TRAVAUX
ET
MÉMOIRES

CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

MONOGRAPHIES

(Format 17,5 x 24)

- 1 – LEFORT (J.). – **Villages de Macédoine.** Notices historiques et topographiques sur la Macédoine orientale au Moyen Âge. 1. – **La Chalcidique occidentale.** 218 p., 13 cartes couleur en dépliant, 1982.
- 2 – MANGO (C.). – **Le développement urbain de Constantinople (IVe-VIIe siècles).** 76 p., 8 ill., 1985-1990.
- 3 – BELLIER (P.), BONDOUX (R.-Cl.), CHEYNET (J.-Cl.), GEYER (B.), GRÉLOIS (J.-P.), KRAVARI (V.). – **Paysages de Macédoine.** Leurs caractères, leur évolution à travers les documents et les récits des voyageurs. Présentation par J. LEFORT. 316 p., 6 fig., 2 cartes, 1986.
- 4 – DAGRON (G.) et FEISSEL (D). – **Inscriptions de Cilicie.** Avec la collaboration de A. HERMARY, J. RICHARD et J.-P. SODINI. 297 p., LXVI pl. h.-t., 1987.
- 5 – BEAUCAMP (J.). – **Le statut de la femme à Byzance (IVe-VIIe siècle).** I. Le droit impérial. L- 374 p., 1990.
- 6 – BEAUCAMP (J.). – **Le statut de la femme à Byzance (IVe-VIIe siècle).** II. Les pratiques sociales. XXXII- 494 p., 1992.
- 7 – LAIOU (A. E.). – **Mariage, amour et parenté à Byzance aux XIe-XIIIe siècles.** 210 p., 1992.
- 8 – SALIOU (C.). – **Le traité d'urbanisme de Julien d'Ascalon.** Droit et architecture en Palestine au VIe siècle. 160 p., 12 fig. h.-t., 1996.
- 9 – MAGDALINO (P.). – **Constantinople médiévale.** Études sur l'évolution des structures urbaines. 120 p., 2 cartes, 1996.
- 10 – GARSOÏAN (N. G.) et MAHÉ (J.-P.). – **Des Parthes au Califat.** Quatre leçons sur la formation de l'identité arménienne. 120 p., 22 fig., 1997.
- 11 – **La transmission du patrimoine.** Byzance et l'aire méditerranéenne, édité par BEAUCAMP (J.) et DAGRON (G.). 272 p., 1998.

TRAVAUX

ET

MÉMOIRES

HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

Unité mixte de Recherche n° 7572
Centre National de la Recherche Scientifique
Collège de France

TRAVAUX ET MÉMOIRES

Fondés par Paul LEMERLE

Rédaction : Gilbert DAGRON, professeur au Collège de France.

Les Travaux et Mémoires ne s'astreignent pas à une périodicité rigoureuse.

Ils constituent un Recueil, non une Revue, et ne peuvent accepter l'échange avec les Revues. Ils ne donnent ni bibliographie ni comptes rendus.

La correspondance relative à la rédaction sera adressée à Gilbert DAGRON, Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

Les commandes seront reçues par DE BOCCARD, Édition-Diffusion, 11, rue de Médicis, 75006 Paris. Téléphone : 01 43 26 00 37. Compte chèque postal : 34 018 22 Y La Source.

ISBN 2.7018.0138-9

COLLÈGE DE FRANCE
CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

TRAVAUX ET MÉMOIRES

13

DE BOCCARD - 11, RUE DE MÉDICIS - 75006 PARIS
2000

ABRÉVIATIONS

AASS	=	Acta Sanctorum
ACO	=	*Acta Conciliorum Oecumenicorum*, éd. E. Schwartz
Anat. St.	=	*Anatolian Studies*
An. Boll.	=	*Analecta Bollandiana*
Annales ESC	=	*Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*
BCH	=	*Bulletin de Correspondance hellénique*
BHG	=	*Bibliotheca hagiographica graeca*, 3e éd., et *Auctarium*
BNJ	=	*Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*
Bonn	=	Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae, Bonn 1828-1897
Byz. Forsch.	=	*Byzantinische Forschungen*
BSl.	=	*Byzantinoslavica*
Byz.	=	*Byzantion*
BZ	=	*Byzantinische Zeitschrift*
CArch.	=	*Cahiers archéologiques*
CFHB	=	Corpus Fontium Historiae Byzantinae
CJ	=	*Codex Justinianus*, éd. P. Krüger
Clavis	=	*Clavis patrum graecorum*, éd. M. Geerard
CRAI	=	*Comptes rendus de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*
CSCO	=	Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium
CSEL	=	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum
CTh	=	*Codex Theodosianus*, éd. Mommsen-Meyer
DACL	=	*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*
DHGE	=	*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*
DOP	=	*Dumbarton Oaks Papers*
DS	=	*Dictionnaire de spiritualité*
DTC	=	*Dictionnaire de théologie catholique*
EEBS	=	*'Επετηρὶς 'Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*
EI et *EI*^{2}	=	*Encyclopédie de l'Islam*, 1re et 2e éd.
EO	=	*Échos d'Orient*
EPhS	=	*'Ελληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος*
FHG	=	*Fragmenta Historicorum Graecorum*, éd. C. Müller
GCS	=	Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte

GRBS	=	*Greek, Roman and Byzantine Studies*
Hefele-Leclercq	=	C. J. Hefele et H. Leclercq, *Histoire des conciles*
Hell.	=	*'Ελληνικά*
IRAIK	=	*Izvestija russkogo archeologičeskogo Instituta v Konstantinopole*
Ist. Mitt.	=	*Istanbuler Mitteilungen*
JBL	=	*Journal of Biblical Literature*
JHS	=	*Journal of Hellenic Studies*
JJS	=	*Journal of Jewish Studies*
JÖB (avant 1969 *JÖBG)*	=	*Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*
JRS	=	*Journal of Roman Studies*
JSav.	=	*Journal des savants*
Mansi	=	*Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio,* éd. J. D. Mansi
MGH	=	Monumenta Germaniae Historica
Miklosich-Müller	=	Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana, éd. Fr. Miklosich et J. Müller
Néos Hell.	=	Νέος 'Ελληνομνήμων, éd. Sp. Lampros
Nov.	=	*Corpus Iuris Civilis* III. *Novellae,* éd. Schoell-Kroll
OC	=	*Oriens christianus*
OCA	=	Orientalia Christiana Analecta
OCP	=	*Orientalia Christiana Periodica*
ODB	=	*The Oxford Dictionary of Byzantium*, editor in chief A. P. Kazhdan, New York, Oxford 1991
PG	=	Patrologiae cursus completus, series graeca, éd. J.-P. Migne
PL	=	Patrologiae cursus completus, series latina, éd. J.-P. Migne
PLP	=	*Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*
PLRE	=	*The Prosopography of the Later Roman Empire*
PO	=	Patrologia orientalis
RA	=	*Revue archéologique*
RAC	=	*Reallexikon für Antike und Christentum*
Rallès-Potlès	=	*Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*
RE	=	*Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*
REA	=	*Revue des Études anciennes*
REArm.	=	*Revue des Études arméniennes*
REB (avant 1946 *EB)*	=	*Revue des Études byzantines*
REG	=	*Revue des Études grecques*
REJ	=	*Revue des Études juives*
RESEE	=	*Revue des Études sud-est européennes*
RESl.	=	*Revue des Études slaves*
RH	=	*Revue historique*
RHR	=	*Revue de l'Histoire des Religions*
RN	=	*Revue numismatique*
ROC	=	*Revue de l'Orient chrétien*
RSBN	=	*Rivista di studi bizantini e neoellenici*

SC	=	Sources chrétiennes
Syn. CP	=	*Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae,* éd. H. Delehaye
TIB	=	*Tabula Imperii Byzantini*
TM	=	*Travaux et Mémoires,* Collège de France, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance
TM, Monogr.	=	Travaux et Mémoires, Monographies
TU	=	Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur
VDI	=	*Vestnik Drevnej Istorii*
VV	=	*Vizantijskij Vremennik*
ZÉPOS	=	*Jus Graecoromanum,* éd. J. et P. Zépos
ZRVI	=	*Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*

AVANT-PROPOS

Exception faite des articles de MM. Jean-Pierre Mahé et Zaza Alexidzé, ce numéro des Travaux et Mémoires *est composé d'études qui préparent une édition et une traduction du* Livre des cérémonies, *entreprises depuis plusieurs années par une équipe de notre Centre. Le recueil de Constantin Porphyrogénète touche, en effet, à un très grand nombre de domaines (institutionnel, religieux, militaire, diplomatique, géographique ou topographique) dont l'approfondissement excède les limites d'un simple « commentaire », mais permet seul de donner au texte un sens assuré. D'où l'idée de travaux préparatoires traitant librement de certains aspects de la civilisation byzantine du x*[e] *siècle, dont les cérémonies décrites ou les documents inclus dans le* Livre des cérémonies *sont, en quelque sorte, la projection.*

Dans un premier mémoire, je traite de l'Hippodrome de Constantinople et de l'organisation des courses d'après De cer. I, 77-82. *Un second mémoire, que M. John H. Haldon a bien voulu nous donner, explique* De cer. II, 44-45 *sur les préparatifs des expéditions de Crète. Dans un cas comme dans l'autre, les analyses ne pouvaient, en raison de leur technicité, se passer du support des textes eux-mêmes, dont on trouvera ici la prépublication.*

Le dossier présenté sous le titre général de « Byzance et ses voisins » ne prétend ni donner un tableau d'ensemble des rapports de l'Empire avec les autres états étrangers ni même rendre compte de De cer. II, 15 et 46-48. *Il réunit des études, synthétiques ou ponctuelles sur certains des pays cités dans ces chapitres (le Caucase, les pays slaves du Sud, l'Occident chrétien) ou sur la date et le sens d'un événement marquant de la diplomatie byzantine (le voyage d'Olga). Ces exposés aideront sans doute à lever certaines difficultés et à restituer un contexte, ils n'ont pas l'ambition d'élucider les textes sous tous leurs aspects.*

Le présent volume, par la diversité des contributions, des noms de personnes ou de lieux et des alphabets de référence posait de redoutables problèmes d'organisation, d'harmonisation et de relecture. M[me] *Joëlle Beaucamp, M*[me] *Ghislaine de Feydeau et M. Vincent Déroche ont accepté d'assumer cette tâche nécessaire en y exerçant leur grande compétence et en y consacrant beaucoup de leur temps. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude.*

G. D.

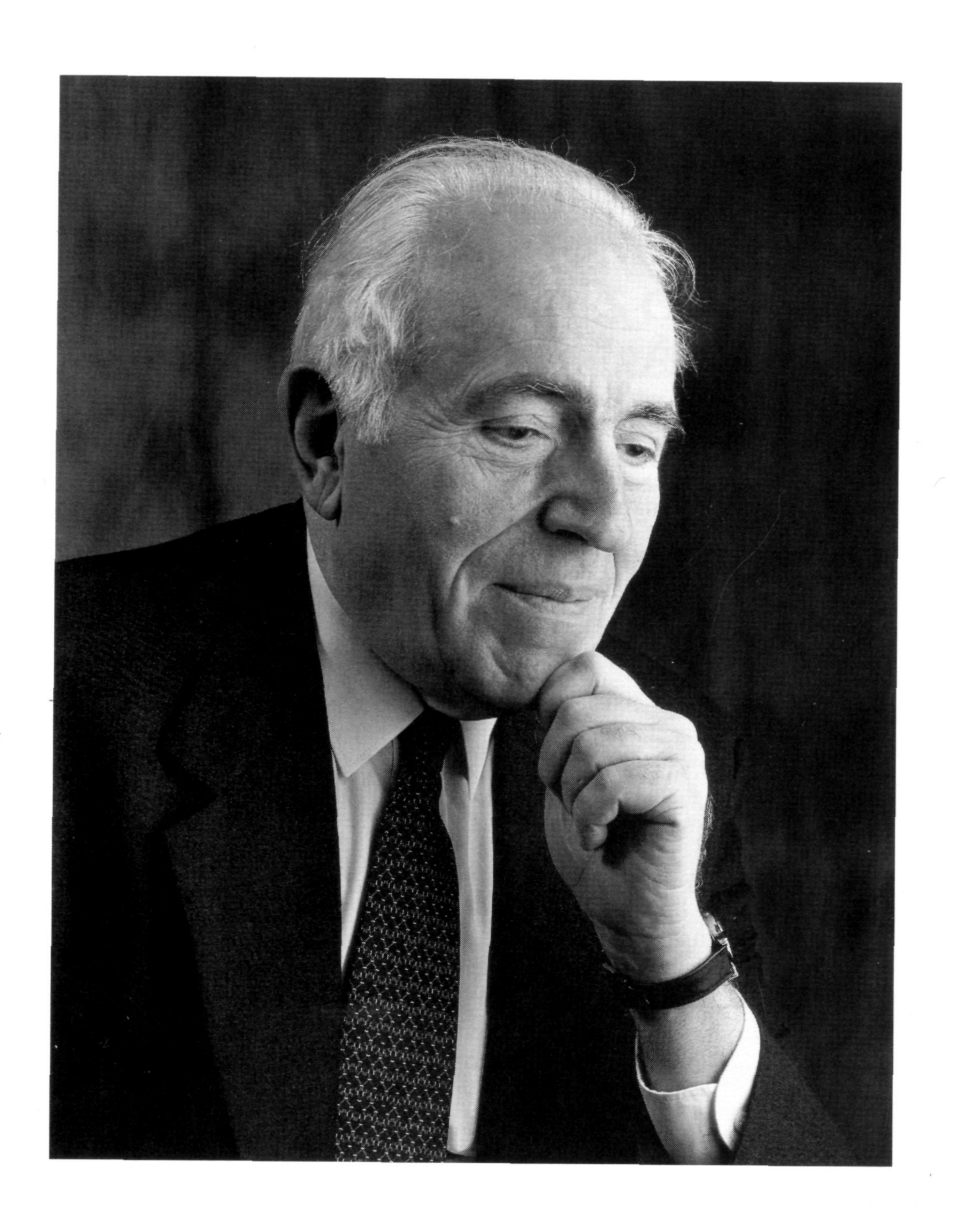
Nous sommes tous en deuil de Nicolas Oikonomidès, privés de sa science, de sa présence, de son sourire, tous conscients de la place éminente qu'il occupait dans nos études par son intelligence, son exceptionnelle connaissance des sources et son sûr instinct pour en appliquer l'étude à des problèmes bien posés. Ainsi pourrait sobrement se définir le grand historien qu'il fut.

On comprendra que sa disparition ait touché plus particulièrement les byzantinistes français. Nikos était leur frère depuis ce jour de 1961, où, venant d'Athènes, il était apparu au séminaire de Paul Lemerle, gagnant immédiatement notre estime et notre amitié par son élégance d'esprit et de cœur, et ne cessant depuis lors d'appartenir, même à distance, à notre communauté.

Notre dette à son égard pourrait se mesurer au nombre des publications qu'il nous a confiées. Les Actes de Dionysiou *furent, en 1968, son premier livre, et six volumes des Archives de l'Athos bénéficièrent ensuite de sa collaboration. Les* Listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles, *un classique de nos études, prolongeait une thèse de troisième cycle soutenue en Sorbonne sous la présidence de Paul Lemerle, et* Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.) *répondait plus tardivement, en 1996, à une autre suggestion du même maître, apportant une touche nouvelle à ce qu'on pourrait appeler une « philosophie » des institutions byzantines.*

Entre-temps, dans une production à son image, c'est-à-dire très internationale, il ne nous a pas oubliés et a donné quelques-uns de ses plus beaux articles à nos recueils, aux Travaux et Mémoires *et à la* Revue des Études byzantines, *où paraîtra sur lui une notice plus développée.*

Aujourd'hui, nous ne pouvions laisser sortir des presses ce volume sans un mot d'hommage et d'intense émotion.



L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DES COURSES D'APRÈS LE *LIVRE DES CÉRÉMONIES*

par Gilbert DAGRON

avec la collaboration d'André Binggeli, Michael Featherstone et Bernard Flusin

---

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le renouvellement d'un grand sujet historique — l'hippodrome byzantin en est un — s'accompagne presque toujours d'un réexamen des sources. Il a donc paru judicieux de publier ici une édition, une traduction et un commentaire des chapitres du *Livre des cérémonies* consacrés aux courses, préludant à un livre plus général et plus historique sur l'hippodrome byzantin et anticipant sur une édition complète du recueil de Constantin Porphyrogénète, en préparation déjà très avancée.

Ces chapitres I, 77-82 (68-73 de l'édition de Bonn) n'ont jamais fait l'objet d'une étude systématique : Albert Vogt, dans son édition du Livre I, ne s'est guère attaché à les comprendre ; Rodolphe Guilland, relevant l'héritage, les a analysés dans une longue série d'articles, mais sans tenter une synthèse ni mener à son terme un projet éditorial. Or ils sont difficiles et méritent, je crois, une étude préparatoire qui allégera d'autant les travaux à venir sans en entamer la matière.

Notre but est de présenter ici, grâce à un texte mieux établi, à une traduction annotée et à un commentaire limité aux *realia*, une simple description de l'hippodrome et du système des courses aux IXe-Xe siècles. Tâche nécessaire, car le compilateur n'a guère eu le souci d'expliquer. Il a mis bout à bout, dans un ordre relatif, des documents rédigés par et pour des initiés, auxquels il suffisait de rappeler par quelques mots allusifs des pratiques et une topographie familières. Le lecteur d'aujourd'hui doit imaginer tout un contexte sans disposer de sources parallèles permettant de vrais recoupements. Les textes des Ve-VIe siècles, si brillamment analysés par Alan Cameron, ne sont pas seulement d'une autre époque, ils sont aussi d'une autre nature et, si précieux qu'ils soient pour comprendre tel ou tel aspect des courses, n'éclairent pas tout à fait la même réalité.

Longtemps, les historiens ont espéré dater avec précision les protocoles ou extraits de protocoles de ces chapitres comme des autres à l'aide d'indices tels le pluriel ou le singulier des termes désignant les souverains (*autokratores* ou *basileis*), les *Augoustai* et les porphyrogénètes. C'était un peu trop compter soit sur l'esprit de système, soit, à l'inverse, sur la négligence d'un compilateur qui manque souvent de cohérence dans ses choix, mais qui peut avoir eu l'idée d'actualiser les documents qu'il recopie. Cette approche chronologique s'est révélée décevante, et ses résultats sont trop aléatoires pour que nous ayons cru utile de leur consacrer de longs développements. Sauf pour certains passages aisément identifiables, il est difficile de donner des dates et de saisir une évolution.

Sur un autre point aussi le doute est de rigueur : la possibilité de distinguer une compilation originelle et des additions postérieures. Les passages, de quelques mots ou quelques lignes, introduits par les formules Ἰστέον ὅτι..., Χρὴ εἰδέναι ὅτι... (et même une fois Ἰστέον εἰδέναι ὅτι..., que nous n'avons pas osé corriger) peuvent être des gloses intro-

duites dans le texte, mais aussi bien des remarques du rédacteur. Nous les avons signalés et autant que possible délimités par des tirets, mais sans préjuger de leur origine exacte.

Sur le fond, ce groupe de chapitres est relativement homogène et répond à un certain souci d'organisation, sinon à une certaine logique, que nous avons tenté de saisir dans le commentaire. Il faut mettre à part le chapitre I, 78 (69 de l'édition de Bonn), beaucoup plus long que les autres, qui est d'une autre facture : il décrit par juxtaposition de paragraphes le mécanisme et le règlement des courses du point de vue des professionnels, en y adjoignant, un peu au hasard, quelques acclamations-types. Les autres chapitres, assez répétitifs, donnent le cérémonial des différentes courses du point de vue, cette fois, du palais, accordant toute leur importance aux déplacements des souverains et notant au passage quelques détails sur les courses elles-mêmes, qui soulignent telle ou telle singularité du calendrier des courses et renvoient à quelques traditions anciennes.

Si lourds que soient l'annotation et le commentaire, ils laissent de côté bien des sujets qui seront repris ailleurs, par d'autres ou par moi, dans des travaux préparant l'édition ou la complétant : l'explication du rituel hippique proprement dit et de sa christianisation, le rassemblement des données concernant les insignes du pouvoir et la gestuelle du cérémonial, le problème topographique, qui suppose reconstitué l'immense puzzle du palais et de ses abords et n'est qu'à peine effleuré ici à propos du *kathisma* et de l'hippodrome lui-même, l'analyse systématique des acclamations, l'étude d'une syntaxe fort peu attentive au bon usage des cas et d'une langue qui avait tant rebuté Reiske avant de le séduire, où abondent les termes latins sous déguisement grec (χρητάριον/*creta*, πέρατον/*paratus*, συμπερέστης/*superest*).

Cette osmose gréco-latine, si réjouissante pour le philologue, complique un peu la tâche du transcripteur et du traducteur. Ont été francisés les termes techniques ou les désignations de fonctions qui le sont habituellement (le préposite) ou pouvaient l'être sans trahison (le combinographe). Les autres ont été, par nécessité, translittérés à partir du grec et non du latin (*koursôr*), puisque nous sommes à Constantinople au Xe siècle et non dans la Rome impériale. Le *φ* a toutefois été rendu, contrairement à l'usage, par *f* (*offikialios, faklaréa, faktiôn*) pour éviter trop d'inélégance.

Ce travail, que j'ai présenté à mon séminaire du Collège de France de 1996-1997, a bénéficié des précieuses suggestions de collègues et auditeurs. Je voudrais tout particulièrement exprimer mes remerciements amicaux à Joëlle Beaucamp, Vincent Déroche, Marina Détoraki, Denis Feissel, Jean-Luc Fournet et Constantin Zuckerman. Bernard Flusin, Michael Featherstone et André Binggeli ont fait plus encore : ils ont collaboré directement à ce mémoire en relisant le manuscrit de Leipzig et en composant un apparat critique qui, pour la première fois, tient compte de toutes les étapes aboutissant à l'édition de Bonn. Ainsi l'hippodrome aura-t-il servi de banc d'essai pour l'édition complète du *Livre des cérémonies*, dont Bernard Flusin et Michael Featherstone veulent bien, avec moi et quelques autres, relever le défi.

G. D.

PRINCIPES DE L'ÉDITION

Le *Livre des cérémonies*, comme on le sait, est conservé par deux manuscrits. Le premier, que nous désignerons sous le sigle **L**, le *Lipsiensis* Rep. I 17 (Bibl. Urb. 28), de la fin du Xe siècle[1], a servi de témoin unique pour les éditions successives du traité. Le second[2], connu aujourd'hui par deux fragments palimpsestes — conservés, pour l'un à la bibliothèque du Patriarcat œcuménique, pour l'autre à celle du monastère de Vatopédi —, n'a pu être utilisé pour le présent travail. L'édition provisoire que l'on trouvera ci-dessous est donc fondée exclusivement sur **L**, que nous avons collationné à partir de photographies.

Pour les chapitres qui nous intéressent, le *De cerimoniis* a connu trois éditions successives : celle de « Reiske » à Leipzig en 1751[3], celle de Niebuhr à Bonn en 1829, et celle de Vogt à Paris en 1939.

Dans la littérature secondaire, y compris de date récente, l'usage a prévalu d'appeler « édition Reiske » le texte que Niebuhr a fait paraître dans le Corpus de Bonn. Cette appellation, inexacte, est, dans le cas qui nous intéresse, doublement trompeuse. Non seulement elle implique, tacitement, que Niebuhr n'a fait que reproduire le texte de l'*editio princeps* parue à Leipzig, mais encore elle attribue à Reiske l'ensemble d'une édition dont la première partie est, en fait, l'œuvre de Leich. La situation est plus complexe qu'on ne le croit généralement.

Joh. Heinrich Leich, qui, dès 1743, avait fait paraître à Leipzig un opuscule où il éditait un chapitre du *De cerimoniis* (II, 40)[4], avait été chargé par le préfet de la bibliothèque de la ville d'éditer le texte entier du traité[5]. À sa mort, en 1750, il avait déjà effectué une partie du travail et les deux cent seize premières pages de l'édition de Leipzig, jusqu'à la fin du chap. I, 86 [77] (Bonn, p. 371), avaient déjà été composées par l'imprimeur. Dans son édition, Leich, travaillant pour l'essentiel à partir d'une copie de **L**, corrige tacitement le texte du manuscrit, mais introduit aussi nombre d'erreurs — les siennes ou celles de la copie utilisée —, surtout dans la résolution des abréviations utilisées par le copiste de **L**. C'est donc le texte de Leich, ainsi établi, qu'on peut lire à pleine page dans le premier tome de l'édition de Leipzig, et c'est à Leich que remonte aussi la numérotation « absolument gratuite » et « toute personnelle » à partir du

1. Sur **L**, voir J. IRIGOIN, « Pour une étude des centres de copie byzantins (2e partie) », *Scriptorium* 13, 1959, p. 178-179 ; I. ROCHOW, « Bemerkungen zu der Leipziger Handschrift des Zeremonienbuches des Konstantinos Porphyrogennetos und zu der Ausgabe von J. J. Reiske », *Klio* 58, 1976, p. 193-197.

2. Dans *Ist. Chalc. S. Trinitatis* 133 (125) et *Vatoped.* 1003 ; voir C. MANGO et I. ŠEVČENKO, « A New Manuscript of the *De Cerimoniis* », *DOP* 14, 1960, p. 247-249 ; pour le *Vatopedinus*, découvert par W. Waldstein et identifié par O. Kresten, voir J. F. HALDON, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, CFHB 28, Vienne 1990, p. 35 et n. 6.

3. *Constantini Porphyrogenneti Imperatoris Constantinopolitani Libri Duo de Cerimoniis Aulae Byzantinae...* curarunt Io. Henricus Leichius et Io. Iacobus Reiskius, Leipzig, I , 1751, II, 1754.

4. Dans le livret : *De Diptychis Veterum et de Diptycho eminentissimi Quirini, S. R. E. Cardinalis, Bibliothecarii apostolici, episcopi Brixiensis, Diatribe*, Leipzig, p. X-XII.

5. Voir l'introduction de Reiske, reproduite dans Bonn, p. XIV. Pour l'histoire de l'édition, pour l'essentiel d'après l'autobiographie de Reiske, voir V. VASIL'EVSKIJ, *Obozrenie Trudov vizantijskoj istorii*, Saint-Pétersbourg 1890, p. 214-218 et D. F. BEL'AJEV, *Byzantina*, II, Saint-Pétersbourg 1893, p. III n. 1.

dixième chapitre du Livre I, reprise par Niebuhr dans l'édition de Bonn et attribuée par Vogt à Reiske dans cette formule un peu méprisante[6].

Après la mort de Leich, Joh. Jakob Reiske reprit et poursuivit l'œuvre de son prédécesseur. S'il rend hommage à Leich, « *editor doctissimus* », il se rend compte aussi, en collationnant **L** à nouveau, des nombreuses erreurs commises par celui-ci. Sauf dans quelques cas très rares, il laisse intact le texte de Leich, déjà composé, et se contente de proposer des corrections et des conjectures dans le commentaire qu'il rédige et qui se trouve dans le second tome de l'édition de Leipzig, après l'édition du traité[7].

Dans son commentaire, Reiske indique ses corrections de la lecture du manuscrit par le signe **M**(embranae), en reproduisant souvent les abréviations du *Lipsiensis* quand celles-ci ont occasionné une erreur de Leich, par exemple συνηθ(είας) pour συνήθει (ci-dessous I, 78 l. 26) ou εἰσελθόντ(ες) pour l'impossible εἰσέλθονται (ci-dessous I, 77 l. 39). Il fait aussi de nombreuses conjectures, souvent excellentes, quand le texte de **L** lui paraît fautif, par exemple τάβλας pour σταύλας dans **L** et Leich (ci-dessous I, 78 l. 649). La plupart de celles-ci, on le verra, ont été reprises par Niebuhr puis par Vogt. Néanmoins, Leich a pu avoir raison, par exemple lorsqu'il choisit tacitement, mais avec vraisemblance, de substituer φυλάττοντες au problématique φυλάττοντας de **L** (ci-dessous I, 78 l. 155). Reiske signale ce dernier dans son commentaire, Niebuhr le reprend, comme d'habitude, dans son texte, tandis que Vogt propose φυλάττοντος, également difficile.

En préparant l'édition de Bonn, Niebuhr, qui critique Leich pour s'être servi d'une copie fautive de **L**[8], n'avait lui-même aucun accès direct au manuscrit. En général, il reproduit le texte de l'édition de Leipzig — ici, donc, celui de Leich — et y insère les corrections et conjectures qu'il trouve dans le commentaire de Reiske, en les citant respectivement avec les signes **ed.** et **R** dans l'apparat. Ce procédé a certes permis à Niebuhr d'éliminer certaines erreurs de Leich (par exemple εἰσέλθονται, cité plus haut, et l'amusant ἀσπαθάριος pour πρωτοσπαθάριος (ci-dessous I, 77 l. 105 et *passim*), mais il a conduit aussi Niebuhr à supprimer des corrections justifiées que Leich avait introduites tacitement (φυλάττοντες, mentionné plus haut ; στάβλον, ci-dessous I, 78 l. 8), tandis qu'il faisait lui-même des conjectures erronées (φυλητῶν, ci-dessous I, 78 l. 36) ou de commodité (ἀπέλθωσιν, ci-dessous I, 77 l. 67). Parfois, Niebuhr corrige le texte, tacitement lui aussi, en s'efforçant, semble-t-il, d'éliminer des irrégularités : ainsi ajoute-t-il — sans toutefois être constant — la lettre τ dans le mot σέντζον, tandis que les deux formes, σέντζον et σένζον, se trouvent dans **L** et dans l'édition de Leipzig, ou bien encore il accentue régulièrement κοχλιάς, -ιοῦ, contrairement à l'usage du manuscrit.

À son tour, Vogt utilise **L**, qu'il connaît par des photographies. Il le compare avec l'édition de Bonn, qu'il identifie avec Reiske dans son commentaire et qui figure dans son apparat sous le sigle **R**. Vogt fait plusieurs corrections et conjectures, tantôt bonnes

6. VOGT, *Commentaire*, I, p. XXII.

7. Un an seulement sépare la mort de Leich et la parution du premier volume de l'édition. L'une des rares corrections que Reiske ait pu faire dans le texte à pleine page déjà composé par Leich se trouve dans I, 82 (βλέπουσα : Leipzig, I, p. 214 ; Bonn, p. 368 ; ci-dessous I, 82 l. 65). Seul le commentaire du premier Livre du texte a été publié dans l'édition de Leipzig. Le commentaire du Livre II devait paraître dans un troisième tome, mais l'imprimeur, Gleditsch, y renonça. On ne le trouve donc que dans le Corpus de Bonn.

8. Dans sa préface, Bonn, p. IX .

(Δαγιστέα, ci-dessous I, 80 l. 219), tantôt moins heureuses (φυλάττοντος, mentionné plus haut), tantôt peu vraisemblables (κηρία φορεῖν, ci-dessous I, 78 l. 580). Le plus grand service qu'il a rendu à l'établissement du texte a peut-être été d'enlever le vernis classicisant qui le masque dans les éditions de Leipzig et Bonn. Ainsi a-t-il fait disparaître toutes les formes réflexives du type αὑτόν, généralement conservées par Niebuhr, et les terminaisons des noms transformées en -ιος / -ιον dans les éditions de Leipzig et Bonn reprennent la forme -[η]ις / -ιν qu'elles présentent très souvent dans **L**.

Dans l'édition qui suit, nous avons tenté de reproduire la langue du texte telle que **L** nous l'a transmise. L'orthographe, toutefois, est normalisée ; mais on trouvera dans l'apparat critique les graphies de **L**. Nous avons accepté la correction par Vogt des iotacismes dans des mots d'origine latine comme τοῦμϐ[η]ικας, et nous en avons corrigé d'autres, d'origine latine et grecque, qui ont subsisté dans son édition, par exemple β[ῆ]ίγα / β[η]ιγάρι(ο)ς, [ἰ]ήχάδιν, λογ[ί]εῖον. En revanche, nous avons gardé la forme σελεντιάριος, que tous les éditeurs ont « corrigée » en σιλεντιάριος. Dans ces cas, nous signalons seulement la première correction de chaque mot, pour ne pas surcharger l'apparat ; de même pour les mots κ[οι]υλίειν, δ[ή]είλη, -ινός, et les suffixes -σ[ω]ορ /-τ[ω]ορ-. L'écriture en un mot des expressions comme ἐμμέρει et καταχρέως, scindées en deux dans les éditions, a été restituée. Dans le texte des acclamations, en suivant l'exemple de Maas, nous avons gardé certaines anomalies d'accentuation dues peut-être à la métrique (εὐεργέτων, ci-dessous I, 78 l. 69 ; πεδατούρων, ci-dessous I, 78 l. 184)[9]. Les indications tonales de certaines acclamations, qui se présentent parfois dans **L** sous la forme ἅγια ("Αγια dans les éditions), ont été uniformisées en ἅϊα. Pour les modes des verbes, tout en admettant qu'il est artificiel de vouloir suivre une norme syntaxique, nous avons respecté la pratique des précédents éditeurs et privilégié, par des corrections orthographiques, les formes du subjonctif présent et aoriste au détriment des formes homophones de l'indicatif.

Nous nous sommes efforcés de différencier clairement dans l'apparat critique de l'édition les contributions des divers philologues qui nous ont précédés : Leich, Reiske, Niebuhr et Vogt. L'édition de Leipzig est signalée sous le nom de Leich pour le texte à pleine page, et sous celui de Reiske pour ses corrections et conjectures. Comme nous l'avons vu, Niebuhr reproduit presque toujours le texte de Leich avec les corrections de Reiske. L'édition de Bonn, qui porte la leçon de Reiske, quand il y en a une, sinon celle de Leich, ne figure donc dans notre apparat que lorsqu'elle s'écarte de cette règle, c'est-à-dire très rarement. De même, lorsque Vogt reprend une conjecture de Reiske, nous nous sommes dispensés de le citer. Dans le même souci d'économie, nous ne notons que de vraies conjectures des éditeurs. Quand il s'agit d'une correction orthographique, la leçon de **L** est la seule citée.

L'apparat critique est en général négatif. Il renvoie aux numéros des lignes, ou parfois, pour éviter toute ambiguïté, au numéro de la ligne et au mot auquel correspond

9. Voir P. MAAS, « Metrische Akklamationen der Byzantiner », *BZ* 21, 1912, p. 395, 403-409. Il y a cependant dans **L** plusieurs exemples d'une telle accentuation du génitif pluriel sans qu'il s'agisse d'une acclamation. Cette accentuation nous paraît différer du phénomène noté par Gy. Moravcsik à propos des noms propres en -ῖται, par exemple Πατζινακίτων, Χερσωνίτων, dans le *Parisinus gr.* 2009 (XIe s.), *Constantine Porphyrogenitus, De Administrando Imperio*, CFHB 1, Washington 1967, p. 18.

la leçon rejetée. Là où cela a paru nécessaire — en particulier, partout où le texte de **L** a fait l'objet d'une correction de quelque importance —, les unités sont rédigées positivement.

Les numéros des folia de **L** sont signalés en gras dans la marge gauche, la pagination de l'édition de Bonn dans le texte même. Comme Vogt, on a suivi la numérotation des chapitres de **L**, tout en indiquant les chapitres de Leich dans l'apparat. Les scholies ajoutées par le copiste dans la marge ont été reprises dans l'apparat.

A. B., M. F., B. Fl.

CONSPECTUS SIGLORUM

L	Lipsiensis Rep. I 17.
Leich	Texte à pleine page de l'édition de Leipzig (*Constantini Porphyrogenneti Imperatoris Constantinopolitani Libri Duo de Cerimoniis Aulae Byzantinae...* curarunt Io. Henricus Leichius et Io. Iacobus Reiskius, Leipzig, I , 1751).
Reiske	Notes critiques de Reiske dans son commentaire à l'édition de Leipzig (*ibid.*, II).
Bonn	*Constantini Porphyrogeniti Imperatoris De cerimoniis aulae byzantinae libri duo graece et latine e recensione Io. Iac. Reiskii...* [Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae. Editio emendatior et copiosior consilio B. G. Niebuhrii], I, Bonn, 1829.
Vogt	*Constantin VII Porphyrogénète. Le Livre des cérémonies*, II : Livre I, Chapitres 47 (38)-92 (83). Texte établi et traduit par A. Vogt, Paris 1939.
edd.	Accord Leipzig (Leich-Reiske), Bonn, Vogt.



TEXTE ET TRADUCTION

Chap. I, 77

Les courses d'Or et ce qui s'y fait[1]

Tous [les dignitaires] arrivent de nuit[2], revêtus de chlamydes blanches[3], les uns à la Thermastra, les autres à l'Abside[4]. Le préposite, à qui la *kombina*[5] a été remise par un silentiaire, entre et la donne à l'empereur. L'empereur commande au préposite[6] que l'on donne le permis[7], et celui-ci, étant sorti avec tous les gens de la Chambre, traverse la galerie des Quarante-Saints. Ensuite, étant entré dans l'hémicycle du Triconque, il est reçu à cet endroit par le maître des cérémonies avec tous les silentiaires. Il traverse avec eux l'Abside et la Daphnè. Arrivé à l'Augousteus, il gagne la salle étroite[8], à la Main-d'Or, et trouve là les *koursores* avec les *dékanoi*, alignés de part et d'autre. Les démarques et l'*aktouarios*[9] passent au milieu d'eux, s'approchent du préposite, le saluent d'une proskynèse[10], après quoi le préposite leur donne le permis[11] ; puis il revient de là sur ses pas, escorté par les gens susdits, et rentre au palais[12].

L'empereur, revêtu de son *sagion* bordé d'or et escorté par les dignitaires de la Chambre[13], s'en va par la galerie du Triconque, l'Abside, la Daphnè, en allumant des cierges dans les chapelles comme à l'accoutumée[14]. Il traverse l'Augousteus, entre à

1. Scolie : « Il faut savoir que toutes les courses, celles du matin comme celles du soir, se déroulent selon ce protocole et ce cérémonial. » Les courses d'Or ouvrent le calendrier ludique ; sur leur date mobile, *Commentaire*, p. 130-131.

2. C'est-à-dire le jour même des courses avant l'aube, notation assez fréquente, le plus souvent sous la forme de l'adjectif au pluriel : ἐννύχιοι ; mais il n'y a pas lieu de corriger ici.

3. Par opposition aux *atrabatika* des courses « ordinaires », qui sont des chlamydes de couleur sombre ; voir I, 81 l. 11. Ici comme ailleurs, il n'y a pas à distinguer pour le sens χλανίδιον et χλανίς.

4. Sur les portes de l'Abside et de la Thermastra, voir R. GUILLAND, *Études de topographie de Constantinople byzantine*, Berlin-Amsterdam 1969, I, p. 96, 120-129.

5. Document détaillé donnant la composition des attelages et les emplacements de départ des chars pour les quatre courses de la matinée, *Commentaire*, p. 154.

6. Ancien *praepositus sacri cubiculi*, à la tête des eunuques de la Chambre *(cubicularii)*. Il y a, aux IXe-Xe siècles, deux préposites, dont le rôle est très important dans le cérémonial. Voir la copieuse étude de R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin-Amsterdam 1969, I, p. 333-380 ; N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972, p. 300.

7. Le terme τὸ πέρατον ne semble pas venir du grec, mais d'une transcription et d'une hellénisation (avec remontée de l'accent) du latin *paratus*, « prêt » (cf. Pierre le Patrice, *De cerimoniis*, II, 51, Bonn, p. 699 l. 17 : τὸ *paratus*). L'empereur signifie ainsi que les préparatifs du cérémonial peuvent commencer ; *Commentaire*, p. 154-155. Voir aussi le mot *paratum*/παρᾶτον, « préparatifs », *Souda*, *s. v.*

8. Τὸ στενόν désigne un espace étroit de communication, couloir, antichambre ou corridor. Il s'agit sans doute ici du long couloir que constitue la Main d'Or, lieu de la rencontre entre les responsables des courses et le préposite, entre deux haies de personnels subalternes du palais.

127 ΟΖʹ Περὶ τοῦ χρυσοῦ ἱπποδρομίου καὶ τῶν ἐν αὐτῷ τελουμένων

Προέρχονται ἅπαντες ἐννύχιον ἠλλαγμένοι ἀπὸ λευκῶν χλανιδίων, οἱ μὲν ἐν τῇ Θερμάστρᾳ, οἱ δὲ ἐν τῇ ᾿Αψίδι· καὶ / **304** λαϐὼν κομϐίναν ὁ πραιπόσιτος παρὰ σελεντιαρίου, εἰσέρχεται καὶ ἐπιδίδωσιν αὐτὴν τῷ βασιλεῖ, ὁ δὲ βασιλεὺς κελεύει τῷ πραιποσίτῳ δοθῆναι τὸ πέρατον, καὶ ἐξελθὼν μετὰ τῶν τοῦ κουϐουκλείου ἁπάντων, διέρχεται διὰ τῶν διαϐατικῶν τῶν ῾Αγίων Τεσσαράκοντα. Εἶτα ἐλθόντα ἐν τῷ ἡμικυκλίῳ τοῦ Τρικόγχου δέχεται αὐτὸν ἐκεῖσε ὁ τῆς καταστάσεως μετὰ σελεντιαρίων ἁπάντων, καὶ διέρχεται μετ᾿ αὐτῶν ὁ πραιπόσιτος διά τε τῆς ᾿Αψῖδος καὶ τῆς Δάφνης. ᾿Απελθὼν δὲ μέχρι τοῦ Αὐγουστέως, ἐξέρχεται εἰς τὸ στενὸν ἐν τῇ Χρυσῇ Χειρί, καὶ εὑρίσκει ἐκεῖσε ἑστῶτας τοὺς κούρσορας μετὰ τῶν δεκανῶν ἔνθεν κἀκεῖσε. Διελθόντες δὲ μέσον αὐτῶν οἵ τε δήμαρχοι καὶ ὁ ἀκτουάριος καὶ πλησιάσαντες τῷ πραιποσίτῳ, προσκυνοῦσιν αὐτῷ. Καὶ εἶθ᾿ οὕτως δίδωσιν αὐτοῖς ὁ πραιπόσιτος τὸ πέρατον, εἶτα ὑποστρέψας ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε, δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν προειρημένων εἰσέρχεται ἐν τῷ παλατίῳ.

῾Ο δὲ βασιλεύς, περιϐαλλόμενος τὸ χρυσοπερίκλειστον αὐτοῦ σαγίον καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου, διέρχεται διὰ τῶν διαϐατικῶν τοῦ Τρικόγχου, ᾿Αψῖδος τε καὶ τῆς Δάφνης, ἅπτων κηροὺς ἐν τοῖς εὐκτηρίοις ὡς εἴθισται
127v αὐτῷ. Καὶ διελθὼν || διὰ τοῦ Αὐγουστέως, εἰσέρχεται εἰς τὸν ῞Αγιον Στέφανον, καὶ ἀπὸ

1 OZ marg. L : ξηʹ Leich || 2 ἐννύχιοι Leich (an recte ? cf. infra I, 81 l. 9) || 6 ᾿Ιστέον ὅτι πάντα τὰ ἱπποδρόμια τά τε πρωῒ καὶ δήλης γινόμενα τοῦτον τὸν τύπον καὶ ταύτην ἔχουσι τὴν τάξιν marg. uncial. L || 10 κούρσωρας ut saepius L edd.

---

9. Les démarques sont les chefs des factions, l'*aktouarios* une sorte de maître des cérémonies de l'hippodrome ; *Commentaire*, p. 139-141.

10. Le verbe προσκυνεῖν recouvre des attitudes allant de la simple inclination du buste à la prosternation proprement dite ; cf. R. GUILLAND, « La cérémonie de la προσκύνησις », dans *Recherches sur les institutions* (cité n. 6), I, p. 144-150 ; A. CUTLER, *Transfiguration. Studies in the Dynamics of Byzantine Iconography*, The Pennsylvania State University 1975, p. 53-110. La proskynèse adressée ici au préposite est un simple salut respectueux. Adressée à l'empereur, elle peut se rapprocher de l'ancien rituel de l'*adoratio*. Le *De cerimoniis* fait parfois la différence en remplaçant προσκυνεῖν par πίπτειν (« tomber à terre »), mais pas systématiquement ; aussi avons-nous choisi de garder dans tous les cas le terme francisé de « proskynèse ».

11. Ce πέρατον notifie l'accord de l'empereur sur la *kombina*, c'est-à-dire sur le programme des courses, la composition des attelages et les emplacements de départ, voir I, 78 l. 43-60 ; *Commentaire*, p. 154-155.

12. Il faut entendre, ici et ailleurs, le terme palais comme désignant l'ensemble du Chrysotriklinos, où vit l'empereur, et non le palais en général, que le préposite ne quitte pas.

13. Vêtement de dessus, plus court et moins officiel que la chlamyde.

14. Pour les déplacements de l'empereur de sa chambre jusqu'au *kathisma*, I, 77 et I, 79 dérivent d'une même source, un protocole assez ancien si l'on en juge par certains archaïsmes (titres de *komètès*, et d'ancien préfet, désignations latines, mention du Triconque), peut-être du règne de Théophile ou de celui de Michel III (VOGT, *Commentaire*, II, p. 123). Sur cet itinéraire, cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 499-508.

Saint-Étienne et, de là, monte par l'escalier secret en colimaçon dans la chambre du *kathisma*[15]. Là, il regarde par la fenêtre[16] jusqu'à ce que tout soit en ordre. Et quand le maître des cérémonies vient faire savoir au préposite que toute l'organisation matérielle[17] est prête, que les cochers sont sortis, qu'ils ont fait leur séparation et que chacun d'eux se tient avec son char à son emplacement[18], que les démarques sont montés à leurs sièges habituels derrière les dèmes tandis que les démocrates attendent le lever du souverain pour monter chacun dans son dème[19], que tous les chevaux des chars sont arrivés, que les soldats avec leurs oriflammes sont là à leur poste, que le peuple ordinaire est arrivé et emplit les gradins, alors le préposite entre et fait savoir à l'empereur que tout est prêt.

L'empereur descend par l'escalier de pierre[20] et, en descendant, dit au préposite : « Donne le signal du déplacement ! »[21]. Et ce dernier dit à voix forte: « Déplacement ! » L'empereur entre dans sa chambre et le préposite appelle les gens du Vestiaire ; ceux-ci entrent et revêtent l'empereur de sa chlamyde. Quand le préposite dit: « S'il vous plaît ! », les gens du Vestiaire sortent de la chambre ; l'empereur, couronné par le préposite, sort de la chambre escorté par les dignitaires de la Chambre. S'étant placé dans la salle étroite, il fait un signe au préposite et le préposite à l'ostiaire, et l'ostiaire introduit les patrices tandis qu'un silentiaire manœuvre la tenture de la porte[22]. Ayant pénétré à l'intérieur, les patrices ainsi que les stratèges tombent à terre[23], et quand ils se sont relevés, l'empereur fait un signe au préposite, qui dit à forte voix : « S'il vous plaît ! »[24].

De là, l'empereur, avec son escorte, va se placer dans la salle où il déjeune ce jour-là. Des silentiaires entrent, au nombre de trois ou même quatre : trois passent par la droite de la réception[25] pour se mettre derrière, le dernier se place au milieu. Sur un signe de l'empereur, le préposite fait un signe au silentiaire, et le silentiaire s'en va à la portière[26], dit à forte voix : « *Leva* ! »[27] et introduit le maître des cérémonies[28], qui se

15. À l'étage supérieur du palais du *kathisma*, où se trouve une fenêtre grillée donnant sur la piste ; *Commentaire*, p. 120.

16. Παρακύπτειν a sans doute ici le sens de regarder par une fenêtre à balcon ou balustrade, cf. *CJ* VIII, 10, 12 § 3 ; Al. CAMERON, *Porphyrius the Charioteer*, Oxford 1973, p. 52-53, 200-201 et pl. 16 (face du « Kugelspiel » représentant sans doute l'empereur ou une princesse qui regarde par la fenêtre grillée), d'où le nom technique de παρακυπτικόν donné non seulement à l'étage supérieur du *kathisma* (I, 79 l. 24-25 ; 82 l. 9-10 ; II, 20, Bonn, p. 613 l. 14), mais aussi, dans les églises, à la partie des tribunes donnant sur le sanctuaire, d'où l'empereur assiste à la messe (I, 20 [11], Bonn, p. 88 l. 5 ; I, 26 [17], Bonn, p. 103 l. 18 ; I, 31 [22], Bonn, p. 125 l. 14 ; I, 36 [27], Bonn, p. 156 l. 10). Les verbes παρακύπτειν et surtout προκύπτειν ont aussi pris dans le cérémonial le sens, qu'ils garderont à l'époque tardive, d'« apparaître » en majesté sur une estrade ou à un balcon, notamment dans la loge de l'hippodrome, à la terrasse de l'Hèliakon, dans la phiale du Triconque ; d'où l'emploi habituel dans le *De cerimoniis* du mot παρακυπτικόν pour désigner le lieu et le cérémonial de cette apparition solennelle, ou bien encore les étoffes tendues à cette occasion.

17. Dans ce passage, σκεῦος semble avoir le sens général d'organisation matérielle ; ailleurs, il signifie le plus souvent « char », rendu ici par ἅρμα. Même attente que les préparatifs soient achevés dans I, 81 l. 21-23 ; 82 l. 8-13.

18. Les cochers sortent donc ensemble de la salle où ils se sont apprêtés, se séparent et rejoignent, au box qui leur est attribué, leur char auquel les chevaux ne sont pas encore attelés.

19. Les dèmes désignent ici — et bien souvent dans la suite — la galerie couverte couronnant les gradins du côté ouest, où se tiennent les représentants des couleurs ; d'où l'hésitation, dans les textes sur l'hippodrome, entre le singulier et le pluriel ; GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 411-419. Comme l'a remarqué A. Vogt, la phrase n'a guère de sens et pourrait être corrigée en fonction de I, 78 l. 71, 76 ; 82 l. 51-53. Les démarques sont montés dans les dèmes avant l'apparition du souverain, tandis que les démocrates (ou « grands domestiques ») ne semblent y monter qu'après ; *Commentaire*, p. 123 (sur le « lever » de l'empereur) et 127-128, 139 (sur la place des démocrates).

τῶν ἐκεῖσε ἀνέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου ἐν τῷ κοιτῶνι τοῦ Καθίσματος, καὶ ἐκεῖσε παρακύπτει μέχρις ἂν ἅπαντα εὐτρεπισθῶσιν. Τοῦ δὲ τῆς καταστάσεως ἐλθόντος καὶ δηλώσαντος τῷ πραιποσίτῳ ὡς / **305** ὅτι πάντα ἕτοιμά ἐστιν τὰ σκεύη, ἐξελθόντες οἱ ἡνίοχοι ἐποίησαν τὰ ἀποδιαλύσιμα αὐτῶν καὶ ἵστανται ἐν τοῖς ἰδίοις τόποις μετὰ τῶν ἁρμάτων αὐτῶν, οἱ δὲ δημοκράται καὶ οἱ δήμαρχοι ἀνῆλθον ἐν ταῖς ἐξ ἔθους καθέδραις ὄπισθεν τῶν δήμων ἐκδεχόμενοι τὴν ἀνατολὴν τοῦ δεσπότου ὅπως ἀνέλθωσιν ἕκαστος ἐν τῷ αὐτοῦ δήμῳ, ἅπαντες οἱ ἵπποι τῶν ἁρμάτων ἀνῆλθον, ὁ στρατὸς μετὰ τῶν φλαμούλων ἵσταται ἐν ταῖς τάξεσιν αὐτῶν, ὁ κοινὸς λαὸς ἀνῆλθον καὶ ἐπληρώθησαν τὰ βάθρα, τότε εἰσελθὼν ὁ πραιπόσιτος δηλοῖ τῷ βασιλεῖ ὡς ὅτι ἅπαντα ἕτοιμά ἐστιν.

Ὁ δὲ βασιλεὺς κατέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας, κατερχόμενος δὲ λέγει τῷ πραιποσίτῳ· « Δὸς μεταστάσιμον », κἀκεῖνος λέγει μεγάλως· « Μεταστάσιμον. » Εἰσέρχεται δὲ ὁ βασιλεὺς ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτοῦ, καὶ προσκαλεσάμενος ὁ πραιπόσιτος τοὺς βεστήτορας, εἰσέρχονται καὶ περιβάλλουσιν τὴν χλανίδα τῷ βασιλεῖ. Εἰπόντος δὲ τοῦ πραιποσίτου· « Κελεύσατε », ἐξέρχονται οἱ βεστήτορες ἀπὸ τοῦ κοιτῶνος, καὶ στεφθεὶς ὑπὸ τοῦ πραιποσίτου ὁ βασιλεὺς ἐξέρχεται ἀπὸ τοῦ κοιτῶνος, δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου. Στὰς δὲ εἰς τὸ στενόν, νεύει τῷ πραιποσίτῳ, ὁ δὲ πραιπόσιτος τῷ ὀστιαρίῳ, καὶ ὁ ὀστιάριος εἰσάγει τοὺς πατρικίους, τὸ δὲ βῆλον τῆς πύλης ἐκείνης σελεντιάριος ποιεῖ. Εἰσελθόντες δὲ ἔσω οἱ πατρίκιοι μετὰ καὶ τῶν στρατηγῶν πίπτουσιν, καὶ ἀναστάντων αὐτῶν νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, καὶ λέγει μεγάλως· « Κελεύσατε. »

Ἀπὸ δὲ τῶν ἐ/**306**κεῖσε δηριγευόμενος ὁ βασιλεύς, ἐλθὼν ἵσταται ἐν τῷ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ. Καὶ εἰσελθόντες σελεντιάριοι τρεῖς ἢ καὶ τέσσαρες, οἱ μὲν
128 τρεῖς διέρχονται ἐν τῷ δεξιῷ μέρει τῆς δοχῆς ὄπισθεν, ὁ δὲ ἕτερος ἵσταται ἐν τῷ μέσῳ. Λαβὼν δὲ νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως, δίδω||σιν νεῦμα τῷ σελεντιαρίῳ, ὁ δὲ σελεντιάριος ἀπέρχεται ἐν τῷ βήλῳ καὶ λέγει μεγάλως· « Λεβά », καὶ εἰσάγει τὸν τῆς

20. Escalier intérieur, par opposition à l'« escalier en colimaçon » permettant l'accès extérieur du palais à l'étage supérieur du *kathisma* ; *Commentaire*, p. 119-120.

21. Le mot μεταστάσιμον traduit l'ordre latin *transfer*, que l'on trouve dans les extraits de Pierre le Patrice (par exemple II, 51, Bonn, p. 699 l. 12) ; il n'invite donc pas les dignitaires à s'écarter pour laisser passer l'empereur (VOGT, *Commentaire*, II, p. 123), mais donne le signal d'un déplacement.

22. Le sens est confirmé dans le passage correspondant de I, 79 (l. 32-34), beaucoup plus clair ; mais on se gardera de corriger pour autant ποιεῖ en αἴρει.

23. Les patrices et stratèges constituent la catégorie la plus élevée, qui comprend à la fois les titulaires de charges civiles élevés à la dignité de patrice et les « patrices et stratèges » placés à la tête des circonscriptions militaires les plus importantes (les Grands Thèmes), s'ils sont présents à Constantinople. La formule employée ici pour la proskynèse implique qu'il y a prosternation et non pas seulement inclination du buste.

24. On est tenté de suppléer « et ils acclament : " Pour de nombreuses et bonnes années ! " », d'après le passage correspondant de I, 79 l. 35-36.

25. Entendons : à droite de l'espace où se déroule la présentation des dignitaires.

26. Le terme βῆλον désigne à la fois, comme ici, la « portière » que l'on lève pour permettre le passage et, comme plus bas, l'« entrée » des différentes classes de dignitaires pour une présentation à l'empereur en ordre hiérarchique.

27. Ordre en latin conservé d'un cérémonial ancien. Sont parfois distingués les portières que l'on lève et les rideaux qui se séparent par le milieu (τὸ σχιστὸν βῆλον, I, 50 [41], Bonn, p. 209 l. 20).

28. Le maître des cérémonies est introduit par le préposite pour se substituer au silentiaire placé au centre et faire entrer les dignitaires, mais il ne relève pas de la Chambre et n'est pas eunuque, cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 124-125, 304, 309.

place au milieu de la réception. Le préposite, sur un nouveau signe de l'empereur, fait un signe au *magistros*[29], ou, s'il n'y a pas de *magistros*, fait un signe au questeur[30] — À noter que : si le préfet du prétoire[31] et le questeur ne sont pas patrices, ils font une entrée spéciale avant le sénat[32] —, et, sur le signe qu'il reçoit[33], le *magistros* fait un signe au maître des cérémonies en lui disant : « Les *komètés* ! »[34] ; le maître des cérémonies s'en va en disant : « *Leva* ! » ; les gens du sénat entrent et, après avoir fait la proskynèse, se placent chacun à son rang. Ensuite, l'empereur fait à nouveau un signe au préposite, le préposite au *magistros*, et le *magistros* fait un deuxième signe au maître des cérémonies en disant : « Le *profektôr* ! »[35], et ce dernier s'en va à la portière et dit : « *Leva* ! », et entre l'ancien préfet, qui, à son tour, fait la proskynèse et se place à son rang[36]. Ensuite, l'empereur fait un signe au préposite et ce dernier au maître des cérémonies, qui dit : « S'il vous plaît ! », et ils acclament : « Pour de nombreuses et bonnes années ! »

Aussitôt, le maître des cérémonies prend l'extrémité de la chlamyde de l'empereur, fait un pli et le donne à l'empereur pour que, parvenu à son trône, il bénisse avec lui le peuple, comme de coutume. Escorté, comme il a été dit, par eux tous, l'empereur sort, gagne la loge[37] et, se tenant devant le trône, bénit le peuple par trois fois, en premier lieu le milieu[38], en second lieu le dème du Bleu, en troisième lieu celui du Vert, puis s'assied sur le trône. Quand les acclamations du peuple et des armées sont achevées, l'empereur fait un signe au préposite, et le préposite, étant sorti de la loge, se place en haut des marches et appelle les patrices et stratèges qui font habituellement la proskynèse[39]. Après être entrés dans la loge par ordre hiérarchique, ils adressent à l'empereur une proskynèse, puis sortent en acclamant et se placent en bas des marches, devant la grande porte[40]. Quand tout est achevé, le préposite, sur un signe de l'empereur, sort, se place à nouveau en haut des marches et fait signe à ceux qui viennent de faire la proskynèse pour qu'ils aillent, selon leur rang hiérarchique, s'asseoir sur les bancs.

29. Ancien *magister officiorum*. Son titre devient — mais ce n'est peut-être pas encore tout à fait le cas ici — une simple dignité, la plus élevée de celles qui ne sont pas réservées à la famille de l'empereur, supérieure à celle des patrices ; le fait que le texte ne prévoie l'existence éventuelle que d'un *magistros* paraît être un signe d'ancienneté ; cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 292, 294.

30. Les fonctions du questeur byzantin vont de la justice à la chancellerie, OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 33, 321-322.

31. Le copiste a ajouté au titre du préfet τοῦ πραιτωρίου, mention unique (si l'on excepte les extraits de Pierre le Patrice) et inattendue. Qu'il s'agisse d'une addition, c'est ce que suggère la formule très voisine de I, 57 (48), Bonn, p. 246 l. 7-12 : Ἰστέον δὲ ὅτι εἰ μὲν οὐκ ἔστιν ὁ ὕπαρχος πατρίκιος..., mais les indications données par ce chapitre sont différentes : si le préfet n'est pas patrice, il est introduit lors de l'entrée des patrices, tandis que si le questeur, ou le titulaire de l'un des principaux offices, n'est pas patrice, il entre avec le sénat. Dans l'un et l'autre passages, il s'agit certainement du préfet de la ville, qui, comme le questeur, a des fonctions de justice, cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 107. Tous deux sont comptés normalement comme patrices dans le *Traité de Philothée* (*ibid.*, p. 49 l. 20, 51 l. 2).

32. Sur la notion complexe de sénat dans le cérémonial byzantin, voir Ai. CHRISTOPHILOPOULOU, *Ἡ σύγκλητος εἰς τὸ βυζαντινὸν κράτος*, Ἀκαδημία Ἀθηνῶν, Ἐπετηρὶς τοῦ ἀρχείου τῆς ἱστορίας τοῦ ἑλληνικοῦ δικαίου 2, 1949; I. CHRÈSTOU, « Σύγκλητος-Συγκλητικοί κατά τη μέση βυζαντινή περίοδο », *Byzantiaka* 14, 1994, p. 179-216.

33. Un signe de l'empereur.

34. Ce grade militaire semble englober ici l'ensemble des sénateurs ; voir plus bas, n. 36.

35. Voir I, 79 l. 46-49, avec la graphie πρεμφέκτωρ. Comme le montre la suite, il s'agit probablement des préfets honoraires, ἀπὸ ἐπάρχων, qui semblent former avec les *stratèlatai* la dernière classe du sénat (OIKONO-

καταστάσεως, καὶ ἵσταται μέσον τῆς δοχῆς. Λαϐὼν δὲ πάλιν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως, νεύει τῷ μαγίστρῳ, μὴ ὄντος δὲ μαγίστρου νεύει τῷ κοιαίστορι — Ἰστέον δὲ ὅτι, εἰ μὲν ὁ ὕπαρχος τοῦ πραιτωρίου καὶ ὁ κοιαίστωρ οὐκ εἰσὶν πατρίκιοι, πρὸ τῆς συγκλήτου ἴδιον βῆλον εἰσέρχονται —, λαϐὼν γὰρ νεῦμα ὁ μάγιστρος, νεύει λέγων τῷ τῆς καταστάσεως· « Κόμητες », κἀκεῖνος ἀπελθὼν λέγει· « Λεϐά. » Καὶ εἰσέρχονται οἱ τῆς συγκλήτου, προσκυνήσαντες δὲ ἵστανται ἕκαστος αὐτῶν ἐν τῇ τάξει αὐτῶν. Εἶτα νεύει πάλιν ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, ὁ δὲ πραιπόσιτος τῷ μαγίστρῳ, ὁ δὲ μάγιστρος νεύει τὸ δεύτερον τῷ τῆς καταστάσεως λέγων· « Προφέκτωρ », κἀκεῖνος εἰς τὸ βῆλον ἀπελθὼν λέγει· « Λεϐά », καὶ εἰσέρχεται ὁ ἀπὸ ἐπάρχων, προσκυνήσας δὲ καὶ αὐτὸς ἵσταται ἐν τῇ τάξει αὐτοῦ. Εἶτα νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ τῆς καταστάσεως, καὶ λέγει· « Κελεύσατε », αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. »

Καὶ εὐθέως κατασχὼν ὁ τῆς καταστάσεως τὸ ἄκρον τῆς χλανίδος τοῦ βασιλέως καὶ ποιήσας ῥωσθέλιον, ἐπιδίδωσι τῷ βασιλεῖ **/ 307** ὅπως, ἀνελθὼν ἐν τῷ σένζῳ, σφραγίσῃ μετ' αὐτοῦ τὸν λαὸν κατὰ συνήθειαν. Δηριγευόμενος δέ, ὡς προείρηται, ὑπ' αὐτῶν πάντων, ὁ βασιλεὺς ἐξέρχεται καὶ ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι, καὶ στὰς ἔμπροσθεν τοῦ σένζου σφραγίζει τὸν λαὸν ἐκ γ', πρῶτον μὲν μέσον, δεύτερον τὸν τοῦ Βενέτου δῆμον, τρίτον <τὸν> τοῦ Πρασίνου, καὶ καθέζεται ἐπὶ τοῦ σένζου. Μετὰ δὲ τὴν συμπλήρωσιν τῆς εὐφημίας τοῦ δήμου καὶ τῶν στρατευμάτων νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ· ὁ δὲ πραιπόσιτος, ἐξελθὼν ἔξω τοῦ Καθίσματος, ἵσταται ἐπάνω τῶν βάθρων καὶ προσκαλεῖται τούς τε πατρικίους <καὶ στρατηγοὺς> τοὺς κατὰ συνήθειαν ἐκτελοῦντας προσκύνησιν. Καὶ εἰσελθόντες κατὰ τὴν τάξιν αὐτῶν ἐν τῷ Καθίσματι, προσκυνοῦσι τῷ βασιλεῖ, καὶ ἐξέρχονται ὑπερευχόμενοι, καὶ ἵστανται ὑποκάτω τῶν βάθρων ἔμπροσθεν τῆς μεγάλης
128v πύλης. Καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν πάντων, λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος || παρὰ τοῦ βασιλέως, ἐξελθὼν ἵσταται πάλιν ἐπάνω τῶν βάθρων καὶ νεύει τοῖς τὴν προσκύνησιν τελέσασι, ὅπως ἀπελθόντες ἐν ταῖς αὐτῶν τάξεσιν ἐν τοῖς σκαμνίοις <καθίστωνται>.

44 κοιαίστωρι ut semper L edd. || 50 τῷ edd. : τὸν L || 59 τὸν add. Vogt || 62 καὶ στρατηγοὺς addidimus (cf. I, 77 l. 84, 86) : τούς τε στρατηγοὺς add. Vogt || 67 καθίστωνται supplevimus

---

MIDÈS, *Listes* [cité n. 6], p. 89 l. 12, 125 l. 12, 292, 296) — encore que le singulier soit un peu gênant, de même qu'en I, 79 —, plutôt que d'anciens préfets effectifs comme ceux cités dans II, 28, Bonn, p. 629 l. 8-9, protocole daté de 639, et dans le *Traité de Philothée* (éd. Oikonomidès, *op. cit.*, p. 147 l. 12).

36. L'ensemble de ce passage distingue donc, pour la présentation à l'empereur, les « entrées » suivantes : les patrices et stratèges, le préfet et le questeur s'ils ne sont pas patrices, et le sénat, qui se décompose lui-même en *komètès* et préfets honoraires ou anciens préfets. La comparaison s'impose avec I, 79 l. 40-49, dérivé du même modèle ; mais d'autres parallèles donnent, pour les βῆλα, des énumérations dont on peut tirer le modèle suivant : 1/ les *magistroi* ; 2/ les patrices (et les stratèges) ; 3/ les sénateurs : *hypatoi*, *komètès*, candidats, (*domestikoi*,) éparques honoraires et stratèlates ; cf. I, 49 (40), Bonn, p. 202 ; I, 50 (41), Bonn, p. 209 ; I, 54 (45), Bonn, p. 229 ; I, 55 (46), Bonn, p. 234-235 ; I, 56 (47), Bonn, p. 237 ; I, 57 (48), Bonn, p. 245-246 ; I, 59 (50), Bonn, p. 258-259.

37. Le même terme, Κάθισμα, désigne à la fois le bâtiment à trois étages ou « palais du *kathisma* » et la loge proprement dite ; *Commentaire*, p. 118-122.

38. Au centre se trouvent les couleurs secondaires, les Blancs du côté des Bleus, les Rouges du côté des Verts.

39. Il s'agit de courses officielles, donc « avec proskynèse », et non de courses ordinaires ; *Commentaire*, p. 127, 132

40. Sur cette porte, *Commentaire*, p. 120-121.

Quand ont eu lieu les quatre courses [du matin][41], l'empereur se lève de son trône ; les patrices et les stratèges prennent place de part et d'autre de la salle où l'empereur déjeune ce jour-là. Escorté par les dignitaires de la Chambre, l'empereur passe au milieu d'eux tandis qu'ils acclament : « Pour de nombreuses et bonnes années ! » Quand l'empereur est entré dans sa chambre, le préposite retire la couronne de sa tête et, sur son ordre, les gens du Vestiaire lui prennent sa chlamyde et sortent. Après quoi, l'empereur sort et s'assied à sa précieuse table avec les amis qu'il veut[42] ; puis, s'étant levé du banquet et s'étant un peu reposé, il attend jusqu'à ce que tout ait été préparé à l'hippodrome.

La séance de course de l'après-midi

Ensuite, le maître des cérémonies entre et fait savoir au préposite que tout est prêt, et le préposite le fait savoir à l'empereur. L'empereur passe par l'escalier de pierre, entre dans sa chambre, est revêtu de sa chlamyde et ceint de sa couronne comme à l'accoutumée, et, escorté par les dignitaires de la Chambre, il traverse la salle étroite et débouche dans la grande salle où il déjeune. S'étant arrêté là en même temps que les dignitaires de la Chambre, il fait un signe au préposite et ce dernier à l'ostiaire, qui introduit les patrices et les stratèges. Après que ces derniers ont adressé à l'empereur une proskynèse, le préposite, sur un signe de l'empereur, dit : « S'il vous plaît ! » Et aussitôt les patrices et les stratèges vont à l'extérieur de la porte avec le sénat et se placent de part et d'autre. Tandis que l'empereur se tient sur le seuil de la porte, tous les personnages susdits tombent à terre. Quand ils se sont relevés, le préposite, sur un signe de l'empereur, fait un signe au maître des cérémonies, qui dit : « S'il vous plaît ! », et ils acclament l'empereur.

De là, l'empereur, escorté par les dignitaires de la Chambre, les patrices et les stratèges, monte à la loge avec les[43] dignitaires de la Chambre et deux manglavites spathaires[44] tenant leur double hache et portant leur épée, comme ils en ont l'habitude à chaque séance de course. Ayant gagné le trône et béni le peuple par trois fois, l'empereur s'assied. Quand les acclamations du peuple sont achevées, le préposite, sur ordre, sort et fait un signe aux patrices et aux stratèges, et chacun gagne son rang et son siège. L'après-midi, en effet, c'est selon cet ordre, et non comme le matin, que l'empereur sort[45].

Quand les quatre courses ont pris fin, l'empereur se lève de son trône, après que les patrices et les stratèges ont pris place de part et d'autre dans la salle où il déjeune. Et l'empereur, escorté par les dignitaires de la Chambre, passe au milieu d'eux. Eux acclament : « Pour de nombreuses et bonnes années ! » Ayant traversé la salle étroite, l'empereur entre dans sa chambre, retire sa chlamyde et sa couronne comme à l'accoutumée, est revêtu de son *sagion*, descend par l'escalier secret en colimaçon et traverse l'Augousteus, l'Abside et le Triconque. Il est escorté par tous les gens de la Chambre, tandis que

41. Le mot βαΐον, « palme », a fini par désigner la course elle-même.

42. Même expression en I, 79 l. 98-99. Le terme d'« amis » ne désigne ici aucune catégorie de dignitaires ou ambassadeurs étrangers et veut simplement dire que l'empereur choisit sans contrainte protocolaire ceux qui déjeuneront avec lui.

Τελεσθέντων δὲ τῶν δ´ βαΐων, ἀνίσταται ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ σένζου, οἱ δὲ πατρίκιοι καὶ οἱ στρατηγοὶ ἵστανται ἐν τῷ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ὁ βασιλεύς, ἔνθεν κἀκεῖσε. Καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, διέρχεται, αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ εἰσελθόντος τοῦ βασιλέως εἰς τὸν κοιτῶνα αὐτοῦ, λαμβάνει ὁ πραιπόσιτος **/ 308** τὸ στέμμα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, καὶ εἰσελθόντες οἱ βεστήτορες ἀπὸ κελεύσεως, λαμβάνουσι τὴν χλανίδα καὶ ἐξέρχονται. Εἶθ' οὕτως ἐξέρχεται ὁ βασιλεύς, καὶ καθέζεται ἐπὶ τῆς τιμίας αὐτοῦ τραπέζης μετὰ καὶ φίλων, ὧν κελεύει. Καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τοῦ κλητωρίου ὁ βασιλεὺς καὶ μικρὸν ἀναπαύσας, ἐκδέχεται μέχρις ἂν τὰ πάντα ἑτοιμασθῶσιν ἐν τῷ Ἱππικῷ.

Περὶ τοῦ δειλινοῦ ἱπποδρομίου

Εἶτα εἰσελθὼν ὁ τῆς καταστάσεως δηλοῖ τῷ πραιποσίτῳ ὡς ὅτι ἅπαντα ἕτοιμά ἐστιν, καὶ ὁ πραιπόσιτος δηλοῖ τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ βασιλεὺς διέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας, καὶ εἰσέρχεται ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτοῦ, καὶ περιβάλλεται τὴν χλανίδα αὐτοῦ καὶ τὸ στέμμα κατὰ τὸ εἰωθός, καὶ δηριγευόμενος ὑπό τε τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου διέρχεται διὰ τοῦ στενοῦ τρικλίνου, καὶ ἐξέρχεται ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ. Καὶ στὰς ἐκεῖσε ἅμα τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, νεύει τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ ὀστιαρίῳ, καὶ εἰσάγει πατρικίους καὶ στρατηγούς. Καὶ προσκυνησάντων τὸν βασιλέα, λαμβάνει νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως καὶ λέγει· « Κελεύσατε. » Καὶ εὐθέως ἐξελθόντες ἔξω τῆς πύλης, οἵ τε πατρίκιοι καὶ στρατηγοὶ μετὰ τῆς συγκλήτου ἵστανται ἔνθεν κἀκεῖσε. Καὶ τοῦ βασιλέως ἑστῶτος ἐν τῇ πύλῃ, πίπτουσιν οἱ προειρημένοι ἅπαντες. Καὶ ἀναστάντων, λαμβάνει νεῦμα ὁ πραιπό/**309**σιτος παρὰ τοῦ βασιλέως καὶ νεύει τῷ τῆς
129 καταστάσεως, κἀκεῖνος λέγει· « Κελεύσατε », αὐτοὶ δὲ ὑπερεύ||χονται τὸν βασιλέα.

Ἀπὸ δὲ τῶν ἐκεῖσε δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπό τε τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, πατρικίων τε καὶ στρατηγῶν, ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι μετὰ τῶν τοῦ κουβουκλείου ἀρχόντων καὶ δύο μαγλαβιτῶν σπαθαρίων βασταζόντων τὰ διστράλια, φορούντων καὶ τὰ σπαθία αὐτῶν, ὡς ἐν ἑκάστῳ ἱπποδρομίῳ εἰώθασι ποιεῖν. Καὶ ἀνελθὼν ἐν τῷ σένζῳ ὁ βασιλεὺς καὶ σφραγίσας τὸν λαὸν ἐκ τρίτου, καθέζεται. Καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῆς εὐφημίας τοῦ λαοῦ ἐξέρχεται ὁ πραιπόσιτος ἀπὸ κελεύσεως, καὶ νεύει τοῖς πατρικίοις καὶ στρατηγοῖς, καὶ ἀπέρχεται ἕκαστος ἐν τῇ αὐτοῦ τάξει τε καὶ καθέδρᾳ. Δείλης γὰρ ἐν τῇ τοιαύτῃ τάξει ἐξέρχεται ὁ βασιλεύς, καὶ οὐχὶ ὡς τὸ πρωΐ.

Τελεσθέντων δὲ τῶν τεσσάρων βαΐων, ἀνίσταται ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ σένζου, τῶν πατρικίων καὶ στρατηγῶν ἑστώτων ἐν τῷ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ ἔνθεν κἀκεῖσε. Καὶ δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπό τε τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, διέρχεται μέσον αὐτῶν· αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ διελθὼν διὰ τοῦ στενοῦ τρικλίνου, εἰσέρχεται ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτοῦ, καὶ ἀπαλλάξας τήν τε χλανίδα καὶ τὸ στέμμα κατὰ τὸ σύνηθες, περιβάλλεται σαγίον, καὶ κατέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου, καὶ διέρχεται διὰ τοῦ Αὐγουστέως καὶ τῆς Ἀψίδος καὶ τοῦ Τρικόγχου. Δηριγεύεται δὲ ὑπὸ πάντων τοῦ κουβουκλείου, ἑστώτων τῶν τε πρωτοσπαθαρίων καὶ τῶν

43. I, 79 l. 115, précise : « les *seuls* dignitaires de la Chambre ».

44. Gardes du corps de l'empereur, parmi lesquels certains ont la dignité de spathaire, OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 328.

45. Il sort de sa chambre pour apparaître dans sa loge.

les protospathaires et manglavites se placent dans l'hémicycle du Triconque, face à Saint-Jean. Escorté par les gens susdits, l'empereur traverse ledit hémicycle, alors que les autres[46] l'acclament ; il passe par la porte polie du Monothyr[47] et par la galerie des Quarante-Saints, et entre dans le Chrysotriklinos[48]. Après avoir lancé à voix forte l'acclamation : « Pour de nombreuses et bonnes années ! », tous[49] les gens de la Chambre sortent, et chacun d'eux regagne son domicile.

Chap. I, 78

Ce qu'il faut observer quand ont lieu des courses du calendrier[50]

Les souverains s'adressent aux préposites pour commander que l'on donne le drapeau, autrement dit que l'on suspende le fanion[51]. Le préposite sort et dit au *thessarios*[52] : « Vas-y, hisse-le ! » Celui-ci va au *stama*, c'est-à-dire au Π, et bénit en faisant trois fois le signe de croix[53] ; de là, il s'en va à la deuxième ligne tracée à la craie[54], bénit là aussi par trois fois en direction des portes[55] et dit par trois fois à voix forte : « Vas-y, hisse ! » Aussitôt le gardien suspend le drapeau[56] et le machiniste dresse les barrières[57]. De là, le *thessarios* part pour gagner l'écurie[58]. Il s'arrête au montant de la grande porte et dit à mi-voix : « Allez, en avant les gars ! Salut ! Au travail ! » Et tous les palefreniers répondent en disant à forte voix : « Salut ! »

Ensuite, l'inspecteur : « Que la victoire de Dieu soit... »

Et les palefreniers : « ... à ta personne, Ouranios ! » (les Verts : « ... Olympios ! ») ; et ils acclament de la même façon le dème du Blanc (et les Verts celui du Rouge)[59].

Et à nouveau l'inspecteur dit à voix forte : « Saint, trois fois Saint, ... »

Et tous répondent en disant : « ... victoire au Bleu ! » (les Verts : « ... au Vert ! »).

L'inspecteur : « Souveraine Mère de Dieu, ... »

Le peuple : « ... victoire au Bleu ! » (les Verts : « ... au Vert ! »).

L'inspecteur : « Puissance de la Croix, ... »

46. C'est-à-dire les protospathaires et les manglavites.

47. Porte « à un seul battant » faisant communiquer les bâtiments du Triconque avec ceux du Chrysotriklinos.

48. La salle du trône construite sous Justin II, redécorée sous Michel III et qui constitue depuis lors le centre du palais.

49. Dans le passage correspondant, I, 79 l. 129 donne στάντες au lieu de ἅπαντες.

50. Par opposition aux courses occasionnelles ; *Commentaire*, p. 128

51. Comme l'indique la suite, ce n'est pas le drapeau lui-même, conservé aux *carceres*, qui est remis par le préposite au *thessarios* la veille de la séance de courses au matin, mais le permis de le hisser, c'est-à-dire l'annonce officielle que les courses auront bien lieu, voir I, 79 l. 3-9. Sur l'importance de ce drapeau, qui lance les préparatifs, cf. I, 78 l. 662-667 ; voir GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 371-373 ; *Commentaire*, p. 147-149.

52. Sur le rôle du *thessarios/thessararios* (du latin *tesserarius*, « celui qui porte les ordres »), *Commentaire*, p. 141.

53. La loge impériale est alors vide. Sur le *stama*, *Commentaire*, p. 120-121.

μαγλαβιτῶν ἐν τῷ ἡμικυκλίῳ τοῦ Τρικόγχου ἔμπροσθεν τοῦ Ἁ/**310**γίου Ἰωάννου. Καὶ διέρχεται ὁ βασιλεύς, δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν προειρημένων, διὰ τοῦ αὐτοῦ ἡμικυκλίου, αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται τὸν βασιλέα, καὶ διελθὼν διὰ τῆς γανωτῆς πύλης τοῦ μονοθύρου καὶ διὰ τῶν διαβατικῶν τῶν Ἁγίων Τεσσαράκοντα, εἰσέρχεται ἐν τῷ Χρυσοτρικλίνῳ. Καὶ ὑπερευξάμενοι μεγάλως οἱ τοῦ κουβουκλείου ἅπαντες τὸ « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους », ἐξέρχονται, καὶ ἀπέρχονται ἕκαστος αὐτῶν ἐν τῷ ἰδίῳ αὐτοῦ οἴκῳ.

ΟΗʹ Ὅσα δεῖ παραφυλάττειν, ἱππικοῦ ἀγομένου τοῦ καταλόγου

Προσκαλοῦνται οἱ δεσπόται τοῖς πραιποσίτοις κελεύοντες δοθῆναι τὸ βηλάριν,
129v ἤτοι κρεμάσαι τὸ πανίν. Ὁ δὲ πραιπόσιτος || ἐξελθὼν λέγει τῷ θεσσαρίῳ· « Ἄπελθε, βάλε ἄνω. » Ὁ δὲ ἐξερχόμενος ἔρχεται εἰς τὸ στάμα, ἤγουν εἰς τὸ Π, καὶ κατασφραγίζων ποιεῖ τρεῖς σταυρούς, καὶ ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε ἀπέρχεται εἰς τὸ δεύτερον κριτάριν, κἀκεῖσε ὁμοίως κατασφραγίζει τρίτον ἐπὶ τὰς θύρας καὶ λέγει τρίτον μεγάλῃ φωνῇ· « Ἄπελθε, βάλε ἄνω. » Καὶ εὐθέως ὁ κουστωδιάρις κρεμᾷ τὸ βῆλον ἄνω, καὶ ὁ μαγγανάρις ἱστᾷ τὰ κάγκελλα. Ὁ δὲ θεσσάριος ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε κατερχόμενος ἀπέρχεται εἰς τὸν στάβλον, καὶ ἵσταται εἰς τὴν φλιὰν τοῦ μεγάλου πυλῶνος / **311** καὶ λέγει μικρᾷ τῇ φωνῇ· « Δεῦτε ἔμπροσθεν, παιδία, χαίρετε, ἄγετε », καὶ ἀνταποκρίνονται λέγοντες μεγάλῃ φωνῇ πάντες οἱ σταβλησιάνοι· « Χαίρετε ».

Εἶτα λέγει ὁ θεωρητής· « Θεοῦ τὴν νίκην ἔχῃ... »

Εἶτα οἱ σταβλησιάνοι· « ... τὸ πρόσωπόν σου, Οὐράνιε » (οἱ Πράσινοι· « ... Ὀλύμπιε »). Ὁμοίως εὐφημοῦσιν τὸν τοῦ Λευκοῦ (οἱ δὲ Πράσινοι τὸν τοῦ Ῥουσίου).

Καὶ πάλιν λέγει ὁ θεωρητὴς φωνῇ μεγάλῃ· « Ἅγιε Τρισάγιε, ... »

Καὶ ἀποκρίνονται πάντες καὶ λέγουσιν· « ... νίκη εἰς τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

Ὁ θεωρητής· « Δέσποινα Θεοτόκε, ... »

Ὁ λαός· « ... νίκη εἰς τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

Ὁ θεωρητής· « Τοῦ σταυροῦ ἡ δύναμις, ... »

109 Τεσσαράκοντα : M L.

1 ΟΗ marg. L : ξθʹ Leich || 8 κάγκελα L || σταῦλον L || 10 ἄγεται L

---

54. Sur cette deuxième ligne blanche, *Commentaire*, p. 112, 114, 162-163.

55. C'est-à-dire des *carceres*.

56. À un mât de la tour des *carceres*.

57. Le ou les machiniste(s) (*Commentaire*, p. 140, 142, 144, 149), à l'annonce que des courses vont avoir lieu, ferme(nt) les portes des *carceres*, qui servent normalement de voie d'accès à l'hippodrome, par des barrières les transformant en boxes de départ pour les attelages.

58. La suite montre qu'il va successivement, pour un cérémonial identique, à l'écurie des Bleus et à celle des Verts. Sur la localisation probable de ces écuries, *Commentaire*, p. 156-157.

59. Il ne s'agit pas ici, comme souvent, d'acclamations alternées, puisque les écuries des deux couleurs sont visitées l'une après l'autre. Ouranios et Olympios sont les noms emblématiques des cochers Bleu et Vert, cf. G. Millet, « Les noms des auriges dans les acclamations de l'hippodrome », dans *Recueil d'études dédiées à la mémoire de N. P. Kondakov*, Prague 1926, p. 279-295 ; Al. Cameron, *Circus Factions. Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford 1976, p. 68-69.

Le peuple : « ... victoire au Bleu ! » (les Verts : « ... au Vert ! »).

L'inspecteur : « Que la victoire de Dieu soit à ta personne, Ouranios ! » (les Verts : « ... Olympios ! »).

On acclame le micropanite comme on a acclamé le factionnaire[60].

Lorsque les acclamations sont achevées, le *thessarios* entre et perçoit à titre de sportule trois *tagaria koumoulata* d'orge[61] et trois bottes de foin, et aussitôt il s'en va également à l'écurie des Verts et fait la même chose. Sitôt après, les cochers disent : « Poussez les portes ! », c'est-à-dire « Fermez-les ! »[62]. Cela fait, les deux cochers[63], les deux *maïstôres* et les deux inspecteurs[64] se lèvent et donnent leurs ordres aux palefreniers, qui font sortir un à un les chevaux et les conduisent du premier au dernier au centre de l'écurie, et tous vérifient qu'ils sont en bon état.

L'après-midi, les inspecteurs se rendent avec les bigaires au domicile des cochers-chefs[65], et les uns et les autres, cochers, bigaires et inspecteurs, vont à la salle d'équipement[66]. Après que les cochers sont arrivés, survient le démarque avec quelques démotes et autres partisans[67], et tous, s'étant réunis, discutent entre eux des barrières et des chevaux[68]. Les *offikialioi* appellent les inspecteurs pour qu'ils essayent les barrières et les chevaux. Après que ces derniers ont essayé les barrières, le machiniste les ouvre toutes[69]. Pressés par le tribun, les hénioques, bigaires et inspecteurs, de même que le président, s'en vont et entrent les uns et les autres au tribunal[70].

L'urne. Comment il faut la faire pivoter

— À noter que : l'urne est placée au milieu du tribunal et le factionnaire met dans le plateau de l'urne les deux boules de sa faction du côté qui lui est propre et où il s'assied. Le factionnaire de l'autre faction agit de même[71]. Au milieu siège un silentiaire, représentant du préposite, en second après lui le tribun, en troisième le *koursôr* comme représentant de l'*aktourarios*, en quatrième le combinographe impérial, et derrière l'urne

60. Avec les noms emblématiques d'Eikasios pour le cocher Blanc et Anatellôn pour le Rouge. Sur la hiérarchie des cochers, *Commentaire*, p. 145-147.

61. Le *tagarion* représente en principe 1/8e du *modios thalassios* de 40 livres romaines, c'est-à-dire un poids de 5 l. = 1,6 kg (E. SCHILBACH, *Byzantinische Metrologie*, Munich 1970, p. 107) : la sportule du *thessarios* se monterait donc à 4,8 kg. Mais le même calcul avec le *modius cumulatus* ancien à 24 *sextarii* donnerait, pour 3 *tagaria*, environ 10 kg.

62. Ce sens de νιχᾶν, que le rédacteur prend soin de préciser, ne semble pas attesté. Sans doute les portes sont-elles fermées pour que les chevaux, que l'on fait évoluer dans la cour, ne s'échappent pas dans la rue.

63. Le factionnaire des Bleus et le micropanite des Blancs dans l'écurie des Bleus, le factionnaire des Verts et le micropanite des Rouges dans l'écurie des Verts. Après le départ du *thessarios*, la même scène se déroule dans chacune des deux écuries.

64. Sur les *maïstores* (vétérinaires) et les inspecteurs, *Commentaire*, p. 143.

65. Les deux factionnaires et les deux micropanites, *Commentaire*, p. 145.

66. Sans doute d'un groupe de deux pièces, à l'étage des *carceres*, réservées aux deux factions. On a pensé que le terme venait de *urna* et qu'il s'agissait de l'endroit où était conservée l'urne et où l'on procédait au tirage au sort (REISKE, *Commentaire*, p. 318, 321, suivi par VOGT, *Commentaire*, II, p. 131) ; mais l'urne est conservée au palais et le tirage au sort a lieu, nous dit ce chapitre, au tribunal. Le mot vient donc plus probablement du latin *ornare* et désigne le ou les vestiaires des cochers (GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 386-387, qui note que les termes ὀρνατόριον et ἀρματούριον désignent la même salle dans THÉOPHANE, éd. De Boor

῾Ο λαός· « ... νίκη εἰς τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

῾Ο θεωρητής· « Θεοῦ τὴν νίκην ἔχῃ τὸ πρόσωπόν σου, Οὐράνιε » (οἱ Πράσινοι « ... ᾿Ολύμπιε »).

῾Ομοίως τοῦ φακτιοναρίου εὐφημοῦσι καὶ τὸν μικροπανίτην.

Μετὰ δὲ τὸ πληρωθῆναι τὰς εὐφημίας, εἰσερχόμενος ὁ θεσσάριος λαμβάνει λόγῳ συνηθείας αὐτοῦ κριθῆς ταγάρια γ′ κουμουλάτα καὶ χορτάριν δέματα γ′, καὶ εὐθέως ἀναχωρεῖ, καὶ ἀπέρχεται καὶ εἰς τὸν τοῦ Πρασίνου στάβλον, κἀκεῖσε τὰ ὅμοια ἐκτελῶν. Εὐθέως δὲ λέγουσιν οἱ ἡνίοχοι· « Νικήσετε τὰς θύρας », τουτέστιν· « ᾿Ασφαλίσατε. » Καὶ τούτου γενομένου, ἵστανται οἱ δύο ἡνίοχοι καὶ οἱ δύο μαΐστορες καὶ οἱ δύο θεωρηταί, καὶ ἐπιτρέπουσιν τοὺς σταβλησιάνους, καὶ ἐκβάλλουσιν ἕνα ἕκαστον **/ 312** ἵππον εἰς τὸ μέσον τοῦ στάβλου ἀπὸ τοῦ πρώτου ἕως τοῦ ἐσχάτου, καὶ θεωροῦσιν ἀμφότεροι τὸ σώσιππον.

130 Δείλης δὲ προέρ||χονται οἱ θεωρηταὶ μετὰ τῶν βιγαρίων εἰς τοὺς οἴκους τῶν κρατούντων ἡνιόχων, καὶ ἀμφότεροι οἵ τε ἡνίοχοι καὶ οἱ βιγάριοι καὶ οἱ θεωρηταὶ ἔρχονται εἰς τὸ ὀρνατόριον. Μετὰ δὲ τὸ προελθεῖν τοὺς ἡνιόχους, ἀνέρχεται ὁ δήμαρχος μετὰ ὀλίγων δημοτῶν καὶ τῶν λοιπῶν φιλητῶν, καὶ συναθροιζόμενοι πάντες ἀντιβάλλουσι πρὸς ἀλλήλους τὰ κάγκελλα καὶ τοὺς ἵππους. Οἱ δὲ ὀφφικιάλιοι κράζουσι τοὺς θεωρητάς, ἵνα πειράσωσιν τὰ κάγκελλα καὶ τοὺς ἵππους. Μετὰ δὲ τὸ πειράσαι τούτους τὰ κάγκελλα, ὁ μαγγανάριος ἀνοίγει πάντα. ᾿Επείγοντος δὲ τοῦ τριβούνου, κατέρχονται οἵ τε ἡνίοχοι καὶ οἱ βιγάριοι καὶ οἱ θεωρηταὶ καὶ ὁ ἐπιστάτης, καὶ εἰσέρχονται ἀμφότεροι εἰς τὸ τριβουνάλιον.

Περὶ τῆς ὄρνας, πῶς δεῖ κυλίειν

᾿Ιστέον ὅτι ἡ ὄρνα ἵσταται ἐν τῷ μέσῳ τοῦ τριβουναλίου, καὶ ὁ φακτιονάρις τιθεῖ εἰς τὸ φατνίον τῆς ὄρνας τὰ δύο σφαιρία τοῦ μέρους αὐτοῦ ἐπὶ τὸν τόπον τὸν ἴδιον, ἔνθα καὶ κάθηται· ὁμοίως τοῦτο ποιεῖ καὶ ὁ τοῦ ἑτέρου μέρους φακτιονάρις. Εἰς δὲ τὸ μέσον καθέζεται ἐκ προσώπου τοῦ πραιποσίτου σελεντιάριος, δεύτερος μετ᾿ ἐκεῖνον ὁ τριβοῦνος, τρίτος ὁ κούρσωρ ὡς ἐκ προσώπου τοῦ ἀκτουαρίου, τέταρτος **/ 313** ὁ βασιλικὸς κομβινογράφος, καὶ ὄπισθεν τῆς ὄρνας δύο κομβινογράφοι, εἷς Βενέτου καὶ εἷς

22 ἔχει L || 28 νικήσατε Bonn Vogt || 29 μαίστωρες ut semper L || 33 βηγαρίων ut semper L edd. || 35 ὀρνοτάριον L || 36 φιλητῶν L Leich : φυλητῶν coni. Reiske || 42 κοιλίειν ut saepius L || 45 φακτιονάρις ut semper Vogt : φακτιονάρης ut semper L || μέσο L || 48 κομβηνογράφος ut semper L

---

p. 383, et dans KÉDRÈNOS, Bonn, I, p. 785). Le *De cerimoniis* lui-même semble confirmer l'équivalence entre ὀρνατόριον et ἁρματούριον, cf. I, 78 l. 57, à comparer avec I, 80 l. 85-86.

67. *Commentaire*, p. 144-145.

68. C'est-à-dire de l'affectation des barrières de départ et de la composition des attelages ; *Commentaire*, p. 149 s.

69. Simple essai, sous la surveillance des inspecteurs des couleurs, d'ouverture des portes et de départ des quadriges. Après quoi, le ou les machinistes laissent ouvertes les portes des *carceres* ; *Commentaire*, p. 142, 149.

70. Comme plus haut, il est difficile d'imaginer qu'ils « descendent », puisque l'opération précédente se passe au niveau du sol et qu'inversement on verrait mieux le tribunal à l'étage des *carceres*.

71. Le factionnaire (cocher-chef) des Verts place les boules verte et rouge, et le cocher-chef des Bleus les boules bleue et blanche sur le plateau, du côté où chacun a son siège préparé avec celui du micropanite (cocher en second) correspondant, de part et d'autre de l'urne, comme il est dit plus bas.

deux combinographes, l'un du Bleu, l'autre du Vert ; derrière ces deux combinographes se tiennent debout les *offikialioi*[72]. Les cochers s'asseyent sur les côtés, deux d'un côté, deux de l'autre, et avec eux les présidents[73]. Ensuite, tous désignent un unique inspecteur, celui de la faction qui a la préséance[74], pour qu'il fasse pivoter l'urne. Ce dernier, s'étant placé au milieu[75], prend avis des quatre [personnages mentionnés ci-dessus][76] et dit : « À votre disposition ! La liste des chevaux préalablement groupés en attelages et déclarés, maintenant vous les avez et nous les avons ! »[77]. Et l'inspecteur, ayant obtenu le consensus, dit aux cochers : « À votre disposition ! » Aussitôt il prend les boules sur le plateau, les jette dans l'urne et fait pivoter l'urne trois fois[78], et quand il a fait tomber la boule, quelle qu'elle soit, de l'urne, il se retire. Et aussitôt tous[79] proclament [le résultat] et donnent le nom des attelages de gauche des quatre courses[80]. Puis ils sortent les uns après les autres[81], gagnent la salle d'équipement, déterminent les trois [autres] attelages[82] en discutant entre eux grâce aux inspecteurs qui font la navette[83], et procèdent avec le combinographe impérial à la composition définitive pour toutes les courses[84].

À l'aube, les démarques s'en vont au grand *triklinos* de la Questure[85] ; c'est là que leur est donné le permis. Si les démarques ont un différend entre eux, c'est là qu'ils reçoivent justice en présence des préposites[86]. De là, les deux démarques gagnent chacun la coupure [de l'Euripe] qui lui est propre, et chacun bénit son propre dème de trois signes de croix.

Du dème[87], le peuple dit : « *Es a oi es*[88] ! Messire[89], salut ! Tout le jour d'aujourd'hui sera pour toi un bon jour ! »[90].

Aussitôt, les chantres de chaque dème disent en parlant[91] : « Il est le bienvenu,

72. Sur les personnages cités, *Commentaire*, p. 141-142.

73. Il y en a un pour les Verts-Rouges et un autre pour les Bleus-Blancs ; *Commentaire*, p. 144.

74. Sur cette préséance, *Commentaire*, p. 124-127.

75. L'urne est, en effet, située « au milieu » entre les personnages officiels assis « devant », les cochers assis « sur les côtés » et les combinographes assis « derrière ».

76. Autrement dit, il demande aux quatre personnages officiels (le silentiaire, le tribun, le *koursôr* et le combinographe impérial) s'ils sont d'accord pour que le tirage au sort commence.

77. Phrase difficile. R. Guilland y voit une véritable interrogation et interprète librement (en rétablissant le verbe στοιχεῖν) : « Comment désirez-vous disposer les chevaux que vous avez préalablement associés en quadrige et dont les noms sont connus, en attendant que la place qu'ils doivent occuper soit fixée pour vous comme pour nous ? » (*Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 580-581). Il faut plutôt comprendre : « Puisque la notification écrite de la composition des attelages vous a été remise (à vous les officiels) par nous (les représentants des couleurs), êtes-vous d'accord pour que nous procédions au tirage au sort ? »

78. Il fait tourner l'urne trois fois avant d'en laisser tomber une boule, qui donne la couleur de l'attelage prenant le départ à la barrière de gauche (à certaines époques, de « centre gauche ») ; *Commentaire*, p. 149 s.

79. Les officiels et les représentants des factions.

80. Le choix de l'attelage de gauche pour la première course, la plus importante, étant fait par tirage au sort, celui des attelages de gauche pour les trois autres courses en découle par règle de compensation. Le cocher auquel échoit le box de gauche est appelé παραβάτης (voir plus bas n. 153). On notera toutefois que dans I, 80 (l. 85), le même tirage au sort désigne l'attelage du « centre gauche ».

81. Le verbe στοιχεῖν, qui appartient au vocabulaire technique de la course, est employé un peu plus bas pour dire « composer les attelages » ; mais on hésitera à donner ici ce sens à στοιχοῦντες, ce qui constituerait en outre une redite. Il est préférable de comprendre que les personnages qui ont déterminé la couleur de l'attelage de gauche pour chaque course sortent « à la suite les uns des autres » (autre sens possible de στοιχεῖν) pour se rendre dans la salle d'équipement.

Πρασίνου· ὄπισθεν δὲ τῶν τοιούτων κομβινογράφων παρίστανται οἱ ὀφφικιάλιοι. Οἱ δὲ ἡνίοχοι ἐκ πλαγίων καθέζονται, δύο ἔνθεν καὶ δύο ἐκεῖθεν, καὶ μετ' αὐτῶν οἱ ἐπιστάται. Εἶτα φέρουσιν ἀμφότεροι θεωρητὴν ἕνα, οἷον μέρος ἔχει προτίμησιν, ἵνα κυλίσῃ. Τοῦ δὲ ἱσταμένου ἐν τῷ μέσῳ, λαμβάνει γνώμην τῶν δʹ, καὶ λέγει· « Πῶς κελεύετε ; Ἱππάρια τὰ προζεύξαντα καὶ γνωριζόμενα ἕως ὅτου ἔχετε καὶ ἔχομεν. » Καὶ συνταξάμενος ὁ θεωρητὴς λέγει πρὸς τοὺς ἡνιόχους· « Πῶς κελεύετε ; » Καὶ εὐθέως αἴρει τὰ σφαιρία ἀπὸ τοῦ φατνίου, καὶ βάλλει αὐτὰ εἰς τὴν ὄρναν καὶ κυλίει τρίτον, καὶ οἷον ἂν χαλάσῃ σφαιρὶν
130ᵛ ἐξέρχεται. Καὶ εὐθέως ὁρίζουσιν καὶ ὀνομά||ζουσιν ἀμφότεροι τοὺς ἀριστεροὺς τῶν δʹ βαΐων. Καὶ στοιχοῦντες ἐκβαίνουσιν, καὶ ἀνέρχονται εἰς τὸ ἁρματούριν, καὶ ἀντιβάλλοντες πρὸς ἀλλήλους στοιχοῦσι τὰς τρίγας, τῶν θεωρητῶν ἀμφοτέρων ἀπερχομένων καὶ ἐρχομένων, <καὶ> μετὰ τοῦ βασιλικοῦ κομβινογράφου ἀποστοιχοῦσιν τὰ βαΐα ὅλα.

Καὶ τῇ ἕωθεν ἀνέρχονται οἱ δήμαρχοι ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίνῳ τοῦ Κυαιστωρίου, καὶ δίδοται ἐκεῖσε τὸ πέρατον, καὶ εἰ ἔχουσίν τι πρὸς ἀλλήλους οἱ δήμαρχοι, λαμβάνουσιν ἐκεῖσε δίκην κατενώπιον τῶν πραιποσίτων. Καὶ ἀπὸ τῶν ἐκεῖσε κατέρχονται οἱ δύο δήμαρχοι ἕκαστος εἰς τὴν ἰδίαν διασφαγήν, καὶ σφραγίζει ἕκαστος τὸν ἴδιον δῆμον **/ 314** ἀνὰ τριῶν σταυρῶν.

Καὶ λέγει ὁ λαὸς ἀπὸ τοῦ δήμου· « Ες α οι ες. Κύρι, χαῖρε, ὅλη ἡμέρα σήμερον καλή σου ἡμέρα γίνεται. »

Καὶ εὐθέως λέγουσιν οἱ κράκται ἑκάστου δήμου ἀπὸ φθογγῆς· « Καλῶς ἦλθεν

58 στρίγας L || 59 καὶ addidimus || 66 ἓς· ἇ· οἷες L

82. C'est-à-dire les trois attelages (τρίγας, du latin *triga*, après nécessaire correction) qui s'opposeront dans chacune des quatre courses à l'attelage de gauche déjà désigné.

83. Ils vont et viennent d'une faction à l'autre pour faire approuver les propositions de chacun sur les points qui n'ont pas été réglés : peut-être l'attribution de tel char à tel cocher, qui est du ressort de chaque faction, et surtout le choix des quadriges qui seront opposés dans chaque course.

84. Il manque une particule de liaison, peut-être un simple καί, que nous rétablissons dans la traduction. Après les négociations entre factions, vient le moment de rédiger le programme définitif qui sera soumis à l'empereur et recevra le « permis » impérial.

85. La Questure et le palais du *kathisma* font partie d'un même ensemble, la Questure se trouvant sans doute au rez-de-chaussée du *kathisma* ; cf. *Patria*, III, 127, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 256.

86. Passage complémentaire sur l'ultime négociation et la remise de la combinaison, puis sur la réception du permis : I, 77 l. 3-13 ; *Commentaire*, p. 154-155.

87. De la galerie des dèmes.

88. Il ne faut sans doute pas chercher un sens précis à ces exclamations, que l'on retrouve dans les Actes des conciles de haute époque. L'interprétation proposée par VOGT, *Livre des cérémonies*, II, p. 187, et *Commentaire*, I, p. 83, n'est pas à retenir.

89. Il s'agit ici du démarque de chacune des deux factions. Les acclamations suivantes semblent empruntées au protocole de promotion des démarques (I, 63-64), où précisément elles manquent et ont été remplacées par une simple répétition de la description du cérémonial.

90. Pour une formule voisine, voir I, 80 l. 61-62.

91. Parole ou « phrasé » par opposition au chant proprement dit ?

le serviteur des [empereurs] couronnés par Dieu ! Il est le bienvenu, lui qu'ont promu[92] les [empereurs] bienfaiteurs ! Il est le bienvenu, le protospathaire[93] sujet des souverains ! »

Tandis que les démarques gagnent leurs dèmes respectifs, le peuple de chaque dème entonne l'*apélatikon* mode plagal quatrième[94] : « Ceux qui ont reçu de Dieu à bon droit leur dignité, les bienfaiteurs couronnés par Dieu, t'ont glorifié aujourd'hui, comme serviteur très aimé et personnellement cher, dans de hautes dignités [en te promouvant] justement honorable protospathaire et démarque, afin que tu portes chance pour des victoires[95], un tel très cher, au dème Bleu-Or[96] » (les Verts : « ... au dème Vert-Or ! »).

Et lorsque chaque démarque est arrivé dans son dème, les chantres de chaque dème disent : « Que ce jour soit bon pour nous les Bleus avec le démarque ! » (de même les Verts).

Aussitôt, ils disent un *triadikon*[97] : « Célébrons la Trinité, nous les Bleus (« ... les Verts »), le Souverain de l'univers, notre Dieu, divinité une et indivisible, pouvoir en trois personnes et puissance existant avant tous les siècles et subsistant dans tous les siècles, lumière d'un triple soleil qui illumine le monde[98] ! Glorifions Dieu dans les cieux, qui s'est levé[99] pour nous de la Vierge. Par nature ami des hommes, il a daigné devenir un homme pour sauver notre premier ancêtre de sa chute ancienne et il a eu pitié du monde entier. Gloire à sa bonté ! »

Les chantres disent : « Seigneur, sauve un tel et un tel, empereurs des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Secours les Augoustai, toi qui es célébré dans la Trinité ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Garde les porphyrogénètes, toi qui es glorifié dans les cieux ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Que prospère[100] l'Empire ! Que prospère aussi le Bleu ! » Les Verts : « ... le Vert ! »).

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Tandis que l'orgue joue le *Trisagion*[101], les chantres disent : « Trois fois Saint, secours les souverains ! »

92. Mot-à-mot « la promotion des bienfaiteurs... le choix de la Trinité... ». I, 63-64 (55), Bonn, p. 269-271, décrit le cérémonial de promotion du ou des démarques par l'empereur.

93. Sur la dignité de protospathaire accordée aux démarques, *Commentaire*, p. 135.

94. Dans le système musical byzantin, on distingue 8 modes (ἦχοι), 4 « principaux » (κύριοι) et 4 « complémentaires » ou « plagaux » (πλάγιοι), qui sont notés en abrégé, dans le *De cerimoniis* et ailleurs, ἦχ. pour les premiers, ἦχ. πλ. pour les seconds ; cf. E. WELLESZ, *A History of Byzantine Music and Hymnography*², Oxford 1961, p. 300-303. R. Guilland hasarde l'hypothèse que le terme d'*apélatikon* viendrait du latin *appellare* et désignerait « une invocation adressée à une personne déterminée » (*BSl.* 27, 1966, p. 295 et n. 54).

95. Le verbe εὐτυχεῖν est employé soit dans le sens habituel de « avoir de la chance » (I, 78 l. 310), soit transitivement, comme ici, dans celui de « porter chance à... » ; voir aussi εὐτυχὴς (= εὐτυχεῖς ?) εἰς τὸν δῆμον τοῦτον, I, 78 l. 529.

96. Peut-être cette promotion du ou des démarques correspond-elle aux « courses d'Or » et le texte fait-il allusion aux *dèmosia* brodés d'or revêtus par les vainqueurs pour cette séance (voir plus bas, n. 145 et *Commentaire*, p. 167) ?

θεοστέπτων ὁ δοῦλος· καλῶς ἦλθεν προβολὴ εὐεργέτων· καλῶς ἦλθεν ὁ πρωτοσπαθάριος, τῶν δεσποτῶν ὁ ὑπήκοος. »

Τῶν δὲ δημάρχων ἀνερχομένων πρὸς τοὺς ἰδίους δήμους, ἀπάρχεται ὁ λαὸς ἑκάστου δήμου ἀπελατικὸν ἦχ. πλ. δ'· « Οἱ τὴν ἀξίαν θεόθεν ἀξιοδότως λαβόντες, θεοστεφεῖς εὐεργέται, ὡς προσφιλέστατον καὶ οἰκειοπόθητον δοῦλόν σε ἐδόξασαν σήμερον ἐν ὑπερτέραις ἀξίαις πρωτοσπαθάριον ἔντιμον καὶ δήμαρχον ἐπαξίως, ὅπως σὺ εὐτυχήσῃς νικητικῶς, ὁ δεῖνα ἠγαπημένε, τὸν χρυσιοβένετον δῆμον » (οἱ Πράσινοι· « ... χρυσιοπράσινον... »).

Καὶ ὅτε ἀνέλθῃ ἕκαστος τῶν δημάρχων εἰς τὸν ἴδιον δῆμον, λέγουσιν οἱ κράκται ἑκάστου δήμου· « Καλὴν ἡμέραν ποιήσωμεν οἱ Βένετοι (οἱ Πράσινοι) μετὰ τοῦ δημάρχου » (οἱ Πράσινοι ὁμοίως).

Καὶ εὐθέως λέγουσιν τριαδικόν· « Τριάδα ὑμνήσωμεν οἱ Βένετοι (οἱ Πράσινοι) τὸν Δεσπότην τοῦ παντὸς καὶ Θεὸν ἡμῶν, μίαν ἀδιαίρετον Θεότητα, τὴν τρισυπόστατον ἐξουσίαν, καὶ δύναμιν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων ὑπάρχουσαν, καὶ εἰς πάντας τοὺς αἰῶνας διαμένουσαν, φῶς ὑπάρχον τρισήλιον δι' οὗ καὶ ὁ κόσμος φωτίζεται. Θεὸν ἐπουράνιον δοξάζωμεν τὸν ἐκ τῆς Παρθένου ἡμῖν ἀνατείλαντα· φύσει γὰρ ὑπάρχων φιλάνθρω-**/315**
πος, ἄνθρωπος γενέσθαι κατηξίωσεν, τὸν προπάτορα ῥυσάμενος τοῦ ἀρχαίου παρα-
131 πτώματος, καὶ κόσμον ὅλον ἠλέησεν. Δόξα τῇ αὐτοῦ || ἀγαθότητι. »

Καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα τοὺς βασιλεῖς τῶν Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Τὰς Αὐγούστας βοήθησον, ὁ ἐν Τριάδι ὑμνούμενος. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Τοὺς πορφυρογεννήτους φύλαξον, ὁ ἐν οὐρανοῖς δοξαζόμενος. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Αὔξῃ τὸ βασίλειον, αὔξῃ καὶ τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... τὸ Πράσινον »).

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Καὶ τρισαγιάζοντος τοῦ ὀργάνου, λέγουσιν οἱ κράκται· « Τρισάγιε, βοήθησον τοὺς δεσπότας. »

72 ἀξιοδώτος L || 75 ἠγαπημέναι L || χρυσιουβένετον L || 78 βένετοι cum signo, et in marg. + οἱ πρά(σινοι) [οἱ πρ^{α}/] L || 80 βένετοι cum signo, et in marg. + οἱ πρά(σινοι) [οἱ πρ^{α}/] L || 83 ὑπάρχον nos : ὑπάρχει L edd. || 94 αὔξει L || αὔξει L || 94-95 οἱ πρά(σινοι) τὸ πρά(σινον) [οἱ πρ^{α}/ τὸ πρ^{α}/] marg. L

---

97. Tropaire en l'honneur de la Trinité.

98. Sur τρισήλιος, voir les références données dans LAMPE, *s. v.*

99. Première apparition du verbe ἀνατέλλειν, « se lever » en parlant du soleil, appliqué ici au Christ, ailleurs à l'empereur ; *Commentaire*, p. 123.

100. Sur l'acclamation Αὔξῃ, Αὔξει, Αὖξι dans les inscriptions, voir L. ROBERT, *Hellenica*, XI-XII, Paris 1960, p. 23-25 ; *Bull. ép.* 1982, 243.

101. Sur l'usage de l'orgue dans le cérémonial, voir J. PERROT, *L'orgue, de ses origines hellénistiques à la fin du XIII[e] siècle*, Paris 1965 ; et surtout N. MALIARAS, *Die Orgel im byzantinischen Hofzeremoniell des 9. und des 10. Jahrhunderts. Eine Quellenuntersuchung*, Munich 1991. Le *Trisagion* ne désigne pas ici l'invocation liturgique (« Dieu saint, saint fort, saint immortel aie pitié de nous ! »), mais l'invocation biblique (*Isaïe* VI, 3) : « Saint, Saint, Saint », fréquente dans le cérémonial (voir notamment *De cerimoniis*, I, 47 [38], Bonn, p. 193 l. 4 ; PSEUDO-KODINOS, *Traité des offices*, éd. Verpeaux p. 258, 259, 354, 355).

Le peuple par trois fois : « Trois fois Saint ! »
Les chantres : « Et soigne-les en toute occasion... »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « ... en comblant leur vie d'années... »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « ... avec les pieuses Augoustai qui aiment Dieu... »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « ... et les Bleus, vos fidèles[102] serviteurs ! »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « *Es* ! Saint, trois fois Saint, garde les souverains ! »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « Esprit très saint, protège les Augoustai ! »
Le peuple : « *Oi es* ! Esprit très saint ! »
Les chantres : « Mère de notre Dieu, garde les porphyrogénètes ! »[103].
Le peuple : « *Oi es* ! Mère de notre Dieu ! »
Les chantres : « [Garde] leur vie pour nos vies ! »
Le peuple : « *Oi es* ! Seigneur, leur vie pour nos vies ! »

Quand les souverains ont accompli les gestes habituels du cérémonial et sont sur le point de pénétrer dans la loge, l'*aktouarios* agit conformément au rituel[104] et, si c'est le Bleu qui a la préséance, leurs chantres disent : « Lève-toi, royauté inspirée par Dieu ! »[105].

Et si c'est le Vert, ils disent : « Lève-toi, toi qu'a choisi la Trinité ! »

Le peuple par trois fois : « Lève-toi ! »

Les chantres par trois fois : « Levez-vous, une telle et une telle, Augoustai des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Levez-vous ! »

Les chantres : « Levez-vous, vous qui êtes au service du Seigneur ! »

Le peuple par trois fois : « Levez-vous ! »

Les chantres : « Levez-vous, souverains couronnés par Dieu avec les Augoustai ! »

Le peuple par trois fois : « Levez-vous ! »

Après quoi, on dit un *apélatikon dromikon*[106], premier mode plagal : « Faites briller sur vos fidèles serviteurs la force divine de votre couple, un tel *autokratôr* et un tel gloire de la pourpre[107], en réjouissant, souverains, votre peuple ! »

À nouveau les chantres disent : « Lève-toi, pouvoir orthodoxe ! »

Le peuple par trois fois : « Lève-toi ! »

Les chantres : « Lève-toi, toi que désirent les Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Lève-toi ! »

102. Sens atténué de l'adjectif γνήσιος, bien attesté.

103. Sur la notion de porphyrogénète et son importance sous Constantin VII, voir DAGRON, « Né dans la pourpre », *TM* 12, 1994, p. 105-142, notamment 115-117.

104. Gestes ou paroles « favorables », « de bon augure » ou tout simplement « opportuns », « conformes au rituel » ; cf. REISKE, *Commentaire*, p. 161, 322.

105. Sur ces acclamations « solaires », appelées parfois τὸ ἀνάτειλον (ἀνατείλατε), voir E. KANTOROWICZ, « Oriens Augusti — Lever du Roi », *DOP* 17, 1963, p. 117-177 ; *Commentaire*, p. 123.

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Τρισάγιε. »
Οἱ κράκται· « Καὶ σὺ αὐτοὺς θεράπευσον ἐπὶ πᾶσι... »
Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.
<Οἱ κράκται>· « ... πλεονάζων τῆς ζωῆς αὐτῶν χρόνους... »
Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.
Οἱ κράκται· « ... σὺν Αὐγούσταις εὐσεβέσι φιλοθέοις... »
Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.
Οἱ κράκται· « ... καὶ Βενέτων τῶν γνησίων ὑμῶν τῶν δούλων. »
Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.
Οἱ κράκται· « Ες. Ἅγιε, τρισάγιε, τοὺς δεσπότας φύλαξον. »
Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.
Οἱ κράκται· « Πνεῦμα τὸ πανάγιον, τὰς Αὐγούστας σκέπασον. »
Ὁ λαός· « Οι ες. Πνεῦμα τὸ πανάγιον. »
Οἱ κράκται· « Μήτηρ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν, τοὺς πορφυρογεννήτους φύλαξον. »
Ὁ λαός· « Οι ες. Μήτηρ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, ζωὴν αὐτῶν διὰ τὴν ζωὴν ἡμῶν. »
Ὁ λαός· « Οι ες. Κύριε, ζωὴν αὐτῶν διὰ τὴν ζωὴν ἡμῶν. »

Τῶν δὲ δεσποτῶν / **316** τὰ εἰωθότα τῆς τάξεως πραττόντων καὶ μελλόντων ἀνιέναι ἐπὶ τοῦ Καθίσματος, ποιεῖ ὁ ἀκτουάριος τὸ αἴσιον, καὶ εἰ μὲν ἔχει ὁ Βένετος προτίμησιν, λέγουσιν οἱ τούτων κράκται· « Ἀνάτειλον, ἡ ἔνθεος βασιλεία. »

Εἰ δὲ ὁ Πράσινος, λέγουσιν· « Ἀνάτειλον, ἡ ἐκλογὴ τῆς Τριάδος. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »
Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα Αὐγοῦσται τῶν Ῥωμαίων. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »
Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »
Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, οἱ θεόστεπτοι δεσπόται σὺν ταῖς Αὐγούσταις. »
Ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· « Ἀνάτειλον. »

Καὶ εἶθ᾽οὕτως λέγουσιν ἀπελατικὸν δρομικὸν ἦχ. πλ. α΄· « Τὸ θεοπρόβλητον κράτος τῆς ὑμετέρας δυάδος, ὁ δεῖνα αὐτοκράτωρ καὶ ὁ δεῖνα ἡ δόξα τῆς πορφύρας, ἐκλάμψατε ἐπὶ δούλους γνησίους, εὐφραίνοντες, δεσπόται, τὸν λαὸν ὑμῶν. »

Καὶ πάλιν λέγουσιν οἱ κράκται · « Ἀνάτειλον, τὸ ὀρθόδοξον κράτος. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »
Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, τῶν Ῥωμαίων ὁ πόθος. »
Ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· « Ἀνάτειλον. »

102 οἱ κράκται add. Vogt || post αὐτῶν an addendum, metri gratia, τοὺς ? || 106 τῶν[2] del. (an recte, metri gratia ?) Vogt || 108 ἒς L || 111 οἰ ἐς L || 113 οἰ ἐς L || 115 οἵ ες L || 119 ὁ Πρά(σινος) [ὁ πρα/] L : οἱ Πράσινοι edd.

106. Sans doute « sur un rythme rapide ».

107. Plutôt que « de la Porphyra » (salle d'accouchement des impératrices), cf. G. DAGRON, « Né dans la pourpre » (cité n. 103), p. 15-17. Cette précision pourrait bien renvoyer à Constantin VII et son fils Romain II. On remarquera qu'il n'y a ici qu'un seul *autokratôr*, mais deux un peu plus bas. Ce flottement est constant dans le *De cerimoniis* et interdit d'énoncer en règle que seul l'empereur principal est qualifié d'*autokratôr*.

Les chantres : « Lève-toi, notre joie et notre gloire ! »
Le peuple par trois fois : « Lève-toi ! »
Les chantres : « Levez-vous, un tel et un tel *autokratores* des Romains ! »
Le peuple prononce par trois fois : « Levez-vous ! »

Les souverains, étant arrivés dans la loge et se tenant devant le trône, bénissent avec l'extrémité de leur chlamyde d'abord le centre, autrement dit les dèmes du milieu[108], ensuite le dème du Bleu, puis celui du Vert.

Et tandis que les souverains bénissent, les dèmes disent : « Saint, Saint, Saint ! »
Les chantres : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses... »
Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »
Les chantres : « Un tel et un tel, amis du Christ, en Dieu soyez vainqueurs ! »
Le peuple répète par trois fois.
Les chantres de la faction qui a la préséance disent : « Ouranios, ... »[109].
Le dème adverse[110] : « ... couronne de victoire nos empereurs ! »
Le dème adverse : « Règne avec eux, ... »
Le dème adverse : « ... pouvoir d'en haut ! »
Le dème adverse : « Vous que le monde désire, ... »
Le dème adverse : « ... imitez la philanthropie de Dieu, ... »
Les Verts : « ... le pouvoir venu d'en haut ! »
Le dème adverse : « Et nous, ô forces armées, comment mettrons-nous les ennemis en fuite ? »
Les Verts : « En gardant notre foi dans le Dieu qui a couronné les souverains et notre dévouement envers ces souverains. »
Et les chantres disent : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »
Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »
Les chantres : « Nombreuses années, vous qu'a promus la Trinité ! »
Les Verts : « Vous qu'a choisis la Trinité ! »
Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »
Les Verts : « Saint ! »
Les chantres : « Nombreuses années à vous, un tel et un tel *autokratores* des Romains ! »
Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »
Les chantres : « Nombreuses années à vous qui servez le Seigneur ! »
Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »
Les chantres reprennent en disant : « Quelle joie a la *politéia* de voir ses souverains ? »
Et le peuple dit par trois fois : « Grande est la joie de la *politéia* ! »
Les chantres : « Vous êtes la joie des Romains ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! »

108. Le Blanc et le Rouge.

109. Il faut supposer une lacune. Ouranios étant le nom symbolique du cocher Bleu, il est probable que les Verts reprenaient avec le nom symbolique de leur cocher, Olympios (cf. I, 78 l. 13 : οἱ Πράσινοι· « ... Ὀλύμπιε »). Ainsi le « dème adverse » de la réplique suivante est-il celui des Bleus et la règle de l'alternance est-elle respectée jusqu'à la mention explicite des Verts.

Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, ἡ χαρὰ ἡμῶν καὶ δόξα. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »

Οἱ κράκται· « Ἀνάτειλον, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀνάτειλον. »

131v || Τῶν δὲ δεσποτῶν ἀνιόντων ἐπὶ τοῦ Καθίσματος καὶ ἱσταμένων ἔμπροσθεν τοῦ σένζου, κατασφραγίζουσιν μετὰ τὸ ἄκρον τῶν χλανίδων αὐτῶν, πρῶτον μὲν μέσον, ἤγουν τὸ μεσοδήμιν, ἔπειτα τὸν τοῦ Βενέτου δῆμον, εἶθ' οὕτως τὸν τοῦ Πρασίνου.

Καὶ δὴ τῶν / **317** δεσποτῶν σφραγιζόντων, λέγουσιν οἱ δῆμοι· « Ἅγιος, Ἅγιος, Ἅγιος. »

Οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα φιλόχριστοι, ἐν Θεῷ νικᾶτε. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ΄ ὁμοίως.

Καὶ οἷον μέρος ἔχει προτίμησιν λέγουσιν <οἱ τούτου κράκται>· « Οὐράνιε, ... »

Καὶ ὁ ἀντίς· « ... στέψον νίκαις τοὺς βασιλεῖς ἡμῶν. »

Καὶ ὁ ἀντίς· « Τούτους συμβασίλευσον... »

Καὶ ὁ ἀντίς· « ... ἡ ἐξουσία ἡ ἄνω. »

Καὶ ὁ ἀντίς· « Κοσμοπόθητοι, ... »

Καὶ ὁ ἀντίς· « ... μιμήσασθε Θεοῦ φιλανθρωπίαν, ... »

Οἱ Πράσινοι· « ... τὴν ἄνωθεν ἐξουσίαν. »

Καὶ ὁ ἀντίς· « Ἡμεῖς δέ, ὦ στρατόπεδα, πῶς τροπώσωμεν πολεμίους ; »

Οἱ Πράσινοι· « Τοῦ στέψαντος τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων Θεοῦ φυλάττοντες τὴν πίστιν καὶ τὴν εὐγνωμοσύνην δεσποτῶν. »

Καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, τὸ πρόβλημα τῆς Τριάδος. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἡ ἐκλογὴ τῆς Τριάδος. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Καὶ πάλιν λέγουσιν οἱ κράκται· « Πόσην χαρὰν ἔχει ἡ πολιτεία ὅτι βλέπει τοὺς ἰδίους δεσπότας ; »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Πολλὴν χαρὰν ἔχει ἡ πολιτεία. »

Οἱ κράκται· « Ὑμεῖς ὑπάρχετε ἡ χαρὰ τῶν Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἅ/**318**γιε. »

139 μετὰ τὸ edd. : μετὸ L || χλανίδ(ων) [χλανι[δδ]] L : χλανιδίων edd. || 147 οἱ τούτου κράκται suppl. (cf. I, 78 l. 183) Vogt || 155 φυλάττοντες Leich : φυλάττοντας L Reiske φυλάττοντος coni. Vogt

---

110. Expression habituelle pour désigner les Bleus après les Verts ou les Verts après les Bleus ; exemples dans CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 16), p. 73.

Les chantres : « C'est vous que désirent les Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Et les chantres de la faction qui a la préséance disent : « Un tel et un tel qui aimez le Christ, en Dieu soyez vainqueurs ! »

Et le peuple répète par trois fois.

Le dème adverse dit la même chose, de même que celui du Blanc et celui du Rouge.

Et les différents dèmes répondent en disant : « Un tel et un tel, Augustes, *tu vincas* ! »[111].

Si c'est le Bleu qui a la préséance, ses chantres disent : « Vous, gens du sénat, dressez-vous : adressons nos vœux aux souverains ! »

Le peuple répète par trois fois.

Si c'est le Vert qui a la préséance, ses chantres disent : « Vous, gens des *pédatourai*[112], dressez-vous : adressons nos vœux aux souverains ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « *Es* ! À ceux qui nous aiment, nombreuses années ! » Et à nouveau : « À ceux qui nous haïssent, mauvaises années ! »[113].

Le peuple répète par trois fois.

Les autres dèmes prononcent ces mêmes paroles et tous répondent en disant : « Il sera pendu comme Judas, celui qui n'aime pas ses souverains ! »

Le peuple répète par trois fois.

Aussitôt l'orgue retentit et la faction, quelle qu'elle soit, qui a la préséance dit par la voix de ses chantres, mode plagal quatrième : « Nous te rendons grâces, Christ notre Dieu, toi qui défais les projets des ethnies[114] et écrases les ennemis, parce que tu as amplifié tes interventions miraculeuses en faveur de ton peuple, Puissant ! Tu as, en effet, soumis nos ennemis à ta puissance en élevant la corne de nos pieux empereurs[115] par l'intercession de celle qui t'a enfanté, toi qui es seul plein de miséricorde ! »

Ensuite les chantres donnent l'intonation[116] : « Nanaïa. »

Le peuple : « Nous te glorifions, Christ, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... Roi des siècles, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... Verbe unique engendré du Père, ... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... de ce que tu as visité et illuminé... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... ton peuple... »

Les chantres : « Aïa. »

Le peuple : « ... et de ce que, dans ta puissance, tu nous as délivrés... »

111. Formule latine préférée à νίκα.

112. Milice urbaine chargée de la garde des remparts et composée en partie des représentants des couleurs et des corporations ; J. HALDON, *Byzantine Praetorians*, Bonn 1984, p. 541-542.

113. Parallèle dans CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 16), p. 67 et pl. 6 (inscription sur une face de la « nouvelle base »).

114. C'est-à-dire des païens.

Οἱ κράκται· « Ὑμεῖς ὑπάρχετε ὁ πόθος τῶν Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἅγιε. »

Καὶ οἷον μέρος ἔχει προτίμησιν, λέγουσιν οἱ τούτου κράκται· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα φιλόχριστοι, ἐν Θεῷ νικᾶτε. »

Καὶ ὁ λαὸς <ὁμοίως> ἐκ γ΄.

Τὸ αὐτὸ δὲ λέγει καὶ ὁ ἀντὶς δῆμος, ὁμοίως καὶ ὁ τοῦ Λευκοῦ καὶ ὁ τοῦ Ῥουσίου.

Καὶ ἀποκρίνονται ἀμφότεροι οἱ δῆμοι καὶ λέγουσιν· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα Αὔγουστοι, τούμβικας. »

Καὶ εἰ μὲν ἔχει ὁ Βένετος προτίμησιν, λέγουσιν οἱ τούτου κράκται· « Οἱ τῆς συγκλήτου, ἐγείρεσθε· τοὺς δεσπότας εὐξώμεθα. »

Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.

Εἰ δὲ ἔχει ὁ Πράσινος τὴν προτίμησιν, λέγουσιν οἱ τούτου κράκται· « Οἱ τῶν
132 πεδατούρων, ἐγείρεσθε. Τοὺς δε||σπότας εὐξώμεθα. »

Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.

Οἱ κράκται· « Ες. Τῶν φιλούντων ἡμᾶς πολλὰ τὰ ἔτη », καὶ πάλιν· « Τῶν δὲ μισούντων ἡμᾶς κακὰ τὰ ἔτη. »

Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.

Ταῦτα δὲ λέγουσιν καὶ οἱ λοιποὶ δῆμοι καὶ ἀποκρίνονται πάντες καὶ λέγουσιν· « Ἀπάγξεται ὡς ὁ Ἰούδας ὁ μὴ φιλῶν τοὺς ἰδίους δεσπότας. »

Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ΄.

Καὶ εὐθέως αὐλεῖ τὸ ὄργανον, καὶ οἷον μέρος ἔχει προτίμησιν, λέγει φωνὴν ἀπὸ κρακτῶν ἦχ. πλ. δ΄· « Εὐχαριστοῦμέν σοι, Χριστέ, ὁ Θεὸς ἡμῶν, τῷ διασκεδάζοντι βουλὰς ἐθνῶν καὶ συντρίβοντι πολεμίους, ὅτι ἐμεγάλυνας τὰ θαυμάσιά σου ἐπὶ τὸν λαόν σου, δυνατέ. Τοὺς γὰρ ἐχθροὺς ἡμῶν ὑποτάξας ἐν τῇ δυνάμει σου, ὕψωσας τὸ κέρας τῶν πι/3**19**στῶν βασιλέων ἡμῶν πρεσβείαις τῆς τεκούσης σε, ὡς μόνος πολυέλεος. »

Καὶ εἶθ' οὕτως λέγουσιν οἱ κράκται τὸ ἠχάδιν· « Ναναΐα. »

Ὁ λαός· « Δοξάζομέν σε, Χριστέ, ... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... Βασιλεῦ τῶν αἰώνων, ... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... μονογενῆ Λόγε τοῦ Πατρός, ... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... ὅτι ἐπεσκέψω καὶ ἐφώτισας... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... τὸν λαόν σου... »

Οἱ κράκται· « Ἅϊα. »

Ὁ λαός· « καὶ ἐν τῇ δυνάμει σου ἀπήλλαξας ἡμᾶς... »

176 ὁμοίως supplevimus (cf. I, 78 l. 185 et passim) || 179 τούμβικας Vogt : τούμβηκας L || 181 ἐγείρεσθαι L || 184 ἐγείρεσθαι L || 186 ἓς L || 197 ἠχάδιν correximus : ἰχάδιν ut semper L Vogt ἰχάδιον ut semper Leich Bonn || 207 Ἅϊα nos : ἁγιά L Ἅγια edd.

---

115. Dans l'Ancien Testament, la corne du bélier ou du taureau est symbole de puissance.

116. L'ἠχάδι(ο)ν est une formule traditionnelle d'intonation notée dans le *De cerimoniis* par divers phonèmes dont l'origine et le sens ne sont pas clairs : Νανά, Ἀνανά, Ναναΐα, Ἀνανάϊα, Ἅϊα (écrit Ἅγια par assimilation à l'adjectif ἅγιος) ; cf. WELLESZ, *A History of Byzantine Music* (cité n. 94), p. 303-309.

Les chantres : « Ananaïa. »
Le peuple : « ... et nous a conduits... »
Les chantres : « Nanaïa. »
Le peuple : « ... à Dieu le Père... »
Les chantres : « Nanaïa. »
Le peuple : « ... par l'intermédiaire... »
Les chantres : « Ananaïa. »
Le peuple : « ... de nos pieux empereurs, ... »
Les chantres : « Ananaïa. »
Le peuple : « ... Toi qui es seul Tout Puissant ! »

Ensuite, tout le peuple dit : « Que Dieu accorde de nombreuses années à la sainte royauté ! »

— À noter que : le dème correspondant dit la même chose.

Celui qui a la préséance reprend en disant : « Fils... »
Le dème adverse : « ... de Dieu, ... »
Le dème adverse : « Victoire ! », par trois fois.
Ensuite, les chantres disent : « Saint, trois fois Saint, donne leur vie et gloire ! »
Celui qui a la préséance reprend en disant : « Toi qui secours les souverains, ... »
Le dème adverse : « ... Dieu unique, ... »
Le dème adverse : « ... sauve-les ! »
Et l'autre : « Oui, Seigneur ! »

Les petits dèmes répètent la même chose, et ceux des grands dèmes, en réponse, disent par trois fois : « Multiplie leurs années ! », puis disent les *trilexia* et les *tétralekta*[117] correspondant à la fête pour laquelle les courses ont lieu.

Acclamations pour la victoire des cochers

Les chantres disent : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »
Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »
Les chantres : « Bienvenus, vous les serviteurs des couronnés de Dieu ! »
Et le peuple par trois fois : « Bienvenus ! »
Les chantres : « Bienvenus, vous qu'ont promus[118] les bienfaiteurs ! »
Le peuple par trois fois : « Bienvenus ! »
Les chantres : « Bienvenu, Ouranios, avec la victoire ! » (les Verts : « ... Olympios... »).
Le peuple trois fois : « Bienvenu ! »

Les chantres : « Bienvenu, Eikasios, toi qui as vaincu ! » (les Verts : « ... Anatellôn... »)[119].

Le peuple trois fois : « Bienvenu ! »

117. Hymnes composés de trois ou de quatre versets coupés par des acclamations.

118. S'agit-il des démarques ou des factionnaires et micropanites, qui sont, eux aussi, nommés par l'empereur ?

Οἱ κράκται· « Ναναΐα. »
῾Ο λαός· « ... καὶ προσήγαγες ἡμᾶς... »
Οἱ κράκται· « Ναναΐα. »
῾Ο λαός· « ... τῷ Θεῷ καὶ Πατρί... »
Οἱ κράκται· « ᾿Ανανάϊα. »
῾Ο λαός· « ... μεσιτείᾳ... »
Οἱ κράκται· « ᾿Ανανάϊα. »
῾Ο λαός· <« ... τῶν πιστῶν βασιλέων ἡμῶν... »
Οἱ κράκται· « ᾿Ανανάϊα. »>
῾Ο λαός· « ... ὡς μόνος παντοδύναμος. »
Καὶ εἶθ᾽ οὕτως λέγει ὁ λαὸς ἅπας· « Πολυχρόνιον ποιήσῃ ὁ Θεὸς τὴν ἁγίαν βασιλείαν. »
— ᾿Ιστέον ὅτι τὰ αὐτὰ λέγει καὶ ὁ ἀντὶς δῆμος.
Καὶ πάλιν ὁ ἔχων προτίμησιν λέγει· « Υἱέ... »
Καὶ ὁ ἀντίς· « ... Θεοῦ. »
Καὶ ὁ ἀντίς· « Νίκη », γ΄.
Καὶ εἶθ᾽ οὕτως λέγουσιν οἱ κράκται· « ῞Αγιε, τρισάγιε, ζωὴν καὶ δόξαν δὸς αὐτοῖς. »
Καὶ πάλιν ὁ ἔχων προτίμησιν λέγει· « ῾Ο βοηθῶν τοὺς δεσπότας, ... »
Καὶ ὁ ἀντίς· « ... Εἷς ὁ Θεός, ... »
Καὶ ὁ ἀντίς· « ... Σὺ αὐτοὺς σῶσον. »
Καὶ ἄλλος· « Ναί, Κύριε. »
῾Ομοίως καὶ οἱ μικροὶ δῆμοι τὰ αὐτὰ λέγουσιν.

Καὶ ἀποκρίνονται οἱ τῶν μεγάλων δήμων, καὶ λέγουσιν ἐκ γ΄· « Τοὺς χρόνους αὐ/**320**τῶν πλήθυνον », εἶθ᾽ οὕτως λέγοντες τὰ τριλέξια καὶ τὰ τετράλεκτα τὰ τῇ ἑορτῇ ἁρμόζοντα, δι᾽ ἣν καὶ τὸ ἱπποδρόμιον ἐγεγόνει.

῎Ακτα ἐπὶ νίκῃ τῶν ἡνιόχων

Λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »
῾Ο λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »
Οἱ κράκται· « Καλῶς ἤλθετε, θεοστέπτων οἱ δοῦλοι. »
Καὶ ὁ λαὸς γ΄· « Καλῶς ἤλθετε. »
132v Οἱ κράκται· || « Καλῶς ἤλθετε, προβολὴ εὐεργέτων. »
Καὶ ὁ λαὸς γ΄· « Καλῶς ἤλθετε. »
Οἱ κράκται· « Καλῶς ἦλθες, Οὐράνιε, μετὰ νίκης » (Οἱ Πράσινοι· « ...᾿Ολύμπιε... »).
Καὶ ὁ λαὸς γ΄· « Καλῶς ἦλθες. »
Οἱ κράκται· « Καλῶς ἦλθες, Εἰκάσιε νικήσας » (Οἱ Πράσινοι· « ... ᾿Ανατέλλων... »).
῾Ο λαὸς γ΄· « Καλῶς ἦλθες. »

214 μεσιτείᾳ Reiske : μεσιτεῖα L Leich Bonn || 215-216 τῶν πιστῶν — ᾿Ανανάϊα suppl. (cf. I, 78 l. 393-394) Vogt || 219 ποιήσει L || 243 ἰκάσιε L

119. Eikasios et Anatellôn sont les noms emblématiques des cochers Blanc et Rouge, voir plus haut n. 59.

Les chantres : « Nous demandons autant que pour votre victoire donnée par Dieu ! »[120].

Les Verts : « C'est cela, vaincre par Dieu ! »

Le peuple : « Bienvenu ! »

Les chantres : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »

Et lorsque les cochers reçoivent leurs prix, les chantres disent : « Nombreuses années à vous, royauté inspirée par Dieu ! »

Les Verts : « Vous qu'a choisis la Trinité ! »

Le peuple trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous qui servez le Seigneur ! »

Le peuple trois fois : « Saint ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, une telle et une telle, Augoustai des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, souverains, avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous ! Les trois [*nomismata*] à Ouranios ! » (les Verts : « ... à Olympios ! »)[121].

Et le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Autant que pour votre victoire, souverains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux que tu as couronnés ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve la richesse des sujets ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Autant, souverains, pour le sénat ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « Vos victoires, le Verbe divin les multiplie ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « Le sénat vous aime en toute concorde ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Autant, souverains, pour vos victoires contre les barbares ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les Verts : « Saint ! »

120. Dans le rituel des courses, la victoire des cochers, qui vient toujours de Dieu et qui est attribuée directement à l'empereur, dégage une sorte de *mana* qui bénéficie aussi aux composantes de l'État : dèmes, sénat, armée, peuple. La formule τὰ ἴσα demande ce transfert symbolique, mais en faisant référence très concrètement

Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα αἰτούμεθα τῆς ἐκ Θεοῦ νίκης ὑμῶν. »
Οἱ Πράσινοι· « Τοῦτό ἐστιν ἐκ Θεοῦ νικῆσαι. »
῾Ο λαὸς γ´· « Καλῶς ἦλθες. »
Οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »
῾Ο λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »
Καὶ ὅτε λαμβάνουσιν οἱ ἡνίοχοι τὰ ἔπαθλα, λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ἡ ἔνθεος βασιλεία. »
Οἱ Πράσινοι· « ῾Η ἐκλογὴ τῆς Τριάδος. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « ῞Αγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »
῾Ο λαὸς γ´· « ῞Αγιε. »
Οἱ Πράσινοι· « ῞Αγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα Αὐγοῦσται τῶν ῾Ρωμαίων. »
Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ Πράσινοι· « ῞Αγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολ/**321**λοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ δεσπόται σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ Πράσινοι· « ῞Αγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. Τὰ τρία τῷ Οὐρανίῳ » (Οἱ Πράσινοι· « ... τῷ ᾿Ολυμπίῳ »).
Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας ῾Ρωμαίων. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε, σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα, δεσπόται, τῆς νίκης ὑμῶν. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τὸ πλοῦτος τῶν ὑπηκόων. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα, δεσπόται, τὰ τῆς συγκλήτου. »
῾Ο λαὸς ὁμοίως ἐκ γ´.
<Οἱ κράκται>· « Τὰς νίκας ὑμῶν πληθύνει ὁ θεῖος Λόγος. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´ ὁμοίως.
Οἱ κράκται· « ῾Η σύγκλητος φιλεῖ ὑμᾶς ἐν ὁμονοίᾳ. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « ῞Αγιε. »
Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα, δεσπόται, τῆς νίκης ὑμῶν κατὰ βαρβάρων. »
῾Ο λαὸς ἐκ γ´· « ῞Αγιε. »
Οἱ Πράσινοι· « ῞Αγιε. »

264 χρόνοι. + Οἱ Βένετοι· dubitanter Vogt || 277 Οἱ κράκται suppl. edd.

---

aux trois *nomismata* de la victoire, qui sont donnés au cocher victorieux ; voir plus bas et I, 82 l. 77 (Τὰ τρία τῷ ὑπάρχῳ). Elle est construite avec le génitif aussi bien pour dire « autant que pour votre victoire » que pour dire « autant pour les armées etc. »

121. Trois *nomismata* sont le prix accordé traditionnellement au vainqueur ; *Commentaire*, p. 169.

Les chantres : « Vos ennemis périront par décision de Dieu ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! »
Les Verts : « Saint ! »
Les chantres : « Autant, souverains, pour les armées ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! ».
Les Verts : « Saint ! »
Les chantres : « Et avec elles, que Dieu vous seconde ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! »
Les Verts : « Saint ! »
Les chantres : « Autant, souverains, pour votre peuple ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! »
Les chantres : « Allez et priez vos souverains ! »
Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Après avoir rendu grâces aux souverains, les cochers montent sur leurs chars et les chantres prononcent les mots : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »

Le peuple : « ...nombreuses années pour de nombreuses années ! »

Ensuite, on dit le *choreutikos* mode quatrième[122] : « Gloire à notre Dieu, car il a été glorifié ! Consacrons nos lèvres au seul créateur de toutes choses et dispensateur de miséricorde, en vous acclamant, très grands bienfaiteurs, *autokratores* des Romains ! Car vraiment, ceux qui croient contemplent en vous le bien. »

Autre [*choreutikos*] : « Qui eut jamais des bienfaiteurs pareillement bienfaisants, observant la justice envers tous les hommes et suscitant le succès des Bleus ? Nous te tenons pour notre David[123], très cher, toi dont la *politéia* ne trouvera pas, après toi, le semblable. »

Autre [*choreutikos*] : « La joie brille sur le Bleu lorsque se lève la fleur promue par Dieu, qui réchauffe les Bleus comme étant siens. Car la *politéia* la possède pour le succès et la gloire de la royauté. »

Autre [*choreutikos*] : « Lorsque ce dème est victorieux, l'empereur connaîtra le succès dans les combats avec l'armée par des victoires ; et dans la ville des Romains, il y aura surcroît d'abondance. Aussi demandons-nous que la divinité ait, pour des siècles, victoires et gloire pour les Bleus ! »

— Il faut savoir qu'après la seconde course, les chantres disent : « Est victorieuse la foi des empereurs, ... »

Le peuple répète par trois fois.
Les chantres : « ... des Augoustai, ... »
Le peuple : « Est victorieuse la foi des Augoustai ! »
Les chantres « ... de la ville, ... »
Le peuple : « Est victorieuse la foi de la ville ! »
Les chantres : « ... des Bleus ! » (les Verts : « ... des Verts ! »).
Le peuple : « Est victorieuse la foi des Bleus ! » (les Verts : « ... des Verts ! »).

122. Sans doute un hymne « sur un rythme de danse » ; voir plus bas et I, 82 l. 58 (hymne au printemps, lui aussi dansé). La danse, signe de jubilation, est associée à la victoire aussi bien pour les cochers que pour les dèmes ; référence aux textes et à l'iconographie dans CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 16), p. 32-42.

Οἱ κράκται· « Οἱ ἐχθροὶ ὑμῶν ἀπολοῦνται θεοκρίτως. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα, δεσπόται, τῶν στρατοπέδων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Καὶ σὺν αὐτοῖς ὁ Θεὸς ὑμᾶς συνεργήσῃ. »

Ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Τὰ ἴσα, δεσπόται, τοῦ λα/**322**οῦ ὑμῶν. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ἀπέλθατε καὶ εὔξασθε τοὺς ἰδίους δεσπότας. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Καὶ μετὰ τὸ ἀπευχαριστῆσαι τοὺς δεσπότας ἀναβαίνουσιν οἱ ἡνίοχοι εἰς τὸ ὄχημα καὶ λέγουσιν οἱ κράκται ἀπὸ φθογγῆς· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Καὶ εἶθ' οὕτως λέγουσιν τὸν χορευτικὸν ἦχ. δʹ· « Δόξα τῷ Θεῷ ἡμῶν, ὅτι δεδόξασται.
133 Μόνῳ τῷ ποιητῇ τῶν ἁπάντων || καὶ χορηγῷ τοῦ ἐλέους ἁγιάζωμεν τὰ χείλη, ὑμᾶς ἀνευφημοῦντες, μέγιστοι εὐεργέται, αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. Ἀληθῶς γὰρ ἐν ὑμῖν οἱ πιστεύοντες τὰ ἀγαθὰ καθορῶσιν. »

Ἄλλος· « Τίς ἔσχεν εὐεργέτας ἀγαθοποιοὺς τοιούτους, φυλάττοντας πᾶσι τὸ δίκαιον ἀνθρώποις καὶ ἀνεγείραντας Βενέτων εὐτυχίαν ; Δαβὶδ σὲ ἔχομεν, ἠγαπημένε, οὗ οὐχ εὑρήσει τὸν ὅμοιόν σου μετὰ σὲ ἡ πολιτεία. »

Ἄλλος· « Ἡ χαρὰ εἰς τὸ Βένετον ἐπιλάμπει, ὅτε ἀνατέλλει τὸ θεοπρόβλητον ἄνθος, ὡς οἰκείους περιθάλπον τοὺς Βενέτους. Τοῦτο γὰρ κέκτηται ἡ πολιτεία εἰς εὐτυχίαν καὶ δόξαν τῆς βασιλείας. »

Ἄλλος· « Ὅτε νικᾷ ὁ δῆμος οὗτος, ὁ βασιλεὺς ἐν πολέμοις σὺν τῷ στρατῷ εὐτυχεῖ ταῖς νίκαις, καὶ ἐν τῇ πόλει Ῥωμαίων ὑπεραύξει ἡ εὐθηνία. Διὸ αἰτοῦμεν τὸ Θεῖον εἰς τοὺς αἰῶνας ἔχειν τοῖς Βενέτοις νίκας καὶ δόξαν. »

— Ἰστέον ὅτι ἀπὸ τοῦ δευτέ/**323**ρου βαΐου λέγουσιν οἱ κράκται· « Νικᾷ ἡ πίστις τῶν βασιλέων, ... »

Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γʹ.

Οἱ κράκται· « ... τῶν Αὐγουστῶν, ... »

Ὁ λαός· « Νικᾷ ἡ πίστις τῶν Αὐγουστῶν. »

Οἱ κράκται· « ... τῆς πόλεως, ... »

Ὁ λαός· « Νικᾷ ἡ πίστις τῆς πόλεως. »

Οἱ κράκται· « ... τῶν Βενέτων » (οἱ Πράσινοι· « ... τῶν Πρασίνων »).

Ὁ λαός· « Νικᾷ ἡ πίστις τῶν Βενέτων. » (Οἱ Πράσινοι· « ... τῶν Πρασίνων »).

290 συνεργήσει L || 295 εὔξασθαι L || 301 ἐλαίους L || ἁγιάζομεν L || 305 ἔχωμεν L || ἠγαπημέναι L || 307 ἐπιλάμπη L || 308 περιθάλπων L

---

123. Assimilation constante de l'empereur byzantin à David ; voir G. DAGRON, *Empereur et prêtre. Étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris 1996.

Après quoi, on dit l'*apélatikon* mode <...> : « La fête de votre couronne[124] signifie la liberté venant des cieux pour les hommes, etc. »

Autre [*apélatikon*][125], mode quatrième : « Même si je voulais me taire, l'excellence de ton caractère ne me le permettrait pas, car l'amour, vainqueur de la crainte, me contraint à te louer. En effet, tes succès contre les ennemis ont retenti comme le tonnerre jusqu'aux extrémités de la terre. »

Après quoi, les chantres modulent : « Anana. »

Le peuple : « Tout le désir des Romains... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... se tourne vers vous, bienfaiteurs, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... car vous êtes, par votre piété, les souverains absolus du monde. »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « C'est avant tout dans la justice que réside votre force amie du bien. »

Après quoi les chantres disent : « Serviteurs ! »

Le peuple : « Nous, les serviteurs des empereurs ! », par trois fois.

Les chantres : « Nous voici, serviteurs des bons empereurs ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « Nous voici, serviteurs qui vous aimons avec raison ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « Serviteurs ! »

Le peuple : « Nous, les serviteurs des empereurs ! », par trois fois.

Les chantres : « Nous... »

Le peuple : « ... [serviteurs] des empereurs ! »

— À noter que : les porteurs de croix descendent des quatre dèmes[126]. Ceux du Bleu et du Blanc prennent le tournant à la borne du Bleu et pénètrent dans le *stama* ; ceux du Vert et du Rouge prennent le tournant à la borne du Vert et pénètrent dans le *stama*.

— Il faut savoir que : au jour des Vœux, après la seconde course, les porteurs de croix descendent des quatre dèmes portant les croix faites de fleurs tressées et se tiennent au *stama*. Les *koursores* prennent les croix et les portent aux souverains, et aussitôt on dit les acclamations[127] :

Les chantres : « Croix vivifiante, viens en aide aux souverains ! »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « C'est en elle que vous avez été couronnés, bienfaiteurs ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « C'est en elle que vous régnez et êtes victorieux ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « C'est par elle que vous régnerez sur toutes les ethnies ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

124. Anniversaire de couronnement ?

125. L'abréviation utilisée ne permet pas de décider s'il faut lire ἄλλο, qui correspondrait mieux grammaticalement à ἀπελατικόν (voir aussi, plus bas, n. 241), ou, comme ailleurs et par automatisme, ἄλλος.

126. De la galerie des dèmes.

Καὶ μετὰ ταῦτα λέγεται ἀπελατικὸν ἦχ. <...>· « Ἡ τοῦ στέφους ὑμῶν ἑορτὴ ἐλευθερίαν μηνύει ἀπὸ οὐρανῶν τοῖς ἀνθρώποις », καὶ τὰ ἑξῆς.

Ἄλλος, ἦχ. δ'· « Κἂν θέλω σιγῆσαι, τῶν τρόπων σου ἡ χρηστότης οὐκ ἐᾷ με· ὁ γὰρ πόθος τὸν φόβον ἐκνικήσας, βιάζεταί με εἰς τὴν σὴν εὐφημίαν. Αἱ γὰρ κατ' ἐναντίων σου εὐτυχίαι ὡς βροντὴ ἐξηχοῦνται εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης. »

Καὶ μετὰ ταῦτα λέγουσιν οἱ κράκται ἠχάδιν· « Ἀνανά. »
Ὁ λαός· « Ὅλος ὁ πόθος ὁ τῶν Ῥωμαίων... »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « ... εἰς ὑμᾶς ὁρᾶται, τοὺς εὐεργέτας· ... »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « ... τοῦ κόσμου γὰρ εὐσεβείᾳ δεσπόζετε ὅλως. »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « Εἰς δικαίωμα πρῶτον τὸ φιλάγαθον κράτος ὑμῶν, δεσπόται. »
Καὶ μετὰ ταῦτα λέγουσιν οἱ κράκται· « Δοῦλοι. »
Ὁ λαός· « Ἡμεῖς, δοῦλοι τῶν βασιλέων. » Ἐκ γ'.
Οἱ κράκται· « Ἴδε, δοῦλοι ἀγαθῶν βασιλέων. »
Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ'.
Οἱ κράκται· « Ἴδε, δοῦλοι ἡμεῖς φιλοῦντες ἀξίως. »
Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ'.
Οἱ κράκται· **/ 324** « Δοῦλοι. »
133v Ὁ λαός· « Ἡμεῖς, δοῦλοι τῶν βασιλέων. » || Ἐκ γ'.
Οἱ κράκται· « Ἡμεῖς... »
Ὁ λαός· « ... τῶν βασιλέων. »

— Ἰστέον ὅτι οἱ σταυροφόροι ἀπὸ τῶν δ' δήμων κατέρχονται, καὶ οἱ μὲν τοῦ Βενέτου καὶ τοῦ Λευκοῦ διὰ τοῦ καμπτοῦ τοῦ Βενέτου κάμπτοντες εἰσέρχονται εἰς τὸ στάμα, οἱ δὲ τοῦ Πρασίνου καὶ τοῦ Ῥουσίου διὰ τοῦ καμπτοῦ τοῦ Πρασίνου κάμπτοντες εἰσέρχονται εἰς τὸ στάμα.

— Χρὴ εἰδέναι ὅτι τῇ ἡμέρᾳ τῶν βοτῶν, ἀπὸ τοῦ δευτέρου βαΐου κατέρχονται ἀπὸ τῶν δ' δήμων οἱ σταυροφόροι βαστάζοντες τοὺς ἐξ ἀνθέων πεπλεγμένους σταυρούς, καὶ ἵστανται εἰς τὸ στάμα. Οἱ δὲ κούρσορες αἴροντες τοὺς σταυροὺς ἀναφέρουσιν πρὸς τοὺς δεσπότας, καὶ εὐθέως λέγουσιν τὰ ἄκτα.

Οἱ κράκται· « Ὁ ζωοποιὸς σταυρός, βοήθησον τοὺς δεσπότας, »
Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »
Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ ἐστέφθητε, εὐεργέται, »
Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε· »
Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ βασιλεύετε καὶ νικᾶτε, »
Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »
Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ βασιλεύσετε τὰ ἔθνη πάντα. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »

322 post ἦχ. deest vocula (aut voculae) quaedam, e.g. δ', πλ. δ' || 323 οὐ(ρα)νῶν : ἐχθρῶν coni. Reiske || 324 χριστότης L || εάμαι L || 330 ὁρᾶτε L || 332 δεσπόζεται L || 351 εἰς τὸ : ἰστὸ L || 357 βασιλεύεται L || 359 βασιλεύσεται L

127. Ce cérémonial concernant les porteurs de croix ne semble pas différent pour les courses à pied de janvier ; sans doute le compilateur ou l'auteur de la glose a-t-il seulement voulu donner les acclamations propres à ce jour.

Tandis que l'orgue joue le *Trisagion*, les chantres disent : « Trois fois Saint, viens en aide aux souverains ! »

Et le peuple répète par trois fois.

— À noter que : s'il n'y a pas de course l'après-midi, [les croix] sont données le matin ; s'il y a des courses l'après-midi, elles sont données l'après-midi[128].

Ce qu'il faut faire lors des courses de l'après-midi

Les souverains étant arrivés dans la loge, selon le protocole et le cérémonial du matin[129], et se tenant devant le trône bénissent par trois fois avec l'extrémité de leur chlamyde, comme nous l'avons dit plus haut pour le matin.

Et tandis que les souverains bénissent, les dèmes disent : « Saint, Saint, Saint ! »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années, etc. », comme il a été dit le matin.

Et si ce sont les Bleus qui ont la préséance, leurs chantres modulent, mode quatrième : « Anana. »

Le peuple : « Nous te glorifions, Christ, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... Roi des siècles, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... Verbe unique engendré du Père, ... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... de ce que tu as visité et illuminé... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... ton peuple... »

Les chantres : « Aïa. »

Le peuple : « ... et de ce que, dans ta puissance, tu nous as délivrés... »

Les chantres : « Nanaïa. »

Le peuple : « ... et nous as conduits... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... à Dieu le Père... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... par l'intermédiaire... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... de nos pieux empereurs, ... »

Les chantres : « Ananaïa. »

Le peuple : « ... Toi qui es seul tout puissant ! »

Et à nouveau les chantres disent pour moduler le chant, mode plagal quatrième : « Nana. »

128. C'est ce que prévoit, en effet, la suite du chapitre. On notera que les quatre courses de l'après-midi ne sont pas, au Xe siècle, obligatoires ; *Commentaire*, p. 164-165.

Τοῦ δὲ ὀργάνου τρισαγιάζοντος, λέγουσιν οἱ κράκται· « Τρισάγιε, βοήθησον τοὺς δεσπότας. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ ὁμοίως.

— Ἰστέον ὅτι, εἰ μὲν οὐκ ἔστι δείλης, δίδονται τὸ πρωΐ, εἰ δέ ἐστι δείλης, δίδονται δείλης.

Ὅσα δεῖ τελεῖν εἰς τὸ δειλινὸν ἱπποδρόμιον

Ἀνιόντων τῶν δεσποτῶν κατὰ τὸν τύπον καὶ τὴν ἀκο/**325**λουθίαν τὴν πρωϊνὴν ἐπὶ τοῦ Καθίσματος καὶ ἱσταμένων ἔμπροσθεν τοῦ σένζου, κατασφραγίζουσι μετὰ τὸ ἄκρον τῶν χλανιδίων αὐτῶν τρίτον, καθὼς ἐν τῷ πρωῒ προειρήκαμεν.

Καὶ δὴ τῶν δεσποτῶν σφραγιζόντων, λέγουσιν οἱ δῆμοι· « Ἅγιος, Ἅγιος, Ἅγιος. »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιος. »

Οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. » Καὶ τὰ λοιπά, καθὼς καὶ ἐν τῷ πρωῒ εἴρηται.

Καὶ εἰ μὲν ἔχουσιν οἱ Βένετοι προτίμησιν, λέγουσιν οἱ κράκται φωνὴν ἦχ. δʹ ἠχάδιν· « Ἀνανά. »

Ὁ λαός· « Δοξάζομέν σε, Χριστέ, ... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... Βασιλεῦ τῶν αἰώνων, ... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... μονογενῆ Λόγε τοῦ Πατρός, ... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... ὅτι ἐπεσκέψω καὶ ἐφώτισας... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... τὸν λαόν σου, ... »

Οἱ κράκται· « Ἄϊα. »

134 Καὶ ὁ λαός· « ... καὶ ἐν τῇ δυνάμει σου ἀπήλ||λαξας ἡμᾶς, ... »

Οἱ κράκται· « Νανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... καὶ προσήγαγες ἡμᾶς... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... τῷ Θεῷ καὶ Πατρί... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... μεσιτείᾳ... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... τῶν πιστῶν βασιλέων ἡμῶν, ... »

Οἱ κράκται· « Ἀνανάϊα. »

Ὁ λαός· « ... ὡς μόνος παντοδύναμος. »

Καὶ πάλιν λέγουσιν οἱ κράκται ἠχάδιν ἦχ. πλ. δʹ [οἱ κράκται]· « Νανά. »

375 ἄνανα L || 381 Ἀνανάϊα nos : ανανάγια L Ἀνανάγια edd. || 385 Ἄϊα nos : ἅγια L Ἅγια edd. || 387 Ἀνάνια edd. || 392 μεσιτείᾳ Reiske : μεσιτεῖα L Leich Bonn || 397 πλ. δʹedd. : πλ δʹοἱ κρά(κται) [κρ^{α}/] L

129. Ci-dessus l. 116 s.

Le peuple : « Tout le désir des Romains... »

Les chantres : « Aïa. »

Le peuple : « ... est tourné vers vous, bienfaiteurs, ... »

Les chantres : « Nana. »

Le peuple : « ... car vous êtes, par votre piété, les souverains absolus du monde, par votre force amie du bien, souverains ! »

Ou bien, mode quatrième : « Même si je voulais me taire, l'excellence de ton caractère ne me le permettrait pas, etc. »

Si le Vert a la préséance, il entonne, mode plagal quatrième : « Nous te rendons grâces, Christ notre Dieu, toi qui défais les projets des ethnies, etc. »

Et à nouveau, on dit un tropaire, même mode : « J'atteste en toutes circonstances et véritablement votre caractère divin et votre piété, bienfaiteurs ! Notre âme n'a pas d'autre soin que de vous regarder, vous les souverains de l'univers ! »

Ou bien, mode quatrième : « Votre force, bienfaiteurs qui aimez le Christ et avez été promus par Dieu, brille d'un éclat qui vient vraiment de Dieu et non des hommes, un tel et un tel, réjouissance des Bleus ! »

Ensuite, les chantres disent : « Nous, les serviteurs des empereurs ! »

Le peuple répète.

Les chantres : « Voici les serviteurs des pieux empereurs ! »

Le peuple répète.

Les chantres : « Les serviteurs... »

Le peuple : « ... des empereurs ! »

Les chantres : « Les serviteurs... »

Le peuple : « ... des empereurs ! »

— À noter que : après une victoire, on dit les acclamations de victoire des cochers du matin citées plus haut[130].

— Il faut savoir que : après la seconde course, les porteurs de croix descendent des quatre dèmes portant les croix faites de fleurs tressées et se tiennent au *stama*. Les *koursores* prennent lesdites croix et les portent aux souverains, et aussitôt on dit les acclamations[131].

Les chantres : « Signe divin, viens en aide aux souverains ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « C'est en lui que vous avez été couronnés, bienfaiteurs ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « C'est en lui que vous régnez et êtes victorieux ! »

Le peuple répète par trois fois.

Les chantres : « C'est par lui que vous exterminerez toutes les ethnies ! »

Le peuple répète par trois fois.

Tandis que l'orgue joue le *Trisagion*, les chantres disent : « Trois fois Saint, viens en aide aux souverains ! »

Et le peuple répète par trois fois.

130. Ci-dessus l. 234 s.

131. Ci-dessus l. 349 s.

Ὁ λαός· « Ὅλος ὁ πόθος τῶν Ῥωμαίων... »

Οἱ κράκται· « Ἄϊα. »

Ὁ λαός· « ... εἰς ὑμᾶς ὁρᾶται, τοὺς εὐεργέτας· ... »

Οἱ κράκται· « Νανά. »

Ὁ λαός· « ... τοῦ κόσμου γὰρ εὐσεβείᾳ δεσπόζετε ὅλως, εἰς φιλάγαθον κράτος **/326** ὑμῶν, δεσπόται. »

Ἄλλος, ἦχ. δ´· « Κἂν θέλω σιγῆσαι, τῶν τρόπων σου ἡ χρηστότης οὐκ ἐᾷ με », καὶ τὰ ἑξῆς.

Εἰ δὲ ἔχει ὁ Πράσινος προτίμησιν, λέγει φωνὴν ἦχ. πλ. δ´· « Εὐχαριστοῦμέν σοι, Χριστέ, ὁ Θεὸς ἡμῶν, τῷ διασκεδάζοντι βουλὰς ἐθνῶν », καὶ τὰ ἑξῆς.

Καὶ πάλιν λέγουσιν τροπάριν, ἦχ. ὁ αὐτός· « Πληροφορῶ τὸ Θεῖον ἐν πᾶσιν ὄντως καὶ τὸ εὐσεβὲς ὑμῶν, εὐεργέται. Οὐκ ἔχει ἄλλην ἡ ψυχὴ ἡμῶν θεραπείαν, εἰ μὴ τὸ βλέπειν ὑμᾶς, τοὺς δεσπότας τῆς οἰκουμένης. »

Ἄλλος, ἦχ. δ´· « Τὸ ὑμέτερον κράτος, φιλόχριστοι, θεοπρόβλητοι εὐεργέται, ἐκ Θεοῦ καταλάμπεται ἀληθῶς καὶ οὐκ ἐξ ἀνθρώπων, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα ἀγαλλίαμα τῶν Βενέτων. »

Εἶθ' οὕτως λέγουσιν οἱ κράκται· « Ἡμεῖς, δοῦλοι τῶν βασιλέων. »

Ὁ λαὸς ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Ἴδε, δοῦλοι εὐσεβῶν βασιλέων. »

Ὁ λαὸς ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Δοῦλοι... »

Ὁ λαός· « ... τῶν βασιλέων. »

Οἱ κράκται· « Δοῦλοι... »

Ὁ λαός· « ... τῶν βασιλέων. »

— Ἰστέον ὅτι ἀπὸ νίκης λέγονται τὰ προρρηθέντα ἄκτα τῆς νίκης τῶν ἡνιόχων πρωΐ.

— Χρὴ δὲ εἰδέναι ὅτι ἀπὸ τοῦ δευτέρου βαΐου κατέρχονται ἀπὸ τῶν δ´ δήμων οἱ σταυροφόροι βαστάζοντες τοὺς ἐξ ἀνθέων πεπλεγμένους σταυρούς, καὶ ἵστανται εἰς τὸ στάμα. Οἱ <δὲ> κούρσορες αἴροντες τοὺς τοιούτους σταυροὺς ἀναφέρουσι πρὸς τοὺς δεσπότας, καὶ εὐθέως λέγουσιν τὰ ἄκτα.

Οἱ κράκται· « Ὁ θεῖος τύπος, βοή**/327**θησον τοὺς δεσπότας. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ´ ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ ἐστέφθητε, οἱ εὐεργέται. »

Ὁ λαὸς ὁμοίως ἐκ γ´.

Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ βασιλεύετε καὶ νικᾶτε. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´ ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Ἐν τούτῳ ὀλέσετε τὰ ἔθνη πάντα. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´ ὁμοίως.

134v Τοῦ δὲ ὀργάνου τρισαγιάζοντος, λέγουσιν οἱ κράκται· « Τρισάγιε, || βοήθησον τοὺς δεσπότας. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´ ὁμοίως.

399 Ἄϊα nos : ἅγια L Ἅγια edd. || 400 ὁρᾶτε L || 402 δεσπόζεται L || 404 χριστότης L || εάμαι L || 412 ἀνθρόπων L || 425 εἰς τὸ : ἱστὸ L || 426 δὲ addidimus || 432 τοῦτο L || βασιλεύεται L

— À noter que toutes les séances de courses, que ce soient celles du matin ou de l'après-midi, suivent ce protocole et cet ordre. Les mêmes acclamations, ces louanges ainsi que tout le cérémonial susdit sont en effet observés.

Ce qu'il faut faire lorsqu'un micropanite va devenir factionnaire

Si, pendant une séance de courses, un cocher micropanite se distingue dans la première course, l'empereur fait savoir au dème ceci : « Demandez un tel comme factionnaire ! »[132].

Aussitôt les chantres disent : « Souverains de l'univers, exaucez la prière que vous adressent les Bleus ! »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nous vos serviteurs, nous osons vous adresser une prière ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Avec crainte, nous sollicitons les souverains ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Répondez avec indulgence à notre prière, vous les bienfaiteurs, ... »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « ... à la requête de vos serviteurs les Bleus ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nous demandons le second comme factionnaire ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai et les porphyrogénètes !

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Après quoi, les chantres : « Nous avons une autre demande, nous vos serviteurs ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Donnez le *faktiôn*, souverains, à un tel ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Quand l'empereur accorde la bulle d'or, c'est-à-dire le *faktiôn*[133], l'*aktouarios* fait un signe de main au dème et les gens du dème comprennent que l'empereur a accordé le *faktiôn*. L'*aktouarios*, escorté par les *koursores*[134] — plus exactement par un unique *koursôr* marchant devant lui en tenant la bulle dans sa main dressée —, l'*aktouarios*, donc, prenant cette bulle de la main du *koursôr*, la donne à celui qui va devenir factionnaire. Ce dernier la baise, l'applique sur ses yeux et la rend à l'*aktouarios*. L'*aktouarios* la lie à ses reins et aussitôt les chantres, du dème[135], disent : « Les trois [*nomismata*], souverains, du *faktiôn* ! »

132. *Commentaire*, p. 145-146. La promotion d'un micropanite, comme celle d'un César (I, 52), prend la forme d'une « demande » populaire à laquelle accède le souverain.

— Ἰστέον ὅτι πάντα τὰ ἱπποδρόμια, τά τε πρωῒ καὶ δείλης, τοῦτον τὸν τύπον καὶ ταύτην ἔχουσιν τὴν τάξιν. Τὰ γὰρ αὐτὰ ἄκτα καὶ αὗται αἱ εὐφημίαι καὶ αἱ ἄλλαι ἅπασαι ἀκολουθίαι αἱ προρρηθεῖσαι φυλάττονται.

Ὅσα δεῖ τελεῖσθαι, μικροπανίτου μέλλοντος γίνεσθαι φακτιοναρίου

Ἱππικοῦ ἀγομένου καὶ ἀνδραγαθοῦντος τὸ πρῶτον βαῒν μικροπανίτου ἡνιόχου, δηλοῖ ὁ βασιλεὺς τῷ δήμῳ ὡς ὅτι · « Αἰτήσασθε τὸν ὁ δεῖνα εἰς φακτιονάριν. »

Καὶ εὐθέως λέγουσιν οἱ κράκται· « Δεσπόται τῆς οἰκουμένης, δέξασθε Βενέτους παρακαλοῦντας. »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ὡς δοῦλοι τολμῶμεν παρακαλέσαι. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Μετὰ φόβου δυσωποῦμεν τοὺς δεσπότας. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ἀνεξικάκως παρακλήθητε, οἱ εὐεργέται, ... »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « ... εἰς τὴν δέησιν τῶν **/ 328** δούλων ὑμῶν Βενέτων. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Τὸν δεύτερον αἰτούμεθα εἰς φακτιονάριν. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε, σῶσον. »

Καὶ εἶθ' οὕτως λέγουσιν οἱ κράκται· « Ἄλλην μίαν αἴτησιν ἔχομεν οἱ δοῦλοι ὑμῶν. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Φακτίονα, δεσπόται, τῷ ὁ δεῖνα. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Κύριε, σῶσον. »

Τοῦ δὲ βασιλέως παρασχόντος τὴν χρυσῆν βούλλαν, ἤγουν τὸν φακτίονα, νεύει ὁ ἀκτουάριος μετὰ τῆς χειρὸς τῷ δήμῳ, οἱ δὲ νοοῦσιν ὅτι παρέσχε τὸν φακτίονα ὁ βασιλεύς. Ὁ δὲ ἀκτουάριος ὀψικευόμενος ὑπὸ τῶν κουρσόρων — δηλονότι ἑνὸς κούρσορος ἔμπροσθεν τοῦ ἀκτουαρίου περιπατοῦντος καὶ ἐπηρμένῃ χειρὶ τὴν βούλλαν βαστάζοντος —, ὁ δὲ ἀκτουάριος, ταύτην αἴρων ἀπὸ τοῦ κούρσορος, ἐπιδίδει αὐτὴν τῷ μέλλοντι γίνεσθαι φακτιοναρίῳ. Ὁ δὲ ταύτην ἀσπαζόμενος καὶ τοῖς ὄμμασιν ἐπιθείς, ἐπιδίδει πάλιν τῷ ἀκτουαρίῳ. Ὁ δὲ ἀκτουάριος ταύτην ἐπὶ τῆς ψύας αὐτοῦ ἐπιδένει, καὶ
135 εὐθέως ἀπὸ τοῦ δήμου λέγουσιν οἱ κράκται· « Τὰ τρία, δεσπόται, τοῦ φα||κτίονος. »

133. Il ne s'agit sans doute pas d'un chrysobulle de nomination, comme le croit GUILLAND (*Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 567), mais d'une simple bulle d'or.

134. *Commentaire*, p. 140-141.

135. Au sens de galerie.

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »
Les chantres : « Seigneur, sauve le soutien aux Bleus ! »
Et le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »
Les chantres : « Seigneur, sauve le renouvellement des cycles annuels ! »[136].
Et le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »
Les chantres <...>.

Et lorsque le factionnaire qui a reçu la bulle vient prendre ses prix, le dème dit : « Allez et priez vos souverains ! » Aussitôt, il monte sur son char et fait les sauts que prescrit le protocole, c'est-à-dire qu'il danse comme on a coutume de le faire après une victoire[137].

Acclamations lorsqu'un cocher va être nommé second [138]

Les chantres disent : « Souverains de l'univers, exaucez la prière des Bleus ! »

Et le peuple prononce par trois fois : « Saint, etc. », comme il a été dit ci-dessus pour le factionnaire, sauf que, au lieu de « Les trois [*nomismata*] du *faktiôn* », on dit : « Les trois [*nomismata*], souverains, du second ! »

— Il faut savoir que : si le cocher n'a pas reçu la bulle, il ne monte pas sur son char pour sauter après la course[139].

Ce qu'il faut observer lorsqu'un bigaire reçoit la ceinture[140]

Si, pendant des courses, un cocher de n'importe quelle faction l'emporte dans la première course, quand il pénètre [dans le *stama*] pour recevoir les prix, il fait dire par le *koursôr* à l'*aktouarios* : « Je veux ceindre un cocher ! » L'*aktouarios* en réfère à l'empereur, et si l'empereur décide de faire ceindre le bigaire[141], celui qui va recevoir la ceinture de bigaire vient et tombe à terre en saisissant les jambes du premier cocher. Les cochers venus recevoir leurs prix sortent [du *stama*] et se placent de l'autre côté de leur dème en bénissant les souverains. Tandis que le dème adresse à l'empereur les acclamations des prix de la victoire, les souverains envoient leurs prix aux cochers — ces derniers restant à l'extérieur [du *stama*], de l'autre côté de leur dème. Après quoi, le dème dit aux cochers : « Allez et priez les souverains ! » Ils reviennent donc au *stama* et le bigaire y pénètre avec eux. Et quand les cochers tombent à terre, le bigaire tombe à terre lui aussi, et, saisissant la jambe du factionnaire de sa main gauche, bénit avec la

136. Reprise d'une prière qui vient plus à propos dans le cérémonial des Lupercales (I, 82 l. 85).

137. L'octroi de la bulle d'or, qui donne au cocher le droit de faire des sauts sur son char (voir plus bas, l. 492-493), correspond à une victoire. Il est du reste accompagné par la remise du prix de trois *nomismata* réservé au cocher victorieux ; *Commentaire*, p. 169.

138. C'est un bigaire qui va être nommé « cocher en second », c'est-à-dire micropanite ; *Commentaire*, p. 146.

139. Une fois remonté sur son char, il n'a pas le droit de sauter ; voir aussi ci-dessous l. 601-602.

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τὴν ἀντίληψιν τῶν Βενέτων. »
Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »
Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τὴν ἀνακαίνησιν τῶν ἐτησίων. » / **329**
Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »
Οἱ κράκται <...>

Καὶ ὅτε λάβῃ ὁ βουλλωθεὶς φακτιονάρις τὰ ἔπαθλα, λέγει ὁ δῆμος· « Ἀπέλθατε καὶ εὔξασθε τοὺς ἰδίους δεσπότας. » Καὶ εὐθέως ἀνέρχεται εἰς τὸ ἴδιον ἅρμα καὶ σάσσει κατὰ τὸν τύπον ἤτοι χορεύει καθὼς εἴθισται ἀπὸ νίκης.

Ἄκτα, μέλλοντος γίνεσθαι δευτέρου ἡνιόχου

Λέγουσιν οἱ κράκται· « Δεσπόται τῆς οἰκουμένης, δέξασθε Βενέτους παρακαλοῦντας. »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε », καὶ τὰ ἑξῆς, καθὼς καὶ ἐν τῷ φακτιοναρίῳ προείρηται· πλὴν ἀντὶ τοῦ· « Τὰ τρία, δεσπόται, τοῦ φακτίονος », λέγουσιν· « Τὰ τρία, δεσπόται, τὰ τοῦ δευτέρου. »

— Χρὴ δὲ εἰδέναι ὅτι, ἐὰν μή ἐστιν ὁ ἡνίοχος βουλλωμένος, εἰς σκεῦος οὐκ ἀνέρχεται, ἵνα σάξῃ ἀπὸ τοῦ βαΐου.

Ὅσα δεῖ παραφυλάττειν, βιγαρίου ζωννυμένου.

Ἀγομένου τοῦ ἱππικοῦ καὶ ἐπιτυγχάνοντος τοῦ ἡνιόχου οἱουδήποτε μέρους τῷ πρώτῳ βαΐῳ, ὡς εἰσέρχεται λαβεῖν τὰ ἔπαθλα, μηνύει διὰ τοῦ κούρσορος τὸν ἀκτουάριον λέγων· « Ἡνίοχον θέλω ζῶσαι. » Ὁ δὲ ἀκτουάριος ἀναφέρει τῷ βασιλεῖ καί, κελεύοντος τοῦ δεσπότου ζωσθῆναι τὸν βιγάριν, εἰσέρχεται ὁ μέλλων γίνεσθαι βιγάριος, καὶ πίπτων ἐπὶ τῆς / **330** γῆς κρατεῖ τοὺς πόδας τοῦ πρώτου ἡνιόχου· οἱ δὲ ἡνίοχοι λαμβάνοντες τὰ ἔπαθλα ἐξέρχονται καὶ ἵστανται κατέναντι τοῦ δήμου, κατασφραγίζοντες τοὺς δεσπότας. Κράζοντος δὲ τοῦ δήμου πρὸς τὸν βασιλέα τὰ ἄκτα τῶν ἐπάθλων τῆς νίκης, ἀποστέλλουσιν οἱ δεσπόται τὰ ἔπαθλα τοῖς ἡνιόχοις, δηλονότι ἔξωθεν αὐτῶν ἱσταμένων ἀντικρὺ τῶν δήμων. Καὶ εἶθ' οὕτως λέγει ὁ δῆμος πρὸς τοὺς ἡνιόχους· « Ἀπέλθατε καὶ εὔξασθε τοὺς δεσπότας. » Καὶ ἀπερχομένων αὐτῶν πάλιν εἰς τὸ στάμα, εἰσέρχεται μετ' αὐτῶν ὁ βιγάριος, καὶ πιπτόντων τῶν ἡνιόχων, πίπτει καὶ ὁ βιγάριος καί, κρατῶν τὸν πόδα τοῦ φακτιοναρίου μετὰ τὴν ἀριστερὰν χεῖραν, μετὰ τῆς δεξιᾶς κατασφραγίζει· ὁ δὲ

480 αἰτησίων L || 482 post οἱ κράκται lacunam dubitanter statuimus (haec voces aut delendae aut supplendae esse videntur) || 483 λαϐει L || βουλωθὴς L || 484 εὔξασθαι L || 487 δέξασθαι L || 496 βαΐῳ edd. : βαι L || 504 εἰς τὸ : ἰστὸ L

140. Entendons : lorsqu'un cocher reçoit la ceinture qui va signifier sa nomination comme bigaire ; *Commentaire*, p. 146.

141. Comprendre ici encore : « faire ceindre quelqu'un pour en faire un bigaire ».

droite[142]. Le président[143] se tient à la droite du factionnaire. L'empereur congédie les cochers, qui montent sur leur char et, en sautant — c'est-à-dire en dansant —, font le tour de la borne et s'en vont vers leur dème pour le bénir, puis se retirent en s'en allant vers les barrières[144]. Le président reste avec le bigaire au *stama*, tous deux se tenant debout et bénissant. L'empereur ordonne de conférer l'*aurigarion*, que l'on appelle *dèmosion*, un petit casque d'argent et la ceinture[145]. Survient l'*aktouarios* escorté de tous les *koursores*, autrement dit de trois *koursores*, qui portent l'un l'*aurigarion* — c'est-à-dire le *dèmosion* —, l'autre le casque, l'autre la ceinture ; ensuite l'*aktouarios* remet l'*aurigarion* dans les mains du bigaire, lui met le casque sur la tête et le ceint de la ceinture au milieu du corps. Après quoi, le dème lance les acclamations : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, qui avez été choisis par la Trinité ! »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous qui servez le Seigneur ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les Bleus : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, un tel et un tel *autokratores* des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, souverains, avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Un tel, tu portes chance à ce dème ! »[146].

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Une couronne[147], souverains, pour le bigaire ! »

Après quoi, ces derniers lui envoient une couronne et un vêtement, et les chantres reprennent : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Ensuite, tous disent ensemble le « Nombreuses années ! » Le bigaire bénit par trois fois les souverains, les remercie en faisant la proskynèse et s'en va avec le président jusqu'à la Daphnè[148]. Puis le bigaire s'en va à son dème, adresse une triple bénédiction à

142. Il bénit l'empereur, simple geste de salutation ici comme ailleurs. On notera l'accusatif χεῖραν, modernisme plutôt qu'erreur, et l'incertitude, dans la même phrase, sur le cas à employer après μετά au sens de « avec ».

143. Celui de la faction intéressée.

144. Il s'agit du cérémonial habituel célébrant la victoire ; *Commentaire*, p. 165 s.

145. Ce sont les attributs du cocher, reçus dès le premier grade, celui du bigaire. Ces tuniques d'auriges appelées *dèmosia* appartiennent au Vestiaire du palais et sont données, à la demande des factions, aux vainqueurs de la première course, qui vont les revêtir dans la salle d'équipement des *carceres* pour le cérémonial qui suit les quatre courses du matin (I, 79 l. 72-79 ; 80 l. 136, 157). Nous savons par II, 15 (Bonn, p. 589 l. 18-20) qu'il existe dans le Vestiaire impérial quatre *dèmosia* brodés d'or pour les courses d'Or et quatre *dèmosia* ordinaires : huit en tout à l'époque de Constantin Porphyrogénète ; *Commentaire*, p. 165, 167. À noter l'expression

135v ἐπιστάτης ἵσταται εἰς τὰ δεξιὰ τοῦ φακτιοναρίου. || Ἀπολύει δὲ ὁ βασιλεὺς τοὺς ἡνιόχους, καὶ ἀναβαίνουσιν εἰς τὸ ἅρμα, καὶ σάσσοντες ἤτοι χορεύοντες κάμπτουσιν, καὶ ἀπερχόμενοι πρὸς τὸν ἴδιον δῆμον κατασφραγίζουσιν, καὶ ἀναχωροῦσιν ἀπιόντες πρὸς τὰ κάγκελλα. Μένει δὲ ὁ ἐπιστάτης μετὰ τοῦ βιγαρίου εἰς τὸ στάμα, ἱστάμενοι ὀρθοὶ καὶ κατασφραγίζοντες. Ὁ δὲ βασιλεὺς κελεύει δοθῆναι αὐριγάριν, τὸ λεγόμενον δημόσιον, καὶ κασσίδιν ἀργυροῦν σεμνὸν καὶ τὸ ζωστόν. Κατερχομένου δὲ τοῦ ἀκτουαρίου καὶ ὀφικευομένου ὑπὸ πάντων τῶν κουρσόρων, δηλονότι τριῶν κουρσόρων βασταζόντων, τοῦ μὲν τὸ αὐριγάριν, ὅπερ ἐστὶ τὸ δημόσιον, τοῦ δὲ τὸ κασσίδιν, τοῦ δὲ τὸ ζωστόν, εἶτα ἐπιδίδει ὁ ἀκτουάριος τὸ μὲν αὐριγάριν εἰς τὰς χεῖρας / **331** αὐτοῦ, τὸ δὲ κασσίδιν ἐπιτίθησιν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, καὶ τὸ ζωστὸν ζωννύει εἰς τὰ μέσα αὐτοῦ. Καὶ εἶθ' οὕτως λέγει ὁ δῆμος τὰ ἄκτα· « Πολλά, πολλά, πολλά, ... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ἡ ἐκλογὴ τῆς Τριάδος. »

Φθογγεῖ καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »

Οἱ Βένετοι· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, δεσπόται, σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Ὁ δεῖνα, σὺ εὐτυχὴς εἰς τὸν δῆμον τοῦτον. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Στεφάνιν, δεσπόται, τῷ βιγαρίῳ. »

Καὶ εἶθ' οὕτως ἀποστέλλουσιν αὐτῷ στεφάνιν καὶ ἱμάτιν, καὶ πάλιν λέγουσιν οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ'· « Κύριε, σῶσον. »

Εἶτα λέγουσιν πάντες ὁμοῦ πολυχρόνιον. Ὁ δὲ βιγάρις κατασφραγίζει τρίτον τοὺς δεσπότας, καὶ προσκυνῶν ἀπευχαριστεῖ, καὶ ἐξέρχεται μετὰ τοῦ ἐπιστάτου ἕως τῆς Δάφνης. Εἶτα ὁ βιγάριος ἀπέρχεται ἐπὶ τὸν δῆμον, καὶ κατασφραγίζων τρίτον εἰς τὸν

τὸ δημόσιον λαβεῖν dans une inscription de l'« ancienne base » de Porphyrios, cf. CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 16), p. 67-68.

146. Cette acclamation n'est pas adressée aux empereurs, mais sans doute au démarque, cf. I, 78 l. 74-75. On peut hésiter entre εὐτυχεῖς, du verbe εὐτυχεῖν, « porter chance », ailleurs transitif (voir ci-dessus l. 74 et n. 95) et l'adjectif εὐτυχής, au sens de « qui porte chance à... »

147. Ici comme ailleurs, il n'y a pas à distinguer pour le sens στεφάνι(ο)ν de στέφανος, et à traduire, comme fait A. Vogt, par « petite couronne » ; même identité de sens que pour χλανίδι(ο)ν/χλανίς.

148. Si le président et le bigaire vont au « palais de Daphnè », ils quittent l'hippodrome et font un grand détour avant que le bigaire se rende à son dème, puis aux *carceres*, pour la suite du cérémonial. Peut-être reçoivent-ils plutôt des lauriers à l'endroit du *logéion* prévu à cet effet (ci-dessous I, 79 l. 76-79), qui aurait porté le nom de Daphnè ?

son dème, s'en va aux barrières et fait une proskynèse devant le factionnaire, tous les cochers des deux factions et le tribun.

Acclamations de victoire lorsqu'un triomphe a lieu à l'hippodrome[149]

« Gloire à Dieu, Souverain de l'univers ! Gloire au fondateur et au créateur de toutes choses ! Gloire à Dieu qui a triomphé des descendants d'Agar ! Gloire à Dieu, roi universel pour les siècles ! Gloire à Dieu qui a donné la force aux empereurs orthodoxes ! Gloire à Dieu qui a porté sur nous un regard d'amour pour les hommes ! Gloire à Dieu qui a frappé les Ismaélites, adversaires du Christ ! Gloire à Dieu qui a délivré des ennemis les prisonniers ! Gloire à Dieu qui a dévasté les villes des Arabes ! Gloire à Dieu qui a terrassé les négateurs de la Trinité ! Gloire à Dieu qui a fait périr les négateurs de la Mère de Dieu ! Gloire à Dieu qui a humilié l'arrogance de l'adversaire du Christ un tel ! Gloire à Dieu qui a jugé bon d'agir ainsi ! Seigneur, qui ne glorifiera ta volonté ? Seigneur, qui ne chantera les œuvres de tes mains ? Seigneur, nous te rendons grâces pour tout, parce que tu as eu grandement pitié de ton peuple en le faisant régir par un tel pouvoir. »

Et quand les prisonniers tombent à terre la tête en avant[150], l'*aktouarios* fait un signe de tête et les chantres disent : « Nos ennemis sont tombés par un jugement de Dieu. »

Et le peuple répète par trois fois.

Acclamations à l'occasion de la défaite et de la mort au combat d'un émir en chef

« Gloire à Dieu qui a écrasé nos ennemis ! Gloire à Dieu qui a fait périr les athées ! Gloire à Dieu, auteur de la victoire ! Gloire à Dieu qui t'a couronné, maître de la terre ! Salut, chef, toi qui es la chance des Romains ! Salut, chef, toi qui es la vaillance de ton armée ! Salut, chef, grâce à qui un tel est tombé ! Salut, chef, toi qui as tué un tel ! Que Dieu te garde dans la pourpre pour l'honneur et l'exaltation des Romains, avec les vénérées Augoustai dans la pourpre ! Que Dieu exauce votre peuple ! »

Cas d'un cheval de la première course retiré de la compétition. Comment il faut le remplacer

— À noter que : s'il arrive qu'au cours de la nuit un cheval de la première course soit retiré de la compétition, voici la règle pour le remplacer. Les deux *maïstores* de la faction adverse, les deux inspecteurs et le président se rendent là où se trouve le cheval, le font conduire au milieu [d'eux] et l'examinent minutieusement. S'il est véritablement inapte à courir, on prend le cheval correspondant de la troisième course, et il court à la

149. Les deux protocoles d'acclamation suivants, glissés ici arbitrairement, viendraient mieux en complément des chapitres sur les cérémonies de triomphes (II, 19-20 ; voir aussi I, 86 [77] ; II, 43). Hypothèse sur la

δῆμον ἀνέρχεται εἰς τὰ κάγκελλα, καὶ προσκυνεῖ τὸν φακτιονάριν καὶ ὅλους τοὺς ἡνιόχους τῶν δύο μερῶν καὶ τὸν τριβοῦνον. **/ 332**

136 || *Ἄκτα ἐπινικίων θριαμβευομένων ἐπὶ τοῦ ἱπποδρομίου*

« Δόξα Θεῷ τῷ Δεσπότῃ πάντων. Δόξα τῷ κτίστῃ καὶ δημιουργῷ τῶν ὅλων. Δόξα Θεῷ τῷ θριαμβεύσαντι τοὺς τῆς Ἄγαρ. Δόξα Θεῷ τῷ παμβασιλεῖ τῶν αἰώνων. Δόξα Θεῷ τῷ ἐνισχύσαντι βασιλεῖς τοὺς ὀρθοδόξους. Δόξα Θεῷ τῷ ἐπιβλέψαντι ἐφ' ἡμῖν φιλανθρώπως. Δόξα Θεῷ τῷ πατάξαντι Ἰσμαηλίτας τοὺς Χριστομάχους. Δόξα Θεῷ τῷ ῥυσαμένῳ ἐξ ἐχθρῶν τοὺς αἰχμαλώτους. Δόξα Θεῷ τῷ πορθήσαντι τὰς πόλεις τῶν Ἀράβων. Δόξα Θεῷ τῷ καταβαλόντι τοὺς ἀρνητὰς τῆς Τριάδος. Δόξα Θεῷ τῷ ἀπολέσαντι τοὺς ἀρνητὰς τῆς Θεοτόκου. Δόξα Θεῷ τῷ καταισχύναντι τὸ φρύαγμα ὁ δεῖνα τοῦ Χριστομάχου. Δόξα Θεῷ τῷ εὐδοκήσαντι οὕτως. Κύριε, τίς οὐ δοξάσει τὴν βουλήν σου ; Κύριε, τίς οὐχ ὑμνήσει τὰ ἔργα τῶν χειρῶν σου ; Κύριε, εὐχαριστοῦμέν σοι περὶ πάντων, ὅτι ἠλέησας τὸν λαόν σου μεγάλως ἐκ τοιούτου βασιλεύεσθαι κράτους. »

Καὶ ὅτε πέσωσιν οἱ δέσμιοι πρηνεῖς ἐπὶ τῆς γῆς, νεύει ὁ ἀκτουάριος, καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Ἔπεσον οἱ ἐχθροὶ ἡμῶν θεοκρίτως. »

Καὶ ὁ λαὸς ὁμοίως <ἐκ> γ'.

Ἄκτα ἐπὶ μεγιστάνῳ ἀμηρᾷ ἐν πολέμῳ ἡττηθέντι καὶ ἀναιρεθέντι

« Δόξα Θεῷ τῷ συντρίβοντι πολεμίους. Δόξα Θεῷ τῷ καθελόντι τοὺς ἀθέους. Δόξα Θεῷ τῷ αἰτίῳ τῆς νίκης. Δόξα **/ 333** Θεῷ τῷ στέψαντί σε, γεοῦχε. Χαίροις, ἄναξ, Ῥωμαίων ἡ εὐτυχία. Χαίροις, ἄναξ, τοῦ στρατοῦ σου ἡ ἀνδρία. Χαίροις, ἄναξ, δι'οὗ ὁ δεῖνα κατεπτώθη. Χαίροις, ἄναξ ὁ δεῖνα καθαιρέτα. Ὁ Θεός σε φυλάξῃ ἐν τῇ πορφύρᾳ εἰς τιμὴν καὶ ἀνέγερσιν τῶν Ῥωμαίων σὺν ταῖς τιμίαις Αὐγούσταις ἐν τῇ πορφύρᾳ· εἰσακούσῃ ὁ Θεὸς τοῦ λαοῦ ὑμῶν. »

Περὶ ἵππου παραγωνιζομένου τοῦ α' βαΐου, καὶ πῶς δεῖ αὐτὸν ὑπαλλάσσεσθαι

— Ἰστέον ὅτι, ἐὰν συμβῇ διὰ τῆς νυκτὸς ἐκ τοῦ πρώτου βαΐου ἵππον παραγωνίσασθαι, ἔστιν ὁ τύπος τοῦτον ὑπαλλάσσεσθαι οὕτως· Εὑρίσκονται οἱ δύο μαΐστορες τοῦ μέρους τοῦ ἀντὶς καὶ οἱ δύο θεωρηταὶ καὶ ὁ ἐπιστάτης, καὶ ἀπέρχονται
136ᵛ ὅπου ἵσταται || ὁ ἵππος, καὶ ἐκβάλλουσιν αὐτὸν εἰς τὸ μέσον, καὶ τοῦτον θεωροῦσιν μετὰ ἀκριβείας. Καὶ εἰ ἔστιν ἐν ἀληθείᾳ ἄβλητος, ἐπαίρουσιν ἐκ τοῦ τρίτου βαΐου ἀντίσηκον

549 καταβαλλόντι L καταβάλλοντι edd. || 556 ἐκ supplevimus || 557 ἀμειρᾷ L || 561 φυλάξει L || 563 εἰσακουσει L || 564 τοῦ καταλό(γου) [τοῦ καᵀαλᵒ/] marg. uncial. L || 566 ὑπαλλάσεσθαι L

date de cette victoire et de la mort de l'émir arabe dans A. KOLIA-DERMITZAKI, « Ἄκτα και Θρίαμβοι στο Ἔκθεσις τῆς Βασιλείου Τάξεως », *Byzantiaka* 14, 1994, p. 393-443.

150. Voir II, 20, Bonn, p. 615 l. 1-2.

place du cheval en mauvais état dans la position, quelle qu'elle soit, qui lui a été attribuée [dans l'attelage][151] ; et ledit cheval doit à nouveau prendre part à la compétition dans sa propre course, c'est-à-dire la troisième. Pour la seconde et la quatrième course, les choses se passent aussi comme on vient de le dire[152].

L'après-midi, les règles à suivre sont tout à fait semblables à celles du matin, sauf pour le choix par la boule [désignant celui qui] longera [l'Euripe][153] et l'éventualité du cheval mal en point[154] : les quatre cochers, ayant tout arrangé, les combinaisons [d'attelages] comme les barrières [de départ][155], restent dans la salle d'équipement, et lorsque le bois[156] de la sainte église se fait entendre, ils se lèvent et vont à l'église[157], allument leurs cierges, les prennent et reviennent sur leurs pas, et, en pénétrant dans l'hippodrome, s'en vont prier à la chapelle de la sainte Mère de Dieu qui se trouve à la première porte ; après quoi, ils entreprennent d'enfiler leurs brassards[158].

Le remplaçant[159]

— À noter que : s'il se produit qu'un factionnaire ou un micropanite soit souffrant, si celui qui doit être remplacé a un cocher de sa propre faction pour le remplacer, s'il s'agit de jeux hippiques ordinaires et si le remplacement doit avoir lieu tout au long des jeux, le remplacé donne au remplaçant un douzième de *nomisma* pour chaque couronne[160] ; s'il est partiellement victorieux, [sa part] est laissée à la discrétion du remplacé ; s'il ne termine pas la course, il ne gagne rien pour sa peine[161]. Et si, le remplacé n'ayant eu aucune réussite, un autre entre en lice et obtient des prix qui récompensent

151. Comme cheval de joug ou de volée, de gauche ou de droite.

152. Si un cheval de la seconde course fait défaut, on prend le cheval correspondant de la quatrième, qui court deux fois, l'intervalle d'une course permettant au cheval de récupérer.

153. Il n'y a pas de tirage au sort l'après-midi. L'expression confirme que ce tirage au sort a pour but de déterminer uniquement, à l'aide de la première boule qui sort, la couleur de l'attelage qui aura la place de gauche aux barrières ; *Commentaire*, p. 153-154. Quant au verbe παραϐαίνειν, d'où dérive le substantif παραϐάτης (I, 80 l. 239-240 ; 81 l. 16), on lui donnera sans certitude le sens de « longer [la *spina*] » en partant du box le plus à gauche. I, 78 (l. 56-57) précise en effet que le tirage au sort permet de désigner « les attelages de gauche » ; *Commentaire*, p. 153.

154. La composition des attelages étant décidée à l'amiable quelques instants avant le commencement des courses et non, comme pour les courses du matin, la veille, il n'y a pratiquement aucune chance que l'un des chevaux sélectionnés tombe malade.

155. A. Vogt pense à tort que le paragraphe a été déplacé. En fait, il nous explique les différences entre le matin et l'après-midi.

156. Le simandre, mais on ne sait exactement de quelle église.

157. S'agit-il de la même église ? Il existe, à proximité de la Mésè, un quartier des Verts et un quartier des Bleus avec des écuries et des églises, semble-t-il, distinctes ; on peut imaginer que les cochers, après qu'a retenti le simandre d'une église proche, vont en procession dans leurs sanctuaires respectifs et en reviennent avec un cierge qu'ils dédient à la Vierge dans leur chapelle commune, située à la Première Porte des *carceres* (GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 389-390) ; *Commentaire*, p. 156-158.

ἵππον, καὶ τρέχει εἰς τὸν τόπον τοῦ κακωθέντος, εἰς οἷον ἂν χαλινάριν λάχῃ. Καὶ πάλιν τὸν αὐτὸν ἵππον δεῖ ἀγωνίζεσθαι εἰς τὸ ἴδιον βαΐν, ἤγουν εἰς τὸ τρίτον. Εἰ δὲ λάχῃ, καὶ εἰς δεύτερον καὶ εἰς τέταρτον ὁμοίως γίνονται, καθὼς προείρηται.

Ὁμοίως καὶ δείλης ἡ ἀκολουθία πᾶσα ὁμοία τῆς πρωϊνῆς γίνεται, δίχα τοῦ σφαιρίου τοῦ παραβατοῦ καὶ τῆς συμφορᾶς τοῦ ἵππου τοῦ κακῶς ἔχοντος. Οἱ δὲ ἡνίοχοι στοιχήσαντες πάντα, τάς τε κομβίνας καὶ / **334** τὰ κάγκελλα, μένουσιν ἐν τῷ ἁρματουρίῳ. Τοῦ δὲ ξύλου σημαίνοντος τῆς ἁγίας ἐκκλησίας, ἐγείρονται καὶ ἀπέρχονται εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ ἅπτουσιν τὰ κηρία αὐτῶν, καὶ μεταλαμβάνοντες ὑποστρέφουσιν, καὶ ἐμβαίνοντες εἰς τὸ Ἱππικὸν ἀπέρχονται καὶ εὔχονται εἰς τὸ εὐκτήριον τῆς Ἁγίας Θεοτόκου τὸ ὂν ἐν τῷ πρωτοθύρῳ. Καὶ οὕτως ἀνέρχονται εἰς τὸ ἁρματούριν καὶ βάλλουσι χειραφορεῖν.

Περὶ τοποτηρητοῦ

— Ἰστέον εἰδέναι ὅτι, ἐὰν λάχῃ ἀσθενῆσαι φακτιονάριν ἢ μικροπανίτην, ἐὰν ἔχει ὁ τοποτηρούμενος ἐκ τοῦ ἰδίου μέρους ἡνίοχον εἰς τὸ τοποτηρῆσαι αὐτόν, καὶ εἰ ἔστιν τὸ ἱππικὸν παγανόν, καὶ εἰ δι' ὅλου ἱππικοῦ τοποτηρήσει αὐτόν, καθ' ἕκαστον στεφάνιν παρέχει αὐτῷ νομίσματος δωδέκατον. Εἰ δὲ ἐμμέρει νικήσει, ἡ διάκρισις ἐνέγκῃ τοῦ τοποτηρουμένου. Εἰ δὲ καὶ ἀστοχήσει, μηδὲν κερδαίνων κοπιᾷ. Καὶ ἐάν, μηδὲν ποιοῦντος τοῦ τοποτηρουμένου, ἕτερος εἰσέλθῃ καὶ ἐπιτύχῃ τῶν ἐκ τοῦ δείλης διδομένων ἐπάθλων,

575 στηχήσαντες L || κομβήνας ut semper L || 580 χειραφορεῖν L Leich Bonn : χεῖρα φορεῖν leg. Reiske κηρία φορεῖν coni. dubitanter Vogt || 581 τοποτηριτοῦ L || 582 εἰδέναι del. Vogt || 585 νο(μίσματος) [ν°] L : νόμισμα edd. || νικήσῃ L

---

158. Nous gardons, faute de mieux, la leçon des manuscrits en donnant à βάλλουσι le sens fréquent (LAMPE, *s. v.*) de « se mettre à... », « commencer à... », et en interprétant χειραφορεῖν (qui serait un hapax) comme signifiant « mettre les manches ou les brassards (χειρίς) ». Il s'agit en tout cas d'une pièce d'habillement qui complète la tenue des cochers et indique probablement leur appartenance à une couleur. On pourrait aussi, en corrigeant plus lourdement d'après VOGT, *Le livre des cérémonies*, II, p. 139 l. 4-5, rétablir une expression incluant que les cochers « mettent les πανία σημεῖα de la couleur qu'ils portent ».

159. Voir *Commentaire*, p. 145-146, 169-170 ; GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 583-584, avec une interprétation douteuse.

160. Un douzième de *nomisma* = un *miliarèsion*.

161. L'expression ἐν μέρει/ ἐμμέρει paraît signifier ici qu'il est en partie vainqueur, c'est-à-dire qu'il a terminé la course sans arriver premier et gagner la couronne (et non pas qu'il est arrivé ex-aequo, GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 584 n. 292). Le passage donne les degrés d'échec ou de réussite suivants : 1) arriver premier et gagner la couronne, 2) accomplir un exploit (ἆθλον δεικνύναι) et se voir accorder par l'empereur un prix supplémentaire, 3) bien mener sa course, c'est-à-dire l'achever, et recevoir un prix, ce que traduisent les expressions « être en partie vainqueur » (ἐμμέρει νικᾶν) et « obtenir un prix » (ἐπιτυγχάνειν τῶν ἐπάθλων), 4) abandonner et ne pas achever la course (ἀπολείπειν), manquer la course et ne rien obtenir (ἀστοχεῖν, μηδὲν ποιεῖν) ou être éliminé (παύειν). Dans le premier cas, le remplaçant ne touche, sur les trois *nomismata* de la victoire, qu'un douzième de *nomisma* ; dans le second, il touche la totalité de ce que l'empereur décide de lui accorder ; dans le troisième, sa rémunération éventuelle est laissée à la discrétion de celui qu'il remplace ; dans le quatrième, il ne touche rien du tout.

les courses de la séance de l'après-midi, il reçoit ce qui a été dit plus haut[162]. Si le remplaçant accomplit quelque exploit[163] et que l'empereur ordonne qu'il soit honoré, que ce soit pour la chance du remplaçant, et le remplacé n'a pas le droit de prélever pour lui-même quoi que ce soit[164].

Si c'est lors de courses de clôture de fête qu'a lieu le remplacement[165], et si l'on distribue des prix correspondants à ces courses de clôture et que le remplaçant en obtient, il prend trois [*nomismata*] pour toute la journée. Et si, comme il a été dit, il accomplit un exploit, le prix supplémentaire correspondant revient au remplaçant.

S'il arrive que le cocher ayant la bulle soit remplacé temporairement, la coutume veut que les prix, de même que l'argent des cochers éliminés, soient attachés au remplacé. Si le remplaçant a son propre char et ne monte pas sur celui du remplacé, il reçoit pour son char, sur l'argent des cochers éliminés[166], trois *nomismata* pour toute la journée et, en plus, ce qui lui revient comme sportule des autres bigaires de sa faction, quelle qu'elle soit. Si Dieu lui donne la victoire[167], le remplaçant ne monte pas sur le char pour danser, privilège réservé à celui qui a la bulle, qu'il soit factionnaire ou micropanite[168]. S'il remplace un factionnaire, il déambule à la place qui est celle de ce dernier, à la droite du micropanite ; de même, s'il remplace un micropanite, [il déambule] à la gauche du factionnaire.

S'il arrive que l'un des cochers qui a la bulle n'ait pas de succès ou abandonne complètement pour une raison quelconque, on prend le cinquième cocher ou, parmi les autres bigaires, celui qui est le plus capable[169]. Si le bigaire choisi appartient à l'autre faction[170] et si les siens veulent le garder dans leur faction, ils donnent leur micropanite et promeuvent le bigaire à la place [du micropanite] qui s'en va.

Si le remplaçant vient de la faction adverse, s'il s'agit d'une seule séance de course, on le prend sous la couleur qu'il porte pour conduire le char, et il porte le foulard distinctif appelé *allipanisin*[171] ; mais s'il est transféré dans la faction où il fait le remplacement, il porte aussi le *gymnastikin* correspondant à la faction.

L'interversion[172]

L'après-midi, si l'empereur ordonne qu'il y ait interversion, l'*aktouarios* descend et rassemble les quatre cochers ainsi que les présidents et les inspecteurs des deux factions

162. Le cocher titulaire a couru le matin, mais sans rien gagner ; il est remplacé l'après-midi et la rémunération de son remplaçant est la même que dans le cas où le cocher titulaire était remplacé parce que souffrant.

163. Le sens de ἆθλον semble avoir glissé de « prix » (toujours rendu dans les chapitres sur les courses par ἔπαθλον) à « vaillance », « exploit », cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 570 n. 159, 584 n. 294.

164. Le remplaçant perçoit tout ce que lui accorde l'empereur sans qu'aucune part en revienne au remplacé. La correction proposée dans l'édition de Bonn de τοποτηρουμένου en τοποτηροῦντος ne se justifie pas ; autre interprétation peu satisfaisante dans GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 584 n. 295.

165. Les jeux solennels donnés à l'occasion des grandes fêtes sont opposés ici aux jeux « ordinaires » ; *Commentaire*, p. 127, 130.

166. Le mot παῦστα est sans doute à rapprocher du verbe παύειν, utilisé plus bas pour rendre l'idée d'élimination. Peut-être les cochers éliminés ou ne terminant pas leur course payaient-ils une amende ?

167. Même expression en I, 80 l. 89-90.

ὡς προείρηται, λαμβάνει. Ἐὰν δὲ δείξῃ ὁ τοποτηρῶν ἆθλόν τί ποτε καὶ κελεύσῃ ὁ βασιλεὺς φιλοτιμήσασθαι αὐτόν, τῇ τύχῃ τοῦ τοποτηροῦντος, καὶ οὐκ ἔχει ἄδειαν ὁ τοποτηρούμενος λαμβάνειν τί ποτε.

Εἰς ἀπολύσιμον δὲ ἱππικὸν ἐὰν τοποτηρήσῃ, καὶ τὰ κατατρέχοντα τοῦ ἀπολυσίμου ἔπαθλα κατέλθωσιν, καὶ ἐπιτύχῃ **/ 335** ὁ τοποτηρῶν, λαμβάνει τρία δι' ὅλης τῆς ἡμέρας·
137 εἰ δέ, ὡς προείρηται, ἆθλον δείξει, τὸ κατερχόμενον περισ||σὸν ἔπαθλον τοῦ τοποτηροῦντος τυγχάνει.

Καὶ ἐπὶ χρόνον ἐὰν συμβῇ τοποτηρεῖσθαι ὁ ἔχων τὴν βούλλαν ἡνίοχος, οὕτως ἡ συνήθεια κρατεῖ, καὶ τὰ ἔπαθλα καὶ τὰ παῦστα τῷ τοποτηρουμένῳ ἁρμόζουσιν. Εἰ δὲ ἴδιον σκεῦος ἔχει ὁ τοποτηρῶν καὶ οὐ πατεῖ τὸ τοῦ τοποτηρουμένου, κομίζεται ὑπὲρ τοῦ σκεύους αὐτοῦ δι' ὅλης τῆς ἡμέρας νομίσματα τρία ἐκ τῶν παυστῶν, καὶ τὰ κατατρέχοντα αὐτῷ ἐκ τῶν συμβιγαρίων αὐτοῦ πρὸς συνήθειαν, ἐξ οἵου μέρους ἐστίν. Τοῦ δὲ Θεοῦ παρέχοντος τὴν νίκην, ὁ τοποτηρῶν εἰς τὸ σκεῦος οὐκ ἀναβαίνει χορεῦσαι, εἰ μὴ ὁ ἔχων τὴν βούλλαν ἡνίοχος φακτιονάριός ἐστιν καὶ μικροπανίτης. Καὶ ἐὰν τοποτηρῇ φακτιονάριον, εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ περιπατεῖ ἐκ δεξιῶν τοῦ μικροπανίτου, ὁμοίως καὶ ἐὰν τοποτηρῇ τὸν μικροπανίτην, εἰς τὰ ἀριστερὰ τοῦ φακτιοναρίου.

Εἰ δὲ συμβῇ ἀστοχῆσαι ἐκ τῶν ἐχόντων τὴν βούλλαν ἡνιόχων ἢ ἀπολείψει παντελῶς διὰ οἱασδήποτε προφάσεως, ἐπαίρεται ὁ πέμπτος ἡνίοχος ἢ καὶ ἐκ τῶν λοιπῶν βιγαρίων οἷος χρησιμώτερός ἐστιν. Ἐὰν δὲ καὶ ἐξ ἑτέρου μέρους ἐστὶν ὁ ἐπιλεχθεὶς βιγάριος καὶ θέλουσιν αὐτὸν οἱ ἴδιοι αὐτοῦ κρατῆσαι εἰς τὸ μέρος αὐτῶν, ἀποδώσουσι τὸν μικροπανίτην καὶ προβιβάζουσι τὸν βιγάριον εἰς τὸν τόπον τοῦ ἀναχωροῦντος.

Ὁ δὲ τοποτηρῶν ἐάν ἐστιν ἐκ τοῦ ἐναν**/336**τίου μέρους, ὡς φορεῖ, οὕτως ἐπαίρεται καὶ ἡνιοχεῖ, καὶ βάλλει πανὶν σημεῖον τὸ λεγόμενον ἀλλιπανίσιν πρὸς ἕνα ἱππικόν. Ἐὰν δὲ μετασταθῇ εἰς τὸ μέρος ἔνθα τοποτηρεῖ, φορεῖ καὶ γυμναστίκιν κατὰ τὸ μέρος.

Περὶ διβερσίου

Δείλης, κελεύοντος τοῦ βασιλέως γενέσθαι τὸ διβέρσιον, κατέρχεται ὁ ἀκτουάριος, καὶ φέρει τοὺς δ´ ἡνιόχους καὶ τῶν δύο μερῶν τοὺς ἐπιστάτας καὶ τοὺς θεωρητὰς εἰς τὸ

588 δείξει L || κελεύσει L || 589 τοποτηροῦντος : τοποτηρουμένου coni. Reiske || καὶ del. edd. || 591 ἱππικὸν nos : ἱππικοῦ L || 596 φαῦστα Vogt || 598 τρία : Γ L ις Leich, quod dubitat Reiske τρία ἥμισυ Vogt || φαυστῶν Vogt || 601 ἡνίοχος nos (cf. I, 78 l. 595) : νικᾶν L καὶ Leich Bonn Vogt κἂν Reiske || 613 τὸ : πο L^ac το (τ supra lin.) L^pc || 614 θεωρητὰς Leich : -ρετὰς L

---

168. Le sens est clair (d'après I, 78 l. 492-493 et n. 139 ; *Commentaire*, p. 145, 166), mais l'expression particulièrement maladroite : le remplaçant n'est évidemment ni factionnaire ni micropanite.

169. Il s'agit cette fois d'un remplacement définitif, et la règle donnée ici est celle des promotions normales ; *Commentaire*, p. 146.

170. On pourrait penser que « l'autre faction » désigne, s'agissant du Vert, le Rouge, et, s'agissant du Bleu, le Blanc. Mais les bigaires ne sont que Bleus ou Verts ; il faut donc admettre qu'ici ἕτερος et plus bas ἐνάντιος ont le même sens et n'opposent que les Bleus aux Verts.

171. Mot-à-mot : foulard de l'autre [faction]. Πανίον sert à la fois à désigner le drapeau annonciateur des courses (I, 78 l. 3) et le foulard que portent les cochers, grand pour les factionnaires et plus petit pour les micropanites — d'où leur nom —, à la couleur de leur dème (plus bas l. 621-623 ; voir GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 421-422).

172. Sur cette section et la suivante, *Commentaire*, p. 164-165.

à la première ligne[173], et il leur enjoint de procéder à l'interversion et d'échanger les chevaux. Les cochers rassemblent les starters, les chevaux, ceux qui ouvrent les portes et les inspecteurs, et ils échangent entre eux les attelages sans modifier ni la combinaison [des attelages] ni les barrières [de départ] de la première course du matin[174] ; ils s'échangent, comme on vient de le dire, les chevaux et les personnels de service qui connaissent leur caractère et leur rôle[175]. Les chars, eux, ne sont pas échangés et chacun monte sur son char propre. Ils se donnent mutuellement l'assurance de ne pas, par fraude, trahir l'attelage en ne le conduisant pas correctement. Ils portent le foulard comme signe distinctif indiquant pour le cocher Bleu le Vert, pour le cocher Vert le Bleu, pour le cocher Blanc le Rouge et pour le cocher Rouge le Blanc. Les vainqueurs rejoignent le dème d'où sont les chevaux, et après avoir reçu les prix, couronnés par l'empereur, ils s'en vont dans le même dème. C'est ce dernier qui dit les acclamations.

Si les quatre cochers échangent les attelages mais ni les starters et ceux qui ouvrent les portes ni les inspecteurs dans leurs fonctions, les cochers victorieux rejoignent leur propre dème avec les chevaux échangés, et c'est là, tandis que le dème lance ses propres acclamations, qu'ils reçoivent les prix, attendu que les inspecteurs, selon la coutume de l'hippodrome, doivent être présents et que leurs fonctions aux uns et aux autres restent les mêmes en cas d'interversion[176]. Et si des chevaux [d'abord] distancés sont vainqueurs grâce à la maîtrise et aux efforts des cochers de substitution, ils vont à leur propre dème, c'est-à-dire à celui auquel appartiennent les chevaux, et c'est là que [les cochers] reçoivent les prix.

Le partage[177]

Les deux démarques descendent à l'hippodrome de Saint-Serge[178] avec les deux factionnaires, les deux micropanites, les présidents, les inspecteurs, les bigaires et les *prôteia*. Tandis que les *prôteia* ne se permettent pas de prononcer un seul mot, les autres désignent l'un des quatre cochers, qui jure devant tous qu'il ne sera pas partial[179]. Quand le cocher a été désigné, selon la faction, quelle qu'elle soit, à laquelle il appartient, on prend un inspecteur de l'autre faction et les deux présidents, qui font sortir des chevaux de l'écurie, et le cocher qui a juré rassemble, comme bon lui semble, un cheval du Bleu, un cheval du Vert, un cheval du Blanc et un cheval du Rouge ; et l'on constitue quatre attelages pour la première course, quatre pour la deuxième course, quatre pour la troisième course et quatre pour la quatrième compétition[180]. Quand les seize

173. L'*aktouarios* descend de la loge impériale et se rend à la ligne blanche, située sur la piste ouest, vers l'obélisque de maçonnerie (*Commentaire*, p. 111-112), pour communiquer aux intéressés l'ordre impérial. Les cochers vont ensuite aux *carceres* pour préparer la course.

174. Celle qui, après tirage au sort, détermine les autres. Avec ou sans interversion, les courses de l'après-midi suivent exactement la même ordonnance que celles du matin.

175. Le pluriel neutre κατάθηκα (plus bas κάθηκα), qui ne semble pas autrement attesté, est peut-être dérivé de καθήκοντα avec le sens de « capacités », « rôle », « fonction ». Il s'agirait ici du « caractère » de chacun des chevaux (αὐτῶν) — dont tout cavalier sait l'importance — et de son « rôle » dans l'attelage, et plus bas, pour les personnels, des « fonctions » de chacun.

πρῶτον σημεῖον, καὶ ἐπιτρέπει αὐτοῖς ποιῆσαι τὸ διβέρσιον καὶ ἀνταλλάξαι τοὺς ἵππους. Καὶ φέρουσιν οἱ ἡνίοχοι τοὺς ἀφέτας, τὰ ἱππάρια, τοὺς θυρανοίκτας καὶ τοὺς θεωρητάς, καὶ παραδίδουσιν ἀλλήλοις τὰ ἅρματα, μὴ ἀναλύοντες τὴν κομβίναν τῆς πρωϊνῆς τοῦ
137v α′ βαΐου μηδὲ τὰ κάγκελλα, ἀλλ', ὡς εἴρηται, ἀντι||παραδίδουσιν τοὺς ἵππους καὶ τοὺς ὑπουργοῦντας, ὡς γνωρίζοντας τάς τε ἕξεις καὶ τὰ κατάθηκα αὐτῶν. Τὰ δὲ σκεύη οὐκ ἀντικαταλλάσσονται, ἀλλ' ἕκαστος εἰς τὸ ἴδιον σκεῦος πατεῖ, καὶ πληροφοροῦσιν ἀλλήλους μὴ προδοῦναι ἅρμα ἀτάκτως προφάσει δόλου. Φοροῦσιν δὲ πανία σημεῖα μηνύοντα ὁ τοῦ Βενέτου Πράσινον, ὁ τοῦ Πρασίνου Βένετον, ὁ τοῦ Λευκοῦ Ῥούσιον, ὁ τοῦ Ῥουσίου Λευκόν. Καὶ οἱ νικῶντες ἀ/**337**πέρχονται εἰς τὸν δῆμον ὅθεν εἰσὶν οἱ ἵπποι, καὶ μετὰ τὸ λαβεῖν τὰ ἔπαθλα, στεφομένων αὐτῶν ἐκ τοῦ βασιλέως, ἀπέρχονται εἰς τὸν αὐτὸν δῆμον. Λέγουσιν αὐτοὶ ἄκτα.

Ἐὰν δὲ ἀντιπαραδιδόντες οἱ τέσσαρες ἡνίοχοι τὰ ἅρματα μὴ ἀντιπαραδώσουσιν τοὺς ἀφετοθυρανοίκτας, μηδὲ τοὺς θεωρητὰς εἰς τὰ κάθηκα, καὶ οἱ νικῶντες ἡνίοχοι εἰς τὸν ἴδιον δῆμον ἀπέρχονται μετὰ τῶν ἀντικαταλλαγέντων ἵππων καὶ ἐκεῖ, κράζοντος τοῦ δήμου τὰ ἴδια ἄκτα, λαμβάνουσι τὰ ἔπαθλα, ἐπειδὴ οἱ θεωρηταὶ πρὸς συνήθειαν κατὰ Ἱπποδρομίαν παρίστανται καὶ τὰ κάθηκα ἀλλήλων τηροῦσι διὰ καιρὸν διβερσίου. Ἐὰν δὲ νικήσωσιν οἱ λειπόμενοι ἵπποι δι' ἐπιμελείας καὶ μόχθου τῶν μετελθόντων ἡνιόχων, εἰς τὸν δῆμον τὸν ἴδιον ἔρχονται, ἤγουν ὧν τὰ ἱππάρια ὑπάρχουσιν, καὶ ἐκεῖ λαμβάνουσι τὰ ἔπαθλα.

Περὶ μερίδων

Κατέρχονται εἰς τὸν Ἱππόδρομον τοῦ Ἁγίου Σεργίου οἱ δύο δήμαρχοι καὶ οἱ δύο φακτιονάριοι καὶ οἱ δύο μικροπανῖται καὶ οἱ ἐπιστάται καὶ οἱ θεωρηταὶ καὶ οἱ βιγάριοι καὶ τὰ πρωτεῖα. Αὐτῶν δὲ τῶν πρωτείων μὴ τολμώντων λαλῆσαι ῥῆμα ἕν, ὁρίζουσιν ἕνα ἐκ τῶν δ′ ἡνιόχων, καὶ ὀμνύει ἐπὶ πάντων ὅτι οὐχ ἑτερομερήσει. Καὶ ἐξ οἵου μέρους ὁρισθῇ ὁ ἡνίοχος, ἐκ τοῦ ἑτέρου μέρους ὁ θεωρητὴς καὶ οἱ δύο ἐπιστάται ἐκβάλλουσιν τοὺς ἵππους ἐκ τοῦ στάβλου, καὶ ὡς δο/**338**κεῖ τῷ ὀμόσαντι στοιβάζει, ἀπὸ Βενέτου ἵππον α′,
138 ἀπὸ Πρασίνου ἵππον α′, ἀπὸ Λευκοῦ ἵππον α′, ἀπὸ Ῥουσίου ἵπ||πον α′, καὶ ἀποτελοῦσιν ἅρμα πρωτοβαΐτας δ′, δευτεροβαΐτας δ′, τριτοβαΐτας δ′, εἰς τὸν τέταρτον δρόμον δ′. Καὶ

622 ὁ τοῦ[1] Leich : οὐ τοῦ L || 642 τὸν τέταρτον δρόμον nos : τὸ δίδρομον L τὸ τετράδρομον Reiske (qui δ′ δρομον in cod. legit)

176. Il faut sans doute comprendre que, puisque les inspecteurs n'ont pas été échangés et qu'ils ont le devoir d'être là, les cochers reçoivent leurs prix là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans le dème de leur couleur.

177. Cette formule, qui consiste non à échanger les chevaux mais à les partager (μερίζειν), ne semble pas attestée par ailleurs, et l'*Anthologie Planudéenne* n'y fait apparemment pas allusion ; *Commentaire*, p. 164. Au terme μερίδες, « parties », qui sert parfois à désigner les factions, on aurait préféré celui de μερισμός.

178. La portion de l'hippodrome proche de l'église des Saints-Serge-et-Bacchus, c'est-à-dire vers la *sphendonè* ? Cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 375.

179. Le verbe ἑτερομερίζειν, « pencher d'un côté », ne semble pas attesté par ailleurs ; l'adjectif ἑτερομερής est rare, mais classique.

180. Le sens général est clair : il faut réunir un cheval de chaque couleur pour former un attelage et répéter l'opération seize fois, puisqu'il y a quatre chars engagés dans chacune des quatre courses. Mais la formulation est maladroite, et le copiste de L a été trompé par un changement d'expression pour désigner la quatrième course (voir apparat).

attelages sont formés, les trois cochers qui n'ont pas juré tirent au sort ; et, selon l'ordre fixé par le sort, le premier prend l'attelage qu'il veut, et celui qui a fait le partage prend celui qui reste[181]. S'ils ne veulent pas procéder au partage pour les seize attelages mais seulement pour les quatre engagés dans la première course, ils font le partage comme nous l'avons écrit et les autres chevaux s'en vont à leurs places respectives.

Ce que doit observer un cocher au cours de la course

Si un cocher, factionnaire ou micropanite, tombe pendant une course devant les compartiments [de l'Euripe][182], il n'a pas le droit de retirer son casque, mais doit, avec son casque, s'en aller à pied et gagner les portes[183]. S'il arrive qu'il tombe devant le compartiment impérial[184], il n'a pas le droit de couper par le Π, là où s'affrontent les lutteurs devant la loge impériale[185], mais doit gagner les portes en passant soit à l'intérieur par le mur, soit à l'extérieur sur l'Euripe, avec son casque[186]. Si un bigaire tombe et qu'il lui faille aller à pied, il retire son casque et c'est ainsi, sans casque, qu'il va jusqu'aux portes. Si un cocher reçoit un choc à la borne du Bleu et est déporté jusqu'à la corde, c'est-à-dire jusqu'à la deuxième ligne blanche[187], et que son cheval de gauche marche sur ladite seconde ligne blanche, il est éliminé[188]. Si un cocher, lors d'une course, bord à bord avec son adversaire, réussit à étendre le bras et à faire tomber son casque, même s'il arrive derrière lui, il est déclaré vainqueur et celui qui a perdu son casque est battu[189]. Si un cocher, pendant la course, laisse tomber son casque, s'il est en tête et que ses chevaux courent plus vite que les autres attelages, qu'il fasse le reste de la course mais soit éliminé[190].

Hisser et amener le drapeau[191]

— Il faut savoir ceci : si le drapeau est hissé, et que, le jour des jeux hippiques, il y ait mauvais temps et que les jeux hippiques ne se déroulent pas, même si les orgues sont descendus de leur emplacement[192], du moment que le drapeau est hissé, la combinaison des chevaux et l'ordre des barrières restent fixés selon l'urne[193] pour autant de jours où le drapeau reste hissé. Mais si le drapeau est retiré, même si les orgues sont en place, la combinaison et les barrières sont annulées.

181. Il n'est rien dit des emplacements de départ aux *carceres*, dont l'affectation est certainement la même que le matin.

182. Sur le sens de τάβλα, *Commentaire*, p. 113-117.

183. Ainsi sont habituellement désignés les *carceres*, mais parfois aussi les portes qui s'ouvrent dans le mur du podium. Il s'agit très probablement des premiers.

184. C'est-à-dire correspondant à la loge impériale

185. *Commentaire*, p. 120-121.

186. « Euripe » désignant toujours la *spina*, il faut sans doute comprendre que le cocher qui a fait une chute doit gagner les *carceres* sans couper l'espace sacré du *stama*, en passant soit par le mur de la *spina* (« à l'extérieur » de la piste par rapport au *stama* lui-même), soit par le mur des gradins ouest (« à l'intérieur »), dans lequel est aménagé en effet un couloir de circulation ; *Commentaire*, p. 113-117.

ὅτε κατασταθῶσιν τὰ ις′ ἅρματα, λαγχάνουσιν οἱ τρεῖς οἱ μὴ ὀμόσαντες, καὶ κατὰ τὸν ὅρδινον τοῦ λαχμοῦ ἐπαίρει ὁ πρῶτος οἷον θέλει, καὶ τὴν περισσείαν ἐπαίρει ὁ μερίσας. Εἰ δὲ καὶ οὐ θέλουσιν τὰ ις′ ἅρματα μερίσαι, εἰ μὴ μόνον τὰ δ′ μερίζει λόγῳ πρώτου βαΐου, καὶ μερίζονται ὡς γέγραπται, καὶ τὰ λοιπὰ ἐκβαίνουσιν εἰς τοὺς ἰδίους τόπους.

Ὅσα δεῖ παραφυλάττειν ἡνίοχον, ἀγομένου τοῦ βαΐου

Ἡνίοχος φακτιονάριος ἢ μικροπανίτης, τοῦ βαΐου ἀγομένου, ἐὰν ἐμπέσῃ εἰς τὰς τάβλας, οὐκ ἔχει ἐξουσίαν ἐκβάλαι τὸ κασσίδιον αὐτοῦ, ἀλλὰ μετὰ τοῦ κασσιδίου πεζεύει καὶ κατέρχεται ἕως τῶν θυρῶν. Ἐὰν δὲ λάχῃ ἐπὶ τὴν βασιλικὴν τάβλαν πεσεῖν αὐτόν, οὐκ ἔχει ἐξουσίαν εἰς τὸ Π, ὅπου οἱ παλαιστρῖται παλαίουσιν, ἔμπροσθεν τοῦ Καθίσματος, ἐπικόψαι, ἀλλὰ ἢ ἔσωθεν ἐπὶ τὸν τοῖχον ἢ ἔξωθεν ἐπὶ τὸν Εὔριπον μετὰ τοῦ αὐτοῦ κασσιδίου καταβαίνει εἰς τὰς θύρας. Ἐὰν δὲ πέσῃ βιγάριος καὶ λάχῃ αὐτὸν πεζεῦσαι, τὸ κασσί/**339**διν ἐκβάλλει καὶ οὕτως ἀκασσίδωτος καταβαίνει ἕως τῶν θυρῶν. Ἡνίοχος ἐὰν λάβῃ ῥάξιν εἰς τὸν καμπτὸν τοῦ Βενέτου καὶ ἀπέλθῃ ἕως τοῦ σχοινίου, ἤγουν τῆς δευτέρας λευκῆς, καὶ πατήσῃ ὁ ἀριστερὸς αὐτοῦ τὴν αὐτὴν δευτέραν λευκήν, ἔπαυσεν. Ἡνίοχος, ἀγομένου τοῦ βαΐου, ἐὰν ζυγώσῃ μετὰ τοῦ ἐναντίου αὐτοῦ καὶ δυνηθῇ ἁπλῶσαι τὴν χεῖρα αὐτοῦ καὶ ἀποκασσιδῶσαι αὐτόν, κἂν ὀπισθότερός ἐστιν, ἐνίκησεν, καὶ ὁ ἀποκασσιδωθεὶς ἐλείφθη. Ἡνίοχος, ἀγομένου τοῦ βαΐου, ἐὰν ἐκπέσῃ τὸ κασσίδιον αὐτοῦ, ἐὰν ἔμπροσθέν ἐστιν, καὶ τρέχουσιν οἱ ἵπποι αὐτοῦ πλείω τῶν ἁρμάτων ὅλων, ἂς ποιήσῃ περισσὴν καὶ παύσῃ.

Περὶ τοῦ κρεμάσαι καὶ ἀποκρεμάσαι

138v — Εἰδέναι δεῖ ὅτι, ἐὰν κρεμάσῃ, καὶ τὴν ἡμέραν τοῦ ἱππικοῦ || συμβῇ γενέσθαι ἀέρα, καὶ οὐκ ἀχθῇ τὸ ἱππικόν, κἂν τὰ ὄργανα κατέλθωσιν ἀπὸ τῆς ἰδίας αὐτῶν στάσεως, τὸ δὲ βηλάριν κρέμαται, ἡ κομβίνα τῶν ἱππαρίων καὶ τὰ κάγκελλα αἴρονται κατὰ τὴν κυλίστραν, ὁσασδήποτε ἡμέρας μείνει τὸ βηλάριν κρεμάμενον. Εἰ δὲ ἐπαρθῇ τὸ βηλάριν, κἂν τάχα τὰ ὄργανα ἵστανται, ἡ κομβίνα καὶ τὰ κάγκελλα ἀναλύονται.

643 ὀμώσαντες L || 644 λαγχμοῦ L || περίσσειαν L || 649 τάβλας (aut ταύλας) corr. Reiske : σταύλας L || 650 ταύλαν L || 654 ἀκασσίδοτος L || 656 λεύκης L || λεύκην L || 660 ἔμπροσθεν ἐστιν L || 661 ποιήσει L || παύσει L || 665 κρέμμαται L || αἴρωνται L || 666 ὅσας δήποτε L

187. Sur cette deuxième ligne, *Commentaire*, p. 112.

188. Le verbe παύειν est employé dans le *De cerimoniis* aussi bien à l'actif (παύει τὸ ὄργανον) qu'au moyen (τὰ ὄρνεα τοῦ ᾄδειν παύονται) dans le sens de « cesser », ici « cesser sa course » par élimination.

189. La perte du casque signifie symboliquement la mort ; *Commentaire*, p. 162-163.

190. La phrase a embarrassé (REISKE, *Commentaire*, p. 336). Nous comprenons que le cocher disqualifié par la perte de son casque, s'il est en tête, continuera la course pour ne pas provoquer par un brusque arrêt la collision de tous les chars qui le suivent, et peut-être aussi pour la beauté du spectacle.

191. *Commentaire*, p. 148-149.

192. Sans doute met-on les orgues des factions à l'abri, en cas de pluie, en les descendant de la galerie des dèmes où ils ont été montés.

193. Selon le tirage au sort des boxes de départ et les discussions qui ont lieu la veille des courses ; *Commentaire*, 149-154.

Cheval mourant

Si un cheval est mourant[194], il faut faire venir les *maïstores* des deux factions ; s'il est possible de le sauver, on le sort au Dihippion pour le conduire à l'écurie avec la queue liée[195]. Mais si les *maïstores*[196] donnent l'assurance qu'il est tout à fait mort, après lui avoir délié la queue et les bandages des pieds[197], on l'évacue vers la fosse[198].

Les essais

Si un factionnaire ou un micropanite, lors de son essai, rejette son casque, il perd la possibilité de conduire un autre attelage. Mais si c'est un bigaire qui, en descendant de son char, rejette son casque, il conduit autant d'autres attelages que les premiers cochers le lui permettent[199].

Chap. I, 79

Le 11 mai, ainsi se déroulent les courses de l'anniversaire de naissance de cette ville impériale gardée par Dieu[200]

La veille desdits jeux hippiques, le préposite va voir l'empereur et lui demande s'il ordonne que les jeux hippiques aient lieu. Par ailleurs, le maître des cérémonies introduit le *thessarios* et le place à l'intérieur de la porte donnant de la Thermastra dans le Lausiakos. Le préposite, ayant reçu l'agrément de l'empereur pour que les jeux hippiques aient lieu, sort, s'en va trouver le *thessarios* et lui remet le permis. Aussitôt le *thessarios* sort et fait tout ce qu'il a l'habitude de faire à chaque séance hippique[201]. L'après-midi, les gens des deux factions font sortir les chevaux[202], qui portent des housses, des colliers et des brides dorés[203], chaque faction procédant de même dans sa

194. Le verbe ἀπολύω a ici le sens de « mourir », « crever » ; cf. LAMPE, *s. v.* On ne s'étonnera pas de trouver dans ce chapitre un paragraphe sur les chevaux qui succombent à l'épuisement, cas apparemment fréquent et souvent évoqué dans les sources ; *Commentaire*, p. 162.

195. L'expression laisse supposer deux étapes : une évacuation hors de l'hippodrome sur la place du Dihippion, et, de là, un transport jusqu'aux écuries des factions ; *Commentaire*, p. 156-158.

196. Ils sont à nouveau ici dans leur rôle de vétérinaires ; *Commentaire*, p. 143.

197. Ph. KOUKOULÉS, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, III, Athènes 1949, p. 38, pense plutôt à des entraves.

198. A. Vogt a peut-être raison de proposer la correction de μικράν en νεκράν, mais il s'agit d'une fosse et non de la « porte Nékra ». On peut rétablir ou bien ἐκβάλλουσι αὐτὸν εἰς τὴν νεκράν, « on l'évacue vers la fosse », ou bien ἐκβάλλουσι αὐτοῦ τὴν νεκράν, « on évacue sa carcasse ».

199. Pour un essai d'interprétation, *Commentaire*, p. 149-150.

200. Les cérémonies de dédicace de Constantinople, le 11 mai 330, se déroulent en deux temps, à la colonne du Forum de Constantin d'abord, à l'hippodrome ensuite ; sources analysées dans G. DAGRON, *Nais-*

Περὶ ἵππου ἀπολύοντος

Ἵππος ἐὰν ἀπολύσῃ, χρὴ ἀπελθεῖν τῶν δύο μερῶν τοὺς μαΐστορας, καὶ ἐὰν ἔχει σωτηρίαν, κατέρχεται ἐπὶ τὸ Διΐπ/**340**πιν εἰς τὸν στάβλον, δεδεμένης τῆς οὐρᾶς αὐτοῦ. Εἰ δὲ καὶ πληροφορηθῶσιν ὅτι τελείαν ἀπέλυσεν, λύοντες τὴν οὐρὰν αὐτοῦ καὶ τὰ καλάβρικα ἐκ τῶν ποδῶν αὐτοῦ, ἐκβάλλουσιν αὐτὸν <εἰς> τὴν νεκράν.

Περὶ πρόβας

Ἡνίοχος φακτιονάρις ἢ μικροπανίτης εἰς τὴν πρόβαν αὐτοῦ ἐὰν ἐκβάλλει τὸ κασσίδιν αὐτοῦ, οὐκέτι ἔχει ἐξουσίαν ἄλλο ζεῦξαι. Ἐὰν δέ ἐστιν βιγάριος, καθὼς κατέλθῃ ἐκ τοῦ σκεύους, τὸ κασσίδιν ἐκβάλλει, καὶ ὅσα ἐπιτραπῇ παρὰ τοῖς πρώτοις ἡνιόχοις ζευγνύει.

ΟΘ΄ Μηνὶ Μαΐῳ ια΄ τελεῖται τὸ ἱππικὸν τοῦ γενεθλίου ταύτης τῆς θεοφυλάκτου καὶ βασιλίδος πόλεως οὕτως

Εἰσέρχεται τῇ πρὸ μιᾶς τοῦ αὐτοῦ ἱππικοῦ ὁ πραιπόσιτος πρὸς τὸν βασιλέα καὶ δηλοῖ αὐτὸν εἰ κελεύει ἀχθῆναι τὸ ἱππικόν. Ὁ δὲ τῆς καταστάσεως εἰσάγει τὸν θεσσάριον, καὶ ἵστησιν αὐτὸν ἔνδον τῆς εἰσαγούσης πύλης ἀπὸ τῆς Θερμάστρας εἰς τὸν Λαυσιακόν. Ὁ δὲ πραιπόσιτος λαβὼν τὴν συγκατάθεσιν παρὰ τοῦ βασιλέως πρὸς τὸ ἄγεσθαι τὸ ἱππι/**341**κὸν ἐξέρχεται, καὶ ἀπέρχεται πρὸς τὸν θεσσάριον, καὶ δίδωσιν αὐτῷ τὸ πέρατον. Καὶ παραυτίκα ἐξελθὼν ὁ θεσσάριος τελεῖ ἅπαντα ὡς εἴθισται αὐτῷ ἐν ἑκάστῳ ἱππικῷ τελεῖν. Δείλης δὲ ἀνοίγουσιν τοὺς ἵππους οἱ τῶν δύο μερῶν, φοροῦντας χρυσοσήμεντα σαγίσματα, μανιάκιά τε καὶ καπιστράκια, ὁμοίως ἕκαστον μέρος ἐν τῇ ἰδίᾳ αὐτοῦ φιάλῃ,

669 μαΐστωρας L || 672 εἰς addidimus || νεκρὰν dubitanter coni. Vogt : μικρὰν L || 676 ἐπιτραπεῖ L.
1 ΟΘ marg. L : ο΄ Leich

---

sance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451, Paris 1974, p. 37-42. Au Xe siècle, il semble que les courses n'aient pas lieu, contrairement à ce que suggère le titre, le jour même de l'anniversaire, mais le surlendemain, 13 mai ; *Commentaire*, p. 132-133 et n. 153. VOGT, *Commentaire*, II, p. 155-165, estime, avec des arguments de valeur inégale, que ce chapitre réunit des protocoles d'époques différentes, dont les plus anciens remonteraient au règne de Michel III.

201. Pour cette partie du cérémonial, voir I, 78 l. 4-32 ; *Commentaire*, p. 147-148.

202. Littéralement : ouvrent (les portes des écuries pour faire sortir) les chevaux. Sur cette parade, *Commentaire*, p. 149.

203. L'adjectif χρυσοσήμεντος, qui signifie probablement « à bandes ou bordures dorées », ne convient qu'aux housses, mais il faut l'entendre ici dans un sens plus général s'appliquant aux dorures des colliers et des brides.

propre phiale[204], et ils les produisent en public en acclamant l'empereur[205]. Les deux factions conduisent les chevaux à l'hippodrome, les y font entrer en passant par le Dihippion et la Première Porte[206] et les produisent en public, en disant les paroles accoutumées, jusqu'à la *sphendonè* ; et, après s'être rendus à leurs emplacements[207], ils acclament de là l'empereur, d'abord les Verts, ensuite les Bleus[208]. Le préfet est assis sur un siège au *kathisma*, là où se tient l'*aktouarios*. Après les acclamations des deux factions, les gens du podium[209] acclament, et les chevaux rebroussent chemin. Ensuite, le préfet descend, et sa tente est installée sur les lignes au niveau de la quatrième porte[210]. Il fait venir là chacune des factions, fait apporter au milieu d'elles l'urne, chaque faction regarde attentivement les boules qui sont à l'intérieur, puis le préfet, les ayant scellées devant tout le monde, confie l'urne au silentiaire qui devra, le jour suivant, la faire pivoter[211].

Le lendemain, c'est-à-dire le jour des jeux hippiques, l'empereur sort de sa chambre gardée par Dieu et, escorté par ceux qui d'habitude l'escortent[212], s'en va par la galerie du Triconque, l'Abside, la Daphnè, et monte par l'escalier secret en colimaçon dans les *parakyptika* du *kathisma*[213]. Quand sont achevés tous les préparatifs à l'hippodrome, le maître des cérémonies le fait savoir au préposite et celui-ci à l'empereur. L'empereur descend par l'escalier de pierre et dit au préposite : « Donne le signal du déplacement ! » Et ce dernier dit à voix forte : « Déplacement ! » L'empereur entre dans sa chambre et le préposite appelle les gens du Vestiaire ; ceux-ci entrent et revêtent l'empereur de sa chlamyde ; ensuite, il est couronné par le préposite. Il sort de la chambre escorté par les dignitaires de la Chambre et, s'étant placé au milieu de la salle étroite, fait un signe au préposite et celui-ci à l'ostiaire, et ce dernier introduit les patrices. La tenture de la porte par laquelle ils entrent est levée par un silentiaire. Une fois à l'intérieur, les patrices ainsi que les stratèges tombent à terre[214], et quand ils se sont relevés, l'empereur fait un signe au préposite, qui dit à forte voix : « S'il vous plaît ! », et ils lancent l'acclamation « Pour

204. Le terme de « phiale » désigne une cour à ciel ouvert au centre de laquelle est aménagée une fontaine déversant son eau dans une vasque. Le texte distingue une phiale des Verts et une phiale des Bleus ; il laisse supposer qu'il s'agit de phiales des *quartiers* Bleu et Vert (*Commentaire*, p. 156-158), puisque les chevaux sont ensuite conduits à l'hippodrome, et non pas des phiales des couleurs à l'intérieur du palais, supprimées par Basile I[er] (GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 211-216).

205. Le verbe δημεύειν, comme le latin *publicare*, a le sens de « présenter en public » en même temps que celui de « confisquer ». Peut-être les acclamations données en appendice du chapitre (ci-dessous l. 131-156) correspondent-elles à la même phase du cérémonial ?

206. Venant de leurs écuries par la Mésè, le double cortège, avec les chevaux, débouche sur la place du Dihippion et entre à l'hippodrome par la Première Porte des *carceres*, qui sert ordinairement de passage.

207. Tandis que les palefreniers tiennent les chevaux, les démotes montent dans les dèmes pour acclamer.

208. Ce sont donc les Verts, au moins à l'époque de ce protocole, qui ont la préséance à la fête anniversaire de la ville ; *Commentaire*, p. 126.

209. L'expression est éclairée par une scolie marginale (ci-dessous l. 75) qui invite à identifier ces personnages comme des « mimes » intervenant pendant les intermèdes, et par un passage de Nicolas Mésaritès où τὸ λογεῖον désigne, très classiquement, un endroit en hauteur d'où l'on s'adresse au public, ici le podium couronnant le mur des gradins ; cf. A. HEISENBERG, *Die Palastrevolution des Johannes Komnenos*, Programm des königlichen alten Gymnasium zu Würtzburg, 1906-1907, Würtzburg 1907, p. 23 l. 17 (texte), 60-61 (notes) ; GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 399-401. Remarquons seulement que les mimes ne sont pas les seuls à se produire sur ce podium : il ne s'agit pas ici de bouffonneries, mais d'acclamations.

139 καὶ δημεύουσιν αὐτούς εὐφη||μήσαντες τὸν βασιλέα. Ἀποφέρουσι δὲ τοὺς ἵππους ἀμφότερα τὰ μέρη ἐν τῷ Ἱππικῷ, καὶ εἰσάγουσιν αὐτοὺς διά τε τοῦ Διϊππίου καὶ τοῦ πρωτοθύρου, καὶ δημεύουσιν αὐτούς, λέγοντες τὰς συνήθεις φωνὰς μέχρι τῆς σφενδόνης, καὶ ἐν τῇ στάσει αὐτῶν ἐλθόντες, εὐφημοῦσι τὸν βασιλέα ἐκεῖσε, πρῶτον μὲν οἱ τῶν Πρασίνων, καὶ εἶθ' οὕτως οἱ τῶν Βενέτων. Ὁ δὲ ὕπαρχος καθέζεται ἐπὶ σελλίου ἐν τῷ Καθίσματι, ἔνθα ὁ ἀκτουάριος ἵσταται. Μετὰ δὲ τῆς εὐφημίας τῶν δύο μερῶν εὐφημοῦσιν οἱ τοῦ λογείου, καὶ ἀπαναχωροῦσιν οἱ ἵπποι. Εἶτα κατέρχεται ὁ ὕπαρχος, καὶ ἵσταται ἡ τέντα αὐτοῦ εἰς τὰ κριτάρια ἀπέναντι τοῦ τεταρτοθύρου. Καὶ προσκαλεσάμενος ἐκεῖσε τὰ ἀμφότερα μέρη, εἰσφέρει ἀναμεταξὺ αὐτῶν τὴν ὄρναν, καὶ βλέπονται παρὰ τῶν ἀμφοτέρων μερῶν τὰ ἐν αὐτῇ βόλια ἀκριβῶς, καὶ ἀσφαλισάμενος αὐτὰ ἐπὶ πάντων ὁ ὕπαρχος, παραδίδωσι σελεντιαρίῳ τῷ μέλλοντι τῇ ἑξῆς κυλίσαι.

Τῇ δὲ ἐπαύριον, ἤγουν τῇ ἡμέρᾳ τοῦ ἱππικοῦ, ἐξέρχεται ὁ βασιλεὺς ἐκ τοῦ θεοφυλάκτου κοιτῶνος, καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἐξ ἔθους **/ 342** διέρχεται διὰ τῶν διαβατικῶν τοῦ Τρικόγχου, Ἀψίδος τε καὶ τῆς Δάφνης, καὶ ἀνέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου ἄνω ἐν τοῖς παρακυπτικοῖς τοῦ Καθίσματος. Ἡνίκα δὲ γένηται ἡ ἅπασα παρετοιμασία ἐν τῷ Ἱππικῷ, δηλοῖ ὁ τῆς καταστάσεως τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ βασιλεὺς κατέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας καὶ λέγει τῷ πραιποσίτῳ· « Δὸς μεταστάσιμον », κἀκεῖνος λέγει μεγάλως· « Μεταστάσιμον. » Καὶ εἰσελθόντος τοῦ βασιλέως ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτοῦ, προσκαλεῖται ὁ πραιπόσιτος τοὺς βεστήτορας, καὶ εἰσελθόντες περιβάλλουσιν τὴν χλανίδα τὸν βασιλέα. Εἶθ' οὕτως στέφεται ὑπὸ τοῦ πραιποσίτου καὶ ἐξέρχεται ἀπὸ τοῦ κοιτῶνος, δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου. Καὶ ἑστὼς ἐν τῷ μέσῳ τοῦ στενοῦ, νεύει τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ ὀστιαρίῳ, κἀκεῖνος εἰσάγει τοὺς πατρικίους, τὸ δὲ βῆλον τῆς πύλης δι' ἧς εἰσέρχονται σελεντιάριος αἴρει. Εἰσελθόντες δὲ οἱ πατρίκιοι μετὰ τῶν στρατηγῶν πίπτουσι, καὶ
139v ἀ||ναστάντων, νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, καὶ λέγει· « Κελεύσατε », αὐτοὶ δὲ

11 εὐφημη||μήσαντες L || 17 λογίου ut semper L

---

210. Le préfet opère en deux endroits différents : il a un siège prévu dans la loge impériale et une « tente » (sans doute une toile tendue entre quatre colonnettes) sur la ligne d'arrivée ; voir I, 81 l. 7 ; *Commentaire*, p. 118. La quatrième porte, « en face » ou plutôt « au niveau » de laquelle se trouvent la tente préfectorale et les lignes, n'est évidemment pas une porte des *carceres*, mais l'une des portes faisant communiquer la piste ouest de l'hippodrome avec le couloir voûté aménagé sous les gradins ; cf. I, 81 l. 63-64 et n. 319. Il y a sans doute correspondance entre ces « portes », les διασφαγαί et les τάβλαι ; *Commentaire*, p. 116.

211. Est ainsi préparé le tirage au sort qui aura lieu le lendemain matin à la borne des Verts ; voir ci-dessous l. 54-57 ; *Commentaire*, p. 152 s. Le préfet scelle l'urne contenant les boules, afin d'éviter certaines fraudes connues, telle la substitution d'une boule plus lourde et donc susceptible de tomber la première. Comme on le voit par la suite, ἀσφαλίζεσθαι signifie ici « sceller », et τὰ βόλια — équivalent de τὰ σφαιρία, à ne pas confondre avec ἡ βούλλα, « le sceau » — désigne les boules du tirage au sort (erreur sur ce point dans GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 582 n. 285, reprise dans la traduction de A. Vogt).

212. La description de l'itinéraire impérial jusqu'à l'apparition de l'empereur dans sa loge est tirée de la même source, à quelques variantes près, que I, 77 l. 14-67 ; on se reportera à l'annotation de ce chapitre.

213. C'est-à-dire l'étage supérieur du palais du *kathisma*, où se trouvent des fenêtres grillées permettant d'observer l'arène ; *Commentaire*, p. 120.

214. Proskynèse avec prosternation.

de nombreuses et bonnes années ! » De là, l'empereur, escorté par les dignitaires de la Chambre, les patrices et les stratèges, va jusqu'à la salle où il déjeune ce jour-là et se place à cet endroit. Trois ou plus exactement quatre silentiaires entrent ; trois passent par la droite de la réception[215] pour se mettre derrière, le dernier se place au milieu. Sur un signe de l'empereur, le préposite fait un signe au silentiaire qui se trouve au milieu, et le silentiaire s'en va à la portière, dit à voix forte : « *Leva* ! » et introduit le maître des cérémonies, qui se place au milieu de la réception. Le préposite, sur un signe de l'empereur, fait un signe au *magistros* — ou, s'il n'y a pas de *magistros*, fait un signe au questeur — et le *magistros* fait un signe en disant au maître des cérémonies : « Les *komètés* ! » ; ce dernier dit en direction de la portière : « *Leva* ! ». Les gens du sénat entrent et, après avoir fait la proskynèse, se placent chacun à son rang. Ensuite, l'empereur fait à nouveau un signe au préposite, le préposite au *magistros*, et le *magistros* au maître des cérémonies en disant « Le *prempbektôr* ! » ; ce dernier s'en va à la portière et dit : « *Leva* ! » ; entre l'ancien préfet[216], qui à son tour fait la proskynèse et se place à son rang. Ensuite, l'empereur fait un signe au préposite et ce dernier au maître des cérémonies, qui dit : « S'il vous plaît ! », et ils acclament : « Pour de nombreuses et bonnes années ! »

Après quoi, le maître des cérémonies prend l'extrémité de la chlamyde de l'empereur, fait un pli et le donne à l'empereur, et l'empereur monte dans la loge. De son côté, le silentiaire susdit[217] se rend à la borne des Verts en emportant l'urne avec lui, et l'accompagnent ceux des factions qui ont coutume de venir avec lui ; après avoir montré à tous ceux qui sont venus avec lui le sceau du préfet[218], il fait pivoter l'urne. Après quoi, tous ceux qui sont venus avec le silentiaire s'en vont avec lui et mettent en tas à ladite borne des légumes et, par dessus, des galettes. À l'autre borne et en différents endroits de l'Euripe, c'est à l'avance que l'on fait de semblables tas de légumes et de galettes, à savoir la veille des jeux hippiques, tandis que la borne des Verts, en raison du tirage au sort, est réservée[219]. Les biges se placent sur les lignes tracées à la craie[220], et, quand l'empereur pénètre dans la loge[221], bénit le peuple et s'assied sur son trône, une fois que les patrices et, s'il y en a, les stratèges[222] ont fini leur proskynèse, les *prôtéia* des factions viennent avec des croix faites de fleurs tressées et se placent dans les coupures [de l'Euripe][223]. Après quoi, sur un ordre, l'*aktouarios* donne un signal et les biges sont lâchés. Quand ils arrivent au compartiment impérial, devant le *kathisma*, [leurs cochers] acclament l'empereur. Ensuite, sur un ordre, l'*aktouarios* fait un signe et l'orgue impérial retentit, tandis que les cochers descendent de leur bige au niveau de leur faction, pénètrent dans le *stama*, reçoivent chacun une couronne et s'en retournent[224]. Après

215. Par la droite de l'espace où se déroule la présentation des dignitaires.

216. Rappelons qu'il s'agit probablement d'un préfet honoraire, voir plus haut, n. 35.

217. Celui auquel, la veille, le préfet avait confié l'urne (ci-dessus l. 21).

218. Pour faire constater que l'urne n'a pas été ouverte ni les boules manipulées.

219. Elle est laissée libre d'accès pour que le tirage au sort puisse avoir lieu.

220. Les lignes d'arrivée ; *Commentaire*, p. 111 s. Dans ce chapitre et le suivant, on notera une hésitation pour le pluriel entre βίγαι et βίγες. Il n'y a plus depuis longtemps de courses de biges (attelages à deux chevaux, τὸ δίιππιον comme traduit, un peu plus bas, une note marginale), mais seulement une parade lors de l'anniversaire de la ville et plus généralement de toutes les courses « à proskynèse ». Les bigaires en grand uniforme, représentant les couleurs Verte et Bleue, sont en la circonstance au nombre de deux (voir I, 80 l. 96-104) ; *Commentaire*, p. 146, 147.

ὑπερεύχονται τὸ « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ ἐκεῖθεν δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπό τε τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, πατρικίων τε καὶ στρατηγῶν, διέρχεται μέχρι τοῦ τρικλίνου ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, καὶ ἵσταται ἐκεῖσε. Εἰσελθόντες δὲ σελεντιάριοι τρεῖς ἢ τέσσαρες, οἱ μὲν τρεῖς διέρχονται ὄπισθεν τῆς δοχῆς ἐν τῷ δεξιῷ μέρει, ὁ δὲ ἕτερος ἵσταται μέσον. Καὶ λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως, νεύει τῷ ἑστῶτι μέ/**343**σον τῆς δοχῆς σελεντιαρίῳ, κἀκεῖνος, ἀπελθὼν ἐν τῷ βήλῳ λέγει μεγάλως· « Λεϐά », καὶ εἰσάγει τὸν τῆς καταστάσεως, καὶ ἵσταται μέσον τῆς δοχῆς. Καὶ λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως, νεύει τῷ μαγίστρῳ — μὴ παρόντος δὲ μαγίστρου, νεύει τῷ κοιαίστορι —, καὶ νεύει ὁ μάγιστρος τῷ τῆς καταστάσεως λέγων· « Κόμητες », κἀκεῖνος λέγει εἰς τὸ βῆλον· « Λεϐά. » Καὶ εἰσέρχονται οἱ τῆς συγκλήτου, καὶ προσκυνήσαντες ἵστανται ἐν τῇ τάξει αὐτῶν. Εἶτα νεύει πάλιν ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, ὁ δὲ πραιπόσιτος τῷ μαγίστρῳ, κἀκεῖνος τῷ τῆς καταστάσεως λέγων· « Πρεμφέκτωρ », ἀπελθὼν δὲ ὁ τῆς καταστάσεως εἰς τὸ βῆλον λέγει· « Λεϐά », καὶ εἰσέρχεται ὁ ἀπὸ ἐπάρχων, καὶ προσκυνήσας καὶ αὐτὸς ἵσταται ἐν τῇ τάξει αὐτοῦ. Εἶτα νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ τῆς καταστάσεως, καὶ λέγει· « Κελεύσατε », αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. »

Καὶ εἶθ' οὕτως κατασχὼν τὸ ἄκρον τῆς χλανίδος τοῦ βασιλέως ὁ τῆς καταστάσεως καὶ ποιήσας ῥωσθέλιον, ἐπιδιδοῖ τῷ βασιλεῖ, ὁ δὲ βασιλεὺς ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι. Ἀνέρχεται δὲ καὶ ὁ προρρηθεὶς σελεντιάριος ἐν τῷ τοῦ Πρασίνου καμπτῷ, συναναφέρων ἑαυτῷ καὶ τὴν ὄρναν, συνανέρχονται δὲ αὐτῷ καὶ οἱ κατὰ συνήθειαν ἀνερχόμενοι σὺν αὐτῷ τῶν μερῶν, ὑποδείξας δὲ τοῖς συνανελθοῦσιν αὐτῷ ἅπασιν τὴν τοῦ ὑπάρχου
140 βούλλαν, κυλίει. Καὶ εἶθ' οὕτως || κατέρχονται ἅμα τῷ σελεντιαρίῳ οἱ συνανελθόντες αὐτῷ πάντες, καὶ στοιϐάζουσιν ἐν τῷ αὐτῷ καμπτῷ λάχανα, / **344** καὶ ὕπερθεν αὐτῶν πλακοῦντας. Ἐν δὲ τῷ ἑτέρῳ καμπτῷ καὶ ἐν διαφόροις τόποις τοῦ Εὐρίπου προστοιϐάζουσιν ὁμοίως λάχανά τε καὶ πλακοῦντας, ἤγουν τῇ πρὸ μιᾶς τοῦ ἱππικοῦ· οὗτος δὲ ὁ καμπτὸς τῶν Πρασίνων ἕνεκα τοῦ κυλίσαι παραφυλάττεται. Ἵστανται δὲ καὶ αἱ βίγαι ἐν τοῖς κριταρίοις, μετὰ δὲ τὸ ἐξελθεῖν τὸν βασιλέα ἐν τῷ Καθίσματι καὶ σφραγίσαι τὸν λαὸν καὶ καθίσαι αὐτὸν ἐν τῷ σένζῳ, τελεσθείσης τῆς προσκυνήσεως τῶν πατρικίων, εἰ τύχωσι καὶ στρατηγοί, ἔρχονται τὰ πρωτεῖα τῶν μερῶν μετὰ καὶ σταυρῶν ῥοδοπλόκων καὶ ἵστανται ἐν ταῖς διασφαγαῖς. Καὶ εἶθ' οὕτως δίδωσι νεῦμα ὁ ἀκτουάριος ἀπὸ κελεύσεως, καὶ ἀπολύονται αἱ βίγες. Ἡνίκα δὲ καταλάϐωσιν ἐν τῇ βασιλικῇ τάϐλᾳ ἐν τῷ Καθίσματι, ἐπεύχονται τὸν βασιλέα. Εἶθ' οὕτως νεύει ὁ ἀκτουάριος ἀπὸ κελεύσεως, καὶ αὐλεῖ τὸ βασιλικὸν ὄργανον, αὐτοὶ δὲ κατέρχονται τῶν βιγῶν αὐτῶν ἐπὶ τὰ μέρη καὶ εἰσέρχονται ἐν τῷ στάματι, καὶ λαϐόντες τοὺς στεφάνους ἀμφότεροι αὐτῶν

37 τὲ L || 59 εὐρίππου L || 62 βῆγαι ut saepius L || τῶ L || 63 καθήσαι L || 64 πατρικίων — στρατηγοὶ L : πατρικίων <ἀποκρισιαρίων ?> εἰ τύχωσι, καὶ στρατηγῶν ed. et in app. crit. πατρικίων καὶ στρατηγῶν καὶ [ἀποκρισιαρίων ?] εἰ τύχωσι dubitanter coni. Vogt || 65 τὸ διΐπ(ι[ο]ν) [τὸ δι$^{\pi\pi}$] marg. L || 66 ταῦλα L || 68 βασιλκὸν L

---

221. Mot-à-mot : sort dans le *kathisma*.

222. Formule condensée pour dire : καὶ στρατηγῶν εἰ τύχωσι καὶ στρατηγοί. L'auteur fait une distinction entre les patrices, qui n'ont pas de raison d'être absents, et les (patrices et) stratèges, qui peuvent être en campagne.

223. *Commentaire*, p. 117, 143.

224. Évidemment aux *carceres* et non sur la ligne d'arrivée, où leur présence gênerait.

quoi, les gens susdits des factions[225] s'avancent, donnent les croix et, après avoir acclamé l'empereur, s'en retournent eux aussi.

Après quoi a lieu la première course ; les cochers vainqueurs reçoivent des prix doubles et, à la demande de la faction, sont donnés les *dèmosia* : des *chosbaïtai* les prennent et, en passant au beau milieu de l'hippodrome, les montent dans la salle d'équipement des cochers vainqueurs[226]. À la fin des quatre courses, les gens du podium font tout comme à l'accoutumée[227]. Quant aux cochers, ayant revêtu les *dèmosia* de la victoire, ils s'avancent sur leurs chars depuis les portes [des *carceres*] ; les démotes de la faction victorieuse, descendus [de leur dème] se saisissent de lauriers du podium et font une réception, au niveau de leur dème, aux cochers restés sur leurs chars[228] ; ces derniers vont en faisant des sauts jusqu'à la borne opposée et remontent jusqu'au *stama*[229]. Une fois qu'ils y sont, un signal est donné aux officiers des *tagmata*, qui vont se placer aux bornes et aux autres endroits susdits de l'Euripe, où se trouvent les tas de légumes et de galettes[230]. Venus avec les démotes de leur faction au *stama*, les cochers se tiennent là sur leurs chars et les gens de la faction adressent des acclamations à l'empereur. Quand les acclamations sont achevées, l'empereur fait porter des couronnes aux cochers victorieux par l'*aktouarios* et le second, qui descendent, couronnent les cochers et remontent au *kathisma*[231]. Aussitôt, la faction[232] se met à demander l'autorisation de sortir et de danser sur la place[233] ; et, ayant reçu l'autorisation de l'empereur, ils sortent sur la Mésè. Après quoi, l'empereur se lève, et après que l'empereur s'est levé, la foule du peuple vient sur les tas se saisir des légumes et des galettes. En même temps, on fait venir, portée sur une charette, une barge remplie de poissons que l'on jette sur le sol de l'hippodrome. La foule du peuple s'en saisit[234].

L'empereur, s'étant levé de son trône comme on vient de le dire, escorté par les dignitaires de la Chambre, passe au milieu des patrices et stratèges qui se tiennent

225. Les *prôtéia* cités plus haut, qui descendent des dèmes, puis y retournent.

226. La remise de prix doubles (sans doute six *nomismata* pour le vainqueur) a lieu immédiatement après la course, tandis que le cérémonial en l'honneur des vainqueurs, avec remise des couronnes, est différé jusqu'à la fin de la séance ; *Commentaire*, p. 165-168. Sur les *dèmosia*, voir plus haut I, 78 l. 511, 514 et n. 145. Les *chosbaïtai* (de l'arabe *hazaba*, « troupe », « section » ? voir DU CANGE, *s. v.* ; VOGT, *Commentaire*, II, p. 159 n. 1) sont probablement des mercenaires formant une garde d'honneur au même titre que les silentiaires (I, 55 [46], Bonn, p. 234 l. 9) et plus précisément affectés au Vestiaire impérial (I, 62 [54], Bonn, p. 269 l. 6-7 ; voir aussi le *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Listes* (cité n. 6), p. 121 l. 24, 161 l. 12). Ils prennent les « *dèmosia* de la victoire » au palais et, en empruntant la piste jusqu'aux *carceres*, les montent cérémonieusement dans la salle d'équipement, où les vainqueurs de la première course s'en revêtent avant de revenir à la fin des quatre courses.

227. Une scolie marginale les identifie ici à des mimes ; voir plus haut, n. 209.

228. Une partie des démotes est descendue sur la piste avec le *maïstôr* pour fêter les cochers victorieux de leur couleur et les accompagner à pied jusqu'au *stama*. Scène fréquente dans l'iconographie du cirque-hippodrome, ils ont en main, en signe de victoire, des branches de lauriers dont on nous dit qu'elles viennent du podium surmontant le mur de l'arène. La description de cette partie du cérémonial est complétée par I, 80 l. 90-95, 157 s., n. 263 et 277. Notons que, dans la langue du *De cerimoniis*, ἄῖρειν remplace αἱρεῖν dans le sens de « saisir », « prendre » ; voir aussi plus bas et I, 80 l. 93.

229. Ce passage est à comparer avec I, 80 l. 92-93 et n. 262. R. Guilland comprend que la « borne opposée » est celle des Verts pour les cochers Bleus, qui continueraient à suivre la piste ouest dans le sens de la course, et celle des Bleus pour les cochers Verts, qui auraient à rebrousser chemin et à aborder la piste est en sens inverse

ἀπαναχωροῦσιν. Καὶ εἶθ' οὕτως ἐξέρχονται οἱ προειρημένοι τῶν μερῶν καὶ ἐπιδιδόασι τοὺς σταυρούς, ἐπευξάμενοι δὲ τῷ βασιλεῖ καὶ αὐτοὶ ἀναχωροῦσιν.

Καὶ εἶθ' οὕτως τελεῖται τὸ πρῶτον βαΐν, καὶ λαμβάνουσιν οἱ νικηταὶ ἡνίοχοι τὰ ἔπαθλα αὐτῶν διπλασίως, καὶ ἐξ αἰτήσεως τοῦ μέρους δίδοται τὰ δημόσια, καὶ λαβόντες αὐτὰ χοσβαῖται ἀνάγουσιν αὐτὰ μέσον τοῦ Ἱππικοῦ ἐν τῷ ἁρματουρίῳ τῶν νικητῶν ἡνιόχων. Καὶ τελεσθέντων τῶν δ' βαΐων, πράτ**/345**τουσιν οἱ τοῦ λογείου τὰ κατὰ συνήθειαν ἅπαντα. Ἀλλάξαντες δὲ οἱ ἡνίοχοι τῆς νίκης τὰ δημόσια, κατέρχονται ἐπ' ὀχήμασιν ἐκ τῶν θυρῶν, καὶ κατελθόντες οἱ τοῦ νικήσαντος μέρους δημόται αἴρουσι
140v δάφνας ἐκ τοῦ λογείου, καὶ δέχονται τοὺς ἡνιόχους ἐπιδι||φρίους ἔμπροσθεν τοῦ αὐτοῦ δήμου, καὶ σάξαντες μέχρι τοῦ ἀντικάμπτου ἀνέρχονται ἐν τῷ στάματι. Ἀνερχομένων δὲ αὐτῶν, δίδοται νεῦμα τοῖς ἄρχουσι τῶν ταγμάτων, καὶ κατελθόντες ἵστανται ἐν τοῖς καμπτῆρσι καὶ ἐν τοῖς προειρημένοις λοιποῖς τόποις τοῦ Εὐρίπου, ἔνθα αἱ στοιβαὶ τῶν λαχάνων καὶ τῶν πλακούντων εἰσίν. Ἐλθόντες δὲ οἱ ἡνίοχοι μετὰ τῶν δημοτῶν τοῦ μέρους ἐν τῷ στάματι, ἵστανται ἐκεῖσε ἐπιδίφριοι, καὶ ἀκτολογοῦσιν μετ' εὐφημίας οἱ τοῦ μέρους τῷ βασιλεῖ. Καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῆς εὐφημίας ἀποστέλλει αὐτοῖς τοῖς νικηταῖς ἡνιόχοις ὁ βασιλεὺς στεφάνους διὰ τοῦ ἀκτουαρίου καὶ τοῦ δευτέρου, καὶ κατελθόντες στέφουσι τοὺς ἡνιόχους, καὶ ἀνέρχονται πάλιν ἐν τῷ Καθίσματι. Καὶ εὐθέως ἄρχεται τὸ μέρος αἰτεῖσθαι τοῦ ἐξελθεῖν καὶ χορεῦσαι εἰς τὴν πλατεῖαν, καὶ λαβόντες τὴν αἴτησιν παρὰ τοῦ βασιλέως ἐξέρχονται ἐν τῇ Μέσῃ. Καὶ εἶθ' οὕτως ἀνίσταται ὁ βασιλεύς, καὶ μετὰ τὸ ἀναστῆναι τὸν βασιλέα κατέρχεται τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ, καὶ αἴρουσιν ἐκ τῶν στοιβῶν τά τε λάχανα καὶ τὰς πλακοῦντας, ἐν δὲ τῷ αὐτῷ εἰσφέρουσι χέλανδον φερόμενον ἐπὶ ἁμάξης πληθύον ἰχθύων καὶ ῥίπτουσιν αὐτὰ ἐπὶ ἐδάφους ἐν τῷ Ἱππικῷ, αἴρουσιν δὲ καὶ ταῦτα τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ.

Ὁ **/ 346** δὲ βασιλεύς, ὡς προείρηται, ἀναστὰς ἀπὸ τοῦ σένζου καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, διέρχεται μέσον τῶν τε πατρικίων καὶ στρατηγῶν,

75 μιμολόγ(ι[ο]ν) [μιμολοΓ/] marg. L || 86 στέφουσι edd. : στέφωσι L || 91 πληθύον nos : πλῆθος L

(*Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 472-474). Mais cet étrange chassé-croisé ne résoud pas la difficulté du texte. Il est plus normal d'imaginer que les chars, escortés par les démotes, s'en vont tourner à la borne opposée aux *carceres* d'où ils viennent, c'est-à-dire à celle des Verts.

230. Les officiers des quatre corps d'armée en garnison à Constantinople, sous les ordres du domestique des Scholes, du domestique des Excubites, du drongaire de la Veille et du domestique des Hicanates (cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* [cité n. 6], p. 329-332), ont un rôle de maintien de l'ordre précisé dans I, 81 l. 68-71.

231. La remise des couronnes est le moment fort de cette cérémonie de fin de séance, distincte, semble-t-il, de la cérémonie des prix après chaque course. La scène est représentée sur la face est de la base de l'obélisque ; voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 16), pl. 19, qui pense, quant à lui, que l'empereur ne donne pas la couronne, mais la reçoit (p. 51, 250). Au registre inférieur de la même face sont sans doute figurées la « jubilation » et la danse des partisans des couleurs dans les dèmes.

232. Entendons : la faction victorieuse.

233. L'espace libre entre les *carceres* et la Mésè, appelé couramment Dihippion ; voir I, 80 l. 203-213.

234. Ces distributions, sorte d'annone ou de communion ludique, sont un gage de prospérité. La barge pleine de poissons, qui correspond à la symbolique maritime omniprésente à l'hippodrome, fournit aux mimes, sous Théophile, le canevas d'une dénonciation parodique des injustices commises par le préposite Nicolas : *Patria*, III, 28, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 223-224 ; voir G. DAGRON, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des « Patria »*, Paris 1984, p. 167.

debout dans la salle où l'on déjeune ce jour-là, tandis qu'ils lancent l'acclamation « Pour de nombreuses et bonnes années ! » Il entre dans la chambre, et, après que le préposite a retiré la couronne de sa tête, les gens du Vestiaire entrent, lui prennent sa chlamyde et sortent. L'empereur sort et s'assied à sa précieuse table avec les amis qu'il veut[235] ; puis, s'étant levé du banquet et s'étant un peu reposé, il attend jusqu'à ce que tout ait été préparé à l'hippodrome[236].

Le maître des cérémonies étant survenu et ayant fait savoir au préposite que tout était prêt, le préposite le fait savoir à l'empereur. L'empereur descend par l'escalier de pierre, entre dans la chambre, est revêtu de sa chlamyde et ceint de sa couronne comme à l'accoutumée, et, escorté par les dignitaires de la Chambre, traverse la salle étroite et débouche dans la grande salle où il déjeune ce jour-là. S'étant arrêté là en même temps que les dignitaires de la Chambre, il fait un signe au préposite et ce dernier à l'ostiaire, qui introduit les patrices et les stratèges. Après que ces derniers ont fait la proskynèse, le préposite, sur un signe de l'empereur, dit : « S'il vous plaît ! », et les patrices et les stratèges vont à l'extérieur de la porte avec le sénat et se placent de part et d'autre. Tandis que l'empereur se tient sur le seuil de la porte, les personnages susdits tombent à terre. Quand ils se sont relevés, le préposite, sur ordre, fait un signe au maître des cérémonies, qui dit : « S'il vous plaît ! », et ils acclament l'empereur : « Pour de nombreuses et bonnes années ! » Après quoi, le maître des cérémonies, prenant l'extrémité de la chlamyde de l'empereur, fait un pli et le donne à l'empereur. Puis, de là, l'empereur, escorté par les dignitaires de la Chambre, les patrices et les stratèges, monte à la loge avec les seuls dignitaires de la Chambre et deux manglavites spathaires portant leur double hache et ceints de leur épée, comme ils en ont l'habitude à chaque séance de course. Ayant gagné le trône et béni le peuple par trois fois, l'empereur s'assied, et quand les acclamations du peuple sont achevées, le préposite sort, sur un ordre, et fait un signe aux patrices et aux stratèges de gagner chacun son rang et son siège.

Quand les quatre courses ont pris fin, l'empereur se lève de son trône[237], après que les patrices et les stratèges ont pris place dans la salle où l'empereur déjeune ; et l'empereur, escorté par les dignitaires de la Chambre, passe au milieu d'eux. Eux acclament : « Pour de nombreuses et bonnes années ! » Ayant traversé la salle étroite, l'empereur entre dans la chambre, retire sa couronne et sa chlamyde, est revêtu de son *sagion*, descend par l'escalier secret en colimaçon et, escorté par tous les gens de la Chambre, s'en va par l'Augousteus, l'Abside et le Triconque, passe par le Monothyr et la galerie des Quarante-Saints, et entre dans le Chrysotriklinos. Les gens de la Chambre, après s'être arrêtés et avoir lancé à voix forte l'acclamation : « Pour de nombreuses et bonnes années ! », sortent et regagnent leur domicile.

235. Même formule en I, 77, ci-dessus l. 74-75.

236. Ce paragraphe et les suivants sont à mettre en parallèle avec I, 77 l. 68-111.

237. Il faut sans doute, d'après le passage correspondant de I, 77 l. 98, corriger καθίσματος en σένζου.

ἑστώτων αὐτῶν ἐν τῷ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται τὸ « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ εἰσέρχεται ἐν τῷ κοιτῶνι, λαϐόντος δὲ τοῦ πραιποσίτου τὸ στέμμα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, εἰσέρχονται οἱ βεστήτορες, καὶ ἀπαλλάξαντες τὴν χλανίδα ἐξέρχονται. Καὶ ἐξελθὼν ὁ βασιλεύς καθέζεται ἐπὶ τῆς τιμίας αὐτοῦ τραπέζης μετὰ καὶ φίλων, ὧν ἂν κελεύει, καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τοῦ κλητωρίου καὶ μικρὸν ἀναπαυσάμενος ἐκδέχεται, μέχρις ἂν τὰ πάντα ἑτοιμασθῶσιν ἐν τῷ Ἱππικῷ.

141 Ἐλθόντος δὲ τοῦ τῆς καταστάσεως καὶ || γνωρίσαντος τῷ πραιποσίτῳ ὡς ὅτι ἕτοιμά ἐστιν πάντα, ὁ πραιπόσιτος δηλοῖ τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ βασιλεὺς κατέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας, καὶ εἰσέρχεται ἐν τῷ κοιτῶνι, καὶ περιϐάλλεται τὴν χλανίδα καὶ τὸ στέμμα κατὰ συνήθειαν. Καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου, διέρχεται διὰ τοῦ στενοῦ τρικλίνου καὶ ἐξέρχεται ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, κἀκεῖσε ἑστὼς ἅμα τοῖς ἄρχουσι τοῦ κουβουκλείου νεύει τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ ὀστιαρίῳ, καὶ εἰσάγει πατρικίους καὶ στρατηγούς. Καὶ προσκυνησάντων τῷ βασιλεῖ, λέγει ὁ πραιπόσιτος· « Κελεύσατε », καὶ ἐξελθόντες ἔξω τῆς πύλης οἵ τε πατρίκιοι καὶ στρατηγοὶ ἅμα τῇ συγκλήτῳ, ἵστανται ἔνθεν κἀκεῖσε. Στάντος δὲ καὶ τοῦ βασιλέως ἐν τῇ πύλῃ, πίπτουσιν οἱ προειρημένοι ἅπαντες, καὶ ἀναστάντων, νεύει ὁ πραιπό/**347**σιτος ἀπὸ κελεύσεως τῷ τῆς καταστάσεως καὶ λέγει· « Κελεύσατε », αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ εἶθ' οὕτως κατασχὼν τὸ ἄκρον τῆς χλανίδος τοῦ βασιλέως ὁ τῆς καταστάσεως καὶ ποιήσας ῥωσθέλιον, ἐπιδιδοῖ τῷ βασιλεῖ. Εἶτα ἐκεῖθεν δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου, πατρικίων τε καὶ στρατηγῶν, ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι μετὰ μόνων τῶν τοῦ κουϐουκλείου ἀρχόντων καὶ δύο μαγλαϐιτῶν καὶ σπαθαρίων βασταζόντων διστράλια, φορούντων καὶ τὰ σπαθία αὐτῶν, ὡς ἐν ἑκάστῳ ἱππικῷ. Ἀνελθὼν δὲ ἐν τῷ σένζῳ ὁ βασιλεὺς καὶ σφραγίσας τὸν λαὸν ἐκ τρίτου, καθέζεται, καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῆς εὐφημίας ἐξέρχεται ὁ πραιπόσιτος ἀπὸ κελεύσεως, καὶ νεύει τοῖς τε πατρικίοις καὶ στρατηγοῖς ἀπελθεῖν ἕκαστον ἐν τῇ τάξει αὐτοῦ καὶ καθέδρᾳ.

Τελεσθέντων δὲ τῶν δʹ βαΐων, ἀνίσταται ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ Καθίσματος, καὶ ἱσταμένων τῶν πατρικίων ἐν ᾧ ἀριστᾷ ὁ βασιλεὺς τρικλίνῳ, καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου, διέρχεται μέσον αὐτῶν, αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους. » Καὶ διελθὼν διὰ τοῦ στενοῦ τρικλίνου εἰσέρχεται ἐν τῷ κοιτῶνι, καὶ ἀπαλλάξας τό τε στέμμα καὶ τὴν χλανίδα αὐτοῦ περιϐάλλεται σαγίον, καὶ
141v κατέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου, || <καὶ> δηριγευόμενος ὑπὸ πάντων <τῶν> τοῦ κουϐουκλείου διέρχεται διὰ τοῦ Αὐγουστέως, Ἀψίδος τε καὶ τοῦ Τρικόγχου, διὰ τοῦ μο/**348**νοθύρου καὶ τῶν διαϐατικῶν τῶν Ἁγίων Μʹ, καὶ εἰσέρχεται ἐν τῷ Χρυσοτρικλίνῳ. Στάντες δὲ οἱ τοῦ κουϐουκλείου καὶ ὑπερευξάμενοι τὸν βασιλέα· « Εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους », ἐξέρχονται καὶ ἀπέρχονται οἴκαδε.

101 δήλ(ης) [δη^λ] marg. L || 115 μόνον L || 126 καὶ surrepte add. Vogt || τῶν add. Vogt

Ce qu'il faut faire la veille des jeux hippiques des légumes, c'est-à-dire de l'anniversaire de naissance de cette ville impériale gardée par Dieu

— À noter que[238] : les démarques des deux factions avec les seconds, les autres responsables des factions et les démotes, s'en vont dans l'après-midi dans leurs écuries respectives, et aussitôt l'inspecteur de chaque faction tambourine le *triplokon*[239], et le peuple dit par trois fois : « Sois vainqueur, Bleu ! » (les Verts de même « ... Vert ! »).

Le hérault le reçoit en disant à forte voix : « Vous avez Jésus qui vous aide ! »

Le peuple : « Tu es toujours vainqueur ! »

Les chantres : « Dieu unique, sauve-les ! »

Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

Et lorsqu'ils sortent sur l'esplanade[240], l'inspecteur frappe par trois fois sur le tambour et le peuple dit : « Est victorieuse la foi des empereurs, victorieuse la foi des Augoustai, victorieuse la foi de la ville et des Bleus » (les Verts : « ... des Verts »).

Et le chantre dit : « ... d'un tel et un tel grands empereurs, oui, dis-le, d'un tel et d'un tel grands empereurs ! ».

Le peuple : « Oui, Seigneur, viens en aide ! »

Les chantres : « Dieu unique, sauve-les ! »

Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

Après quoi, on dit le poème *dromikon* devant l'hippodrome : « Nous qui sommes en compétition, nous te demandons, à toi notre Dieu et Sauveur : viens en aide aux Bleus pour qu'ils vainquent... » (les Verts : « ... aux Verts ») « ... et soutiens Ouranios... » (les Verts : « ... Olympios ») « ... pour qu'à nouveau, avec la victoire, nous dansions ! » Ou bien[241], pour le Blanc : « Comme une puissante protection, Mère de Dieu, et comme le ferme recours de ceux qui viennent vers toi, nous te demandons, nous les Bleus, ... » (les Verts : « ... nous les Verts ») « ... que nous soit donné ceci : à Eikasios de s'illustrer par des victoires, et à nous de nous réjouir avec lui dans la compétition ! »

238. Ce protocole d'acclamations, donné ici en annexe, correspond à l'exhibition des chevaux dans chacune des phiales des deux écuries des factions, sommairement décrite plus haut (I, 79 l. 9-14 et n. 204). Les responsables des factions viennent préparer les chevaux pour les conduire à l'hippodrome et les faire défiler sous les acclamations des dèmes.

239. Le verbe ταϐρίζειν/ταυρίζειν ne semble pas autrement attesté, mais le substantif ταϐραία/ταυραία/ταυρῆ désigne assurément un tambour en peau de taureau (H. GRÉGOIRE, « Étymologies byzantino-latines », *Byz.* 12, 1937, p. 301-306). L'adjectif τρίπλοχος (*triplex*, « triple ») signifie peut-être que les acclamations sont répétées trois fois ou ponctuées de trois coups de tambour.

240. Les responsables du dème, avec les chevaux, quittent donc leur phiale pour un espace public hors des écuries.

῞Οσα δεῖ τελεῖσθαι τῇ παραμονῇ τοῦ λαχανικοῦ ἱπποδρομίου, ἤγουν τοῦ γενεθλίου ταύτης τῆς θεοφυλάκτου καὶ βασιλίδος πόλεως

— Ἰστέον εἰδέναι ὅτι οἱ τῶν δύο μερῶν δήμαρχοι μετά τε τῶν δευτερευόντων καὶ τῶν λοιπῶν ἀρχόντων τῶν μερῶν καὶ τῶν δημοτῶν ἀπιᾶσι τὸ δειλινόν, ἕκαστος εἰς τὸν ἴδιον στάϐλον, καὶ εὐθέως ὁ θεωρητὴς ἑκάστου μέρους ταυρίζει τὸ τρίπλοκον καὶ λέγει ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Νίκα Βένετε », ὁμοίως καὶ οἱ Πράσινοι· « Πράσινε. »

Καὶ δέχεται ὁ φωνοϐόλος λέγων μεγάλῃ τῇ φωνῇ· « Ἔχετε τὸν βοηθοῦντα ὑμῖν Ἰησοῦν. »

Ὁ λαός· « Ἀεὶ νικᾷς. »

Οἱ κράκται· « Εἷς ὁ Θεός, σὺ αὐτοὺς σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

Καὶ ὅτε ἐξέλθωσιν ἐπὶ τὸ ἐξάερον, κρούει ὁ θεωρητὴς τὴν ταυραίαν γ΄, καὶ λέγει ὁ λαός· « Νικᾷ ἡ πίστις τῶν βασιλέων, νικᾷ ἡ πίστις τῶν Αὐγουστῶν, νικᾷ ἡ πίστις τῆς Πόλεως καὶ τῶν Βενέτων » (οἱ Πράσινοι· « ... Πρασίνων »).

Καὶ λέγει ὁ κράκτης· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα μεγάλων βασιλέων, ναὶ εἰπὲ ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα μεγάλων βασιλέων. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε, βοήθει. »

Οἱ κράκται· « Εἷς Θεός, σὺ αὐτοὺς σῶσον. »

Ὁ λαός· **/ 349** « Ναί, Κύριε. »

Καὶ εἶθ' οὕτως λέγεται τὸ δρομικὸν ποίημα ἔμπροσθεν τοῦ Ἱπποδρομίου· « Οἱ τῶν ἀγώνων σὲ δυσωποῦμεν, τὸν Θεὸν ἡμῶν καὶ Σωτῆρα· νίκας τοῖς Βενέτοις βοήθει (οἱ Πράσινοι· « ... Πρασίνοις... ») καὶ χορήγησον τῷ Οὐρανίῳ (οἱ Πράσινοι· « ... τῷ Ὀλυμπίῳ »), ἵνα καὶ πάλιν χορεύσωμεν μετὰ νίκης. » Ἄλλος, εἰς τὸ Λευκόν· « Ὡς κραταιὰ σκέπη ἡ Θεοτόκος καὶ ἀντίληψις βεϐαία τῶν εἰς σὲ προστρεχόντων, ἐξαιτοῦμεν οἱ Βένετοι (Οἱ Πράσινοι· « ... Πράσινοι ») δωρηθῆναι ἡμῖν τοῦτο, τῷ Εἰκασίῳ διαπρέπειν ταῖς νίκαις, σὺν αὐτῷ εἰς τὸν ἀγῶνα καὶ ἡμᾶς εὐφρανθῆναι. »

133 εἰδέναι del. Vogt || 134 ἀπίασι Vogt || δειλινὼν L || 135 ταϐρίζει L || 137 φονοϐόλος L || φωνῇ edd. : φωνῆ φωνὴν L || 137-138 Ἔχετε — Ἰησοῦν Leich (cf. infra I, 80 l. 223) : ἔχετε ὁ βοηθῶν ὑμῖν Ἰησοῦς L ἔχετε [ἔχεται e coniectura] ὁ βοηθῶν ἡμῖν Ἰησοῦς Reiske || 151 σε L || 152 χωρήγησον L || 155 διαπρέπειν Leich : διαπρέπων L διαπρέπον Reiske.

---

241. L'abréviation utilisée ne permet pas de décider s'il faut lire ἄλλο, qui correspondrait mieux grammaticalement à δρομικὸν ποίημα (voir aussi I, 78 l. 324 et n. 125), ou, comme ailleurs et par automatisme, ἄλλος.

Chap. I, 80

Ce qu'il faut observer quand a lieu la faklaréa [242]

L'après-midi[243], les deux factions pénètrent dans la phiale mystique du Triconque[244] avec des flambeaux, et a lieu ce qu'on nomme la *faklaréa*[245]. Les factions disent en dansant l'*apélatikon* mode plagal quatrième : « Que ta main soit affermie, que ta droite soit élevée, un tel *autokratôr* ! Vois : ta ville te regarde, toi empereur qui aime sa ville, et elle est rénovée par tes exploits contre les ennemis. C'est la grâce qui régit la ville au centre de la *basiléia*, quand on voit ton administration[246], ville du grand empereur ! De là vient que tes armes s'arment de puissance et que les ennemis s'attirent de la haine de celui qui t'a couronné par cette gloire anniversaire de ta ville ! »[247].

Après quoi, ils[248] montent sur les gradins[249], et, chacun se tenant à son emplacement propre, le chantre dit l'acclamation : « Toi qui secours les souverains, ... »

Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres « ... sauve-les ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Toi qui secours les Augoustai, ... »
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-les ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Toi qui secours les porphyrogénètes, ... »
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-les ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Toi qui secours la ville, ... »
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-la ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Toi qui secours le préfet, ... »
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-le ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

242. Le chapitre est un simple appendice fait d'extraits de protocoles d'époques différentes, complétant d'abord I, 79, sur les courses anniversaires de la ville, puis I, 81, sur la course à pied du Vœu ; *Commentaire*, p. 133. Le titre ne concerne en réalité que le premier extrait.

243. L'avant-veille des courses, dans la soirée ; *Commentaire*, p. 147-148.

244. Il s'agit d'une cour ayant en son centre une vasque, située dans la partie du palais édifiée par l'empereur Théophile, entre le Triconque et le Sigma (d'où les dénominations variées de « phiale du Triconque », « phiale du Sigma », ou tout simplement « Sigma ») ; sur l'un des côtés se trouvaient des gradins ; cette phiale, dite « mystique » parce que l'étage inférieur du Triconque était appelé « Le Mystère », est commune aux deux

142 || Π΄ Ὅσα δεῖ παραφυλάττειν, τῆς φακλαρέας τελουμένης

Δείλης εἰσέρχονται τὰ δύο μέρη ἐν τῇ μυστικῇ φιάλῃ τοῦ Τρικόγχου μετὰ φατλίων, καὶ γίνεται ἡ λεγομένη φακλαρέα, καὶ λέγουσιν τὸν ἀπελατικὸν χορεύοντες ἦχ. πλ. δ΄· « Κραταιωθήτω ἡ χείρ σου, ὑψωθήτω ἡ δεξιά σου, ὁ δεῖνα αὐτοκράτωρ. Ἰδοὺ γάρ ἡ πόλις σου φιλόπολιν βλέπει σε βασιλέα καὶ ταῖς σαῖς ἐγκαινίζεται κατ' ἐχθρῶν ἀνδραγαθίαις. Καὶ πολιτεύεται χάρις ἐμμέσῳ τῆς βασιλείας, ὅτι ὤφθη τὸ πολίτευμά σου, πόλις τοῦ μεγάλου βασιλέως. Ὅθεν καθοπλί/**350**ζονται τὰ ὅπλα σου δυναστείᾳ, καὶ περιβάλλονται ἐχθροὶ τὴν ἔχθραν τοῦ στέψαντός σε τῇ γενεθλίῳ δόξῃ τῆς πόλεώς σου. »

Καὶ μετὰ ταῦτα ἀνέρχονται εἰς τὰ βάθρα, καὶ ἱσταμένου ἑκάστου εἰς τὸ ἴδιον μέρος, λέγει ὁ κράκτης τὴν ἀνευφημίαν· « Ὁ βοηθῶν τοὺς δεσπότας, ... »

Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »
Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτοὺς σῶσον. »
Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »
Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν ταῖς Αὐγούσταις, ... »
Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »
Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτὰς σῶσον. »
Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »
Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τοῖς πορφυρογεννήτοις, ... »
Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »
Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτοὺς σῶσον. »
Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »
Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τῇ πόλει, ... »
Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »
Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτὴν σῶσον. »
Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »
Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τῷ ἐπάρχῳ, ... »
Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »
Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτὸν σῶσον. »
Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

1 Π marg. L : οα΄ Leich

---

factions après la destruction par Basile I[er] des phiales des factions situées au palais. Voir R. Janin, *Constantinople byzantine*[2], Paris 1964, p. 113-114 ; Guilland, *Études de topographie* (cité n. 4), I, p. 132-138, 211-216.

245. La *faklaréa* (du latin *facula*, « petite torche ») est une danse ou une cérémonie aux flambeaux organisée par les Verts et les Bleus : cf. I, 71 (62), Bonn, p. 279 l. 8 ; I, 72 (63), Bonn, p. 283 l. 20-21 ; I, 73 (64), Bonn, p. 284 l. 7-8.

246. Phrase difficile ; peut-être la correction de ὅτι en ὅτε faciliterait-elle la compréhension ?

247. Cet hymne correspond évidemment à l'anniversaire de la ville, le 11 mai.

248. Les membres des factions.

249. Les gradins de la phiale du Triconque.

Les chantres : « Toi qui secours Ouranios, ... » (les Verts : « ... Olympios... »)[250].
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-le ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Toi qui secours Eikasios, ... » (les Verts : « ... Anatellôn, ... »)[251].
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-le ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

Entre ensuite un autre chantre, qui dit la séquence : « Toi qui secours les souverains, les Augoustai, les porphyrogénètes, la ville, le préfet, Ouranios, ... » (les Verts : « ... Olympios, ... »), « ... Eikasios, ... » (les Verts : ...« Anatellôn, ... »).
Le peuple : « ... Dieu unique, ... »
Les chantres : « ... sauve-les ! »
Le peuple : « Oui, Seigneur ! »
Les chantres : « Un tel et un tel, grands empereurs et *autokratores*, ... »
Le peuple : « ... Seigneur, secours-les ! »
Entre ensuite un autre chantre, qui dit : « *Ious aes aes* ! »
Les chantres : « Tends-toi et tu es vainqueur, ... »
Le peuple : « *Es ai ta* ! Glorieux ! »
Les chantres : « Saint, Trois fois Saint... »
Le peuple : « ... oui, Saint, Trois fois Saint, victoire au Bleu ! » (les Verts : « ... au Vert ! »).
Les chantres : « Souveraine Mère de Dieu, ... »
Le peuple : « ... oui, Souveraine Mère de Dieu, victoire au Bleu » (les Verts : « ... au Vert ! »).
Les chantres : « Puissance de la Croix, ... »
Le peuple : « ... oui, puissance de la Croix, victoire au Bleu ! » (les Verts : « ... au Vert ! »).
Les chantres : « Que la victoire de Dieu, ... »
Le peuple : « ... oui, que la victoire de Dieu soit à ta personne, Ouranios ! » (les Verts : « ... Olympios ! »).
Les chantres : « Tout l'après-midi d'aujourd'hui... »
Le peuple : « *Es* ! Tout l'après-midi d'aujourd'hui est un bel après-midi pour toi ! »
Les chantres : « Seigneurs, beaucoup d'années pour vous ! »
Le peuple : « Beaucoup d'années pour vous ! »
Les Verts : « Saint ! »
Entre un autre chantre, qui dit : « Un tel et un tel, grands empereurs et *autokratores*, ... »
Le peuple : « Mère de Dieu, secours-les ! »

250. Parenthèse déplacée dans le texte et remise par nous à sa place logique.

251. Rappelons que Eikasios et Anatellôn sont les noms emblématiques des cochers Blanc et Rouge, et que le Blanc et le Rouge sont les couleurs complémentaires du Bleu et du Vert.

Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τῷ Οὐρανίῳ, ... » (οἱ Πράσινοι· « ... τῷ Ὀλυμπίῳ »).

Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »

Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτὸν σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τῷ Εἰκασίῳ, ... » (οἱ Πράσινοι· « ... τῷ Ἀνατέλλοντι »).

Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. »

Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτὸν σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

Εἶτα εἰσέρχεται ἕτερος κράκτης καὶ λέγει τὴν συνάφειαν· « Ὁ βοηθῶν τοὺς δεσπότας, ταῖς Αὐγούσταις, τοῖς πορφυρογεννήτοις, τῇ πόλει, τῷ ἐπάρχῳ, τῷ Οὐρανίῳ (οἱ Πράσινοι· « τῷ Ὀλυμπίῳ »), τῷ Εἰκασίῳ, ... » (οἱ Πράσινοι· « τῷ Ἀνατέλλοντι »).

Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός. » **/ 351**

Οἱ κράκται· « ... σὺ αὐτοὺς σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

Οἱ κράκται· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα, μεγάλων βασιλέων καὶ αὐτοκρατόρων, ... »

Ὁ λαός· « Κύριε, βοήθει. »

Εἶτα εἰσέρχεται ἕτερος κράκτης καὶ λέγει· « Ιους αες αες. »

Οἱ κράκται· « Προτείνου καὶ νικᾷς. »

Ὁ λαός· « Ες αι τα. Εὐδόκιμε. »

Οἱ κράκται· « Ἅγιε, Τρισάγιε, ... »

<Ὁ λαός · « Ναί, Ἅγιε, Τρισάγιε,> νίκη εἰς τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

Οἱ κράκται· « Δέσποινα Θεοτόκε, ... »

142ᵛ Ὁ λαός· « Ναί, Δέσποινα Θεοτόκε, νίκη εἰς τὸ Βένετον » || (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

Οἱ κράκται· « Τοῦ σταυροῦ ἡ δύναμις, ... »

Ὁ λαός· « Ναί, τοῦ σταυροῦ ἡ δύναμις, νίκη εἰς τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... εἰς τὸ Πράσινον »).

Οἱ κράκται· « Θεοῦ τὴν νίκην... »

<Ὁ λαός· « Ναί, Θεοῦ τὴν νίκην> ἔχῃ τὸ πρόσωπόν σου, Οὐράνιε » (οἱ Πράσινοι· « ... Ὀλύμπιε »).

Οἱ κράκται· « Ὅλη δείλης σήμερον. »

Ὁ λαός· « Ες. Ὅλη δείλης σήμερον καλή σου δείλης γίνεται. »

Οἱ κράκται· « Κύριοι, πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Ὁ λαός· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Καὶ εἰσέρχεται ἕτερος κράκτης καὶ λέγει· « Ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα, μεγάλων βασιλέων καὶ αὐτοκρατόρων... »

Ὁ λαός· « ... Θεοτόκε βοήθει. »

30 οἱ Πράσινοι· τῷ Ὀλυμπίῳ transposuimus : post Κύριε L || 32 αὐτῶ L || 33 Κύριε + οἱ Πράσινοι· τῷ Ὀλυμπίῳ L, quod transposuimus (cf. I, 80 l. 30) || 36 αὐτῶ L || 38 εἰσέρχετε L || 46 εἰσέρχετε L || Ιους : ἰοὺς L || αες αες : ἀὲς ἀὲς L ἀεὶ ἀεὶ Leich ἀεί, ἀεί Vogt || 47 προτείνου nos : προτόνου L || 48 Ες αι τα : ἐς αἰτὰ L ἐς ἀεὶ Leich Εἷς ἀεὶ Vogt || 50 Ὁ — Τρισάγιε addidimus || 56 εἰς τὸ nos (cf. I, 78 l. 21 ; I, 80 l. 50-51, 53-54) : ἐχτ L || 59 Ὁ — νίκην supplevimus (cf. I, 78 l. 22) || ἔχῃ nos, cf. ibid. : ἔχεις L ἔχει coni. Reiske || 62 ἓς L || 66 ἕτερος iteravit L

Les chantres : « Dieu unique, sauve-les ! »

Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

Le chantre dit ensuite : « Dis oui, et assure pour Ouranios... » (les Verts : « ... pour Olympios ! ») « Dis oui, et assure pour Eikasios... » (les Verts : « ... pour Anatellôn... »).

Le peuple : « ... une bonne compétition ! »

Les chantres : « Dieu unique, sauve-les ! »

Le peuple : « Oui, Seigneur ! »

— À noter que : les mêmes acclamations et les mêmes louanges se disent aussi dans l'hippodrome, au *stama* c'est-à-dire au Π, quand le préfet est assis au *kathisma*, là où se tient l'*aktouarios*[252].

Sur la même séance de course : comment il faut faire pivoter l'urne[253]

Avant les jeux, a lieu le défilé des chevaux[254] ; et le matin, on place l'urne à la borne du Bleu[255] : les cochers des deux factions viennent avec les combinographes, lesdits combinographes étant revêtus l'un d'une tunique bleue, l'autre d'une tunique blanche, tenant le *massion*, sans chaussures et portant un écritoire[256]. Quand l'urne pivote, la boule qui sort, quelle qu'elle soit, désigne l'attelage du centre gauche[257]. Après avoir complété pour les quatre courses, ils s'en vont dans les salles d'équipement et achèvent la combinaison[258]. À l'arrivée de l'empereur, les chars à deux chevaux sont lâchés[259] ; le *maxilarios*[260] se met à sa place avec les deux inspecteurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, portant les écritoires, jusqu'à ce qu'il déploie les bras. Quand Dieu a donné la victoire[261], [les cochers], après avoir reçu les prix, s'en vont aux portes [des *carceres*] ; et après l'achèvement des quatre courses, les attelages victorieux sortent [des *carceres*], leurs cochers étant revêtus des *dèmosia* ; ils tournent à la borne du Vert et du Bleu et viennent se placer au niveau de leur dème[262]. Les cochers prennent avec eux les démotes et, en

252. Voir I, 79 l. 15-16. Sur le *stama* ou Π, *Commentaire*, p. 120-121.

253. *Commentaire*, p. 149-153.

254. La veille, cf. I, 79 l. 9.

255. Le jour même des courses, cf. I, 79 l. 54-57. Les chapitres I, 79 et I, 80 se complètent, mais avec des différences qui tiennent sans doute à leur date respective : dans le premier, le tirage au sort a lieu après l'arrivée de l'empereur dans sa loge, à la borne des Verts, couleur qui a la « préséance » (προτίμησις), et le cocher dont la boule sort occupe le box de gauche (celui du παραβάτης) ; dans le second, le tirage au sort a lieu, avant l'apparition du souverain, à la borne des Bleus, signe de préséance (de même que la couleur des vêtements des combinographes), et l'emplacement de départ tiré au sort est celui de centre gauche ; *Commentaire*, p. 126, 151, 153-154.

256. Description unique de la tenue des combinographes. L'ἀρμελαύσιον, terme militaire, désigne une tunique courte et sans manches. Le mot μασσίον ne semble pas autrement attesté ; il doit s'agir d'une pièce d'habillement plutôt que d'un bâton (REISKE, *Commentaire*, p. 341 ; GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 579). L'adjectif ἀνυπόδητος est habituel dans le sens de « pieds nus ».

257. Autrement dit l'avant-dernier box de départ, et non le dernier sur la gauche comme il est dit ailleurs (I, 78 l. 56-57) ; c'est peut-être un indice de l'antériorité de ce passage.

Οἱ κράκται· « Εἷς ὁ Θεός, σὺ αὐτοὺς σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

Εἶτα λέγει ὁ κράκτης· « Ναί εἰπέ, καὶ ποίει τὸ ἀγωγεῖν τῷ Οὐρανίῳ, ... » (οἱ Πράσινοι· « ... τῷ Ὀλυμπίῳ, ... ») « Ναί εἰπέ, καὶ ποίει τὸ ἀγωγεῖν τῷ Εἰκασίῳ... » (οἱ Πράσινοι· « ... τῷ Ἀνατέλλοντι... »).

Ὁ λαός· « ... καλὸν ἀγῶνα. »

Οἱ κράκται· « Εἷς **/ 352** ὁ Θεός, σὺ αὐτοὺς σῶσον. »

Ὁ λαός· « Ναί, Κύριε. »

— Ἰστέον ὅτι τὰ αὐτὰ ἄκτα καὶ ἡ αὐτὴ εὐφημία λέγονται καὶ ἐπὶ τοῦ Ἱπποδρομίου, εἰς τὸ στάμα ἤγουν εἰς τὸ Π, δηλονότι τοῦ ὑπάρχου καθεζομένου εἰς τὸ Κάθισμα, ἔνθα ὁ ἀκτουάριος ἵσταται.

Περὶ τοῦ αὐτοῦ ἱπποδρομίου, πῶς δεῖ κυλίειν

Πρὸ τοῦ ἱππικοῦ γίνεται ἡ πομπὴ τῶν ἵππων, καὶ τῷ πρωῒ τίθεται ἡ ὄρνα εἰς τὸν καμπτὸν τοῦ Βενέτου, καὶ κατέρχονται οἱ τῶν δύο μερῶν ἡνίοχοι ἅμα τῶν κομϐινογράφων, φορούντων αὐτῶν τῶν κομϐινογράφων ἀρμελαύσια βένετον καὶ λευκὸν καὶ τὰ μασσία, ὄντων αὐτῶν καὶ ἀνυποδήτων, βαστάζοντες καὶ χαρτοκαλαμάρια. Καὶ κυλιούσης τῆς ὄρνας, οἷον ἐκϐάλλει σφαιρίν, ὀνομάζει τὸν μεσαριστερόν. Καὶ ὅτε πληρώσωσιν τὰ δʹ βαΐα, ἀπέρχονται εἰς τὰ ὀρνατούρια καὶ ποιοῦσιν τὸ πέρας τῆς κομϐίνας. Καὶ ἀνερχομένου τοῦ βασιλέως, ἀπολύουσιν τὰ διΐππια, καὶ ἵσταται ὁ μαξιλάριος εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ καὶ οἱ δύο θεωρηταί, εἷς ἐκ δεξιῶν αὐτοῦ καὶ εἷς ἐξ εὐωνύμων, βαστάζοντες τὰ καλαμάρια, ἕως οὗ πετάσῃ. Καὶ τοῦ Θεοῦ παρασχόντος τὴν νίκην, μετὰ τὸ λαϐεῖν τὰ ἔπαθλα ἀπέρχονται εἰς τὰς θύρας. Καὶ μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῶν δʹ βαΐων ἐκϐαίνουσιν τὰ ἅρματα τῶν νικησάντων, φορούντων τῶν ἡνιόχων τὰ δημόσια, καὶ κάμπτουσιν καμπτὸν Πρασίνου καὶ Βενέτου, καὶ ἔρχον**/353**ται εἰς τὸν ἴδιον
143 δῆμον, καὶ || ἐπαίρουσιν τοὺς δημότας, καὶ σάσσοντες κάμπτουσιν, ὡς προείρηται,

71 τὸ ἀγωγεῖν Leich : τὸ ἀγωγὴν L τὴν ἀγωγὴν Vogt || 72 τὸ ἀγωγεῖν Leich : τὸ ἀγωγὴν L τὴν ἀγωγὴν Vogt || 82 καμπτος L || 84 ἀνυποδίτων L

---

258. Cf. I, 78 l. 57-60 et n. 66 (où l' ὀρνατόριον est désigné par le terme équivalent de ἁρματούριον) ; *Commentaire*, p. 149.

259. Voir I, 79 l. 61-70. Le mot διΐππια, qui, plus haut (apparat I, 79 l. 65), expliquait βίγαι/βίγες dans une note marginale, n'a évidemment aucun rapport avec la place ou le quartier du Dihippion, comme l'imagine A. Vogt.

260. Cet employé est attesté dans les listes de II, 55 et dans deux papyrus du IVe siècle. Il s'agit très probablement d'un nouveau nom du *mapparios*, cité plus bas à propos de la course à pied (l. 246, 257). Le geste du *maxilarios* serait de « déployer » les bras, c'est-à-dire de les lever, comme fait le *mapparios* (I, 80 l. 257) ? *Commentaire*, p. 142, 174.

261. Même expression en I, 78 l. 600.

262. Passage à comparer avec I, 79 l. 76-79 et n. 228-229 ; 80 l. 150-151 et n. 276. Le compilateur semble suggérer que les cochers font un tour complet avant de s'arrêter devant leur dème, ce que ne dit pas le chapitre précédent. L'interprétation de GUILLAND (*Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 472-474), qui suppose une correction, ne nous paraît pas convaincante.

faisant des sauts, tournent, comme il a été dit[263], à la borne du Vert et viennent au *stama*. L'*aktouarios* descend et les congédie ; ils s'en vont danser sur la place publique[264].

Sur les biges. Comment on doit procéder avec eux[265]

Quand ont lieu des courses avec prosternation[266], les biges se placent sur la première ligne[267], les bigaires se tiennent sur leur char, et, lorsque l'empereur arrive, les quatre cochers[268] avancent, reçoivent les torchères d'or, reviennent sur leurs pas et se placent dans les coupures [de l'Euripe] qui leur sont propres[269]. Après quoi, l'*aktouarios* fait un signe et ils entrent à nouveau [dans le *stama*] et reçoivent chacun un anneau d'or. Ils s'en retournent pour aller illuminer les dèmes, et les biges partent[270]. Les bigaires portent des manteaux — l'un bleu, l'autre vert[271] — ayant des sortes d'ailes de feutre cousues par derrière au niveau des reins ; au lieu de casques, ils portent des bonnets de feutre[272].

Acclamations après la victoire lors des mêmes courses

Après la [première] course[273], les chantres[274] disent : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, royauté inspirée par Dieu ! »

Les Verts : « Vous qu'a promus la Trinité ! »

Et le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, un tel et un tel, *autokratores* des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, les serviteurs du Seigneur ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, une telle et une telle, Augoustai des Romains ! »

263. Le rédacteur semble se référer, non à la phrase précédente, mais aux autres chapitres où la cérémonie de remise des prix est décrite, et plus particulièrement à I, 79 l. 75-84 ; *Commentaire*, p. 165-168.

264. Voir I, 79 l. 86-88 ; δημόσιον est ici l'équivalent de πλατεῖα et désigne la Mésè et ses places.

265. Voir I, 79 l. 61-70 ; 80 l. 87 (où les biges sont appelés διΐππια).

266. La parade des biges n'est donc pas propre aux courses de l'anniversaire de la ville, bien qu'elle ne soit décrite qu'à leur propos ; *Commentaire*, p. 146, 167.

267. « La première ligne », autrement désignée comme « les lignes » tracées à la craie, marque l'arrivée ; *Commentaire*, p. 111-112.

καμπτὸν Πρασίνου, καὶ ἔρχονται εἰς τὸ στάμα. Καὶ κατέρχεται ὁ ἀκτουάριος καὶ ἀπολύει αὐτούς, καὶ ἀπέρχονται χορεύοντες εἰς τὸ δημόσιον.

Περὶ τῶν βιγῶν, πῶς δεῖ αὐτὰς τελεῖσθαι

Ἱππικοῦ ἀγομένου προσκυνησίμου, αἱ βίγες ἵστανται εἰς τὸ πρῶτον κριτάριν, καὶ οἱ βιγάριοι ἐπάνω τῶν ἁρμάτων, καὶ ἀνερχομένου τοῦ βασιλέως, ἐμβαίνουσιν οἱ δ´ ἡνίοχοι καὶ λαμβάνουσι τὰ χρυσᾶ πισσία· καὶ στρέφονται, καὶ ἵστανται εἰς τὰς ἰδίας διασφαγάς. Καὶ εἶθ' οὕτως νεύει ὁ ἀκτουάριος, καὶ πάλιν εἰσέρχονται καὶ λαμβάνουσιν ἀπὸ ψελλίου χρυσοῦ, καὶ ὑποστρέφοντες ἐκφωτίζουσιν ἐπὶ τοὺς δήμους, καὶ ἐκβαίνουσιν αἱ βίγες. Φοροῦσιν δὲ οἱ βιγάριοι ἱμάτια, ὁ μὲν εἷς βένετον, ὁ δὲ ἕτερος πράσινον, ἔχοντα ὥσπερ πτερά ἀπὸ κενδούκλου ἐρραμμένα ὄπισθεν εἰς τὰς ψύας αὐτῶν, ἀντὶ δὲ κασσιδίων φοροῦσιν καμελαύκια κενδουκλεῖνα.

Ἄκτα ἀπὸ νίκης εἰς τὸ αὐτὸ ἱπποδρόμιον

Ἀπὸ τοῦ δευτέρου βαΐου λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλά, **/ 354** πολλά, πολλά... »
Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ἡ ἔνθεος βασιλεία. »
Οἱ Πράσινοι· « Τὸ πρόβλημα τῆς Τριάδος. »
Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »
Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »
Ὁ λαὸς ἐκ γ´· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »
Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »
Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα Αὐγοῦσται τῶν Ῥωμαίων. »

97 ἀγομένου + μὴ Vogt || 100 ἀπὸ : ἀνὰ coni. Reiske

268. Les deux factionnaires et les deux micropanites, qui sont à pied, vont au *stama* pour recevoir des torchères puis des anneaux d'or, avant de monter dans les dèmes pour les illuminer.

269. C'est-à-dire corrrespondant à leur couleur ; *Commentaire*, p. 117.

270. Ils partent de la « première ligne » et s'arrêtent au *stama*.

271. Il n'y a donc que deux biges.

272. Sur le mot καμηλαύκιον dans le sens banal de couvre-chef, voir T. Kolias, *JÖB* 32/3, 1982, p. 493-502.

273. Sont données ici les acclamations correspondant à I, 79 l. 72-73 ; voir aussi I, 78 l. 235-312. Elles suivent la victoire non dans la seconde course, comme dit le manuscrit, mais dans la première, qui seule donne droit aux *dèmosia*.

274. La suite montre que ce sont, par hypothèse, les chantres des Bleus et que les paroles des chantres des Verts ne se distinguent que par quelques variantes, ou qu'elles répètent les acclamations des Bleus et du peuple.

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Souverains de l'univers, exaucez la prière que vous adressent les Bleus ! » (les Verts : « ... les Verts ! »).

Et le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nous vos serviteurs, nous osons vous adresser une prière. »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(Les Verts de même).

Les chantres : « Avec crainte, nous sollicitons les souverains. »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(Les Verts de même).

Les chantres : « Répondez avec indulgence à notre prière, vous les bienfaiteurs, ... »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

(Les Verts de même).

Les chantres : « ... à la requête de vos serviteurs les Bleus ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(les Verts de même).

Les chantres : « Des *dèmosia*[275] pour vos serviteurs, si vous le voulez bien ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(les Verts de même).

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains de l'univers ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Et qu'avec eux Dieu nous apporte son concours ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Et après la quatrième course, le *maïstôr* descend avec le peuple[276] et se tient au niveau du dème. Le démarque, lui, reste, avec les *prôtéia* en haut dans le dème. Ensuite, les chantres qui se tiennent en bas disent : « Si Dieu a désigné quelque chose, ... »

Et ceux qui sont en haut dans le dème répondent : « ... c'est le Bleu comme précieux ! » (les Verts « ... le Vert... »).

Les chantres : « Celui qui secourt les souverains, ... »

Le peuple : « ... Dieu unique », etc.

275. Tuniques d'apparat prêtées par le Vestiaire impérial ; voir I, 78 l. 511, 514 et n. 145 ; 79 l. 73-75 et n. 226.

276. Ce passage complète I, 79 l. 76-79 et n. 228 ; 80 l. 90-95 et n. 262. Il nous apprend que la partie des démotes descendue dans l'arène sous la direction du *maïstôr* pour « recevoir » les cochers victorieux lance des

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Δεσπόται τῆς οἰκουμένης, δέξασθε Βενέτους παρακαλοῦντας » (οἱ Πράσινοι· « ... Πρασίνους... »).

Καὶ ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ὡς δοῦλοι τολμῶμεν παρακαλέσαι. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Μετὰ φόβου δυσωποῦμεν τοὺς δεσπότας. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Ἀνεξικάκως παρακλήθητε, εὐεργέται, ... »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « ... εἰς τὴν δέησιν τῶν δούλων ὑμῶν Βενέτων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Δημόσια τοῖς δούλοις ὑμῶν, εἰ κελεύετε. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

143v || Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς **/ 355** δεσπότας τῆς οἰκουμένης. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Καὶ σὺν αὐτοῖς ὁ Θεὸς ἡμᾶς συνεργήσῃ. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Ὁ λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Καὶ ἀπὸ τοῦ τετάρτου βαΐου κατέρχεται ὁ μαΐστωρ μετὰ τοῦ λαοῦ καὶ ἵσταται ἔμπροσθεν τοῦ δήμου. Ὁ δὲ δήμαρχος ἀπομένει μετὰ τῶν πρωτείων ἄνω εἰς τὸν δῆμον. Εἶτα λέγουσιν οἱ κάτω ἱστάμενοι κράκται· « Εἴ τι ὁ Θεὸς ὠνόμασεν... »

Καὶ ἀποκρίνονται ἄνω εἰς τὸν δῆμον· « ... τίμιον τὸ Βένετον » (οἱ Πράσινοι· « ... τὸ Πράσινον »).

Οἱ κράκται· « Ὁ βοηθῶν τοὺς δεσπότας. »

« Εἷς ὁ Θεός » ὁ λαός, καὶ τὰ λοιπά.

145 συνηργήσει L || 150 (τ)ετάρτ(ου) [εταρτ] L || 156 Ὁ λαός· « Εἷς ὁ θεός. » Vogt

---

acclamations en alternance avec l'autre partie (les *prôtéia*), restée dans le dème sous la direction du démarque, avant d'accompagner les vainqueurs jusqu'au *stama*.

Ensuite, les cochers montent sur leur char revêtus du *dèmosion* et font des sauts. Le peuple, en face d'eux, dit le *dromikon* : « Réjouis-toi, Bleu, les souverains ont vaincu ! » (les Verts : « ... Vert, ... »). Et lorsqu'ils arrivent au Π, ils se tiennent en face des empereurs, et les chantres disent : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses années ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, royauté inspirée par Dieu ! »

Les Verts : « Vous qu'a promus la Trinité ! »

Et le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, un tel et un tel, *autokratores* des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, les serviteurs du Seigneur ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, une telle et une telle, Augoustai des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, souverains, avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les Verts : « Saint ! »

Les chantres : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses... »

Le peuple : « ... nombreuses années pour de nombreuses annnées ! »

Les chantres : « Souverains de l'univers, exaucez la prière que vous adressent les Bleus ! » (les Verts : « ... les Verts ! »).

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Nous vos serviteurs, nous osons vous adresser une prière. »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Avec crainte, nous sollicitons les souverains. »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Répondez avec indulgence à notre prière, vous les bienfaiteurs, ... »

Le peuple prononce par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « ... à la requête de vos serviteurs les Bleus ! » (les Verts : « ... des Verts ! »).

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Couronnez vos serviteurs, si vous le voulez bien ! »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(les Verts de même).

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Εἶτα ἀνέρχονται οἱ ἡνίοχοι ἐν τοῖς ἅρμασι φοροῦντες τὰ δημόσια καὶ σάσσουσιν. Καὶ ὁ δῆμος ἔμπροσθεν αὐτῶν λέγει τὸ δρομικόν· « Ἀγάλλου Βένετε, οἱ δεσπόται ἐνίκησαν » (οἱ Πράσινοι· « ... Πράσινε »). Καὶ ὅτε ἔλθωσιν εἰς τὸ Π, ἔμπροσθεν τῶν βασιλέων ἵστανται, καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ἡ ἔνθεος βασιλεία. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἡ ἐκλογὴ τῆς Τριάδος. »

Ὁ λαὸς ἐκ τρίτου· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· **/ 356** « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα, Αὐγοῦσται τῶν Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, δεσπόται, σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ Πράσινοι· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Δεσπόται τῆς οἰκουμένης, δέξασθε Βενέτους παρακαλοῦντας » (οἱ Πράσινοι· « ... Πρασίνους... »).

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ὡς δοῦλοι τολμῶμεν παρακαλέσαι. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Μετὰ φόβου δυσωποῦμεν τοὺς δεσπότας. »

Ὁ λαός· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Ἀνεξικάκως παρακλήθητε, εὐεργέται, ... »

Ὁ λαὸς γ΄· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « ... εἰς τὴν δέησιν τῶν δούλων ὑμῶν Βενέτων » (οἱ Πράσινοι· « ... Πρασίνων »).

Ὁ λαὸς γ΄· « Ἅγιε. »

144 Οἱ κράκται· « Στεφανώσατε τοὺς δού||λους ὑμῶν, εἰ κελεύετε. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Κύριε σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Κύριε, σῶσον. »

181 δέξασθαι L || 190-191 οἱ πρά(σινοι) [οἱ πρ$^{\alpha}$/] πρασίνων marg. L

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Après quoi, les chantres : « Nous avons une autre demande, nous vos serviteurs. »

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

(les Verts de même).

Les chantres : « Que nous allions danser, souverains, si vous le voulez bien ! »[277].

Le peuple par trois fois : « Saint ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! »

Le peuple trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Ensuite, l'*aktouarios* descend, couronne les cochers et leur dit : « Dansez en bon ordre ! »

Les chantres : « Nous danserons en bon ordre dans votre vie[278], souverains ! »

Après qu'a eu lieu l'ordre de déplacement et que les souverains se sont levés de leur trône, tout le peuple accompagne les cochers en disant le poème : « Réjouis-toi, Bleu, les souverains ont vaincu ! » (les Verts « ... Vert... » Et quand ils arrivent aux barrières [des *carceres*], les chantres disent : « *Es* ! Qu'augmente l'Empire, qu'augmente aussi le Bleu ! » (les Verts : « ... le Vert ! »). Après quoi, les factions accompagnent les cochers jusqu'à leur église, c'est-à-dire pour les Bleus jusqu'au Dagisteus et pour les Verts jusqu'à Ta Diakonissès[279] en disant le poème *dromikon* : « Réjouis-toi, Bleu, ... » (les Verts « ... Vert ! »), « ... les souverains ont vaincu ! »

Acclamations lorsque courent les coureurs de chacune des factions avant la course[280]

Le hérault : « Vous avez Jésus pour vous secourir. »

Le peuple, par trois fois : « Il est toujours vainqueur ! »

Le hérault : « Qu'il produise des victoires ! »

Le peuple : « *Esaiouta* ! »

Le hérault : « Qu'il augmente la victoire... »

Le peuple : « ... des courses ! »

Le hérault : « Sauveur du monde, ... »

Le peuple : « ... secours-nous ! »

277. Voir I, 79 l. 86-88.

278. Formule toute faite.

279. Précieuse indication topographique pour localiser les écuries et églises des couleurs ; *Commentaire*, p. 157-158.

280. Nous passons maintenant des extraits de protocoles concernant la course anniversaire de la ville à cinq petits textes sur la course à pied du Vœu, c'est-à-dire complétant I, 81. Le titre du premier est difficile à comprendre. Si l'on suppose un ordre chronologique (échauffement, tirage au sort des « couloirs », départ, remise

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Ἔτι μίαν αἴτησιν ἔχομεν οἱ δοῦλοι ὑμῶν. »

Ὁ λαὸς γ΄· **/ 357** « Ἅγιε. »

Οἱ Πράσινοι ὁμοίως.

Οἱ κράκται· « Ἀπέλθωμεν χορεῦσαι, δεσπόται, εἰ κελεύετε. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Ἅγιε. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας Ῥωμαίων. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »

Ὁ λαὸς γ΄· « Κύριε, σῶσον. »

Εἶτα κατέρχεται ὁ ἀκτουάριος, καὶ στέφει τοὺς ἡνιόχους, καὶ λέγει αὐτοῖς· « Εὐτάκτως χορεύσατε. »

Οἱ κράκται· « Εὐτάκτως χορεύσομεν ἐν τῇ ζωῇ ὑμῶν, δεσπόται. »

Καὶ μετὰ τὸ γενέσθαι μεταστάσιμον καὶ ἀναστῆναι τοὺς δεσπότας ἀπὸ τοῦ σένζου, ὀψικεύει ἅπας ὁ δῆμος τοὺς ἡνιόχους, λεγόντων τὸ ποίημα· « Ἀγάλλου, Βένετε, οἱ δεσπόται ἐνίκησαν » (οἱ Πράσινοι· « ... Πράσινε... »). Καὶ ὅτε ἔλθωσιν εἰς τὰ κάγκελλα, λέγουσιν οἱ κράκται· « Ες, αὔξῃ τὸ βασίλειον, αὔξῃ καὶ τὸ Βένετον. » Καὶ εἶθ' οὕτως ὀψικεύουσιν τοῖς ἡνιόχοις ἕως τῆς ἐκκλησίας, ἤγουν οἱ μὲν Βένετοι εἰς τὸν Δαγιστέα, οἱ δὲ Πράσινοι εἰς τὰ Διακονίσσης, λέγοντες τὸ δρομικὸν ποίημα· « Ἀγάλλου, Βένετε (οἱ Πράσινοι· « ... Πράσινε »), οἱ δεσπόται ἐνίκησαν. »

Ἄκτα ὅτε τρέχουσιν οἱ δρομεῖς τοῦ ἑνὸς μέρους ἀπὸ δρόμου ἀπεκεῖ

Λέγει ὁ φωνοϐόλος· « Ἔχετε βοηθοῦντα ὑμῖν Ἰησοῦν. »

Ὁ λαὸς ἐκ γ΄· « Ἀεὶ νικᾷ. »

Ὁ φωνοϐόλος· « Νίκας δείξῃ. »

Ὁ **/ 358** λαός· « Εσαιουτα. »

Ὁ φωνοϐόλος· « Αὔξῃ νίκην... »

Ὁ λαός· « ... τῶν βαΐων. »

Ὁ φωνοϐόλος· « Σωτὴρ τοῦ κόσμου, ... »

Ὁ λαός· « ... βοήθησον ἡμᾶς. »

206 ἀπέλθομεν L || 212 κατέρχετε L || 218 Ες : ἕς L Ἔς Vogt || αὔξει L || αὔξει L || 219 Δαγιστέα Vogt : ταγιστέα L || 223 φονοϐόλος L || 225 δείξει L || 226 ἐσαίουτα L || 227 αὔξει L

des prix), il faut supposer que les acclamations précèdent largement la compétition (ἀπὸ δρόμου ἀπεκεῖ au sens de « avant la course » ?) et que nous avons affaire à une sorte de course d'entraînement de chacune des factions (ἑνὸς μέρους ?). Il s'agit probablement de ce qui est appelé plus bas, à propos de Bambaloudès, « la composition des équipes et les essais ».

Acclamations lors de l'échauffement des coureurs

Les coureurs s'échauffent[281] et viennent devant leur propre dème. Les chantres disent : « Eux tous, Seigneur, secours-les ! Secours les premiers[282], Toi qui es dans la Trinité ! Ils vaincront par tes intercessions, Mère de Dieu ; ils vaincront en apportant de la joie à la royauté, à la *politéia* ; ils vaincront en apportant la joie aux Bleus ! *Es* ! Dieu saint, procure-leur la victoire ! »

— À noter que : sous Michel, le souverain ami du Christ, Bambaloudès, coureur des Verts, n'était pas présent à la composition des équipes et aux essais[283], car il était retenu de force par le patrice Pétronas[284]. Le jour du Vœu, bien qu'on eût déjà fait usage de l'urne et que les Bleus eussent été désignés pour longer [l'Euripe][285], après cela survint Bambaloudès, et, à la demande du dème des Verts et sur décision [impériale], il courut dans la quatrième course et fut vainqueur.

Acclamations lorsqu'on fait tourner l'urne pour les coureurs à pied[286]

« Puissions-nous aller à ces portes, Dieu et Seigneur de toutes choses, où nous recevrons de Dieu la victoire. C'est cela, recevoir de Dieu la victoire ! Et nous t'implorons, Mère de Dieu, pour que ce dème reçoive des victoires ! »

Acclamations lorsque le mapparios opère pour une course à pied

Les chantres : « Nana », [mode] premier, « Ananaïa. »
Le peuple : « Le jour est venu ! »
Les chantres : « Nana. »
Le peuple : « Sainte Mère de Dieu, ... »
Les chantres : « Nana. »
Le peuple : « ... la victoire des Bleus... » (les Verts : « ... des Verts... »).
Les chantres : « Nana. »
Le peuple : « ... la *politéia* se réjouira[287], ... »
Les chantres : « Nana. »
Le peuple : « ... Sainte Mère de Dieu ! »
Et lorsque le *mapparios*[288] lève les bras, ils disent : « Tout de suite, tout de suite, Seigneur, aide-les ! »

281. Le verbe ἀπολακτίζειν est classique au sens de « repousser des deux pieds », « ruer », ce qui correspond ici et plus bas à « s'échauffer » avant le départ.

282. Ceux qui arrivent premiers ; il est question un peu plus bas du coureur arrivé second.

283. Les deux opérations décrites ici, et que l'on retrouve pour les courses hippiques, ont probablement pour but de sélectionner ou de confirmer les coureurs faisant équipe pour les quatre courses.

284. Pétronas, jeune frère du César Bardas et de l'Augousta Théodora, joua un rôle important sous le règne de Théophile. Sous Michel III, en 856, il aida l'empereur et Bardas à éloigner Théodora et mourut vers 865.

Ἄκτα εἰς τὸν ἀπολακτισμὸν τῶν δρομέων

Ἀπολακτίζουσιν οἱ δρομεῖς, καὶ ἔρχονται ἔμπροσθεν τοῦ ἰδίου δήμου, καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Ὅλους τούτους, Κύριε, βοήθησον, τοὺς πρώτους βοήθησον, ὁ ἐν Τριάδι· νικήσουσιν πρεσβείαις σου, Θεοτόκε, νικήσουσιν χαροποιοῦντες τὴν βασιλείαν, τὴν
144ᵛ πολιτείαν, νικήσουσιν χαροποιοῦντες τοὺς Βενέτους. Ες, ὁ Θεὸς ὁ ἅγιος, || νίκην αὐτοῖς παράσχου. »

— Ἰστέον ὅτι ἐπὶ Μιχαὴλ τοῦ φιλοχρίστου δεσπότου ὁ Βαμβαλούδης, ὁ τῶν Πρασίνων δρομεύς, εἰς τὰ ζυγιάσιμα καὶ εἰς τὰς πρόβας οὐκ ἦν· ἐκρατεῖτο γὰρ ὑπὸ τοῦ πατρικίου Πετρωνᾶ. Τῇ δὲ τοῦ βοτοῦ ἡμέρᾳ, τελεσθείσης τῆς κυλίστρας καὶ παραβάντων Βενέτων, μετὰ ταῦτα ἦλθεν ὁ Βαμβαλούδης, καὶ ἐξ αἰτήσεως τοῦ δήμου τῶν Πρασίνων ἔδραμεν ἀπὸ κελεύσεως εἰς τὸ τέταρτον βαΐον, καὶ ἐνίκησεν.

Ἄκτα εἰς τὴν κυλίστραν τῶν πεζῶν

« Εἰς ἐκείνας τὰς θύρας ἀπέλθωμεν, Θεὲ καὶ Κύριε τῶν ἁπάντων, ὅπου ἔσται ἐκ Θεοῦ νικῆσαι. Τοῦτό ἐστιν ἐκ Θεοῦ νικῆσαι. Καὶ δυσωποῦμέν σε, Θεοτόκε· νίκας λάβῃ ὁ δῆμος οὗτος. » **/ 359**

Ἄκτα κάμνοντος τοῦ μαππαρίου εἰς τὸ πεζόν

<Οἱ κράκται>· « Νανά. » α΄· « Ἀνανάϊα. »
Ὁ λαός· « Ἐπέστη ἡ ἡμέρα. »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « Ἁγία Θεοτόκε, ... »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « ... ἡ νίκη τῶν Βενέτων... » (οἱ Πράσινοι· « ... τῶν Πρασίνων... »).
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός « ... χαρεῖ ἡ πολιτεία, ... »
Οἱ κράκται· « Νανά. »
Ὁ λαός· « ... Ἁγία Θεοτόκε. »

Καὶ ὅταν ὑψώσῃ τὰς χεῖρας ὁ μαππάρις, λέγουσιν· « Ἄρτι καὶ ἄρτι, Κύριε, βοήθησον. »

238 ζυγιασιμὰ L edd. || 239 κοιλίστρας L || 242 κοιλίστραν L || 244 δυσωποῦμεν σε L || 246 μαπαρίου L || 247 ἀνανάια L || 257 ὑψώσει L || μαπάρης L.

---

285. Meilleure position de départ, décidée par tirage au sort : cf. I, 78 l. 574 et n. 153 ; 81 l. 16.
286. *Commentaire*, p. 150 s.
287. Pour éviter une correction trop lourde du genre χαροποίει τὴν πολιτείαν (« la victoire des Bleus... apporte la joie à la *politéia* », voir ci-dessus l. 234-235), il faut supposer une syntaxe brisée.
288. Nom traditionnel de celui qui donne le départ ; voir plus haut, n. 260 ; *Commentaire*, p. 142, 169.

Acclamations quand le gagnant et le second vont recevoir les prix

« Une couronne, souverains, pour le gagnant[289] ! Seigneur, sauve les souverains des Romains ! Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! Seigneur, sauve les souverains avec les Bleus ! » (les Verts : « ... avec les Verts ! »). « Les deux [*nomismata*], souverains, pour le gagnant ! Le *nomisma*, souverains, pour le second ![290] Seigneur, sauve le pouvoir orthodoxe ! Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai des Romains ! »

Chap. I, 81

Le Vœu. Comment il faut le célébrer[291]

— À noter que : le permis n'est pas donné le matin, comme pour une course hippique : c'est la veille du Vœu que le préposite reçoit une réponse de l'empereur et transmet au maître des cérémonies la décision que, le lendemain, le Vœu ait lieu[292]. Le soir, à la neuvième ou dixième heure, les factions des Verts et des Bleus montent dans leur dème. Les démarques se tiennent en bas, échangeant des moqueries et faisant tout ce qui doit être exécuté ce soir-là[293]. Les coureurs, quant à eux, s'échauffent, et le préfet s'assied au niveau des lignes pour exécuter tout ce qu'il doit exécuter[294].

Le lendemain, tous arrivent de nuit dans l'hémicycle de l'Abside, les dignitaires de la Chambre portant des chlamydes de pourpre de Tyr[295], les patrices, le maître des cérémonies et le sénat portant des chlamydes foncées[296]. Quand le palais est ouvert[297], ils entrent et se placent chacun à son rang propre, comme les jours de courses hippiques ainsi qu'on l'a dit précédemment[298]. Escorté par eux, l'empereur passe par l'Abside, l'Augousteus et l'escalier secret en colimaçon et monte au *kathisma* dans le *kloubion*[299].

289. Le mot, qui se retrouve plus bas (I, 81 l. 60 et n. 318), ne peut guère venir que d'une hellénisation, sous forme d'un substantif, du latin *superest*, « il surpasse les autres ». Une réflexion en séminaire de mon jeune collègue Jean-Luc Fournet est à l'origine de cette interprétation — et des réflexions qu'elle inspire sur le latin dans la langue byzantine.

290. Le coureur arrivé le premier reçoit, en dehors de la couronne, deux *nomismata*, tandis que le cocher victorieux en reçoit trois ; le coureur arrivé second en reçoit un seul ; *Commentaire*, p. 169.

291. Le Vœu est la course à pied du Nouvel An, qui se déroule soit le 1er, soit plus vraisemblablement le 2 janvier ; il s'agit de courses « ordinaires », c'est-à-dire « sans proskynèse » (ci-dessous l. 41-42 ; voir aussi I, 46 [37], Bonn, p. 190 l. 16-18, qui précise qu'au jour du Vœu les souverains portent des vêtements παγανά et les dignitaires des chlamydes ἀτραβατικά). Cette fête des Calendes est intégrée au cycle de Noël dans le *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Listes* (cité n. 6), p. 178-181 (« huitième jour des mêmes Lits »), mais garde, comme les *Broumalia*, un parfum de paganisme ; voir la condamnation du Concile in Trullo, canon 62, RALLÈS-POTLÈS, II, p. 448-452 (avec les commentaires des canonistes du XIIe s.) ; M. MESLIN, *La fête des Kalendes de janvier dans l'Empire romain*, Bruxelles 1970, p. 31-70 (sur le « Nouvel An » dans l'Empire chrétien et les protestations

῎Ακτα, μέλλοντος λαμϐάνειν τὰ ἔπαθλα τοῦ τε συμπερέστου καὶ τοῦ δευτέρου

« Στεφάνιν, δεσπόται, τῷ συμπερέστῃ. Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας ῾Ρωμαίων. Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν τοῖς Βενέτοις (οἱ Πράσινοι· « ... σὺν τοῖς Πρασίνοις »). Τὰ δύο, δεσπόται, τῷ συμπερέστῃ, τὸ ἕν, δεσπόται, τῷ δευτέρῳ. Κύριε, σῶσον τὸ ὀρθόδοξον κράτος. Κύριε, σῶσον τοὺς δεσπότας σὺν ταῖς Αὐγούσταις ῾Ρωμαίων. »

ΠΑ´ Περὶ τοῦ Βοτοῦ, ὅπως δεῖ τελεῖσθαι

— Ἰστέον ὅτι τὸ πέρατον οὐ δίδοται τὸ πρωΐ, ὥσπερ τὸ / **360** ἱππικόν, ἀλλὰ λαμϐάνει τῇ πρὸ μιᾶς ἡμέρας τοῦ Βοτοῦ ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως ἀπόκρισιν καὶ δίδωσι διάταξιν τῷ τῆς καταστάσεως ὥστε τῇ ἑξῆς ἄγεσθαι. Καὶ ἑσπέρας ὥραν θ´ ἢ ι´ τὰ μέρη Βενέτων καὶ Πρασίνων ἀνέρχονται εἰς τοὺς δήμους αὐτῶν, οἱ δὲ δήμαρχοι ἵστανται κάτω, λέγοντες σκωπτικὰ πρὸς ἀλλήλους καὶ ὅσα δεῖ ἐκτελεῖν τῇ ἑσπέρᾳ ἐκείνῃ.
145 || Ἀπολακτίζουσιν δὲ οἱ δρομεῖς, καὶ καθέζεται ὁ ὕπαρχος εἰς τὰ σημεῖα, ἐκτελῶν πάντα ἃ δεῖ αὐτὸν ἐκτελεῖν.

Τῇ δὲ ἑξῆς προέρχονται ἅπαντες ἐννύχιοι ἐν τῷ ἡμικυκλίῳ τῆς Ἀψίδος, φοροῦντες οἱ ἄρχοντες τοῦ κουϐουκλείου χλανίδια τύρεα, οἱ δὲ πατρίκιοι καὶ ὁ τῆς καταστάσεως καὶ ἡ σύγκλητος φοροῦσιν χλανίδια ἀτραϐατικά. Καὶ ἀνοίξαντος τοῦ παλατίου, εἰσέρχονται, καὶ ἵστανται ἕκαστος εἰς τὴν ἰδίαν τάξιν, ὡς ἐν ἡμέρᾳ ἱππικοῦ, καθὼς προείρηται. Καὶ δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπ᾽ αὐτῶν, διέρχεται διὰ τῆς Ἀψίδος καὶ τοῦ Αὐγουστέως καὶ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου, καὶ ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι εἰς τὸ κλουϐίν. Καὶ ὁ σελεντιάριος

1 ΠΑ´ marg. L : οβ´ Leich || 4 δίδοσιν L

des prédicateurs) ; R. GUILLAND, *BSl.* 26, 1965, p. 12-33 ; *Commentaire*, p. 130-131, 133. Pour une description païenne des fêtes du début de janvier à Antioche, voir LIBANIOS, *῎Εκφρασις Καλανδῶν*, éd. Foerster, VIII, p. 472-477.

292. Sur ce « permis », remis la veille ou le matin même, *Commentaire*, p. 147-149.

293. Cette réunion à l'hippodrome, la veille au soir, est aussi mentionnée pour les courses hippiques (notamment I, 79 l. 11-15 ; *Commentaire*, p. 154). Elle a peut-être en la circonstance une tonalité particulière, car il était de tradition, la veille des *Vota* païens, de faire des plaisanteries grossières et obscènes ; cf. MESLIN (cité n. 291), p. 70 s.

294. Voir I, 79 l. 15-21.

295. Les adjectifs τύρεα et ὀξέα caractérisent la pourpre rouge foncé, écarlate, et non violette.

296. Par opposition aux chlamydes blanches des courses « à proskynèse » ; voir I, 46 (37), Bonn, p. 190 l. 16-18 ; I, 77 l. 2.

297. Sur l'ouverture du palais, voir II, 1, Bonn, p. 518-522.

298. Voir notamment I, 77 l. 2-3, 14 s.

299. À l'étage supérieur du *kathisma*, où se trouve le *kloubion* ; *Commentaire*, p. 120.

Le silentiaire s'en va avec l'urne pivotante au *stama*, et, en présence des deux factions, fait pivoter l'urne par trois fois, et une faction, quelle qu'elle soit, longe [l'Euripe][300] ; après quoi, chacun d'eux dispose sa propre faction, l'une à la première porte, l'autre à la dixième[301]. L'empereur convoque au *kloubion* patrices et stratèges ainsi que les dignitaires de la Chambre et les titulaires des principaux offices. Il leur donne des sceaux à distribuer aux pauvres, afin que ces derniers viennent s'attabler avec lui aux XIX Lits, conformément à l'antique coutume[302].

Le maître des cérémonies ayant fait savoir au préposite que tout était prêt, celui-ci le fait savoir à l'empereur[303]. L'empereur descend par l'escalier de pierre et dit au préposite : « Donne le signal du déplacement ! » Et ce dernier dit à forte voix : « Déplacement ! » L'empereur entre dans la chambre, est revêtu de sa chlamyde par les gens du Vestiaire, est couronné par le préposite, sort de la chambre par la salle étroite, et, tandis qu'un cubiculaire tient la portière levée, entre dans la grande salle où il déjeune ce jour-là[304]. Là se tiennent les dignitaires de la Chambre. L'ostiaire se tient en bas [de la salle] à la portière ; le préposite, sur un signe qu'il reçoit de l'empereur, fait un signe à l'ostiaire qui tient la portière ; ce dernier introduit les patrices, comme lors des séances hippiques, et les patrices tombent à terre. Quand ils se sont relevés et mis à leur place, le préposite, sur un signe qu'il reçoit, dit de son côté[305] : « S'il vous plaît ! ». Les patrices sortent en faisant escorte, et à nouveau, après avoir franchi la portière, ils tombent à terre. Le préposite, sur un signe qu'il reçoit, fait un signe au maître des cérémonies, et ce dernier dit : « S'il vous plaît ! », et les patrices sortent en escortant l'empereur jusqu'à la porte donnant sur les gradins[306]. L'empereur gagne son trône, tandis que les dignitaires de la Chambre se tiennent là, ainsi que deux spathaires, de part et d'autre [du trône], tenant leur hache[307]. Les protospathaires eunuques[308] se tiennent au-dessus du banc derrière le trône[309]. Après avoir par trois fois béni le peuple, l'empereur s'assied. Quand les louanges sont achevées, le préposite reçoit un signe, sort, trouve les patrices et stratèges debout à la grande porte et leur fait un signe ; et ils s'en vont chacun à son rang — il faut savoir que : le jour du Vœu, ils n'entrent pas dans la loge pour faire la proskynèse devant l'empereur[310], mais tout se passe comme on vient de le dire.

Une fois terminées les quatre courses[311], l'empereur, s'étant levé de son trône, traverse la salle où il a l'habitude de déjeuner et où les patrices se tiennent de part et

300. C'est-à-dire a le box de départ de gauche permettant d'aborder le premier l'Euripe *(spina)* ; voir I, 78 l. 574 ; 80 l. 239-240 ; *Commentaire*, p. 153.

301. Ce passage paraît indiquer qu'il n'y a à Constantinople que dix « portes » des *carceres*, et non douze comme ailleurs ; le chapitre sur la salutation aux démarques le « Mardi de la Galilée » permet de préciser que la « première » est plus spécialement le lieu de regroupement des Verts, la « dixième » celui des Bleus (I, 89 [80], Bonn, p. 378 l. 8 ; *Commentaire*, p. 109).

302. Sur ces « sceaux » ou « jetons », voir aussi le *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Listes* (cité n. 6), p. 180-181 (pour le Vœu des Calendes de janvier), 217-219 (pour le Vœu du 22 juillet institué par Léon VI à l'imitation du précédent). Pour le Vœu de janvier, Philothée distingue très nettement le banquet aux XIX Lits avec les indigents, qui suit la séance de courses, et celui où sont invités les coureurs eux-mêmes, qui a lieu le lendemain (*ibid.*, p. 180-183).

303. Voir I, 77 l. 19-26 ; 79 l. 101-102 ; 82 l. 11-12.

304. Formule habituelle (I, 77 l. 38-39, 82, 99) qui implique que le souverain, après les courses du matin, monte à l'étage supérieur du *kathisma* pour déjeuner (ἀριστᾷν) avec un petit nombre de convives.

κατέρχεται μετὰ τῆς κυλίστρας εἰς τὸ στάμα, καὶ τῶν δύο μερῶν ἐκεῖσε ἑστώτων, κυλίει ὁ σελεντιάριος ἐκ γ΄, καὶ οἷον ἂν μέρος παραϐῆ, εἶθ' οὕτως ἕκαστος αὐτῶν τὸ ἴδιον μέρος εὐτρεπίζει, οἱ μὲν πρωτόθυρον, οἱ δὲ τὸ δέκατον. Ὁ δὲ βασιλεὺς προσκαλεῖται εἰς τὸ κλουϐὶν πατρικίους καὶ στρατηγοὺς καὶ τοὺς τοῦ κουϐουκλείου ἄρχοντας καὶ τοὺς τὰ πρῶτα ὀφφίκια κατέχοντας, καὶ δίδωσιν αὐτοῖς σφραγῖδας διανεῖμαι **/ 361** τοῖς πτωχοῖς ὅπως ἀνακλιθῶσιν μετ' αὐτοῦ εἰς τὰ ιθ΄ Ἀκκούϐιτα κατὰ τὴν ἀρχαίαν συνήθειαν.

Τοῦ δὲ τῆς καταστάσεως δηλοποιήσαντος τῷ πραιποσίτῳ ὡς ὅτι ἡτοιμάσθησαν ἅπαντα, ὁ πραιπόσιτος δηλοῖ τῷ βασιλεῖ. Ὁ δὲ βασιλεὺς κατέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας καὶ λέγει τῷ πραιποσίτῳ· « Δὸς μεταστάσιμον », κἀκεῖνος λέγει μεγάλως· « Μεταστάσιμον. » Καὶ εἰσέρχεται ὁ βασιλεὺς εἰς τὸν κοιτῶνα, καὶ περιϐάλλεται τὴν χλανίδα αὐτοῦ διὰ τῶν βεστητόρων, καὶ στεφθεὶς ὑπὸ τοῦ πραιποσίτου ἐξέρχεται διὰ τοῦ στενοῦ, καὶ λαϐόντος κουϐικουλαρίου τὸ βῆλον, εἰσέρχεται ὁ βασιλεὺς ἐν τῷ μεγάλῳ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ, κἀκεῖσε ἵστανται οἱ ἄρχοντες τοῦ κουϐουκλείου. Ὁ δὲ ὀστιάριος ἵσταται εἰς τὸ βῆλον κάτω, καὶ λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως, δίδωσι νεῦμα τῷ ὀστιαρίῳ τῷ κρατοῦντι τὸ βῆλον, καὶ εἰσάγει τοὺς πατρικίους, καθάπερ καὶ ἐπὶ τοῦ ἱππικοῦ, καὶ πίπτουσιν οἱ πατρίκιοι, καὶ στάντων αὐτῶν
145ᵛ εἰς τοὺς || τόπους αὐτῶν, λαμϐάνει νεῦμα ὁ πραιπόσιτος, καὶ λέγει κατ' ἰδίαν· « Κελεύσατε. » Καὶ ἐξέρχονται ὀφικεύοντες, καὶ πάλιν ἔξω τοῦ βήλου πίπτουσιν οἱ πατρίκιοι, καὶ λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος, νεύει τῷ τῆς καταστάσεως κἀκεῖνος λέγει· « Κελεύσατε », καὶ ἐξέρχονται ὀφικεύοντες τὸν βασιλέα μέχρι τῆς πύλης εἰς τὰ βάθρα. Καὶ ἀνέρχεται ὁ βασιλεὺς ἐπὶ τοῦ σένζου αὐτοῦ, καὶ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου ἑστώτων καὶ δύο σπαθαρίων ἔνθεν κἀκεῖσε βασταζόντων τὰ διστράλια αὐ/**362**τῶν· οἱ δὲ εὐνοῦχοι πρωτοσπαθάριοι ἵστανται ἐπάνω τοῦ σκάμνου ὄπισθεν τοῦ σένζου, καὶ τὸν λαὸν ἐκ τρίτου κατασφραγίσας καθέζεται. Καὶ πληρωθείσης τῆς εὐφημίας, λαϐὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος καὶ ἐξελθών, εὑρίσκει ἐν τῇ μεγάλῃ πύλῃ ἑστῶτας τοὺς πατρικίους καὶ στρατηγούς, καὶ δίδωσιν αὐτοῖς νεῦμα, καὶ ἀπέρχονται ἕκαστος εἰς τὰς τάξεις αὐτῶν. — Χρὴ δὲ εἰδέναι ὅτι ἐν ἡμέρᾳ τοῦ Βοτοῦ οὐκ εἰσέρχονται ἐν τῷ Καθίσματι εἰς προσκύνησιν τοῦ βασιλέως, ἀλλὰ τελεῖται ὡς προείρηται.

Καὶ τῶν δ΄ βαΐων τελεσθέντων, ἀναστὰς ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ σένζου διέρχεται διὰ τοῦ τρικλίνου οὗ εἴθισται ἀριστᾶν, τῶν πατρικίων ἑστώτων ἔνθεν κἀκεῖσε, καὶ

16 παράϐη L || 20 ἀνακληθῶσιν L || ἀκούϐιτ(α) [ἀκούϐιᵀ] L edd. || 39 ἐρίσκει L || 44 ἤθισται L

---

305. Expression, semble-t-il, unique dans le *De cerimoniis*, dans le sens de « en aparté » ou « de son côté » ?

306. Il faut sans doute comprendre : jusqu'à la porte donnant accès à la loge impériale, laquelle donne sur les gradins. Ils n'entrent pas dans la loge elle-même, puisque, comme il est dit plus bas, il s'agit d'une séance « sans proskynèse ».

307. La hache, arme par excellence de la garde impériale, est dite διστράλιον (du latin *dextrale*) parce que portée sur l'épaule droite, cf. T. G. KOLIAS, *Byzantinische Waffen. Ein Beitrag zur byzantinischen Waffenkunde von den Anfängen bis zur lateinischen Eroberung*, Vienne 1988, p. 165-166, 168.

308. La dignité de protospathaire apparaît aussi bien dans la hiérarchie des « hommes barbus » que des eunuques, cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 292. Il s'agit ici de gardes du corps.

309. Sur une estrade en bois au second rang derrière le trône ? L'iconographie de la base de l'obélisque suggère cette solution, mais n'apporte pas de réponse assurée.

310. Ce sont des courses « ordinaires » ; *Commentaire*, p. 127-128.

311. Sans doute les quatre courses de l'après-midi, s'il est vrai, comme il est dit plus haut, que l'empereur « déjeune » ce jour-là au *kathisma*. Le protocole prévoit qu'il aille, après les courses, directement à l'Octogone pour se changer, puis aux XIX Lits pour le banquet officiel.

d'autre ; escorté par les dignitaires de la Chambre, il passe au milieu d'eux et ils font une ovation à l'empereur. Ce dernier entre dans la chambre et le préposite lui retire la couronne de la tête ; entrent les gens du Vestiaire, qui le débarrassent de sa chlamyde. S'étant revêtu de son *sagion*, l'empereur descend par l'escalier secret en colimaçon, entre dans la chambre de l'Octogone, près de Saint-Étienne, pénètre aux XIX Lits et s'installe à sa précieuse table avec les dignitaires de la Chambre, le responsable du Sakellion[312], le maître des cérémonies et l'*aktouarios* ; aux lits en contrebas s'asseyent nos frères par le Christ[313]. Après s'être levé et être allé en face de la chambre de Daphnè[314], l'empereur revêt son *sagion* et, escorté par la Chambre et ceux qui font traditionnellement partie de sa suite, entre dans son palais gardé par Dieu[315].

Il faut que le préposite avertisse tous ceux qui assurent les services habituels à l'hippodrome et qu'il obtienne d'eux les assurances suivantes[316] : 1) que les machinistes n'aient pas l'audace de recevoir des cadeaux de l'une ou l'autre faction et de frauder[317] ; 2) que les *koursores* qui doivent se tenir auprès des gagnants et leur servir de garde du corps pour assurer leur sécurité ne laissent pas se produire une faute dont ils seraient responsables[318] ; 3) que les autres *koursores* qui occupent l'Euripe empêchent qui que ce soit d'y venir et de causer du désordre ; 4) que les *dékanoi* également assurent une complète sécurité aux coupures [de l'Euripe] et aux portes débouchant du couloir voûté [sur l'arène][319], afin d'éviter qu'en cours d'épreuve quelqu'un ne sorte et ne fasse obstruction à l'un des coureurs ; 5) que les Slaves faisant marcher la soufflerie des orgues soient empêchés de rester là[320] et refoulés dans les escaliers[321] ; 6) que deux *koursores* soient placés aux *paraskeuai*[322], afin d'empêcher qui que ce soit de sortir et de faire obstruction ; 7) que les démotes et ceux qui portent les vêtements des coureurs soient empêchés de descendre aux *paraskeuai*, mais qu'ils restent en haut ; 8) que les officiers des quatre *tagmata* descendus aux coupures de l'Euripe ne fassent, par partialité, rien d'incorrect à l'égard des coureurs, mais restent à leur place avec une grande réserve et respectent les consignes qui leur auront été données[323].

312. Il ne s'agit pas du sacellaire, mais du chartulaire préposé au Sakellion, responsable du Trésor, qui relève désormais directement de l'empereur, cf. OIKONOMIDÈS, *Listes* (cité n. 6), p. 314-315. Le *Traité de Philothée* ajoute à la liste des invités un autre dignitaire des finances, le responsable de l'Eidikos (*ibid.*, p. 178-179).

313. Les pauvres, qui rendent — précise le *Traité de Philothée* (*ibid.*, p. 180-181) — leurs sceaux ou jetons, mais reçoivent chacun une bourse d'un *nomisma* prise sur la caisse de l'Eidikos. C'est le lendemain que les coureurs sont invités au banquet des XIX Lits, les vainqueurs en bonne place, les vaincus à l'emplacement qui est traditionnellement celui des indigents, la neuvième table du côté gauche (*ibid.*, p. 180-183).

314. A. Vogt suppose une lacune : « ... après être allé [à l'Octogone], en face de la chambre de la Daphnè ». Tel était, en effet, quelques lignes plus haut, l'itinéraire de l'empereur pour se rendre aux XIX Lits.

315. En fait, dans ses appartements du palais.

316. Ces différentes consignes au service d'ordre sont précieuses pour préciser les attributions de chacun. Elles sont propres aux courses à pied du Vœu.

317. Ces machinistes, dont l'impartialité est requise, sont chargés de l'ouverture des portes des boxes et relèvent de la *taxis* de l'hippodrome, non directement des couleurs ; *Commentaire*, p. 140, 159-160.

318. D'après ce seul passage, on pourrait penser que le συμπερέστης est le « premier coureur » de la faction, une sorte de « factionnaire » de la course à pied, mais I, 80 (l. 259, 262 et n. 289) force à conclure qu'il s'agit plus probablement du vainqueur de la course, associé, dans la distribution des prix, à celui qui est arrivé second.

δηριγευόμενος ὁ βασιλεὺς ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου εἰσέρχεται διὰ τοῦ μέσου αὐτῶν, αὐτοὶ δὲ ὑπερεύχονται τὸν βασιλέα. Καὶ εἰσελθόντος αὐτοῦ εἰς τὸν κοιτῶνα, λαμβάνει ὁ πραιπόσιτος τὸ στέμμα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ, καὶ εἰσέρχονται οἱ βεστήτορες καὶ ἀπαλλάσσουσι τὴν χλανίδα αὐτοῦ, καὶ περιβαλλόμενος τὸ σαγίον αὐτοῦ κατέρχεται διὰ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου, καὶ εἰσέρχεται εἰς τὸν κοιτῶνα τοῦ Ὀκταγώνου πλησίον τοῦ Ἁγίου Στεφάνου, καὶ ἐξελθὼν εἰς τὰ ιθ´ Ἀκκούβιτα ἀκκουμβίζει ἐπὶ τῆς τιμίας αὐτοῦ τραπέζης μετὰ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουβουκλείου, τὸν τοῦ Σακελλίου, τὸν τῆς καταστάσεως καὶ τὸν ἀκτουάριον, εἰς δὲ τοὺς κάτω ἀκκουβίτους καθέζονται οἱ διὰ Χριστὸν ἡμῶν ἀδελφοί. Καὶ ἀναστὰς ὁ βασιλεὺς καὶ ἐξελθὼν ἔμπροσθεν τοῦ κοιτῶνος
146 τῆς Δάφνης, περι||βάλλεται τὸ τούτου σαγίον, καὶ δηριγευό/**363**μενος ὑπὸ τοῦ κουβουκλείου καὶ λοιπῶν τῶν ἐξ ἔθους ὀψικευόντων αὐτόν, ἔρχεται ἐν τῷ θεοφυλάκτῳ αὐτοῦ παλατίῳ.

Χρὴ δὲ τὸν πραιπόσιτον παραγγελίαν καὶ ἀσφάλειαν ποιῆσαι πρὸς πάντας τοὺς τὰς συνήθεις ἐν τῷ Ἱπποδρομίῳ ἐκτελοῦντας δουλείας· τοὺς μὲν μαγγαναρίους μὴ τολμῆσαι ἐξ ἑκατέρου μέρους δῶρα λαβεῖν καὶ ποιῆσαι δόλον· τοὺς δὲ κούρσορας τοὺς μέλλοντας ἑστάναι καὶ κρατῆσαι τοὺς συμπερέστας πρὸς τὸ κατέχειν αὐτοὺς ἐν ἀσφαλείᾳ ὅπως μὴ γένηταί τι σφάλμα δι' αὐτῶν· ὁμοίως καὶ τοὺς λοιποὺς κούρσορας τοὺς τὸν Εὔριπον κατέχοντας πρὸς τὸ μὴ ἐᾶσαί τινα κατελθεῖν καὶ ποιῆσαι ἄτακτόν τι· ὡσαύτως δὲ καὶ τοὺς δεκανοὺς τοῦ ἔχειν πᾶσαν ἀσφάλειαν εἴς τε τὰς διασφαγὰς καὶ τὰς θύρας τὰς ἐξαγούσας ἀπὸ τῆς κύφης ὅπως μή, ἀγομένου τοῦ πράγματος, ἐξελθών τις παρεμποδίσῃ τινὰ τῶν δρομέων· τοὺς δὲ τὰ ὄργανα φυσῶντας Σκλάβους μὴ ἐᾶν ἵστασθαι ἐκεῖσε, ἀλλ' ἀνάγειν αὐτοὺς εἰς τὰ σκαλία· εἰς δὲ τὰς παρασκευὰς ἵνα ἵστανται κούρσορες δύο, ὅπως μὴ ἐξελθών τις ποιήσῃ ἐμπόδιόν τι· τοὺς δὲ δημότας καὶ τοὺς βαστάζοντας τὰ ἱμάτια τῶν δρομέων, μὴ ἐᾶν αὐτοὺς κατέρχεσθαι εἰς τὰς παρασκευάς, ἀλλὰ μένειν αὐτοὺς ἄνω· τῶν τεσσάρων ταγμάτων τοὺς ἄρχοντας τοὺς κατερχομένους εἰς τὰς διασφαγὰς τοῦ Εὐρίπου πρὸς τὸ μὴ ποιῆσαι ἄτακτόν τι εἰς τοὺς δρομεῖς ἕνεκα προσπαθείας, ἀλλὰ μᾶλλον μετὰ πολλοῦ φόβου ἵστασθαι καὶ ἐκτελεῖν τὰ αὐτοῖς προστεταγμένα. / **364**

50 ἀκούβιτα L edd. || ἀκομβίζει L edd. || 52 ἀκουβίτ(ους) [ἀκουβιτ] L edd. || 55 ὀψικευόντον L || 62 ἄτακτον τί L || 64 ἐξελθὼν τίς L || παρεμποδίσει L || 67 ἐξελθὼν τὶς L || ἐμπόδιον τί L || 68 δρομαίων L || 69 εὐρίππου L || 70 ἄτακτον τί L || πρὸσπαθείας L

---

319. Les δεκανοὶ τοῦ ἱπποδρόμου sont cités dans les listes de II, 55. La κύφη ne désigne sans doute pas l'ensemble des gradins, la *cavea* (GUILLAND, *Études de topographie* [cité n. 4], I, p. 402), mais le couloir circulaire et voûté aménagé dans le mur du podium, sous les gradins, et dont les portes donnaient sur l'arène. Il s'agit ici de les contrôler pour empêcher que la foule n'envahisse l'arène ; voir plus haut, I, 79 l. 18 et n. 210 ; *Commentaire*, p. 116.

320. C'est-à-dire aux portes donnant sur l'arène, ou sur le podium ? Sur les orgues des factions (II, 55 : τὸ ὄργανον Βενέτων, τὸ ὄργανον Πρασίνων) et les « Slaves » qui actionnent leurs soufflets de cuir, cf. MALIARAS, *Die Orgel im byzantinischen Hofzeremoniell* (cité n. 101), p. 117-136.

321. Les escaliers remontant des portes au podium ou traversant les rangées de gradins ? Le mot σκαλίον se retrouve dans I, 61 [52], Bonn, p. 263 l. 17.

322. Le terme désigne deux édicules situés au nord et au sud du *kathisma* et aménagés pour les coureurs à pied et les athlètes. Leur mention n'apparaît que dans ce passage du *De cerimoniis*, le Ps.-Héron les utilise comme point de repère dans ses calculs et en donne une définition beaucoup plus claire, cf. éd. Vincent, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et autres bibliothèques* 19, 1858, p. 362-363 ; *Commentaire*, p. 122 et n. 89.

323. Voir I, 79 l. 80.

— Il faut savoir que : la demande du dème pour que soit hissé le drapeau se produit après la troisième course[324].

— Il faut que le préposite, trois ou quatre jours à l'avance, donne l'ordre au silentiaire qui va la faire pivoter, de prendre l'urne au vestiaire et de s'exercer avant à son maniement, pour que, le jour même, son inexpérience ne provoque pas quelque faute[325].

Chap. I, 82

Les courses de la Boucherie dites Lupercales[326]

Le jour précédant lesdites courses, le préposite entre chez l'empereur et lui suggère de dire s'il ordonne qu'elles aient lieu. Ayant reçu l'agrément de l'empereur pour qu'elles aient lieu, il sort et convoque le maître des cérémonies, qu'il envoie auprès des démarques et de l'administration urbaine pour leur dire que la séance a lieu. Le *thessarios* entre [au palais], et le préposite, sur ordre de l'empereur, lui enjoint de hisser [le drapeau][327].

Le lendemain, l'empereur sort du palais escorté par ceux qui ont coutume de l'escorter, passe par l'Augousteus et l'escalier secret en colimaçon, et monte dans son palais du *kathisma*, autrement dit aux *parakyptika*, où il attend jusqu'à ce que tout le monde soit arrivé[328]. Le maître des cérémonies fait savoir au préposite que tout est prêt, et ce dernier vient trouver l'empereur, qui aussitôt descend par l'escalier de pierre pour s'habiller dans sa chambre. Après quoi il sort et dit au préposite : « Donne le signal du déplacement ! » Ce dernier dit : « Déplacement ! » Après être entré dans le *mètatorion*[329] qui se trouve là et avoir été revêtu de la chlamyde et ceint de la couronne comme le veut la coutume, l'empereur sort et, escorté par les dignitaires de la Chambre, va se placer dans la salle où il déjeune ce jour-là. Là, les patrices et stratèges le reçoivent ; et après qu'ils ont fait la proskynèse, le préposite reçoit un signe de l'empereur et dit : « S'il vous plaît ! » Tous les patrices et les stratèges sortent et se placent à l'extérieur de la porte avec

324. Pour que commencent, aussitôt après les courses à pied du Vœu, les préparatifs d'une séance de courses hippiques (le 4 ou le 5 janvier ?).

325. *Commentaire*, p. 152-154.

326. Cette fête païenne, décrite notamment par Plutarque (*Romulus*, 4-10), s'était organisée autour d'un culte chtonien (grotte sur les pentes ouest du Palatin) et correspondait à un rituel passablement violent de sauvagerie (jeunes Luperques assimilés à des loups), de purification (sacrifice sanglant d'un bouc) et de fécondation (femmes frappées avec des lanières). Récupérée à l'époque impériale comme fête du printemps (15 février), de la fécondité, de la perpétuelle jeunessse, elle est devenue fête mobile dans le calendrier chrétien et s'apparente à notre Carnaval. La séance de courses clôt l'année ludique dans la semaine précédant le dimanche de l'Apokréô (Sexagésime), juste avant le jeune du Carême, d'où le nom de « courses de la Boucherie » ; *Commentaire*, p. 130-131, 134. Sur le passage des Lupercales de Rome à Constantinople, cf. V. GRUMEL, « Le commencement et la fin de l'année des jeux à l'Hippodrome de Constantinople », *EO* 35, 1936, p. 428-435 ; Y.-M. DUVAL, « Des Lupercales de Constantinople aux Lupercales de Rome », *REL* 55, 1977, p. 223-243. L'absence de mention dans

— Χρὴ εἰδέναι ὅτι ἡ αἴτησις τοῦ δήμου πρὸς τὸ κρεμασθῆναι τὸ βῆλον ἀπὸ τοῦ τρίτου βαΐου γίνεται.

Χρὴ δὲ τὸν πραιπόσιτον πρὸ τριῶν καὶ τεσσάρων ἡμερῶν προστάξαι τὸν σελεντιάριον τὸν μέλλοντα κυλίειν ἆραι τὴν κυλίστραν ἀπὸ τὸ βεστιάριον καὶ προμελετῆσαι αὐτήν, ὅπως μὴ ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ γένηται δι' ἀπειρίαν σφάλμα τι.

ΠΒ′ Περὶ τοῦ μακελλαρικοῦ ἱπποδρομίου τοῦ λεγομένου Λουπερκ<άλ>ιν

146ᵛ || Εἰσέρχεται πρὸ μιᾶς ἡμέρας τοῦ αὐτοῦ ἱπποδρομίου ὁ πραιπόσιτος πρὸς τὸν βασιλέα, ὑπομιμνήσκων αὐτὸν εἰ κελεύει ἀχθῆναι τὸ αὐτὸ ἱπποδρόμιον, καὶ λαϐὼν παρὰ τοῦ βασιλέως συγκατάθεσιν πρὸς τὸ ἄγεσθαι αὐτὸ ἐξέρχεται, καὶ προσκαλεσάμενος τὸν τῆς καταστάσεως ἀποστέλλει αὐτὸν πρὸς τοὺς δημάρχους καὶ τὸ πολίτευμα εἰπεῖν πρὸς αὐτοὺς ὡς ὅτι ἄγεται ἱπποδρόμιον. Εἰσέρχεται δὲ καὶ ὁ θεσσάριος καὶ προστάσσεται παρὰ τοῦ πραιποσίτου ἀπὸ κελεύσεως ὅπως κρεμάσῃ.

Καὶ τῇ ἑξῆς ἐξέρχεται ὁ βασιλεὺς ἀπὸ τοῦ παλατίου, δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἐξ ἔθους, καὶ διέρχεται διά τε τοῦ Αὐγουστέως καὶ τοῦ μυστικοῦ κοχλίου, καὶ ἀνέρχεται ἐν τῷ παλατίῳ τοῦ Καθίσματος, ἤγουν εἰς τὰ παρακυπτικά, ἐκδεχόμενος μέχρις ἂν συμφθάσωσιν ἅπαντες. Ὁ δὲ τῆς κα/**365**ταστάσεως δηλοῖ τῷ πραιποσίτῳ ὡς ὅτι πάντα ἕτοιμά ἐστιν, κἀκεῖνος εἰσέρχεται πρὸς τὸν βασιλέα, καὶ εὐθέως κατέρχεται διὰ τῆς λιθίνης σκάλας πρὸς τὸ ὑπαλλάξαι ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτοῦ. Εἶθ' οὕτως ἐξερχόμενος λέγει τῷ πραιποσίτῳ· « Δὸς μεταστάσιμον », κἀκεῖνος λέγει· « Μεταστάσιμον. » Ὁ δὲ βασιλεὺς εἰσελθὼν ἐν τῷ ἐκεῖσε μητατωρίῳ καὶ περιϐαλλόμενος τὴν χλανίδα αὐτοῦ καὶ στεφθείς, ὡς ἡ συνήθεια ἔχει, ἐξέρχεται, καὶ δηριγευόμενος ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τοῦ κουϐουκλείου ἐξέρχεται καὶ ἵσταται ἐν τῷ τρικλίνῳ ἐν ᾧ ἀριστᾷ τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ. Καὶ δέχονται αὐτὸν ἐκεῖσε οἵ τε πατρίκιοι καὶ στρατηγοί, καὶ τούτων προσκυνησάντων, λαμϐάνει νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως καὶ λέγει· « Κελεύσατε ». Καὶ ἐξελθόντες πάντες οἵ τε

74 τρειῶ(ν) L || 75 ἅραι L || 76 σφαλματί L.

1 ΠΒ′ marg. L : ογ′ Leich || Λουπερκάλιν nos : λουπέρκ(ιν) [λουπέρκ (sic acc.)] L Λουπέρκαλ Leich Λουπερκαλίου Vogt || 3 ὑπομιμνήσκον L || 6 ἱπποδρόμίον L || 10 παρὰκυπτικὰ L || 12 ἕτοιμα ἐστίν L

le *Traité de Philothée*, attribuée par hypothèse à une lacune du manuscrit (éd. Oikonomidès, *Listes* [cité n. 6], p. 192 n. 20), pourrait signifier que la fête était, sous Léon VI, jugée trop païenne et que Constantin VII la restaure, comme il restaure les *Broumalia* (II, 18, Bonn, p. 606), au nom de la tradition. Peut-être se souvient-on encore de la polémique qui avait opposé à la fin du Vᵉ siècle le pape Gélase aux défenseurs des Lupercales (*Adversus Andromachum*, PL 59, col. 110-116).

327. Sur la demande à l'empereur et l'intervention du *thessarios*, cf. I, 78 l. 3-11 ; 79 l. 4-9 ; *Commentaire*, p. 147-149. La démarche du maître des cérémonies auprès des démarques et du préfet n'est mentionnée qu'ici, mais doit avoir lieu la veille de chaque course.

328. Parallèles pour le cérémonial jusqu'à l'entrée de l'empereur dans la loge : I, 77 l. 14-67 ; 79 l. 22-53 ; 81 l. 9-40.

329. Emplacement où l'empereur se « change », qui doit se trouver à l'intérieur de la « chambre » mentionnée plus haut, comme le montrent les parallèles.

le sénat ; l'empereur, lui, se place sur le seuil de la porte, et, après que tous ont fait la proskynèse, le préposite, sur un ordre [de l'empereur], fait un signe au maître des cérémonies, qui dit : « S'il vous plaît ! » De là, escorté par les mêmes personnages, l'empereur monte dans sa loge avec les seuls dignitaires de la Chambre ; et quand il se met en branle, le maître des cérémonies prend l'extrémité de sa chlamyde et fait un pli qu'il met dans la main de l'empereur pour qu'il bénisse le peuple. Tandis que l'empereur est monté dans sa loge, les dèmes prononcent les paroles qu'ils ont l'habitude de prononcer[330]. Sur un signe de l'empereur, le préposite sort et fait un signe aux patrices[331], qui vont s'asseoir chacun à sa place. — À noter que : ce jour-là, les patrices ne se rendent pas dans la loge pour faire la proskynèse, car ce sont des jeux hippiques ordinaires[332].

Tout se déroule comme à l'accoutumée, et, quand trois courses sont courues, après la troisième, l'*aktouarios*, sur ordre, fait un signe, avec un mouchoir qu'il tient à la main, à l'administration urbaine[333], qui se met en branle en venant du Dihippion en deux groupes[334]. Arrivés aux lignes tracées à la craie[335], ils commencent à dire en se répondant, le premier groupe : « Voici le beau printemps qui à nouveau se lève... », et l'autre groupe : « ... apportant santé, joie et prospérité, etc. », comme à l'accoutumée[336]. Arrivés à la borne des Verts, ils font leur jonction et disent trois *apélatika* jusqu'au *kathisma*. Sur ordre, le préfet de la ville descend, va se joindre aux gens de l'administration urbaine au niveau de l'obélisque de bronze et arrive avec eux jusqu'au *stama*[337]. Et tous font la proskynèse au *stama*. Après quoi, le jeune homme[338] se place à la droite du préfet et dit l'acclamation suivante : « Toi qui secours les souverains, ... » Le peuple : « ... Dieu unique, ... », etc., comme à l'accoutumée[339]. Ils gagnent les portes [des *carceres*] en louangeant l'empereur et en disant : « Oui Seigneur, nombreuses années à eux ! », et ils s'en vont. Le préfet, lui, auquel l'*aktouarios*, sur ordre[340], fait un signe, remonte aussitôt du *stama* à l'endroit d'où il était descendu[341]. Après quoi a lieu la quatrième course, et l'empereur s'étant levé va s'asseoir à sa précieuse table[342], puis à nouveau entre dans sa loge, comme à l'accoutumée.

Après que sont courues les trois [premières courses], dans la quatrième[343], à partir du cinquième compartiment[344], les quatre cochers vont à la borne du Vert et, de là, cou-

330. Voir I, 78 l. 138-220.

331. Le verbe νεύειν semble construit aussi bien avec l'accusatif qu'avec le datif ; on hésitera donc à corriger ici en τοῖς πατρικίοις et plus bas (l. 33) en τῷ πολιτεύματι.

332. Comme les courses du Vœu, cf. I, 81 l. 41-42 ; *Commentaire*, p. 127, 131.

333. L'administration urbaine comprend l'office du préfet, mais sans doute aussi des représentants des corporations et des couleurs « politiques » Blanche et Rouge.

334. Cette dualité, résorbée lorsque la jonction est faire entre les deux cortèges et que le défilé aborde la piste est et le « compartiment impérial », rappelle la dualité des collèges de jeunes Luperques *(Luperci Fabiani, Luperci Quinctiales)*, dont la tradition veut qu'ils remontent à Romulus et Rémus. Le Dihippion désigne ici la place située entre les *carceres* et la Mésè, non un quartier.

335. Les lignes d'arrivée ou « première ligne blanche », au niveau de la tente du préfet sur la piste ouest ; *Commentaire*, p. 111-112.

336. Le texte de ces chants alternés est donné plus bas dans son entier, avec quelques différences ; sur l'hymne lui-même et sa versification, voir notamment M. J. JEFFREYS, « The Nature and Origins of the Political Verse », *DOP* 28, 1974, p. 141-195 (p. 168 sur l'« hymne au printemps »).

πατρίκιοι καὶ στρατηγοὶ ἔξω τῆς πύλης, ἵστανται μετὰ τῆς συγκλήτου, ὁ δὲ βασιλεὺς ἵσταται ἐν τῇ οὐδῷ τῆς πύλης. Καὶ πάντων προσκυνησάντων, δίδωσιν ὁ πραιπόσιτος ἀπὸ κελεύσεως νεῦμα τῷ τῆς καταστάσεως, καὶ λέγει· « Κελεύσατε. » Κἀκεῖθεν δηριγευόμενος ὑπ' αὐτῶν ὁ βασιλεὺς ἀνέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι μετὰ μόνων τῶν τοῦ κουβουκλείου ἀρχόντων, καὶ ἡνίκα ἀποκινήσῃ, λαβὼν ὁ τῆς καταστάσεως τὸ ἄκρον τῆς
147 χλανίδος αὐτοῦ, ποιεῖ ῥωσθέλιον καὶ || ἐπιδίδωσι τῷ βασιλεῖ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ πρὸς τὸ σφραγίσαι τὸν λαόν. Καὶ ἀνελθόντος τοῦ βασιλέως ἐν τῷ Καθίσματι, φωνοῦσιν οἱ δῆμοι ὡς εἴθισται αὐτοῖς, καὶ λαβὼν νεῦμα ὁ πραιπόσιτος παρὰ τοῦ βασιλέως ἐξέρχεται, καὶ νεύ/**366**ει τοὺς πατρικίους, καὶ ἀπέρχεται ἕκαστος ἐν τῇ αὐτοῦ καθέδρᾳ. — Ἰστέον δέ, ὅτι τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ οὐκ εἰσὶν οἱ πατρίκιοι ἐν τῷ Καθίσματι εἰς προσκύνησιν διὰ τὸ εἶναι τὸ ἱππικὸν παγανόν.

Καὶ τελεῖται πάντα τὰ κατὰ συνήθειαν. Καὶ ἀχθέντων τῶν τριῶν βαΐων, ἀπὸ τοῦ τρίτου βαΐου νεύει ὁ ἀκτουάριος ἀπὸ κελεύσεως, μετὰ τῆς χειρὸς αὐτοῦ κρατῶν ἐγχείριον, τὸ πολίτευμα, καὶ ἀποκινεῖ ἐκ τὸ Διΐππιν διὰ δύο. Ἐλθόντες δὲ ἕως τὰ κριτάρια, ἄρχονται λέγειν ἀντιφωνικῶς, τὸ μὲν ἓν μέρος· « Ἴδε τὸ ἔαρ τὸ καλὸν πάλιν ἐπανατέλλει... », τὸ δ' ἕτερον μέρος· « ... φέρον ὑγείαν καὶ χαρὰν καὶ τὴν εὐημερίαν », καὶ τὰ λοιπά, καθὼς ἡ συνήθεια ἔχει. Καὶ κατελθόντες μέχρι τῶν Πρασίνων καμπτοῦ ἑνοῦνται ἀμφότεροι, καὶ λέγουσιν ἀπελατικοὺς τρεῖς μέχρι τοῦ Καθίσματος. Κατέρχεται δὲ καὶ ὁ ὕπαρχος πόλεως ἀπὸ κελεύσεως καὶ ἑνοῦται τῷ πολιτεύματι εἰς τὸν Χαλκόν, συνεισερχόμενος αὐτοῖς μέχρι τοῦ στάματος, καὶ ποιοῦσι προσκύνησιν ἅπαντες ἐν τῷ στάματι. Καὶ εἶθ' οὕτως ἵσταται ὁ νεανίσκος ἐν τῷ δεξιῷ μέρει τοῦ ὑπάρχου εὐφημῶν καὶ λέγων οὕτως· « Ὁ βοηθῶν τοὺς δεσπότας. » Ὁ λαός· « Εἷς ὁ Θεός », καὶ τὰ ἑξῆς, καθὼς ἡ συνήθεια ἔχει. Καὶ ἀνέρχονται ἐπὶ τὰς θύρας εὐφημοῦντες τὸν βασιλέα, λέγοντες καὶ τοῦτο· « Ναί, Κύριε, πολλὰ αὐτῶν τὰ ἔτη. » Καὶ ἐξέρχονται. Ὁ δὲ ὕπαρχος λαβὼν νεῦμα ἀπὸ κελεύσεως παρὰ τοῦ ἀκτουαρίου, εὐθέως ἀπὸ τοῦ στάματος ἀνέρχεται ὅθεν κατῆλθεν, καὶ μετὰ ταῦτα τελεῖται τὸ τέταρ/**367**τον βαΐον. Καὶ ἀναστὰς ὁ βασιλεὺς καθέζεται ἐπὶ τῆς τιμίας αὐτοῦ τραπέζης καὶ πάλιν ἐξέρχεται ἐν τῷ Καθίσματι, ὡς ἡ συνήθεια ἔχει.

Καὶ ἀχθέντων τῶν τριῶν βαΐων, ἐν τῷ τετάρτῳ βαΐῳ ἀπὸ πέμπτης τάβλας κατέρχονται οἱ δ' ἡνίοχοι ἐν τῷ τοῦ Πρασίνου καμπτῷ, καὶ τρέχουσιν ἡνιοχοῦντες

24 ἀποκινήσει L || 35 φέρων L

---

337. Passage important pour déterminer la place du *kathisma* ; *Commentaire*, p. 111-112, 119.

338. Le νεανίσκος est cité parmi les fonctionnaires de la *taxis* de l'hippodrome, II, 55, Bonn, p. 799 l. 20, 804 l. 17 ; *Commentaire*, p. 141. Dans le rituel païen, le prêtre qui a sacrifié un bouc touche avec son couteau le front de deux *juvenes*, puis efface ces traces de sang avec un flocon de laine trempé dans du lait (purification) ; les deux jeunes, qui sont choisis dans des familles nobles et représentent les deux collèges de Luperques, doivent alors éclater de rire (*jubilatio*).

339. Voir I, 78 l. 226 s.

340. Sur ordre probablement du préposite ou de l'empereur lui-même.

341. À sa place au *kathisma*.

342. Déjeuner et sieste au *kathisma*, en attendant les courses de l'après-midi.

343. La quatrième et dernière course de l'après-midi.

344. Il correspond sans doute à peu près aux lignes d'arrivée, sur la piste ouest ; *Commentaire*, p. 117.

rent en se conduisant les uns les autres[345] jusqu'au *stama*, et reçoivent les prix comme lors de la première course de l'après-midi[346]. Cette coutume annuelle, celle de les faire courir à pied, s'explique par le fait que c'est la clôture des jeux hippiques de l'année[347]. — À noter que : comme il s'agit d'une séance de course ordinaire, les grands domestiques[348] ne montent pas dans les dèmes — L'empereur, après avoir remis les prix, se lève et s'en va au palais.

Acclamations des dèmes aux courses de la Boucherie

Après la quatrième course[349], les démotes des deux factions descendent de leurs dèmes respectifs, se placent en face de l'adjoint [du préfet][350] et, tandis que la délégation urbaine se tient sur les lignes et que les démotes lui font escorte, ils disent le *choreutikos* mode premier. Les chantres disent et le peuple répond : « Voici le doux printemps qui à nouveau se lève, apportant joie, santé, vie et prospérité[351], vaillance venue de Dieu aux empereurs des Romains, victoire donnée par Dieu sur les ennemis ! » En arrivant à la borne des Verts et en la contournant, ils disent l'*apélatikon* mode grave[352] : « Ta ville refleurissant[353], un tel *autokratôr*, ne peut se retenir de te faire une ovation : en voyant ta douceur, elle t'appelle un autre David. C'est le très sage hérault de la foi, l'apôtre Paul qui a revêtu le Christ, qu'elle voit en train de détourner les traits des races étrangères. C'est pour cette raison que tu es fort et que tu règnes, parce que tu es oint du Seigneur ! »[354]. Quand ils arrivent au Π[355], ils s'arrêtent en face des empereurs et les chantres disent[356] : « Nombreuses, nombreuses, nombreuses, ... »

Le peuple : « ... nombreuses années, pour de nombreuses années... »

Les chantres : « ... nombreuses années à vous, royauté inspirée par Dieu ! »

Le peuple : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, un tel et un tel *autokratores* des Romains ! »

Le peuple : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, qui servez le Seigneur ! »

345. Il faut sans doute comprendre que les cochers, après l'arrivée, descendent de leur char et vont jusqu'au *stama* en mimant une course hippique, deux d'entre eux (les factionnaires de chaque couleur ?) jouant le rôle de cochers et les deux autres (les micropanites ?) celui de chevaux.

346. La même cérémonie se renouvelle après la quatrième course de l'après-midi, avec la remise des prix aux cochers.

347. Cette bouffonnerie très « carnavalesque » remplace un cérémonial où les cochers viennent jusqu'au *stama* avec leur char ; *Commentaire*, p. 128 s., 168.

348. Les démocrates, qui sont le domestique des Scholes et celui des Excubites ; *Commentaire*, p. 127-128, 139.

349. Il s'agit ici de la clôture de la séance, après la quatrième course de l'après-midi ; elle reprend, mais avec des variantes, quelques éléments du cérémonial décrit plus haut, qui suivait la troisième course du matin.

350. Sur cet adjoint, voir le *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Listes* (cité n. 6), p. 113 l. 9, 320 et n. 189. Le préfet lui-même reste donc au *kathisma*.

351. Reprise du même hymne que lors du défilé suivant la troisième course du matin. Le participe φέρον (voir plus haut l. 35), nécessaire au sens, a sans doute été lu χαράν par un copiste inattentif. Cette hypothèse plus que vraisemblable permet de rétablir le vers de quinze pieds, attendu, tout en conservant une légère variante entre la première version de l'hymne et la seconde. Le vers suivant compte un pied de trop, probablement parce

147v ἀλλήλους μέχρι τοῦ στάματος, καὶ λαμϐά||νουσιν τὰ ἔπαθλα, ὡς ἐπὶ πρώτου βαΐου τῆς δειλινῆς. Τοῦτο δὲ τὸ ἐτήσιον γίνεται, ἤγουν τοῦ τρέχειν αὐτοὺς πεζούς, διὰ τὸ συγκλεῖσαι τὰ ἱπποδρόμια τοῦ χρόνου — Ἰστέον δὲ καὶ τοῦτο ὅτι διὰ τὸ εἶναι τὸ ἱπποδρόμιον παγανὸν οὐκ ἀνέρχονται οἱ μεγάλοι δομέστικοι εἰς τοὺς δήμους —. Ὁ δὲ βασιλεὺς μετὰ τὸ δοῦναι τὰ ἔπαθλα ἀνίσταται καὶ ἀπέρχεται εἰς τὸ παλάτιον.

Ἀκτολογία τῶν δήμων εἰς τὸ μακελλαρικὸν ἱπποδρόμιον

Ἀπὸ τοῦ τετάρτου βαΐου κατέρχονται οἱ τῶν δύο μερῶν δημόται ἀπὸ τῶν οἰκείων δήμων καὶ ἵστανται ἔμπροσθεν τοῦ συμπόνου, καὶ τῆς πολιτικῆς ἱσταμένης εἰς τὰ σημεῖα, ὀψικεύοντες οἱ δημόται τὴν πολιτικὴν λέγουσιν τὸν χορευτικὸν ἦχ. α΄. Λέγουσιν οἱ κράκται καὶ ἀποκρίνεται ὁ λαός· « Ἴδε τὸ ἔαρ τὸ γλυκὺ πάλιν ἐπανατέλλει, φέρον ὑγείαν καὶ ζωὴν καὶ τὴν εὐημερίαν, ἀνδραγαθίαν ἐκ Θεοῦ τοῖς βασιλεῦσι Ῥωμαίων, καὶ νίκην θεοδώρητον κατὰ τῶν πολεμίων. » Καὶ ὅτε ἔλθωσιν εἰς τὸν καμπτὸν τοῦ Πρασίνου καὶ κάμψουσιν, λέγουσιν τὸν ἀπελατικὸν ἦχ. βαρύς· « Ἀναθάλλουσα ἡ **/ 368** πόλις σου, ὁ δεῖνα αὐτοκράτωρ, ἐπεύχεται καταχρέως· τὴν γὰρ πραότητά σου ὁρῶσα ἄλλον Δαϐίδ σε ὀνομάζει. Τὸν τῆς πίστεως κήρυκα σοφώτατον Παῦλον ἀπόστολον τὸν ἐνθωρακισάμενον Χριστόν βλέπει ἀποστρέφοντα τῶν ἀλλοφύλων τὰ βέλη, διὰ τοῦτο ἰσχύεις καὶ βασιλεύεις, ὡς χρισθεὶς παρὰ Κυρίου. » Καὶ ὅτε ἔλθωσιν εἰς τὸ Π, ἔμπροσθεν τῶν βασιλέων ἵστανται καὶ λέγουσιν οἱ κράκται· « Πολλά, πολλά, πολλά... »

Ὁ λαός· « ... πολλὰ ἔτη εἰς πολλά. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ἡ ἔνθεος βασιλεία. »

Ὁ λαός· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα αὐτοκράτορες Ῥωμαίων. »

Ὁ λαός· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, οἱ θεράποντες τοῦ Κυρίου. »

51 αἰτήσιον L || 56 δημῶται L || 59 φέρον nos (cf. I, 82 l. 59-60) : χαρὰν L edd. || 63 cf. Ps. 131,1 || 65 cf. 1Thess. 5,8; Eph. 6,14 || βλέπει Leich Bonn : βλέπειν L βλέπουσα Reiske

---

que le pluriel τοῖς βασιλεῦσι a été substitué pour des raisons de protocole au singulier τῷ βασιλεῖ (hypothèse de Sôtèriadès) ou à une forme plus savante comme τοῖς ἄναξι (hypothèse moins vraisemblable de Krumbacher et Lambros). En suivant Sp. Lambros (*Νέος Ἑλληνομνήμων* 2, 1905, p. 386-387), on peut rétablir ainsi le texte de cet hymne, assurément l'un des plus anciens en « vers politiques » :

Ἴδε τὸ ἔαρ τὸ καλὸν (variante : τὸ γλυκὺ) πάλιν ἐπανατέλλει

Φέρον ὑγείαν καὶ ζωὴν (variante : καὶ χαρὰν) καὶ τὴν εὐημερίαν,

Ἀνδραγαθίαν ἐκ Θεοῦ τῷ βασιλεῖ (ou τοῖς ἄναξι ?) Ῥωμαίων,

Καὶ νίκην θεοδώρητον κατὰ τῶν πολεμίων.

352. Le ton grave correspond au troisième mode plagal, cf. Wellesz, *A History of Byzantine Music and Hymnography* (cité n. 94), p. 303.

353. Le nom « secret » de Constantinople est Ἄνθουσα, comme celui de Rome est *Flora* ; cf. Dagron, *Naissance d'une capitale* (cité n. 200), p. 40, 44-45.

354. Sur l'onction et le thème du Nouveau David, cf. Dagron, *Empereur et prêtre* (cité n. 123), notamment p. 68-70, 275-287.

355. Au *stama*.

356. Les acclamations qui suivent sont très proches de celles que donne I, 78 pour « la victoire des cochers » (l. 234 s.).

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à vous, une telle et une telle Augoustai des Romains ! »

Le peuple : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Nombreuses années à toi ! Les trois [*nomismata*][357] pour le préfet ! »

Le peuple par trois fois : « Nombreuses années à vous ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve les souverains des Romains ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve ceux que tu as couronnés ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve le pouvoir orthodoxe ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve le renouvellement des cycles annuels ! »[358].

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Seigneur, sauve la richesse des sujets ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Que le Créateur et Souverain de toutes choses vous comble d'années[359], ainsi que les Augoustai et les porphyrogénètes ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Les chantres : « Que Dieu entende votre peuple ! »

Le peuple par trois fois : « Seigneur, sauve ! »

Tous font une ovation en disant le poème « Nombreuses années ! »

357. C'est-à-dire la victoire, dont les trois *nomismata* sont le prix ; à rapprocher des acclamations demandant τὰ ἴσα pour le peuple, le sénat et l'armée ; cf. I, 78 l. 245, 264, 269, 275, 281, 287.

358. C'est-à-dire : « Assure un retour des saisons », vœu de perpétuel renouvellement, de réactivation du cycle mort-renaissance aussi bien pour la nature que pour la ville, le peuple et le pouvoir impérial ; cf. DUVAL,

῾Ο λαὸς ἐκ τρίτου· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι, ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα Αὐγοῦσται τῶν ῾Ρωμαίων. »

῾Ο λαός· « Πολλοὶ ὑμῖν χρόνοι. »

Οἱ κράκται· « Πολλοί σου χρόνοι. Τὰ τρία τῷ ὑπάρχῳ. »

῾Ο λαός· « Πολλοί σου χρόνοι. »

148 || Οἱ κράκται· « Κύριε σῶσον τοὺς δεσπότας ῾Ρωμαίων. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τοὺς ἐκ σοῦ ἐστεμμένους. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον ὀρθόδοξον κράτος. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τὴν ἀνακαίνησιν τῶν ἐτησίων. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Κύριε, σῶσον τὸ πλοῦτος τῶν ὑπηκόων. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Ἀλλ' ὁ πάντων Ποιητὴς καὶ **/ 369** Δεσπότης τοὺς χρόνους ὑμῶν πληθύνῃ σὺν ταῖς Αὐγούσταις καὶ τοῖς πορφυρογεννήτοις. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Οἱ κράκται· « Εἰσακούσῃ ὁ Θεὸς τοῦ λαοῦ ὑμῶν. »

῾Ο λαὸς ἐκ γʹ· « Κύριε, σῶσον. »

Καὶ ἐπεύχονται πάντες καὶ λέγουσιν πολυχρόνιον ποίημα.

85 αἰτησίων L || 90 πληθύνει L

---

op. cit. (n. 326), p. 236-237. L'expression se trouve aussi, moins à sa place, dans les acclamations de I, 78 l. 480.

359. Vœu qui annonce l'acclamation : « Πολλὰ τὰ ἔτη ».

COMMENTAIRE

I. L'hippodrome de Constantinople

1. *Les étapes de la construction*

Il y a, comme le montre John Humphrey[1], un *circus Romanus* d'exportation, conçu sur le modèle simplifié du Circus Maximus de Rome, avec d'assez faibles variantes locales ou provinciales dans l'architecture et dans le décor. On comprend cette homogénéité pour l'architecture, qui doit obéir à beaucoup de contraintes et ne laisse guère de place à l'imagination ; la relative uniformité du décor peut surprendre davantage, mais s'explique sans doute par le fait que ce monument romain est livré avec sa notice explicative, « clés en main » comme on dit aujourd'hui dans le monde de l'industrie. En même temps que se diffuse dans tout l'Empire un modèle de cirque, se répandent aussi, en Orient comme en Occident, une littérature et une iconographie qui combinent en un symbolisme artificiel mais efficace des éléments puisés dans les vieux rituels du cirque archaïque, dans une astrologie banalisée qui est depuis longtemps liée aux courses, et dans un culte solaire où convergent syncrétisme religieux et idéologie impériale. Nous sont surtout conservés les chaînons les plus récents de cette tradition littéraire très répétitive[2], mais on en devine les origines (des « antiquaires » comme Varron ou des historiens comme Suétone) et quelques relais (en Orient, Charax de Pergame, en Occident, Tertullien)[3]. La tradition iconographique, que l'on peut suivre plus aisément à travers les mosaïques, les sarcophages et les médaillons contorniates, est plus diffuse mais non moins cohérente. Le cirque-hippodrome tel qu'il s'exporte est à la fois un monument et un langage « standardisés ».

Bien que progressivement coupé de ses origines romaines, il est aussi un puissant moyen de romanisation. En Orient notamment, où l'on peut distinguer deux périodes principales de diffusion de ce monument, qui correspondent précisément aux deux phases de construction de l'hippodrome de Constantinople : le règne de Septime Sévère

1. *Roman Circuses. Arenas for Chariot-Racing*, Londres 1986.

2. Dans le domaine latin : CASSIODORE, *Variae*, III, 51, éd. Mommsen, MGH aa XII, p. 105-107 ; CORIPPUS, *In laudem Iustini Augusti minoris*, I, v. 314-344, éd. Cameron p. 45-46 (texte), 143-146 (commentaire) ; ISIDORE DE SÉVILLE, *Etym.*, XVIII, 27-41. Dans le domaine grec : LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 3-7 ; MALALAS, Bonn, p. 173-177 ; *Chronicon Paschale*, Bonn, p. 205-211 ; KÉDRÈNOS, Bonn, p. 258-259.

3. Sur Charax de Pergame (IIe s. après J.-C. ?), cité comme sa source par Malalas, voir F. JACOBY, *Fr. Gr. Hist.*, no 103, IIc, p. 312-313, texte p. 482-493 (489-490 pour l'hippodrome). Tertullien (fin IIe-début IIIe s. après J.-C.) se réfère explicitement à Varron, auteur d'*Antiquitates* perdues, et à Suétone, auteur d'une *Ludicra historia* également perdue : *De spectaculis*, V, 3 ; 8, éd. trad. M. Turcan p. 124-125, 136-137.

et la Tétrarchie. Dans le contexte de sécession qui justifie les deux longs séjours de Septime Sévère en Orient (193-195 ou 196, 197-203), la construction d'un hippodrome n'est déjà plus le geste d'un empereur évergète, mais un acte politique fort, par lequel le souverain romain récompense les cités fidèles (Laodicée, Tyr) ou cherche à lier à Rome les cités rebelles (Byzance), et qui s'accompagne souvent de l'octroi d'un statut de « colonie » romaine et du *jus italicum*[4]. L'hippodrome est alors l'instrument d'une intégration plus poussée des vieilles cités à l'Empire romain. Plus tard, lorsque le pouvoir impérial est partagé entre deux Augustes et deux Césars et que Rome est abandonnée au profit de résidences multiples (Trèves, Milan, Sirmium, Thessalonique, Héraclée, Nicomédie, Antioche), la fondation d'un hippodrome répond à un autre souci : celui, pour un empereur devenu itinérant, de trouver, là où il réside, un espace à la fois ludique et politique où il puisse renouveler sa légitimité populaire à la mode romaine[5]. L'hippodrome transforme, le temps d'un jeu, le peuple de n'importe quelle cité en *populus Romanus* pour l'accomplissement d'un rituel romain. L'institution du cirque appartient désormais à l'empereur, et les passages bien connus de Lactance, des panégyriques latins et de l'*Expositio totius mundi et gentium* montrent que l'existence d'un hippodrome et l'organisation de courses sont explicitement liées à une présence impériale intermittente ou permanente[6]. D'où l'importance du dispositif architectural qui relie, sur un modèle supposé romain, certains cirques tétrarchiques à une résidence impériale contiguë. Il y a des incertitudes de détail, mais l'idée d'un complexe hippodrome-palais, lancée par Alfred Frazer en 1966, reste féconde[7], et l'on trouve incontestablement à Constantinople l'aboutissement de cette évolution : une architecture parfaitement intégrée et six chapitres du *Livre des cérémonies* qui montrent l'accord finalement réalisé entre cérémonial impérial et course populaire.

Reconnaissons que bien des étapes nous manquent. Les sources écrites, qui sont toutes postérieures au Ve siècle, et les fouilles, occasionnelles et ponctuelles, permettent difficilement de savoir comment Constantin le Grand « acheva » vers 330 l'hippodrome « commencé » par Septime Sévère après 196[8], par quel dispositif le palais était relié à la

4. Voir Al. CAMERON, *Circus Factions. Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford 1976, p. 209-210 ; les principales sources sont analysées dans l'article « Severus (13) », *RE* II A2, col. 1955-1962 (Fluss, 1923).

5. Voir G. DAGRON, « Architectures et rituels politiques. La création d'espaces romains hors de Rome : le cirque-hippodrome », dans *Roma Fuori di Roma : Istituzioni e immagini*, Da Roma alla Terza Roma, Documenti e studi, Studi V, 21 aprile 1985, Rome [1994], p. 121-128.

6. LACTANCE, *De mortibus persecutorum*, VII, 8-10 et XVII, 1-4, éd. trad. Moreau, I, p. 85-86, 95-96 ; « Panegyricus Constantino dictus », dans *Panégyriques latins*, VII, éd. trad. Galletier p. 73 ; *Expositio totius mundi et gentium*, notamment 32, 45, 50, éd. trad. Rougé p. 164-165, 184-187.

7. A. FRAZER, « The Iconography of the Emperor Maxentius' buildings in Via Appia », *The Art Bulletin* 48, 1966, p. 385-392. Voir aussi S. SETTIS, « Neue Forschungen und Untersuchungen zur Villa von Piazza Armerina », dans *Palast und Hütte (Symposium Berlin 1979)*, Mayence 1982, p. 515-534, notamment 525-527 ; HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), notamment p. 605, 620, 636-637 ; analyse très complète mais trop critique de C. HEUCKE, *Circus and Hippodrom als politischer Raum*, Hildesheim 1994, p. 314-399.

8. Les sources attribuent à Constantin l'augmentation du nombre des gradins, la construction des « portiques » qui les couronnaient et avaient reçu un décor de statues, l'initiative ou l'achèvement des travaux de terrassement ayant permis la construction de la *sphendonè* (c'est-à-dire la prolongation de l'hippodrome vers la mer), et l'agencement du *kathisma* permettant, sur le modèle de Rome, une liaison directe entre l'hippodrome et le palais : ZOSIME, *Histoire nouvelle*, II, 31, 1, éd. trad. Paschoud, I, p. 104 (qui ne parle que de la décoration

loge impériale avant Justinien, ou ce qui différenciait le cirque tétrarchique du IVe siècle de l'hippodrome byzantin du Xe. Il est sûr, en tout cas, que l'hippodrome de Constantinople se distingue des autres hippodromes orientaux à partir du moment où les empereurs se fixent dans la Nouvelle Rome et ne se déplacent plus qu'exceptionnellement dans les provinces, au début du Ve siècle. Ailleurs, on observe une progressive désaffection à l'égard des courses de chevaux, qui sont, à Antioche par exemple, un spectacle parmi d'autres, lié à l'évergétisme et inséré dans un calendrier festif resté longtemps païen[9] ; à Constantinople, même si le mode de vie a changé et si le christianisme a plus tôt qu'ailleurs imposé sa marque, l'hippodrome ne connaît pas une totale décadence avant le XIe siècle pour deux raisons essentielles : parce qu'il est intimement lié à l'institution impériale et au rituel de cour, et parce qu'il est devenu, autant et plus qu'un jeu, un langage, une façon de traduire en mots et en images une filiation romaine, une manière de décrire le pouvoir et son éventuelle contestation, une manière d'exprimer une symbolique sociale.

2. *Les obélisques et la colonne serpentine*

Dans tous les cirques connus, il semble qu'un monument ait marqué le centre de la *spina* : obélisque monolithe au cirque de Maxence, au cirque du Vatican, au cirque avoisinant le « palais sessorien », à Tyr, à Césarée, à Antioche ; obélisque maçonné à Vienne et sans doute ailleurs. La symbolique l'exige. Tite-Live déjà parlait d'une course autour d'un mât et Isidore de Séville, après et avant beaucoup d'autres, situe l'obélisque, symbole solaire, *medio spatio ab utraque meta*[10]. Les représentations schématiques, même lorsqu'elles prennent pour modèle le Circus Maximus après l'érection d'un second obélisque, n'en figurent qu'un, au centre, et John Humphrey a noté que les deux seules mosaïques qui ne représentent pas d'obélisque, celles de Carthage et de Silin (près de Leptis Magna), placent au milieu de la *spina* une divinité significative du vieux rituel comme Cybèle assise sur un lion[11]. La longue histoire du Grand Cirque de Rome complique un peu les choses. Le premier obélisque mis en place par Auguste en 10 avant J.-C., doublement symbolique du culte solaire et de la victoire de Rome, semble rester au centre de la *spina* lorsque Constance II fait dresser, pour sa visite à Rome de 357, un autre obélisque, transporté de Thèbes/Karnak, plus grand, d'un paganisme moins affiché, mais tout aussi symbolique de la victoire impériale[12]. Ce second obélisque prend

de l'hippodrome par Constantin) ; LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 7 ; HÉSYCHIOS, *Patria*, 37, repris au Xe s. par le PSEUDO-KODINOS, 40, 61, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 15-16, 136-137, 145 ; MALALAS, Bonn, p. 320, repris par le *Chronicon Paschale*, Bonn, p. 528. Voir C. MANGO, *Le développement urbain de Constantinople (IVe-VIIe siècle)*, TM, Monogr. 2, Paris 1990, p. 26-27.

9. Sur le progressif déclin des courses dans l'Empire et à Constantinople même : Al. CAMERON, *Porphyrius the Charioteer*, Oxford 1973, p. 252-258 ; C. MANGO, « Daily Life in Byzantium », *JÖB* 31 I/1, 1981, p. 337-353, notamment 344-349. Pour les courses à Antioche : P. PETIT, *Libanius et la vie municipale à Antioche*, Paris 1955, notamment p. 137-139 ; J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch. City and Imperial Administration in the Later Roman Empire*, Oxford 1972, p. 146-147.

10. *Etym.*, VIII, 31 ; voir aussi LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 4-5.

11. *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 210, 213, 275 et fig. 63, 107.

12. Sur l'obélisque d'Auguste, aujourd'hui sur la Piazza del Popolo, qui mesure 24,53 m de haut (sans la base), voir E. IVERSEN, *Obelisks in Exile*, I, Copenhague 1968, p. 65-75 ; HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1),

place sur la *spina* à environ 75 m du premier vers les *carceres*. Le fait qu'il soit à peu près au centre de tout l'espace monumental ne paraît guère significatif, non plus que sa consécration au Soleil, selon Cassiodore[13], l'obélisque d'Auguste étant dès lors consacré à la Lune.

Comment imaginer la mise en place du décor de la *spina* à Constantinople ? Sur ce point, des études antérieures ont apporté quelque lumière[14] mais laissent encore une bonne place aux hypothèses.

Constantin le Grand avait prévu de faire transporter un grand obélisque de Thèbes/Karnak à Rome — nous affirme Ammien Marcellin[15] —, à Constantinople — dit l'inscription de dédicace romaine[16] —, peut-être dans l'une et l'autre capitale si les archéologues ont raison de penser qu'il fit déplacer de Karnak jusqu'à un port proche d'Alexandrie non pas un mais deux obélisques : l'obélisque unique de plus de 32 m que Constance II dévia vers Rome pour son entrée triomphale du 28 avril 357, et un autre obélisque plus petit appartenant à une « paire du VIIe Pylone »[17]. Ce dernier est celui que nous voyons à Constantinople[18]. Peut-être Julien entreprit-il de l'acheminer jusqu'à la capitale orientale[19]. Il y demeura vraisemblablement quelques années avant d'être dressé à l'hippodrome par Théodose Ier en 390. Ce monolithe « gisait toujours à terre »,

p. 269-272 ; J.-C. GRENIER, *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études. Section des Sciences religieuses* 99, 1990-1991, p. 149-151 ; 100, 1991-1992, p. 163-167. L'obélisque de Constance II, aujourd'hui à côté de Saint-Jean de Latran, mesure 32,15 m et a peut-être perdu un mètre lors de sa restauration ; il célèbre la victoire de l'empereur sur les usurpateurs Magnentius et Decentius, cf. IVERSEN, *op. cit.*, I, p. 55-59 ; HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 287-289 ; J.-C. GRENIER, *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études. Section des Sciences religieuses* 101, 1992-1993, p. 121-123. La dédicace de l'obélisque de Constance II est à lire dans *CIL* VI, 1163 = Dessau, *ILS* 736.

13. *Variae*, III, 51, 8.

14. G. BRUNS, *Der Obelisk und seine Basis auf dem Hippodrom zu Konstantinopel*, Istanbuler Forschungen 7, Istanbul 1935 ; C. MANGO, « L'Euripe de l'hippodrome de Constantinople : essai d'identification », *REB* 7 1949, p. 180-193 ; ID., « Le Diippion, Étude historique et topographique », *REB* 8 1951, p. 152-161 ; ID., *The Brazen House*, Copenhague 1959 ; ID., *Studies in Constantinople*, Variorum, Aldershot 1993 (reprise d'articles avec quelques études nouvelles) ; E. IVERSEN, *Obelisks in Exile*, I-II, Copenhague 1968-1972 ; H. WREDE, « Zur Errichtung des Theodosiusobelisken in Istanbul », *Ist. Mitt.* 16, 1966, p. 178-198 ; en Égypte même, M. AZIM et J.-C. GOLVIN, « Étude technique de l'abattage de l'obélisque Ouest du VIIe pylone de Karnak », *Cahiers de Karnak* 7, 1982, p. 167-211. Voir aussi les plans et la bibliographie de W. MÜLLER-WIENER, *Bildlexikon zur Topographie Istanbuls*, Tübingen 1977, notamment p. 64-71 ; A. EFFENBERGER, « Überlegungen zur Aufstellung des Theodosius-Obelisken im Hippodrom von Konstantinopel », avec un appendice de K.-H. PRIESE, dans *Innovation in der Spätantike*, B. Brenk éd., Wiesbaden 1996, p. 207-271 et 11 pl. ; A. BERGER, « Bemerkungen zum Hippodrom von Konstantinopel », *Boreas. Münsterische Beiträge zur Archäologie* 20, 1997, p. 5-15 ; B. KIILERICH, *The Obelisk Base in Constantinople : Court Art and Imperial Ideology*, Rome 1998.

15. XVII, 4, 1-16, éd. Sabbah, II, p. 45-49.

16. Voir plus haut n. 12.

17. AZIM-GOLVIN, *op. cit.* (n. 14), notamment p. 168, 209 ; voir aussi l'importante synthèse de EFFENBERGER, *op. cit.* (n. 14).

18. Voir BRUNS, *op. cit.* (n. 14) ; IVERSEN, *op. cit.* (n. 14), II, p. 9-19 ; L. SAFRAN, « Point of View : The Theodosian Obelisk Base in Context », *GRBS* 34, 1993, p. 409-435.

19. Julien, dans une « Lettre aux Alexandrins », évoque cet obélisque que Constance II destinait à Constantinople et pour lequel il avait fait construire un bateau ; il donne l'ordre de le faire transporter dans « sa patrie » : éd. trad. Bidez, *L'empereur Julien, œuvres complètes*, I, 2 : *Lettres et fragments*, p. 67-68 (ep. 58) ; éd. trad. Wright, III, p. 152-153 (ep. 48). On ne saurait affirmer que l'ordre a été exécuté sous le court règne de Julien.

dit en effet la dédicace constantinopolitaine[20], qui insiste sur l'exploit technique de son érection et cache le fait qu'il avait été cassé pendant son transport, à son débarquement ou lors d'une première tentative d'érection. Il mesurait à l'origine 28,98 m ; après la cassure et tel qu'il est encore, il ne mesure plus que 19,59 m (sans la base). Le fragment inférieur aujourd'hui perdu, un *apoklasma* de 9,39 m, était assez imposant pour mériter d'être exposé au Stratègion[21].

Voilà quelques certitudes. En partant d'elles on peut penser que Constantin avait choisi de placer au centre de la *spina*, en attendant un monolithe égyptien, un autre monument significatif, conçu comme provisoire ou non. Après l'érection au Circus Maximus d'un second obélisque par Constance II, le modèle romain change, et le projet constantinopolitain aussi. Au lieu d'un obélisque, on en prévoit, comme à Rome, deux, qui sont, en effet, représentés sur le relief de la base de Théodose selon une iconographie tout à fait nouvelle[22]. La distance qui les sépare est à peu près la même qu'à Rome : 72,5 m. En prévision de ce décor à double obélisque, on avait construit (Théodose lui-même ou son prédécesseur immédiat) un obélisque de maçonnerie pour faire pendant au monolithe. On l'avait probablement construit avant que ce monolithe ne fût cassé, d'où sa taille, quelque 32 m avec sa base, très supérieure à celle de l'obélisque égyptien tronqué.

Peut-on supposer que l'un ou l'autre obélisque marque le milieu de la *spina ?* Difficilement. Car d'après mes calculs — fondés sur les mesures de cirques-hippodromes comparables[23] —, si l'on place l'obélisque de maçonnerie au milieu, on obtient une *spina* de 210/230 m et une piste jusqu'aux *carceres* de 360/380 m, ce qui est trop peu[24] ; et si l'on place l'obélisque égyptien au milieu, on obtient une *spina* de 354/374 m, et une piste jusqu'aux *carceres* de 504/524 m, ce qui est excessif et incompatible avec la topographie. Il est donc probable que les deux obélisques sont à égale distance d'un centre, où se trouvait vraisemblablement un monument significatif, ce qui donnerait

20. Pour l'inscription de la base, cf. BRUNS, *op. cit.* (n. 14), p. 30-31, fig. 33-34 ; R. JANIN, *Constantinople byzantine*[2], Paris 1964, p. 190.

21. Le texte des *Patria*, II, 60, éd. Preger, *op. cit.* (n. 8), p. 183, ajoute, en confondant les règnes et les provenances, que le monolithe avait été apporté d'Athènes par le patrice Proklos au temps de Théodose II. La *Notitia Urbis Constantinopolitanae* (vers 425) confirme qu'il existait au Stratègion un *obeliscus Thebaeus quadr[at]us*, V, 11-12, éd. Seeck, *Notitia dignitatum*, p. 233. Cf. BRUNS, *op. cit.* (n. 14), p. 2 ; IVERSEN, *op. cit.* (n. 14), II, p. 39-50. Dans l'étude, citée plus haut (n. 14) de M. Azim et J.-C. Golvin, on trouvera une contribution où C. Traunecker donne les dimensions de la partie manquante par comparaison avec une scène conservée, qui représente sur un mur de Karnak la consécration par Thoutmosis III de la paire d'obélisques du VII[e] Pylone (Annexe 2 : « Estimation des dimensions de l'obélisque Ouest du VII[e] Pylone », p. 203-208). Tous ces renseignements sont repris dans la synthèse de EFFENBERGER, *op. cit.* (n. 14).

22. HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 289.

23. Voir plus bas et tableau p. 110.

24. C'est le parti qu'adopte MANGO, *Studies in Constantinople* (cité n. 14), X (étude inédite), p. 17-20 : « The 'Bronze Colossus' of the Hippodrome » : l'obélisque de maçonnerie aurait été construit par Constantin au centre de l'arène en attendant le monolithe égyptien, qui aurait pris place ensuite, comme à Rome, au centre de l'édifice. Cette reconstitution oblige l'auteur, pour laisser à la *spina* une longueur normale, à supposer que la borne des Verts est, exceptionnellement, au centre du demi-cercle de la *sphendonè* ; elle conduit aussi à situer le *kathisma* au niveau de la colonne de maçonnerie ou même entre cette colonne et la borne des Verts, ce qu'interdit le texte du *De cer.*, I, 82, cité plus bas, p. 111-112.

une *spina* de 282/302 m et une piste de 432/452 m dans sa longueur totale. Ce sont à peu près les mesures attendues.

Reste à déterminer quel était ce monument représentatif par rapport auquel prenaient place les deux obélisques, sur le modèle de Rome mais cette fois en symétrie. Il est difficile de répondre, mais on se gardera d'écarter trop vite la colonne serpentine elle-même, que l'on voit aujourd'hui exactement au centre du dispositif. Il y a peu à retenir des fouilles qui ont été effectuées à cet endroit, sur une *spina* qui évidemment existait mais dont le niveau n'a pas été repéré[25] ; peu à retenir aussi de commentaires sur la colonne serpentine qui ignorent les textes de haute époque ou ne les serrent pas d'assez près[26]. On notera simplement que Constantin importa pour l'inauguration de sa capitale bon nombre de statues de Rome, de toute la Grèce et sans doute aussi de Delphes[27], que la colonne serpentine, support d'un trépied d'or offert à Apollon dans son temple et depuis longtemps disparu au moment de son transfert, commémorait l'une des plus célèbres victoires de l'« hellénisme » sur la « barbarie » (celle des Grecs sur les Perses à Platées en 478 avant J.-C.)[28] et avait donc un peu le même sens doublement symbolique que les obélisques égyptiens, images solaires et de victoire, enfin que des sources comme Eusèbe de Césarée, Socrate, Sozomène, Zosime et les *Patria de Constantinople* associent à l'hippodrome constantinien « le » ou « les » trépieds delphiques, avec des hésitations ou inexactitudes de forme qui traduisent surtout leur incapacité à concevoir la forme du monument dans son état primitif[29]. À tout prendre, cette hypothèse ne

25. S. CASSON, *Preliminary Report upon Excavations carried out in the Hippodrome of Constantinople in 1927 on behalf of the British Academy*, Londres 1928, p. 12-14. Le rapport souligne, sans vraiment convaincre, 1) le caractère quelque peu précaire de la base, qui tendrait à faire penser à une installation plutôt tardive, 2) la présence notée par Harun Ibn Yahya, fin IXe-début Xe s., d'une statue de quatre serpents de bronze « à la porte du palais » (trad. M. Canard, dans A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, II, 2, Bruxelles 1950, p. 393), mais il ne s'agit pas de la colonne serpentine, 3) la date tardive des représentations et du premier texte situant explicitement la colonne serpentine à l'hippodrome (Ignace de Smolensk, en 1393, cf. G. P. MAJESKA, *Russian Travelers to Constantinople in the Fourteenth and Fifteenth Centuries*, Washington 1984, p. 92-93, 254-256).

26. V. L. MÉNAGE, « The Serpent Column in Ottoman Sources », *Anatolian Studies* 14, 1964, p. 169-173, se limite à l'analyse des témoignages postérieurs à 1453 ; A. M. MANSEL, « Istanbul'daki 'Burmalı sütun' », *Belleten* 34, 1970, p. 189-209, exprime l'opinion que la colonne serpentine aurait d'abord été placée près de Sainte-Sophie, puis aurait été transférée à l'hippodrome au IXe siècle.

27. Statues delphiques : C. MANGO, « Antique Statuary and the Byzantine Beholders », *DOP* 17, 1963, p. 53-75 ; Av. CAMERON et J. HERRIN, *Constantinople in the Early Eighth Century* : *The* Parastaseis Syntomoi Chronikai, Leyde 1984, notamment p. 144-147, 253-259 ; G. DAGRON, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des « Patria »*, Paris 1984, p. 128-159 ; S. GUBERTI BASSETT, « The Antiquities in the Hippodrome of Constantinople », *DOP* 45, 1991, p. 87-96.

28. HÉRODOTE, IX, 81 ; THUCYDIDE, I, 132, 2-3 : les Grecs firent un trépied d'or avec le butin de la bataille et le placèrent au-dessus d'un serpent d'airain à trois têtes. Thucydide explique que ce trépied portait à l'origine une inscription de Pausanias qui parut arrogante : « Moi, Pausanias, général en chef des Grecs, après avoir écrasé l'armée des Mèdes, j'ai consacré à Phébus ce monument commémoratif » (voir aussi *Anth. Pal.*, VI, 197 ; cf. *Souda*, *s. v.* Παυσανίας). L'inscription de Pausanias fut donc remplacée ultérieurement par le nom des cités grecques ayant pris part à la lutte. L'ex-voto de Pausanias et la colonne serpentine sont donc un seul et même monument. Le trépied d'or fut volé en 355 avant J.-C. par des chefs phocéens : PAUSANIAS, X, 13, 9. Sur les offrandes au dieu lors des guerres contre les Perses, voir notamment W. GAUER, *Weihgeschenke aus den Perserkriegen*, Istanbuler Mitteilungen, Beiheft 2, Tübingen 1968, notamment p. 27-36, 75-96.

29. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Vita Constantini* (écrite entre 337 et 339), III, 54, éd. Winkelmann p. 108 ; parmi les statues païennes que Constantin expose à la dérision publique, Eusèbe cite ἐν αὐτῷ δὲ τῷ ἱπποδρομίῳ τοὺς ἐν Δελφοῖς τρίποδας et les Muses de l'Hélicon au Palais. Voir aussi SOCRATE, *Hist. eccl.*, I, 16, éd. Hansen

conviendrait pas mal à l'hippodrome de Byzance-Constantinople, capitale qui veut réconcilier hellénisme et romanité, et encore mieux à un empereur chrétien encore très attaché à la tradition du *Sol invictus* et qui, dit-on, aurait placé au sommet de la colonne de porphyre, pour une inauguration qui se déroule successivement au forum et à l'hippodrome, une statue du Soleil identifiée à sa personne[30]. Cette identification, notée par les auteurs du VIe siècle, devient ensuite un thème folklorique et excite la verve des patriographes du VIIIe siècle, comme l'atteste l'anecdote décrivant la visite de l'hippodrome de Constantinople par les « sept philosophes d'Athènes » avec Théodose II : le « philosophe » Kranos, interrogé par l'empereur sur le sens d'une statue de la *spina*, glousse au lieu de répondre ; le préposite Narcisse lui donne alors une gifle en lui disant : « Réponds au Soleil comme on doit répondre au Soleil, toi qui es ténèbres »[31].

L'hippodrome de Constantinople est avant tout un vaste espace à ciel ouvert, un espace à mesurer. L'auteur d'un traité de « dioptrique » du Xe siècle — confondu avec Héron de Byzance dans un manuscrit tardif — l'avait déjà choisi pour des exercices de calcul dont Cyril Mango a montré qu'ils étaient assez précis[32]. Vint ensuite le temps des

p. 55 : « Non seulement [Constantin] fit progresser le christianisme, mais il détruisit le paganisme : il exposa publiquement les statues [des dieux païens] pour orner la ville de Constantinople et exposa publiquement les trépieds delphiques à l'hippodrome (Τὰ γοῦν ἀγάλματα κόσμον τῇ Κωνσταντινουπόλει προὐτίθει δημοσίᾳ, καὶ τοὺς Δελφικοὺς τρίποδας ἐν τῷ ἱπποδρομῳ τῆς αὐτῆς πόλεως δημοσιεύσας προέθηκεν) » ; SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, II, 5, éd. Hansen p. 56-57 : Constantin fit sortir des temples païens les statues païennes pour les fondre ou les profaner par une exposition publique, « et aujourd'hui encore, se dressent en public le long des rues, à l'hippodrome et au palais les [représentations] de l'Apollon Pythien donneur d'oracles, les Muses de l'Hélicon, les trépieds de Delphes (οἱ ἐν Δελφοῖς τρίποδες), le célèbre [trépied] que Pausanias de Lacédémone et les villes grecques dédièrent après la guerre contre les Mèdes [en corrigeant dans les éditions καὶ ὁ Πὰν ὁ βοώμενος, qui n'a aucun sens, en καὶ ὁ πάνυ βοώμενος, comme me l'a amicalement suggéré D. Feissel ; voir note précédente) ; ZOSIME, *Hist.*, II, 31, 1, éd. trad. Paschoud, I, p. 104, note p. 227 : « [Constantin] plaça aussi dans une partie de l'hippodrome le trépied de l'Apollon de Delphes qui comportait une représentation figurée d'Apollon lui-même (ἔστησε δὲ κατά τι τοῦ ἱπποδρόμου μέρος καὶ τὸν τρίποδα τοῦ ἐν Δελφοῖς 'Απόλλωνος ἔχοντα ἐν ἑαυτῷ καὶ αὐτὸ τὸ τοῦ 'Απόλλωνος ἄγαλμα) » ; dans le recueil des *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, on relèvera notamment l'allusion au problématique δρακονταῖον (*Parastaseis*, 62, éd. Preger, *op. cit.* [n. 8], p. 60-61) et surtout celle aux τρίποδες τῶν δελφικῶν κακκάβων (*Patria*, II, 79, éd. Preger, p. 191), dont les inscriptions prédisent l'avenir. Il est possible qu'aient été apportés de Delphes plusieurs trépieds votifs, possible aussi que le préfixe τρί- ait entraîné le pluriel τρίποδες. On trouvera un inventaire sommaire des sources concernant la colonne serpentine dans F. W. UNGER, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, I, Vienne 1888, p. 308-311 ; MANGO, « Antique Statuary » (cité n. 27), p. 56-58.

30. Voir G. DAGRON, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974, p. 38-40.

31. *Parastaseis*, 64, éd. Preger, *op. cit.* (n. 8), p. 63. Sur le lever solaire de l'empereur dans sa loge, voir plus bas.

32. Sur le « corpus héronien », voir en dernier lieu J. LEFORT *et alii*, *Géométries du fisc byzantin*, Paris 1991, p. 27-33 ; le texte sur les mesures de l'hippodrome est publié par H. Vincent dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et autres bibliothèques*, 19, Paris 1858, p. 349-407, mais il faut se reporter au meilleur manuscrit, le *Vaticanus gr.* 1605 (XIe s.), que n'utilise pas Vincent. L'interprétation des calculs, incertaine, donnerait les chiffres suivants : distance entre la troisième et la neuvième porte des *carceres*, 74,80 m ; distance entre les *carceres* et la borne des Bleus, 149,90 m ; largeur de l'arène au niveau de la *sphendonè*, 84,33 m ; distance entre la *spina* ou Euripe et le *kathisma*, 22,48 m ; cf. MANGO, « L'Euripe » (cité n. 14) ; ID., « The Palace of the Boukoleon », *CA* 45, 1997, p. 41-50, avec un appendice, « The position of the Kathisma », p. 46-47 ; R. GUILLAND, « Études sur l'Hippodrome de Constantinople, XI : Les dimensions de l'Hippodrome », *BSl.* 31, 1970, p. 1-11.

voyageurs, qui ont arpenté l'hippodrome déjà en ruine et donné des évaluations peu fiables[33], puis celui des fouilles systématiques ou occasionnelles, qui ont livré des renseignements exacts mais incomplets, assortis parfois d'interprétations douteuses[34].

Les principales mesures connues avec certitude sont la largeur de l'arène au niveau de la *sphendonè* (79,50 m), la largeur des gradins (entre 21,50 m et 22,50 m) et la distance entre les deux obélisques symétriques par rapport à la colonne serpentine (72,50 m). Ces mesures donnent l'idée d'un hippodrome comparable aux principaux cirques connus, à l'exception du Circus Maximus, qui est un modèle et non une norme. Pour les mesures non connues, il paraît donc légitime de chercher, par comparaison, une vraisemblance[35].

Il me semble que 140/150 m correspondraient plus ou moins à une moyenne pour la distance séparant les *carceres* de la borne des Bleus, c'est-à-dire du début de la *spina*. Il serait raisonnable de compter entre 50 et 60 m pour la profondeur de la *sphendonè*, c'est-à-dire pour la distance séparant le mur des gradins en demi-cercle de la borne des Verts, qui n'est presque jamais au centre de ce demi-cercle, mais fortement décalée afin de permettre l'évolution des chars à ce tournant dangereux, aussi important dans le cérémonial que dans la course proprement dite. La longueur de la *spina* — qui détermine celle de la course puisque les chars en font sept fois le tour — ne peut guère être inférieure à 250 m dans un hippodrome dont les sources disent avec quelque exagération qu'il a été remodelé par Constantin pour être une réplique du Circus Maximus. On s'attendrait donc à une longueur totale de l'ordre de 430/450 m.

Cette évaluation est-elle compatible avec les données topographiques et archéologiques ? La topographie recommanderait de placer les portes des *carceres*, qui, à Constantinople, semblent être au nombre de dix et non de douze[36], assez près du carrefour du Dihippion, où la Mésè changeait de direction, comme on le voit encore sur le plan d'Istanbul. L'archéologie ne paraît pas actuellement en mesure d'exclure cette possibilité, les trouvailles récemment faites pouvant fort bien s'accommoder d'un hippodrome qui se prolongerait nettement au-delà de la fontaine Kaiser Wilhelm, surtout si l'on suppose qu'il n'y avait pas de gradins bordant l'arène au nord-est, mais un mur abritant la partie méridionale des bains de Zeuxippe et marquant sa limite ouest[37].

33. Les évaluations des voyageurs sont données, de même que les calculs du Ps.-Héron, dans GUILLAND, *op. cit.* (n. 32) ; voir aussi UNGER, *op. cit.* (n. 29), p. 286-326 pour l'hippodrome en général, p. 308-311 pour les mesures données par les voyageurs.

34. S. CASSON, *Preliminary Report* (cité n. 25) ; ID., *Second Report upon Excavations carried out in the Hippodrom of Constantinople in 1928 on behalf of the British Academy*, Londres 1929 ; E. MAMBOURY, Th. WIEGAND, *Die Kaiserpaläste von Konstantinopel*, Berlin-Leipzig, p. 39-47 ; notes diverses de E. MAMBOURY, *Byz.* 11, 1936, p. 231-232, 257-260, 271-272 ; 21, 1951, p. 455-459 ; ID., « Nouvelles fouilles archéologiques sur l'emplacement de l'Hippodrome », *TTOK-Belleten* (Bulletin officiel du Touring et Automobile Club de Turquie) 107, 1950, p. 24-28.

35. Voir le tableau ci-après, p. 110.

36. Deux passages indiquent en effet que la « première porte » (πρωτόθυρον), à l'extrémité ouest, est le point de regroupement des Verts et la « dizième », à l'autre extrémité, celui des Bleus : I, 81 l. 17 et I, 89 (80), Bonn, p. 378 l. 8.

37. Voir notamment MANGO, *The Brazen House* (cité n. 14), p. 20, 184-188 ; R. DUYURAN, « First Report... » et « Second Report... » (remarques sur les fouilles de 1950-1951 et de 1951-1952), *Ist. Ark. Müz. Yıll.* 5, 1952, p. 35-36, pl. 1, 6-9, et 6, 1953, p. 74-80 ; R. NAUMANN, « Vorbericht... », *Ist. Mitt.* 15, 1965,

	Circus Maximus Ier/IIe s.	Cirque de Maxence	Milan	Sirmium	Leptis Magna	Carthage	Antioche	Tyr	Constantinople
Longueur de l'arène	580	503	460 ?	430 ?	450	496	492,5	450	430/450 ?
Longueur de la *spina*	335	300			231	244	283	259	280 ?
Distance sphendonè-borne des Verts		45/50			62,5			60	50/60 ?
Distance carceres-borne des Bleus	175/180	160			155		145	128 ?	145/150 ? (Héron)
Largeur avec gradins	140		108	90/100					123,5
Largeur de l'arène	79	75/79	70	70		77/78	70/75	86/87	79,5
Largeur des gradins						17			21,5/22,5
Nombre de gradins					11 + colonnade	15		11/12 + colonnade	15/20 ?
Nombre présumé de spectateurs	150 000				22/23 000	40/45 000	80 000	25/30 000	50 000 ?

Le dernier mot reviendra évidemment aux archéologues, s'ils ont jamais la possibilité de fouiller. En attendant, il serait imprudent de supposer que l'hippodrome de la seconde Rome ait été beaucoup plus court que les hippodromes des autres grandes cités et résidences impériales.

3. *Les lignes blanches et les divisions de l'arène*

« L'arène — écrit Rodolphe Guilland[38] —, rayée en longueur et en largeur, devait ressembler à un immense tennis. » Rien n'est moins sûr, mais il est vrai que, pour les besoins du cérémonial et de la course, ce grand espace de quelque 450 m de long était divisé en sections et portait des repères bien visibles. Les termes varient de source en source ; ceux que retient le *Livre des cérémonies* s'organisent en un ensemble assez cohérent pour permettre une tentative de reconstitution.

En ce qui concerne les lignes blanches tracées à la craie (en latin : *calx, creta, alba linea,* en grec : κρητάριον/κριτάριον, σημεῖον, πρῶτον σημεῖον, λευκή)[39], leur nombre se réduit à deux. La première marque l'arrivée après sept tours de piste (σπάτιον du latin *spatium*, δίαυλος, μίσ[σ]ος, κύκλος)[40]. Celui qui la franchit le premier est déclaré vainqueur par l'arbitre (le préfet ou son représentant), dont le siège ou la « tente » se trouve dans son prolongement au bas des gradins (εἰς τὰ κρητάρια/κριτάρια), et reçoit, avant les prix, le symbole de victoire que sont les branches de laurier. Parmi les nombreuses mosaïques qui représentent la scène, deux figurent la ligne elle-même et tranchent ainsi le problème de son emplacement. On a longtemps cru que l'*ultima linea* ne pouvait se situer qu'au pied de la loge, l'empereur devant voir lui-même l'arrivée. Fausse vraisemblance, comme l'a montré John Humphrey, qui place la ligne d'arrivée au milieu ou aux deux tiers de la piste de droite[41]. Le *Livre des cérémonies* lui donne raison pour Constantinople aussi. Dans le cérémonial des Lupercales, on lit ceci[42] :

> « Quand trois courses sont courues, après la troisième, l'*aktouarios*, sur ordre [impérial], fait un signe avec un mouchoir qu'il tient à la main à l'administration urbaine (τὸ πολίτευμα), qui se met en branle en venant du Dihippion en deux groupes. Arrivés aux lignes tracées à la

p. 135-148, notamment 147 ; J. BARDILL, « The Palace of Lausus and nearby Monuments in Constantinople », *AJA* 101, 1997. Voir MÜLLER-WIENER, *Bildlexikon* (cité n. 14), p. 232, fig. 263.

38. « Les divisions de l'arène », dans R. GUILLAND, *Études de topographie de Constantinople byzantine*, Berlin-Amsterdam 1969, I, p. 447-451.

39. Pour les références, voir ci-dessous et Index. κρητάριον/κριτάριον, du latin *creta*, signifie normalement ligne tracée à la « craie » et n'a rien à voir avec un quelconque « tribunal », comme l'imagine VOGT, *Commentaire*, II, p. 127.

40. Pour l'équivalence de ces termes, cf. LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 6 ; MALALAS, Bonn, p. 175 ; KÉDRÈNOS, Bonn, I, p. 258, 297 ; voir aussi DION CASSIUS, XLIX, 43, 2, à propos du décompte des tours déjà courus grâce aux petits monuments portant sept dauphins et sept œufs que l'on abaissait à Rome et ailleurs, mais dont il n'y a, à ma connaissance, pas de mention pour Constantinople, peut-être en raison de leur symbolique païenne (Poséidon, Dioscures).

41. *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 84-91. J. Humphrey tire notamment argument de la mosaïque de Lyon (fig. 36) et de celle de Silin (fig. 107) ; il critique avec raison les analyses et conclusions de W. K. QUINN-SHOFFIELD, « The *alba linea* in the Circus Maximus », *Latomus* 25, 1966, p. 861-866. Voir aussi A. BALIL, « Notas de lectura, 4 : Sobre la *alba linea* y las carreras circenses », *Durius* 1, 1973, p. 372-373.

42. I, 82 l. 31-45.

craie (ἕως τὰ κρητάρια), ils commencent [à réciter ou chanter l'hymne au printemps]... Arrivés à la borne des Verts, ils font leur jonction et disent trois *apélatika* jusqu'au *kathisma*. Sur ordre [de l'empereur], le préfet de la ville descend [de la loge impériale où il se trouve], va se joindre aux gens de l'administration urbaine au niveau de l'obélisque de bronze (ἑνοῦται τῷ πολιτεύματι εἰς τὸν Χαλκόν) et arrive avec eux jusqu'au *stama* [c'est-à-dire devant la loge impériale]. Et tous font la proskynèse au *stama*. Après quoi... [les membres du défilé] gagnent les portes des *carceres*... et s'en vont. Le préfet, lui, ... remonte du *stama* à l'endroit d'où il était descendu [sa place dans la loge impériale]. »

Voilà une indication sûre pour situer la ligne d'arrivée sur la piste de droite à quelque distance de la borne des Verts et de la *sphendonè*, où les chars, après l'arrivée, trouvent le dégagement nécessaire, et pour placer la loge impériale sur la piste de gauche, peut-être en face des κρητάρια et en tout cas un peu au-delà de l'obélisque de bronze[43]. Les κρητάρια, autrement appelés πρῶτον σημεῖον, ne sont donc pas seulement une ligne d'arrivée mais un point de rassemblement et un lieu d'arbitrage : c'est là, par exemple, que l'*aktouarios*, descendu de la loge impériale, communique aux cochers des quatre couleurs l'ordre impérial de « procéder à l'interversion et d'échanger les chevaux »[44].

Il existe aussi une « seconde ligne » (δεύτερον κρητάριον, δευτέρα λευκή, ou encore σχοινίον, la « corde »), qui apparaît par deux fois dans le *Livre des cérémonies*. Un premier passage permet de la situer à portée de voix des *carceres* : il nous explique, en effet, qu'au tout début des préparatifs, le *thessarios* va demander l'autorisation à l'empereur, puis quitte le palais par le *kathisma* et le *stama*, suit la piste de gauche et, arrivé à la « deuxième ligne blanche », transmet en criant au gardien de la tour des *carceres* l'ordre de « hisser le drapeau »[45]. L'autre passage explique la raison d'être de cette seconde ligne : il est prévu que si un concurrent reçoit un choc (provoqué intentionnellement par un adversaire) au tournant de la borne des Bleus et que son cheval de gauche empiète sur cette « seconde ligne ou corde », il est éliminé[46]. Cette seconde ligne blanche faisait donc pendant vers le nord au mur arrondi de la *sphendonè* vers le sud, sur lequel les cochers essayaient de fracasser leurs adversaires pour un *naufragium* définitif. Cette limite symbolique située à environ 50/60 m de la borne des Bleus définissait l'arène proprement dite. D'où l'expression ἀπὸ λευκῆς ἐπὶ σφενδόνα μιλιοδρομεῖν utilisée dans l'homélie pseudo-chrysostomienne *De circo*[47]. Avait-elle, comme la *sphendonè*, la forme d'un demi-cercle ? Le terme de « corde » qui la désigne plus particulièrement (σχοινίον ἤγουν δευτέρα λευκή) pourrait le faire penser, mais Cassiodore la décrit comme droite, à Rome du moins, et lui assigne une fonction complémentaire : définir le niveau auquel commence véritablement la compétition après le départ des *carceres*, de manière à ce que les spectateurs ne soient pas frustrés d'exploits hippiques se déroulant hors de leur vue[48].

43. Voir plus bas, p. 119.
44. *De cer.*, I, 78 l. 613-615.
45. *De cer.*, I, 78 l. 4-6.
46. *De cer.*, I, 78 l. 654-656. L'expression populaire *extra calcem decurrere* (AMMIEN MARCELLIN, XXI, 1, 14) pour caractériser une digression s'expliquerait peut-être par cette « seconde ligne », dont les exemples ci-dessous suggèrent qu'elle existait déjà aux IVe-Ve siècles, avec sans doute la même finalité.
47. PG 59, col. 568, texte certainement ancien, probablement du IVe s.
48. « Alba linea non longe ab ostiis in utrumque podium quasi regulam producitur, ut quadrigiis progredientibus inde certamen oriretur, ne, dum se praepopere conantur elidere, spectandi voluptatem viderentur populis abrogare », *Variae*, III, 51, 7, éd. Mommsen, MGH aa XII, p. 106.

Telles sont probablement les deux seules lignes tracées sur la piste elle-même[49]. Mais on trouve bien d'autres repères échelonnés sur la *spina*, cette « épine » centrale de plus de 250 m de long, légèrement inclinée par rapport à l'axe de la piste et des gradins[50], dont les monuments rythment la course et sont porteurs de symbolismes divers, celui des cycles saisonniers hérités des vieux rituels agraires, celui des points cardinaux de la cosmologie solaire. Étrangement, aucun reste archéologique n'a été retrouvé à Constantinople de cette énorme maçonnerie centrale que les représentations figurées et les fouilles des autres sites permettent d'imaginer comme une succession de bassins remplis d'eau[51] d'une largeur de 6 à 8 m et délimités par des murs épais d'au moins 2 m de haut. Quelques monuments importants, comme les deux obélisques, sont à placer entre les bassins ; la plupart des statues couronnent les murs longitudinaux ou de refend, et sont donc disposées, comme le suggère Alan Cameron[52] à propos des représentations d'auriges, sur deux rangées parallèles.

Ici, une brève étude de vocabulaire s'impose. Cette « épine » ou barrière centrale qui s'étend entre les deux bornes principales (*metae*, καμπτῆρες, καμπτοί), celle des Bleus du côté des *carceres*, celle des Verts du côté de la *sphendonè*, est désignée dans les sources par des termes généraux comme « le mur » ou « la base » (τοῖχος, κρηπίς), mais plus spécialement et symboliquement par celui du détroit entre l'Eubée et la Béotie, connu pour son courant alternatif, l'Euripe (Εὔριπος). À haute époque, l'Euripe a probablement désigné un fossé ceinturant l'arène et l'isolant des gradins, mais ce fossé, creusé par César, fut comblé par Néron, et l'« Euripe » désigne dès lors la *spina* divisée en bassins, selon la définition donnée dans toutes les notices explicatives, grecques et latines, sur l'hippodrome. Lydos fait remonter ce dispositif à l'origine, c'est-à-dire à la légendaire Circè : « Elle confectionna au centre (de l'hippodrome) une structure en bois qu'elle nomma Euripe, sans doute d'après l'Euripe marin et du fait qu'on en faisait sept fois le tour, car l'Euripe marin inverse son courant, lui aussi, sept fois par jour »[53]. Il serait bien étonnant que le *Livre des cérémonies* déroge à la règle dans l'emploi qu'il fait du terme en quatre occurrences[54] :

— I, 78 : « S'il arrive qu'[un cocher] tombe devant le compartiment impérial (εἰς τὴν βασιλικὴν τάβλαν), il n'a pas le droit de couper par le Π, là où s'affrontent les

49. J. Humphrey suppose l'existence de lignes parallèles dessinant des couloirs entre les quatre *carceres* utilisés et la borne des Bleus et empêchant que les affrontements tactiques entre les chars ne commencent trop tôt, loin des yeux des spectateurs ; mais de telles lignes semblent hypothétiques et ne sont en tout cas pas attestées à Constantinople.

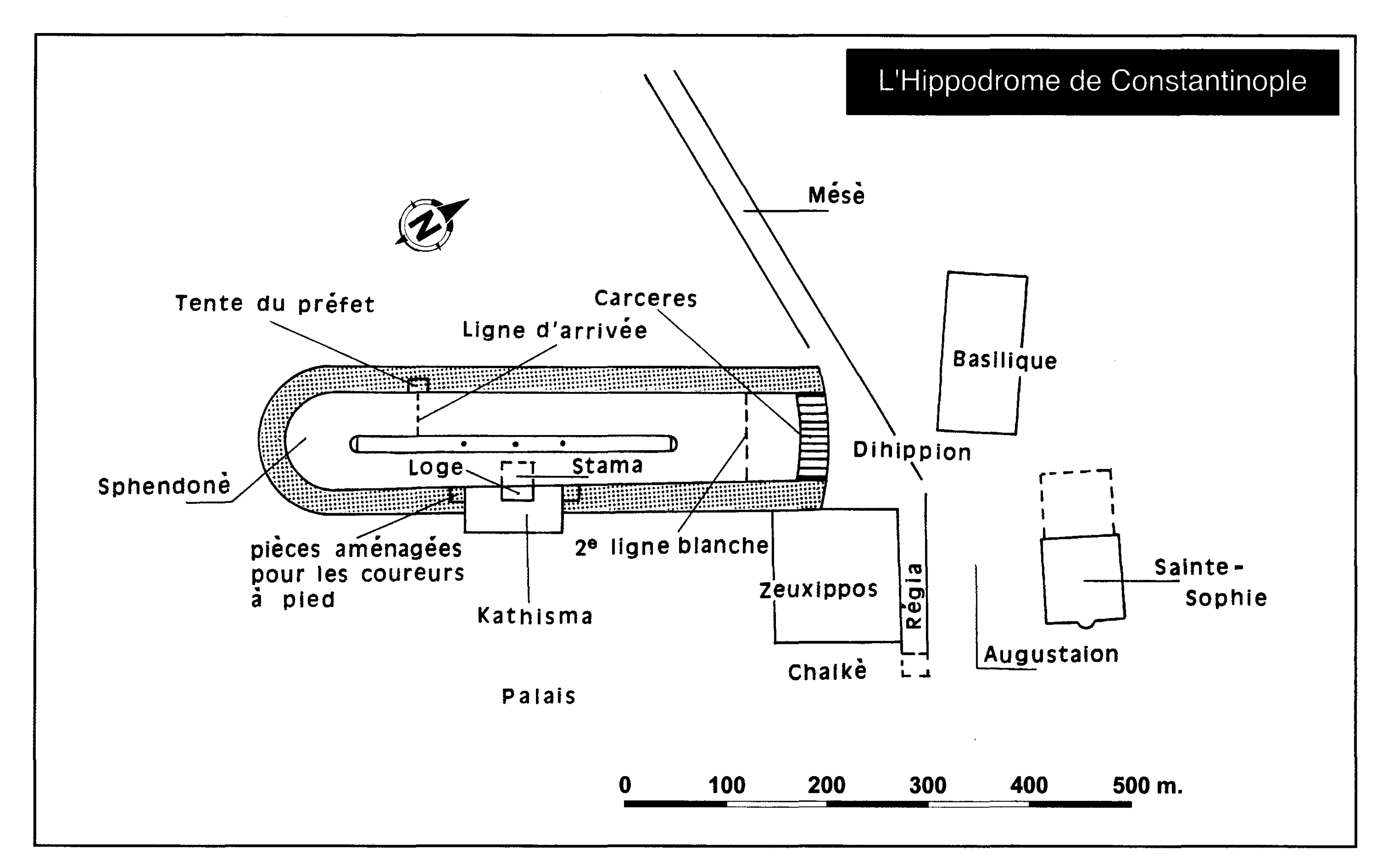
50. Cette particularité, qui se retrouve dans tous les cirques-hippodromes, permet de donner une plus large ouverture à la piste de droite au niveau de la borne des Bleus. C'est le *spatium patentius* de Sidoine Apollinaire (*Carmen* XXIII, 357), qui vise à faciliter le départ des concurrents, lorsqu'ils atteignent pour la première fois la piste. À Constantinople l'axe des deux obélisques a une inclinaison nord de 38° 30', tandis que l'axe des gradins a une inclinaison nord de 36° à l'ouest et de 36° 30' à l'est.

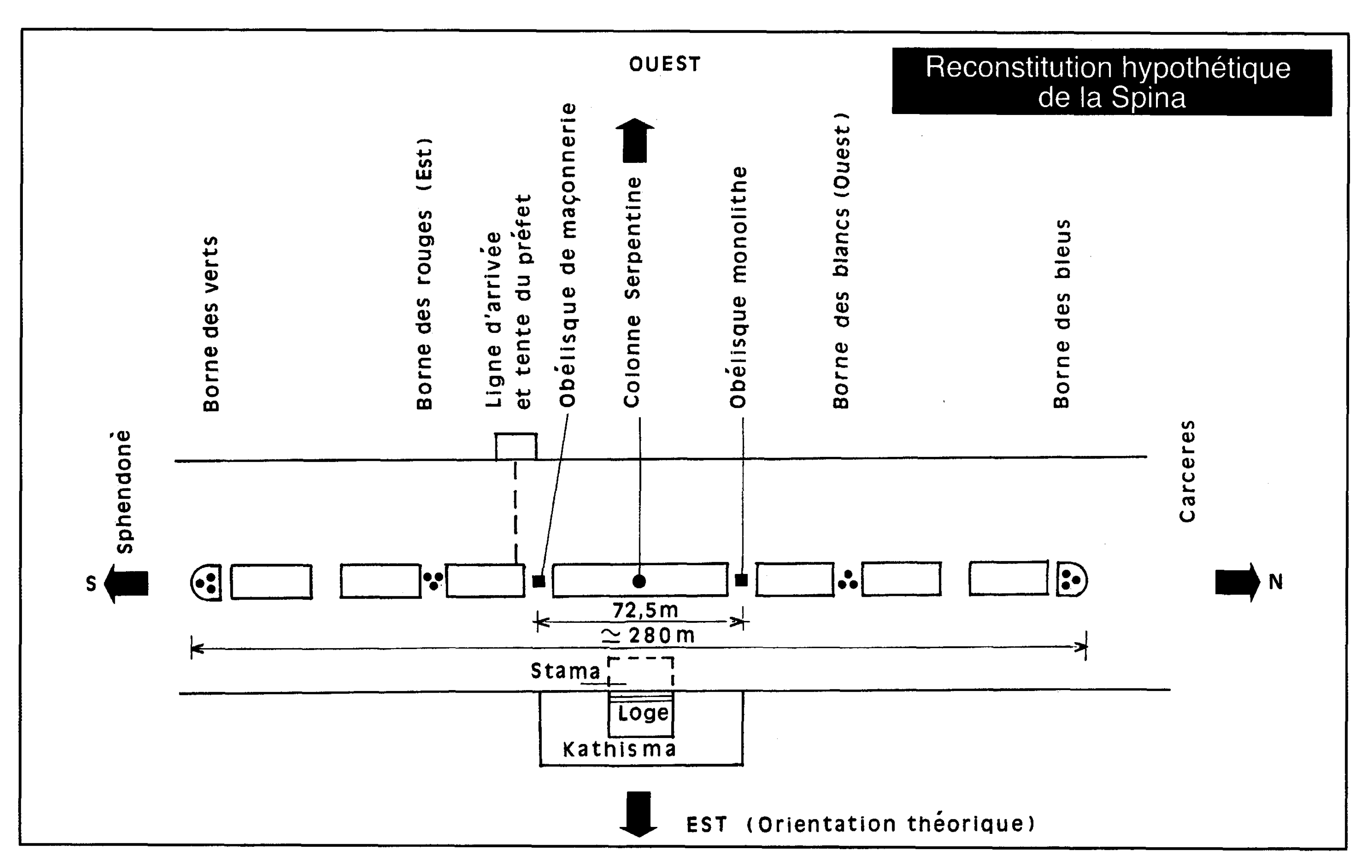
51. Cinq grands bassins d'une quarantaine de mètres de long à Leptis Magna, six sur la mosaïque de la Piazza Armerina, neuf sur la mosaïque de Barcelone ; cf. HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 36-42.

52. *Porphyrius* (cité n. 9), p. 182-183.

53. LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 4-5.

54. Hésitation à ce sujet de GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 445-447, et de MANGO, « L'Euripe » (cité n. 14).


L'Hippodrome de Constantinople
Mésè
Tente du préfet
Carceres
Ligne d'arrivée
Basilique
Dihippion
Sphendonè
Loge
Stama
pièces aménagées
pour les coureurs
à pied
2e ligne blanche
Zeuxippos
Régia
Sainte-
Sophie
Kathisma
Augustaion
Chalkè
Palais
0
100
200
300
400
500 m.



Reconstitution hypothétique de la Spina
OUEST
Borne des verts
Borne des rouges (Est)
Ligne d'arrivée et tente du préfet
Obélisque de maçonnerie
Colonne Serpentine
Obélisque monolithe
Borne des blancs (Ouest)
Borne des bleus
Sphendonè
Carceres
S
N
72,5m
≃ 280m
Stama
Loge
Kathisma
EST (Orientation théorique)

lutteurs devant la loge impériale, mais doit gagner les portes (εἰς τὰς θύρας) en passant soit à l'intérieur sur le mur (ἔσωθεν ἐπὶ τὸν τοῖχον), soit à l'extérieur sur l'Euripe (ἔξωθεν ἐπὶ τὸν Εὔριπον), avec son casque »[55]. Phrase embarrassante, mais il est à présumer que l'Euripe est bien ici la *spina* et que le cocher doit redescendre vers les *carceres* ou bien en longeant l'Euripe au-delà du Π, ou bien en suivant, à l'intérieur, le mur des gradins, dans lequel est aménagé, en effet, un couloir de circulation.

— I, 79 : Lors de la course de l'anniversaire de la ville, après le tirage au sort qui a lieu à la borne des Verts, « on met en tas à ladite borne des légumes et, par dessus, des galettes ; à l'autre borne et en différents endroits de l'Euripe, c'est à l'avance qu'on a fait de semblables tas de légumes et de galettes. » Quand les quatre courses sont courues et avant les acclamations finales, « un signal est donné aux chefs des *tagmata*, qui vont se placer aux bornes et aux autres endroits susdits de l'Euripe »[56]. Il est clair que l'Euripe dont il s'agit ici va d'une borne à l'autre et que les « endroits de l'Euripe » où sont entassés légumes et galettes sous la surveillance des officiers sont les intervalles entre les bassins de la *spina*, seuls accessibles au public, qui descend des gradins pour s'en saisir.

— I, 81 : Cette même fonction de surveillance à différents endroits de l'Euripe central est aussi évoquée dans un passage qui rappelle les consignes à appliquer lors de la course à pied du Vœu pour éviter les débordements : « Que les autres *koursores*, qui occupent l'Euripe, empêchent qui que ce soit d'y venir et de causer du désordre. Que les *dékanoi* également assurent une complète sécurité d'une part aux coupures, d'autre part aux portes donnant du [couloir] voûté [sur l'arène] (εἴς τε τὰς διασφαγὰς καὶ τὰς θύρας τὰς ἐξαγούσας ἀπὸ τῆς κύφης)[57], afin d'éviter qu'en cours d'épreuve quelqu'un ne sorte et ne fasse obstruction à l'un des coureurs... Que les officiers des quatre *tagmata* descendus aux coupures de l'Euripe (εἰς τὰς διασφαγὰς τοῦ Εὐρίπου) ne fassent, par partialité, rien d'incorrect à l'égard des coureurs, mais restent à leur place avec une grande réserve et respectent les consignes qui leur auront été données »[58].

On peut donc considérer que le terme d'Euripe n'est jamais employé que pour désigner la *spina*. Et cet Euripe central est divisé en « compartiments » numérotés (τάϐλαι du latin *tabulae*, mot que le copiste déforme parfois en στάϐλαι) correspondant sans aucun doute au nombre des bassins alignés au long de l'Euripe, et en « coupures » (διασφαγαί) correspondant aux intervalles entre ces bassins[59]. Le recueil de Constantin

55. I, 78 l. 650-653.

56. I, 79 l. 58-60, 80-82.

57. L'adjectif κύφος, qui signifie normalement « voûté », ne me paraît pas désigner ici la *cavea*, comme le pense GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 402, mais le couloir voûté aménagé pour la circulation sous le podium, où aboutissent les escaliers descendant des gradins, qui ne communiquent pas directement avec l'arène. Sur ce dispositif, bien étudié par les archéologues à Leptis Magna et à Tyr, cf. HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 29-33 et 462-469, fig. 220-226 ; sur le couloir de circulation à l'hippodrome de Constantinople, cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 403-406.

58. I, 81 l. 61-71.

59. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 457-461, considère que les στάϐλαι et διασφαγαί sont des raies longitudinales ou transversales ; VOGT, *Commentaire*, II, p. 135-136, 153, interprète διασφαγή comme signifiant *vomitorium*, et traduit τάϐλαι par « effigies », ce qui ne donne aucun sens, même s'il est exact que des images laurées de l'empereur ou de sa famille sont parfois accrochées à des monuments de la *spina* (THÉOPHANE, éd. De Boor p. 294 l. 14-16).

Porphyrogénète ne caractérise avec précision que deux des « compartiments » : le « compartiment impérial » (τάβλα βασιλική), qui devait s'étendre sur toute la longueur du *kathisma*, sans doute d'un obélisque à l'autre, et au milieu duquel le *stama*, limite symbolique à ne pas franchir, empiétait sur l'arène[60], et le « cinquième compartiment », d'où partaient à pied les cochers, après la quatrième course des Lupercales, pour tourner à la borne des Verts et remonter jusqu'au *stama* dans une parodie de course marquant la fin de l'année ludique[61]. Ce passage pourrait bien indiquer que le début de la « cinquième τάβλα » correspond à peu près à la ligne d'arrivée, que les cochers viennent de franchir. S'agit-il du dernier compartiment ? Sans doute pas, puisque le Ps.-Héron divise l'Euripe de Constantinople en « sept sections » (τὰ τοῦ Εὐρίπου ἑπτὰ τμήματα, expression où τμῆμα semble l'équivalent de τάβλα plutôt que de διασφαγή)[62], par lesquels se fait la communication d'un côté à l'autre de l'arène. Le *Livre des cérémonies* évoque, nous l'avons vu, la surveillance nécessaire au bon ordre en ces points stratégiques du cérémonial[63] ; il insiste aussi sur le fait que chaque couleur a une « coupure » qui lui est propre : les démarques se rendent εἰς τὰς ἰδίας διασφαγάς pour bénir chacun son dème[64], les bigaires s'y tiennent après avoir salué l'empereur et avant de retourner au *stama*[65], les *prôteia* attendent là avec leurs couronnes de roses[66], sans doute aussi les cochers vainqueurs venus recevoir leurs prix, dont on nous dit qu'ils quittent le *stama* pour se placer « de l'autre côté de leur dème »[67]. Il y a donc quatre διασφαγαί principales correspondant aux Bleus, aux Blancs, aux Rouges et aux Verts ; mais ce ne sont pas les seules, puisque, si l'Euripe est divisé en sept « compartiments » ou « sections », il doit compter six « coupures ».

Un essai de reconstitution devrait également tenir compte des bornes. Le *Livre des cérémonies* ne cite que celles des deux couleurs principales, le Bleu et le Vert, aux deux extrémités de l'Euripe. Elles seules ont, en effet, de l'importance, dans la mesure où elles ponctuent la course en alternance, et l'on pourrait douter qu'il y en ait eu d'autres si nous ne possédions pour Constantinople un témoignage difficilement récusable. Peu après 1204, Nicétas Choniate[68] situe sur la *spina* « près de la borne orientale des quadriges, que l'on appelle borne du Rouge », un groupe de statues de cochers dont le geste de main avertit qu'il ne faut plus lâcher la bride mais tirer sur le mors pour aborder la borne (du Vert) dans de bonnes conditions tactiques. À moins de corrections violentes, il faut comprendre qu'il existait une borne du Rouge, sans doute située dans la « coupure » du Rouge et ornée de statues de cochers de cette faction, à une cinquantaine de mètres du tournant de la *sphendonè*, et que la symbolique des points cardinaux faisait

60. I, 78 l. 648-653 ; 79 l. 66-67.

61. I, 82 l. 48-49.

62. Texte et traduction dans VINCENT, *op. cit.*(n. 32), p. 363-364 ; voir MANGO, « L'Euripe » (cité n. 14) ; ID., « The Palace of the Boukoleon », *RA* 45, 1997, p. 46. Le terme de τμήματα n'apparaît pas dans le *De cerimoniis*.

63. I, 81 l. 57-71, passage cité plus haut.

64. I, 78 l. 63-65.

65. I, 80 l. 99.

66. I, 79 l. 65.

67. I, 78 l. 500-503.

68. *De signis Constantinopolitanis*, 11, éd. Van Dieten p. 653.

considérer cette borne, tournée vers le *kathisma*, comme orientale. S'il y avait une borne du Rouge, il devait y en avoir une du Blanc, symétrique et à même distance de la borne du Bleu, avec une orientation supposée ou réelle à l'ouest[69]. Ainsi, se confirmerait l'importance des quatre διασφαγαί propres aux couleurs dans le déroulement du cérémonial et le rythme de la course.

4. *Le siège des officiels et la loge impériale*

D'autres repères, dans cet immense espace, nous sont donnés par le ou les emplacements où siègent les officiels. Dans la Rome ancienne, ils sont au nombre de trois. Dans une sorte de pavillon au-dessus des *carceres* s'installe le magistrat « éditeur » des jeux, qui donne le départ en jetant la *mappa*. Ce *praetor* (ou consul) *supra carceres*[70] disparaît bien avant l'époque byzantine pour être remplacé par un simple membre du personnel de l'hippodrome, un technicien, appelé *mapparios* ou plus souvent *maxillarios*, qui ne jette plus la *mappa* mais semble plutôt lever les bras pour indiquer aux *manganarioi* qu'ils doivent déclencher le mécanisme d'ouverture simultanée des portes ou, si ce mécanisme romain n'existe pas à Constantinople, ouvrir chacun la porte qui lui est assignée[71].

Autre officiel, un juge se tient en bas des gradins, à hauteur de la ligne d'arrivée pour départager les concurrents, dans un élément d'architecture permanent ou provisoire, probablement une simple toile tendue entre quatre colonnettes et l'abritant du soleil. À Constantinople, c'est le préfet qui tient ce rôle, ou son adjoint, car le préfet lui-même, bien qu'il fasse office de juge et d'organisateur, se tient le plus souvent dans la loge impériale parmi les autres hauts dignitaires et patrices astreints à acclamer l'empereur à son arrivée et à faire la *proskynèsis*. En tout cas, les courses sont l'affaire de la ville et le *Livre des cérémonies* précise que l'on dresse la « tente du préfet » à cet endroit[72]. C'est là aussi, *ad cretam* (εἰς τὸ κρητάριον/κριτάριον, εἰς τὰ κρητάρια, εἰς τὰ σημεῖα), que se rassemblent pour d'éventuels défilés les fonctionnaires urbains et les représentants de la ville, réunis sous l'appellation de τὸ πολίτευμα[73].

Il y a enfin la loge impériale, résultat d'une double évolution que l'on peut résumer en deux formules. 1) Une tendance à la divinisation d'abord. S'il est vrai que la loge dérive du *pulvinar* où les représentations des dieux étaient déposées après la *pompa circensis*, on peut dire avec Suétone que César et les empereurs qui lui succédèrent « se

69. Voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 180-187, qui propose une reconstitution un peu différente de la nôtre.

70. Voir les Actes des Arvales, *CIL* VI, 2086 = Dessau, *ILS* 5040 ; M. TURCAN, « *Aedes Solis* au Grand Cirque », *REL* 36, 1958, p. 255-262, notamment 261-262. Le siège des consuls (ou autres magistrats) au-dessus de la porte centrale des *carceres* est clairement indiqué dans l'iconographie et décrit par SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXIII, v. 317-319, éd. trad. Loyen, *Sidoine Apollinaire*, I : *Les poèmes*, p. 156.

71. Μαππάριος : *De cer.*, I, 80 l. 246, 257 (à propos de la course à pied uniquement) ; MICHEL HAGIOTHÉODÔRITÈS, éd. Horna, « Eine unedierte Rede des Konstantin Manasses, Exkurse I : Michael Hagiotheodorites », *Wiener Studien* 28, 1906, p. 195 v. 47. Μαξιλ(λ)άριος : *De cer.*, I, 80 l. 88 ; II, 55, Bonn, p. 799 l. 20, 804 l. 17. Voir plus bas, p. 142, 159, 174.

72. *De cer.*, I, 79 l. 18.

73. *De cer.*, I, 82 l. 33-34.

firent attribuer, en y prenant place, des prérogatives qui les élevaient au-dessus de l'humanité »[74]. 2) Ensuite et complémentairement, une tendance à l'isolement. Selon un schéma qui n'est peut-être pas attesté dans tous les cirques de l'époque tétrarchique mais qui aboutit au complexe hippodrome-palais de Constantinople, la loge est conçue comme faisant partie de l'ensemble palatin ; l'empereur ne quitte pas son palais lorsqu'il se donne à voir au peuple qui évoque son « lever » solaire. Cette disposition, qui assure sa sécurité, isole aussi le souverain de la simple humanité et veut signifier, par un cérémonial où il est à la fois présent et absent, visible et muet, qu'il appartient personnellement au monde des hommes, mais par sa fonction souveraine à un monde divin. Dans sa loge, l'empereur n'est ni le président des jeux ni l'arbitre de la course, il est une évocation du pouvoir, un être à moitié abstrait — et en tout cas parfaitement impassible — pour lequel on va procéder à une sorte de théophanie de la Victoire.

Tels sont donc les repères : les *carceres* où s'agitent les mécaniciens chargés du départ, la ligne d'arrivée tenue par la préfecture urbaine, et la loge impériale, point de mire du cérémonial. À quel niveau de l'arène placer la loge impériale ? Le texte cité plus haut concernant le défilé du *politeuma*[75] permet, nous l'avons dit, de placer la loge impériale sur la piste de gauche un peu au-delà de l'obélisque de bronze[76]. Pourquoi pas au niveau où se trouve actuellement la colonne serpentine ? Ce symbole solaire d'un empereur solaire se trouve à 36 m du *chalkos*, à bonne distance, donc, pour que le préfet puisse symboliquement rejoindre le cortège du *politeuma* et se présenter avec lui au *stama*. À ce texte précis on pourrait en ajouter d'autres, qui montrent des courses bouffonnes, des parades de biges et autres défilés partant, eux aussi, des *krètaria* de la piste de droite pour aboutir au *stama*, de l'autre côté[77]. Tel est encore le court trajet des cochers lorsque, après leur victoire et sans avoir à rebrousser chemin, ils viennent recevoir leurs prix au *stama*[78]. Le cérémonial recommande ou même impose ce dispositif.

Mais revenons au *kathisma*, terme qui désigne à la fois, dans le *Livre des cérémonies*, les pièces formant le « palais de l'hippodrome » et la loge impériale donnant sur l'arène. Le dispositif « à la romaine » reliant directement cet ensemble au Grand Palais, dont il n'est qu'une excroissance, pourrait bien remonter à Constantin le Grand. Les sources du VIe siècle ou postérieures[79] ne se trompent sans doute que lorsqu'elles attribuent au fondateur l'escalier en colimaçon (κοχλίας), autrement dit tournant (εἰληματικὴ σκάλη),

74. SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, César, 76, éd. trad. Ailloud, I, p. 51 ; voir aussi Auguste, 45, *ibid.*, I, p. 102. Sur le problème du *pulvinar*, que nous n'abordons pas ici, voir A. ALFÖLDI, *Die monarchische Repräsentation im römischen Kaiserreiche*, Darmstadt 1970, p. 159-161 ; A. PIGANIOL, « La loge impériale de Byzance », *Byz.* 11, 1936, p. 384-385 ; P. VEYNE, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris 1976, p. 703 et n. 482 ; HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 78-83 (analyse nuancée de la bibliographie récente). Sur le *kathisma* de Constantinople, essai de synthèse de R. GUILLAND, « Le Palais du Kathisma », dans *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 462-498.

75. Voir plus haut p. 111-112.

76. C. MANGO, « The Palace of the Boukoleon », *CA* 45, 1997, p. 41-50, avec un appendice « The position of the Kathisma », p. 46-47, conclut, avec d'autres arguments, « that the Kathisma was south of the center point of the east wing of the Hippodrome » ; mais il place à tort l'obélisque de maçonnerie au centre de la *spina*.

77. I, 79 l. 61-66 ; 80 l. 97-101 ; 82 l. 33-36.

78. I, 78 l. 495-510 ; voir plus bas, p. 168.

79. Voir notamment MALALAS, Bonn, p. 320, repris dans le *Chronicon Paschale*, Bonn, p. 528.

qui, selon Pierre le Patrice[80], est l'œuvre de Justinien Ier et se substitua alors à un escalier droit dans un plan à peu près inchangé. Dans l'ancienne topographie, le *kathisma* est à proximité immédiate du palais de Daphnè ; quand la Daphnè fut remplacée par le Chrysotriklinos, le trajet processionnel devint seulement plus long[81].

Le cérémonial du Xe siècle décrit de façon parfaitement cohérente l'organisation interne du palais de l'hippodrome[82] : l'escalier en colimaçon permet à l'empereur d'accéder à une chambre (κοιτὼν τοῦ καθίσματος) située à l'étage supérieur, d'où il a vue sur l'hippodrome par une ou des fenêtres grillées et peut ainsi observer les préparatifs des courses (ce qui justifie son nom de παρακυπτικὰ τοῦ καθίσματος, παρακυπτικὸν κλουβίον)[83]. Par un escalier intérieur en pierre, le souverain descend de cet étage supérieur à un étage intermédiaire. Là se trouve la chambre (κοιτών) où il est habillé ; elle s'ouvre sur une antichambre (στενόν, στενὸς τρίκλινος) où les patrices et stratèges sont introduits pour une première proskynèse privée. De cet « étroit salon », l'empereur passe dans la salle d'apparat (τρίκλινος) où il déjeunera et où lui sont présentés les « membres du sénat ». De là, il lui faut monter quelques marches pour gagner sa loge proprement dite, apparaître comme un soleil qui se lève, et bénir par trois fois le peuple avec un pli de sa chlamyde. Au sommet des marches qu'il vient de gravir, le préposite appelle dans l'ordre hiérarchique les patrices et stratèges, qui entrent à leur tour dans la loge, font une proskynèse publique (si ce n'est pas une séance « ordinaire »), puis redescendent les marches et attendent devant la « grande porte » du même étage intermédiaire que le préposite leur fasse signe de gagner les bancs qui leur sont assignés. La base de l'obélisque de Théodose et la « nouvelle » base de la statue de Porphyrios, bien que très antérieures au *Livre des cérémonies* et très maladroites dans leur traitement du décor architectural, nous aident à comprendre que la « grande porte », bien gardée puisqu'elle assure une communication entre l'hippodrome et le *kathisma*, donne sur des gradins situés en contrebas de la loge, sur lesquels les dignitaires se répartissent, à gauche et à droite d'un escalier central descendant jusqu'à la balustrade du podium[84].

Cet espace réservé à la loge et aux sièges des dignitaires se prolonge sur l'arène par un vaste rectangle ou carré, appelé τὸ στάμα (du verbe ἵστημι, parce que c'est un endroit où l'on s'arrête pour s'adresser à l'empereur) ou τὸ Π (en raison de sa forme) ou encore ἡ φῖνα (du latin *finis*). C'est là, notamment, que les cochers victorieux ou ayant une requête à formuler viennent recevoir leur couronne. Le *stama* n'est pas à considérer comme une construction qui ferait saillie et réduirait la largeur de l'arène, mais plutôt comme une délimitation symbolique tracée sur le sol. Il s'agit à la fois d'un périmètre de sécurité comme la φῖνα qui borde l'entrée de la tente de l'empereur en campagne, d'une zone de plus grande sacralité comme les φῖναι qui jalonnent les pavements de

80. *De cer.*, I, 95 (86), Bonn, p. 391.

81. Voir R. GUILLAND, « L'escalier privé en colimaçon... », dans *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 499-508, notamment 505.

82. Le cérémonial et l'itinéraire, à l'aller comme au retour, est le même de chapitre en chapitre, parfois un peu simplifié ou résumé, voir I, 77 l. 2-67, et les passages correspondants des chap. I, 79 ; 81 ; 82. Cf. R. GUILLAND, « Le Palais du Kathisma », dans *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 462-498.

83. I, 79 l. 25 ; II, 20, Bonn, p. 613 l. 14.

84. Voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 49-58.

Sainte-Sophie de Constantinople ou de Thessalonique, et d'un espace privilégié de communication avec un souverain appartenant à un monde quasi divin[85].

Le compte rendu de l'avènement d'Anastase en 491, conservé par Pierre le Patrice, montre bien la place assignée très tôt aux principaux groupes participant au cérémonial, dans une circonstance exceptionnelle mais hautement significative[86]. Le 9 avril, pour manifester leur inquiétude à l'impératrice Ariane, les soldats sont au *stama*, les dèmes à leurs emplacements sur leurs gradins de l'autre côté de la loge, Ariane apparaît dans la loge avec quelques eunuques et de rares dignitaires. Les autres dignitaires s'installent dans l'ordre hiérarchique sur les gradins en contrebas. Les soldats, du *stama*, acclament l'impératrice, et celle-ci leur répond en faisant lire une proclamation par le *libellèsios/libellensis* qui se place ἐν αὐτοῖς τοῖς βάθροις ἐν τῷ καγκέλλῳ, ἔμπρος τῆς σέλλης, ἔνθα ἵστανται οἱ κούρσορες, entendons sur les gradins en contrebas de la loge, au niveau du chancel qui surmonte le mur du podium, là où se tiennent les *cursores* chargés de transmettre les ordres et les dons de l'empereur aux cochers ou autres personnages venus au *stama*, ou bien, à l'inverse, les fleurs tressées offertes au souverain. Deux jours plus tard, Anastase, désigné par Ariane, vient recevoir l'investiture populaire et militaire à l'hippodrome : il « entre dans le *triklinos* où, selon la tradition de l'hippodrome, les sénateurs font la proskynèse », est revêtu de ses habits de cérémonie, et pénètre dans le *kathisma* [tête] nue. Les dèmes sont sur les gradins d'en face et acclament. Les soldats se tiennent au *stama* avec leurs étendards à terre. Ils les relèvent lorsque le *campiductor* couronne de son collier le nouvel empereur, élevé sur le pavois, qui rentre alors dans les profondeurs du palais de l'hippodrome pour recevoir les insignes de la royauté et la bénédiction épiscopale, puis réapparaît dans la loge et fait lire une proclamation par le *libellèsios* debout au « tribunal », c'est-à-dire à la tribune que constitue le chancel du podium. Un tel récit ne donne pas l'impression que l'organisation de l'espace, sinon le cérémonial de couronnement lui-même, ait beaucoup changé entre le Ve et le Xe siècle.

Le rez-de-chaussée du « palais du *kathisma* » ainsi que les pièces qui le prolongent vers la *sphendonè* semblent réservés à des bureaux en rapport avec la justice, ceux de l'*instrumentarius* selon Lydos, du questeur dans le recueil de Constantin Porphyrogénète et les *Patria*[87]. S'y trouvait certainement une porte, la porte Karéa[88], donnant de plain-pied sur l'arène et faisant communiquer l'hippodrome et le palais. C'est à cette porte inférieure que correspondrait, à l'étage intermédiaire, la « grande porte » par laquelle, nous l'avons vu, les dignitaires rejoignent, à partir du *kathisma*, les gradins qui leur sont réservés.

85. On trouvera les références utiles dans DAGRON, *Constantinople imaginaire* (cité n. 27), p. 207, 254. Sur le *stama*, voir GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 451-457, 474-475, qui se trompe sans doute en voyant dans la φῖνα comme « une sorte de hall à toit plat reposant sur des colonnes » (p. 452, 456).

86. *De cer.*, I, 101 (92), Bonn, p. 418-419, 422-423.

87. LYDOS, *De magistratibus*, III, 19, éd. trad. Bandy p. 160-163 ; *De cer.*, I, 78 l. 61-63 ; voir plus bas ; *Patria*, III, 127, éd. Preger, *op. cit.* (n. 8), p. 256.

88. Voir R. GUILLAND, « Les portes de l'Hippodrome », dans *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 517-519.

Il faudrait, pour être complet, situer aux abords immédiats du *kathisma* et au niveau de la piste les παρασκευαί, salle d'« équipement » ou vestiaires, aménagés de part et d'autre du *kathisma* et du *stama* pour les coureurs à pied ou athlètes[89].

5. *L'orientation de l'hippodrome*

Le cirque-hippodrome est-il un monument orienté ? Question importante puisqu'une orientation effective de l'hippodrome renforcerait le symbolisme solaire que nous avons rencontré presque à chaque pas et permettrait d'établir un parallèle avec l'édifice cultuel chrétien.

La réponse doit être prudente. Les exemples analysés par John Humphrey indiquent quelques tendances régionales, mais avec de très fortes variations dans l'espace et dans le temps[90]. Les cirques africains, qui forment une série relativement cohérente, semblent placer de préférence les *carceres* vers l'ouest et la *sphendonè* vers l'est, si l'on ne tient pas compte de fortes déclinaisons et de deux exceptions notables, Sousse et Sétif. En Espagne, les *carceres* sont plutôt à l'ouest, mais sans régularité non plus. Dans les vieilles cités de l'Orient, il n'est pas possible de déterminer une orientation dominante, ce qui pourrait s'expliquer par l'origine agonistisque de courses tardivement romanisées. Les cirques sévériens ou tétrarchiques, là où ils ne se superposent pas à des édifices plus anciens, privilégieraient plutôt une orientation nord-sud, avec les *carceres* au nord. Le tableau est passablement brouillé et la conclusion à en tirer est d'abord que l'orientation n'est pas le souci majeur des architectes lorsqu'ils doivent intégrer à un plan d'urbanisme préexistant un monument de plus de 400 m de long et l'aligner sur des remparts ou, cas assez fréquent, le relier à un cimetière. Le même architecte, qui n'est pas un idéologue, peut avoir eu le souci pratique d'éviter que les cochers soient gênés par le soleil, la meilleure orientation à cet égard étant, paraît-il, une arène se déployant d'ouest en est[91].

Une certaine dose de scepticisme est donc de rigueur, mais elle ne doit pas éliminer trop vite l'hypothèse qu'une orientation prédominante ouest-est, scrupuleusement respectée pour le cirque de Maxence sur la via Appia, ait été progressivement abandonnée au profit d'une orientation prédominante nord-sud, au moins lorsque l'hippodrome s'articule à une loge impériale ou à un palais. Or ces deux orientations sont précisément celles que retiennent — sans souci de la contradiction — les textes décrivant la course et son cérémonial sous l'angle de la symbolique solaire.

Parmi ces textes, on retiendra d'abord les notices explicatives évoquées plus haut, qui dérivent des antiquaires anciens et traversent imperturbablement les siècles pour aboutir à Byzance. De ce côté, pas d'hésitation : les deux bornes où figurent des « œufs » représentent le terme de la course du soleil se levant et se couchant (« Eoae [*sic*] Orien-

89. Le Ps.-Héron en donne une définition claire dans l'un de ses calculs lorsqu'il place un point B au niveau du sol du *kathisma* impérial ou de μιᾶς τῶν ἐφ'ἑκάτερα ἐν τοῖς δρομεῦσι κατὰ τοὺς γυμνικοὺς ἀγῶνας καλουμένων παρασκευῶν, éd. trad. Vincent, *op. cit.* (n. 32), p. 362-363 ; voir aussi *De cer.*, I, 81 l. 66-68, où des consignes sont données au personnel de sécurité pour endiguer l'enthousiasme des supporters des coureurs. Cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 457.

90. *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 333-336 (pour l'Afrique) et *General Index* : « Orientation of circus ».

91. Voir les références données par HUMPHREY, *loc. cit.*

tis et Occidentis terminos designant », écrit Cassiodore)[92] tandis que l'obélisque, à égale distance de ces deux bornes, figure le soleil dans son éternité ; les chevaux courent *ab oriente ad occidentem*[93] pour figurer à la fois l'alternance du jour et de la nuit et celle de la vie et de la mort, avec une inversion de sens au tournant dangereux de la *sphendonè*, occidental et parfois mortel. La signification symbolique peut s'accommoder d'une réalité différente ; mais retenons que l'édifice et la course elle-même dans sa logique et sa dynamique sont conçus comme orientés, et que cette orientation correspond à l'une des orientations préférentielles, même si les *carceres* se trouvent à l'est dans la description symbolique, à l'ouest dans la réalité architecturale. Et à côté de ces notices, il y a le *Livre des cérémonies*, qui nous conserve l'hymne saluant l'apparition de l'empereur dans sa loge comme un lever de soleil[94] et place ainsi théoriquement cette loge du côté de l'Orient. Le bel article d'Ernst Kantorowicz[95] me dispense d'insister ici sur les origines du thème de l'*Oriens Augusti* et sur sa facile christianisation. Les acclamations qui accompagnent ce rituel de δέξιμον παρακυπτικόν ou de πρόκυψις ne comparent pas seulement l'empereur au soleil éclairant le monde, elles le *font* apparaître, comme l'indique l'impératif ἀνάτειλον servant de refrain, dans une sorte de théophanie[96].

Il n'y a donc pas une mais deux orientations préférentielles, comme il y a deux symboliques et autant de modes de représentation de l'hippodrome. Tantôt on se conforme à un schéma plus dynamique, qui prolonge les vieux rituels de renouvellement et insiste sur la course en alternance par rapport à la *spina* ; tantôt on choisit un schéma plus statique qui exalte la nature solaire et immuable du souverain. Deux lectures du symbolisme de la course, parfois maladroitement superposées dans l'iconographie[97], qui correspondent à deux registres différents : d'un côté la course, de l'autre le cérémonial ; d'une part l'élimination des concurrents et la désignation d'un cocher vainqueur, d'autre part l'exaltation d'un empereur « éternellement victorieux » face à un *populus Romanus* qui renouvelle, en l'acclamant, sa légitimité.

92. *Variae*, III, 51, 8, éd. Mommsen, MGH aa XII, p. 106. *Eoae* doit sans doute être corrigé en *Metae* ou *Ova* (par allusion aux œufs surmontant les trois pyramides des bornes).

93. Voir, parmi d'autres textes, ISIDORE DE SÉVILLE, *Etym.*, XVIII, 30-31, 37-38, 40.

94. I, 78 l. 116 s. Cette évocation de l'empereur-soleil, appelée τὸ 'Ανάτειλον ('Ανατείλατε lorsqu'il y a plusieurs empereurs), intervient chaque fois qu'il y a surgissement et « épiphanie » de l'empereur à une fenêtre ou à une terrasse : I, 52 (43), Bonn, p. 222 (couronnement d'un César) ; I, 72 (63), Bonn, p. 280 (lendemain d'une réception). Kédrènos rapporte l'anecdote suivante : un jour de course, les spectateurs de l'hippodrome, impatients du retard de Phokas, se seraient mis à crier, non sans humour : 'Ανάτειλον Φωκᾶ (Bonn, I, p. 709).

95. « Oriens Augusti — Lever du Roi », *DOP* 17, 1963, p. 117-177. Sur le culte solaire et l'idéologie de l'empereur solaire, on se contentera de rappeler deux livres déjà anciens mais importants : H. P. L'ORANGE, *The Iconography of Cosmic Kingship in the Ancient World*, Oslo 1953 ; G. H. HALSBERGHE, *The Cult of Sol Invictus*, Leyde 1972.

96. La cérémonie de πρόκυψις à basse époque est décrite par le PS.-KODINOS, *Traité des offices* (entre 1360 et 1390), éd. trad. Verpeaux p. 195-204 ; on remarquera que l'hymne 'Ανάτειλον, conservé pour le couronnement (p. 360) est remplacé par un autre hymne de sens équivalent : « Qu'ainsi brille votre lumière devant les hommes... ».

97. Ainsi dans le diptyque d'ivoire des Lampadii, montrant en deux registres le consul siégeant avec sa *mappa* et des attelages qui, en dessous, semblent tourner en rond autour d'un obélisque.

Certes, l'orientation générale de l'hippodrome de Constantinople n'est pas dictée par la symbolique de l'empereur solaire ; elle se conforme au plan de la cité sévérienne et s'intègre, comme le suggère une étude d'Albrecht Berger[98], à un plan en damier préexistant. Mais nous sommes dans un cas où l'orientation théorique, qui est, nous l'avons vu, celle de tout hippodrome, correspond à une orientation réelle. Les spectateurs et promeneurs le savaient lorsqu'ils pénétraient dans l'hippodrome : sans tenir compte d'une forte déclinaison de 36°, ils n'hésitaient pas à situer telle statue de la *spina* au nord ou au sud[99]. Ils savaient aussi que l'empereur apparaissait à l'Orient, de même qu'ils savaient que l'abside de Sainte-Sophie, toute proche et prise dans un même plan d'urbanisme, indiquait, comme le *kathisma*, l'est.

Il est imprudent de passer de la symbolique à l'architecture ou de l'architecture à la symbolique ; mais il n'est pas interdit de remarquer leur concordance.

6. *La προτίμησις impériale*

Que l'empereur, dans sa loge de l'hippodrome, ne soit ni un simple spectateur ni à proprement parler un arbitre, tout l'indique. Le rituel des courses a pris, depuis la Tétrarchie surtout et plus dans la Nouvelle Rome que dans l'ancienne, le sens d'une légitimation ou d'un renouvellement de la légitimité impériale. Le *Livre des cérémonies* le dit bien : toute victoire « vient de Dieu »[100], est attribuée explicitement à l'empereur[101] et rejaillit plus discrètement sur le sénat, l'armée, le peuple et la ville[102]. Dans la réalité, c'est le cocher qui gagne, au terme d'une compétition sportive ; mais sur le plan symbolique, la victoire du cocher n'est que le moyen de raviver l'auréole du souverain « toujours victorieux ». D'où les rapports parfois ambigus, dans la réalité et dans l'iconographie, entre des empereurs reliés au monde divin et des cochers considérés comme *inhonestae personae*[103]. Il arrive que les empereurs se substituent aux cochers, soit dans des cirques privés dont la tradition s'est prolongée de Rome à Byzance[104], soit

98. « Die Altstadt von Byzanz in der vorjustinianischen Zeit », dans *Varia II*, Poikila Byzantina 6, Bonn 1987, p. 1-30.

99. *Parastaseis*, 64, éd. Preger, *op. cit.* (n. 8), p. 62 : l'Héraclès de bronze de Lysippe sur la *spina* est désigné comme « la statue au sud vers le bout (= de la piste) » ; NICÉTAS CHONIATE, *De signis Constantinopolitanis*, 11, éd. Van Dieten p. 653, situe un groupe de statues de cochers sur la *spina* « près de la borne orientale que l'on appelle borne du Rouge », ce qui tendrait à faire penser que la borne du Rouge et celle du Blanc indiquaient respectivement l'Orient et l'Occident. Voir plus haut, p. 117-118 ; CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 180-187.

100. Voir l'expression habituelle pour dire qu'une course a été courue et gagnée : Καὶ τοῦ Θεοῦ παρασχόντος τὴν νίκην, I, 80 l. 89-90.

101. *Anth. Plan.*, 343b v. 3 : Νίκη γὰρ βασίλεια μεριζομένη κατὰ δῆμον... ; *De cer.*, I, 80 l. 158, 216-217, 221 : 'Αγάλλου Βένετε, οἱ δεσπόται ἐνίκησαν. Voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 249.

102. D'où des acclamations du genre : Τὰ ἴσα αἰτούμεθα τῆς ἐκ Θεοῦ νίκης ὑμῶν (I, 78 l. 245 ; 82 l. 77), qui demandent symboliquement que soient attribués aux dèmes, au sénat, à l'armée ou au peuple les trois *nomismata* de la victoire hippique.

103. *CTh* XV, 7, 1 = *Basiliques* LIV, 37 (πρόσωπον ἄσεμνον) ; le législateur précise que les statues de cochers ne peuvent être érigées qu'au cirque-hippodrome et ne sauraient côtoyer celles des empereurs dans les autres lieux publics.

104. Pour Rome, voir HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), notamment p. 545-557 ; pour Constantinople, où l'hippodrome de Saint-Mamas est le mieux attesté, rapide mise au point dans JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 20), p. 194-195.

exceptionnellement au Circus Maximus et au Grand Hippodrome[105], mais en prenant les rênes en main ils risquent de laisser échapper une victoire qui leur serait de toute façon revenue s'ils étaient restés dans leur loge, et plus encore de se perdre de réputation en comblant le fossé intentionnellement élargi entre un métier décrié et leur position sublime. Dans l'historiographie, l'empereur-cocher a mauvaise presse[106] ; dans l'iconographie, les thèmes voisins de l'empereur victorieux et du cocher vainqueur se situent dans des registres assez différents pour prévenir l'équivoque[107].

Prévenir l'équivoque, mais sans détruire le lien qui unit le symbolique au réel, sous peine de vider le rituel de son sens. Ce lien est, à Constantinople, le choix personnel ou conventionnel que fait l'empereur de l'une des quatre couleurs, manière de distinguer une « écurie » sans être lui-même cocher et sans être vraiment compromis par un échec. Sur ce terrain, les débats historiographiques invitent à avancer avec prudence.

Quelques textes présentent déjà certains empereurs de Rome comme favorisant un parti contre un autre, mais aucun ne permet de croire que ce choix soit fondé sur autre chose qu'un engagement sportif : Caligula, qui « conduisait des chars dans des cirques édifiés en divers endroits, ... était si profondément attaché à la faction Verte, qu'il dînait et séjournait continuellement dans leur écurie... »[108]. Il est ce que nous appellerions un « fan », ce qui paraît inconvenant pour un empereur, au moins sous la plume d'un polémiste, mais sans portée politique. Il en va différemment dans la Constantinople des Ve et VIe siècles, où un chroniqueur comme Malalas introduit la préférence affichée pour telle ou telle couleur dans la définition même d'un règne : Théodose II ἔχαιρε τῷ πρασίνῳ μέρει dans la capitale et toutes les villes ; ainsi font Marcien pour les Bleus et Anastase pour les Rouges[109]. À lire les sources de cette époque — prolongées par la tradition des patriographes qui font de Constantin un Bleu luttant contre Licinius et ses partisans Verts[110] — il semble que le choix d'une « couleur » soit ou bien une ruse de l'empereur pour pallier l'absence de consensus populaire, ou bien un piège tendu à l'empereur pour lui faire perdre la moitié de sa légitimité. La légende et les historiettes viennent, sur ce thème, renforcer l'histoire et conduisent au folklore urbain : on nous montre Romulus inventant les courses pour diviser le peuple en deux et tentant de persuader chaque parti qu'il a sa préférence[111], Théodose II fort embarrassé par un changement d'attribution des gradins et jouant, lui aussi, de duplicité[112], Théodora favorisant les Verts tandis que

105. SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, Néron, 22, éd. trad. Ailloud, II, p. 167 ; sur l'empereur Théophile courant la première course, lors de son triomphe à Constantinople, sur un char blanc, revêtu de la couleur bleue et salué comme « incomparable factionnaire », cf. *Théophane Continué*, Bonn, p. 221, 799.

106. Sur Michel III courant à Saint-Mamas, voir plus bas, p. 161 ; P. KARLIN-HAYTER, « Imperial Charioteers seen by the Senate or by the Plebs », *Byz.* 57, 1987, p. 326-335.

107. Voir la bibliographie et les analyses de CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 17-28 ; plus récemment, K. DUNBABIN, « The Victorious Charioteer on Mosaïcs and related Monuments », *AJA* 86, 1982, p. 65-89 et pl. 5-9.

108. SUÉTONE, *Vies des douze Césars*, Caligula, 55, éd. trad. Ailloud, II, p. 104.

109. MALALAS, Bonn, p. 351, 368, 393.

110. *Parastaseis*, 38, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 42 ; CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 109-110 ; DAGRON, *Constantinople imaginaire* (cité n. 27), p. 109-110.

111. MALALAS, Bonn, p. 172-177 ; *Chronicon Paschale*, Bonn, p. 204-209 ; voir DAGRON, *Naissance d'une capitale* (cité n. 30), p. 341-342.

112. MALALAS, Bonn, p. 351-352 ; DAGRON, *op. cit.*, p. 345.

son mari Justinien favorise les Bleus[113]. À l'historien d'aujourd'hui de deviner que ces fables, ce vocabulaire, ce système du βενετοπράσινον traduisent alors, en pleine ébullition urbaine, un mode de représentation du politique, ou plus exactement une difficulté de comprendre les rapports entre le politique et le social.

Quelques siècles plus tard, les conflits ont été ritualisés et la προτίμησις du *Livre des cérémonies* n'est plus de l'ordre du politique et du social, mais de la symbolique et du cérémonial. Le mot même n'indique plus vraiment un choix ; il est utilisé dans le *Traité* de Philothée pour distinguer les titres hiérarchiques et, à égalité de titre et de dignité, une préséance protocolaire[114]. Ainsi le trouvons-nous, à propos des courses, dans des formules stéréotypées comme « ὁ ἔχων προτίμησιν », « οἷον μέρος ἔχει προτίμησιν », « εἰ μὲν ἔχει ὁ Βένετος (ὁ Πράσινος) προτίμησιν ». Il s'agit tantôt de présider au tirage au sort avec l'urne[115], tantôt de lancer une série d'acclamations que complètent en alternance ὁ ἀντὶς δῆμος ou οἱ μικροὶ δῆμοι[116]. Dans ce dernier cas, les partitions des Bleus et des Verts se différencient sur quelques points[117], mais elles sont complémentaires et même à peu près équivalentes, comme le sont les « réceptions » des uns et des autres au long des itinéraires processionnels.

On a cru remarquer que le compilateur accordait le plus souvent la προτίμησις aux Bleus. Mais donner à ce privilège un sens politique serait se tromper d'époque, et une lecture plus attentive montre au contraire un certain souci d'impartialité. On serait tenté d'imaginer des variations selon le calendrier des courses. Celle de l'anniversaire de la ville, d'après le chapitre I, 79, réserve la préséance aux Verts : les acclamations lors de la parade des chevaux sont lancées par eux et le tirage au sort se déroule à la borne des Verts[118]. Cela n'est guère surprenant, puisque le Vert, à en croire Lydos, était plus particulièrement la couleur de Rome-*Flora*-Ἄνθουσα, et que le public romain voyait dans sa défaite un mauvais présage pour la ville[119]. Mais le chapitre I, 80, qui semble détaché d'un protocole plus ancien pour la même course anniversaire, donne des indications exactement inverses, plaçant l'urne du tirage au sort à la borne des Bleus et habillant les deux combinographes de service d'une casaque bleue et d'une casaque blanche[120]. On conclura prudemment, soit que l'extrait donné dans le chapitre composite I, 80, bien qu'explicitement rattaché dans le titre à la course anniversaire du 11-13 mai, est emprunté à une autre course, soit que la προτίμησις de cette course « du calendrier », après avoir été accordée aux Bleus l'a été aux Verts, soit que la préséance n'est pas seulement affaire de calendrier mais aussi de choix impérial.

Qu'il soit dicté ou non par le calendrier, ce choix impérial ne fait pas de doute. Il se traduit probablement, au moins à l'époque de Constantin Porphyrogénète, par la

113. PROCOPE, *Historia arcana*, X, 15-18, éd. Haury p. 68-69.

114. Éd. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972, p. 141 l. 23, 149 l. 5, 161 l. 25 et 30, 163 l. 3.

115. I, 78 l. 51 ; voir plus bas, p. 149 s.

116. I, 78 l. 117-118, 147, 174, 180, 183, 192, 222, 226.

117. Ainsi, il appartient aux Bleus d'évoquer le sénat et aux Verts d'évoquer l'armée, les noms emblématiques des cochers sont différents selon les couleurs, etc.

118. L. 14-15, 54-57.

119. *De mensibus*, IV, 30, éd. Wünsch p. 89-90.

120. L. 81-84.

couleur de la couronne *(stemma)* que porte l'empereur en apparaissant dans sa loge. Le *Livre des cérémonies* nous apprend, en effet, l'existence de quatre couronnes, un « grand *stemma* blanc » déjà en usage sous Léon VI, qui semble le plus officiel, un *stemma* vert de Constantin VII conservé aux Saints-Apôtres du palais, deux *stemmata* bleus du même empereur conservés à la Vierge-du-Phare et à Saint-Démétrius du palais, enfin un *stemma* rouge cité sans explication[121]. La couleur est sans doute celle de la calotte d'un *stemma* devenu couronne au moins depuis Léon VI, plutôt que de la pierre centrale, peu visible et mal différenciée. Et un précieux chapitre, qui précise « Comment les souverains s'habillent aux fêtes et processions », indique celle de ces quatre couronnes qu'il convient de porter à l'occasion de telle fête et pour se rendre à telle église et en revenir, avec une certaine marge de liberté laissée à l'empereur. Le compilateur ajoute : « Il faut savoir que dans toutes les courses hippiques, les souverains revêtent le *divitèsion* de pourpre et leur chlamyde et ceignent le *stemma* qui leur plaît »[122]. L'empereur, en entrant dans sa loge, affichait donc une couleur donnant la préséance à l'une des deux couleurs principales. Cette προτίμησις, qui doit être dictée par des considérations de calendrier, de protocole et d'équilibre, ne semble en tout cas plus susciter, aux IXe-Xe siècles, ni interrogation ni passion.

II. **Le calendrier des courses**

1. *Catégories de courses*

Deux critères principaux servent à caractériser et à classer les courses : leur solennité plus ou moins grande et leur caractère annuel ou occasionnel[123].

Les courses les plus solennelles sont appelées ἱππικὰ ἀπολύσιμα[124] parce qu'elles sont données en « clôture » de fêtes officielles[125], et/ou προσκυνήσιμα parce que le cérémonial prévoit une « proskynèse » publique. Elles s'opposent aux ἱππικὰ παγανά, courses « ordinaires »[126], pour lesquelles sont notées quelques différences protocolaires : les patrices ne pénètrent pas dans la loge impériale pour faire la proskynèse[127], les « domestiques », c'est-à-dire les démocrates des Bleus et des Verts, ne montent pas dans

121. Voir II, 15, Bonn, p. 580-583, 586-587, 593. Mention de la couronne blanche sous Léon VI : I, 19 (10), Bonn, p. 85 l. 24 - 86 l. 5.

122. I, 46 (37), Bonn, p. 187-191, allusion aux courses p. 190 l. 18-21.

123. Sur ce sujet, on consultera notamment Ph. KOUKOULÈS, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, III, Athènes 1949, p. 25-28, 30-31 ; GUILLAND, « Études sur l'Hippodrome de Byzance, IV : Les courses de l'Hippodrome », *BSl.* 26, 1965, p. 12-39 ; 27, 1966, p. 26-40.

124. L'ἀπόλυσις est le terme liturgique habituel pour désigner le renvoi des assistants à la messe, à l'occasion duquel est chanté un tropaire spécial appelé ἀπολυτίκιον.

125. Par exemple les « courses d'Or » du mardi de la première semaine qui achèvent le cycle pascal (*Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Les listes de préséance* [cité n. 114], p. 211 l. 10) ou la séance de courses qui clôt les festivités pour le baptême d'un porphyrogénète (*De cer.*, II, 22, Bonn, p. 620 l. 14-17 : ἱπποδρόμιον ἀπολύσιμον καὶ προσκυνήσιμον).

126. Tel est le sens de παγανός, employé, dans le *Traité de Philothée*, aussi bien pour désigner des processions de la cour (προελεύσεις) que des dignitaires sans fonction ou des fonctionnaires sans dignité.

127. I, 82 l. 28-30.

les dèmes[128], les règles pour la rémunération des cochers-remplaçants ne sont pas tout à fait les mêmes[129], la tenue est probablement plus simple[130].

Les courses dont on prévoit le retour annuel sont appelées courses « du calendrier » (τοῦ καταλόγου)[131] et leur date peut être fixe (par exemple les courses des jours suivant les fêtes du 1er janvier et du 11 mai, et celles marquant la fin du cycle de la Nativité) ou mobile (courses déterminées par la date de Pâques). Elles constituent un véritable cycle ludique[132] et s'opposent aux courses occasionnelles données soit à l'occasion de triomphes (II, 20) ou d'ambassades (II, 15), soit à des dates liées à la personne des souverains ou de leur famille (anniversaires de naissance, de couronnement, de mariage ou d'avènement ; naissance et baptême d'un porphyrogénète[133] ; jour des *Broumalia* correspondant à l'initiale du prénom impérial), soit en conséquence d'un vœu ou d'une dévotion particulière.

Telle qu'elle apparaît à la fin du IXe et au Xe siècle à travers le *Traité de Philothée* et le *Livre des cérémonies*, cette répartition des courses est le résultat d'une double évolution qui a considérablement réduit leur nombre et progressivement remodelé le calendrier ludique en fonction du calendrier chrétien. Pour la réduction du nombre des séances et surtout de la durée de chaque séance, on comparera les huit courses dans la journée, qui semblent la norme au Xe siècle (encore que les quatre courses prévues pour l'après-midi ne soient pas obligatoirement courues)[134] aux chiffres donnés pour l'époque précédente : seize courses à Antioche au IVe siècle, plus encore à Constantinople au VIe siècle, où les sources parlent, sans surprise apparente, de vingt-quatre ou même de cinquante courses[135].

2. *Adaptation du calendrier ludique au calendrier chrétien*

La notion de calendrier hippique remonte aux plus anciens rituels, où les courses étaient placées sous le patronage de divinités agraires censées intervenir à des dates différentes pour favoriser l'enfouissement et la germination de la graine, la moisson et la conservation dans des silos. Les courses avaient pour but de conjurer les famines en aidant presque mécaniquement au renouveau des saisons ou, comme le disent des acclamations du *Livre des cérémonies* qui ont gardé au Xe siècle la saveur de l'Antiquité, au « renouvellement des cycles annuels » (ἀνακαίνησις τῶν ἐτησίων)[136].

128. I, 82 l. 52-53.

129. I, 78 l. 583-584.

130. Pour le Vœu du début du mois de janvier, l'empereur porte des vêtements « ordinaires » (παγανά) et les dignitaires des chlamydes sombres (ἀτραβατικά) et non pas blanches (*De cer.*, I, 46 [37], Bonn, p. 190 l. 16-18).

131. Le terme apparaît à la fois dans le titre de *De cer.*, I, 78, et en marge du même chapitre au fol. 136.

132. Τὰ ἱπποδρόμια τοῦ χρόνου, I, 82 l. 52.

133. II, 21-22.

134. Voir plus bas.

135. *Anth. Plan.*, 374 évoque une séance de 25 courses le matin et 25 l'après-midi, cf. CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 256.

136. I, 78 l. 480 ; 82 l. 85.

Des préoccupations du même ordre ne sont sans doute pas tout à fait étrangères au calendrier chrétien. Mais à l'époque qui nous intéresse cette symbolique ancienne est occultée par l'opposition paganisme/christianisme, et, si un historien moderne un peu attentif perçoit à travers les textes quelques interférences ou contaminations, les débats sur le calendrier hippique se limitent, pendant le IVe et le Ve siècle, à l'énoncé d'un certain nombre de difficultés de dates. Ainsi, le canon 61 du concile de Carthage demande aux empereurs d'interdire les spectacles scéniques et les séances de courses les dimanches et aux principales fêtes chrétiennes, notamment pendant la semaine de Pâques, où l'hippodrome risque de faire concurrence à l'église[137]. Et c'est très normalement dans la législation impériale que les interdictions se trouvent formulées. Théodose Ier puis Arcadius proscrivent les compétitions hippiques le dimanche, mais font une exception dans le cas où l'anniversaire de naissance de l'empereur tomberait ce jour-là[138] ; un peu plus tard, Honorius prévoit un anniversaire différé, disposition qui s'étend probablement aussi à l'Orient, où elle est reprise beaucoup plus tard dans une loi générale de Léon Ier récapitulant les activités incompatibles avec le caractère sacré du dimanche[139]. À la même époque, d'autres textes législatifs étendent l'interdiction aux principales fêtes : Noël, Épiphanie, semaine de Pâques, Pentecôte[140]. Les incompatibilités se définissent peu à peu, et le concile in Trullo les rappelle pour Pâques : « Du jour de la sainte Résurrection du Christ notre Dieu jusqu'au Nouveau Dimanche, les fidèles doivent, sans désemparer, passer leur temps dans les églises... Aussi ne doivent être en aucun cas organisés ces jours-là des séances d'hippodrome ou autre spectacle populaire (δημώδης θεά) »[141].

Il faut lire les homélies ou panégyriques pour deviner les pressions exercées par les autorités ecclésiastiques à la fois sur les souverains et sur les fidèles : Ambroise de Milan compte parmi les mérites de Valentinien de s'être dépouillé de son amour des jeux du cirque jusqu'à y renoncer pour la célébration de ses anniversaires de naissance et d'avènement[142] ; Jean Chrysostome, vers Pâques 399, reproche à ses fidèles constantinopolitains de s'être précipités les jours précédents à l'hippodrome[143].

Ainsi s'élabore progressivement un calendrier intégrant dans une même définition de « jours fériés » les fêtes chrétiennes (notamment les semaines précédant et suivant Pâques), les anniversaires des empereurs et des villes impériales (fondations de Rome et de Constantinople) et certaines réjouissances paganisantes qui survivent à la christiani-

137. Rallès-Potlès, III, p. 466-467 ; voir Ch. ROUECHÉ, *Performers and Partisans at Aphrodisias in the Roman and Late Roman Periods*, Londres 1993, p. 25-28 ; G. DAGRON, « Jamais le dimanche », dans *ΕΥΨΥΧΙΑ. Mélanges offerts à Hélène Ahrweiler*, I, Byzantina Sorbonensia 16, Paris 1998, p. 165-175.

138. *CTh* II, 8, 20 (392) et 23 (399).

139. *CTh* II, 8, 25 (409) ; *CJ* III, 12, 9 (469).

140. *CJ* III, 12, 6 (389) ; *CTh* XV, 5, 5 (425).

141. Canon 66, Rallès-Potlès, II, p. 460.

142. *De obitu Valentiniani*, 15.

143. PG 56, col. 263-270 ; 63, col. 511-516. Malgré le savant commentaire de J. PARGOIRE (« Les homélies de saint Jean Chrysostome en juillet 399 », *EO* 3, 1899, p. 151-157), il nous semble préférable de revenir à l'hypothèse de Montfaucon : la série d'événements évoquée dans ces textes date probablement des jours précédant Pâques 399. L'interdiction du dimanche, déjà officielle, est sans doute respectée ; celle concernant Pâques ne porte encore que sur la semaine pascale proprement dite.

sation (comme les Calendes de janvier)[144], mais à l'intérieur duquel des cloisonnements sont établis entre le sacré et le profane.

À la fin du IXe et au Xe siècle, lorsque la christianisation de l'hippodrome et de son cérémonial est plus complète, les mêmes incompatibilités et le même souci de distinction demeurent. Des courses sont organisées à l'occasion de fêtes religieuses ou d'anniversaires fêtés religieusement, mais elles servent de « clôture » de fête, c'est-à-dire marquent, au lendemain ou surlendemain de la fête, ou après l'achèvement du cycle festif, une sortie du calendrier sacré et un retour au calendrier profane. Tel est le cas pour Noël, où, après douze jours de fêtes qui vont jusqu'à l'Épiphanie, le cérémonial prévoit, le treizième jour, une « réception après fête » au palais (μεθέορτος ἡμέρα δεξίμου φέρουσα δεξίωσιν μετὰ σαξίμου), et, le jour suivant, une séance de courses à l'hippodrome avec banquet dans le *triklinos* de la loge impériale[145]. Cela ressemble fort à un rituel de passage en plusieurs temps, dans lequel la réception impériale au palais avec ou sans « ballet » est encore à moitié du côté du sacré et la séance solennelle à l'hippodrome totalement du côté du profane. La même transition sur deux jours (« réception » avec ou sans ballet, puis séance hippique le lendemain) se retrouve au sortir du temps pascal les lundi et mardi qui suivent le « nouveau Dimanche », autrement appelé dimanche de l'*Antipascha* ou de Quasimodo[146], mais aussi, sur un temps plus court, pour le cérémonial institué par Léon VI en l'honneur de son protecteur saint Élie, qui place la fête religieuse le 19 juillet, une procession suivie d'un banquet le 20, une réception avec ballet le 21, une course à pied de « Vœu » suivie d'un banquet au palais le 22, puis des courses de chevaux avec banquet au *kathisma* le 24[147]. Même les fêtes impériales suivent ce rythme et ne mélangent pas les genres, repoussant au lendemain ou au surlendemain les courses et le banquet à l'hippodrome, qui de toute façon occupent la journée entière : le *Traité de Philothée* le suggère pour l'anniversaire de la fondation de Constantinople des 11-13 mai et le précise pour l'anniversaire de l'*autokratoria* de Léon et Alexandre les 30 et 31 août[148].

Il y a donc bien distinction, mais aussi intégration. Comme l'a montré un article de Venance Grumel[149], le calendrier ludique se réorganise en fonction de la fête mobile de Pâques et d'une interdiction des courses qui couvre désormais non seulement les semaines précédant et suivant Pâques, mais toute la période du Carême. La vieille fête païenne de l'arrivée du printemps, les Lupercales, célébrée autrefois à date fixe le 15 février, devient ainsi, sous les noms équivalents de *Louperkal(ia)* et de *Makellarikon* (« courses de la Boucherie »), une fête mobile mais très voisine dans le temps, puisque placée dans la semaine précédant le dimanche de l'*Apokréô* (Sexagésime), juste avant la

144. Sur les Calendes, voir notamment M. MESLIN, *La fête des Kalendes de janvier dans l'Empire romain*, Bruxelles 1970, p. 31-70 (sur le « Nouvel An » dans l'Empire chrétien et les protestations des prédicateurs contre la christianisation de cette fête païenne). Dans *CTh* II, 8, 19 (Valentinien, Théodose, Arcadius, 389), le calendrier festif est défini sans que le problème des jeux soit évoqué.

145. *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 188-189.

146. *Ibid.*, p. 210-211 ; il s'agit des courses d'Or, voir plus bas.

147. *Ibid.*, p. 214-219.

148. *Ibid.*, p. 214-215, 220-221.

149. « Le commencement et la fin de l'année des jeux à l'Hippodrome de Constantinople », *EO* 35, 1936, p. 428-435.

période de jeûne et de pénitence. Elle « ferme » l'année ludique, comme le dit explicitement le *Livre des cérémonies*. Les courses cessent, en effet, à ce moment, pour ne reprendre qu'après la sortie du cycle pascal, le mardi de la semaine suivant le « Nouveau Dimanche ». Les « courses d'Or », célébrées ce jour-là, prennent le sens d'une réouverture officielle et du début d'une nouvelle année ludique. À ces deux points de raccordement du calendrier profane et du calendrier religieux, par ailleurs nettement séparés, des contaminations se produisent. Les Lupercales ont sans doute perdu leur caractère outrageusement païen, mais ont acquis le ton paganisant de notre Carnaval, celui d'un paganisme recomposé tout exprès pour évoquer les viandes dont on va être privé, les transgressions et la joie peccamineuse dont il faudra se repentir, la « vie de païen » qu'il faudra enterrer le lendemain[150].

Ces accommodements des calendriers ne signifient pas, nous l'avons dit, que soit explicitement reconnue une parenté entre les vieux rituels païens de renouvellement et le rituel chrétien de résurrection et de rénovation, mais ils donnent l'occasion de jouer sur un double registre. On ne cherchera pas dans le *Livre des cérémonies* des « traces de paganisme », mais on y trouvera un éventail de formules convenant aussi bien aux fêtes profanes qu'aux fêtes religieuses. C'est affaire de ton, de langage, de cohérence métaphorique et non de croyance.

Toutefois, parmi ces spectacles hippiques de toute façon profanes, certains sont jugés plus profanes que les autres et suspectés de cryptopaganisme. Soucieux d'éliminer de la *politeia* chrétienne tous les vestiges d'« hellénisme », le canon 62 du concile in Trullo, souvent commenté, recommandait en première ligne la suppression de trois fêtes s'accompagnant de paroles et de gestes qui n'étaient plus guère compris au VIIe siècle, encore moins au temps des canonistes, mais étaient jugés équivoques : les Calendes et *Vota* des 1-3 janvier, sans doute suivis d'une course hippique le 5 janvier, les *Broumalia* ou fête des noms célébrés dans l'ordre alphabétique du 24 novembre au 17 décembre, et la fête saisonnière du 1er mars. Dans le *Livre des cérémonies* ne subsiste plus que le cérémonial de la course à pied du Vœu et celle des Lupercales, qui a sans doute absorbé la fête du 1er mars ; on notera cependant que ces deux courses n'appartiennent pas au groupe des ἱππικὰ ἀπολύσιμα, fêtes officielles de clôture, mais à celui des ἱππικὰ παγανά, courses « ordinaires », comme s'il y avait doute sur leur nature et leur origine.

Pour le *Broumalion* impérial, le cérémonial ne prévoit pas officiellement de courses parce qu'il ne s'agit pas d'une fête inscrite au catalogue, mais nous savons qu'une séance d'hippodrome pouvait suivre le jour du banquet et, de sa propre plume sans doute, Constantin Porphyrogénète s'indigne que son prédécesseur et beau-père détesté ait interrompu la tradition par scrupule de souverain chrétien :

> « À noter que : ce cérémonial du *Broumalion* fut dénaturé et presque anéanti sous le règne du souverain Romain. Cet empereur, en effet, sous prétexte de piété, jugea qu'il n'était pas convenable pour des Romains de fêter les *Broumalia* selon les vieilles traditions des Ausoniens,

150. Sur les Lupercales, signalons, dans une bibliographie abondante, la seule étude qui évoque en détail la difficile christianisation de la fête païenne : Y.-M. DUVAL, « Des Lupercales de Constantinople aux Lupercales de Rome », *REL* 55, 1977, p. 222-270 ; sur les fêtes « carnavalesques », voir notamment E. LE ROY LADURIE, *Le carnaval de Romans. De la Chandeleur au mercredi des Cendres 1579-1580*, Paris 1979, p. 340-341.

ordonna de les interrompre, sans penser aux grands et pieux empereurs d'autrefois, à ce grand et glorieux Constantin, à Théodose, à Marcien, à Léon le Boucher, à Justinien ou aux autres amis du Christ, que je qualifierais volontiers de demi-dieux, et érigea son bon vouloir en loi, en règle, en modèle de rectitude et en principe de piété. Mais sous Constantin le souverain aimé du Christ le cérémonial des *Broumalia* retrouva la vie »[151].

Comme on le voit, le problème païen n'est pas encore, au Xe siècle, entièrement évacué, mais il n'est plus de même nature qu'aux IVe-VIe siècles.

3. *Les chapitres du* Livre des cérémonies

Un mot, enfin, sur l'ordre des chapitres « hippiques » dans le recueil de Constantin Porphyrogénète. Il ne suit pas, comme le *Traité de Philothée*, un ordre chronologique rigoureux qui permettrait de restituer un calendrier des courses. On retrouve dans la section concernant les fêtes profanes les glissements et les associations d'idées qui, bien souvent, tiennent lieu de logique au compilateur. Le chapitre I, 70 sur l'anniversaire de naissance de l'empereur donne l'occasion de développer les phases du cérémonial pour ce genre de fête : demande des dèmes la veille de la réception (I, 71, où il s'agit cette fois de l'anniversaire d'avènement) et réception elle-même (I, 72). Ce dernier chapitre se termine par une mention des chants convenant aux différentes réceptions : « pour l'[anniversaire d']avènement les chants d'avènement, pour les courses d'Or les chants de Pâques, pour les [courses des] Légumes les chants de la naissance [de Constantinople], pour la Pentecôte les chants de la Pentecôte, bref, on doit dire les *apélatika, trilexia* et *tétralekta* conformes à la raison d'être de la réception »[152]. Suit donc assez logiquement un groupe de chapitres concernant les « courses d'Or », nom qui désigne l'ensemble des fêtes marquant la fin de la période pascale et le retour au calendrier profane aussitôt après le dimanche de l'*Antipascha* (premier dimanche après Pâques) : réception du lundi (I, 73), remarques et digressions sur le ballet qui a lieu lors du dîner, le cérémonial en cas d'intempérie, l'ordre des dignitaires (I, 74-76), courses du mardi (I, 77).

Ces courses d'Or, parce qu'elles ouvrent le calendrier ludique, ont une solennité particulière et viennent très normalement en tête d'un inventaire des courses. Mais le compilateur interrompt ce qui aurait pu être un ordre chronologique pour énoncer l'ensemble des règles, valables pour toutes les courses « du catalogue », auxquelles doivent se conformer les organisateurs et acteurs des courses (I, 78), texte infiniment précieux, puisqu'il est le seul qui décrive en détail et du point de vue des spécialistes un modèle général de compétition, un peu comme le chapitre I, 1 décrit un modèle général de liturgie avant de noter les particularités de chaque fête. Libéré de cette masse d'informations mises bout à bout, le compilateur reprend ensuite le fil du calendrier et la stricte logique du cérémonial impérial pour énoncer les dispositions protocolaires — passablement répétitives — propres à chaque manifestation hippique.

— Le chap. I, 79 est consacré à l'anniversaire de « naissance » de la ville, les γενέθλια du 11 mai, avec la course des « Légumes » (τὸ λαχανικὸν ἱπποδρόμιον) qui se

151. *De cer.*, II, 18, Bonn, p. 606 l. 9-21.
152. *De cer.*, I, 72 (63), Bonn, p. 284 l. 1-6.

déroule sans doute le 13 mai, le jour même de l'anniversaire étant occupé par une procession au Forum et une réception au palais, et le lendemain par les préparatifs (obtention du *pératon* impérial, défilé des chevaux, mise en place de l'urne)[153].

— Le chap. I, 80, sous le titre trompeur « Ce qu'il faut observer quand a lieu la *faklaréa* », est un simple appendice fait d'extraits d'époques diverses qui complètent le chap. I, 79 sur le cérémonial des courses des γενέθλια (cérémonie aux flambeaux dans la phiale du Triconque le 11 mai, maniement de l'urne, parade des biges, acclamations) et le chap. I, 81 sur la course à pied du Vœu.

— Le chap. I, 81 concerne la course à pied du Vœu du Nouvel An, les *Vota* de l'Antiquité païenne. Le doute n'est pas permis, mais on notera que le terme de βοτόν est équivoque, puisqu'il désigne toute course donnée en conséquence d'un vœu, comme la course à pied du 22 juillet instituée par Léon VI pour remercier saint Élie de sa libération[154], et par extension toute course à pied[155]. Philothée n'évoque pas le Nouvel An en tant que tel, peut-être parce qu'il juge cette fête trop païenne, mais fournit des renseignements qui complètent le *Livre des cérémonies* sur la suite des festivités telles qu'elles se déroulaient à la fin du IXe et au Xe siècle : le huitième jour après Noël, c'est à dire vraisemblablement le 2 janvier, a lieu le βοτὸν πεζοδρόμιον, suivi d'un banquet auquel participent les indigents ayant reçu τὰ σφραγίδια[156] ; le neuvième jour (3 janvier), les coureurs sont invités au banquet impérial des XIX Lits, les vainqueurs aux meilleurs places, les vaincus aux tables d'en bas, où se trouvent aussi des pauvres ; à la suite des douze jours de banquet entre Noël et l'Épiphanie (δωδεκαήμερον), sont organisés un banquet au soir du 6 janvier, puis, au treizième jour (7 janvier), une « réception d'après fête », suivie, au quatorzième jour (8 janvier), d'une course de chevaux avec banquet au *kathisma*[157]. On reconnaît donc bien le schéma habituel des « sorties de fête religieuse » et on devine que les anciennes « courses des Ides »[158] sont elles aussi, au prix d'un léger décalage, intégrées au calendrier chrétien.

153. La date du 11 mai dans le titre des chapitres I, 79 et II, 15 serait à interpréter de façon large comme renvoyant à une « fête du 11 mai » échelonnée sur au moins deux jours, comme la dédicace de 330 elle-même, et probablement trois pour les besoins du cérémonial. Le *Synaxaire de Constantinople* de même que le *Typikon de la Grande Église* mentionnent, le 11 mai, un office et une procession religieuse au Forum dans la tradition inaugurée par Constantin (éd. Delehaye, col. 673 ; Mateos, I, p. 286-290). Le *Traité de Philothée* note pour le 11 mai une réception sans danse, puis des courses à une date non précisée (éd. Oikonomidès, *op. cit.* [n. 114], p. 215). On notera qu'en 559 la « course du 11 mai » est célébrée le mardi 13, ce que R. Guilland attribue par hypothèse à une « situation troublée » (*BSl.* 26, 1965, p. 28). Ce pourrait être non une exception, mais la norme.

154. Le *Traité de Philothée* donne la séquence suivante, qui imite le déroulement des *Vota* de Nouvel An (κατὰ τύπον τοῦ βοτοῦ πεζοδρομίου) : 19 juillet, fête de saint Élie ; 20 juillet, banquet au Chrysotriklinos ; 21 juillet, réception avec danse ; 22 juillet, course à pied de Vœu avec banquet au *triklinos* des XIX Lits ; 23 ou 24 juillet, course de chevaux avec banquet au *kathisma* (éd. Oikonomidès, *op. cit.* [n. 114], p. 214-215).

155. Ainsi dans *De cer.*, II, 20, Bonn, p. 612 l. 21 : Ἱππικοῦ ἀγομένου εἴτε καὶ βοτοῦ...

156. *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 178-181. Pour que l'Épiphanie du 6 janvier corresponde effectivement au « 12e jour des mêmes Lits » (p. 184-185), il faut sans doute comprendre que le « 2e jour des mêmes Lits » (= réception de la Nativité, p. 170-171) signifie deux jours après la Nativité, c'est-à-dire le 27 décembre. Ainsi la course du Vœu ne serait pas à placer le 1er, mais le 2 janvier.

157. *Ibid.*, p. 180-183, 184-191.

158. Sur ces courses, cf. R. GUILLAND, *BSl.* 27, 1966, p. 28.

— Avec le chap. I, 82 enfin, sur la fête des Lupercales ou courses de la Boucherie, ancienne célébration du printemps devenue Carnaval de veille de Carême, on arrive au terme des « jeux hippiques de l'année ».

— Il faudrait ajouter à cette liste le chap. I, 89, intitulé « Ce qu'il faut observer lors de la salutation du démarque, le mardi de la Galilée ». Malgré les savantes spéculations de Venance Grumel, il ne fait pas de doute que ce mardi soit celui de l'*Antipascha*[159], c'est-à-dire celui où ont lieu les courses d'Or. Ce texte, qui aurait pu aussi bien être intégré au chap. I, 77, a été classé, volontairement ou par accident, dans une série de chapitres reproduisant des acclamations.

III. **Le personnel et les dignitaires de l'hippodrome**

On ne saurait retracer dans sa cohérence la longue histoire des dignités et des fonctions liées à l'hippodrome de Constantinople. Faute d'une documentation continue, on se contentera, avec Alan Cameron[160], de distinguer sommairement deux époques : l'une encore proche de Rome (IVe-VIe siècle), où l'institution impériale ne contrôle pas encore tout à fait les jeux, l'autre « byzantine » (IXe-Xe siècle), qui seule nous intéresse ici, où les courses sont intégrées au cérémonial et les personnels de l'hippodrome aux listes bien hiérarchisées de préséance ou de distribution de sportules.

1. *Les données des sources*

— Dans le *Traité de Philothée* (899), les renseignements sont à recueillir à trois niveaux.

On trouve d'abord, dans la division des titres en sept catégories particulières, la mention un peu étrange d'une catégorie des δημοκράται (comme il y en a une des stratèges, domestiques, juges, *sékrétikoi*, stratarques et offices isolés). N'y figurent que le démarque des Bleus et celui des Verts[161]. Cette anomalie significative s'explique par le fait que le titre de démocrate, purement honorifique, n'est donné qu'au domestique des Scholes et au domestique des Excubites, qui figurent dans la catégorie des domestiques[162], tandis que les démarques des Bleus et des Verts « politiques » (= Blancs et Rouges) sont les seuls à avoir une fonction réelle, nous le verrons, dans le système des couleurs.

Aussi le même traité détaille-t-il exclusivement, dans un autre passage, l'office de chacun des deux démarques, en précisant que lui « sont soumis 7 sortes de titres » — en réalité 10, ou plutôt 9, si l'on considère que ἄρχοντες a été introduit dans cette liste, de toute façon perturbée, comme un terme générique et non comme un titre[163] :

159. V. GRUMEL, « Une date historico-liturgique : τῇ τρίτῃ τῆς Γαλιλαίας », *EO* 36, 1937, p. 52-64 ; A. Vogt opte avec raison pour le mardi suivant le dimanche après Pâques, *Commentaire*, II, p. 103 et n. 2.

160. *Circus Factions* (cité n. 4), p. 20.

161. Éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 103 l. 28, 107 l. 20-22.

162. *Ibid.*, p. 105 l. 27-28.

163. *Ibid.*, p. 123 l. 28 - 125 l. 7. Le terme général de ἄρχοντες τῶν μερῶν se rencontre notamment dans *De cer.*, I, 63 (55), Bonn, p. 269-271.

δευτερεύοντες
ὁ χαρτουλάριος
καὶ ὁ ποιητής
ἄρχοντες
γειτονιάρχαι
μελισταί
νοτάριοι τῶν μερῶν
ἡνίοχοι
πρωτεῖα
δημόται.

Enfin, la Section III du traité, qui donne la hiérarchie de l'appel à la Table pour les banquets impériaux, fournit quelques indications sur la hiérarchie des fonctions touchant à l'hippodrome et sur les dignités généralement associées, à l'époque, aux plus importantes d'entre elles. On note, dans l'ordre, les mentions suivantes[164] :

ὁ πρωτοσπαθάριος καὶ δήμαρχος Βενέτων
ὁ πρωτοσπαθάριος καὶ δήμαρχος Πρασίνων
ὁ σπαθάριος καὶ ἀκτουάριος
οἱ σπαθάριοι καὶ δευτερεύοντες τῶν δημάρχων
οἱ δευτερεύοντες τῶν δημάρχων (les mêmes, s'ils n'ont pas reçu la dignité de spathaire)
οἱ φακτιονάριοι (les deux cochers-vedettes des Bleus et des Verts)
οἱ γειτονιάρχαι (sans aucune indication permettant de distinguer ceux qui relèvent du préfet de la ville et ceux qui relèvent des dèmes)
οἱ νοτάριοι τῶν μερῶν
οἱ χαρτουλάριοι τῶν μερῶν
οἱ ποιηταὶ καὶ μελισταὶ τῶν δήμων
οἱ ἡνίοχοι τῶν μερῶν (entendons les cochers des couleurs à l'exception des φακτιονάριοι déjà cités)
οἱ δημόται.

Dans le *Taktikon Uspenskij* (842-843) existait déjà un échelon des σπαθάριοι καὶ ἀπὸ δημάρχων (spathaires et « anciens démarques » ?)[165] ; le *Traité de Philothée* montre donc une évolution et reflète une situation qui est encore celle de la plupart des chapitres du *Livre des cérémonies* : les deux démarques sont normalement protospathaires[166], l'unique *aktouarios* et le « second » de chacun des deux démarques spathaires.

164. *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 147 l. 5-6, 153 l. 17, 26, 157 l. 26, 161 l. 3-8 et 17.

165. *Ibid.*, p. 59 l. 6-7.

166. Il est toutefois prévu qu'ils soient ἄπρατοι, c'est-à-dire sans dignité, et ils viennent alors après les spathaires et les tourmarques (*ibid.*, p. 93 l. 19) ou qu'inversement ils aient la dignité plus élevée d'ἀνθύπατος πατρίκιος (*ibid.*, p. 141 l. 16-17). Dans la hiérarchie des titres, le démarque des Bleus occupe le 57e et celui des Verts le 58e rang, juste avant le « maître des cérémonies » (*ibid.*, p. 103 l. 22-23).

— Le chap. II, 55 du *Livre des cérémonies*[167] est d'une particulière importance. Il donne la liste des différents personnels auxquels doivent être redistribuées les sommes versées globalement aux prépositès à titre de sportules, lors de leur promotion, par les patrices ἔμπρα(κ)τοι, μεσόπρα(κ)τοι et ἄπρα(κ)τοι — c'est-à-dire par les patrices ayant, outre leur dignité de patrice, une fonction « militaire », une fonction « civile » ou n'ayant aucune fonction. Parmi les bénéficiaires sont distinguées, en dehors des démarques, comptés parmi les titulaires des hautes charges, deux catégories bien identifiées dans le titre comme liées à l'hippodrome : la « faction des Bleus et (celle) des Verts » et la « *taxis* de l'hippodrome ». Lorsque la désignation d'« hippodrome » apparaît à propos des autres catégories[168], soit elle renvoie à l'hippodrome du palais, soit elle caractérise des personnels ne relevant pas de l'hippodrome mais du palais et travaillant à l'hippodrome ou aux portes faisant communiquer ce dernier avec le palais[169]. Nous avons donc des listes complètes, concordantes à quelques détails près et établies d'autant plus soigneusement qu'elles viennent à l'appui d'une protestation contre une distribution arbitraire, qui, après le préposite « Joseph l'Ancien » (= le Parakoimomène), ne se serait plus faite selon la tradition et d'après un document écrit, mais selon le bon vouloir des « chartulaires des factions »[170].

Cités parmi les titulaires de hautes charges

ὁ δήμαρχος Βενέτων, 36/30/25 nomismata — UP C
ὁ δήμαρχος Πρασίνων, 36/30/25 nom. — UP C

Διὰ τῶν μερῶν Βενέτων τε καὶ Πρασίνων[171]

ὁ δευτερεύων Βενέτων, 1 nom. — UP C
ὁ δευτερεύων Πρασίνων, 1 nom. — UP C
ὁ γειτονιάρχης Βενέτων, 8 miliarèsia — P
ὁ γειτονιάρχης Πρασίνων, 8 mil. — P
ὁ χαρτουλάριος Βενέτων, 8 mil. — P
ὁ χαρτουλάριος Πρασίνων, 8 mil. — P
ὁ φακτιονάριος Βενέτων, 8 mil. — P C
ὁ φακτιονάριος Πρασίνων, 8 mil. — P C
ὁ μικροπανίτης λευκὸς, 5 mil. — P (ἡνίοχοι) C
ὁ μικροπανίτης ῥούσιος, 5 mil. — P (ἡνίοχοι) C

167. Bonn, p. 798-806.

168. Celle des διαιτάριοι, les θυρωροί, les églises (pour les luminaires).

169. Ainsi οἱ διαιτάριοι τοῦ ἱπποδρόμου, οἱ στένοντες τὰ σκάμνα τοῦ ἱππικοῦ, οἱ θυρωροὶ τοῦ ἱπποδρόμου, Bonn, p. 800 l. 13-14, 801 l. 1-2.

170. Comme le montre le chap. II, 56, Bonn, p. 807 (incomplet), de date incertaine. Dans la liste que nous reproduisons ici, et qui correspond à II, 55, Bonn, p. 798-805, nous faisons suivre les titres des démarques et des deux catégories concernant vraiment l'hippodrome de la somme prévue pour chacun lors d'une redistribution par les préposites, car c'est un sûr indicateur du rang hiérarchique, si l'on tient compte du fait qu'il s'agit parfois d'un total pour plusieurs personnes. Si le montant diffère dans les trois cas envisagés (patrices ἔμπρατοι, μεσόπρατοι ou ἄπρατοι), ce qui est rare et peu significatif, nous donnons les autres chiffres à la suite du premier. Enfin, nous signalons par une lettre si la fonction mentionnée se trouve également dans le *Taktikon Uspenskij* (U), dans le *Traité de Philothée* (P), ou dans un autre chapitre du *Livre des cérémonies* (C).

171. Nous rétablissons le titre incomplet de la p. 798 l. 19 d'après ceux des p. 802 l. 14 et 803 l. 18.

ὁ ποιητὴς Βενέτων, 6 mil. — P
ὁ ποιητὴς Πρασίνων, 6 mil. — P
ὁ μελιστὴς Βενέτων, 6 mil. — P
ὁ μελιστὴς Πρασίνων, 6 mil. — P
οἱ ἐπιστάται Βενέτων, 4 mil. — C
οἱ ἐπιστάται Πρασίνων, 4 mil. — C
οἱ κράκται Βενέτων, 4 mil. — C
οἱ κράκται Πρασίνων, 4 mil. — C
οἱ σημειωταὶ Βενέτων, 4 mil. —
οἱ σημειωταὶ Πρασίνων, 4 mil. —
οἱ μανδάτορες Βενέτων, 4 mil. —
οἱ μανδάτορες Πρασίνων, 4 mil. —
οἱ βηγάριοι Βενέτων, 5 mil. — P (ἡνίοχοι) C
οἱ βηγάριοι Πρασίνων, 5 mil. — P (ἡνίοχοι) C
οἱ θεωρηταὶ Βενέτων, 4 mil. — C
οἱ θεωρηταὶ Πρασίνων, 4 mil. — C
οἱ διασημειωταὶ Βενέτων, 2 mil. —
οἱ διασημειωταὶ Πρασίνων, 2 mil. —
τὸ ὄργανον Βενέτων[172], 6 mil. — P C
τὸ ὄργανον Πρασίνων, 6 mil. — P C

Διὰ τῆς τάξεως τοῦ ἱπποδρομίου

ὁ ἀκτουάριος, 1 nom. — UP C
ὁ ἄργυρος τοῦ βεστίου, 2 nom. —
οἱ κούρσωρες/ὁ κούρσωρ, 1 nom. — C
ὁ ἄργυρος τῶν στεφάνων, 1 nom. —
ὁ τῆς ἀποκρίσεως, 1 nom. —
ὁ νεανίσκος, 4 mil. — C
ὁ μαξιλάριος/μαξιλλάριος, 4 mil. — C
ὁ θεσσαράριος, 4 mil. — C
ὁ χαμαιτριβοῦνος, 4 mil. — C (τριβοῦνος ?)
οἱ ὀφφικιάλιοι τῆς κυλίστρας, 5 mil. — C
οἱ μαγγανάριοι Βενέτων, 5 mil. — C
οἱ μαγγανάριοι Πρασίνων, 5 mil. — C
οἱ πρωτοβηκτάριοι/πρωτοβητάριοι, 3 mil. —
οἱ πρωτοπαλάριοι, 5 mil. —
ὁ νουμεράριος, 1 nom. —
οἱ δεκανοὶ τοῦ ἱπποδρόμου, 2 nom. — C
ἡ βίγλα τῆς Δάφνης, 4 mil. —

— Le chap. I, 63 du *Livre des cérémonies*, qui concerne une promotion de démarque, mérite attention dans la mesure où il énumère à plusieurs reprises les personnages qui constituent en quelque sorte l'état-major de chacun des deux démarques

172. « L'orgue » est un collectif qui comprend aussi bien les joueurs que les « Slaves » maniant les soufflets.

et jouent donc un rôle particulier dans le cérémonial de promotion de ceux qui sont les véritables chefs des factions : ὁ δευτερεύων, ὁ γειτονιάρχης, ὁ νοτάριος καὶ οἱ λοιποὶ ἄρχοντες τοῦ μέρους καὶ τὰ πρωτεῖα[173]. Le mot ἄρχοντες désigne donc bien collectivement les membres de rang inférieur de l'office du démarque, parmi lesquels le chap. I, 65, sur la promotion d'un δευτερεύων, cite ὁ ποιητής, ὁ μελιστὴς καὶ ὁ μαΐστωρ, en même temps qu'il établit une équivalence entre le νοτάριος et le χαρτουλάριος (ὁ νοτάριος ἤτοι ὁ χαρτουλάριος)[174]. Ainsi peut être reconstituée avec vraisemblance la liste des 7 « titres » relevant de chaque démarque, perturbée dans le *Traité de Philothée* aussi bien pour le contenu que l'ordre hiérarchique :

ὁ δευτερεύων
ὁ γειτονιάρχης
ὁ χαρτουλάριος ἤτοι νοτάριος
ὁ ποιητής
ὁ μελιστής
ὁ μαΐστωρ
τὰ πρωτεῖα.

— Voici enfin la liste des personnages mentionnés dans l'exercice de leur fonction par les chapitres du *Livre des cérémonies* qui décrivent les courses (I, 77-82)[175] :

* ἀφέτης (= θυρανοίκτης, ἀφετοθυρανοίκτης)
ἀκτουάριος
βηγάριος
δεκανός
δευτερεύων
*δεύτερος
δήμαρχος
δημοκράτης
δημότης
δρομεύς
ἐπιστάτης
ἡνίοχος
θεσσάριος
θεωρητής
* θυρανοίκτης (= ἀφέτης, ἀφετοθυρανοίκτης)
* κομβινογράφος
κούρσωρ
* κουστωδιάριος

173. Bonn, p. 269 l. 15-17, 271 l. 4-11, voir aussi éd. Vogt, II, p. 78 l. 15-16 un paragraphe non publié par Reiske.

174. Bonn, p. 272 l. 15-18. Le manuscrit porte ἤτου corrigé en ἤτοι dans l'éd. de Bonn et supprimé à tort par Vogt d'après Bury. Cette équivalence, si elle semble infirmée par la liste perturbée du *Traité de Philothée* citée plus haut, est confirmée par le *De cer.*, II, 55, où sont cités les chartulaires, mais non les notaires.

175. Nous en donnons ici la liste en faisant précéder d'un astérisque les titres qui ne se rencontrent ni dans les autres chapitres du *De cerimoniis* ni dans les listes de préséance.

κράκτης
* οἱ τοῦ λογείου
μαγγανάριος
μαΐστωρ
μαξι(λ)λάριος
* μαππάριος
μικροπανίτης
νεανίσκος
τὸ ὄργανον
ὀφφικιάλιος
* οἱ τῶν πεδατουρῶν
τὰ πρωτεῖα
* σταβλησιανός
* σταυροφόρος
τριβοῦνος
φακτιονάριος
* φιλητής
* φωνοβόλος.

2. *Interprétation*

Les démocrates, bien qu'ils forment une « classe » spéciale mais fictive dans le *Traité de Philothée*, ne sont autres que le domestique des Scholes et le domestique des Excubites, deux chefs militaires dont le rôle à la tête des dèmes, s'ils sont présents à Constantinople, ne dépasse pas le cérémonial. Les « Grands Domestiques », comme on les appelle parfois, sont avec leur couleur pour accueillir l'empereur lors des stations qui marquent les itinéraires processionnels ; à l'hippodrome, ils font, avec les autres patrices, la proskynèse dans la loge impériale avant de gagner leur siège dans la tribune des dèmes, au moins lorsqu'il s'agit de courses solennelles et non de courses ordinaires[176].

Seuls les démarques, bien qu'ils soient en principe placés à la tête des Bleus et des Verts « politiques » (c'est-à-dire des Blancs et des Rouges), ont un rôle effectif lorsqu'il s'agit de demander et de recevoir le « permis » impérial de préparer des courses spéciales[177]. Ils succèdent aux anciens « patrons » des couleurs[178] ; leur promotion est celle d'un haut fonctionnaire[179]. Eux seuls ont une existence institutionnelle, un office et une dignité associée à leur fonction : le *Taktikon Uspenskij* (842-843) fait mention de « démarques sans dignité » et d'« anciens démarques spathaires »[180] ; le *Traité de*

176. I, 77 l. 22-23 ; 82 l. 52-53.

177. I, 77 l. 10-12 ; 78 l. 61-65, 635-637 ; 81 l. 4-6 ; 82 l. 4-6.

178. Le nom ne semble pas apparaître avant le début du VIIe s., cf. CAMERON, *Circus Factions* (cité n. 4), p. 23, 258-260.

179. Voir *De cer.*, I, 63-65 (55-56), Promotion des démarques et de leurs seconds. Il vaut mieux, pour ces chapitres consulter l'éd. Vogt, I, p. 75-80, Reiske omettant un passage.

180. Éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 59 l. 6-7.

Philothée prévoit qu'ils puissent être « sans dignité » ou « *anthypatoi* patrices et démarques », mais leur attribue plus normalement le rang de protospathaire[181].

Il est donc évident, dès la première analyse, que le système de l'hippodrome et des couleurs est fondamentalement dualiste, même si, pour certains besoins de la compétition, les deux factions ou couleurs se dédoublent en deux fois deux. Il y a, c'est vrai, quatre quadriges au départ, mais il s'en faut que ce chiffre commande toute l'organisation des courses : les écuries, la plupart des fonctions et les cochers de second rang (bigaires) sont caractérisés comme Bleus ou Verts. Quant à la division interne aux deux couleurs entre « politiques » et « pératiques », c'est-à-dire « intérieures » à Constantinople ou « de l'autre côté » d'une limite qui est généralement, dans les sources byzantines, la Corne d'Or[182], elle se comprendrait aisément dans le cadre d'un rituel d'exclusion-intégration plaçant symboliquement « hors de la cité » les couleurs les plus importantes, c'est-à-dire la plupart des *juvenes*/νέοι, et resterait problématique si l'on devait y voir une répartition topographique tout à fait réelle. Il faudrait, en effet, expliquer pourquoi un faubourg notoirement moins peuplé l'emportait à ce point sur les quartiers populeux du centre de la capitale et pourquoi les démarques, véritables chefs de l'organisation dualiste, étaient réputés « politiques »[183].

Par ailleurs, les listes mettent en évidence une distinction, qui pourrait passer inaperçue à la seule lecture du *Livre des cérémonies*, entre la *taxis* de l'hippodrome et les *factions*. La *taxis* forme une sorte d'administration composée de fonctionnaires uniques (*aktouarios, thessa[ra]rios*...) ou de subordonnés dont la multiplicité ne dépend pas du système des « couleurs » (*dékanoi, koursores*...). L'apparente exception des *manganarioi* des Bleus et des Verts s'explique sans doute par le fait que des « machinistes » ayant mission d'ouvrir simultanément les portes des *carceres* sont affectés à chaque couleur, mais ne dépendent pas d'elles, comme le montre le passage du *Livre des cérémonies* menaçant de sanctions les *manganarioi* qui « auraient l'audace de recevoir des cadeaux de l'une ou l'autre faction »[184].

I. La *taxis* elle-même est constituée de deux groupes : celui des fonctionnaires qui, participant au cérémonial proprement dit, opèrent à proximité de la loge impériale et celui des employés qui, participant à l'organisation des courses, se tiennent dans la région des *carceres*.

1. À la tête de la première catégorie se trouve l'*aktouarios*, véritable maître des cérémonies de l'hippodrome, qui a normalement, au milieu du Xe siècle, rang de spathaire[185]. Il accompagne les démarques lorsqu'ils se rendent au palais afin d'y recevoir le « permis » impérial pour l'organisation d'une séance hippique[186]. Pendant les courses, il se tient dans la loge impériale, sert d'intermédiaire entre un empereur toujours muet et

181. *Ibid.*, p. 93 l. 19, 141 l. 16-17, 147 l. 5-6.

182. Ainsi « pératique » signifierait « de Sykai-Galata », XIIIe région de Constantinople, actuelle Péra. Voir, par exemple, la définition que donne Théodore Balsamon des « monastères pératiques », RALLÈS-POTLÈS, IV, p. 534.

183. Ce sujet sera abordé dans un autre ouvrage.

184. I, 81 l. 58-59 ; voir plus bas, p. 159-160.

185. *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 153 l. 17.

186. I, 77 l. 11.

les chantres ou les acteurs du cérémonial, transmet ou exécute les ordres du souverain, fait le geste qui lance les principaux hymnes ou défilés[187], transmet à l'empereur le vœu d'un cocher vainqueur de « ceindre un bigaire » de sa couleur ou de faire courir un *diversion*[188], fait connaître les réponses du souverain aux demandes qui lui sont adressées par les factions ou le public[189], remet aux vainqueurs leurs prix et aux cochers promus leurs insignes en descendant du *kathisma* dans le *stama*, ce que l'empereur ne peut faire[190]. Dans ce dernier rôle, nous voyons l'*aktouarios* aidé de son assistant direct, le δεύτερος (qui parfois le remplace)[191], et de ses trois huissiers particuliers, les κούρσωρες, qui font l'allée et venue entre l'arène et le *kathisma* et représentent occasionnellement l'*aktouarios* pour le tirage au sort des emplacements de départ [192]. La police proprement dite est assurée par le corps des δεκανοὶ τοῦ ἱπποδρόμου et sans doute par la βίγλα τῆς Δάφνης, citée dans le chap. II, 55. Notons dans cette même liste de redistribution des sportules, très fiable, la présence d'un « préposé à la garde du vestiaire », ὁ ἄργυρος τοῦ βεστίου, qui nous rappelle l'importance des vêtements précieux, déclarés « publics » et prêtés occasionnellement[193], d'un « préposé à la garde des couronnes (de victoire) », ὁ ἄργυρος τῶν στεφάνων, et d'un *numerarius*, dont aucun autre texte ne nous parle. Celle aussi d'un « jeune homme », ὁ νεανίσκος, que nous voyons faire de la figuration lors des courses des Lupercales[194] et qui était peut-être choisi dans une famille distinguée.

2. À la seconde catégorie, celle des employés de la *taxis* dont le service est localisé aux *carceres*, appartiennent le θεσσαράριος/θεσσάριος, qui vient au palais recevoir l'ordre de « hisser le drapeau », transmis ensuite de vive voix au « gardien » (κουστωδιάριος) des *carceres*, et qui lance les préparatifs en se rendant aux écuries et en y percevant, en bon fonctionnaire, une sportule en nature[195]. Le reste du personnel se répartit selon deux fonctions importantes : le tirage au sort et l'ouverture des portes. Le τριϐοῦνος, désigné comme χαμαιτριϐοῦνος dans le chap. II, 55[196], a son siège au τριϐουνάλιον des *carceres* et est particulièrement concerné par le tirage au sort, cérémonie où il tient le second rang hiérarchique, le premier rang revenant à un silentiaire,

187. I, 78 l. 116-118, 554-555 ; 79 l. 16, 65-67 ; 80 l. 78-79, 94-95 ; 82 l. 31-33.

188. I, 78 l. 495-516.

189. I, 78 l. 469-476.

190. I, 78 l. 512-516 ; 79 l. 84-85.

191. I, 79 l. 85.

192. I, 78 l. 47, 351-352, 426-427, 471-474, 495-497, 511-514. Les κούρσωρες de I, 81 l. 59, 61, 66, ont des fonctions de police et n'appartiennent donc sans doute pas à la même catégorie de personnels.

193. Voir les tuniques appelées δημόσια parce que fournies par le palais aux cochers victorieux pour la célébration de leur victoire et aux bigaires lors de leur promotion : I, 78 l. 511-512 ; 79 l. 76 ; 80 l. 91-92, 136, 157 ; voir aussi II, 15, Bonn, p. 589 l. 18-20, qui permet de distinguer les δημόσια dorés correspondant aux courses d'Or et portés, lors des courses données en l'honneur des « amis saracènes », par les deux factionnaires et les deux micropanites, et les δημόσια ordinaires, portés dans la même circonstance par quatre bigaires. VOGT, *Commentaire*, II, p. 118, hésite entre « trésorier du vestiaire » (de *vestis*) et « trésorier chargé des bêtes sauvages » (de *bestia*).

194. I, 82 l. 40-41, et mentionné, comme nous l'avons vu, dans II, 55.

195. I, 78 l. 2 s. ; 79 l. 2 s. ; 81 l. 2-7.

196. Peut-être parce que le tribunal se trouve, paradoxalement, au rez-de-chaussée ?

c'est-à-dire à un représentant du palais, plus précisément du préposite[197] ; ce rang relativement élevé est confirmé par un passage où l'on voit le bigaire nouvellement promu s'incliner « aux barrières » devant son factionnaire, les cochers des deux factions et le tribun, maître des lieux[198]. Également en rapport avec les préparatifs des courses, on trouve les ὀφφικιάλιοι (τῆς κυλίστρας), qui donnent l'ordre de faire l'essai des barrières et assistent au tirage au sort[199], et sans doute le « combinographe impérial », qui note le programme détaillé des courses élaboré par négociation entre les couleurs[200]. L'ouverture des quatre portes des *carceres* utilisées pour le départ mobilise, elle aussi, un personnel nombreux. Le *mapparios* devrait y occuper une place importante, puisque c'est lui qui, traditionnellement, donne avec sa *mappa* le signal du départ, comme faisait autrefois le magistrat organisateur des jeux. Mais le terme de μαππάριος n'est employé dans le *Livre des cérémonies* que pour désigner le personnage qui donne le départ de la course à pied en « levant les bras », et non en les baissant comme nous le faisons[201]. Il n'est donc pas tout à fait hors d'usage, mais semble remplacé dans la compilation du Xe siècle par le mot μαξιλ(λ)άριος, également connu par deux papyrus, qui ne désigne pas un « marchand ou loueur de coussins » et est présenté comme un fonctionnaire unique et d'assez bon rang, ce qui convient bien au responsable des départs de courses[202]. Quant aux « machinistes » (μαγγανάριοι), sans doute au nombre de quatre, ils sont chargés d'ouvrir simultanément les portes des boxes lorsque le *mapparios-maxilarios* donne le signal du départ. Peut-être y a-t-il un « machiniste en chef » contrôlant le système d'ouverture et supervisant l'opération[203].

II. Dans le personnel relevant des factions Bleue et Verte, il faut d'abord définir la fonction de ceux dont « les titres sont soumis à chacun des deux démarques » et qui forment en quelque sorte son office.

— Le δευτερεύων, « second » du démarque, apparaît dans les listes, où il a normalement, au milieu du Xe siècle, rang de spathaire[204], et dans les chap. I, 63 et 65 du *Livre des cérémonies*, mais rarement dans le cérémonial, où il n'a pas un rôle particulier et ne

197. I, 78 l. 45-46.
198. I, 78 l. 540-542.
199. I, 78 l. 37, 49.
200. I, 78 l. 47-48, 59-60.
201. I, 80 l. 246, 257. Le terme est employé par exemple dans le *Chronicon Paschale*, Bonn, p. 701 l. 9, et beaucoup plus tard avec son sens habituel, voir par exemple la description de la course du 1er février 1168 par Michel Hagiothéodôritès, éd. Horna (cité n. 71), p. 195 v. 47 ; *Commentaire*, p. 174.
202. I, 80 l. 87-89 ; II, 55, Bonn, p. 799 l. 20, 804 l. 18, où figure le μαξιλάριος mais non pas le μαππάριος, indice d'équivalence. Pour l'interprétation comme « loueurs de coussins » , voir REISKE, *Commentaire*, p. 341 ; KOUKOULÈS, *op. cit.* (n. 123), III, p. 19 ; GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 374 et n. 46, où référence est également faite à οἱ στένοντες τὰ σκάμνα τοῦ ἱππικοῦ (II, 55, Reiske p. 800 l. 13-14), mais il s'agit de serviteurs du palais chargés d'aménager les bancs de l'hippodrome couvert ou des gradins officiels en contrebas de la loge impériale. Le mot apparaît dans *P. Kellis*, I, p. 151, n° 53 l. 5 et 153, n° 54 l. 5 (où il n'est pas reconnu, p. 151) ; je remercie Jean-Luc Fournet de m'avoir indiqué ces deux textes qui n'éclairent pas la fonction du personnage mais fournissent deux précieuses attestations du IVe s. après J.-C.
203. I, 78 l. 7-8 (où le singulier pourrait signifier que chacun des quatre *manganarioi* met en place ou retire les barrières du box dont il a la charge) ; I, 81 l. 58-59 ; voir plus bas, p. 149.
204. *Traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 153 l. 26.

fait qu'accompagner le démarque de sa couleur[205]. Il a les honneurs d'une « promotion » officielle (I, 65).

— Le γειτονιάρχης est régulièrement cité, lui aussi, dans les listes et les chap. I, 63 et 65, mais n'intervient pas dans le déroulement des courses. On remarquera que Constantinople compte, comme Rome, 14 régions et autant de *curatores regionum*, et que le *Traité de Philothée* ne compte que 12 γειτονιάρχαι sous la tutelle directe du préfet de la ville[206]. Il faut en conclure, non pas que les régions suburbaines de Sykai et des Blachernes n'avaient pas la même administration que les autres[207], mais que deux régions relevaient directement des deux démarques. Il est difficile de dire lesquelles[208].

— Le χαρτουλάριος ἤτοι νοτάριος tient les archives et rédige tous les actes écrits ; d'après les listes et les chap. I, 63 et 65, qui seuls le mentionnent, il n'y en a qu'un pour les Bleus et un pour les Verts ; le chap. II, 56 nous les montre dans l'une de leurs attributions : la production de garanties écrites pour la redistribution des sportules des patrices[209].

— Le ποιητής et le μελιστής, cités seulement dans les listes et le chap. I, 65, sont, dans chaque faction, les compositeurs de poèmes et de chants ou de musique.

— Le μαΐστωρ fait office de vétérinaire ; la veille des courses, à l'écurie de leur couleur, « les deux cochers-chefs, les deux *maïstores* et les deux inspecteurs » procèdent à l'examen des chevaux de chaque écurie pour savoir lesquels courront[210] ; si un cheval prévu pour la course est déclaré indisponible, « les deux *maïstores* de la faction adverse, les deux inspecteurs et le président » vérifient que le cheval ne peut courir[211] ; si un cheval est gravement endommagé pendant la course, les *maïstores* des deux factions viennent voir s'il est possible de le sauver[212]. On conclura qu'il y a en tout quatre *maïstores*, deux pour les Bleus (et Blancs), deux pour les Verts (et Rouges) ; on notera toutefois que le chap. I, 65 cite le *maïstôr* au singulier, comme les autres personnages accompagnant le « second » lors de sa promotion[213].

— Les πρωτεῖα, mentionnés dans les listes et les chap. 63 et 65, ne sont que les « premiers » parmi les démotes. À ce titre, ils assistent à la préparation d'une course par « partage » avec les cochers et divers archontes de la faction, mais « ne se permettent pas de prononcer un seul mot »[214]. Au cours du cérémonial, il leur arrive de descendre des galeries des dèmes avec des croix en fleurs tressées : ils sont alors appelés σταυροφόροι[215].

205. I, 79 l. 133-134.
206. Éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 209 l. 22 ; ailleurs dans le traité, les γειτονιάρχαι sont cités soit en rapport avec les démarques, soit en rapport avec le préfet de la ville, mais sans que leur nombre soit indiqué (p. 113 l. 17, 125 l. 2, 161 l. 4, 179 l. 13, 209 l. 25).
207. Éd. Oikonomidès, *op. cit.* (n. 114), p. 321 n. 194.
208. Pour un essai d'identification de deux « quartiers » liés aux couleurs, voir plus bas, p. 156-158.
209. Bonn, p. 807.
210. I, 78 l. 29-32.
211. I, 78 l. 566-569.
212. I, 78 l. 669-672.
213. Bonn, p. 272.
214. I, 78 l. 635-638.
215. I, 78 l. 345-352, 424-427 ; 79 l. 62-65.

Resteraient à analyser les fonctions de divers personnages qui apparaissent dans les chapitres descriptifs.

— L'ἐπιστάτης (président) des Bleus, comme celui des Verts, semble avoir surtout un rôle de représentation ; il apparaît notamment en bonne place, au titre de sa couleur, lors du tirage au sort[216], lors de la promotion d'un bigaire, pour vérifier l'inaptitude d'un cheval sélectionné à courir et pour préparer les courses par « partage »[217].

— Les θεωρηταί (inspecteurs) interviennent eux aussi en toute circonstance, mais, semble-t-il, de façon plus efficace : lors de l'examen des chevaux, des essais et du tirage au sort, des visites à l'écurie, pour l'examen des chevaux sélectionnés mais inaptes à courir, lors des courses d'interversion et de partage[218]. L'une des scènes nous montre, sans doute au moment du départ, deux θεωρηταί avec leur écritoire (καλαμάριον) de part et d'autre du μαξιλ(λ)άριος ; mais d'autres passages cités semblent impliquer qu'ils sont au nombre de quatre et non de deux.

— Les κομϐινογράφοι (combinographes) des Verts et des Bleus sont chargés de rédiger le programme complet des courses au fur et à mesure que se déroulent les négociations entre les deux couleurs[219].

— Les ἀφέται, θυρανοίκται ou ἀφετοθυρανοίκται aident chacun des quatre attelages au moment du départ et pour l'ouverture des portes, les deux fonctions étant parfois distinguées. Ce sont en tout cas des personnels des couleurs (et non pas de la τάξις de l'hippodrome comme les μαγγανάριοι), échangés lorsqu'il y a course de *diversium*, c'est-à-dire d'interversion[220].

— Il est difficile, d'après les seules listes de II, 55, de préciser la nature des fonctions de σημειωταί et διασημειωταί, différentes au moins hiérarchiquement. On notera seulement que le mot σημεῖον désigne habituellement soit les fanions, brassards ou signes distinctifs des Verts et des Bleus, soit la ligne d'arrivée[221].

— Enfin, on notera qu'à côté des démotes, représentants sélectionnés et patentés des couleurs, qui constituent, dans les galeries des dèmes mais aussi aux stations des itinéraires impériaux, une sorte de claque en uniforme, le *Livre des cérémonies* mentionne des φιληταί, autrement dit de simples « partisans » ou « fans », qui viennent rejoindre les cochers, bigaires et inspecteurs pour discuter des barrières et des chevaux lors des préparatifs de la course[222]. Le manuscrit ne laisse aucun doute, et la correction implicite ou explicite de φιλητῶν en φυλητῶν est d'autant moins heureuse que le terme de φιληταί apparaît au moins dans un papyrus, où il n'a pas été reconnu, en liaison avec les cochers

216. I, 78 l. 49-50.
217. I, 78 l. 510, 538-540, 566-567, 613, 636.
218. I, 78 l. 12-41, 567, 613, 636.
219. Voir ci-dessous.
220. I, 78 l. 616, 627.
221. Il n'est guère vraisemblable que ces termes soient à mettre en rapport avec le scellement de l'urne, comme le pensent REISKE, *Commentaire*, p. 900, et GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 582 n. 285.
222. I, 78 l. 35-36.

de la faction des Bleus[223]. S'esquisse ainsi une sorte de hiérarchie parmi les partisans des couleurs : les πρωτεῖα des couleurs viendraient en tête, puis les démotes semi-professionnels, enfin les simples partisans.

3. *Les cochers*

Les cochers forment une catégorie à part, même s'ils sont souvent inclus dans les listes. Leur hiérarchie se définit aisément[224]. Viennent en tête le φακτιονάριος des Bleus et celui des Verts ; puis, un cran au-dessous, le μικροπανίτης des Blancs et celui des Rouges ; enfin, après ces quatre cochers « titulaires » des quatre couleurs, les βηγάριοι, en nombre indéterminé et groupés uniquement en Bleus et en Verts[225], figurent dans quelques cérémonies, mais constituent surtout une réserve de remplaçants. Le terme ἡνίοχοι, a priori équivoque lorsqu'il n'est pas accompagné d'un qualificatif comme πρῶτοι ou κρατοῦντες, désigne en fait presque toujours les quatre cochers-chefs. Il arrive aussi qu'un factionnaire soit appelé πρῶτος ἡνίοχος et un micropanite δεύτερος ἡνίοχος, ce qui se justifie en stricte hiérarchie[226]. Le cocher devenu factionnaire, au sommet de sa gloire, n'a plus rien à désirer, mais il ne reçoit pas pour autant une dignité : son statut le place parmi les *inhonestae personae*[227] et ne lui donne droit qu'au titre, attesté pour Porphyrios au VIe siècle, d'« ancien factionnaire » (ἀπὸ φακτιοναρίων)[228].

Pour mieux comprendre le système, il faut analyser les textes du *Livre des cérémonies* évoquant les différentes promotions de cochers. Un premier passage explique comment un micropanite qui s'est particulièrement distingué dans la première course peut, à la suggestion de l'empereur, « devenir factionnaire »[229]. Le peuple supplie : « Nous demandons le second (c'est-à-dire un micropanite) comme factionnaire... Donne le titre de factionnaire à un tel ! ». « Quand l'empereur accorde la bulle d'or, c'est-à-dire le titre de factionnaire (τὸν φακτίονα) », l'*aktouarios*, précédé des ses courriers, descend sur la piste pour la remettre au micropanite vainqueur, qui a désormais les privilèges des factionnaires, notamment celui de faire des sauts sur leur char, qu'ont seuls les cochers ayant reçu la bulle ou φακτίων. Faut-il comprendre que le micropanite ainsi honoré prend la place du factionnaire de sa couleur ? Certainement pas, ou du moins pas systématiquement. Il reçoit plus probablement l'insigne de factionnaire, le φακτίων, tout en restant micropanite et sans détrôner le factionnaire en titre. Il est, en effet, prévu dans

223. *P. Oxy.* XXVII, 2480 l. 85 (p. 188), où il faut lire : τοῖς ἡνιόχ(οις) καὶ φιλι(ταῖς) τοῦ μέρ(ους) τῶν Βενέτων. Je remercie vivement Constantin Zuckerman de m'avoir indiqué ce texte, où les φιληταί sont peut-être à identifier avec les démotes eux-mêmes.

224. La tentative de R. Guilland pour élucider ce problème (*op. cit.*, I, p. 562-568) n'est guère convaincante.

225. I, 80 l. 96-104 ; II, 55, Bonn, p. 799 l. 11-12. À propos des courses données en l'honneur des « amis saracènes », II, 15, Bonn, p. 589 l. 19-20, il est question de quatre bigaires revêtus de δημόσια fournis par le Trésor, mais ce chiffre correspond au nombre des δημόσια, non au total des bigaires.

226. I, 78 l. 486, 491, 499.

227. *CTh* XV, 7, 12 ; *CJ* 11, 41, 4 ; *Basiliques* LIV, 37, 4.

228. CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 150.

229. I, 78 l. 442-485.

un autre passage qu'un micropanite puisse avoir reçu une bulle ou φακτίων[230], mais nulle part qu'il y ait plus d'un factionnaire Bleu ou Vert. La bulle/φακτίων est donc l'insigne distinctif du factionnaire, mais peut être décernée à titre exceptionnel et personnel à un micropanite : procédure bien romaine et byzantine.

Quelques lignes peu significatives sont ensuite consacrées à la promotion d'un cocher, en l'occurrence d'un bigaire, qui va devenir « second », autrement dit micropanite[231].

Enfin, un cérémonial plus complet est donné pour le cas où l'un des quatre cochers-chefs de n'importe quelle faction, après une victoire dans la première course, souhaite « ceindre un bigaire », c'est-à-dire introduire un apprenti cocher dans la classe reconnue des bigaires Bleus ou Verts et lui faire donner les insignes de cette nomination : *aurigarion*, petit casque d'argent et ceinture[232]. Le titre de bigaire est du reste symbolique puisqu'il n'y a plus depuis longtemps de courses de biges, mais seulement une parade lors des courses « à proskynèse », notamment pour l'anniversaire de la ville[233]. Les bigaires Bleus et Verts, dont le nombre ne nous est pas connu, ne sont rien d'autre que le vivier où sont choisis les remplaçants et où se recrutent les nouveaux micropanites ou factionnaires lorsque les anciens, au terme d'une carrière généralement longue, décident de partir ou y sont contraints. La règle de promotion prévoit un « mouvement » : au factionnaire succède normalement le micropanite de la même couleur et au micropanite ainsi promu le premier des bigaires, appelé « cinquième cocher ». Mais une certaine liberté demeure dans le choix : « S'il arrive que l'un des cochers qui a la bulle n'ait pas de succès ou abandonne complètement (c'est-à-dire définitivement) pour une raison quelconque, on prend le cinquième cocher ou, parmi les autres bigaires, celui qui est le plus capable. Si le bigaire choisi appartient à l'autre faction et si les siens veulent le garder dans leur faction, ils donnent leur micropanite et promeuvent le bigaire à la place (du micropanite) qui s'en va »[234]. Les transferts de cochers d'une couleur à l'autre, comme ceux de nos footballeurs d'un club à l'autre, sont une habitude ancienne comme le montre le cas de Porphyrios.

Les cochers-chefs, factionnaires ou micropanites, courent ou en tout cas peuvent courir les huit courses de la journée[235]. Mais il est prévu qu'ils soient indisponibles ou en mauvaise forme et par conséquent remplacés. Si difficile que soit le passage traitant de ces remplacements[236], on comprend qu'y sont distingués divers cas, selon qu'il s'agit d'une séance de fête ou ordinaire, d'un remplacement pour une course ou pour toutes les courses, d'un bigaire remplaçant venu de la même faction ou de la faction adverse.

230. I, 78 l. 601.

231. I, 78 l. 486-493.

232. I, 78 l. 494-543.

233. I, 79 l. 61 s. ; 80 l. 96-104. Le second texte précise que cette parade a lieu à l'occasion de tout ἱππικὸν προσκυνήσιμον et qu'y prennent part deux bigaires seulement, l'un Vert, l'autre Bleu. Mais il est certain qu'il y en a plus d'un par couleur, cf. I, 78 l. 604-608 ; II, 15, Bonn, p. 589 l. 20 ; II, 55, Bonn, p. 804 l. 9.

234. I, 78 l. 606-608.

235. C'est ce qui explique les très nombreuses victoires attribuées à certains cochers-vedettes dans l'*Anth. Plan.*, 337, 356, 374, pour une époque où il y avait beaucoup plus de courses dans une même journée.

236. I, 78 l. 581-611 ; le commentaire de GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 583-584, est de peu de secours.

Ce qui intéresse surtout le rédacteur du règlement, c'est la répartition des gains, dont on notera ici, sans entrer dans le détail, qu'elle est très favorable au remplacé, c'est-à-dire au factionnaire ou micropanite en titre, sauf si son remplaçant gagne la course ou se fait remarquer par sa virtuosité.

IV. **La préparation d'une séance de courses**

À la lecture du *Livre des cérémonies*, on est frappé par l'extrême attention apportée aux préparatifs des courses non seulement par les spécialistes, mais par l'empereur lui-même, qui est censé les surveiller et qui donne à plusieurs reprises ce que nous appellerions son « feu vert ». Le détail des opérations peut être reconstitué à l'aide des chapitres traitant des différentes séances de courses, qui laissent parfois apparaître de petites divergences tenant soit à l'époque de composition du chapitre (ou de tel passage incorporé dans le chapitre), soit aux traditions propres à chaque fête, mais n'en constituent pas moins un ensemble cohérent.

1. *La « demande » et l'ordre de « hisser le drapeau »*

Quelques jours à l'avance, généralement au soir de l'avant-veille des courses, les factions demandent à l'empereur que soit organisée une course. C'est le cérémonial de l'αἴτησις, qui a lieu au palais, ou bien séparément pour les Verts et les Bleus tant que ces deux factions disposèrent de phiales séparées, ou bien simultanément à la phiale du Triconque — autrement appelé le Sigma — lorsque les phiales eurent été détruites par Basile Ier. Cette « demande », sans doute comprise parmi les « quatre demandes » qu'évoquent certains chapitres anciens, souligne le fait que les courses sont une manifestation de la libéralité impériale et que le souverain, pour des raisons de contrôle et d'ordre public, entend garder la haute main sur leur organisation.

On ne peut affirmer que cette demande soit de règle pour toutes les courses, mais elle est mentionnée à la fois pour des courses « du calendrier » et pour des courses anniversaires, c'est-à-dire occasionnelles.

— I, 73 fournit l'exemple le plus ancien et le plus détaillé concernant la préparation des courses d'Or : lorsqu'il revient de la procession de Saint-Môkios, le dimanche de l'*Antipascha* au soir, l'empereur donne aux factions réunies chacune dans sa phiale pour la *faklaréa* (nous sommes donc avant Basile Ier ou sous le règne de cet empereur) la permission (πέρατον) de célébrer la fête[237] ; le lendemain, lundi de la semaine suivant Pâques, jour de la « réception » et veille de la course, les dèmes adressent à l'empereur les quatre « demandes traditionnelles » auxquelles l'empereur répond immédiatement par l'intermédiaire du préposite[238].

237. I, 73 (64), Bonn, p. 284 l. 10-14.

238. Καὶ τελέσαντος αὐτοῦ ἄρχονται τὰς συνήθεις αἰτήσεις αἰτεῖσθαι, καὶ ἑκάστης αἰτήσεως τελεσθείσης, νεύει ὁ πραιπόσιτος τῷ φωνοβόλῳ, κἀκεῖνος συντίθεται διὰ τῆς χειρὸς ἐκ γ′ καθ' ἑκάστην (Bonn, p. 288 l. 11-19); Καὶ τελέσαντος αὐτοῦ ἄρχονται οἱ τοῦ μέρους αἰτεῖσθαι τὰς συνήθεις τέσσαρας αἰτήσεις, καὶ τούτων πέρας εἰληφότων, νεύει ὁ βασιλεὺς τῷ πραιποσίτῳ, κἀκεῖνος τῷ φωνοβόλῳ, κἀκεῖνος συντίθεται διὰ τῆς χειρός, ἐκ τρίτου τοῦτο τελῶν καθ' ἑκάστην αἴτησιν, ὡς ἀνωτέρω εἴρηται (Bonn, p. 292 l. 11-16).

— I, 71 : la veille de la « réception », les deux factions demandent à l'empereur de fêter l'anniversaire de son avènement (τὴν αὐτοκρατορίαν σου αἰτούμεθα ἑορτάσαι) et procèdent, le soir du même jour, au Sigma, à ce qu'on appelle la *faklaréa*, chants et danses aux flambeaux[239]. Et le chapitre suivant précise que le même cérémonial, à quelques variantes près, mobilise les factions la veille au matin, la veille au soir et le jour de la « réception », avec des chants adaptés à la circonstance : anniversaire d'avènement, courses d'Or, courses des Légumes, Pentecôte[240].

— I, 80 décrit également la cérémonie aux flambeaux l'avant-veille au soir des courses anniversaire de la ville, le 11 mai, sans toutefois qu'il soit fait explicitement allusion à une « demande »[241].

— I, 81 évoque inversement une « demande » des dèmes, après la troisième course à pied du Vœu, le 2 janvier, pour qu'ait lieu, le 5 janvier, une séance de course hippique[242].

La réponse de l'empereur est immédiate, transmise oralement par le préposite, mais elle ne se concrétise que le lendemain matin, veille de la course, dans un nouveau cérémonial qui correspond à l'ordre formel de « donner le drapeau »[243], entendons de le hisser à la tour des *carceres* pour informer la population que des courses se dérouleront le lendemain, et de commencer les préparatifs. La démarche est décrite du point de vue des organisateurs des courses dans le chap. I, 78[244] et du point de vue du préposite, c'est-à-dire du palais, dans les chap. I, 79 et I, 82[245], où l'ordre impérial est appelé soit d'un terme un peu équivoque τὸ πέρατον, soit d'un terme plus précis συγκατάθεσις, autrement dit « accord préalable ». En combinant les deux passages, on peut la reconstituer ainsi. Le *thessarios*, venant des *carceres*, est introduit au palais par le maître des cérémonies et placé par lui à l'intérieur de la porte donnant de la Thermastra dans le Lausiakos. Pendant ce temps, le préposite entre dans la chambre de l'empereur pour lui demander s'il « donne l'ordre que des jeux hippiques aient lieu », puis communique la réponse — supposée favorable — au maître des cérémonies, qu'il envoie prévenir les démarques et les responsables de la préfecture (τὸ πολίτευμα). Il va ensuite trouver le *thessarios*, qui l'attend, et lui donne l'ordre de « hisser le drapeau ». Le *thessarios* s'en retourne, sort du palais par la porte du rez-de-chaussée du *kathisma*, s'arrête au *stama* pour bénir la loge impériale (vide à ce moment), puis va jusqu'à la « seconde ligne » pour bénir les *carceres* et crie au gardien qui se trouve là : « Vas-y, hisse-le ! » Il se rend alors aux écuries et dit aux palefreniers : « En avant les gars, au travail ! » Le drapeau n'annonce pas seulement les courses, il marque le début d'un véritable compte à rebours. Il lance une série d'opérations complexes qui ne peuvent plus être

239. I, 71 (62), Bonn, p. 278-280.
240. I, 72 (63), Bonn, p. 283 l. 18 - 284 l. 6.
241. L. 1 s.
242. Χρὴ εἰδέναι ὅτι ἡ αἴτησις τοῦ δήμου πρὸς τὸ κρεμασθῆναι τὸ βῆλον ἀπὸ τοῦ τρίτου βαίου γίνεται (l. 72-73).
243. Δοθῆναι τὸ βηλάριν, ἤτοι κρεμάσαι τὸ πάνιν (I, 78 l. 2-3).
244. L. 3-4.
245. I, 79 l. 3-7 ; 82 l. 2-7.

interrompues et qui sont annulées pour être reprises depuis le début si le drapeau est amené, par exemple en cas de mauvais temps[246].

2. *Le tirage au sort et la κομβίνα*

Le *thessarios*, rentré du palais, se rend donc à l'écurie des Bleus et à celle des Verts, sans doute à proximité des *carceres* dans le quartier du Dihippion, et, après de courtes acclamations, reçoit sa sportule en orge et en fourrage. Après son départ, les *maïstores*-vétérinaires, les cochers et les inspecteurs procèdent, dans leurs écuries respectives, à l'examen sanitaire des chevaux qu'ils font sortir les uns après les autres de leur box pour désigner ceux qui seront engagés dans les courses du lendemain[247].

De leur côté, les machinistes dressent les barrières aux quatre portes des *carceres*, qui sont en temps normal, comme les autres, ouvertes à la circulation, mais que l'on transforme alors provisoirement en boxes de départ. Il met aussi en état de fonctionnement le dispositif permettant l'ouverture simultanée de ces quatre portes[248].

En fin d'après-midi — c'est-à-dire après la longue interruption du repas et de la sieste —, les préparatifs reprennent. Les inspecteurs et les cochers suppléants (bigaires) vont chercher à leur domicile les quatre cochers-chefs, factionnaires des Verts et des Bleus, micropanites des Rouges et des Blancs[249]. Ils montent à la salle d'équipement (*armatourion, ornatorion*), qui doit se trouver au-dessus des *carceres*, et y sont rejoints par les démarques et quelques démotes sélectionnés. Tous ensemble « discutent des barrières et des chevaux », puis les officiers demandent aux inspecteurs de procéder aux « essais »[250]. Il ne s'agit plus d'une simple vérification du mécanisme des portes, mais d'une opération plus complexe appelée ailleurs αἱ πρόβαι[251], permettant à chaque couleur de procéder définitivement aux choix qui relèvent de sa seule compétence, pour les huit courses du lendemain : désignation des cochers (ou des coureurs) et sélection des chevaux. En ce qui concerne les cochers, c'est probablement à l'occasion de ces « essais » que les deux factionnaires et les deux micropanites décident, en fonction de leur « forme » et de la qualité des attelages, s'ils courront toutes les courses, comme nous voyons par l'*Anthologie* que c'est très souvent le cas[252], ou s'ils se feront remplacer par tel ou tel bigaire. Un passage un peu obscur suggère qu'alors le geste de « retirer son casque » pourrait signifier que le factionnaire ou le micropanite peut user, pour les attelages dont il n'a pas encore fait l'essai, du droit de se faire remplacer, le même geste n'ayant pas la même signification pour un bigaire, qui, comme suppléant, doit se plier

246. I, 78 l. 662-667.

247. I, 78 l. 4-32.

248. I, 78 l. 7-8, le singulier (ὁ μαγγανάρις ἱστᾷ τὰ κάγκελλα) semble contredire l'existence attestée de plusieurs μαγγανάριοι (plus haut, p. 142). Il faut sans doute comprendre soit que « chaque machiniste » dresse les portes du box dont il a la charge, soit qu'un machiniste en chef supervise l'opération. Le mécanisme d'ouverture simultanée des portes, en usage à Rome et ailleurs dans le monde romain, n'est pas attesté à Constantinople ; voir plus bas, p. 160.

249. I, 78 l. 33-35.

250. Οἱ δὲ ὀφφικιάλιοι κράζουσι τοὺς θεωρητάς, ἵνα πειράσωσιν τὰ κάγκελλα καὶ τοὺς ἵππους. Μετὰ δὲ τὸ πειράσαι τούτους τὰ κάγκελλα ὁ μαγγανάριος ἀνοίγει πάντα (I, 78 l. 37-39).

251. I, 78 l. 673-677 ; 80 l. 222 s., 237 s. (pour la course à pied du Vœu).

252. *Anth. Plan.*, 374 ; CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 256.

aux ordres du cocher principal de sa couleur et courir autant de fois que ce dernier lui demandera[253]. En ce qui concerne les chevaux, leur sélection dépend de leur condition physique et la détermination de leur place dans l'attelage de leurs qualités propres : le cheval de volée (*funalis*) de droite doit être entraînant mais pas trop fougueux[254] ; celui de gauche doit être assez docile pour jouer son rôle de pivot dans les virages ; aux chevaux de joug *(jugalis)*, au centre, est demandé l'effort le plus soutenu. Les connaisseurs distinguent les chevaux par leur place dans l'attelage : ὁ δεξιός, ὁ μεσοδεξιός, ὁ μεσαριστερός, ὁ ἀριστερός[255].

Les mêmes responsables s'en vont ensuite au tribunal pour décider de ce qui n'est plus du ressort de chaque couleur : de l'attribution des emplacements de départ par tirage au sort, et de la confrontation de leurs attelages respectifs dans chacune des courses par négociation entre les couleurs.

Bien que la ligne des *carceres* soit légèrement oblique par rapport à l'axe de l'hippodrome afin que les concurrents, au moment du départ, aient la même distance à parcourir pour gagner la piste de droite au niveau de la borne des Bleus[256], il reste qu'un box de départ est plus apprécié que les autres (généralement celui de gauche, qui permet, nous y reviendrons, d'être « à la corde »). Il est donc tiré au sort, et l'avantage tactique qui résulte de son attribution est jugé assez considérable pour que toutes sortes de précautions soient prises. Ajoutons que cette opération revêt aussi une importance symbolique toute particulière : elle fait intervenir la notion de « chance » (τύχη) et utilise un instrument connu dans divers usages depuis la plus haute antiquité. Il s'agit d'une urne pivotant sur un axe, lui-même fixé à un cadre de bois. Dans cette *urna versatilis*, que le *Livre des cérémonies* désigne indifféremment, dans le même chapitre, soit par une transcription du mot latin, ὄρνα, soit par le mot grec κυλίστρα, sont introduites des boules sphériques de taille et de poids strictement égaux (*sortes*, *pilae*, σφαῖραι, σφαιρία, βόλια), qui portent des signes distinctifs (noms, couleurs...). On fait alors « pivoter » l'urne (κυλίειν) plusieurs fois pour mélanger les boules, et on l'arrête le goulot tourné vers le bas afin qu'une boule s'en échappe ou que les boules tombent dans un certain ordre sur le plateau situé au-dessous (τὸ φατνίον τῆς ὄρνας). Tel est l'instrument, aisément reconnaissable, que l'on trouve sur les deniers de la République romaine lorsqu'on tirait au sort les magistrats et juges, dans certaines peintures des Catacombes avec un sens moins évident, et sur les médaillons contorniates ou d'autres monuments figurés comme le *Kugelspiel* de Berlin, où il évoque clairement l'hippodrome[257]. À ces représentations font

253. Ainsi pourrait-on comprendre I, 78 l. 674-677.

254. Cf. le PSEUDO-CHRYSOSTOME, cité plus bas, p. 171 ; SILIUS ITALICUS, *La guerre punique*, XVI, v. 312-456 (jeux funéraires à la manière d'Homère).

255. Termes qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui identifient les cochers par leur box de départ, cf. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), p. 574-575.

256. Voir les commentaires de HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1).

257. Voir A. et E. ALFÖLDI, *Die Kontorniat-Medaillons*, I, Berlin 1976, p. 212 ; pl. 82, 3-8 ; 132, 11-12 ; 133, 1-2 ; 265, 5 ; J. GOTTWALD, « Das byzantinische Kugelspiel im Kaiser-Friedrich-Museum zu Berlin », *Archäologischer Anzeiger*, 1931, p. 152-172 ; CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), pl. 156 et 31. Récente mise au point bibliographique et iconographique sur l'*urna versatilis*, dans C. NICOLET et A. BESCHAOUCH, « Nouvelles observations sur la " Mosaïque des chevaux " et son édifice à Carthage », *CRAI* juillet-octobre 1991, p. 471-507, notamment 486-500.

pendant d'assez nombreux textes latins décrivant le tirage au sort des emplacements de départ, qui a lieu généralement juste avant la course : « Le préteur paraît lent [à la foule assemblée], et les yeux ne cessent de rouler dans son urne en même temps que les jetons du tirage au sort » (Tertullien)[258] ; « Je préfère parler du frémissement de la *vallis Murcia* et de cette fameuse distribution (des emplacements de départ) des quadriges, où, bien que celui que l'urne a choisi croie être le plus chanceux, celui que le tirage au sort a classé dernier est son égal ou même supérieur à lui. Que de fois le premier a envié celui qui le suivait ! Le choix est douteux s'agissant de choses semblables » (Symmaque)[259] ; « Déjà l'urne te réclame et les encouragements stridents du public enroué t'excitent ; alors, à l'endroit où se trouvent la porte et le siège des consuls, de chaque côté desquels le mur est percé de six boxes voûtés, tu tires au sort l'un des quatre chars et y montes en serrant les rênes courbes » (Sidoine Apollinaire)[260].

Qu'en est-il exactement, quelques siècles plus tard, à Constantinople ?

Dans le *Livre des cérémonies* sont consacrés à ce sujet un long passage qui a valeur de règlement et des allusions plus courtes qui indiquent des variantes. Rappelons-les ici pour plus de commodité.

— I, 78, chapitre fixant la règle générale pour les courses hippiques « du calendrier »[261] :

> « *L'urne, comment il faut la faire pivoter* — À noter que : l'urne est placée au milieu du tribunal et le factionnaire met dans le plateau de l'urne les deux boules de sa faction du côté qui lui est propre et où il s'assied. Le factionnaire de l'autre faction agit de même. Au milieu siège un silentiaire, représentant du préposite, en second après lui le tribun, en troisième le *koursôr*, comme représentant de l'*aktouarios*, en quatrième le combinographe impérial, et derrière l'urne deux combinographes, l'un du Bleu, l'autre du Vert ; derrière ces deux combinographes se tiennent debout les *offikialioi*. Les cochers s'asseyent sur les côtés, deux d'un côté, deux de l'autre, et avec eux les présidents. Ensuite, tous désignent un unique inspecteur, de la faction qui a la préséance, pour qu'il fasse pivoter l'urne. Ce dernier, s'étant placé au milieu, prend avis des quatre (personnages mentionnés ci-dessus) et dit : " À votre disposition ! La liste des chevaux préalablement groupés en attelages et déclarés, maintenant vous les avez et nous les avons ! "[262]. Et l'inspecteur, ayant obtenu le consensus, dit aux cochers : " À votre disposition ! " Aussitôt il prend les boules sur le plateau, les jette dans l'urne et fait pivoter l'urne trois fois, et quand il a fait tomber la boule, quelle qu'elle soit, de l'urne, il se retire, et aussitôt tous proclament (le résultat) et donnent le nom des attelages de gauche des quatre courses ; puis ils sortent les

258. *De spectaculis*, XVI, 2, éd. trad. Marie Turcan p. 232-233. Le préteur fait alors normalement partie des magistrats « donneurs » de jeux.

259. *Relatio* IX, 6 (384/385), éd. Mommsen, MGH *aa*, VI, 1, p. 287-288. Dans sa traduction et son commentaire de ce texte, HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 154-156, comprend l'expression *cui electionem mox urna tribuebat* comme signifiant que la couleur dont la boule sort de l'urne a le choix de l'emplacement de départ, ce qu'aucun autre texte, à ma connaissance, ne confirme.

260. *Carmen* XXIII, à Consentius, v. 315-321, éd. trad. Loyen, *Sidoine Apollinaire*, I : *Les poèmes*, p. 156. S'agissant d'une course de jeunes nobles n'appartenant pas aux « couleurs », ce ne sont pas les emplacements de départ mais les chars déjà placés qui sont tirés au sort.

261. L. 42-60.

262. Sens douteux ; voir la note de la traduction.

uns après les autres, gagnent la salle d'équipement, déterminent les trois [autres] attelages [qui s'opposeront dans chacune des quatre courses à l'attelage de gauche, déjà désigné], en discutant entre eux grâce aux inspecteurs qui font la navette [entre les couleurs], et procèdent avec le combinographe impérial à la composition définitive pour toutes les courses. »

— I, 79, courses hippiques pour l'anniversaire de Constantinople[263] :

« [La veille], le préfet descend et sa tente est installée sur les lignes, au niveau de la quatrième porte. Il fait venir là chacune des factions, fait apporter au milieu d'elles l'urne, chaque faction regarde attentivement les boules qui sont à l'intérieur, puis le préfet, les ayant scellées devant tout le monde, confie l'urne au silentiaire qui devra, le jour suivant, la faire pivoter... [Le lendemain, jour des courses, au moment où l'empereur pénètre dans sa loge et bénit le peuple], le silentiaire susdit se rend à la borne des Verts en emportant l'urne avec lui, et l'accompagnent ceux des factions qui ont coutume de venir avec lui. Après avoir montré à tous ceux qui sont venus avec lui le sceau du préfet, il fait pivoter l'urne ; après quoi, tous ceux qui sont venus avec le silentiaire s'en vont avec lui et mettent en tas à ladite borne des légumes et, par dessus, des galettes. À l'autre borne et en différents endroits de l'Euripe, c'est à l'avance que l'on fait de semblables tas de légumes et de galettes, à savoir la veille des jeux hippiques, tandis que la borne des Verts, en raison du tirage au sort, est réservée. »

— I, 80, où il s'agit peut-être encore de la course hippique pour l'anniversaire de Constantinople[264] :

« *Sur la même séance de course : comment il faut faire pivoter l'urne* — [La veille des jeux] a lieu le défilé des chevaux ; et le matin, on place l'urne à la borne du Bleu : les cochers des deux factions viennent avec les combinographes, lesdits combinographes étant revêtus l'un d'une casaque bleue, l'autre d'une casaque blanche, tenant le *massion*, sans chaussures et portant un écritoire. Quand l'urne pivote, la boule qui sort, quelle qu'elle soit, désigne l'attelage du centre-gauche. Après avoir complété pour les quatre courses, ils s'en vont à la salle d'équipement et achèvent la combinaison. »

— I, 81, course à pied du Vœu, le 2 janvier[265] :

« [Le jour même de la course du Vœu, tandis que l'empereur est déjà monté au *kathisma* et regarde par la fenêtre grillagée], le silentiaire s'en va avec l'urne pivotante au *stama*, et, en présence des deux factions, fait pivoter l'urne par trois fois, et une faction, quelle qu'elle soit, longe (l'Euripe)... Il faut que le préposite, trois ou quatre jours à l'avance, donne l'ordre au silentiaire qui va la faire pivoter de prendre l'urne au vestiaire et de s'exercer avant à son maniement, pour que, le jour même, son inexpérience ne provoque pas quelque faute. »

On notera d'abord l'extrême attention apportée à ces différentes opérations que le Ps.-Chrysostome appelle τὰ προϊππικὰ κομβινεύματα[266], fort justement puisqu'il s'agit en effet de mettre au point pour le « combinographe impérial » un programme précis et définitif prévoyant non seulement la composition des attelages, mais la liste et les emplacements de départ des seize attelages qui s'affronteront dans les quatre courses du matin.

263. L. 17-21, 54-61.
264. L. 80-87.
265. L. 14-16, 74-76.
266. PG 59, col. 569 ; sur cette homélie, voir plus bas, p. 170-172.

On fait usage de l'urne, avec beaucoup de solennité (disposition symétrique des assistants classés par fonction) et de précaution (scellement de l'urne lorsque le tirage au sort se fait en deux temps), mais à quelle fin exactement ? Phédon Koukoulés imagine qu'il s'agit de désigner les « chevaux de gauche » des quadriges[267]. Rodolphe Guilland et Albert Vogt, comprenant que le tirage au sort se fait par trois fois, pensent qu'il s'agit de désigner les couleurs qui occuperont les trois premières places, la quatrième revenant automatiquement à la couleur dont la boule n'est pas sortie[268]. L'interprétation la plus simple et rendant le mieux compte des textes nous paraît être la suivante : l'expression « faire tourner (l'urne) par trois fois » ne signifie pas procéder à un triple tirage au sort, mais imposer à l'urne trois tours complets ou trois mouvemements de bascule pour mélanger les boules, avant de l'arrêter en position verticale et d'en faire tomber une seule et unique boule, qui déterminera à quelle couleur reviendra, lors de la première course du matin, la place enviée de παραβατής, c'est-à-dire l'avantage tactique de longer l'Euripe et d'être « à la corde » (παραβαίνειν) au moment du premier virage à la borne du Vert[269]. La désignation des attelages occupant la même place dans les trois autres courses de la matinée se fait ensuite par compensation automatique, selon une grille qui ne nous est pas donnée mais que l'on peut imaginer. Voilà pourquoi il est précisé que l'inspecteur manœuvrant l'urne se retire lorsqu'une boule, quelle qu'elle soit, est tombée, laissant à d'autres le soin de compléter le tirage au sort par la désignation des attelages de gauche des quatre courses. Chacune des quatre couleurs a donc le privilège de παραβαίνειν ; l'avantage d'être le mieux placé pour la première course du matin tient seulement au fait que cette course est plus spectaculaire que les autres et mieux dotée en prix[270].

Ce qui vient d'être décrit semble être le système habituel du xe siècle à Constantinople, qui a certainement connu dans le temps et l'espace bien des variantes. Sans remonter à l'époque romaine, des différences apparaissent à l'intérieur même du *Livre des cérémonies*, qui tiennent sans doute aux dates des divers protocoles. Au règlement général donné par le chap. I, 78 ne correspondent qu'assez imparfaitement les divers protocoles, sans doute plus anciens, de courses « du catalogue » où nous voyons un silentiaire prendre l'urne au Vestiaire impérial (I, 81) pour procéder au tirage au sort à la borne des Verts (I, 79) ou des Bleus (I, 80), apparemment au gré de la προτίμησις impériale, ou bien encore au *stama* (dans le cas particulier d'une course à pied, I, 81), non pas la veille, mais le matin même des courses. Si les chap. I, 79 et 80 décrivent tous deux, comme il semble, le tirage au sort pour les courses commémorant la fondation de Constantinople, ils offrent de très sensibles différences dont la plus remarquable est que la boule désigne, dans le chap. I, 80, le cocher du centre-gauche (μεσαριστερόν) et non

267. Koukoulés, *op. cit.* (n. 123), III, p. 51-53.

268. Guilland, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 577-583.

269. Cette interprétation est assurément celle qui s'accorde le mieux aux textes cités et aux passages plus allusifs, où il n'est jamais question que d'une boule sortie de l'urne, même si l'emplacement de départ des quatre concurrents est très normalement considéré comme attribué par le sort. Le terme παραβάτης ou le verbe παραβαίνειν (qui se rencontrent en I, 78 l. 574 ; 80 l. 239 ; 81 l. 16) sont précisés par I, 78 l. 56-57, où il apparaît bien qu'après le tirage au sort sont désignés les attelages de gauche des quatre courses.

270. Voir plus bas, p. 163.

pas celui de gauche (ἀριστερόν)[271]. Il s'agit probablement d'un archaïsme. Le cérémonial, présenté comme figé, variait de génération en génération.

Après le tirage au sort proprement dit, les négociations entre les factions reprennent — comme le dit très explicitement le chap. I, 78 — pour déterminer les trois attelages qui seront opposés, dans chaque course, aux quatre « têtes de séries » déjà désignées et aboutir ainsi à un progamme détaillé des courses comprenant la composition et le box de départ de chaque attelage pour chaque course du lendemain matin. Le terme de κομβίνα, dérivé du latin *combinare*, désigne la composition des attelages de la poste publique ou l'acte officiel autorisant tel personnage à utiliser le *cursus publicus* et indiquant le nombre de chevaux, d'étapes et de relais[272] ; ici, il s'agit du document scellant l'accord entre les factions, que le « combinographe impérial » rédige et qui sera ultérieurement soumis à l'empereur.

Le règlement général précise que le cérémonial des courses de l'après-midi est le même que celui du matin, « sauf pour la boule de celui qui sera à la corde », entendons : sans qu'il soit nécessaire de procéder à un nouveau tirage au sort, le programme du matin étant tout simplement répété[273].

3. *Le πέρατον et les préparatifs*

Pendant qu'ont lieu ces tractations, se déroulent déjà dans l'enceinte de l'hippodrome quelques manifestations bruyantes qui mobilisent les organisateurs, les spécialistes, les démotes et quelques curieux, mais pas encore le gros des spectateurs, et qui diffèrent sans doute selon les fêtes : exhibition dans les phiales des quartiers Vert et Bleu puis parade à l'hippodrome des chevaux sélectionnés[274], acclamations au son de tambourins du côté des écuries des factions[275]. La veille du Vœu, en fin de journée, les démarques et démotes des deux couleurs font assaut de moqueries et sans doute de plaisanteries obscènes dans le ton de la fête ; et tandis que les coureurs à pied ont une séance d'échauffement, le préfet vient s'asseoir à son poste, sur la ligne d'arrivée, et « fait ce qu'il doit faire »[276].

Le lendemain, jour des courses, les deux démarques, accompagnés de l'*aktouarios*, se rendent avant l'aube à la grande salle de la questure, située sans doute à l'étage inférieur du *kathisma*, pour remettre la *kombina* préparée la veille au soir et recevoir l'agrément officiel de l'empereur. S'il reste entre eux un différend, il est réglé à ce moment en présence du préposite et sans doute sous l'arbitrage du questeur. Sinon, la *kombina* remise par les démarques est transmise par un silentiaire au préposite ; ce dernier va la présenter à l'empereur, qui, encore dans ses appartements, donne le πέρατον (mot qui paraît venir du latin *paratus* sommairement hellénisé), c'est-à-dire fait sans doute apposer une formule d'accord sur la *kombina* ; cette dernière est alors remise aux démarques,

271. L. 85. On notera les hésitations de Symmaque, cité plus haut.

272. Voir DAREMBERG ET SAGLIO, s. v. *Combina* ; et la bibliographie donnée par J. HALDON, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, Vienne 1990, p. 203-204.

273. Δίχα τοῦ σφαιρίου τοῦ παραβατοῦ, I, 78 l. 573-574.

274. I, 79 l. 9-17 ; 80 l. 81.

275. I, 79 l. 131-156.

276. I, 81 l. 4-8.

représentants des couleurs, et à l'*aktouarios*, organisateur des courses, venus cérémonieusement au-devant du préposite jusqu'à la Main d'Or[277]. En quittant le palais pour l'hippodrome, les démarques vont se placer au passage (διασφαγή) de l'Euripe correspondant à leur couleur, bénissent de là leur dème, sont acclamés par lui et montent dans les galeries, tandis que les démocrates, eux, attendent l'arrivée de l'empereur pour regagner leur place dans les mêmes galeries, sans doute parce qu'il s'agit de « Grands Domestiques », beaucoup plus élevés dans la hiérarchie, et qu'ils participent à l'accueil des souverains et à l'éventuelle proskynèse parmi les hauts dignitaires[278]. Pour la course à pied du Vœu, le *pératon* n'est pas donné le matin, « comme pour une course hippique », mais la veille de la compétition[279] ; sans doute parce qu'il est moins à craindre qu'un coureur, valide la veille au soir, soit reconnu malade le lendemain matin, cas beaucoup plus fréquent pour un cheval et prévu par un point du règlement qui évite qu'un tel incident ne force à renégocier l'ensemble de la *kombina*[280] :

> « À noter que : s'il arrive qu'au cours de la nuit un cheval de la première course soit retiré de la compétition, voici la règle pour le remplacer. Les deux *maïstores* de la faction adverse, les deux inspecteurs et le président se rendent là où se trouve le cheval, le font conduire au milieu [d'eux] et l'examinent minutieusement. S'il est véritablement inapte à courir, on prend le cheval correspondant de la troisième course et il court à la place du cheval en mauvais état dans la position, quelle qu'elle soit, qui lui a été attribuée [dans l'attelage] ; et ledit cheval doit à nouveau prendre part à la compétition dans sa propre course, c'est-à-dire la troisième. Pour la seconde et la quatrième course, les choses se passent aussi comme on vient de le dire. »

Ainsi comprend-on mieux pourquoi le *pératon* impérial n'est demandé qu'au tout dernier moment pour les courses hippiques.

Quant à l'empereur, vêtu d'un simple *sagion* et escorté par les seuls dignitaires de la Chambre, il traverse différentes pièces du palais pour gagner l'étage supérieur du *kathisma*, le κλουβίον, d'où il regarde par la fenêtre grillée, c'est-à-dire sans être vu, l'achèvement des préparatifs. Il attend, tandis que l'aube se lève, comme si sa présence et son regard importaient à la régularité des courses. « Et quand le maître des cérémonies vient faire savoir au préposite que toute l'organisation matérielle est prête, que les cochers sont sortis, ont fait leur séparation et se tiennent avec leurs chars chacun à son emplacement, que les démarques sont montés à leurs sièges habituels derrière les dèmes tandis que les démocrates attendent le lever[281] du souverain pour monter chacun dans son dème, que tous les chevaux des attelages sont arrivés, que les soldats avec leurs oriflammes sont là à leurs postes, que le peuple ordinaire est arrivé et emplit les gradins, alors, le préposite entre et fait savoir à l'empereur que tout est prêt »[282].

277. I, 77 l. 3-13 ; 78 l. 61-65. Pour l'étymologie πέρατον/*paratus*, voir II, 51 (Pierre le Patrice), Bonn, p. 699 l. 17.

278. I, 77 l. 22-24 ; 78 l. 63-79 ; 82 l. 52-53.

279. I, 81 l. 2-4.

280. I, 78 l. 564-572.

281. Le « lever » solaire de l'empereur, pénétrant dans sa loge (voir plus haut, n. 95). Si les démocrates attendent le « lever » de l'empereur, c'est parce que, dans une course « solennelle » (ἱππικὸν ἀπολύσιμον καὶ προσκυνήσιμον), ils sont tenus de faire aussitôt après la proskynèse dans la loge avec les autres patrices.

282. I, 77 l. 19-26 ; voir aussi 81 l. 21-23 ; 82 l. 8-13.

4. *Les couleurs dans la topographie de Constantinople*

Revenant sur les analyses imprudentes et systématiques de Manojlović et de D'jakonov, Günter Prinzing a montré qu'il n'y avait à Constantinople ni quartiers « Bleus » ni quartiers « Verts » au sens où l'entendaient ces deux savants, c'est-à-dire de zones bien délimitées où prédominaient les partisans de l'une ou l'autre couleur[283]. Jean Gascou, à partir de la documentation papyrologique, rejette lui aussi l'idée que les dèmes aient été à basse époque des circonscriptions urbaines sur le modèle athénien ou alexandrin, et que les couleurs aient eu une organisation topographique, mais il note l'importance des écuries des factions à Oxyrhynchos, l'existence d'une « rue des Bleus » à Hérakléopolis, peut-être aussi à Arsinoé et à Hermoupolis, ainsi que la mention de prélèvements fiscaux au profit des Verts, collectés par des responsables de quartiers[284] ; il y aurait ainsi dans les bourgs et les villes d'Égypte non pas des quartiers de partisans des Verts ou des Bleus, mais des divisions comptables chargées de financer ou d'approvisionner l'une ou l'autre couleur, quel que soit l'engagement personnel des habitants. Cette double mise au point rend inutile une bonne partie de la bibliographie, mais conduit à rouvrir prudemment le dossier de Constantinople.

Le fait que les listes des IXe-Xe siècles signalent un γειτονιάρχης des Bleus et un γειτονιάρχης des Verts sous les ordres directs des deux démarques soulève, nous l'avons vu, un problème[285]. Un autre problème mériterait un long commentaire, celui de la distinction apparemment topographique entre « politiques » et « pératiques »[286]. Nous nous bornerons ici à analyser les rares indications données dans le *Livre des cérémonies* sur l'implantation des couleurs hors de l'hippodrome.

— Après sa nomination, le démarque quitte le palais escorté des principales personnalités de son office et va à *l'écurie de sa couleur* avant de regagner son domicile[287].

— La veille de la course, après avoir ordonné de « hisser le drapeau », le *thessarios* se rend successivement à *l'écurie des Bleus et à celle des Verts*, où il est salué par des acclamations, reçoit une sportule en nature et procède à l'examen sanitaire des chevaux avec le factionnaire et le micropanite, le vétérinaire et l'inspecteur. Nous apprenons incidemment que chaque écurie possède un portail, qu'il faut fermer pour inspecter les chevaux dans la cour, et, à proximité, une phiale où les chevaux retenus pour les courses du lendemain sont « produits en public »[288]. Le même chapitre fait aussi allusion à des *logements*, sans doute à proximité immédiate de ces deux écuries, où des gens des couleurs vont chercher cérémonieusement les cochers-chefs après leur sieste pour les escorter jusqu'à

283. G. PRINZING, « Zu den Wohnvierteln der Grünen und Blauen in Konstantinopel », dans *Studien zur Frühgeschichte Konstantinopels*, H.-G. Beck éd., Munich 1973, p. 27-48.

284. J. GASCOU, « Les institutions de l'hippodrome en Égypte byzantine », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie orientale* 76, 1976, p. 185-212 ; voir aussi ID., « Notes de papyrologie byzantine », *Chronique d'Égypte* 58, 1983, p. 226-228.

285. Voir plus haut, p. 143.

286. Voir plus haut, p. 140.

287. I, 63 (55), Bonn, p. 271.

288. I, 78 l. 8-32 ; voir aussi I, 79 l. 8-14.

l'hippodrome et procéder au tirage au sort, et à l'évacuation des chevaux blessés ou morts en course, que l'on traîne au Dihippion pour une évacuation vers l'écurie ou la fosse[289].

— Il existe aussi des églises où, à l'issue de la course anniversaire de la ville et peut-être de toutes les courses « du calendrier », les dèmes conduisent les cochers en chantant et en dansant sur la Mésè : οἱ μὲν Βένετοι εἰς τὸν Δαγιστέα, οἱ δὲ Πράσινοι εἰς τὰ Διακονίσσης[290]. Il n'est pas exclu que ce soit le simandre de ces mêmes églises qui réveille les cochers de leur sieste et les ramène à l'hippodrome pour les courses de l'après-midi[291].

C'est en partant de cette indication précise que l'on peut imaginer, hors de l'hippodrome mais sans doute pas, comme on l'a cru, au Dihippion tout proche[292], deux centres d'activité distincts bien qu'à faible distance l'un de l'autre, l'un Bleu, l'autre Vert.

Sous des graphies variées, ὁ Δαγισθαῖος (ὁ Δαγισθεύς, ὁ Δαγισθέας) est connu des sources et assez bien repéré dans le plan de la ville, entre le Forum de Constantin et le Forum Tauri, au début du portique de Domninos reliant la Mésè à la Corne d'Or, autrement dit aussi à Τὰ Μαυριανοῦ[293]. L'itinéraire de l'empereur, lorsqu'il se rend aux Blachernes ou en revient, passe par là et le cérémonial prévoit que le souverain s'arrête à cet endroit pour faire des largesses au γηροκομεῖον τῆς Κύφης, qui aurait été, avant Léon VI, un ancien lupanar[294]. Deux textes confirment qu'il y a un rapport entre le quartier de Dagisthaios, les écuries et les couleurs. Au VIIe siècle, un miracle de saint Artémios raconte comment un malade va s'installer dans « le bain public appelé du nom de Dagisthéas, à la Kyphè, là où il y avait autrefois les écuries des chevaux de l'hippodrome » (τὸ δημόσιον λουτρὸν τὸ λεγόμενον Δαγισθέου, κατὰ τὴν Κύφην, ἔνθα ποτὲ τὰ σταῦλα ἦσαν τῶν τοῦ ἱπποδρομίου ἵππων)[295]. Le bain du VIIe siècle est l'hospice du Xe siècle, qui n'a sans doute jamais été un lupanar ; quant aux écuries, il faut supposer leur réaménagement. Plus tard, les *Patria* gardent aussi le souvenir d'un réaménagement du quartier de Dagisthéas : « Il y avait là des réunions des deux factions démotiques et une très grande salle d'apparat (τρίκλινος) ; et chaque fois que les démarques voulaient faire une élection, c'est là qu'ils se réunissaient », jusqu'à ce que l'impératrice Théodora femme de Théophile, revenant à cheval des Blachernes et passant par le portique, prît la décision de faire construire l'église Sainte-Anne, dont le narthex — est-il précisé — donne sur le portique[296]. On conclura que le quartier a été remodelé au fil des siècles, mais qu'il a gardé, avec une église Sainte-Anne-des-Bleus et probablement une grande écurie flanquée de bâtiments divers, un lien avec l'hippodrome.

289. I, 78 l. 33-35, 669-670.

290. I, 80 l. 218-220.

291. I, 78 l. 576-577.

292. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 397-398, suivi par Vogt.

293. Voir JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 20), p. 331-332 ; MANGO, *Le développement urbain* (cité n. 8), plan II ; P. MAGDALINO, *Constantinople médiévale*, Paris 1996, p. 31 n. 82, p. 40 n. 135. Le quartier semble porter le nom d'un général qui se distingua en Lazique au temps de Justinien (*Bell. Pers.*, II, 29).

294. *De cer.*, I, 36 (27) et 43 (34), Bonn, p. 156, 180 ; *Théophane Continué*, Bonn, p. 370.

295. *Miracula Artemii*, 13, éd. Papadopoulos-Kérameus p. 13 l. 16-18.

296. *Patria*, III, 41, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 232-233. Sur l'église Sainte-Anne, cf. R. JANIN, *Églises et monastères de Constantinople*[2], Paris 1969, p. 22-25.

Il y a moins de recoupements pour le quartier τὰ Διακονίσσης, situé plus loin sur la Mésè, en deçà ou au-delà du Forum Tauri, avec une église de la Théotokos qui pourrait être le sanctuaire attitré des Verts[297].

Bien des incertitudes demeurent, mais ce bref examen des sources permet de comprendre que le cérémonial de l'hippodrome déborde assez largement sur la ville par des danses sur la Mésè[298], par des exhibitions de chevaux dans les phiales Verte et Bleue, par des acclamations ou des chants au son des tambourins, par des cortèges allant aux écuries, à des églises et au domicile des cochers. Sont aux couleurs de l'hippodrome deux « quartiers » dont on ne peut apprécier la superficie, reliés entre eux et à l'hippodrome par une Mésè souvent en fête. Deux γειτονίαι avec chacun leur γειτονιάρχης ? Il serait très imprudent de l'affirmer.

V. **Les courses**

Des sources très différentes de ton, de point de vue et d'époque nous aident à imaginer le déroulement des compétitions hippiques elles-mêmes. La compilation de Constantin Porphyrogénète, attentive au cérémonial, parle peu des chevaux et des courses, sinon dans le chapitre 78, à travers quelques points de règlement très allusifs et donc obscurs. Les épigrammes de cochers conservés dans l'*Anthologie palatine* et l'*Anthologie planudéenne* donnent une vision plus vivante de la compétition, qu'il faut replacer dans le contexte particulier du VIe siècle, celui de courses beaucoup plus nombreuses et de cochers célébrés comme des vedettes médiatiques. Heureusement, la rhétorique vient en renfort et fournit un lot de textes. Les jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, au chant XXIII (Ψ) de l'*Iliade*, ont inspiré, dans la tradition grecque et latine, toutes sortes d'*ekphraseis* de courses intentionnellement dramatisées. On les trouve dans des épopées, des épîtres versifiées et des pastiches où elles sont supposées tenir en haleine le lecteur ou l'auditeur. Citons les jeux funèbres introduits par Silius Italicus (26-101 après J.-C.) dans sa *Guerre punique*[299], qui sont censés se dérouler en Espagne devant une foule hurlante, et ceux de la *Thébaïde* de Stace (45-96 après J.-C.)[300], célébrés en l'honneur d'Archémore. Dans ses *Amours*[301], Ovide joue d'humour en décrivant une course qui passionne sa bien-aimée mais nullement le poète, qui n'a d'yeux que pour sa belle (« Tu cursus spectas, ego te... »). Pour la haute époque chrétienne, mentionnons aussi la description par Sidoine Apollinaire (seconde moitié du Ve siècle) d'une double course privée, organisée à Rome à l'occasion des *Vota* du début de janvier, où Consentius, destinataire du poème, affronte d'autres jeunes aristocrates[302]. Seront examinés à part quelques textes plus byzantins : l'homélie *De circo*, faussement attribuée à Jean Chrysostome, ainsi que les poèmes, malheureusement très lacuneux, de Christophore Mitylènaios (vers 1000-1050) et de Michel Hagiothéodôritès (1168).

297. JANIN, *Constantinople byzantine* (cité n. 20), p. 341-342 ; ID., *Églises et monastères* (cité n. 296), p. 174-175 ; II, 15, Bonn, p. 590 l. 18-20 cite l'église en rapport avec le cérémonial de la course des « Légumes ».
298. I, 79 l. 150-153 ; 80 l. 94-95, 206, 212-214, voir plus bas p. 167-168.
299. XVI, v. 312-456.
300. VI, v. 389-549.
301. III, 2, éd. trad. Bornecque p. 72-75.
302. *Carmen* XXIII, v. 307-427, éd. trad. Loyen, *Sidoine Apollinaire*, I : *Les poèmes*, p. 155-160.

1. *Le départ*

Le grand moment sur lequel insistent toutes les *ekphraseis* est évidemment celui de l'attente, puis de la soudaine libération des énergies, lorsque, après les préparatifs, les chevaux sont en place dans leur box de départ, difficilement contenus, puis s'élancent avec fracas à l'ouverture des portes, et qu'au brouhaha du public succèdent un lourd silence, puis une explosion de cris. Cet instant de grande intensité — qui devait être réellement impressionnant — excite la verve de tous les poètes ou rhéteurs[303]. Dans la façon de procéder au départ, on devine une sensible évolution entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Les sonneries de trompettes, encore mentionnées par Sidoine Apollinaire[304] et Jean Lydos[305], ne le sont plus dans le *Livre des cérémonies*, qui n'évoque jamais d'autre instrument de musique que l'orgue, et pas davantage dans les textes du XIe et du XIIe siècle. Quant au traditionnel *mapparios*, il n'est plus qu'un fonctionnaire subalterne depuis que le magistrat organisateur des jeux ne siège plus aux *carceres*, mais à quelque 250 m de là, dans la loge officielle, et qu'il s'est confondu avec l'empereur. La *mappa*, serviette cousue dont les antiquaires racontent volontiers l'origine plus ou moins légendaire[306] et dont le nom sert encore au VIe siècle à caractériser les courses d'entrée en charge des consuls, n'a plus valeur que de symbole et se transforme peut-être en rouleau impérial d'*akakia*, sans plus servir à donner le signal du départ. Il faut sans doute imaginer que l'empereur, dans sa loge, fait un signe à peine perceptible (le hiératique *nutus*), relayé de la loge même par l'*aktouarios* qui agite un mouchoir[307] pour signifier à l'employé situé aux *carceres* que la course peut commencer. Ce dernier est encore appelé *mapparios* dans certains textes, et le chapitre du *Livre des cérémonies* concernant la course à pied du Vœu précise qu'il donne le signal du départ en « levant les bras »[308] ; mais ailleurs dans la compilation de Constantin Porphyrogénète, c'est le *maxilarios* qui remplit le même office pour les courses hippiques et qui semble faire le même geste de « déployer les bras »[309]. Aussitôt les *manganarioi*/machinistes, auxquels est demandée une parfaite impartialité, libèrent simultanément les portes des boxes tandis que des aides relevant directement des couleurs (les θυρανοίκται, ἀφετοθυρανοίκται) maintiennent sans doute la porte ouverte et aident les chars à sortir des boxes[310].

Pour l'époque byzantine, seul le texte de Michel Hagiothéodôritès donne une description un peu précise[311]. Il nous montre le *mapparios* (le terme survit donc, même pour les courses de char, à la suppression de la *mappa*) au centre de l'arène, au milieu et

303. À commencer par LUCRÈCE, II, 263-265. Mentionnons le passage des *Patria*, qui affirme qu'avant, les courses commençaient dès que l'empereur était apparu dans sa loge, mais que depuis Justinien et « jusqu'à nos jours » les chars tardent à sortir (*Diègèsis*, 4, éd. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, p. 79).

304. *Op. cit.*, v. 339-340.

305. *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 5 (dans ce passage, les trompettes appelant les vainqueurs à venir recevoir les prix à la fin des courses).

306. Entre autres, CASSIODORE, *Variae*, II, 51, éd. Mommsen, MGH *aa*, XII, p. 106 ; LYDOS, *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 5-6.

307. Voir I, 82 l. 31-33.

308. I, 80 l. 257 : καὶ ὅταν ὑψώσῃ τὰς χεῖρας ὁ μαππάρις...

309. I, 78 l. 89 : ... ἕως οὗ πετάσῃ. Voir plus haut, p. 118, 142.

310. Voir plus haut, p. 144.

311. Éd. Horna (cité n. 71), p. 196 v. 47-58.

à quelque distance des *carceres*. Il commence par bénir les quatre cochers, puis marque un temps d'arrêt pendant lequel des *manganarioi* affectés aux Verts et aux Bleus tendent les cordes qui permettront l'ouverture des portes (σχοίνους ἐπανέτειναν ἄφνω βαλβίδων) et indiquent au *mapparios* que tout est prêt en agitant l'extrémité de leur chlamyde ; le *mapparios* lève alors le bras (οὗτος δ' ἐς ὕψος ἦρεν εὐθὺς τὴν χέρα) dans le silence général ; à ce signal, les portes sont ouvertes et les chars s'élancent. Le *Livre des cérémonies* ne donne pas de vue d'ensemble mais apporte certaines confirmations ou précisions sur le rôle des machinistes lors des « essais »[312] et, par son silence, conduit surtout à s'interroger sur l'existence ou non à Constantinople du mécanisme d'ouverture simultanée des portes attesté à Rome et dans une partie du monde romain, auquel aucun texte ne semble faire allusion[313].

Une fois lancés, les chars ont à parcourir la distance qui sépare les *carceres* de la borne des Bleus, c'est-à-dire de la *spina*, autrement appelée « le mur » ou « les statues », variable selon les hippodromes, mais très rarement inférieure — nous l'avons dit — à 150 m, longueur qui peut seule permettre aux quadriges de se départager avant d'entrer dans la première ligne droite. John Humphrey suppose que des lignes blanches délimitent des « couloirs » semblables à ceux des stades d'aujourd'hui, que les chars doivent emprunter en sortant des *carceres* pour éviter les collisions, et que la libre compétition commence au niveau de la borne des Bleus ; mais il s'agit d'une hypothèse qui n'est fondée ni sur l'iconographie ni sur les textes. Michel Hagiothéodôritès décrit du reste un accrochage entre deux chars voisins dès le départ. On peut seulement comprendre que, sur cette première distance, un cocher n'a pas intérêt à gêner la course de ses concurrents, mais à aller le plus vite possible pour être en bonne position à l'entrée de la première ligne droite.

2. *Le règlement et la tactique*

C'est à partir de là que les cochers ont à élaborer une tactique.

Celui qui aborde en premier la piste de droite a évidemment l'avantage de mener la course en tête, d'avoir la voie libre et de pouvoir négocier plus librement le premier virage de la borne des Verts et les suivants. Mais il subit la pression de ses poursuivants et risque, pour leur échapper, de trop pousser ses chevaux. Dans les *ekphraseis*, ce n'est jamais lui le vainqueur : on nous le montre le plus souvent perdant le contrôle de son attelage dans une courbe prise à trop vive allure et sombrant dans un « naufrage », ou bien crevant ses chevaux et contraint à l'abandon[314]. Le premier précepte est donc de

312. I, 78 l. 7-8, 38-39.

313. Sur ce mécanisme, voir HUMPHREY, *Roman Circuses* (cité n. 1), p. 157-170 ; R. Guilland a sans doute tort de confondre les μαγγανάριοι et les θυρανοῖκται, ἀφέται, ἀφετοθυρανοῖκται, mais il a raison de penser que la suspicion pesant sur l'impartialité des μαγγανάριοι (I, 81 l. 58-59, voir aussi plus haut, p. 140) se comprendrait mal si le mécanisme romain existait dans la capitale orientale : *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 378, 576 et n. 227.

314. SILIUS ITALICUS, *op. cit.* (n. 254), XVI, v. 416-418 : « Pelorus [le second] a tôt fait de rattraper l'attelage épuisé de Cyrnus [le premier] ; celui-ci ralentissait et apprenait trop tard à ménager ses bêtes » ; SIDOINE APOLLINAIRE, *op. cit.* (n. 70), v. 381-384 : « Au cinquième tour, le premier, ne pouvant plus supporter la pression des suivants, écarte son char, car il s'était aperçu, en donnant ses ordres à son attelage rapide, que ses chevaux de joug étaient épuisés ».

modérer l'allure pour « tenir » une distance que l'on peut évaluer, en comptant sept tours, à au moins 4 000 m et comparer aux steeple-chases modernes les plus épuisants (celui de Paris se court sur 5 800 m). Ce n'est pas sans raison que le *Livre des cérémonies* consacre un point de règlement à l'évacuation des chevaux crevés ou blessés à mort[315] ni que Sévère d'Antioche fait longuement grief aux jeux hippiques de leur cruauté à l'égard des animaux[316].

Pour les autres cochers, il s'agit, selon leur position, soit de déborder par l'extérieur le concurrent qu'ils poursuivent ou avec qui ils sont à la lutte bord à bord, et de se rabattre en lui coupant la route, soit inversement de s'infiltrer entre la *spina* et lui pour le rejeter vers l'extérieur ou l'obliger à prendre un tournant trop large. C'est le cas de figure le plus fréquent. Ovide nous dit que le favori de sa bien-aimée est sur le point de perdre la course, parce qu'il a décrit un cercle bien trop grand autour de la borne, que son poursuivant a réussi à « raser »[317]. Sidoine Apollinaire est plus explicite : « La préoccupation des poursuivants — écrit-il — est de pousser leur char vers l'intérieur pour dépasser celui qui est devant si celui-ci, par un élan trop à droite, a laissé une ouverture sur sa gauche en dirigeant son attelage droit sur les gradins [de la *sphendonè*] »[318]. Rien de nouveau à Constantinople, comme le montre l'*ekphrasis* de Michel Hagiothéodôritès[319]. Un passage célèbre, repris dans plusieurs chroniques, met en scène Michel III, mécontent d'être troublé par l'annonce d'une invasion arabe au moment où il s'apprête à prendre le départ[320] :

> « Il se tenait sur un char et était sur le point de jaillir du box — il marchait comme Bleu, et comme Vert le logothète Constantin, père du patrice Thomas, ultérieurement logothète du Drome, comme Blanc Cheilas, et comme Rouge Krasas ; mais même le prôtoasèkrètès ne chômait pas, non plus que le prôtonotaire du Drome : le premier était combinographe des Bleus, le second des Verts. Donc, tandis qu'ils se tenaient sur leur char avec la tenue de cocher, la nouvelle arriva que l'émir dévastait et pillait terriblement le thème des Thracésiens, qu'il s'approchait de Malagina et qu'on pouvait s'attendre à des maux pires que jamais. Au prôtonotaire qui, la mine sombre, lui faisait part avec abattement du message du domestique des Scholes en tenant la lettre à la main et en la lui montrant, il répondit : " Eh, toi ! Comment as-tu l'audace de m'entretenir de tels sujets au moment de cette compétition décisive, alors que je n'ai qu'une idée en tête : faire dévier mon concurrent du centre gauche, ce en quoi consiste tout mon combat ! " ».

Le passage est bien compris par Rodolphe Guilland[321] : l'empereur, avec la couleur de son choix, a la place de départ la meilleure, celle du *parabatès*, la plus à gauche, dans le prolongement de la *spina*. Le concurrent du centre gauche est donc immédiatement à sa droite et la tactique de l'empereur, comme de tous les cochers professionnels, est de

315. I, 78 l. 668-672.
316. *Homélie* LIV, PO IV, 1, p. 49-52.
317. *Op. cit.* (n. 301), II, 2, v. 69-72.
318. *Op. cit.* (n. 70), v. 365-369, voir aussi v. 394-399, 400-420. La *Thébaïde* de Stace décrit des situations similaires, *op. cit.* (n. 300), v. 440 s.
319. *Op. cit.* (n. 71), v. 91-103.
320. *Théophane Continué*, Bonn, p. 198-199, traduit ci-dessous ; voir aussi, avec quelques variantes, SKYLITZÈS, éd. Thurn p. 108-109 ; ZONARAS, Bonn, III, p. 397-399 ; GLYKAS, *Annales*, Bonn, p. 542.
321. *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 569, 579 n. 242.

s'infiltrer entre la *spina* et lui pour le faire dévier sur la droite et l'empêcher de prendre un virage serré.

Ajoutons que la course hippique n'est pas seulement une épreuve de vitesse, mais de violence. Violence verbale, car dans le feu de l'action les cochers s'invectivent, comme font aujourd'hui certains boxeurs médiatiques, et l'*Anthologie* montre que leur invention verbale compte parmi leurs talents[322]. Mais aussi violence physique sous toutes ses formes. Vaincre ne signifie pas seulement franchir le premier la ligne d'arrivée, mais pousser l'adversaire à la faute, heurter volontairement son char pour le déstabiliser et provoquer sa chute. Jean Chrysostome, Libanios, Sévère d'Antioche, Malalas évoquent ces dangers, ces accidents provoqués et mortels qui sont dans la règle du jeu[323]. Chaque *ekphrasis*, chaque représentation de course montre au moins un *naufragium*, c'est-à-dire un char renversé et ses chevaux prisonniers de rênes emmêlées que le cocher n'avait d'autre ressource que de couper avec un couteau prévu à cet effet. Ce thème iconographique symbolisait mieux qu'aucun autre la vie interrompue. Il rappelait peut-être que, dans le mythe originel d'Oinomaos et Hippodamie, la défaite signifiait mise à mort, et que, dans les rituels romains primitifs, la course elle-même décrit, par le franchissement des bornes, le passage de la vie à la mort et de la mort à la vie.

Le christianisme ayant quelque peu adouci les mœurs, c'est désormais la perte du casque qui signifie la perte de la vie. D'où un certain nombre de règles conservées dans le *Livre des cérémonies* sous le titre : « Ce que doit observer un cocher au cours de la course »[324] :

> « Si un cocher, factionnaire ou micropanite, tombe pendant une course devant les compartiments [de l'Euripe][325], il n'a pas le droit de retirer son casque, mais doit, avec son casque, s'en aller à pied et gagner les portes... Si un bigaire tombe et qu'il lui faut aller à pied, il retire son casque, et c'est ainsi, sans casque, qu'il va jusqu'aux portes. Si un cocher reçoit un choc à la borne du Bleu et est déporté jusqu'à la corde, c'est-à-dire jusqu'à la deuxième ligne blanche[326], et que son cheval de gauche marche sur ladite seconde ligne blanche, il est éliminé. Si un cocher, lors d'une course, bord à bord avec son adversaire, réussit à étendre le bras et à faire tomber son casque, même s'il arrive derrière lui, il est déclaré vainqueur et celui qui a perdu son casque est battu. Si un cocher, pendant la course, laisse tomber son casque, s'il est en tête et que ses chevaux courent plus vite que les autres attelages, qu'il fasse le reste de la course mais soit éliminé. »

Les deux dernières phrases se comprennent aisément : le cocher privé de son casque, soit par sa propre maladresse soit par l'intervention brutale d'un adversaire, est symboliquement mort, donc disqualifié, mais, s'il est en tête, il continuera la course pour éviter des accidents dus à un brusque arrêt, et peut-être aussi pour la joie du spectacle.

322. *Anth. Plan.*, 366 v. 5 : « Avec toi [Constantin] a péri cet art de conduire les chars en y mêlant l'invective... » ; voir aussi les longues invectives qui sont traditionnelles dans les descriptions épiques comme l'*Iliade* ou plus tard, la *Thébaïde* de Stace (passage cité plus haut, n. 300).

323. JEAN CHRYSOSTOME, PG 56, col. 113 ; 63, col. 512 et 675 ; LIBANIOS, *Or.* LXIV, 119, éd. Foerster, IV, p. 497 ; SÉVÈRE D'ANTIOCHE, *Homélie* LIV, PO IV, 1, p. 52 ; MALALAS, Bonn, p. 495 ; voir KOUKOULÉS, *op. cit.* (n. 123), III, p. 58-59.

324. I, 78 l. 647-661.

325. Sur le sens de τάβλα, voir plus haut, p. 116-117.

326. Sur cette deuxième ligne, voir plus haut, p. 112.

Le début du texte évoque un autre cas, celui de la chute d'un cocher, qui signifie élimination de fait, et distingue d'une part les cochers titulaires qui doivent regagner les *carceres* à pied, mais casque en tête, d'autre part les cochers remplaçants, qui ont le droit de retirer leur casque avant de regagner des « portes », c'est-à-dire probablement jusqu'aux *carceres*. Quant à l'élimination des attelages qui empiètent sur la « deuxième ligne blanche », nous avons vu qu'elle devait se comprendre comme un *naufragium* symbolique, correspondant au naufrage réel des attelages qui vont se fracasser sur le mur de la *sphendonè*[327]. Le jeu prend ici le pas sur le rituel.

3. *Les différentes courses*

Le *Livre des cérémonies* ne prévoit que quatre courses le matin et quatre en fin d'après-midi, ce qui, s'ajoutant à un calendrier moins chargé, indique sans doute une baisse relative de l'hippomanie et une régulation du cérémonial : au VIe siècle encore, on fait gloire au cocher Constantin d'avoir gagné à lui tout seul vingt-cinq courses en une matinée[328]. Encore les huit courses du Xe siècle n'ont-elles pas une égale importance. La première du matin compte évidemment plus que les autres. C'est la seule, nous l'avons vu, pour laquelle il y a tirage au sort, l'ordre des boxes de départ pour les trois autres courses de la matinée étant calculé pour que chaque couleur profite de l'emplacement réputé le meilleur et l'organisation des courses de l'après-midi reproduisant celle du matin et/ou étant décidée par accord entre les quatre cochers principaux[329]. Le vainqueur de la première course reçoit des prix doubles et, au moins aux jeux anniversaires de la ville, des habits spéciaux (τὰ δημόσια) prêtés par le palais[330]. C'est à l'occasion de cette première course, courue, sauf empêchement majeur, par les deux factionnaires et les deux micropanites, que l'empereur peut accorder à un micropanite victorieux et particulièrement valeureux sa promotion comme factionnaire ou à telle faction victorieuse le droit de faire « ceindre » un bigaire[331]. Il semble que les acclamations suivant la première course soient différentes des autres, que la présence impériale et l'assimilation de l'empereur à un cocher victorieux y soient plus marquées, et que le symbolisme y soit plus fort : c'est tout au long de la première course que Justinien II, en 705, maintient son pied sur la tête de l'usurpateur Apsimar dans un rituel de *calcatio*[332] ; c'est encore la première course que Théophile, victorieux des Arabes, court lui-même en 837 — et remporte — sur un char Blanc[333] ; lorsque l'usurpateur samaritain Julien donne des courses à Néapolis en 529, il fait décapiter le cocher chrétien qui a gâché toute la fête en gagnant la première course[334].

327. *Ibid.*

328. *Anth. Plan.*, 337, 374. À l'époque de Néron, il semble que la norme habituelle soit à peu près de 24 courses dans la journée, mais les exceptions sont nombreuses ; à Constantinople, au VIe siècle, il arrive que soient courues 46 ou 50 courses, cf. CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 256. Dans ces cas exceptionnels, le nombre de tours à parcourir est sans doute diminué.

329. I, 78 l. 573-576.

330. I, 78 l. 514 et n. 145 ; 79 l. 72-75.

331. I, 78 l. 443-444, 495-497.

332. THÉOPHANE, éd. De Boor p. 375.

333. *Georges le Moine Continué*, Bonn, p. 798-799.

334. MALALAS, Bonn, p. 446.

La séance de l'après-midi commence assez tard : il faut que les chevaux se reposent, les cochers aussi, que l'on nous montre faisant la sieste dans la salle d'équipement jusqu'à ce que le simandre retentisse[335]. Quant aux spectateurs, ils ont le temps d'aller au bain et de prendre un repas, comme le leur suggère une amusante épigramme qui servait — ou était supposée servir — d'enseigne à une taverne située entre le Zeuxippe et l'hippodrome[336] :

> « D'un côté j'ai près de moi le Zeuxippe, un bain agréable, de l'autre la carrière où les chevaux se disputent les prix. Quand vous aurez ici regardé les courses et là baigné votre corps, venez et reprenez haleine en vous attablant chez nous ! Vous pourrez ensuite retourner au stade [= à l'hippodrome] le soir, au bon moment, sans avoir un grand trajet à faire depuis cette demeure, qui est toute proche. »

Bien que le cérémonial du matin soit, nous dit-on, reproduit à l'identique lors de la séance de l'après-midi, les courses *post epulas* sont soigneusement distinguées des autres dans les sources[337] et ont évidemment moindre réputation. L'empereur peut les refuser[338]. Le *Livre des cérémonies* les prévoit toujours, mais envisage le cas où elles n'auraient pas lieu et où la cérémonie des porte-croix, qui se déroule normalement l'après-midi, aurait lieu le matin[339]. Il note aussi que, pour varier les plaisirs, l'empereur peut ordonner que la course donnera lieu à une « interversion » (*diversium*/διϐέρσιον) ou à un « partage » (μερίδες) des chevaux, dont les règles sont précisées[340].

Dans le premier cas, celui du *diversium*, les courses de l'après-midi sont l'exacte réédition des courses du matin, avec les mêmes chevaux, les mêmes palefreniers et personnels de course, les mêmes emplacements de départ déterminés par le tirage au sort du matin, mais avec une permutation des cochers et du char lui-même (qui est la propriété personnelle de chaque cocher), le factionnaire Bleu courant sous la couleur Verte et réciproquement, le micropanite Blanc courant sous la couleur Rouge et réciproquement. La couleur, en effet, suit dans tous les cas les chevaux. Pour les acclamations de victoire et la remise des prix, il n'en va pas tout à fait de même : c'est la couleur du personnel et plus particulièrement de l'inspecteur qui détermine le cérémonial. Si le personnel de course qu'il a utilisé appartient à la faction des chevaux, cas présenté comme normal, le vainqueur se place du côté du dème dont il a conduit les chevaux pour recevoir les prix et ne rejoint le sien qu'ensuite ; inversement, si le personnel qu'il a utilisé vient de sa propre faction, il se place du côté de son propre dème pour les acclamations et la remise des prix. Mais il s'agit alors d'un moindre succès, et la dernière phrase semble indiquer que même alors il rejoint le dème adverse pour les acclamations si le déroulement de la course a montré que la victoire était due à son habileté et non à la

335. Ils vont alors à l'église et se rhabillent : I, 78 l. 576-580.
336. *Anth. Pal.*, IX, 650.
337. AUGUSTIN, *Confessions*, VIII, 6, 15 ; *CTh* XV, 5, 2 ; voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 209.
338. JEAN D'ANTIOCHE, *frag.* 214e, éd. Müller, *FHG* V, p. 33.
339. I, 78 l. 345-365, 424-427.
340. I, 78 l. 612-646. Le texte, maladroitement écrit, pourrait laisser croire que l'empereur prend l'initiative du seul *diversium* et que cette « interversion » ne s'applique qu'à la première course de l'après-midi. Il est plus vraisemblable que l'ordre impérial est aussi nécessaire pour le « partage » et que, sauf exception prévue, l'« interversion » ou le « partage » valent pour les quatre courses.

supériorité des chevaux. Nous retrouvons donc la « philosophie » du *diversium* : accorder à l'adversaire une sorte de revanche, magnifier (ou minimiser) les victoires du matin, savoir qui, du cocher ou des chevaux, a mérité la victoire, et aboutir si possible à ce paradoxe de faire acclamer par les Bleus un cocher Vert courant sous la couleur des Bleus et *vice versa*. Les épigrammes de cochers de l'*Anthologie* développent abondamment ces thèmes :

« Au vaillant des vaillants ! ... À Porphyre, les Bleus ont élevé cette statue. Et lui se glorifie de ses doubles victoires : avec des attelages échangés, avec ceux qu'il a prêtés, avec ceux qu'il a reçus »[341].

« ... Que de fois, après la victoire, [Porphyre] prêtait ses rapides coursiers, se saisissait de ceux de ses rivaux et une fois encore recevait la couronne ! C'était, chez les Verts, indicible jalousie, applaudissements aussi. Comme il la donne aux Bleus, que Porphyrios aux Verts, Prince, apporte aussi la joie ! »[342]

« Par mon habileté, [moi, Porphyrios] je surpasse les auriges : leur fournissant même les meilleurs coursiers, je leur ai prouvé leur infériorité »[343].

« Vingt-cinq fois à lui seul en une seule matinée, Constantin remporta le prix et troqua ses chevaux avec ses concurrents. Il prit donc [l'après-midi] ces bêtes qu'il venait de vaincre, et avec ces mêmes coursiers, une fois encore, il remporta vingt-et-une victoires », ce qui indique qu'il a perdu quatre courses dans le *diversium* de l'après-midi[344].

On l'aura compris : le *diversium* consacre des vedettes dont la réputation transcende le clivage Bleu-Blanc/Vert-Rouge. Il n'en va pas tout à fait de même pour le « partage », formule plus banale, peut-être plus récente et en tout cas moins bien attestée, qui consiste à faire de nouveaux attelages avec des chevaux pris à chacune des quatre couleurs pour la première course ou pour les quatre épreuves de l'après-midi. Le paradoxe d'un cocher conduisant l'attelage de son adversaire le plus direct disparaît pour une stricte égalité des chances par panachage des chevaux, et le vainqueur, s'il a pu ainsi montrer son habileté personnelle, ne peut tirer gloire d'avoir bénéficié des acclamations du parti opposé dans un cérémonial spécialement conçu à cet effet. Même si l'on peut penser que l'empereur est appelé à donner son autorisation, le texte détaille surtout des règles internes aux factions garantissant l'impartialité des organisateurs : le cocher et l'inspecteur chargés de constituer les attelages appartiennent à des factions opposées et le premier prend l'attelage qui reste après tirage au sort des trois premiers. Si l'« interversion » accentue la dramatisation, le « partage » offre un chef-d'œuvre d'équilibre.

4. *La remise des prix et des couronnes*

La remise des prix, encore ponctuée au temps de Lydos ou de sa source d'une sonnerie de trompettes[345], semble suivre immédiatement chaque course, même s'il est prévu qu'à la fin des quatre courses un cérémonial spécial honore les vainqueurs de la

341. *Anth. Plan.*, 339.
342. *Ibid.*, 340.
343. *Ibid.*, 341.
344. *Ibid.*, 374. Voir CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 43, 133-134, 208-210 et pl. 13.
345. *De mensibus*, I, 12, éd. Wünsch p. 5 l. 14-15.

matinée et éventuellement de l'après-midi[346]. Mais on ne trouve dans la compilation du Xe siècle aucune description systématique de ces deux temps forts des séances hippiques. C'est à partir de cas particuliers et d'allusions éparses qu'il faut en reconstituer le schéma général.

— I, 78 donne les acclamations saluant immédiatement la victoire dans la première course[347], prévoit d'autres acclamations pour la victoire dans la seconde course, accompagnées d'une remise de fleurs tressées en forme de croix[348], et précise d'une manière générale que les acclamations de victoire du matin sont répétées l'après-midi[349]. Ce même chapitre évoque d'autres acclamations appelées « acclamations *des prix* de victoire » (τὰ ἄκτα τῶν ἐπάθλων τῆς νίκης)[350] et un cérémonial de remise des prix à propos de la promotion d'un micropanite au rang de factionnaire « à bulle » : « Et lorsque le factionnaire qui a reçu la bulle vient prendre ses prix, le dème dit : " Allez et priez vos souverains ! " Aussitôt, il monte sur son char et fait les sauts que prescrit le protocole, c'est-à-dire qu'il danse comme on a coutume de le faire après une victoire »[351]. Le scénario est le même lorsqu'un cocher est nommé micropanite, à un détail près : « Si le cocher n'a pas reçu la bulle, il ne monte pas sur son char pour faire des sauts après la course », expression maladroite signifiant sans doute que le cocher, une fois remonté sur son char, s'en va sans faire de sauts. La description est beaucoup plus détaillée pour la promotion au rang de bigaire[352].

> « Si, pendant une séance de courses, un cocher de n'importe quelle faction l'emporte dans la première course, quand il pénètre [dans le *stama*] pour recevoir les prix, il fait dire par le *koursôr* à l'*aktouarios* : " Je veux ceindre un cocher ! " L'*aktouarios* en réfère à l'empereur, et si l'empereur décide de faire ceindre le bigaire, celui qui va recevoir la ceinture de bigaire vient et tombe à terre en saisissant les jambes du premier cocher. Les cochers venus recevoir leurs prix sortent [du *stama*] et se placent de l'autre côté de leur dème en bénissant les souverains. Tandis que le dème adresse à l'empereur les acclamations des prix de la victoire, les souverains envoient leurs prix aux cochers — ces derniers restant à l'extérieur [du *stama*] de l'autre côté de leur dème. Après quoi, le dème dit aux cochers : " Allez et priez les souverains ! " Ils reviennent donc au *stama* et le bigaire y pénètre avec eux. Et quand les cochers tombent à terre, le bigaire tombe à terre lui aussi, et, saisissant la jambe du factionnaire de sa main gauche, bénit avec la droite. Le président [de la faction] se tient à la droite du factionnaire. L'empereur congédie les cochers, qui montent sur leur char et, en sautant — c'est-à-dire en dansant —, font le tour de la borne et s'en vont vers leur dème pour le bénir, puis se retirent en s'en allant vers les barrières. »

— À propos de la course d'« interversion » analysée plus haut, I, 78 divise nettement le cérémonial en trois parties : les cochers viennent d'abord sur leur char se placer dans le compartiment impérial, c'est-à-dire sur la piste de gauche (est), au niveau de la

346. Voir le passage décisif de I, 80 l. 90-92.
347. L. 234-312.
348. L. 313-344, 424-437 ; voir aussi I, 80 l. 106-149, pour les acclamations propres à la deuxième course des jeux de l'anniversaire de la ville.
349. L. 422-423.
350. L. 499-500.
351. L. 483-485, 487-493.
352. L. 495-510.

couleur de leurs chevaux ; ils reçoivent ensuite couronne et prix ; ils vont enfin, sur leur char, rejoindre leur propre dème[353].

— Les courses hippiques de l'anniversaire de la ville, courues vraisemblablement le 13 mai (et probablement toutes les courses « avec prosternation ») insistent sur un élément particulier, la parade de deux biges avant la première course du matin, décrite en deux endroits de façon complémentaire, qui est une sorte de couronnement des cochers de second rang hors compétition :

> « Après quoi, sur un ordre [de l'empereur], l'*aktouarios* donne un signal et les biges sont lâchés. Quand ils arrivent au compartiment impérial, devant le *kathisma*, [leurs cochers] acclament l'empereur. Ensuite, sur ordre, l'*aktouarios* fait un signe et l'orgue impérial retentit, tandis que les cochers descendent de leur bige au niveau de leur faction, pénètrent dans le *stama*, reçoivent chacun une couronne et s'en retournent [aux *carceres*] »[354] ... « Quand ont lieu des jeux hippiques avec prosternation, les biges se placent sur la première ligne, les bigaires se tiennent sur leur char, et, lorsque l'empereur arrive, les quatre cochers avancent, reçoivent les torchères d'or, reviennent et se placent dans les coupures [de l'Euripe] qui leur sont propres. Après quoi, l'*aktouarios* fait un signe et ils entrent à nouveau [dans le *stama*] et reçoivent chacun un anneau d'or. Ils s'en retournent pour aller illuminer les dèmes... »[355]

— En ce même anniversaire de la ville, le cocher qui a remporté la première course reçoit un habit spécial (le δημόσιον doré), avec lequel il revient à la fin des quatre courses :

> « Après quoi a lieu la première course. Les cochers vainqueurs reçoivent des prix doubles et, à la demande de la faction, sont donnés les *dèmosia* : des *chosbaïtai* les prennent et, en passant au beau milieu de l'hippodrome, les montent dans la salle d'équipement des cochers vainqueurs. À la fin des quatre courses, les gens du podium font tout comme à l'accoutumée. Quant aux cochers, ayant revêtu les *dèmosia* de la victoire, ils s'avancent sur leurs chars depuis les portes [des *carceres*] ; les démotes de la faction victorieuse, descendus [de leur dème], se saisissent de lauriers du podium et font une réception, au niveau de leur dème, aux cochers restés sur leurs chars. Ces derniers vont en faisant des sauts jusqu'à la borne opposée et remontent jusqu'au *stama*. Une fois qu'ils y sont, un signal est donné aux officiers des *tagmata*, qui vont se placer aux bornes et aux autres endroits susdits de l'Euripe, où se trouvent les tas de légumes et de galettes. Venus avec les démotes de leur faction au *stama*, les cochers se tiennent là sur leurs chars et les gens de la faction adressent des acclamations à l'empereur. Quand les acclamations sont achevées, l'empereur fait porter des couronnes aux cochers victorieux par l'*aktouarios* et le second, qui descendent, couronnent les cochers et remontent au *kathisma*. Aussitôt, la faction se met à demander l'autorisation de sortir et de danser sur la place ; et, ayant reçu l'autorisation de l'empereur, ils sortent sur la Mésè »[356].
>
> « Quand Dieu a donné la victoire, [les cochers], après avoir reçu les prix, s'en vont aux portes [des *carceres*] ; et après l'achèvement des quatre courses, les attelages victorieux sortent [des *carceres*], leurs cochers portant les *dèmosia* ; ils tournent à la borne du Vert et du Bleu et viennent se placer devant leur dème. Les cochers emmènent avec eux les démotes et, en faisant

353. L. 626-633.
354. I, 79 l. 65-70.
355. I, 80 l. 96-104 et *Commentaire*, p. 146.
356. I, 79 l. 72-88.

des sauts, tournent, comme il a été dit, à la borne du Vert et viennent au *stama*. L'*aktouarios* descend et les congédie ; ils s'en vont danser en public »[357].

— Dernière particularité, la bouffonnerie finale des Lupercales[358] :

> « Après que sont courues les trois [premières courses], dans la quatrième, à partir du cinquième compartiment, les quatre cochers vont à la borne du Vert et de là, en courant et en se conduisant les uns les autres, jusqu'au *stama* et reçoivent les prix comme lors de la première course de l'après-midi. »

De toutes ces variantes se dégage un schéma général, aménagé selon les circonstances. Après chaque course, les cochers qui franchissent la ligne d'arrivée (*ta krètaria*, « première ligne blanche »), sur la piste de droite (ouest) au niveau de l'obélisque de maçonnerie, sont salués par des acclamations immédiates, poursuivent leur course, tournent à la borne des Verts, remontent la piste de gauche (est) jusqu'au « compartiment impérial » et placent leur char « de l'autre côté » (ἀντικρύ) du dème auquel ils appartiennent, entendons au niveau des gradins réservés aux Bleus, Blancs, Rouges ou Verts, mais de l'autre côté de la *spina* et face à l'empereur. Ils descendent de leur char et s'en vont jusqu'au *stama*, où ils pénètrent, se prosternent et reçoivent de la part de l'empereur une couronne. Ils sont ensuite congédiés, sortent du *stama* et rejoignent leur char ; alors semble avoir lieu la distribution des récompenses ou prix proprement dits. Après avoir reçus ces ἔπαθλα, les cochers remontent sur leur char, tournent à la borne des Bleus et s'arrêtent sur la piste de droite « au niveau de » (ἔμπροσθεν) leur dème, qui les accueille par des acclamations. Les factionnaires et micropanites « à bulle » sont seuls autorisés à effectuer ce parcours « en faisant des sauts, c'est-à-dire en dansant » sur leur char. Enfin, toujours sur leur char, les cochers « reviennent sur leurs pas » pour rejoindre les *carceres*.

Pour les courses anniversaires de la ville, et aussi, très probablement, pour les autres séances officielles, les textes cités plus haut nous donnent un cérémonial approchant, qui ne semble pas correspondre à une remise des prix mais plutôt à une parade des vainqueurs des quatre courses de la demi-journée revêtus des habits de victoire qu'ils ont pris le temps d'endosser. Ils partent des *carceres*, vont tourner à la borne des Verts puis des Bleus, autrement dit ils font un tour de piste complet avant de s'arrêter devant leur dème sur la piste de droite (ouest), de prendre avec eux des démotes, d'aller tourner à nouveau avec eux à la borne des Verts et de s'arrêter au *stama*[359]. C'est alors seulement, semble-t-il, que l'empereur leur remet les couronnes par l'intermédiaire de l'*aktouarios* et de son « second ». Le cérémonial distingue donc la remise des prix après chaque course et la remise des couronnes après les quatre courses.

357. I, 80 l. 89-95 ; voir aussi *ibid.*, l. 212-213, où il est dit que l'*aktouarios* descend de la loge impériale et couronne les cochers en leur recommandant d'aller danser sur la Mésè sans faire de désordre. Sur les *dèmosia*, voir aussi I, 78 l. 511 et n. 145 (*dèmosion* conféré à celui qui reçoit la ceinture de bigaire) ; I, 80 l. 136, 157 (courses pour l'anniversaire de la ville) ; II, 15, Bonn, p. 589 l. 18-20 (qui nous apprend qu'il y a quatre *dèmosia* brodés d'or pour les courses d'Or et quatre *dèmosia* ordinaires).

358. I, 82 l. 48-51. Il faut sans doute comprendre que la même cérémonie se renouvelle, avec les mêmes prix qu'ils reçoivent une seconde fois.

359. Sur cet itinéraire, nous ne suivons pas les conclusions de GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 472-474.

Dans le *Livre des cérémonies*, chaque course semble avoir plusieurs « vainqueurs » (οἱ νικηταί, οἱ νικηταὶ ἡνίοχοι). Ce pluriel peut être, selon notre usage, abusif et s'expliquer par la pluralité des courses. Il correspond aussi, comme nous venons de le voir, à la pluralité des vainqueurs fêtés à la fin des quatre courses (encore qu'il ne soit pas impossible que le même cocher gagne les quatre courses s'il ne se fait pas remplacer)[360]. Mais chaque course consacre, en même temps qu'un vainqueur, des cochers qui participent, en quelque sorte, à la victoire et sont récompensés pour avoir bien couru. Pour la course à pied du Vœu, nous sont données les *Acclamations quand le gagnant et le second vont recevoir les prix* (Ἄκτα, μέλλοντος λαμβάνειν τὰ ἔπαθλα τοῦ συμπερέστου καὶ τοῦ δευτέρου)[361] :

> « Une couronne, souverains, pour le gagnant ! Seigneur sauve les souverains des Romains. Seigneur, sauve ceux qui ont reçu de toi la couronne ! Seigneur, sauve les souverains avec les Bleus ! — les Verts : " ... avec les Verts ! ". Les deux [*nomismata*], souverains, pour le gagnant ! Le *nomisma*, souverains, pour le second ! Seigneur, sauve le pouvoir orthodoxe ! Seigneur, sauve les souverains avec les Augoustai des Romains ! »

Il s'agit certainement, sous une dénomination étrange (le *superest*) ou une autre équivoque (« second » signifiant plus souvent « adjoint »), des deux coureurs arrivés en tête, appelés tous deux à recevoir le premier une couronne et deux *nomismata*, le second un *nomisma*. En transposant à la course de quadriges, on peut supposer que le cocher arrivé le premier reçoit les trois *nomismata* auxquels les acclamations font souvent allusion et le second deux ou un. En tout cas, ils sont deux à venir au *stama* à l'issue de la course.

Il faut se souvenir qu'une course est une compétition violente et une épreuve d'endurance : quiconque en vient à bout peut estimer qu'il a, de quelque manière, « réussi ». Un passage d'interprétation difficile sur le remplacement des cochers donne une idée de ces degrés de succès ou d'insuccès en fonction desquels le remplaçant sera rémunéré ou perdra sa peine[362]. On y distingue, semble-t-il, le cocher qui a « vaincu » (νικᾶν), celui qui est « partiellement vainqueur » (ἐν μέρει [= μερικῶς ?] νικᾶν)[363], celui qui a « réussi » (εὐστοχεῖν, ἐπιτυχεῖν), celui qui a « échoué » (ἀστοχεῖν, μηδὲν ποιεῖν), et celui qui a été « éliminé » (παύειν). Des prix peuvent récompenser ceux qui ont « réussi » ou ceux dont l'empereur estime qu'ils les ont mérités par leur vaillance ou quelque prouesse. Les parallèles de plus haute époque ne manquent pas : dans Sidoine Apollinaire, l'empereur décide d'« ajouter aux palmes de la victoire des étoffes de soie et des couronnes aux colliers », donc d'attribuer aux cochers vainqueurs des récompenses supplémentaires et de donner de « modestes tapis multicolores » aux vaincus comme prix de consolation[364] ; une épigramme de l'*Anthologie* fait gloire à Kalliopas de « remporter seul l'honneur de la victoire » (νίκης γέρας) et de ne laisser aux autres, quand il prend

360. Voir plus haut, p. 146.

361. I, 80 l. 259-264 et n. 289-290.

362. I, 78 l. 582-601.

363. Expression qui pourrait désigner celui qui arrive second, I, 78 l. 585. GUILLAND, *Études de topographie* (cité n. 38), I, p. 568, comprend « premier ex-aequo », ce qui est bien peu vraisemblable.

364. *Carmen* XXIII, v. 423-427. Il s'agit, il est vrai, d'une course de jeunes nobles et non de cochers professionnels.

part à la compétition, « que des prix (ἆθλα) »[365]. Voilà qui pourrait expliquer, dans le *Livre des cérémonies*, le « prix supplémentaire (περισσὸν ἔπαθλον) » qui peut être ajouté aux récompenses du vainqueur et reste la propriété d'un éventuel remplaçant, de même que la différence apparente entre les prix que les vainqueurs viennent prendre au *stama* et ceux qui sont apportés aux cochers primés alignés sur leur char dans le compartiment impérial[366]. Au Xe siècle, le terme ἔπαθλα recouvre ces différences, qui sont, néanmoins, encore senties et marquées dans le cérémonial ; il désigne en général les prix.

Pour un calcul du revenu d'un cocher-chef, il faut en outre tenir compte des συνήθειαι, « sportules » reçues des bigaires dans des conditions qui nous échappent, et des παῦστα, que l'on pourrait considérer à titre d'hypothèse comme les amendes payées par les concurrents éliminés et redistribuées entre ceux qui ont terminé la course[367]. Au total, une assez belle récolte d'or en une journée pour un cocher doué ou chanceux.

5. *Remarques sur trois textes : le Ps.-Chrysostome, Christophore Mitylènaios, Michel Hagiothéodôritès*

Trois textes sont souvent cités — et méritent de l'être — pour les renseignements concrets qu'ils fournissent sur le déroulement des courses hippiques. On en trouvera ici une rapide analyse.

L'homélie *De circo*, attribuée à Jean Chrysostome, a été éditée par Jules-César Boulanger (Paris, 1598), puis par Savile, Fronton du Duc et Montfaucon. Ce dernier a collationné pour son édition le *Regius* 2353 (= *Parisinus gr.* 776, XVe siècle, fol. 105 s.) et — dit-il — un autre manuscrit plus récent qui se trouvait alors à Saint-Germain-des-Prés[368]. Le texte se rencontre très rarement dans les recueils d'homélies, mais, bien que son extrême maladresse interdise de croire à son authenticité et prête même à la dérision[369], il semble ancien et de facture constantinopolitaine : les trois seuls hérétiques cités sont, en effet, Arios, Eunomios et Marathonios[370].

L'auteur développe jusqu'à l'absurde et au mauvais goût une comparaison/opposition, fréquemment faite par les apologistes chrétiens (et notamment, avec plus de réussite, par Jean Chrysostome lui-même) entre d'une part un hippodrome spirituel de l'Église qui trouve ses références dans les Écritures, où courent saint Paul et le prophète Élie, et dont les spectateurs sont les « Ouranopolitains », d'autre part un hippodrome d'ici-bas, corporel et pervers, « autant dire un Satanodrome »[371]. Ce jeu fastidieux sur deux registres s'accompagne — et c'est le seul aspect qui nous intéresse ici — d'une connaissance très précise des courses et du vocabulaire spécialisé de l'hippodrome. Relevons quelques-uns de ces précieux *realia*.

365. *Anth. Plan.*, 361 v. 5-6, selon l'interprétation donnée par CAMERON, *Porphyrius* (cité n. 9), p. 262-263.

366. I, 78 l. 501-503, 591-594.

367. I, 78 l. 596-599.

368. *Clavis* 4584 ; l'édition de Montfaucon est reprise, avec son introduction, dans la *Patrologie* : PG 59, col. 567-570.

369. « Ineptum nugacissimi Graeculi opusculum non sine nausea ad fidem duorum Codicum Mss. emendatum hic tandem proferimus », écrit Montfaucon, *loc. cit.*.

370. PG 59, col. 569.

371. Ce terme constitue certainement un *hapax*.

— Élie, nous dit-on, ne « court pas le mille », comme les cochers de l'hippodrome, « de la ligne blanche à la *sphendonè*, mais de la terre au ciel » (οὐκ ἀπὸ λευκῆς ἐπὶ σφενδόνα μιλιοδρομῶν, ἀλλ' ἀπὸ γῆς εἰς οὐρανόν)[372]. Il s'agit, comme nous l'avons déjà noté, de la « deuxième ligne blanche » ou « corde », qui limite l'arène au nord, comme le mur de la *sphendonè* au sud.

— « [Le diable] a comme μεσαφέτας des démons : Bel, Dagon, Baal et Chamos ; [le chrétien] a comme θυρανοίκτας Paul, Silvanos et Timothée »[373]. Voilà qui confirme l'équivalence entre les fonctions des employés chargés du départ, ἀφέται et θυρανοίκται, parfois confondus sous la désignation d'ἀφετοθυρανοίκται.

— Sur l'importance de la *kombina* et de la soigneuse composition des attelages qui seront opposés les uns aux autres, le passage suivant est éloquent : « Dieu t'a donné le quadrige des Évangiles, dont les chevaux, selon Zacharie, sont blancs, Lumière et Immortalité comme chevaux de joug (ζυγαῖοι), Justice et Vérité comme chevaux de volée (ἀκροτῆρες)... Ne te complais pas dans les προϊππικὰ κομβινεύματα de peur que les dangers précédant le Jugement ne te surprennent ; si tu veux κομβινεύειν καὶ διατάττεσθαι, tu peux le faire plutôt dans le spectacle spirituel : attelle contre les chevaux lubriques du diable tes pieuses pensées ; oppose aux forts la patience, au judaïsme le christianisme, au paganisme la piété, à la lubricité la continence, à la cupidité la charité, au mensonge la vérité, à la colère la douceur et la modération ; aux violents oppose les soumis... »[374].

— Le chrétien, comme un cocher, est invité à prendre un casque, à se saisir d'un fouet, à « se tenir fermement sur le σκεῦος ἐκλογῆς » (« vase d'élection » de *I Cor.*, IX, 25, devenu « char d'élection » dans le langage hippique, où il ne signifie pas vase ou récipient mais char !) et à avoir les yeux fixés sur le μαππάριος préposé à la lecture de l'Évangile. Et, conscient d'avoir un peu dépassé les bornes, l'auteur se justifie : « Que personne ne pense que je parle en plaisantant ! Je ne mens pas ! De même qu'à l'hippodrome tout le monde a les yeux fixés sur le *mapparios* après qu'a été fixé le signal, attendant de son bon plaisir l'ouverture des portes, de même ceux qui sont réunis en un seul lieu pour le spectacle ecclésiastique, lorsque le diacre va ouvrir les quatre portes de l'Évangile, regardent tous vers lui en faisant silence, et quand il commence la course de la lecture, aussitôt nous nous dressons en disant : Gloire à toi, Seigneur ! »[375].

— Suivent des apostrophes adressées métaphoriquement au fidèle et mises en rapport avec les Écritures, mais empruntées aux amateurs de course. La fin de cette homélie parodique peut se traduire ainsi : « Monte sur ton char (ἀνάβηθι ἐπὶ τὸ ἅρμα) ! Donne-lui la chasse (θήρευσον αὐτόν) ! Fais-le dévier (ἀποδρόμησον αὐτόν) ! Jette-le à bas (κατάστειλον αὐτόν) ! Fais-le tomber (ἔκβαλε αὐτόν) ! Rejette-le hors de la piste (ἀπόστρεψον αὐτόν) ! Rattrape-le (πίασον αὐτόν) et fais de ta bouche la belle profession de foi (καὶ ποίησον ἐκ τοῦ στόματος τὴν καλὴν ὁμολογίαν) ! Fais-le dévier du côté opposé (ἀποδρόμησον κατὰ τοῦ ἐναντίου), car " celui qui marche simplement, marche

372. PG 59, col. 568-569.
373. *Ibid.*, col. 569.
374. *Loc. cit.*
375. *Ibid.*, col. 569-570.

sûrement " (*Prov.* X, 9). Jette-le à bas (κατάστειλον αὐτόν) comme David a jeté à bas Goliath (*I Samuel*, XVII, 32-51) ! Fais-le tomber (ἔκβαλε αὐτόν) comme Élisée a fait tomber Giézi (*II Rois*, V, 25-27) ! Rattrape-le (πίασον αὐτόν) comme Élie a rattrapé Achab dans la vigne de Naboth (*I Rois*, XXI, 17-29) ! Rejette-le (ἀπόστρεψον αὐτόν) " dans les ténèbres extérieures, où il y a gémissements et grincements de dents " (*Matthieu*, VIII, 12) ! Prends garde à toi (πρόσεχε σεαυτῷ), car il est dit : " Prenez garde à vous de peur que vos cœurs ne s'alourdissent dans la crapule et l'ivresse " (*Luc*, XXI, 34) ! Supporte tout, car il est dit : " Vous portez les fardeaux les uns des autres " (*Galates*, VI, 2) ! En prenant des chemins non frayés fais attention, " de peur que ton pied ne heurte une pierre " (*Psaumes*, XC, 12) ! Sans te retourner en arrière, en pensant à la femme de Lot (*Genèse*, XIX, 26), prends le chemin du milieu, celui de la justice ! Ne dévie ni à droite ni à gauche... »[376].

Christophore Mitylènaios (vers 1000-1050) s'inscrit dans une longue tradition rhétorique en faisant, pour des amis absents, l'*ekphrasis* d'une course courue la veille dans la capitale, on ne sait ni à quelle date ni à quelle occasion : « Comment se déroula hier, mes amis, la séance hippique et à quelle compétition elle donna lieu, je veux l'écrire à vous qui étiez absents et voulez être informés, en vous expliquant tout en détail afin que vous imaginiez, mes très chers, à travers ce récit comme par l'effet d'un miroir, être présents au spectacle des courses d'hier... »[377].

La suite, qui ne brille pas par plus d'originalité, est de plus trop mal conservée pour permettre une reconstitution cohérente. On notera seulement l'ordre de départ : le cocher Blanc est à la « première barrière, que l'on appelle première porte », « le Rouge avait choisi la troisième », le Vert, à la « seconde barrière, était voisin du Rouge », « la cinquième barrière était le lot (κλῆρος) du Bleu ». Pour des initiés, ces indications suffisaient sans doute ; elles plongent le lecteur moderne dans un certain embarras. Faut-il comprendre que, suivant un ordre arbitraire, Christophore cite en dernier le Blanc qui, au tirage au sort (κλῆρος), s'est vu attribuer la meilleure porte, la cinquième, à peu près au milieu des *carceres* et dans l'alignement de la *spina* ? À moins que la numérotation des barrières soit différente de celle qui prévaut dans le *Livre des cérémonies* (qui compte les barrières de l'extrémité ouest à l'extrémité est des *carceres*) et que la « première porte » soit ici celle du παραβάτης favorisé par le sort, solution que confirmerait l'*ekphrasis* de Michel Hagiothéodôritès, analysée ci-dessous ?

Il semble en tout cas qu'après les chocs des premiers cent mètres et les tactiques habituelles d'infiltration le long de la *spina* ou de dépassement par la droite, l'ordre des concurrents après le tournant de la borne des Verts soit Vert-Blanc-Rouge-Bleu, et qu'un peu plus tard le Bleu remonte et soit directement aux prises avec le Vert.

376. *Ibid.*, col. 570. Je remercie Vincent Déroche de m'avoir amicalement aidé dans la recherche des parallèles scripturaires, qui sont d'ailleurs très approximatifs et où ne se retrouvent généralement pas les verbes utilisés par les amateurs de courses.

377. Sur cet auteur, voir H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, Munich 1978, II, p. 171 ; le poème cité ici est édité par E. KURTZ, *Die Gedichte des Christophoros Mitylenaios*, Leipzig 1903, n° 90, p. 56-60.

Dans le même genre littéraire, la description donnée par l'obscur rhéteur Michel Hagiothéodôritès présente moins de difficultés, et le manuscrit de Vienne qui la conserve en partie est, pour l'essentiel, lisible[378]. Il s'agit encore de décrire pour un ami qui demeure à la campagne une « brillante compétition hippique » qui eut lieu dans la capitale et est, cette fois, datée : « dans la première année de l'indiction en cours, le premier jour, au milieu de l'hiver, du mois pluvieux de février, quand l'empereur Manuel, souverain issu des Comnènes et né dans la pourpre, était autokratôr pour la 25e année. » Le 1er février (un vendredi) de l'an du monde 6676 (= 1168 de notre ère), qui est bien la première année du cycle indictionnel, vient trop tôt pour correspondre à la fête des Lupercales dans une année où Pâques tombe le 31 mars. Les circonstances nous échappent donc en partie.

Le poète, après une introduction de 29 vers, en vient au tirage au sort : « La boule, en tombant du vase à col de bronze, fit entrer dans le premier box le quadrige du conducteur de char ayant ce qu'on appelle vulgairement *[quatre lettres illisibles d'un terme désignant certainement le Bleu]*[379] et le char Blanc dans le second. Le Vert entra dans le troisième box ; quant au Rouge, sur ordre de l'empereur, il plaça son char dans le quatrième box, [devenant ainsi le] voisin involontaire des roues du Vert » (v. 30-38). Le Bleu, désigné par un sobriquet portant soit sur la couleur elle-même, soit sur la « veine » d'avoir obtenu la meilleure place[380], est donc en position de παραβάτης dans le prolongement de la *spina*, flanqué sur sa droite du Blanc, du Vert et enfin du Rouge. Le texte semble impliquer que « la boule » fait attribuer les deux premières places aux deux couleurs complémentaires, que le Vert n'a plus qu'à prendre la troisième place et que, ce qui est plus surprenant, l'empereur intervient pour placer le Rouge à la quatrième barrière[381]. Il semble que les douze ou, à Constantinople, dix portes des *carceres*, numérotées normalement de droite à gauche (c'est-à-dire d'ouest en est), le soient au contraire de gauche à droite lorsque quatre d'entre elles deviennent, pour le temps de la course, boxes de départ des quadriges. Le box le plus à gauche est, en effet, considéré comme le premier aussi bien dans une épigramme de Porphyrios (VIe siècle)[382] que dans l'*ekphrasis* de Christophore Mitylènaios (XIe siècle) et dans Michel Hagiothéodôritès (XIIe siècle).

378. Bibliothèque Nationale de Vienne, *Suppl. gr.* 125, seconde moitié du XIIIe s., fol. 8rv ; cf. H. HUNGER et C. HANNICK, *Katalog der griechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek*, IV : *Supplementum Graecum,* Vienne 1994, p. 212-214 ; la fin du poème n'a pas été transcrite par le copiste. Une édition à laquelle il y a très peu à redire a été donnée par K. HORNA, « Eine unedierte Rede des Konstantin Manasses, Exkurse I : Michael Hagiotheodorites », *Wiener Studien* 28, 1906, p. 193-198. Sur Michel Hagiothéodôritès, logothète du Drome, on se reportera à la brève introduction de l'éditeur et à HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur* (cité n. 377), I, p. 187.

379. Βῶλος προελθὼν ἄγγεος χαλκοστόμου / ἔσωθεν εἰσήγαγε πρώτης βαλβίδος / ἡνιόχου τέτρωρον ἁρματηλάτου..., éd. Horna, *op. cit.* (n. 71), p. 195 v. 30 s.

380. Se lit sur le manuscrit : το μι...οντος κοινολεξίας λόγῳ. La restitution de K. Horna, τὸ μὶς ἔχοντος, n'est convaincante ni dans la forme ni dans le fond, mais il reste à trouver la solution.

381. Alors qu'il n'y a plus de choix qu'entre le quatrième et, comme dans Christophore Mitylènaios, le cinquième box, proche du mur circonscrivant l'arène.

382. *Anth. Plan.*, 344 b = *Anth. Palat.*, XV, 47 : « Qu'il fût à la première place (πρῶτος = à la corde), au milieu (μέσος = au centre gauche ou au centre droit) ou à l'extrémité (ἔσχατος = à l'extrême droite), tous à la fois il les a battus, collègues (= cocher de la couleur complémentaire) et rivaux (= cochers des deux couleurs adverses) ».

Ce dernier ne manque pas l'occasion de décrire ensuite l'attente fébrile qui précède le départ, puis celui-ci en des termes qui mettent en évidence le rôle du *mapparios* : « Ainsi étaient [les quadriges] à l'intérieur des boxes. Le *mapparios* se tenait exactement au milieu et invitait les factions des dèmes à regarder. En agitant son bras droit, il fit s'immobiliser les quatre cochers et resta un instant à les regarder intensément. Sur un signe du Blanc et du Rouge, les astucieux serviteurs du Vert, lançant un regard en dessous à leurs rivaux, tendirent soudain les cordes des boxes. L'un d'eux, en faisant tourner le bout de sa chlamyde, fit signe hardiment au *mapparios*. Ce dernier leva aussitôt le bras » (v. 46-57). Il semble donc que le *mapparios* donne d'abord l'ordre aux employés des couleurs, sans doute les *manganarioi*, d'armer le mécanisme d'ouverture de chaque porte, puis, ces employés lui ayant fait signe que tout était prêt[383], qu'il lève le bras pour que le mécanisme soit déclenché et que les chars s'élancent.

Le Bleu, très normalement, atteint le premier, dans une course droite, la *spina*, appelée ici « planche » (σανίς) et plus loin « les statues » (ζῴδια) : entendons la borne des Bleus. Suivent le Blanc, puis le Rouge, entré en collision, dès la sortie des boxes, avec le Vert, qui se dégage habilement mais en se retrouvant dernier (v. 67-77). L'ordre est le même au premier virage de la borne des Verts, où le Blanc tente de déporter vers l'extérieur ses deux poursuivants. Un peu plus loin, tandis que le Bleu prend le large, le Blanc cherche cette fois à se rabattre sur le Rouge, c'est-à-dire à lui faire une « queue de poisson » (v. 78-93). Mais le Rouge ne se laisse pas enfermer et parvient à lutter bord à bord et roue dans roue avec le Blanc (v. 94-103). On devine qu'il y aura « naufrage », mais le texte s'interrompt sur deux vers qui décrivent une brillante remontée du Vert (v. 104-105).

383. Voir plus haut, p. 142, 159-160.

NOTE SUR L'HIPPODROME DE CONSTANTINOPLE VU PAR LES ARABES

par Sophie MÉTIVIER

Le regard des Arabes sur l'hippodrome de Constantinople est né à l'épreuve de la captivité de guerre : les premières mentions de son existence, chez Ibn Khurradādhbih comme chez Ibn Rusta[1], sont le fait, direct ou indirect, de prisonniers musulmans conduits à Constantinople, tel Hārūn ibn Yaḥyā au tournant des IXe et Xe siècles. C'est principalement en qualité de captifs que les musulmans pénètrent dans l'enceinte de l'hippodrome, lorsque l'on y célèbre le cérémonial du triomphe[2], et c'est au voisinage immédiat de l'hippodrome que la prison des notables musulmans est située[3]. Le témoignage, oculaire ou auriculaire, des prisonniers de guerre fonde ainsi la description de l'hippodrome chez les trois premiers auteurs arabes qui en font mention — après qu'Ibn Khurradādhbih, dans la seconde moitié du IXe siècle, eut surnommé Constantinople « l'hippodrome » (*bdhrūm*) ou « la ville de l'hippodrome » sans préciser davantage[4] — Ibn Rusta et al-Muqaddasī dans le premier et le dernier quart du Xe siècle[5], al-Idrīsī au XIIe siècle[6]. Si les deux premiers l'identifient au champ de courses (*maydān*), réalité fami-

1. Djarmī ibn Abī Muslim al-Djarmī, détenu par les Byzantins pendant huit ans avant d'être libéré en 845 (voir F. Winkelmann, « Probleme der Informationen des Al-Garmi über die byzantinischen Provinzen », *BSl.* 43, 1982, p. 18-29), et Hārūn ibn Yaḥyā, captif à Constantinople à la fin du IXe ou au début du Xe s. (sur la date controversée de son séjour, voir A. A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, II, 2, trad. M. Canard, Bruxelles 1950, p. 381-382).

2. *De cer.*, I, 78 ; II, 20 : les prisonniers qui participent au triomphe célébré dans l'hippodrome sont très probablement arabes. C'est en effet le cas en II, 19, où le triomphe a lieu au forum. Voir J. F. Haldon, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, CFHB XXVIII, Vienne 1990, texte C, p. 146-151 ; M. McCormick, *Eternal Victory. Triomphal Rulership in Late Antiquity, Byzantium, and the Early Medieval East*, Cambridge 1986 ; A. Kolia-Dermitzaki, « 'Αχτα και Θρίαμβοι στο "Εχθεσις τῆς Βασιλείο Τάξεως », *Byzantiaka* 14, 1994, p. 393-443.

3. Voir Al-Muqaddasī, *infra*.

4. Ibn Khurradādhbih, *Kitāb al-Masālik wa-l-mamālik (Liber viarum et regnorum)*, éd. trad. M. J. de Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum* 6, Leyde 1889, p. 109, p. 81.

5. Ibn Rusta, *Kitāb al-A'lāq al-nafisa*, éd. M. J. de Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum* 7, Leyde 1892, p. 120 ; trad. fr. G. Wiet, *Les atours précieux*, Le Caire 1955, p. 135. Al-Muqaddasī, *Aḥsan al-taqāsīm fī ma'rifat al-aqālīm*, éd. M. J. de Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum* 3, Leyde 1877, p. 147-148 ; traduction de la description de Constantinople dans A. A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, II, 2, trad. M. Canard, Bruxelles 1950, p. 422-424.

6. Al-Idrīsī, *Kitāb Nuzhat al-mushtāq fī khtirāq al-āfāq*, éd. A. Bombaci *et alii*, Naples-Rome 1970-1978, p. 801-802 ; P. A. Jaubert, *Géographie d'Edrisi traduite de l'arabe en français d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi et accompagnée de notes*, II, Paris 1840, p. 299 (revu par A. Nef, *Idrîsî. La première géographie de l'Occident*, Paris 1999, p. 411).

lière de la ville arabe[7], et le troisième à un cirque (*mal'ab*), tous esquissent une présentation globale de l'hippodrome (*bdhrūn* ou *bīdhrūn* chez Ibn Rusta, *Ibūdhrūn* chez al-Idrīsī), en indiquant sa localisation et sa fonction, en décrivant sa monumentalité. Situé à proximité immédiate du palais impérial auquel il donne accès, l'hippodrome s'organise autour d'une plate-forme (*dakka*) ou allée (*zuqāq*), renferme un enclos (*ḥabl*) pour les chevaux, comprend deux portes occidentales et possède de nombreuses statues, d'hommes ou d'animaux (*ṣanam*, idole, ou *ṣūra*, image) — qui correspondent respectivement au *kathisma*, à la *spina*, aux *carceres* et, entre autres monuments, aux statues d'auriges ou d'empereurs[8]. Il n'est pas jusqu'aux statues de lions et d'animaux sauvages qui ne puissent être identifiées, étant attestées par Nicétas Choniate ou Robert de Clari[9]. C'est par conséquent dans une topographie non pas approximative, mais minimale, que s'inscrit la vision des auteurs arabes, une vision qui s'attache moins au lieu, décrit en quelques mots, qu'au langage que recèlent l'hippodrome, son rituel et sa monumentalité. Tandis que les courses sont au centre des témoignages d'Ibn Rusta et d'al-Muqaddasī, elles disparaissent du texte d'al-Idrīsī ainsi que des évocations, contemporaines ou postérieures, d'al-Harawī et d'al-Qazwīnī : leur description, au XII[e] ou au XIII[e] siècle, est réduite à l'évocation de deux colonnes ou d'une seule (*manāra*, phare)[10]. Les monuments de l'hippodrome, simples mentions adjacentes chez les premiers, sont devenus le point de mire des seconds. Que signifie un tel déplacement d'intérêt, du rituel à la monumentalité de l'hippodrome, chez des auteurs qui probablement puisent à une seule et même source, le témoignage d'Hārūn ibn Yaḥyā[11] ?

Au dire de celui-ci, les courses à l'hippodrome, sous le regard de l'empereur, des patrices et des habitants de Constantinople, supposent la participation de deux chariots

7. Place par excellence des exercices équestres, il est construit à des fins sportives, militaires et ludiques. Voir, par exemple, *The History of al-Ṭabarī*, XXXI, trad. M. Fishbein, New York 1992, p. 18 : « [Al-Amīn] ordered the building of a parade ground (*maydān*) around the palace of Abū Ja'far in the city [Bagdad] for polo and games. »

8. Sur la porte de communication entre l'hippodrome et le *kathisma*, la *spina*, les *carceres* et les statues de cochers, cf. G. DAGRON, *Commentaire*, p. 113 s. Sur les deux portes occidentales, voir R. GUILLAND, *Études de topographie de Constantinople byzantine*, Paris 1969, p. 512-514.

9. NICÉTAS CHONIATE, *De signis Constantinopolitanis*, éd. J. L. Van Dieten, CFHB XI, 1, Berlin-New York 1975, p. 650-653 : des statues de cheval, de lion et de hyène. ROBERT DE CLARI, *La conquête de Constantinople*, XC, dans *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*, éd. A. Pauphilet, Paris 1952, p. 67 : des chevaux, des lions et des ours en cuivre. Une seule indication est erronée, la mention de la statue d'un unique cheval au-dessus de l'enclos qui correspond en fait au quadrige de Lysippe.

10. AL-HARAWĪ, *Kitāb al-Ishārāt ilā ma'rifat al-ziyārāt*, éd. J. Sourdel-Thomine, Institut français, Damas 1953, p. 49-50, p. 56-57 ; *Guide des lieux de pèlerinage*, trad. J. Sourdel-Thomine, Institut français, Damas 1957, p. 113-115, 127-128 ; AL-QAZWĪNĪ, *Āthār al-bilād wa-akhbār al-'ibād*, éd. F. Wüstenfeld, *Kosmographie*, II, Göttingen 1848, p. 605 ; traduction de la description des merveilles de Constantinople dans M. IZEDDIN, « Quelques voyageurs musulmans à Constantinople au moyen âge », *Orient* IX, 34, 1965, p. 89-90. Les auteurs ultérieurs ne font que reprendre les témoignages étudiés. Ibn Baṭṭūṭa ne dit mot de l'hippodrome, cf. F. MICHEAU, « Ibn Baṭṭūṭa à Constantinople la Grande », *Médiévales* 12, 1987, p. 65.

11. Sur al-Idrīsī, voir *infra*. Concernant al-Harawī, J. Sourdel-Thomime remarque qu'il connaissait les ouvrages géographiques plus anciens mais qu'il ne leur accordait qu'une importance secondaire : Al-Harawī, trad. J. Sourdel-Thomine, xxxvii, n. 1. Il cite, comme Ibn Rusta, les éléphants de la Porte d'Or. Ibn Rusta est pareillement l'une des sources d'al-Qazwīnī sur Constantinople : voir M. KOWALSKA, « The Sources of al-Qazwīnī's *Āthār al-Bilād* », *Folia orientalia* VIII, 1967, p. 41-88.

(*'adjala*)[12], de deux hommes et de huit chevaux, l'ouverture de deux portes et la remise de deux prix (un collier d'or et une livre d'or)[13]. En rendant compte de la participation de deux cochers de quadriges, et non de quatre, à l'inverse de ce qu'atteste le *Livre des cérémonies*, l'auteur dévoile et met en exergue, en la systématisant et en la simplifiant, la dualité du rituel des courses, à laquelle il ne donne cependant aucune signification sociale, politique ou symbolique, en l'absence de toute évocation des couleurs ou factions de l'hippodrome[14]. En n'interprétant pas le rituel, Hārūn ibn Yaḥyā reste au plus près de la réalité byzantine de l'hippodrome[15], au contraire d'al-Muqaddasī qui la respecte et la pervertit tout à la fois en mêlant, dans la lecture qu'il en donne, les traditions byzantines et arabes. Il place en effet aux fondements des courses la division en deux clans et deux devises, les Bleus et les Verts, qui est ici l'expression d'une double opposition, conforme aux traditions des deux mondes, entre l'empereur et son « vizir », entre les Byzantins et les musulmans. Il fait écho à l'autorisation donnée aux prisonniers, à l'issue du triomphe, d'assister aux courses en contrebas des Verts[16], en même temps peut-être qu'une allusion à la préférence légendaire donnée par les Verts au consul Kallistratos[17], dans le respect de la symbolique des couleurs du monde musulman, qui fait du vert la couleur du Prophète et de l'islam et attache au bleu un caractère néfaste et magique[18]. Il reprend, avec la division en deux clans et la distribution de deux prix[19], le schéma dualiste de la description d'Hārūn ibn Yaḥyā. Mais, dans le sens imparti au rituel des courses, qui a valeur de pari et de présage dans les relations entre Byzantins et musulmans, al-Muqaddasī puise à la seule tradition arabe : suivant une anecdote d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, reprise, au XIVe siècle, par al-Maqrīzī, 'Amr ibn al-'Āṣ, dont il s'agit en fait de légitimer la conquête de l'Égypte, prend part, dans l'hippodrome d'Alexandrie et du temps des Byzantins, à un jeu de balle auquel princes et rois participent ou assistent et dont le vainqueur est appelé à régner sur l'Égypte[20]. Ainsi le jeu est-il enrichi d'une

12. Voir *EI*2 I, p. 211-212, « 'adjala » : M. Rodinson note la rareté de l'emploi de ce terme et de l'usage des véhicules à roues dans le monde arabe à l'époque médiévale. Les courses de chars y sont tout à fait étrangères.

13. Les chariots sont d'or, les vêtements d'étoffe dorée : sur des détails similaires, voir *De cer.*, I, 79 (housses, colliers et brides dorés des chevaux). Les deux prix correspondent-ils à la couronne et aux *nomismata* délivrés aux vainqueurs ou aux deux temps du cérémonial, la remise des prix après chaque course et la remise des couronnes après un cycle de quatre courses ? Voir G. DAGRON, *Commentaire*, p. 169. Hārūn ibn Yaḥyā note à tort que les attelages font trois fois le tour des idoles : les concurrents tournaient sept fois autour de la *spina*.

14. C'est une réalité qui affleure néanmoins dans la description d'Hārūn ibn Yaḥyā : il note, dans la procession de l'empereur à la Grande Église, la présence de vieillards, de jeunes gens, de pages et de valets, vêtus de brocart rouge, de brocart blanc, de brocart vert et de brocart bleu ciel. IBN RUSTA, trad. G. Wiet p. 139.

15. Sur le système fondamentalement dualiste de l'hippodrome et des couleurs, voir G. DAGRON, *Commentaire*, p. 140.

16. *De cer.*, II, 20.

17. Sur cette anecdote, qui a pour cadre le forum, non l'hippodrome, et l'épisode historique qui a pu l'inspirer, voir G. DAGRON, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974, p. 315-316. D'autres faits, réels ou légendaires, peuvent être à l'origine de l'association de l'empereur aux Bleus, ainsi la participation, sous la couleur bleue, de Michel III aux courses : *Théophane Continué*, Bonn, p. 198-199.

18. A. MORABIA, « Recherches sur quelques noms de couleur en arabe classique », *Studia Islamica* 21, 1964, p. 61-99.

19. Il s'agit de vêtements d'honneur et de cadeaux. Sur les premiers, voir G. DAGRON, *Commentaire*, p. 167.

20. IBN 'ABD AL-ḤAKAM, *Futūḥ Miṣr*, éd. C. C. Torrey, New Haven 1922, p. 53-55. AL-MAQRĪZĪ, *Kitāb al-Mawā'iẓ wa-l-i'tibār fī dhikr al-khiṭaṭ wa-l-āthār*, éd. G. Wiet, Mémoires publiés par les membres de l'Insti-

fonction prédictive qui, associée par al-Muqaddasī à la structure dualiste du rituel, absente du récit d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, donne sens aux courses de l'hippodrome constantinopolitain. En faisant de celles-ci un rituel de conflit, al-Muqaddasī introduit l'antagonisme entre Byzantins et musulmans dans le champ de l'hippodrome et inscrit le rituel dans la réalité contemporaine du conflit arabo-byzantin et de la captivité de ses coreligionnaires à Constantinople[21]. Aussi a-t-il précédemment localisé l'hippodrome entre le palais impérial et la prison des musulmans[22]. L'empereur, qui devient simple partie prenante des courses, est en conséquence relégué au second plan du rituel de l'hippodrome, qui n'a plus dès lors le statut d'un rituel impérial. En infléchissant la signification de celui-ci, il extrapole certes, à la faveur de sa propre culture et de l'enjeu de son œuvre[23], mais rappelle aussi la dimension profondément conflictuelle du rituel des courses.

Ce premier travail d'appropriation de l'hippodrome par la tradition arabe est poursuivi par les auteurs les plus tardifs : al-Idrīsī, dont la description de l'hippodrome puise dans le témoignage d'Hārūn ibn Yaḥyā, en citant pareillement les statues de cuivre à forme d'hommes, de chevaux et de lions, ne dit mot du rituel des courses ; il est imité en cela par al-Harawī et al-Qazwīnī. En éliminant de leur évocation le rituel des courses, ils soulignent *a contrario* combien celui-ci ne trouvait sens, aux yeux des Arabes, que dans le contexte de l'affrontement arabo-byzantin et de sa question subsidiaire, la captivité des musulmans à Constantinople. Par leur description de la seule monumentalité de l'hippodrome, les trois écrivains s'éloignent plus encore de la tradition et de la réalité byzantines. La fonction de la *spina*, qui de plate-forme devient allée chez al-Idrīsī, n'est plus de fournir un axe central aux courses, mais de permettre la déambulation entre les statues. Les statues elles-mêmes disparaissent des dernières descriptions et cèdent la place aux colonnes ; l'hippodrome n'est alors mentionné qu'incidemment, dépouillé de toute topographie, voire de son nom chez al-Qazwīnī, et relégué à une fonction muséographique[24]. Sans aucune référence au monde byzantin, les colonnes sont interprétées à la lumière des traditions du merveilleux arabe. Ainsi la colonne consolidée de plomb et

tut français d'archéologie orientale du Caire 46, Le Caire 1922, p. 127-128 ; *Description topographique et historique de l'Égypte*, trad. fr. U. Bouriant, Mémoires de la mission archéologique française du Caire 17, Paris 1895, p. 452-454. Le lieu, anonyme dans le récit d'Ibn 'Abd al-Ḥakam, est implicitement identifié par al-Maqrīzī avec l'hippodrome à propos duquel il cite l'anecdote. Il est peut-être question, en fait de jeu de balle, de polo, sport d'origine persane pratiqué, depuis l'époque abbasside, dans l'enceinte de l'hippodrome arabe.

21. On retrouve le même procédé dans le récit d'Hārūn ibn Yaḥyā : après l'introduction des prisonniers musulmans au sein de la Grande Église, trois chevaux y sont pareillement conduits, dont le comportement est interprété comme le signe d'une victoire sur l'islam, cf. IBN RUSTA, trad. G. Wiet p. 141.

22. « [Au bord de la mer] se trouvent le champ de courses, le *dār al-balāṭ* [destiné à accueillir les prisonniers musulmans] et le *dār al-malik* [le palais du roi] sur un même rang, le champ de courses étant entre les deux *dār*. »

23. À savoir une description exhaustive et exclusive du monde de l'Islam. Voir A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11e siècle*[2], I, Paris 1973, p. 313-330, particulièrement 323. Aussi al-Muqaddasī n'en vient-il à évoquer Constantinople — il le dit explicitement — que parce que celle-ci a sa place dans la géographie de la guerre, de la captivité et des échanges arabo-musulmans.

24. Al-Harawī procède ainsi dans l'ensemble de son œuvre en ne donnant que très peu d'informations géographiques sur les lieux de pèlerinage qu'il décrit.

de fer, peut-être l'obélisque de maçonnerie[25], est-elle implicitement identifiée avec la colonne fameuse du palais légendaire de Salomon à Alexandrie, capable de s'incliner, au gré du vent, dans toutes les directions[26]. Si al-Harawī, le premier à la mentionner, ne cite à aucun moment la colonne alexandrine, alors qu'il évoque précisément les colonnes extraordinaires de Constantinople dans le chapitre consacré à Alexandrie, Abū Ḥāmid al-Andalusī explicite le parallèle[27] et, dans la similarité de l'anecdote relatée à ce sujet[28], dévoile l'origine alexandrine de la tradition qu'al-Harawī et al-Qazwīnī reprennent dans le cadre de l'hippodrome. À cette date, ils ont perdu de vue le monde byzantin et annexent l'hippodrome à la géographie symbolique et merveilleuse du monde arabo-musulman[29]. Cité hors de tout temps, l'hippodrome est intégré à l'imaginaire des musulmans comme lieu magique par excellence, à la faveur d'une tradition alexandrine et non byzantine[30]. Compté au nombre des antiquités (al-Idrīsī le désigne sous le terme de *mal'ab* — la place où l'on joue — qu'il réserve habituellement aux monuments romains[31]), il alimente de ce fait la vision merveilleuse que les Arabes ont d'un monde ancien et étranger.

D'al-Muqaddasī à al-Harawī, les auteurs arabes ont progressivement abandonné toute considération historique dans leur regard sur l'hippodrome de Constantinople, en faisant prévaloir la signification symbolique du lieu, de son rituel ou de ses monuments. Ainsi al-Harawī envisage-t-il d'évoquer principalement les colonnes, statues et talismans de la ville, qu'il a pourtant visitée sous le règne de Manuel Comnène, portant de ce fait un regard dénué de tout enjeu politique sur l'hippodrome, dont il retient les seules « étonnantes antiquités et statues ». En accordant la primauté au symbolisme de

25. Elle désigne peut-être le « colosse » ou *chalkos* en raison de son revêtement de plaques de bronze. Voir R. JANIN, *Constantinople byzantine*², Paris 1964, p. 192-193.

26. AL-IDRĪSĪ, trad. P. A. Jaubert, Paris 1836, I, p. 300-301 (voir A. NEF, p. 220) ; Ibn Rusta, trad. G. Wiet p. 132.

27. Abū Ḥāmid al-Andalusī, dans G. FERRAND, « Les monuments de l'Égypte au XIIe siècle d'après Abū Hāmid al-Andalusī », dans *Mélanges Maspéro*, III, Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire 68, Le Caire 1935-1940, p. 61 : « Parmi tous ces piliers qui étaient dans la salle d'audience de Salomon [à Alexandrie], il y en avait un qui faisait un mouvement à l'est et à l'ouest, avec le lever et le coucher du soleil. Les gens assistaient à ses mouvements sans savoir quelle en était la cause. Il en était de même à Constantinople où il y avait aussi un phare de pierre sur quatre piliers qui faisaient aussi, à l'est et à l'ouest, des mouvements dont les gens étaient témoins. La base se soulevait d'un côté vers un autre côté ; les gens introduisaient des morceaux de briques, de poteries et des pierres sous la base et quand la base penchait sur eux elle les écrasait. »

28. Dans les deux cas, il est fait mention de morceaux de poterie qui sont introduits sous la base, puis broyés.

29. Aussi les colonnes et les statues de l'hippodrome sont-elles en cuivre, les idoles évoquées par al-Idrīsī et la colonne merveilleuse creuses. Voir F. DE POLIGNAC, « Statues, métaux et miroirs : images de la fascination en Islam », dans *Démons et merveilles au Moyen Âge*, Nice 1990, p. 69-77.

30. Sur le pouvoir de fascination et la valeur magique des statues de l'hippodrome dans les *Patria*, voir G. DAGRON, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des " Patria "*, Paris 1984, p. 132-150. Nous n'avons trouvé cependant aucune trace d'une légende similaire dans le merveilleux byzantin. Sur la place centrale de l'Égypte et du monde antique dans la tradition arabe des merveilles du monde, voir G. WIET, *L'Égypte de Murtadi*, Paris 1953, particulièrement p. 1-15 (les sources), 70-78 (les talismans), 78-97 (différents monuments).

31. Voir par exemple AL-IDRĪSĪ, éd. A. Bombaci *et alii* p. 369, et trad. P. A. Jaubert, I, p. 353-354 (Baalbek, où il s'agit de théâtre et non d'hippodrome).

l'hippodrome dans la tradition arabe, aux dépens de son propre témoignage, al-Harawī exacerbe un parti pris que manifeste, dans les plus anciennes descriptions de l'hippodrome, le silence des auteurs arabes sur l'expérience des prisonniers de guerre au sein de son enceinte — une expérience fondatrice, mais occultée[32]. Au-delà de l'appropriation progressive de l'hippodrome par la tradition arabe, avec l'abandon du témoignage oculaire ou auriculaire, l'ensemble des textes montre que l'hippodrome est un lieu symbolique, vecteur, par son rituel ou sa monumentalité, d'un langage. Plus que la réalité historique de l'hippodrome, c'est la nature et la portée de ce langage qu'éclairent Ibn Rusta, al-Muqaddasī, al-Idrīsī, al-Harawī et al-Qazwīnī.

32. Le poète hamdanide Abū Firās fait peut-être exception : prisonnier à Constantinople de 962 à 966, il affirme ne pas avoir subi, contrairement aux autres captifs, la cérémonie de la *calcatio* qui a pour cadre le/la *bṭūm*. Il est possible que le terme désigne l'hippodrome. Cf. R. DVORAK, *Abū Firās, ein arabischer Dichter und Held*, Leyde 1895, p. 100-101.

INDEX GREC

Les références renvoient aux numéros et aux lignes des chapitres,
et éventuellement, en italique, aux pages du Commentaire

INDEX FRANÇAIS

Ne sont retenus ici que les mots français les plus importants du Commentaire
Les références aux mots grecs du Commentaire figurent en italique dans l'Index grec

THEORY AND PRACTICE IN TENTH-CENTURY MILITARY ADMINISTRATION

Chapters II, 44 and 45 of the *Book of Ceremonies*

by John F. Haldon

[Cap. 44]

The fitting out and cost and the sum of the pay and of the army sent against the impious (island of) Crete with the *patrikios* and *logothetês tou dromou* Himerios in the time of the Lord Leo, beloved of Christ[1]

The imperial fleet: 12,000; Rus' 700.

The *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai undertook to provide a force of 5,600, and 1,000 reserves: 6,600 in total.

The *stratêgos* of Samos undertook to provide a force of 4,000, and 1,000 reserves: 5,000 in total.

The *stratêgos* of the Aegean Sea[2] undertook to provide a force of 3,000, and 1,000 reserves: 4,000 in total. All these together: 28,300.

Regarding the cavalry units which should have gone on campaign with the fleet

Thrakesian and Macedonian *scholarioi*, 1,037.

From the *thema* of Thrakesion 1,000,[3] from the *thema* of Sebasteia 1,000 Armenians, from Platanion 500 Armenians, from Prine 500. The total of cavalry: 6,037,[4] and the total for the fleet and for the cavalry, 34,037.[5]

Regarding the imperial fleet

60 *dromônes*, having 230 oarsmen and 70 soldiers[6] each: in total 18,000; 40 *pamphyloi*,[7] of which 20 have 160 men each, the other 20 have 130 men each; and 700 Rus': in total 5,800. The total is 23,800.[8]

1. In the year 910-911. For a detailed analysis and discussion of the texts which follow, together with discussion of the technical vocabulary, imperial administrative organisation and military structures mentioned, see my detailed commentary *infra*. In fact, the original expedition of 910-911 was probably not to Crete, but against North Syria, but may have intended to return via Crete. See *infra*.

2. For the thematic units mentioned in these lists, see *infra*.

3. Cf. 655.15: 3,000.

4. i.e. including the 2,000 Thrakesian cavalry not mentioned here.

5. Actually 28,300 + 6,037 = 34,337. For the 'missing' 2,000 cavalry from Thrakesion, see *supra*.

6. These soldiers were drawn from the imperial *tagmata* or cavalry units, and did not constitute a separate force of 'marines', as is sometimes erroneously stated, just as the soldiers on the warships of the thematic fleets (Kibyrrhaiotai, Samos, Aegean Sea) were drawn from the regular thematic soldiery. See *infra*.

L 220r

Bonn 651

ΚΕΦ. μδ'

Ἡ γενομένη ἐξόπλισις καὶ ἔξοδος καὶ τὸ ποσὸν τῆς ῥόγας καὶ τοῦ λαοῦ τοῦ ἀποσταλέντος κατὰ τῆς θεολέστου Κρήτης μετὰ τοῦ πατρικίου Ἡμερίου καὶ λογοθέτου τοῦ δρόμου ἐπὶ Λέοντος τοῦ φιλοχρίστου δεσπότου

Τὸ βασιλικοπλόϊμον χιλιάδες ιβ'. Ῥῶς ψ'.

ἐδέξατο ὁ στρατηγὸς τῶν Κιϐυρραιωτῶν ἔχειν στρατὸν ,εχ', καὶ διπλοῦς ,α'· ὁμοῦ ,ϛχ'.

ἐδέξατο ὁ στρατηγὸς τῆς Σάμου ἔχειν στρατὸν ,δ', καὶ διπλοῦς ,α'· ὁμοῦ ,ε'.

Bonn 652 ἐδέξατο ὁ στρατηγὸς | τοῦ Αἰγαίου πελάγους ἔχειν στρατὸν ,γ', καὶ διπλοῦς ,α'· ὁμοῦ ,δ'. ὁμοῦ τὸ πᾶν χιλιάδες κη' καὶ τ'.

Διὰ τῶν καϐαλλαρικῶν τῶν ὀφειλόντων ταξειδεῦσαι εἰς τὸ πλόϊμον

Σχολάριοι Θρᾳκησιάνοι καὶ Μακεδόνες ,αλζ'.

ἀπὸ τοῦ θέματος τῶν Θρᾳκησίων ,α', ἀπὸ τοῦ θέματος Σεϐαστείας Ἀρμένιοι ,α', ἀπὸ τὸ Πλατάνιν Ἀρμένιοι φ', ἀπὸ τῆς Πρίνης φ'· ὁμοῦ καϐαλλαρικοὶ ,ϛλζ', καὶ ὁμοῦ τὸ πᾶν διά τε τοῦ πλοΐμου διά τε τῶν καϐαλλαρικῶν χιλιάδες λδ' λζ'.

Διὰ τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου

Δρόμωνες ξ' ἔχοντες ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν σλ' καὶ ἀνὰ πολεμιστῶν ο'· ὁμοῦ χιλιάδες ιη'. πάμφυλοι μ' ἐξ ὧν οἱ μὲν κ' πάμφυλοι ἀνὰ ἀνδρῶν ρξ', οἱ δὲ ἕτεροι κ' ἀνὰ ἀνδρῶν ρλ', καὶ Ῥῶς ψ'· ὁμοῦ ,εω'. ὁμοῦ τὸ πᾶν χιλιάδες κγ' καὶ ω'.

11 ὁμοῦ ,δ' om. Bonn || 14 σεϐαστίας L || 15 Πλατάνιον Bonn || 18 δρόμονες ut semper Bonn || 20 ω' scripsi : δύο L Bonn

---

7. A *dromôn* was a heavy warship, a *pamphylos* seems to have been a lighter and swifter warship, although the terminology seems not to have been employed consistently, and changed in application over time. See *infra*; and see AHRWEILER, *Mer*, esp. 408-439; EICKHOFF, *Seekrieg* 81ff., 133-151; H. ANTONIADIS-BIBICOU, *Études d'histoire maritime à Byzance, à propos du Thème des Caravisiens* (Bibliothèque Générale de l'École Pratique des Hautes Études, VIe section), Paris 1966; R.H. DOLLEY, 'The warships of the Later Roman Empire', *JRS* 38, 1948, 47-53; JENKINS, *De adm. imp.* comm. § 51 (195-197); TOYNBEE, *Constantine Porphyrogenitus and his World*, 323-345; see also the section in L. CASSON, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton 1971, 148-154; CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 42-50; PRYOR, *Geography, Technology and War*, 25-57 (commercial ships); 57-86 (warships). See also LEWIS, *Naval Power and Trade*, 73ff., 156ff.

8. Ms. has 23,002, resulting from a copyist's error. See *infra*.

Regarding the *thema* of the Kibyrrhaiotai

15 *dromônes* having 230 oarsmen and 70 soldiers each, totalling 4,500;
16 *pamphyloi*, 6 with 160 oarsmen, the other 10 with 130 men, totalling 2,260.
Altogether, 6,760.

Regarding the *thema* of Samos

10 *dromônes* having 230 oarsmen and 70 soldiers each, totalling 3,000;
12 *pamphyloi*, 4 with 160 oarsmen, 8 with 130 men, totalling 1,680.
Altogether for the *thema* of Samos, 4,680.

Regarding the *thema* of the Aegean Sea

7 *dromônes* having 230 oarsmen and 70 soldiers each, totalling 2,100;
7 *pamphyloi*, 3 with 160 men, the other 4 with 130 men, totalling 1,000.
Altogether for the *thema* of the Aegean Sea, 3,100.

Regarding the *thema* of Hellas

10 *dromônes* having 230 oarsmen and 70 soldiers each, totalling 3,000.

Regarding the Mardaites

Mardaites:[9] army with officers, 4,087, and as a supplement a further 1,000, totalling 5,087.

Altogether the total for the imperial fleet and for the *themata* 112 *dromônes*,[10] 75 *pamphyloi*, 34,000 oarsmen,[11] and 7,340 soldiers,[12] and 700 Rus' and 5,087 Mardaites.

The payments for the imperial fleet

Army with officers of 12,502: pay of 15 *kentênaria*, 90 *litrai* and 10 *nomismata*.[13]
Their supplement of 1,000: 5 *nomismata* each, making 69 *litrai*, 32 *nomismata*.
700 Rus': 1 *kentênarion*.
The total for the fleet and the Rus' amounts to 17: 59: 42.[14]

9. On these, grouped into Mardaites of the East (who seem to have been associated with maritime activities, especially raiding and piracy against the coastal regions of the Caliphate) and those of the West, see *infra*, and esp. DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*, 138-158.

10. The actual number given amounts to 102.

11. The total of the figures in the text comes to 34,200.

12. The total of the figures in the text comes to 7,140. On all these figures see *infra*, Table i.

13. Salaries and other payments are usually reckoned in the gold coinage: a *kentênarion* was 100 pounds (*litrai*), in gold coin; there were 72 gold *nomismata* in a *litra*, or pound. The figures given in the manuscript are not always easy to follow, since the copyist uses a variety of abbreviations, sometimes quite arbitrarily, for the same denominations. Thus *nomismata* in particular appears variously as : (printed **:**) or „ (printed **„**) or νν (printed νομ.); *miliarêsion* appears as ∠ (printed ∠).

Διὰ τοῦ θέματος τῶν Κιϐυρραιωτῶν

Δρόμωνες ιε΄ ἔχοντες ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν σλ΄ καὶ ἀνὰ πολεμιστῶν ο΄· ὁμοῦ χιλιάδες δ΄ καὶ φ΄.

Bonn 653 πάμφυλοι ις΄ | ἔχοντες οἱ μὲν ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρξ΄, οἱ δὲ ἕτεροι ι΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρλ΄· ὁμοῦ χιλιάδες β΄ καὶ σξ΄.

ὁμοῦ τὸ πᾶν χιλιάδες ς΄ καὶ ψξ΄.

Διὰ τοῦ θέματος τῆς Σάμου

Δρόμωνες ι΄ ἔχοντες ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν σλ΄ καὶ ἀνὰ πολεμιστῶν ο΄· ὁμοῦ ‚γ΄.

πάμφυλοι ιβ΄, ἔχοντες οἱ μὲν δ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν ρξ΄, οἱ δὲ η΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρλ΄· ὁμοῦ ‚αχπ΄.

ὁμοῦ τὸ πᾶν διὰ τοῦ θέματος τῆς Σάμου ‚δχπ΄.

Διὰ τοῦ θέματος τοῦ Αἰγαίου πελάγους

Δρόμωνες ζ΄ ἔχοντες ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν σλ΄ καὶ ἀνὰ πολεμιστῶν ο΄· ὁμοῦ ‚βρ΄.

πάμφυλοι ζ΄ ἔχοντες οἱ μὲν γ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρξ΄, οἱ δὲ ἕτεροι δ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρλ΄· ὁμοῦ ‚α΄.

ὁμοῦ τὸ πᾶν διὰ τοῦ θέματος τοῦ Αἰγαίου πελάγους ‚γρ΄.

Διὰ τοῦ θέματος Ἑλλάδος

Bonn 654 Δρόμωνες ι΄ ἔχοντες ἀνὰ ἀνδρῶν κωπηλατῶν σλ΄ καὶ ἀνὰ πολεμιστῶν ο΄· ὁμοῦ ‚γ΄. |

Διὰ τῶν Μαρδαϊτῶν

L 220v Μαρδαΐται, στρατὸς σὺν ἀρχόντων, ‚δπζ΄, || καὶ κατὰ προσθήκην ἕτεροι ‚α· ὁμοῦ ‚επζ΄.

ὁμοῦ τὸ πᾶν διά τε τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου, διά τε τῶν θεμάτων δρόμωνες ρβ΄, πάμφυλοι οε΄, ἄνδρες κωπηλάται χιλιάδες λδ΄ <καὶ σ΄> καὶ πολεμισταὶ ‚ζτμ΄ καὶ Ῥῶς ψ΄ καὶ Μαρδαΐται ‚επζ΄.

Αἱ ῥόγαι διὰ τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου

Στρατὸς σὺν ἀρχόντων χιλιάδες ιβ΄ καὶ φβ΄. ῥόγα κεντηνάρια ιε΄, λίτραι ϙ : ι΄.
προσθήκην αὐτῶν ‚α ἀνὰ νομ. ε΄, γινόμενον λίτραι ξθ΄, νομ. λβ΄.
Ῥῶς ψ΄. ῥόγα κεντηνάριν α΄.
ὁμοῦ διὰ τοῦ πλοΐμου καὶ τῶν Ῥῶς ῥόγα **ρρ** ιζ΄, λίτραι νθ΄ : μβ΄.

22 ἔχοντα L Bonn || ἀνὰ : ις΄ νὰ Bonn || 24 ις΄ : ἀ- Bonn || 32 πελάγο L || 40 συναρχόντων L || προσθήκιν L || 42 ριβ΄ L Bonn || 43 καὶ σ΄ supplevi || 45 πλοήμου L || 46 συνάρχοντες ut semper Bonn || 48 κεντηνάριον ut semper Bonn

14. Henceforth expressed in the order *kentênaria, litrai* and *nomismata.*

Regarding the *thema* of the Kibyrrhaiotai

Army with officers of 6,760: pay of 2: 21: 42 with the reserves.

Regarding the *thema* of Samos

Army with officers of 4,680, and 1,000 from the reserves: pay of 2: 1: 11.

Regarding the *thema* of the Aegean Sea

Army with officers of 3,100, and 1,000 from the reserves: pay of 1: 54: 3.

Regarding the Mardaites of the West

Army with officers of 4,087: pay of 4: 66: 32; their supplement of 1,000 men, at 8 *nn.* each, makes 1: 11: 8.
Altogether the total for the Mardaites of the West: pay of 5: 77: 42.[15]

Altogether the total for the imperial fleet, for the Rus', the thematic fleets and the Mardaites of the West: pay of 29: 13: 66.[16]

Regarding the pay of the cavalry units

In respect of the Thrakesian and Macedonian *scholarioi*, for 1,037 men: pay of 1: 41: 24.
In respect of the *thema* of Thrakesion, for 3,000 men at 2 *nn.* each: pay of 0: 83: 24.[17]
In respect of the *thema* of Sebasteia, for 1,000 men: pay of 1: 13: 24.
In respect of the Platanitai Armenians, for 500 men at 6 *nn.* each: pay of 0: 41: 48.[18]
In respect of the Armenians of Prine, for 400 men at 5 *nn.* each: pay of 0: 27: 56.
The total for 2,037 cavalry: pay of 2: 54: 48.[19]
And the additional 3,900 men: pay of 1: 52: 56.
The total for the cavalry: pay of 4: 7: 22.

15. Bonn's text mistakenly prints 5: 76: 42, where the Ms. clearly has 5: 77: 42 (although the Latin translation renders the figure accurately as 5: 77: 42: see Bonn 655.8). In fact, the total should be 5: 77: 40. The extra 2 *nn.* appear to reflect a copyist's error.

16. The total figure given in the Ms. is correct, and verifies the emendation of the figure given for the Mardaites (the sum of the separate totals given in the text comes to 29: 13: 68).

17 . The Ms. has 0: 80: 24, but 3,000 x 2 = 6,000 ÷72 = 83 *litrai* 24 *nomismata*, which I have emended accordingly. That this is a copyist's error is confirmed by the fact that the total for the Thrakesian troops incorporated into the figure for the pay of the additional cavalry, below, assumes the corrected figure as the basis of its calculation. The abbreviation ρ (i.e. *kentênarion*) appears in the text, but without a number, and should be understood as 0. Contrast with the entries for Sebasteia, and the 3,900 supplementary cavalry below, where ρ, for *kentênarion*, is followed by the appropriate numerical symbol. See *infra*.

Διὰ τοῦ θέματος τῶν Κιβυρραιωτῶν

Στρατὸς σὺν ἀρχόντων ,ςψξ′. ῥόγα κεντηνάρια β′, λίτραι κα′ : μβ′ σὺν τοῖς διπλοῖς.

Διὰ τοῦ θέματος τῆς Σάμου

Στρατὸς σὺν ἀρχόντων ,δχπ′, καὶ ἀπὸ τῶν διπλῶν ,α. ῥόγα κεντηνάρια β′, λίτραι
Bonn 655 α′ : ια′. |

Διὰ τοῦ θέματος τοῦ Αἰγαίου πελάγους

Στρατὸς σὺν ἀρχόντων ,γρ′ καὶ ἀπὸ τῶν διπλῶν ,α′. ῥόγα κεντηνάριν α′, λίτραι νδ′ : γ′.

Διὰ τῶν Μαρδαϊτῶν τῆς δύσεως

Στρατὸς σὺν ἀρχόντων ,δπζ′. ῥόγα κεντηνάρια δ′, λίτραι ξς′ : λβ′. καὶ ἡ προσθήκη ἀνδρῶν ,α ἀνὰ : η′, γινόμενον **ρ** α′, λίτραι ια′ : η′.

ὁμοῦ τὸ πᾶν διὰ τῶν Μαρδαϊτῶν τῆς δύσεως ῥόγα **ρρ** ε′, λίτραι οζ′ : μ′.

καὶ ὁμοῦ τὸ πᾶν διά τε τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου, τῶν ῾Ρῶς, τῶν θεματικῶν πλοΐμων καὶ τῶν Μαρδαϊτῶν τῆς δύσεως ῥόγα **ρρ** κθ′, λίτραι ιγ′ : ξς′.

Διὰ τῆς ῥόγας τῶν καβαλλαρικῶν

Διὰ τῶν σχολαρίων τῶν Θρᾳκησιάνων καὶ Μακεδόνων ὑπὲρ ἀνδρῶν χιλίων λζ′. ῥόγα κεντηνάριν α′, λίτραι μα′ : κδ′.

Διὰ τοῦ θέματος τῶν Θρᾳκησίων ὑπὲρ ἀνδρῶν ,γ ἀνὰ νομ. β′ ῥόγα **ρ**, λίτραι πγ′ : κδ′.

Διὰ τοῦ θέματος Σεβαστείας ὑπὲρ ἀνδρῶν ,α ῥόγα **ρ** α′, λίτραι ιγ′ : κδ′.

Bonn 656 Διὰ τῶν ᾽Αρμενίων τῶν Πλατανιτῶν ὑπὲρ ἀνδρῶν φ′ ἀνὰ νομ. | ς′ ῥόγα κεντηνάριν, λίτραι μα′ : μη′.

Διὰ τῶν ᾽Αρμενίων Πρίνης ὑπὲρ ἀνδρῶν υ′ ἀνὰ νομ. ε′ ῥόγα κεντηνάριν, λίτραι κζ′ : νς′.

ὁμοῦ καβαλλάριοι ,βλζ′. ῥόγα κεντηνάρια β′, λίτραι νδ′ : μη′.

καὶ οἱ κατὰ προσθήκην ἄνδρες ,γϡ′, ῥόγα **ρ** α′, λίτραι νβ′ : νς′.

καὶ ὁμοῦ διὰ τοῦ καβαλλαρικοῦ ῥόγα κεντηνάρια δ′, λίτραι ζ′ : κβ′.

50 κιβυρρεοτῶν L || 53 λίτρα Bonn || 55 αἰγέου L || 61 οζ′ L : οξ′ Bonn || μ′ emendavi : μβ′ L Bonn || 63 πλοΐμων καὶ τῶν Μαρδαϊτῶν τῆς δύσεως rest. Bonn : πλοΐμων τῶν Μαρδαϊτῶν καὶ τῆς δύσεως L || 67 πγ′ emendavi : π′ L Bonn || 72 τ(οῦτ)ὸ κατὰ προσθήκην schol. in marg. || 73 μη′ emendavi : λη′ L Bonn

---

18. The Ms. includes the word *kentênarion*, but without an associated figure, and is thus read as 0 *kentênaria.*

19. i.e. the 1,037 *scholarioi* and the 1,000 men from Sebasteia: 1: 41: 24 + 1: 13: 24 = 2: 54: 48. The Ms. has 2: 54: 38, which I have emended as a copyist's mistake.

Regarding mobilisation pay[20]

In respect of the fleets of the 3 *themata* of Kibyrrhaiotai, Samos and the Aegean Sea, for 3,000 men at 2 *nn.* each: 83: 24.

In respect of the Mardaites of the West, 3 *tourmarchai* at 36 *nn.* each, 42 *drouggarioi* at 12 *nn.* each, 42 *komêtes* at 6 *nn.* each, 5,000 soldiers at 4 *nn.* each, making altogether 2: 99: 56.[21]

In respect of the Armenians of the *thema* of Sebasteia, 5 *tourmarchai* at 12 *nn.* each, 10 *drouggarioi* at 6 *nn.* each, 8 *komêtes* at 5 *nn.* each, 965 soldiers at 4 *nn.* each, making altogether 55: 60.

In respect of the Armenians of Prine, 500 men at 2 *nn.* each, making 13:64.

Altogether for the mobilisation pay: 4: 52: 60.[22]

Note that the *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai and the *katepanô* of the Mardaites of Attalia[23] undertook that, on the one hand, the *stratêgos* would prepare two *chelandia* from the units of the *tourmarchai*, while on the other the *katepanô* of the Mardaites would prepare galleys,[24] and during the month of March would despatch them to Syria, so that they might bring back a report and a true account[25] regarding everything prepared and done there.

Note that the *prôtospatharios* and *archôn* of Cyprus, Leo Symbatikes, undertook to despatch vigilant scouts to the Gulf of Tarsos and to the region of *ta Stomia* (the Cilician plain),[26] as well as to Tripolis and Laodikeia, so that from both regions they might bring back accounts as to whether the Saracens were doing anything by way of training.

Note that the *stratêgos* of Thessaloniki undertook to produce 200,000 arrows and 3,000 *menaulia*,[27] and as many shields as could be managed. Note that the *kritês* of Hellas undertook to produce 1,000 *menaulia*, which he completed. He undertook to produce a further batch, and have them taken down to wherever had been agreed.

Note that the *archôn* of Chrêpos in the *thema* of Hellas undertook to produce 200,000 arrows and 3,000 *menaulia*; likewise the *stratêgos* of Nikopolis and the (*stratêgos*) of the Peloponnese.

Note that the *prôtospatharios* Theodoros Pagkrates undertook to travel to the Anatolikoi, and to enrol the Platiniatai, and from them and from others of the *thema* to

20. See *infra*.

21. The correct sum should be 2: 89: 56, i.e. the Ms. has 10 *litrai* too many.

22. In fact, the correct total should be 4: 42: 60, but 10 *litrai* extra, attributed to the *prochreon* of the Mardaites (see above) is included here also.

23. On whom see *infra*.

24. Not in the sense of oared warships: *galaia* (also *galea*) referred to a light, manoeuvrable vessel with a single bank of oars, often associated with reconnaissance or piracy. See AHRWEILER, *Mer*, 414.

25. *Apokrisis* normally referred to a message, a reply or an answer; an *apokrisiarios* was a messenger, ambassador or representative (see *ODB*, 136). In this case, "report" (i.e. the response from Byzantine spies and scouts) seems appropriate. *Mandaton* has several meanings, including command or order (as well as a technical legal sense). *Mandator*, as well as being an imperial title, continued to have a functional significance, referring to

Διὰ τοῦ προχρέου

L 221r Διὰ τῶν πλοΐμων τῶν γ′ θεμάτων τῶν τε Κιϐυρραιωτῶν, τῆς Σάμου καὶ || τοῦ Αἰγαίου πελάγους ὑπὲρ ἀνδρῶν ͵γ ἀνὰ : β′, λίτραι πγ′ : κδ′.

Διὰ τῶν Μαρδαϊτῶν τῆς δύσεως τουρμαρχῶν γ′ ἀνὰ : λς′, δρουγγαρίων μβ′ ἀνὰ : ιβ′, κομήτων μβ′ ἀνὰ : ς′, στρατιωτῶν ͵ε ἀνὰ : δ′, γινόμενα ἀμφότερα κεντηνάρια β′, λίτραι ϙθ′ : νς′.

Διὰ τῶν Ἀρμενίων τοῦ θέματος Σεϐαστείας τουρμαρχῶν ε′ ἀνὰ : ιβ′, δρουγγαρίων ι′ ἀνὰ : ς′, κομήτων η′ ἀνὰ : ε′, στρατιωτῶν ϡξε′ ἀνὰ : δ′, γινόμενα ἀμφότερα λίτραι νε′ : ξ′.

Διὰ τῶν Ἀρμενίων Πρίνης ἄνδρες φ′ ἀνὰ : β′, γινόμενα λίτραι ιγ′ : ξδ′.

καὶ ὁμοῦ διὰ τοῦ ἀμφοτέρου προχρέου **ρρ** δ′, λίτραι νβ′ : ξ′.

Bonn 657 ἰστέον, | ὅτι ἐδέξατο ὁ στρατηγὸς τῶν Κιϐυρραιωτῶν καὶ ὁ κατεπάνω τῶν Μαρδαϊτῶν Ἀτταλίας, ἵνα ὁ μὲν στρατηγὸς εὐτρεπίσῃ χελάνδια δύο ἀπὸ τῶν οὐσιῶν τῶν τουρμαρχῶν, ὁ δὲ κατεπάνω τῶν Μαρδαϊτῶν εὐτρεπίσῃ γαλέας, καὶ διὰ Μαρτίου μηνὸς ἀποστείλωσι αὐτὰ εἰς Συρίαν, ἵνα περὶ πάντων τῶν ἐκεῖσε μελετωμένων καὶ πραττομένων ἐνέγκωσιν ἀπόκρισιν καὶ ἀληθὲς μανδᾶτον.

ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὁ πρωτοσπαθάριος Λέων καὶ ἄρχων Κύπρου, ὁ τοῦ Συμϐατίκη, ἀποστεῖλαι ἀκριϐεῖς κατασκόπους εἴς τε τὸν κόλπον τῆς Ταρσοῦ καὶ εἰς τὰ Στόμια, ἔτι δὲ καὶ πρὸς Τρίπολιν καὶ Λαοδίκειαν, ἵνα ἐκ τῶν ἀμφοτέρων μερῶν ἐνέγκωσιν μανδᾶτα, εἴ τι διὰ μελέτης ἔχουσιν οἱ Σαρακηνοί.

ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὁ στρατηγὸς Θεσσαλονίκης τοῦ καμεῖν σαγίτας χιλιάδας σ′ καὶ μεναύλια χιλιάδας γ′ καὶ σκουτάρια, ὅσα δυνηθῇ. ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὁ κριτὴς Ἑλλάδος καμεῖν μεναύλια ͵α, ἅπερ καὶ ἐτελείωσεν. ἐδέξατο δὲ καμεῖν καὶ ἕτερα καὶ καταγωγιάσαι αὐτὰ ἐν οἷς ἂν δέξηται.

ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὁ ἄρχων Χρήπου ἐν τῷ θέματι Ἑλλάδος καμεῖν σαγίτας χιλιάδας σ′ καὶ μεναύλια χιλιάδας γ′. ὡσαύτως καὶ ὁ στρατηγὸς Νικοπόλεως καὶ ὁ Πελοποννήσου.

ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὁ πρωτοσπαθάριος Θεόδωρος ὁ τοῦ Παγκράτη ἀπελθεῖν εἰς
Bonn 658 Ἀνατολικοὺς καὶ καταγράψασθαι τοὺς Πλατινιάτας, καὶ δι' αὐτῶν καὶ δι' ἑτέ|ρων τῶν

79 τουρμάρχων L || 82 τῶν Ἀρμενίων τοῦ θέματος conieci : τῶν Ἀρμενίων θεμάτων L Bonn || 84 ξ′ emendavi : ζ′ L Bonn || 89 εὐτρεπίσει L || γαλαίας L Bonn || 90 Συρίαν Bonn : συρία L || 94 λαοδίκιαν L || μανδατα L || 101 ὡς αὔτος L || πελοπονίσου L || 103 ἀνατωλικοὺς L

---

a variety of officials, such as messengers despatched on particular missions. By derivation, their account might also be referred to as a *mandaton*. See *ODB*, 1281.

26. On Leo, see *infra* with literature. For *ta Stomia*, see *TIB* 2, 129; 5, 420; Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 205 n. 5. Identified with the mouths of the rivers flowing from the Taurus down through Cilicia into the Mediterranean. *Ta Stomia* — the mouths — can be translated by the Arabic term al-Thughûr, and may thus refer to the region of mountain passes along the Taurus - Anti-Taurus chain. Since this is a sea-borne operation, however, it is likely that the term could also be used of the Cilician coastal region (the 'mouths' of the rivers), or indeed imply both meanings: the whole region beyond the Byzantine frontier which was used as a starting point for regular Muslim raids and expeditions into imperial territory.

27. Heavy infantry spears/pikes: see *infra*.

assemble 500 selected men skilled in archery, especially if any of them are competent horsemen, whether from the officers or the *scholarioi*. If the *scholarioi* have their pay in full, let them equip themselves from their own resources with the cavalry panoply. But if they are short in respect of their pay, let them take animals from the *mêtata*, or by personal impositions within the *thema* of Anatolikon.

Concerning what should have been prepared in the *thema* of Thrakesion, that is to say

20,000 (*modioi*) of barley[28], 40,000 (*modioi*) each of wheat, biscuit[29] and flour, 30,000 measures of wine, 10,000 animals for slaughter;[30]

and concerning the preparation of 10,000 measures of flax fibre for the *propyra*[31] and the caulking, let them be held at Phygela, and 6,000 nails for the nailing of the *dromônes*: the *prôtonotarios* of the Thrakesion *thema* undertook these items; the (official) for Limnogalaktos likewise undertook to assist him with the wine.

Concerning the preparation of 30,000 five-finger (9.75cm)[32] nails for the decking of the *dromônes*, for the gangplanks and stalls,[33] let them also be taken down to Phygela: the *stratêgos* of Samos undertook to obtain the expenses for these items from the *prôtonotarios*.

Concerning the preparation of 3,000 single-headed[34] claw-nails for "tortoises"/ sheds, ladders and other jobs and the 3,000 handspan nails (23.4cm)[35]: the *stratêgos* of Samos undertook this.[36]

Concerning the preparation of 4,000 six-finger (11.7cm), 4,000 five-finger (9.75cm) and 4,000 four-finger (7.8cm) nails for the derricks[37] and the walkways and other needs: the *stratêgos* of Samos undertook this.

Concerning the undertaking by an imperial official present in the Anatolikon region to prepare 20,000 *modioi* of barley and 60,000 *modioi* of hardtack and wheat and flour from the Kibyrrhaiotai and Anatolikon, and let them be brought down from the Anatolikon region to Attalia, rather than going off to Kalon Oros.[38]

Concerning the purchase by the *prôtonotarios* of the Kibyrrhaiotai of 60,000 small nails for fastening the hides.

28. The *modios* was the standard measure of quantity for grains and pulses, as well as being employed as a measure of area. The exact volume of the *modios* remains disputed, the more so since there are several different *modioi* employed for functionally and contextually diverse purposes. See *infra* and nn. 222-226 for literature and discussion.

29. For *paxamation* see KAHANE, 'Sprache', at col. 396-397; HALDON, *infra*.

30. For wine and animals for slaughter on the expedition, see *Three Treatises* (ed. Haldon), [C] 141; 146 and p. 202.

31. On linen production and flax: *ODB*, 1231. The *propyra* were probably the braziers or hearths employed to heat the oil used in the liquid fire projectors: see J. F. HALDON, M. BYRNE, 'A possible solution to the problem of Greek fire', *BZ* 70 (1977) 91-99, see 93, and nn. 6, 8.

32. See SCHILBACH, *Metrologie*, 16. The *daktylos* = 1.95cm.

33 . For these terms, see HALDON, *infra*.

34. *stoma* could also refer to the foremost aspect of an object, the face, front, edge or point of a sword, for

ἐκ τοῦ θέματος συστῆσαι ἄνδρας φ′ ἐκλελεγμένους καὶ πρὸς τὸ τοξεύειν ἐπιτηδείους, καὶ ἐὰν ὦσιν ἐξ αὐτῶν τινες ἐπιτήδειοι καβαλλάριοι, εἴτε ἐκ τῶν ἀρχόντων, εἴτε ἐκ τῶν
L 221v σχολαρίων. || εἰ μὲν καταπλήρης ἔχωσιν τὴν ῥόγαν αὐτῶν οἱ σχολάριοι, ἵνα ἐξοπλισθῶσιν ἐκ τῶν ἰδίων καβαλλαρικὴν ἐξόπλισιν· εἰ δὲ ἐλλιπεῖς εἰσιν πρὸς τὴν ῥόγαν, ἵνα λάβωσιν ἀπὸ τῶν μητάτων ἄλογα, ἢ καὶ ἀπὸ ἐκθέσεως μονοπροσώπων ἐν τῷ θέματι τῶν Ἀνατολικῶν.

περὶ τῶν ὀφειλόντων ἑτοιμασθῆναι εἰς Θρᾳκησίους, ἤγουν

τῶν κ′ χιλιάδων τοῦ κριθαρίου καὶ περὶ τῶν μ′ χιλιάδων τοῦ τε σίτου καὶ τοῦ παξαματίου καὶ ἀρευρίου καὶ περὶ τοῦ οἴνου τῶν λ′ χιλιάδων καὶ περὶ τῶν σφακτῶν τῶν ι′ χιλιάδων

καὶ περὶ τοῦ ἑτοιμασθῆναι λινάριον λόγῳ τῶν προπύρων καὶ καλαφατήσεως χιλιάδας ι′, ἵνα ἔχῃ εἰς τὰ Φύγελα, καὶ καρφία χιλιάδας ϛ′ λόγῳ τῆς ἡλώσεως τῶν δρομώνων. ἐδέξατο περὶ τούτων ὁ πρωτονοτάριος τῶν Θρᾳκησίων. ἐδέξατο καὶ ὁ Λιμνογάλακτος, ἵνα συνδράμῃ αὐτὸν εἰς τὸν οἶνον.

περὶ τοῦ ἑτοιμασθῆναι καρφίον πενταδακτυλαῖον λόγῳ τῆς στρώσεως τῶν δρομωνίων, εἰς τὰς σκάλας καὶ εἰς τὰς πάθνας χιλιάδας λ′, καὶ κατέλθωσιν εἰς τὰ Φύγελα. ἐδέξατο δὲ περὶ τούτου ὁ στρατηγὸς τῆς Σάμου τοῦ λαμβάνειν ἔξοδον παρὰ τοῦ πρωτονοταρίου.

Bonn 659 περὶ τοῦ ἑτοιμασθῆναι καρφίον ἁρπάγιον κοινοστο|μαῖον λόγῳ χελωνῶν καὶ σκαλῶν καὶ λοιπῶν κατέργων χιλιάδας γ′, καὶ σπιθαμιαῖον χιλιάδας γ′. ἐδέξατο δὲ περὶ τούτου ὁ στρατηγὸς τῆς Σάμου.

περὶ τοῦ ἑτοιμασθῆναι καρφίον ἑξαδακτυλαῖον χιλιάδας δ′ καὶ πενταδακτυλαῖον χιλιάδας δ′ καὶ τετραδακτυλαῖον <χιλιάδας> δ′ διὰ τὰς γερακαραίας καὶ τοὺς διαπάτους καὶ λοιπὰς χρείας. ἐδέξατο δὲ περὶ τούτου ὁ στρατηγὸς τῆς Σάμου.

περὶ τοῦ δέξασθαί τινα βασιλικὸν τὸν ὄντα εἰς Ἀνατολικοὺς ἑτοιμάσαι κριθάριον χιλιάδας κ′ καὶ παξαμάτια καὶ σῖτον καὶ ἀρεύριν χιλιάδας ξ′ διὰ τῶν Κιβυρραιωτῶν καὶ τοῦ Ἀνατολικοῦ, καὶ ἵνα καταγωγιασθῶσιν ἀπὸ Ἀνατολικοὺς εἰς Ἀτταλίαν ἀντὶ τοῦ ἀπερχομένου εἰς τὸ Καλὸν Ὄρος.

περὶ τοῦ ἀγοράσαι τὸν πρωτονοτάριον τῶν Κιβυρραιωτῶν καρφίον μικρὸν λόγῳ τῆς παρηλώσεως τῶν βυρσαρίων χιλιάδας ξ′.

106 κατα πλήρης L Bonn || ωσχολάριοι L || 107 ἐξόπλησιν L || 115 ἔχῃ L || καρφία Bonn (coni. Reiske) : σακκία L || 116 δρομόνων L || 117 συνδράμει L || 118 πενταδακτυλέον L || 119 παθνας L || 122 καρφίο ἁρπαγίων κοινοστομαῖο ... χελώνων L || 123 λιλιάδας L || σπιθαμιαῖο L || 125 καρφίο L || 126 χιλιάδας supplevi || 128 κριθ(άριον) L κριθὴν Bonn || 129 ἀρεύριον Bonn || 132 καρφίο L || 133 παρηλέσεως L

---

example, as well as the top of something: see *LSJ* s.v. *stoma* III; I.D. STAMATAKOS, *Λεξικὸν τῆς Νεοελληνικῆς γλώσσης*. Athens, 1971, III, 2598.

35. SCHILBACH, *Metrologie*, 19-20.

36. See *infra*.

37. See *infra*. An alternative suggested by Ann Moffat is to emend *gerakaraia* to *gyrokeraia*, meaning swivelling yard, although in the context this seems less probable.

38. Modern Alanya on the southern Turkish coast.

Concerning the skiffs made for the *dromônia*: for the courier, let him be despatched from the *hetaireia*[39] with an order for the *katepanô*, who should give him a *prôtokagkellarios* and full support, and let him then hold the Korphitianoi of Herakleia[40] and take four sailors for each skiff. He should send them off (the skiffs) without delay through the *prôtokagkellarios*. Each skiff should have its mast, yard and four oars, and a steering-oar. In addition, 6 8-oared pinnaces.[41]

Concerning the caltrops: let the *koitônitês* Theodoretos be asked what became of them; likewise regarding last year's sacks and the mattocks and mallets, rings, bolts, shackles and rams, he should despatch his notary to us with the register of everything.

Concerning the *parathalassitês* having been ordered to equip 1,200 men through joint contributions (from the inhabitants of the City)[42].

Note that the *Kibyrrhaiôtês*,[43] the *katepanô* of the Mardaites of Attalia and Leo Symbatikes undertook to maintain security and a sharp look-out, and to permit no unknown person to go off to Syria, and through them for information from the Roman state to be carried to Syria.

Regarding the forces sent on the expedition to Lagobardia under the emperor lord Romanus in the 8th indiction[44]

The *chelandia* of the imperial fleet which went down with the *prôtospatharios* Epiphanios in indiction 8: 1

The *chelandia* which went down beforehand with the *patrikios* Kosmas in indiction 7: 11

Seven Rus' vessels with 415 men

From the cavalry: Thrakesians and Macedonians: 220 officers, 98 *scholarioi*, new *scholarioi*: 608

From the active troops of the foreigners: from the Great Hetaireia, 31 men; from the Middle Hetaireia, 46 men; Pharganoi, 45 men; Chazars, 47

39. This sentence is unclear. The usual term for a courier is *diatrechonta*. The *hetaireia* in question is not the imperial *hetaireia* based at Constantinople, but rather the company of guards and attendants attached to a thematic *stratêgos* (cf. OIKONOMIDÈS, *Listes*, 341), in this case, we may assume, the commander of the Kibyrrhaiotai, since the Mardaitai of Attalia were drawn from areas within that *thema*, although their commander, the *katepanô*, was not subordinate to the *stratêgos*, which sometimes led to conflict: see *De adm. imp.* § 50.169-256; commentary, 192f.

40. Probably Herakleia at the head of the Gulf of Latmos (now on mod. Lake Bafra), within easy reach of Samos. See *infra*. The Korphytianoi were the sailors from that region, not from Kerkyra/Corphu.

41. *Sandalion* appears in the seventh century, denoting thereafter a shallow-draught or flat-bottomed fishing boat (so named because of its similarity to a sandal): see KAHANE, 'Sprache', col. 413-414. The term *haliadia* derives from *halieuô/halieutikos*, associated with fishing, cf. mG. *haliatika*. I use the term pinnace somewhat anachronistically as the most suitable word here, since it is an English term which, although referring to larger masted vessels until the seventeenth century, came to refer thereafter to a small boat with between 8 and 12 oars, which could also carry a small mast and fore-and-aft sail. See W.E. MAY, *The boats of men of war*. Maritime Monographs and Reports 15, London 1974, 4-5.

περὶ τῶν σανδαλίων τῶν καμοθέντων λόγῳ τῶν δρομωνίων εἰς τὸν τρέχοντα, ἵνα
L 222r ἀποσταλῇ τῆς || ἑταιρείας μετὰ κελεύσεως πρὸς τὸν κατεπάνω, καὶ δώσῃ αὐτὸν
πρωτοκαγκελλάριον καὶ πᾶσαν συνδρομήν, καὶ κρατήσῃ τοὺς Κορφιτιάνους Ἡρακλείας,
καὶ ἐπάρῃ ναύτας ὑπὲρ ἑκάστου σανδαλίου δ΄. ἀποστείλῃ δὲ αὐτὰ διὰ συντομίας διὰ τοῦ
πρωτοκαγκελλαρίου. ἵνα δὲ ἔχῃ ἕκαστον σανδάλιον τὸ κατάρτιον αὐτοῦ καὶ τὸ
Bonn 660 κερατάριον καὶ ἀνὰ κωπίων δ΄ καὶ τὸ παρακώπιον. ἔτι δὲ καὶ | ἁλιάδια ς΄ ὀκτάκωπα.

περὶ τῶν τριβολίων, ἵνα ἐρωτηθῇ ὁ κοιτωνίτης Θεοδώρητος, τί ἐγένοντο· ὁμοίως καὶ περὶ τῶν σακκίων τῶν περσυνῶν καὶ τῶν τζαπίων καὶ τζόκων, κρικελλίων τε καὶ δακτυλίων καὶ ψελλίων καὶ κριῶν, ἵνα ἀποστείλῃ τὸν νοτάριον αὐτοῦ μετὰ τὴν καταγραφὴν πάντων πρὸς ἡμᾶς.

περὶ τοῦ ὁρισθῆναι τὸν παραθαλασσίτην, ἵνα ἐξοπλίσῃ ἀπὸ συνδόσεως τῶν ἀστικῶν στρατιώτας ͵ας΄.

ἰστέον, ὅτι ἐδέξατο ὅ τε Κιβυρραιώτης καὶ ὁ κατεπάνω τῶν Μαρδαϊτῶν Ἀτταλίας καὶ ὁ Λέων τοῦ Συμβατίκη, ἵνα ἔχωσιν ἀσφάλειαν καὶ ἀκρίβειαν, καὶ μὴ παραχωρῶσίν τινα τῶν ἀγνωρίστων πρὸς Συρίαν ἀπελθεῖν, καὶ δι᾽αὐτῶν ἀποκομισθῆναι εἰς Συρίαν τὰ ἀπὸ Ῥωμανίας μανδᾶτα.

Διὰ τῶν ἐν Λαγοβαρδίᾳ ταξειδευσάντων ἐπὶ τοῦ κυροῦ Ῥωμανοῦ τοῦ βασιλέως εἰς ἰνδ. η΄

Τὰ κατελθόντα μετὰ τοῦ πρωτοσπαθαρίου Ἐπιφανίου βασιλικοπλόϊμα χελάνδια εἰς ἰνδ. η΄, ια΄·

τὰ προκατελθόντα μετὰ τοῦ πατρικίου Κοσμᾶ χελάνδια εἰς ἰνδ. ζ΄, ια΄·

Ῥῶς καράβια ζ΄ ἔχοντα ἄνδρας υιε΄.

Διὰ τῶν καβαλλαρικῶν· Θρᾳκησιάνοι καὶ Μακεδόνες ἄρχοντες σβ΄, σχολάριοι ϙη΄, νέοι σχολάριοι χη΄·

διὰ τῶν χαρακιωτῶν τῶν ἐθνικῶν· τῆς μεγάλης ἑταιρείας ἄνδρες λα΄· τῆς μέσης
Bonn 661 ἑται|ρείας ἄνδρες μς΄. Φαργάνοι ἄνδρες με΄· Χάζαροι μζ΄·

134 δρομονίων L Bonn || 135 ἀποσταλεῖ L || δώσει L || 136 συνδρομεῖν L || κρατήσει L || 137 ἀποστείλει L || 138 ἔχει L || 144 τῶν ἀστικῶν conieci : τῶν ἀστῶν coni. Reiske τῶν αὐτῶν L Bonn || 145 ͵ασ΄ Bonn || 146 μαρδαίτων L || 147 ἀσφάλεια L || 148 παραχωρῶσιν τινὰ L || συρία L || 151 ἰνδικτίονα Bonn || 152 βασιλοπλόϊμα Bonn || 153 ἰνδικτίονα Bonn

42. See REISKE, *De cer.*, II, 780, who conjectures τῶν ἀστῶν, probably correctly instead of τῶν αὐτῶν thus making the text refer to those from the harbour regions in and around Constantinople, for whom the *parathalassitês* had a judicial/administrative responsibility: see OIKONOMIDÈS, *Listes*, 321 and n. 195. If the αὐτῶν is a copyist's error, which is very likely, an even better emendation would be τῶν ἀστικῶν, miscopied from an original abbreviation. Given the principles of *syndosis*, by which groups of liable tax-payers were jointly responsible for equipping and providing a soldier, this emendation makes better sense than the ungrammatical original form in which the text has been transmitted. See HALDON, 'Military Service', 26ff.

43. i.e. the *stratêgos*.

44. In the year 935 AD. The *thema* of Laggobardia, originally established as a *tourma* of the *thema* of Kephallenia (from ca. 876), was placed under a *stratêgos* ca. 892. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 351-352.

From the imperials: 71 men; from the *Arithmos* units based in the City, 35 men; from the new prisoners, 79; 11 men from Mosul; 18 men from Panormos; Turks, 84 men; Armenians who volunteered to go out with the artillerymen, 36 men

Altogether, 1,453 cavalry.

The items sent to the king of Italy under the Lord Romanus, should he set out and subdue the rebellious princes, Landulf and Atenulf, his brother, and Guaimar and Guaifar, his brother, and all the Lagobards from the *thema* of Lagobardia who were in revolt, and hand over the fortresses to the *stratêgos* of Lagobardia[45]

One *kentênarion* in cash, ten undergarments, one onyx wine-cup, seventeen glass lamps,[46] thirty packets of incense, five hundred (packets) of ointments. For the seven *komêtes* of the same king two undergarments each; for the six bishops of the same king six all-yellow *skaramaggia*.[47] For the *komês* and *markêsios*[48] of the said king, who neighbours the *thema* of Lagobardia, five *skaramaggia*, one all-yellow, one all-rose, one all-green and one all-white, altogether nine *skaramaggia*. Four undergarments, three undergarments of lesser value, altogether seven. Three gilded silver objects.

If the king himself should not appear, he should send a force, and they should subdue and destroy those in revolt and hand over the fortresses to the *stratêgos* of Lagobardia, while the latter should likewise send through them to the king all the above-mentioned items.

For expenditure on this same campaign to Lagobardia there were given to the *prôtospatharios* Epiphanios six *skaramaggia* of various colours and patterns, thirty 8-*nomismata*, twenty striped and twenty purple undergarments. Of these, the *prôtospatharios* Epiphanios disbursed two *skaramaggia*, seventeen 8-*nomismata*, twelve striped and fourteen purple undergarments. On his return he brought back the superfluous four *skaramaggia*, thirteen 8-*nomismata*, eight striped and six purple undergarments.[49]

Note that the thematic fleets were paid as follows upon their arrival on Crete[50]

the *tourmarchai*, 30 *nn.* each, the *komêtes* of the tent, 20 *nn.* each, the *chartoularioi* of the *themata*, 20 *nn.* each, the *domestikoi* of the *themata*, 20 *nn.* each, the *drouggarioi*,

45. Landulf and Atenulf II were joint rulers of Beneventum/Capua from 912, Guaimar II and Guaifer were rulers of Salerno. For these rebellions/wars, see FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 78ff., 164. These principalities were, of course, quite independent, and only East Roman political ideology demanded that they be seen, from an imperial perspective which still saw Italy as 'Roman', i.e. Byzantine, as in rebellion. It was the intervention in 935-936 of Hugh of Provence, king of Italy, which put an end to Lombard attacks on the Byzantine territories.

46. See J.O. ROSENQVIST, 'Lamps for St. Eugenios: a note on Byzantine glass', *Eranos* 92, 1994, 52-59.

47. For the types of clothing and garment mentioned here, see *Three Treatises*, [C] 225ff., and comm. with further literature, 216f. Terms such as *dikitrina* or *diaspra* meant either twice-dyed, or of two shades of the same colour. For further discussion of technical terms in respect of silks, dyes and weaving, see A. MUTHESIUS, 'The Byzantine silk-industry. Lopez and beyond', *Journal of Medieval History* 19 (1993) 1-67, see 50ff.; EAD., *Byzantine silk weaving AD 400 to AD 1200*, Vienna 1997, esp. 27ff.

ἀπὸ τῶν βασιλικῶν ἄνδρες οα'· ἀπὸ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ἐν τῇ πόλει ἄνδρες λε'· ἀπὸ τῶν νέων αἰχμαλώτων οθ'· Μουσουλινοὶ ἄνδρες ια'· Πανορμῖται ἄνδρες ιη'· Τοῦρκοι ἄνδρες πδ'· Ἀρμένιοι οἱ ἀπὸ βουλῆς ἐξελθόντες σὺν τῶν μαγγαναρίων ἄνδρες λς'·

ὁμοῦ καβαλλάριοι ἄνδρες ,αυνγ'.

Τὰ ἀποσταλέντα τὸν ῥῆγα Ἰταλίας ἐπὶ Ῥωμανοῦ δεσπότου, εἰ ἄρα ἐξέλθῃ καὶ καταπολεμήσῃ τοὺς ἀντάρτας πρίγκιπας, τόν τε Λανδούφον καὶ Ἀτενούλφον, τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, καὶ Γοήμαριν καὶ Γοηφέριν, τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, καὶ πάντας τοὺς ἀποστατήσαντας Λαγοβάρδους ἀπὸ τοῦ θέματος Λαγοβαρδίας,
L 222v **καὶ παραδώσῃ || τὰ κάστρα τῷ στρατηγῷ Λαγοβαρδίας**

Λογάριν ρ α'. ἐσωφόρια ι'. ποτήριον ὀνυχίτου α'. ὑέλια κλεοπτ. ιζ', θυμίαμα θυλάκια λ'. ἀλειπτὰ φ', τοὺς ζ' κόμητας τοῦ αὐτοῦ ῥηγὸς ἀνὰ ἐσωφορίων β'. τοῖς ς' ἐπισκόποις τοῦ αὐτοῦ ῥηγὸς σκαραμάγγια διχίτρινα ς'. λόγῳ τοῦ κόμητος καὶ μαρκησίου τοῦ αὐτοῦ ῥηγὸς τοῦ πλησιάζοντος τὸ θέμα Λαγοβαρδίας σκαραμάγγια ε', διχίτρινον α', διρόδινον α', διβένετον α', δίασπρον α'· ὁμοῦ σκαραμάγγια θ'. ἐσωφόρια δ', ἐσωφόρια λεπτόζηλα γ'· ὁμοῦ ζ'. ἔργα ἀργυρᾶ διάχρυσα γ'.

Bonn 662 εἰ δὲ καὶ αὐτὸς ὁ ῥὴξ οὐ παραγένη|ται, ἀποστείλῃ δὲ λαόν, καὶ καταπολεμήσωσι καὶ ἀφανίσωσι τοὺς ἀποστάτας καὶ παραδώσωσι τὰ κάστρα τῷ στρατηγῷ Λαγοβαρδίας, ὡσαύτως δι' αὐτῶν ἀποστείλῃ τὰ προρρηθέντα πάντα πρὸς τὸν ῥῆγα.

ἐδόθησαν τῷ πρωτοσπαθαρίῳ Ἐπιφανίῳ λόγῳ ἐξόδου τοῦ αὐτοῦ ταξειδίου τῆς Λαγοβαρδίας σκαραμάγγια διαφόρων χροιῶν καὶ ἐξεμπλίων ς', ἐσωφόρια ὀκτάλια λ', λωρωτὰ κ', ἀληθινὰ κ'. ἐξ αὐτῶν ἐξωδίασεν ὁ πρωτοσπαθάριος Ἐπιφάνιος σκαραμάγγια β', ἐσωφόρια ὀκτάλια ιζ', λωρωτὰ ιβ', ἀληθινὰ ιδ'. μετὰ δὲ τὸ ἀναδραμεῖν αὐτὸν εἰσεκόμισεν τὰ περισσεύσαντα σκαραμάγγια δ', ἐσωφόρια ὀκτάλια ιγ', λωρωτὰ η', ἀληθινὰ ς'.

ἰστέον, ὅτι τὰ θεματικὰ πλόϊμα ἐν τῇ κατὰ Κρήτης ἀφίξει ἐρογεύθησαν οὕτως·

οἱ τουρμάρχαι ἀνὰ : λ', οἱ κόμητες τῆς κόρτης ἀνὰ : κ', οἱ χαρτουλάριοι τῶν θεμάτων ἀνὰ : κ', οἱ δομέστικοι τῶν θεμάτων ἀνὰ : κ', οἱ δρουγγάριοι ἀνὰ : κ', οἱ κόμητες ἀνὰ :

161 πανορμῆται L || 164 ἠτταλείας L Ἰτταλίας Bonn || 165 ἀνταρτὰς Bonn || 171 λογάριον Bonn || 173 δίχτρινα Bonn || 177 ἀποστείλει L || 179 ὡς αὐτος L || δια τῶν L || ἀποστείλει L || 182 ἀλιθ(ινὰ) L || 183 ἀλιθ(ινὰ) L || 184 εἰσεκόμησεν L || περισεύσαντα L || 185 ἀλιθινὰ L || 186 κρίτ(ης) L

---

48. i.e. *marchese*, marquis, marcher-lord.

49. On all these see *Three Treatises*, [C] 290ff. and comm., 229-230.

50. The next section belongs to the material concerned with the expedition to Crete of 949, but was inserted at this point in the manuscript, presumably by error. See *infra*. On the titles, posts, units and other technical terms in the following sections (including discussion of numbers, thematic and unit organisation and related topics), see *infra*, with further literature and references; also *Three Treatises*, s.v., with older literature; also *ODB* s.v.

20 *nn.* each, the *komêtes*, 6 *nn.* each, the soldiers, 3 *nn.* each, the captains of the *galeai*, 4 *nn.* each, the crews of the *galeai*, that is to say, the Mardaites, 3 *nn.* each.

Note that the troops from the Charpezikion *thema* were paid thus

the great *tourmarchai*, the *meriarchês*, the *komês* of the tent, and the *domestikos* of the *thema*, 5 *nn.* each;[51] the lesser *tourmarchai*, 4 *nn.* each, the *drouggarioi*, 3 *nn.* each, the soldiers, 2 *nn.* each

Note that the Sthlabesianoi established in the Opsikion were paid thus

their three chiefs, 5 *nn.* each, and the rest, 3 *nn.* each.

Those who crossed to Crete from the *thema* of the Thrakesians[52]

the *stratêgos*, the *tourmarchês* of the Theodosiaci, the *tourmarchai* of the Victores, the *tourmarchai* of the coast,[53] the *meriarchês*, the *chartoularios* of the *thema*, the *komês* of the tent, the *domestikos* of the *thema*, 64 *drouggarokomêtes*, some of these *drouggarokomêtes* having 2 soldiers each, some 3 soldiers each, so that the total of soldiers was 150.

From the staff of the general, the *prôtomandatôr*, the *prôtokagkellarios*, the *prôtobandophoros*, 6 *prôtodomestikoi*, 6 *prôtokentarchoi*, 100 staff foot soldiers.

From the Armenians guarding the coast: as the *stratêgos* reported, he had up to 600 men equipped for the crossing to Crete; but as a result of the lack of transport vessels only 50 were permitted to cross.

From the *bandon* of the *tourma* of the Theodosiaci 1 *komês*, 4 *proagetai*,[54] the *prôtomandatôr* of the *tourmarchês*, the *domestikos* of the *tourmarchês*, 7 altogether.

From the *bandon* of the *merarchês* likewise 7.

(Note) that the *drouggarios* of the fleet did not order soldiers to cross to Crete, except for officers and *proagetai*.

(Note) that, on account of his being ill, the *tourmarchês* of the Victores was left behind by the *drouggarios* of the fleet to guard the coast of the *thema*. The said *tourmarchês* also kept his *proagetai*.

51. The tactical and administrative organisation of the *themata* was by the tenth century very varied, as new military-provincial districts were established. In particular, areas newly conquered often had a radically different military administrative establishment, reflecting their traditional pre-Byzantine arrangements. The Charpezikion *thema* in Armenia provides a good example. See *infra*.

52. See below: this section is the response to the request for further details of the troops from Thrakesion who took part in the campaign.

ς′, οἱ στρατιῶται ἀνὰ : γ′, οἱ ναύκληροι τῶν γαλεῶν ἀνὰ : δ′, ὁ λαὸς τῶν γαλεῶν, ἤτοι οἱ Μαρδαΐται, ἀνὰ : γ′.

ἰστέον, ὅτι οἱ τοῦ θέματος τοῦ Χαρπεζικίου ἐρογεύθησαν οὕτως·

οἱ μεγάλοι τουρμάρχαι, ὁ μεριάρχης, ὁ κόμης τῆς κόρτης καὶ ὁ δομέστικος τοῦ θέματος ἀνὰ : ε′, οἱ ἐλαττότεροι τουρμάρχαι ἀνὰ νομισμάτων δ′, οἱ δρουγγάριοι ἀνὰ : γ′, οἱ στρατιῶται ἀνὰ : β′.

ἰστέον, ὅτι οἱ Σθλαβησιάνοι οἱ καθισθέντες εἰς τὸ Ὀψίκιν ἐρογεύθησαν οὕτως·

Bonn 663 αἱ τρεῖς αὐτῶν κεφαλαὶ ἀνὰ : | ε′, καὶ οἱ λοιποὶ ἀνὰ νομισμάτων γ′.

L 223r **οἱ ἀπὸ τοῦ θέματος τῶν Θρᾳκη||σίων ἐν τῇ Κρήτῃ περάσαντες,**

ὁ στρατηγός, ὁ τουρμάρχης τῶν Θεοδοσιακῶν, οἱ τουρμάρχαι τῶν Βικτόρων, οἱ τουρμάρχαι τῆς παραλίου, ὁ μεριάρχης, ὁ χαρτουλάριος τοῦ θέματος, ὁ κόμης τῆς κόρτης, ὁ δομέστικος τοῦ θέματος, δρουγγαροκόμητες ξδ′, ἔχοντες οἱ αὐτοὶ δρουγγαροκόμητες οἱ μὲν ἀνὰ στρατιωτῶν δύο, οἱ δὲ ἀνὰ στρατιωτῶν γ′, ὡς εἶναι τὸ πᾶν στρατιώτας ρν′.

ἀπὸ τῆς προελεύσεως τοῦ στρατηγοῦ ὁ πρωτομανδάτωρ, ὁ πρωτοκαγκελλάριος, ὁ πρωτοβανδοφόρος, πρωτοδομέστικοι ς′, πρωτοκένταρχοι ς′, προελευσιμαῖοι πεζοὶ ρ′.

ἀπὸ τῶν Ἀρμενίων τῶν φυλασσόντων τὴν παραλίαν τοῦ θέματος. ὡς γὰρ ἀνήγαγεν ὁ στρατηγός, εἶχεν ἕως τῶν χ′ ἐξωπλισμένους πρὸς τὸ περάσαι ἐν Κρήτῃ· διὰ δὲ τὴν ὀλιγότητα τῶν καματερῶν καραβίων οὐ συνεχωρήθησαν περάσαι, εἰ μὴ οἱ ν′.

ἀπὸ τοῦ βάνδου τῆς τούρμας τῶν Θεοδοσιακῶν κόμης α′, προαγέται δ′, ὁ πρωτομανδάτωρ τοῦ τουρμάρχου α′, ὁ δομέστικος τοῦ τουρμάρχου α′· ὁμοῦ ζ′·

ἀπὸ τοῦ βάνδου τοῦ μεράρχου ὁμοίως ζ′.

ὅτι στρατιῶτας οὐ προσέταξεν ὁ δρουγγάριος τοῦ πλοΐμου περάσαι ἐν Κρήτῃ, εἰ μὴ ἄρχοντας καὶ προαγέτας.

ὅτι ὁ τουρμάρχης τῶν Βικτόρων διὰ τὸ ἀσθενεῖν αὐτὸν κατελείφθη παρὰ τοῦ
Bonn 664 δρουγγαρίου τοῦ πλοΐμου εἰς φύλαξιν τῆς παραλίου τοῦ θέματος. | ἐκράτησεν δὲ ὁ αὐτὸς τουρμάρχης καὶ τοὺς προαγέτας αὐτοῦ.

190 γαλεων L || γαλέων L || 192 χαρπιζικίου L || 194 νομησματ(ων) L || 196 ὀψίκιον Bonn || 198 νομησματ(ων) L || 209 καματέρων Bonn || εἰμὶ L || 211 πρωτομανδάτορ L

---

53. The Ms. has *tourmarchai*, but the context demands a singular *tourmarchês* in each case.
54. Literally 'guides', but their function is unclear. 'Staff officers' might equally be appropriate.

[Cap. 45]

The expedition which took place against the island of Crete, and the equipping of the naval and cavalry forces, in the seventh indiction in the time of Constantine and Romanus, purple-born and faithful emperors in Christ[55]

The imperial fleet, 150 units,[56] of which 6 *pamphyloi* and 2 more, recently-constructed.

100 *ousiaka chelandia*.[57] Of these 100 units, 7 in Dyrrhachion and Dalmatia, 3 in Kalabria, and with the *ostiarios* and *nipsistiarios* Stephen on Spanish duty 3 units.

1 *pamphylos* and 24 crews to protect the God-guarded City.

Those intended to go on the campaign to Crete

7 *pamphyloi*, 33 *ousiaka chelandia*; altogether 40 *chelandia*.

20 *dromônes* with 2 crews each: 40 crews.

The Rus', 584 men, and the servants accompanying the expedition, 45 men: altogether 629 Rus'.

The Toulmatzoi, 368 men; the prisoners, 700 men.

The *stratêgoi* of the naval *themata* were left to protect the City: the *stratêgos* of the Aegean Sea with 6 *pamphyla chelandia* with 120 men each and 4 *ousiaka chelandia* with 108 mean each; 1 unit was left also to cut the wood for the eighth indiction;

the *stratêgos* of Samos with 6 *pamphyla chelandia* with 150 men each and 6 *ousiaka chelandia* with 108 men each. 3 *chelandia* and 4 *dromônes* with 220 men each were sent off with the *prôtospatharios* and *asêkrêtês* John to Africa;

the *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai with 6 *pamphyla chelandia* with 150 men each and 6 *ousiaka chelandia* with 110 men each; 2 *pamphyloi* and 4 *ousiaka chelandia* were also left to protect the *thema*; 2 units were also left to cut the wood of the 8th indiction; 1 unit and 4 *dromônes* with 220 men each were also left on Rhodes to guard the Lord Stephen, the brother-in-law of the emperor.[58] 15 *galeai* from Attalia, of which 6 *galeai*

55. The ill-fated expedition of 949 under Constantine Goggyles. See also LEO DIAC., 6-7; ZONARAS, xvi, 22; CEDRENUS, ii, 336.

56. The term *ousia* seems to mean both crew as well as 'unit' (i.e. ship and crew). See on this and the following text *infra*.

57. i.e. *chelandia* with a single complement or crew. The question of the size of the imperial navy is taken up in *infra*, where the older literature is also listed.

58. Stephen was the second son of the emperor Romanus I. Upon Constantine's establishment of his sole

ΚΕΦ. με΄.

Ἡ κατὰ τῆς νήσου Κρήτης γενομένη ἐκστρατεία καὶ ἐξόπλισις τῶν τε πλοΐμων καὶ καβαλλαρικῶν ἐπὶ Κωνσταντίνου καὶ Ῥωμανοῦ τῶν Πορφυρογεννήτων ἐν Χριστῷ πιστῶν βασιλέων εἰς ἰνδ. ζ΄

Τὸ βασιλικὸν πλόϊμον οὐσίαι ρν΄, ἐξ ὧν πάμφυλοι ς΄ καὶ οἱ ἀρτίως κατασκευασθέντες β΄.

οὐσιακὰ χελάνδια ρ΄. ἐξ αὐτῶν τῶν ρ΄ οὐσιῶν ἔν τε Δυρραχίῳ καὶ ἐν Δαλματίᾳ οὐσίαι ζ΄, ἐν Καλαβρίᾳ οὐσίαι γ΄, μετὰ τοῦ ὀστιαρίου Στεφάνου καὶ νιψιστιαρίου εἰς τὴν Ἱσπανίαν δουλία οὐσίαι γ΄.

εἰς φύλαξιν τῆς θεοφυλάκτου πόλεως πάμφυλος α΄ καὶ οὐσίαι κδ΄.

L 223v τὰ μέλλοντα || ταξειδεῦσαι ἐν Κρήτῃ

πάμφυλοι ζ΄, οὐσιακὰ χελάνδια λγ΄, ὁμοῦ χελάνδια μ΄.
δρόμωνες κ΄ ἀνὰ οὐσιῶν β΄. οὐσίαι μ΄.
οἱ Ῥῶς ἄνδρες φπδ΄ καὶ παιδία τὰ ποιοῦντα ταξειδεῦσαι ἄνδρες με΄, ὁμοῦ Ῥῶς χκθ΄.
οἱ Τουλμάτζοι ἄνδρες τξη΄, οἱ αἰχμάλωτοι ἄνδρες ψ΄.

ἐάθησαν εἰς φύλαξιν τῆς πόλεως οἱ στρατηγοὶ <τῶν πλοϊμοθεμάτων· ὁ στρατηγὸς>
Bonn 665 τοῦ Αἰγαίου πελάγους μετὰ χελανδίων παμφύλων ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρκ΄ καὶ χελανδίων | οὐσιακῶν δ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρη΄. κατελείφθη δὲ καὶ μία οὐσία εἰς τὸ κόψαι τὴν τῆς ὀγδόης ἰνδ. ξυλήν.

ὁ στρατηγὸς τῆς Σάμου μετὰ χελανδίων παμφύλων ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρν΄ καὶ χελανδίων οὐσιακῶν ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρη΄. ἀπεστάλησαν δὲ μετὰ τοῦ πρωτοσπαθαρίου Ἰωάννου καὶ ἀσηκρήτης ἐν Ἀφρικῇ χελάνδια γ΄ καὶ δρόμωνες δ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν σκ΄.

ὁ στρατηγὸς τῶν Κιβυρραιωτῶν μετὰ χελανδίων παμφύλων ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρν΄ καὶ χελανδίων οὐσιακῶν ς΄ ἀνὰ ἀνδρῶν ρι΄. κατελείφθη δὲ καὶ εἰς φύλαξιν τοῦ θέματος πάμφυλοι β΄, οὐσιακὰ δ΄. κατελείφθη δὲ καὶ εἰς τὸ κόψαι τὴν τῆς ὀγδόης ἰνδ. ξυλὴν οὐσίαι β΄. κατελείφθη δὲ καὶ εἰς φύλαξιν τοῦ κυροῦ Στεφάνου τοῦ γυναικαδέλφου τοῦ βασιλέως ἐν Ῥόδῳ οὐσία α΄ καὶ δρομώνων δ΄ ἀνὰ ἀνδρῶν σκ΄. γαλέαι τῆς Ἀτταλίας ιε΄. ἐξ αὐτῶν

1 Κεφ. με΄ Bonn : om. L || 3 ἐξόπλησις L || 5 ἰνδικτίονα Bonn || 8 ρ΄οὐσιῶν emendavi : ῥουσίων L Ῥουσίων Bonn || 9 τὴν iter. L || 10 εἰσπανίαν L || 16 ,ψ Bonn || 17 τῶν πλοϊμοθεμάτων· ὁ στρατηγός supplevi : post οἱ στρατηγοί verba excidisse videntur || 18 αἰγέο L || 20 ἰνδ. L : ἰνδικτίονος Bonn || 24 κηβυρραιωτῶν L || 26 ἰνδ. L : ἰνδικτίονος Bonn || 27 γυναικαδελφοῦ L Bonn || 28 ἀνδρων L

rule in 945 Stephen was exiled to Prokonnesos, then to Rhodes, and finally Mitylene. See RUNCIMAN, *Romanus Lecapenus*, 234.

were left to protect the said *thema*.[59] 2 *galeai* from Antioch.[60] These also were left to protect the said *thema*. *Galeai* from Karpathos: 1 *galea* was left to guard the island of Karpathos.

From the *thema* of Peloponnese the *tourmarchês* of the coast with 4 *chelandia*.

From the Mardaites of the *themata* of the West, of Nikopolis, Peloponnese and Kephallenia, 3,000 men.

Regarding the cavalry forces

From the *thema* of Thrace the *topotêrêtês*, and officers from the 4 *tagmata*, 139 men; *scholarioi* from the 4 *tagmata*, 354. Altogether, officers and *scholarioi* from the 4 *tagmata*: 493 men.

From the *thema* of Macedonia the *topotêrêtês*, and officers from the 4 *tagmata*, 83 men; *scholarioi* from the 4 *tagmata*, 293 men. Altogether, officers and *scholarioi* from the 4 *tagmata*: 869 men.[61]

From the peratic *tagmata*,[62] the *Exkoubitôr*[63] with his *topotêrêtês* and his whole *tagma*, officers and men, altogether 700 men. The *Hikanatos* with his *topotêrêtês* and his whole *tagma*, officers and men, altogether 456.

From the Armenians recently enlisted to be paid in the eastern *tagmata*, 1,000 men.

From the Sthlabesianoi established in the Opsikion, 220 men.

The *stratêgos* of the Thrakesians with his three *tourmarchai* and other thematic officers and all his *proagetai* and his whole staff, and the soldiers, whom the *drouggarioi* and *komêtes* had in their service, 150 men. A further 800 soldiers were subject to a cash demand of 4 *nn*. each, making 44 *litrai* 32 nn., and from this the *thema* of Charpezikion was paid 24 *litrai* 56 *nn*.

Enquire at the beginning in more detail concerning the force from the *thema* of the Thrakesians which crossed over to the island of Crete.[64]

From the Armenians of the same *thema* of the Thrakesians who guard the coast of the same *thema* of Thrakesion, 600 men. But owing to the dearth of transport vessels only 50 men were permitted to cross.

The *stratêgos* of Charpezikion with his whole *thema*, that is to say with more senior *tourmarchai* and the *komês* of the tent, the *domestikos* of the *thema*, 25 men; and lesser *tourmarchai*, 47 men, and *drouggarioi* 205 men, and soldiers, 428 men. Altogether, 705 men.

59. i.e. Kibyrrhaiotai.

60. Antioch ad Cragum: see RAMSAY, *Historical Geography*, 380f.; *TIB* 5, 191-193: near modern Güney Köy.

61. i.e. from the detachments of the 4 *tagmata* (Scholai, Exkoubitoi, Vigla and Hikanatoi) based in Thrace and from the 4 based in Macedonia, each group under a *topotêrêtês*, probably nominally attached to the *domestikos* of the *Scholai*, the commander-in-chief. They were independent commands detached from the main *tagmata* from which they were drawn. See in general AHRWEILER, 'Recherches', and HALDON, *Byzantine Praetorians*; KÜHN, *Byzantinische Armee*.

62. The Anatolian equivalents of the Thracian and Macedonian detachments.

63. The commanders of military units were often referred to by a nominativised unit name: *Thrakêsios* for

κατελείφθη εἰς φύλαξιν τοῦ θέματος γαλέαι ϛ′. γαλέαι τῆς Ἀντιοχείας β′. κατελείφθησαν καὶ αὐταὶ εἰς φύλαξιν τοῦ αὐτοῦ θέματος. γαλέαι τῆς Καρπάθου. κατελείφθησαν εἰς φύλαξιν τῆς νήσου Καρπάθου γαλέα α′.

ἀπὸ τοῦ θέματος Πελοποννήσου ὁ τουρμάρχης τῆς παραλίου μετὰ χελανδίων δ′.

ἀπὸ τῶν Μαρδαϊτῶν τῶν τῆς δύσεως θεμάτων, Νικοπόλεως, Πελοποννήσου, Κεφαληνίας ἄνδρες ,γ.

Bonn 666 **Διὰ τοῦ καβαλλαρικοῦ**

Ἀπὸ τοῦ θέματος Θρᾴκης ὁ τοποτηρητής, καὶ ἀπὸ τῶν δ′ ταγμάτων ἄρχοντες, ἄνδρες ρλθ′, σχολάριοι τῶν δ′ ταγμάτων, ἄνδρες τνδ′. ὁμοῦ ἄρχοντες καὶ σχολάριοι τῶν δ′ ταγμάτων, ἄνδρες υϙγ′.

Ἀπὸ τοῦ θέματος Μακεδονίας ὁ τοποτηρητὴς καὶ ἀπὸ τῶν δ′ ταγμάτων ἄρχοντες, ἄνδρες πγ′, σχολάριοι τῶν δ′ ταγμάτων, ἄνδρες σϙγ′· ὁμοῦ ἄρχοντες καὶ σχολάριοι τῶν τεσσάρων ταγμάτων, ἄνδρες ωξθ′.

Ἀπὸ τῶν περατικῶν ταγμάτων ὁ ἐξκουβίτωρ μετὰ τοῦ τοποτηρητοῦ αὐτοῦ καὶ
L 224r παντὸς || τοῦ τάγματος αὐτοῦ, ἀρχόντων καὶ σχολαρίων, ὁμοῦ ἀνδρῶν ψ′. ὁ ἱκανᾶτος μετὰ τοῦ τοποτηρητοῦ αὐτοῦ καὶ παντὸς τοῦ τάγματος αὐτοῦ, ἀρχόντων καὶ σχολαρίων, ὁμοῦ ἀνδρῶν υνϛ′.

ἀπὸ τῶν Ἀρμενίων τῶν ἀρτίως καταταγέντων ῥογεύεσθαι εἰς τὰ τῆς Ἀνατολῆς τάγματα, ἀνδρῶν ,α.

ἀπὸ τῶν Σθλαβησιάνων τῶν καθημένων εἰς τὸ Ὀψίκιν ἀνδρῶν σκ′.

ὁ στρατηγὸς τῶν Θρᾳκησίων μετὰ τῶν τριῶν αὐτοῦ τουρμαρχῶν καὶ τῶν λοιπῶν θεματικῶν ἀρχόντων αὐτοῦ καὶ πάντων τῶν προαγετῶν καὶ πάσης αὐτοῦ τῆς προελεύσεως καὶ στρατιωτῶν, ὧν εἶχον οἱ δρουγγάριοι καὶ κόμητες εἰς δουλείαν αὐτῶν, ἀνδρῶν ρν′. ὡς ἑτέρων ω′ στρατιωτῶν ἀπαιτηθέντων λογάριν ἀνὰ : δ′. λίτραι μδ′ : λβ′.
Bonn 667 καὶ ἐξ αὐτῶν ἐρογεύθη τὸ θέμα τοῦ Χαρπεζικίου | λίτρας κδ′ : νϛ′.

ζήτει εἰς τὴν ἀρχὴν λεπτομερέστερον τοῦ περάσαντος λαοῦ ἐν τῇ νήσῳ Κρήτῃ ἀπὸ τοῦ θέματος τῶν Θρᾳκησίων.

ἀπὸ τῶν Ἀρμενίων τοῦ αὐτοῦ θέματος τῶν Θρᾳκησίων τῶν φυλασσόντων τὴν παραλίαν τοῦ Θρᾳκήση ἄνδρες χ′. διὰ δὲ τὴν ὀλιγότητα τῶν καματερῶν καραβίων οὐ συνεχωρήθησαν περάσαι εἰ μὴ ἄνδρες ν′.

ὁ στρατηγὸς τοῦ Χαρπεζικίου μετὰ παντὸς τοῦ θέματος αὐτοῦ, ἤγουν μετὰ τουρμαρχῶν προκριτωτέρων καὶ τοῦ κόμητος τῆς κόρτης, τοῦ δομεστίκου τοῦ θέματος, ἀνδρῶν κε′, καὶ μικρῶν τουρμαρχῶν, ἀνδρῶν μζ′, καὶ δρουγγαρίων, ἀνδρῶν σε′, καὶ στρατιωτῶν, ἀνδρῶν υκη′. ὁμοῦ ἄνδρες ψε′.

29 γαλαίαι L Bonn || 30 αὗται L αὗται Bonn || 33 μαρδαίτων L || 42 ἐξσκουβίτωρ Bonn || 48 ὀψίκιον Bonn || 52 λογάριον Bonn || μδ′ emendavi : μα′ L Bonn || 54 τ(ὴν) ἀρχ(ὴν) L : τοὺς ἄρχοντας Bonn || 57 θραχηση L Θρᾳκήση Bonn : an scribendum Θρᾳκησί<ων>? || καματέρων Bonn || 58 εἰμὶ L || 60 προκρειτοττέρων L

the *stratêgos* of the Thrakesion *thema*, for example. So here, the *Exkoubitos* and the *Hikanatos* are the commanders of the *tagmata* of the *exkoubitoi* and *hikanatoi* respectively. See *Three Treatises*, [C] 87; 648.

64. See above: this is the query to which the earlier text provides the answer.

With regard to the pay of all the aforementioned fleets, infantry and cavalry forces

For the four *themata* of the imperial fleet, for officers and soldiers, with imperial *mandatores* and doctors and prisoners, officers and soldiers, Toulmatzoi and Rus' and the Churches and the engineers, pay in coin of 1,691 *litrai* 53 *nn.*; and in *miliarêsia*, 73 *litrai*, 62 *nn.* and 4 *mil.*, which in gold *litrai* and *miliarêsia* makes 17 *kentênaria*, 65 *litrai*, 42 *nn.*, and 4 *mil.*[65]

The pay sent off to Dyrrhachion on account of the 7 *chelandia* which are there and the prisoner Toulmatzoi for 793 men, *miliarêsia* equivalent in gold 116: 17 *nn.*

For the *thema* of the Aegean Sea, for the thematic officers and the army, pay in gold *litrai* 69: 24.

Enquire at the beginning of the account-book in greater detail about the pay for the three naval *themata.*

For the *thema* of Samos, for the thematic officers and army pay in gold of 134: 20.

For the *thema* of Kibyrrhaiotai, for the thematic officers and the army with the Mardaites of the said *thema*, pay in gold of 177: 4.

For the mobilisation pay of the Mardaites of the *themata* of the West for 3,000 men at 4 *nn.* each, gold 166: 48. Of this, 36 *litrai* were given to the *patrikios* Krinites by the *patrikios* Michael Ouranos.

And the amount given by the *koitôn* to make up the sum of 166: 48[66] was 130: 48, and altogether the total was 166: 48. The said 3,000 Mardaites should take each month 1 *nomisma* each, which makes over 4 months another 166: 48.

For the 4 *tagmata* of Thrace for expeditionary largesse instead of garments 171: 29 in gold coin, and 9 *skaramaggia.*

For the 4 *tagmata* of Macedonia, for expeditionary largesse instead of garments 130: 62 in gold coin, and 20 *skaramaggia.*

For the 2 peratic *tagmata*, of the Exkoubiton and the Hikanatoi, for expeditionary largesse instead of garments, 4 *kentênaria*, 80 *litrai* in gold, 112 *skaramaggia.*

For the *thema* of Charpezikion,

22 more senior *tourmarchai*, the *merarchês* of the *thema*, the *komês* of the tent, the *domestikos* of the *thema*, 5 *nn.* each; 47 lesser *tourmarchai* at 4 *nn.* each, 205 *drouggarioi* at 3 *nn.* each, 428 soldiers at 2 *nn.* each. Pay in gold of 24: 56.

For the Sthlabesianoi established in the Opsikion, 127 men, 3 chiefs at 5 *nn.* each, the remaining 124 at 3 *nn.* each. Pay in gold of 5: 27.

65. In fact, the sums = 17: 65: 43. 4
66. The Ms. has 166: 46, clearly a copyist's error.

Διὰ τῆς ῥόγας τῶν προειρημένων πάντων πλοΐμων, πεζῶν καὶ καβαλλαρίων

Διὰ τῶν τεσσάρων θεμάτων τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου, διὰ τῶν ἀρχόντων καὶ στρατιωτῶν σὺν βασιλικῶν μανδατόρων καὶ ἰατρῶν καὶ τῶν αἰχμαλώτων, ἀρχόντων καὶ στρατιωτῶν, Τουλματζίων καὶ τῶν Ῥῶς καὶ τῶν ἐκκλησιῶν καὶ τῶν μαγγαναρίων, ῥόγα χάραγμα λίτραι ,αχϙα´ : νγ´. καὶ διὰ μιλιαρησίων λίτραι ογ´ : ξβ´ ∠ δ´, γινόμενα χρυσοῦ λίτραι, μιλιαρήσια, κεντηνάρια ιζ´, λίτραι ξε´ : μβ´ ∠ δ´.

Bonn 668 ἡ ἀποσταλεῖσα ῥό | γα εἰς τὸ Δυρράχιον λόγῳ τῶν ζ´ χελανδίων τῶν ὄντων ἐκεῖσε καὶ αἰχμαλώτων Τουλματζίων ὑπὲρ ἀνδρῶν ψϙγ´ χρυσοῦ λίτραι ∠ λίτραι ριϛ´ : ιζ´.

διὰ τοῦ θέματος τοῦ Αἰγαίου πελάγους, διά τε τῶν θεματικῶν ἀρχόντων καὶ τοῦ στρατοῦ ῥόγα χρυσοῦ λίτραι ξθ´ ,, κδ´.

ζήτει εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ τετραδίου λεπτομερέστερον τὴν ῥόγαν τῶν γ´ πλοϊμοθεμάτων.

διὰ τοῦ θέματος τῆς Σάμου, διά τε τῶν θεματικῶν ἀρχόντων <καὶ> τοῦ στρατοῦ ῥόγα χρυσοῦ λίτραι ρλδ´ ,, κ´.

διὰ τοῦ θέματος τῶν Κιβυρραιωτῶν, διὰ τῶν θεματικῶν ἀρχόντων καὶ τοῦ στρατοῦ σὺν Μαρδαϊτῶν τοῦ αὐτοῦ θέματος, ῥόγα χρυσοῦ λίτραι ροζ´ ,, δ´.

L 224v διὰ τοῦ προχρέου τῶν || Μαρδαϊτῶν τῶν τῆς δύσεως θεμάτων ὑπὲρ ἀνδρῶν ,γ ἀνὰ ,, δ´ χρυσοῦ λίτραι ρξϛ´ ,, μη´. ἐξ αὐτῶν ἐδόθη τῷ πατρικίῳ Κρινίτῳ παρὰ τοῦ πατρικίου Μιχαὴλ τοῦ Οὐρανοῦ λίτραι λϛ´.

καὶ τὰ δοθέντα ἀπὸ τοῦ κοιτῶνος εἰς ἀναπλήρωσιν τοῦ ποσοῦ τῶν ρξϛ´ λιτρῶν καὶ ,, μϛ´ λίτραι ρλ´ ,, μη´, καὶ ὁμοῦ τὸ πᾶν λίτραι ρξϛ´ ,, μη´. καὶ ὀφείλουσιν λαμβάνειν οἱ αὐτοὶ Μαρδαΐται καθ᾽ ἕκαστον μῆνα αἱ τρεῖς χιλιάδες ἀνὰ νομίσματος α´, γινόμενα διὰ τῶν δ´ μηνῶν ἕτεραι λίτραι ρξϛ´ ,, μη´.

διὰ τῶν δ´ ταγμάτων Θρᾴκης διά τε ῥόγας φιλοτιμίας τοῦ φοσσάτου ἀντὶ τῶν ἱματίων χρυσοῦ λίτραι ροα´ ,, κθ´, σκαραμάγγια θ´.

Bonn 669 διὰ | τῶν δ´ ταγμάτων Μακεδονίας διά τε ῥόγας φιλοτιμίας τοῦ φοσσάτου ἀντὶ τῶν ἱματίων χρυσοῦ λίτραι ρλ´ ,, ξβ´, σκαραμάγγια κ´.

διὰ τῶν περατικῶν δύο ταγμάτων τοῦ τε ἐξκουβίτου καὶ τῶν ἱκανάτων, διά τε ῥόγας φιλοτιμίας τοῦ φοσσάτου ἀντὶ ἱματίων χρυσοῦ ρρ δ´, λίτραι π´, σκαραμάγγια ριβ´.

διὰ τοῦ θέματος τοῦ Χαρπεζικίου

τουρμάρχαι προκριτώτεροι κβ´, ὁ μεράρχης τοῦ θέματος, ὁ κόμης τῆς κόρτης, ὁ δομέστικος τοῦ θέματος ἀνὰ ,, ε´, τουρμάρχαι ἐλαττότεροι μζ´ ἀνὰ ,, δ´, δρουγγάριοι σε´ ἀνὰ ,, γ´, στρατιῶται υκη´ ἀνὰ ,, β´. ῥόγα χρυσοῦ λίτραι κδ´ ,, νϛ´.

διὰ τῶν Σθλαβησιάνων τῶν καθημένων εἰς τὸ Ὀψίκιν, ἄνδρες ρκζ´, κεφαλαὶ τρεῖς ἀνὰ ,, ε´, καὶ οἱ λοιποὶ ρκδ´ ἀνὰ ,, γ´, ῥόγα λίτραι ε´ ,, κζ´.

68 ξβ´ L : κβ´ Bonn || 71 αἰγέου L || 72 στρατοῦ emendavi : στρατηγοῦ L Bonn || ,, κδ´ : : κδ´ Bonn || 73 τ(ὴν) ἀρχ(ὴν) L : τοὺς ἄρχοντας Bonn || 75 καὶ supplevi || 76 ,, κ´ : : κ´ Bonn || 84 νομήσματος L || 86 φοσσάτου ut semper L || 89 ξβ´ L : ξη´ Bonn || 93 προκρειτότεροι L || 96 ὀψίκιον Bonn

Note that, since the *thema* of the Thrakesians was not paid, but went across unpaid to Crete, for this reason it is not entered here.

The fitting out of 1 *dromôn* is

70 lamellar corselets, 12 light mail shirts for the steersmen and siphon-operators and leading oarsmen, 10 other standard mail shirts, 80 helmets, 10 helmets with face-guards, 8 pairs of arm-guards, 100 swords, 70 stitched shields, 30 Lydian shields, 80 trident-spears, 20 sickle-bladed lances, 100 heavy spears, 100 javelins, 50 Roman bows with double strings, 20 platforms with hand-spanned bow-ballistae with silken strings, 10,000 arrows, 200 'flies' (bolts), 10,000 caltrops, 4 grapnels with chains, 50 surcoats, 50 (felt) caps.[67]

The *dromôn* ought to have 300 men: 230 sailors being oarsmen and also soldiers, the remaining 70 men being soldiers from the cavalry *themata* and from the barbarians.[68]

For the 6 *pamphyloi*

As many hide shields as God shall show the holy emperor (are necessary), 60 lamellar corselets each, 60 helmets each, 10 mail shirts each.

For the *ousiaka chelandia*

10 lamellar corselets each, 10 helmets each, 2 light mail shirts, 8 standard mail shirts.

For equipment for siege warfare[69]

a wooden tower, tortoises, large bow-ballistae with pulleys and silken strings, traction-powered stone-throwers, lambda-framed stone-throwers, artillery pieces[70] and their fittings:[71] rams for the tortoises, and for the various items of artillery ring-clamps, shackles and bolts, leather-covered iron slings, plates for covering the sheaves of the various pulleys, crowbars, mallets,[72] pick-axes,[73] weights, hides, felts, spades,[74] cauldrons, levers/shafts, shovels, various ropes, nails, tunics (aprons?).

67. For the various items of armour and weaponry, see J.F. HALDON, 'Some aspects of Byantine military technology from the sixth to the tenth centuries', *BMGS* 1, 11-47, 1975. In particular, KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, presents a detailed analysis of the written sources and in particular the technical terminology employed: 37-64 (on body-armour, esp. the terms *lôrikion*, *klibanion* etc.); 65-74 (arm- and leg-guards); 75-87 (helmets); 88-131 (shields). For weapons: 133-161 (swords); 162-172 (axes); 173-184 (maces); 185-213 (lance and spear). On body-armour, see T. DAWSON, '*Kremasmata, kabadion, klibanion*: some aspects of middle Byzantine military equipment reconsidered', *BMGS* 22, 38-50, 1998. For discussion of manuscript illustrations of Byzantine military equipment: A. HOFFMEYER, 'Military equipment in the Byzantine manuscript of Scylitzes in the Biblioteca Nacional in Madrid', *Gladius* 5, 1966, for a discussion of the eleventh-century material and the manuscript illustrations. On the *menaulion*, or heavy infantry spear/pike, see M.P. ANASTASIADIS, 'On handling the menavlion', *BMGS* 18, 1-10, 1994; and E. MCGEER, 'Infantry versus cavalry: the Byzantine response', *REB* 46, 135-145, 1988 and esp. '*Menaulion - menaulatoi*', *Diptycha* 4, 53-57, 1986-1987.

ἰστέον, ὅτι διὰ τὸ μὴ ῥογευθῆναι τὸ θέμα τῶν Θρᾳκησίων, ἀλλὰ ἀρόγευτον περάσαι ἐν Κρήτῃ, διὰ τοῦτο οὐδὲ ἐνταῦθα ἐτέθη.

Ἔστιν ἡ ἐξόπλισις δρόμωνος α´

Κλιβάνια ο´. λωρίκια ψιλὰ λόγῳ τῶν πρωτοκαράβων καὶ σιφωναρίων καὶ πρωρέων ιβ´, ἕτερα λωρίκια κοινὰ ι´, κασίδια π´, αὐτοπρόσωπα ι´, χειρόψελλα ζυγαὶ η´, σπαθία ρ´, σκουτάρια ῥαπτὰ ο´, σκουτάρια Λυδιάτικα λ´, κοντάρια μετὰ τριβελλίων π´, λογχοδρέπανα κ´, μεναύλια ρ´, ῥικτάρια ρ´, τοξαρέας Ῥωμαίας σὺν κόρδων διπλῶν ν´,
Bonn 670 ναύκλας μετὰ χει|ροτοξοβολίστρων καὶ κόρδων μεταξοτῶν κ´, σαγίτας χιλιάδας ι´, μῦας σ´, τριβόλια χιλιάδας ι´, ἀγρίφους μετὰ ἁλυσιδίων δ´, ἐπιλώρικα ν´, καμελαύκια ν´.

ὁ δρόμων ὀφείλει ἔχειν ἄνδρας τ´, οἱ μὲν σλ´ πλόϊμοι κωπηλάται ἤτοι καὶ πολεμισταί,
L225r καὶ οἱ ἕτεροι ο´ ἄνδρες πολε||μισταὶ ἀπὸ τῶν καβαλλαρικῶν θεμάτων καὶ ἀπὸ τῶν ἐθνικῶν.

διὰ τῶν ἒξ παμφύλων,

δόρκας ὅσας ὁδηγήσει ὁ Θεὸς τὸν βασιλέα τὸν ἅγιον· κλιβάνια ἀνὰ ξ´, κασίδια ἀνὰ ξ´, λωρίκια ἀνὰ ι´.

διὰ τῶν οὐσιακῶν χελανδίων

κλιβάνια ἀνὰ ι´, κασίδια ἀνὰ ι´, λωρίκια ψιλὰ β´, καὶ κοινὰ η´.

διὰ τῆς ἐξοπλίσεως καστρομαχίας

ξυλόπυργος, χελῶναι, τοξοβολίστραι μεγάλαι μετὰ τροχιλίων καὶ κόρδων μεταξοτῶν, τετραρέαι, λαβδαρέαι, μαγγανικά, καὶ ἡ τούτων ἐξόπλισις.

εἰς μὲν τὰς χελώνας κριοί, εἰς δὲ τὰ διάφορα μαγγανικὰ κρικελοπάγουροι, ψελλία καὶ δάκτυλοι, σφενδόναι σιδηραῖ πετζέϊναι, πέταλα πορτῶν λόγῳ ἐνδύσεως τῶν διαφόρων τροχιλίων, σείστας, τζόκους, ἀξινορύγια, βαρέας, βυρσάρια, κέντουκλα, σκαφίδια, καλδάρια, καπούλια, πτυάρια, σχοινία διάφορα, καρφία, ἀρμελαύσια.

100 ἐξόπλησις L || δρό(μων) in margine L || 107 δρόμον L || πλόημοι L || 111 ὁδιγήσει L || 115 ἐξοπλήσεως L || 116 χαιλῶναι L || 117 ἐξώπλησις L

---

68. This is important: the soldiers on the warships were not a special brigade of marines, as is frequently and incorrectly assumed, but on the contrary made up from the regular cavalry units of the *tagmata* and *themata*. See also *infra*.

69. The more obscure terms in the following lists are dealt with *infra*.

70. On artillery and the technical terms which appear in these lists, see *infra*. The term *magganika* referred both to artillery/machinery, and could also be synonymous with bow-ballistae, which appears to be the meaning intended/assumed here.

71. It is clear from the lists which follow, that the various items of siege artillery were disassembled and stored, to be re-assembled at the site of the action.

72. Cf. *infra* and NICEPH., *Tact.*, ed. FOUCAULT, § 65.17 (walls are to be undermined with *tzokoi* and *seistai*).

73. See *Three Treatises*, [C] 130, with commentary, p. 199.

74. See Suda, iv, 373: *skapheidion = lisgarion*. Or tubs: cf. *De adm. imp.* § 9. 17.

For the fitting out of the artillery

equipment for 4 traction-powered stone-throwers, 4 lambda-framed stone-throwers, 4 swivel ballistae,[75] that is: 2 rings each, 1 clamp, 12 iron slings, 200 hinged plates for the pulleys, 100 crow-bars, 200 pick-axes, 100 double-bladed axes, 300 (single-bladed) battle-axes, 10 rams for the tortoises, 20 large weights, 30 small weights.

With regard to what ought to have been provided for the fitting out of 20 *dromônes* from the department of the *Eidikon*[76]

5 sheets each of lead for the bilges,[77] altogether 100 sheets, which is by weight 3,000 *litrai*, 20 hides for the same bilges, 20 large hinged plates, 500,000 caltrops, 200 double-headed axes, 500 single-bladed axes,[78] 200 extra felts, 100 extra small sails, 200 litrai of unworked copper, 200 *litrai* of tin, 200 *litrai* of unworked lead, 100 *litrai* of wax, 200 spades, 200 tubs, 2,000 levers/shafts, 1,000 shovels, 5 thick silken spartum (bow) strings, and for the small bow-ballistae 5 spartum strings, 100 hides for the *chelandia*, 100 pitchers, 10 goats-hide coverings[79] for each *dromônion*, in total 200, 24 leathern slings.

Note that the expense of the sails and the screens[80] should come from the *eidikon*.

With regard to what ought to have been provided for the fitting out of 20 *dromônes* from the department of the imperial *Vestiarion*

3 siphons each, altogether 60 and 40 extra angled brackets with side-plates, 20 sails, 60 screens, 20 anti-axe screens,[81] breastworks/pavisades according to prescription,[82] 50 oar-sleeves each, altogether 1,000, with their brackets, 120 oars each, altogether 2,400, 20 mast-head blocks with the rest of the pulleys, 20 shackles, 40 fenders/bolsters, 20 bolts/lynch-pins, facings with their stem-post fittings,[83] 120 anchors, 120 anchor cables, 20 winches with their halyards, 24 grapnel cables each, altogether 480, 12 linden cables each, altogether 240, 200 crow-bars, 400 mallets, 400 pick-axes, 200 extra pins, 3,000 claw-nails, 3,000 round/flat-headed nails,[84] 6,000 4-finger (7.8cm) nails, and for the fastening 12,000, 3,000 *litrai* of unworked iron, 80 braziers.

75. The identification is not certain: see discussion *infra*.

76. For these fiscal departments see *Three Treatises*, and OIKONOMIDÈS, *Listes*.

77 . Reading *kolymbomata* rather than *kaly(m)bomata*. See *infra*.

78. *Tzikourion* < Lat. *securis*. See KOLIAS, *ByzantinischeWaffen*, 167-169.

79. Cf. DU CANGE, 149; REISKE, *De cer.*, II, 794: Lat *attegia*, hut. See LEO, *Tact.*, v, 9; MAURICE, *Strat.*, xii B 21 (goats' hides used to protect the *ballistae*).

80. Cf. aG *diphthera* (1) hide (2) anything made of leather; is this a reference to the goats' hide covers listed above?

81. The word is ambiguous: either small axes or hatchets, as proposed by REISKE, *De cer.*, II, 795; or something intended to ward off axes, as proposed by KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, 168 n. 47. In the context, this is perhaps preferable.

82. Cf. *Strat.*, xii B 21.16; *Naumachika* 5, 2.13; REISKE, *De cer.*, II, 795. A defensive arrangement consisting either of overlapping shields, or reinforced canvas screens, to protect the crew from enemy missiles.

Bonn 671 **διὰ τῆς | ἐξοπλίσεως τῶν μαγγανικῶν**

ἐξόπλισις τετραρέων δ′, λαϐδαρέων δ′, εἰλακτιῶν δ′, ἤγουν κρικέλλους ἀνὰ δύο, παγούρους α′, σφενδόνας σιδηρᾶς ιβ′, πέταλα πορτῶν εἰς τὰ τροχίλια σ′, σείστας ρ′, ἀξινορύγια σ′, πελέκια ρ′, τζικούρια τ′, κριοὺς εἰς τὰς χελώνας ι′, βαρέας μεγάλας κ′, βαρέας μικρὰς λ′.

Διὰ τῶν ὀφειλόντων φροντισθῆναι ἀπὸ τοῦ σεκρέτου τοῦ εἰδικοῦ εἰς ἐξόπλισιν τῶν κ′ δρομωνίων

μολίϐιν λόγῳ τῶν κολυμϐωμάτων ἀνὰ χαρτῶν ε′· ὁμοῦ χάρται ρ′, σταθμίον λίτραι ,γ. βυρσάρια λόγῳ τῶν αὐτῶν κολυμϐωμάτων κ′, πέταλα μεγάλα πορτῶν τ′, τριϐόλια χιλιάδες φ′, πελέκια σ′, τζικούρια φ′, κέντουκλα κατὰ περίσσειαν σ′, ἀρμενόπουλα κατὰ περίσσειαν ρ′, χάλκωμα ἀργὸν λίτραι σ′, κασσίτερον λίτραι σ′, μολίϐιν ἀργὸν λίτραι σ′, κηρὶν λίτραι ρ′, σκαφίδια σ′, καλδάρια σ′, καπούλια χιλιάδας β′, πτυάρια χιλιάδα α′, κόρδας μεταξωτὰς παχέας σπαρτίνας ε′, καὶ εἰς τὰς μικρὰς τοξοϐολίστρας σπαρτίνας ε′, βυρσάρια λόγῳ τῶν χελανδίων ρ′, κάδους ρ′, ἀτέγια κιλικεῖνα κατὰ δρομώνιν ι′, ὁμοῦ σ′, σφενδόναι πετζέϊναι κδ′.

ἰστέον, ὅτι ἡ ἔξοδος τῶν ἀρμένων καὶ τῶν διφθερίων ὀφείλει ἐξέρχεσθαι ἀπὸ τὸ
L 225v εἰδικόν. ||

Bonn 672

Διὰ τῶν ὀφειλόντων φροντισθῆναι ἀπὸ τοῦ σεκρέτου τοῦ βασιλικοῦ βεστιαρίου εἰς ἐξόπλισιν τῶν κ′ δρομωνίων

σιφώνια ἀνὰ γ′, ὁμοῦ ξ′, καὶ κατὰ περίσσειαν γονάτια ἀκόντια μετὰ βουκολίων μ′, ἄρμενα κ′, διφθέρια ξ′, παραπελέκια κ′, καστελώματα κατὰ τύπον, μανικέλια ἀνὰ ν′, ὁμοῦ ,α σὺν τῶν γονατίων αὐτῶν, κωπία ἀνὰ ρκ′, ὁμοῦ ,βυ′, χαλκίσια κ′ μετὰ καὶ τὰ λοιπὰ μάγγανα, ψελλία κ′, μαξιλάρια μ′, περόνια κ′, καταπρόσωπα σὺν τῶν κατακοράκων αὐτῶν, σίδηρα βολιστικὰ ρκ′, σιδηροϐόλια ρκ′, ἀναγοκατάγοντα σὺν τῶν ἱμανταρίων αὐτῶν κ′, περιπετόμενα ἀνὰ κδ′, ὁμοῦ υπ′, φιλουρέαι ἀνὰ ιβ′, ὁμοῦ σμ′, σείστας σ′, τζόκους υ′, ἀξινορύγια υ′, περόνας κατὰ περίσσειαν σ′, καρφὶν ἁρπάγιν χιλιάδες γ′, γυλαρικὸν καρφὶν ,γ, τετραδακτυλαῖον καρφίν ,ς, καὶ τῆς παρηλώσεως χιλιάδες ιβ′, σίδηρον ἀργὸν λίτραι ,γ, κατζία π′.

122 ἐξοπλήσεως L || 123 τετραρ(αί)ω(ν) ut vid. L || λαϐδαρ(αί)ω(ν) L || 127 φροντισθεῖναι L || 128 ἐξόπλησιν L || δρομονίων L Bonn || 129 μολίϐιον Bonn || χαλυμϐομάτων L Bonn || στι L Bonn || 130 καλυϐομάτων L Bonn || 131 καταπερίσια L || 132 καταπερίσια L || κασίτερον L || 133 μολίϐιον … κηρίον Bonn || χιαδας L || 135 δρομόνιν L δρομόνιον Bonn || 137 διφθερείων L || 140 ἐξόπλησιν L || δρομονίων L Bonn || 141 καταπερίσσεια L || 144 ψελία L || 147 καταπερίσσεια L || καρφίον ἁρπάγιον Bonn || 148 καρφίον Bonn || 148 καρφίον Bonn

83. On these technical terms, see *infra*. The *peronia, kataprosôpa* and *katakorakes* remain problematic. An alternative translation, emending the punctuation of the manuscript to delete the stop between *peronia* and *kataprosôpa*, would read: 20 bow (or beak-head) spurs and their stem-post fittings. See *infra, loc. cit.*

84. Ambiguous: see REISKE, *De cer.*, II, 795, and I, 677.4 - γυραρικόν and cf. aG γυράλεος i.e. rounded; cf. also Suda I, 545; DU CANGE, 268: γυλάριον = κεστρεύς/κέστρα, hammer/flatfish.

For fitting out 4 traction-powered stone-throwers, 4 lambda-framed stone-throwers, 4 pieces of artillery[85]

30 rings, 15 clamps, 30 shackles, also for the large bow-ballistae, rams for the tortoises, 15 bolts, 20 large weights, and 30 smaller weights, and for the large bow-ballistae the prescribed amount of iron, 10,000 *litrai* of pitch, 300 round pitchers of liquid tar, 50 pitchers of cedar resin, 8,000 *litrai* of linen, 2,000 *litrai* of hemp, 20 skiffs, 12 iron slings, 50 extra anchor cables, 50 anchors, 100 linden cables, 100 grapnel cables, 100 spartum cables, 200 lightweight cables, 100 four-legged grates, 50 (*litrai* of) linen for the sponges, 400 mooring cables, 24 siphons for the 8 *pamphyloi*, 80 siphons for the 40 *ousiaka chelandia*, 6,000 decking nails.

What was disbursed from the department of the *Eidikon* for the Cretan campaign

24 *litrai* in gold was taken from the mint[86] for the purchase of various items for the expedition to Crete, together with the fitting out of the 9 Rus' vessels and the 2 single-deckers[87] of the prisoners, together with the various extra supplies and remaining items ordered by (imperial) command to be given to the God-preserved armament of the imperial fleet, and which was disbursed as follows:

To Joachim, imperial *spatharios* and *archôn* of the armoury,[88] was given 266 *nn.* 0[89] *mil.* for 500,000 caltrops. The same Joachim was given 50 *nn.* for 500 axes. The same Joachim was given 20 *nn.* for 200 double-bladed axes. The same Joachim was given 10,000 *litrai* of iron from the armoury and 30 *nn.* for buying charcoal, for 4,000 blades for the barbed *chevaux de frise.*[90] The same Joachim was also given 100 *nn.* for 200 pairs of arm-guards. Altogether the sum given to Joachim, *archôn* of the armoury, amounted to 466 *nn.* 0 *mil.* in gold, which makes 6 *litrai* 34 *nn.* 0 *mil.*

There was given for the purchase of bolts of canvas[91] for making nine sails of 30 cubits each for the nine Rus' vessels, and a further 2 sails of 28 cubits for the 2 single-deckers of the prisoners, along with the extra bolts of canvas which were given to the same Rus'; for all these bolts, [1],154 *nn.*,[92] which were bought both from the monks drawn on the rents[93] of the monastery of Lord Romanus and from the drapers[94] on the

85. The term *magganika* in these lists appears to be equivalent to *alakatia/eilaktia*, which appears in the same place after the two types of stone-thrower.

86. *Zygos*: an alternative term for the mint where gold was weighed out before and after minting. The official responsible was the *zygostatês*. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 315; more especially, HENDY, *Studies*, 427 with refs.

87. i.e. in contrast to the imperial warships with their two banks of oarsmen.

88. On imperial armouries, see the discussion and further literature in HALDON, *infra*.

89. Bonn's text and translation have 3 *mil.* here; the confusion arises from the Ms., where the symbol for 0 (Y) can be misread as a large cursive gamma. But the figures are otherwise consistent with this sum including no *miliarêsia*. The inclusion of 0 *mil.* suggests the originally columnar format of the material from which this information was taken.

90. For a wooden Roman example, see M.C. BISHOP & J.C.N. COULSTON, *Roman military equipment, from the Punic wars to the fall of Rome*, London, 1993, p. 104 and fig. 63.1. Tripods made from spears, with blades called *tzipata*, are described in other tenth-century treatises. See *infra*.

Ὑπὲρ ἐξοπλίσεως τετραρέων δ', λαϐδαρέων δ', μαγγανικῶν δ'

Bonn 673 κρικέλλια λ', πάγουροι ιε', ψελλία λ', καὶ λόγῳ τῶν | μεγάλων τοξοϐολίστρων, κριοὶ εἰς τὰς χελώνας ιε', δακτύλιοι ιε', βαρέας μεγάλας κ', καὶ μικροτέρας λ', καὶ λόγῳ τῶν μεγάλων τοξοϐολίστρων σίδηρα κατὰ τύπον, πίσσα λίτραι χιλιάδες ι', ὑγροπίσσιν μαγαρικὰ στρογγύλα τ', κεδρέα μαγαρικὰ ν', λινάριν λίτραι χιλιάδες η', κανάϐιν χιλιάδες β', σανδάλους κ', σφενδόναι σιδηραῖ ιβ', σιδηροϐολιστικὰ κατὰ περίσσειαν ν', σιδηρόϐολα ν', φιλουρέαι ρ', περιπετόμενα ρ', σπαρτίνας ρ', λεπτάρια σ', τετράκουλα εἰς τὰ σιφώνια ρ', λινάριον εἰς τοὺς σφόγγους ν', σκαλοδέματα υ'. οἱ <ὀκτὼ> πάμφυλοι σιφώνια κδ'· τὰ μ' οὐσιακὰ σιφώνια π'. καρφὶν στεγαδερὸν χιλιάδες ϛ'.

Τὰ ἀπὸ τοῦ σεκρέτου τοῦ εἰδικοῦ ἐξοδιασθέντα ὑπὲρ τοῦ ταξειδίου τῆς Κρήτης

ἐπήρθη ἀπὸ τὸν ζυγὸν λόγῳ ἀγορᾶς διαφόρων εἰδῶν τοῦ ταξειδίου τῆς Κρήτης σὺν ἐξοπλίσει τῶν θ' Ῥουσικῶν καραϐίων καὶ τῶν β' μονερίων τῶν αἰχμαλώτων σὺν τῶν ὁρισθέντων ἀπὸ κελεύσεως δοθῆναι τὰ κατὰ περίσσειαν διαφόρων εἰδῶν εἰς τὸν θεόσωστον βασιλικὸν στόλον τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου καὶ λοιπῶν χρυσοῦ λίτραι κδ', τὰ καὶ ἐξοδιασθέντα οὕτως.

L 226r ἐδόθη Ἰωακεὶμ πρωτοσπαθαρίῳ καὶ ἄρχοντι τοῦ || ἀρμαμέντου ὑπὲρ τριϐολίων
Bonn 674 χιλιάδων φ', ,, σξϛ' Ν. ἐδόθη τὸν | αὐτὸν Ἰωακεὶμ ὑπὲρ τζικουρίων φ', ,, ν'. ἐδόθη τὸν αὐτὸν Ἰωακεὶμ ὑπὲρ πελεκίων σ' ,, κ'. ἐδόθη τὸν αὐτὸν Ἰωακεὶμ ὑπὲρ ξιφαρίων χιλιάδων δ' λόγῳ τῶν τζιπάτων ἀπὸ τὸ ἀρμαμέντον σίδηρον χιλιάδες ι' καὶ ὑπὲρ ἀγορᾶς καρϐονίου ,, λ'. ἐδόθη τῷ αὐτῷ Ἰωακεὶμ ὑπὲρ χειρόψελλον ζυγῶν σ', ,, ρ'. ὁμοῦ τὰ δοθέντα Ἰωακεὶμ ἄρχοντι τοῦ ἀρμαμέντου χρυσοῦ ,, υξϛ' Ν, γινόμενα λίτραι ϛ' ,, λδ' Ν.

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς τῶν πανίων τῶν ῥασιακῶν λόγῳ ποιήσεως ἀρμένων ἐννέα ἀνὰ πηχῶν λ' τῶν θ' καραϐίων τῶν Ῥῶς, καὶ ἑτέρων ἀρμένων β' ἀνὰ πηχῶν κη' τῶν β' μονερίων τῶν αἰχμαλώτων σὺν τῶν δοθέντων πανίων ῥασικῶν κατὰ περίσσειαν τοὺς αὐτοὺς Ῥῶς. ὑπὲρ πανίων διὰ τῶν ἀμφοτέρων <νομίσματα> ,αρνδ', τὰ καὶ ἀγορασθέντα ἀπὸ τοὺς ἀϐϐάδας εἰς τὰ ἐνοικηκὰ τῆς μονῆς τοῦ κυροῦ Ῥωμανοῦ καὶ ἀπὸ τοὺς

150 ἐξοπλήσεως L || 153 ὑγροπίσσιον Bonn || 154 στρογύλα L || λινάριον ... κανάϐιον Bonn || 155 καταπερίσσειαν L || 157 ὀκτὼ restitui : ὑπεντικοντ(α) L πεντήκοντα Bonn || 158 καρφίον Bonn || 161 κρίτης L || 163 καταπερίσσειαν L || 168 post κ' prave iteravit ἐδόθη τὸν αὐτὸν ἰωακεὶμ ὑπὲρ τζικουρίω(ν) φ' ,, N' L || 170 χειροφέλλο L χειροφέλλον Bonn || 171 χρυσοῦ : χτ Bonn || Ν : Γ' Bonn || 172 ἐνέα L Bonn || 174 καταπερίσσειαν L || 175 νομίσματα restitui : om. L Bonn

---

91 . Bolt = roll. For *pania* cf. aG *pênion* (Dor.): bobbin, spool. See *infra*

92 The figures here are difficult to compute, and do not tally with the totals at the beginning and end of this section — the sum of 320 *nn.* 4 *mil.* does not seem to fit into the overall total for Joacheim's subsidy. In the Ms., the sum of 1,154 *nn.* is not preceded by the usual abbreviation for *nomismata,* and it is possible that the copyist mistook the abbreviation itself for an α (i.e. the numerical figure 1,000), thus inadvertently making "154 *nomismata*" into "1,154 (*nomismata*)". I am grateful to Vincent Déroche for this sensible suggestion, although it is apparent that the figures here are too confused to arrive at any definitive interpretation at present.

93. Or 'in the dwellings' of the monastery etc. The meaning of *enoikêka* remains unclear.

94. *Anagnapharios* = carder or fuller; in the context draper (preparer of coarse cloth) seemed preferable.

market,[95] <and> from various persons, for all three,[96] 320 *nn.* 4 *mil.*; which were bought under the supervision of the *sakellarios* and the *vestiarion.*

33 *nn.* were given for the wages of the sailmakers who made the said sails along with the purchase of thread. <***> *nn.* was given for the purchase of wooden spars[97] for the said 11 vessels.

3 *nn.* was given for the purchase of cordage for the boltropes and footropes of the said 11 sails.[98]

62 *nn.* was given for the purchase of 14 screens, the other 19 being provided from those deposited in the *eidikon.* 7 *nn.* 0 *mil.* was given for the oiling of the screens. 9 *nn.* 6 *mil.* was given for blocks for the said 11 vessels. 5 *nn.* was given for the purchase of 385 oars. 11 *nn.* was given for shipwrights' work, for split timbers and planking and the rest.[99] 33 *nn.* was given for the caulking of these same 11 vessels.

28 *nn.* 12 *mil.* was given for the purchase of a further 100 bolts of canvas[100] given as extra supplies for the same armament. 88 *nn.* 0 *mil.* was given for the purchase of 122 oxhides.

28 *nn.* 0 *mil.* was given for the purchase of 200 felts given likewise as extra supplies to the imperial fleet. 166 *nn.* 6 *mil.* was given for the purchase of 1,000 goats' hides at 6 per *nomisma.*[101] 16 *nn.* 6 *mil.* was given for the purchase of light cables and hide strips[102] and the remaining expense, and 183 *nn.* 0 *mil.* for making 100 goats' hide coverings. 34 *nn.* was given for the purchase of 200 *litrai* of tin.

18 *nn.* was given for the purchase of 200 *litrai* of copper. 12 *nn.* was given for the purchase of 100 large round spades. 23 *nn.* was given for the purchase of 100 smaller spades. 33 *nn.* was given for the purchase of 200 tubs. 40 *nn.* was given for the purchase of 2,000 levers/shafts. 14 *nn.* was given for the purchase of 1,000 shovels. 5 *nn.* was given for the purchase of 50 other, smaller pitchers. 30 *nn.* 0 *mil.* was given for the purchase of another 200 *litrai* of tin which was given to Michael the metalworker for soldering/fixing various parts of the siphons of the imperial fleet. 5 *nn.* for the purchase of 100 *litrai* of wax. 4 *nn.* for the purchase of 200 *litrai* of unworked lead. 24 *nn.* was given for the purchase of various (items) of bronze which was given for the service of the *drouggarios* of the fleet, for 2 large cauldrons, 2 other medium cauldrons, 4 burnished earthenware cauldrons, 2 large pitchers, 2 large skillets, a burnished bronze urn, 2 burnished flasks, 2 water-pitchers and basins.[103] Altogether the total expenditure 21 *litrai*, 57 *nn.* 6 *mil.* in gold.

95. For this expression, see *Three Treatises,* [C] 290, 292 and commentary, p. 230.

96. The Ms. has Γ. Reiske (*De cer.*, 2, p. 796-797) suggests a Π, i.e. 80. More probably, this is an abbreviation for the gen. pl. form of the number 3, referring to the 3 sources from which the canvas was obtained: in drawing up his narrative from a simple list, the copyist has failed to supply the connecting καὶ and the διὰ, which his original document probably did not include.

97 . See KOUKOULES, *BBP* 5, 354-355.

98. Maritime terminology prefers 'cordage' to 'ropes', which is literally what the text says. On the two technical terms, see *infra.*

99. Ναυπήγησις in the sense of work on ships rather than shipbuilding as such. The rest is more ambiguous. I have taken περίβολος (not περιβολή) in its meaning of a covering placed around something, a cage/case (see LSJ, s.v.), so that the work here is to do with the repairs to the planking and decking of the vessels in question.

ἀναγναφαρίους τοῦ φόρου <καὶ> ἀπὸ διαφόρων προσώπων <διὰ> τῶν τριῶν νομ. τκ′ καὶ δ′, τὰ καὶ ἀγορασθέντα κατενώπιον τοῦ σακελλαρίου καὶ τοῦ βεστιαρίου.

ἐδόθησαν ὑπὲρ μισθοῦ τῶν ἀρμενοράφων τῶν καμόντων τὰ αὐτὰ ἄρμενα σὺν ἀγορᾶς νήματος ,, λγ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς ξυλοκεραίων λόγῳ τῶν αὐτῶν ια′ καραβίων ,, <...>

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς σχοινίων λόγῳ κρυπτῶν ἐπικήρων καὶ ποδιοδρόμων τῶν αὐτῶν ια′ ἀρμένων ,, γ′.

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς διφθερίων ιδ′, : ξβ′, ὡς τῶν ἑτέρων ιθ′ διφθερίων δοθέντων ἀπὸ
Bonn 675 τῶν | ἀποκειμένων εἰς τὸ εἰδικόν. ἐδόθη ὑπὲρ ἀλειφῆς τῶν αὐτῶν διφθερίων ,, ζ′ ν. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς μαγγάνων λόγῳ τῶν αὐτῶν ια′ καραβίων ,, θ′, <∠> ϛ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς κωπίων τπε′ ,, ε′. ἐδόθη ὑπὲρ ναυπηγήσεως τῶν αὐτῶν ια′ καραβίων τῶν τε σχιστῶν καὶ τῶν περιβόλων αὐτῶν καὶ λοιπῶν ,, ια′. ἐδόθη ὑπὲρ καλαφατήσεως τῶν αὐτῶν ια′ καραβίων ,, λγ′.

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς ἑτέρων πανίων ῥασιακῶν ρ′ τῶν δοθέντων κατὰ περίσσειαν εἰς τὸν αὐτὸν στόλον ,, κη′, ∠ ιβ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς βυρσαρίων βοείων ρκβ′, ,, πη′ ν.

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς κεντούκλων σ′ τῶν δοθέντων κατὰ περίσσειαν ὁμοίως εἰς τὸ βασιλικὸν πλόϊμον ,, κη′ ∠. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς κιλικίων ͵α τῶν ϛ′, ,, ρξϛ′, ∠ ϛ′.

L 226v ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς σχοινίων || λεπταρίων καὶ χαρταρίων καὶ λοιπῆς ἐξόδου ,, ιϛ′ ∠ ϛ′, λόγῳ ποιῆσαι ἀτεγίων κιλικίνων ρ′, ,, ρπγ′ ν. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς κασσιτέρου λίτραι σ′ ,, λδ′.

ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς χαλκώματος λίτραι σ′, ,, ιη′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς σκαφιδίων στρογγύλων μεγάλων ρ′ ,, ιβ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς σκαφιδίων μικροτέρων ρ′, : κγ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς καλδαρίων σ′, : λγ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς καπουλίων ͵β ,, μ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς πτυαρίων ͵α ,, ιδ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς ἑτέρων κάδων μικροτέρων ν′, : ε′. ἐδόθη
Bonn 676 ὑπὲρ ἀγορᾶς ἑτέρου κασσιτέρου λίτραι σ′ τὰ δοθέντα Μιχαὴλ χυτῇ λόγῳ | κατακολλήσεως διαφόρων ἔργων τῶν σιφουνίων τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου, ,, λ, ∠ ν. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς κηρίου λίτραι ρ′ ,, ε′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς μολιβίου ἀργοῦ λίτραι σ′, ,, δ′. ἐδόθη ὑπὲρ ἀγορᾶς χαλκώματος διαφόρου τῷ δοθέντι λόγῳ τῆς ὑπουργίας τοῦ δρουγγαρίου τοῦ πλοΐμου ὑπὲρ κακαβίων μεγάλων β′, καὶ ἑτέρων κακαβίων μεσαίων β′, καὶ χυτροκακαβίων γανωτῶν δ′, καὶ κουκουμίων μεγάλων β′, καὶ τιγανίων μεγάλων β′, χαλκοσταμνίου γανωτοῦ ἑνός, φλασκίων γανωτῶν β′, χερνιβοξέστων β′, ,, κδ′. ὁμοῦ τὸ πᾶν ἔξοδος χρυσοῦ λίτραι κα′, ,, νζ′, μιλιαρήσια ϛ′.

177 καὶ supplevi || διὰ supplevi || τριῶν scripsi : Γ L Π Bonn || 181 post ,, spatium quattuor fere lit. L || 186 ∠ supplevi : θ′ϛ′ Bonn || 188 καλαφατίσεως L || 190 κατα L || καταπερίσσειαν L || 191 βυσαρίων L || 192 καταπερίσσειαν L || 195 κιλικινων L || κασιτέρο L || 197 χαλκοματ(ος) L ut semper || 201 κασιτέρου L || κατακολίσεως L || 205 μεσέων L || 206 χυτροκακαβίων L

---

100. It is not clear whether the number 100 refers to the number of cubits of canvas (see above), or to the number of bolts of canvas, which seems more likely.

101. i.e. at 2 *miliarêsia* per hide, since there were 12 *miliarêsia* per *nomisma.* In fact, 1,000 hides at 2 *mil.* each = 166 *nn.* 8 *mil.*

102. The term *chartaria* remains unclear. It is used of sheets of anything, such as lead or leather.

103. See J. DIETHART, 'Materialien aus den Papyri zur byzantinischen Lexikographie', in *Studien zur byzantinischen Lexikographie,* ed. E. Trapp et al., Byzantina Vindobonensia 18, Vienna 1988, 47-69, at 68-69; and KAHANE, 'Sprache', col. 533.

Spartum silk strings were contributed from the *eidikon*; other small silk strings were given for the bow-ballistae. 5 sheets of lead each for the bilges of the *chelandia* of the imperial fleet were likewise given by the *eidikon*, 100 sheets, making 3,000 *litrai* by weight. The *drouggarios* of the fleet was given 3,000 swords, 3,000 shields, 3,000 spears, 240,000 arrows, and another 4,000 arrows, or flies, for the bow-ballistae, from the lower armoury.[104]

What was given as extra items from the department of the *Vestiarion* to the *drouggarios* of the fleet for the Cretan expedition

150 crowbars, 130 bolts/lynch-pins for the *chelandia*, 12 iron slings, 240 mallets, 300 mattocks, 12 large iron bolts for the wooden tower, 15 iron clamps, 30 iron shackles, 15 bolts, 8 braziers, 10 weights, 24 hand weights, 4,000 round/flat-headed nails, 2,000 claw-nails, 5,000 4-finger (7.8cm) nails, 8,000 fastening nails, 6,000 decking nails, 15 bronze boathooks,[105] 30 tinned bronzes, 30 bronze trays,[106] 30 bronze tubs,[107] 15 bronze hoists,[108] 60 anchor-cables, 140 grapnel cables,[109] 140 spartum cables, 220 light-weight ropes, 300 mooring cables, 100 coiled ropes,[110] 2,000 *litrai* of hemp, and 80 *nn*. instead of 7,000 *litrai* of linen; and 23 *nn*. for the purchase of 10,000 (litrai) of pitch, 300,000 (*litrai*) of liquid tar, and 100,000 (*litrai*) of cedar resin

3,000 *litrai* of unworked iron
10 large iron rams

What was given from the *Koitôn* to the *drouggarios* of the fleets for the expedition against Crete

6 plain inner garments of high value
likewise 6 pairs of leggings
6 undershirts and breeches
6 purple-dyed hoods

What was given from the *Eidikon* to the same *drouggarios* of the fleets for the said expedition

10 inner garments of 10 *nomismata* value tailored in the Saracen style[111]
10 inner garments of 8 *nomismata* value
20 inner garments of 7 *nomismata* value
40 pairs of leggings for inner garments of 10, 8 and 7 *nomismata* value[112]

104 . See *infra* and N. OIKONOMIDÈS, 'Τὸ κάτω ἀρμαμέντον', *Ἀρχεῖον Πόντου*, 26, 1964, 193-6.

105. In aG = javelin, dart; in mG nautical terminology = boathook: long wooden pole with hooked or pointed metal tip for fending off boats from shore or other vessels. See , e.g., I. Dr. STAMATAKOS, *Λεξικὸν τῆς Νεοελληνικῆς γλώσσης*, Athens, 1971, I, 128.

106. Cf. *drax/dragma*, a small cup or a measure (cupful). A *paradraktion* ought to be something accompanying such items, and 'tray' is a possibility, although in the context of this predominantly nautical list, this may seem unlikely. See *infra*.

107. Cf. LEO, *Tact.*, xv, 85 for 'closed vats' (*bouttia teleia*) to contain water.

108. See *infra*.

109. See *infra*.

ἐδόθησαν παρὰ τοῦ εἰδικοῦ κόρδαι μεταξωταὶ σπαρτίναι. ἐδόθησαν ἕτεραι κόρδαι μεταξωταὶ μικραὶ λόγῳ τῶν τοξοβολίστρων. ἐδόθη ὁμοίως παρὰ τοῦ εἰδικοῦ λόγῳ τῶν κολυμβωμάτων τῶν χελανδίων τοῦ βασιλικοῦ πλοΐμου ἀνὰ χαρτίων ε′ μολίβιν χαρτία ρ′, σταθμίον λίτραι ,γ. ἐδόθη τὸν δρουγγάριον τοῦ πλοΐμου ἀπὸ τοῦ κάτω ἀρμαμέντου σπαθία ,γ, σκουτάρια ,γ, κοντάρια ,γ, σαγίτας χιλιάδες σμ′, ἑτέρας σαγίτας λόγῳ τῶν τοξοβολίστρων μῦας χιλιάδες δ′.

Τὰ ἀπὸ τοῦ σεκρέτου τοῦ βεστιαρίου δοθέντα τῷ δρουγγαρίῳ τῶν πλοΐμων κατὰ περίσσειαν ὑπὲρ τοῦ ταξειδίου τῆς Κρήτης

Bonn 677 σείστας ρν′, περόνας τῶν χελανδίων ρλ′, σφενδοβόλα | σιδηρᾶ ιβ′, τζόκους σμ′, τζαπία τ′, περόνια σιδηρᾶ μεγάλα τοῦ ξυλοκάστρου ιβ′, πάγουροι σιδηροῖ ιε′, ψελλία σιδηρᾶ λ′, δάκτυλοι ιε′, κατζία η′, βαρέας ι′, χειροβαρέαι κδ′, καρφὶν γυραρικὸν χιλιάδες δ′, καρφὶν ἁρπάγιν χιλιάδες β′, τετραδακτυλαῖον ,ε, τῆς παρηλώσεως ,η, στεγαδερὸν ,ς. ἀκόντια χαλκᾶ ιε′, γανωτὰ χαλκᾶ λ′, παραδράκτια χαλκᾶ λ′, βουτία χαλκᾶ λ′, ἀναγοντιτέα
L 227r χαλκᾶ ιε′, || σχοινία σιδηροβόλα ξ′, περιπετόμενα ρμ′, σπαρτίνας ρμ′, λεπτάρια σκ′, σκαλοδέματα τ′, κουβάρια ρ′, κανάβι λίτραι ,β, καὶ ἀντὶ λιναρίου χιλιάδων ζ′, ,, π′, καὶ ὑπὲρ ἀγορᾶς πίσσης χιλιάδες ι′, καὶ ὑγροπισσίου χιλιάδες τ′, καὶ κεδρέας χιλιάδες ρ′ ,, κγ′,

σίδηρον ἀργὸν λίτραι ,γ,
κριοὶ σιδηροῖ μεγάλοι ι′.

Τὰ ἀπὸ τοῦ κοιτῶνος δοθέντα τῷ δρουγγαρίῳ τῶν πλοΐμων εἰς ἔξοδον τοῦ κατὰ τῆς Κρήτης ταξειδίου

ἱμάτια ἐσωφόρια μεγαλόζηλα λιτὰ ς′,
τουβία ὁμοίως ζυγὰς ς′,
ὑποκαμισοβράκια ς′,
ἐπιρριπτάρια ὀξέα ς′.

Τὰ ἀπὸ τοῦ εἰδικοῦ δοθέντα τῷ αὐτῷ δρουγγαρίῳ τῶν πλοίμων ὑπὲρ τοῦ αὐτοῦ ταξειδίου

Bonn 678 ἱμάτια ἐσωφόρια κατὰ Σαρακηνοὺς ἐρραμμένα δεκά|λια ι′,
ἱμάτια ἐσωφόρια ὀκτάλια ι′,
ἱμάτια ἐσωφόρια ἑπτάλια κ′,
τουβία ἀπὸ ἐσωφορίων δεκαλίων καὶ ὀκταλίων καὶ ἑπταλίων ζυγαὶ μ′,

211 καλυβομάτων L Bonn || μολίβιον Bonn || 212 στι L || ἀπὸ τοῦ κατεπάνω τοῦ ἅρματος Bonn || 216 καταπερίσσειαν L || 217 σφενδόβολα L || 219 καρφίον Bonn || 220 καρφίον ἁρπάγιον Bonn || 221 γανοτα L || 222 σιδηρόβολα Bonn || 223 κανάβιον Bonn || ἀντιλιναρίου L || 233 ἐπεριπτάρια L Bonn

110. See *infra* and cf. mG κουβάρι, spool, reel; D. P. CHANTZIANOS, Τὸ Θεσσαλικὸ γλωσσικὸ ἰδίωμα, Athens 1995, 213, s.v. κουβάρ'.

111. For all these technical terms, see *Three Treatises*, [C] 223-260, 289-299.

112. Under and inner garments were frequently accompanied by sets of leggings.

100 Egyptian tailored striped garments
100 silken garments[113]
100 cotton garments
140 undershirts and breeches of better quality
100 undershirts and breeches of second quality
40 hoods/capes of better quality
200 hoods/capes of second quality
100 hoods/capes of third quality
100 (pairs of) striped Egyptian leggings
100 pairs of silken leggings
100 (pairs of) cotton leggings
40 belts
40 pairs of boots of better quality
200 pairs of boots of second quality
100 pairs of boots of third quality

Stages of the journey[114]

From the God-guarded City to Herakleia,[115] 60 miles
From Herakleia to Prokonnesos,[116] 40 miles
From Prokonnesos to Abydos,[117] 100 miles
From Abydos to Ta Peukia,[118] 12 miles
From Ta Peukia to Tenedos, 18 miles
From Tenedos to Mitylene, 100 miles
From Mitylene to Chios, 100 miles
From Chios to Samos, 100 miles
From Samos to Phournoi,[119] 30 miles
From Phournoi to Naxos, 70 miles
From Naxos to Ios, 30 miles
From Ios to Thera and Therasia 20 miles
From Thera and Therasia to Ta Christiana,[120] 20 miles
From Ta Christiana to Dia,[121] 80 miles
From Dia to Crete, 12 miles.
Altogether 792 miles.[122]

113. *Koukoulariko* in mG normally means silken, i.e. in style or with silken effect, rather than 'hooded' (from *koukoullion*, Lat. *cucullum*, cf. *cucullarius*, hooded/cowled). In this context, although 'hooded' is possible, I have preferred 'silken' to contrast with the immediately following 'cotton'. Note the contrast between 'silken' and 'cotton' leggings below: 'hooded leggings' would make little sense! See KAHANE, 'Sprache', col. 509; 524; 535.

114. On this section and its antecedents, see *infra* and VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, p. 209; 340.

115. Modern Marmara Ereğli.

116. Modern Marmara.

117. Close to modern Cannakale.

ἱμάτια λωρωτὰ Αἰγύπτικα ἐρραμμένα ρ΄,
ἱμάτια κουκουλάρικα ρ΄,
ἱμάτια βαμϐακερὰ ρ΄,
ὑποκαμισοϐράκια διαφορώτερα ρμ΄,
ὑποκαμισοϐράκια δεύτερα ρ΄,
ἐπιρριπτάρια διαφορώτερα μ΄,
ἐπιρριπτάρια δεύτερα σ΄,
ἐπιρριπτάρια τρίτα ρ΄,
τουϐία λωρωτὰ Αἰγύπτικα ρ΄,
τουϐία κουκουλάρικα ζυγὰς ρ΄,
τουϐία βαμϐακερὰ ρ΄,
ζωστρία μ΄,
ὑποδήματα διαφορώτερα ζυγὰς μ΄,
ὑποδήματα δεύτερα ζυγὰς σ΄,
ὑποδήματα τρίτα ζυγὰς ρ΄.

Σταδιοδρομικόν

Ἀπὸ τῆς θεοφυλάκτου πόλεως εἰς Ἡράκλειαν μίλια ξ΄·
ἀπὸ Ἡρακλείας ἕως Προικονήσσου μίλια μ΄·
ἀπὸ Προικονήσσου ἕως Ἀϐύδου μίλια ρ΄·
ἀπὸ Ἀϐύδου ἕως Τὰ Πευκία μίλια ιβ΄·
ἀπὸ Τὰ Πευκία ἕως Τενέδου μίλια ιη΄·
ἀπὸ Τενέδου ἕως Μυτιλήνης μίλια ρ΄·
ἀπὸ Μυτιλήνης ἕως Χίου μίλια ρ΄·
ἀπό Χίου ἕως Σάμου μίλια ρ΄·
ἀπὸ τῆς Σάμου ἕως τοὺς Φούρνους μίλια λ΄·
ἀπὸ τοὺς Φούρνους ἕως Ναξίας μίλια ο΄·
ἀπὸ Ναξίας ἕως τὴν Ἴον μίλια λ΄·
ἀπὸ τὴν Ἴον ἕως τὴν Θήραν καὶ Θηρασίαν μίλια κ΄·
ἀπὸ τὴν Θήραν καὶ Θηρασίαν ἕως τὰ Χριστιανὰ μίλια κ΄·
ἀπὸ τὰ Χριστιανὰ ἕως τῆς Δίας μίλια π΄·
ἀπὸ τῆς Δίας ἕως Κρήτης μίλια ιβ΄.
ὁμοῦ μίλια φϙβ΄.

245 ἐπαιριπτάρια L Bonn || 246 ἐπαιριπτάρια L Bonn || 247 ἐπαιριπτάρια L Bonn || 252 διαφορότερα L || 257 προικονίσσου L || 259 Ταπευκία L Bonn || 260 ιη΄ L post corr. : κ΄ aut κη΄ L ante corr. η΄ Bonn || 261 μιτυλ(ήνης).

---

118. Perhaps modern Tekke Burnu, at the head of the Gallipoli peninsula.
119. Modern Phournoi, East of Ikaria.
120. Probably modern Anaphi.
121. Modern Dia, North of Iraklion.
122. i.e. ca. 1,246 km. See SCHILBACH, *Metrologie*, 35-36: the Roman/Byzantine mile = 1574.16 m.

COMMENTARY

1. **Introduction**

Chapters 44 and 45 of the second book of the *De cerimoniis* have long been exploited as valuable sources of information for the two unsuccessful expeditions mounted against the Cretan Saracens in 911 and 949, as well as for the expedition to southern Italy in 935, and for the history and structure of the tenth-century Byzantine army and navy. The two chapters contain also a vast wealth of technical information connected with both the military and, more particularly, the naval technology of the period, as well as with the financing and logistical organisation of an imperial expedition, information which serves to complement, or to correct, that derived from the other available sources for the period.[1] In the following I shall analyse these texts from the point of view of their internal structure and context, on the one hand and, on the other, in respect of what they tell us about the imperial military and fiscal administration and related issues.

It was pointed out long ago that Chapters 44 and 45 could not have been an integral element in a 'Book of Ceremonies' of the sort represented by the much more coherent and consistent first book of the Reiske edition. On the contrary, J.B. Bury

1. Apart from the chronicle literature and historiography of the period, which contains a great deal of relevant information, the main sources of evidence for military administration and organisation are the sigillographical record and lists of precedence, together with the information from Arab geographers' descriptions of the Byzantine empire, on the one hand, and the various treatises of the later ninth and tenth centuries dealing with warfare on land and at sea, and military and naval organisation. Problems of reliability, sources of information and related issues in connection with the former group of sources (in particular, the Arab geographers) will be dealt with in the discussion below, as appropriate. Among the more important texts from the latter tradition are (i) the so-called *Tactica* ascribed to Leo VI; (ii) a mid-tenth-century treatise known as the *Syllogê taktikôn*; (iii) the treatise on skirmishing or guerilla tactics, written by a close associate of the Phocas clan in the 950s or 960s: *De velitatione*; (iv) an anonymous treatise on campaign organisation, dating probably from the reign of John Tzimiskes or Basil II: *De re militari*; (v) the so-called *Praecepta militaria* ascribed to Nicephorus II; (vi) the *Tactica* of the general Nicephorus Ouranos. In addition, there are a series of treatises dealing with siege warfare or artillery: for the latter, see (vii) the treatise on artillery ascribed to Heron of Byzantium (mid-tenth century; a new edition is in preparation by D. Sullivan); and on siege warfare *De obsidione toleranda*. For naval warfare (including the section on naval warfare in the *Tactica* of Leo, the treatise dedicated to Basil the *parakoimômenos*, and the naval sections of the *Tactica* of Nicephorus Ouranos), see the edited collection in A. DAIN, *Naumachica*, Paris 1943. Quite apart from these are treatises dealing with military expeditions: see HALDON, *Three Treatises*; and older treatises such as the *Strategikon* of Maurice (late sixth century), upon which substantial sections of several of the later treatises are based. The relationship between these texts, and several others not mentioned here, is complex and is still the subject of discussion. In particular,

stressed that Chapters 40 - 57 represented material collected from a dossier of miscellaneous pieces, originally intended for different — and now unknoweable — purposes, one of which may have been, however, a treatise on military administration.[2] Thus Chapter 50 contains the list of salaries of thematic *stratêgoi*, and regulations for liability for or exemption from *strateia*; and part of Chapter 49 deals with the arrangements for settling Saracen prisoners of war on land in the provinces, the nominal value of the landed property of different categories of *stratiôtai* and aspects of the process called *adoreia*, by which stratiotic holdings were temporarily exempted from the fiscal burden attached to them.[3] But whether these sections were actually intended for a specific 'treatise' seems doubtful, given the ad hoc nature of the process by which the various parts of these dossiers were excerpted and incorporated by the redactor of the Leipzig manuscript into the collection. On the one hand, it is quite possible that these details were intended as an illustrative accompaniment to the material collected in the *Three treatises on imperial military expeditions*, which were incorporated at the beginning of the Leipzig manuscript, or perhaps just treatise B, which circulated separately in the codex *Mediceo-Laurentianus Plut.* 55, 4, a collection of Hellenistic, later Roman and Byzantine tactical handbooks.[4] Equally, on the assumption that the redaction may reflect the interests and contemporary concerns of a court official such as Basil Lekapenos, the *parakoimômenos* and later *proedros* of the senate, during the 960s, the incorporation of such material, certainly as far as the Cretan expeditions are concerned, may just as well reflect a desire to collect information regarding earlier expeditions in order to compile a document dealing with the military exploits of the emperor Nicephorus II, especially in view of his successful conquest of the island in 961.

This is certainly true of the collection on imperial military expeditions, the last redaction of which is primarily concerned with the structure, provisioning and administration of the imperial baggage-train, a matter of especial concern to Basil, who in 971 campaigned with Bardas Skleros under the command of the emperor John

the tendency to copy or borrow material from ancient, Hellenistic and Roman writers such as Aeneas, Arrian, Polybius and many others, together with the frequent misunderstanding and garbled rendering of technical details which the original texts contained, makes the Byzantine treatises particularly treacherous sources at times. The best general survey of the manuscript tradition remains A. DAIN, 'Les stratégistes byzantins', *TM* 2, 1967, 317-392; but see also, for context and historical development of the genre, H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, Handbuch der Altertumswissenschaft xii, 5., Munich 1978, 'Kriegswissenschaft', 323-340. These problems are especially apparent in respect of technical information; but the point applies equally to issues of military equipment and armament, unit and divisional structure, tactical arrangements, and so forth. Each case needs to be taken on its merits and within a broader and comparative context, before the information in question can be taken at face value. See, for example, the comments in P. SCHREINER, 'Zur Ausrüstung des Kriegers in Byzanz, im Kiewer Rußland und in Nordeuropa nach bildlichen und literarischen Quellen', in *Les pays du nord et Byzance (Scandinavie et Byzance)*. Actes du colloque nordique et international de Byzantinologie tenu à Upsal 20-22 avril 1979, R. Zeitler ed., *Acta Universitatis Upsaliensis, Figura. Nova series* 19, Uppsala 1981, 215-236, at 215-217.

2. See BURY, 'Ceremonial Book', 223-227.

3. §50: *De cer.*, 696.10 - 699.5; part of §49: *ibid.*, 694.22 - 696.9. On *adoreia* and associated processes in the tenth century, see D. GÓRECKI, 'The Strateia of Constantine VII: the Legal Status, Administration and Historical Background', *BZ* 82, 1989, 157-176, esp. 169-171; and HALDON, 'Military Service', 30ff.

4. See HALDON, *Three Treatises*, 38-39 with literature. The Ms. was probably compiled in the early 950s.

Tzimiskes against the Russians, and with responsibility for the baggage- and siege-train.[5] While Constantine VII was probably the motive force behind the final version of the longer of the three treatises on imperial expeditions, it was probably Basil who had the material collated, probably in connection with his own military concerns:[6] in 958, and together with the general John Tzimiskes, Basil was involved with the successful capture of the city of Samosata. He was also actively interested in the reconquest of Crete before his fall from grace in 959, as the dedicatory verses at the beginning of a treatise on naval warfare suggests.[7] I will deal with the question of sources and authorship of the texts concerned in the concluding section of this paper.

Although all those who have discussed the origins and date of the *Book of Ceremonies* have noted the existence of these chapters and the value of the information they contain, no-one has attempted a full analysis until now. Thus partial use of the information has been made, and by several different scholars, from the point of view of weaponry and military technology, clothing, tactical organisation, naval warfare and technology, all of which has been important in expanding our understanding of these elements of Byzantine culture and state organisation.[8] Yet the nature of the information embodied in the text, the fact that there are a number of apparent inconsistencies within it, and the possible different sources and purposes of the information, have remained largely undiscussed. Given the implications for any interpretation of this material, especially in respect of the military administration of the period, this is an important omission.

Chapters 44 and 45 of Book II occupy pp. 651.14 - 664.2, and pp. 664.4 - 678.10 of the Bonn edition[9] respectively, being fols. 220r - 227r of the Leipzig manuscript (L). The material is presented in the following order:

Bonn edn. Cap. 44

(i) various sections on the expedition to Crete under Himerios in 911 (Bonn 651.14 - 660.12 = L 220r 1 - 222r 16) (henceforth *document 1*)

5. See, for sources and discussion, BROKAAR, 'Basil Lacapenus', see 222.

6. After the death of Constantine VII and accession of his son Romanus II in November 959 Basil was excluded from access to imperial affairs and, presumably, archival sources, so that any work he may have commissioned or carried out himself must have been before this time, or after his return to favour upon the accession of Nicephorus II in March 963. See BROKAAR, 'Basil Lacapenus', 216-217. As I have argued elsewhere, following the results of the work of O. Kresten, Basil's military involvements may have been the stimulus for the inclusion in the Leipzig manuscript of the treatises on imperial military expeditions commissioned by Constantine VII: see HALDON, *Three Treatises*, 37 and n. 8.

7. See BROKAAR, 'Basil Lacapenus', 215; and cf. *Naumachica*, 5. tit. (*Ad Basilium patricium Naumachika*).

8. The most detailed accounts: VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 200 - 207 (911) and 333-340 (949) (brief description of the ships, equipment and troops); AHRWEILER, *Mer*, 397-407 (crews and marines); 408-418 (on types of vessel); HENDY, *Studies*, 268f. (on the gifts sent with the expedition of 935); most recently on the numbers and organisation of the military forces: TREADGOLD, 'The Army'. Some of the information given in the *De Cerimoniis* is also discussed by EICKHOFF, *Seekrieg*, 81f. (marines, crews), 87f. (equipment), and 135-151 (ships).

9. Henceforth referred to as "Bonn", and not "Reiske" : although the Bonn edition reprints on the whole Reiske's text, it introduces significant changes ; please see *supra* the contribution of G. Dagron.

(ii) on the ships and soldiers sent on the expedition to Italy in 934 and 935, under two separate headings (Bonn 660.13 - 661.6 = L 222r 17 - 28; and Bonn 661.7 - 662.11 = L 222r 28 - 222v 20) (*documents 2* and *3*)

(iii) on the rates of pay for soldiers and officers of the *themata* on the expedition to Crete of 949 (Bonn 662.11- 664.2 = L 222v 21 - 223r 21) (*document 4a*)

Bonn edn. Cap. 45

(i) various sections on the expedition to Crete of 949 under Constantine Goggyles, including also extensive lists of items of naval and other equipment for both soldiers and vessels (Bonn 664.4 - 678.22 = L 223r 22 - 227r 31) (*document 4b*)

As with other sections in Book II, the sub-division of the material in the manuscript is not entirely consistent.[10] The various sections are separated by headings in upper case characters which run on from the previous line and into the next, so that — as throughout the Ms. — the copyist gave no thought to the presentation of the material by content or category. This has meant a certain arbitrariness in Bonn's treatment of the text. The section on the pay for the thematic fleet in 949, which immediately follows the information on the Italian campaign of 935, and precedes the main section on the 949 expedition, was connected by Bonn with the 911 expedition (or so its incorporation into Bonn's Chapter 44 would imply) rather than that of 949. It was placed here presumably because the redactor of the documents either did not care or did not understand where it belonged; and perhaps more significantly because that reflected the order in which the dossier from which the material came — collected at an earlier stage when the material had been intended for a somewhat different context — so that the copyist of L merely reproduced the material as it was handed to him, without checking further for consistency or internal order. This is hypothetical, but it fits what is otherwise known of the redactor's working methods;[11] either way, Bonn's artificial chapter division has obscured the relation between the two collections of material for the 949 expedition.

2. The expeditions

Before commencing the detailed analysis of the text, a brief account of the three military undertakings and their aims will be helpful in establishing the context. Two sets of documents concern expeditions to Crete. The island had been lost between 826 and 828 to Andalusian raiders who, having been expelled by the Umayyad emir in Spain, had seized Alexandria, only to be driven out in 825, from where they sailed north to attack and capture Crete;[12] although the Byzantine fleet did respond (a fleet of some

10. See BURY, 'Ceremonial book', 225, or chapters 40 and 41, for example.

11. See in general BURY, 'Ceremonial Book'.

12. GENESIUS, 46-48; TH. CONT., 77; *De adm. imp.*, 1 §22.43-48. See AHRWEILER, *Mer*, 93ff; VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, i, 55; H. KENNEDY, *The Early Abbasid Caliphate: a political history (750-833)*, London 1981, 169-170; CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 85ff. General context of the expeditions in this period and the maritime confrontation between Byzantium and Islam: PRYOR, *Geography, Technology and War*, 102-111; LEWIS, *Naval Power*, 132-182; CHRISTIDES, 'Raids of the Moslems'. Naval organisation: AHRWEILER, *Mer*, 93-135; EICKHOFF, *Seekrieg*, 82-113.

70 vessels together with transports for the thematic soldiers was despatched, under Krateros the *stratêgos* of the Kibyrrhaiot *thema*), the empire had also to deal with the revolt of the *tourmarchês* of Sicily at the same time, a certain Euphemios, who had rebelled on discovering that he was to be arrested for a minor misdemeanour, killed the *stratêgos* Photeinos, but was in his turn defeated by one of the other garrison commanders. He fled with his ships to the Aghlabid emir Ziadat Allah, and the attack on the island thus became a combined operation. Two naval operations requiring considerable resources had to be mounted at the same time. The result was that the invaders were able to consolidate their position, so that Crete was lost until its eventual recovery in 961, serving from the time of Michael II as a base for corsairs and raiders into the Aegean and East Mediterranean basin, while the recovery of Sicily was only begun during the reign of Nicephorus II.[13]

Efforts to recover Crete began in the early 840s when, in 843/4 the *logothetês* Theoktistos recovered partial control of the island temporarily with a strong fleet.[14] With help from the emir of Egypt the Saracens quickly restored their position. A second expedition was under way in 865 under the command of the caesar Bardas, but his assassination while encamped in the *thema* of Thrakesion meant its abandonment.[15] Further naval expeditions were undertaken against the Cretan and Sicilian fleets and home bases during the reign of Basil I.[16]

The expedition of 911 remains in several respects problematic. It has been assumed by many historians that it was intended yet again to recover the island, which had within a few years of its conquest rapidly become a source of economic dislocation throughout the Aegean region, as the Continuator of the chronicle of Theophanes notes.[17] According to this approach, Leo VI seems to have had more than just the eradication of the Cretan threat in mind, however, since the reports in the sources suggest a wider strategy intended both to sow divisions among the various emirates or commanders of Crete, Cyprus and the Syrian coast was undertaken, with the longer-

13. J.B. BURY, *A History of the Eastern Roman Empire from the Fall of Irene to the Accession of Basil I (802-867)*, London 1912, 287-292; 294-308; 478-480; with EICKHOFF, *Seekrieg*, 67, 133 and VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, i, 59-61. See also E.W. BROOKS, 'The Arab Occupation of Crete', *English Historical Review* 28, 1913, 431-443; and MALAMUT, *Les îles*, 76-77. In Sicily the Byzantines were at first able to hold onto only a few strongholds and Syracuse. But the death of Euphemios and the arrival of a new *stratêgos* in 829 resulted in a series of Byzantine successes, so that by the time of Michael's death the Byzantines had the upper hand once more. The conquest of Crete was achieved much more rapidly: an initial counter-attack under Photeinos, *stratêgos* of the Anatolikoi, was a failure; and although the Byzantine fleet and army of the Kibyrrhaiot thema were able to register some successes on the island in 828, carelessness left them open to surprise attack, with the result that the expeditionary force was destroyed and the thematic commander, who fled to Kos, was captured and killed (sources and discussion in VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, i, 59-61). Leo the Deacon notes an expedition to Sicily in October 964: LEO DIAC., Bonn 66-67.

14. See EICKHOFF, *Seekrieg*, 181; MALAMUT, *Les îles*, 78-79; H. AHRWEILER, 'L'administration militaire de la Crète byzantine', *Byz.* 31, 1961, 217ff.; *Mer*, 112; and for the Byzantine administration of the island during the brief period of partial re-occupation in the 840s, see also NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 94, and nos. 36.1ff.

15. TH. CONT., 204.22 - 206.22; see VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, i, 258-260; AHRWEILER, *Mer*, 112 and n. 4; EICKHOFF, *Seekrieg*, 205f.

16. AHRWEILER, *Mer*, 113; MALAMUT, *Les îles*, 80-82.

17. TH. CONT., 81.1-5.

term purpose of re-establishing Byzantine pre-eminence at sea in the Aegean and East Mediterranean basin.[18] In part, this was a response to a general increase in the threat from maritime raiding and attacks in the second half of the ninth century.[19] Although the Byzantine chronicles are not explicit, the fleet appears to have set out in the summer of 911, under the command of the *patrikios* and *logothetês tou dromou* Himerios, who had at least two major successes to his name: the defeat of an Arab fleet in either 905/906 or 908, and a major raid on the coastal regions of Syria behind Laodikeia in 910.[20] After a campaign of some eight months, at sea (and possibly on the island itself, during which the Roman forces, having landed successfully, were unable to capture Chandax, the chief Saracen stronghold), the fleet withdrew towards the end of April or beginning of May 912. The reasons for the withdrawal are unclear, but it has reasonably been supposed that the Syrian fleet under Leo of Tripolis and Damianos, which had been one of the probable targets of Himerios' campaign of 910, was back in action and posed a threat to the imperial forces. In the event, it was indeed this fleet which, joined by some of the Cretan ships (according to Jenkins), met and annihilated the imperial fleet off Chios. Himerios managed to escape, but was imprisoned shortly after his return by the new emperor Alexander, Leo VI having died on May 11th.[21]

There is, however, some doubt as to whether this 'Cretan' expedition should actually be termed as such and treated as separate from the Syrian expedition of the previous year. As both Vasiliev and Ahrweiler have noted, the strategic dispositions in this first set of documents are more clearly associated with the Syrian theatre of operations than with Crete, of which, apart from the title, there is no mention at all in this material in respect of the campaign of 911/912 (in contrast to that for the 949 expedition).[22] Neither is there any independent Byzantine or Arabic reference to such an expedition: only the continuation of the Chronicle of Theophanes (itself, therefore, suspect, since produced in the time of, and within the political-ideological

18. See the discussion in VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 208-213.

19. See AHRWEILER, *Mer*, 113.

20. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 185f., 211-214; EICKHOFF, *Seekrieg*, 260; MALAMUT, *Les îles*, 82-83. For Himerios, see R. GUILLAND, 'Patrices des règnes de Basile Ier et de Léon VI', *BZ* 63, 1970, 300-317, at 309-310 (repr. in ID., *Titres et fonctions de l'empire byzantin*, London 1976, XI); and V. GRUMEL, 'Notes chronologiques', *EO* 36, 1937, 202-207.

21. See esp. R.J.H. JENKINS, 'The Date of Leo VI's Cretan Expedition', *Prosphora eis St. P. Kyriakidên*, Athens 1953, 277-281 (= *Hellênika* 4) (repr. in *Studies on Byzantine History of the 9th and 10th Centuries*, London 1970, XIV); also EICKHOFF, *Seekrieg*, 260f.; and *Nicholas I, Letters*, ed. and trans. R.J.H. Jenkins, L.G. Westerink, Washington D.C. 1981, xxviii, and ep. 2. 30ff. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 200-207, discusses the details of armament, numbers, pay and equipment given in the text.

22. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 214 - 216, for the failure of the expedition and some consequences. He argues that the campaigns of 910 and 911 were part of the same grand strategy, and that Himerios sailed directly from his Syrian campaign for Crete; whereas JENKINS, *art. cit.*, argues that this is unlikely to have been the case. But see F. HILD, H. HELLENKAMPER, *TIB* 5/1, 2, Vienna 1990, 55. Vasiliev is supported by AHRWEILER, *Mer*, 113 n. 4, according to whom Himerios sailed for Syria via Cyprus and back to Constantinople, but was caught off Chios by Damianos and the other Arab naval forces. CHRISTIDES, 'Raids of the Moslems', 94, similarly points to the lack of any evidence for a Byzantine landing, still less a failed siege of Chandax. If this is the case, then the title placed at the head of this material must be a later addition made as the material was edited and sorted. MALAMUT, *Les îles*, 83-84, remains neutral.

guidelines set down by, Constantine VII) refers to the enormous expense and the numbers of men involved in the expedition of the time of Leo VI.

It is entirely possible, therefore, that there was no separate expedition to Crete in 911/912, that the Syrian campaign was planned to extend beyond its first year, and/or that Crete was included at a later stage. This possibility is increased when we examine the relative numbers of ships, soldiers and sailors involved in the expeditions of 911 and 949 (see below, section 9, i). The former consisted of some 177 warships, something over 12,000 soldiers (including, however, over 5,000 irregular Mardaites), and some 32,650 sailors (although many of the latter could also count as fighting men). In the 949 expedition, on the other hand, fewer than 100 vessels (including the lighter vessels of the Mardaites of Attalia) were involved, together with some 8,300 soldiers and about 12,500 sailors of the imperial and thematic fleets. The expedition of 949 was thus less than half the size of that of 910-911; and this may support the contention that the fleet in 910-911 was indeed involved in the sort of raiding, accompanied by military attacks on coastal installations and defences as well as towns and other settlements within striking distance, which the sources ascribe to Himerios' expedition against the Syrian littoral; in contrast, the expedition of 949, directed against Crete alone, was much less heavily-armed (although I do not think that this alone accounts for its failure, as has sometimes been suggested: bad leadership is the key in this respect). Either way, there is a strong possibility that the collection of material for 911 was so entitled by its redactor only in the time of Constantine VII or Nicephorus II, and actually represents materials dealing with the Syrian expedition of Himerios in 910-911.

Thereafter Crete fell into the background as the empire was compelled to re-assess its priorities, especially on the Balkan front; until in 949, shortly after his accession to sole power, Constantine VII himself planned to take up the challenge.[23] But this time a much smaller fleet than that of 911 was equipped. Troops were assembled both from the regular units of the *themata* and from among those especially recruited on a short-term mercenary basis, and the expedition placed under the command of Constantine Goggyles. Diplomatic activity between Cordoba and Constantinople in 947-949 may have been associated with the emperor's plans; and in spite of a somewhat doubtful prognostication received, supposedly in response to the emperor's query about the outcome of the expedition, from Paul of Latros, the fleet sailed in the summer of the year 949, indiction 7.[24] The outcome is well-known: the inexperienced commander, the *patrikios* Constantine Goggyles, having won an initial victory near Chandax, failed to secure his camp in the evening, with the result that in a surprise night-attack his forces were routed, his equipment and baggage-train taken, and he himself narrowly escaped.[25]

23. See TH. CONT., 81.

24. Sources and discussion in VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 331-341; FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 78f.; see also EICKHOFF, *Seekrieg*, 325. For Paul of Latros: 'Vita S. Pauli iunioris in Monte Latro', ed. H. Delehaye, *An. Boll.* 11, 1892, 73-74.

25. LEO DIAC., 6-7; ZONARAS, xvi, 22; CEDRENUS, ii, 336. For a discussion of the details of disposition and numbers of ships, troops and pay given in the text, see VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 333-340; *TIB* 5/1, 57.

The third set of documents comes from records concerning the expeditions to Italy in 934 and 935, the first a purely military undertaking designed to re-inforce imperial authority and intentions in southern and central Italy, the second laden also with presents and other incentives addressed to Hugh of Provence, king of Frankish-controlled Italy with his seat at Pavia, in order to secure his support in an alliance against the 'rebel' Lombard princes led by Landulph of Capua and Beneventum, an alliance which was expanded in the early 940s to include joint undertakings against the Saracens at Fraxinetum in southern France.[26]

These were not the only naval expeditions undertaken by the empire at this period, of course; but the two Cretan expeditions were certainly the most costly, as later commentators were clearly aware.[27] An analysis of the figures given in these three sets of documents will give us some idea of the approximate resources which the empire could afford to commit to military expeditions of this sort at this time, results which will have important implications for our understanding of the numbers and relative cost of Byzantine armies for this and other periods. I will now turn to a detailed analysis of the contents of the three sets of documents.

3. The documents

Document 1

The first document, which for convenience will be referred to henceforth as *document 1*, deals exclusively with the supposed Cretan expedition of 911 under Himerios. The title in the manuscript and in Bonn's edition reads: 'The fitting out and cost and the sum of the pay and of the army sent against the impious (island of) Crete with the *patrikios* and *logothetês tou dromou* Himerios in the time of the Lord Leo, beloved of Christ'. The document consists, in fact, of a miscellany of material of varying status, and appears to represent different stages in the actual history of the expedition: some of the material clearly sets out what the intended numbers and quality of ships and men should be, where they should come from, and so forth; other sections seem to reflect a report or reports on what actually occurred and which soldiers participated, and what was now required or had actually been spent in terms of pay and emoluments. The information falls into five categories, the first four dealing specifically with numbers and pay, the last being a mix of information and notes about specific items. The nature of the information contained in the first four sections also suggests that it was drawn from different archival sources or collections of records. As will be seen from the critical edition, Bonn's text contains some omissions or errors, noted in the

26. RUNCIMAN, *Romanus*, 193; EICKHOFF, *Seekrieg*, 316; VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 291ff.; FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 32-33. It should be noted in passing that the reference to Lombard rebels reflects imperial political ideology and propaganda, since the regions in question had not been under Roman (Byzantine) authority for some time. Because the empire still regarded its title to Italy as legitimate, of course, political-military hostility to its rule could be seen in this light (see, for example, *De adm. imp.* §27 and comm.).

27. For the general and strategic context, see EICKHOFF, *Seekrieg*, 300ff. The advisers to the emperor Romanus II were concerned about the enormous expense of a third expedition which this emperor planned, and which took place in 961: TH. CONT., 474.14 - 475.1.

apparatus, and corrected in the discussion which follows. In addition, the original text contains a number of anomalies, the most important of which will be dealt with here.[28]

The first section (651.18 - 652.8) is a simple list of the numbers of men from different thematic or other units: the imperial fleet, three thematic fleets (Kibyrrhaiotai, Samos and Aigaion Pelagos), and cavalry forces. Two major units which appear in the next section, the *thema* of Hellas and the Mardaites, are omitted from this first section; and the total of cavalry soldiers is given as 6,037, whereas in fact the list at this point includes only 4,037.[29] The missing 2,000 soldiers (from the Thrakesion) are listed explicitly only in the third section (at 655.15: see below), although they are included in the overall figure given for the imperial fleet in the second section, but apparently omitted from the final total in the third section. As we shall see, there are further anomalies or contradictions between this enumeration and the other sections. On the basis of the information contained in it, and the round figures given (except in the case of one cavalry unit, that of the Macedonian and Thracian *scholarioi*), this section appears to be a statement of intent drawn up as a guide to the appropriate authorities as to what forces would be required for the campaign. The total of soldiers and sailors given at the end of this entry is 34,037 (652.8), although in fact the actual sum of the forces listed amounts to either 34,337 (since 300 men are missing from the sub-total of 28,300 for the imperial and thematic fleets given at 652.2); or (if we deduct the 2,000 cavalrymen not listed here, but included nevertheless in the sub-total for the cavalry at 652.7) a total of 32,337.

The second section (652.9 - 654.6) is a detailed statement of all the vessels which were required for the expedition from the imperial and thematic fleets, and the numbers of men they carried. Two major types of vessel are listed for each fleet, the *dromôn*, carrying approximately 300 men, and the *pamphylos*, carrying approximately 160. Whereas the crews of the former are specified as oarsmen (230 per ship) and soldiers (70 per ship), those of the *pamphyloi* are not.[30] At 652.14 a total for the imperial fleet of 23,002 is given, whereas the actual total is 23,800. Here, it is likely that an original minuscule ω (=800) was mistaken for a β (=2), which can approximate in its cursive form to a μ with a short lefthand vertical stroke.[31] Similarly at 654.4 the text lists the total of *dromônes* as 112, whereas the actual number given amounts to 102, a simple copyist's error.[32] Importantly, the figures given for ships and men for the thematic fleets in this section agree with the pay lists given in the next, and reinforce the suggestion that the first set of figures given for the fleets and other units in round numbers reflects an original projection rather than the actual participants. The cavalry forces listed in the first section are not specified, but seem to be included with the imperial fleet, which is

28. These have all been discussed in detail by TREADGOLD, 'The Army', 102-103, 124-125, with a list of suggested emendations to the text at 146. While most of these are both obvious and sensible, one or two, as will be shown below, require a degree of editorial intervention which I do not believe is warranted by what is known or can otherwise be assumed about imperial military and naval organisation at this period.

29. This total includes explicitly only 1,000 soldiers from the Thrakesion district: 652.5.

30. On types of vessel, and on the actual role of the 'oarsmen', see below.

31. As proposed by TREADGOLD, 'The Army', 102.

32. See TREADGOLD, 'The Army', 102.

stated to be 18,000 in strength (i.e. the 12,000 soldiers and sailors of the dromons of the imperial fleet together with the 6,000 or so cavalry soldiers: see 651.18 and 652.11: see below). But again there are a number of anomalies between the figures given for the same units in each of the first three sections, so that it remains unclear what proportion of this total is actually made up of cavalry soldiers and what of oarsmen/sailors. In addition, the theme of Hellas now appears (653.14-16), with 10 dromons and 3,000 men; as do the Mardaites (654.1-6: later specified as 'of the West': 655.4) with some 5,087 men. Finally, the totals for all these do not quite add up: the total of oarsmen is given at 654.5 as 34,000 when in fact it amounts to 34,200, while the number of soldiers is stated as 7,340 instead of the actual 7,140. The sum of the totals given at the end of the section (654.5-6) comes to 47,127.[33]

The third section provides details of the *rogai* issued to the soldiers and fleets. This list seems to reflect what was actually paid, and to whom, since in several cases the figures for the numbers of soldiers or sailors, and the breakdown of types and status, are more specific than in the first two sections. In addition, with the exception of the *thema* of Hellas, the figures for all the units previously listed are given, confirming the presence and the numbers of the units in question on the campaign. Some discrepancies are evident, however.[34] Thus for the imperial fleet the total of officers and men comes to 12,502 (which corresponds more-or-less with the figure given for the fleet in the first section), but with an additional 1,000 men paid a flat rate *roga* of 5 *nomismata* each. But both these figures must exclude the oarsmen of the *pamphyloi* of the fleet listed at [C] 1/ii. The total figure given in section two (at 1 [C] /i in Table i) for the *dromônes* of the imperial fleet, intended apparently to include the cavalry forces which were transported with them, is 18,000: 13,800 sailors or oarsmen, and 4,200 soldiers (see Table i, 1 [C]1/i); the number of cavalry soldiers amounts to 4,037 (see Table i, 11-15 [B]), giving a total of 17,837, more or less agreeing with the overall figure. In 1[D], pay is set out for 13,502; with the cavalry this makes 17,539. Thus the figures for the oarsmen of the imperial fleet and the cavalry soldiers they transported given in sections one, two and three appear to correspond, within a margin of some 300-500 persons. But sections 1 and 3 take no account of the 5,800 (oars)men of the 40 *pamphyloi* of the imperial fleet.

A further discrepancy occurs in respect of the numbers of cavalry soldiers: details for only 4,037 are given in section 1 (see Table i, 11-15 [B]), although a total of 6,037 appears at the end of the sub-section (Table i, 16 [B]). The combined figures for

33. This is correct, although the actual figures are made up slightly differently from those in the text. See Table i, [C] 16. Whether we are justified in emending the text, as TREADGOLD, 'The Army', 102, wishes to do is, however, questionable, since it is entirely possible that these errors were themselves copied from the original accounts and may preserve traces of an originally more extensive, detailed or disorganised list.

34. A minor inconsistency of either arithmetic or transmission occurs at 655.8, for example, where the total pay is stated to be 5 *kentênaria*, 77 *litrai* and 42 *nomismata*, but the actual sums given amount to 2 *nomismata* less than this. The pay of the Mardaites of the West is problematic, and will be dealt with below. By the same token, Bonn's Latin interpretation of the Ms. gives an extra 1 *kentênarion* for the total pay of the Armenians of Prine and Platanion, and appears to overestimate similarly the pay of the 3,000 soldiers from the Thrakesion region: 655.15 - 656.4. The original documents probably did not contain this error, which follows from the way in which the data was copied and edited. See below.

the fleet and soldiers at 1 [C] and 1 [D] work with a total of 4,037 or so cavalry soldiers; yet at 12 [D] the cavalry soldiers from the Thrakesion theme appear 3,000 strong (the figure clearly assumed in the total given at 16 [B]), which then compromises the figures given for fleet and soldiers! The final figures given at 654.5-6 amounts to 47,127,[35] but the figure for the cavalry forces contained within this total cannot include the 2,000 extra Thrakesion cavalry.[36] The likelihood is, therefore, that although a *roga* for these soldiers was originally calculated, they did not sail on the expedition. The calculations made below in respect of the provisions and fodder collected for the expedition would appear to bear this conclusion out.

The fourth section deals with the *prochreon* paid to certain units, but not all, for the expedition. This term represented a technical usage, and seems to have referred to cash payments made in advance of the expedition, possibly drawn against the *rogai* of the units in question. I will discuss this issue in greater detail below.[37] The sums given in this section appear furthermore to represent calculations of what was required and originally set aside, rather than actual payments: enough money for the 500 Armenians of Prine mentioned in the general estimates in the first section is stipulated for their *prochreon*, for example; but from the list of *rogai* it would seem that only 400 soldiers actually took part in the expedition (see Table i, 15 [B] and [E], and compare with 15 [D]).

A final, fifth section, lists some of the preparations made for the expedition, both in respect of strategic dispositions regarding the north Syrian coast and the seas around Cyprus; as well as supplies and materials necessary for the expedition (who was to provide and transport them, and where to). In particular, reference is made to some of the imperial officials involved: the *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai and the *katepanô* of the Mardaites of Attalia (657.1-7). The *archôn* of Cyprus, Leo Symbatikes, for example, is to send spies or scouts to the Gulf of Tarsos and to the *Stomia* (the coastal regions around the mouths of the rivers near Tarsos, especially the Pyramos [Cayhan] and Saros [Seyhan]); while other officials are to make sure that Arab naval activity will not pose a threat to the imperial fleet.[38]

The better to illustrate the nature of the information given in the text, and to point up the relationship between the different sections, as well as the inconsistencies to which I have referred so far, the material is presented below in tabular form.

35. Made up of 34,200 oarsmen, 7,140 soldiers, 700 Rus' and 5087 Mardaites.

36. Of the 7,140 soldiers, 2,940 are listed as thematic, leaving 4,200 made up of tagmatic troops (1,037), Armenians from Sebasteia (1,000), Prine (400 or 500) and Platanion (500). Those from the Thrakesion district cannot have exceeded a maximum of 1,163 or 1,263 (if only 400 Armenaians from Prine actually went).

37. See REISKE, *De cer.*, ii, 776.

38. For Leo, see 657.7-12. This Leo may be related to (?the son of) the Symbatikios who was *stratêgos* of Laggobardia in 891-892: cf. FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 76-77; VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 211 and n. 1. For *ta Stomia*, see *ibid.*, 205 n. 5. Vasiliev also suggests that *ta stomia* refers to the Syrian frontier regions and passes (inland), but in the context of a naval expedition, this seems unlikely.

Table i

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[1] imperial fleet	12,000	(i) 18,000 (60 *dromônes* x 230 + 70) = 13,800 + 4,200 + (ii) 5,800 (20 *pamphyloi* x 160 + 20 x 130) = Bonn 23,002 (actually: 23,800)[39]	12,502 officers and men: *roga* of 15 *kentênaria*, 6 *litrai* and 10 *nn.* (i.e. 12,000 + 502 officers) + 1,000: @ *nn.* 5 = 69 *litrai*, 32 *nn.* (= 5,000 *nn.*, correct)	no *prochreon*
[2] Rus'[40]	700	700 (pres. in the 20 *pamphyloi* of 130 men, @ 35 Rus')	*roga* of 1 *kent.*	no *prochreon*
[3] sub-total (a)			total of *roga* for the fleet and the Rus' 17 *kentênaria*, 59 *litrai* and 42 *nn.*	
[4] Kibyrrhaiot *thema*[41]	5,600 + 1,000	(i) 4,500 (15 *dromônes* x 230 + 70) = 3,450 + 1,050 + (ii) 2,260 (6 *pamphyloi* x 160 + 10 x 130) [i.e. + 160]	6,760 officers and men: *roga* of 2 *kentênaria*, 21 *litrai*, 42 *nn.* together with the *diploi* (i.e. incl. them)	1,000 men @ 2 *nn.* = 27 *litrai*, 56 *nn.*

39. Resulting from a copyist's misreading: noted also by TREADGOLD, 'The Army', 102 (see above, and note 28).

40. The Rus' were involved in all three ventures, in relatively small numbers: 700 in 911 (they seem not to have sailed in their own ships, but rather to have been accommodated on the *pamphyloi* of the imperial fleet); 415 in 935, in seven (of their own?) ships (50-60 men per ship: standard Norse longships of different classes carried anything from 20 - 30 pairs of oars; with a full crew and supernumeraries crews of 60 or above would be usual); and 584 with 45 servants, in nine of their own ships, in 949 (about the same number of men per ship as in 935). It is possible that these were actually ships provided by the imperial government; but in that case the question of what sort of ships remains unclear. Imperial *chelandia* needed a basic complement of just over 100 men; in both cases, therefore, these ships may have been smaller vessels, such as the lighter *galeai* of the Mardaites. In the 935 document, however, they are referred to as *Rôs karabia* (660.18), which might suggest more than simply boats used by the Rus'. That they were especially built for the Rus', at least in 949, whether of Rus'/Viking or Byzantine design, seems clear from the list of material required for their fitting out: see 674.7-11 (and cf. 674.11 - 675.6). On the relationship between Rus' soldiers and Byzantium, and the trade agreements which account for their presence, with ships, among Byzantine forces at this time, see S. FRANKLIN, J. SHEPARD, *The Emergence of Rus 750-1200*, London-New York 1996, 103-105, 112ff., 134f.; D. OBOLENSKY, *The Byzantine Commonwealth. Eastern Europe, 500-1453*, London 1971, 185ff.

41. Established probably before 732, although the issue is debated: see M. GRIGORIOU-IOANNIDOU, 'Τὸ ναυτικὸ θέμα τῶν Κιβυρραιώτων. Συμβολὴ στὸ πρόβλημα τῆς ἱδρύσεώς του', *Byzantina* 11, 1982, 201-221;

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[5] *Thema* of Samos[42]	4,000 + 1,000	(i) 3,000 (10 *dromônes* x 230 + 70) = 2,300 + 700 + (ii) 1,680 (4 *pamphyloi* x 160 + 8 x 130) [i.e. - 320]	4,680 officers and men + from the *diploi* (i.e. incl. them) 1,000: *roga* of 2 *kentênaria*, 1 *litra*, 11 *nn.*	1,000 men @ 2 *nn.* = 27 *litrai*, 56 *nn.*
[6] *Thema* of Aigaion Pelagos[43]	3,000 + 1,000	(i) 2,100 (7 *dromônes* x 230 + 70) = *1,610 + 490* + (ii) 1,000 (3 *pamphyloi* x 160 + 4 x 130) [i.e. - 900]	3,100 officers and men + from the *diploi* (i.e. incl. them) 1,000: *roga* of 1 *kentênarion*, 54 *litrai*, 3 *nn.*	1,000 men @ 2 *nn.* = 27 *litrai*, 56 *nn.* (*i.e. 3,000 men @* 2 *nn.* = 83 *litrai*, 24 *nn.*)
[7] *Thema* of Hellas[44]	no information	(i) 3,000 (10 *dromônes* x 230+70) = 2,300 + 700	no information for Hellas	no information for Hellas
[8] Mardaites[45]	no information	5,087 (4,087 [army with officers] + 1,000)	4,087 officers and men: *roga* of 4 *kentênaria*, 66 *litrai*, 32 *nn.* The addition of 1,000 men @ 8 *nn.* = 1 *kentênarion*, 11 *litrai*, 8 *nn.* altogether for the Mardaites of the West = 5 *kentênaria*, 77 *litrai*, 42 *nn.* (*incorrect*: = 5 *kentênaria*, 77 *litrai*, 40 *nn.*)	1) 3 *tourmarchai* @ 36 *nn.* (= 108); 2) 42 *drouggarioi* @ 12 *nn.* (= 504); 3) 42 *komêtes* @ 6 *nn.* (= 252); 4) 5000 soldiers @ 4 *nn.* (= 20,000); (total = 20,864 *nn.* = 2:89:56) Bonn = 2 *kent.*, 99 *litrai*, 56 *nn.* (i.e. 10 *litrai* too many) (i.e. 5,000 soldiers + 3 + 42 + 42 = 87 officers = total of 5,087)

OIKONOMIDÈS, *Listes*, 351 with lit.; *TIB* 5/1, 45ff. Divided into smaller units during the ninth century: see AHRWEILER, *Mer*, 108-109; NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 109ff., 150-151.

42. Originally a division of the theme of Aigaion Pelagos; established as a theme by 899: OIKONOMIDÈS, *Listes*, 352; NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 130-131.

43. Established from the territory of the Kibyrrhaiot theme by 843: OIKONOMIDÈS, *Listes*, 353; NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 110-112.

44. Established probably between 687-695: OIKONOMIDÈS, *Listes*, 351; J. KODER, F. HILD, *TIB* 1, Vienna 1976, 56-60.

45. On the Mardaites, the question of their origins, and their distribution in the eastern and western parts of the empire, see the detailed survey and presentation of the literature in DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*,

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[9] sub-total (b)	28,300	**see below: 1,060 soldiers fewer than in col. [B] 4-6**	total for the imperial fleet, the Rus', the thematic fleets and the Mardaites of the West: 29 *kentênaria*, 13 *litrai*, 66 *nn.* (correct, validating emendation of total for Mardaites in (D) 8 above)	

138-158; see also KÜHN, *Byzantinische Armee*, 160-163 and H. BARTIKIAN, ''Η λύση τοῦ αἰνίγματος τῶν Μαρδαϊτῶν', in *Byzantion. Tribute to Andreas N. Stratos*, I, Athens 1986, 17-39 (but see the critique in DITTEN, *op. cit.*); *TIB* 5/1, 44-46, 101. The internal structure of this division as presented in the text at 656.10-12 has been dismissed by TREADGOLD, 'The Army', as a nonsense, invented by the copyist to fill a gap in his source documents. But this need be the case only if one accepts Treadgold's assumptions about the nature of tactical administrative structures in the army as a whole, and will be discussed below (section 9. v). Whether the Mardaites of the western *themata* were ethnically the same as those of Asia Minor and the Amanos region from which they originally emigrated is open to doubt: see DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*, 155ff. At any rate, they seem to have been established as independent divisions by the early tenth century in the regions of Peloponnese, Nikopolis and Kephallenia. The 3 *tourmarchai* listed at *De cer.*, 656.10-11 may be the commanders of these three contingents, which may suggest in turn that (a) each group constituted one *tourma* of the regions in question, and (b) that each such division may have numbered about 1,200 men. It has been suggested that the term Mardaitai may refer simply to their function as sailors and maritime scouts and soldiers. All that can be said of their organisation is that from the references to them in the 911 documents they had a structure and the officers familiar from the standard thematic establishment (*tourmarchai*, *drouggarioi*, *komêtes* and *stratiôtai*), and with a pay scale for their *prochreon* very similar to that of the Armenians of Sebasteia. They clearly constituted a similarly distinctive group whose prowess in military terms was appreciated by the authorities; but there is no evidence, apart from the name, that they had any special association with ships and the sea. In contrast, the 'original' Mardaites (of the East), clearly were connected with naval activities, formed part of the division of the Kibyrrhaiot *thema*, and were under the authority of the *katepanô* of Attaleia. The latter was appointed traditionally by the emperor directly, and was not subordinate to the *stratêgos* of the Kibyrrhaiot *thema*, with whom conflicts clearly arose at times: see *De adm. imp.* §50.169-256, and comm., 192f. In the 911 document the Mardaitai of the West are referred to simply as soldiers, and in 949 they are simply the 'Mardaites of the western *themata*'; in both campaigns the Mardaites of Attalia have clearly defined naval duties, and are described as the 'army/host of the *galeai*' (656.12; 657.1-7; 660.8-12;662.16-17; 665.19-21). From the reference to *galeai* from Karpathos, Antioch (ad Cragum) and Attalia in the document for 949 (665.14-18) it may be deduced that these were the bases from which three separate flotillas operated. Treadgold's hypothesis that the 12,000 Mardaites resettled by Justinian II (possibly: Tiberius Apsimar is also possible: see DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*, 145ff.) in Armenia and then Pamphylia became the thematic forces of the original Kibyrrhaiot *thema*, and hence of its later subdivisions, of Samos, the Aegean, and the Kibyrrhaiots, is based solely on the fact that the sum of the oarsmen of these three regions in 911 amounts to some 12,300: these are, thus, seen as the 'descendants of Theophanes' 12,000 Mardaites' ('The Army', 115f.). But apart from the objection that all the soldiers/sailors of these *themata* would thus have to be identified as Mardaites, the coincidence of two numbers, one based on much earlier reports and describing a situation over two hundred years earlier, is a rather slender foundation for such a theory. See also MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 161.

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[10] *Kaballarika*		included in figs for imperial fleet (12,000 + 6,000) (see [C] 1 above): actual nos: 13,800 + 4,037 = 17,837		
[11] *scholarioi* (Thrakesion and Macedonian)[46]	1,037	ditto	1,037 men, *roga* of 1 *kent.*, 41 *litrai*, 24 *nn.*	no *prochreon*
[12] *Thema* of *Thrakesion*[47]	1,000	ditto	3,000 men @ 2, *roga* of 1 *kent.*, 80 *litrai*, 24 *nn.* (*incorrect*: 3000 x 2 ÷ 72 = 83 *litrai*, 24 *nn.*) i.e. 97 *l.* too much (copyist's error)	no *prochreon*
[13] Armenians of Sebasteia[48]	1,000	ditto	for the theme of Sebasteia for 1,000 men, *roga* of 1 *kent.*, 13 *litrai*, 24 *nn.*	1) 5 *tourmarchai* @ 12 *nn.* (= 60) 2) 10 *drouggarioi* @ 6 *nn.* (= 60) 3) 8 *komêtes* @ 5 *nn.* (= 40) 4) 965 soldiers @ 4 *nn.* (= 3,860) (i.e. 988 not 1,000 as in cols. [B] and [D]) (total = 4,020 *nn.* = 55:60) Bonn: 55:7; Ms 55:60

46. The term *scholarioi* referred to soldiers of all four imperial *tagmata*, not just the *Scholai*: see KÜHN, *Byzantinische Armee*, 73f.

47. Established at the same time as the original themes of Opsikion, Anatolikon and Armeniakon, probably in the early 640s: R.-J. LILIE, '«Thrakien» und «Thrakesion»', *JÖB* 26, 1977, 7-47, see 22ff.

48. This is the first reference to the region as a *thema*: see OIKONOMIDÈS, *Listes*, 349. Armenians had always been well represented in the upper echelons of the Byzantine establishment, especially in military positions; they become increasingly significant as an element of the regular troops during the ninth and tenth centuries: see in general DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*, 72-82; and F. HILD, M. RESTLE, *TIB 2*, Vienna 1981, 84, 274-276.

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[14] Armenians of Platanion[49]	500	ditto	500 men @ 6 *nn.*, *roga* of 1 *kentênarion*, 41 *litrai*, 48 *nn.* (*incorrect*: 500 x 6 = 3000 ÷ 72 = 41 *litrai*, 48 *nn.*) i.e. 1 *kent.* too much (copyist error)	no *prochreon*
[15] Armenians of Prine[50]	500	ditto	400 men @ 5 *nn.*, *roga* of 1 *kentênarion*, 27 *litrai*, 56 *nn.* (*incorrect*: 400 x 5 = 2000 ÷ 72 = 27 *litrai*, 56 *nn.*) (i.e. 1 *kent.* too much) (copyist error)	500 men @ 2 *nn.* = 13 *litrai*, 64 *nn.* (*correct*) (NB: 500 men at [B] 15, [E] 15; but only 400 men at [D] 15)
[16] sub-total (c)	Bonn - 6,037 (actual total = 4,037: see extra 2,000 Thrakesion troops at 655.15)	112 (*dromônes*) (*incorrect*: [60 + 15 + 10 + 7 + 10] = 102) + 75 *pamphyloi* (*correct*: 40 + 16 + 12 + 7) = **34,000** oarsmen (*incorrect*: 13,800 + 5,800 + 3,450 +2,260 +2,300 +1,680 + 1,610 + 1,000 + 2,300 =**34,200**); + **7,340** soldiers (*incorrect*: 4,200 + 1,050 + 700 + 490 + 700 = **7,140**) + 700 Rus' + 5,087 Mardaitai	total for 2,037 *kaballarioi* = *roga* of 2 *kentênaria*, 54 *litrai*, 38 *nn.* (*incorrect*: 1:41:24 + 1:13:24 = 2:54:**48** *not* 2:54:**38**) total for the additional 3,900 men =*roga* of 1 *kent.*, 52 *litrai*, 56 *nn.* (this is the *correct* total from the *corrected* figures) total for all the *kaballarikon* = *roga* of 4 *kentênaria*, 7 *litrai*, 32 *nn.*	

49. Recruited as a *tagma*, i.e. on a short-term, mercenary basis, supported from central funds and redirected provincial taxes in kind rather than thematic *strateiai*. For the location, BRYER, WINFIELD, *Pontos*, I, 160-164: ancient Polathanê, mod. Akçaabat, it is situated on the coast a short distance to the west of Trebizond.

50. See P. CHARANIS, 'On the Ethnic Composition of Byzantine Asia Minor in the Thirteenth Century', in *Προσφορὰ εἰς Στίλπωνα Π. Κυριακίδην*, Thessaloniki 1953, 140-147 (repr. in ID., *Studies on the Demography of the Byzantine Empire*, London 1972, VIII), and H. AHRWEILER, 'L'Asie Mineure et les invasions arabes (VIIe-XIe siècles)', *RH* 227, 1962, 1-32, see 18-19 (repr. in EAD., *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance*, London 1971, IX). Possibly Priene in the Thrakesion region: see KOUTABA-DELIBORIA, 'O

[A] units	[B] participants (?estimate) (651.18-652.8)	[C] participants (?actual) (652.9-654.6)	[D] pay (actual) (654.7-656.6)	[E] *prochreon* (?estimate) (656.7-18)
[17] total	Bonn - 34,037 (actual total = 34,337: 300 missed from sub-total (b) above)	Bonn - 45,629 (actual total = 47,127) [? omits 2,000 extra Thrakesian cavalry; 1,060 thematic marines; includes 163 extra *scholarioi* [i.e. 4,200 not 4,037]	total of all *rogai*: 32 *kent.*, 37 *litrai*, 36 *nn.*	total of *prochreon*: Bonn = 4 *kentênaria*, 52 *litrai*, 60 *nn.* (*incorrect*: actual figs as recalculated = 4:42:60. Difference accounted for by extra 10 *litrai* added in [E] 8 above.

These four bundles of information derive from different stages in the organisational process: section 1 seems to reflect the initial estimate: it is presented in round figures, based probably on sets of returns held in the bureau of the *stratiôtikon*, setting out the manpower technically available from each *thema*. It was presumably drawn up at the same time as, or shortly after, the mission of the *prôtospatharios* Theodore Pagkrates to raise 500 selected cavalry soldiers from among the Platiniatai (or Plataniatai) in the Anatolikon region (657.20-658.4), listed at 652.6 and 655.18. Section 2 and section 3 present sets of figures which are more-or-less in agreement; and represent the number of soldiers, oarsmen and vessels which would be involved, in the first case, and the amount of their *roga*, in the second case.

The sums regularly do not add up, and in some cases by a considerable margin: thus in the entries for the soldiers of the Thrakesion, and the Armenians of Platanion and Prine, the sum given appears to be in each case a whole or almost a whole *kentênarion* too much. Bonn's Latin translation assumes that the word (or sign for) *kentênarion* unaccompanied by a number must mean just 1 *kentênarion*. Treadgold assumed an error of transmission or transcription in the production of L. He proposed on this basis simply to emend the text from roga ρ λλ π·κδ to roga λλ πγ·κδ, and this makes sense in respect of the total for the units in question, for the salary for the 3,900 'additional' troops (3,000 from Thrakesion, 500 Plataniatai and 400 from Prine) is made up of 83:24 + 41:48 + 27:56 = 1:52:56 (see 656.4-5). But this begs the question of whether this really is to do simply with the accidental addition of the word *kentênarion* or its abbreviation, since the odd overestimate of 97 *litrai* seems to conceal a more complex state of affairs. Indeed, in the case of the Armenian units, the sum given is correct except for the extra *kentênarion*, whereas in the case of the Thrakesion troops the figure given for 3,000 soldiers @ 2 *nn.* each amounts to 83 *litrai* 24 *nomismata*, and the sum given in the text is 1 *kentênarion*, 80 *litrai*, 24 *nn.*, i.e. an overestimate of 97 *litrai*.[51]

γεωγραφικὸς κόσμος, 509-510; *ODB* 1717. Alternatively, and perhaps more likely, given the bracketing together of Armenian troops from Platanion and from Sebasteia, an identity with the Giraprino of the later Portulans, in the Pontic region of Giresun (Kerasous) has been proposed: see BRYER, WINFIELD, *Pontos*, I, 127.

51. TREADGOLD, 'The Army', 103.

In addition, however, it should be noted that in other cases where only 1 *kentênarion* is meant, the figure is actually given (e.g., 655.2; 6; 14; 17; etc. Note that the last two cases occur between the three entries where no figure is given, the entries for the Thrakesion troops and the Armenians of Platanion and Prine). It seems to me more probable that the copyist, working from data which he had been given, was faced with an information format which he did not understand or was not familiar with. Assuming he was working with clerical documents drawn from an original salary and payments schedule, which seems likely and is generally admitted, the statistics in their raw form will have appeared listed in columnar form (as we know they were, for example, in Egyptian papyrus account-books up to the seventh century and beyond, under the Arabs), with headings for the different quantities to be filled in as appropriate (*kentênaria*, also abbreviated as ρ, *litrai*, abbreviated as λλ, and *nomismata*, usually stated simply as a figure [after the sign:] or with the sign „ after the amount of *litrai*; and *miliarêsia*, usually abbreviated as ∠). This would then be copied out by the scribe who was given the extracts from, or the complete set of, documents (it is impossible to say which) in the form: name of units, rate per soldier, amount. Each entry would have its column for *kentênaria*, *litrai* and *nomismata*. The absence of a figure for the number of *kentênaria* simply means, therefore, that the copyist found no entry in this column for the units in question, but that he copied down the category *kentênaria* because that was what his source had. We should read the absence of any figure for the number of *kentênaria*, therefore, not as a mistaken addition by the scribe of 1 *kentênarion*, but rather as 0 *kentênaria*, which means that the text of the manuscript as it stands needs no substantial emendation.

To complicate matters, two separate figures for the cavalry forces are given, at 656.3-4: for the total of *kaballarioi*, 2,037 men (1,037 *scholarioi*, 1,000 from Sebasteia), salary of 2 *kentênaria*, 54 *litrai*, 38 *nn*.; and at 656.4-5, as already mentioned, where the extra 3,900 men are listed with a combined salary of 1 *kentênarion*, 52 *litrai*, 56 *nn*. The sum of these is correctly given as 4:7:22 at 656.6. The Armenians of Sebasteia clearly did receive the stated sum of 1:13:24, which together with the 1:41:24 of the *scholarioi* amounts to 2:54:48, thus yielding a discrepancy of 10 *nn*. in the first total given. The extra *kentênarion* noted for the Armenians of Prine and Platanion, and that for the Thrakesion troops, is not represented in the total, however, and can therefore reasonably be ascribed to copyist's confusion or omission.

A major contradiction between these sections concerns the information given in respect of the imperial fleet. In the opening statement the strength of the imperial fleet is stated to be 12,000 (651.18). In the list of ships from the imperial fleet, the total of crews (excluding the 70 soldiers for each *dromôn*) works out at 13,800 for the *dromônes* and a further 5,800 for the 40 *pamphyloi* (652.10-14). Together with the 700 Rus' and the 70 soldiers listed for the 60 *dromônes* (a further 4,200 men) also listed at the same point, the total is 23,800 (although the total given in the text — 23,002 — is not the sum of the figure given). The explanation is probably that the Rus', like the cavalry soldiers carried on the *dromônes*, were carried on the *pamphyloi*, but were not included in the aggregate, which is, however, still some 100 men too few. That the cavalry soldiers themselves were carried on the warships, implicit in the figures given in the document (see [1] C, [4] C - [7] C, below), is made explicit in the heading 'for the cavalry forces which ought to travel with the fleet' (652.3). It is also stated explicitly in

a note included in the material in *Document 4* below, for the expedition of 949: 'the *dromôn* should have 300 men, 230 fleet oarsmen and fighters, the other 70 men warriors from the *kaballarika themata* or the *ethnikoi*'. Finally, it is implicit in the figures given for the troops transported in the 935 expedition to Italy.[52] In the section giving the total of thematic and imperial ships, the combined totals for *dromônes* on the one hand, and *pamphyloi* on the other, assume the presence of all 100 of the imperial fleet vessels (112 *dromônes* is an error for 102; 75 *pamphyloi* is correct: 654.3-5). In the section giving the *roga* of the fleet, however, the pay listed is for 12,502 officers and men, and for an additional 1,000 paid at a special rate, making in all 13,502.

It is difficult to reconcile these figures. From the opening statement, we may assume that 12,000 men from the imperial fleet were originally intended to be involved; and from the list of *rogai* it seems that 12,502 and an extra 1,000 were actually paid. But the list of vessels involved — and the fact that the sum of the separate figures and the repeated total suggests that all the vessels listed were indeed involved — would need far more men than this. There are two possible explanations. The first would argue that far fewer ships than are listed were actually sent, thus taking the total number of vessels in the fleet to be 100, of which only part, that manned by the 13,502 sailors/soldiers, sailed on the expedition.[53] The difficulty here is that the various groups of tagmatic and other soldiers, amounting to just over 4,000 men if we take the maximum figure[54] were transported by the *dromônes* of the imperial fleet; even including the *pamphyloi*, the 52 ships thus involved would have to take, in addition to their sailing and fighting complement, an average extra load of anything from 75 and more men, depending on how many we assume actually went. But this presents certain technical problems. To begin with, the carrying capacity of the warships was restricted by the quantity of supplies that might have been taken on board, especially if drinking water needed to be taken, even for short stretches.[55] In the second place, the complements given in the text are, with the possible exception of the *pamphyloi* with 130 men each, the probable maxima for the vessels in question. The Byzantine *dromôn*, for example, with its crew of oarsmen/soldiers and extra soldiers, totalling 300, together with the extra equipment they needed to carry, and their water supply, would be already at full capacity;[56] given the low freeboard and tendency easily to swamp in anything but the gentlest of seas, extra cargo would be extremely hazardous.[57] Carrying an extra 70 or more men would be, if not entirely impossible, extremely dangerous; more than this would have been out of the question. In view of this, and the fact that the soldiers in question clearly did go on the expedition and on board the warships of the imperial fleet, we are left with the conclusion that all 100 ships of the imperial fleet were involved.

52. 670.3-6; and cf. 660.13-661.6, a point already noted by MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 166.

53. This is the interpretation preferred by TREADGOLD, 'The Army', 111. He calculates that 12,500 men would have crewed 32 *dromônes* with 300 men each, 10 *pamphyloi* with 160 men each and 10 *pamphyloi* with 130 men each. This would be plausible, if it were not for the fact that his assumptions that each type of vessel had fixed crews of 300, 160 and 130, and that the 12,500 included also a body of 4,000 marines, is incorrect.

54. Although in fact only 3,937/4,037 may have gone, as we have noted that 2,000 of the 3,000 cavalry soldiers from the Thrakesion district were not included in the final total of participants.

55. See the discussion in PRYOR, *Geography, Technology and War*, 75ff.; and below.

56. CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 44f.

57. PRYOR, *Geography, Technology and War*, 65f., 69-71.

An alternative to the suggestion that only a portion of the 100 imperial vessels were employed is, quite simply, that the *roga* for the 40 *pamphyloi* has been omitted from this set of documents — either because the redactor did not have it in the dossier at his disposal, or because it was accidentally passed over. One might also hypothesise that this element of the fleet had already been paid in advance and that its payments were not registered with the Cretan documents. Either way, the figures for the *roga* of the fleet — for 12,502 men, with an extra draft of 1,000 crewmen in addition (654.8-9) — match more-or-less those for the crews of the 60 *dromônes* without their complements of 70 soldiers each: 60 x 230 = 13,800. These 60 vessels with their full complements total 18,000 according to the text (652.10-11) which, if we take the figure from the list of *roga* for the fleet, was made up of 13,502 sailors/soldiers and (presumably) 4,498 soldiers. The numbers of soldiers who went with the fleet can be calculated at 4,037. We can choose to assume either that the total given at C[1] is correct, and thus that there were 13,800 crewmen and 4,200 cavalry soldiers on board; or that the smaller figure is more accurate, and assume that there were 13,502 crewmen and 4,037 soldiers, totalling 17,539, some 461 fewer (leaving 7 or 8 free places out of 300 on each *dromôn*).

These suggestions are no less hypothetical than those already discussed. But given the fact that the cavalry soldiers were transported by the *dromônes* of the imperial fleet; that the total of ships which actually went does seem to have included all 60 of the imperial *dromônes* as well as the 40 *pamphyloi*; that the 60 *dromônes* were assumed to be carrying a total of 18,000 persons; that the pay allotted to the imperial fleet would account for only 13,502 of these; and that the cavalry soldiers listed as travelling with the fleet would make up the rest, short of 461, it seems at least as probable, if not more so.

This is an explanation that also has the important advantage of not assuming that the figures which were transmitted to the redactor, in whatever form he received them, were in a readily comprehensible or even internally consistent format. It has the advantage of not assuming that the numbers of soldiers and sailors and of accompanying officers were exactly even or regular, and takes account of the probable discrepancies between the planning and assumptions made in different bureaux about the costs, numbers and participation of the units in question. While some of the differences between the various figures are certainly a result of scribal error, others are much more difficult to rationalise away, and I do not think that attempting to make a perfect match between all three sets, by arbitrarily intervening in the text on the basis of even more generalised assumptions about the organisational structure of the imperial fleet, is justified. Better to assume a certain original inconsistency or inaccuracy in the records; especially in view of the fact that these can clearly not have been the full set of documents originally produced in response to the planning, execution and results of the expedition. The documentation which we may legitimately assume was never part of the original dossier used to create the *Lipsiensis* may well have had a range of perfectly obvious explanations for the anomalies we see in the extant material. I do not believe we can legitimately alter the text to fit with our preconceptions, however logical they may appear to us.[58]

58. Thus I must reject the long string of hypotheses produced in this respect by TREADGOLD, 'The Army', 110ff.

The documents do give detailed information on the salary rates of different units and, more especially, within such units. Although the information is not given for all the units involved, it does provide insights into numbers, payment and the relationship between soldiers and officers. No mention is made of horse-transports, but these must also have been present: in the documents dealing with the expedition of 949, reference is made to the shortage of transport vessels, for example, which are otherwise not mentioned at all. The reason may be that the redactor of the material did not have before him any documents from the department of the *logothetês tôn agelôn* and that of the *dromos*, which would normally have been responsible for these matters.[59] I will return to these issues in a more detailed discussion after the remaining documents have been presented.

The remaining section of *document 1* consists of two groups of miscellaneous materials. Since these are closely associated with issues of supplies, logistics and communications, I will deal with these in section 5 below. But it is worth noting at this point that the list of provisions and materials to be provided by the thematic administration at 656.18-660.12 clearly reflects an early stage in the planning of the expedition: among the materials required, for example, are a range of different sorts of nail for the construction of ships as well as the gangplanks and frames or mangers connected with the transport of the horses (see esp. 658.17-659.7).

Document 2

This provides details of the expeditions to Italy in 934 and 935. It consists essentially of a brief list of the ships and men sent under the *prôtospatharios* Epiphanios in the eighth year of the indiction. Eleven *chelandia* from the imperial fleet were involved, which together with the eleven *chelandia* sent in the previous year under the *patrikios* Kosmas, and seven Rus' ships, made a total of 29 vessels altogether. The Rus' ships had a total complement of 415, approximately 60 men per vessel. Cavalry troops were transported by the remaining ships: the list includes 908 *scholarioi* (the majority newly-recruited), and smaller units of foreign soldiers serving in the various palatine guards divisions:[60] from the great and middle *hetaireia*, from the Pharganoi, Chazars,[61]

59. 663.13-14 for the lack of transports in 949; for the departments responsible for transport-animals and cavalry-mounts, see HALDON, *Three Treatises*, comm. at 161f. In the 760s, Theophanes reports that the transport-*chelandia* of Constantine V carried 12 horses each (THEOPH., 432f.). But it is not clear that this was all they could carry, or whether they also carried soldiers as well; nor whether, if the former case applied, there was a particular reason for not employing larger vessels (which were certainly available, since there is no reason to think that the construction of ships such as the *dromôn* had ceased). Like their Roman predecessors, these could have carried many more than 12 animals each (converted triremes could accommodate as many as thirty horses). For some discussion, see PRYOR, 'Transportation', who has been followed by others: see esp. A. HYLAND, *The Medieval Warhorse: from Byzantium to the Crusades*, Stroud[2] 1996, 143ff. The subject clearly requires further examination, and a detailed scrutiny of the Byzantine sources for information in this respect is certainly a desideratum.

60. Described as διὰ τῶν χαρακιωτῶν τῶν ἐθνικῶν, that is to say, from the soldiers belonging to the 'camp' (*charax*), active troops, as opposed to those with titular membership only: see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 605 n. 1014; ID., 'Recruitment and Conscription', 59 n. 103; *De cer.*, 697.18-698.22.

61. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 327f.; AHRWEILER, 'Recherches', 27; P. KARLIN-HAYTER, 'L'Hétériarque: l'évolution de son rôle du *De ceremoniis* au *Traité des Offices*', *JÖB* 23, 1974, 101-143. On Epiphanios, Kosmas,

the *basilikoi*,[62] the *tagma* of the *Arithmos* based at Constantinople, from newly-recruited prisoners, including those from Mosul, Palermo ('Panormitai'), Turks (probably Magyars)[63] and Armenians; the total of these subsidiary groups comes to 503, and the overall total of cavalry (i.e. not including the Rus') made up by these groups is 1,411, although the text states that there were 1,453 cavalry troops present. Whether the redactor has missed a group or more from his list, or whether the figures were corrupted in copying is unclear. The Italian expedition thus involved 22 *chelandia* of the imperial fleet accompanied by 7 Rus' vessels, a contingent of some 1,868 soldiers in all. As with the Cretan expedition of 911, horse-transports are not referred to. We may assume, for the same reasons, that they were present; or that — given the relatively small numbers involved — they were not taken (or perhaps supplied by the Byzantine forces already in Italy). At a possible rate of 12 horses per *chelandion* the 22 boats of the expedition of 934-935 could not possibly have catered for the horses of the over 1400 cavalry troopers.[64]

Document 3

This short account provides supplementary information on the gifts and payments which this expedition took with it to persuade Hugh to ally himself with the imperial policy against the Lombard rebel princes, and the conditions under which they were to be returned to Constantinople. The list includes cash, various expensive garments and other items (such as an onyx drinking vessel);[65] and instructions on how to dispense the gifts should the king not come in person on the campaign. Epiphanios, who was in command of the expedition both militarily and diplomatically, was also given a variety of high-quality, costly items of clothing with which to purchase support, some of which he did indeed 'spend', bringing the remainder back on his return.[66] Unlike the reports on the preparations and pay for the Cretan expedition of 911 (and, as we shall see, for 949 also), this report seems to have been updated upon the completion of the mission, and represents in consequence a retrospective account, although no doubt based on a number of other documents from the earlier stages of the expedition.

and these events, see FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 78-79, 164; and B. KREUTZ, *Before the Normans: southern Italy in the ninth and tenth centuries*, College Park PA, 1992, 94-102.

62. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 328.

63. For Palermo/Panormos, see *ODB* 1562; and for the common use of the term Turks to describe the Magyars at this time, *ibid.*, 956f., 2100.

64. PRYOR, 'Transportation', 11, assumes that not all the horses, and possibly none at all, were carried. This seems very likely for this expedition, especially if the term *ta kaballarika* refers as much to the social status of the thematic soldiers in question (referring not simply to the fact that they *fought* as mounted soldiers, but that they possessed a horse, the key feature differentiating them from the other soldiers on the thematic registers), since they might thus have been intended to fight on foot (or to have been supplied with horses by their allies in Italy). But the provision of large amounts of barley for the expedition of 911 shows that even though the horses were not referred to, they must have accompanied the expedition, and been transported on horse-transports of some sort. I am grateful to John Pryor for discussion in this matter.

65. For the technical terms for items of clothing, see the detailed commentary to *Three Treatises*, esp. text C.

66. The importance of silk and silken garments as a medium of exchange as well as a form of gift has been discussed in depth by N. OIKONOMIDÈS, 'Silk Trade and Production in Byzantium from the Sixth to the Ninth century: the Seals of Kommerkiarioi', *DOP* 40, 1986, 33-53.

Documents 4a and 4b

This collection of materials brings us back to the imperial concern with the island of Crete. As we have seen, the expedition of 949 was, like that of Himerios in 911, a failure, and a costly one. The information set out in *document 4* represents, like the material incorporated into *document 1*, partial accounts of troops numbers and units, pay, vessels and their capacities, and a much longer list of items of equipment, which seems in fact to belong to a rather different genre, but which was incorporated into this document because it had been collected and filed with the information about which department of the palace should supply what items to which vessels of the imperial fleet. Although informative, *document 4* actually tells us less about organisation and the process of costing and setting up such a military undertaking than *document 1*, although it does contain a much greater wealth of detailed technical information. In this respect, therefore, it can be seen that the two documents are by no means strictly comparable: both have several common elements, yet both present also very different types of information, and in different degrees of detail, about different aspects of the equipping of the expeditions, and about the records from which the information they have preserved was drawn.

As in the case of *document 1*, a tabular presentation of the material will establish these variations, and expose the information the text does contain, most clearly.

Table ii

[A] units	[B] Numbers (663.1-664.2; 664.7-667.11)	[C] Pay (667.14.668.11)	[D] *Prochreon* or *philotimiai* (228.11-669.5)	[E] Rates of pay (662.11-663.1 ; 669.5-12)
[1] [i] Imperial fleet = 150 units,[68] incl. 6 *pamphyloi* & 2 newly-built [ii] 100 *ousiaka chelandia*; of which 100 units,[69] 7 units	For Crete: 7 *pamphyloi*, 33 *ousiaka chelandia*, = 40 *chelandia* + 20 *dromônes* @ 2 *ousiai* = 40 *ousiai*	for the 4 *themata*[67] of the imp. fleet, officers, men, imp. *mandatores*, doctors, prisoners, officers + soldiers, Toulmatzioi, Rus' + churches, *magganarioi*	no entry	

67. The imperial fleet seems to have been divided into four squadrons or divisions, referred to here as *themata*: see JENKINS, *De adm. imp.* comm., 196. Jenkins calculated a total figure for the imperial fleet in both 911 and 949, and on the basis of taking 108 warships as the basic establishment of the fleet, at 12,000. As we will see in section 10 below, its total manpower must have been greater than this.

68. JENKINS, comm. to *De adm. imp.* §51.13-14, prefers to read a total of 108 rather than 150, since the cursive N (= 50) and H (= 8) are virtually indistinguishable in the manuscript. As will be shown in section 10 below ('The imperial and thematic fleets'), the original reading of 150 should be retained.

69. Note that at 664.9 the words... ἐξ αὐτῶν τῶν 'Ρουσίων... should read... ἐξ αὐτῶν τῶν ρ' οὐσίων..., referring not to Rus' ships (which anyway are always referred to as 'Ρῶς: exceptionally, at 673.15, they are *Roussikoi*), but rather to the immediately aforementioned 100 *ousiaka chelandia*. It is possible that the copyist or an earlier scribe wrote 'Ρουσίων because imperial warships may have been red: see JENKINS, *De adm. imp.* comm., 195, on the basis of THEOPH., 446.29.

[A] units	[B] Numbers (663.1-664.2; 664.7-667.11)	[C] Pay (667.14.668.11)	[D] *Prochreon* or *philotimiai* (228.11-669.5)	[E] Rates of pay (662.11-663.1 ; 669.5-12)
in Dyrrachion and Dalmatia;[70] 3 in Kalabria; 3 on Spanish service; 1 *pamphylos* and 24 units to guard CP.	[total for fleet = 7+3+3+1+24+7+33 + (2x20) 40 = 118 (i.e. 32 of 150 unaccounted for): see section 10 below]	cash pay 1,691 *l.*, 53 *nn.* + in *mil.* 73 *l.*, 62 *nn.*, 4 *mil.* = 17 *kent.*, 65 *l.* 42 *nn.*, 4 *mil.*		
[2] Rus'	584 men + 45 servants = 629	no entry	no entry	
[3] Toulmatzoi[71]	368	793 for both lots	no entry	
[4] prisoners[72]	700	ditto	no entry	
[5] Aigaion Pelagos (i) (left to guard CP): (ii) to cut wood of 8th ind.	6 *chelandia pamphyla* @ 120 + 4 *chelandia ousiaka* @ 108 1 *ousia*	69 *litrai*, 24 *nn.*	no entry	the thematic fleets were paid thus on arrival in Crete: turmarchs @ 30 *nn.* *k. tês k.* @ 20 *nn.* *chart. tou them.* 20 *nn.* *dom. tou them.* 20 *nn.* *drouggarioi* @ 20 *nn.* *komêtes* @ 6 *nn.* soldiers @ 3 *nn.*
[6] Samos (i) (left to guard CP):	6 *chelandia pamphyla* @ 150 + 6 *chelandia ousiaka* @ 108 3 *chelandia* + 4 *dromônes* @ 220 sent to Africa	134 *litrai*, 20 *nn.*	no entry	turmarchs @ 30 *nn.* *k. tês k.* @ 20 *nn.* *chart. tou them.* 20 *nn.* *dom. tou them.* 20 *nn.* *drouggarioi* @ 20 *nn.* *komêtes* @ 6 *nn.* soldiers @ 3 *nn.*

70. Dyrrhachion appears as a *thema* in the 840s, but may have been established in the 820s: see NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, 40-41; KOUTABA-DELIBORIA, *'Ο γεωγραφικὸς κόσμος*, II, 326-328. Dalmatia had a *stratêgos* by 878, and may have been under an *archôn* before this: OIKONOMIDÈS, *Listes*, 353.

71. The *Toulmatzoi* were identified with Dalmatii, from the Illyrian coastal region, by G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au Xe siècle: Nicéphore Phocas*, Paris 1890/1923, 50, followed by e.g. AHRWEILER, 'Recherches', 33 n. 11. They sailed on imperial ships rather than their own: cf. *De cer.*, 579.16 (*Toulmatzoi*) and 20-21 (*Talmatzoi*). They seem, like the Rus', to have formed a small but fairly permanent mercenary group at the imperial palace. Dalmatia was placed under the authority of an *archôn* by the early 840s (*Taktikon Uspenkij* 7.12) and may have been already under a *stratêgos* at this time, although the evidence is ambiguous. The only objection to this identity is the fact that Byzantine versions of the name of the region took the forms Dalmatia, Delmatia or Dermatia, and for its occupants Delmatinoi/Dalmatinoi: *De adm. imp.* §30.51 and cf. NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, 46; and KOUTABA-DELIBORIA, *'Ο γεωγραφικὸς κόσμος*, II, 309-312. But the form of the name Toulmatzoi may reflect local dialect and self-appellation, and thus differ from the antiquarian term used of the region by the Byzantines themselves.

72. The drafting of prisoners into Byzantine service was a long-established tradition: in Justinian's time, for

[A] units	[B] Numbers (663.1-664.2; 664.7-667.11)	[C] Pay (667.14.668.11)	[D] *Prochreon* or *philotimiai* (228.11-669.5)	[E] Rates of pay (662.11-663.1 ; 669.5-12)
[7] Kibyrrhaiot (i) (to guard CP): (ii) to guard the *thema* (iii) to cut wood of 8th ind. (iv) to guard Stephen on Rhodes[73] (v) Attalia (vi) Antiochia[74] (vii) Karpathos	6 *chelandia pamphy-la* @ 150 + 6 *chelan-dia ousiaka* @ 110 2 *pamphyloi* + 4 *ousiaka chelandia* 2 *ousiai* 1 *ousia* + 4 *dromônes* @ 220 15 *galeai*, incl. 6 left to guard the *thema* 2 *galeai* to guard *thema* *galeai*; 1 *gal.* to guard the island[75]	177 *litrai*, 4 *nn.*	no entry	turmarchs @ 30 *nn.* *k. tês k.* @ 20 *nn.* *chart. tou them.* 20 *nn.* *dom. tou them.* 20 *nn.* *drouggarioi* @ 20 *nn.* *komêtes* @ 6 *nn.* soldiers @ 3 *nn.*
[8] Peloponnese[76]	turmarch *tês paralias* + 4 *chelandia*	no figure	no entry	no entry
[9] Mardaites of w. *themata*: Nikopolis,[77] Peloponnese, Kephal-lenia[78]	3,000 men	@ 1 *n.* p. month for 4 mths = 166 *litrai*, 48 *nn.*	3,000 men @ 4 *nn.* = 166 *litrai* 48 *nn.* (i.e. 12,000 *nn.* ÷ 72 = 1. 66. 48)	no entry
[10] The *kaballarika* (i) *tagmata* in Thrace (ii) *tagmata* in Ma-ced.	 *topotêrêtês*, 139 off. + 354 men = 493 *topotêrêtês*, 83 off. + 293 men = 376 = 869	no entry	*roga philotimias* ins-tead of the *himatia*: (i) 171 *litrai* 29 *nn.* + 9 *skaramaggia* (ii) 130 *litrai* 62 *nn.* 20 *skaramaggia*	no entry

example, units of Ostrogoths, Persians and Vandals were recruited from prisoners, while numerous individual prisoners from various ethnic groups were recruited into Roman units or the *foederati*: see Jones, *LRE*, 659 and n. 119.

73. For Stephen and the political context of this confinement, see Runciman, *Romanus*, 234.

74. Antioch on the Cragus: cf. *TIB* 5/1, 191-193.

75. No number is given for the contingent from Karpathos as a whole; but the sailors of the island played an important role as guides during the expedition under Nicephorus Phocas in 961: see Attaleiates, 224. 18-21; Malamut, *Les îles*, 545. Its strategic importance is also stressed by Malamut, *Les îles*, 85. For the difference between the *galea* and larger vessels, see the discusssion in M.A. Bragadin, 'Le navi, loro strutture e altrezzature nell'alto medioevo', in *La navigazione mediterranea nell'alto medioevo. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, xxv, Spoleto 1978, i, 389-407, at 398f.

76. Established definitely by 812, probably long before: see Oikonomidès, *Listes*, 350.

77. Established as a *thema* after 843 and by 899, probably ca. 880-890: cf. P. Soustal, with J. Koder, *TIB* 3, Vienna 1981, 53-54; Oikonomidès, *Listes*, 351.

78. Established as a *thema* in the middle of the 8th century, probably: see *TIB* 3, 52-53; Oikonomidès, *Listes*, 352. For a brief historical survey of both Nikopolis and Kephallenia, see *TIB* 3, 54ff.

[A] units	[B] Numbers (663.1-664.2; 664.7-667.11)	[C] Pay (667.14.668.11)	[D] *Prochreon* or *philotimiai* (228.11-669.5)	[E] Rates of pay (662.11-663.1 ; 669.5-12)
[11] peratic *tagmata* (iii) *Exkoubitores* (iv) *Hikanatoi*	*Exkoubitos* + *top.* + whole *tagma* = 700 *Hikanatos* + *top.* + whole *tagma* = 456	no entry	instead of 600 *himatia:* 4 *kent.* 80 *litrai* and 112 *skaramaggia*	no entry
[12] Armenians recently registered to be paid in *tagmata* of East[79]	1,000 men	no entry	no entry	no entry
[13] *Sthlabesianoi* settled in Opsikion[80]	220 men	127 men: 3 chiefs @ 5 *nn.*, 124 @ 3*nn.* = 5 *litrai*, 27 *nn.*	no entry	3 chiefs @ 5 *nn.* rest @ 3 *nn.*
[14] Thrakesion *thema*	*Stratêgos*, 3 turmarchs + rest of thematic officers, staff, retinue, soldiers serving *dr.* + *komêtes*: 150 (see [14] E for breakdown) (800 other soldiers having been demanded @ 4 *nn.* = 44 *litrai* 32 *nn.* *Charpezikion* paid 24 *litrai*, 56 *nn.*) 600 Armenians guarding coast of theme	this *thema* went to Crete *arogeuton* and therefore not entered here i.e. only *strat.* and officers plus support + 150 altogether: cf. [14] D & E. The 800 in [14] B must not have been needed, and the cash provided for them used for the Charpezikion *thema*. This would leave 19.48 to Thrak. (or 16.48 following text)	no entry **************** *bandon* of *tourma* of *Theodosiakoi*: (1 *komês*, 4 *proagetai*, 1 *dom.* of turmarch, 1 *a' mand.*) = 7 *bandon* of merarch: 7	*stratêgos*, turmarchs of Viktores, Theodos., coast, merarch, *chart.*, *k. tês k.*, *dom.*, 64 *drouggarokomêtes* (some with 2 some with 3 soldiers = 150 [22@3 = 66 + 42@2 = 84 = 150]); *proeleusis* of *strat.*: *a'mand.*, *a'kagk.*, *a'band.*, *a'dom.* (=6); 6 *a'kent.*, 100 *pezoi*; 600 Armenians guarding coast.

79. That is to say, recruited into the detachments of the imperial *tagmata* based in the eastern provinces, or into other units raised and paid on the same basis as these units — in contrast to the *themata* — which became increasingly important during the offensive warfare of the second half of the tenth century and afterwards. See KÜHN, *Byzantinische Armee*, 123f. with older literature.

80. Slavs were transferred on numerous occasions from the Balkans to Asia Minor, beginning with Constans II and continuing through the eighth century. See DITTEN, *Ethnische Verschiebungen*, 207-297, esp. 263ff. From the information given here it is quite clear that they were not organised into regular Byzantine units — *banda*, *drouggoi* etc. — but rather in their own groups under their own local chieftains, possibly the leading landlords or their representatives.

[A] units	[B] Numbers (663.1-664.2; 664.7-667.11)	[C] Pay (667.14.668.11)	[D] *Prochreon* or *philotimiai* (228.11-669.5)	[E] Rates of pay (662.11-663.1 ; 669.5-12)
[15] Charpezikion[81]	*stratêgos*, whole *thema*, i.e. senior turmarchs, *komês t. k.*, *dom. tou them.*, = 25; + lesser turmarchs = 47 + *drougg*.s = 205 + soldiers = 428 = 705	22 chief turmarchs, 1 merarch, 1 count of tent, 1 *dom.* of theme paid @ 5 *nn.* + 47 lesser turmarchs @ 4 *nn.* + 205 *drouggarioi* @ 3 *nn.* + 428 soldiers @ 2 *nn.* = 24 *litrai*, 56 *nn.*	no entry	chief turmarchs, meriarch, *k. tês k.*, *dom. tou them.*, @ 5 *nn.* lesser turm. @ 4 *nn.* *drouggarioi* @ 3 *nn.* soldiers @ 2 *nn.*

The majority of the figures given here do seem to tally for the most part: an obvious exception occurs at [14] (Bonn 666.22), where the Thrakesion figure is given as 41 *litrai*, 32 *nn.*, when it in fact adds up to 44 *litrai* 32 *nn.*[82] But when we come to compare the information contained in *document 1* with that in *document 4* in particular, it will be seen that a number of changes seem to have taken place during the intervening period in the composition of the expeditionary forces which the empire could mount. These changes have some important implications for the social as well as the administrative and military history of the state in the tenth century, so it will be worth looking at them in greater detail. In the following sections, I will examine several themes upon which the analysis of these four documents can throw further light, from that of numbers and tactical organisation, through financial issues and resources, to the ships, their crews and their equipment. Once more, no reference is made to horse transports; but the reference at 663.13-14 to a shortage of transport vessels in general indicates that these were present (as in the 910-911 expedition), but not listed or otherwise dealt with in this documentation.

As well as the information concerning the make-up and pay of the fleet and land forces that were involved in the expedition, however, the documents for 949 include also long lists of technical and other equipment required for the outfitting of the expedition. The lists are repetitive and confused, and seem to consist in some cases of the same material repeated for the sake of informing a different department (or repeated

81. See *TIB* 2, 86 n. 260, 88; OIKONOMIDÈS, *Listes*, 241-242, 359. Established shortly before 949.

82. See also TREADGOLD, 'The Army', 124. Treadgold makes a number of other suggestions for emending the text: at 665.8, changing ρι′ to ρη′ to accord with the crew sizes given at 665.1 and 665.4. While establishing a certain consistency, I see no reason to emend the text, however, since we have no way of knowing whether such uniformity was indeed the case. Treadgold's other suggestions reflect the actual reading of the Ms. in contrast to the Bonn text: see 667.19 (Bonn κβ′, Ms. ξβ′, rendering the figures and totals given at 667. 18-20 accurate to within 1 *nomisma*); or correct a clear copyist's error, as at 668.16, where the sum of 166:46 should read 166:48, as at 668.13 and 668.17 (TREADGOLD, *loc.cit.*).

from information originally provided by different departments to a supervisory authority). There are, upon closer examination, ten separate lists or enumerations of material, as follows:

(i)	669.15-671.5	under the heading: *equipment for one dromôn*
a)	669.15-670.6	offensive and defensive arms for the 20 *dromônes*[83]
b)	670.6-10	" " " " " " 6 *pamphyloi* and the *ousiaka chelandia*
c)	670.10-18	equipment for artillery and sapping/entrenching, as well as for the *dromônes*
d)	670.18-671.5	equipment for artillery and entrenching (mostly repeated from 670.13-16)
(ii)	671.6-19	under the heading: *what ought to be supplied from the* eidikon *for the fitting out of the 20* dromônes. This list specifies the number of each type of item to be supplied. The items not mentioned earlier include raw materials (copper, tin, lead, wax) as well as sails and other cloths. Of 22 separate items, 14 occur in (a), (b) or (c) above.
(iii)	672.1-15	under the heading: *what ought to be supplied from the department of the imperial* vestiarion *for the fitting out of the 20* dromônes. The items specified here are mostly new: only sails and some tools (mallets, hammers) and a type of ring or bolt (*psellia*) occur in lists (ii) or (i, c), and are clearly not simple repetitions.
(iv)	672.16-673.11	under the heading: for the fitting out of 4 *tetrareai*, 4 *labdareai*, 4 *magganika*
(a)	672.16-673.3	items for the artillery, mostly repeated from (i, c and d), but specifying numbers of items.
(b)	673.3-11	items connected with fitting out ships: cables, ropes, anchors, chains, slings, nails etc. Note that at 673.9-10 the reference to 24 *siphônes* for 50 *pamphyloi* must be a copyist's error: it is clear from 664.7-8 that there were only 8 *pamphyloi*; and from 672.3 that *dromônes* had 3 *siphonia* each. We may reasonably emend the text to 8 *pamphyloi* (with 3 *siphonia* each = 24), on the assumption that the copyist wrote out the word *pentêkonta* for fifty, mistaking the letter η = 8 for ν = 50.
(v)	673.12-676.17	under the heading: *what was spent by the the department of the* eidikon *for the expedition to Crete*
(a)	673.12-676.3	A long list specifying the cost of the various items to be supplied by the *eidikon* and listed in (i) - (iv) above; in addition, the costs of sails and sailmaking are listed, as well as the additional expenditure for the fitting out of 9 Rus' ships and 2 single-decked vessels for the 'prisoners' in imperial service (673.15-16; 674.7-675.6).The list also includes money paid for a variety of items to the *archôn* of the *armamenton* Joacheim (673.20-674.7); as well as to a founder or metal worker (Michael) for work on the liquid fire siphons (675.20-676.2). There are some discrepancies in the figures; but since not all the items are priced, not all the information to resolve the problems is supplied.
(b)	676.3-10	material supplied to the *drouggarios* of the imperial fleet, apparently for his personal retinue (metal table- and cooking-wares).
(c)	676.10-14	bow-strings and lead supplied by the *eidikon* for the ships of the imperial fleet
(d)	676.14-17	arms and weapons supplied by the the lower armoury (the *katô armamenton*), to the *drouggarios* of the fleet.
(vi)	676.18-677.13	under the heading: *what was given from the department of the* vestiarion *to the* drouggarios *of the fleet as extra supplies for the expedition to Crete*

83. Cf. *Naumachica*, 1, 14 (= 6, 12).

A list of hardware and other materials — nails, hemp, pitch, tar, cables, bolts, tackle of various sorts, for the fitting out of vessels — with quantities of individual items given. Most items occur in the earlier lists, esp. (ii) - (iv) above.

(vii) 677.14-17 under the heading: *what was given from the* koitôn *to the* drouggarios *of the fleets for expenditure during the expedition to Crete*

A brief list of 6 sets of valuable clothing (to be used for paying foreign leaders or important deserters). This list corresponds to that in a near contemporary account of such items which should be taken on imperial expeditions for distinguished refugees and important foreign leaders.[84]

(viii) 677.18-678.10 under the heading: *what was given to the same* drouggarios *on account of the same expedition*

A slightly longer list of less valuable items, for similar purposes, corresponding to similar advice in the treatise on imperial expeditions.[85]

What the documents here included appear to represent, therefore, are several stages of a single process, by which the administrators in charge of calculating what the different parts of the imperial fleet required from certain central bureaux and their warehouses set out their needs in a series of orders or memoranda, which were then transmitted to the departments in question. The departments concerned will then have replied as appropriate, and lists of what was actually provided, and to whom, together with the expenditure incurred, will have been drawn up, copies of which must have been sent to the departments or individuals who made the requests.

The lists represented in this document seem to be partly or wholly drawn from this material, from the *eidikon* and the *vestiarion* especially, but touching on the affairs of the *armamenton* also. Lists (i) - (iv) represent the list of requirements, effectively in two variant forms: a general list, followed by a more detailed list specifying in many cases the numbers of items. List (v) then gives a breakdown of the cost of some of these items (but by no means all of them). We may assume that, in many cases, the warehouses of the departments of the *eidikon* and *vestiarion* already had the materials required in stock. List (vi) enumerates extra supplies for ships of the imperial fleet; and lists (vii) and (viii) the clothing to be given to the *drouggarios* for payments to foreign dignitaries, refugees and so forth (compare the list of similar items sent to Hugh of Italy in the list for 935, above).

There is some confusion in the order in which the different lists present the material, and the headings given to the lists by the copyist or redactor do not represent, in many cases, the actual contents or the purpose I have assumed for them here. A good example is list (v[d]) which would fit better with the material in the following list (vi) as connected with the lists of items given to the *drouggarios*, but is placed in this context presumably because the lower armoury came under the auspices of the *eidikon*. Similarly, lists (i[c], [d]) contain several repetitions, suggesting either that the copyist had at least two sets of documents dealing with these matters, or that he copied some material twice. In either case, however, there can be little doubt that the text does not represent a single complete or unitary document dealing with such matters, but rather

84. See HALDON, *Three Treatises*, [C] 234-249.
85. *Ibid.*, 250-260.

extracts made from such documents, either at the time of the expedition (for accounting purposes), or later when a search for such material became relevant (in the period leading up to the expedition of 961, for example).

4. **Sources, origins and purpose of the documents**

Having briefly examined the contents of the documents for the expeditions of 911, 935 and 949, we may now ask some questions about the origin, function and purpose of the material in Chapters II, 44 and 45 of the *Book of Ceremonies*.

As can readily be seen from a cursory reading of the texts, information from at least three, if not four departments of the government at Constantinople was involved: explicitly mentioned are the *eidikon*, the *koitôn* and the imperial *vestiarion*; and the *armamenton*, a sub-department of the *eidikon*, is also mentioned in the documents for 949; while the role of the thematic *prôtonotarioi*, subordinates of the department of the *sakellion*, is also central. The departments of the *stratiôtikon* and that of the *genikon logothesion* are not explicitly mentioned, but must have been involved. Although the information provides a fairly exact account and a great deal of detail of many aspects of the expeditions, it is by no means exhaustive; in other words, much more information about specific issues must have been available in the respective state bureaux than was copied into the dossier which ultimately formed the basis for these records. We have already noted the complete absence of any reference to horse-transports; yet, as we will see below, some evidence for the stalls and accommodation for horses or other animals on board ship can be drawn from the lists of materials to be provided by the thematic officials in the 911 material. And the fact that the fleet accompanying the invasion of 961 appears to have been much larger, yet definitely also included horse-transports, suggests again that the latter are simply not listed in this material, for reasons unknown. The figures given for numbers and pay do not match neatly when they recur, strongly suggesting that the documents incorporate several different stages of the process through which the expeditions were organised.[86] They also suggest that someone has gone through some of this material, at some point, with a view to editing it and extracting the essentials, omitting or suppressing certain items, as not relevant to their purpose, in the process.

An obvious question arises as to the original form of the material, which has not been incorporated into any larger document with an introduction or conclusion, nor indeed possesses any sort of rationale or justification: does it represent first-hand research and sifting of archival materials, with the deliberate intention of producing this sort of record? If it does, it was clearly never completed, and only attained a relatively crude stage of development. Or does the final document embody several stages of a standard bureaucratic process, elements from which have been excerpted and then transformed into a functionally different sort of account? This seems to me a more likely possibility.

86. As I have argued above, this does not necessarily mean that the material is inconsistent or internally incompatible, merely that we do not know the final rationalised version of the accounts, of which the existing documents are but one stage in the process. For the size of the fleet of the 961 expedition, see n. 394 below.

In this case, it is reasonable to suppose that the documents in fact embody parts of standard administrative procedure during and after any military expedition of this sort. Relevant information from each of the departments involved would thus be forwarded to a central point, during or just after an expedition, as a means of accounting for overall expenditures and outlay in men and materials.[87] This would have been a usual procedure; but in this particular case it was followed by a further and less standard procedure, namely the amalgamation of several such collections of material, concerning naval expeditions to Crete and Italy, at a later stage, and by someone interested in the costs and other details of the undertakings. It is possible that this was intended as a guide to those organising the expedition of 960-961, although the inclusion of the 935 material is then somewhat anomalous.

In support of this suggestion are the following points. First, the material is presented in a relatively disorganised form: partly in 'departmental' blocks — what role was played by different bureaux? — and partly in stages of a process: intended or planned numbers; actual numbers supposedly involved; amount of pay; amount of advance pay; and so on. The same format is followed in respect of the lists of equipment following the document for 949. The lists of details dealing with the provision of supplies and shipbuilding materials are clearly in part preparatory documents; but the actual state of affairs after the expedition (or at least, on completion of the preparatory stages), is also represented. In addition, and as we have seen, certain queries which were made, and to which answers were apparently satisfactorily given, remain in the body of the text, suggesting that the redactor simply ran several different notices together in the order in which he found them (or imposed upon them). Thus (i) at 660.1-5: the *koitônitês* Theodoretos is instructed to check on the whereabouts of materials raised and delivered the previous year; (ii) at 667.1-6: a query about the number of Thrakesion troops present on the campaign in 949 is made. This is accompanied by the answer at 667.3-6; but a vastly more detailed account is given at 663.1-664.2; (iii) at 668.5-7 a query is made about the pay of the three naval *themata* (accompanied by the answer at 668.7-19).[88]

No serious attempt appears to have been made to present this in a consequential manner consistent with a single document with a purpose. The repetition of the material concerning the Thrakesion contingent, noted above, is particularly obvious; similar repetitions occur elsewhere, notably at 667.6-11, where material which partly duplicates that given at 662.17-22, concerning the Charpezikion units, is repeated. Given that this is the case, then it follows that the information included in each of the three sets of material must have been derived from more complete collections of

87. On record-keeping and bureaucratic procedures, see DÖLGER, *Beiträge*, 92ff; and N. SVORONOS, 'Recherches sur le cadastre byzantin et la fiscalité aux XIe-XIIe siècles: le cadastre de Thèbes', *BCH* 83, 1959, 1-166, esp. 57-63. See also, although for a later period, N. OIKONOMIDÈS, 'La chancellerie impériale de Byzance du XIIIe au XVe siècle', *REB* 43, 1985, 167-195. While the techniques and types of record discussed in this literature are not directly comparable with the material in our texts, the general framework of record-keeping and the bureaucratic process provides a good context within which the process suggested above can be understood.

88. JENKINS, *De adm. imp.* comm. 209 (to §53. 507, 510) correctly concluded that the material from 662.11-664.2 belonged to the 949 documentation, but thought also that it had been 'misplaced'; whereas in fact the organisation of the material seems never to have been particularly carefully carried out in the first place.

information kept in other departments. This much is apparent from the fact that where information is repeated, it is often repeated in a slightly different format or with a different emphasis from the first occurrence. Such information has been excerpted, then, from fuller sets of records, and forwarded to some central supervisory point; and it probably was intended to have a short-term rather than long-term existence.

Additional support for this argument can be derived from the slight evidence for the original format of some of the material listing units, numbers and pay, especially at 655.12-656.3. Here, as noted already, the copyist appears to have been working from clerical lists, probably arranged in a columnar form, in which column headings were simply repeated for each entry copied, thus leading to the inclusion of headings when no item of expenditure had been recorded in the original. If accepted, this suggestion gives us some useful insights into the forms of clerical record-keeping employed in the imperial *sekreta* at Constantinople, for it must have been from this material that the redactor assembled his documentation.

A further pointer to the function of the original collections of material as post factum accounts of what had taken place is embodied in the texts for the 911 expedition, in which one of the queries is to be answered by the appearance of certain notarial officials, together with their records, before 'us', which most probably means the emperor. Again, this suggests the immediacy and relevance of the documents assembled to a particular military and accounting context, and gives us some insight into the workings of the central administration. For it is clear that when the final reckoning of costs and losses was made, the emperor could have a direct role to play.

Finally, we may ask why there is no reference whatsoever to the losses incurred in the two expeditions: surely, if these accounts were drawn up after the defeats, then the losses would at least have been registered? A definite answer is not possible. On the one hand, it may be that that information was indeed given (and the text at times certainly gives the impression of having been the result of a final accounting) about the outcome, but that it was not relevant to the final redactor's purpose (i.e. whoever decided to have the material collated and incorporated into the Leipzig Ms.). On the other, it may be that the statement represents an interim stage, after the departure of the expeditions, and thus reflects only what was known at this time rather than afterwards. In support of this is the nature of the statements of pay, which in the case of the Mardaites of the West in 949 were to be drawn over four months, expressed in such a way as to imply the coming period, rather than the past. But this may just reflect the raw quality of the data incorporated into the document. Similar considerations apply to the repetitious lists of equipment in the second part of the documents for the 949 expedition.

In the last analysis, much of this remains hypothetical. All we can say with a reasonable degree of certainty is that:

(i) these documents represent raw material extracted from the records of several departments;

(ii) they appear to represent a standard, post-campaign accounting procedure under the emperor's (or his closest representative's) surveillance; although also included, most apparently in the material for 911, is a great deal of information from the early planning stages of the expedition, including details of materials needed for ship-construction and related matters;

(iii) a person or persons unknown obtained copies of extracts from this material at some later date, i.e. after 949, and filed them together, again for reasons which remain obscure (but which may be connected with the plans for the expedition of the early 960s) — it is even possible that the material was collected in order to provide information which could be employed to argue against another expedition. A first version of the material in its entirety may have been drafted at this point. The material in its present form, therefore, and in contrast to Bury's conclusion,[89] does not represent official documents of the reigns of Leo VI, Romanus I and Constantine VII, but rather the heavily-edited results of a deliberate process of selection and amalgamation of such material, probably from several different archival sources in the palace. Finally,

(iv) the material was copied out again and incorporated alongside other miscellaneous material, including items connected with the military organisation of the empire, by whoever commissioned the Leipzig Ms. Their survival is thus the result of a remarkable combination of circumstances, involving both the personal interest of court officials and standard bureaucratic procedures.

5. The language and vocabulary of the documents

The texts are compiled in a language which has been characterised elsewhere as the practical Constantinopolitan technical and administrative register, not unlike that of contemporary or near-contemporary documents such as Leo's *Tactica* and documents of a similar bureaucratic-administrative interest and function incorporated into the *De cerimoniis*. Our documents contain in contrast, however, far less continuous prose for, by their very nature, they consist for the most part of lists, either of specific items, or actions taken or to be taken; or orders issued and the results which followed. In this respect, they represent a more immediately clerical-administrative language than is to be found in most other texts of the period, and are perhaps to be compared in many ways with — without suggesting that they are the same as — documents such as the cadaster of Thebes or the fiscal/metrological handbooks of the period.[90]

Quite apart from the large number of technical terms for military units, titles and ranks, the majority of the numerous specialist terms and words which occur in these texts are Greek and of late ancient or medieval origin. But they include a great variety of often obscure terms, relating in particular to the armament of warships and items of artillery and siege equipment, which are not always easily resolved, partly because no adequate study of these subjects yet exists. Several issues of sailing and manning, of hull construction and development of ships, on the one hand, and of Byzantine artillery and its evolution from the fifth and sixth centuries, need to be resolved before these terms can be made meaningful. Nevertheless, they illustrate the wealth of medieval Greek

89. BURY, 'Ceremonial Book', 217.

90. See HALDON, *Three Treatises*, 70f. For the fiscal-administrative guides, see esp. J. KARAYANNOPOULOS, 'Fragmente aus dem Vademecum eines byzantinischen Finanzbeamten', in *Polychronion. Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, Forschungen zur griechischen Diplomatik und Geschichte 1, Heidelberg 1966, 318-334; DÖLGER, *Beiträge*, 6ff.

technical language — surprisingly few of the words are borrowed from either western or eastern neighbours, for example (in contrast with the vocabulary for personal military equipment, cavalry harness and so forth).

Part of the problem lies in the lack of any clear specific context in which to interpret many words — this is particularly true of terms which seem interchangeable, such as *tzokos* and *seistê*, respectively sledge-hammer and mallet, although another possibility for the latter is crowbar or lever.[91] Equally, there are a large number of specialist compound words describing particular items or sets of equipment: *logchodrepanon* (rigging-halberd/pike),[92] *cheirotoxobolistra* (hand-held or -drawn frame-mounted tension bow),[93] *xylopyrgos* (wooden [siege-] tower), *krikellopagouroi* (rings and bolts), *axinorygia* (wide-bladed pick-axe),[94] *anagokatagonta* (?winches), *skalodemata* (mooring cables), *chytrokakkabia* (earthenware cauldrons), for example.[95]

A considerable number of terms are obscure: apart from compounds such as *anagokatagonta*, *krikellopagouroi* and *skalodemata*, there are technical terms associated with artillery equipment and ships, the exact meanings of which remain unclear: thus *tetrarea*, *labdarea*, and *eilaktia* (or *êlakatia*), as well as *magganika*, are words all referring to specific types of artillery; but their exact significance remains to be determined.[96] The meaning of several words for different types of ring or link, connected with both artillery and the ships themselves, similarly remains uncertain: *krikellos*, *pagouros*, *psellion*, *daktylos*; while it is difficult to work out to what context words such as *anagontitea* and *paradraktia* should be attributed. By the same token, several items are listed in connection with the liquid-fire projecting devices — unworked tin, cotton, *tetrakoula*, and so forth — difficult to interpret because the exact nature of these projectors remains problematic.[97] A good deal of further lexicographical work will need to be done, both in respect of ancient and Hellenistic Greek technical language, as well as in respect of medieval maritime terminology, before some of these questions can be even partially resolved. I present below a list of some of the more problematic or interesting terms and phrases, and discussion where appropriate. The suggestions for interpretation made

91. Σειστή is clearly derived from σείω, shake or heave; cf. Pontic σειστή, crowbar/lever (A.A. PAPADOPOULOS, *Ἱστορικὸν λεξικὸν τῆς Ποντικῆς διαλέκτο*, Athens 1961, s.v.). *Tzokos* derives from middle Persian *câkoc*, pick-axe or hammer. Cf. B. HEMMERDINGER, '158 noms communs grecs d'origine iranienne, d'Eschyle au Grec moderne', *BSl.* 30, 1969, 18-41, see 29; *Suidae Lexicon*, ed. A. Adler, Leipzig 1928-1938, IV, 373.5; A. STEINER, 'Byzantinisches im Wortschatz der Suda', in *Studien zur byzantinischen Lexikographie*, E. Trapp, J. Diethart, G. Fatouros, A. Steiner, W. Hörandner eds., Byzantina Vindobonensia 18, Vienna 1988, 149-181, at 162. Both terms occur in other middle Byzantine military treatises: cf. NICEPH., *Tact.*, ed. Foucault, §65.17.

92. See KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, 198-199.

93. See below.

94. See HALDON, *Three Treatises*, [C] 130 and comm., 199.

95. For the structure of the various categories of compound formation in medieval Greek, see A. STEINER-WEBER, 'Merkmale der byzantinischen Wortbildung anhand der Komposition', in *Lexicographica Byzantina*, W. Hörandner, E. Trapp eds., Byzantina Vindobonensia 20, Vienna 1991, 235-248.

96. See below.

97. For one interpretation of the evidence, which has, however, met with only partial acceptance, see J.F. HALDON, M. BYRNE, 'A possible solution to the problem of Greek Fire', *BZ* 70, 1977, 91-99; and below.

here, and in the commentary and translation to the appropriate sections of the forthcoming edition, remain provisional and in many cases entirely hypothetical.

658.19 τὰς πάθνας: Hellenist. form of aG φάτνη or πάτνη (cf. LSJ s.v. φάτνη and Du Cange 1078 s.v. πάθνη), ribbed wooden framework, crib, manger, rack; it is very likely that these terms are to be taken literally, as the mangers or stalls (cf. πάτνωμα: a wooden panel/partition), and gangplanks, for the transportation and accommodation of the cavalry horses.

An alternative possibility, less likely, however, than the aforementioned, is that this may refer to the frame of the hull and ribs, or the frame within which the hull was laid down and planked. Since the limited evidence for shipbuilding techniques suggests that from the seventh century ships were constructed by building up the frame plank by plank as far as the water-line, at which point frames were added (rather than employing the shell-construction method up to the gunwales, as in traditional Mediterranean fashion), the term *pathnai* may well describe the appearance of such half-finished hulls, for which the requisite supplies listed here were required to complete. But since there are several other technical terms available, however, which one would usually expect in such a context, the first suggestion made above is to be preferred.[98]

659.1 λόγῳ χελώνων καὶ σκάλων καὶ λοιπῶν κατέργων... the term *chelônai* usually referred to wheeled sheds used in approaching the walls of a besieged town or fortress; *skalai* generally referred to a wharf or landing-stage (see below), or a ladder.[99] If these are meant — and this is most probable — then we should again take the text literally. But in the context of fitting out ships, which may be indicated here, these terms might also have possessed a technical value — *skalai*, for example, can also mean 'stage' in the sense of working platform; the *chelônai* may be some sort of cover or scaffolding used in boat construction (in Roman and Hellenistic treatises on artillery the term is also used to refer to any raised or embossed element of a complex structure).[100] *Katerga* signifies labour or job, and is associated with boats; it later came to mean galleys.[101]

659. 5-6 διὰ τὰς γερακαραίας καὶ τοὺς διαπάτους... The *gerakaraiai* appear to be a kind of crane (γέρανος), perhaps deriving from *gerakari* (little falcon), possibly similar in shape to the gamma-shaped derricks described in *Naumachica* 1, 68 (Leo, *Tact.*, xix, 60: for tipping pots of hot pitch onto enemy ships). The *diapatous* may be the planked walkways of the *skalai*. It is again possible that all these terms are connected with the transport and accommodation of horses.

98. See *ODB*, 1889 (art. 'shipbuilding') and literature; and AHRWEILER, *Mer*, 420ff. Many of the items listed here are dealt with in JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*, where a more detailed discussion will be found. I am extremely grateful to the authors for allowing me to consult the manuscript prior to publication, and to John Pryor for the suggestion that the terms in question here may be associated with the transportation of horses: the Greek term πάθνη may be the equivalent in this context of the medieval Lat. *catena*: see PRYOR, 'Naval architecture'.

99. See KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant*, 568-572; also KAHANE, 'Sprache', col. 410.

100. See, for example, Heron's *Belopoeica*, 85, 93.

101. See KOUKOULES, *BBP* 5, 346; KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant*, 523-526; E. KRIARAS, *Λεξικό τῆς μεσαιωνικῆς ἑλληνικῆς δημώδους γραμματείας (1100-1669)*, Thessaloniki 1968ff., VIII, 88; G.W.H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford 1961-1968, s.v. *katergazomai*.

660.20 μεναύλια: heavy infantry spears (Lat. *venabulum*).[102]

669.21 τοξαρέας ʽΡωμαίας σὺν κόρδων διπλῶν: since there are 50 such weapons for each *dromôn*, the term τοξαρέας ʽΡωμαίας presumably refers to the standard Byzantine composite reflex bow, as described in the mid-tenth-century *Sylloge tacticorum* (§39.4), a weapon of some 117-125cm (45"-48") in length. The same treatise also recommends that soldiers equipped with bows carry two bowstrings.[103] It is unclear whether the reference here to double strings means two strings for each bow, or strings doubled together by plaiting, typically used in heavier artillery.[104]

669.21-670.1 ναύκλας μετὰ χειροτοξοϐολίστρων καὶ κόρδων μεταξοτῶν

ναύκλας = lat. *naviculas*, normally referring to small boats. In this context, a boat-shaped platform or frame upon which the bow-ballistae were mounted seems the most likely interpretation.[105]

μετὰ χειροτοξοϐολίστρων: the construction of torsion-powered artillery seems to have declined during the later fifth century. The artillery described by Procopius (*BG* i, 21.14ff.) is tension-powered; and the vocabulary employed in the Byzantine military treatises, where it sheds any light on the matter at all, reinforces this probability: the term *cheirotoxobolistra*, with the use of the term *toxon*, bow, for example (Roman torsion-powered machines were frequently differentiated from tension machines by the presence or absence of this term).[106] The difference between a *toxobolistra* and a *cheirotoxobolistra* was one of size; but it may also have been spanned differently, the latter being placed under tension by manual stretching of the string, the former mechanically by a windlass at the end of the stock: note the contrast between *cheirotoxobolistrai* at 669.21-670.1 and the *megalai toxobolistrai meta trochiliôn...* (large bow-ballistae with pulleys) at 670.10-11. Both types of weapon are referred to,

102. See E. McGeer, 'Μεναύλιον - μεναυλᾶτοι', *Diptycha* 4, 1986-87, 53-57; M.P. Anastasiadis, 'On handling the *menavlion*', *BMGS* 18, 1994, 1-10.

103. *Syll. tact.*, §38.8 ; cf. Kolias, *Byzantinische Waffen*, 215f. The bow was referred to both as *toxon* and *toxarion*, cf. e.g. *Strat.*, i, 2.12; 32 etc.; Leo, *Tact.*, vi, 2; 25 etc.

104. Cf. for example, although from an earlier period, Ammianus' description of the string of the field-*ballista* of the later fourth century: cf. Chevedden, 'Artillery in late Antiquity', 153 and n. 94.

105. Cf. for example A.G. Paspates, *Τὸ Χιακὸν Γλωσσάριον ἤτοι ἡ ἐν Χίῳ λαλουμένη γλῶσσα*, Athens 1888, s.v. ναύκουλα, a broad basin or tray.

106. The evidence for the continued use of simple torsion-powered machines is ambiguous. Current opinion favours its limited use in the simplest form (the vertically-mounted *onager*-type weapon), constrained by the fact that such machines were both more difficult to construct and very much heavier than the equivalent traction-powered engines. See Chevedden, 'Artillery in late Antiquity', 148 and 160-163; and K. Huuri, 'Zur Geschichte des mittelalterlichen Geschützwesens aus orientalischen Quellen', *Studia Orientalia (Soc. Orient. Fennicae)* 9/3 , 1941, 51-63, 212-214. K. Huuri (80, and n. 2) thinks that a passage in Heron of Byzantium may indicate knowledge of torsion weapons, but the issue needs further clarification. For further discussion see W.S. Tarver, 'The Traction Trebuchet: a reconstruction of an early medieval siege engine', *Technology and Culture* 36, 1995, 136-167, at 142 and n. 36; and for a survey of the debate, R. Rogers, *Latin Siege Warfare in the Twelfth Century*, Oxford 1992, esp. 254-273. For the (apparent) continued use of torsion engines in the non-Byzantine medieval world, see D. Nicolle, *Medieval warfare source book*, London 1996, 1, 50, 99; 2, 47, 85.

sometimes indirectly (e.g. as *cheiromaggana*[107]) in the technical military treatises, and *toxobolistrai* appear in some of the narrative chronicles also. See, e.g., Maurice, *Strat.*, xii B, 6.8-9; 21.13; Leo, *Tact.*, v, 7; *Praecepta*, 5.3; and esp. the naval treatises of the tenth century: *Naumachica*, 1, 60 (= 6.57); 7, 122,3; 10; 11. For examples from historiographical works: Theoph., 384 (for 716); Th. cont., 298.16.

The list of parts for and the references to the various pieces of artillery in this text gives some idea of the range of Byzantine siege techniques and technology. A number of points are worth noting. In the first place, if the total number of heavier pieces — the traction stone-throwers and cart-mounted tension bow-ballistae listed below — numbered only twelve (4 *tetrareai*, 4 *labdareai* and 4 *êlakatia*), which is what these texts as a whole imply, then this would bear out the impression derived from the historical narrative sources, that Byzantine methods of laying siege to and taking fortified places relied primarily on the use of anti-personnel weapons (the various bow-ballistae mentioned here and in other treatises), the tortoise and battering-ram, and mining the walls of the objective. Large siege engines, such as are described in the ancient and in the classicising treatises, were a rarity, if they were employed or constructed at all. Indeed, Nicephorus Ouranos actually says that even the tortoise and the various types of special siege-ladder[108] were strange to his generation, and that sapping the walls was the main tactic employed by Byzantine forces. The majority of the sources which deal with siege warfare, from both the offensive and the defensive aspect, lean heavily, and in some cases almost entirely, for their repertoire of techniques and weapons on Roman and Hellenistic treatises or histories, so that even when one can detect an effort to give the texts employed and the treatise as a whole a more up-to-date aspect — as McGeer has argued for the tenth-century anonymous *De obsidione toleranda* — their reliability in terms of providing information about what Byzantines really did in actual sieges is suspect. The literary sources are especially suspect: mention of *helepoleis*, for example, is often simply an additional flourish with which to give an account of a siege the appropriate tone; and sometimes whole accounts might simply be borrowed from ancient or late Roman models, as with Leo the Deacon's account of the siege of Chandax by Nicephorus Phocas in 960. The treatise of Nicephorus Ouranos is in this respect refreshingly straightforward (or so it would appear), and is quite honest about the relative lack of sophistication, both tactically and technologically, of the tenth-century Byzantine army. Although the texts dealt with here suggest that more complex devices and artillery could be built and employed, it also suggests that it did not feature strongly in the panoply of an offensive field army.[109]

107. See also McGeer, *Sowing the Dragon's Teeth*, 65 (comm. to *Praecepta*, i. 150-155)

108. Described in detail in the Anonymous, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 232.13-238.11. The way in which Nicephorus lists these items suggests that he was familiar with this text. The fact that he suggests that its recommendations were not practised is important for any assessment of the realities of Byzantine warfare of the period, as McGeer notes. For the practice of his own day: Niceph., *Tact.*, ed. Foucault, §65.22; 65.25; and cf. § 65.17. See the discussion in E. McGeer, 'Byzantine Siege Warfare in Theory and Practice', in *The Medieval City under Siege*, I.A. Corfis, M. Wolfe eds., Woodbridge 1995, 123-129.

109. Cf. Skylitzes, ed. Thurn, 34. 89-93, for *helepoleis* used by the army of Thomas the Slav during the siege of Constantinople. For Leo's account (closely following Agathias' description of the siege of Cumae by Narses), see Leo diac., I, 5-9; ii, 7; and cf. Agathias, I, 8-10; 11.5.

καὶ κόρδων μεταξοτῶν: silk for bowstrings was not unusual, and was recommended, along with hemp, as an alternative to sinew by the mid-tenth-century anonymous treatise on poliorcetics ascribed to Heron of Byzantium.[110]

670.2 μῦας (or μυίας): 'flies', the term used for ballista bolts of various sizes.[111]

670.11 χελῶναι: 'tortoises'. There were various types, usually roofed to protect the occupants, and equipped with rams (see 670.13), part of the standard equipment for siege-warfare.[112]

670.11 τοξοβολίστραι μεγάλαι μετὰ τροχιλίων: τροχίλια Lat. *trochlea*.[113] Fixed-mount bow-ballistai spanned by a windlass/pulley (cf. the description given by Procopius, *BG* i, 21.14ff.: "those on each side wind it up tightly by means of certain devices — μηχαναῖς τισι —, ...").[114]

670.12 τετραρέαι, λαβδαρέαι, μαγγανικά, καὶ ἡ τούτων ἐξόπλισις

τετραρέαι: both *tetrarea* and *petrarea*/*petraria* (cf. *Chronicon paschale* [Bonn] 719.22) are found: it remains unclear as to whether the texts with *tetrarea* (suggesting a device characterised by its quadrangular frame) are correct, *petrarea* being a hypercorrection (implying a stone-thrower), or vice versa. In the ninth-century *Scriptor incertus de Leone*, Bulgar siege engines are said to include both *triboloi* and *tetraboloi*, which may be the equivalent of *labdareai* (see below) and *tetrareai* respectively (in: *Leonis Grammatici Chronographia*, ed. I. Bekker, CSHB, Bonn 1842, 335-362, at 347.13-18). The weapon appears to be a traction-powered counterweight device, or trebuchet, described in the seventh-century *Miracula Demetrii* as very tall: see §139 (p. 148.27-28) and §255 (p. 214.24).[115] In the first case the term is *petrobolos*; in the second, *petrarea*. Their operation clearly involved some technical knowledge and skill: at one point the defenders of the city received the assistance of sailors — described as *empeiromagganous* — from ships which had put into the port, to operate their *petrareai*. See §206 (p. 187.23), §209 (p. 188.14-15). See the detailed description of such machines constructed by the Avars during the siege of Thessaloniki in 586, the first

110. Ed. Wescher, 253.14ff. See also KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, 251 n. 62; and SULLIVAN, 'Tenth-Century Byzantine Offensive Siege Warfare'. The forthcoming new edition, translation and commentary of this text by D. Sullivan should cast much-needed light on the subject of Byzantine artillery in general.

111. See KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, 242-45 with sources and literature; also D. NISHIMURA, 'Crossbows, Arrow-Guides and the Solenarion', *Byz.* 58, 1988, 422-435; and CHEVEDDEN, 'Artillery in late Antiquity', 146f., 148 and n. 77. G.T. DENNIS, 'Flies, mice and the Byzantine crossbow', *BMGS* 7, 1981, 1-5, argues that the correct term for the bolts used by these weapons was 'mice' (μύες), but Kolias (*loc. cit.*) has shown that 'flies' (μυῖαι) was in fact the original form, confused in the manuscript tradition.

112. See E. MCGEER, 'Byzantine Siege Warfare in Theory and Practice', in *The Medieval City under Siege*, I.A. Corfis, M. Wolfe eds., Woodbridge 1995, 123-129; and the detailed descriptions in the ANONYMOUS, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 206.14-207.16; 208.1-209.1; 225.8-229.20.

113. The term *trochilos* means any pulley-wheel or other small wheel, depending on the context: see HERON, *Belopoeica*, 42.

114. And cf. AMMIANUS MARCELLINUS, *Res gestae*, xxiii, 4.1-3 (with Chevedden's discussion, 'Artillery in late Antiquity', 153, n. 95); MARSDEN, *Greek and Roman Artillery*, 57.

115. P. LEMERLE, *Les plus anciens recueils des miracles de saint Démétrius et la pénétration des Slaves dans les Balkans*, I, Paris 1979.

evidence for their introduction to the western world via the steppe from China: ed. Lemerle, I, §151 (p. 154.9-17): "these (*petroboloi*) were quadrangular, rising from broad bases to narrower tops, upon which were thick cylindrical (pieces) with the ends covered in iron, and onto these were affixed timbers like the beams of houses, having the slings suspended from the rear, and from the front sturdy ropes". By pulling on the ropes, the team could project heavy stones considerable distances.[116] It is, however, also possible that the various large weights referred to in association with these machines later in our tenth-century text are in fact the weights for the arms of counter-weight rather than traction trebuchets; although the first reliable evidence for such machines is not until the later twelfth/early thirteenth century: in the twelfth-century Madrid manuscript of the history of John Skylitzes, for example, there are two illustrations of a traction-powered (manually-hauled) trebuchet, one of which, depicting the siege of Mopsuestia in 965 (fol. 151v) shows the device based on a single central stanchion or post supported by a framework of three or four subsidiary posts attached laterally half-way down, with the catapult-arm affixed by a swivel or hinge at the top, and a number of ropes descending from the shorter end; the second, showing the Byzantine attack and capture of Preslav in 971 (fol. 166) shows two men preparing to haul on the ropes, and a third loading the sling with stones.[117] The term *tetrareai* (and *tetrabolos*) may thus describe their quadrangular, four-post frame, while at the same time being easily confused with the more functional *petrarea*.

λαϐδαρέαι: these appear also to have been stone-throwing devices, presumably mounted on a lambda-shaped frame, possibly also a traction-powered counterweight machine. Compare for another meaning of the term Leo, *Tact.*, xi, 26 for a description of a smaller, three-legged anti-personnel device (called a *triskelion*) set up around encampments to hinder enemy attacks. This consisted of two stout lengths of wood lashed together, with a heavy infantry spear — *menaulion* — lashed across the fork at the top. The *Tactica* refers to it as a *labdaraia*. The tenth-century anonymous treatise on

116. For other references to such machines cf., for example, *De obsidione toleranda*, §14 (p. 48) and §66 (p. 56); LEO, *Tact.*, xv, 27 (= *Strat.*, x, 1.49-56, which, however, refers simply to *petroboloi* without specifying the type). See also DU CANGE, *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae Graecitatis*, s.v., 1552; KAHANE, 'Sprache', col. 407 (*petraria*); and for the trebuchet in general, see D.R. HILL, 'Trebuchets', *Viator* 4, 1973, 99-116 (although the author is not aware of the account in the *Miracula Demetrii*); and W.S. TARVER, 'The Traction Trebuchet: a reconstruction of an early medieval siege engine', *Technology and Culture* 36, 1995, 136-167. For the Chinese origins of the traction lever machine, see J. NEEDHAM, 'China's trebuchets, manned and counterweighted', in B.S. Hall & D.C. West, eds., *On pre-modern technology and science: studies in honor of Lynn White Jr.*, Malibu 1976, esp. 111-142.

117. See D.R. HILL, 'Trebuchets', *Viator* 4, 1973, 99-116, at 103f. with the available evidence from Arabic sources. For the Skylitzes illustrations, see C. ESTOPAÑAN, *Skyllitzes Matritensis*, I, Barcelona-Madrid 1965, fol. 151 b (with comm., p. 159-160) and 166 (comm. 170-171); A. GRABAR, M. MANOUSSACAS, *L'illustration du manuscrit de Skylitzès de la Bibliothèque Nationale de Madrid*, Venice 1979, figs. 193 and 213, with commentary, p. 88, 93. For the date: N. WILSON, 'The Madrid Skylitzes', *Scrittura e civiltà* 2, 1978, 209-219. In the medieval western sources for the period before the first Crusade, a standard term for a stone-throwing device was *petraria*, a term now generally interpreted as referring to a traction-powered lever device. Whether the Latin term follows an earlier Greek term or evolved independently remains unclear. See ROGERS, *Latin Siege Warfare in the Twelfth Century*, 254-273.

siege warfare attributed to Heron of Byzantium describes the same device, and states that the *lambda*-shaped frame of the device, formed by the two main poles, was 5 *pêcheis* (2.28 m.) long.[118] The *Praecepta* of Nicephorus II and the treatise of Nicephorus Ouranos describe the same device.[119] The *labdarea* mentioned in this list cannot be the same item, since it is clearly understood as an artillery machine of some sort.

μαγγανικά: it remains unclear as to whether the term *magganika* refers simply to 'other machines', or to something more specific. Since the word *magganon* could also mean any block or block-and-pulley mechanism,[120] it may refer simply to other machines employing a windlass and/or ratcheted bracing device, whether of the bow-ballista type or not. The use of the non-specific term *cheiromaggana* in the *Praecepta* of Nicephorus II (*Praec.*, 5.3 & 5), suggests the bow-ballista; and the anonymous *De obsidione toleranda* § 14 (p. 48) differentiates between *magganika* and *cheiromaggana*. See also *De obsidione toleranda*, §66 (p. 56).[121] Note that at 673.2-3, in a list of materials for 4 *tetrareai*, 4 *labdareai* and 4 *magganika*, iron for the large *toxobolistrai* is included, strongly suggesting that the term *magganon* was indeed employed with reference to, or as an equivalent for, large bow-ballistae braced by a windlass.

670.14 κρικελοπάγουροι, ψελλία καὶ δάκτυλοι: different types of and fittings for the artillery. The first term must refer to a ring attached to a (crab-shaped) clamp or 'claw' of some sort: note that at 672.17 there are 30 rings and 15 'crabs' (*pagouroi*). *Krikos* is used in the tenth-century Anonymous on poliorcetics, as well as in Roman and Hellenistic treatises, to refer to an iron ring or band used to tie two beams or bars together.[122] There are similarly for the large *toxobolistrai* 30 *psellia*, also fastenings of some sort, clips or clamps (one meaning for the word is 'shackles'[123]) perhaps; and 15 *daktyloi*, 'fingers', a term used in the poliorcetic treatises to refer to the rotating iron bolt with a claw at each end, attached to the pulley-mechanism of a bow-ballista, which drew the string back, and was released by the trigger. Alternatively, the term might mean — as in *daktylios* — a ring or staple to secure a bolt — again complementing the *psellia* in the lists (672.17-673.2).[124]

118. HERON, *Belopoeica*, 205.8-16.

119. MCGEER, *Sowing the Dragon's Teeth*, 166 (comm. to NICEPH., *Tact.*, §65.69-72) and 350 n. 32; and E. MCGEER, 'Tradition and Reality in the *Tactica* of Nicephorus Ouranos', *DOP* 45, 1991, 129-140, at 134-135.

120. See, for example, HERON, *Belopoeica*, 85, and the ANONYMOUS, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 256. 16-257.2.

121. See KAHANE, 'Sprache', col. 407.

122. Cf., e.g., ANONYMOUS, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 253.5f.; HERON, *Belopoeica*, ed. Wescher, 101; 110; KRIARAS VIII, 389 (for *krikello*).

123. LAMPE, s.v.; and cf. *ODB* 175, 'armband' (i.e. a larger ring).

124. See the detailed account in HERON's *Belopoeica*, 76-81 (with Schneider's explanatory notes in R. SCHNEIDER, 'Geschütze auf handschriftlichen Bildern', in *Ergänzungsheft zum Jahrbuch d. Ges. f. Lothr. Gesch. u. Altertumskunde*, II, Metz 1907, 64-65); cf. MARSDEN, *Greek and Roman Artillery*, 5. For *daktylos*, see LAMPE, s.v. (2). Apart from its everyday meaning of a finger or small ring (the latter usually in the form *daktylios*: cf. *ODB* 1796, 'ring'), *daktylos* was also a measure: a dactyl was 1.95cm. (1/16 of a foot): see SCHILBACH, *Metrologie*, 16f.

670.15 σφενδόναι σιδηραῖ πετζέϊναι: leather-covered iron slings, presumably for the *tetrareai*. There were 12 altogether (cf. 673.3).[125]

670.15-16 πέταλα πορτῶν λόγῳ ἐνδύσεως τῶν διαφόρων τροχιλίων: plates or cladding to cover the fittings of the pulleys or blocks on the various pieces of artillery and other devices. What exactly is meant by *portôn* remains obscure — possibly the openings in the blocks through which the halyards or other ropes were passed. At 673.2-3 the 'usual amount of iron (fittings)' for the large *toxobolistrai* is listed.[126]

670.16-17 βαρέας: (iron) weights;[127] the term can also refer to hammers, or large beams. Cf. 673.2: 20 large and 30 smaller *bareai*; and 677.3-4 (as part of the additional supplies provided by the *vestiarion* to the *drouggarios* of the fleets), 10 *bareai* and 24 *cheirobareai*. In ship-to-ship fighting, iron and stone weights were to be dropped by cranes into the waist of the enemy vessel in an effort to sink it: see, e.g., *Naumachica* 1, 7; 5, 3.2; 6, 6, where they are listed as part of the equipment of the *xylokastra*, the fighting-towers, on each large warship.[128] Similar methods were employed against siege-machinery on land: see *De obsidione toleranda*, §14 (p. 48), for example. The limited number of these weights, however, and their direct association with the stone-throwers and other artillery, would support the suggestion voiced above that these were the weights for the counterweight trebuchets. The combination of small and large weights would enable the artillerists to vary the range and velocity of missile dispatched, and would also fit this suggestion.

670.17 καπούλια: it is not clear what these were. There were 100 per *dromôn* (671.14), and they are listed along with other tools such as shovels (50 per ship: 671.14-15), barrels or tubs (10 per ship: 671.14) and cauldrons (10 per ship: 671.14). If the word derives from Lat. *scapula* (as in mod. Gk. *kapoulia*, flanks, shoulder-blades, haunches), then it may denote something for the oarsmen to sit upon: there were 100 on each vessel. On the other hand, a derivation from Lat. *capulus*, a handle or hilt, or *scapus*, a shaft or beam, is possible; in which case the term refers to some sort of lever or handle, perhaps a sort of belaying pin.[129]

670.18 ἀρμελαύσια: a short-sleeved military tunic.[130] Why these are listed here is not clear, unless it has shifted meaning and applies to an item of equipment.

671.2 εἰλακτιῶν: another type of artillery; presumably a variant, or garbling, for the term ἠλακάτιον or ἀλακάτιον. The term means literally distaff or pole, but could also be used in later Greek of a winch for drawing nets out of the water, as well as, in the tenth-century treatise of Heron, a windlass, and was presumably its nickname (cf. the

125. For *petzios/petsios* > vulg. Lat. **petsia* see KAHANE, 'Sprache', col. 559; DU CANGE, 1159.

126. See JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

127. See KRIARAS IV, 35; JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

128. And cf. VEGETIUS, *De re militari*, iv, 44. For a detailed discusssion of the evidence for, and the structure and form of these fighting-towers, see JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

129. See REISKE, II, 792; DU CANGE, 588; KRIARAS VII, 348.

130. See MAURICE, *Strat.*, xii B, 1.2; DU CANGE, 123.

late Roman *onager*, or 'mule', a torsion-powered vertically-mounted stone-thrower[131]). This machine is also referred to in the same contexts as the others (*De obsidione toleranda* §14 [p. 48], and Leo, *Tact.*, v, 7; vi, 27; xiv, 83; xv, 27; cf. also *Praecepta*, I, 151 [Kulakovskij ed. 5.3-4], and McGeer's remark, p. 65), but is in addition described as mounted on carts and swivelling from side to side (i.e. like the late Roman *carroballista*: Leo, *Tact.*, *locc. cit.* Cf. also Maurice, *Strat.*, xii B, 6.8, where wagons with *ballistae* swivelling to both sides are listed). In the *De obsidione toleranda* the 'so-called' *êlakatai* are paired with *cheiromaggana*, and listed after *tetrareai* and *magganika*. In Leo, *Tact.*, xiv, 83 they are described as *ta magganika alakatia*, mounted on wagons; and at xv, 27, they are described as 'stone-throwing *magganika* called *alakatia*', which can also shoot fire-arrows. This suggests that they must have been weapons with a slider, a windlass or similar mechanical spanning device and a trigger release and associated parts, which could be used to project both bolts and stones, similar to the late Roman *carroballista*, a carriage-based, swivel-mounted tension- or torsion-powered weapon. Tension-powered *carroballistae* were in use in the fifth- and sixth-century late Roman army, as described in both the anonymous *De rebus bellicis* and Procopius, probably using a reflex bow as the source of power.[132] Other texts, including the *Scholia ad Thucydidum*, interpret ἠλακάτιον as windlass. This evidence strongly suggests that the tenth-century Byzantine machine was most probably (and in view of its name) a frame-mounted tension weapon which could discharge both arrows and stones.[133]

671.8-9 Μολίβιν λόγῳ τῶν κολυμβωμάτων ἀνὰ χαρτῶν ε'. ὁμοῦ χάρται ρ', σταθμίον λίτραι: γ. βυρσάρια λόγῳ τῶν αὐτῶν κολυμβωμάτων κ'.

The copyist misunderstood his text: L has καλυμβομάτων, and should have written *κολυμβωμάτων, derived from κόλυμβος, a well or sump, and hence referring to the bilges (or a section thereof) in which water was collected in the bottom of the hull. The intrusive μ supports this emendation. The reading in L, retained by Bonn, led to several misunderstandings — sheets of lead for some sort of covering (? καλύβιον, καλύπτω) — together with one hide per ship for 20 *dromônes* (this explanation cannot apply to the hull, for example: the amount of lead specified per vessel is quite small — each sheet of lead weighed 30 *litrai* [i.e. 9.6 kg/21.12 lbs], making a total per ship of 150 *litrai* [48 kg/105.6 lbs]).[134] Reiske thought the lead was for the hull, however (II, 794): Koukoules (*BBP* 5, 352f.) thought it was for the stern cabin, or *krebbation*. Lead is, however, waterproof and non-corroding, was regularly used in the ancient and medieval world for drainage and water-proofing purposes, and would be better employed in the context of a well or sump in the bilge of a vessel. The fact that all the *chelandia* were to

131. See CHEVEDDEN, 'Artillery in late Antiquity', 137ff.; and SULLIVAN, 'Tenth-Century Byzantine Offensive Siege Warfare', 199 with references.

132. See CHEVEDDEN, 'Artillery in late Antiquity', 154-163 for the sources and their interpretation (PROCOPIUS, *B.G.*, I, 21.14-18; *Anonymi auctoris: De Rebus bellicis*, ed. R.I. Ireland, Leipzig 1984, §vii).

133. Cf. DU CANGE, 474f.; *Suidae Lexicon*, ii, 559 no. 190. For its application to a winch see DEMETRAKOS, s.v. ἠλακάτη (2). Note also SULLIVAN, 'Tenth-Century Byzantine Offensive Siege Warfare', 199 n. 51.

134. JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

be issued with a similar quantity of lead (676.12-14) may lend some support to this hypothesis.[135] The reading σταθμίον is supported by Ducas, Bonn 270 (σταθμίον λίτραι πενταχόσιαι), rather than ἐν σταθμῷ (which conveys the same meaning, as in *Pap. Lond.* 979, 17: εἴτε ἐν σταθμῷ εἴτε ἐν νομισματίοις).

671.10 τριβόλια χιλιάδες φ': 500,000 caltrops may seem excessive for 20 warships. But these four-pronged iron devices were intended to be catapulted, dropped or thrown on board enemy ships as anti-personnel weapons. See, for example, *Naumachica* 1, 63; 66; 6, 59; 60.

671.15 κόρδας μεταξωτὰς παχέας σπαρτίνας: these were clearly composite plaited strings for the large tension-spanned bow-ballistae, woven from a mixture of silk and spartum. They contrast with the simple spartum bowstrings 'for the small *toxobolistrai*' listed next (671.16).[136]

672.3 σιφώνια ἀνὰ γ': 'siphons' for the liquid fire device, 3 per ship. The term *siphôn* had a variety of applications: a hose or water-lead; a tube or siphon (used to draw wine from a cask); a small water reservoir; a small earthenware pot (the last two deriving from the second). It could also refer to a tube through which liquids could be projected under pressure, as a very clear description in the *Poliorkêtika* of Apollodorus (ca. 130 A.D.) makes clear.[137] In the context of liquid fire, it appears to have the specific meaning of a hose or tube through which or from which the liquid fire was projected.[138] The exact nature of these projectors remains debated. The various scraps of evidence for the way in which liquid fire was projected suggest that the weapon consisted of a tube attached, via a leathern swivel joint, to a sealed canister containing crude petroleum, which could be placed under slight pressure before being released and ignited.[139]

This view has been challenged from various quarters: thus Pászthory suggested that it was primarily a saltpetre-based explosive mixture, involving the firing of such a

135. See KAHANE, 'Sprache', col. 416; KOUKOULES, *BBP* 5, 350; KRIARAS VIII, 238.

136. See above, on silken bowstrings; and KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant*, 576f. (no. 850); KAHANE, 'Sprache', cols. 413-414; KOUKOULES, *BBP* 5, 356-357, on ropes and cables in general on Byzantine ships.

137. Ed. Wescher, 174.4-5; 185.3.

138. See LSJ, and KAHANE, 'Sprache', col. 408.

139. J.F. HALDON, M. BYRNE, 'A possible solution to the problem of Greek Fire', *BZ* 70, 1977, 91-99. The only pictorial evidence apart from these Byzantine references for a hand-held 'siphon' occurs in an Istanbul manuscript (Topkapi Ms. 3469) of the 15th century, where the text, accompanied by an illustration, shows a syringe/piston-pump, or *zarraqa*, attached by pipes to a brass box containing distilled oil. See Ahmad Y. AL-HASSAN, Donald R. HILL, *Islamic Technology: an illustrated history*, Cambridge 1986, 106-112, and 144-146. But the late date of the manuscript should encourage some caution in taking the illustration at face-value. Whether the Arabs had the same sort of device as the Byzantines, as maintained by Christides (see CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 29-32, 63-66, 92; 'Naval warfare in the eastern Mediterranean [6th-14th centuries]: an Arabic translation of Leo VI's *Naumachica*', *Graeco-Arabica* 3, 1984, 137-148, at 138-139; see also ID., 'Two parallel naval guides of the tenth century: Qudama's document and Leo VI's *Naumachica*', *Graeco-Arabica* 1, 1982, 51-103) seems to me open to some doubt; although that the Arabs had incendiary weapons involving the use of petroleum there is no doubt; nor that they had on their warships specialists responsible for the projection of this material. This question clearly deserves further discussion.

mixture through tubes.[140] Unfortunately, this theory ignores several crucial parts of the evidence (such as the petroleum component, which was clearly crucial for the Byzantines: cf. *De adm. imp.* §53. 493-510 [list of oil sources in the northern Pontic region]), and it is now generally agreed that petroleum, rather than any explosive mixture, constituted the key element.

In contrast, Korres argues that the weapon consisted primarily not of a pump and tube-projector but of earthenware pots filled with inflammable material, launched by torsion-powered *ballistrai* (pp. 136ff., 142ff.).[141] But this latter point ignores the fact that such a form of artillery did not survive into the Byzantine period, as noted already (although tension-powered weapons might have been employed). That *siphôn* could also mean small pot is not in doubt; but it is worth noting — as has recently been demonstrated — that the word was employed to describe a particular type of pot, a clay vessel constructed with an integral tube used for drawing off liquids (usually wine) from a larger container or vat.[142] Such a usage, applied to the device hypothesised in Haldon, Byrne, *art. cit.* (n. 96), may perhaps lend greater probability to the notion that some such vessel could have been produced of bronze and on a larger scale.

It should further be noted that in the 949 document each *dromôn* is equipped with three *siphones*, while the 40 *ousiaka* (*chelandia*) are provided with two *siphones* each (672.3; 673.10). Equipping warships with only two or three such projectiles is obviously nonsensical; so that unless we are to assume that the catapults which are held to have projected the pots in question were also described as *siphones* (which seems highly unlikely), this interpretation becomes more than improbable. Furthermore, in the tenth-century treatises on naval warfare, garbled in places though they are, and dependent for much of their technical language on misunderstood terms from their Roman or Hellenistic sources, it is quite clearly stated that in the standard *dromôn* the liquid fire *siphôn* has built above it a gangway with a plank breastwork to protect the soldiers who are posted there to repel enemy boarders; which surely removes any doubt that *siphôn* was the term by which the Byzantines themselves referred to the device as a whole.[143]

Some confirmation of the above-mentioned hypothesis derives from an obscure Latin text first noted in the context of incendiary weapons by R.J. Forbes. The text appears in Ms Wolfenbüttel, *Cod. Guelf. 96 Gud. lat.*, fols. 157r-v, and forms part of a miscellaneous compilation of texts, published and discussed by B. Bischoff in 1931. The text describes the 'inextinguishable fire' made by mixing naptha and tree-resin (?).

140. E. PÁSZTHORY, 'Über das "Griechische Feuer". Die Analyse eines spätantiken Waffensystems', *Antike Welt* 17, 1968, 27-37.

141. Th.K. KORRES, *'Υγρὸν πῦρ*, Thessaloniki 1989.

142. See G.S. MASTOROPOULOS, 'Σίφων - σ(ι)φούνι: ἐπιβίωση ἑνὸς ἀρχαίου (;) ἀγγείου', *'Αρχαιολογικὰ ἀνάλεκτα ἐξ 'Αθηνῶν* 21, 1988, 158-162 (I am grateful to Marios Bletas for bringing this article to my attention). In fact, I now think that *siphôn* need not necessarily have to mean 'pump': it might equally refer to the container and tube, on analogy with this sort of flask, while the term *strepton* would mean, as originally suggested, the swivel nozzle by which the fire could be directed (as ANNA COMNENA, *Alexiad*, ed. B. Leib, Paris 1943, xi, x.2, emphasises). The original interpretation could thus be maintained without having to make a strong argument for *siphôn* as 'pump'.

143. *Naumachica*, 1, 6 (= 6, 5).

This is placed in a bronze container on a hearth or furnace at the bow of the ship (*in prima fronte navis facta fornace illi insidunt vas eneum his plenum subposito igne*), and is projected at the enemy by one of the crew squirting it through a bronze or copper tube (*et unus eorum fistula facta aerea... in hostem spargunt*).[144]

The interpretation of *siphôn* as a projected pot also ignores the pictorial evidence which, however stylised and unrealistic, nevertheless is based upon the notion that fire was projected from a tube, and not as a missile (*Cod. Scyl. Matritensis vitr. 26-2*, f. 34v.b [11th c.]; and *Cod. Vat. graec. 1605*, f. 185, C1 [11th c.]).[145] It needs also to be emphasised that in most of the texts in which liquid fire is mentioned as an element in the armament of ships, the possibility of launching pots or containers filled with inflammables is mentioned *in addition to* either or both the regular *siphones* mounted on the ships and the 'newly-invented' *cheirosiphones* (see, e.g., *Naumachica* 1.62; 64; 65; 6.58; 60).

Given the several possible meanings attributable to the word *siphôn*, and given the specification of one variety as a *cheirosiphôn*, thus clearly differentiating it from the other type, it is possible that these hand-*siphones* were indeed hand-hurled pots or 'grenades', distinct from the fixed-position projectors mounted on the warships. But the problem then remains as to why such projectiles, which had existed for centuries, were referred to as 'recently devised' or 'prepared'? The question of the actual form of projection of 'liquid fire' as a whole is thus far from resolved.

672.3-4 γονάτια ἀκόντια μετὰ βουκολίων μ′: an entirely obscure phrase, following on from the 60 *siphônia*, 3 for each *dromôn*, to be supplied by the imperial *vestiarion*, and before the list of spare sails. The fact that there are 40 altogether makes it possible that they are to be associated with the 20 *siphones*, one at the bow of each of the warships. What they were is quite unclear. *Gonatia* might by derivation from its standard meaning of something knotted or jointed, a knee, etc., refer to angled brackets;[146] they were apparently sharp or pointed (*akontia*), and fitted with or associated with *boukolia*, a word deriving from Lat. *bucculum*, a side-piece, cheek-piece on a helmet, or a boss/embossment or buckle (on a shield, for example). Βούκα, Lat. *bucca* (later Venetian *boca*) came to mean a hatch or hatchway, and thus *boukolia* might bear a similar interpretation here — a cover or covering-piece.[147] *Gonatia* are associated

144. R.J. FORBES, *More studies in early petroleum history*, Leiden 1959, 83; B. BISCHOFF, 'Anecdota Carolina', in *Studien zur lateinischen Dichtung des Mittelalters. Ehrengabe für Karl Strecker*, W. Stach, H. Walther eds., Schriftenreihe zur Historischen Vierteljahrschrift. Zeitschrift für Geschichtswissenschaft und für lateinische Philologie des Mittelalters 1, Dresden 1931, 6-7. I am greatly indebted to John Pryor for obtaining the details of the text and its provenance from the Wolfenbüttel archive, and for generously passing them on to me. He will be dealing also with this text in more detail in his forthcoming joint monograph on the *dromôn*, with Elizabeth Jeffreys.

145. Reproduced in PÁSZTHORY, 'Über das "Griechische Feuer". Die Analyse eines spätantiken Waffensystems', *Antike Welt* 17, 1968, 27-37, at 31; cf. J.F. HALDON, M. BYRNE, 'A possible solution to the problem of Greek Fire', *BZ* 70, 1977, 91-99, at 5 n. 12.

146. Cf. DEMETRAKOS, s.v. for various meanings. In later medieval Greek the word could refer to knee-pieces in armour: cf. KRIARAS IV, 348-349. Also JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

147. DU CANGE 215; *Strat.* xii B, 16.25; 35; 37. Several possibilities exist: in modern Chiot dialect *boukla* can mean a ring or hook for attaching the ox-harness to the plough shaft (PASPATES, *Χιακὸν γλωσσάριον*, 111, s.v. βούκλα); in Samos it refers to a buckle, eye-bolt or clamp (M.P. ZAPHEIRIOS, *Τὸ γλωσσικὸ ἰδίωμα τῆς Σάμου*, Athens 1995, 366). See KRIARAS IV, 162: βούκλα (3).

later in this document with the *manikellia*, or oar-sleeves for the lower level of 50 oars, the ancient *askômata* (672.5-6), where the term may have a slightly different meaning. It is tempting to interpret the 40 γονάτια ἀκόντια μετὰ βουκολίων as some sort of shield or cover for the liquid fire projectors at the bow. Note that one text specifies that the *siphônes* are encased or bound in bronze, and this may possibly refer to shields around the device as much as to the device itself.[148]

672.7 χαλκίσια κ′ μετὰ καὶ τὰ λοιπὰ μάγγανα: χαλκίσιον probably derives from χαρκήσιον >aG καρχήσιον, mLat *calcese*, masthead or masthead block, and also in technical literature or lists of ancient artillery bearing the meaning of 'joint' or 'universal joint', with metathesis of κ and χ reinforced by the fact that a major element in the medieval device may have been of bronze.[149] In Byzantine and later Greek the term refers to both a block/pulley, as well as to the device of which it formed the key component, such as an onboard derrick for unloading ships.[150] As noted already, *magganon* was a generic term for blocks/pulley-wheels and their fittings. In this case the *chalkisia* will probably have been the masthead blocks for the yard on the larger mast, probably the foremast of each *dromôn*.

672.7-8 μαξιλάρια μ′: normally 'cushions'; but in this context possibly 'fenders' for the bow or bow and stern of each vessel (2 each).

672.8 περόνια κ′. καταπρόσωπα σὺν τῶν κατακοράκων αὐτῶν: this can be taken as a single item, or as two separate items. In the second case — which is the form in which the Ms. has transmitted the information — 20 *peronia* are listed, followed by an unspecified number of *kataprosopa* with their *katakorakes*. In the second case, *kataprosopa* can be taken attributively (thus 20 *peronia* on or for the *prosopa*, with their *katakorakes* (and the latter can itself be understood as something for the *korakes*). Interpreting these terms offers a number of problems and possibilities.[151]

katakorax: according to a later tenth-century anonymous treatise on naval warfare (written for Basil the *parakoimômenos*: see Brokaar, 'Basil Lacapenus', 214f.) the *korakion* was equivalent to the ancient term *dryochion*, and referred to a stringer or long beam (*Naumachica* 5, 2.1; although in aG the word referred usually to a supporting beam, the stocks on which ships' hulls were constructed, and later the ribs of the hull: see LSJ s.v. δρύοχος). In mG the *koraki* is the stempost. A *katakorax* might thus be a fitting for or upon a *korakion*, a beam or timber and, more particularly, on the stempost.

148. See KOUKOULES, *BBP* 5, 348. This is the suggestion of John Pryor, to whom I am grateful for discussion.

149. See KAHANE, 'Sprache', col. 417. For the meaning of universal joint (in the support for artillery pieces) see MARSDEN, *Greek and Roman Artillery*, 15-16, 118.

150. See *De obsidione toleranda*, 225 (p. 82) (an account taken from POLYBIUS, *Historiae*, viii, 5.9) of a crane-like machine used to drop weights into Roman ships attacking the sea-walls of Syracuse, in which the *karchêsion* or pulley plays a key role. See also DEMETRAKOS, s.v. καρχήσιον (5) for the mG meaning derrick/crane. Cf. HERON, *Belopoeica*, 88; ANONYMOUS, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 271.2. The word may be at the origin of the medieval Italian terms *calzensis*/calcet, a mast-block: see PRYOR, 'Naval architecture', 267; and J.H. PRYOR, 'The galleys of Charles I of Anjou King of Sicily: ca. 1269-84', *Studies in Medieval and Renaissance History* 14, 1993, 35-103, at 73f. with fig. 5.

151. For a more detailed discussion, see JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*.

Equally, however, there remains the possibility that the *katakorax* (which can be understood to mean 'for the *korax*, or raven') was a device similar to the Roman *corvus*, the 'raven', a boarding-plank fitted with a spur or hook which, when released, fell onto the timbers of the enemy vessel and acted at the same time as a rigid grappling device. A third meaning occurs in ancient treatises on artillery: *korax* refers to the claw-shaped bolt which engages with the ratchets of the spanning-mechanism on a ballista.[152]

kataprosôpa might refer to something associated with the bows of a vessel, or the face or front of something: *kata prosôpon* meant simply 'in front' (see, e.g., *Naumachica* 4, 9.26).

peronion (or *peronê*) has many possible meanings: a pin or needle, a fork, clasp or hook, a lynch-pin or retaining bolt (for example, to prevent a wheel sliding from the axle), a tool for twisting yarn or hemp, and so on (see LSJ and Demetrakos, s.v.)[153]. It is the ancestor of mLat *sperona*, Fr. *éperon*, a spur.[154] In this context, therefore, and since medieval warships appear no longer to have had rams below the waterline, but a beak above it (see Pryor, *Geography, Technology, and War*, 58f. with literature; and esp. F.H. van Doorninck, 'Did tenth-century dromons have a waterline ram? Another look at Leo, *Tactica* XIX.69', *Mariner's Mirror* 79 [1993] 387-392) the term might refer either to the beak — the 'spur' of the warship — which protruded above the waterline and was fitted onto the stempost (thus being described as 'at the front' — *kataprosôpa* — and 'attached to the stempost' — *katakorakion*); or to the spur or hook of a boarding-plank — *korakion* — attached by unspecified fittings at the bows — *kataprosôpa* — of the ship. Equally, of course, it may refer to a large bolt or lynch-pin.

To bring these items together meaningfully remains problematic, but — assuming that this range exhausts the possible meanings for the terms, which is by no means certain — there seem to be three possibilities:

in the first case, the list refers to 20 bow hooks or spurs (*peronia kataprosôpa*) with the fittings by which they were attached to the stempost (*katakorakes*). Against this is the fact that, whereas *peronion* is not attested in this meaning elsewhere, it does occur with the meaning bolt or lynch-pin in an almost contemporary account (albeit based on a second-century archetype) of artillery construction;

in the second, it refers to the various parts for a *corvus*-like boarding bridge: the bow-fittings and their 'ravens' of which these *peronia* were a component, the bolt by which the beam was secured to the bow of the warship, perhaps. Against this, however, is the fact that it might seem odd to emphasise a single bolt in the list in such a way (the text lists 20 *peronia*, so that each *dromôn* can be assumed to have possessed one); and there is no direct evidence, in any case, that this was a tactic employed at this period (although the texts do assume that on occasion the enemy might attempt to board across the beak of the vessel);[155]

152. See HERON, *Belopoeica*, 79.

153. For its meaning as bolt or lynch-pin, see HERON, *Belopoeica*, 83; APOLLODORUS, *Poliorkêtika*, ed. Wescher, 157.2; 176.16-17; ANONYMOUS, *Poliorkêtika*, 229.8 (and cf. the Index in the Schneider edn., 102, s.v.).

154. See J.-F. NIERMEYER, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden 1976, 985.

155. E.g. *Naumachica*, 1, 6 (= 6, 5).

in the third case, the items are to be taken separately, not together: 20 *peronia* or bolts/lynch-pins of uncertain function; 'facings' (*kataprosôpa* — unspecified) with their attachments for the stempost (*katakorakes*). Given that 130 *peronai* for the *chelandia* and 12 large iron *peronia* for the *xylokastron* are specified as extra supplies provided by the *vestiarion* (676.20; 677.1-2; and note that both forms — *peronê* and *peronion* — are used: it is unclear whether there is a semantic difference), this 'neutral' solution may seem safer. The *peronia* for the *xylokastron* can certainly be understood as bolts or pins to secure the structure in some way. But on the whole, the suggestion of Jeffreys and Pryor is probably the nearest to a satisfactory solution, since it takes into account also changes in ship-construction, the visual representation of warships, and the archaeological evidence. These *peronia* are thus the spurs of the warships, slung from the bows and employed to ride up over the oars of an enemy vessel and turn it over.

672.9 σίδηρα βολιστικά anchors and σιδηροβόλια anchor chains[156]

Cf. *Naumachica* 1, 8; 6.7 (τὰς ἀγκύρας... ἤγουν τὰ σίδηρα...); and cf. 677.7-8: σχοινία σιδηρόβολα: anchor cables.

672.9-10 ἀναγοκατάγοντα σὺν τῶν ἱμανταρίων αὐτῶν κ': 20 'up-and-down haulers' with their halyards. There was clearly meant to be one for each vessel. Does this refer to the block-and-tackle associated with the main yard, or a windlass of some sort?[157]

672.10 περιπετόμενα ἀνὰ κδ', ὁμοῦ υπ': 24 *peripetomena*: a type of boarding or mooring grapnel, or a hanging/awning? There are several possibilities: grapnel or mooring cable (cf. περιπίπτω, one of the meanings of which is 'to fall in with/meet/fall foul of', used of ships); awnings or similar covers (cf. περιπετάννυμι, 'spread/stretch around').

673.8 τετράκουλα εἰς τὰ σιφώνια ρ': four-legged (i.e. *tetrakôla*) grates or bases for the *siphônia*? See Reiske, II, 795-796; and Haldon, Byrne, *art. cit.* (n. 96), 93-95 (perhaps either for the hearth upon which the brazier rested, or to act as a base for the tube or *siphôn*).

673.9 σκαλοδέματα: *skala*, a ladder, later a wharf, landing-stage, quay;[158] and *dema*, a binding, band, or cord.[159] Here, mooring cables seem the most likely meaning, since the entry occurs in a list of general stores required by the fleet.

156. See KOUKOULES, *BBP* 5, 358-359.

157. See DEMETRAKOS, s.v., who suggests some sort of water-drawing machine, although cites only this reference in support. For the halyards, *imantaria*, see KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant*, 544. For windlasses and winches in the ancient and medieval world, see A.G. DRACHMANN, 'A note on ancient cranes', in C. Singer, E.J. Holmyard, A.R. Hall, T.I. Williams, *A History of Technology*, II: *The Mediterranean Civilizations and the Middle Ages c. 700 B.C. to c. A.D. 1500*, Oxford 1956, 630f., 658-662.

158. Cf. *Naumachica*, 6, 28; 30: σκαλώνω, σκάλωμα, to approach / moor at a quay or *skala*; the act of approaching/mooring (= ὁρμῶ, ὁρμησία cf. *ibid.*, 1, 30; 32).

159. KRIARAS V, 9-10. JEFFREYS, PRYOR, *Dromon*, suggest 'rope ladder'. But here one would expect a standard term such as *schoinoklimaka* or *anemoskala* or some such.

674.7-8 ὑπὲρ ἀγορᾶς τῶν πανίων τῶν ῥασιακῶν: canvas (rough-woven cloth) sails.[160]

674.20-21 (σχοινία) λόγῳ κρυπτῶν ἐπικήρων καὶ ποδιοδρόμων τῶν αὐτῶν ια´ ἀρμένων: two terms connected with cordage and sails. Sails normally had a rope sewn in around their outer edge, known in more recent terminology as the boltrope (Fr. *ralingue de chute*). The *podiodromos* was presumably that section of the boltrope called the footrope, sewn along the foot of the sail (known as the *podion*). Alternatively, since *dromos* has the implication of movement, i.e. running rigging, it may refer to ropes used for tacks (Fr. *point d'amure*: the lower forward corner of a fore-and-aft sail) and sheets (Fr. *écoute*: a rope attached to the after lower corner of a fore-and-aft sail, employed in extending the sail or altering its direction. In medieval Italian maritime parlance the term *pozia* referred to a sheet).[161]

What exactly is meant by *krypta epikêra* is unclear: *epikêra* is to *apokêra* as *epikêrônô* is to *apokêrônô*, to fill up (or empty).[162] It may refer, therefore, to a halyard used to 'fill up', i.e. hoist, a sail. Equally, of course, the term might derive from 'waxen', implying waxed ropes. *Krypta* means concealed: possibly this term refers to the waxed boltropes sewn in along the edges of the sails. But this is pure guesswork.

677.6-7 παραδράκτια χαλκᾶ: cf. *drakton* < *drax/dragma* (a handful, a small container). A *paradraktion* would thus be a cup or vessel, or a part thereof. Perhaps here it refers to parts for a block-and-pulley system? (cf. δράσσομαι, seize, lay hold of).[163]

677.7 ἀναγοντιτέα χαλκᾶ: *anagô* has the sense of raise or draw up; *itea* means a willow, and by derivation a wicker shield. Presumably connected with the *paradraktia*. They are associated in this list with *peripetomena* and anchor cables, just as in the list above at 672.9-10 *peripetomena* are listed alongside anchor chains, anchors, and the *anagokatagonta* with their halyards. Are these all elements of a windlass-system for the vessels?

677.9 κουβάρια: mG clew or ball, thread/rope coiled round. The later diminutive means a spindle. Perhaps here the term refers to cleats or pins around which ropes could be stored or secured. But this is again guesswork.[164]

There are many other phrases or terms which need clarification or at least justification from the perspective of their translation; but this list and associated discussion should give some idea of the highly-specialised nature of the technical vocabulary employed.

160. On rough cloths see *Three Treatises*, 197; KAHANE, 'Sprache', 385. The material from which the sails were made is not specified. Canvas (mG *kannabatsos* >aG *kannabis/kannabinos*) is woven from hemp, but flax and other yarns can also be used. On sails in general, see KOUKOULES, *BBP* 5, 355-356; and for flax, see *ODB* 1231, 'linen', and 2028-2029, 'textiles'.

161. See KAHANE, 'Sprache', col. 363; DEMETRAKOS, s.v. *podia* (4); and for *pozia*, see PRYOR, 'Naval architecture', 267.

162. KRIARAS III, 217.

163. Note that the verb δράω/δράσσομαι is used of the siege-hooks, or ἁρπαγαί, suspended over the walls and used to seize the rams of the attackers: cf. KEKAUMENOS, *Strat.*, §79.

164. Cf. DU CANGE 723; KRIARAS VIII, 311; LAMPE, s.v. κουβάρι(ο)ν.

6. **Resources, planning and logistics**

The documents under examination provide a wealth of information on the ways in which the Byzantine state facilitated military operations of the sort recorded here. Attached to *document 1* is a series of notes recording particular aspects of this process for the expedition of 911. Similarly, the document for 949 includes a long list of detailed requirements for the fitting out and arming of the naval forces of the imperial fleet. I have dealt elsewhere with the organisation of a field expedition, but will survey briefly aspects of the imperial administrative response raised specifically by these documents.

The first set of notes, which seems to fall into two sections, provides information on several key features of the preparations. From 656.18 - 658.8 the information is introduced by the phrase *isteon oti*, and is in the format of information extracted probably from a longer list, whereas from 658.8, the style changes to *peri tou*, and seems to reflect summaries of longer items from other documents, taken from detailed accounts, and introduced by the statement: '[the next bit is] concerning the...'. The first section deals with the production of arrows, heavy infantry spears (*menaulia*), and the recruitment of additional soldiers from particular areas of the empire, as well as details of the intelligence-gathering procedures inaugurated — in accordance with long-standing tradition as well as practical experience — at the beginning of the campaign year.[165]

It also includes information about the recruitment and equipping of a body of 500 soldiers from the Platiniatai. The terms in which the account is expressed suggest that these are men who are already registered and in receipt of a *roga* from the imperial government. Yet it is not known what proportion of them can ride, for example, nor what the state of their equipment is. Those who are up-to-date in respect of their pay should equip themselves; those who are not should be equipped by compulsory purchase in the theme or from the imperial *mêtata*.[166] It is probable that these soldiers

165. i: the *stratêgos* of Kibyrrhaiotai and the *katepanô* of the Mardaites of Attalia undertook to raise respectively 2 *chelandia* from the *ousiai* of the *tourmarchai*, and *galaiai* which should be sent in March to Syria to report on the situation and preparations there (657.1-7); and ii: the *prôtospatharios* Leo Symbatikes, the *archôn* of Cyprus (the imperial officer responsible for the Byzantine jurisdiction on Cyprus, which was jointly occupied: see OIKONOMIDÈS, *Listes*, 353f.) should send scouts to the gulf of Tarsos and to the Stomia, as well as to Tripolis and Laodikeia, to find out if the Saracens are planning anything (657.7-12) (on these locations, see *TIB* 5, s.n.). Compare the advice and description of similar intelligence-gathering activities in *Three Treatises*, [B] 3-33.

The production of arrows and spears: iii: the *stratêgos* of Thessaloniki undertook to have 200,000 arrows made and 3,000 *menaulia* and shields, as many as is possible (657.12-14); iv: the *kritês* of Hellas undertook to produce 1,000 *menaulia*, which he completed; he also undertook to produce others and to deliver them to wherever he should receive orders (657.14-117); v: the *archôn* of Chripos (Evripos) in the theme of Hellas undertook to produce 200,000 arrows and 3,000 *menaulia* (657.17-19) (for the straits of Evripos, between the mainland and Euboia, see *Greece*, I: *Physical Geography, History, Administration and Peoples*, Naval Intelligence Division, Geographical Handbook Series, B.R. 516, London 1944, 62ff.; for the town/port, with its customs officers, see J. KODER, F. HILD, *TIB* 1, Vienna 1976, 62 and n. 148; 156-157). That it was an important fortified port is suggested by its being the object of a major seaborne attack from Tarsos during the reign of Basil I: see TH. CONT. (*Vita Bas. imp.*), 298; vi: likewise the *stratêgos* of Nikopolis and the *stratêgos* of the Peloponnese (657.19-20) [total arrows: 800,000; total *menaulia*: 13,000].

166. 657.20 - 658.8. The officer charged with this task, the *prôtospatharios* Theodore Pagkrates, was probably connected with a Georgian family, possibly the Bagratid clan itself: see *De adm. imp.* §43.44-45, 150 and comm. 163, 165; also OIKONOMIDÈS, *Listes*, 356 and n. 382.

were organised tactically as a single body; but it is equally clear that the proportion of cavalry to infantry remained unclear until the actual mustering, suggesting that estimates of the numbers of infantry and cavalry in each *thema* must have been highly notional until the soldiers were called up. This is a good example of the method of selecting appropriate troops according to need as outlined in Leo's *Tactica*, discussed above.

The next section deals with a miscellaneous collection of information: foodstuffs and other provisions, including wine,[167] from the *themata* of Thrakesion (dealt with by its *prôtonotarios*), Anatolikon and Kibyrrhaiotai (dealt with by a specially appointed *basilikos* to co-ordinate the raising of the materials from both regions);[168] as well as a variety of items connected with the fitting-out of ships — nails and ironwork. In addition, an official with his staff was appointed to conscript oarsmen for the small boats — *sandalia* — attached to each *dromôn*, and he was also to ensure that each such boat had the correct sailing equipment (mast, yard, oars etc.).[169] These crews were

167. The [?*archôn* of] Limnogalaktos (in the Thrakesion region) was to co-operate with the *prôtonotarios* of Thrakesion in arranging for the delivery of 30,000 measures of wine: 658.16-17. In general on the diet of Byzantine troops and the ratio of grain to meat, vegetables, fish etc. see esp. DAVIES, 'Roman Military Diet'; KOLIAS, 'Eßgewohnheiten'. On wine measures and their transport: *Three Treatises*, [C] 141 and comm., 202; [C] 599-604 and comm., 254; for measures: see SCHILBACH, *Metrologie*, 112-115; and for types of wine, see Th. WEBER, 'Essen und Trinken im Konstantinopel des 10. Jarhunderts nach den Berichten Liutprands von Cremona', in *Liutprand von Cremona in Konstantinopel*, J. Koder, Th. Weber eds., Byzantina Vindobonensia XIII, Vienna 1980, 71-99, at 76ff. Limnogalaktos may well be the name of an imperial *kouratôreia* from which wine was obtained. See W. TOMASCHEK, *Zur historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, Sitzungsber. d. königl. Akad. d. Wiss., 124, Vienna 1891, 37. Limnogalaktos is also the name of a *stratêgos* of Laggobardia in 940 (cf. FALKENHAUSEN, *Untersuchungen*, 79 [a reference in the *Chronicon* of Lupus protospatharius]).

168. From Thrakesion: 20,000 *modioi* of barley; 40,000 *modioi* of wheat; *paxamation* (biscuit); flour; 30,000 measures of wine; 10,000 animals for slaughter (*sphakta*); 10,000 (units) of *linarion* for the *propyra* and caulking; 6,000 nails (658.8-14). From Anatolikon and Kibyrrhaiotai: 20,000 *modioi* of barley; biscuit and corn; 60,000 *modioi* of flour (659.7-12).

169. The *katepanô* (of Attaleia) was to liaise with him in this; he was to receive a *prôtokagkellarios* and staff. 4 sailors for each *sandalion* from the Korphitianoi of Herakleia were to be taken. In addition, 6 eight-oared fishing boats were to be prepared (659.14 - 660.1). The Herakleia in question is most probably Herakleia at the head of the Gulf of Latmos, now on the shores of L. Bafra due to the complete silting up of the Gulf. The settlement is located within easy reach of Samos and the main expeditionary port of Phygela just to the north. Korphitianoi may derive from **Koryphitianoi* i.e. those at the head — *koryphê* — of the Gulf (cf. the formation of the name Hierakoryphitês, a fortress, presumably on a prominence called Hierax, near Attalia: NIKETAS CHONIATES, Bonn, 340; KINNAMOS, Bonn, 7; RAMSAY, *Historical Geography*, 420). Soustal and Koder, following AHRWEILER, *Mer*, suggest that this is Herakleia on Kephallenia, and that these *Korphitianoi* are from Kerkyra (Corfu - Kor[y]phoi: see *TIB* 3, 55). This seems to me most unlikely. First, why would a unit in Kerkyra be raised through the activities of the *katepanô* of the Mardaites of Attaleia, an associate of the *stratêgos* of the Kibyrrhaiot *thema*? — the distance between the two regions, both in strategic as well as administrative terms, makes this extremely unlikely. Ahrweiler thinks that these *Korphitianoi* were a naval unit; but the text suggests merely that they were seamen, perhaps fisherfolk, who could be conscripted for particular maritime duties when the need arose. Second, the despatch of a clerical-administrative unit, including a *prôtokagkellarios* and his retinue, to supervise their conscription and registration, makes this a more probable explanation. Finally, the route which the expedition took — if that is indeed what the *stadiodromikon* at the end of the 949 document represents (678.1-22) — took it directly past Samos, at which point no doubt the supplies and possibly the soldiers from the Thrakesion region and central Asia Minor joined the imperial contingents. It would make much greater sense that the Herakleia in question was that on the Gulf of Latmos than any other (especially in view of the small size of the vessels concerned).

presumably a special-category population, exempted — *exkoussatoi* — from certain general state obligations and *aggareia* on account of their particular service to the state. A similar group, the fishermen of Tembres near Dorylaion, were employed to accompany the imperial baggage-train on expeditions where the emperor was present and maintain the supply of fresh-water fish from rivers and lakes en route.[170] In the case of the provisions, it is interesting to note that the state had to arrange for transportation to the appropriate ports — Phygela[171] in the case of the Thrakesion theme, Attalia[172] for the Kibyrrhaiotai. This must have involved considerable expenditure, and will have been accomplished through the exploitation of both the imperial postal system, the *dromos*, with its draught- and pack-animals and way-stations, and the compulsory levying of pack-animals and drivers from the population. The naval materials were to be provided by the *stratêgos* of Samos (who was to receive the necessary cash from his *prôtonotarios*) and the *prôtonotarios* of the Kibyrrhaiotai.[173] The materials for the ship-building or servicing work was to be delivered to Phygela, and we may assume that the port had the facilities for this sort of work. Much will have depended upon the availability of timber; and we learn from the documents for the 949 expedition that this was provided by a regular yearly process — reference to cutting the wood for the 8th year of an indictional cycle is made, for example, for which purpose crews were detailed by both the *stratêgos* of Aigaion Pelagos and that of the Kibyrrhaiotai.[174] Finally, the notes include a reference to the need to look into what had become of materials which had been provided by the imperial *koitôn* the previous year (probably as part of the requirements for Himerios' expedition against Syria);[175] the order to the *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai, the *katepanô* of the Mardaites of Attalia and Leo Symbatikes (military governor of the Roman parts of Cyprus) to carry out surveillance of the Arabs of the Syrian ports is repeated;[176] and the *parathalassitês* was ordered to equip 1,200 soldiers by *syndosis*, that is to say, through joint contributions from those subject to the *strateia*.[177]

170. *Three Treatises*, [C] 554-555, and comm. 252 (see also 255).

171. Modern Kuşadası see *Turkey*, I, Naval Intelligence Division, Geographical Handbook Series, B.R. 507, London 1942, 83f.; II, 88; and C. Foss, *Ephesus after Antiquity*, Cambridge 1979, 123f.; Christides, *Conquest of Crete*, 222-223. Ramsay, *Historical Geography*, 111, locates it further to the north.

172. Modern Antalya: see *ODB* 228f.; *Turkey*, I (Naval Intelligence Division), 147f.; II, 91-93; Ramsay, *Historical Geography*, 420.

173. 30,000 5-dactyl nails; 3,000 (jointed) claw-nails; 3,000 1 *spithamê* nails; 4,000 6-dactyl nails and 4,000 5-dactyl nails; a further 4,000 4-dactyl nails (658.17 - 669.7); 60,000 small nails from the Kibyrrhaiotai.

174. 665.1-2; 10-11. See A. Dunn, 'The Exploitation and Control of Woodland and Scrubland in the Byzantine World', *BMGS* 16, 1992, 235-298: see esp. 262-272. For shipbuilding in other coastal regions of the empire, see, for example, *TIB* 5/1, 115; and K. Belke, *TIB* 9, Vienna 1996, 139f., 147. For a detailed discussion of naval dockyards and administration, see Ahrweiler, *Mer*, 419-439.

175. The *koitônitês* Theodoretos was the official responsible (660.1-5).

176. 660.7-12; cf. 657.7-12.

177. 660.7-12. Since no specific regional epithet is given, it is reasonable to suppose that this *parathalassitês* is the Constantinopolitan official of the same title in the bureau of the eparch of the City, apparently with responsibility for merchant shipping and crews in the harbours and landing-places in and around the capital (see Oikonomidès, *Listes*, 321 and n. 195 with literature). But other ports might also have such an officer: see, e.g., that for Panormos, noted by Ahrweiler, *Mer*, 101 n. 6. Here, the *parathalassitês* is given responsibility for raising and equipping a substantial number of soldiers (1,200). On *syndosis*, see Haldon, 'Recruitment and Conscription', 49ff., 59f.; Id., 'Military Service', 26, 28.

If the assumption made above is correct, that the reference to the materials from 'last year' which were to be checked refers to the expedition of 910, this tells us something very important about the speed with which such expeditions could be executed. For it is clear that one of the priorities was the construction, or at least the servicing of ships — the list of appropriate equipment at 658.17-659.7 is explicit.[178] But this means that the expedition of 911 was still in the planning stage, although fairly advanced, in the first months of 911, and that the work of mobilising and recruiting the troops, their supplies, and the ships needed to carry them to Crete could be completed within some six months. This says a great deal about the efficiency and effectiveness of the imperial fiscal and military administrative structure, and strongly suggests that, in spite of the cost which the historians of the period emphasise, such expeditions could indeed be organised and fitted out fairly rapidly.

The documents for the expeditions of 935 and 949 tell us nothing about provisions and supplies; but again it is clear that the government went to considerable efforts to secure its operations by intelligence-gathering operations and having a number of smaller squadrons stationed strategically to guard against surprise or unforeseen enemy activity.[179] They also include a mass of detail on other items taken with, or needed for, the expeditionary forces. Apart from payments made to the troops in cash or other forms (see below), the leaders of the armies were given various items of valuable cloths and clothing.

The administrative framework through which the state extracted and redistributed resources for military undertakings is fairly clear for this period. The information given here supplements and adds nuance to it. We learn some details of the process by which large numbers of weapons and armaments were produced, through the conscription of the skills of provincial craftsmen of various specialisms.[180] We learn in addition that a total of some 40,000 *modioi* of barley and 100,000 *modioi* of wheat, flour and biscuit was to be collected, as well as 10,000 head of livestock for slaughter. Based on figures given in other documents of the same period, it is possible to make some rough calculations as to the value of these supplies in respect of the number of animals needed to transport them, the number of men and horses they might be expected to support, and the length of time they would last.[181] Pack-animals were officially supposed to carry up to 10 *modioi* in weight each of barley or grain;[182] thus at least 10,000 pack-animals or their equivalent in cartage or repeated journeys would be needed to transport even a portion of this material. Pack-animals need fodder and water too, of course, so the soldiers' and cavalry mounts' shares of the loads would be further reduced over any distance.[183] By sea, this material could be moved in bulk, and much more cheaply and rapidly; and it is to be assumed that the provisions were moved by sea from the nearest coastal point of embarkation, rather than marched overland any distance. Because of the requirements of the campaign, the supplies from the Anatolikon region were to be

178. See the discussion in section (5) above on some of the technical vocabulary in the lists.

179. See *Three Treatises*, [B] 18ff. with discussion, pp. 46f.; and VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, ii, 1, 333-334.

180. Dealt with in detail in HALDON, 'Organisation and Support'.

181. See HALDON, 'Organisation and Support', esp. 124-126.

182. *Three Treatises*, [C] 552-3 and comm., 251f.

183. See HALDON, 'Organisation and Support', 127-131.

taken down to Attalia rather than — as may have normally been the case — to Kalon Oros/Korakesion, on the eastern shore of the Gulf of Attalia, a traditional centre of such activity.[184] The 100,000 *modioi* of wheat, flour and biscuit[185] cannot unfortunately be broken down into its constituent parts,[186] but will presumably have been intended to supply the fleet and army only as far as its first landfall.

This information provides us with insights into both the magnitude of the operations in respect of supplying and equipping the soldiers, as well as of raising the troops. The general structures of supplying and maintaining field forces on campaign are fairly clear, even if we still lack information about some of the minuter details; and I will not repeat what has been said elsewhere in greater detail. But the degree of co-operation required between the different departments of the state's fiscal administration was clearly considerable. Three main bureaux were involved, and I will briefly note the competence and range of their involvement in what follows.

a. The *eidikon*. As we have seen, it was in particular the job of the thematic *prôtonotarioi*[187] to liaise with these bureaux to ensure that the relevant materials and provisions were delivered. Officials of the *eidikon* were responsible for a range of materials, which were kept in the depot of the department, presumably in Constantinople, although provincial storehouses may also have been maintained. Money for the purchase of a wide range of ready-made items, including sails, and of raw materials, was drawn from the treasury of the *eidikon*.[188] The *eidikon* was also apparently responsible for the resources raised through the *synônê*, that part of the regular tax-assessment in each province collected in kind to support the army, and the *epi tou eidikou* worked with the thematic *prôtonotarioi* to assess the resources owed by the tax-payers to the state or vice-versa, in the event of the army requiring more resources than would normally be available in a given year. In the treatises on imperial expeditions compiled during the reigns of Leo VI and Constantine VII, the thematic *prôtonotarios* is informed in advance of the army's requirements, which are to be provided from the *synônê* and the *aerikon* of the *thema* and stored at along the route of march. An exact account of the supplies is to be kept, so that if the tax-payers provide more than their yearly assessment demands, the amount can be set against the assessment for the following year. Where supplies cannot be paid for out of the thematic revenues, the cash is to be taken from the bureau of the *eidikon*, just as in the sixth

184. See 659.10-12. Kalon Oros is modern Alanya: see *Turkey*, I (Naval Intelligence Division), 97-98; and HENDY, *Studies*, 50 for later Latin accounts.

185. On biscuit, see KOLIAS, 'Eßgewohnheiten', 197-199.

186. For some calculations in respect of these supplies, see below, section (7) 'Bread for the army'.

187. The *prôtonotarioi* were officials of the department of the *sakellion*, the general fiscal inspectorate: see *Klet. Phil.*, 121.6; OIKONOMIDÈS, *Listes*, 315. For their origins, see HALDON, *Byzantium in the Seventh Century*, 202-205 with older literature.

188. See the list at 671.6-19, which included both raw materials such as wax, tin, lead and copper; as well as silken cordage, sheets of leather and felt, and prepared goods such as sails, metal plates, caltrops or grapnels, axe- and mace-heads, and so forth. A second list of items and materials is given at 673.12 - 676.17, for which a sum of 624 lbs. gold was set aside, of which 621 lbs. 57 *nn.* and 6 *miliarêsia* were spent; and a third, shorter list of clothing and footwear, detailing items issued by the *eidikon* to the *drouggarios* of the fleet, appears at 677.18 - 678.10.

century the cash was taken from the general bank of the prefecture in similar cases. The final accounts are worked out in the *eidikon*, so that the assessment for the following year for each *thema* so affected could be correctly adjusted.[189] One of the implications of this is that the task of assessing and collecting the *synônê* was the responsibility of the *eidikon* rather than the *genikon logothesion*, which had otherwise inherited the major provincial tax-assessing functions of the general bank of the praetorian prefecture of the late Roman period.[190] In the passage from the treatise on imperial expeditions in question, which is concerned specifically with the supply of fodder for the imperial baggage train, it is the *chartoularios* of the stable who, together with the thematic *prôtonotarios*, completes the calculations in the department of the *eidikon*. In the case of soldiers, it will have been the *chartoularios* of each theme army who will have been involved, an official seconded to the staff of each *stratêgos* or equivalent commander-in-chief from the military accounts department at Constantinople, the *stratiôtikon logothesion*.[191] It is significant that, among the chief officers accompanying each *stratêgos* in the expedition of 949, the *chartoularioi* and certain members of their staff figure prominently as the only purely administrative officials present.[192]

b. The *koitôn*. Originally a sub-department of the *sacrum cubiculum*, the *koitôn* was the imperial bedchamber staff under the *parakoimômenos*. According to the treatise on imperial expeditions, there were twelve *koitônitai* in attendance on the emperor. But the *koitôn* also functioned by the later ninth century as an imperial reserve treasury, from which coined gold and silver were issued for imperial largesses to certain guards regiments or other units.[193] Its sources of income varied, but included extraordinary tribute imposed upon rebellious ethnic groups in the Peloponnese, for example.[194] In the text of *document 4* it is the *koitôn* which supplies the extra cash needed to make up the advance payment of the Mardaites of the West. A sum of 166 lbs. 48 *nomismata* in gold was required. 36 lbs were provided by the *patrikios* Michael Ouranos to a certain *patrikios* named Krinites (possibly the commander of these Mardaites[195]), and the

189. *Three Treatises*, [B] 101-106; [C] 347-358; and J.F. HALDON, 'Synônê. Reconsidering a problematic term of middle Byzantine fiscal administration', *BMGS* 18, 1994, 116-153, at 128ff.

190. See HENDY, *Studies*, 412 and — on the appearance of both versions of the name, *idikon* and *eidikon* — 628-629; HALDON, *Byzantium in the Seventh Century*, 180-181 with literature. The *idikê trapeza* of the prefecture of the East seems in late Roman times to have functioned as a clearing-house and storehouse of state assessments collected in kind — iron-ore, clothing, weapons, for example — see HALDON, *Byzantium in the Seventh Century*, 182; DÖLGER, *Beiträge*, 19f., 35-39.

191. See *Klet. Phil.*, 15.15; DÖLGER, *Beiträge*, 21f.; OIKONOMIDÈS, *Listes*, 314.

192. 662.13-14; 663.4-5. Among the *proeleusimaioi* accompanying the *stratêgos* of the Thrakesion theme in 949 was the *prôtokagkellarios* (663.10), attached also to the department of the *stratiôtikon*. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 110 n. 67 and *Klet. Phil.*, 111.3; 115.19.

193. See BURY, *Administrative System*, 124-125; OIKONOMIDÈS, *Listes*, 305; DÖLGER, *Beiträge*, 25 n.3; and *Three Treatises*, [C] 376 (12 *koitônitai*); 261-266, 287-289 (sacks of coin for largesse). Note that in the first case the *eidikos* and the *sakellarios* supervise this reserve, and in the second it is the *eidikos* who is responsible for the issue of the largesse.

194. Cf. *De adm. imp.* §50.51-53 and comm.

195. This Krinites may be connected with the family of Krinites Arotras, *prôtospatharios* and *stratêgos* of Peloponnesos at the time of the revolt of the Milingoi and Ezeritai in 921. He was appointed in November 921 to command the theme of Hellas. See *De adm. imp.* §50.32-54 and comm. Another Krinites, also a

koitôn made up the difference with a contribution from central funds of 130 lbs. 48 *nn.*[196] The *koitôn* also supplied high-quality garments of silk to the *drouggarios* of the imperial fleet, to be used against expenditure during the expedition.[197] As we have seen, however, the *sakellarios*, and the *eidikos*, seem to have exercised a supervisory or controlling capacity over this treasury.

c. The imperial *vestiarion*. This bureau, under the authority of the *chartoularios tou vasilikou vestiariou*, evolved out of the *sacrum vestiarium* within the old department of the *sacrae largitiones*.[198] It included the Constantinopolitan mint within its functions, and seems to have been primarily a storehouse for military and naval equipment and coin, as illustrated by the treatises on imperial military expeditions and this text.[199] It stored finished items of naval equipment in particular, including the liquid fire projectors and other elements of this technology, sails, oars, cordage, nails and clamps, nails, various tools (picks, axes, hammers etc.), associated items, as well as items of personal armour and ships' tackle. It also stored components for artillery and siege machinery, as well as maintaining its own supply of materials such as pitch, hemp, and tar.[200]

d. The *armamenton*. The production of weapons and arms in general seems to have been organised through two sources: provincial household-production, whereby craftsmen and artisans in the themes were required to produce specific items; and workshops in Constantinople and other towns which were administered (most probably) through the department of the *eidikon*.[201] The head of the *armamenton* was probably one of the *archontes tôn ergodosiôn* listed in the bureau of the *eidikon* in the *Klêtorologion* of Philotheos.[202]

prôtospatharios and trusted imperial officer, was given the task of completing the imperial acquisition of certain Armenian territories in the late 920s; he may be the same as, or related to, the Krinites of Chaldia who became governor of Calabria in 945; and possibly with the Krinites of our *document 4*. The name is probably Armenian. See JENKINS, *De adm. imp.*, comm. to §43.137, with literature; and J.-Cl. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris 1990, 73 and n. 397, for the later *katepanô* of Melitene, Krinites, in the 1060s. An earlier Krinites, Prokopios, was one of the Byzantine generals killed in battle with the Bulgars in 892: cf. R. GUILLAND, 'Patrices des règnes de Basile Ier et de Léon VI', *BZ* 63, 1970, 300-317, at 312 (repr. in ID., *Titres et fonctions de l'empire byzantin*, London 1976, XI). Michael Ouranos is to be connected with the family of the better-known Nicephorus Ouranos, whose brother was also Michael: cf. J. DARROUZÈS, *Épistoliers byzantins du Xe siècle*, Archives de l'Orient chrétien 6, Paris 1960, 237. It is unclear whether this Michael was a Constantinopolitan-based official or a thematic officer, perhaps the *stratêgos* of the Kibyrrhaiotai.

196. 668.11-16.

197. 677.14-17.

198. See *Three Treatises*, [C] 131f.(supply of iron for horse-shoes and bits; and hemp for pack ropes); 793f. (distribution of *miliarêsia* from the *vestiarion*).

199. *Three Treatises*, comm. 191f.; OIKONOMIDÈS, *Listes*, 316; HENDY, *Studies*, 412; LAURENT, *Corpus*, 353ff.

200. See 672.1-15 and 672.16 - 673.11; 676.18 - 677.13.

201. In the sixth century, provincial arms-factories and storehouses were placed under the supervisory authority of the various municipal governments. Cf. JONES, *LRE*, 834-835; and Justinian, *Nov.* 85, 3. See also S. JAMES, 'The Fabricae', in *Military Equipment and the Identity of the Roman Soldier*, J.C. Coulston ed., British Archaeological Reports, Int. series 394, Oxford 1988, 257-331. For the history of the term, see A. STEINER, 'Byzantinisches im Wortschatz der Suda', in *Studien zur byzantinischen Lexikographie*, E. Trapp, J. Diethart, G. Fatouros, A. Steiner, W. Hörandner eds., Byzantina Vindobonensia 18, Vienna 1988, 149-181, at 170.

202. The documents in the *De cerimoniis* which refer to the *archôn* suggest this connection, rather than that he should be numbered among the *kouratores* of the *vestiarion*, for example: see DÖLGER, *Beiträge*, 35-9;

There had been a large and important arms-storehouse at Constantinople during the sixth century and later; and towards the end of that century one (or possible two) new armouries were constructed near the Magnaura. These were supervised by an official referred to as the *epanô tou armamentou*.[203] As a result of the Arab invasions and the loss of much territory in the Balkans in the seventh century, most of the late Roman *fabricae* or arms-producing establishments seem to have ben lost or closed down.[204] But during the ninth century, the commander of the armoury appears in an official list, entitled the *archôn tou armamentou*, of *spatharios* rank, with a department headed by a *chartoularios*. A ninth-century seal of Theognostos, *hypatos* and *archôn* of the imperial *armamenta*, suggests the relative importance of the post.[205] At the end of the ninth century, he is listed in the *Klêtorologion* of Philotheos for the year 899, still of *spatharios* rank; and by the middle of the tenth century he was of *protospatharios* rank.[206]

That the *archôn* of the *armamenta* at Constantinople controlled both arms storehouses and an arms-producing workshop or workshops is clear from the section in the *De cerimoniis* dealing with the expedition to Crete in 949. The armoury produced axe- and spear-blades in great quantities, amongst other items, from iron obtained from the *eidikon*. Charcoal was also used, and the mention of this makes it clear that there was here a workshop involved in smelting the iron and forging weapons.[207] This was presumably the successor to the Constantinopolitan workshop of the sixth century, which had probably continued to function from that time, under the direction of its *archôn*.

Klet. Phil., 123.8 and esp. LAURENT, *Corpus* II, 343ff. and seals, nos. 665-667 (9th c.), 668-670 (10th-11th c.). BURY, *Administrative System*, 100, suggested that the *ergastêriarchai kai archontes* represented by some seventh-century seals: PANCHENKO, 'Katalog Molybdoboullov', no. 402; SCHLUMBERGER, 'Inédits', nos. 72, 284, dated to the reigns of Constans II or Constantine IV, were to be equated with the *ergastêriarchai*. For some ninth-century seals of such officials, see ZACOS, VEGLERY, nos. 1990(a) and (b); 2309A; 2392(a) and (b); 3164; and LAURENT, *Corpus* II, see nos. 637ff.

203. Cf. Justinian, *Nov.* 85, 1; *Edict.* viii, 3 (proem); and THEOPH., 274,22-24 (CEDRENUS, i, 698,23); CEDRENUS, i, 709, for the new armouries built by Maurice and Phocas. Cf. Justinian, *Nov.* 85, 3. Reference to the workers in these establishments may be preserved at *De cer.*, 402.2-3, where the *fabricenses* provide items for a public ceremonial event; and *Three Treatises*, [C] 715, where the *fabricenses* of the capital took part in a ceremonial acclamation of Justinian. A Constantinopolitan bowmaker referred to in the *Miracula S. Artemii*, mir.29 (l. 29) (middle of the seventh century) probably belonged to this *fabrica*.

204. In the tenth century, an armoury at Caesarea in Cappadocia may have functioned once more: Basil, bishop of Caesarea comments in a letter to Constantine VII on the subject of one of Gregory of Nazianzus' homilies, that those who fabricated weapons in Caesarea in Gregory's time are called 'by us' *exkoussatoi*. This may well suggest that armourers, exempted from certain fiscal dues (like soldiers and those exempted on behalf of the *dromos*), continued to produce weapons and military equipment at that time. See R. CANTARELLA, 'Basilio Minimo. II', *BZ* 26, 1926, 3-34.

205. ZACOS, VEGLERY, no. 974. See further SCHLUMBERGER, *Sig.*, 325-6, a ninth-century seal of Theophylact, imperial *spatharios* and *archôn tou armamentou*; and AHRWEILER, *Mer*, 424. From the eleventh century the *armamenton* was referred to as *zabareion*: see T. KOLIAS, 'Ζάβα - ζαβαρεῖον - ζαβαρειώτης', *JÖB* 29, 1980, 27-35, esp. 32ff.

206. *Klet. Phil.*, 155.2; 233.7. The *archôn* as *prôtospatharios*: *De cer.*, 673.20. The *armamenton* purportedly established by Theophilus may also have come under his command. Cf. R. JANIN, *Constantinople byzantine*, Paris[2] 1964, 455.

207. 673.20 - 674.4.

There was also a naval armoury to supply the fleet, referred to as the lower armoury (*to katô armamenton*).[208] But while these armouries produced a considerable amount of equipment, they could not cover all the demands of the imperial forces. In addition, therefore, and as we have already noted, provincial production played a key rôle. This seems to have been based on impositions on those with the relevant skills of quotes for the delivery of particular items — spears, arrows, axes, and so forth. Assuming continuity of principle from the late Roman period, this will also have involved writing such requisitions off against tax-assessments, albeit at fixed rates favourable to the government, so that the burden on the provincial craftsmen was not too great. But it might also have involved simple corvées, *aggareiai*, which would not have been compensated.[209] This is clearly what happened during the eleventh century and after, as illustrated by several documents referring both to the production of ore and charcoal, but also to that of completed weapons and their transportation.[210]

It is probably reasonable to assume that weapons and equipment on this scale were produced only as and when they were required: the information from our texts, especially that concerning the production quotas passed on to thematic officials for the 911 expedition, suggests as much, as well as the fact that the older regulations in the *Codex Iustinianus* and the novels of Justinian prohibiting the private production or possession of weapons were retained in later legislative compilations.[211] The material

208. 676.15, where the Ms. (fol. 226b) reads *apo tou katô armamentou* rather than the *katepanô tou armatos* of the Bonn edn. See N. OIKONOMIDÈS, 'Τὸ κάτω ἀρμαμέντον', *Αρχεῖον Πόντου* 26, 1964, 193-6; ID., *Listes*, 317. AHRWEILER, *Mer*, 424 n. 4, basing her argument on the existence of the *epanô tou armamentou* of the sixth century, disagrees, and argues for the existence of a later *katepanô tou armamentou*. But as Oikonomidès also notes, the sigillographic evidence supports his hypothesis.

209. See, for example, *CTh* xi, 16.15; 18, constitutions of 382 and 390 respectively, dealing with exemptions from levies of timber and planks as well as the burning of wood to produce charcoal.

210. The *eidikon* and the *genikon* managed the ore from mines, as well as other materials for weapons production, such as charcoal, between them. Cf. DÖLGER, *Beiträge*, 19-20; 35-39. Such resources were strictly controlled by the state - timber-products and timber were particularly important to the state's building and naval activities. See A. DUNN, 'The Exploitation and Control of Woodland and Scrubland in the Byzantine World', *BMGS* 16, 1992, 235-298, esp. 262ff. A large number of charters and exemptions of the eleventh century and the twelfth century show that the central fiscal bureaux obtained supplies of iron and charcoal, for example, in the form of extra levies on estates or in lieu of other taxes. Cf., for example, *Actes de Lavra. Première partie, des origines à 1204*, ed. P. Lemerle, N. Svoronos, A. Guillou, D. Papachryssanthou, Archives de l'Athos V, Paris 1970, no. 48 (259.10-11 = F. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, Munich 1948, no. 3, dated 1086) where an estate is exempted from demands for iron ore and ingots; and cf. *ibid.*, no. 55 (286.10f., dated 1192); MIKLOSICH-MÜLLER vi, 44f. (1088) ; while an exemption granted in 1228 includes the burning of charcoal: MIKLOSICH-MÜLLER, iv, 1f. See also ZÉPOS, i, 617; MIKLOSICH-MÜLLER, v, 2f. (for sources of Byzantine ores, especially iron, see S. VRYONIS, 'The Question of the Byzantine Mines', *Speculum* 37, 1962, 1-17; and *ODB*, 1375-1376, art. 'mines'). Localised extraction and smelting of ores appears not to have been as closely supervised by the state as timber: see the account of Niketas Magistros (*Nicétas Magistros. Lettres d'un Exilé (928-946)*, ed. L.G. Westerink, Paris 1973, letter 5, 9ff.) referring to the extraction of iron-ore from the ore-bearing sands along the southern Black Sea coast in Bithynia.

211. Cf. *Bas.* lvii, 9.1 (= Justinian, *Nov.* 85); *Procheiros Nomos* (*Imperatorum Basilii, Constantini et Leonis Prochiron*), ed. C.E. Zachariä von Lingenthal, Heidelberg 1837, xxxix. The memorial stone of a bow-maker from the seventh or eighth century may be evidence of independent craftsmen in the provinces, perhaps attached to local military garrisons. See, for example, H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, Paris 1922, no. 308 (= *CIG* no. 9239) from the Attaleia region.

produced for the 911 expedition was then delivered to the appropriate point for collection and distribution to the troops; what was surplus to needs was probably conveyed to Constantinople, and stored in the *armamenton*.[212]

The degree of co-operation required to make this system work is obviously considerable. The role of the *sakellarios* and his officials in the *sakellion* (under the direct control of the *epi tou sakelliou*) must have been crucial. Yet given the available communications and speed of movement of officials and information, keeping track of the material, men and hardware must have presented numerous problems. It is quite clear from the documents for 949 that this was the case: there was obviously a query about the numbers of Thrakesion troops which participated and actually went to Crete (as opposed to those originally listed as being intended to participate), and similarly about the pay issued or claimed by the naval *themata*: the *tetradion*, or account-book, was to be consulted on the issue.[213] By the same token, items of equipment or supplies could go astray: in 911, for example, and as noted above, an enquiry about funds of cash which had been issued the previous year had to be made, as well as concerning missing tools such as pickaxes, and items of naval equipment such as rams and iron fittings. A member of the imperial *koitôn*, thus a confidant of the emperor and his immediate staff, was asked to clarify the matter, by sending his *notarios* or clerk to the emperor personally with the register and accounts for the items.[214] If the use of the first person in the documents for 911 (at 660.5) is indeed indicative of an imperial hand in the drafting of the record, or this particular section of it, then this is indeed proof of the close degree of interest and involvement of Leo VI in this campaign. Nothing symbolises better the personal element and the position of the rulers as the focus for power, both in ideological and practical terms, than this involvement in one of the most costly military operations ever undertaken in the long history of the medieval eastern Roman state.

7. **Bread for the army**

The question of the quantities of unmilled grains the army required for its soldiers and livestock is complicated by several factors, in addition to a relative sparseness of detailed statistical evidence, especially from the middle Byzantine period. In particular, the values of the weights and measures used in Byzantine texts, as well as the more detailed and informative material from the late Roman period and before, are still by no means generally agreed. In addition, the technology of milling and baking, and the types of grains involved, present several problems. What follows is a brief attempt to

212. Cf. *Logos Nouthetetikos pros Basilea* (in: KEKAUMENOS, ed. Wassiliewsky-Jernstedt, 93-104), 100.8ff. advising the emperor to maintain a good stock of weapons and other military equipment in Constantinople. Such equipment presumably came from the provinces as well as from the *armamenton*. Cf. also *Patria tês Kônstantinoupoleôs* (in: *Scriptores Originum Constantinopolitanarum*, ed. Preger, Leipzig 1901, 1907/New York 1975, I, 1-18; II, 135-289), 216, 8: engines for siege-warfare were stored in the Mangana.

213. 667.1-3 (Thrakesion); 668.5-7 (the three *ploïmothemata*).

214. 660.1-5.

recapitulate the evidence available in this respect, and to give some idea of the relationship between the needs and rate of consumption of the army, on the one hand, and the producing population on the other.

i) *Grains and the production of bread*

Soldiers were issued with, or themselves milled and baked, two main varieties of bread: simple baked loaves, and double-baked 'hard tack', referred to in late Roman times as *bucellatum* and by the Byzantines as *paximadion* or *paximation*. The hard tack kept better and much longer, was easily produced in field conditions, and required a relatively unsophisticated milling and baking technique.[215] Hard tack could be baked either in field ovens — *klibanoi* — or simply laid in the ashes of camp-fires: the latter technique was no doubt employed when speed of movement was a priority. A tenth-century treatise specifies that the best such bread was baked in thin oval loaves cooked in a field-oven, and left to dry out in the sun.[216] Hand-mills were a requirement of the Byzantine infantry-unit baggage-train (although the military treatises represented a theoretically desirable state of affairs which may not always have reflected actual practice), and mills operated by several men were employed by Roman armies of the Principate and early Dominate.[217]

The chief grains employed comprised wheat, barley and millet, although other grains were used, depending upon both the region and the period.[218] Barley was regarded primarily as hard feed for livestock, although it, and millet, may have been regularly used for the hard-tack *paximadion*.[219] The military treatises often refer to the soldiers' baggage-train carrying both barley — *krithos/kritharion*[220] — as well as millet — *kegchros*. But wheat was the normal ingredient for bread. And it should be borne in mind that ancient strains of wheat and barley had considerably higher protein content than modern strains, so that — regardless of the protein loss inevitable in the process of baking milled grain to produce bread or biscuit — the bread ration of soldiers in ancient and medieval times provided adequate nutrition even without meat,[221]

215. For the Roman and later Roman periods, see DAVIES, 'Roman Military Diet', esp. 125f.; G. WEBSTER, *The Roman Imperial Army of the first and second centuries A.D.*, London 1969, 254f.; JONES, *LRE*, 628f. For the middle Byzantine period, see KOLIAS, 'Eßgewohnheiten ', 193-202, at 197-199; and on types of bread, KOUKOULES, 'Onomata', 45-46, 49-50; and, in a revised form, in *BBP* 5, 12-35; KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant*, 555f. For *bucellatum* and its qualities, see esp. PROCOPIUS, *BV*, i, 13.12-20.

216. *Syll. tact.*, §57.2. On the *klibanon* (or *kribanon*), from lat. *clibanum*, see KOUKOULES, 'Onomata', 48; *BBP* 5, 26-27.

217. See *Syll. tact.*, §38.12 (and cf. MAURICE, *Strat.*, xii B, 6.5; LEO, *Tact.*, vi, 27; v, 6). Handmills can be operated with considerable efficiency: experiments with handmills from the Roman fort at Saalburg demonstrated that 4-6 men could mill up to 220 pounds of grain into flour in one hour: cf. *Saalburg-Jarhbücher* 3, 1912, 75-95 and the discussion in DAVIES, 'Roman Military Diet', 126 and n. 31.

218. See TEALL, 'Grain Supply', 91-92, 99-100.

219. KOUKOULES, 'Onomata', 50; *BBP* 5, 21f.

220. For the appearance of *kritharion*: J. DIETHART, 'Materialien aus den Papyri zur byzantinischen Lexikographie', in *Studien zur byzantinischen Lexikographie*, E.E. Trapp, J. Diethart, G. Fatouros, A. Steiner, W. Hörandner eds., Byzantina Vindobonensia 18, Vienna 1988, 47-69, see 58; and KRIARAS VIII, 388.

221. For grains and the areas where the various strains were cultivated, see K.D. WHITE, *Roman Farming*, London 1970; and for Byzantium from the seventh century, TEALL, 'Grain Supply', 117-132. From the seventh

although it is not the case that meat — either fresh, when in camp or garrison, or dried/salted, when in the field — was not also a regular element, even if reduced to a minimum in campaigning contexts.[222]

ii) *Weights and loads*

In order to calculate the relative value of the amounts of grain provided by the thematic authorities in the list of supplies for the expedition of 911, however, the value of the measures which are used must first be established, and this is still to a degree problematic, in spite of the work of Schilbach, for example, in this field. These calculations depend, in effect, on a range of variables which have aroused a great deal of disagreement. The measure used in the majority of texts dealing with grain from the middle Byzantine period is the *modios*; but since there were several different *modioi*, and since the relationship between the various *modioi* and other measures, such as the *litra*, on the one hand and, on the other, late ancient values for weight and volume such as the *artaba* remain unclear, it is not possible simply to read off the values from the texts in question.

Most of the information on the relationship between the *artaba* and the *modios* for the late Roman period comes from Egyptian documents; and although there are some difficulties (because of the variety of equivalences given in different localities), an equivalence of 4.5 basic (or 'Roman') *modioi* or 3.3 *modioi xystoi* to the *artaba* can be derived from fiscal documents of the fifth and sixth centuries; although there are several other equivalences, depending on which of the various *modii* are meant.[223] The issue is complicated by the fact that the *modios* is a measure of volume or capacity, and that in consequence it is difficult to extrapolate a weight in order to calculate the results of any conversion from grain, to flour and thence through the baking process to bread. Equivalences between volume and weight must therefore remain averages, the more so since different types of grains weighed differently and were of different density, so that a *modios* of barley is by no means the same quantity, by weight or by product, as a *modios*

century, a species of hard wheat appears to have been introduced and spread throughout the eastern provinces of the empire (see esp. A.M. WATSON, *Agricultural Innovation in the Early Islamic World*, Cambridge 1983, 20), and this brought certain advantages. Hard wheats have a protein content of some 11%-15% compared with the 8%-10% of soft wheats, and produce a flour better suited to bread-making. On nutritional values, see P.J. REYNOLDS, *Iron-Age Farm: the Butser Experiment*, London 1979.

222. See the remarks of DAVIES, 'Roman Military Diet', 126ff., and KOLIAS, 'Eßgewohnheiten', 199-200.

223. See R.P. DUNCAN-JONES, 'The Size of the Modius Castrensis', *ZPE* 21, 1976, 53-62. Note that the conclusions and equivalences given in L. MITTEIS, U. WILCKEN, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, I, 1, Leipzig 1912, LXVIII; as well as the assumptions made on this basis by a number of other scholars: cf. E. PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance, 4e-7e siècles*, Paris 1977, 51; J. IRMSCHER, 'Preise und Löhne in frühen Byzanz', in *Studien zum 8. und 9. Jarhundert in Byzanz*, BBA 51, Berlin 1983, 23-33, at 26; both following SCHILBACH, *Metrologie*, 111 (and assuming a rate of *artaba*: *modioi* of 1:2 or even less), have been considerably revised in more recent work. See esp. R.P. DUNCAN-JONES, 'The Choenix, the Artaba and the Modius', *ZPE* 21, 1976, 43-52, at 52; D. RATHBONE, 'The Weight and Measurement of Egyptian Grains', *ZPE* 53, 1983, 265-275; and also J. GASCOU, 'La table budgétaire d'Antaeopolis (*P. Freer 08.45 c-d*)', in *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, I: *IVe-VIIe siècle*, V. Kravari, J. Lefort, C. Morrisson eds., Paris 1989, 279-313, at 286-287. The *modios xystos* (or 'flat' *modios*) seems to have been almost the same as the later *annonikos modios*: SCHILBACH, *Metrologie*, 99.

of wheat.[224] Matters are further complicated by other factors, in particular the variable value of the Roman pound (calculated at 327.45 g. in the late Roman period), which in the middle Byzantine period have fluctuated to a mean of as little as 320 g. in the 9th-10th centuries, thus further reducing the weight-value of the *modioi* in question.[225] The *annonikos modios* has been calculated at 26.6 Roman pounds (@ 320 g.: pound, i.e. 18.75 lbs avoirdupois/8.7 kg).[226] This was probably the *modios* used to calculate the military *synônê*, a conclusion based on calculations using middle Byzantine figures for pack-animal loads.[227]

iii) *Milling and baking*

One document states clearly that 80 (Roman) lbs of 'dry' bread (i.e. 25.6 kg/ 56.3 lbs) could be baked from 1 *artaba* of wheat.[228] 1 *artaba* of wheat is the equivalent of 3.3 *modioi xystoi* @ 26.6 Roman pounds, that is to say, 87.78 Roman pounds (28.7kg/63.2 lbs).[229] Now, in pre-modern milling, which was less efficient than industrial techniques, a greater proportion of bran and wheatgerm would be included in

224. See SCHILBACH, *Metrologie*, 95 and n. 4. A weight ratio of barley:wheat of 5:6 can be derived from ancient documents in conjunction with figures taken from the modern weights and volumes for these grains: *ibid.*, 95 n. 3, with further literature.

225. SCHILBACH, *Metrologie*, 162ff., 174.

226. SCHILBACH, *Metrologie*, 99.

227. The approximate maximum weight a horse or mule can transport over reasonably long distances is about 250 lbs (114 kg), and a little more over short stretches (see W.C. SCHNEIDER, 'Animal laborans. Das Arbeitstier und sein Einsatz im Transport und Verkehr der Spätantike und des frühen Mittelalters', in *L'Uomo di fronte al mondo animale nell'alto Medioevo*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'alto Medioevo 31 (Spoleto 1983), Spoleto 1985, 457-578, at 493-554), although the optimum has generally been set at about 200 lbs in modern and immediately pre-modern pack-trains (see W.B. TEGETMEIR, *Horses, Asses, Mules and Mule Breeding*, Washington D.C. 1897, 129). In the Edict of Diocletian (14.11) a load of 200 Roman pounds (65.49 kg./144 lbs) is prescribed; a sixth-century source gives mules a total burden of 156-166 Roman pounds (110-116 lbs/50-53 kg.): CASSIODORUS, *Variae* (MGH [AA)] xii, 1-385) iv, 47.5; v, 5.3, which seems especially light, although compares well with the 6 *modioi* mentioned in the ninth-century *Vita Philareti* (M.-H. FOURMY, M. LEROY, 'La vie de S. Philarète', *Byz.* 9, 1934, 85-170), 131.2-3, although the text does not in fact suggest that this is a maximum. Similar limits are established by the imperial legislation on the public post: *CTh* viii, 5.8; 17; 28; 30 etc. For further comparative discussion, see B.S. BACHRACH, 'Animals and Warfare in Early Medieval Europe', in *L'Uomo di fronte al mondo animale nell'alto Medioevo*, 707-751, at 716-720.

In Byzantine measures, this maximum would be ca. 356 pounds i.e. 8.9 *thalassioi (basilikoi) modioi*, or 13.34 *annonikoi modioi*. The maximum permitted load for an animal in the imperial baggage-train in the ninth and tenth centuries was set at 10 *modioi* (*Three Treatises* [C] 411-414, 549-553; and this will have been without the pack-saddle (*sagma*) and harness which, according to the legislation of the fourth-sixth centuries, weighed approx. 50-60 Roman pounds (32-42 lbs/16-19 kg, equivalent to 51-62 Byzantine pounds): cf. *CTh* viii, 5.47 and *CJ* xii, 50.12. Using the larger *thalassios modios* of 40 Byzantine pounds as a basis for calculations, this would result in an impossibly heavy load of 450 pounds, or 144 kg/319 lbs avoirdupois. Using the smaller *annonikos modios* of 26.6 Byzantine pounds, the load would weigh some 266 pounds, and with the pack saddle, a total of 316 pounds, i.e. ca. 101kg/223 lbs. Given the various maxima decreed in the different late Roman and Byzantine sources referred to, therefore, these results strongly suggest the *annonikos modios* as the basis for calculation of middle Byzantine military supplies.

228. *P. Oxy.* XVI 1920, with the comments of A.C. JOHNSON, L.C. WEST, *Byzantine Egypt: Economic Studies*, Princeton 1949, 183. Assuming that the Roman pound of 327.45g. is meant.

229. Using the Roman pound of 327.45g.

the flour; and in field- or campaign-conditions, the grinding process would tend to be both more rapid and produce a far less refined flour. After grinding, an average return in flour of between 75%-90% on weight of grain would result, somewhat higher than the 72% produced by modern milling and extractive processes. In the case in hand, and assuming the least favourable conditions for grinding, 1 *annônikos modios* of grain (26.6 Roman pounds) would produce between 20 and 24 Roman lbs of flour.[230] In modern baking, a return of at least 2:1 on weight of flour:bread is usual, since rolling and milling techniques produce a greater amount of damage to the starch elements, which in turn increases water-absorbency and water-retentive capacity, and thus overall weight. In ancient and medieval bread-making, although fine white bread (using only some 75% of the product of grinding and milling) was certainly produced for the luxury market,[231] the degree of water-absorption was much less, especially in the case of *bucellatum* and biscuit (hence the description of some Egyptian bread in papyrus documents as 'dry' bread). Thus the return on flour per weight of dough produced was lower, varying from 1:1 to 1:1.75, depending on type of grain milled, the degrees of refinement of the milling process, and other variables.[232]

The ratio of 1 *artaba* to 80 (Roman) pounds of bread bears these figures out: as we have seen, 87.78 Roman pounds of wheat, after milling (i.e. the loss of an average of ca. 20% of weight, leaving ca. 75 pounds of flour) and baking, produced only 80 pounds of bread. The figures given in the text for the expedition of 911 can thus be employed to make some, admittedly rather generalised, statements about the proportion of supplies provided from Asia Minor at the start of the expedition, and the proportion derived — presumably — from the islands and/or from enemy territory.

A total of 40,000 *modioi* of barley (20,000 each from Thrakesion and Anatolikon/Kibyrrhaiotai) and 40,000 *modioi* of wheat, as well as 60,000 *modioi* of flour was to be supplied, in addition to further unspecified quantities of *paxamation*, wheat and flour.

It is not stated whether the flour is wheat flour or barley flour (or even millet);[233] but it is possible that the unspecified quantity of wheat required from the Anatolikon region was the same as that provided by the Thrakesion (as was the case with the barley). Leaving aside the unspecified quantities for the moment, the 40,000 *modioi* of wheat and 60,000 *modioi* of flour would total, after the milling of the wheat (i.e. deducting an average 15% weight of the wheat as loss through grinding), some 34,000 + 60,000 = 94,000 *modioi* of flour. Assuming the *annonikos modios* is meant (which is probable, but by no means certain), this gives us some 2.54 million Roman pounds of flour (817,000 kg/1,762,500 lbs), which would bake into ca. 2.6 million Roman pounds of bread (approx. 818,000kg/1,770,000 lbs).

230. On returns on milling and grinding, see D.W. KENT-JONES, 'Processing of Major Food Groups: Cereals and other Starch Products', in *The New Encyclopaedia Britannica*, 19: *Macropaedia*, Chicago[15] 1995, 346-355, at 347-348; and L. SMITH, *Flour Milling Technology*, London[3] 1945.

231. See M. KAPLAN, *Les hommes et la terre à Byzance du VIe au XIe siècle. Propriété et exploitation du sol*, Paris 1992, 28-29; KOUKOULES, 'Onomata', 36-41; *BBP* 5, 12ff.

232. For statistics on baking, see the appropriate chapters in *The Chemistry and Technology of Cereals as food and Feed*, S. Matz ed., London 1959; and D.W. KENT-JONES, *art. cit.* (n. 229), 350ff.

233. 659.7-12.

iv) *Rations and the supplies for the expeditions of 911 and 949*

In the late Roman period, rations had been issued on a particular rotational basis and in fixed proportions. It is highly likely, given the strong elements of continuity from late Antiquity evidenced throughout Byzantine military administrative practice, that similar proportions and rates of issue were retained.[234] At a standard rate of ca. 2 lbs of bread *per diem*,[235] this would support the 47,000 or so soldiers, sailors and others listed for the expedition for a maximum of 18 days. If we assume that the traditional rotation of diet for the Byzantine army was retained from late Roman times, then the *paximadion* would have covered the army's requirements for one day in three, bread being issued for the other two. The expedition might thus have supported itself for a further 6 or so days (although the documents give no indication of how much *paximadion* was taken), making a total of about 24 days.[236]

Limitations on the distance that could be travelled might also have been imposed by the need to feed and properly care for the cavalry mounts and spare horses, as well as the pack-animals required by the force. Evidence from the Roman period shows that cavalry mounts needed some 20 lbs (9 kg) of fodder per day: 5-6 lbs (2.2 - 2.7 kg) barley and a further 10-15 lbs (4.5 - 6.8 kg) hay or grazing; and whereas horses can do without the former for short periods, the latter is essential to their well-being. On campaign the size of the ration was reduced by some 20%-25%. In this case, hay would have been a necessary part of the fleet's provisions for its animals, until it arrived on Crete.[237] Assuming that the number of cavalry soldiers was the ca. 6,000 listed in sections of the documents, anything from 600 - 1500 remounts — an absolute working minimum — will also have been required, so that barley feed for between 6,600 and 7,500 horses alone (but possibly as many as 10,000 - 12,000), quite apart from other pack-animals

234. The amount of such rations varied: 1 Roman pound of meat and/or 2-3 Roman pounds of bread *per diem* per man was probably standard into and beyond the seventh century in Egypt. See *P. Oxy.* XVI 2013-4; and cf. J. GASCOU, 'La table budgétaire' (cit. n. 223). See further C.E.P. ADAMS, 'Supplying the Roman Army: *O. Petr.* 245', *ZPE* 109, 1995, 119-124, at 122; and discussion in HALDON, 'Organisation and Support', 123-132.

235. HALDON, 'Organisation and Support', 124-126, with sources and literature. However, it is clear that under certain circumstances this ration was considerably smaller: LEO, *Tact.*, vi, 29, notes that, where infantry forces need to move ahead more quickly than the accompanying supply-train of carts, each mess group of 16 men should be allotted a mule or pack-animal to carry enough supplies for 8 to 10 days. Even with an absolute minimum ration of 1.5 pounds of provisions *per diem* per man, this would still result in a load of 192 pounds which, together with the pack-saddle, would be a considerable burden according to Byzantine standards. The text goes on to note that where enough pack-animals cannot be provided, one animal should carry the supplies for 32 men. In view of these figures, we should assume in both cases that the men actually carried their own loads (up to 60 Roman pounds: see HALDON, 'Organisation and Support', *loc. cit.*), and that the pack-animals transported other equipment and extra supplies. For comparable conclusions in respect of the Roman army of the late Republic/early Principate, see J. PEDDIE, *The Roman War Machine*, Stroud 1994/1996, 50f.

236. *CTh* vii, 4.4 (a. 361); 5; 6; 11 (a.360).

237. See, for example, T. REEKMANS, *A Sixth-Century Account of Hay (P. Iand. Inv. 653)*, Pap. Bruxellensia 13, Brussels 1962, chapter 3; J. PEDDIE, *The Roman War Machine*, Stroud 1994/1996, 52f. In addition, horses require a basic 5-8 (UK) gallons (22.75 - 36.4 ltr) of water (the amount varies according to conditions, of course): see A. HYLAND, *Equus. The Horse in the Roman World*, London 1990, 90, 96; and the discussion and amendments to the figures given by Hyland in HALDON, 'Organisation and Support', 126 and n. 57.

which might have accompanied the expedition, would have been necessary.[238] At an average rate of 2.5 kg barley per animal per day, the 40,000 *modioi* of barley — some 348,000 kg /750,000 lbs — would feed the lower estimate of animals for between 18 and 21days at the outside, a figure which coincides with that for the wheat and flour supplies for the soldiers and sailors of the fleet. If, on the other hand, we assume, as I have suggested above, that the total for the cavalry on the expedition was actually just over 4,000, with a corresponding number of remounts of, say, 1,000, then a further eight - ten days' feed could have been provided from the barley for these animals. As with the supplies carried for the soldiers and sailors, this gives a period of some 24 or slightly more days' worth of supplies. It is interesting to note, therefore, that the tenth-century treatise on campaign organisation remarks that an army cannot transport more than a twenty-four days' supply of barley for its horses, which might serve to confirm this calculation, and perhaps to suggest that this length of time was the standard basis upon which Byzantine administrators calculated the requirements of field forces.[239] Given the estimated maxima for the amount of water that a Mediterranean galley could carry in addition to its complement and other supplies — estimates vary from enough for approximately 20 days down to a maximum of one week — we may reasonably conclude that the supplies carried by the Cretan expeditionary force were intended to provision the fleet and army for no more than this period. That the fleet would certainly have had to make some stops to water animals as well as troops and other personnel is clear; to what extent additional supplies were taken on board (which would have involved arrangements with the administrators on, say, Samos or Naxos), remains unclear, and no reference is made to such administrative requirements in the documents at our disposal.[240]

238. The ratio of remounts to soldiers is difficult to assess. The rate of replacement of horses for the public post was set at 25% *per annum* in the fourth century (*CTh* viii, 5.34, a. 377). It was probably much lower for a field army on the move; but a rate of replacement of 10% would only barely cover average rates of loss. According to the diagrams accompanying the late sixth- or early seventh-century *Strategikon*, the remounts which accompanied cavalry units into battle numbered only some 5%-6% of the total. But the same text also notes that remounts should be held back at the base camp, with the rest of the baggage train, so that this was clearly a minimum provision, for the battlefield only (*Strat.*, v, 2.1ff.; v, 4.3ff. = LEO, *Tact.*, x, 7; 12. Similar provisions are mentioned in an independent text: cf. *Praecepta*, p. 5.13). Two of the later tenth-century treatises imply a remount rate for advance units and the main lancer division (as opposed to mounted archer units) of 1:1. Cf. *De velitatione*, §14.35-36; *Praecepta*, p. 13.1. Yet the latter also specifies that not too many spare horses (*ta syrta*) should be taken along with raiding parties, lest they unnecessarily encumber the raid (*ibid.*, p. 14.27-32). Similarly, in the report sent by Heraclius to Constantinople of his campaign in 627-628, mention is made of the cavalry being ordered by the emperor to leave their spare horses in the houses of Kanzak, near which he had established his main base, and that each soldier should retain only one horse. The implication is that more than one spare animal per soldier was available; see *Chron. Pasch.*, 732.11-14.

239. *De re militari*, §21. 22-23, trans. Dennis, p. 302f.

240. Although most of the evidence is from the thirteenth century and later, the fundamental similarities in size and hull-design from the middle Byzantine period through to the fifteenth and sixteenth centuries make such comparisons acceptable. See PRYOR, *Geography, Technology and War*, 75-86; and — for merchant vessels — KOUKOULES, *BBP* 5, 363ff. For lower estimates (with which Pryor is now in accord) see e.g. J. MORRISON, in *The Age of the Galley. Mediterranean naval vessels since pre-classical times*, R. Gardiner, J. Morrison eds., London 1995, 114, 206ff., 217ff.; and on means of transporting water, see M. CAGIANO DE AZEVEDO, 'Le navi nella documentazione archeologica', in *La navigazione mediterranea nell'alto medioevo*, i, 413-428, at 421-423.

Needless to say, all these figures are entirely hypothetical, and we have no way of knowing whether the breakdown of the barley, wheat, flour and biscuit provided actually represents the numbers of men and animals assumed in these calculations. Nor do we have any hint of the amount of hay that was carried on the ships for the horses; nor again of whether the barley feed — assuming that the barley was indeed intended for the horses in the first place[241] — was for the cavalry horses alone, or was intended also for pack-animals. If this were the case, then the length of the voyage that could be made before resupplying became essential would have been considerably reduced. Finally, some of the animals' requirements are not listed at all — hay, or green feed, for example, an essential for the cavalry horses. This was presumably carried in the transport vessels which also carried the horses. But they receive only the briefest of mentions — not at all in the documents for 911, and in the documents for the expedition of 949 merely to the fact that there were not enough such vessels.[242] Nevertheless, and in spite of these unknown variables, they do give some idea of the possible relationship between supplies and the size of the expedition.

The distances given in the brief *stadiodromikon*[243] at the end of the documents for the expedition of 949 total 792 Roman miles (ca. 1,246 km),[244] which with favourable summer winds (from the north and north-east) could be sailed directly in about 12-14 days, but could easily take several times as long if the wind shifted or was too strong.[245] It is not clear from the *stadiodromikon* that the fleet was expected to make fairly frequent landfall, since the islands or locations listed would appear to mark out the route, rather than points at which the fleet was to halt and disembark.[246] This route would nevertheless present the most direct way to take a large force from Constantinople, down the coast of western Asia Minor, and across to Crete, and it seems a reasonable proposition, therefore, that the amount of supplies provided from the *themata* and listed in the documents for the 911 expedition was indeed intended to supply the fleet until its landfall in Crete and establishment of a base camp. Thereafter, foraging on the island — and on 'enemy territory' — would have been the means of supporting the army as well as the fleet.[247]

241. From late Roman times onward the military treatises always specified barley (together with bran and green fodder) for the cavalry mounts, rather than the soldiers: cf. MAURICE, *Strat.*, ix, 3.125; LEO, *Tact.*, xi, 12; *De re militari*, §21. 22-23, trans. Dennis, p. 302f.

242. 663.13-15.

243. On the Byzantine portulan tradition, see AHRWEILER, *Mer*, 451; and on routes to and from Crete, and in the Aegean region in general, PRYOR, *Geography, Technology and War*, 6ff., 94-99; CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 167, 221-224. For some more general considerations, see A.L. UDOVITCH, 'Time, the sea and society: duration of commercial voyages on the southern shores of the Mediterranean during the High Middle Ages', in *La navigazione mediterranea nell'alto medioevo*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'alto Medioevo 25, Spoleto 1977, ii, 503-546.

244. See SCHILBACH, *Metrologie*, 35-36: the Roman/Byz. mile = 1574.16 m.

245. See PRYOR, *Geography, Technology and War*, 1ff. and 71-75.

246. MALAMUT, *Les îles*, 544.

247. The imperial government was always keen to minimise the burden of supporting armies placed on the ordinary producing population, although its efforts were not always particularly successful. See HALDON, 'Organisation and Support'; TEALL, 'Grain Supply', 113.

The issue of the *stadiodromikon* is not straightforward, however. For as has been pointed out, the expeditionary forces to Crete for 949 and 961 both had as their main base and starting point the harbour at Phygela, south of Ephesos (although Nicephorus II changed his base at the last minute because of the apparent association of the name with the word for 'flight' [*phygê*]).[248] Secondly, it is clear from the Byzantine accounts of the 961 expedition that general knowledge of the seaways and winds was limited, and that only the sailors of Karpathos were able to guide the fleet onward to Crete.[249] The fact that the *stadiodromikon* begins in Constantinople is not in itself an objection, since part of the expedition may well have begun there, before sailing down to meet the other sections at Samos, for example.[250] Nevertheless, these considerations might suggest that the *stadiodromikon* may not have represented contemporary practice and navigational know-how, but rather a theoretical statement of a desired route.[251]

8. Some remarks on the figures for the pay of the army in 911 and 949

This is not the place to go into a detailed analysis of the pay and emoluments of Byzantine soldiers, an exercise which would involve a re-examination of the relevant material from the late Roman period on, and which would entail also a discussion of aspects of the state's fiscal structures which is not appropriate here. But the figures given as totals for the pay and advance pay of the various units which participated in the two expeditions to Crete of 911 and 949 give some idea of the expense of such undertakings. They also make it clear that payments for such undertakings were a mixture of the regular emoluments of the units involved, and also included a large number of special campaign payments, intended no doubt both to encourage a willing participation of the troops and to compensate them for duties which were more dangerous than their usual service.[252]

Two types of payment are listed, the *roga* of the troops, that is to say, their 'regular' pay, insofar as they received a regular salary; and the *prochreon* of certain units. The latter appears to represent an additional payment made to cover the initial costs of properly equipping and outfitting, and possibly also mounting, in the case of cavalry,

248. See ATTALEIATES, 224.3-14; AHRWEILER, *Mer*, 115 n. 3, and MALAMUT, *Les îles*, 88. CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 222, suggests that Attaleiates' story is a later legend with no basis in reality.

249. ATTALEIATES, 224.16-22. CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 222, argues that Nicephorus Phocas' 961 expedition could not have stopped at Karpathos due to the prevailing summer and autumnal winds, which make access to its main ports particularly difficult and dangerous. But Attaleiates merely notes that the commander, Phocas, 'along with the whole fleet' stopped in or on the island of Neos for a time. The clear implication is that the fleet moored off the said island, until the two vessels from Karpathos arrived to offer their assistance.

250. *Pace* MALAMUT, *Les îles*, 545.

251. See G. HUXLEY, 'A Porphyrogenitan Portulan', *GRBS* 17, 1976, 295-300. In contrast, CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 176-177, argues that it represents merely a badly-edited version of a real 'portulan' in use at the time.

252. A point already noted: see J.-C. CHEYNET, É. MALAMUT, C. MORRISSON, 'Prix et salaires à Byzance (xe-xve siècle)', in *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, II: *VIIIe-XVe siècle*, V. Kravari, J. Lefort, C. Morrisson eds., Paris 1991, 339-374, see 366.

the units in question. It is noticeable, for example, that each of the *themata* of the Kibyrrhaiotai, of Samos and of the Aegean, which had to provide in addition to their basic levy an additional 1,000 soldiers or sailors (*diploi*), were to be paid a *prochreon* for 1,000 men each. The newly-recruited *Plataniatai*, in contrast, who were to join the establishment of the *tagmata*, received no *prochreon*, but were paid at a slightly higher rate than the other Armenian and regular thematic units; they were also required to obtain their equipment from this *roga*, unless they had not yet received it, in which case they were to be supplied by compulsory levy in their *thema* and from the state *mêtata* or stud-farms (as other tagmatic troops appear to have been). This would support the suggestion that *prochreon* denotes sums disbursed for soldiers who were newly-mobilised and needed advance payments for equipment. Neither the regular units from the Thrakesion, nor the cavalry *tagmata*, nor the regulars from the three naval *themata* received a *prochreon*.

The same considerations would apply not just to new recruits or units, however, but also to units which were called up only infrequently. Thus the Mardaites of the West in 911 received a *prochreon* of some 50% of the *roga* also paid to them; similarly the Armenian units from Sebasteia and Prine received a *prochreon*, perhaps as an extra campaign inducement. This may be borne out by the salary ascribed to the troops from Sebasteia, a total of 1 *kentênarion*, 13 *litrai*, 24 *nn.*, of which just under half was paid as *prochreon* (55 *litrai*, 60 *nn.*). Whether the *prochreon* was paid out of the sums allocated in the text as salary, or is additional, is not clear, but the former is more likely given the word itself. In most cases, the ratio between *roga* and *prochreon* is approximately 2:1. This applies to the Mardaites, for example (see table i, 8[C] - [E]), the figures for which give a regular *roga* of more-or-less exactly 8 *nomismata* per man (apart from the 1,000 extra men paid at that rate), having deducted the salary for the officers (which also works out at approx. twice the rate of the *prochreon* payment).[253] Similar results derive from the figures given for the Armenians of Sebasteia (table i, 13 [D] - [E]); while the figures for the 500 Armenians of Prine show that the original rate of *prochreon* to *roga* was exactly 1:2, and that each man would have received 4 *nomismata* pay and 2 *nomismata* as *prochreon*. In the event, only 400 soldiers were recruited for the campaign, and the 400 *nn.* surplus were distributed among the 400 men who did go (table i, 15 [D] - [E]).

The figures from the documents for the expedition of 949 are less enlightening. The figures given for the pay (*roga*) and the *prochreon* of the Mardaites of Nikopolis, Peloponnese and Kephallenia are the same: in the first case 3,000 men receive 1 *nomisma* each per month for four months, totalling 166 pounds of gold and 48 *nomismata*; the *prochreon* is set at 4 *nomismata* per man, making a further sum amounting to the same sum (table ii, 9 [C] and [D]).[254] Otherwise, the documents give rates of pay for the naval *themata* (5 [E], 6 [E], 7 [E]; and cf. cols. [B] and [C] for the

253. Taking the initial figure of 4,087 officers and men; deducting the 87 officers at a rate of 2 x their *prochreon* (i.e. *prochreon* = 864 *nn.* x 2) gives a *roga* of 33, 584 *nn.* - 1,728 = 31,856 ÷ 4,000 = 7.956 *nn.* per man. Assuming a very minor adjustment to the rates taken for the officers, this actually produces a round 8 *nn.* per soldier.

254. See 668.11-17; 17-19: the pay is specifically differentiated, as 'a further 166 pounds and 48 *nomismata*' (l. 19), from the *prochreon*.

sum total of pay for each of these three *themata* and the numbers of men involved. Although the rates of pay and the grades of officers is given in col. [E], the number of each class of officer is not, so that it is difficult to establish how many of each rank actually went on the expedition. Several permutations are possible.

What is particularly clear from this set of documents, however, is the great variability in the pay scales for different types of unit from different regions of the empire. Ordinary Mardaites in the naval *themata* receive 3 *nn.* campaign pay, as were the 'Slavs' recruited from the Opsikion district; whereas the soldiers from the Charpezikion district, whose salary was drawn from the income derived from the commuted service of part of the Thrakesion army, received only 2 *nn.* In contrast, and as we might expect, the soldiers of the cavalry *tagmata* received a vastly greater salary: in both the 911 documents and in those for 949, the *scholarioi* of the *tagmata* of Thrace and Macedonia, as well as of the peratic Hikanatoi and Exkoubitoi, received much greater sums, in addition to valuable *skaramaggia*, a well-established means of rewarding those in senior positions as well as those who were in attendance upon, or defended the person of the emperor.[255] Although the numbers of officers is given in the case of the Thracian and Macedonian units, the numbers in each grade remains uncertain, so that exact rates are difficult to assess. Nevertheless, rates of some 2 or 3 times higher than the best-paid thematic contingents result, confirming the greatly superior position of these units.[256]

Yet there are also major differences between units of comparable type, differences which, as we will see below, reflect organisational and, probably, cultural variations. In the details for the 949 expedition, some units were paid in gold, others in silver: the reasons for the difference are not given, but it is possible that it reflected the demands of the soldiers themselves: possibly the Rus', for example.[257] The senior officers of the Charpezikion *thema*, for example, are paid at a lower rate than those of the *thema* of Sebasteia; yet both are paid much lower rates again than the officers of the regular naval *themata*, whose *tourmarchai* and *drouggarioi* receive something like 3 and 2 times as much as their Armenian counterparts. Such variations appear to reflect social as well as administrative and organisational differences between the regions concerned, as well as the conditions under which the units in question will have been recruited and formed: the naval *themata* represented a part of the old, well-established military administrative system of the empire. The *themata* of Sebasteia and of Charpezikion, although not formed at the same time, nevertheless reflected a somewhat different social and cultural (i.e. Armenian) as well as geo-political context. Most significantly for our purposes, they suggest that it is risky to assume any uniformity across the empire's military-administrative organisation, in particular in respect of assuming standardisation of unit

255. Cf. *Three Treatises*, [C] 250-253; 501-511, and comm.

256. For a detailed discussion, see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 308ff. (but note that the estimates for the Thrakesion thematic troops and others, at *De cer.* 655.16ff., are far too high, since I included in the estimate the extra, and unnecessary, *kentênarion* for these troops added by the copyist into the manuscript, as well as for the Armenians of Platanion and Prine, at this point. See above, section 3. *The documents*).

257. See 667.19-20.

sizes, budgets and internal establishment (ratios of different classes of officer to men, etc.), and that each *thema* and region must, to a degree at least, be taken on its own terms, particularly where those units created from the beginning of the period of territorial expansion and reconquest and reorganisation of the frontier are concerned, that is to say, from the time of Basil I and afterwards.[258]

9. The question of numbers

i) *General considerations*

One of the most debated issues, and perhaps the most contentious, in the study of Byzantine military organisation is that of numbers. Opinions vary from the minimalist position, according to which the Byzantine army was much smaller than has usually been thought, and certainly much smaller than the reports of Arab geographers claimed to know;[259] to the maximalist position, according to which the Arab reports are to be credited with quasi-official validity and to be taken more-or-less at face value,[260] with a variety of intervening positions (although of a 'minimalist' tendency).[261] It is obvious that this is a major issue that cannot be treated in its entirety here, and which needs to be discussed in a longer-term historical perspective. I will try to outline some key points in this section.

Let us begin with the actual figures in our texts. Several very exact statements of numbers for particular units are given: thus we learn that in the 949 expedition, the whole peratic *tagma* of the *Exkoubiton* numbered 700, and that of the *Hikanatoi* 456 (666.8-13); that the whole of the *thema* of Charpezikion numbered 705 officers and men; and that some 800 soldiers of the Thrakesion *thema* paid up to 4 *nn.* each in lieu of military service. 600 Armenians based in the Thrakesion district were also available,

258. It is for this reason that I do not believe that a plausible breakdown of the total salary figures for the army, which are available from different periods of the empire's history in the late eighth-tenth centuries, can be achieved. Acceptable round figures can be adduced, as Treadgold (*State Finances*, and 'The Army', etc.) has attempted to do. But the entirely hypothetical standardisation of structures which one must impose upon the evidence in order to arrive at detailed figures for officers, men and specific units seems to me a dangerous and unconvincing approach. The evidence for variation and difference within military administrative structures which the sources reflect can only serve to reinforce this objection.

259. This point of view has been presented most recently in M. WHITTOW, *The Making of Orthodox Byzantium 600-1025*, London 1996, 181-183. Note also the figures for the Crusader forces given in R. C. SMAIL, *Crusading warfare, 1097-1193*, ed. C. Marshall, Cambridge 1995, and the discussions of the size of a variety of medieval armies in H. DELBRÜCK, *History of the art of war*, trans. W.J. Renfroe, Jr., Lincoln-London 1990, III: *Medieval Warfare*, 197-198; 218-220, which argue strongly, on the basis of the available evidence (which for crusader armies is often very clear), for smaller rather than larger numbers. The East Roman world constitutes no exception.

260. TREADGOLD, *Byzantium and its Army*, 43ff., where his earlier views are summarised and emended: see ID., 'Notes'; and 'Remarks on Al-Jarmi', *BSl* 44, 1983, 205-212.

261. See CHEYNET, 'Les effectifs'. Further discussion: J.F. HALDON, 'Kudāma Ibn Dja'far and the Garrison of Constantinople', *Byz.* 48, 1978, 78-90; ID., *Byzantine Praetorians*, 629-633; WINKELMANN, 'Probleme der Informationen'. See also TURTLEDOVE, 'The true size'.

although only 50 could be transported on the expedition. A further 869 cavalry soldiers, officers and men, were called up from the four *tagmata* based in Thrace and Macedonia. In addition, there were some 629 Rus' soldiers (incl. servants), 793 Dalmatians and unspecified prisoners (although originally 1,068 were intended), 1,000 recently-recruited Armenians in the eastern *tagmata*, 220 'Slav' soldiers from the Opsikion (although only 127 actually went), 150 officers and men from the Thrakesion *thema*, 3,000 Mardaites from the western *themata* of Nikopolis, the Peloponnese and Kephallenia. The total of regular soldiers from the non-naval provinces thus amounts to 8,352 who actually sailed, out of an original order for some 10,047.[262]

The naval troops and oarsmen of the *themata* were not all involved in the expedition, of course, many being detached on duties such as guarding Constantinople or the provincial coastline. Thus of the 19 vessels under the *stratêgos* of Samos, only 12, carrying some 1,548 men, accompanied the expedition to Crete. The 11 ships under the *stratêgos* of the Aegean Sea were detached to guard Constantinople or to cut the wood for the 8th indiction; of the 25 units of the Kibyrrhaiot fleet, only 12 vessels, with some 1,560 men, went to Crete; while the Peloponnese sent 4 unspecified *chelandia*, perhaps bearing some 440 men. The total for the thematic fleet on the Cretan expedition therefore numbered 3,548 or slightly more. In addition, the various Mardaite flotillas were also involved — some 9 *galeai* from Attalia, for example, with crews of uncertain size (although certainly much smaller than the *dromônes* and *chelandia* of the imperial and thematic fleets).[263] Between 8,800 and 9,080 approximately (depending on the size of the crews of the different ships) for the imperial fleet were also involved.[264] Given these uncertainties, the grand total for the expeditionary force thus will have amounted to some 20,700-21,000.

Only three of the figures given in this document tell us exact unit numbers for the imperial armies, however, and the question arises as to what extent the 800 men of the Thrakesion, for example, represent the full potential of that region, or merely a particular proportion called up for that particular expedition. It seems in fact more probable that the latter is the case, since the imperial administration decided to extract cash in lieu of actual service from this region, and thereby support the expenses for the Charpezikion army.[265] Given the considerable distance from the home base of the latter

262. Thus the often-repeated idea that Asia Minor was stripped of troops for the 949 expedition is clearly incorrect. See, for example, *TIB* 2, 88; MALAMUT, *Les îles*, 85.

263. See MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 160-161.

264. The crews varied: 108 or 110 for an *ousiakon chelandion*, 120 or 150 for a *pamphylos* (both classified as *chelandia*), and 220 for a *dromôn*: 664.19 - 665.13. In the 911 entries, the *pamphylos* carried 160 or 130, the *dromôn* 230 plus 70 soldiers of the *tagmata* (see Table i), figures which, if applied to the ships of the imperial fleet in 949, for which no crew sizes are given, would increase the total for this part of the flotilla by several hundred. In 949 there were 60 imperial ships involved: 20 *dromônes* with double crews of 220, 33 *ousiaka chelandia* with crews varying from 108-110, and 7 *pamphyloi* with crews of 120-150. See section 10. below.

265. 666.20 - 667.1 (Table ii, [14] B) (*Charpezikion* was paid 24 *litrai*, 56 *nn.*). The text notes that 800 men had their service commuted for a payment of 4 *nn.* each, resulting in a total of 41 *litrai* 32 *nn.* (2,984 *nn.*). In fact, the figure of 4 *nn.* each from 800 men should amount to 44 *litrai*, 32 *nn.* (800 x 4 = 3,200 *nn.* ÷ 72), so we must assume that, in the event, some of the registered *stratiôtai* paid less. N. OIKONOMIDÈS, *Actes de Dionysiou*, Archives de l'Athos IV, Paris 1968, 39, has already suggested that a lower

army from the western Anatolian coastline and the field of operations, this must have been because it was regarded as militarily more effective. And since the military condition of the Thrakesian soldiers will have been less important in this respect than their fiscal resources, the probability is that the bureau of the *stratiôtikon*, which maintained the registers of those liable to the *strateia*, will have required the maximum to support the expedition. 800 registered soldiers (plus the 150 officers and their staffs) may well represent one of the *tourmai* of the Thrakesion, since we are told that the 600 mercenary Armenians were to guard the coast, and that there was a *tourmarchês* of the coast: the latter was presumably the commander of this body. This gives a total of some 1,500 officers and men for two possible *tourmai*, out of the four which are mentioned, a number approximately twice as great as that which can be derived for the (less wealthy) Peloponnese for the reign of Romanus I, based on the figure given for the rate of commutation of the *strateia*: between 1,500 and 2,000.[266] The much smaller (and more recently established)[267] Charpezikion theme, with less than half this strength, would fit in well with this picture. Such figures are supported by what we know from certain other sources.

A relatively small proportion of the regular thematic armies seems thus to have been involved in the expedition of 949. More important were the various units of mercenary or full-time soldiers: the 2,025 tagmatic cavalry from the peratic region, Thrace and Macedonia; possibly the 600 Armenians in the Thrakesion along with the 220 Slavs in the Opsikion; the additional 1,000 Armenians recruited into the *tagmata* of the East; the 584 Rus' and their 45 servants; the 368 'prisoners' and 700 Dalmatians (*Toulmatzoi*), plus the 3,000 Mardaites recruited from the western *themata*, a total of 8,542 (although not all of those originally listed seem to have gone) as against the 705 soldiers from Charpezikion and the 150 Thrakesion officers and men who went, or the 3,548 thematic marines/oarsmen. The importance of units of the permanent

rate, of about 2 *nn.*, was paid by the less well-off registered holders of a *strateia*, on the basis of the fact that (i) a sum of 2 1/2*nn.* was exacted as the commutation of a property liable to the *strateia* in a mid-eleventh-century text (*Actes de Dionysiou*, 1.13-14 and comm., 39); (ii) 5 *nn.* from those who could afford it and 5 *nn.* between two persons (i.e. 2 1/2*nn.* each) from the less well-off were demanded from the army of the Peloponnese under Romanus Lecapenus in lieu of military service in Lombardy (*De adm. imp.* §51.199ff., 52.12-15); and (iii) 6 *nn.* was the sum payable 'for *exkousseia*' *per annum* per soldier from those who misappropriated the service of registered *stratiôtai* in their own household or retinue (ZÉPOS, i, Coll. iii, nov. viii [p. 226], of Constantine VII = N. SVORONOS, *Les novelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes*, Athens 1994, no. 5, iii.3, ll. 149-157). Thus the rate at which the *strateia* could be commuted in the tenth and eleventh centuries varied from approximately 4 *nn.* to 6 *nn. per annum*, with a lower rate — 50% in the Peloponnesian case — being demanded from the indigent *stratiôtai*.

266. The higher figure, which assumes a proportion of 1,120 poor to 880 better-off *stratiôtai*, is preferred by TREADGOLD, 'The army', 99, following A. BON, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204*, Paris 1951, 115; the lower figure, assuming anything from 120-320 poor *stratiôtai* is preferred by OIKONOMIDÈS, 'Social structure', 114f. Both seem possible. OIKONOMIDÈS, 'Social structure', 125, thinks that the Thrakesion, relatively wealthier than the Peloponnese, had fewer registered soldiers in 949 (i.e. 800 only), and explains this as a reflection in the decline in numbers of *stratiôtai* as a result of the expansion of the 'powerful' from the 930s on. The Thrakesion cavalry in the 911 expedition numbered nominally 3,000, although only 1,000 seem actually to have been raised: see Table i, [12] B, D; and cf. [1] C and D.

267. OIKONOMIDÈS, *Listes*, 359; ID., 'Organisation', 287.

establishment (the *tagmata*, for example) and of those recruited for the duration of the expedition, is therefore relatively high when set against the thematic forces, whose main strength was in naval power, ships and men (the oarsmen were also classed as fighting men — *polemistai* — even though not always described as such, and presumably functioned as infantry troops).[268]

The size of the forces for the earlier expedition of 911, although somewhat greater, reinforces the general impression given by the later material. Thus the total of cavalry units amounted to 4,037, drawn from the *tagmata* in Macedonia and Thrace (1,037),[269] as well as the cavalry of the Thrakesion region (1,000)[270] and some 1,900-2,000 men drawn from the Armenians in the region of Sebasteia, Platanion (in the Anatolikon region) and Prine. If this is not the later Giraprino in the Pontus, it may be identified with Priene in the Thrakesion region, near Miletos.[271] In the latter case, these Armenians may be from the same units as those intended to accompany the expedition of 949, raised to defend the coastal districts of the Thrakesion (see 667.3-5). The imperial fleet consisted of 700 Rus' and some 19,600 oarsmen/soldiers; and the thematic forces numbered 17,540 (6,760 from the Kibyrrhaiot, 4,680 from Samos, 3,100 from Aigaion Pelagos and 3,000 from Hellas). In addition, 5,087 Mardaites from the western *themata* took part, making a grand total of 37,140 oarsmen and soldiers from the fleets. With the addition of the cavalry units, the Mardaites and the Rus', therefore, the army which sailed to recover Crete in 911 numbered some 46,964, a massive force some 26,000 greater than the army and fleets despatched in 949.

The difference in size is accounted for primarily in the far smaller involvement in 949 of the thematic fleets. Whereas in 911 they seem to have been almost totally committed to the campaign, it is clear from the details given in *document 4* that most of the thematic fleets were involved in a range of other duties. By the same token, although we have no definite total for the number of vessels and crews in the imperial fleet in 911, most of it seems to have been committed to the Cretan expedition, although a larger proportion of the vessels were *dromônes*, with bigger crews, than in 949. Together, these figures account for most of the difference between the size of the two expeditionary forces: 37,140 in 911, a mere 12,628 in 949, most of the difference represented in the small number of thematic naval troops: 17,540 in 911 but only 3,548 in 949.[272] In addition, about 1,000 fewer tagmatic cavalry soldiers, and 2,000 fewer Mardaites, took part in 949.

268. See 670.4-5. The distinction made at 652.10-11; 16-17; 653.5-6; 10-11; 15-16 between *polemistai* and oarsmen is intended to distinguish between the regular fighting crew of the *dromônes* in question and the tagmatic cavalry soldiers they are carrying. See *Naumachica*, 1.8, 1.9 (Leo imp.); 6.7 (NICEPH., *Tact.* 54).

269. The adjective used of these *scholarioi* is *Thrakêsianoi*; but since the establishment of tagmatic cavalry in Thrace is well-attested, whereas that for the Anatolian region of Thrakesion is not, the epithet *Thrakêsianoi* refers to Thracian, not Thrakesian: see AHRWEILER, 'Recherches', 30f; KÜHN, *Byzantinische Armee*, 69 and n. 141; 93-94.

270. Although 3,000 Thrakesion soldiers are mentioned in the lists for salaries, the final total appears to exclude 2,000 of these, as does the original mention of the Thrakesion contingent of 1,000.

271. See note 50 above.

272. In giving such precise figures I am using the figures given in the text. In reality, it is unlikely that these were the exact numbers that participated, since factors of which we know nothing — illness, the presence of supernumeraries, and so on — must have affected the final figures, possibly quite substantially.

The expedition of 949 suffered from a lack of transport facilities, as the text clearly notes.[273] This seems partly to have been due to the fact that so many thematic vessels were absent on other duties (21 of 59 listed vessels), and that the number of large *dromônes* seems to have been reduced relative to the number of smaller craft (of the 77 vessels available in 911, 42 were dromons able to transport up to 300 men; whereas in 949 there were no dromons at all on the Cretan detachments, a factor which alone would reduce carrying capacity by more than 50%). Even if one accepts the probability that the size of the thematic fleets in particular had been reduced since 911 — perhaps a direct result of the losses then incurred and not made good[274] — the empire was in 949 no less able from the fiscal point of view to raise troops (by means of commuting the *strateia*, for example, and using the resources thereby generated to raise better-quality mercenary units). The smaller expeditionary force may, thus, not have been the result of reduced resources as such, but rather have reflected two different aspects of imperial policy: the shift in emphasis from large *dromôn*-like vessels to the smaller *chelandia*; and a strategic decision which, I would hypothesise, was taken to limit the scale of the enterprise.

ii) *The size of the provincial and thematic armies*

That the forces assembled for these two expeditions were, nevertheless, unusually massive operations — particularly that of 911 — is clear when we compare the figures from other sources for military undertakings against the empire's northern and eastern neighbours. Throughout the history of the East Roman empire in the late ancient and medieval period, field armies were, in comparison with the expeditionary forces fielded by the later Republic and early empire, or with those raised by European states in the early modern period, really quite small. Partly, this reflected the availability of resources and the nature of the communications; partly, it reflected social organisational potential, in respect of how, under what conditions, and for how long, large numbers of the productive population could be engaged in military activities. In the sixth century, field forces of as much as 20,000 were considered large — the standard field force in the *Strategikon* of Maurice varies between 15,000 and 24,000[275]. Thereafter, and into the early seventh century at least, expeditionary forces seem to have been even smaller — forces of 5,000 - 6,000 were quite usual on the eastern front or in the Balkans.[276] But using the limited and often ambiguous fifth- and sixth-century evidence is, of course, somewhat misleading for the period with which we are concerned. For while it is possible to arrive at some crude estimates of the numbers in the field forces, which became the thematic armies, from the sixth and into the seventh centuries, it is almost certain that

273. 663.13-15.

274. The total of thematic vessels in 911 was 77 (including 10 from Hellas, which *sensu stricto* was not a 'naval' theme); that in 949 was 59, without those of Hellas. Assuming at least 5 (there were 10 in 911) for this *thema*, the difference is 13. See the useful discussion of MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 157-158.

275. See C.M. MAZZUCCHI, 'Le ΚΑΤΑΓΡΑΦΑΙ dello Strategicon di Maurizio e lo schieramento di battaglia dell'esercito romano nel V/VI secolo', *Aevum* 55, 1981, 111-138, at 125ff.; and the comments of TEALL, 'Grain Supply', 108-109, who stresses the relatively small size of late Roman and early Byzantine armies.

276. See the discussion in TURTLEDOVE, 'The true size', esp. 220-221.

the structural transformations of the seventh century altered many of the relationships hitherto pertaining between infantry and cavalry, for example, and certainly between different arms within each of the latter. In addition, demographic changes and different modes of both recruitment and supplying armies must also have contributed, so that the figures which can be derived for the various armies of the *magistri militum* in the sixth and early seventh century are valid only partially for the following century, as I have suggested elsewhere. Although it is not possible to go into the issue in detail here, the issue of why armies — in both the Islamic as well as the Byzantine and western medieval worlds — were generally quite modest needs further discussion: easy solutions such as 'demographic decline' are hardly satisfactory, even if they were certainly contributory factors. Issues of logistics, the nature of road-building and maintenance, as well as costs relative to state revenues are all part of the picture, and deserve a detailed analysis.[277]

Figures from the eighth and ninth-century narrative histories are difficult to assess. Theophanes records that in 757 Constantine V marched into Cilicia with an army of 100,000; in 773 Constantine V mustered all the imperial forces, including the *tagmata* and their support unit the Optimates, a total of 80,000 men, for a defensive operation to defeat a Bulgar attack of some 12,000 men. In 778 Michael Lachanodrakon is reported to have marched against Germanikeia with an army of 100,000 from the themes of Thrakesion, Boukellarion, Armeniakon, Anatolikon, and Opsikion, and in 781 he purportedly led an army of 90,000 against Adata.[278] Yet the same chronicle records that shortly thereafter the emperor raised a force of 12,000 cavalry and a fleet for a joint offensive into Bulgar territory. The former figure is certainly an exaggeration; the accuracy of the latter remains doubtful, even though more realistic, but can perhaps be taken as indicative of the order of magnitude of regular campaign armies at the time.[279] Similarly inflated is the figure of 80,000 men supposedly in the army of Thomas the Slav in 821, which seems doubtful.[280] More reasonable is the figure of 20,000 men raised by Constantine VI to oppose the Arabs in 797.[281]

277. See the discussion in HALDON, *Byzantium in the Seventh Century*, 251ff.

278. THEOPH., 430.9-13; 447.19-21; THEOPH., 451.11f., and see I. ROCHOW, *Byzanz im 8. Jahrhundert in der Sicht des Theophanes*, BBA 57, Berlin 1991, 222f; for the expedition of 781: ROCHOW, *ibid.*, 231.

279. THEOPH., 447.31f.

280. Thomas the Slav: TH. CONT., 55.22f.; GENESIUS, ii, 5. Many descriptions of campaigns and battles involve the formulaic use of terms such as '*x* myriads' (i.e. 10,000 x ?) for both sides, as at TH. CONT., 177.18-22 where opposing forces of 3 and 4 myriads are mentioned; it is difficult to know whether these are purely formulaic, or reflect the actual numbers involved.

281. THEOPH., 471.21-27; ROCHOW, *Byzanz* (cit. n. 277), 267. The figures vary wildly between and within texts. Skylitzes records that 4 myriads — 40,000 men — from the Thracian and Macedonian forces were mustered against the Arabs under Michael III; yet Leo the Deacon (viii, 4) notes that the whole imperial field army, including all the Balkan forces, numbered a grand total of 28,000 in 970-971. The same author notes that, when Nicephorus Phocas was absent recovering Crete in 961, the emir Sayf al-Daula was able to invade Asia Minor, in the expectation of meeting only token resistance. The *domestikos* of the West with the available European forces was sent by Romanus II to deal with the invasion (which he did successfully by ambushing the emir and routing his army as it traversed the passes back into Syria) (LEO DIAC., ii, 2-5). The story suggests that the imperial forces were severely stretched if they had to fight on more than one front, even at the height of the empire's military success and offensive strategy.

When the empire was able to muster all the thematic forces, then relatively large bodies of soldiers could, of course, be assembled. Thus the 40,000 troops ascribed to the army of Michael III in the 860s, drawn from many *themata*, is not unreasonable. At the battle of Poson in September 863 the general Petronas was able to bring three columns together to surround and defeat what the chroniclers clearly regard as a major Arab force, which is reported to have been some 40,000 in strength. This was a serious invasion on the Arabs' part, intended apparently to follow up the limited successes of previous years; and it was opposed by the combined forces of the themes of Armeniakon, Boukellarion, Koloneia and Paphlagonia, which approached from the north, of Anatolikon, Opsikion, Kappadokia, with the forces of the *kleisourarcheiai* of Seleukeia and Charsianon, which approached from the south, and the commander-in-chief, with the *tagmata* and the armies of Thrace, Macedonia and Thrakesion, from the west.[282] This was a very large undertaking, but it was planned and carried out within the few months between the invasion entering imperial territory (the Arab forces marched north through the Armeniakon region, sacking the town of Amisos on the Pontic coast) and September, illustrating the efficiency with which the imperial forces could be moved when required. The numbers of the imperial forces is uncertain; but if we assume that the strategy followed was that ordered by Leo IV in 779, whereby each *stratêgos* was ordered to select 3,000 elite troops to dog and harass the invading Arab army (a figure close to Leo VI's recommendation that the Anatolian *themata* should have a core cavalry force of 4,000 men each: see below), then the combined columns of 863 may have amounted to some 30,000-40,000 including the *tagmata*.

Yet even this figure can be challenged: when the *domestikos tôn scholôn* ordered the two commanders of the *themata* of Charsianon and Armeniakon to shadow the Paulician army along its route to Bathys Ryax in 878/9, they decided eventually upon a surprise dawn attack on the Paulician encampment, involving the two generals, at the head of an elite contingent of 600 soldiers, making the opening assault, followed by the rest of the thematic troops who were to charge down from the surrounding heights. That thematic commanders would open an assault against superior forces with 600 men does not suggest that the theme forces held in reserve were especially numerous, and supports the lower estimates for such forces preferred here.[283]

Such figures represent very large armies, and must have been enormously burdensome in terms of both supplies and arms and equipment on the population as well as the central treasury in respect of campaign payments and rewards. But there is no reason to think that, when we allow for the exaggeration and inflation typical of so much of the historiography, armies of the magnitude of 30,000 may not occasionally have been assembled, and reflected the greatest efforts made by the empire, involving

282. For Michael III: TH. CONT., 177.18-22; GENESIUS, iv, 14 (although the account seems to be borrowed from an earlier description of the battle of Dazimon in 838: see W. TREADGOLD, 'The Chronological Accuracy of the *Chronicle* of Symeon the Logothete for the Years 813-845', *DOP* 33, 1979, 157-197, see 180ff.). For the battle of Poson: TH. CONT., 179.13 - 183.13, see esp. 181.11-20.

283. THEOPH., 452.6-12. See R.-J. LILIE, *Die byzantinische Reaktion auf die Ausbreitung der Araber*, München 1976, 171-172; ROCHOW, *Byzanz* (cit. n. 278), 224-225. For the attack at Bathys Ryax: TH. CONT. (*Vita Bas. imp.*), 273.

forces from across all the *themata*; although it needs to be emphasised that such efforts must have occurred on a relatively infrequent basis.[284]

For even during the height of the Byzantine tenth-century offensive, 11,000-12,000 was regarded as an adequate field force.[285] In the manuals of the reigns of Nicephorus II, John Tzimiskes and Basil II, dated to the 960s-980s, offensive campaigns against the empire's main foes in the Balkans and on the eastern front are described which require armies numbering no more than 12,000 - 18,000, with 25,000 as an absolute maximum, all of which involve both thematic forces from several regions as well as centrally-maintained tagmatic forces. Leo the Deacon regarded John Tzimiskes' army of 28,000 in 971 as extraordinarily large.[286] One treatise warns that the emperor should not accompany the expedition if the cavalry force is fewer than 6,000, which suggests that this magnitude for a non-imperial offensive campaign army may have been entirely usual. And of these, the cataphracts which formed the core shock troops numbered a mere 500 or fewer.[287] Defensive operations in Anatolia for the period before the 950s are described involving local forces of no more than 5,000 - 6,000 men.[288] Frontier thematic armies were 'large' if they numbered 'up to three thousand men'; and while this applies to the frontier regions, it reflects conditions during the later ninth and first half of the tenth century, and thus the forces available to a standard provincial commander. Leo VI recommends to thematic commanders that a force of 4,000 selected soldiers — the *epilektoi* of the *themata* of the regions concerned — should be employed in opposing Arab raiding armies.[289]

iii) *The evidence of the Arab geographers*

These low figures from a range of very practical eye-witness practitioners of tenth-century Byzantine tactics must represent the normal strengths of the forces usually available.[290] But they are contradicted to a degree, and as is well-known, by two different sets of sources, the reports of the ninth- and early tenth-century Arab

284. See the discussion in LILIE, *op. cit.*, 330ff. Lilie's view that armies of 100,000 men were by no means unusual (*ibid.*, 329 n. 107) assumes that the figures given in the various sources, Greek, Syriac and Arabic, are to be taken at face value. Yet in the same note the remark that armies of more than 20,000 were practically the norm reflects a more plausible view.

285. See *De re militari*, ed. Dennis, i, 11ff.; vi, 1ff.; viii, 1ff. and this appears to have included the *tagmata* and at least one thematic army.

286. LEO DIAC., 132.15-22.

287. *De re militari*, ed. Dennis, esp. viii; *Praecepta*, ed. McGeer, i, 2; ii, 1ff.; iv, 1-9, ed. Kulakovskij, 1-2, 7, 9, 12ff. The *Praecepta* specifies a maximum formation of just over 500 for a large wedge, only two-thirds of whom would be real *klibanarioi/kataphraktoi*, the rest consisting of more lightly armed mounted archers. Since this description is intended to apply to the main field army operating in the East at any given time, this provides some perspective on the numbers involved: *Praecepta*, iii, 1-11.

288. Cf. the treatise on skirmishing warfare, known as *De velitatione*, xiv, 4; xvi, 4; xix, 2, ed. Dennis, 192, 203, 215.

289. *De velitatione*, xvi, 4.35-39, ed. Dennis, 201; LEO, *Tact.*, xviii, 143ff. See the discussion, with references to the Arab sources also, in DAGRON, MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla*, 181ff. For *epilektos*, see 184-185.

290. Similarly relatively low figures for Arab raiding forces are attested for the tenth century: see CHEYNET, 'Les effectifs', 329-330.

geographers, on the one hand; and, sometimes but not always, by the figures recorded in the Byzantine histories and chronicles of the period. Is it possible to reconcile the two sets of information?

Let us review the information transmitted by the Arab geographers. There are four reports, all of which derive at least in part from information written down by a certain Muslim b. Abi Muslim al-Djarmi, a Muslim prisoner before 845, whose report was written in the period from the 830s to 846.[291] It has been argued that the latter had access to an official Byzantine source listing the numbers in each *thema*, together with other information on provincial military and fiscal organisation;[292] but unfortunately al-Djarmi's account does not survive, so that we must rely on the later versions. In the earliest of these, that written by Ibn Khurradadhbih in 846 (and slightly revised in 885), the references to numbers of soldiers, their pay and to Constantinople follow after the reference to al-Djarmi and the list of provinces derived from him, and mark a new section in the manuscript, suggesting that this material, contrary to the opinion that all this information derives from a single source, actually derives from further, unknown sources.[293] But the work of the ninth-century geographer Ibn Khurradadhbih seems to be the most faithful version of al-Djarmi.[294] Three later geographers included material from al-Djarmi also, but — like Ibn Khurradadhbih — seem to have added material from other sources also, so that their reports differ, sometimes importantly, from that incorporated into the work of Ibn Khurradadhbih.[295] On the other hand, there are enough similarities to give a fairly accurate idea of how Arab commentators of the later ninth and tenth centuries envisaged the military structures of the East Roman state. Although they provide important evidence for the administrative and provincial structures of the empire, we are concerned here with the numbers they attribute to the *themata*, and I will restrict my remarks at this juncture to that issue.

Five categories of information are offered: on the total numbers in the Byzantine armies; on the names and strengths of the provinces and their armies; on Constantinople and its garrison, and/or the imperial household; and on the tactical

291. See E.W. BROOKS, 'Arabic Lists of Byzantine Themes', *JHS* 21, 1901, 67-77; and MIQUEL, *Géographie* I, XVIII. For discussion of the relationship between the three texts, and with important emendations to the conclusions reached by Brooks, see WINKELMANN, 'Probleme der Informationen'.

292. See TREADGOLD, *Byzantium and its Army*, 64ff., and 'The Army', 85f. (with reference to his previous discussions), who has made the strongest representations on behalf of the accuracy and reliability of the Arab geographers' accounts.

293. WINKELMANN, 'Probleme der Informationen', 18-19, 26-27.

294. WINKELMANN, 'Probleme der Informationen', 25. See ABU'L-KASIM 'UBAYD ALLAH B. 'ABD ALLAH B. KHURRADADHBIH, *Kitab al-Masalik wa'l-Mamalik*, in *BGA* VI, 76-85, written in 846 and revised in 885 (see MIQUEL, *Géographie* I, XXI; II, 391ff.).

295. The three later works are by Ibn al-Faqih and Qudama ibn Dja'far: IBN AL-FAQIH AL-HAMADANI, *Description of the Land of the Byzantines*, tr. Brooks, in 'Arabic Lists of Byzantine Themes', *JHS* 21, 1901, 72-77 (written in 903: see MIQUEL, *Géographie* I, XXII); and ABU'L-FARADJ AL-KATIB AL-BAGDADI QUDAMA IBN DJA'FAR, *Kitab al-haradj wa sina'at al-Kitaba*, in *BGA* VI, 196-199 (written in 928-932: see MIQUEL, *Géographie* I, XXVIII). Equally valuable a source is the *Kitab al-Tanbih w'al-Ishraf* of al-Mas'udi, written in the middle of the tenth century, also using al-Djarmi, but with several other traditions represented (*Maçoudi, Le livre de l'avertissement et de la révision*, trad. B. Carra de Vaux, Paris 1897; for the date see MIQUEL, *Géographie*, I, XXIX).

structure of the armies, and the pay of the soldiers. On the first issue, Ibn Khurradadhbih gives a total of 120,000 men, but no strengths for the individual provinces. In contrast, Ibn al-Faqih and Qudama give the numbers of the soldiers for each province, although there are some gaps in their information; while also notes that the strength of the eleven Asia Minor *themata* amounts to 70,000 men. The order in which the provinces appear is the same in the first three descriptions until the eighth; thereafter, Ibn al-Faqih and Qudama diverge slightly from Ibn Khurradadhbih. The lists include the district around Constantinople as their first province; thereafter, whereas Ibn Khurradadhbih gives a brief description of each, together with the number of its fortresses and sometimes the situation of a particular town, Ibn al-Faqih and Qudama give also the seat of the *stratêgos* and the number of soldiers in each region. But they do not always agree on the latter details, and the strengths of the *themata* appear as follows:

		Ibn al-Faqih	Qudama
(1.	the district of Constantinople, rendered as Talaya/Tafla)		
2.	Thrace	5,000	5,000
3.	Macedonia	5,000	lacuna in ms.
4.	Paphlagonia	5,000	lacuna in ms.
5.	Optimaton	4,000	4,000
6.	Opsikion	6,000	6,000
7.	Thrakesion	10,000	6,000
8.	Anatolikon	15,000	15,000
9.	Seleukeia	no figure	5,000
10.	Kappadokia	4,000	4,000
11.	Charsianon	4,000	4,000
12.	Boukellarion	8,000	8,000
13.	Armeniakon	9,000	4,000
14.	Chaldia	10,000	4,000

The discrepancies between the two sets of figures are significant in respect of the Ms. tradition, although the result for the value of the information about numbers of provincial soldiers is less problematic. The manuscript of Qudama has a lacuna for both Macedonia and Paphlagonia. Since the sum of the eleven Asiatic districts is given by Qudama as 70,000, and the sum of the Anatolian districts without Paphlagonia is, according to the individual figures he gives, 60,000, a strength of 10,000 has been assumed for this province.[296] In the case of the discrepancy between the two figures for the Thrakesion, this has been explained as a scribal or copyist's error in the case of the Qudama manuscript, in that the figure for the preceding district of Opsikion must have been mistakenly repeated. But Winkelmann has noted that this seems unlikely, given the fact that the two entries are separated by a block of text, and that the numbers 6,000 and 10,000 cannot be confused either numerically or in words. A more likely

296. QUDAMA, 199. DE GOEJE, BGA vi, Arabic text, 207 n. i, arrives at this conclusion, although his arithmetic is incorrect: see WINKELMANN, 'Probleme der Informationen', 21.

explanation lies in the different sources used by the two (thus challenging the assumption that all depend on al-Djarmi alone for their figures).[297] Similarly, the discrepancy between Qudama's figure for the Armeniakon (4,000) and that given by Ibn al-Faqih (9,000) has been explained as an oversight by which the copyist for the Qudama text mistakenly wrote in the figure for the following *thema*, Chaldia; while that between the figures for Chaldia (Qudama: 4,000, Ibn al-Faqih: 10,000) is similarly explained as a mistake of the copyist of the Ibn al-Faqih manuscript, who wrote in the figure for the Thrakesion district instead of the 'correct' figure given by al-Djarmi. This is even more implausible an explanation for the error than for that regarding the Thrakesion district itself or for the Armeniakon, given the considerable body of text between the two entries concerned, and is again a result of the assumption that both Qudama and Ibn al-Faqih must have derived this information from the same single source, al-Djarmi.[298] Yet it is likely that the Qudama manuscript does contain an error in the case of the Armeniakon, and indeed, by assuming a mistake here whereby the entry should have read 9,000 (as with Ibn al-Faqih) we can also emend the entry for Paphlagonia to 5,000 rather than 10,000, thus arriving at the figure of 70,000 which Qudama gives for the sum of the troops in the eleven Anatolian regions, and obtaining agreement for the entry for Paphlagonia in Qudama with that in Ibn al-Faqih.

None of this is to suggest that the information given by the three writers, or by al-Djarmi, must be entirely inaccurate or unusable.[299] On the contrary, as has been stressed elsewhere, it is to note the problematic nature of the relationship between the three texts, the fact that the dependency of the later texts on Ibn Khurradadhbih, and even more so on the putative contents of al-Djarmi, should not be taken for granted, and to beware of undue editorial interventions to force the text to fit in with one's hypotheses.

For the Arab sources do indeed vary substantially in some cases, to the extent that simply emending the text will not conceal the difficulties this presents. The information incorporated by all three writers reflects a date in the late 830s or early 840s: there is some disagreement about the status of Kappadokia in the almost contemporary *Taktikon Uspenskij*. But the latter does show that the list of Anatolian provinces given by the Arab writers is accurate for those years, including the details given by the texts that Seleukeia, Charsianon and Kappadokia were *kleisourai*.[300] Ibn al-Faqih notes that the fourteen provinces listed are the known land provinces, thus illustrating the fact that his source did not include the remaining districts in the West, nor indeed the 'maritime' districts in Asia Minor: no reference to the regions of Peloponnese (a *thema* from at least

297. See TREADGOLD, 'Notes', 271 n. 9; but see WINKELMANN, 'Probleme der Informationen', 22.

298. TREADGOLD, *loc.cit.*; WINKELMANN, 'Probleme der Informationen', 23-24.

299. This is the oft-repeated claim attributed by Treadgold to those who have voiced such circumspection: see his 'The Army', 81-84; *Byzantium and its Army*, 3-6, for example. In fact, none of those thus categorised (Winkelmann, Lilie, Kaegi, Haldon) have dismissed the figures as such, merely stressing that a naive reading of the figures which glosses over the problems they contain in an attempt to create a rational and coherent structure based on modern notions of how armies should be organised is not a sufficiently critical foundation for a plausible analysis.

300. For these three districts, see IBN KHURRADADHBIH, 80; IBN AL-FAQIH, 75; QUDAMA, 198; and OIKONOMIDÈS, *Listes*, 348, 350. On Kappadokia, see also OIKONOMIDÈS, *Listes*, 48 n. 24.

812), Hellas (later seventh century), Sicily (ca. 700), Kephallonia (by 809), Thessaloniki (probably from the 820s), Dyrrhachion (probably from the 830s), Crete (mid-eighth century), the Kibyrrhaiotai (early eighth century) or the Klimata (in the Crimea; established in the early 830s). Nor is reference made to the maritime district of the Aegean Sea (established ca. 843).[301] But while the accuracy of the information on the Asia Minor districts, if not its completeness, in the 840s is not in doubt, the contradictions in the figures of the troops from each area remain a problem.

As noted already, Ibn Khurradadhbih gives an overall figure of 120,000, and Qudama quotes 70,000 for the 11 Anatolian *themata* he lists. On the assumption that the districts not listed, together with the imperial *tagmata* at Constantinople, made up the missing 50,000, the first figure has been taken as indicative of the total strength of the armies in the middle of the ninth century. The figure of 40,000 cavalry for the whole empire, offered by al-Ya'qubi, may be compatible with these, if we assume that there were a further 80,000 infantry in the armies, and this has indeed been done. But the common assumption that the proportion between infantry and mounted soldiers was in the order of 2: or 3:1 may not in fact be a particularly sound basis for further calculations or guesswork, and may well have varied considerably from region to region.[302] Using the figures of the Arab geographers, it is possible to suggest a total figure for the imperial armies based on the information they give. But the relative merit of the varied information from the Byzantine and non-Byzantine sources needs then to be considered in a broader context.

iv) *Registered or active soldiers?*

The *Tactica* of the emperor Leo VI points to a possible resolution of the issue. Leo states that, while the exact numbers of the imperial thematic armies must not be revealed (for security reasons, he claims),[303] the thematic *stratêgoi* had under them forces ranging from 9,000 - 10,000 men, and not exceeding 18,000.[304] An army of 5,000 or less was clearly a possibility; an army of from 10 - 12,000 was, according to Leo, a medium-sized force.[305] But he then goes on to point out that the *thema* in the sense of *army* should be made up of just 4,000 soldiers (cavalry), organised in 20 *banda* of 200 men, an ideal schema, no doubt, but indicative nevertheless both of Leo's assumptions and about the actual realistic (maximum) size of the effective fighting element of a thematic army. This figure is borne out by other remarks, as we have seen, which represent as large a thematic cavalry force of 'up to 3,000 men'.[306] Calling upon

301. For the first references to these commands see OIKONOMIDÈS, *Listes*, 348-353; and the detailed analysis of references to the eighth- and ninth-century provinces in F. WINKELMANN, *Byzantinische Rang- und Ämterstruktur im 8. und 9. Jahrhundert*, Berliner Byzantinische Arbeiten 53, Berlin 1985, 72ff.

302. See, for example, HENDY, *Studies*, 181-182; TREADGOLD, *State Finances*, 15-19, 29ff., 116f. and ID., *Byzantine Revival*, 352f.

303. *Tact.*, vii, 41; xii, 73.

304. *Tact.*, iv, 9; 41-45 (no *drouggos* to be greater than 3,000 and no *tourma* greater than 6,000. The army of the *stratêgos* should consist of three *tourmai*).

305. *Tact.*, xii, 32; 33.

306. *Tact.*, xix, 149, with the foregoing sections 143-148.

the forces at the disposal of neighbouring theme commanders enabled the general to increase his forces when faced by heavier odds;[307] and to assemble a really large force all the *stratêgoi* of the East could be called upon. In this case, each should select their own 4,000 *epilektoi*, separating the able from the less able, a necessity, adds Leo, due to the present reduction in numbers, unreadiness and indifference of the soldiers. By these means, an army of something over 30,000 can be raised.[308] Leo is clear that this is a notional maximum: the actual number of the forces which could thus be assembled was probably less than this, given that many *themata* were quite small and would not have been easily able to raise as many as 4,000. And if this is meant to represent all the cavalry forces of the Anatolian *themata* (and possibly those of Thrace and Macedonia, which counted as 'eastern' *themata*[309]), then the overall sum of the empire's cavalry forces was clearly not as large as some have thought.

In this connection, we might recall the later ninth-century report of al-Ya'qubi, who notes that the total of cavalry in the empire amounted to 40,000, and who notes also the very great difference in numbers between smaller and larger *themata* such as Charsianon, on the one hand, and Thrace or Macedonia, on the other; and that of the tenth-century Ḥudud al-'Alam, that each commander disposes of from 3,000 - 6,000 troops. Whether exaggerated or not, the two figures, whatever their derivation, provide a rough idea of the strength of provincial forces in the period.[310] The mid- to late tenth-century *Sylloge Tacticorum* remarks that the basic cavalry unit, the *bandon*, by this time known also as an *allagion*, numbered 50, but that anything up to 400 was a possibility, especially for infantry. The writer then notes that the commonplace (i.e. thematic) units — *banda* — number anything from 50 to 150, whereas the 'imperial' *allagia* can be as large as 320 or 350 or at most 400 in strength, 'such as the present unit of the Thrakesion, numbering 320, or that of Charsianon, numbering from 300 - 400'; while some of the western *tagmata* number 400 also. This latter information clearly refers to units raised and paid on a full-time basis, the regional as well as the imperial *tagmata* based in the various provinces of the empire, rather than to the traditional thematic cavalry.[311]

It must immediately be apparent from this brief survey that attempts to calculate total numbers of the imperial forces on the basis of assumptions about the uniformity of numbers for different types of unit — *banda*, *drouggoi* and *tourmai* — are doomed to failure, since it is clear that unit sizes varied enormously from region to region. Not only that, but it is equally apparent that, except in the case of units raised and maintained on

307. *Tact.*, xix, 150.

308. *Tact.*, xix, 153.

309. See TH. CONT., 181, which notes that the armies of Thrace and Macedonia usually fought alongside the eastern *themata* when they were not needed on the Balkan front. See further discussion in HENDY, *Studies*, 650f.

310. AL-YA'QUBI, *Kitab al-Buldan. Le livre des pays*, tr. G. Wiet, Cairo 1937, 168 (text in *BGA*, vii, 232), who notes that Charsianon provides 500 cavalry whereas Thrace and Macedonia each provide 5,000. The text was compiled ca. 889 A.D. It is highly likely that the latter figure includes also the *tagmata* based there. See also *Ḥudud al-'Alam, The Regions of the World*, trans. V. Minorsky, Oxford 1937, revised edn. C. Bosworth, London 1970, 157.

311. *Syll. Tact.* 35, 4-5. For these regional *tagmata*, see KÜHN, *Byzantinische Armee*, 251-259, with 123-124.

a permanent basis, such as the four or more imperial *tagmata* at and around Constantinople or in the adjacent provinces,[312] unit sizes were varied according to tactical need: Leo's *Tactica* is very clear on this, suggesting that this be done not only to conceal numbers from the enemy, but to meet the tactical requirements of each specific situation. The size of units was left to the discretion of the commander in the field.[313]

This is very important. For it thus appears that there was not necessarily any neat equation between *bandon* and *tourma* as territorial and administrative districts, on the one hand, and the same terms applied to tactical bodies of soldiers, on the other. The commander of the army in the field could organise his troops into whatever divisions he felt appropriate, either to the march, the camp, or the battle. Individual administrative *tourmai* could thus be brigaded together on campaign or in battle to make up a larger tactical *tourma* (and, conversely, large administrative *tourmai* might be broken up into smaller units), for example, so that tactical units or divisions may well not have overlapped exactly with the administrative districts from which the soldiers had actually been raised. This is why Leo states that the general should try to retain the cohesion of the units by keeping men from the same communities and districts together, thus retaining some local identities and solidarity.[314] He was responsible for appointing the officers in charge of such divisions in the field for each campaigning season. This does not mean that such appointments were random or that no continuity existed: the fact that a body of officers, ranked by experience and status, whose position was embodied in the system of titles and precedence derived from the imperial court, is adequate proof of this. There is also some incidental hagiographical evidence to illustrate the point. The *drouggarios* Nikephoros was posted from his home at Kamarai in Thrace, where he had probably been the local commander, and promoted to command the *tourma* of Bizye, for example, when war with the Bulgars threatened in the 890s, and his family accompanied him. His son, who began at a fairly humble level, was later promoted to the position of *drouggarios*.[315]

Because a *thema* might have three *tourmarchai*, in consequence,[316] must not mean either that they consisted of an equal number of smaller units, nor that they were the

312. Which also varied considerably in size, and which probably varied individually over time also: cf. the 456 soldiers for the whole *tagma* of the Hikanatoi with 700 for the Exkoubiton in 949; and see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 280-282.

313. E.g. *Tact*., iv, 38; 41; 45; 47; 48; 63.

314. *Tact*., iv, 39; with iv, 38 and 40. The *bandon* as a territorial sub-division of a *thema* must go back to the seventh century, when the field armies of the various *magistri militum* were withdrawn into Asia Minor and distributed, according to a scheme carefully worked out in respect of the ability of the territory across which the units were based to support them. Although there is no specific evidence, the *bandon* had clearly been the basic administrative district within each *tourma* in the *themata* as can be seen in a number of territorial transfers from one *thema* to another in the time of Leo VI: see *De adm. imp.* §50.83-132. See below.

315. Baanes thus followed in his father's footsteps as a local *drouggarios* in the provincial army: see *De S. Maria iun.* (in AASS *Nov.* iv, 692-705). For a possible seal of Nikephoros: NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, no. 74.1, and comm., p. 170 (9th-10th c. seal of Nikephoros, imperial *spatharokandidatos* and *tourmarchês* of Bizye).

316. In theory: in practice, as will become clear, the number of sub-divisions could vary very considerably from region to region.

same size as the *tourmai* in a different *thema*. This is quite evident in the report of the territorial transfers of *banda* included in chapter 50 of the *De administrando imperio*.[317] To assume that the number of administrative *banda* in a *thema* necessarily reflected a particular number of soldiers or the strength of the thematic forces from that province at all is somewhat risky. There may well have been some consonance between the two in the first phase of thematic development — during the second half of the seventh century, perhaps (although even this is pure supposition) — but localisation of recruitment, demographic changes, settlement pattern and fluctuations in resource availability will have transformed the original situation. This is obvious if we bear in mind that the abilities and skills, as well as the relative wealth and readiness for service, would have evolved over the two centuries from ca. 650 to ca. 850 and come to vary across each such district. Thus the number of infantry or cavalry soldiers needed for the tactical units — *banda* — could only rarely have matched the number of soldiers of the same type — infantry or cavalry — registered or available from each administrative *bandon* or *topotêrêsia*. This insight throws a somewhat different light on the testimony of the Arab geographers, of course, and it clearly has implications for how we understand their interpretation of Byzantine military organisation. It also helps to explain why new tactical and strategic command structures — such as the *chiliarchia* and the *doukaton* — began to evolve in the middle years of the tenth century.

In the first place, the variation in the numbers for different types of tactical unit — between 200 and 400 for a *bandon*, for example — given in Leo's *Tactica* suggest that the neat thematic command and tactical structures outlined there (and, as we shall see, a variant thereof in the Arab geographers' accounts) varied in their practical application from area to area of the empire very considerably.

In the second place, whereas al-Ya'qubi, whose account was written ca. 889, gives each of Charsianon and Seleucia 500 cavalry soldiers, and 5,000 to each of Thrace and Macedonia, his information disagrees radically with the information in Ibn al-Faqih and Qudama for the first two, but accords with their information on the last.[318] Are we entitled to emend al-Ya'qubi because some of his figures disagree with those of the other two writers, or should we distrust the figures given by Ibn al-Faqih and Qudama? In the light of the information from the Byzantine sources referred to already, this seems a dangerous step. Or should we assume that the overwhelming majority of the forces of Charsianon and Seleukeia were infantry, since al-Ya'qubi notes that the total of the Roman *cavalry* amounts to 40,000? In which case, while 4,000 names may have been reported for the military register for Charsianon, the effective cavalry force amounted to 500 or so. But this also seems rather an unlikely ratio, especially in such relatively small districts. What al-Ya'qubi's examples do suggest is that the size of the available forces in the different *themata* probably varied much more dramatically than the lists of Ibn al-Faqih and Qudama would allow. This impression is strengthened by the advice in the

317. Thus the new *tourma* of the *Kommata* in Kappadokia consisted of seven *banda*; the new *tourma* of Saniana in the *thema* of Charsianon consisted of three *banda*: *De adm. imp.* §50. 92-100, 101-105.

318. *BGA* vii, 232.

Tactica of Leo, that the *stratêgos* should select a force of 4,000 to meet the needs of local defence, and that similar forces should be established in neighbouring *themata*; for such numbers were clearly not available in districts such as Charsianon and Seleukeia. And, by the time we reach the expeditions of 911 and 949 in particular, we see a much more varied picture of regional structures than any of the evidence treated above would suggest.

In the third place, it seems particularly worth emphasising the fact that it is, according to Ibn Khurradadhbih, the military rolls which contain 120,000 men, which is not quite the same as saying that there are 120,000 active soldiers in the armies.[319] Indeed, it is very clear from the Byzantine sources that field armies were selected from the thematic registers, and that the selection, made by local officials under the authority of the *stratêgos* (at least from the later ninth century), depended upon a whole range of factors — the soldiers' ability to maintain themselves, their fitness and willingness for duty, and the requirements of the military undertaking in question, the various types of service required, and so on.[320] As we have seen, Leo distinguishes clearly between the *epilektoi* — whom he calls 'the so-called military *thema*' — and the rest, which he refers to as the *andrapodôdês stratos*, the 'servile/common army'. In the same paragraph he also regrets the decline in the number of registered soldiers who were actually able and fit for active service;[321] and elsewhere he notes that less well-off but willing soldiers should be supported through the commutation of service of those in the *thema* who were well-off but unwilling.[322] He also adds that they should be assigned to 'other duties'.[323] Later writers assume a similar differentiation.[324] This distinction is additional to that which had always existed in the provincial armies, between the standing and more professional contingents in the *themata*, and those elements which took on a more 'militia-like' aspect over the period from the middle of the seventh century and after, a distinction generally recognised by historians. Such 'standing' contingents are referred to in the sources as the *taxatoi* of the themes, sometimes further qualified as *epilektoi*, and usually appear as small selected units of soldiers — just as are those described by the *Tactica* of Leo VI.[325] The practical difference between the able and the less able or unwilling is probably not an entirely new development;[326] yet it becomes particularly apparent in

319. IBN KHURRADADHBIH, 84.

320. See LEO, *Tact.*, iv, 1; Epilog., 57; cf. AHRWEILER, 'Recherches', 14; and G. DAGRON, 'Byzance et le modèle islamique au Xe siècle: à propos des constitutions tactiques de l'empereur Léon VI', *CRAI* 1983, 219-242, see 234 and n. 69.

321. LEO, *Tact.*, xviii, 145; 149.

322. LEO, *Tact.*, xviii, 129; xx, 205.

323. LEO, *Tact.*, xviii, 149.

324. See *Praecepta*, 5.17; 20; 16.34 for the *chydaios laos*; and cf. DAGRON, MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla*, 184.

325. See the useful brief discussion with sources and previous literature in M. GRIGORIOU-IOANNIDOU, 'Un problème de l'institution des thèmes pendant les xe et XIe siècles', *Byz. Forsch.* 19, 1993, 35-41.

326. It probably goes back to the very beginnings of the process of localisation and provincialisation of the armies in the seventh century: see HALDON, 'Military Service', 24f.

the figures which can be extrapolated from the documents dealing with the commutation of military service for a fixed rate applied to the *themata* of the Peloponnese in the 920s (?) and to the Thrakesion in 949 (see the discussion above), especially illustrative in the latter case, where the revenue thus raised paid the whole thematic salary of the smaller Charpezikion theme.

In view of these varied and apparently contradictory figures, it seems reasonable to suggest that the high total given by the Arab geographers actually represent — as is indeed clearly implied by Ibn Khurradadhbih —the notional number of soldiers registered on the *kôdikes* in the military *logothesion* in Constantinople and in the *themata*, whereas the lower figures — with some exceptions, no doubt — should be taken as indicative of the order of magnitude which Byzantines themselves expected to be able to field. It is worth noting that a (possibly) ninth-century Arabic military treatise describes armies of different strengths which might be fielded by the Muslims: the *Brief policy of war,* attributed to a certain Harthama b. A'yan, notes that armies may consist of from 800 men to 12,000. A force of up to 4,000 men counts as adequate for most expeditions, while more than 12,000 is regarded as very large; a recommended army numbers 4,000 or, for major expedition, 12,000. Such information fits in well what is known about the Byzantine armies of the same period.[327]

That there was in practice a discrepancy between the active and able fighting force in each *thema* and the numbers of names or households registered as *stratiôtikoi oikoi* is very clear from the evidence alluded to above. Certainly for the later ninth and tenth centuries, this is plausibly explained by the decline in the ability of many of the registered *stratiôtai* actually to carry out their obligations, always a problem for some families or soldiers, but exacerbated in the context of the changing social-economic conditions of the Byzantine rural population at this period.[328] The increasingly clear differentiation between the *stratiôtai*, referring to those subject to the *strateia*, and *strateuomenoi*, those who actually fought, which becomes explicit in the legislation of the 930s and after, appears already in Leo's *Tactica*.[329] A single individual, registered for the *strateia*, and who also fulfilled his service personally, would still be correctly described by both or either of these terms, of course; but the evidence points to a frequent distinction in practice between the two. The *epilektoi* in the *Tactica* will have been made up not only of those well able to support themselves, but increasingly of more professional soldiers supported by *stratiôtai* registered in *stratiôtikoi oikoi*, military households, and subject to the *strateia* in the fullest sense, a fiscal as well as a personal burden.[330] The geographers may well have had information about the list of registered *stratiôtai*, and if this was the case, it would say little about how many actively-serving

327. HARTHAMA B. A'YAN, *Mukhtasār Siyāsat al-Ḥarb (The Brief policy of war),* ed. 'Abd al-R'uf 'Aun (Cairo, n.d.), 28.

328. A point emphasised by OIKONOMIDÈS, 'Social structure', 125f.

329. *Tact.*, xviii, 129.

330. For further discussion and sources, see DAGRON, MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla*, 184-190.

soldiers were actually supported in each *thema*. Viewed from this perspective, it is possible to reconcile the conflicting reports and numbers which appear in the texts we have discussed so far.

v) *The evidence of tactical command structures* (tourmai, drouggoi, banda) *and the drouggarokomêtes*

The Arab geographers also give some valuable information about the command structure of the Byzantine forces, at least in its ideal form, for the period from which the information appears to derive, i.e. the middle of the ninth century, which casts further light on the question of numbers and how we may interpret the figures given in the various texts noted so far. Ibn Khurradadhbih describes the command structure as follows:

> "the *patrikios* commands 10,000 men; he has two turmarchs under his command, commanding 5,000 men each; each turmarch has under his orders 5 drungars in charge of 1,000 men each; under the command of each drungar are 5 *komêtes* in charge of 200 men each; each *komês* commands 5 kentarchs with 40 men each, and each kentarch has under his command 4 dekarchs with 10 men each."

The same description is given by Qudama, and it is worth highlighting immediately the possibly forced element in the figure, given that Ibn Khurradadhbih has already asserted that there are 'always' twelve *patrikioi* in the Roman state (six at court, six in the provinces). Whether this information was tailored to reflect the fact that he had an overall figure of 120,000 soldiers on the military rolls, or vice versa, is uncertain. Either way, and given the incorporation into his account of an archaic list of *patrikioi*, there must be some doubt as to his reliability.[331] And his figures certainly vary somewhat from those given in the *Tactica* of Leo VI in which the chain of command for a *thema* of 4,000 cavalry is described: this was divided into 2 *tourmai* of 2,000 men, each consisting of 2 *drouggoi* or chiliarchies of 1,000, subdivided into 5 units of 200 men under *komêtes* (*banda*), each *bandon* consisting of 2 groups of 100 under *kentarchai*, further grouped into units of 50, 10 and 5.[332]

Nevertheless, apart from the size of the *tourmai*, and of the units under the *kentarchoi*, the two descriptions are close. And the tactical structure is itself not to be doubted — *thema*, *tourmai*, *drouggoi*, *banda* and their commanders are all attested in the sigillographic record as well as in literary accounts, the last two from the sixth century and before as popular expressions for different types of unit.[333] Yet it

331. IBN KHURRADADHBIH, 84; QUDAMA, 196. For the twelve *patrikioi*, see IBN KHURRADADHBIH, 80-81. The archaic list is as follows: the *patrikios* of Amorion, the *patrikios* of Ankara, the *patrikios* of Armeniakon, the *patrikios* of Thrace, the *patrikios* of Sicily, the *patrikios* of Sardinia. For discussion, see OIKONOMIDÈS, 'Une liste arabe des stratèges byzantins du VIIe siècle et les origines du Thème de Sicile', *RSBN* 11, 1964, 121-130.

332. *Tact.*, xix, 149.

333. Thus the late sixth-century *Strategikon*, which presents a schema in which the army is divided into brigades, or *moirai* and divisions or *merê*, regularly uses *drouggos* for both when drawn up in non-linear formation (i, 3.6; ii, 1.6; ii, 2.1; xii, 8.20/7-8). The first reference to a *tourmarchês* is for 626/7 (THEOPH. 325.3): George, *tourmarchês tôn Armeniakôn*; the first reference to a *drouggarios* is to Theodotos, the *megaloprepestatos drouggarios*, who accompanied the *magister militum* Elias on an embassy to the Persian king Siroes in 626

has been suggested that the position of *komês* was relatively newly-established, probably during the time of Theophilos, and reflected a major military-administrative reform.[334]

On this argument, the figure of 200 given by the Arab geographers for the size of a *bandon* under its *komês* has been interpreted as signifying a reform under Theophilos, in which the position of *komês* was introduced. While it is admitted that the *bandon* had existed prior to this time as a tactical unit on the field of battle, it is claimed that it had had no geographical-administrative significance. The army had thus been organised into *drouggoi* or *chiliarchiai*, *hekatontarchiai*, *pentekontarchiai*, *dekarchiai* and so forth, with no *kometes*. At the same time, it is suggested that the kentarchy of 70-100 of the sixth-eighth centuries must have evolved to one of 40 men by the middle of the ninth century (the Arab geographers' figure), and back to 100 by the early tenth (Leo's *Tactica*), a somewhat unlikely (and unnecessary) account requiring a number of imperial 'reforms' of the army for which there is no evidence.[335] In contrast, there is perfectly good evidence for the rank of *komês* in the thematic context long before this supposed 'reform': Theodore of Stoudios refers in a letter of the early ninth century to a deserving man who had been promoted to the position of *komês*, even though that of a *tourmarchês* would not have been too good for him. The thematic context is clear.[336] Similarly, in the *Vita* of Peter of Atroa (written ca. 847 and dealing with events many years earlier), a thematic *komês* from Phrygia brings his sick seven-year-old son to the saint for his help.[337] There are many extant lead seals of the period ca. 650 - 930 for provincial *kometes*, although none is connected with a territorial circumscription.[338]

Partly, the problem lies in assuming that all references to titles must be taken as official designations. Thus when in the *Vita Philareti*,[339] we read of *chiliarchiai*,

(*Chron. Pasch.*, 731.5). It is apparent that *drouggos* had already achieved a semi-official status as the term for a group of *banda* by this time; while *turma*, which had until at least the fifth century meant officially a cavalry troop of some 30 or so soldiers (cf. G. WEBSTER, *The Roman Imperial Army*, London 1969, 146ff.), had evolved and been applied to much larger mounted divisions.

334. See TREADGOLD, *State Finances*, 79-81; 'The Army', 90-91. This is connected by Treadgold also with the incorporation into the imperial armies of the rebel Khurramites in the 830s — some 30,000 men in total. In fact, as has recently been demonstrated, the figures are wildly inflated and rest upon a series of transformations in transmission. The original number of soldiers was probably only some 2,000. See J.-Cl. CHEYNET, 'Théophobe et les Perses', in *Byzantine Asia Minor, 6th-12th centuries*, N. Oikonomidès ed., Athens 1999, 39-50.

335. TREADGOLD, *State Finances*, 73.

336. THEOD. STUD., *Ep.* 160 (*Theodori Studitae Epistulae*, ed. G. Fatouros, CFHB 31/1-2, Berlin-New York 1992).

337. *La vie merveilleuse de S. Pierre d'Atroa*, ed. V. Laurent, Subsidia Hagiographica 29, Brussels 1956, (*BHG* 2364), 20.5-6.

338. See, for example, ZACOS, VEGLERY 666, 3021, 3026, 3107, 1453A, 1533, 1678A, 1679, 1802, 1845, 2004, 2094, 2181, 2234, 2289A, 2419, 2468, 2469, 2480, 2480A, 2483; K. KONSTANTOPOULOS, *Βυζαντιακὰ Μολυβδόβουλλα τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικοῦ Νομισματικοῦ Μουσείου*, Athens 1917, nos. 197, 199; and I. KOLTSIDA-MAKRI, *Βυζαντινὰ Μολυβδόβουλλα*, Athens 1996, nos. 68, 69 (8th c.). The majority of these bear no rank and some display markedly provincial characteristics. Those with higher ranks — *apo eparchôn* or *stratêlatês*, for example, such as ZACOS, VEGLERY 916, 1679, 2094 — are probably not simple *kometes* of *banda*, but more important officials such as the *kometes* of Abydos, in charge of important customs establishments, and have not been included in this list.

339. *V. Philareti*, 125f. (ed. M.-H. FOURMY, M. LEROY, 'La vie de S. Philarète', *Byz.* 9, 1934, 85-170 [*BHG* 1511z]).

hekatontarchiai, and *pentekontarchiai*, we must beware of both literary/rhetorical usage, as well as the fact that a rigid and fixed titulature clearly did not prevail. Similarly, when in the *Vita Stephani iunioris* the emperor Constantine V is reported to have promoted a soldier to the rank of *kentouriôn*, we can reasonably interpret this as a (deliberately) archaic usage on the part of the hagiographer, rather than conclude that an ancient Roman rank and title had been re-introduced as part of some hypothetical 'reform'. One version of the *Vita* of Theodore of Stoudios, written after 868, and therefore well after the supposed introduction of *banda* and *komêtes*, and the consequent abolition of ranks such as chiliarch etc., refers to this hierarchy of ranks in drawing a parallel between military and monastic organisation: chiliarchs, hekatontarchs, pentekontarchs and dekarchs are listed.[340]

But the Arab accounts do not inform us about some important developments within this structure which had clearly been apparent since at least the time of Basil I. It is quite clear that, in respect of the development of thematic provinces, as we have seen, they are accurate only up to the middle of the ninth century at the latest. Whether their description even for this period is entirely accurate or not is uncertain; but it is apparent that the description Leo VI gives, which has been supposed to be a true reflection of the tactical structures of the army ca. 902, is both out-of-date in certain respects and certainly over-schematised. In respect of the position and role of the *drouggarios*, for example, it does not reflect the changes which appear to have been taking place in the 880s and after. That it is accurate for the eighth and much of the ninth century is borne out by the slender evidence offered by seals or inscriptions recording the presence or activities of *drouggarioi* of particular *themata* or places.[341] But it is very clear from evidence from the time of Basil I and after that the clear distinction between the *drouggos* and its constituent sub-element the *bandon* was beginning to disappear.

340. *Vita... Theodori abbatis monasterii Studii a Michaele monacho conscripta*, in: A. MAI, *Nova Patrum Bibliotheca*, Rome 1852-1854, vi, 2, 291-363 (*BHG* 1754), see 313; for the date, C. VAN DE VORST, *An. Boll.* 32, 1913, 29.

341. Interestingly, while there are no seals of *chiliarchiai* for the period during which they supposedly existed, there exist many for *drouggarioi*, (i) without any localisation, (ii) as well as of a particular *thema* or a specific place or region. For seals of the group (i), see, e.g., N. OIKONOMIDÈS, 'Seals published 1986-1991/2' (in *Studies in Byzantine Sigillography* 3, N. Oikononomidès ed. , Washington D.C. 1993), 190 (no. 1151: 7th c. seal of Baanes, *drouggarios*); ZACOS, VEGLERY 808 (7th c. seal of Gabriel, *drouggarios*); 1551 (7th c. seal of Mauritanos, *drouggarios*); 1610 (700-750, seal of Stephanos, *drouggarios*) (and cf. SCHLUMBERGER, *Sig.*, 337 [7th/8th c. seals of Stephanos, *drouggarios* and of Gregorios, *drouggarios*]); 1918A, 2011, 2106 (8th c. seals of George, John and Leo, all *drouggarios*); 2165 (750-850, seal of Matthias, imperial *mandatôr/kandidatos* [?] and *drouggarios*); 2184, 2238, 2530 (8th-9th c. seals of Michael, Niketas and Theophylaktos Dabaltes, all *drouggarios*); V. LAURENT, *Documents de sigillographie. La collection C. Orghidan*, Bibliothèque Byzantine, Documents I, Paris 1952, no. 290 (8th c. seal of Eulampios, *drouggarios*); 291 (8th c. seal of N., *drouggarios*); see also J.-Cl. CHEYNET, *Collection Seyrig*, 208; KOLTSIDA-MAKRI, *Βυζαντινὰ Μολυβδόβουλλα*, Athens 1996, no. 73; and for an inscription dated 898, see also *CIG* IV, xl, no. 8690 (Gregory, *stratôr kai drouggarios*). Many otherwise unspecific seals of *drouggarioi* include a relatively high rank (*apo eparchôn*, *hypatos*, etc.), suggesting that these were perhaps naval commanders rather than simple corps commanders, and I have not included these here. Seals of ordinary *drouggarioi* for group (ii) include: OIKONOMIDÈS, *op. cit.*, 195 (no. 503, 800-825 seal of Konstantinos, imperial *kandidatos* and *drouggarios* of S[eleukeia]?); NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, 39.4 (9th c. seal of Leo, imperial *spatharios* and *drouggarios* of Christoupolis); 48.1/ZACOS, VEGLERY 2587 (9th c. seal of Theophylaktos, *drouggarios* of Chalkis); ZACOS, VEGLERY 2553 (9th c. seal of Thomas, *drouggarios* of Athens [?]); K. KONSTANTOPOULOS, *Βυζαντιακὰ Μολυβδόβουλλα τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικοῦ Νομισματικοῦ Μουσείου*,

On the occasion of the cutting of the hair of the young Leo VI during Basil's reign officers of the *themata* of Kappadokia and the Anatolikon were present. These included the two *stratêgoi*, the (two) *merarchai* (senior turmarchs) and the other *tourmarchai* of the themes in question, and all the other thematic officers including the *drouggarokomêtes*. The history of this title suggests that from at least this time the two ranks of *drouggarios* and *komês* were increasingly closely associated together and eventually assimilated. The *Kletorologion* of Philotheos of 899 lists *drouggarioi* and *komêtes* together, and significantly, describes them as '*drouggarioi tôn bandôn, komêtes omoiôs*'.[342] The appearance of *drouggarioi* of *banda* suggests that the relatively senior grade of *drouggarios* was beginning to lose its status and its original relevance; by the time of the Cretan expedition of 911, the relationship between *drouggarioi* and *komêtes* was already very variable: the 42 *drouggarioi* and 42 *komêtes* of the 5,000 Mardaites who sailed with the expedition were paid a campaign salary of 12 and 6 *nomismata* each respectively, suggesting that there existed in this case a clear distinction in rank and status.[343] On the other hand, so many *drouggarioi* — assuming the *drouggarioi* all held a command of some sort — suggests very small *drouggoi*, of only 100-120 men; given the fact that the same number of *komêtes* were also present, it is possible that the *drouggarioi* were actually the commanders of *banda*, with the *komêtes* as their second-in-command. Alternatively, of course, we could assume that half or more of the *drouggarioi* accompanied the expedition on a detached basis, leaving their own commands behind. But this would then involve assuming an enormous number of Mardaites based in the western provinces concerned, which may appear unlikely.

In fact, the assimilation of *drouggarioi* with *komêtes* does seem to have been part of an evolving process, as the texts discussed so far might suggest. Just as importantly, it would seem that this process evolved at different rates in different areas: thus the Armenians of Sebasteia had 960 soldiers, 5 *tourmarchai*, 10 *drouggarioi* and 8 *komêtes* in the 911 expedition, paid respectively at rates of 12, 6, 5 and 4 *nomismata* as their campaign advance. Again, the proximity in the hierarchy of the *drouggarioi* and the *komêtes* is evident; again, the numbers suggest the relatively small units commanded by these officers — perhaps organised in *banda* of some 50 or so men, grouped into larger divisions of some 150-200 under the five *tourmarchai*. Alternatively, and more probably, we might assume that some of the troops from Sebasteia did not accompany the expedition, remaining in their own theme, but that many of the officers did, in this way being able to conjecture a larger thematic army of several thousand — although that this would number as many as 4,000, as in the similar figures for frontier *themata*

Athens 1917, no. 192 (8th-9th c. seal of [Stylianos?], *drouggarios* of the Opsikion); F. CUMONT, 'Les inscriptions chrétiennes de l'Asie Mineure', *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* 15, 1895, 46, no. 429 (9th c. [?] dedication for John, *stratôr* and *drouggarios*, at Koloneia, Armenia I) and cf. *ibid.*, p. 44, no. 394 (dedication of a church by N., *stratôr* and *drouggarios* = *CIG* 8690). Cf. ZACOS, VEGLERY 3129 (750-800, seal of Kosmas, *drouggarios* and *ek prosôpou*).

342. *Klet. Phil.*, 157.9-11; 109.23-24.

343. *De cer.*, 654.2-3; 655.5-8; 656.10-12. Since they do not fit his preconception of the relative numbers that had to be in a *drouggos* and a *bandon*, TREADGOLD, 'The Army', 119-120, decides to ignore the whole text and assume that it must be a mistake by 'Constantine [VII] or someone else'. As we will see, changes in the military command hierarchy provide a perfectly adequate explanation within the confines of the original text.

in the Arab geographers, or the figure offered in Leo's *Tactica* for the 'ideal' frontier theme cavalry army, is questionable, in view of al-Ya'qubi's testimony that a region such as Charsianon provided only 500 cavalrymen.[344]

The figures for the Thrakesion contribution to the expedition of 949 may throw some light on this question. 64 *drouggarokomêtes* from the Thrakesion region, along with other more senior officers, and supported by ordinary soldiers to the number of 150, went on the expedition.[345] In view of the fact that there were 600 troops described as the Armenians who guarded the coast, and that there existed an officer — one of the four *tourmarchai* of the *thema* — referred to as the *tourmarchês tês paraliou*, the turmarch of the coast, it is probable that his *tourma* consisted of these 600 Armenians.[346] It would be a reasonable supposition, in consequence, that the 800 men who paid 8 *nomismata* each not to serve on the expedition similarly constituted a *tourma* of the Thrakesion theme. The total number of cavalry soldiers from the theme might thus be in the order of 2,400-3,000 (there were apparently 4 *tourmarchai*),[347] and the *drouggarokomêtes* would each be in command of *banda* of some 50 or so men. Of course, this says nothing about the theoretical potential of the region, nor of the number of persons subject to a *strateia* listed in the military registers. But that the *tourmai* might often have numbered 1,000 soldiers or fewer is perhaps suggested by two passages in the *Chronographia* of Theophanes: in his account of the events of the years 717-718, the future emperor Leo is made to inform the Arab commanders that 1,000 soldiers and their *tourmarchês* have entered Amorion to defend it against attack; while he records that in 792/3, 1,000 soldiers of the Armeniakon *thema* were punished for rebellion, along with their *tourmarchês*, who was executed.[348] This structure is borne out by a short passage included towards the end of the treatise on imperial military expeditions, originally compiled by Leo Katakylas in the early tenth century, revised at the order of Constantine VII in the 950s, and based on the practice of the period from Basil I up to the middle of the tenth century. Here, the hierarchy of command is specified for the *themata* as running from the *stratêgoi* to their *tourmarchai*

344. *De cer.*, 656.13-16. That the 4,000 soldiers in the *Tactica* are regarded as cavalry, not mixed infantry and cavalry, is both explicitly stated (*Tact.*, xviii, 149) as well as clear from the description of their battlefield formation: *Tact.*, xviii, 143-148.

345. *De cer.*, 661 - 664.2; the *drouggarokomêtes*: 663.6-8.

346. *De cer.*, 663.4; 11-13.

347. The *meriarchês* or *merarchês* of the theme, who was also present with his staff, probably commanded the *tourma* in which the thematic headquarters was established (cf. a seal of a *tourmarchês* of Knossos, for example: SCHLUMBERGER, *Sig.*, 201; and OIKONOMIDÈS, *Listes*, 108 n. 65; or a 9th c. seal of a *merarchês* of Hellas: NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 8.31). As the second-in-command of the *stratêgos*, he was based at the theme headquarters with the latter. See HALDON, *Three Treatises*, 249-250 for further discussion.

348. Given the considerable variability in tactical unit size which the sources suggest, this seems more reasonable than assuming an army of 10,000 or so with *tourmai* of several thousand, simply following the figures in the Arab geographer (e.g. TREADGOLD, 'The Army', 126-127). The latter also has to gloss over the fact that the position of *drouggarios* was evolving, and assumes that *drouggarokomêtes* was simply a collective noun. While this is certainly the case, it is also the fact, as the evidence of the *Klêtorologion* of Philotheos shows, that *drouggarioi* could, and did indeed, command *banda*; the two ranks were barely distinct, as the salary rates have shown, and as the reference at *De cer.*, 663.6-7 makes clear. For Theophanes' references: THEOPH., 389; 469.

and from the latter to their *drouggarokomêtes*, 'so that each ... *bandon*' has the appropriate equipment. For the *tagmata* a similar hierarchy is prescribed, running in the case of the *Scholai* from the *domestikos* to the *topotêrêtês*, and thence to the *komêtes*.[349]

Finally, the somewhat anomalous structure of the theme of Charpezikion, a small district established shortly before 949, behind the frontier, to the south of Tephrikê and west of the region of Mesopotamia.[350] The text is explicit that the *stratêgos* with the 'whole of his *thema*' went on the expedition, and this included 25 senior officers (the *stratêgos* himself, the *komês tês kortês*, the *domestikos* of the theme, and 22 senior *tourmarchai*), 47 lesser *tourmarchai*, 205 *drouggarioi*, and 428 soldiers, a total of 705 men. No *komêtes* are mentioned, which may lend further support to the idea that *drouggarioi* and *komêtes* were effectively equivalent by this time.[351] It is quite clear that this structure represents a very different hierarchy from that of the other *themata*, and may well reflect the social composition of the forces in question, very probably Armenian, a society in which petty nobles and their followers and dependents dominated military activities.[352] As already noted, similar considerations apply to the somewhat older *thema* of Sebasteia (see the preceding section, on pay). To extrapolate from these figures an exact thematic hierarchy of command is impossible; what is certain is that it functioned very differently from that of the traditional and older-

349. *Three Treatises*, [C] 653-664.

350. See OIKONOMIDÈS, *Listes*, 359; ID., 'Organisation', 287ff.; F. HILD, M. RESTLÉ, *TIB* II, Vienna 1981, 86 (with older literature).

351. TREADGOLD, 'The Army', 129, argues that 'the whole of the theme' is not to be taken literally, and refers only to that element which went on the expedition. I find it difficult to decide one way or the other in the uncertain context we are given, although there is no reason arbitrarily to disbelieve the text in this way. He also suggests, *ibid.*, 128, that this theme, together with those of Melitene, Arsamosata, Chozanon and Derzene, were formed from among the 10,000 warriors whom Ibn Ḥawqal reports as having fled to the empire in 935 or 936. Although this is indeed a possibility (according to Ibn Ḥawqal, the source of the only detailed report on these events, the emperor gave them lands from which they could be supported and treated them very favourably: see VASILIEV, *Byzance et les Arabes* ii, 2, 410-421), there is no evidence to support this claim. To the contrary, whereas Charpezikion lay behind the frontier regions, to the north of the district of Abara which was itself a *tourma* of Sebasteia, and became under Romanus I a *kleisourarchia* (*De adm. imp.* §50. 167-168; OIKONOMIDÈS, 'Organisation', 291), the Banu Habib were clearly established along the frontier, since it was from here that they were able to expand towards Hisn Mansur and Hisn Ziyad (see VASILIEV, *loc. cit.*).

352. Cf. *De adm. imp.* §50.133-166 and comm., 190ff.; OIKONOMIDÈS, 'Organisation', 295-296, with further literature and sources, for the importance of the Armenian aristocracy in seizing and garrisoning these frontier districts from the time of Leo VI on; and on the internal organisation of this theme, *ibid.*, 297-299. The relatively low pay of the Charpezikion troops (soldiers received 2 *nn.* each, while the *tourmarchai* and *drouggarioi* received respectively 5, 4 or 3 *nn.* each) is not to be explained by the fact that they were infantry, *pace* OIKONOMIDÈS, *ibid.*, 299, since they are grouped with the *kaballarika*. On the contrary, the ordinary soldiers received rates not much lower than those of other units which participated (the Slavs of the Peloponnese and the Mardaites received 3 *nn.* each for the soldiers, for example), and the rate can more simply be explained in terms again of the somewhat different social status of the 'officers' in relation to the 'men', in which personal and kinship loyalties and the retinue system played a key role. See the remarks of A. KAZHDAN, 'The Armenians in the Byzantine Ruling Class predominantly in the ninth through twelfth centuries', in *Medieval Armenian Culture*, T.J. Samuelian, M.E. Stone eds., Chico, Ca. 1983, 440-452; and the still useful J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, Paris 1919.

established military forces.[353] It is also clear that for some divisions *komêtes* had entirely disappeared — replaced, it would appear, by lesser *tourmarchai* and *drouggarioi.*

These developments, which become especially apparent by the middle of the tenth century, but which were clearly part of a longer-term evolution of Byzantine tactical administrative structures reaching back into the middle of the ninth century, should warn us of the danger of assuming any entirely regular or paradigmatic thematic tactical structure, with an even distribution of numbers across the various levels of unit. It also reinforces the suggestion made above, that any computation of the total numbers based on such assumptions, or based upon overall figures in the Arab geographers, are more likely to represent generalised notions of the potential strength of the imperial forces than actually-available forces. We may reasonably conclude that the *notional* strength of the various divisions and sub-divisions of a *thema* must have varied very considerably from the number of serving soldiers they could in reality field; and, as already noted, the field tactical organisation will have varied according to the campaign context: an administrative *tourma* may not always have been such on the battlefield. This seems possibly to be borne out by the fact that many seals of *tourmarchai* of the *themata* bear no regional or other specification, showing that *tourmarchai* could simply be 'of such-and-such a *thema*', rather than of a fixed district.[354]

In addition, the numbers in each of the various divisions — from *tourma* down to *dekarchia* — must have varied in accordance with the overall numbers of soldiers in the *thema* as a whole, and with local tactical requirements.[355] None of this means that writings such as the *Tactica* of Leo VI, for example, did not represent the reality of some

353. Thus Treadgold's reconstitution of the theme's tactical command is pure hypothesis, based on the unsupported assumption that the full thematic force consisted of 2,400 cavalry troops ('The Army', 130).

354. There are numerous seals of *tourmarchai*, some with a geographical or divisional attribution, some with no other referent at all. For the latter, see, for example: ZACOS, VEGLERY 1055, 1411, 1509, 1513, 1783, 1784, 1789, 2163, 2204, 2269, 2326, 2465, 2549, 2555a & b, 2661, 2980, 3089; PANCENKO, 'Katalog Molybdoboullov', nos. 378, 422; V. LAURENT, *Les sceaux byzantins du médaillier Vatican*, Medagliere della Biblioteca Vaticana I, Città del Vaticano 1962, 150, 151; CHEYNET, *Collection Seyrig*, 222, 223; and for an inscription, see *CIG* IV, xl, no. 8917 (and cf. G. DE JERPHANION, in *Mélanges d'Archéologie Anatolienne*, Beirut 1928, 278-82, no. 54): these are all *tourmarchai*, mostly of the rank of *spatharios* or imperial *spatharios*, some of *kandidatos* or occasionally *stratôr*, some unspecified, and with a few higher-ranking officers. 19 date to the 8th and/or 9th century, the rest to the seventh century. For the former group, associated with a specific region or place, the following are typical: ZACOS, VEGLERY 410 (Dazimon), 1722 (Adramyttion), 1762A (Dazimon), 1905 (Klaudioupolis), 2558 (Thessaloniki), 2576 (Nikopolis), 3146 (Thessaloniki); NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, 74.1 (Bizye); 79.1 (ZACOS, VEGLERY 2643) (Soxopolis); NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* II, 7.1 (Spartari); 61.1 (Mezon/Caria): these are all seals of *tourmarchai* of varying ranks — the commonest is imperial *spatharios* — dating to the eighth and ninth centuries. A considerable number of seals for the same period also bears the name of a *thema* or thematic district, without any more precise location: ZACOS, VEGLERY 2662 (Anatolikon); 2272, 2664 (Sicily); 2059 (Crete); 1876a & b (Hellas); 1934, 2663 (Boukellarion); 2550 (Opsikion); 1710, 2523 (Kibyrrhaiotai); 2147 (Makedonia); 2198 (Pamphylia); 2576 (Nikopolis); 2623 (Thrace); 2644, 2644A, 3140 (Thrakesion); NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I, 5.36 (Sicily); 71.39 (Thrace); *DOSeals* II, 22.42 (Peloponnese); LAURENT, 'Bulletin de sigillographie byzantine', *Byz.* 5, 1930, 639 (Boukellarion). Note also ZACOS, VEGLERY 3148a & b, 800-850, seal of Nasir, imperial *spatharios* and *tourmarchês* of the *Phoideratoi*.

355. Just as in the late sixth century, for example, the *dekarchia* in cavalry units could vary (officially) from seven to ten men, and in reality probably more than this: see MAURICE, *Strategikon*, ii, 6.2 (trans. Dennis, 28).

themes of the empire. Judging from the evidence of the two documents dealing with the expeditions of 911 and 949, a variety of tactical structures existed in different regions, the differences between them depending as much upon local geography and demographic factors as upon the mode of recruitment and payment, the reasons for their recruitment, and the social and cultural background of the soldiers. Equally, it is quite apparent that Leo's *Tactica* presents only a partial and generalised picture of military administrative structures: the evolution in the position of *drouggarios*, for example, is entirely passed over, which must introduce an element of doubt, if not into the veracity of what Leo says, then about its completeness or its applicability as a uniform, empire-wide description.

This need imply neither organisational chaos nor lack of planning. It does suggest that modern notions of administrative efficiency and systemic consistency can be applied only at great risk to a proper understanding of the evidence. Most importantly, the developments detailed above provide a context for the changes in tactical command structures which took place from the 950s, a point noted in passing already. For as has recently been pointed out, commands and tactical structures which at first represented temporary arrangements for field campaigning, involving the brigading together of a number of smaller units from the traditional thematic establishment, rapidly became permanent, and began to replace the original structures. In particular, the reduced size of the traditional thematic *banda*, *drouggoi* and *tourmai*, and the wide variability in numbers which these terms came to signify by the later ninth century and certainly by the 940s and 950s — clearly suggested by the evidence we have reviewed so far — gave rise to the infantry *taxiarchia*, nominally 1,000 strong, and the cavalry *taxis* of 300 and the *parataxis* of 500 men, under appropriately-titled officers.[356] One stage in this process is described by the *Syllogê taktikôn* of the middle of the tenth century, which remarks on the size of the larger 'imperial' cavalry units in the provinces.[357] The confusion and contradictions which the modern historian finds in the sources discussed so far, and in particular the very variable size of the units, coupled with the double significance of their names as both tactical and geographical-administrative units, were clearly also problematic for the Byzantines themselves. The evolution of a new, purely military-tactical terminology, divorced from the thematic administrative arrangements, represented one way by which these difficulties were resolved.

A final point worth making is the fact that from the middle of the ninth and especially during the tenth century, the state increasingly relied upon mercenary forces recruited from within as well as from outside the empire, supported by the revenues obtained through the fiscalisation of the *strateia*. Since there is rarely any way of knowing how much was raised in this way, nor of how many troops, and of what type, were recruited, efforts to compute total numbers, or indeed regional and thematic strengths, can produce little more than wild guesswork or crude generalisations of little real value.

356. See KÜHN, *Byzantinische Armee*, 260-262, for detailed discussion.
357. *Syll. Tact.* 35, 4-5.

vi) *The* tagmata

Equally contentious are the numbers to be attributed to the imperial *tagmata*. One view, founded in a misunderstanding of the figures in Qudama, possibly derived in turn from al-Djarmi (although there is some doubt on this), and from the assumption that a *bandon* was always of 200 men, asserts that each of the four imperial *tagmata* — the *Scholai*, *Exkoubitoi*, *Vigla* and *Hikanatoi* — numbered 4,000 men, making a total of 16,000 tagmatic soldiers.[358] Unfortunately, there is nothing to support this hypothesis, and some good reasons to reject it in favour of much smaller numbers.

The number of separate *banda* within the *tagma* of the *Scholai* is difficult to ascertain. According to the treatise *De re militari*, dateable to the 970s, there were nominally thirty, each commanded by a *komês*.[359] On analogy with the *Praecepta Militaria* and the somewhat earlier *Sylloge Tacticorum*, there were 50 men in a cavalry *bandon* (as noted already); the *Scholai* would thus have numbered some 1500.[360] This receives indirect confirmation from the treatise on campaign organisation, which assumes a field army of 25,000 men as a maximum, including all the imperial *tagmata* and several thematic contingents (16,000 infantry, 8,000 cavalry). Since it is reasonable to assume at least 4,000 thematic cavalry in such a force, the combined *tagmata* can hardly have numbered more than 4,000 or so.[361]

Once again, the information of the Arab geographers has been invoked to help clarify the issue. As we have seen, this information derives from a ninth-century context and does not seem to have been substantially revised by later excerpters. Thus Qudama gives each of the cavalry units based at Constantinople four thousand men (the *Scholai*, *Exkoubitoi*, *Arithmos* or *Vigla* and the Federates[362]) and each of the two infantry regiments the same, making a total of twenty-four thousand men at Constantinople. Ibn Khurradadhbih gives a rather different account: he notes that the garrison consists of 4,000 cavalry and 4,000 infantry; he also notes that the garrison of the palace consists of 4,000 infantry.[363] I have argued elsewhere that the two writers each provide valuable information; but that whereas Qudama gives the names of the units in question, his information derives in part from material older than al-Djarmi, and reflects the situation in the period ca. 786-809. In contrast, Ibn Khurradadhbih, who was closer to his source in time, supplies more plausible numbers, even though he provides no details of the names of the units.[364] It seems in fact that Qudama, or his source, has

358. See R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Byzantinische Berliner Arbeiten 35, Berlin-Amsterdam 1967, I, 432; TREADGOLD, 'Notes', 274-7; *State Finances*, 17f., 24ff.

359. *De re militari*, i, ed. Dennis 134ff.

360. This was Bury's conclusion: BURY, *Administrative System* 53-4.

361. *Ibid.*, i; viii.

362. QUDAMA, 196-197. The appearance of the federates, a *tourma* of the Anatolikon region and originally an element of the praesental army in the late sixth and first half of the seventh century, is illustrative of the varied source material QUDAMA's sources employed. See J.F. HALDON, 'Kudama Ibn Dja'far and the Garrison of Constantinople', *Byz.* 48, 1978, 78-90, see 83-84.

363. IBN KHURRADADHBIH, 81; 76.

364. See HALDON, 'Kudāma' (cit. n. 361), 78-90. Ibn Khurradadhbih's account is not entirely clear, however: he refers to the field army of the emperor as consisting of four *banda* or divisions of 12,000 soldiers

misunderstood his information; or that in trying to reconcile two apparently conflicting sources, he has overestimated the numbers. That there were six units in the City at the time his first source was compiled is probable, given the six names he is able to record. But in reading Ibn Khurradadhbih — or the latter's source — he attempted to reconcile two groups of four thousand with his original six groups, and ended by giving each of his six regiments four thousand men.

The Arab material, in consequence, cannot be used to confirm a precise figure for the Constantinopolitan *tagmata*, although it can certainly be interpreted to support the idea of a total cavalry garrison of 4,000. What other evidence is available?

First of all there is the origin of the third *tagma*, known as the *Vigla*, the Watch or, in many texts, the *Arithmos*, 'the regiment'. Significantly, this unit was also frequently referred to in the later eighth and ninth centuries in the plural, the *Arithmoi*. It was commanded by a *drouggarios*, in contrast to the other *tagmata*, which were headed by *domestikoi*. And it appears to have been a provincial cavalry unit brought into Constantinople by Eirene to support her rule at the time of the council of 787 (when she also purged large numbers of the existing tagmatic forces for their opposition to her religious policy).[365] The unit at first had a slightly different internal structure from the two *tagmata* of the *Scholai* and *Exkoubitoi* (which retained their sixth-century form, although the duties and functions of the officers were changed)[366], for as a provincial unit it would have been organised along the same lines as other provincial units. Its commander, a *drouggarios*, was the head of a group of *banda* or *arithmoi* brigaded together, nominally as many as 1,000 men. A seal of the chartularies of the *arithmos* proves that initially there were at least two *banda*/*arithmoi* in the unit, as the plural version of the title indeed suggests, each with its own administrative staff, although later material makes reference to only one *chartoularios*. Similarly, the presence of several *komêtes* points in the same direction. The size of the *arithmoi* or *banda* which made up the unit as a whole — originally a *drouggos* from one of the provincial armies — is unknown. On the other hand, the total numbers of the unit cannot have been much greater than the 1,000 or so normally associated with a *drouggos*, and may have been less.[367] One of the four *tagmata* thus seems to have had an establishment of about 1,000 men in its early days.

In the late eighth century, there were at least eighteen *banda* of excubitors, and at least eight *scholai*, each with its *komês*.[368] Whether or not there were only a small number of *scholai* and a large number of *banda* of excubitors, each group having

(6,000 cavalry and 6,000 servants), under four *patrikioi*. This may be a confused reference to the four *tagmata*; it may equally refer to the commands of four thematic *stratêgoi*: see *ibid.*, 81-82.

365. For a detailed analysis of these developments, see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 236-241; and 293-295 for the internal structure of the *Vigla*.

366. See HALDON, *Byzantine Praetorians*, 228-235, 282-293.

367. The internal structure of the *Arithmos*/*Vigla* differes only very slightly from that described for regular cavalry units of the field armies in the late sixth century as described in, for example, the *Strategikon* of Maurice. See HALDON, *Byzantine Praetorians*, 240-241 with sources.

368. *Vita Ioannicii* (AASS *Nov.* ii/1, 332-383 [*BHG* 935]), 334; V. LAURENT, *La collection C. Orghidan*, 28, no.28, who refers to a seal of a *kandidatos* of the eighth *scholê* in the Shaw collection; and see ZACOS, VEGLERY 3173, a seal of Sergios, *komês* of the eighth *scholê*, dated to the later eighth century.

different-sized units, is not known; but given the fact that the *scholai* and excubitors were both reorganised by Constantine V, and at the same time; that they were placed under a similarly 'rationalised' but originally much older organisation; and that their number was increased beyond what it had originally been (in terms of units per *tagma*) — there had been seven *scholai* before the reforms, but only three hundred excubitors — the size of the individual *scholai* probably equalled that of the excubitor *banda*; and fifty is a reasonable figure for each *bandon* or *schole*.[369] This would give some nine hundred men for the excubitors and at least four hundred for the scholai at the end of the eighth century. Possibly as early as this there were thirty *banda* of *scholarioi*, which would give the fifteen hundred suggested by Bury.

That the four imperial *tagmata* were not each 4,000 strong, but probably very much smaller than this, seems to be supported by the information in the document relating to the expedition of 949. Here, as we have seen, the *domestikos* of the *Hikanatoi* with his whole *tagma*, numbering 456 men, together with the *domestikos* of the *Exkoubitoi*, with his whole *tagma*, numbering 700, participated. In addition, soldiers from all of the four *tagmata* in Thrace were also present, numbering in total 493 (139 officers, 354 men) and from Macedonia, numbering 376 altogether (83 officers and 293 men). Each group was under a *topotêrêtês* (although of which *tagma* is unclear). There is no contradiction here: the two *tagmata* of the *Hikanatoi* and *Exkoubitoi* listed are explicitly described as the peratic units; like the *Scholai* and *Vigla*, they had contingents based in Thrace and Macedonia as well as in Asia Minor; the *topotêrêtês* of the unit commanded one section, the *domestikos* the other; and in the case of the *Scholai*, we know from later evidence that the *chartoularios* might take command also.[370] Assuming that the combined Thracian and Macedonian contingents of these two units were the same size as their peratic counterparts (and they may well have been very much smaller), we might thus suggest that the total for the *Hikanatoi* was some 900-1000 men;[371] and for the *Exkoubitoi* about 1400-1500; a figure which would fit in with Bury's proposal, based on the 50-man *bandon*, that the *Scholai* totalled 1500 also. The *Arithmos*, as we have already seen, may have numbered 1,000 or so, although a higher figure is entirely possible. In this connection, it is worth bearing in mind that it was thought sufficient to replace the *Arithmos* in its duties of guarding the imperial palace, when it was on campaign with the field army under the *domestikos* of the *Scholai*,

369. As we have seen, the number in a *bandon* varies enormously: according to the *Strategikon* up to 400 in the sixth and early seventh century; according to Leo's *Tactica* from 200 to 400 in the early tenth century; but according to the *Sylloge Tacticorum* in the mid-tenth century *banda* of 50 had been usual before this time, as well as much larger units of 200 or more. The original *scholae* in the fifth and sixth centuries had numbered in theory 500 each, and there were usually seven such units, making a total of 3,500.

370. For the division between the European and Anatolian sections of the *tagmata*, see AHRWEILER, 'Recherches', 30; KÜHN, *Byzantinische Armee*, 62 and n. 141. For the *chartoularios* in charge of 15 *banda*, see *De re militari*, i, ed. Dennis 135-138. The *tagmata* may well have had also more than one *topotêrêtês* each: see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 283, 291 and refs. Only from the 950s does a division of the supreme command into eastern and western sections, under their respective *domestikoi*, seem to have become permanent. See KÜHN, *Byzantinische Armee*, 135ff. with literature and sources.

371. A contention supported, perhaps, by the fact that the *hikanatoi* as originally constituted appear to have been modelled on the *Arithmos*: see HALDON, *Byzantine Praetorians*, 245, 295ff.

with the crew of one of the two imperial *dromônes* commissioned by Leo VI. Assuming the maximum complement of oarsmen/soldiers of 300 or so, this is indicative of the size of the units it was thought necessary to have in Constantinople to protect the emperor and the palace, and to replace the detachments of the Watch on sentry- and patrol-duties.[372] In any case, we are still left with a maximum grand total for the four imperial *tagmata* of about 4,000-5,000, a number that would fit with the 8,000 or so cavalry, including the *tagmata* and the accompanying thematic cavalry, which were assumed as part of the field army discussed in the treatise on campaign organisation and referred to at the beginning of this section.[373]

This order of magnitude for tagmatic units is borne out by what is known of similarly-constituted units in the tenth and eleventh centuries in general. The extra units drafted for the expeditions of 911, 935 and 949 numbered from between 400-500 (the Armenians of Platanion), 608 (newly-recruited into the *tagmata*), and 1,000 (in 949, to be paid with the other *tagmata* of the East). The majority of units of foreign mercenaries recruited in the late tenth and eleventh centuries numbered from 300 to 800, with the exception of the Varangian units, for which estimates vary between 4,000 and 6,000. But this seems to have been both exceptional, and a result of the fact that the traditional guards units — numbering in effect some 4,000 — were based for the most

372. The detachments of the *Vigla/Arithmos* were based in and around the covered hippodrome when in Constantinople: see R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin-Amsterdam 1967, i, 564f.; LAURENT, *Corpus* II, 465ff.; JENKINS, *De adm. imp.* comm., 198-199. Whether the palace detachment numbered 100, as the camp-patrol of the *Vigla* did on imperial expeditions (as JENKINS, *ibid.*, maintains) is uncertain, although possible: see *Three Treatises*, [C] 421-4322 and comm., 240.

373. On the basis of assuming a 200-men *bandon*, and applying the supposedly regular thematic structures of *drouggoi*, *banda* and so on to the *tagmata*, TREADGOLD, 'Notes', 274-277, and *State Finances*, 17f., 24ff., has attempted to specify the exact number of officers of different grades in the *tagmata*, based on the information from the *Klêtorologion* of Philotheos. Thus there must have been 20 *komêtes*, for example, to command twenty *banda*, each of 200, thus producing a neat 4,000 men for each *tagma*. As we have seen, this regularity of structures is by no means to be assumed, neither between *themata*, and certainly not between *themata* and *tagmata*, which were not comparable. To further illustrate his argument, Treadgold takes the figure of 204 officers of each of the four *tagmata* who were invited to a series of meals in the imperial palace, in the hall of the nineteen couches, as indicating that each *tagma* therefore had precisely 204 officers, which T. then breaks down into their constituent parts according to his model. See *Klet. Phil.*, 171. 23-27 (*Scholai*); 173. 13-16 (*Exkoubitoi*); 27-30 (*Arithmos*); 175. 8-11 (*Hikanatoi*). There is a major objection to this, and the assumptions upon which it is based, however. The first, already noted by OIKONOMIDÈS (*Listes*, 170 n. 157), is that the form of the text suggests not that every single one of the officers from each *tagma* was to be invited, but rather officers from all the grades of the *tagmata* concerned. The number of 204 reflects the amount of seating available, once the remaining necessary guests had also been taken into account (12 poor persons, for example). This is confirmed by the accounts of other ceremonies a few days later, for the officers of the units of the Walls and the *Noumera*, which according to Treadgold should have had the same establishment as the four imperial *tagmata*, were invited, together with a number of other palatine officials, to make up the number of 204 guests at an imperial feast, leaving room at the tables in question for the standard 12 poor persons. See 183. 9-14. In several other examples the key number of 204 clearly represents the number of persons who could be accommodated at 17 of the 19 (or 21, depending on the feast-day) tables. Cf. 179. 10-16; the total of guests invited varied from 228, 12 at each table, 19 tables in total; or 252, on occasions when extra tables were set up: see OIKONOMIDÈS, *Listes*, 164 n. 136. But even if we give the benefit of the doubt to this interpretation, there is no guarantee that the 204 officers in question commanded the numbers Treadgold suggests: it is equally plausible to suggest that the 204 officers in question included 30 *komêtes* (in charge of 50 men each), and a somewhat different distribution of the other ranks.

part in the provinces and could no longer be relied upon to support the emperor rapidly, which was the original function of the new unit.[374] This does not exclude the possibility that on occasion much larger corps were recruited or enrolled by the régime at Constantinople; but it does suggest that very large units of standing contingents were not the norm, particularly if we bear in mind the political and security aspects, of which emperors must have been very conscious.[375]

The material discussed thus far makes it clear, in consequence, that the force assembled for the expedition of 911, while representing by no means the maximum of cavalry or infantry troops that the empire had at its disposal, whether in real terms — actually available manpower — or in nominal terms — registered as subject to the *strateia* — nevertheless constituted a major force, considerably larger in total manpower than the average expeditionary force, and a good deal larger than the defensive forces assembled in or behind frontier districts to repel or cut off hostile raiding parties or larger invasion forces. In contrast, the forces assembled for the campaign of 949 were much smaller, and perhaps more representative of the magnitude of a major military undertaking of the period. The anxieties in respect of costs, and earlier losses, expressed by those members of the imperial palace regarding the expedition undertaken in 961 were well-founded.[376]

9. The imperial and thematic fleets

It remains to examine the constituent elements of the imperial and thematic fleets involved in the expeditions to Crete and Italy.[377] From a comparison of the statistics for the number and types of vessel employed in the two expeditions of 911 and 949 one development immediately becomes apparent: whereas the fleet in the first campaign consisted primarily of larger, heavier *dromônes*, by the time of the 949 campaign lighter vessels with a smaller crew and lower carrying capacity predominated. In 911 the vessels involved were as follows: 60 *dromônes*, each with a complement of 230 oarsmen/soldiers and 70 soldiers; 20 *pamphyloi* with 130 men and 20 with 160 men. The 70 soldiers on each of the 60 heavier vessels were made up from the *kaballarioi* of the *tagmata* and

374. See the discussion and sources in CHEYNET, 'Les effectifs', 323-324.

375. Cf. J.F. HALDON, 'Strategies of Defence, Problems of Security: the Garrisons of Constantinople in the Middle Byzantine Period', in *Constantinople and its Hinterland*, C. Mango ed., Oxford 1995, 143-155.

376. TH. CONT., 474.14 - 175.1.

377. The texts have been used by several scholars to elucidate the history of the Byzantine imperial fleet in the period in question, both in respect of organisation and numbers, as well as the technology of warships and ship-construction in general: see AHRWEILER, *Mer*, esp. 408-439; EICKHOFF, *Seekrieg* 81ff., 133-151; H. ANTONIADIS-BIBICOU, *Études d'histoire maritime à Byzance, à propos du Thème des Caravisiens*, Bibliothèque Générale de l'École Pratique des Hautes Études, VIe section, Paris 1966; R.H. DOLLEY, 'The warships of the Later Roman Empire', *JRS* 38, 1948, 47-53; JENKINS, *De adm. imp.* comm. §51 (195-197); A. TOYNBEE, *Constantine Porphyrogenitus and his World*, Oxford 1973, 323-345; see also the section in L. CASSON, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton 1971, 148-154; CHRISTIDES, *Conquest of Crete*, 42-50; PRYOR, *Geography, Technology and War*, 25-57 (commercial ships); 57-86 (warships). See also LEWIS, *Naval Power*, 73ff., 156ff.

other mounted units (see table i, 1 [B] - [D] and compare with 10 and 11 - 16). The 20 ships with crews of 160 are probably meant, on the same basis, to include the 700 Rus' soldiers who accompanied the fleet (35 men per ship?), which may mean that, as with the tagmatic soldiers, they are effectively listed twice.[378] Thus 100 vessels of the imperial fleet were involved, transporting some 23,800 soldiers and sailors.

In 949, in contrast, 150 units[379] are referred to (apparently representing the total of complements in the imperial fleet), and of these, 128 units/vessels are specified. The question of whether or not, as Jenkins suggested,[380] the imperial fleet consisted of fewer than 150 vessels (emending ρν′ = 150 at 664.7 to ρη′ = 108, which would be palaeographically acceptable), is to be answered in the negative. Jenkins' suggestion makes some sense in the light of the figures given at the beginning of the section (100 *ousiaka chelandia*, 6 *pamphyloi* and 2 further *pamphyloi* recently completed: 664.7-8). According to this argument, the number actually specified amounts to 118 vessels, and should be understood to include perhaps the 10 vessels of the imperial flotilla, thus making 108 plus 10.[381] It is clear, however, that at least 128 ships actually existed on the establishment: 100 are specified quite clearly as *ousiaka chelandia*, i.e. warships with a single complement; a further 8 are *pamphyloi*, and 20 *dromônes* are also mentioned, each with two complements, making 128 ships, and 148 complements. Of these, the whereabouts or duties of 110 standard *ousiai* and 8 *pamphylai ousiai* are listed: 7 *pamphyloi* and 33 *ousiaka chelandia*, along with 20 *dromônes* each with 2 *ousiai* (total: 80 *ousiai*) were sent to Crete; 1 *pamphylos* and 24 regular *ousiai* (with or without their

378. This is apparent from a statement to this effect in the document for 949: *De cer.*, 670.3-6, and from the reference to the tagmatic and other troops, numbering 1,453, who travelled with the warships to Italy in 934/935: *De cer.*, 660.13ff. See the discussion in MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 166-167. Note that the crews or complements of the *pamphyloi* in 911 are unspecified, leaving open the probability that they consisted of oarsmen who, as in the case of the larger *dromônes*, were also soldiers. This is stated clearly at *De cer.*, 670.4, so that any idea of a major naval reform and the introduction of 'marines' into the fleet must be abandoned (see, e.g., TREADGOLD, 'The Army', 87, 111).

379. The term used is *ousia*. JENKINS, *De adm. imp.*, comm., 195-196, to §51, followed by others (see AHRWEILER, *Mer*, 416f.; L. CASSON, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton 1971, 150; R.H. DOLLEY, 'The warships of the Later Roman Empire', *JRS* 38, 1948, 48) argued (a) that the term meant complement; (b) that ships could have more than one complement; and that (c) in consequence the total of ships was less than the total of 150 'complements'. Makrypoulias has attempted to refute this ('The Navy', 154-156), arguing that the term is best understood as 'unit', i.e. vessel and crew; but that it is unspecified, referring to any size or type of vessel. But this ignores the fact that ships' crews could be detached from their vessels for particular duties, which is the only sensible way to understand the fact that one ship *(a pamphylon)* and 24 *ousiai* were left to guard Constantinople in 949 (664.12-13) — cf., for example, *De cer.*, 579.1; 5, from a ceremony of 946, in which the *ousia* of the *droungarios* along with the *ousiai* of the *pamphyloi* take part in a ceremony in the imperial palace; or *De adm. imp.* §51.40-41, where an *ousia* from one of the imperial *dromônes* is left to guard the imperial palace during the emperor's absence. Here, the term clearly refers to the complements of the vessels in question and attached to the *droungarios*. This is confirmed by the emended text at 664.9, as noted already above, where ἐξ αὐτῶν τῶν ῥουσίων should read ἐξ αὐτῶν τῶν ρ′ οὐσίων, referring to the 100 *ousiaka chelandia* in the preceding line. It is also confirmed by the use of the adjective *ousiakon* to describe these *chelandia*: i.e. *chelandia* with (one) complement, in contrast to boats with 'full' complements, i.e. *pamphyloi*, or boats with double complements, i.e. *dromônes* of the fighting establishment (as in 664.14-15).

380. *De adm. imp.* comm., 197.

381. See *De adm. imp.* §51.13-14 and commentary.

ships) stayed to guard Constantinople; 7 *ousiai* were based at Dyrrachium and Dalmatia, 3 had been sent to Spain, and 3 were based in Calabria (total: 38 *ousiai*), making a grand total of 118 *ousiai*.

The whereabouts or duties of 10 complements/ships of the 128 vessels that certainly also existed is thus not stated. But given the definite existence of 128 vessels and 148 *ousiai*, and the opening statement that the imperial fleet consisted of 150 *ousiai*, then by varying Jenkins' argument, that the missing complements were those of the 2 imperial *dromônia* constructed by Leo VI and based at Constantinople,[382] we arrive at a total of 150 *ousiai*. It might be objected that *dromônes* had double crews, so that there should thus be 152 *ousiai*! But in fact, it is clear that these imperial warships only had one crew, taken from the regular establishment.[383] The figure for the whole imperial fleet of 150 *ousiai* should, therefore, stand.

The size of neither the crews of the imperial *dromônes* nor those of the various *chelandia* are specified, although figures for the thematic complements are given in the next sections — *ousiaka chelandai* carried either 108 or 110 men, *pamphyloi* carried 120, and *dromônes* 220. A total of 80 units of the imperial fleet, on 60 ships, thus sailed to Crete: 20 *dromônes*, 7 *pamphyloi* and at least 33 *ousiaka chelandia*. The 20 *dromônes* are stated to have had 2 *ousiai* each, and since the *dromônes* of the *themata* had crews of 220, this does indeed suggest that the standard *ousia* was indeed 108-110, and that these *dromônes* were crewed by two such units each. The total strength was thus some 8,870 men, assuming 220 per *dromôn*, 120 per *pamphylos* and 108-110 per *ousiakon chelandion*.

The *ousiakon chelandion* does not appear in the 911 documents, but its complement of 110 was probably not a maximum.[384] It is difficult to know exactly what type of vessel is implied by these terms: *dromôn* and *chelandion* were clearly synonymous in certain contexts, but the difference between ships which were *ousiaka* and ships which were *pamphyloi* seems to have lain primarily in the size of the crews, and only secondarily in the size of the vessels themselves.[385] On the other hand, the

382. See *De adm. imp.* comm. at 196.

383. See *De adm. imp.* §51.40-45; 80-82, and Jenkins' commentary, 196, 198-199, 200-201.

384. For the complements, see *De cer.*, 652.10 - 653.16; 664.19 - 665.13; 670.3-6. See also LEO, *Naumachica*, §§8-12; repeated at NICEPH., *Tact.*, 54.§§7-10 (ed. DAIN, *Naumachica*).

385. See the discussion in AHRWEILER, *Mer*, 411ff.; and LEO, *Naumachica*, §42 (NICEPH., *Tact.*, 54.§§40, 41): the text makes it clear that a *pamphylos* was simply a *chelandion* which was filled with the best and most able soldiers and oarsmen in the fleet, and which had a larger than usual complement. According to the two texts it ought to be bigger than the average *chelandion*, but was not necessarily so. Such vessels are described as being 'made the *pamphylos*', and the verb παμφυλεύω is used of the process of filling them up. The term *ousiakon chelandion*, in contrast, must therefore be understood to represent the standard oared fighting ship with the basic crew of 108-110. Leo's *Naumachica* and the relevant chapter of the *Tactica* of Nicephorus Ouranos describe warships of the standard type, also described as a *dromôn*, and with a crew of 100 oarsmen/soldiers, a *kentarchos*, a standard bearer, 2 *prôtokaraboi* (steersmen), a servant or assistant to the *kentarchos*, two first oarsmen (1 to act as *siphônatôr*, one in charge of the anchor tackle) and a *prôreus* (LEO, *Naumachica*, §§8, 9 [NICEPH., *Tact.*, 54.§§7, 8]). This makes a crew of 108, exactly as described in the *De cer.* This could then be increased to 'make into a *pamphylos*' when required; although it is also clear that some vessels were built on slightly larger lines and designated as *pamphyloi* (*De cer.*, 664.7-8). Larger *dromônes* of 200 men or more should also be available: LEO,

eight *pamphyloi* of the imperial fleet mentioned in the 949 documents appear to have carried three liquid fire *siphones*, as did the *dromônes* of the fleet, so the distinction is even more blurred. That the number of men per oar played a rôle is highly unlikely, since until considerably later the standard number was one man per oar.[386]

Although the stated complements of the ships varies between 911 and 949, there is no reason to think that the types of ship referred to as *dromôn*, *pamphylos* and (*ousiakon*) *chelandion* had changed, even if the terminology is itself somewhat confusing; so that we may reasonably assume that if a *dromôn* could carry at least 300 men, and a *pamphylos* up to 160 in 911, they could do so in 949. This leaves room, theoretically, and on the basis of the complements given for *dromônes* and *pamphyloi* in 911, for a possible further 1,880 men on the *dromônes* and *pamphyloi*. If we assume that the *ousiaka chelandia* could also accommodate some 20 or 30 men extra if necessary (especially if the real difference between them and *pamphyloi* was numbers on board, rather than dimensions of the vessel) then a further 660 might be carried in these ships. The text makes it clear, as we have seen, that the tagmatic cavalry were also carried with the imperial ships, so that space for a further 2,025 soldiers from the four *tagmata* needed to be found. As we have also seen, 1,600 of these could be carried in the 20 *dromônes* (80 per ship, making a total of 300 per ship); a further 280 on the 7 *pamphyloi* (40 per ship, making a total of 160 per ship); the remaining 145 could thus be transported on the 33 *ousiaka chelandia* (about 4-5 per ship, giving a maximum of 115 per ship). More could probably have been carried if necessary.

From the evidence of these two documents, therefore, it seems that the crews of the warships of the imperial fleet numbered some 19,600 who sailed on the expedition in 911 (whether or not it went on to Crete),[387] whereas the crews of the imperial fleet

Naumachica, loc.cit.; NICEPH., *Tact., loc.cit.* AHRWEILER, *Mer*, 415, has suggested that *pamphylos* refers in fact to a round-ship rather than a warship, employed for transporting material and livestock. But technically round-ships were by definition wind-driven, not oar-driven: see PRYOR, *Geography, Technology and War*, 27ff. In addition, since *pamphyloi* are explicitly described as a sub-type or variant of *chelandia* or *dromôn* (see AHRWEILER, *ibid.*, 412f.), both in the documents at issue here (where they are clearly associated with naval and military action, not transportation: cf. the documents of 949) and in the treatises on naval warfare, their function as transport ships is excluded. For the *siphônes*, see above, and 672.9-10 (emended text).

386. See the discussion in MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 162-166, with sources and previous literature. His conclusion, deduced from *De cer.*, 672.6, that the *dromôn* had 120 oars (i.e. 60 per side), rather than 100 (i.e. 50, in two banks of 25, per side, as in the treatises referred to: see LEO, *Naumachica*, §§7, 8 [NICEPH., *Tact.*, 54.§§6,7]) is most unlikely: each ship had to carry extra oars, and indeed the treatises refer specifically to the carrying of large amounts of extra equipment to cover damage from weather or action: *Naumachica*, 1, 5 (= 6, 4). See also G. MAKRIS, *Studien zur spätbyzantinischen Schifffahrt*, Genoa 1988. Methodologically, it is anyway dubious to assume an exact parallel between the number of items carried, and the number of items in use at any given time. This is surely especially true of oars, which are particularly vulnerable, and for which no ship could possibly put to sea without replacements.

387. Makrypoulias hypothesises that the whole imperial fleet would in fact have been larger, but that those vessels not listed were otherwise engaged, laid up, or omitted from the details incorporated into this collection of material. While the last suggestion seems least likely, the probability that there were more than 100 vessels all told in the imperial fleet seems very high. See MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 156, who suggests in addition 10 *dromônes* for the Stenon and the two imperial vessels established by Leo VI, at 230 men per ship; and a further 38 vessels of the *pamphylos* type at 130 per ship. The actual numbers probably varied somewhat from this, but the figures give some guide as to the possible numbers.

involved in the Cretan expedition in 949 appear to have numbered far fewer, a mere 8,870 (i.e. 80 complements of 108 - 110), and with a total, including crews absent on other duties, numbering some 16,200 - 16,500 (150 complements of 108 - 110). Not only do overall numbers appear to have been reduced, by just over 20%, but the proportion of the imperial fleet involved in the Cretan expedition was also reduced, by something over 50%. The imperial fleet appears thus to have come to rely upon slightly smaller complements, and possibly on a much smaller number of the larger *dromôn*-type vessels; on the other hand, according to the text for the 949 expedition, the *dromônes* now had three liquid fire projectors and the ordinary *ousiaka chelandia* two each, thus suggesting a considerable increase in their armament.[388] The results of the campaign, however, suggest that these could only have been used in very favourable circumstances: when the fleet was caught unawares and not combat ready, the liquid fire was not a particularly efficacious weapon.[389]

The only evidence for a change in the organisation of the fleet is the reference to the appearance of the *ousiai* of the *pamphyloi* and a *megas pamphylos* in a ceremony dated to May 1st in the year 946.[390] That the latter is a naval officer under the *drouggarios* of the fleet at Constantinople who, together with his men, formed a special elite unit within the imperial fleet, is a possibility. But no such officer appears in any other ceremony, and in the context the term *megas pamphylos*, which is listed together with the *ousia* or unit of the *drouggarios*, might just as well refer to the complement or unit of the largest *pamphylos* in the imperial fleet. The rest of the *pamphyloi* are represented in the ceremony by the *ousiai tôn pamphylôn* a few lines further on. The *pamphyloi* probably do represent a better class of fighting crew, however (and as suggested in Leo's *Naumachica* and the *Tactica* of Nicephorus Ouranos). And it is significant that only 8 *pamphyloi* appear in the fleet in 949. This may well reflect the establishment at some point between 911 and 949 — perhaps in association with the rise to imperial power of Romanus I, formerly the *drouggarios* himself — of a small élite corps of crews and warships of the *pamphylos* type (larger and better crews than the average *ousiakon chelandion*; perhaps slightly larger, custom-built vessels, as implied by the reference to two recently-constructed vessels in the 949 material) at Constantinople, and the restriction of the term *pamphylos* — by 946 at least — to a more specialised meaning. Whatever the interpretation, it is clear that the imperial and thematic fleets appear in 949 to have relied much more heavily than hitherto on relatively light, and presumably swifter, warships. Whether this represents a deliberate shift in policy in respect of maritime strategy, or a result of financial exigencies, is impossible to say. It is entirely possible that the need to respond more rapidly to the threat posed by the increasingly dangerous Fatimid fleets in the central and eastern Mediterranean basin played an important rôle; but this is an issue which deserves greater attention than can be afforded it here.[391]

388. *De cer.*, 672.3; 673.10.

389. See above, section 5.

390. See AHRWEILER, *Mer*, 416; *De cer.*, 570.11 - 582.22, at 579.2-5.

391. See esp. Eickhoff's discussion: *Seekrieg*, 296ff.

As far as the thematic fleets are concerned, we have already noted the apparent reduction in the numbers of ships and men available between the expedition of 911 and that of 949. As with the central, imperial fleet, it is difficult to say whether this was due to lack of resources, as has been suggested,[392] or the result of deliberate planning. The lack of transport vessels might lend some support to the former interpretation.[393] The expedition of 949 was smaller than that of 911, as we have also seen, and although the decline in the availability of regular thematic troops recruited through direct obligation to the *strateia* is generally acknowledged, it is clear that the state could recruit appropriate numbers of soldiers on a mercenary and short-term basis, where necessary, using the cash or resources obtained through the commutation of the *strateia*. The case of the Charpezikion units is probably illustrative of the situation in the middle of the tenth century, as we have seen. In the first place, it is very likely that the district from which the soldiers themselves were drawn did not have the extra resources to pay for the campaign expenses of the troops, since the cash was extracted by commuting the *strateia* from a *tourma* of the Thrakesion region. In the second place, the troops from the Charpezikion were probably full-time standing detachments, and this was also a convenient way of covering the expenses of troops who were probably of better quality than the regular thematic forces (although this must remain a guess). That lack of resources was not necessarily an issue, and that the expedition of 949 was planned and executed on a smaller scale, is supported by the apparently much larger number of vessels and soldiers involved in the expedition of 961, led by Nicephorus Phocas.[394] For although the empire had, as a result of the absorption of some territory along the eastern front, expanded somewhat since 949, the overall availability of resources cannot have changed much in the interim.

10. Some conclusions

The documents concerning the three expeditions of 911, 935 and 949 provide an immense amount of valuable information about the naval and military organisation of the empire of the period. I have argued that the documents incorporated into the Leipzig manuscript were not simply copied wholesale from a pre-existing account of the expeditions in question. On the contrary, several layers of information and copying are

392. MAKRYPOULIAS, 'The Navy', 157-158.

393. Preventing the transport of the Thrakesion contingent: 663.13-15; 667.5-6.

394. See the detailed account in D. TSOUGARAKIS, *Byzantine Crete. From the Fifth Century to the Venetian Conquest*, Athens 1988, 58-74. In spite of the reports of over 3,000 vessels (including 1,000 *dromônes*) the actual numbers were probably much less — perhaps the rather odd figure of 307 transport vessels reported in TH. CONT., 475.18-20 reflects an original actual number of either warships or transports, or both. The *Life* of Athanasios of Athos mentions 250 warships: see O. LAMPSIDES, 'Μιὰ παραλλαγὴ τῆς βιογραφίας Ἁγίου Ἀθανασίου τοῦ Ἀθωνίτου', *Byzantina* 6, 1974, 283-319. Nicephorus appears to have employed a ruse to convince the defending Arabs that his force was much greater than was actually the case: see O. LAMPSIDES, 'Ein unbekannter Kunstgriff des Nicephorus Phocas bei der Landung auf Chandax (Kreta) (960)', *BZ* 69, 1976, 9-12, see 11. It may well be that the Byzantine reports were influenced by this, or by Arab accounts of the attack.

represented in this material, the final version of which may even have attributed an incorrect context to the first collection of data, for a separate expedition to Crete under Leo VI may never actually have taken place. But this analysis has also shown that, while the facts and figures given in some of the material are reliable and can be confirmed from other sources, much of the information has to be treated with considerable caution, a reflection both of the fact that it was derived by an editor from a variety of different sources, and of the equally important fact that the purpose behind the collection of the different items of information was determined by the requirements of the various departments which originally collected and collated the material. This is not to say that the information incorporated into the various documents and memoranda from which chapters 44 and 45 of Bonn's edition were constructed is in any way 'incorrect' or untrustworthy. But without a better idea of the context and function of each element it is difficult to evaluate it confidently. This is why I would argue that the evidence of these documents should not be employed to impose a uniform pattern upon middle Byzantine administrative arrangements, but be treated rather with the greatest reserve: particularly clearly in the case of the numbers involved, but also in respect of the actual administrative structures through which different parts of the army in different areas of the empire actually worked.

Possibly the single most puzzling question that arises from the materials for the expeditions to Crete is: why was the expedition of 949 so much smaller than that of 911? Was it a result of lessons learnt, a cautious planning team and a deliberate strategy, and/or an overly concerned emperor? Did it reflect problems faced by the Empire in respect of manpower — not in terms of absolute availability, for it has been suggested, on the basis of all the available evidence for the period, that the east Mediterranean world was experiencing the beginnings of a period of demographic expansion at this time; but rather of the state's ability to control its demographic resource base, in the context of the expanding economic power of the dominant social elements? Or is it rather the case that only part of the documentation for this campaign has been included in this material? The form in which the information for the imperial fleet and the units which are listed is presented (particularly the repetition of the units involved and the payments made to them at 662.11ff., and 666.1ff.), as well as that for the equipment for the fleet and its spares, suggests that this was not the case, and that the material here represents the whole expeditionary force. In which case the conclusion arrived at in section 2 above, that the material for 911 actually derives from data connected with Himerios' large-scale undertaking of 910 against the Syrian coast, Cyprus and, possibly Crete, seems the more likely.

These are all extremely important questions, although they far surpass the limits of this paper. But they deserve an answer, since they are central to our understanding of the dynamic and the potential of the Byzantine state at this time. The analysis presented here has attempted to set out clearly the nature of the material and the problems of interpretation which it offers.

Abbreviations

Texts

ANONYMOUS, *Poliorkêtika* = 1) Ἀνωνύμου ἤτοι Ἥρωνος Βυζαντίου Πολιορκητικά, ed. C. WESCHER, *Poliorcétique des Grecs. Traités théoriques-récits historiques*, Paris 1867, 197-279; 2) ed. and German trans. R. SCHNEIDER, *Griechische Poliorketiker*, II, Abh. d. königl. Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Kl., neue Folge, x, Berlin 1908, no. 1.

BGA = *Bibliotheca Geographorum Araborum*, ed. M.-J. De Goeje, Leyden 1870ff.; nunc continuata consultantibus R. Blachère [etc.], Leyden 1938ff.

De adm. imp. = *Constantine Porphyrogenitus. De administrando imperio*, I: Greek text ed. Gy. Moravcsik, Eng. trans. R.J.H. Jenkins. New revised edn., CFHB 1 = DOT 1, Washington D.C. 1967; II: Commentary, ed. R.J.H. Jenkins, London 1962.

De obsidione toleranda = *Anonymus de obsidione toleranda*, ed. H. van den Berg, Leiden 1947.

De re militari = *Incerti scriptoris Byzantini saec. X. Liber De Re Militari*, ed. R. Vári, Leipzig 1901; Eng. trans. and edn.: G.T. DENNIS, *Three Byzantine Military Treatises*, 241-335 [text 246-326].

De velitatione = G. DAGRON, H. MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*. Texte établi par Gilbert Dagron et Haralambie Mihâescu, trad. et comm. par G. Dagron, Paris 1986 (text 28-135); Eng. trans. and edn.: DENNIS, *Three Byzantine Military Treatises*, 137-239 (text 144-238).

HERON, *Belopoeica* = Ἥρωνος Κτησιβίου Βελοποεικά, ed. C. WESCHER, *Poliorcétique des Grecs. Traités théoriques-récits historiques*, Paris 1867, 69-119.

Klet. Phil. = *Klêtorologion* of Philotheos, in OIKONOMIDÈS, *Listes*, 81-235.

LEO, *Tact.* = 1) complete ed., *Leonis imperatoris tactica*, PG 107, 672-1120, 2) partial edn. R. Vári, *Leonis imperatoris tactica* I (proem., const. i-xi); II (const. xii-xiii, xiv, 1-38), Sylloge Tacticorum Graecorum III, Budapest 1917-1922.

Naumachica = A. DAIN, *Naumachica*, Paris 1943.

NICEPH., *Tact.* = Nicephorus Ouranos, Tactica; chapters 56-65 in E. MCGEER, *Sowing the Dragon's Teeth*, 88-163 (text), 165-167 (notes); chapters 63-74 in J.-A. DE FOUCAULT, 'Douze chapitres inédits de la *Tactique* de Nicéphore Ouranos', *TM* 5, 1973, 281-312.

Praecepta = E. MCGEER, *Sowing the Dragon's Teeth*, 3-59 (text), 61-78 (notes); see also I. KULAKOVSKIJ, *Nicephori Praecepta militaria e codice Mosquensi*, in *Zapiski Imperatorskoj Akademii Nauk*, viii ser., 7, 1908.

Strat. = *Das Strategikon des Maurikios*, ed. G.T. Dennis, trans. E. Gamillscheg, CFHB 17, Vienna 1981.

Syll. Tact. = A. DAIN, *Sylloge Tacticorum, quae olim 'inedita Leonis Tactica' dicebatur*, Paris 1938.

Three Treatises = J.F. HALDON, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, CFHB 28, Vienna 1990.

Studies

AHRWEILER, *Mer* = H. AHRWEILER, *Byzance et la mer: la marine de guerre, la politique et les institutions maritimes de Byzance aux* VII[e]-XV[e] *siècles*, Paris 1966.

AHRWEILER, 'Recherches' = H. AHRWEILER, 'Recherches sur la société byzantine au XI[e] siècle: nouvelles hiérarchies et nouvelles solidarités', *TM* 6, 1976, 99-124.

BROKAAR, 'Basil Lacapenus' = W.G. BROKAAR, 'Basil Lacapenus. Byzantium in the Tenth Century', in *Studia Byzantina et Neohellenica Neerlandica*, W.F. Bakker, A.F. Van Gemert, W.J. Aerts eds., Byzantina Neerlandica 3, Leiden 1972, 199-234.

BRYER, WINFIELD, *Pontos* = A.A.M. BRYER, D. WINFIELD, *The Byzantine Monuments and Topography of the Pontos*, DOS 20, Washington D.C. 1985.

BURY, *Administrative System* = J.B. BURY, *The Imperial Administrative System in the Ninth Century, with a revised text of the Kletorologion of Philotheos*, British Academy Supplemental Papers I, London 1911.

BURY, 'Ceremonial Book' = J.B. BURY, 'The Ceremonial Book of Constantine Porphyrogenitus', *English Historical Review* 22, 1907, 209-227, 417-439.

CHEVEDDEN, 'Artillery in late Antiquity' = P.E. CHEVEDDEN, 'Artillery in late Antiquity: prelude to the Middle Ages', in *The Medieval City under Siege*, I.A. Corfis, M. Wolfe eds., Woodbridge 1995, 131-173.

CHEYNET, 'Les effectifs' = J.-C. CHEYNET, 'Les effectifs de l'armée byzantine aux Xe-XIe s.', *Cahiers de civilisation médiévale. X^e^-XIIe siècles* 38/4, 1995, 319-335.

CHRISTIDES, *Conquest of Crete* = V. CHRISTIDES, *The Conquest of Crete by the Arabs (ca. 824). A Turning Point in the Struggle between Byzantium and Islam*, Athens 1984.

CHRISTIDES, 'Raids of the Moslems' = V. CHRISTIDES, 'The raids of the Moslems of Crete in the Aegean Sea: piracy and conquest', *Byz.* 51, 1981, 76-111.

DAGRON, MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla* = G. DAGRON, H. MIHĂESCU, *Le traité sur la Guérilla (De velitatione) de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*. Texte établi par G. Dagron et H. Mihăescu, trad. et comm. par G. Dagron, Paris 1986.

DAVIES, 'Roman Military Diet' = R.W. DAVIES, 'The Roman Military Diet', *Britannia* 2, 1971, 122-142.

DENNIS, *Three Byzantine Military Treatises* = G.T. DENNIS, *Three Byzantine Military Treatises*. Text, trans. and notes, CFHB 25 = DOT 9, Washington D.C. 1985.

DITTEN, *Ethnische Verschiebungen* = H. DITTEN, *Ethnische Verschiebungen zwischen der Balkanhalbinsel und Kleinasien vom Ende des 6. bis zur zweiten Hälfte des 9. Jahrhunderts*, Berliner Byzantinische Arbeiten 59, Berlin 1993.

DÖLGER, *Beiträge* = F. DÖLGER, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung besonders des 10. und 11. Jahrhunderts*, Byzantinisches Archiv 9, Munich 1927/Hildesheim 1960.

EICKHOFF, *Seekrieg* = E. EICKHOFF, *Seekrieg und Seepolitik zwischen Islam und Abendland*, Berlin 1966.

FALKENHAUSEN, *Untersuchungen* = V. VON FALKENHAUSEN, *Untersuchungen über die byzantinische Herrschaft in Süditalien vom 9. bis ins 11. Jahrhundert*, Wiesbaden 1967.

HALDON, *Byzantine Praetorians* = J.F. HALDON, *Byzantine Praetorians: an Administrative, Institutional and Social Survey of the Opsikion and Tagmata, c.580-900*, Poikila Byzantina 3, Bonn 1984.

HALDON, *Byzantium in the Seventh Century* = J.F. HALDON, *Byzantium in the Seventh Century: the Transformation of a Culture*, Cambridge[2] 1997.

HALDON, 'Military Service' = J.F. HALDON, 'Military Service, Military Lands and the Status of Soldiers: Current Problems and Interpretations', *DOP* 47, 1993, 1-67 (repr. in ID., *State, Army and Society in Byzantium: Approaches to Military, Social and Administrative History, 6th-12th Centuries*, Aldershot 1995, VII).

HALDON, 'Organisation and Support' = J.F. HALDON, 'The Organisation and Support of an Expeditionary Force: Manpower and Logistics in the Middle Byzantine Period', in *Τὸ ἐμπόλεμο Βυζάντιο (Byzantium at war)*, N. Oikonomides ed., Athens 1997, 111-151.

HALDON, 'Recruitment and Conscription' = J.F. HALDON, 'Recruitment and Conscription in the Byzantine Army c.550-950: A Study on the Origins of the stratiotika ktemata', *Sitzungsber. d. österr. Akad. d. Wiss.*, phil.-hist. Kl. 357, Vienna 1979.

HALDON, *Three Treatises* = J.F. HALDON, *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, CFHB 28, Vienna 1990.

HENDY, *Studies* = M.F. HENDY, *Studies in the Byzantine Monetary Economy c.300-1450*, Cambridge 1985.

JEFFREYS, PRYOR, *Dromon* = E. JEFFREYS, J. PRYOR, *The* dromon*: terminology and reality*, DOS (forthcoming), Washington D.C.

JONES, *LRE* = A.H.M. JONES, *The Later Roman Empire 284-602. A Social Economic and Administrative Survey*, Oxford 1964.

KAHANE, 'Sprache' = H. and R. KAHANE, 'Abendland und Byzanz III. Literatur und Sprache. B. Sprache', in *Reallexikon der Byzantinistik* A I, fasc. 4-6, 1970-1976, 345-640.

KAHANE, TIETZE, *Lingua Franca in the Levant* = H. and R. KAHANE, A. TIETZE, *The Lingua Franca in the Levant. Turkish Nautical Terms of Italian and Greek Origin*, Urbana, Ill. 1958.

KOLIAS, *Byzantinische Waffen* = T. KOLIAS, *Byzantinische Waffen*, Byzantina Vindobonensia 17, Vienna 1988.

KOLIAS, 'Eßgewohnheiten' = T. KOLIAS, 'Eßgewohnheiten und Verpflegung im byzantinischen Heer', in *Byzantios. Festschrift für Herbert Hunger zum 70. Geburtstag*, W. Hörandner, J. Koder, O. Kresten, E. Trapp eds., Vienna 1984, 193-202.

KOUKOULES, *BBP* = Ph. KOUKOULES, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, 1-6, Athens 1948-1951.

KOUKOULES, 'Onomata' = Ph. KOUKOULES, ''Ονόματα καὶ εἴδη ἄρτων κατὰ τοὺς Βυζαντινοὺς χρόνους', *EEBS* 5, 1928, 36-52.

KOUTABA-DELIBORIA, *'Ο γεωγραφικὸς κόσμος* = B. KOUTABA-DELIBORIA, *'Ο γεωγραφικὸς κόσμος Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου*, II: *'Η Εἰκόνα*, Athens 1993.

KÜHN, *Byzantinische Armee* = H.-J. KÜHN, *Die byzantinische Armee im 10. und 11. Jahrhundert. Studien zur Organisation der Tagmata*, Byzantinische Geschichtsschreiber, Ergänzungsband 2, Vienna 1991.

LAURENT, *Corpus* = V. LAURENT, *Le Corpus des sceaux de l'empire byzantin*, II: *l'administration centrale*, Paris 1981, V: *L'Église*, Paris 1963.

LEWIS, *Naval Power* = A.R. LEWIS, *Naval Power and Trade in the Mediterranean A.D. 500 to 1100*, Princeton 1951.

MAKRYPOULIAS, 'The Navy' = C.G. MAKRYPOULIAS, 'The Navy in the Works of Constantine Porphyrogenitus', *Graeco-Arabica* 6, 1995, 152-171.

MALAMUT, *Les îles* = É. MALAMUT, *Les îles de l'empire byzantin, VIII*[e]*-XII*[e] *siècle*, I-II, Byzantina Sorbonensia 8, Paris 1988.

MARSDEN, *Greek and Roman Artillery* = E.W. MARSDEN, *Greek and Roman Artillery. Historical development*, Oxford 1969.

MCGEER, *Sowing the Dragon's Teeth* = E. MCGEER, *Sowing the Dragon's Teeth. Byzantine Warfare in the Tenth Century*, DOS XXXIII, Washington D.C. 1995.

MIQUEL, *Géographie* I-II = A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11*[e] *siècle. Géographie et géographie humaine dans la littérature arabe des origines à 1050*, I, Paris 1967; II, Paris 1975.

NESBITT, OIKONOMIDÈS, *DOSeals* I-II = J. NESBITT, N. OIKONOMIDÈS, *Catalogue of Byzantine Seals at Dumbarton Oaks and at the Fogg Museum of Art*, I, Washington D.C. 1991; II, Washington D.C. 1994.

OIKONOMIDÈS, *Listes* = N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IX*[e]*-X*[e] *siècles*, Paris 1972.

OIKONOMIDÈS, 'Organisation' = N. OIKONOMIDÈS, 'L'organisation de la frontière orientale de Byzance aux X[e]-XI[e] siècles et le taktikon de l'Escorial', in *Actes du XIV*[e] *Congrès International des Études Byzantines* I, Bucarest 1974, 285-302 (repr. in ID. *Documents et études sur les institutions de Byzance [VII*[e]*-XV*[e] *s.]*, London 1976, XXIV).

OIKONOMIDÈS, 'Social structure' = N. OIKONOMIDÈS, 'The social structure of the Byzantine countryside in the first half of the Xth century', *Symmeikta* 10, 1996, 105-125.

PANCHENKO, 'Katalog Molybdoboullov' = B.A. PANCHENKO, 'Kollektsii Russkago Arkheologicheskago Instituta v Konstantinopole, Katalog Molybdoboullov', *IRAIK* 8, 1903, 199-246; 9, 1904, 341-396; 13, 1908, 78-151.

PRYOR, *Geography, Technology and War* = J. PRYOR, *Geography, Technology and War. Studies in the maritime history of the Mediterranean, 649-1571*, Cambridge 1988,102-111.

PRYOR, 'Naval architecture' = J. PRYOR, 'The naval architecture of Crusader transport ships and horse transports revisited', *Mariners' Mirror* 76, 1990, 255-273.

PRYOR, 'Transportation' = J.H. PRYOR, 'Transportation of Horses by Sea during the Era of the Crusades: Eighth Century to 1285 A.D.', *Mariners' Mirror* 68, 1982, 9-27, 103-125.

RAMSAY, *Historical Geography* = W.M. RAMSAY, *The Historical Geography of Asia Minor*, Royal Geographical Society, Supplementary Papers IV, London 1890/Amsterdam 1962.

RUNCIMAN, *Romanus* = S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus. A Study on Tenth-Century Byzantium*, Cambridge 1929.

SCHILBACH, *Metrologie* = E. SCHILBACH, *Byzantinische Metrologie*, Handbuch d. Altertumswiss. xii, 4 = Byz. Handbuch iv, Munich 1970.

SCHLUMBERGER, 'Inédits' = G. SCHLUMBERGER, 'Sceaux byzantins inédits', ser. i, ii, iii, in *Mélanges d'Archéologie byzantine*, Paris 1885, 199-274; iv, in *REG* 13, 1900, 467-492; v, in *RN* 9, 1905, 321-354; vi, in *RN* 20, 1916, 32-46.

SCHLUMBERGER, *Sig.* = G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884.

SULLIVAN, 'Tenth-Century Byzantine Offensive Siege Warfare' = D. SULLIVAN, 'Tenth-Century Byzantine Offensive Siege Warfare: instructional prescriptions and historical practice', in *Tò ἐμπόλεμο Βυζάντιο (Byzantium at war)*, N. Oikonomidès ed., Athens 1997, 179-200.

TEALL, 'Grain Supply' = J.L. TEALL, 'The Grain Supply of the Byzantine Empire', *DOP* 13, 1959, 87-139.

TREADGOLD, *Byzantine Revival* = W.T. TREADGOLD, *The Byzantine Revival, 780-842*, Stanford 1988.

TREADGOLD, *Byzantium and its Army* = W.T. TREADGOLD, *Byzantium and its Army 284-1081*, Stanford 1995.

TREADGOLD, 'Notes' = W.T. TREADGOLD, 'Notes on the Numbers and organisation of the Ninth-Century Byzantine Army', *GRBS* 21, 1980, 269-288.

TREADGOLD, *State Finances* = W.T. TREADGOLD, *The Byzantine State Finances in the Eighth and Ninth Centuries*, Eastern European Monographs CXXI, New York 1982.

TREADGOLD, 'The Army' = W.T. TREADGOLD, 'The Army in the Works of Constantine Porphyrogenitus', *RSBN* ns. 29, 1992, 77-164.

TURTLEDOVE, 'The true size' = H. TURTLEDOVE, 'The true size of a post-Justinianic army', *Byzantine Studies/Études byzantines* 10, 1983, 216-222.

VASILIEV, CANARD, *Byzance et les Arabes* = A.A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes* i: *La dynastie d'Amorium (820-867)*; ii, 1 & 2: *Les relations politiques de Byzance et des Arabes à l'époque de la dynastie macédonienne (les empereurs Basile I, Léon le Sage et Constantin VII Porphyrogénète) (867-959)*, éd. fr. H. Grégoire, M. Canard, Corpus Bruxellense Hist. Byz. I, II, Bruxelles 1950, 1968.

WINKELMANN, 'Probleme der Informationen' = F. WINKELMANN, 'Probleme der Informationen des al-Garmi über die byzantinischen Provinzen', *BSl* 43, 1982, 18-29.

ZACOS,VEGLERY = G. ZACOS, A. VEGLERY, *Byzantine Lead Seals*, vol. I, parts 1-3, Basel 1972.

Addendum. — Since this paper was completed, the following items have appeared which are relevant to the discussion : on the tenth-century Byzantine treatises on siege-warfare, see now D. SULLIVAN, *Siegecraft: two tenth-century instructional manuals by "Hero of Byzantium"*, Washington D.C. 1999; on siege-machines, and in particular on the complex history of the trebuchet, see now G.T. DENNIS, 'Byzantine heavy artillery : the helepolis', *GRBS* 39, 1998, 99-115, who argues that the term *helepolis* referred in fact in Byzantine texts to traction-trebuchets; P. CHEVEDDEN , 'The hybrid trebuchet: the halfway step to the counterweight trebuchet', in D.J. Kagay, T.M. Vann, eds., *On the social origins of medieval institutions. Essays in honor of Joseph O'Callaghan*, Leiden 1998, 179-222.

INDEX

Certain 'irregular' spellings have been allowed to stand when the scribe's usage is consistent, e. g. γαλέα, not γαλαία or γάλεα as in Trapp's Lexicon.

1. PERSONAL NAMES

2. ETHNIC AND MILITARY NAMES

3. TOPONYMS

4. GREEK INDEX

BYZANCE ET SES VOISINS

Études sur certains passages du *Livre des cérémonies*, II, 15 et 46-48

INTRODUCTION

par Gilbert DAGRON

Les travaux groupés ici en un « dossier » ont un point de départ commun : l'étude en séminaire des chapitres II, 46-48 du *Livre des cérémonie* de Constantin VII Porphyrogénète en vue d'une édition ; le travail de chacun a fait le reste. Il est vite apparu, en effet, que ces quelques pages issues de la mémoire vive ou de notices écrites de la chancellerie de Constantinople ne pouvaient se comprendre sans que le champ d'enquête fût élargi à des œuvres voisines — par exemple au *De administrando imperio* du même auteur —, à des sources non pas seulement grecques mais latines, arméniennes, géorgiennes, arabes ou slaves, et à une bibliographie qu'un éditeur ne pouvait à lui seul maîtriser et encore moins analyser dans l'espace réduit d'un commentaire. D'où l'idée de recherches préparatoires conduites de façon autonome, auxquelles la publication définitive pourrait renvoyer plus brièvement, sur divers aspects de la diplomatie byzantine du Xe siècle et sur la géographie des peuples étrangers vue de Byzance, comme sur d'autres thèmes traités allusivement à propos du cérémonial.

On ne s'étonnera pas qu'à cette étape le panorama reste incomplet et que manquent notamment deux pièces maîtresses, l'Islam et la Bulgarie : certains aspects ont été traités dans des publications récentes qui n'avaient nul besoin d'être reprises[1], d'autres sont l'objet de recherches qui ne sont pas encore arrivées à terme. Nous nous sommes donc limités à quelques sujets sur lesquels il nous a semblé qu'il y avait du neuf à dire, en laissant les collègues qui ont bien voulu contribuer à ce « dossier » libres de leur approche, de leur manière et de leurs conclusions. Pour l'Occident chrétien, il fallait dépoussiérer

1. Citons, parmi les publications les plus récentes, *Byzantine Diplomacy. Papers from the Twenty-fourth Spring Symposium of Byzantine Studies*, J. Shepard et S. Franklin éd., Aldershot 1992.

non seulement la bibliographie mais la documentation de base pour aboutir au tableau précis que dresse Jean-Marie Martin. On saura gré à Élisabeth Malamut d'une mise au point qui, fondée sur les textes, rend en outre plus facilement accessibles les travaux des historiens serbes. Le monde caucasien, qui était sans doute le plus difficile à défricher, a bénéficié de deux études à bien des égards complémentaires, l'une centrée sur quelques problèmes — celle de Constantin Zuckerman —, l'autre plus synthétique — celle de Bernadette Martin-Hisard. Leur comparaison laisse filtrer un désaccord sur certaines identifications, signalé en note mais non gommé comme il eût été nécessaire de le faire dans un ouvrage visant à une cohérence définitive.

Il n'a pas paru utile de reproduire le texte des chapitres II, 46-48 donné par Reiske (1751), ou pour mieux dire par Niebuhr (1829) reprenant dans le Corpus de Bonn, non sans modifications, le texte de Reiske. Le lecteur s'y reportera en attendant que soit prête l'édition que M. Bernard Flusin et moi-même préparons avec une équipe de collaborateurs et dont l'achèvement n'est plus très éloigné. Je me contenterai, pour plus de clarté, d'analyser sommairement ces textes, qui illustrent l'intérêt de Constantin Porphyrogénète pour la diplomatie et son souci de restaurer le protocole, notés par le Continuateur de Théophane[2], tout en montrant les limites de sa documentation.

Le premier des trois chapitres (II, 46) est une longue liste des « titres dont l'empereur doit honorer les chefs et nobles des nations étrangères »[3]. Étrange mélange, où l'on peut distinguer, sans ordre apparent, 1/ des titres effectivement donnés à des souverains indépendants de Byzance ou à des responsables censés appartenir à la « mouvance » de l'Empire, connus par d'autres sources ou cités dans les chapitres suivants (ἐξουσιοκράτωρ d'Alanie, ἐξουσιαστής d'Abasgie, ἄρχων τῶν ἀρχόντων d'Arménie...), 2/ d'anciennes dignités sénatoriales ou des qualificatifs bien hiérarchisés du Bas-Empire qui, dans les formulaires conservés, sont associés aux titres de certains souverains (ἔνδοξος, περιφανέστατος, περίβλεπτος, εὐγενέστατος...), 3/ des adjectifs ou noms venus tout droit de l'Antiquité et dont l'usage, au Xe siècle, est plus qu'improbable (βουληφόρος, ἀρωγὸς, ἐπίκουρος, ἐπίρροθος, ἀμάντωρ...). On note une tendance au dédoublement (ἐντιμώτατος, ἔντιμος, προηγούμενος, ἡγούμενος, ὀλβιώτατος, ὄλβιος...), comme si le rédacteur s'était livré à un exercice de style ou avait voulu atteindre un certain total. Peut-être, en effet, le nombre de ces « titres », soixante-douze, fournit-il la clé de cette petite énigme : il s'agit d'un chiffre vétérotestamentaire symbolisant l'universalité. Soixante-douze (six de chacune des douze tribus) ou soixante-dix Anciens entourent Moïse[4] ; il y a autant de traducteurs de la Bible en grec[5], autant d'architectes de la Tour de Babel et donc autant de langues et de nations après le fatal διαμερισμός qui sonne la faillite de l'unité du monde[6]. L'idée était courante ; il n'est pas impossible

2. Bonn, p. 448-449.

3. Bonn, p. 679.

4. *Exode* XXIV, 1 ; *Nombres* XI, 16.

5. D'après le pseudo-Aristée. Philon ajoute que les soixante-douze traducteurs réalisèrent en soixante-douze jours des traductions indépendantes mais identiques. Sur ces traditions légendaires et les hésitations entre 72 et 70, voir G. Dorival, dans M. Harl, G. Dorival et O. Munnich, *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien,* Paris 1988, p. 40-41, 46-47, 58-61.

6. *Genèse* XI, 1-10 ne donne pas le nombre des langues et nations après la dispersion, mais les exégètes ou commentateurs du mythe n'y manquent jamais depuis la plus haute époque (Justin, Irénée, Hippolyte) ; pour

qu'elle se traduise par un symbolisme plaqué, dans un chapitre qui pèche par beaucoup d'omissions, et où quelques notations précises venues de la chancellerie sont noyées dans une rhétorique hâtive.

Le second chapitre (II, 47) sent moins l'improvisation et se rapprocherait davantage d'un document de chancellerie[7]. Il donne les « formules de salutation (χαιρετισμοί) des ambassadeurs des diverses nations s'adressant à l'empereur » et les fait suivre dans chaque cas des questions (ἐρωτήσεις) posées au nom de l'empereur — assis sur son trône, mais immobile et silencieux lors de cette première audience — par le logothète du Drome, questions de pure convenance qui portent sur la santé du souverain étranger, de sa famille ou de ses dignitaires, et sur les conditions du voyage jusqu'à Constantinople. La situation est cette fois bien réelle, décrite, pour la haute époque, par un chapitre de Pierre le Patrice inclus dans le *Livre des cérémonies*[8], et pour le règne de Constantin VII par le récit des ambassades de 946 du même recueil[9] et par Liutprand, ambassadeur de Béranger en 949-950[10] ; et nous sommes heureux d'apprendre ce qui se dit lors de cette rencontre purement formelle, au cours de laquelle rendez-vous est généralement pris pour une seconde audience donnant lieu à un véritable entretien. Mais l'exposé n'est pas systématique et ne développe que quelques cas : celui des ambassades romaines, des ambassades bulgares (avec une distinction entre deux époques dans les relations avec la Bulgarie) et des ambassades venues de terre d'Islam, avec des différences marquées selon qu'il s'agit de l'Amīr al-mu'minīn, c'est-à-dire du calife de Bagdad, ou des « grands émirats » devenus indépendants (Égypte, Perse, Chorasan), considérés eux-mêmes comme « soumis » ou « non soumis » à l'« Empire des Romains ». Sont ajoutées, comme par parenthèse, les phrases par lesquelles les « amis » (arabes) chargés par l'empereur d'une mission à Bagdad saluent, nous dit-on, l'Amīr al-mu'minīn ; mais manquent inversement les formulaires correspondant aux autres ambassades étrangères, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'un document systématique. On pensera plutôt à une simple note rédigée à la demande de l'empereur, dans des circonstances inconnues mais à une date assez proche de la rédaction du recueil lui-même.

L'artifice ne vient pas ici du compilateur mais du cérémonial lui-même. On chercherait en vain la moindre tonalité romaine, bulgare ou arabe dans ces paroles de salutation. Ou bien le formulaire est imposé aux ambassadeurs par les services du logothète du Drome, ou bien — et c'est le plus vraisemblable — les « interprètes » de Constantinople, comme ceux de Bagdad ou d'ailleurs, le reproduisent sans tenir le moindre compte des mots réellement prononcés. Tant il est vrai que la diplomatie est un monde où, prudemment, on ne se livre qu'à des simulacres de communication. Au témoignage de Gérard de Nerval, les usages n'avaient guère changé à la cour ottomane du XIXe siècle : « Lorsque l'ambassadeur français lui-même venait au sérail, on le faisait

Byzance, voir MALALAS, Bonn, p. 11 ; GEORGES LE SYNCELLE, Bonn, p. 77-80 ; plus tard, GLYKAS, *Annales*, Bonn, p. 241-242. On se reportera au copieux ouvrage de A. BORST, *Die Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, I-IV, Stuttgart 1957-1963.

7. Bonn, p. 680-686.

8. I, 98 (89), Bonn, p. 398-408.

9. II, 15, Bonn, p. 566-598.

10. *Antapodosis*, VI, 5, éd. Becker p. 154-155.

dîner à part, et le sultan disait plus tard à son premier vizir : “ As-tu fait manger ce chien ? — Oui, le chien a mangé, répondait le ministre — Eh bien ! qu'on le mette dehors ! ” Ces mots étaient d'étiquette. Les interprètes traduisaient cela par un compliment à l'ambassadeur, et tout était dit »[11].

Le dernier chapitre de cette courte série (II, 48), sur lequel portent pour l'essentiel les commentaires qui vont suivre, ressemble beaucoup plus à la copie d'une pièce d'archives, avec quelques fautes de lecture significatives, des gloses explicatives et des ajouts visant à une mise à jour[12]. Il s'agit cette fois des « formules de suscription des lettres (ἐπιγραφαί) » adressées par la chancellerie impériale à tous les étrangers, souverains ou responsables locaux, avec lesquels Byzance se trouvait en relation. On est surpris par la précision et la cohérence du document en ce qui concerne la hiérarchie (une fois reconnues quelques erreurs de copie pour la valeur des bulles d'or destinées à chaque correspondant)[13], les titres et la désignation géographique. Les apparentes omissions s'expliquent (celle, par exemple, de l'émir de Cordoue)[14], de même qu'une répétition (celle du pape de Rome, qui a sa place à la tête des patriarcats, mais aussi en Italie)[15]. Bref, ce texte inspire confiance, mais suscite un certain nombre de questions. Les études ici publiées répondent aux plus difficiles d'entre elles et permettent d'améliorer sur certains points les cartes existantes.

Si leur a été joint un article sur le voyage d'Olga à Constantinople, c'est parce que la date à laquelle cette princesse visita Constantinople est importante pour l'histoire diplomatique, mais aussi parce que le chapitre II, 15 fait une synthèse du « ballet diplomatique » qui se déroula effectivement dans le cours de l'année 946 et la propose en modèle de cérémonial pour les réceptions diplomatiques à venir. Les analyses de Constantin Zuckerman ne se contentent pas d'affermir une chronologie jugée incertaine, elles en tirent des enseignements sur les circonstances de la composition du chapitre. Tout ici semble se resserrer en une année : les événements, le récit qu'on en fait, l'exemplarité qu'on leur donne. Il serait évidemment imprudent d'étendre cette conclusion à tout l'ouvrage de Constantin Porphyrogénète, mais on ne saurait non plus s'autoriser du caractère « composite » du recueil pour élargir exagérément, comme on l'a fait bien souvent en fonction d'indices formels et fragiles, la fourchette de datation des textes qui le composent. Plus complexes que le chapitre II, 15, les chapitres II, 46-48 transcrivent une vision byzantine du monde assez bien datée et plus cohérente qu'elle ne semble. Le *Livre des cérémonies* n'est pas un simple patchwork.

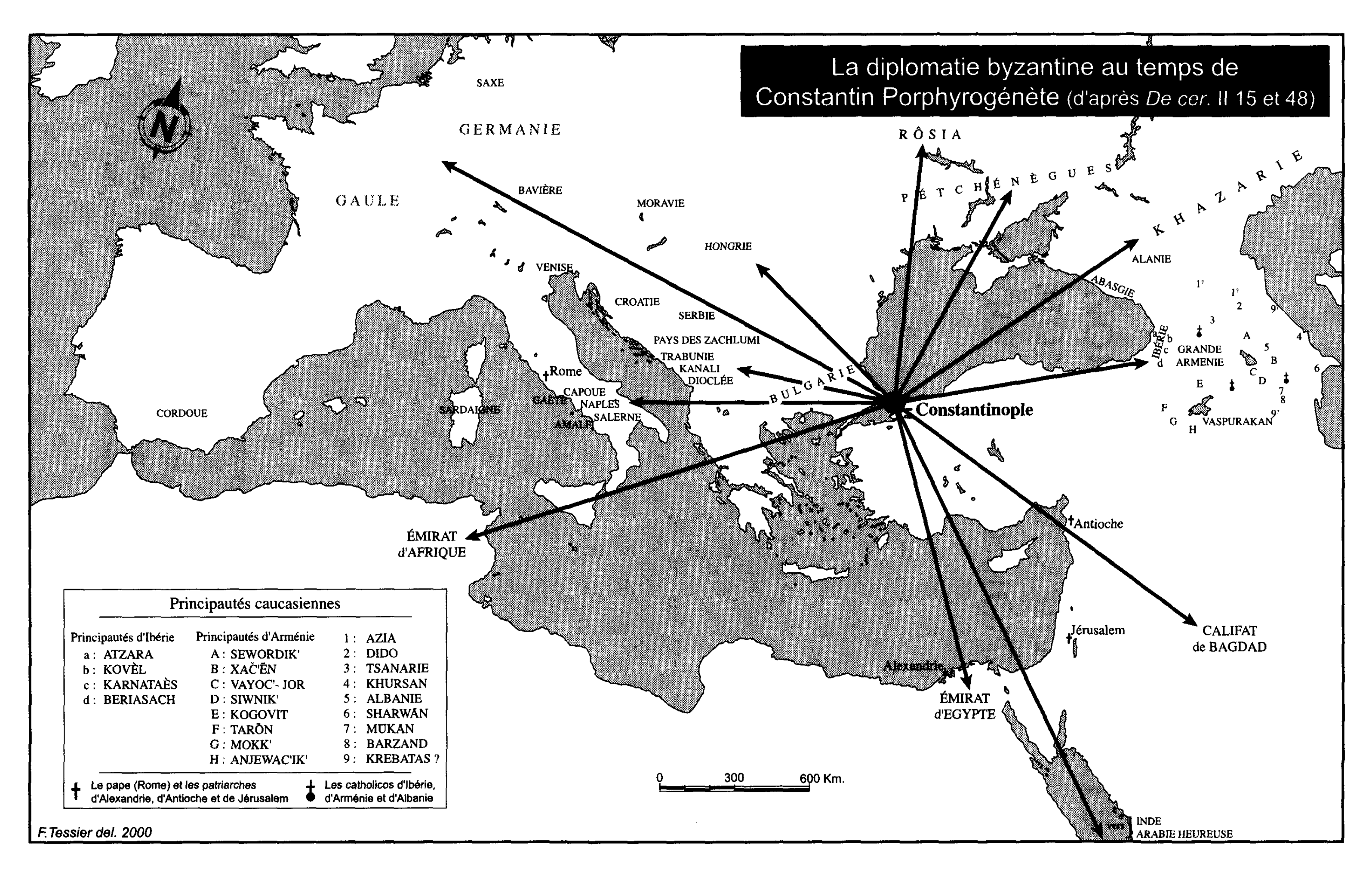
11. *Voyage en Orient* (publié sous sa forme définitive en 1851), nouvelle éd. Paris 1998, p. 591. L'auteur, comme on sait, emprunte beaucoup d'anecdotes à d'autres sources ou récits de voyages.

12. Bonn, p. 686-692.

13. La mention de la valeur de la bulle, dans la marge et en onciales, semble avoir été rendue par le copiste du manuscrit de Leipzig de façon parfois hasardeuse. On devine notamment, pour le pape, une confusion paléographiquement bien explicable entre A = 1 et Δ = 4.

14. Voir la remarque de C. Zuckerman, p. 672.

15. Voir J.-M. Martin, p. 617, 638.


La diplomatie byzantine au temps de
Constantin Porphyrogénète (d'après De cer. II 15 et 48)
SAXE
GERMANIE
GAULE
BAVIÈRE
MORAVIE
HONGRIE
VENISE
CROATIE
SERBIE
PAYS DES ZACHLUMI
TRABUNIE
KANALI
DIOCLÉE
Rome
CAPOUE
GAËTE
NAPLES
SALERNE
AMALFI
SARDAIGNE
CORDOUE
BULGARIE
Constantinople
RÔSIA
PÉTCHÉNÈGUES
KHAZARIE
ALANIE
ABASGIE
IBÉRIE
GRANDE
ARMENIE
VASPURAKAN
Antioche
Jérusalem
Alexandrie
ÉMIRAT
d'AFRIQUE
ÉMIRAT
d'EGYPTE
CALIFAT
de BAGDAD
INDE
ARABIE HEUREUSE
0 300 600 Km.
Principautés caucasiennes
Principautés d'Ibérie
a : ATZARA
b : KOVÈL
c : KARNATAÈS
d : BERIASACH
Principautés d'Arménie
A : SEWORDIK'
B : XAČ'ĒN
C : VAYOC'- JOR
D : SIWNIK'
E : KOGOVIT
F : TARŌN
G : MOKK'
H : ANJEWAC'IK'
1 : AZIA
2 : DIDO
3 : TSANARIE
4 : KHURSAN
5 : ALBANIE
6 : SHARWĀN
7 : MUKAN
8 : BARZAND
9 : KREBATAS ?
Le pape (Rome) et les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem
Les catholicos d'Ibérie, d'Arménie et d'Albanie
F. Tessier del. 2000

CONSTANTINOPLE ET LES ARCHONTES DU MONDE CAUCASIEN DANS LE LIVRE DES CÉRÉMONIES, II, 48

par Bernadette MARTIN-HISARD

SOMMAIRE

À la suite des formules diplomatiques consacrées aux autorités spirituelles que sont les quatre patriarches et le calife de Bagdad, le chapitre 48 du livre II du *De cerimoniis* présente les formules relatives à vingt-six archontes ou groupes d'archontes appartenant, d'une manière générale, à la Caucasie méridionale ; elles sont suivies de la formule utilisée pour les trois catholicos de la même aire[1]. L'indication du ou des destinataires précède la formule elle-même. Ces archontes peuvent se regrouper en trois ensembles. Le premier comprend dix archontes appartenant au monde arménien. Le second réunit sept archontes du monde géorgien, entre lesquels s'intercale l'archonte d'Alanie. Enfin, dans un dernier ensemble figurent des archontes qui relèvent du territoire de l'ancien royaume d'Albanie, avec deux archontes de ses confins méridionaux d'Ā<u>dh</u>arbay<u>dj</u>ān.

Identifier les formations politiques correspondant à ces archontats est une première tâche ; mais, s'agissant de régions passées, depuis le VIIe siècle, dans le *dār al-islām* ou dans sa zone d'influence et demeurées longtemps éloignées de l'expérience de Constantinople, il convient aussi d'essayer d'apprécier le réalisme du tableau politique de la Caucasie dessiné par les bureaux de la capitale impériale et de mesurer, autant que faire se peut, la réalité et la nature des relations que sous-entend semblable liste. Trois des formules conservées dans ce passage du *De cerimoniis* proviennent de chrysobulles promulgués conjointement par les empereurs Constantin VII et Romain II ; 959 est donc le *terminus ante quem* du tableau politique qu'il convient de dresser[2] ; on ne peut toutefois exclure des interpolations plus tardives. Le *terminus post quem* ne saurait être semblablement fixé, car la liste des archontes ne résulte pas nécessairement d'un même moment d'écriture.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler, en commençant, les traits généraux de l'évolution politique de la Caucasie, pour mieux situer certains événements, personnages et lieux auxquels il sera fréquemment fait allusion dans la suite de cet article.

La Caucasie méridionale n'était ni un monde simple ni un monde figé quand les Arabes en prirent le contrôle dans le courant du VIIe siècle ; elle avait constitué un domaine géographique particulier dans les rapports de l'Empire byzantin et de l'Empire sassanide qui s'en partageaient le contrôle selon des frontières fixées à la fin du IVe siècle et modifiées en 591 ; affrontements et compétitions y alternèrent avec une nécessaire solidarité face aux dangers que représentaient les peuples de l'outre-Caucase[3]. Les Sas-

1. *De cer.*, II, p. 686-688. Les expressions purement géographiques de Caucasie méridionale et Caucasie septentrionale sont préférables aux expressions, classiques mais politiquement typées, de Transcaucasie et Ciscaucasie. On trouvera, à la fin de l'article, la liste des sources et des éditions ou des traductions utilisées, ainsi que les abréviations employées pour les ouvrages usuels, sans indication de renvoi ; les titres des autres ouvrages, lorsqu'ils sont abrégés, font l'objet d'un renvoi à la note où se trouve la référence complète.

2. Le Livre II du *De cerimoniis* était encore en chantier à la fin du règne de Constantin VII : P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971, p. 277.

3. Voir N. G. GARSOÏAN et B. MARTIN-HISARD, « Unité et diversité de la Caucasie médiévale (IVe-XIe s.) », dans *Il Caucaso : cerniera fra culture dal Mediterraneo alla Persia (secoli IV-XI)*, Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo XLIII, Spolète 1996, p. 276-347.

sanides avaient déployé depuis le ve siècle les plus grands efforts pour détacher la Persarménie de l'attraction byzantine et pour faire de l'Ibérie et de l'Albanie fortifiées un boulevard contre les peuples du Caucase et les peuples des steppes, susceptibles de surgir par la Porte des Alains ou par les Portes Caspiennes et de se répandre en Ādharbaydjān. Les Byzantins avaient concentré leurs efforts sur la Géorgie occidentale et sur l'Arménie romaine.

La domination arabe dessina une nouvelle, quoique provisoire, géographie politique. À l'exception de la Géorgie occidentale qui échappa à toute incorporation directe, l'Arménie/Armīniya, l'Ibérie/Djurzān et l'Albanie/Arrān se retrouvèrent, à partir du début du VIIIe siècle, sous l'autorité d'un même gouverneur arabe et formèrent ce que les premiers auteurs arabes appellent usuellement l'Armīniya[4]. Les fonctions du gouverneur consistaient avant tout à surveiller les frontières et à percevoir le tribut exigé des populations, soumises sur la base de traités de capitulation. Le pouvoir califal prit principalement appui sur trois villes : Duin/Dabīl dans le monde arménien, Tbilisi/Tiflīs dans le monde géorgien, Partaw/Bardha'a en Albanie. Cependant, en dehors de ces villes rapidement contrôlées, une implantation arabe, relativement tardive et surtout inégale, contribua à des évolutions politiques dont la diversité régionale s'accentua dès le milieu du IXe siècle.

En Arménie, de nouveaux émirats naquirent autour de Duin ; les uns, comme Malaṭya/Mélitène et Qālīqalā/Théodosioupolis, appartenaient à la zone frontière des *thughūr*[5] ; les Qaysites d'Abū l-Ward furent à l'origine de l'émirat de Manazkert/Manzikert dont le territoire, qui comportait au début du Xe siècle Ardjīsh/Arčēš, Bārghirī/Berkri, Akhlāṭ/Xlat', s'étendait en continu jusqu'à Qālīqalā ; plus tard fut créé l'émirat de Gołtn[6]. D'autres se formèrent à Her et Salamās, aux confins du Vaspurakan et de l'Ādharbaydjān[7]. Dans le maillage plus ou moins lâche de ces émirats, des familles princières arméniennes traversées de conflits internes purent se doter d'une autorité régionale ; une fois les Mamikonean balayés à la fin du VIIIe siècle, ce furent les Bagratuni d'abord, puis les Arcruni autour desquels gravitaient parents et alliés, qui émergèrent. Plus à l'est s'affirmait la puissance encore divisée des princes du Siwnik' tandis que des territoires qui avaient été rattachés au IVe siècle à l'Albanie se tournaient vers le monde arménien, comme l'Arc'ax et l'Utik'. Dans le monde géorgien, l'implantation arabe fut réduite en dehors de Tiflīs ; la ville avait permis à l'émir Isḥāq, dans la première moitié du IXe siècle, d'exercer une souple domination sur les régions chrétiennes avoisinantes ; mais, après sa disparition en 853, Tiflīs perdit son autorité et des principautés chrétiennes se développèrent plus librement de part et d'autre de cet émirat unique et réduit : dans les chaînes pontiques, sur les bords de la mer Noire, mais aussi dans les régions les plus orientales du K'axeti[8]. L'implantation arabe fut surtout forte dans l'Arrān où firent souche des dynasties qui, relayant les Iraniens, tendirent à réduire la place

4. Le terme d'Armīniya, employé dans les sources arabes, est toujours susceptible de deux acceptions. Sur cette histoire : TER-GHEVONDYAN, *Arménie*, et surtout LAURENT-CANARD.

5. E. HONIGMANN, « al-Thughūr », dans *EI*² IV, p. 738-739.

6. Voir TER-GHEWONDYAN, *Emirates*.

7. *Ibid.*, p. 54.

8. La seule étude d'ensemble sur le monde géorgien est constituée par EHG 2. Sur l'émirat de Tiflīs : LAURENT-CANARD, p. 394-397.

des populations indigènes, tout en contribuant à stabiliser et à intégrer quelque peu les peuples montagnards à la vie des piémonts caucasiens[9].

Au cours de la période qui suivit sa formation, la province d'Armīniya vécut des événements dont les clés lui furent souvent extérieures, même s'ils se combinèrent quelquefois avec des rivalités internes.

Ces événements marquèrent d'abord plutôt la vie des régions orientales. Ainsi la révolte du musulman Bābak affecta l'Ādharbaydjān et ses marges arméniennes et albaniennes pendant vingt ans, de 816/817 à 837 ; pour la première fois depuis longtemps, elle donna à Constantinople l'occasion de nouer des relations avec des régions bien éloignées de son rayon d'action[10]. Il y eut ensuite, en 852-853, l'expédition du turc Bughā, dépêché par le calife al-Mutawakkil pour ramener l'ordre dans la province d'Armīniya secouée par l'agitation des populations indigènes et l'insubordination des émirs[11] ; ce fut la dernière grande expédition organisée par un calife dans cette province ; apparemment fructueuse, puisqu'elle décapita la résistance, elle ne transforma pas vraiment la carte des formations politiques ; en revanche, ce qui changea progressivement, ce fut la politique des califes à l'égard de la province. Aux prises avec bien d'autres difficultés sur d'autres fronts, les califes cessèrent en effet d'être les seuls maîtres du jeu en Armīniya, sur laquelle s'exercèrent des influences venues d'abord des régions plus méridionales de Djazīra. Ainsi Bagdad, sous al-Muʿtamid (870-892), dut-elle accepter la petite dynastie shaybānide qui s'imposa dans la partie nord de la Djazīra, en Diyār Bakr, entre 870 et 899, et dont les visées s'étendirent vers l'Arménie et jusqu'à l'Ādharbaydjān, sous ʿIsā b. al-Shaykh (870-882)[12], puis sous son fils Aḥmad (882-898)[13]. La couronne du premier roi bagratuni Ašot lui fut ainsi apportée par le Shaybānide Aḥmad. Parallèlement toutefois et concurremment, le poids de l'Ādharbaydjān s'accrut en Caucasie méridionale, à partir du moment où le gouvernement en passa aux mains de la dynastie des Sādjides dont l'action se fit sentir sur l'ensemble de l'Armīniya[14] : il y eut d'abord, entre 889 et 901, Muḥammad b. Abi'l-Sādj qui résida à Bardhaʿa et qui est connu par son titre d'Afshīn[15], puis son frère Yūsuf († 928) dont les relations avec Bagdad furent souvent tendues[16], et enfin le fils de Muḥammad, Abū'l-Musāfir al-Fatḥ, dont la mort en 929

9. Madelung, « Dynasties », p. 226-228.

10. Pour une vue rapide : D. Sourdel, « Bābak », dans *EI*[2] I, p. 867. Laurent-Canard, p. 357-364 ; Vasiliev-Canard, I, p. 124, 137-143. La répression exercée contre les partisans de Bābak porta certains d'entre eux jusqu'à Constantinople et Bābak lui-même entra en pourparlers avec l'empereur Théophile en 837.

11. Sur cette expédition : Laurent-Canard, p. 146-148 ; Ter-Ghewondyan, *Arménie*, p. 138-150.

12. M. Canard, « ʿIsā b. al-Shaykh », dans *EI*[2] IV, p. 92-95. Ter-Ghewondyan, *Emirates*, p. 29 et 56-57. ʿIsā réussit à établir en Ādharbaydjān son lieutenant Muḥammad al-Yamanī que les sources arméniennes appellent Yamanik ou Ememik.

13. À peu près indépendant au Diyār Bakr, il ne fut jamais officiellement gouverneur de l'Armīniya, mais y exerça une certaine autorité au point de s'emparer du Tarōn en 895/896 : Ter-Ghewondyan, *Emirates*, p. 63-66. À sa mort en 898, son fils Muḥammad fut vite neutralisé par Bagdad.

14. Madelung, « Dynasties », p. 228-232 ; C. E. Bosworth, « Sādjides », dans *EI*[2] VIII, p. 766-767.

15. Titre traditionnel des rois d'Ushrūsana en Asie centrale d'où la famille était issue. Ses actions le menèrent à Kars et Duin, au Vaspurakan, à Tiflīs.

16. Le pouvoir de Yūsuf, qui s'imposa en 901, ne fut réellement reconnu à Bagdad qu'en 909. Sa politique en Arménie, marquée par la promotion des Arcruni au rang royal, par la grande expédition contre le roi bagratuni Smbat et ses alliés ibères, par l'exécution de Smbat en 914 et par ses actions contre son fils Ašot II, lui valurent les critiques d'Ibn Ḥawqal. Pendant son absence de la scène caucasienne entre 919 et 922 à la suite de sa

marqua la fin des Sādjides. Pendant quelques temps, d'anciens officiers de la dynastie disparue continuèrent à jouer un rôle en Caucasie : Mufliḥ al-Yūsufī jusqu'en 935, puis, en 938, le khāridjite Daysam b. Ibrāhīm ; sa fuite au Vaspurakan dès 941/942 laissa le champ libre au Sallāride al-Marzubān qui étendit son autorité sur l'Ādharbaydjān et toute la Caucasie orientale.

Le monde califal ne fut cependant pas le seul à influer sur le destin de la Caucasie. L'émergence de la puissance sādjide en Ādharbaydjān fut en pratique contemporaine du retour militaire et diplomatique de Constantinople dans le monde caucasien. Resté attentif aux événements tout au long du IXe siècle, particulièrement depuis le thème de Chaldie[17], l'Empire ne put agir véritablement qu'après la chute de l'État paulicien. Entre 899 et 911, un thème de Mésopotamie était érigé à l'est de l'Euphrate[18], cependant que des armées impériales intervenaient au-delà de la frontière dès 914. Aux confins de l'Armīniya, les efforts de Constantinople furent tournés contre les émirats de Mélitène et de Théodosioupolis. L'action en profondeur, au-delà de la zone-frontière, date surtout de l'époque de Romain Lécapène qui s'appuya sur deux membres de la famille des Kourkouas, d'origine arménienne, que leurs intérêts propres attachaient aux régions des Arméniaques et de Chaldie[19] : Théophile qui fut stratège de Chaldie, de Mésopotamie et de Théodosioupolis et surtout son frère Jean, domestique des Scholes pendant vingt-deux ans[20]. Formel plus que réel, un thème de Tarôn est attesté avant 934[21], date de la reprise de Mélitène[22]. Cependant une nouvelle domination arabe s'établissait aux confins méridionaux de l'Armīniya, à peu près au moment où la frontière arabo-byzantine commençait à céder, celle des Ḥamdānides en Djazīra[23]. Les efforts de Sayf al-dawla pour reprendre Mélitène, en 939-940 d'abord, et encore en 944, se firent sentir jusqu'à Théodosioupolis[24].

Ainsi, après l'élimination de Romain Lécapène en 944 et tout en maintenant leurs efforts contre Théodosioupolis qui fut prise en 949, les armées byzantines orientèrent davantage leur action en direction de la Mésopotamie et d'Édesse, ce qui ouvrit une nouvelle période dans l'histoire des guerres orientales de Constantinople ; la menace sādjide ayant disparu, les actions militaires byzantines directes en Armīniya s'effacèrent

brouille avec Bagdad, le pouvoir fut détenu par l'un de ses officiers, Subuk. Après 922, Yūsuf se fit souvent représenter en Arménie par Naṣr al-Subukī.

17. Sur ce dernier point, B. MARTIN-HISARD, « Constantin le K'axe : Constantinople et le monde géorgien au milieu du IXe siècle », dans *Arméniens et autres chrétiens d'Orient face à Byzance*, colloque tenu à Montpellier les 22-24 janvier 1998 (actes à paraître).

18. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 349 et n. 351.

19. RUNCIMAN, *Romanus*, p. 120-174 ; J.-C. CHEYNET, *Pouvoir et contestations à Byzance, 963-1210*, Byzantina Sorbonensia 9, Paris 1990, p. 216 et carte p. 246, p. 270 et 321-323.

20. Sur les campagnes de Jean Kourkouas en 920-922 et en 928-929 : VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 249-250, 262-263. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 75-76, 82.

21. Voir p. 378.

22. VASILIEV-CANARD, II, 1, notamment p. 266-273 et 319.

23. CANARD, *H'amdanides*, I. On fait remonter la dynastie à 904/905, avec le gouvernement à Mossoul d'un fils de Ḥamdān b. Ḥamdun ; son action réelle commence surtout en 935 avec al-Ḥasan connu comme Nāṣir al-dawla et son frère 'Alī ou Sayf al-dawla.

24. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 277-319 ; CANARD, *H'amdanides*, p. 480-486 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 83-87. Sur Sayf al-dawla, voir la récente mise au point de T. BIANQUIS, « Sayf ad-dawla », dans *EI*2 IX, p. 107-114.

tandis que s'épanouissait un jeu diplomatique fondé sur la toile des archontes locaux que Constantinople avait appris à connaître. Car c'est durant ces décennies de guerres, byzantines et frontalières, que les diverses formations politiques, attestées pour beaucoup depuis le milieu du IXe siècle en Armīniya, mais mal stabilisées aux époques shaybānide et sādjide, finirent de s'ajuster et de composer entre elles, ce qui permit l'établissement pour quelques décennies d'un climat plus serein. Le système fiscal, élaboré par le Sallāride al-Marzubān et dont on a gardé le détail pour l'année 955, n'est pas seulement une précieuse source d'informations sur ces formations politiques au milieu du Xe siècle[25] ; il révèle aussi que les profits de la guerre laissaient peu à peu place aux profits économiques, l'ancienne Armīniya cessant peu à peu d'être une zone de guerre pour constituer un vaste marché entre la mer Noire et la mer Caspienne enfin née au commerce[26]. Le raid maritime qui conduisit les Russes en 943 jusqu'au sud de l'Araxe témoigne enfin d'un lien renforcé entre Caucasie méridionale et monde des steppes, dont l'équilibre fut en cette période un des grands soucis de Constantin VII.

Une touche religieuse est enfin nécessaire dans cette esquisse rapide. Alors qu'une longue évolution dogmatique avait semblé rapprocher les trois Églises caucasiennes devant la menace nestorienne venue de l'Église d'Orient, le « grand schisme d'Orient » fut consommé au Caucase au début du VIIe siècle[27] ; cependant la période qui va de 862 à 943 fut celle où le christianisme connut sa période de plus grande tranquillité dans le monde caucasien. Entre le concile de Širakawan de 862, qui jeta des principes de coexistence entre monophysites et chalcédoniens en Caucasie[28], et le catholicat de l'arménien Anania Mokac'i (943-967), qui installa son Église dans un monophysisme intransigeant imposé à l'Église d'Albanie[29], il y eut place pour une étonnante convivialité entre les Églises caucasiennes ; le chalcédonisme se renforça et cet état de fait facilita les rapports du monde caucasien avec l'Empire.

Ce travail a nécessité le recours à des sources diverses[30]. Il n'est pas besoin de présenter ici les sources byzantines ; les plus importantes ont été le *De administrando imperio*, dont les chapitres 43-46, dits chapitres arméniens et géorgiens, ont été écrits en

25. Ce système, décrit par Ibn Ḥawqal, a été commenté par MINORSKY, « Caucasica IV », 2, p. 514-529.

26. Sur la mer Caspienne, voir p. 508.

27. Voir N. G. GARSOÏAN, *L'Église arménienne et le Grand Schisme d'Orient*, CSCO 574, Subs. 100, Louvain 1999.

28. K. MAKSOUDIAN, « The Chalcedonian Issue and the Early Bagratids. The Council of Širakawan », *REArm.* 21, 1988/1989, p. 333-344.

29. J.-P. MAHÉ, « L'Église arménienne de 611 à 1066 », dans *Histoire du christianisme*, IV, p. 457-547, et notamment p. 507-511 ; ID., « Confession religieuse et identité nationale dans l'Église arménienne du VIIe au XIe siècle », dans N. G. GARSOÏAN et J.-P. MAHÉ, *Des Parthes au califat. Quatre leçons sur la formation de l'identité arménienne*, TM, Monogr. 10, Paris 1997, p. 59-78, et notamment 68-70.

30. Les textes traduits dans cet article sans autre indication que l'édition l'ont été par moi-même. En règle générale, les systèmes de translittération utilisés sont ceux de la *Revue des Études arméniennes* pour l'arménien, de la *Revue des Études géorgiennes et caucasiennes* pour le géorgien (à l'exception des 26e, 31e et 36e lettres : ł, j et ǰ), de l'*Encyclopédie de l'Islam* pour l'arabe (à l'exception du ḳ, translittéré q). Ils diffèrent parfois des systèmes utilisés dans la littérature scientifique, de là des variantes dans certaines citations ou dans la bibliographie. Les noms arméniens et géorgiens de personnes ont été rigoureusement translittérés ; de même les noms de famille, dans une forme invariable : ainsi les Arcruni, les Aršakuni (et non les Arsacides), les Bagratuni (en arménien), les Bagrat'oniani (en géorgien — et non pas les Bagratides, sauf pour désigner l'ensemble des deux familles), les Mamikonean (et non les Mamikonians), les Ōrbēlean (et non les Orbélians), les Siwni, etc.

952[31], et la correspondance du patriarche Nicolas Ier Mystikos. Les sources non grecques appellent en revanche quelques précisions.

Les sources arméniennes utilisées sont principalement les œuvres des historiens arméniens : le moine Łewond au début du IXe siècle[32] et les quatre auteurs du Xe siècle — T'ovma Arcruni[33] et Yovhannēs Drasxanakertc'i[34], Movsēs Kałankatuac'i[35] et Step'anos Asołik' Tarōnec'i[36] —, ainsi que Step'anos Ōrbēlean à la fin du XIIIe siècle[37]. Les informations de la vaste compilation géographique réalisée au VIIe siècle par Anania Širakac'i et traditionnellement connue sous le nom de *Géographie arménienne* sont précieuses[38], à condition de ne pas oublier qu'elle offre un tableau des régions caucasiennes reflétant une situation antérieure à 636 et que son point de vue subjectif allié à son caractère compilatoire en rend l'utilisation délicate[39]. La compilation du Ve siècle, désormais connue sous le nom de *Récits Épiques*, a été utilisée surtout pour le commentaire qui accompagne sa récente traduction[40].

Les sources géorgiennes sont d'abord celles qui appartiennent au recueil historiographique appelé *Vie du Kartli*[41] : la *Vie des rois kartvéliens*[42] et les deux œuvres du XIe siècle, la *Chronique du Kartli*[43] et la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*[44]. Plusieurs

31. *De adm. imp.*, p. 3 et 156-159.

32. Sur cet auteur : B. MARTIN-HISARD, « L'empire byzantin dans l'œuvre de Łewond », dans *L'Arménie et Byzance. Histoire et Culture*, Byzantina Sorbonensia 12, Paris 1996, p. 135-144.

33. T'ovma, qui vécut entre 840 et 906, présente l'histoire de sa famille, des origines au début du Ve siècle (livre I), du Ve siècle au milieu du IXe siècle (livre II), de l'expédition de Buła à 904 (livre III incomplet). Dans sa forme actuelle, l'œuvre est suivie par deux continuations qui forment le livre IV : chapitres 1 à 11 qui, après un bref retour en arrière, sont surtout un panégyrique du roi Gagik († 943), écrit par un contemporain ; chapitre 12, écrit au XIIe siècle, qui couvre très brièvement la période 943-1121.

34. Yovhannēs (*ca* 850-924/925) fut catholicos d'Arménie de 899 jusqu'à sa mort en 924/925 ; dans son œuvre, il retrace, en 67 chapitres, l'histoire de l'Arménie des origines à 924.

35. Depuis l'étude de A. A. AKOPIAN, *Albanija-Ałuank' v greko-latinskix i drevnearmjanskix istočnikax* (L'Albanie-Ałuank' dans les sources gréco-latines et arméniennes anciennes), Erevan 1987 (facilement accessible dans le compte rendu détaillé de P. DONABÉDIAN, « Une nouvelle mise au point sur l'Albanie du Caucase », *REArm.* 21, 1988-1989, p. 485-495), on sait que Movsēs a surtout écrit, vers 982-988, le livre III qui commence avec les invasions arabes, les deux livres précédents intégrant trois textes plus anciens (fin VIe s.-fin VIIe s.).

36. L'*Histoire universelle*, en trois livres, de Step'anos Tarōnec'i, dit le Chantre (Asołik) (*ca* 935-*ca* 1015) couvre la période qui va d'Abraham à 1004.

37. Son *Histoire de la province de Sisakan* commence aux époques les plus reculées.

38. Il existe deux versions de ce texte, une version longue écrite entre 591 et 635 et un abrégé corrigé après 640 (indiqué dans la traduction de référence par une pagination suivie de la lettre A). Les très abondants commentaires du dernier traducteur de ce texte sont cités sous la forme : HEWSEN, *Geography*.

39. HEWSEN, *Geography*, p. 32-35. Le compilateur, qui vivait entre 610 et 685, a emprunté ses informations à des sources grecques (à commencer par Ptolémée) qui s'échelonnent entre le IIe siècle et le VIIe, mais aussi, pour les régions caucasiennes, à des matériaux locaux.

40. Le *Buzandaran Patmut'iwnk'*, compilation autrefois attribuée à un pseudo-Fauste de Byzance, date des années 470. Le commentaire de la traduction est citée : GARSOÏAN, *Epic Histories*.

41. Ce recueil compilé au XIIe siècle a été popularisé en Occident par la traduction française de M. F. Brosset dans *Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle*, I : *Histoire ancienne jusqu'en 1469*, Saint-Pétersbourg 1849.

42. Le texte couvre une période qui va de Noé à la fin du VIIIe siècle.

43. Elle correspond à la période qui va de la fin du VIIIe siècle à la fin du XIe.

44. Elle présente l'histoire de la branche géorgienne de la famille bagrat'oniani, depuis les origines jusqu'au début du XIe siècle et comporte des éléments de datation précis : B. MARTIN-HISARD, « L'aristocratie géorgienne et son passé : tradition épique et références bibliques (VIIe-XIe siècles) », *Bedi Kartlisa*, 42, 1984, p. 13-34.

textes hagiographiques apportent des informations précieuses, ainsi la *Vie de Grigol de Xancta* (759-861), moine dont l'activité se déploya dans les régions où se construisait la principauté bagrat'oniani ibère au IXe siècle[45], et les trois Passions écrites peu après la mort de leur héros : la *Passion d'Abo de Tbilisi* († 786)[46], la *Passion de K'ost'ant'i le K'axe* († 853)[47] et la *Passion de Mikael-Gobron* († 914)[48]. Le *Divan des Rois*, écrit au début du XIe siècle, est utile pour la Géorgie occidentale[49].

Les sources arabes ont été utilisées uniquement en traduction ; ce sont les œuvres des historiens et géographes écrites au IXe siècle : Ibn Khurdādhbih[50], al-Balādhurī[51] et al-Ya'qūbī, ce dernier à la fois historien[52] et géographe[53] ; du début du Xe siècle datent les ouvrages d'Ibn al-Faqīh[54], al-Ṭabarī[55] et Ibn Rusta[56] ; la seconde moitié du Xe siècle a laissé des œuvres d'al-Mas'ūdī[57], al-Iṣṭakhrī[58], Abū Dulaf[59], Ibn Ḥawqal[60], al-Muqaddasī[61] et le géographe anonyme des *Ḥudūd al-'ālam*[62]. Parmi les sources plus tardives, on citera le *Tā'rīkh al-Bāb*[63].

45. Sur ce texte écrit en 951 par Giorgi Merč'uli : B. MARTIN-HISARD, « Christianisme et Église dans le monde géorgien », dans *Histoire du christianisme*, IV, p. 549-603, et notamment p. 570-571 (article cité désormais MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2). Je prépare une traduction commentée de ce texte pour la *REB* 2001.

46. Sur ce texte : *ibid.*, p. 560 n. 69.

47. Sur ce texte : MARTIN-HISARD, « Constantin » (cité n. 17).

48. Sur ce texte, voir *Passion de Gobron.*

49. Le *Divan* donne une liste des rois des Apxazes.

50. Le *Livre des routes et des royaumes* a été composé en 846, avec adjonction de compléments en 885. Il a été repris et développé entre 892 et 907 par al-Djayhānī, dans un livre de même nom et à peu près entièrement perdu. Sur Ibn Khurdādhbih : MIQUEL, *Géographie*, I, p. XXIII-XXV et 92-95 ; sur le rôle d'al-Djarmī qui aurait écrit entre 842 et 846, *ibid.*, p. XVIII ; sur son utilisation par al-Djayhānī : DUNLOP, p. 107.

51. Mort vers 892.

52. Ses *Histoires* vont jusqu'en 872. Le grand-père de l'auteur a été gouverneur d'Armīniya en 775 ; lui-même y a séjourné et a été en correspondance avec diverses autorités locales.

53. Le *Livre des Pays* a été composé en 889/890.

54. Son œuvre, composée vers 903, n'est connue que par un résumé, du XIe siècle probablement.

55. Mort en 923.

56. *Les Atours précieux* ont été composés immédiatement après 903, avec utilisation de l'ouvrage d'al-Djayhānī et de la version complète de celui d'Ibn Khurdādhbih. MIQUEL, *Géographie*, I, p. 192-202.

57. Les *Prairies d'or* sont le résumé, écrit en 943, révisé en 947 puis en 956, d'un ouvrage, perdu, en trente volumes ; l'auteur a séjourné dans les régions caspiennes et arméniennes « vers 932 ou plus tard » selon C. PELLAT, « al-Mas'ūdī », dans *EI*² VI, p. 773-778, notamment p. 774 ; dans les années 922-924 selon MIQUEL, *Géographie*, I, p. 206, avec de bons arguments.

58. Le *Livre des Routes et des Royaumes* d'al-Iṣṭakhrī (mort après 951) m'a été accessible dans le seul fragment traduit par M. Canard et dans un autre traduit dans DUNLOP, p. 91-100.

59. Il s'agit surtout de son second récit de voyage, ou *risala*, composé peu après 952-953 ; un fragment concerne l'Iran, l'Ādharbaydjān et l'Armīniya.

60. Ibn Ḥawqal qui a repris et refondu l'œuvre d'al-Iṣṭakhrī a visité l'Ādharbaydjān et l'Armīniya vers 955. On date de 988 environ la forme définitive de son ouvrage, sur lequel il a travaillé plus de vingt ans et dont l'optique, fondamentalement cartographique, se révèle par la présence de cartes des régions décrites.

61. *La meilleure répartition pour la connaissance des provinces* a été composée vers 985-990. L'auteur, né *ca* 945, a voyagé en Armīniya. Le manuscrit de Berlin du XVe siècle qui contient une version du texte d'al-Muqaddasī comporte des cartes reproduites et translittérées dans AL-MUQADDASI, *The Best Divisions for Knowledge of the Regions. A Translation of Ahsan al-Taqasim fi Ma'rifat al-Aqalim*, trad. B. A. Collins, Reading 1994.

62. Les *Ḥudūd al-'ālam* (Des limites du monde) ont été rédigés en persan en 982/983 ; la traduction de V. Minorsky est accompagnée de nombreux commentaires. L'auteur ne semble pas avoir voyagé personnellement, et a plutôt fait œuvre de compilation : *ibid.*, p. 7 et MIQUEL, *Géographie*, II, p. 259 et n. 4.

63. Le *Ta'rīkh al-Bāb*, compilé à Darband en 1106 par un auteur arabe anonyme, a été individualisé par

On examinera successivement chacun des trois groupes d'archontes caucasiens connus de la chancellerie du palais impérial pour essayer de les identifier, de les localiser, de mesurer leur importance locale ou régionale avant de propoer une vue d'ensemble de la politique de Constantinople dans le monde caucasien dans la première moitié du Xe siècle.

I. L'ensemble arménien

Les dix premières notices de la chancellerie se rapportent à des formations politiques appartenant au monde arménien :

Εἰς τὸν ἄρχοντα τῶν ἀρχόντων τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας, βούλλα χρυσῆ τρισολδία·
« Κωνσταντῖνος καὶ Ῥωμανός, πιστοὶ ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ αὐτοκράτορες αὔγουστοι μεγάλοι βασιλεῖς Ῥωμαίων, πρὸς ὁ δεῖνα τὸν περιφανέστατον πρῶτον τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας καὶ πνευματικὸν ἡμῶν τέκνον. »
Εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Ἀσπουρακᾶν ἤγουν Βασπαρακᾶν ὁ νῦν τιμηθεὶς ἄρχων τῶν ἀρχόντων, βούλλα χρυσῆ τρισολδία·
« Κωνσταντῖνος καὶ Ῥωμανός, πιστοὶ ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ αὐτοκράτορες αὔγουστοι βασιλεῖς Ῥωμαίων, πρὸς ὁ δεῖνα περιφανέστατον ἄρχοντα τῶν ἀρχόντων. »
Εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Κοκοβίτ, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Ταρώ, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Μῶεξ, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Αὔζαν, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Συνῆς, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Βαιτζώρ, Ἀρμενία·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Χατζιένης, Ἀρμενία·
εἰς τοὺς γ′ ἄρχοντας τῶν Σερβοτιῶν τῶν λεγομένων Μαῦρα παιδία· ἐπιγραφὴ εἰς πάντας τοὺς προειρημένους·
« Κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς τὸν ὁ δεῖνα ἄρχοντα τοῦδε. »

L'identification géographique des archontats pose d'autant moins de problèmes que la chancellerie, tout en détachant en tête les deux plus importants, les a classés dans un ordre somme toute logique. Un premier groupe correspond à trois archontats relevant de la famille des Bagratuni et localisés au nord et au sud de la vallée de l'Araxe : *Mégalè Arménia,* c'est-à-dire le *Mec Hayk'* des Arméniens, l'Arménie Majeure ou Grande Arménie ; *Kokobit,* c'est-à-dire le Kogovit ; *Tarô,* en lequel on reconnaît le Tarōn. Un second groupe, au sud de l'Araxe, relève de la mouvance des Arcruni et regroupe des territoires situés au sud-est de l'Arménie : *Aspourakan* ou *Basparakan,* c'est-à-dire le Vaspurakan ; *Môéx,* c'est-à-dire le Mokk' ; *Auzan,* soit l'Anjewac'ik'. À la vaste région triangulaire sise entre Kur et Araxe appartiennent les deux autres groupes ; l'un se situe au sud et à l'est du lac de Sevan et comprend les territoires du *Synès,* ou Siwnik', et du *Baitzôr,* ou Vayoc'

V. Minorsky à l'intérieur d'une histoire générale écrite au XVIIe siècle, ce qui lui a permis d'exhumer l'histoire des dynasties musulmanes d'Arrān et d'Ā͟dharbay͟djān, laissées en marge de l'histoire par les historiens arabes classiques. Le *Tā'rīkh* a été traduit et commenté dans les deux ouvrages de V. Minorsky qui font autorité (*Studies* et *Sharvān*).

jor ; le dernier groupe, formé du *Khatziénès*, ou Xač'ēn, et du territoire des *Serbotioi*, les Sewordi, se trouve à l'est du précédent. Ce sont tous des archontes chrétiens ; aucun émir arabe du territoire arménien ne figure dans la liste de la chancellerie.

Le texte du *De cerimoniis* a souvent été utilisé dans de nombreux travaux concernant l'Arménie qui soulignent l'importance du facteur bagratuni et, à un moindre degré, du facteur arcruni, dans l'évolution de l'Arménie du Xe siècle, au risque de faire disparaître l'extraordinaire et mouvante complexité de celle-ci[64]. Dès 855, on pouvait trouver, à peu près, ces mêmes entités politiques dans la liste des princes retenus en captivité à Sāmarrā à la suite de l'expédition de Bug̲h̲ā, et dans celle des princes qui réussirent à y échapper[65]. La connaissance qu'en a la chancellerie de Constantinople au Xe siècle ne peut remonter plus haut dans le temps ; en effet la carte de l'époque de Bug̲h̲ā est elle-même le résultat récent d'une évolution engagée dans la première moitié du IXe siècle, après la répression dévastatrice qui suivit la grande révolte arménienne de 772 et décapita bien des familles, notamment celle des Mamikonean jusqu'alors prédominante, et après une action menée en 785 par les Arabes contre les trop puissants Arcruni[66]. C'est alors que, grâce à l'élimination des Mamikonean et à la longue disgrâce des Arcruni, les Bagratuni réussirent à construire une vaste principauté, géographiquement concentrée[67], en rejetant vers les périphéries orientales montagneuses d'autres familles, parfois anciennes mais frappées d'une éclipse dont elles ne sortirent que plus tard. Dès 806, le califat s'appuyait sur Ašot Msaker, chef de la famille des Bagratuni[68], puis sur ses deux fils, Bagarat et Smbat[69] : leurs titres de prince des princes et de *sparapet* valaient reconnaissance dès ce moment de droits qui s'exerçaient au-delà de leurs seuls territoires patrimoniaux. Ce « privilège » bagratuni est toujours sensible dans la liste de la chancellerie avec l'« archonte des archontes de Grande Arménie » ; il y est tempéré toutefois par l'existence d'un second « archonte des archontes », au Vaspurakan. Cependant il est également frappant de constater que, au-delà de ces princes éminents, la chancellerie de Constantinople entretient, a entretenu ou envisage d'entretenir des relations avec de simples archontes du monde arménien : idéalisme diplomatique ou réalité ? C'est ce qu'il convient de mesurer en recherchant d'une part le poids politique spécifique que pèse pour Constantinople chacun de ces archontes et, d'autre part, le moment où Constantinople a pu prendre conscience de ce poids.

64. Voir K. N. JUZBAŠJAN, *Armjanskie gosudarstva epoxi Bagratidov i Bizantija, IX-X vv.* (L'État arménien à l'époque des Bagratides et Byzance aux IXe et Xe siècles), Moscou 1988, avec une abondante bibliographie.

65. LAURENT-CANARD, p. 147-150. La répression de Bug̲h̲ā s'abattit, on le sait, sur des hommes, mais respecta les principautés arméniennes dont aucune ne disparut ou ne fut confisquée par les Arabes.

66. B. MARTIN-HISARD, « Domination arabe et libertés arméniennes (VIIe-IXe siècles) », dans *Histoire des Arméniens*[2], G. Dédeyan éd., Toulouse 1986, p. 185-214.

67. Le mouvement s'amorce sous Ašot Msaker à partir des sources de l'Araxe, avec installation progressive en Aršarunik, dans le Širak et en Ayrarat, où la forteresse de Bagaran devient l'*ostan* de la famille.

68. Vers cette date, Ašot Msaker reçut le titre, qui n'est pas nouveau, d'*išxan išxanac'*, qu'il garda jusqu'à sa mort en 825 et qui faisait de lui le représentant du calife sur le territoire arménien ; sur ce titre, généralement traduit par « prince des princes » et considéré comme équivalent de « archonte des archontes », voir p. 420.

69. Bagarat/Bagrat devint *išxan išxanac'* et eut en propre la haute vallée de l'Arsanias avec le Tarōn ; son frère Smbat dit le Confesseur, qui garda les territoires de l'Araxe avec Bagaran, avait le titre de *sparapet*, ou commandant en chef de l'armée, vieux titre politique arménien qui conférait à son titulaire le second rang après le roi et qui avait été le privilège héréditaire des Mamikonean.

A. Territoires et archontes

À la lumière de ces remarques, on étudiera le cas particulier de chacun des archontes arméniens avant de s'interroger sur l'existence d'une politique d'ensemble de Constantinople dans le monde arménien et sur la date possible d'élaboration de cette liste. Il n'est pas question de refaire l'histoire politique de l'Arménie, mais plutôt d'éclairer certains de ses aspects en recourant principalement à la géographie historique dont les ressources restent souvent peu exploitées, alors que l'importance des archontes pour Constantinople est, le plus souvent, liée à la situation de leur territoire[70].

1. *La Grande Arménie*

L'expression « Grande Arménie » désignait, au IVe siècle, le territoire du royaume aršakuni, à l'est de l'Euphrate, par opposition à l'*Armenia minor* que les Romains avaient annexée à l'ouest[71]. Après la disparition du royaume aršakuni, les sources arméniennes gardèrent à l'expression cette acception à la fois politique et géographique ; on en a la preuve, par exemple au Xe siècle, dans l'œuvre du catholicos Yovhannēs qui se désigne comme « catholicos de Grande Arménie », la Grande Arménie se définissant pour lui comme le domaine de l'ancêtre éponyme de l'Arménie, Hayk'[72] ; Yovhannēs appelle les habitants de l'Arménie « Hayk' » (que l'on traduit par « Arméniens ») mais aussi « Aškenazians »[73].

L'acception géographique et aršakuni de « Grande Arménie » fut explicitée au VIIe siècle par le compilateur de la *Géographie arménienne* qui, sans prétendre donner une carte politique de l'Arménie à un moment précis, encore moins une carte administrative, en proposa une division en quinze *ašxarhk'*, c'est-à-dire en quinze territoires[74], subdivisés en un certain nombre de *gawaṙk'*, mot que l'on traduira ici par région[75]. Ces

70. L'*Atlas Armjanskoy Sovetskoy Socialističeskoy Respubliki* (Atlas de la République Soviétique Socialiste d'Arménie), Erevan-Moscou 1961, offre, p. 105, une carte de l'Arménie au Xe et au XIe siècle, accessible aux seuls arménisants. Les excellentes et précieuses cartes dressées par R. Hewsen pour le *Tübinger Atlas des Vorderen Orients* (TAVO), Wiesbaden, notamment, en 1988, la B VIII 16 (Armenia and Georgia in the 10th and 11 th Centuries), ne sont pas faciles à consulter. Les cartes qui figurent à la fin de cet article se veulent de simples croquis de localisation, sans aucune prétention.

71. Garsoïan, *Epic Histories, s. v.* Mec Hayk', p. 480 ; Ead., « Ἀρμενία μεγάλη καὶ ἐπαρχία Μεσοποταμίας », dans *ΕΥΨΥΧΙΑ. Mélanges offerts à Hélène Ahrweiler*, Byzantina Sorbonensia 16, I, Paris 1998, p. 239-264 ; réimpr. *Church and Culture in Early Medieval Armenia*, Aldershot-Brookfield 1999.

72. Yovhannēs Drasxanakertc'i , LIV, 28 (trad. p. 192) ; II, 20 (trad. p. 69) ; XVI, 48, (trad. p. 94) ; LIV, 2 (trad. p. 189). Juzbašjan, *État arménien* (cité n. 64), p. 81, définit la Grande Arménie comme le royaume des Bagratuni.

73. Yovhannēs Drasxanakertc'i , I, notamment 7, 15, 20 (trad. p. 66 et 67) : Hayk' est fils de Torgom, lui-même frère et héritier d'Aškenaz, de la lignée de Japhet. En XXIX, 6 (trad. p. 128), le catholicos Giorgi « couronna roi sur le peuple d'Aškenaz » Ašot que tous les princes d'Arménie désiraient « comme roi au-dessus d'eux ».

74. *Géographie arménienne*, p. 59 A, [22], carte p. 60 A ; on évite de traduire *ašxarh* par « province », comme dans Laurent-Canard, p. 41 et *passim*, en raison de la connotation administrative du mot en français ; Hewsen, *Geography*, le traduit par « land ».

75. Laurent-Canard, p. 41 et *passim*, traduit *gawaṙ* par « canton » que l'on préfère éviter ; Hewsen, *Geography*, le traduit par « district ».

quinze territoires qui relèvent de la Grande Arménie, sont en quelque sorte le « patrimoine national » du peuple issu d'Hayk', même si tel ou tel territoire ou région est passé, tout ou partie, sous une domination étrangère depuis la fin du IVe siècle[76]. Ces territoires sont : 1) la Haute-Arménie, 2) l'Arménie IV ou Cop'k', 3) l'Ałjnik', 4) le Turuberan, 5) le Mokk', 6) le Korčēk', 7) le Parskahayk', 8) le Vaspurakan, 9) le Siwnik', 10) l'Arc'ax, 11) le P'aytakaran, 12) l'Uti, 13) le Gugark', 14) le Tayk', 15) l'Ayrarat[77].

En 884, le Bagratuni Ašot Ier, fils du *sparapet* Smbat et jusqu'alors porteur du titre d'*išxan išxanac'*, devint par la grâce du calife « roi des Aškenaziens », c'est-à-dire des Arméniens de Grande Arménie au-dessus desquels il fut ainsi élevé[78]. À Ašot Ier succédèrent son fils aîné Smbat Ier (890-914)[79], les deux fils de Smbat, Ašot II (914-928) et Abas Ier (928-952/953)[80]. La succession peut sembler avoir été automatiquement héréditaire ; mais il fallut à chaque étape, autant qu'on le sache, un acte califal pour la désignation ou la confirmation du roi[81]. À ce titre s'ajouta ou se substitua, en 919, celui de *šahanšah* accordé à Ašot II par le calife[82]. La restauration du royaume ne fit pas disparaître la dépendance de l'Armīniya envers Bagdad ; elle transféra au nouveau roi les fonctions militaires et surtout fiscales du gouverneur d'Armīniya, qui continua d'exister mais avec un rôle réduit. Les prétentions des Shaybānides et des Sādjides limitèrent rapidement, et parfois annulèrent, les effets de ce transfert dont le résultat le plus durable fut le lustre qu'il conféra à la lignée des Bagratuni, jusque dans la littérature contemporaine.

Les différents rois bagratuni furent connus de Constantinople ; le catholicos Yovhannēs évoque volontiers, dans son *Histoire de l'Arménie*, les relations établies entre Basile Ier et « son fils bien-aimé » Ašot Ier, l'amitié qui régnait entre Léon VI et « son fils bien-aimé » Smbat ; quant à la situation dans laquelle la mort tragique de Smbat laissa l'Arménie en 914, elle préoccupa tant le patriarche Nicolas, qui faisait alors fonction de régent, qu'il s'en ouvrit au catholicos Yovhannēs ; le résultat de leurs échanges fut la venue d'Ašot II à Constantinople d'où il revint avec une forte armée qui lui permit d'affirmer son autorité[83]. Ces trois rois, cités dans le *De administrando imperio*, y sont appe-

76. HEWSEN, *Geography*, p. 146-150 et notamment n. 2, p. 149-150.

77. Il s'agit là du classement de la version courte de la *Géographie arménienne*, p. 59 A-70 A ; on se reportera, *ibid.*, à la carte d'ensemble et aux quinze cartes de détail établies par R. Hewsen, ainsi qu'à son commentaire, p. 150-220 et 249-265 avec la bibliographie ; voir aussi, d'accès plus facile, les différentes entrées de GARSOÏAN, *Epic Histories*, LAURENT-CANARD, p. 41-44. R. Hewsen devrait publier prochainement une carte d'ensemble détaillée ; on s'y reportera.

78. Voir n. 73 ; sur la date du couronnement : MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 273 (XXIX, 4-6).

79. Sur ces dates : MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 274 (XXX, 1) et 294 (XLIX, 12).

80. On trouvera une synthèse excellente et rapide sur l'histoire de ces rois dans N. G. GARSOÏAN, « L'indépendance retrouvée : le royaume du Nord », dans *Histoire des Arméniens* (cité n. 66), p. 215-247.

81. Pour Smbat Ier : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXX, 24 (trad. p. 132). Ašot II, quoique désigné par les Ibères dès 914 (*ibid.*, L, 19 ; trad. p. 179), se heurta au roi couronné par les Sādjides (au nom du calife), son propre cousin Ašot (*ibid.*, LVI, 5 ; trad. p. 202) et ne fut reconnu roi par eux qu'après sa victoire militaire en 918 (*ibid.*, LVIII, 8 ; trad. p. 205).

82. *Ibid.*, LXI, 5 (trad. p. 212).

83. *Ibid*, XXIX, 13 (trad. p. 128-129) ; XXXI, 2-3 (trad. p. 138) et XL, 22-23 (trad. p. 158) ; LIV, 1-15 (trad. p. 189-191) ; LV, 4-5 (trad. p. 198). Voir n. 425-428.

lés archontes des archontes ; seul le quatrième roi, Abas Ier, y est désigné par la dignité de magistre[84].

L'autorité des rois bagratuni s'étendait aussi sur les émirs arabes, en théorie du moins, en pratique parfois. L'excellente étude d'A. Ter-Ghewondyan, inspirée des travaux précurseurs de M. Canard, a révélé à beaucoup l'histoire des « Émirats arabes dans l'Arménie bagratide »[85] ; l'auteur a parfaitement souligné les fâcheux effets sur l'autorité royale de la conjonction de l'ingérence des Sādjides en Arménie et des tendances autonomistes des émirs à l'époque de Smbat Ier et au lendemain de sa mort[86]. Après 914, la coagulation des émirats qaysites en un territoire pratiquement continu jusqu'à Théodosioupolis et doublant ainsi, sur ses arrières, la ligne des *thughūr* fut un élément déterminant de l'histoire de l'Arménie et, partant, de la diplomatie byzantine. Ce n'est pas un hasard si Constantin VII Porphyrogénète a consacré un chapitre entier à l'histoire des relations entre les Bagratuni et les Qaysites depuis l'époque d'Ašot Ier[87] et si, marquant la différence entre la situation de l'époque de Smbat et celle de l'époque d'Ašot II, il souligne que les émirats qaysites formaient une barrière (φραγμός) entre la Romanie et l'Arménie[88].

On comprend peu de choses aux problèmes de ce temps si l'on ne voit pas le double visage des Bagratuni, rois et seigneurs. Or les sources arméniennes ne font malheureusement pas de distinction entre l'action des Bagratuni en tant que rois de Grande Arménie et leur action en tant que princes ou *išxank'* de domaines qui constituent leur patrimoine propre et qui tirent de leur localisation une valeur stratégique incontournable. Le patrimoine bagratuni qui a forcément évolué n'est en effet jamais clairement défini en tant que tel dans les sources. Autant qu'on puisse le savoir, le domaine de l'ensemble de la famille bagratuni se trouvait, au début du IXe siècle, au nord-ouest de la Grande Arménie et comprenait principalement les deux territoires d'Ayrarat et du Turuberan auquel se rattachait tout ou partie de la Haute Arménie ; des régions en étaient toutefois passées sous le contrôle des émirs de Qālīqalā. Il y avait encore des Bagratuni au Tayk'. Ce patrimoine ayant été partagé entre les deux fils d'Ašot Msaker, le Turuberan revint à Bagarat, ancêtre de l'archonte du Tarōn que l'on retrouvera plus loin, tandis que le *sparapet* Smbat gardait l'Ayrarat qu'il transmit à sa descendance, c'est-à-dire à la lignée des rois bagratuni. Ce partage fut définitif. Détentrice de la fonction royale sur toute la Grande Arménie, la lignée issue du *sparapet* Smbat n'était réellement possessionnée qu'en Ayrarat.

Le territoire de l'Ayrarat qui avait été le centre du royaume aršakuni correspond globalement au bassin moyen de l'Araxe[89] ; il en couvre la rive gauche et s'étend au sud jusqu'aux sources de l'Arsanias dans le Bagrewand, au sud-est jusqu'au Kogovit où se

84. *De adm. imp.*, 44, l. 6-10, p. 198 ; 34-39, p. 200 ; 119-120, p. 204.

85. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, particulièrement p. 51-107.

86. *Ibid.*, p. 69-71.

87. *De adm. imp.*, 44, p. 198-205. Sans ce précieux chapitre, on connaîtrait bien peu de choses de la dynastie d'Abū l-Ward, entre 860 et 964.

88. *Ibid.*, l. 116-128, p. 205.

89. *Géographie arménienne*, p. 70 A ; HEWSEN, *Geography*, p. 210-220, carte XXIV p. 69. GARSOÏAN, *Epic histories*, *s. n.* Ayrarat, p. 451-452 ; HAKOPYAN, p. 121-158. HÜBSCHMANN, p. 278-283. Voir la carte 1, en appendice.

trouvait le vieil *ostan* de Dariwnk' perdu par les Bagratuni au Xe siècle[90]. Au nord de l'Araxe, l'Ayrarat comprenait un premier ensemble occidental, autour de la vallée de l'Axurean : le Vanand avec Kars, le Širak avec Širakawan[91] et plus tard Ani, l'Aršarunik' avec Bagaran[92] ; il était flanqué à l'est, au-delà de l'Aragacot'n, d'un second ensemble qui formait un coin entre la pointe occidentale du lac Sevan et la vallée de l'Araxe ; là se trouvaient notamment Vałaršapat, illuminé des souvenirs de saint Grégoire et des saintes Rhipsimiennes, et Duin.

La situation centrale de l'Ayrarat conférait à ses seigneurs bagratuni une position qui faisait leur force, mais aussi leur vulnérabilité. Au IXe siècle, la vallée de l'Araxe qui avait toujours constitué une grande voie de communication entre est et ouest[93] était, dans sa partie bagratuni, verrouillée d'un côté par Qālīqalā et ses émirs, de l'autre par Duin et ses maîtres arabes[94]. La limite méridionale réelle du domaine bagratuni était formée au sud par la longue écharpe dessinée par les émirats qaysites depuis la pointe nord du lac de Van jusqu'à Qālīqalā[95]. On comprend ainsi que les Bagratuni se soient prémunis contre Duin en annexant, dès qu'ils le purent, vers 918-920, la région du Gełak'uni qui, en bordure du lac de Sevan, enveloppe au nord la région de Duin et permet de la contrôler[96]. L'alliance avec les Bagrat'oniani ibères contribua, tant qu'elle dura, à pallier les dangers qui pouvaient venir de Qālīqalā. Mais c'est finalement vers le nord et le nord-est seulement que l'expansion des Bagratides pouvait se déployer, au risque de s'y heurter à leurs cousins ibères. C'est sous cet angle, et non sous celui de la rivalité entre Arméniens et Géorgiens, entre Arméniens et Albaniens, qu'il conviendrait de relire les pages que Yovhannēs Drasxanakertc'i a consacrées aux actions militaires des deux premiers rois bagratuni. Elles furent essentiellement tournées vers le territoire que la *Géographie arménienne* appelle le Gugark' et, à travers lui, vers le nord et le Caucase, c'est-à-dire vers les régions où la proximité de l'émirat de Tiflīs avait freiné l'enracinement de grandes familles, mais que son effondrement en 853 laissait en quelque sorte offertes à qui les désirait.

L'histoire de ces régions de marches, comme les a justement définies C. Toumanoff[97], est à faire pour l'époque arabe, en suivant les voies ouvertes par R. Hewsen pour

90. Voir p. 381.

91. Les successeurs d'Ašot Ier en firent leur résidence.

92. Bagaran était une résidence des Bagratuni ; Ašot Msaker y avait été nommé *išxan* d'Arménie en 806 : LAURENT-CANARD, p. 131-132. Le roi Ašot Ier y fut couronné roi et en fit sa capitale : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 59.

93. Voir sur ce sujet les remarques de N. G. Garsoïan dans GARSOÏAN et MARTIN-HISARD (cité n. 3), p. 296.

94. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 60-63, 71-79 et 179-180 : Duin avait été la résidence des gouverneurs arabes ; Ašot Ier n'en fit pas sa capitale et Smbat Ier dut la reprendre à deux émirs qui s'en étaient emparés ; peu après un grave tremblement de terre en 893/894, la ville passa entre les mains des Sādjides et devint un émirat qui, après la création de l'émirat de Gołtn en aval sur l'Araxe, forma une sorte d'avant-poste des maîtres successifs de l'Ādharbaydjān, malgré les efforts des rois bagratuni et des Byzantins : Ašot II la reprit brièvement vers 918-920 ; Jean Kourkouas tenta à deux reprises de s'en emparer en 922 et 928/929. En 941 elle passa entre les mains des Sallārides.

95. C'est une réalité admirablement mise en évidence par TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 79-82 et carte p. 245.

96. Voir p. 404.

97. TOUMANOFF, *Studies*, p. 437-498.

l'époque antérieure[98] ; on ne peut qu'en esquisser ce qui permet de comprendre l'attitude des Bagratuni envers Constantinople.

À l'intérieur de la boucle du Kur dont la chaîne du Trialeti le sépare, le Gugark' est drainé vers le Kur supérieur à l'ouest à travers le J̌avaxeti et vers le Kur moyen à l'est grâce à l'ample bassin de la Debeda et de ses affluents[99] ; c'est dans cette dernière région que se trouve le Tašir, au sens large. La *Géographie arménienne* en fait un élément du patrimoine national spolié par les Ibères, tout comme son prolongement oriental, l'Utik', est dit spolié par les Albaniens[100]. À peine soumis par les deux premiers rois bagratuni[101], ces territoires profitèrent de la mort du roi Smbat pour s'émanciper et contribuer à réduire l'autorité des rois bagratuni[102] ; les « agressions » dont parle le catholicos correspondent à l'affirmation, en ce début du Xe siècle, de formations politiques comme celle des K'axes dont l'autorité recouvrit alors la partie orientale du Gugark' et le pays des Tsanars ou encore à celle des Sewordi en Utik'[103] ; s'il est plus malaisé de mesurer l'autorité que les Bagrat'oniani établirent sur la partie occidentale du Gugark'[104], on sait que les Bagratuni sous Ašot II déployèrent une intense activité dans sa partie centrale, le Tašir, c'est-à-dire sur le bassin de la Debeda avec la ville de Samšvilde sur la Kcia et Loṛi sur le Joraget et jusqu'à Hunarakert /Xunani, au confluent de la Debeda et du Kur[105]. Dans cette région qui bordait directement l'Ayrarat au nord, le roi Smbat avait placé des hommes à lui, notamment à Samšvilde ; leur insubordination fut réprimée dès 915-916[106] ; une seconde révolte intervint en 919/920, dont Ašot II vint encore à bout[107]. Le Tašir représente la principale annexion faite par les Bagratuni à leur domaine ; les sources ne permettent pas de suivre son histoire jusqu'aux années 970 où le roi Ašot III le constitua en apanage de son fils Gurgēn ou Kiwrikē, fondateur de ce que l'on appelle le royaume de Tašir/Joraget ou de Loṛi, du nom de la nouvelle

98. HEWSEN, *Geography*, p. 200-204 avec la bibliographie.

99. *Géographie arménienne*, p. 65 et carte XXII, p. 68. Voir carte 1, en appendice. La Debeda est appelée au Moyen Âge Joraget en arménien, Berduǰi en géorgien. Son principal affluent au nord est le Xrami ou Kcia médiéval.

100. *Géographie arménienne*, p. 65 A et carte XX, p. 67.

101. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXIX, 10-11 (trad. p. 128) et XXX, 7 (trad. p. 130) (où est affirmée la soumission du Gugark' et de l'Utik' sous Ašot Ier grâce à son fils Smbat) ; et surtout XXXI, 15-16 (trad. p. 139), qui décrit l'extension des frontières du domaine bagratuni sous le roi Smbat à travers le Gugark' et le pays des Canark' jusqu'au Caucase et la Porte des Alains via Tiflīs d'une part et, d'autre part, le long du Kur jusqu'à Hunarakert et Šamk'or. On retrouvera la plupart de ces territoires. Voir notamment p. 408 pour Hunarakert et Šamk'or, p. 489 pour les Canark' et la Porte des Alains. Ces régions firent l'objet des attaques d'Afshīn entre 897 et 901 (XXXV, 2 ; trad. p. 147-148) et ne furent pas épargnées par Yūsuf entre 909 et 914. Concrètement, cette expansion signifiait principalement le versement d'impôts aux rois bagratuni.

102. C'est ce que l'on comprend du passage où YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LII, 1 (trad. p. 185), décrit ce qu'il qualifie d'« agressions des peuples étrangers contre notre pays » : « the Greeks, the people of Egrisi, Gugark' and Uti as well as the northern races living at the foot of the Caucasus ». Les « peuples du Nord » sont les Tsanars ou K'axes.

103. Voir p. 489 et 406.

104. Il s'agit principalement du J̌avaxeti et du Trialeti où allait faire souche Liparit' : voir p. 432.

105. HEWSEN, *Geography*, p. 138 n. 55, 139 n. 58, 202.

106. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LVII, 1-10 (trad. p. 203-204).

107. *Ibid.*, LXII, 15 (trad. p. 214), où les gens du Tašir sont appelés « ces peuples du nord ».

capitale plus méridionale[108]. Mais l'absence de tout archonte du Gugarkʻ dans la liste de la chancellerie traduit bien l'éclatement de ce territoire et sa recomposition autour de trois pôles, ibère à l'ouest, k'axe à l'est, bagratuni au centre. Plus à l'est et après l'annexion du Gełakuni, les Bagratuni s'intéressèrent aussi à l'Utikʻ qui pouvait directement compléter l'aire propre des Bagratuni et où ils se heurtèrent aux Sewordi[109].

Ainsi, en réfléchissant à ces données de la géographie historique, on comprend que les Bagratuni aient été davantage concernés par les régions du nord de l'Araxe que par la vallée même de l'Araxe avec ses émirats et, plus au sud, le verrou qaysite. C'est probablement ce qui donne au règne d'Ašot II une coloration que certains historiens ont voulu caractériser comme anti-byzantine, alors qu'elle n'est au fond que sagement patrimoniale. D'après Ibn Ḥawqal, il existait deux Arménies arabes en 955, l'Arménie Extérieure des émirats qaysites, et l'Arménie Intérieure, avec Duin, Qālīqalā « et les régions voisines en direction du nord »[110] ; le patrimoine royal des Bagratuni relève de cette dernière. Constantin VII, chez qui on ne voit jamais percer d'antipathie à l'égard d'Ašot II, ne dit pas autre chose lorsqu'il parle de la barrière entre Arménie et Romanie.

Ainsi, dans le personnage que la chancellerie byzantine appelle « archonte des archontes de Grande Arménie », il faut distinguer la dimension royale et la dimension princière ; le Palais de Constantinople qui, à partir d'un certain moment, a promu un second archonte des archontes a su faire cette distinction, on y reviendra.

2. *Le Tarōn*

Le Tarōn appartient au territoire que la *Géographie arménienne* appelle le Turuberan, devenu patrimoine des Bagratuni après avoir longtemps appartenu aux Mamikonean. Le Turuberan, au sud-ouest de l'Arménie, correspond à peu près au bassin supérieur et moyen de l'Arsanias (actuel Murad-su), exception faite de la région des sources, le Bagrewand, rattaché à l'Ayrarat. L'Arsanias se jette, à travers le Copʻkʻ, dans l'Euphrate, en amont de Mélitène et de la paulicienne Argaun, et il constitue donc, au nord-ouest du lac de Van, une des grandes voies de pénétration vers l'intérieur de l'Arménie ; Manazkert en est l'une des principales villes. Au sud, dans le prolongement du Taurus, une chaîne de montagnes sépare le Turuberan du bassin occidental du Tigre supérieur que les Arméniens appelaient l'Ałjnikʻ ; à l'époque arabe l'Ałjnikʻ était devenu un élément de la D̲jazīra, sous le nom de Diyār Bakr, et il fut contrôlé successivement par les S̲h̲aybānides et par les Ḥamdānides[111].

Largement développé au sud de l'Arsanias, le Tarōn était, pour des raisons religieuses, la partie la plus précieuse du Turuberan aux yeux des Arméniens[112]. Le Kara-su (ou Mełraget) qui drainait la plaine de Muš formait l'axe majeur du Tarōn qui englo-

108. Garsoïan, « L'indépendance retrouvée » (cité n. 80), p. 243-244.

109. Voir p. 409-410.

110. Ibn Ḥawqal, p. 336-337.

111. *Géographie arménienne*, p. 63 A ; Hewsen, *Geography*, p. 162-167 et carte XV p. 62 A. Hakopyan, p. 159-172. Hübschmann, p. 251-254, 322-330.

112. Garsoïan, *Epic histories*, *s. n.* Tarōn, p. 492-493 et (pour les aspects religieux) *s. n.* Aštišat, p. 449-450 ; Hewsen, *Geography*, p. 164 n. 64.

bait encore une partie de la rive droite de l'Arsanias, notamment la petite vallée du Goinuk-su dont la ville d'Elnut/Ołnut était connue des Byzantins sous le nom d'Oulnoutin[113]. Depuis la fin du IXe siècle, le Tarōn était séparé de l'Ayrarat bagratuni par la barrière que constituaient à l'est et au nord les régions devenues qaysites, mais dont la population était restée essentiellement chrétienne[114]. Au sud du lac de Van, le Tarōn confinait au territoire du Mokk' et au Vaspurakan. En bordure de la Haute-Mésopotamie, le Tarōn était particulièrement réceptif à toutes les influences et actions venues du sud, influences religieuses syriaques autrefois qui l'avaient lié au centre d'Édesse, actions des maîtres arabes d'Amida et du Diyār Bakr. Depuis Mayyāfāriqīn sur le Tigre, une route qui traversait les montagnes du Taurus dans le Sasun donnait accès directement à Muš, tandis que, plus à l'est, un défilé, au nord de Bitlis, donnait accès à la rive occidentale du lac de Van et au Tarōn[115].

L'histoire du Tarōn est dans l'ensemble bien connue, surtout à partir de la fin du IXe siècle quand le témoignage des sources byzantines s'ajoute à celui des sources arméniennes[116]. Antérieurement, le Tarōn n'intéresse que de loin l'Empire byzantin dont il est séparé par le Cop'k', l'émirat de Mélitène et l'État paulicien. C'est donc à travers le regard des seuls Arméniens que l'on sait que le Tarōn constitua, en 826, le patrimoine propre du fils aîné d'Ašot Msaker, l'*išxan išxanac'* Bagarat qui mourut à Sāmarrā en 852. La lignée taronite de la famille bagratuni date de ce moment[117].

Des trois fils de Bagarat Ier, l'aîné Ašot Ier lui succéda en 858 comme prince du Tarōn[118] ; contemporain de la prise de Téphrikè par les Byzantins, il aurait porté, selon une source arménienne, le titre de curopalate[119], titre relativement surprenant et dont on ignore quand et par qui il aurait été conféré, sans doute par Basile Ier, peut-être pour de pures raisons diplomatiques[120], peut-être aussi en liaison avec le nouveau climat religieux et ecclésiastique qui s'établissait entre l'Arménie et Byzance : Photius en tout cas eut des contacts épistolaires avec les Taronites et c'est la première attestation de contacts directs entre le Tarōn et l'Empire[121]. Cependant c'est surtout à partir de l'extrême fin du IXe siècle que ces contacts devinrent réguliers, lorsque, après une période fort trou-

113. *De adm. imp.*, 43, l. 181, 185, p. 196 ; HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 148.

114. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 79-82 et carte p. 245. Vers 914, l'émirat qaysite appartenait aux descendants d'Abū l-Ward, ses petits-fils Abū Sawāda à Manazkert, Abū l-Aswad sur les rives occidentales du lac de Van et Abū Sālim à Sermanc', au nord de l'Arsanias.

115. CANARD, *H'amdanides*, p. 184-188.

116. En dehors des différentes notes du commentaire de Jenkins au chapitre 43 du *De adm. imp.*, p. 159-167, on se reportera à N. ADONTZ, « Les Taronites en Arménie et à Byzance », *Byz.* 9, 1934, p. 715-738 ; 10, 1935, p. 531-551 ; 11, 1936, p. 21-42 (avec stemma p. 21) (articles cités ADONTZ, « Taronites » 1-2-3). JUZBAŠJAN, *État arménien* (cité n. 64), p. 117-125 ; TOUMANOFF, *Manuel*, p. 102-103.

117. La numérotation des princes qui suit s'entend ici à l'intérieur de la lignée taronite ; ce qui n'empêche pas Ašot Ier († 878) d'avoir détenu des fonctions au sein de la Grande Arménie.

118. T'OVMA ARCRUNI, III, 19 (éd.p. 218, trad. p. 282).

119. *Ibid.*, III, 19-20 (éd. p. 217-219, trad. p. 281-292).

120. ADONTZ, « Taronites » 1 (cité n. 116), p. 723, lie ce titre à la chute de Téphrikè et pense qu'Ašot avait dû donner des gages d'ouverture politique à l'empereur.

121. Dans la période qui correspond au concile de Širakawan, Photius considérait les Taronites comme de bons croyants et leur avait adressé une lettre que l'on a perdue : J. DARROUZÈS, « Deux lettres inédites de Photius aux Arméniens », *REB* 29, 1971, p. 137-181, notamment p. 146 ; GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, nº 473.

blée[122], la direction du Tarōn passa, vers 896-898, dans la descendance du troisième fils de Bagarat Ier, Grigor Ier, le Krikorikos du *De administrando imperio*[123]. Depuis cette date, les Taronites sont bien connus à Byzance comme en fait foi le chapitre 43 du *De administrando imperio,* dans lequel Constantin VII entend expliquer comment les Taronites « sont redevenus sujets des Romains, depuis le moment où ils avaient d'abord échappé à leur domination »[124]. Cette phrase introduit un chapitre qui couvre la période 898-*ca* 940 et qui propose une chronologie soumission-rupture-soumission dans laquelle la première soumission à l'Empire correspond au début du principat de Krikorikos ; la curopalatie d'Ašot Ier se trouve ainsi gommée ou, du moins, n'apparaît pas comme ayant exprimé une entrée dans la mouvance byzantine.

On ne suivra pas les méandres complexes de l'histoire de Krikorikos et de son frère Apoganém, encore moins de celle de leurs fils respectifs, Bagrat/Pankratios et Ašot/Asôtios II pour le premier, T'ornik/Tornikios pour le second ; en revanche on s'intéressera à leurs dignités et titres.

Grigor Ier/Krikorikos eut successivement la dignité de patrice et celle de magistre à l'époque de Léon VI. Comme il prit le pouvoir au Tarōn sans que les Shaybānides qui l'avaient conquis aient protesté et comme, ce faisant, il spoliait son cousin Ašot dont la dignité de protospathaire laisse deviner un proche de Byzance, on peut penser que le patriciat lui fut conféré seulement par Léon VI[125], peu après sa prise de pouvoir et en échange d'un acte de soumission, probablement celui qu'évoque Constantin VII, lequel doute d'autant plus de la sincérité de Krikorikos que celui-ci refusait de venir à Constantinople[126]. Le patriciat était supérieur au protospathariat, mais il représentait une dignité bien inférieure à celle de curopalate qu'avait portée son oncle Ašot Ier et à celle que portait depuis peu le Bagrat'oniani d'Ibérie[127]. Krikorikos fut ensuite promu magistre dans un contexte qui est décrit par Constantin VII et qui semble indiquer une forte pression exercée par Léon VI[128]. Cette fois, Krikorikos accepta de venir à Constan-

122. ADONTZ, « Taronites » 1 (cité n. 116), p. 724-729. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 63-67. Détrôné en 878 par le prince du Vaspurakan Grigor Derenik, Ašot Ier fut remplacé non par son fils Gurgēn, mais par son frère Dawit' Ier dont le principat fut perturbé par l'intervention du Shaybānide Aḥmad, ce qui provoqua une guerre avec les Arcruni et le roi Smbat. Dawit' Ier avait deux fils, Ašot, qui avait épousé une nièce du roi Smbat, et un autre dont le nom est inconnu. Ce Dawit', écarté par Aḥmad en 895, est connu de Constantin VII qui l'appelle Arkaïkas (*De adm. imp.*, 43, l. 28, p. 188). À la mort d'Aḥmad, le pouvoir échappa aux deux fils de Dawit'.

123. Curieusement MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 293 (XLVIII, 5-6), a vu dans ce Krikorikos le prince du Mokk', Grigor.

124. *De adm. imp.*, 43, l. 5-6, p. 188 : ὅθεν ὑπήκοα πάλιν τοῖς Ῥωμαίοις ἐγένετο, ἀφ' οὗ τὸ πρῶτον τῆς τούτων ἐπικρατείας ἐξέπεσον.

125. *Ibid.*, l. 35, p. 188.

126. *Ibid.*, l. 7-26, p. 188, notamment l. 8 : ὑπέκλινεν καὶ ὑπέταξεν. Selon Constantin VII, Krikorikos avait peur de choquer le calife en se rendant à l'invitation de Léon VI. Il semble donc que la dignité de patrice lui avait été conférée par un décret qui lui avait été apporté.

127. Voir p. 439.

128. *Ibid.*, l. 27-71, p. 188-192. Krikorikos ayant fait arrêter ses cousins (le protospathaire Ašot et son frère), le roi Smbat qui était leur oncle pria Léon VI d'intervenir pour leur libération. L'intervention de Léon VI se marqua par l'envoi du chartulaire du Drome Sinoutès, ensuite remplacé par Constantin Lips qui remit cadeaux et lettres à Krikorikos, revint à deux reprises à Constantinople avec le fils, puis avec le frère de Krikorikos qui reçurent la dignité de protospathaire, avant de réussir à y emmener Krikorikos lui-même. Les missions de Sinoutès et de Constantin les conduisirent aussi en Chaldie et chez les Bagrat'oniani d'« Ibérie ».

tinople recevoir cette promotion ; peu auparavant, son fils Ašot, puis son frère Apoganém avaient fait ce voyage pour recevoir tous les deux la dignité de protospathaire[129]. Apoganém fut peu après promu au rang de patrice[130]. Dès lors les faveurs dont bénéficièrent les Taronites, notamment la jouissance d'une résidence à Constantinople, répondirent à une stratégie précise de Léon VI : « exciter les autres archontes d'Orient à faire montre d'un zèle semblable dans la soumission aux Romains »[131].

Si la promotion de Krikorikos au cours d'une cérémonie dans la capitale impériale correspond bien à ce que Constantin VII appelle la seconde soumission des Taronites, un certain nombre d'années avaient dû s'écouler depuis l'avènement du prince ; la cérémonie, que l'on ne peut dater avec sûreté, ne dut guère intervenir longtemps avant la mort de Léon VI : 906 ? 910[132] ? Cette cérémonie marqua bien en effet la soumission du prince, car elle ne fut pas seulement la promotion à une dignité : « l'archonte du Tarôn... fut gratifié de la dignité de magistre et stratège du Tarôn », assortie « d'une *roga* annuelle de dix livres d'or et de dix livres de *miliarèsia*, soit vingt livres en tout »[133]. Ce titre de « stratège de Tarôn » est remarquable : il signifie que Constantinople considérait et que Krikorikos admit que le territoire du Tarôn était partie intégrante de l'Empire ; Krikorikos était donc entré dans la hiérarchie des fonctionnaires de l'Empire, et pourtant il n'en demeurait pas moins un *išxan* arménien, maître de son territoire et de sa tradition[134]. L'existence d'une *roga* suffisamment forte pour avoir provoqué des jalousies apparaît comme le prix payé par l'Empire à un Krikorikos récalcitrant, afin d'arriver à cette situation qui s'écarte du régime normal des thèmes et dont il convient de rechercher la signification.

Les événements se comprennent à la lumière d'évolutions récentes, et plus particulièrement par l'annexion par l'Empire d'une partie de la Sophène et de la ville de Tekis, à l'est de l'Euphrate, par l'éviction en douceur de ses maîtres qui furent dédommagés et par la transformation de la région en thème de Mésopotamie[135] ; ceci eut lieu « entre 899 et 901 (au plus tard en 911) »[136] et l'on peut avancer l'hypothèse que ces faits expli-

129. *Ibid.*, l. 49-60, p. 190.

130. *Ibid.*, l. 72-73, p. 192.

131. *Ibid.*, l. 85-87, p. 192.

132. Le *De cer.*, I, 33 (24), mentionne la participation d'un magistre et archonte de Tarôn à une cérémonie qui a lieu le 1er janvier. R. J. H. Jenkins, dans le commentaire du *De adm. imp.*, p. 163, évoque les dates de 900 ou de 906 ; ADONTZ, « Taronites » 1 (cité n. 116), p. 716, propose 909/910. La date de 929/930 proposée par VOGT, *Commentaire*, I, p. 153-154, paraît trop tardive, car il semble que cette cérémonie qui marque le début de faveurs accordées à Krikorikos ait eu lieu du vivant du curopalate Adarnase qui se plaint de ces faveurs.

133. *De adm. imp.*, 43, l. 63-66 et 68-69, p. 190-192.

134. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 104-105.

135. L'histoire du thème de Mésopotamie peut être reconstituée à partir du *De thematibus*, IX (*Costantino Porfirogeneto, De thematibus*. Introduzione, testo critico, commento a cura di A. Pertusi, Studi e Testi 160, Vatican 1952, p. 73 [texte], p. 139-140 [commentaire]), et du *De adm. imp.*, 50, l. 115-132, p. 238. La ville appartenait à un Arménien nommé en grec Manouèlos, que, moyennant sauf-conduit, Léon réussit à faire venir à Constantinople où il l'installa avec la dignité de protospathaire ; deux de ses quatre fils entrèrent au service de l'Empire, l'un à la tête des Hikanates puis comme stratège des Bucellaires, le second comme stratège de Nikopolis ; les deux autres reçurent des biens de la couronne dans la région de Trébizonde. Le thème fut alors constitué avec Kamacha et la Keltzène au bénéfice d'un certain Orestès, alors stratège de Charsianon. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 76-78.

136. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 349.

quent la mauvaise volonté mise par Krikorikos, dont le domaine jouxtait le thème en formation, à venir à Constantinople. On peut ainsi comprendre également le lent déroulement de la mission confiée à Constantin Lips. Bien des propos durent être échangés et des garanties données pour que Krikorikos se laisse convaincre que, à la différence de ce qui s'était passé ou était en train de se passer pour Manuel de Tekis, le Tarōn continuerait à être sien et qu'il serait pour ainsi dire stratège en son domaine ; peut-être, certainement même, fut-il dit que son fils lui succèderait. Les menaces que les Sādjides faisaient peser sur l'Arménie et le développement des émirats qaysites ne sont sans doute pas étrangers à la soumission de Krikorikos[137]. En contrepartie, un tel acte de soumission méritait bien les faveurs exemplaires accordées désormais au nouveau stratège et à sa famille.

Ces faveurs faiblirent sous Romain Lécapène et, lorsque Grigor/Krikorikos mourut, durant son règne, à une date imprécise[138], l'Empire ne versait plus la *roga* depuis le début des années 920[139]. On n'ira pas jusqu'à dire que les Taronites étaient tombés en défaveur, puisque le fils aîné du défunt, Bagrat, fut à son tour promu « patrice et stratège du Tarôn », sans qu'on sache toutefois si cette succession fut rapide[140]. Pourtant le fait qu'il ait, au même moment, épousé une Lécapène et fait un testament par lequel il léguait son patrimoine aux enfants à naître du mariage en dit long sur l'évolution de la politique de Constantinople[141], tout comme le fait que la même dignité de patrice avait été conférée peu de temps auparavant à son cousin T'ornik, fils d'un premier mariage d'Apuganem[142].

La pression conjuguée de Gagik de Vaspurakan et du curopalate ibère Adarnase avait conduit Romain Lécapène à ce changement, qui correspond moins à une défaveur absolue qu'à un rééquilibrage diplomatique entre les différents alliés de l'Empire[143] : c'est en termes d'« utilité » et de « service rendu » que les problèmes se posaient. Ainsi qu'on le verra plus loin, Gagik était alors roi du Vaspurakan, reconnu peut-être déjà par Constantinople comme archonte des archontes ; le curopalate Adarnase et sa puissante famille s'étaient affirmés en face de l'émirat de Théodosioupolis ; la situation le long de la frontière orientale de l'Empire avait donc changé ; et l'on ne peut exclure que le testament de Bagrat ait visé à préparer une annexion pure et simple du Tarōn.

137. On le voit quelques années plus tard chercher à obtenir de Romain Lécapène un *proasteion* où mettre sa famille à l'abri, dans le thème de Mésopotamie, en cas d'incursion agarène : *De adm. imp.*, 43, l. 92-94, p. 191.

138. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 102-103 : *ca* 923 ; R. J. H. Jenkins, commentaire du *De adm. imp.*, p. 165 : sans doute 929.

139. *De adm. imp.*, 43, l. 109-134, p. 194. La suppression a lieu avant la mort du curopalate Adarnase en 923. Pour consoler Krikorikos, l'empereur avait élevé son fils bâtard Asôtios au rang de patrice.

140. *Ibid.*, l. 151-153, p. 196 ; il ne peut donc être le protospathaire et stratège de Tarôn Bagrat dont la collection de Dumbarton Oaks possède un sceau (55. l. 2613) : OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 356 n. 382. *De adm. imp.*, 43, l. 133, p. 193, laisse cependant penser que Bagrat était déjà patrice avant la mort de son père. Curieusement, TOUMANOFF, *Manuel*, p. 103, place cette promotion en 936 .

141. *De adm. imp.*, 43, l. 153-158, p. 196.

142. *Ibid.*, l. 133, p. 193. Apuganem est la forme arménienne du nom, Apoganém la forme grecque.

143. *Ibid.*, l. 109-134, p. 194 ; selon Constantin VII, Romain disait ne pas vouloir scandaliser Kakikios et le curopalate qui lui avaient demandé par écrit : « Quel service (*douleia*) supérieur au nôtre fait-il et en quoi est-il plus utile que nous aux Romains ? »

Et pourtant, lorsque T'ornik, fils d'Apuganem, menacé par ses cousins, le stratège Bagrat et le protospathaire Ašot, se sentit mourir et qu'il voulut préserver l'avenir de sa femme et de son fils en léguant ses biens à l'empereur Romain, celui-ci renonça à cet héritage en raison de la protestation des autres Taronites[144] : « Et l'ensemble du pays du Tarôn fut partagé en deux : les fils du magistre Krikorikos en détenaient la moitié, leurs cousins, fils du patrice Apoganèm, l'autre moitié »[145]. Concurrencés par les Arcruni du Vaspurakan et les Ibères dans les faveurs impériales, les Taronites étaient donc toujours une puissance à ménager. Ce serait d'autant plus vrai et compréhensible si l'on avait quelque certitude sur la date à laquelle T'ornik fit son testament : avant ou après la reprise de Mélitène par les armées impériales en 934 ?

Sur ces informations, antérieures à l'élimination de Romain Lécapène, s'achève le chapitre que Constantin VII a consacré au Tarōn. L'essentiel a été transmis à Romain II : les caractères originaux du « thème » (mot qui n'est jamais employé) du Tarōn et l'état des aspects matériels de l'alliance nouée entre Constantinople et le prince/stratège du Tarōn. Constantin, s'il est vrai qu'il a écrit ce chapitre vers 952, n'a pas jugé bon d'ajouter autre chose, en quoi l'on est fondé à voir un *satisfecit* implicite décerné à Bagrat et à son frère Ašot qui lui succéda[146]. En 928/929, le Tarōn fut ainsi traversé par l'armée de Jean Kourkouas qui visait les émirats de la côte ouest du lac de Van et les princes taronites prêtèrent vraisemblablement la main à une autre expédition byzantine, plus décisive, qui eut lieu en 931, à l'initiative de Gagik de Vaspurakan principalement, et qui aboutit à la soumission directe des Qaysites à l'Empire[147].

Est-ce cet alignement des Taronites sur la politique byzantine qui explique leur quasi-absence dans les sources arméniennes à partir de Krikorikos ? Le catholicos Yovhannēs, qui avait longuement raconté les drames du Tarōn en 878, n'en parle plus qu'incidemment ensuite pour dire s'y être réfugié en 914 et avoir trouvé grande consolation auprès de leurs princes (au pluriel et sans noms) et du peuple[148]. De manière plus significative encore, Step'anos Asołik', qui était originaire du Tarōn, n'a fait aucune allusion à ses princes.

Il est donc intéressant de constater le réalisme dont fait preuve la chancellerie de Constantinople qui, compte tenu de l'originalité du stratège du Tarōn, mais aussi de son poids spécifique, le range parmi les archontes des peuples étrangers et non dans la liste des fonctionnaires de l'Empire. Que les documents de chancellerie prennent la forme de *kéleuseis* ne saurait surprendre. Comme dans le cas de la curopalatie des Ibères que l'on analysera plus loin, la collation du titre de stratège au prince du Tarōn a été la manière byzantine de récupérer la puissance d'un *išxan* dont le territoire jouxtait le territoire impérial.

144. *Ibid.*, l. 173-188, p. 198 ; les cousins affirment « ne pouvoir absolument pas vivre si l'empereur tenait le territoire de leur cousin comme un bien propre ». Romain se fit donner une compensation.

145. *Ibid.*, l. 186-188, p. 198. On verra plus loin que les biens propres de la lignée d'Apuganem se trouvaient à l'est dans la région de Muš.

146. ADONTZ, « Taronites » 2 (cité n. 116), p. 540 : Bagrat aurait gouverné jusqu'en 940, son frère de 940 à 966/967 ; mais ces dates sont hypothétiques.

147. Voir p. 388.

148. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LIV, 18 (trad. p. 191) ; c'est là qu'un envoyé impérial, qu'il appelle T'ēodoros Vaslikos, vint le chercher pour l'emmener à Constantinople : LV, 2 (trad.p. 198).

La reprise définitive de Mélitène par les Byzantins en 934 aurait dû contribuer à souder encore davantage les Taronites à l'Empire, si, au même moment, la consolidation des Ḥamdānides en Djazīra n'avait eu d'assez vives incidences sur leur destin, comme sur celui des autres princes arméniens des confins[149]. Ainsi, d'après l'historien arabe Ibn Zāfir, en 936, « le roi d'Arménie Ibn Torniq » fut sollicité par le daylamite ʿAlī b. Djaʿfar, qui s'était révolté à Arzan contre Nāṣir al-dawla, de lui prêter secours, mais une riposte rapide de Sayf al-dawla eut, semble-t-il, pour effet une incursion au Tarōn[150]. En septembre 938, le même Sayf agissait avec une grande liberté, à l'ouest du Tarōn, à Xarput et, pourchassé par Jean Kourkouas, devait lui infliger le 8 octobre une de ses plus sévères défaites[151]. Quatre ans plus tard, en 940, lorsque Sayf al-dawla, désireux de pouvoir agir en toute sécurité dans le territoire de Théodosioupolis menacé par les Byzantins, convoqua plusieurs princes arméniens en un point de la corne sud-ouest du lac de Van, la lignée de Krikorikos en la personne d'Ašot obtempéra à son ordre[152] ; ce ne fut pas le cas de son cousin Ibn Tornik puisque Sayf saccagea la ville de Muš avec son sanctuaire avant de s'enfoncer en terre byzantine[153] ; Ašot dut se résoudre à perdre toute la partie de son domaine qui bordait directement le Diyār Bakr, c'est-à-dire toute la région du Sasun avec ses forteresses[154].

Le Tarōn devint donc, avec les Ḥamdānides, une zone fragile pour l'Empire byzantin.

3. *Le Kogovit*

Au sud de l'Araxe et du mont Ararat, le Kogovit, ou vallée du Kog, appartient au bassin supérieur de l'Arun, affluent de l'Araxe[155]. Lors du partage de l'Arménie en 591, il passa dans la partie attribuée aux Romains et ne releva donc plus de la Persarménie en général, du Vaspurakan en particulier[156] ; la *Géographie arménienne* en a ainsi fait une région du territoire de l'Ayrarat[157], ce qui se justifie d'autant plus que cette petite région appartenait alors aux Bagratuni dont les princes résidèrent volontiers par la suite, tout au long du VIIIe siècle, dans la place forte de Dariwnkʿ, sur la route qui relie la vallée de l'Araxe au Bagrewand[158]. La forteresse était toujours bagratuni dans les premières décennies du IXe siècle ; mais, lorsque le prince Ašot Msaker (806-826), dans le cadre de sa politique de reconstruction territoriale, abandonna sa résidence de Dariwnkʿ pour un site plus central, cette décision marginalisa sans aucun doute une ville qui intéressait

149. Voir p. 390-392.

150. CANARD, *H'amdanides*, p. 478-479 ; il ne s'agit toutefois pas, comme le pense M. Canard, de Bagrat ou d'Ašot, fils de Krikorikos, mais bien de leur cousin, fils de Tʿoṛnik.

151. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 282-283.

152. Voir le texte d'Ibn al-Azraq, cité n. 235.

153. D'après Ibn Zāfir († 1226) traduit dans VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 122-123.

154. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 85. La forteresse de Kulp gardait le passage vers Mayyāfāriqīn : CANARD, *H'amdanides*, p. 185.

155. HÜBSCHMANN, p. 364-365 ; HEWSEN, *Geography*, p. 218 n. 296.

156. Voir la définition du Vaspurakan, p. 383.

157. *Géographie arménienne*, p. 70 A.

158. LAURENT-CANARD, p. 123 ; GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Kogovit, p. 471-472.

déjà beaucoup les Arcruni à la fin du VIIIe siècle[159]. L'histoire du Kogovit et de Dariwnk' n'a guère défrayé la chronique et l'on ignore ce que la région devint au cours des troubles du IXe siècle. Il faut attendre le début du Xe siècle, entre 917 et 922, pour apprendre que le prince du Vaspurakan, Gagik, devenu roi, se rendit au Kogovit et s'empara, par surprise et par la volonté divine d'après la source, de la forteresse de Dariwnk', réputée inexpugnable, ainsi que des citadelles de Maku et d'Ułe, ce qui lui permit de s'avancer à l'est, jusqu'au pied du mont Ararat, c'est-à-dire dans une région qui fait face à Duin[160]. Lorsque, en 923, Yūsuf vint l'attaquer depuis le sud, c'est dans les montagnes du Kogovit et du Całkotn qui le flanque à l'ouest que Gagik mit ses gens en sûreté[161]. Il possédait encore Dariwnk' à la fin des années 930 lorsqu'il dirigea une grande campagne contre Duin[162].

On ignore à qui Gagik avait enlevé la région et sa forteresse. Les textes montrent qu'il existait une route reliant Duin à Dariwnk' qui constituait donc une porte, soit vers le Vaspurakan, soit vers le centre emblématique de la domination arabe en Arménie, porte d'autant plus précieuse que la forteresse était réputée pour sa puissance. La conquête de la ville par Gagik, antérieure à 917, précède de peu la première attaque lancée par Jean Kourkouas contre Duin en 922[163]. Or on sait qu'en 922, Duin étant aux mains d'un émir arabe plus ou moins lié au roi Ašot II, Jean Kourkouas n'hésita pas à entrer en rapport, au nord-est de Duin, avec des autorités arméniennes de la région d'Uti, sans doute les Sewordi, au grand dam du roi bagratuni[164]. A-t-il fait des démarches identiques vers le sud, vers le maître de la forteresse de Dariwnk' ? Il n'est pas déraisonnable de le penser : l'histoire du Tarōn montre en effet que, dans ces mêmes années, Romain Lécapène était très soucieux de ménager Gagik[165]. Ainsi la présence d'un archonte du Kogovit dans la liste de la chancellerie pourrait dater de la campagne de Jean Kourkouas et de la conquête de Gagik qui, bien évidemment, affecta de nouvelles autorités à la garde de la région et de la ville.

On ne saurait oublier non plus que Dariwnk' représentait également un point fort sur la route du lac de Van, à travers la petite région du Całkotn, qui, en 923, on vient de le voir, était dans la mouvance de Gagik[166]. Par là, on pouvait atteindre les émirats qaysites de Berkri et de l'Apahunik'[167], qui furent précisément ravagés en 931 par les Byzantins, à la demande de Gagik de Vaspurakan[168].

159. LAURENT-CANARD, p. 132, 156 n. 26, 313.

160. T'OVMA ARCRUNI, IV, 3 (éd. p. 286, trad. p. 348).

161. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXIV, 12 (trad. p. 218).

162. *Ibid.*, IV, 9 (trad. p. 364) : à l'époque du catholicos Ełišē (936-943), lors d'une guerre contre un émir arabe non identifié qui s'est emparé de Duin, c'est à « l'inexpugnable » Dariwnk' que le roi Gagik envoie ses prisonniers de guerre et c'est là qu'il revient après sa victoire. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 78-79.

163. Voir n. 20.

164. Voir p. 410.

165. Voir p. 380.

166. Le Całkotn correspond à la région des sources de l'Arsanias sur lequel se trouve la ville de Zarehawan : HEWSEN, *Geography*, p. 179 n. 140.

167. Ce lien est illustré, précisément à cette époque, par l'histoire du fondateur de la secte t'ondrak'ite, Smbat né à Zarehawan au Całkotn, qui alla s'établir en sécurité au village de T'ondrak' en Apahunik' chez les Qaysites : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 53.

168. Voir p. 388.

C'est donc la position stratégique de Dariwnk' entre Duin et le Vaspurakan, entre Duin et le lac de Van, qui peut expliquer l'intérêt de Byzance pour l'archonte du Kogovit. Au tout début du XIe siècle, un certain Abusahl, seigneur du Kogovit et du Całkotn, se montrait particulièrement pro-byzantin lors des campagnes orientales de Basile II[169]. Des liens entre le Kogovit et l'Empire semblent encore attestés au milieu du XIe siècle[170]. Le Kogovit n'est peut-être plus aux mains des Arcruni[171], mais une tradition de liens avec Byzance semble avoir existé. La mention de l'archonte du Kogovit dans la liste du *De cerimoniis* peut donc être le premier indice de l'entrée de la région dans le champ diplomatique de Constantinople, entrée que l'on situera volontiers en 922.

4. *Le Vaspurakan*

Le terme de Vaspurakan n'apparaît dans les sources qu'au VIIe siècle avec la *Géographie arménienne.* Il recouvre globalement un ensemble de principautés qui, avec le Mokk' et le Siwnik', continuèrent à relever de la Perse après le nouveau traité byzantino-perse de 591 et qui formèrent avec eux la nouvelle Persarménie[172].

En décrivant sous le nom de Vaspurakan un huitième territoire de l'Arménie, l'auteur de la *Géographie arménienne* rassemblait ainsi des régions qui puisaient leur l'unité non pas dans des réalités géographiques ni dans une force politique interne, mais bien dans des circonstances politiques extérieures et relativement récentes. Le nombre des régions — trente-cinq — qui composent le Vaspurakan est la marque de l'hétérogénéité foncière du territoire[173]. Entre le lac de Van et le lac Urmiya, le Vaspurakan du VIIe siècle comportait surtout des régions montagneuses drainées en de multiples directions par une série de rivières autour desquelles la vie s'organisait. La rivière de Berkri, le Marmet, la rivière de Van et, plus au sud, l'Hayoc' jor se jettent ainsi sur les rives nord et est du lac de Van, que jalonnent Berkri, Amiwk', Van et Ostan. L'Araxe reçoit deux rivières venues du Vaspurakan : l'Arun, né en Ayrarat dans le Kogovit, dont le cours inférieur forme l'Artaz avec la forteresse de Maku, et le Kizil-čay à l'embouchure duquel on franchissait l'Araxe pour gagner Naxčawan et le Gołtn ; ces deux régions étaient considérées, au VIIe siècle, comme relevant du Vaspurakan ; les régions traversées par le réseau du Kizil-čay lui appartenaient également, ainsi, dans le bassin inférieur, le Čuarš à l'ouest et le Marand à l'est[174]. En revanche, les régions drainées vers le lac Urmiya, avec la ville

169. STEP'ANOS ASOŁIK, III, 43 (trad. 2, p. 165).

170. T'OVMA ARCRUNI, IV, 12 (éd. p. 309, trad. p. 373) : « un splendide et puissant prince des princes » nommé Aluz est alors seigneur du Kogovit et du Całkotn ; la fille de son petit-fils Grigor, alors duc d'Orient, a épousé un Arcruni, nommé Ablmeseh.

171. Abusahl est un neveu du roi bagratuni Gagik.

172. HEWSEN, *Geography*, p. 179-180, avec la bibliographie, où l'on trouvera énoncées les diverses hypothèses sur la signification du terme. Le mot a pu désigner les régions devenues propriété de la couronne sassanide, à la différence du Mokk' et du Siwnik'.

173. *Géographie arménienne*, p. 63 et 65, 63 A et 65 A, cartes XI p. 60 A et XVIII p. 66. HAKOPYAN, p. 158-175, HÜBSCHMANN, p. 261-263, 339-347 ; CANARD, *H'amdanides*, p. 191, sous le nom arabe al-Busfurradjân ; HEWSEN, *Geography*, p. 179-189. Voir aussi les neuf articles de J.-M. THIERRY, « Monastères arméniens du Vaspurakan. I-IX », publiés de 1967 à 1977 dans *REArm.*, avec un précieux index global dans *REArm.* 12, 1977, p. 204-214 (articles cités THIERRY, « Monastères I-IX »).

174. À l'ouest se trouvaient le Čuarč-ṛot et l'Aland-ṛot.

de Salamās ou encore Her, lui échappaient[175]. Au sud, deux rivières sont des affluents du Tigre : le Grand Zab, dont la vallée supérieure était appelée Ałbak en arménien, se jette dans le Tigre en aval de Mossoul ; le Bohtan-su ou Tigre oriental, dont la vallée supérieure constituait l'Anjewac'ik', formait la limite méridionale du Mokk'.

Dans la première moitié du VIIe siècle, sept ou huit maisons princières au moins se partageaient le pouvoir sur le Vaspurakan. Leurs noms se retrouvent parfois dans la toponymie, comme celui des Ṛštuni, au sud du lac de Van, qui possédaient la petite île d'Ałt'amar en face d'Ostan[176], ou celui de leurs voisins Anjewac'i sur le cours supérieur du Bohtan-su, maîtres de la forteresse de Kanguar[177]. Les Arcruni étaient une autre de ces maisons et avaient pour terres ancestrales la vallée supérieure du Grand Zab, l'Ałbak ; la ville principale était Hadamakert, non loin de laquelle fut construit, sur le site présumé du tombeau de saint Barthélemy, le monastère de Sainte-Croix qui fut le lieu de sépulture de la branche principale de la famille au IXe et au Xe siècle[178]. Depuis le Ve siècle, les Arcruni avaient repris le titre et le domaine de l'antique famille des Mardes[179] ; le titre était celui de *mardpet* ou encore d'*hayr-mardpet*[180] ; le domaine était le Mardastan ou encore Mardpetakan, qui couvrait la rive orientale du lac de Van et dont le cœur originel avait d'abord été la haute vallée de l'Hayoc' jor ; le Mardpetakan a pu être considéré comme le noyau du futur Vaspurakan[181]. Il n'est pas impossible que, depuis son annexion, les Arcruni aient fait du Mardastan une sorte d'apanage pour tel ou tel fils[182].

L'histoire de la famille des Arcruni a connu deux phases dont la première, qui ne nous retiendra pas, se clôt avec la campagne de Bughā et la déportation de nombreux Arcruni. Ce qui est frappant à cette date est le caractère éclaté de la maison (*tun*) des Arcruni, divisée en diverses lignées (*azg*) et branches (*tohm*)[183]. Au milieu du IXe siècle, on connaît ainsi trois lignées : la lignée de Vahan Arcruni et de son fils Gagik Apumruan, celle de Gurgēn fils d'Apupelč' et de son frère Mušeł possessionnés au Mardastan, et enfin celle d'Ašot Arcruni et de ses frères Gurgēn et Grigor, lignée principale comme l'indique le titre d'*išxan* du Vaspurakan reconnu à Ašot Arcruni avec l'Ałbak pour domaine[184]. D'après l'historien de la famille, T'ovma Arcruni, il existait encore bien d'autres rameaux, chacun avec ses nobles et tous se querellant[185].

175. Ce sont l'Eṙnay et le Zarawand au nord, le Tambēr au sud : HEWSEN, *Geography*, p. 176-179.
176. *Ibid.*, p. 185 n. 146-147.
177. *Ibid.*, p. 186 n. 163.
178. TOUMANOFF, *Studies*, p. 169-170 ; HEWSEN, *Geography*, p. 187 n. 171 ; THIERRY, « Monastères III » (cité n. 173), *REArm.* 6, 1969, p. 141-180, notamment p. 164 n. 120.
179. TOUMANOFF, *Studies*, p. 169.
180. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* mardpet, p. 542-543. Le *mardpet* ou père (*hayr*) du roi était le grand chambellan chargé à l'époque aršakuni de veiller sur les forteresses royales et leurs trésors.
181. HEWSEN, *Geography*, p. 187 n. 167 ; TOUMANOFF, *Studies*, p. 169. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* mardpet, p. 542.
182. LAURENT-CANARD, p. 97.
183. Voir ce vocabulaire chez T'OVMA ARCRUNI, III, 12 (éd. p. 191).
184. *Ibid.*, III, 3 (éd. p.139, trad. p. 205-206). LAURENT-CANARD, p. 124-125.
185. T'OVMA ARCRUNI, III, 12 (éd.p. 191-192, trad. p. 255-256). Stemma de la famille : TOUMANOFF, *Manuel*, p. 87-93, et notamment p. 90-91 ; LAURENT-CANARD, p. 466-467.

À l'évidence donc, la famille des Arcruni avait été prolifique, ce qui lui avait permis de mettre la main sur des régions de plus en plus nombreuses ; mais un éclatement familial signifiant aussi fractionnement du patrimoine et dispersion des forces et des moyens, on peut comprendre les crises de la période antérieure au IXe siècle et la difficulté à construire une unité territoriale qui ne soit pas simplement familiale, mais bien politique. Or, si l'on cherche à dégager une tendance générale à travers les longs récits que T'ovma Arcruni consacre à sa famille pour la seconde moitié du IXe siècle et jusqu'en 904, on la trouvera, me semble-t-il, dans une concentration familiale accrue, avec progressive élimination par la lignée d'Ašot des deux autres grandes lignées des Arcruni. Il y fallut un certain temps en raison de plusieurs circonstances historiques : longue captivité d'Ašot à Sāmarrā[186], temps compté qui fut laissé à son fils Grigor Derenik[187], et minorité des trois fils de ce dernier, Ašot, Gagik et Gurgēn[188].

Pendant un temps, la lignée d'Apupelč', jouant des faveurs de Bughā, sembla l'emporter et T'ovma relate avec force détails l'extraordinaire carrière de Gurgēn fils d'Apupelč', devenu en 854 commandant militaire (ou *zōravar*) de l'ensemble du Vaspurakan où il se heurta longuement à la lignée principale[189], avant de se consacrer à la seigneurie d'Anjewac'ik' dont il prit le contrôle en 862[190], de se soumettre à l'*išxan* des Arcruni et de renoncer (à moins que ce ne soit son fils), avant 903, à son patrimoine du Mardastan. La lignée de Gagik Apumruan, que le roi bagratuni avait nommé en 887 régent des trois fils mineurs de Grigor Derenik, disparut à sa mort vers 897, sa fille épousant l'aîné des trois fils, Ašot. Le mariage du second fils, Gagik, avec la dernière représentante de la famille d'un autre Arcruni, un certain Abuhamza, compléta la réduction des lignées à une seule. Sans doute l'existence de trois fils aurait-elle pu entraîner de nouvelles ramifications, mais Ašot mourut en 903 et Gurgēn en 923, tous deux sans enfant. À terme, Gagik fut donc le seul représentant mâle de l'unique lignée arcruni.

Les aspects territoriaux n'étant pas le principal centre d'intérêt de T'ovma Arcruni, il est quasi impossible de savoir de quelle manière, au début du Xe siècle, la seigneurie de la lignée en était arrivée à s'étendre au point de dépasser souvent les limites que la *Géographie arménienne* attribuait au Vaspurakan, en particulier en direction du lac Urmiya ; la liste des terres partagées en 903, à la mort de l'*išxan* Ašot, entre ses deux frères, le nouvel *išxan* Gagik et Gurgēn, est impressionnante[191]. Gagik devait encore y ajouter le Kogovit vers 917 et faire reconnaître son autorité sur l'Anjewac'ik' et le

186. Il ne rentra qu'en 868 pour mourir en 874.

187. Âgé de dix ans en 859 lorsqu'il revint de Sāmarrā et donc incapable de suppléer à l'absence de son père, il ne gouverna ensuite que pendant quinze ans, de 874 à 887, date où il fut assassiné par l'émir de Her : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 60.

188. Le plus âgé avait dix ans à la mort de leur père.

189. LAURENT-CANARD, p. 148, 171 n. 286, et surtout p. 270 n. 202, 467 nº 9.

190. Voir p. 395.

191. T'OVMA ARCRUNI, III, 29 (éd. p. 251-252, trad. p. 314) ; Gagik était plutôt possessionné au nord et à l'ouest : Čuaš, T'ornawan, Artaz, Mardastan, Gaṙni, Aṙberani, Ałandṙot, Baṙilovit, Palunik', Mecnunik', Ṙštunik', Pogunik', etc. ; Gurgēn l'était au sud et à l'est avec, par exemple, le Krcunik', l'Anjahic' jor, le Mardastan primitif, les deux Ałbak, l'Akē ; mais il détenait aussi des régions, à l'est du Vaspurakan, tout près du lac Urmiya, comme le Zarehawan, le Tambēr, l'Eṙnay (HEWSEN, *Geography*, p. 176-179). Le Continuateur de T'ovma, IV, 3 (éd. p. 277-283, trad. p. 340-345) laisse entendre que les deux frères durent s'imposer par la force dans certaines régions, notamment au Mardastan. *Ibid.*, IV, 3 (éd. p. 279, trad. p. 341-342) revient encore sur ce partage.

Mokk‘[192], et au-delà encore sur l'Eriwark‘ au sud-ouest du lac de Van. Seule la région de Gołtn, au nord de l'Araxe, constituée par Yūsuf en émirat, lui échappa[193] et il ne put conserver son pouvoir sur Naxčawan[194]. En 923, Gagik concentra l'ensemble entre ses mains et il le géra, non pas depuis la région ancestrale de l'Ałbak qu'il avait laissée à son frère, mais depuis la rive sud-orientale du lac de Van, à Van même, à Ostan ou dans l'îlot d'Ałt‘amar ; ces positions furent assurées grâce à la conquête et au renforcement de la forteresse d'Amiwk‘ enlevée aux Qaysites avant 904[195]. Ainsi, longuement étendu du nord au sud, le Vaspurakan avait une frontière occidentale commune avec l'Ayrarat bagratuni et le Tarōn. Mais il était enveloppé de dominations arabes : centres qaysites du nord-est du lac de Van comme Berkri, petits émirats de Her et de Salamās à l'ouest du lac Urmiya, Gołtn au nord, et il était surtout aux confins immédiats de l'Ā<u>dh</u>arbay<u>dj</u>ān au nord-est et du Diyār Rabī‘a en <u>Dj</u>azīra au sud.

On mesure ce que pouvait être la puissance territoriale de Gagik. Les textes sont avares de détails sur l'établissement de sa seigneurie ; mais le cas du Mokk‘ et de l'Anjewac‘ik‘, étudié plus bas, confirme ce que l'on peut supposer : la domination s'établit par la force et la conquête ; elle se maintint ensuite grâce à l'habileté avec laquelle Gagik sut préserver son territoire face aux entreprises de Yūsuf, qui fut son adversaire le plus déterminé[196], d'abord en 914[197], puis à partir de 919[198], et surtout en 923[199]. C'est en jouant de la force, de la séduction et des cadeaux que Gagik s'imposa : « prospérité, paix et renouveau aussi bien que sécurité dominèrent naturellement le pays ; abondance et fertilité furent accordées par la grâce de Dieu » et l'Église s'en porta fort bien[200].

192. Voir p. 395, 398-399.

193. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 72.

194. *Ibid.*, p. 73.

195. T‘OVMA ARCRUNI, IV, 3 (éd. p. 280-281, trad. p. 343-344) ; voir aussi III, 18 (éd. p. 214-215, trad. p. 277-278).

196. En 908, Gagik, mécontent de ce que Smbat eût donné Naxčawan au prince du Siwnik‘, avait accepté les avances de Yūsuf (et la couronne qu'il lui donna), allant jusqu'à lui rendre visite en 909/910 ; il avait ensuite soutenu sa campagne contre Smbat ; il y participa même, puis, alors que Yūsuf lui avait promis « de l'établir roi sur toute l'Arménie » (YOVHANNĒS DRASXANAKERTC‘I, XLVII, 21 ; trad. p. 175), il s'en repentit et abandonna son camp peu avant 912, ayant repris contact avec le roi Smbat. Yūsuf ne pardonna jamais à Gagik cette volte-face.

197. Le jugement que porte YOVHANNĒS DRASXANAKERTC‘I, LV, 31-34 (trad. p. 201) est admiratif et sans aucune ambiguïté. L'ensemble du chapitre décrit admirablement la politique de Gagik qui, à l'exception d'une pointe poussée par l'émir jusqu'aux abords de Van, réussit à le tenir à l'écart de sa seigneurie et à l'obliger à repartir en Ā<u>dh</u>arbay<u>dj</u>ān.

198. Alors que Yūsuf soutenait de nouveau le bagratuni Ašot II au point de l'avoir couronné en 917, le calife fit couronner Gagik « roi sur tous les Arméniens » (YOVHANNĒS DRASXANAKERTC‘I, LX, 1-2 ; trad. p. 209) en 919, ce qui remplit Yūsuf de fureur ; mais son arrestation, peu après, sauva Gagik d'une action de l'émir (*ibid.*, LXI, 1-2 ; trad. p. 212) et il sut ensuite négocier avec al-Subukī.

199. Après l'expédition de Jean Kourkouas contre Duin, le calife, absorbé par la défection de l'Égypte, se laissa convaincre de libérer Yūsuf en 923 pour régler la situation en Arménie. Celui-ci pensa venir à bout de Gagik en menant contre lui une attaque depuis la <u>Dj</u>azīra au sud, via l'Anjewac‘ik‘ ; elle fut inefficace, et Yūsuf regagna l'Ā<u>dh</u>arbay<u>dj</u>ān et se désintéressa plus ou moins ensuite de l'Arménie qu'il confia à Naṣr al-Subukī : sur cette campagne, on se reportera au chapitre LXIV de YOVHANNĒS DRASXANAKERTC‘I (trad. p. 217-219). Sur la date de la libération de Yūsuf : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 76, retient 923, alors que MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 305, parle de 922.

200. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC‘I , LXIV, 3 (trad. p. 217), qui semble approuver totalement la loyauté de Gagik envers le calife.

Ainsi le Vaspurakan ne fut jamais véritablement et profondément ravagé par la guerre. Mais il ne formait pas à proprement parler une principauté ; en effet Gagik n'élimina pas les familles, mais les plia ou se les allia ; ce fut plutôt un empire princier ou une seigneurie comme disent les textes arméniens, fruit mûri d'une patiente construction dont les maîtres se targuaient volontiers d'être issus à la fois du roi d'Assyrie Sennachérib et du roi d'Israël David[201].

L'histoire des Arcruni ne s'était pas déroulée en marge de l'histoire de l'Arménie. À bien des signes, on voit que les Arcruni se considéraient comme relevant de la Grande Arménie bagratuni et de son roi, dont ils reçurent et acceptèrent titres et dignités ; ainsi en 895, à la mort de Gurgēn Apupelč', le roi Smbat conféra le titre de *zōravar* de Grande Arménie, que portait le défunt, au second des Arcruni, Gagik[202], et il donna au dernier, Gurgēn, le titre prestigieux de *marzban*[203], l'aîné étant *išxan* du Vaspurakan. Des liens matrimoniaux unirent d'ailleurs les deux familles : les trois frères, nés de Sop'i, fille d'Ašot Ier, étaient les neveux du roi Smbat, les cousins germains du roi Ašot II. Les relations furent parfois tendues, mais on vit aussi Bagratuni et Arcruni, ces derniers assistés de leurs fidèles du Mokk' et d'Anjewac'ik', participer ensemble, en 902/903, à une grande attaque contre les Qaysites[204]. La place des Arcruni au sein du monde arménien se voit encore au Siwnik' : la sœur des trois frères, Sop'i, avait épousé le prince du Vayoc' jor Smbat Ier[205] ; dès 906, le tout jeune *išxan* Gagik souscrivait la charte rédigée lors de la dédicace de la cathédrale de Tat'ew au Siwnik'[206]. Brouillé avec Smbat en 908, il était réconcilié avec lui en 912. Mais, après la mort du Bagratuni, et surtout à partir de 922, il se consacra de manière décisive au Vaspurakan. C'est auprès de lui que, chassé de sa résidence par Naṣr en 924, le catholicos Yovhannēs finit par aller chercher un refuge, qui lui fut généreusement accordé[207]. L'ampleur des constructions réalisées par Gagik implique un état de tranquillité du pays et une situation de richesse.

Que Gagik ait porté le titre de roi ne fait pas de doute ; le catholicos Yovhannēs lui-même l'appelle « roi d'Arménie ». Si l'on se demande depuis quand, on peut hésiter entre la date de 908, que semble donner le catholicos Yovhannēs[208], et celle de 912, que semble proposer le Continuateur de T'ovma Arcruni et que confirme Step'anos Asołik[209]. Mais si, posant la question différemment, l'on se demande : roi au nom de qui ?,

201. LAURENT-CANARD, p. 124-125. Sur l'histoire du royaume : V. M. VARDANYAN, *Vaspurakani Arcrunjac' t'agawortut'yunə 908-1021 t't'* (Le royaume des Arcrunik' du Vaspurakan, 908-1021), Erevan 1969 ; J.-M. THIERRY, « Le royaume du Sud, le Vaspurakan », dans *Histoire des Arméniens* (cité n. 66), p. 247-266. Sur les origines des Arcruni du Vaspurakan au Xe siècle : T'OVMA ARCRUNI, III, 29 (trad. p. 313).

202. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* sparapet, p. 560 ; le titre était héréditaire dans la famille des Mamikonean.

203. La fonction était autrefois liée à la Persarménie : *ibid.*, *s. v.* marzpan, p. 544.

204. T'OVMA ARCRUNI, III, 28 (éd. p. 245-248, trad. p. 308-310).

205. Voir p. 402-404.

206. STEP'ANOS ŌRBELEAN, XLI (trad. p. 132-136) ; il souscrit : « Gagik fils de Grigor Derenik, seigneur de Vaspurakan et d'Arcrunik' ».

207. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXVII, 17 (trad. p. 232). TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 76.

208. Voir n. 196.

209. T'OVMA ARCRUNI, IV, 3 (éd. p. 284, trad. p. 347) : Gagik fut établi roi « sur tous les Arméniens » ou « sur toute l'Arménie » par Yūsuf qui lui remit une couronne royale, geste peu après confirmé par le calife al-Muqtadir. D'après STEP'ANOS ASOŁIK, III, 46 (trad. 2, p. 168), Gagik qu'il fait mourir en 942/943 fut roi du

la contradiction disparaît ; car il est clair que, pour le catholicos violemment opposé à Yūsuf, Gagik devint vraiment roi, non en 908, mais en 919 quand le calife le décida[210], ce qui correspond en définitive au récit du Continuateur de T'ovma Arcruni[211]. Aucune opposition non plus entre les deux principaux auteurs quant à l'étendue du pouvoir royal de Gagik : pour tous les deux, il s'agit de toute l'Arménie, et cela semble exclure la reconnaissance d'une royauté d'Ašot II, on y reviendra.

On connaît moins l'histoire du règne de Gagik après 924, quand s'arrête le témoignage du catholicos Yovhannēs. Pourtant, des sources arabes, et principalement Ibn al-Athīr[212], fournissent un certain éclairage à partir de l'année 928/929 (soit 316 h.).

Cette année-là marque un regain des activités byzantines en Arménie et à ses confins. Il y avait eu, en 922 et en 927, à partir de la Chaldie, les expéditions malheureuses du domestique Jean Kourkouas contre Duin, tenu par Subuk puis par Naṣr[213]. Une nouvelle action eut lieu en 928/929 et visa plus efficacement Xlat' et Bitlis[214] ; elle mit cette fois en cause le Tarōn et effleura le Vaspurakan, et elle s'inscrit dans le contexte des opérations contre Mélitène que menaient les armées de Romain Lécapène. Dès 929/930 (317 h.), Mufliḥ al-Sadjī, alors gouverneur de l'Ādharbaydjān, réussissait à repousser Jean Kourkouas et à le poursuivre jusqu'en territoire byzantin[215], mais, entre temps, certaines places-frontières mésopotamiennes parmi lesquelles Mélitène, impressionnées et mal épaulées par le califat, avaient décidé de se rendre[216]. Enfin, en 319 h. (24 janvier 931-12 janvier 932), et toujours selon Ibn al-Athīr, le seigneur du Vaspurakan Ibn al-Dayrānī, c'est-à-dire Gagik fils de Grigor Derenik, ainsi que d'autres princes des confins arméniens proposèrent aux Byzantins une action combinée contre les émirats musulmans qaysites ; l'expédition eut lieu et fut un succès[217]. Ce fait intervint entre

Vaspurakan pendant vingt-neuf ans, donc depuis 914, ce qui recoupe la datation de T'ovma Arcruni. Sur ces dates : MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 287 (XLII, 1) et R. Thomson, dans son commentaire du passage de T'ovma Arcruni, p. 347 n. 4. CANARD, *H'amdanides*, p. 468-469.

210. Voir n. 198.

211. Si on lit attentivement le texte, on voit que la confirmation par le calife intervient au moment de la rébellion de Yūsuf, donc en 919.

212. Il n'existe malheureusement pas de traduction de l'ensemble des *Annales* d'Ibn al-Athīr, qui ne me sont donc accessibles que par des extraits, traduits par M. Canard ou A. Ter-Ghewondyan.

213. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 249-250 et 262-263 ; II, 2, p. 150-151 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 76-77. Les Byzantins arrivèrent par le Basean, qu'ils ravagèrent, et la vallée de l'Araxe.

214. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 263-264, et II, 2, p. 151, d'après Ibn al-Athīr : « Année 316 h. En cette année-là, le Domestique, à la tête d'une nombreuse armée grecque, arriva en Arménie. Il mit le siège devant Ḫilāt dont les habitants obtinrent la paix par capitulation ; il les quitta après avoir retiré la chaire de la mosquée et avoir mis à sa place une croix. Il fit de même à Bitlis. Les habitants d'Arzan et autres villes, effrayés, abandonnèrent leurs villes. » TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 82.

215. Ibn al-Athīr, sous l'année 317 h., dans VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 152, notamment : « La même année Mufliḥ al-Sadjī eut une rencontre avec le Domestique. Dans le combat le Domestique fut mis en déroute et Mufliḥ entra à sa poursuite en territoire grec. »

216. *Ibid.*, p. 151 : « En cette année, les places frontières mésopotamiennes comme Mélitène, Mayyāfāriqīn, Āmid, Arzan et d'autres se trouvant trop faibles pour repousser les Rum résolurent de se soumettre à l'empereur et de se livrer à lui, parce que le calife Muqtadir était incapable de les secourir. » L'action du gouverneur aurait donc fait suite à cette défection : VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 264 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 82.

217. Ibn al-Athīr, d'après la traduction de VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 153, sous 319 h. (24 janvier 931/12 janvier 932) : « La même année, Ibn al-Dirani et les autres (princes) arméniens des confins arméniens écrivirent

janvier et septembre 931, puisque, la même année, pendant le ramadan, soit entre le 17 septembre et le 16 octobre 931, eut lieu une opération de représailles du maître de l'Ādharbaydjān qui fit lourdement payer son initiative à Gagik, oublieux de l'accord conclu avec Yūsuf en 923[218].

La source arabe parle seulement de pillage à propos de l'expédition byzantine de 931, mais il semble possible d'identifier les conséquences de cette opération à un fait dont Constantin VII a soigneusement transmis la mémoire à son fils Romain II : la soumission à l'Empire des émirats du lac de Van[219]. Selon l'empereur, ces émirats étaient normalement de la mouvance du prince des princes d'Armīniya et lui avaient effectivement payé tribut sous Ašot Ier, Smbat Ier et même Ašot II, jusqu'à ce que, au terme de plusieurs actions belliqueuses, ce tribut ait été transféré à Constantinople[220] ; l'expédition de 931 qui intervint peu après la mort d'Ašot II doit avoir été le cadre dans lequel s'opéra cette soumission[221]. La réaction du gouverneur d'Ādharbaydjān se conçoit bien, mais on comprend aussi tout l'intérêt que Gagik de Vaspurakan, qui semble avoir été l'instigateur principal de l'opération, pouvait attendre d'un meilleur assujettissement des émirats du lac de Van : les représailles dont il eut immédiatement à souffrir montrent assez qu'il devait être celui à qui le « crime » allait profiter. La première victime de l'opération fut le Bagratuni Abas qui, simple magistre pour Constantinople, n'avait aucun droit sur les émirats[222] ; Gagik avait-il escompté lever lui-même le tribut sur les émirs ? On l'ignore. Il était, certes, à ce moment formellement reconnu comme archonte des archontes par Constantinople, comme nous le verrons plus bas[223], mais l'expédition du gouverneur d'Ādharbaydjān dut ôter toute réalité à cette dignité.

Le ralliement provisoire de l'émir de Mélitène à Constantinople précède de peu l'expédition byzantine contre les émirats. La tradition arabe est discrète sur le sujet[224], mais tient la présence des Byzantins dans la ville comme un fait, voulu par les habitants

aux Grecs et les pressèrent de marcher contre le pays musulman en leur promettant leur secours. Les Grecs partirent en masse, vinrent piller Berkri, le pays de Ḥilāt et les régions avoisinantes, et tuèrent et firent prisonniers une grande quantité de Musulmans. » *Ibid.*, II, 1, p. 266.

218. VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 153 : « Mufliḥ, ghulām de Yūsuf b. Abī'l Sādj qui était alors gouverneur de l'Aḏarbaiğān, lorsqu'il apprit cela, partit avec une grande armée, suivi de nombreux volontaires, pour l'Arménie, où il arriva en ramaḍān (17 septembre/16 octobre 931). Il se dirigea vers le pays d'Ibn al-Dīrānī et de ceux qui étaient solidaires avec lui dans cette guerre, tua ses gens, pilla ses biens, et ce dernier dut se retrancher dans une de ses places. On massacra un si grand nombre d'Arméniens qu'il y eut, dit-on, 100 000 tués. Mais Dieu est le plus savant. »

219. *De adm. imp.*, 44 (p. 198-204) et notamment l. 29-34 (p. 198-200) : « (Après le meurtre de Symbatios..., le maître de Manzikiert, Aposebatas) se soumit lui-même à l'empereur avec ses deux autres frères Apolesphouet et Aposelmè, parce que leurs *kastra* et leurs domaines avaient été souvent attaqués, pillés et anéantis par le domestique des Scholes et ils versaient à l'empereur des Romains des tributs pour leurs *kastra* et domaines » ; et, après avoir exposé la succession de ces différents émirs jusqu'à son époque, l'empereur conclut son chapitre en rappelant cette soumission (l. 122-124, p. 204). TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 79-82.

220. *De adm. imp.*, 44, l. 34-45 (p. 200).

221. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 81, ne précise pas la date de cette soumission.

222. Il y a beaucoup de subtilité chez Constantin VII lorsqu'il explique que les émirats dépendaient du prince des princes (l. 13-16, p. 198), donc de l'empereur qui nomme le prince des princes (l. 45-49, p. 200) ; on en conclut qu'Abas/Apasikios, qui a seulement reçu la dignité de magistre (l. 10, p. 198), n'a aucun droit.

223. Voir p. 423-425.

224. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 267 n. 2.

eux-mêmes et accompli dans la seconde moitié de 931[225]. Les sources byzantines parlent, avec plus de précision mais sans le dater, du ralliement de l'émir de Mélitène, Apochaps/Abū Ḥafṣ, et du chef militaire Aposalath après des négociations avec le domestique Jean Kourkouas[226]. Ce ralliement de Mélitène fut de courte durée ; pour les sources byzantines, la mort de l'émir y mit fin ; pour les auteurs arabes, ce fut une expédition du gouverneur de Mossoul, Sa'īd ibn Ḥamdān, qui, avant octobre/novembre 931, aurait réussi à faire fuir l'armée de Byzantins et d'Arméniens installée à Mélitène[227]. Puisque l'émir de Mélitène a eu l'occasion de participer à des triomphes à Constantinople, il est raisonnable de penser que le ralliement dura au moins un an, et même probablement deux ; il se placerait donc vers la fin de 929 ou au début de 930, c'est-à-dire dans la logique des événements rapportés par Ibn al-Athīr pour l'année 317 h. Il aurait donc précédé la grande expédition byzantine de 931 contre les émirats et il contribue par là même à l'expliquer[228]. Sans être coordonnées, la réaction du gouverneur de Mossoul avant octobre/novembre 931 et celle du gouverneur d'Ādharbaydjān entre le 17 septembre et le 16 octobre 931 furent en pratique contemporaines. Elles modifièrent sensiblement la situation locale sur deux points. D'une part l'action de Sa'īd ibn Ḥamdān à Mélitène signe la première intervention des Ḥamdānides dans les affaires byzantines ; sans doute les Byzantins réussirent-ils à enlever définitivement Mélitène en 934, mais, dès 935, le neveu de Sa'īd, Nāṣir al-dawla, recevait du calife le gouvernement de l'ensemble de la Djazīra et confiait à son frère, le futur Sayf al-dawla, le Diyār Bakr et le Diyār Muḍar avec mission de reprendre Mélitène, ce qu'il devait tenter tout en constituant progressivement un véritable État syro-mésopotamien étendu jusqu'à Alep et bloquant l'expansion byzantine ; d'après une source arabe, Nāṣir al-dawla avait obtenu la soumission des princes arméniens en 935 et levait l'impôt chez eux[229] ; il faut chercher ces princes parmi ceux des confins de la Djazīra : les deux lignées des princes du Tarōn (plus particulièrement celle de T'ornik qui tenait Muš), les princes d'Anjewac'ik' et du Mokk' et le prince du Vaspurakan. D'autre part l'action du

225. VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 153 : ainsi, après avoir raconté l'expédition byzantine contre les émirats et la réaction du gouverneur d'Ādharbaydjān, Ibn al-Athīr mentionne un appel des habitants de Samosate menacés par les Byzantins à « Sa'īd b. Ḥamdān auquel Muqtadir avait confié le gouvernement de Mossoul et du Diyār Rabī'a en stipulant qu'il devait faire des campagnes contre les Rūm et essayer de leur reprendre Mélitène. Les habitants (de Mélitène) se sentant faibles avaient fait la paix avec les Rūm et leur avaient remis les clés de leur cité si bien que les Rūm étaient devenus les maîtres des Musulmans. »

226. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 266. Ce ralliement obtenu par la diplomatie de Jean Kourkouas est notamment rapporté dans *Théophane Continué*, 24, p. 415-416 ; il souligne qu'après d'assez longues négociations avec Jean Kourkouas, les deux chefs arabes furent envoyés à Constantinople où ils conclurent la paix. « Dès lors ils faisaient la guerre aux côtés des Romains contre leurs congénères Agarènes et ils participaient dans la Ville avec les Romains aux triomphes, en conduisant les prisonniers agarènes. » Les habitants de Mélitène mirent fin à la paix, à la mort d'Apochaps, et Jean Kourkouas dut recommencer les opérations de guerre jusqu'à la prise de la ville en 934.

227. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 267, et II, 2, p. 153.

228. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 82, voit surtout dans l'appel de Gagik une réaction de peur au succès de Mufliḥ contre Jean Kourkouas.

229. D'après Ibn Ẓāfir, traduit dans VASILIEV-CANARD, II, 2, p. 120. Ibn Ẓāfir évoque peut-être ici la situation qui résulte du repli de Nāṣir en Anjewac'ik' cette année-là : voir p. 396.

gouverneur Mufliḥ au Vaspurakan semble avoir mis fin aux initiatives de Gagik en direction de l'Empire, non pas, toutefois, à sa capacité d'action au nord, en direction de Duin[230].

Divers indices permettent de penser que les Ḥamdānides exercèrent une influence non négligeable sur le Vaspurakan, ou du moins ses marges méridionales. Ainsi, parmi les divers princes arméniens qui se soumirent à Naṣīr al-dawla et lui versèrent tribut, lorsque, chassé pendant un temps de Mossoul, il alla se réfugier pendant quelques mois dans l'Anjewac'ik' en 935[231], on peut penser qu'il y eut le prince du Vaspurakan[232]. Le Vaspurakan n'échappait pas non plus aux débordements de l'histoire du trop proche Ādharbaydjān, comme le montre l'expédition dont il eut à souffrir en 938 et qui trouva son épilogue en Anjewac'ik'[233].

En 940 (328 h.), Ibn Djādjīk al-Dayrānī, c'est-à-dire Gagik fils de Derenik, est expressément mentionné par une source arabe parmi les princes arméniens et les émirs arabes convoqués par Sayf al-dawla sur le bord du lac de Van[234]. Ces princes, qui se rendirent apparemment sans hésitation à la convocation, n'étaient peut-être pas formellement des dépendants de Sayf, mais ils le devinrent[235], et ils durent céder des territoires ; Gagik notamment perdit deux forteresses avec leurs territoires, probablement situées sur la côte sud-ouest du lac de Van[236]. Le contrôle du Vaspurakan par les Ḥamdānides ne s'explique pas seulement par leur désir d'assurer leurs arrières dans la perspective d'opérations en Chaldie byzantine ; le pays était encore précieux dans le cadre de leur politique en direction de l'Ādharbaydjān, dont ils dominaient plus ou moins la région au sud du lac Urmiya en 936[237]. Mais ils s'y heurtèrent dès 940 à la montée du Sallāride

230. On ne peut dater autrement qu'entre 936 et 943 un épisode raconté par le Continuateur de T'ovma Arcruni (IV, 9 ; trad. p. 362-364), au cours duquel Gagik intervint à la demande du roi bagratuni Abas, menacé par un émir non identifié, lequel était venu d'Ādharbaydjān et s'était emparé de Duin. Gagik écrasa les musulmans. CANARD, *H'amdanides*, p. 468 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 78-79.

231. Voir p. 396.

232. CANARD, *H'amdanides*, p. 479.

233. Sur l'incursion de Lashkarī b. Mardī, voir p. 396. C'est à ce propos que nous avons la seule mention de Gagik entre 935 et 940 : T'OVMA ARCRUNI, IV, 10 (éd. p. 302-303, trad. p. 365).

234. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 284-286 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 84-85. L'expédition de Sayf répondait à une opération lancée en 939 par les Byzantins contre Théodosioupolis, opération qu'il avait provisoirement déjouée ; mais une action dans cette région impliquait la reconnaissance de son autorité par les princes arméniens des confins, ce que Sayf s'employa à obtenir en 939/940.

235. D'après Ibn al-Azraq (seconde moitié du XIIe siècle), deux princes arméniens que l'auteur appelle « les rois d'Arménie » vinrent « se soumettre à (Sayf) et lui rendre hommage » avant de rentrer chez eux : Ibn Ǧāǧīk al-Dīrānī et Ašuṭ fils de Ǧirǧūr (et le) patrice des patrices (VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 115) ; CANARD, *H'amdanides*, p. 481, propose d'introduire <et le> devant « patrice des patrices », correction que n'a pas retenue TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 85 ; elle semble pourtant confirmée par une autre source arabe, un peu plus tardive et légèrement différente, Ibn Zāfir (première moitié du XIIe siècle) qui mentionne la venue du seul « roi d'Arménie et de Géorgie », soit le roi bagratuni, et signale seulement des lettres « promettant soumission et obéissance » pour les autres princes (VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 123).

236. D'après Ibn al-Azraq (*ibid.*, p. 115), « (Sayf) enleva à Ibn al-Dīrānī la forteresse de Šahrān, al-Ḥāmid, ses villes et les territoires avoisinants » ; sur leur identification : VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 287-288, et surtout TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 85-86, qui souligne que l'identification qu'il propose permet, mieux que celle de Markwart, de montrer que l'ensemble des annexions de Sayf constituait une unité territoriale.

237. CANARD, *H'amdanides*, p. 454-459.

al-Marzubān ; et, entre leurs ambitions rivales, le Vaspurakan se trouva de plus en plus impliqué dans les événements complexes qui affectèrent l'Ādharbaydjān. Ainsi, en 941/942, d'après l'historien arabe Ibn Miskawayh, c'est auprès de Gagik, avec qui il entretenait des relations amicales, que se réfugia l'émir khāridjite kurde Daysam — ancien officier sādjide, chassé d'Ādharbaydjān par al-Marzubān — avant d'être battu par le Sallāride[238]. Gagik lui-même mourut au cours de cette période, en 943/944[239], laissant deux fils qui lui succédèrent, Derenik jusqu'en 953 ou 958 et Abu Sahl Hamazasp.

On ne sait trop ce qu'il advint du Vaspurakan dans la période troublée où l'expansion du Sallāride se heurta aux attaques des Russes et aux actions des Ḥamdānides[240], puis dans celle où il fut écarté de la scène politique[241]. Les Arcruni semblent avoir adopté le parti des adversaires des Sallārides ou du moins leur avoir offert refuge. En 952/953, c'est chez eux que vint Daysam après une nouvelle défaite[242] ; en 954, c'est encore chez eux que se replia Muḥammad b. Shaddād, chassé de Duin par al-Marzubān[243] ; en 955/956, c'est toujours chez eux que revint Daysam, encore battu malgré l'aide des Ḥamdānides[244]. Mais, cette fois, les fils de Gagik préférèrent livrer Daysam à al-Marzubān, reconnaissant ainsi l'autorité du Sallāride[245] ; ils en furent récompensés par une substantielle remise d'impôts[246].

À cette date, la place du Vaspurakan sur les circuits commerciaux de l'époque était évidente ; les géographes arabes connaissent bien le grand axe qui reliait l'Ādharbaydjān à la Djazīra en enveloppant le Vaspurakan. Ainsi Ibn Ḥawqal décrit la route qui partait de Maragha, traversait le lac Urmiya ou le contournait par le sud, gagnait Salamās, Khoy/Her, Berkri et faisait le tour du lac de Van par Arčēš et Xlatʻ pour rejoindre Bitlis et Amida au Diyār Bakr ; on sait qu'à Arčēš une autre route permettait de rejoindre Qālīqalā. Il était encore possible, à partir de Her, d'aller traverser l'Araxe pour rejoindre Duin[247]. Sans parler des possibilités de rallier à l'ouest les régions bagratuni par

238. *Ibid.*, p. 459 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 93-94, qui date l'événement de 942/943. MADELUNG, « Dynasties », p. 231-233. Daysam qui était en bons termes avec Gagik attendit chez lui un certain temps avant de reprendre la lutte, mais tomba finalement entre les mains d'al-Marzubān en 942/943, lequel le traita bien et lui confia même une forteresse d'Ādharbaydjān.

239. STEPʻANOS ASOLIK, III, 46 (trad. 2, p. 168).

240. Les Ḥamdānides qui, à l'époque de l'occupation de Bardhaʻa par les Russes, atteignirent Salamās en 945 et y furent battus à l'hiver 945/946 avaient certainement traversé le Vaspurakan : MADELUNG, « Dynasties », p. 235.

241. Entre 948/949 et 952/953, al-Marzubān fut retenu prisonnier en Iran. Duin qu'il avait prise en 945 fut conquise vers 951 par le Shaddādide Muḥammad.

242. Dès son retour, al-Marzubān battit à Ardabīl Daysam qui avait profité de son absence pour prendre le pouvoir en Ādharbaydjān : MADELUNG, « Dynasties », p. 234 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 97-98.

243. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 97 ; MADELUNG, « Dynasties », p. 239.

244. *Ibid.*, p. 235.

245. *Ibid.*, p. 234-235. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 98.

246. Elle est relevée en ces termes par Ibn Ḥawqal, p. 347, dans la liste des tributaires d'al-Marzubān en 955 : « Les Banul-Dairani furent astreints à se conformer aux obligations du contrat, par lequel ils devaient verser chaque année cent mille dirhems, mais ils en furent dispensés pour quatre années en reconnaissance d'avoir cédé Daisam ibn Shadhalawaith. Ce dernier leur avait demandé asile, ils l'avaient accueilli, puis l'avaient livré par traîtrise » ; MINORSKY, « Caucasica IV », 2, p. 525-526.

247. IBN ḤAWQAL, p. 532-533 ; AL-IṢṬAKHRĪ, p. 518 ; CANARD, *H'amdanides*, p. 191.

Dariwnk', on peut encore mentionner la route qui partait de Berkri, suivait la rive orientale du lac de Van pour aller vers le Ṛštunik', vers Bitlis ou le Tarōn ; une autre reliait Van à Mossoul en passant par Kanguar et l'Anjewac'ik' ; une autre enfin, partant de Van, gagnait Hadamakert et Salamās où elle rejoignait la route des marchands arabes. Ces itinéraires furent sans aucun doute animés par les marchands arabes ; mais leur existence est d'abord liée aux réalités géographiques : tout montagneux et tourmenté qu'il soit, le Vaspurakan n'était pas un isolat et son histoire le prouve, qui place les Arcruni au carrefour de dominations diverses. L'Empire byzantin, bien que n'ayant pas de frontière commune avec le Vaspurakan, semble l'avoir compris et noua avec les Arcruni les fils d'une diplomatie, dont les premières manifestations datent du moment où un seul prince, Gagik, en assura la direction générale.

Rien ne permet de préciser le moment où Gagik entra en relation directe avec Byzance. On sait que, avant 923, Romain Lécapène fut saisi de protestations contre les faveurs dont jouissait le stratège du Tarōn depuis le règne de Léon VI, en l'occurrence le versement d'une *roga*[248] ; « Kakikios archonte de *Basparakan* », le curopalate d'Ibérie et le prince des princes Ašot II demandaient en effet : « Quel service (*douleia*) supérieur aux nôtres accomplit-il ou en quoi est-il plus utile que nous aux Romains ? »[249] ; le Taronite fit les frais de cette protestation, Romain Lécapène ne voulant pas « heurter Kakikios, le curopalate et les autres », mais ne souhaitant pas non plus leur verser de *roga*[250]. Le statut du curopalate Adarnase et celui d'Ašot II étaient déjà définis lorsque celui de Krikorikos le fut, en termes plus favorables[251]. C'était peut-être aussi le cas de Gagik, qui aurait pu avoir été reconnu comme archonte par Constantinople lors de son accession à la fonction d'*išxan* du Vaspurakan en 903 ou dès l'époque des menaces shaybānides en 895-896. Le texte de Constantin VII permet de supposer que Gagik était le meneur de la protestation[252] et que cette protestation intervint dans des circonstances qui lui permettaient d'être efficace, parce que Gagik remplissait une *douleia* dont l'Empire ne voulait pas se passer. On est ainsi conduit à avancer l'hypothèse (et l'hypothèse seulement) que la protestation de Gagik a pu intervenir au moment de la première campagne militaire de Jean Kourkouas contre Duin en 922[253]. Ce pourrait être aussi le moment où Gagik, jusqu'alors simple archonte au regard de Constantinople, fut promu archonte des archontes, titre dont l'acquisition est spécifiée dans le *Livre des cérémonies*[254]. Ce rapprochement avec Byzance et Kourkouas pourrait expliquer la campagne de 923, confiée par le calife à Yūsuf qu'on libéra pour l'occasion de sa geôle[255] ; elle visait Gagik et son allié et fidèle Atom, prince d'Anjewac'ik'. À la diffé-

248. Voir p. 378.
249. *De adm. imp.*, 43, l. 111 et l. 115-116, p. 194. Voir n. 143.
250. *Ibid.*, l. 130, p. 194.
251. Adarnase était curopalate depuis 897/898 au plus tard : voir p. 439.
252. Ce peut être un simple hasard, mais on doit remarquer que, en dépit de son simple rang d'archonte, Gagik est nommé par l'empereur avant le curopalate et le prince des princes.
253. Venant de Chaldie et traversant l'Ayrarat, la campagne ne pouvait laisser indifférents ni le curopalate Adarnase ni le prince des princes, qui n'en apprécia cependant pas le but.
254. Voir p. 368.
255. C'est la date retenue par TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 76, alors que MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 305, parle de 922. Pour la campagne : YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, LXIV, 12-23 (trad. p. 218-219).

rence des actions habituelles de Yūsuf et peut-être parce que les princes avaient pris des précautions pour éviter tout risque d'engagement militaire, la campagne ne fut pas dévastatrice ; de l'un et l'autre prince, Yūsuf chercha seulement à obtenir des gages de soumission politique par le versement du tribut pour le calife, de cadeaux pour lui. Gagik fut imposé pour plusieurs années à l'avance et il couvrit de somptueux cadeaux Yūsuf qui lui avait rappelé qu'il tenait de lui son couronnement. L'affaire n'alla pas plus loin. Et Gagik resta en relations avec l'Empire, comptant même en 931 sur son expansion pour conforter son propre pouvoir. C'est d'ailleurs dans ces années que Gagik écrivit au patriarche de Constantinople une lettre qui exprimait ses incertitudes au sujet des divisions religieuses entre Grecs et Arméniens[256].

Le destin du Vaspurakan semble avoir changé peu après 931, dans le triple contexte des guerres byzantines pour Mélitène, de l'émergence des Ḥamdānides et de l'essor des Sallārides. Les sources ne laissent plus de trace de relations entre les Arcruni et Constantinople ; cela ne signifie pas qu'il n'y en eut plus ; elles furent probablement plus difficiles. En tout cas, en 954, c'est bien depuis le Vaspurakan où il était réfugié que le Shaddādide Muḥammad chercha sans résultat à obtenir l'aide de l'empereur byzantin pour reprendre Duin[257]. On peut donc penser que, depuis 931-935 et au moins jusqu'en 955, date où l'autorité sallāride s'imposa à lui, le Vaspurakan a pu contribuer, via Mélitène et le Tarōn, à informer l'Empire de l'évolution des situations politiques à ses abords, en Ādharbaydjān comme au-delà.

5. *L'Anjewac'ik'*

L'*Auzan*, mentionné avec son archonte dans la liste de la chancellerie byzantine, correspond au territoire appelé Anjewac'ik' par les Arméniens, al-Zawazān par les Arabes ; la *Géographie arménienne* en fait une région du Vaspurakan. Ce fut la base d'une seigneurie ancienne, appartenant à une famille qui possédait son évêque et qui lui laissa son nom[258]. Un Anjewac'i s'était illustré dans les années 780 aux dépens de l'Empire byzantin[259] ; mais la gloire de la famille lui vint durablement d'Atom Anjewac'i et de ses six compagnons, qui forment l'un des groupes de martyrs les plus célèbres de l'époque de Bughā[260].

256. MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 506.

257. L'information provient du *Ta'rīkh al-Bāb*, traduit dans MINORSKY, *Studies*, p. 12 : « They sought refuge with the lord of Asfurjān. Muhammad b. Shaddād obtained a guarantee from the lord of Asfurjān and left with him his family and his children. As for himself, he travelled to the king of Rūm to ask his help in conquering Dabīl and recovering his possession. He remained there some time but, on account of certain obstacles, did not achieve what he was planning. So he came back and in 343/954 joined his family, his children and his tribe in Asfurjān. »

258. *Géographie arménienne*, p. 63 A. TOUMANOFF, *Studies*, p. 198-199 et n. 224. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Anjewac'ik', p. 442-443.

259. Sur le transfuge Tačat Anjewac'i, devenu *išxan* d'Armīniya en 782-785 : LAURENT-CANARD, p. 265-266 n. 138, p. 405, nº 16.

260. T'OVMA ARCRUNI, III, 8 (éd. p. 171, trad. p. 236) ; YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, XXV, 57-70 (trad. p. 121-122). Atom donna son nom à un couvent pour lequel l'abbé Gagik composa un martyrologe appelé *Le Livre d'Atom* : LAURENT-CANARD, p. 180.

L'Anjewac'ik', au sud-est du lac de Van, est une haute région montagneuse qui correspond à la vallée supérieure du Tigre oriental, le Bohtan-su ou J̌erm ; Kanguar en était la place principale[261]. Venant du Diyār Rabī'a en D̲jazīra, une route qui remontait le Grand Zab permettait de traverser, non sans difficultés, l'Anjewac'ik' et Kanguar pour gagner ensuite les rives du lac de Van[262].

En 862, la lignée première des Anjewac'ik' prit fin à la mort de son *tēr*, Mušeł, et la région passa presque paisiblement sous le contrôle d'un Arcruni d'une lignée secondaire, Gurgēn fils d'Apupelč', alors fort de la puissance qu'il avait acquise au Vaspurakan, comme on l'a vu plus haut. Gurgēn épousa Hełinē, veuve du défunt seigneur, devint maître de la forteresse de Kanguar, écarta son jeune beau-fils : « et il fut le seul maître de la seigneurie d'Anjewac'ik' »[263]. Le fait ne plut guère à l'*išxan* Ašot, lorsqu'il rentra au Vaspurakan en 868, encore moins aux trop proches chefs du Mokk'[264] : deux ans encore avant sa mort acccidentelle en 896/897, Gurgēn qui avait en partie renoncé à ses ambitions sur le Vaspurakan pour se consacrer à sa nouvelle seigneurie se heurtait violemment au prince du Mokk', Mušeł, et le tuait[265].

On ignore si les liens personnels que Gurgēn avait noués avec l'Empire sous Michel III s'étaient prolongés sous Basile Ier et Léon VI et s'il légua cette tradition à son fils et héritier Atom qui allait régir l'Anjewac'ik' pendant plus de quarante ans, jusqu'en 938 au moins. On penserait volontiers que les liens entre l'Anjewac'ik' et Constantinople, attestés par la liste de la chancellerie, datent plutôt de la fin du IXe siècle ou, mieux, du début du Xe lorsque Gagik de Vaspurakan entra dans la *douleia* de l'Empire. Le catholicos et historien Yovhannēs ne manque pas de qualificatifs élogieux à l'endroit d'Atom : sage, prudent, juste[266]. C'est que, passé, probablement de mauvais gré, avant 902 sous l'autorité du « grand *išxan* du Vaspurakan », Ašot[267], il se montra loyal ensuite à Gagik qu'il appuya dans sa lutte contre Yūsuf après 914[268]. Le soumettre fut l'un des buts poursuivis par le même Yūsuf dans la campagne qu'il mena en 923, depuis la D̲jazīra[269]. La similitude des traitements qu'il réserva à Gagik et Atom permet de penser que leur faute était la même : un rapprochement politique avec les autorités byzantines, récemment encore présentes en Arménie avec Jean Kourkouas. Yūsuf exigea et obtint d'Atom des preuves concrètes de soumission au calife : versement du tribut, cadeaux, otages[270].

261. HEWSEN, *Geography*, p. 186 n. 163 ; HÜBSCHMANN, p. 342-343 ; HAKOPYAN, p. 185. On trouve une bonne description du relief compliqué de l'Anjewac'ik' dans YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXIV, 14 (trad. p. 218).

262. CANARD, *H'amdanides*, p. 188-191.

263. T'OVMA ARCRUNI, III, 15 (éd. p. 208-209, trad. p. 272-273).

264. Voir LAURENT-CANARD, p. 150. ; CANARD, *H'amdanides*, p. 189-191. Voir p. 398.

265. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXIV, 30-31 (trad. p. 147).

266. *Ibid.*, 32 (trad. p. 147) ; LV, 33 (trad. p. 201) ; LXIV, 14 (trad. p. 218).

267. T'OVMA ARCRUNI, III, 28 (éd. p. 246, trad. p. 308), décrivant la campagne des Bagratuni et des Arcruni en 902 contre les Qaysites, précise qu'Ašot était accompagné des *išxank'* du Mokk' et d'Anjewac'ik' qui « avaient été réduits au pouvoir de la principauté du Vaspurakan ». Pour le Mokk', on sait qu'il y eut une campagne militaire : voir p. 398-399.

268. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LV, 33 (trad. p. 201) ; CANARD, *H'amdanides*, p. 470.

269. Sur cette campagne : voir p. 393.

270. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXIV, 15-16 (trad. p. 219).

Ensuite, pendant douze ans, l'Anjewac'ik' sort de la documentation ; il n'y revient qu'en 935, dans les sources arabes. À cette date, le futur Nāṣir al-dawla, chassé de Mossoul par une attaque 'abbāside, alla au plus proche chercher refuge dans les montagnes d'Anjewac'ik' où il imposa son autorité en levant tribut[271]. La chose resta sans lendemain. Un épisode mieux documenté eut lieu peu après, en 938, lors d'une expédition au Vaspurakan lancée par Lashkarī[272]. La source arabe a surtout noté l'attaque de l'Anjewac'ik' et la réaction de son chef, Atūm b. Djurdjin, qui, après avoir vainement sommé l'agresseur de s'arrêter, lui infligea une totale défaite, laissant cinq mille morts dont Lashkarī[273]. Le Continuateur de T'ovma Arcruni rapporte le même événement en attribuant le beau rôle à Gagik, mais tout autorise à voir le contingent d'Anjewac'ik' dans la cavalerie royale à laquelle Gagik ordonna de poursuivre les agresseurs et qui les écrasa[274].

On sait peu de choses ensuite de l'histoire de l'Anjewac'ik' jusqu'à la fin du Xe siècle[275]. Cependant, pour Ibn Ḥawqal qui visita l'Armīniya en 955 et qui évoque l'Anjewac'ik' en termes élogieux, en raison de la qualité de ses mulets et surtout de ses chevaux[276], la région dépendait du prince du Vaspurakan[277].

Ainsi tout, dans ces quelques sources, suggère que le rapprochement des nouveaux seigneurs d'Anjewac'ik' et des Arcruni du Vaspurakan avant 902 a conduit le prince Atom à suivre Gagik dans les liens qu'il noua avec Byzance dès 922. Le rapprochement avait pu aller jusqu'à une alliance matrimoniale, puisque, selon Ibn Miskaway, Atūm était un parent d'Ibn al-Dayrānī, c'est-à-dire de Gagik[278].

Il est possible d'aller plus loin en ce qui concerne les rapports entre Byzance et l'Anjewac'ik'. On sait en effet que, après 943, le catholicos Anania Mokac'i entra en conflit sur le plan religieux avec l'évêque Xosrov Anjewac'i, le père de Grigor Narekac'i, qu'il avait pourtant élevé lui-même à l'épiscopat[279]. Les raisons de leur désaccord ont été bien analysées par P. Cowe[280], qui a mis en évidence, à travers les positions religieuses de

271. L'information provient d'Ibn Miskawayh, cité par CANARD, *H'amdanides*, p. 478 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 83-84. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 427-428.

272. Lashkarī b. Mardī, chassé d'Ādharbaydjān par Daysam b. Ibrāhīm en 937/938, s'était replié au Mūqān ; aidé d'une armée de Daylamites, il mena de là une grande incursion au Vaspurakan qui a été décrite par Ibn Miskawayh. CANARD, *H'amdanides*, p. 470-471.

273. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 79.

274. T'OVMA ARCRUNI, IV, 10 (éd. p. 302-303, trad. p. 365).

275. On sait seulement qu'avant de devenir roi du Vaspurakan en 990, Gurgēn était prince d'Anjewac'ik' : TOUMANOFF, *Manuel*, p. 91.

276. IBN ḤAWQAL, p. 340 ; ainsi : « Zawazan est un canton, parsemé de châteaux-forts, qui vit sur ses domaines : c'est une région surtout montagneuse où l'on élève une race spéciale d'excellents chevaux, renommés pour leur beauté et leur vitesse... »

277. *Ibid.*, p. 342, où l'auteur affirme que « Ibn Dairani, seigneur de Zawazan, de Van et de Wastan » est de confession chrétienne ; Ibn Dairani, c'est-à-dire Ibn al-Dayrānī, est Derenik, fils de Gagik, fils de Grigor Derenik.

278. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 79.

279. Sur le contexte de cette crise qui fait suite à celle qu'Anania a suscitée avec les Églises du Siwnik' et d'Ałuank' : MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 509.

280. *Commentary on the Divine Liturgy by Xosrov Anjewac'i*, trad. P. Cowe, New York 1991. Les raisons du désaccord sont connues par la lettre dans laquelle Anania expose les motifs qui le conduisirent à condamner Xosrov. P. Cowe donne, p. 10-13, une traduction de cette lettre, précédée d'un commentaire, p. 4-10. Sans entrer

l'évêque Xosrov, sa familiarité avec le grec et avec les doctrines des Byzantins, familiarité probablement acquise dans l'Empire même ou au Vaspurakan. Il est donc possible que l'évêque Xosrov ait partagé des tendances chalcédoniennes, alors probablement diffuses en Anjewac'ik' et dans les régions voisines, comme le Vaspurakan[281]. Les liens noués avec l'archonte d'Anjewac'ik' ont-ils sous-tendu des courants religieux et ecclésiastiques ? On ne saurait l'affirmer, mais ce n'est pas improbable, compte tenu de ce que l'on sait des tendances chalcédoniennes attestées au Tarōn dès l'époque de Photius et répandues au Vaspurakan. Les jugements favorables portés par le catholicos Yovhannēs sur le compte d'Atom s'expliquent ainsi d'autant mieux que Yovhannēs, réfugié vers 923-924 dans le sud du Vaspurakan et évidemment sensible à ce qui se passait dans le proche Anjewac'ik', manifestait une certaine tolérance pour le chalcédonisme, ainsi que l'a mis en évidence K. Maksoudian[282].

6. *Le Mokk'*

Au sud du lac de Van dont le sépare un dernier chaînon du Taurus, le Mokk' correspond aux zones montagneuses qui constituent une partie du bassin du Tigre oriental, (Bohtan-su ou J̌erm), dans la région où il reçoit le Kuc'an et le Müküs-su (ou Orb) sur la rive droite et l'Argast sur la rive gauche ; il s'étend jusqu'à Bitlis/Balesh à l'ouest. Au Xe siècle, il se trouvait ainsi entre deux territoires contrôlés par les Arcruni (Anjewac'ik' à l'est et Ṛštunik' au nord) et le Tarōn bagratuni à l'ouest[283] ; au sud, il confinait au Diyār Bakr arabe.

L'origine de la famille des princes du Mokk' est ancienne au point que leur pays constituait une principauté à part au sein de la Persarménie à laquelle elle continua d'appartenir après le partage de 591. La *Géographie arménienne* en fait alors son cinquième territoire, avec deux régions principales : d'une part le Mokk' royal, sur l'Orb où se dressait la ville de Mokk' qui était le centre de la principauté, d'autre part le J̌ermajor dans la vallée du Bohtan-su[284]. En 645, le prince de la famille signa un traité de capitulation avec Ḥabib b. Maslama[285]. Dans des conditions mal connues, peut-être en raison du soutien qu'ils avaient apporté aux Mamikonean, le territoire passa sous l'autorité des Bagratuni au VIIIe siècle ; ce fut même le seul territoire d'Arménie méridionale qu'ils gardèrent après le désastre de Bagrewand en 772[286] ; ils le tenaient toujours à l'époque de Bughā, où l'on trouve mention, chez T'ovma Arcruni, d'un Smbat, appelé régent

dans le détail du conflit, on dira seulement que Xosrov mettait en cause la prérogative revendiquée par le catholicos de consacrer les évêques, en affirmant qu'entre évêque, archevêque, métropolite et patriarche la distinction n'était pas sacramentelle, mais purement administrative.

281. Pour COWE, *ibid.*, p. 8, le fait de contester la prérogative du catholicos pouvait refléter une tendance centrifuge analogue à celle qui conduisit à la formation du royaume du Siwnik'.

282. MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 19-20.

283. HÜBSCHMANN, p. 254-255 ; HEWSEN, *Geography*, p. 168-169, carte XVI p. 64.

284. *Géographie arménienne*, p. 63 et 63 A ; HEWSEN, *Geography*, p. 168.

285. AL-BALĀDHURĪ, p. 551 : « Le seigneur (*ṣāḥib*) de Moks qui est un des districts du Vaspurakan vint trouver (Ḥabib) ; il lui accorda un traité de paix pour son pays, envoya avec lui un homme et fit rédiger pour lui une lettre de paix et d'amân. »

286. LAURENT-CANARD, p. 144.

(*išxec'ol*) du Mokk'[287] ; ses rapports avec la lignée principale des Bagratuni n'étant pas connus, il a parfois été identifié au *sparapet* Smbat le Confesseur lui-même, mais il semble qu'il se soit plutôt agi d'un fils et homonyme du *sparapet*[288]. Ce prince échappa à la déportation à Sāmarrā en raison de la fidélité dont il avait fait preuve envers Bug͟hā[289].

Au lendemain de la campagne de Bug͟hā, le destin du Mokk', mal documenté, semble avoir été d'abord dépendant des luttes pour le pouvoir qui opposèrent entre eux les Arcruni du Vaspurakan. Devant la puissance de Gurgēn fils d'Apupelč', qui se renforçait au sud du lac de Van jusqu'au Tarōn, les Bagratuni du Mokk' semblent avoir préféré le camp du jeune Grigor Derenik, marié encore jeune en 862 à la fille du nouvel *išxan išxanac'*, le Bagratuni Ašot[290] ; on les trouve en effet ligués avec le père de Derenik, l'*išxan* arcruni Ašot, lorsqu'il essaya en 867 d'imposer son autorité à Gurgēn, devenu *tēr* d'Anjewac'ik'[291]. La paix conclue entre les deux camps ne rétablit pas durablement la bonne entente entre Mokk' et Anjewac'ik'.

Qui sont alors ces Bagratuni ? T'ovma Arcruni semble en connaître trois qu'il appelle régents, *išxec'olk'*, dont Mušeł, mais le texte prête à discussion[292] ; et l'on n'entend plus parler ensuite que du seul Mušeł, sans doute le fils du précédent régent Smbat[293]. Il fut tué en 894 par le seigneur d'Anjewac'ik', Gurgēn fils d'Apupelč'[294].

Dès lors le Mokk', peut-être passé dans la mouvance de l'Anjewac'ik', semble avoir été revendiqué par les Arcruni ; il apparaît ainsi comme un objet de conquête dans le partage territorial qui eut lieu vers 895 entre les trois fils de Derenik[295]. En 902, Grigor, *išxan* du Mokk', probablement un fils de Mušeł, est mentionné, lors de l'expédition conjointe des Bagratuni et des Arcruni contre les Qaysites, comme étant sous l'autorité du « grand *išxan* du Vaspurakan », Ašot : sous l'autorité ou plutôt dans une soumission imposée par la force à un moment que l'on ignore[296]. Il semble en fait que, jusqu'en 903, le Mokk' ait été divisé en deux et que, au cours du partage des terres avec son frère, Gagik ait reconstitué l'ensemble en ajoutant à ce qu'il possédait déjà, le Mokk' proprement dit, la région de J̌ermajor[297]. La soumission était en tout cas fragile, puisque, à peine devenu *išxan* du Vaspurakan en 903, Gagik dut faire campagne contre « les seigneurs du Mokk' » qui refusaient de lui payer tribut[298]. Il est ici question de sei-

287. T'ovma Arcruni, III, 2 (éd. p. 127 et 137, trad. p. 194 et 204).

288. Toumanoff, *Manuel*, p. 108 ; Thierry, « Monastères IV » (cité n. 173), *REArm.* 7, 1970, p. 123-170, notamment p. 126 n. 31. Laurent-Canard, p. 169 n. 246, p. 315.

289. Laurent-Canard, p. 151 et 253.

290. Sur ces événements : T'ovma Arcruni, III, 14 (éd. p. 206, trad. p. 270).

291. Voir p. 395.

292. T'ovma Arcruni, III, 17 (éd. p. 213, trad. p. 277) énumère « Smbat, Šapuh et Mušel, régents de Mokk' » ; il emploie le pluriel : *išxec'ołk'*, que Thomson traduit par un singulier. Voir la discussion de Laurent-Canard, p. 314 et 329 n. 68.

293. T'ovma Arcruni, III, 20 (éd. p. 221, trad. p. 284) le qualifie de « renommé et de haut rang ».

294. Yovhannēs Drasxanakertc'i, XXXIV, 30-31 (trad. p. 147).

295. T'ovma Arcruni, III, 22 (éd. p. 232) : « Gagik (reçut) la zone (*kołman*) du Ṛštunik' avec les régions avoisinantes et tout ce qu'il pourrait obtenir par la force du territoire de Mokk'. »

296. *Ibid.*, III, 28 (éd. p. 246, trad. p. 308) précise que « les *išxank'* de Mokk' et d'Anjewac'ik' avaient été réduits au pouvoir de la principauté du Vaspurakan ».

297. *Ibid.*, IV, 3 (éd. p. 280, trad. p. 342).

298. *Ibid.* ; Canard, *H'amdanides*, p. 470.

gneurs au pluriel (*tērk'*) et non d'*išxan* ; on pourrait donc penser que Grigor était mort ou avait été destitué, le versement direct à Gagik d'un tribut par les seigneurs étant la marque de la soumission. Tel n'est probablement pas le cas cependant, comme le suggère déjà l'emploi du terme *tēr* qui implique un rang éminent dans une hiérarchie familiale. De fait, une dizaine d'années plus tard, un Grigor prince du Mokk' et son frère Gurgēn sont connus comme ayant été deux loyaux serviteurs de Gagik face à Yūsuf[299] ; ils sont sans doute les *tērk'* précédemment mentionnés et ce Grigor est peut-être celui qui était déjà attesté en 902. Dès lors, le destin du Mokk' paraît se confondre avec celui du Vaspurakan que ses maîtres dirigent maintenant depuis les sites proches de Van, mais surtout d'Ostan au Ṛštunik' ou de l'îlot d'Ałt'amar[300]. Il disparaît des sources[301], mais il est difficile de penser que le prince du Mokk' ne fut pas impliqué dans la campagne byzantine de 928/929 qui atteignit Bitlis, ni dans celle de 931/932 contre les Qaysites, suscitée par le prince du Vaspurakan « et les autres (princes) des confins arméniens »[302], ni dans la répression que mena le gouverneur d'Ādharbaydjān contre l'Arcruni « et ceux qui était solidaires avec lui »[303] ; difficile encore de croire qu'il put rester en dehors des atteintes des Ḥamdānides, en 935 et surtout en 940, et qu'il ignora la pression des Sallārides au milieu du Xe siècle[304]. C'est seulement en 976 que l'on retrouve une mention explicite d'un prince du Mokk', Zap'ranik, parmi les partisans de Bardas Skléros[305]. En effet, la soumission du Mokk' au Vaspurakan ne signifie pas qu'il n'avait pas gardé un chef propre et rien ne permet d'affirmer que ce chef n'était plus un Bagratuni.

Les seules relations concrètes de l'Empire byzantin avec un prince du Mokk' qui soient attestées concernent le Zap'ranik de 976 ; mais l'existence de ces relations est mise en évidence par la présence d'un archonte du *Môex* dans la liste établie par la chancellerie byzantine ; certes on pourrait penser à une interpolation tardive du texte ; mais il est plus vraisemblable d'admettre que semblables relations furent nouées parallèlement à celles qui s'établirent entre Constantinople et le Vaspurakan.

Il n'est pas certain que le Mokk', qui possédait un évêque, ait partagé les courants chalcédoniens ou la tolérance qui marquèrent le Vaspurakan dans la première moitié du Xe siècle. Son originalité religieuse lui venait peut-être encore au Xe siècle du souvenir toujours vivace de l'influence antiochienne du Ve siècle[306]. En revanche, il est sûr que son évêque, Anania Ier, qui devint catholicos en 943, était foncièrement antichalcédonien et que son action militante fit définitivement basculer le monde arménien dans le monophysisme[307].

299. Y'OVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LV, 34 (trad. p. 201). Après la mort du roi Smbat, lorsque Gagik avait été attaqué par Yūsuf, c'est dans les montagnes du Mokk' qu'il s'était réfugié avec son frère : *ibid.*, LIV, 21 (trad. p. 191).

300. Voir p. 386.

301. C'est par erreur qu'HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 147, identifie à J̌ermajor, dans le Mokk', la forteresse de C'ermac'u, passée aux Qaysites en 914 : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 80.

302. Voir p. 388.

303. Voir p. 389.

304. Voir p. 392.

305. STEP'ANOS ASOŁIK, III, 14, (trad. 2, p. 56) ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 112.

306. G. WINKLER, « An Obscure Chapter in Armenian Church History », *REArm.* 19, 1985, p. 85-180.

307. Voir p. 518 et n. 29.

7. *Le Vayocʻ jor et le Siwnikʻ*

Le Siwnikʻ, au sens étroit, et le Vayocʻ jor, que la chancellerie de Constantinople appelle respectivement *Synès* et *Vaitzôr*, appartiennent au territoire appelé Siwnikʻ, au sens large, par l'auteur de la *Géographie arménienne* au VIIe siècle[308]. Il se situe entre les territoires de l'Ayrarat et de l'Arcʻax et, sauf dans sa partie la plus orientale, il n'atteint pas la vallée de l'Araxe, au nord duquel il se trouve : la rive gauche du fleuve, à l'intérieur de la boucle, avec Naxčawan et le Gołtn, fut en effet considérée comme relevant du Vaspurakan, quand la nouvelle Persarménie fut dessinée en 591.

Le Siwnikʻ constitue une sorte de haut château d'eau, drainé vers le lac de Sevan ou vers l'Araxe, et il peut se décrire en trois ensembles. La partie occidentale du Siwnikʻ correspond au bassin du lac de Sevan, à l'exception de ses rives les plus occidentales ; étroite au nord dans la région de Sawdkʻ, là où la chaîne du Pambak serre le lac de près, elle s'épanouit davantage au sud dans le Gełakuni qui formait, depuis le VIIe siècle, une sorte d'arrière-pays de l'émirat de Duin ; la région était surtout réputée pour ses monastères, comme celui de Makenocʻ ou ceux du lac de Sevan, fondés à la fin du IXe siècle[309]. Un deuxième ensemble peut être qualifié d'intérieur dans la mesure où il était développé autour des vallées supérieures de rivières dont le cours inférieur lui échappait, le coupant de tout accès direct à l'Araxe ; il s'agit du Vayocʻ jor sur l'Arpʻa, du Čahuk et de l'Ernǰak, toutes régions hérissées de forteresses dont la plus renommée était Ernǰak[310]. Plus à l'est, enfin, en bordure de la chaîne du Karabagh qui marquait le début du territoire de l'Arcʻax, un troisième ensemble était plus ouvert sur la vallée de l'Araxe ; il comprenait d'une part Jorkʻ, Balkʻ avec ses sept forteresses[311] et Kovsakan sur la vallée de l'Olǰi, et d'autre part Cłuk, Ałahečkʻ et Haband sur l'Akera et son affluent le Begušet.

Dans l'ensemble, il n'y eut pas pendant longtemps de villes importantes[312], sinon, au Xe siècle, Kotʻ au Gełakuni[313] ou Moz au Vayocʻ jor[314], ce qui explique que le siège métropolitain soit resté longtemps itinérant et qu'il n'y ait pas eu de cathédrale avant la fondation de celle de Tatʻew en 906. Tatʻew n'était qu'un village avant de devenir un monastère, puis le siège du métropolite du Siwnikʻ[315] ; un peu en amont, la petite ville de Siwnikʻ dans le Cłuk était une étape sur la route qui reliait Bardhaʻa à Duin à l'époque arabe[316] ; avant de passer à un vaste ensemble territorial, le nom de Siwnikʻ fut en effet celui de la région restreinte de Cłuk où se trouvait la ville homonyme[317], et il

308. *Géographie arménienne*, p. 65 A ; carte XIX p. 66 A ; HEWSEN, *Geography*, carte XIX p. 66 A, p. 189-193 ; HÜBSCHMANN, p. 263-266, 347-349 ; HAKOBYAN, p. 191-218, 277-279 ; GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Siwnikʻ-Sisakan, p. 490-491. LAURENT-CANARD, p. 43.

309. *Ibid.*, p. 88 n. 95.

310. Le siège d'Ernǰak par les Arabes au début du Xe siècle est un des moments importants de l'histoire arménienne. Sur les forteresses du Vayocʻ jor : TʻOVMA ARCRUNI, III, 29 (éd. p. 247, trad. p. 310).

311. MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 268.

312. HEWSEN, *Geography*, p. 190

313. LAURENT-CANARD, p. 59 n. 31, p. 141.

314. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 94 : Moz était la résidence des princes au Xe siècle.

315. Voir p. 405.

316. AL-IṢTAKHRI, p. 517 ; IBN ḤAWQAL, p. 344 ; Siwnikʻ est l'arabe Sīsadjān ; mais aucune ville n'est citée entre Siwnikʻ et Duin, distantes de seize parasanges.

317. HEWSEN, *Geography*, p. 193 n. 198.

faut peut-être voir dans cette petite région le foyer originel de la première famille des Siwni, attestée dès l'époque aršakuni[318].

Le caractère montagneux du Siwnik' lui avait toujours assuré une forme d'indépendance qui se renforça dans le cadre de la Persarménie ; à partir de la fin du IVe siècle en effet, le Siwnik' se trouva en position périphérique dans la Grande Arménie puisque les territoires orientaux d'Uti et d'Arc'ax furent rattachés à l'Arrān[319]. Les familles du Siwnik' cultivèrent alors une sorte de séparatisme, bien illustré en 571 par le rattachement volontaire du Siwnik' à l'administration de l'Ādharbaydjān ; son originalité fut préservée en 591. Un terme d'origine iranienne, Sisakan, commença même à être employé au VIe siècle pour désigner le Siwnik'[320] ; au Xe siècle le catholicos Yovhannēs emploie indifféremment l'un et l'autre terme. Ce qui peut apparaître comme une tendance à l'orientalisation du Siwnik' était manifeste lors de la conquête arabe où le Siwnik', qui fut conquis par la force[321], apparaissait davantage lié à l'Arrān qu'au reste de l'Arménie[322]. L'originalité du Siwnik' et son ouverture vers l'Arrān se retrouvaient sur le plan religieux : alors que, depuis le VIe siècle, l'évolution de la Grande Arménie portait toujours plus ses évêques vers un monophysisme qui s'affirma clairement en 607[323], le métropolite du Siwnik' et le catholicos d'Albanie se singularisaient par un fort attachement au chalcédonisme, qui portait le premier à demander sa consécration au second et non au catholicos de Grande Arménie[324]. Est-ce en raison de ces tendances ou à cause de la prudence dont la famille des Siwni faisait preuve à l'égard des maîtres arabes que Movsēs Xorenac'i, au VIIIe siècle, prit soin de rappeler que le Siwnik' était partie intégrante du patrimoine de l'ancêtre Hayk'[325] ?

Le Siwnik' devait former un royaume à la fin du Xe siècle, royaume que dirigea plus tard la dynastie des Ōrbēlean, et il a eu son historien, Step'anos Ōrbēlean qui fut métropolite du Siwnik' en 1287[326] ; son œuvre est la source principale et souvent unique sur laquelle se fondent toutes les études relatives au Siwnik'[327]. Step'anos Ōrbēlean a réussi

318. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Siwni, p. 408-409. TOUMANOFF, *Studies*, p. 214 et n. 244.

319. À la fin du IVe siècle, les provinces arméniennes plus orientales d'Arc'ax et d'Uti furent rattachées par les Perses à l'Albanie.

320. C'est ainsi que l'auteur de la *Géographie arménienne*, p. 72, l'emploie lorsqu'il décrit la Perse. HEWSEN, *Geography*, p. 189. TOUMANOFF, *Studies*, p. 332.

321. AL-BALĀDHURĪ, p. 552.

322. Pour les premiers historiens arabes, le Siwnik'/Sīsadjān forme une partie distincte du reste de l'Arménie, sous le nom d'Arménie I, avec l'Arrān (AL-BALĀDHURĪ, p. 547), avec l'Arrān et Tiflīs (IBN AL-FAQĪH, p. 503), avec l'Arrān étendu jusqu'au pied du Caucase (IBN KHURDĀDHBIH, p. 543).

323. Sur cette évolution et la date de 607 : N. G. GARSOÏAN, « Quelques précisions préliminaires sur le schisme entre les Églises byzantine et arménienne au sujet du concile de Chalcédoine. II : La date et les circonstances de la rupture », dans *Byzance et l'Arménie* (cité n. 32), p. 99-112 ; EAD., « L'Église arménienne aux Ve-VIe siècles. Problèmes et hypothèses », dans GARSOÏAN-MAHÉ, *Parthes* (cité n. 29), p. 39-57 ; plus récemment EAD., *Le Grand Schisme* (cité n. 27) ; MAHÉ, « Confession » (cité n. 29), p. 59-78, notamment p. 61.

324. Ce fut ainsi le cas de 571 à 607 et de 878 à 943 : MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 462 et 507 ; ID., « Confession » (cité n. 29), p. 61 et 68-69.

325. LAURENT-CANARD, p. 139. Le Siwnik' n'ayant pas participé aux révoltes arméniennes anti-arabes n'a donc subi aucune répression, mais il a aussi, de ce fait, échappé à l'attention des historiens de ces révoltes.

326. Voir n. 37.

327. Le premier historien du Siwnik' a été L. ALIŠAN, *Sisakan* (en arménien), Venise 1893. L'étude la plus récente est celle de H. M. Outmazian, aisément accessible grâce au compte rendu de H. Berbérian : H. M. OUTMAZIAN, *La Siwnie aux IXe et Xe siècles* (en arménien), Erevan 1958, compte rendu par H. BERBÉRIAN,

à reconstituer la lignée des princes du Siwnik‘ depuis la fin du IVe siècle jusqu'au début du VIIIe siècle et il présente alors l'image homogène d'un ensemble familial héréditaire et indivisible, dominé par son *tanutēr*, son « chef de maison »[328]. Puis, pendant près d'un siècle, au cours d'obscures décennies, le Siwnik‘ se morcela entre diverses familles, jusqu'à ce qu'émerge vers 820 une nouvelle lignée de princes que l'on peut présenter comme la seconde famille des princes du Siwnik‘[329].

Elle est représentée par le prince Vasak, qui fait figure de seigneur suprême pour Step‘anos Ōrbēlean qui l'appelle *gaherēc‘* ou grand *nahapet*[330]. Sans qu'on sache comment il était arrivé à cette puissance, Vasak contrôlait le Gełak‘uni, le Vayoc‘ jor, le Cłuk et le Čahuk, ainsi que le Bałk et le Haband[331]. Son autorité s'étendait même plus à l'est, jusque dans le futur Xač‘ēn[332] ; il contrôlait aussi le Gołtn, et peut-être Naxčawan[333]. Attaqué en 821 par un émir arabe, Vasak avait cru bon de faire appel à Bābak qui en profita pour prendre le contrôle de tout le territoire, non sans contestations[334]. Après la disparition de Bābak, le Siwnik‘ revint au fils de Vasak, P‘ilippos Ier dont le centre était dans le Cłuk et qui fut reconnu comme *gaherēc‘*.

C'est alors que le grand ensemble, constitué par Vasak, se divisa ; en effet le Siwnik‘ occidental, ou Gełakuni, alloué au frère de P‘ilippos, Sahak, devint en pratique et progressivement un territoire autonome, même si ses maîtres successifs reconnaissaient l'autorité du *gaherēc‘*[335]. On passera sur l'époque de Būgha, au cours de laquelle le Siwnik‘ oriental fut particulièrement frappé[336]. Dans la seconde moitié du IXe siècle, ces deux parties du Siwnik‘ vécurent en paix et proches des Bagratuni ; au Gełakuni, Vasak Gabuṛ avait épousé une fille du futur roi Ašot Ier, et leurs trois fils, Grigor Sup‘an II, Sahak et Vasak, appuyèrent la restauration d'un royaume en faveur des Bagratuni, tout comme leurs cousins du Siwnik‘ oriental, Vasak Išxanik et Ašot[337]. Les uns comme les autres affirmaient alors descendre de la première famille des princes du Siwnik‘.

REArm. 3, 1966, p. 397-412. Le livre de T‘. X. HAKOBYAN, *Syunik‘i t‘agaworut‘yunē* (Le royaume du Siwnik‘), Erevan 1966, m'est resté inaccessible.

328. STEP‘ANOS ŌRBĒLEAN, notamment XIII et XIV (trad. p. 30-32) et LV (trad. p. 170). TOUMANOFF, *Manuel*, p. 226-230, 536-538.

329. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 230. LAURENT-CANARD, p. 140, sur les origines discutées de Vasak. MINORSKY, *Studies*, p. 68-69.

330. GARSOIAN, *Epic Histories*, *s. v.* gaherēc, p. 525, et nahapet, p. 548 : *gaherēc‘*, formé de *gah* trône, et *erēc‘*, ancien, désigne un président, quelqu'un qui a la primauté, la préséance ; le terme est quelquefois traduit par « prince primat ». *Nahapet* équivaut à *tanutēr* et désigne le chef d'une famille aristocratique.

331. LAURENT-CANARD, p. 140 et stemma p. 468.

332. Un de ses descendants, Atrnerseh, pourrait être le fondateur de la lignée des princes du Xač‘ēn : voir p. 413.

333. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 72.

334. Vasak étant mort peu après son intervention, Bābak en profita pour épouser sa fille et se saisir du pays. STEP‘ANOS ŌRBELEAN, LIII (trad. p. 96) ; MOVSĒS KAŁANKATUAC‘I, III, 19 (trad. p. 214-215). Bābak se heurta à une révolte du Siwnik‘ en 826-827 : H. M. OUTMAZIAN, « Babēk et les princes de Siwnie », *REArm.* 3, 1966, p. 205-224.

335. Il y eut une guerre entre Babgēn Ier, fils de P‘ilippos Ier et son cousin Grigor Sup‘an Ier, fils de Sahak, qui y perdit la vie en 851/852. Ces conflits s'apaisèrent ensuite.

336. Les deux fils survivants de P‘ilippos Ier, Vasak II Išxanik et Ašot, furent emmenés à Sāmarrā, d'où ils revinrent vers 856-860.

337. On se reportera au stemma de la famille des Siwni, soit dans TOUMANOFF, *Manuel*, p. 232 (Siwni orientale) et 234-235 (Siwni occidentale), soit dans LAURENT-CANARD, p. 468. Vasak Gabuṛ était le fils de Gri-

Les deux lignées issues de Vasak du Siwnik' connurent toutefois des destins différents. La principauté du Gełakuni ne dura pas au-delà du début du Xe siècle. Trop proche à la fois du territoire bagratuni et de l'émirat de Duin, elle se trouva impliquée dans les ambitions des rois Smbat Ier et Ašot II et dans celles des Sādjides ; Ašot II finit par l'annexer, dans des conditions discutables, vers 918, et cette branche de la lignée prit bientôt fin[338].

Mieux protégée des appétits bagratuni, la lignée des *gaherēc'k'*, qui versaient un tribut aux Bagratuni en signe de reconnaissance[339], se poursuivit au contraire sans discontinuer. À Vasak Išxanik avait succédé vers 892/893 son frère Ašot Ier qui mourut en 908 ; son fils, Smbat Ier, gouverna alors longuement, assisté de ses trois frères, jusqu'en 940/949 où son fils Vasak lui succéda[340]. Si le *gaherēc'* avait en principe une autorité générale sur l'ensemble de ce qui restait du Siwnik', le patrimoine réel de la famille correspondait à la partie intérieure du Siwnik' : Vayoc' jor principalement, Čahuk et Ernǰak, auxquels s'ajoutèrent pendant un certain temps également le Bałk et le Cłuk. Confinant directement à l'est avec l'émirat de Duin, il enveloppait donc la région de Naxčawan et du Gołtn, importante en raison de l'axe routier qui la traversait et permettait de relier Duin à Tabrīz ou à Maragha en Ādharbaydjān[341]. Cet itinéraire prit une importance toute particulière sous les Sādjides à qui il permettait de gagner la Grande Arménie et qui prirent le contrôle de Duin dès 894[342] ; le couper ou le contrôler était donc urgent, en sens inverse, pour les Arméniens. L'histoire des princes du Vayoc' jor est donc liée à celle de la rive gauche de l'Araxe.

Le contrôle de Naxčawan fut l'une des premières sources de tension au tout début du Xe siècle ; passée en la possession des Bagratuni, la ville avait été donnée par le roi Smbat en 902 à Ašot Arcruni pour le remercier de son aide contre les Qaysites[343], et les Siwni, en dépit de l'alliance qui les unissait aux Arcruni, en avaient été fort mécontents[344]. Peu après, en 908, le même roi Smbat l'enleva au nouveau prince arcruni, Gagik, suspect de sympathies sādjides, et la remit au prince siwni Smbat en raison de sa fidélité[345]. Les Siwni contrôlaient donc la route de l'Araxe. On comprend qu'en 913-914, après l'arrestation du roi Smbat, ils aient été visés par Yūsuf qui réussit à s'emparer de la forteresse d'Ernǰak en 914, après un long siège[346]. Autant que les textes se laissent comprendre, la chute d'Ernǰak fit passer sous l'autorité des Sādjides la région qu'elle

gor Sup'an Ier, mort en 851/852 (voir n. 335) et lui-même mourut en 859. Vasak Išxanik (voir n. 336) mourut en 892/893. STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, XXXVII (trad. p. 107).

338. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LIX, 16-20 (trad. p. 207-208).

339. T'OVMA ARCRUNI, III, 28 (éd. p. 247, trad. p. 309).

340. Smbat avait trois frères, Sahak, Babgēn et Vasak. Le fils de Smbat, Vasak (traditionnellement appelé V, en fait III à partir du fondateur du IXe siècle), mourut en 960 et fut remplacé par son cousin Smbat II, fils de Sahak, qui devint le premier roi du Siwnik' en 987.

341. IBN ḤAWQAL, p. 346 ; AL-MUQADDASI, p. 540.

342. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 62 et 71-72.

343. T'OVMA ARCRUNI, III, 28 (éd. p. 247, trad. p. 309-310) : seule une intervention apaisante de l'Arcruni conduisit les princes du Siwnik' à rester dans l'obéissance du roi Smbat.

344. Smbat de Siwnik' avait épousé Sop'i, sœur d'Ašot et de Gagik Arcruni.

345. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XLIII, 1-2 (trad. p. 162-163). Le mécontentement de Gagik Arcruni se traduisit par un nouveau rapprochement avec Yūsuf.

346. *Ibid.*, XLIX, 1-4 (trad. p. 176), L, 1-2 (trad. p. 178).

dominait, le Gołtn, qui relevait du Siwnikʻ depuis le début du VIIIe siècle et qui devint un véritable émirat incorporant bientôt également Naxčawan[347]. Pendant la brève période où, profitant de l'absence de Yūsuf, le roi Ašot II reprit le contrôle de Duin entre 918 et 920, tout en la laissant entre les mains de l'émir Subuk, les Siwni entreprirent de reprendre le Gołtn ; la guerre qu'ils menèrent est contemporaine de la première attaque de Jean Kourkouas contre Duin. Mais dès 923, les princes siwni furent mis à mal[348]. Au début des années 930, ils avaient perdu le contrôle de la route de l'Araxe ; le pouvoir direct de Smbat et de ses frères ne s'exerçait plus que sur les régions intérieures du Vayocʻ jor, du Čahuk et de Bałk. Bien qu'ils ne soient pas mentionnés lors de l'expédition de l'émir arabe non identifié qui, dans les années 930, traversa le Gołtn et Naxčawan avant de s'installer à Duin[349], leur proche présence continua à faire d'eux des acteurs importants de la vie arménienne. On les retrouve ainsi, plus tard, sous l'autorité des Sallārides[350] : à leur instigation, un prince siwni, sans doute Vasak V, attaqua Muḥammad b. Shaddād qui s'était installé à Duin en 951[351]. Le prince du Vayocʻ jor faisait partie en 955 des princes astreints à verser un lourd tribut au Sallāride al-Marzubān[352].

L'archonte du *Vaitzôr* connu de la chancellerie de Constantinople est très évidemment le prince du Vayocʻ jor. Bien qu'aucune source autre que le *De cerimoniis* ne fasse état de relations entre Constantinople et ce prince, il paraît évident qu'à l'époque où les armées de Jean Kourkouas parvinrent à Duin en 922, elles ne purent ignorer les conflits que suscitait la vallée de l'Araxe en aval. Les caractéristiques du Siwnikʻ pouvaient être connues de Constantinople dès la fin du IXe siècle, puisque le chartulaire du Drome, l'eunuque Sinoutès, qui fut envoyé au Tarōn par Léon VI, était certainement originaire du Siwnikʻ[353].

L'identification de l'archonte du *Synès* n'est pas immédiatement évidente. Il a parfois été admis qu'il s'agissait du prince du Gełakuni[354], mais cette hypothèse se heurte à deux difficultés. D'une part, elle conduit à faire de la liste de la chancellerie le reflet d'une situation figée au plus tard en 913, date de l'annexion du Gełakuni par les Bagratuni, et cela paraît peu vraisemblable. D'autre part, elle implique la confiscation du terme Siwnikʻ au bénéfice du domaine de la seule lignée des princes du Gełakuni ; or, si cette lignée appartient bien à la famille des Siwni, les sources n'offrent aucun exemple de l'emploi du terme Siwnikʻ avec une acception territoriale réduite au seul Gełakuni. On retiendra donc d'autant moins cette identification qu'il en est une autre beaucoup plus satisfaisante.

347. *Ibid.*, LX, 8 (trad. p. 209). TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 72 et 75.

348. Yūsuf, libéré en 923, se fit représenter en Arménie par Naṣr qui, avant de reprendre le contrôle de Duin, s'établit à Naxčawan et fit emprisonner les princes siwni.

349. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 78.

350. MINORSKY, *Studies*, p. 69 n. 2.

351. *Taʾrīkh al-Bāb*, p. 9 ; MINORSKY, *Studies*, p. 70.

352. IBN ḤAWQAL, p. 347 : « Waizuri, seigneur de Waizur, cinquante mille dinars, plus des cadeaux ». MINORSKY, « Caucasica IV », 2, p. 524, dont la traduction, p. 519, légèrement différente, donne une *kunya* au seigneur du Vayocʻ jor : « Abul-Qāsim al-Wayzūri ».

353. *De adm. imp.*, 43, l. 36.

354. TOUMANOFF, *Studies*, p. 215 n. 244 ; RUNCIMAN, *Romanus*, p. 153.

Tout comme la maison des Arcruni du Vaspurakan comportait différentes lignées et branches, il en allait de même pour les Siwni. Ainsi, selon Step'anos Ōrbēlean, la famille issue du prince Vasak de Siwni au début du IXe siècle comptait à la fin du siècle un rameau représenté par le prince Jagik Ier et son fils J̌ewanšer Ier[355], rameau dont l'histoire relativement obscure se poursuit jusqu'à l'extinction de la branche vers 960. Le territoire de ces princes, dont on suit mal la constitution, comprenait à son apogée la partie la plus orientale du Siwnik', avec le Bałk, le Kašunik', l'Haband et le Cłuk où l'existence de la ville de Siwnik' est la preuve concrète, on l'a dit plus haut, d'une acception restreinte et locale du terme de Siwnik'[356] ; ainsi s'explique que, dans un texte géorgien écrit vers 920, la *Passion de Gobron*, l'auteur mentionne dans sa description de l'Arménie, le Vayoc' jor, le Gełak'uni et le Siwnik'[357]. Au tournant du IXe et du Xe siècle, la famille de Jagik était considérée comme suffisamment importante pour être associée à l'événement ecclésiastique majeur du temps, la fondation de la cathédrale de Tat'ew[358]. On verra donc dans l'archonte du *Synès* un prince de cette dernière famille, peut-être J̌ewanšer fils de Jagik II.

La présence de cette dernière lignée dans la liste de la chancellerie ne s'inscrit dans aucune circonstance politique connue. Mais elle révèle peut-être un autre aspect de l'intérêt de Constantinople pour le Siwnik', un aspect religieux. Plus que la lignée du Vayoc' jor, les princes du Siwnik' s'impliquèrent dans les conflits dogmatiques du milieu du Xe siècle. On a rappelé plus haut que la région avait été un bastion du chalcédonisme et elle le fut clairement à partir de 878, au lendemain du concile de Širakawan. En 918, le siège métropolitain du Siwnik' était occupé par Yakob, le propre neveu de Yovhannēs V catholicos d'Arménie[359] ; les positions chalcédoniennes de Yakob le rapprochaient des catholicos d'Albanie. Lorque le catholicos Anania Mokac'i se rendit en personne au Siwnik' en 947 pour mettre bon ordre à cette situation, il fut accueilli par J̌ewanšer du Bałk' et Smbat du Vayoc' jor, indubitablement les deux archontes du Siwnik' au sens large, et conduit à Tat'ew où Yakob fit amende honorable. Retombé quelques années plus tard dans le chalcédonisme, Yakob trouva refuge chez J̌ewanšer. Après la mort de Yakob en 958/959, J̌ewanšer fit une pénitence jugée suffisante par Anania, qui consacra son fils Vahan métropolite du Siwnik'[360]. En 963/964, Vahan devait devenir catholicos d'Arménie ; la crise que provoquèrent ses prises de position

355. STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, LV (trad. p. 172) : « Il y avait encore à Baghk un prince de la même famille (que celle issue de Vasak) du nom de Dchevancher, fils du prince Tzaghic ».

356. On se reportera par exemple à la carte du monde arménien au Xe siècle, qui figure dans l'*Atlas de la République Socialiste et Soviétique d'Arménie*, Erevan 1961, p. 105.

357. *Passion de Gobron*, trad. p. 223.

358. STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, XLI (trad. p. 133) : en 895 le métropolite du Siwnik', Yovhannēs, ayant reçu en rêve l'ordre de construire une cathédrale en informa le *gaherēc'* Ašot, le prince de Gełak'uni Grigor Sup'an, « enfin un autre prince, nommé Tzaghic, résidant à Baghk, père de Dchévancher ». Le même « Tzaghic » figure dans le protocole de la charte de fondation de 906 (*ibid.*, XLIII ; trad. p. 137-138). À cette époque, le Cluk, avec Tat'ew, relève du *gaherēc'* Ašot. En 925, « Tzaghic » et ses fils « Dchévancher et Vasac » souscrivent un acte en faveur du métropolite du Siwnik' (*ibid.*, LI ; trad. p. 157-158).

359. Les tendances conciliantes du catholicos Yovhannēs à l'égard du chalcédonisme ont été soulignées par MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 18-20.

360. STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, LII (trad. p.135-136). MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29) p. 508.

chalcédoniennes conduisit à sa déposition en 968[361]. En cette dernière circonstance, il fut explicitement accusé de préparer un pacte d'amitié avec les Grecs[362]. La famille des archontes du Siwnik' semble donc avoir été particulièrement attachée au chalcédonisme. Si cela seul ne saurait suffire à expliquer l'existence de relations diplomatiques entre elle et Constantinople, cela du moins peut y avoir contribué.

8. *Les Sewordi et le Xač'ēn*

Avec la mention des archontes des Sewordi[363] (les *Serbotioi*) et du Xač'ēn (le *Khatziénès*) parmi les archontes arméniens, la chancellerie byzantine entérine le retour au sein du monde arménien de régions, situées au sud du Kur, immédiatement à l'est du Siwnik', qui avaient été détachées de la Grande Arménie par les Perses sassanides à la fin du IVe siècle pour être réunies au royaume aršakuni d'Albanie ou des Ałuank'[364]. Elle enregistre aussi des transformations récentes, car le pays des Sewordi et le Xač'ēn n'existaient pas sous ce nom dans la *Géographie arménienne* du VIIe siècle.

Le centre politique du royaume des Ałuank' avait été transféré, à la fin du IVe siècle, du nord du Kur au sud, dans l'Utik' nouvellement annexé. Quand le royaume eut disparu dans la seconde moitié du Ve siècle, le pays des Ałuank', dénommé Arrān par les Perses, fut dirigé par un *marzban* perse, ayant autorité au nord et au sud du Kur et qui s'établit à Partaw, future Bardha'a, au début du VIe siècle. En 628, une dynastie de princes, originaire du Gardman au sud du Kur, les Mihranides, fut installée en Arrān et gouverna sous le contrôle des Perses, puis des Arabes, jusqu'en 821/822, date de l'assassinat du dernier prince[365]. Dès lors, le principat d'Albanie se prolongea en deux héritages ; le premier fut assumé, au nord du Kur, par le prince que la chancellerie byzantine connaît sous le nom d'archonte d'*Albania*[366] ; le second passa entre les mains du prince du Xač'ēn qui régissait les terres sises entre le Kur et l'Araxe, à l'exception des régions du bord du fleuve, que contrôlaient les maîtres arabes de Bardha'a à l'est, et le peuple des Sewordi, nouvellement apparu à l'ouest. Xač'ēn, pays des Sewordi et région de Bardha'a appartiennent aux deux territoires que la *Géographie arménienne* appelle Arc'ax et Utik'.

Les frontières de ces deux territoires, situés dans le prolongement du Siwnik', ne sont pas très claires. À l'est de la vallée de l'Akera, le territoire de l'Arc'ax correspond à l'actuel Karabagh ; c'est un haut bastion montagneux qui descend lentement vers le Kur,

361. *Ibid.*, p. 511.

362. STEP'ANOS ASOŁIK, III, 8 (trad. 2, p. 181).

363. On a appliqué aux Sewordi le même principe de translittération que pour les familles arméniennes : voir n. 30.

364. La définition des frontières historiques du royaume d'Albanie est un vieux débat qui n'appartient pas à notre sujet ; le problème le plus litigieux est celui du statut originel de ces régions du sud du Kur, déchirées entre appartenance arménienne et appartenance albanienne. À l'exposé déjà ancien de K. V. TREVER, *Očerki po istorii i kult'ure Kavkazskoj Albanii, IV do n. è. - VII v. n. è.* (Recherches sur l'histoire et la culture de l'Albanie du Caucase, IVe s. av. notre ère-VIIe s. après), Moscou-Leningrad 1959 (cité TREVER, *Albanie*), on préférera AKOPJAN, *Albanie* (cité n. 35) : les provinces du sud du Kur auraient été annexées à la fin du IVe siècle.

365. Voir p. 498.

366. Voir p. 496.

comme le souligne une série de cours d'eau qui y prennent leur source, tels le Trtu et le Xačʿēn[367] ; mais le pays est en partie aussi drainé vers l'Araxe, notamment par la rivière de Gargar. La *Géographie arménienne* attribue à l'Arcʿax douze régions dont la localisation reste en partie problématique, en tout cas objet de vives discussions[368]. Parmi celles-ci, le Vaykunikʿ devait se trouver sur la haute vallée du Trtu et le Mec Kuenkʿ plus en aval ; la haute vallée du Xačʿēn constituait sans doute le Mec Aṛankʿ, que prolongeait l'Harčlankʿ sur le cours moyen ; le Kʿusti Pʿaṛnēs confinait au Gardman ; le Muxankʿ avec Amaras était au sud du Gargar.

Le territoire de l'Utikʿ couvrait immédiatement la rive droite du Kur dans lequel se jettent, non sans mal, quelques affluents venus du Karabagh[369]. Pour Hewsen, l'Utikʿ commençait à l'ouest au bassin de l'Akstafa (Ałstew ou Lopʿnas) et les régions qui le composaient formaient un arc de cercle le long du Kur : Tus avec la vallée de Tawuš ; Gardman avec la vallée du Zakam (Jegam) ; Šakasēn avec les rivières de Šamkʿor et de Djanza en bordure de la confluence de l'Iori et de l'Alazani sur l'autre rive du Kur ; Uti proprement dit de part et d'autre de la rivière de Trtru où se trouvait Partaw/Bardhaʿa ; Aran-ṛot où se perd la rivière de Xačʿēn, Tri et Ṛotptak, jusqu'à l'angle de la confluence du Kur et de l'Araxe, avec la ville de Baylaqān[370].

Les Arabes conservèrent à Partaw, devenue Bardhaʿa, l'importance politique que les Perses lui avaient conférée ; ils l'amplifièrent même. La ville devint le vrai carrefour routier de la province d'Armīniya, comme le soulignent tous les géographes arabes, d'Ibn Khurdādhbih à Ibn Ḥawqal et al-Muqaddasī. À Bardhaʿa arrivait la route de Bagdad et d'Ardabīl qui traversait l'Araxe à Warthān (l'arménienne Vardanakert) et qui gagnait Bardhaʿa par Baylaqān et Yunan. Une route reliait Bardhaʿa et Duin par Sīsadjān au Siwnikʿ. Une troisième route allait à Tiflīs par Gandja, Shamkʿūr et Xunani. Une dernière route, enfin, conduisait à Darband sur la mer Caspienne, en traversant le Kur à Bardīdj et en passant par Shamākhī, Sharwān, Lāhīdj et le pont du Samur.

a) Les Sewordi

La première mention des Sewordi se trouve dans une source arabe de la seconde moitié du IXe siècle qui évoque une situation de la seconde moitié du VIIIe siècle ; ils sont ensuite documentés par des sources arméniennes et arabes jusqu'au milieu du Xe siècle à peu près.

Al-Balādhurī mentionne incidemment les Sewordi dans le récit de la conquête arabe de l'Arrān. Au VIIe siècle, après avoir conclu des traités de capitulation avec les

367. *Géographie arménienne*, p. 65 A ; HEWSEN, *Geography*, p. 193-200, carte XX p. 67 ; HÜBSCHMANN, p. 266-267 ; HAKOPYAN, p. 252-253 ; GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Arjax/Arcʿax, p. 445. J.-M. THIERRY, *Églises et couvents du Karabagh*, Matériaux pour l'archéologie arménienne III, Antelias 1991.

368. HEWSEN, *Geography*, p. 195-198.

369. *Géographie arménienne*, p. 65 A ; HEWSEN, *Geography*, p. 260-263, carte XX p. 67 ; HÜBSCHMANN, p. 270-275 ; GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Utikʿ/Uti, p. 498.

370. Seule la région de l'Aluē échappe à cet arc. Le tableau géographique proposé par Hewsen se distingue de celui que propose Eremyan sur deux grands points surtout : Eremyan fait commencer le Gardman beaucoup plus à l'ouest, à la vallée de l'Algeti, et l'identifie au Gardabani des Géorgiens (sur ce point, voir TOUMANOFF, *Studies*, p. 216-217) et il détache de l'Uti l'angle de la confluence du Kur et de l'Araxe pour l'attribuer au territoire du Pʿaytakaran.

villes d'al-Baylaqān et de Bardhaʿa, Salmān b. Rabīʿa s'empara, apparemment par la force, de diverses régions du sud du Kur qui ne sont autres, sous une forme arabe, que le Šakašēn, le Mec Kuenkʿ, l'Uti, le Mec Irankʿ, l'Harčlankʿ, le Tri[371] ; pour l'auteur de la source qui écrit dans la seconde moitié du IXe siècle et dont les récits ne dépassent guère le milieu de ce siècle, ces régions qu'il considère comme « des districts ruraux prospères » appartiennent bien à l'Arrān. Or, en raison d'une tradition qu'il dit tenir directement de gens de Bardhaʿa, l'auteur s'est intéressé plus particulièrement au cas de la ville de Shamkʿūr, l'arménienne Šamkʿor, qui fut elle aussi conquise par les armées de Salmān, et il en évoque brièvement l'histoire ultérieure ; c'est dans ce contexte que la documentation fait apparaître les Sewordi sous la forme Sāwurdiyya ; d'après al-Balādhurī, les gens de Bardhaʿa, qui étaient bien placés pour les connaître, en parlaient comme d'une tribu (ou d'une peuplade ?) dont ils dataient l'émergence de la fin du gouvernement de Yazīd b. Usayd, dans la seconde moitié du VIIIe siècle[372]. À un moment non précisé, ils avaient pillé Shamkʿūr que Bughā restaura en 854/855 et où il installa des Khazars convertis à l'islam[373]. Quelques décennies après al-Balādhurī, al-Masʿūdī, qui séjourna en terre arménienne entre 932 et 943, mentionne aussi les Siyāwardiyya dans sa description du Kur[374] : il voit en eux des Arméniens, bien établis dans un territoire, les seuls qu'il cite entre Tiflīs et Bardhaʿa et dont l'histoire, faite de bravoure et de puissance, lui parut digne d'être exposée.

Les sources arméniennes du début du Xe siècle permettent de préciser un peu l'histoire des Sewordi, grâce à quelques occurrences plus ou moins explicites.

Les plus anciennes nous ramènent à l'époque de Bughā et dans la région de l'Utikʿ qui se trouve à l'ouest de Šamkʿor. On apprend ainsi que des Sewordi furent victimes de Bughā ; un certain Sołomon « connu comme Sewordi » fut martyrisé par l'émir après son retour à Bardhaʿa[375] ; un certain Stepʿanos, qualifié de « chef des Sewordi », fut arrêté par lui et envoyé à Sāmarrā où il mourut martyr[376]. En tenant compte du texte

371. AL-BALĀDHURĪ, p. 554.

372. AL-BALĀDHURĪ, p. 555 : après sa conquête par Salmān, Shamkūr « continua à être habitée et prospère jusqu'au jour où elle fut ruinée par les Sâwurdiyya, tribu qui s'était rassemblée à l'époque où Yazīd b. Usayd quitta l'Arménie, était devenue arrogante et avait été cause de nombreux malheurs. Boghâ... restaura Shamkûr en 240 (2 juin 854-21 mai 855). » Cette tradition se retrouve chez IBN AL-FAQĪH, p. 507, qui en parle comme « d'une peuplade », « devenue puissante et qui causa de nombreux malheurs ». Yazīd a été trois fois gouverneur de l'Armīniya : 752-754, 759-770, 775-780 (LAURENT-CANARD, p. 425, 427, 429). J'ignore quels mots arabes sont rendus dans un cas par « tribu », dans l'autre par « peuplade ».

373. AL-BALĀDHURĪ, p. 555 : « Il y établit des Khazars qui étaient venus à lui avec une demande d'amân, parce qu'ils désiraient adopter l'islam ». La *Chronique du Kartli*, éd. p. 256, mentionne l'installation de trois cents familles de Khazars que Bughā fit venir par Darband.

374. AL-MASʿŪDĪ, § 506, I, p. 183 : « Le fleuve Kour... arrive à la marche de Tiflis... ; il traverse ensuite la province des Siyâwardiyya, peuple arménien brave et puissant, comme nous l'avons dit dans leur histoire ; ils ont donné leur nom aux haches dites siyâwardiyya dont se servent les Sayâbiga et d'autres troupes non arabes. Le Kour poursuit son chemin jusqu'à ce qu'il arrive à trois milles de Bardhaʿa... » Malheureusement l'ouvrage dans lequel l'auteur racontait l'histoire des Siyāwardiyya est perdu et l'on ne peut identifier les Sayābidja. Nous n'avons pu vérifier une autre mention des Sewordi, signalée par LAURENT-CANARD, p. 52, chez al-Iṣṭakhrī, qui voit en eux d'incorrigibles pillards.

375. TʿOVMA ARCRUNI, III, 11, (éd. p. 187-188, trad. p. 251-252).

376. YOVHANNES DRASXANAKERTCʿI, XXVI, 13 : « Il marcha contre la région d'Uti et fit prisonnier, dans le village de Tus, Stepʿanos également nommé Kon, dont le peuple était appelé les Sewordi du nom de son

précédemment cité d'al-Balādhurī, on peut avancer l'hypothèse que la restauration et la fortification de Shamk'ūr devaient permettre aux Arabes de mieux contrôler les Sewordi ; l'arrestation de leur chef et son envoi à Sāmarrā impliquent en effet qu'ils n'avaient pas reconnu l'autorité de l'émir, ce qui s'était peut-être manifesté par le sac de Shamk'ūr.

Environ cinquante ans plus tard, vers 899/900, l'émir qui commandait Bardha'a au nom du Sādjide Afshīn monta une grande expédition contre le *nahapet* des Sewordi, Gēorg et son frère Arues, qui furent arrêtés et mis à mort après avoir refusé de se convertir[377]. Le lieu de la bataille n'est pas précisé par Yovhannēs, mais le texte de Movsēs Kałankatuac'i laisse comprendre qu'elle eut lieu dans la région de l'Utik' occidental au-delà duquel les Ibères (les *Virk'*) de K'axeti et leur chorévêque Padla Ier étaient en train d'établir leur autorité en cette fin du IXe siècle[378] ; les Sewordi avaient partie liée avec eux au point d'apparaître comme chefs de leurs armées[379]. En amont de cet événement, on doit noter que l'action de l'émir de Bardha'a faisait suite à la politique d'expansion engagée par le roi bagratuni Ašot Ier en direction du Gugark' et contre « les pillards de la région d'Uti » ; il avait réussi à les soumettre et à leur imposer « des chefs aussi bien que des princes »[380] ; ces « pillards » ne sont pas explicitement présentés comme des Sewordi, mais leur identification est probable[381] ; et cela contribue à éclairer le rapprochement des Sewordi et des Ibères, menacés eux aussi par l'expansion bagratuni, et leur solidarité en 899/900.

À ce moment, ou seulement plus tard, le roi Smbat Ier avait fini par étendre le pouvoir des Bagratuni jusqu'à Šamk'or[382] et un épisode rapporté par le catholicos Yovhannēs, pour l'année 910, confirme que le territoire des Sewordi correspondait bien à l'Utik' occidental et qu'ils n'étaient soumis aux Bagratuni qu'avec réticence : c'est ainsi que les armées des Sewordi abandonnèrent sur le champ de bataille le camp des fils du roi Smbat attaqués par Yūsuf[383]. Cette défection des Sewordi à l'égard des princes bagratuni permet de les retrouver dans « les tribus barbares de la région d'Uti » auxquelles

ancêtre Sewuk » (d'après la trad. p. 123). L'épisode est repris par STEP'ANOS ASOŁIK, II, 2 (trad. 1, p. 135) : « le prince des Sévortik', Step'anos surnommé Gon, lequel reçut du Christ la couronne du martyre, à la Porte royale, dans la ville de Samara ». Le surnom de Kon est peu clair, le mot signifiant en arménien « pomme de pin », « cône ». Le Tus se trouve le long du Kur entre Xunani et Šamk'or.

377. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXVII, 14 : « (Le chef de Partaw) marcha avec une grande armée contre Gēorg, le *nahapet* des Sewordi dont le nom trouve son origine dans leur ancêtre appelé Sew... Il s'empara de Gēorg et de son frère dont le nom était Arues » (d'après la trad. p. 152). L'exécution des deux frères est également rapportée par MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 23 (éd. p. 336 -337), qui en fait des Ibères : « À la même époque, faisant une incursion chez les Virk', il marcha contre les deux valeureux *zōravark'* des Virk', l'*išxan* Gēorg et son frère Arewēs ».

378. Voir p. 493.

379. Cette connivence antisādjide expliquerait pourquoi, en 912, le sādjide Yūsuf s'en prit violemment aux K'axes : voir p. 493.

380. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXIX, 11 (trad. p. 128-129). Voir p. 374 et n. 105.

381. LAURENT-CANARD, p. 333 n. 108.

382. Voir n. 105.

383. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I , XLV, 5 (trad. p. 167) : les fils du roi Smbat, attaqués par Yūsuf, ne mesurèrent pas « la traîtrise des troupes de la région d'Uti que l'on appelle les Sewordi », qui allaient peu après faire défection.

Ašot II imposa, avant 916-918, « un prince et commandant » du nom de Movsēs. Une brusque révolte de ce Movsēs, qui chercha appui chez ses voisins k'axes, fut cruellement punie[384]. Comme on le verra plus loin, Movsēs fut alors remplacé par un certain Amram qui ne fut guère plus docile. Depuis 910, instabilité et troubles affectaient donc le pays des Sewordi, mal ralliés aux Bagratuni. De là, peut-être, leur mention dans un passage, à première vue surprenant, du premier Continuateur de T'ovma Arcruni[385]. Les Sewordi y sont qualifiés de « Sewordi d'Hagar », expression sur laquelle nous reviendrons plus loin[386] ; le rayon d'action qui leur est prêté, jusqu'au Vaspurakan, ne peut se comprendre que dans le cadre du rapprochement d'une partie d'entre eux, du moins, avec les Sādjides.

Si les Sewordi sont bien les habitants de la région d'Utik', comme il ressort du texte du catholicos Yovhannēs, ce sont eux que l'on retrouve un peu plus tard encore, mentionnés dans son œuvre, cette fois en relations avec les milieux byzantins, en 922. À cette date, le responsable de l'Utik', imposé par le roi bagratuni, était un certain Amram dit « le jeune taureau », probable successeur de l'insurgé Movsēs. À son tour il se révolta, alors qu'Ašot II était en route vers « sa province chérie de l'Uti » ; il gagna à sa cause l'ensemble de l'aristocratie de la région, fit de la forteresse de Tawuš son centre et projeta de passer au service de Jean Kourkouas[387]. Des contacts avaient donc été établis entre lui et le stratège, occupé à assiéger Duin tenu par Subuk que soutenait le roi Ašot II. Le siège fut un échec pour les Byzantins, mais Ašot II subit une sévère défaite en Utik' et ses armées ne purent sauver que leur vie[388].

Dans les décennies qui suivent, l'existence d'une province ou d'un territoire des Sewordi reste garantie, on l'a vu, par al-Mas'ūdī dont le témoignage clôt les informations que nous possédons sur ce peuple.

Les contacts établis par Jean Kourkouas en Utik' expliquent que les Sewordi soient connus de la chancellerie de Constantinople, qui parle de « trois archontes des *Serbotioi*, c'est-à-dire Enfants noirs ». Cette notice, rapprochée d'un passage du *De administrando imperio* où sont cités des *Sabartoi*[389], n'a cessé depuis des années d'alimenter les spécu-

384. *Ibid.*, LIX, 1 : « Ašot... se rendit dans la région d'Uti pour réprimer la brutale insurrection de Movsēs qu'il avait lui-même établi comme prince et commandant sur les tribus barbares de la région d'Uti » (d'après la trad. p. 206). Un peu plus loin (9), ces tribus sont qualifiées de « habitants du pays à la nuque raide ». Movsēs tenta de se réfugier d'abord chez le prince Smbat de Vayoc' jor, puis chez le chorévêque des K'axes ; mais Ašot II réussit à l'arrêter et le fit aveugler. La révolte et sa répression précèdent de peu l'annexion du Gełak'uni par le roi.

385. T'OVMA ARCRUNI, IV, 4 (éd. p. 289) : vers 923, après la mort de son frère Gurgēn, Gagik « pacifie le pays des guerres soulevées par les Perses et par les Sewordi d'Hagar qui habitaient la région des montagnes ».

386. Elle ne signifie pas forcément que des groupes de Sewordi étaient musulmans, comme le pense R. W. Thomson, dans son commentaire de T'OVMA ARCRUNI, p. 351 n. 2.

387. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXIII, 7 : « Il décida de passer au service de Gurgēn, un étranger qui était le commandant en chef du pays de Gamirk' » (d'après la trad. p. 215). On reconnaîtra Jean Kourkouas dans ce Gurgēn, le Gamirk' étant le nom arménien de la Cappadoce : MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 304. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 75-76.

388. Le catholicos Yovhannēs insiste sur ce point, pour souligner que les révoltés avaient respecté les canons chrétiens imposant de ne tuer aucun chrétien ; cela n'a de sens que si l'on veut bien admettre qu'Amram et ses hommes étaient chrétiens : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXIII, 19 (trad. p. 216).

389. *De adm. imp.*, 38, l. 9 et 28 (p. 170), où les « Turcs » (c'est-à-dire les Hongrois) sont appelés Σάβαρτοι ἄσφαλοι par Constantin VII ; *Sabartoi* a été rapproché de Sāwurdiyya/Sewordi, puis de Sabirs.

lations des chercheurs sur l'origine de ce groupe ; elle a été passionnément recherchée, au nord du Caucase, chez les Magyars ou chez les Sabirs[390]. Il est toujours dangereux de se hasarder sur un terrain frayé par tant d'illustres devanciers ; on ne s'y aventurera que pour rappeler des choses simples et revenir aux sources et après avoir noté que rien, sinon la pure spéculation intellectuelle s'exerçant sur des consonances voisines, ne permet d'établir une relation entre Sewordi et *Sabartoi* (Constantin VII lui-même n'y a pas pensé) et qu'aucune des identifications proposées ne rend vraiment compte du moment de l'apparition des Sewordi dans les sources, au milieu du IXe siècle.

La traduction de *Serbotioi* par « Enfants Noirs », énoncée par la chancellerie de Constantinople, ne se trouve nulle part ailleurs. Elle est forcément due à un interprète arménien, plus ou moins compétent, aux prises avec *Sewordik'*, devenu *Sebortioi* et décomposé par lui en *sew* et *ortik'*, respectivement « noirs » et « fils » en arménien ; plus tard, un Grec, peu au fait des étymologies arméniennes, aura tranquillement transformé « Sebortioi » en « Serbotioi ». La traduction « Enfants noirs » peut dater de l'époque où Jean Kourkouas noua des contacts avec les Sewordi, vers 922 : Constantinople put alors découvrir ce peuple auquel le texte d'al-Balādhurī donnait moins d'un siècle d'existence concrète. En ces mêmes années, le catholicos Yovhannēs parlait des Sewordi comme des descendants (donc des « fils », *ortik'*) d'un ancêtre dénommé Sew ou Sewuk[391]. On peut faire confiance à la précision du vocabulaire employé par le catholicos : s'il parle vers 900 de *nahapet* à propos du meneur des descendants de Sew, c'est qu'il entend désigner non pas un simple « chef », mais bien un « chef de famille aristocratique »[392] ; les Sewordi constituent pour lui une lignée, à l'instar de celle des Siwni ou des Arcruni. Elle est cependant trop récente pour avoir trouvé place et histoire, au VIIIe siècle, chez un traditionniste arménien comme Movsēs Xorenac'i ; c'est cette lacune que comble le catholicos Yovhannēs en évoquant un ancêtre Sew et en ignorant superbement toute équivalence avec des « Enfants Noirs ». Entre l'interprète anonyme de la chancellerie qui n'avait peut-être jamais entendu parler des Sewordi et le catholicos arménien, c'est au second que l'on accordera le plus grand crédit : les « Enfants Noirs » ne sauraient rivaliser avec les « fils de Sew » qui se faisaient remarquer, depuis peu, au témoignage des sources, par leur insubordination et leur caractère de pillards. Cela, somme toute, nous ramène à al-Balādhurī qui situe le regroupement des Sāwurdiyya à l'époque du gouverneur Yazīd b. Usayd ; il peut s'agir là d'un simple procédé de datation, sans qu'il y ait de rapport particulier entre ces Sāwurdiyya et le gouverneur Yazīd. Pourtant, on peut remarquer (consonance pour consonance !) la similitude de leur nom en arabe avec le nom de l'émir dont les actions au Siwnik' dans les années 820 avaient conduit le prince Vasak à faire appel à Bābak : Sawāda (Sevada en arménien)[393]. Sawāda était un

390. Voir par exemple JENKINS, dans *De adm. imp.*, p. 147-148 ; ARTAMONOV, *Khazars*, p. 127, 349 ; TOUMANOFF, *Studies*, p. 487 ; et surtout la longue note de LAURENT-CANARD, p. 69-70 n. 121, ainsi que les mises au point bibliographiques de MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 269, et HEWSEN, *Geography*, p. 124 n. 111.

391. Voir n. 378 et 379.

392. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* nahapet, p. 548, et zōravar, p. 573. Il est par là-même le chef d'une armée, d'où le titre de *zōravar* que lui donne Movsēs.

393. Voir p. 402.

Djāhhāfide[394], donc un proche des tribus sulamī dont le mouvement de migration en Arménie commença avec le gouverneur Yazīd[395], lui-même un Sulamī dont la mère était une princesse du Siwnik'[396]. Que Sawāda descende d'un Sew, on ne peut l'affirmer ; mais il n'est pas impossible que « les descendants de Sew » soient issus des tribus arabes sulamī dont le rôle s'amplifia sous Yazīd. Une telle origine permettrait de comprendre le contexte dans lequel les Sewordi émergent, dans les sources, en fauteurs de troubles contre le pouvoir ; c'est le moment précis où les gouverneurs sulamī laissaient la place en Armīniya à des gouverneurs Shaybānī qui développèrent l'immigration de leurs propres tribus, en particulier non loin de l'Utik', au Sharwān où elles allaient faire souche[397] ; plus ou moins éclipsés et laissés à eux-mêmes, des éléments de tribus sulamī ont alors pu se regrouper et affirmer leur identité. L'hypothèse de tribus arabes progressivement arménisées pourrait ainsi expliquer qu'il ait existé encore longtemps plusieurs archontes, trois selon la chancellerie byzantine.

On ne se dissimule pas que l'hypothèse est fragile ; mais elle rend compte du caractère insoumis des Sewordi, christianisés sans doute, mais non encore totalement assimilés[398], sinon plus tard, à l'époque d'al-Mas'ūdī qui voit en eux des Arméniens. Elle a le mérite de proposer une origine des Sewordi qui fait l'économie d'une grande migration à travers le Caucase que rien n'atteste vraiment, alors que le phénomène d'enracinement de tribus arabes se vérifie à la même époque en Armīniya, dans de proches régions[399].

Quoi qu'il en soit de leur origine, l'identité et la spécificité des Sewordi étaient assez fortes au début du xe siècle pour que des autorités byzantines aient pris langue avec eux ; non loin de Duin, ils constituaient des alliés potentiels non négligeables ; et la date de l'établissement de ces contacts ne fait aucun doute dans le cas des Sewordi : 922.

b) Le Xač'ēn

Le nom de Xač'ēn désigne d'abord une forteresse située dans la région du Mec' Arank', sur une rivière, également appelée Xač'ēn, qui se jette dans le Kur, au sud de Bardha'a ; Xač'ēn devint ensuite le nom du Mec' Arank' lui-même, avant de passer à l'ensemble de la principauté qui se développa, à partir de cette région, en Arc'ax et au-delà[400]. Cette principauté est née, dans la première moitié du ixe siècle, de la politique d'un personnage nommé Atrnerseh, dont les origines sont controversées ; l'histoire même du Xač'ēn est imparfaitement éclairée par les sources arméniennes.

On a évoqué plus haut l'assassinat en 821/822 du dernier prince mihranide d'Albanie, Varaz Trdat, événement à partir duquel prit fin la communauté de destin poli-

394. Sur les Djāhhāfides, peut-être d'origine kurde puis arabisés au point d'apparaître liés aux Sulamī, et sur Sawāda : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 34-40 et 183.

395. *Ibid.*, p. 29-33.

396. Le nom de Sevada/Sewaday se retrouve plus tard dans la famille des princes du Xač'ēn : voir p. 414.

397. Le premier fut Yazīd b. Mazyad, nommé en 786. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 27 ; voir p. 507.

398. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'expression « Sewordi d'Hagar », employée par T'ovma Arcruni.

399. Voir p. 506.

400. HEWSEN, *Geography*, p. 194. LAURENT-CANARD, p. 62 n. 60. On n'a pu avoir de connaissance qu'indirecte de B. ULUBABYAN, *Xač'ēni išxanut'iwnnerə x-xvi darerum* (La principauté du Xač'ēn aux xe-xvie siècles), Erevan 1975.

tique qui unissait les deux rives du Kur depuis la fin du IVe siècle[401]. Elles restèrent cependant unies sur le plan ecclésiastique, puisqu'elles composaient ensemble la plus grande partie de la juridiction de l'Église catholicale d'Albanie. Selon Movsēs Kałankatuac'i, la veuve de Varaz Trdat réussit à s'enfuir avec sa fille Spram jusqu'à la forteresse de Xač'ēn, où Spram épousa un certain Atrnerseh, dont Movsēs fait le « fils de Sahl qui était de la maison de Hayk' et seigneur de Siwnik' et qui s'était emparé par la force de la région de Gełam »[402]. Atrnerseh serait ainsi l'un des deux fils de Sahl i-Sumbatean, prince qui commandait la région du Š'akē, au nord du Kur, et à qui le calife avait donné une large autorité sur l'Arrān en récompense de son aide dans l'arrestation de Bābak[403]. Cependant on admettra plus volontiers l'hypothèse selon laquelle Atrnerseh était un descendant de Vasak du Siwnik', par son fils Sahak[404] ; al-Ṭabarī mentionne en effet un prince « Adharnase b. Isḥāq Khāšinī » (c'est-à-dire du Xač'ēn), qui fut emmené en captivité par Būgha[405]. Appelé « prince d'Ałuank' » par T'ovma Arcruni qui voit en lui le successeur des Mihranides, ce « grand prince » Atrnerseh, dont Movsēs Kałankatuac'i se plaît à souligner la piété, établit son palais à Vayunik' et son autorité s'étendit bientôt jusqu'aux abords du Gełakuni, sur la région de Sawdk'[406].

Le texte de Movsēs permet de reconstruire la lignée d'Atrnerseh, mais sans possibilité de datation précise[407]. Atrnerseh eut deux fils : Grigor, qui lui succéda, et Abusēt'. Des cinq fils de Grigor Ier, l'un, Abu Ali, fut assassiné par un parent en 898/899[408] ; un autre fils lui succéda, Sahak appelé Sewaday, un passionné de littérature, attesté dès 906 et qui mourut en 922[409]. On doit à ce dernier une expansion dans la région du Gardman (donc en Utik') et au Joraget ou Jorop'or (c'est-à-dire en Gugark'), ce qui étendit son autorité très largement au nord du lac de Sevan, aux abords de la K'axeti, maîtresse du Gardaban, et en face de la principauté de Šak'ē, sur l'autre rive du Kur, avec laquelle les rapports semblent avoir été bons[410]. Cette expansion fut indiscutablement la cause

401. Voir p. 406.

402. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 23 (éd. p. 340) ; la traduction de Dowsett, p. 226, est inexacte. Le Gełam est le Gełak'uni.

403. Sur Sahl, voir p. 497. A. N. TER-GHEWONDYAN, « Notes sur le Šakē-Kambeč'an (Ier-XIVe s.) », *REArm.* 21, 1988-1989, p. 321-331, notamment p. 325.

404. Il serait un frère de Grigor Sup'an Ier : voir n. 337. C'est l'opinion de MINORSKY, « Caucasica IV », 2, p. 522-523 ; TOUMANOFF, *Manuel*, p. 231 ; HEWSEN, *Geography*, p. 194. Cette interprétation implique une correction du texte de Movsēs : au lieu de lire « Sahl », il faudrait lire « Sahak » : LAURENT-CANARD, p. 168 n. 238.

405. AL-ṬABARĪ, p. 643. Ajoutons que les Siwni sont mis en cause dans l'assassinat de Varaz Trdat par STEP'ANOS ŌRBELEAN, XXXIII (trad. p. 96), qui incrimine Nerseh, un des fils de P'ilippos Ier de Vayoc' jor. L'arrestation d'Atrnerseh est confirmée par T'OVMA ARCRUNI, III, 11 (éd. p. 191, trad. p. 255) qui l'appelle « prince d'Albanie », par YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXVI, 11 : « Il arrêta le grand prince Atrnerseh qui vivait dans la forteresse de Xač'ēn » (d'après la trad. p. 123), et par MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 23 (éd. p. 340), qui précise que la captivité dura plusieurs années.

406. *Ibid.*, III, 23 (éd. p. 340).

407. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 236-237, qui fait mourir Atrnerseh en 855.

408. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 22 (éd. p. 336) qui le qualifie d'*išxan* arménien des Ałuank'.

409. *Ibid.*, III, 23 (éd. p. 341, l. 3-6) : « Il recherchait la littérature et il affecta des écrivains à sa maison ». STEP'ANOS ŌRBELEAN, XLI (trad. p. 132-139), cite « Sahak de Gardman » parmi les signataires de la charte de Tat'ew en 906.

410. Le catholicos Yovhannēs séjourna en 910 avec le « grand prince Sahak » auprès du prince de Šak'ē Atrnerseh : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XLIV, 15 (trad. p. 139).

de rapports tendus et même conflictuels avec les rois bagratuni. Le roi bagratuni Smbat Ier qui étendait lui aussi son pouvoir, par l'ouest du lac de Sevan, jusqu'à Xunani sur le Kur et en Utik' vers Šamk'or, mena contre Sahak des guerres acharnées, mais vaines[411]. Cette rivalité put sembler s'apaiser sous Ašot II que Sahak adopta comme son fils, vers 916-918, en lui donnant sa fille Mariam en mariage[412]. Les deux hommes, gendre et beau-père, participèrent ensemble peu après à la répression de la révolte du prince des Sewordi Movsēs, vers 916-918[413]. Bientôt cependant, une rupture, que le catholicos Yovhannēs attribue à Sahak, survint entre les deux hommes ; la guerre fut d'abord évitée, mais elle éclata vers 920 à la suite de la conquête du Jorap'or par Sahak[414] ; la bataille eut lieu dans la vallée de Tawuš ; Sahak et l'un de ses fils, Grigor, furent arrêtés et aveuglés, et le Gardman passa sous l'autorité du roi Ašot II[415]. Les armées de Jean Kourkouas devaient arriver peu après devant Duin.

De Dawit', second fils de Sahak Sewaday Ier, on ne sait rien ; mais on connaît l'existence de deux fils de Grigor : Sewaday « appelé Išxananun » et Atrnerseh ; ce Sewaday II eut lui-même quatre fils : Yovhannēs, Grigor, Atrnerseh et P'ilippos[416]. On citera ici littéralement le texte de Movsēs qui parle du premier de ces fils, Yovhannēs :

> « La droite du Très-Haut choisit le fils aîné d'Išxananun, Yovhannēs, qui fut aussi appelé Senek'erim, en l'appelant au pouvoir royal. Le Seigneur tout-puissant restaura le royaume disparu depuis longtemps par la main de celui-ci que le roi des Perses orna d'ornements magnifiques et considérables et il lui donna aussi le trône de son père et la monture de celui-ci ; la même année, celui qui était *magistros* des Grecs, que l'on appelait du nom de Dawit', envoyait une admirable couronne et des pourpres royales pour honorer et glorifier cet homme béni de Dieu ; et il reçut de la main droite du patriarche la consécration royale pour la gloire du Christ »[417].

Un certain nombre de savants ont parlé d'interpolation tardive à propos de ce passage et placé le couronnement de Yovhannēs en 980[418]. Pourtant, dès 955 et même dès 949 il existait bel et bien un Senek'erim au Xač'ēn. Ainsi un Sanḥārīb « connu sous le nom d'Ibn Sawāda » et appelé « seigneur de Khadjin » est mentionné à deux reprises, en

411. Ce conflit est évoqué par le seul MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 23 (éd. p. 341) : « Avec d'inlassables intrigues le roi des Arméniens Smbat lui fit la guerre sans réussir à le soumettre à ses volontés ». Sur l'expansion de Smbat : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXI, 8 (trad. p. 166).

412. *Ibid.*, LVIII, 8 : « Le roi Ašot, fils du roi Smbat, alla épouser la fille du grand prince Sahak que l'on appelait Sewaday. À cette occasion, alors qu'ils dansaient et exécutaient le *kak'aw* (une danse médiévale), l'*ostikan* Yûsuf envoya une couronne royale à Ašot » (d'après la trad. p. 205). *Ibid.*, LX, 4 : « Le splendide et grand prince Sahak... avait adopté le roi Ašot comme son fils adoptif en lui donnant sa fille en mariage » (d'après la trad. p. 208). Ce mariage fut conclu à l'époque du conflit d'Ašot II avec l'anti-roi Ašot en 916-918.

413. Voir n. 386.

414. *Ibid.*, LX, 4-6, 15-19 (trad. p. 208- 210).

415. *Ibid.*, 20-34 (trad. p. 210-212).

416. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 23 (éd. p. 341). Išxananun est un curieux surnom qui signifie « au nom d'*išxan* ».

417. *Ibid.* (éd. p. 341).

418. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 237. Voir aussi le commentaire de ce passage par son traducteur, Dowsett, p. 227 n. 2.

955, parmi les tributaires d'al-Marzubān[419]. Quant à Step'anos Ōrbēlean, il cite un Senek'erim prince des Ałuank', à l'époque où Gagik succéda à son frère Sahak comme catholicos d'Albanie, c'est-à-dire en 949 : seul parmi les princes d'Ałuank', le prince Senek'erim aurait refusé d'obtempérer à l'ordre donné par le catholicos d'Arménie, Anania, de ne pas communier avec Gagik dont la consécration était jugée illégale[420]. Le rôle et l'attitude de Senek'erim se comprennent mieux si l'on rappelle que le territoire de la principauté du Xač'ēn relevait de l'Église catholicale d'Albanie. D'après le texte de Movsēs, Senek'erim fut couronné par un catholicos ; il semble logique de penser qu'il s'agissait du catholicos d'Albanie ; or le frère et prédécesseur de Gagik, le très chalcédonien Sahak, avait été évêque de Mec Kuenk', au Xač'ēn, avant de devenir catholicos. En l'absence de toute datation, on ne peut dire si ce couronnement fut effectué avant 959, donc par les mains d'un chalcédonien, ou après 959, alors que les catholicos d'Albanie avaient rallié l'Église d'Arménie. Le soutien apporté par Senek'erim à Gagik en 949 laisse penser qu'il avait plutôt été consacré par un chalcédonien, peut-être par Sahak de Mec Kuenk'.

Il reste donc encore beaucoup d'ombres dans cette histoire et les choses seraient sans doute plus claires si l'on pouvait identifier le magistre des Grecs, « Dawit' », qui envoya une couronne ; mais on ne voit pas pour l'instant de raison valable de repousser le couronnement de Senek'erim à 980. Le rôle de « Dawit' » est en tout cas le seul exemple concret que nous connaissions de relations diplomatiques entre Constantinople et la principauté du Xač'ēn.

B. Constantinople et les archontes arméniens

Aucun des princes du monde arménien qui jouèrent un rôle dans la vie politique de leur nation, entre la fin du IXe et le milieu du Xe siècle, ne manque dans la liste de la chancellerie que propose le *De cerimoniis*, à la seule exception des archontes du Gełakuni, disparus en 918, et des émirs. Ils apparaissent classés en deux groupes politiques. Les plus nombreux sont répertoriés tous ensemble comme simples archontes d'un territoire dont il est précisé, sauf pour les Sewordi, qu'il est en Arménie ; rien ne les différencie dans la formule diplomatique qui introduit les mandements qu'ils reçoivent. Ils sont précédés par deux archontes des archontes, susceptibles de recevoir des chrysobulles scellés de bulles de même valeur, le Bagratuni et l'Arcruni, dont l'histoire atteste le caractère prééminent au regard des précédents archontes. Le fait que les deux modèles de chrysobulle soient rédigés au nom des empereurs Constantin (VII) et Romain (II), donc entre 944 et 959, ne doit pas être interprété comme exprimant une réalité spécifique de leurs règnes, mais un simple état de fait ou la mise à jour d'un modèle : tout

419. Ibn Ḥawqal, p. 347 et 348 ; Minorsky, « Caucasica IV », 2, p. 522-523 et 526 : il est mentionné sous deux entrées comme seigneur d'al-Rub', taxé pour la somme de 300 000 dirhams, et comme seigneur du Xač'ēn pour 100 000 dirhams et des dons supplémentaires (de chevaux notamment) pour un montant de 50 000 dirhams. Minorsky n'a pu identifier al-Rub' qu'il propose de localiser entre le Xač'ēn et la vallée de l'Araxe, dans la région de Badhdh.

420. Step'anos Ōrbēlean, LII (trad. p. 160).

au long de ce chapitre, la plupart des modèles précis de documents qui sont donnés, à l'exception des mandements, le sont au nom de ces deux mêmes empereurs[421] et cela ne saurait préjuger en rien des formules utilisées par leurs prédécesseurs.

La partie arménienne de la liste du *De cerimoniis* correspond donc à des réalités politiques différenciées. Elle correspond aussi, en grande partie du moins, à des contacts diplomatiques réels.

Il n'a pas été possible de trouver d'exemple concret de relations directes entretenues avec Constantinople pour tous ces archontes. Elles sont anciennes et connues en ce qui concerne les rois bagratuni ; elles commencèrent dès la promotion royale d'Ašot Ier et continuèrent sous ses successeurs[422] ; et si Abas Ier n'est appelé que magistre dans le *De administrando imperio*, c'est pourtant lui ou son fils Ašot III qui est visé en tant qu'archonte des archontes, et sous l'appellation sans ambiguïté de *prôtos*, dans le modèle réel de chrysobulle mis au nom de Constantin VII et de son fils[423]. Les relations avec les princes du Tarōn, connus à Constantinople depuis 858 où l'un d'eux portait le titre de curopalate, devinrent particulièrement étroites vers la fin du règne de Léon VI avec le « stratège » Grigor Ier et se maintinrent à la génération suivante sous Romain Lécapène. Gagik de Vaspurakan pour sa part était entré en relations avec Léon VI puisqu'il se considérait comme un *doulos* de l'Empire à l'avènement de Romain Lécapène et l'on a vu son rôle dans les initiatives militaires de l'Empire en 931/932 ; ce rôle fut certainement moins grand à partir de 935. Rien de précis n'a pu être établi pour les archontes du Mokk', d'Anjewac'ik' et du Kogovit, et l'on ne peut prouver l'existence de rapports directs entre chacun d'eux et l'Empire ; mais le fait qu'ils étaient entrés dans la mouvance du Vaspurakan, vers 902 pour les deux premiers, entre 917 et 922 pour le dernier, ainsi que leur localisation géographique par rapport aux itinéraires des campagnes des années 922-931 rendent crédibles de tels rapports avec l'Empire. Au nord de l'Araxe enfin, seuls les Sewordi se virent attribuer un rôle dans la stratégie byzantine des années 920 ; on ne sait ce qu'il en fut des relations avec le Xač'ēn avant le milieu du Xe siècle ; s'il y en eut avec le Vajoc' jor et le Siwnik', elles n'ont pas laissé de traces, on y reviendra.

De telles relations s'inscrivent dans la politique byzantine et l'éclairent.

Après l'élimination du verrou paulicien, la diplomatie de l'Empire vécut sur l'héritage de Basile Ier pendant encore quelques années, cherchant apparemment les moyens de contourner l'obstacle opposé par la zone-frontière des *thughūr*, marquée par les émirats de Mélitène et de Qālīqalā et doublée par l'écran des émirats qaysites. Alors que, comme on le verra plus loin, Léon VI allait donner la curopalatie à Adarnase l'Ibère, au plus tard en 897/898, il prolongea vers 889/890 les contacts directs noués par son père avec Ašot Ier[424], en établissant, entre 899 et 901, des relations avec son fils Smbat[425],

421. Les exceptions sont les documents adressés aux quatre patriarches et au calife de Bagdad, c'est-à-dire à des autorités spirituelles.

422. Voir p. 371.

423. Le formulaire date de 944-959. Abas Ier régna de 929 à 953, son fils jusqu'en 977.

424. YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, XXIX, 13 (trad. p. 128-129) : Basile avait voulu des relations « de paix, d'harmonie et d'amitié » avec Ašot Ier qu'il appelait « son fils bien-aimé ». La tradition manuscrite permet d'hésiter entre « harmonie » (retenu par Maksoudian) et « soumission ». Ašot fut couronné en 884 ou 885 et mourut en 890.

425. *Ibid.*, XXXI, 2-3 (trad. p. 138) où l'auteur parle « d'amitié ferme et d'accord » établis avec Léon VI qui s'adressait à Smbat, honneur suprême, « comme à son fils bien-aimé par le biais d'un traité d'amitié ». Ces relations furent établies entre 899 et 901, à l'époque du premier Sādjide Afshīn, puisque celui-ci s'en offusqua.

relations renouvelées vers 903[426] ; c'est vers la même époque, probablement, que la création du thème de Mésopotamie lui permettait d'exercer une pression efficace sur Grigor de Tarōn et d'en faire bientôt un « stratège » ; et il n'est pas impossible que les menées byzantines au Tarōn aient été accompagnées de l'entrée du Vaspurakan dans la *douleia* de l'Empire, dans le contexte des menaces shaybānides. La crise occasionnée par les actions de Yūsuf, à l'époque agitée de la régence, fut l'occasion de contacts épistolaires entre le patriarche Nicolas agissant comme régent et le catholicos Yovhannēs, puis entre le pouvoir impérial et le jeune Ašot II qui alla à Constantinople en 914 et en revint appuyé par une armée byzantine[427] : Constantin VII avait à peine sept ans lorsqu'il traitait de « mon fils bien-aimé » un Ašot II bien adulte dont la fonction royale avait été reconnue par le curopalate Adarnase[428].

On ne voit guère de raison pour qu'il y ait eu, avant cette date, élargissement du champ des relations diplomatiques de Constantinople à l'intérieur du monde arménien : l'avenir de Gagik Arcruni ne faisait que se dessiner et ses relations avec Yūsuf commençaient à peine à être conflictuelles.

La constitution de relations diplomatiques différenciées avec les archontes arméniens serait donc l'œuvre de Romain Lécapène. Sans revenir sur ce qui a déjà été dit, on ne peut que souligner l'importance décisive de la campagne de Jean Kourkouas contre Duin en 922. Elle fut l'occasion, on l'a montré, de démarches byzantines en direction des Sewordi, qui, par deux fois, vers 916-918 et en 922, s'étaient révoltés contre Ašot II. De telles démarches visaient évidemment à trouver de nouveaux appuis en Arménie pour relayer un Ašot II, alors surtout attaché à construire sa domination sur son domaine et sur sa propre famille, quitte à pactiser avec le gouverneur Subuk qui tenait Duin et lui avait conféré le titre de *shāhanshāh*[429]. Même si aucune source n'en apporte la preuve irréfutable, on peut admettre que Jean Kourkouas noua aussi des contacts avec le prince du Xač'ēn, Dawit' dont le père et le frère venaient d'être cruellement traités par Ašot II en 920. De même, les Siwni du Vayoc' jor, Smbat Ier et ses trois frères, qui avaient vu en 918 leur cousin du Gełakuni dépossédé par le même Ašot et qui s'efforçaient en vain de reprendre aux Arabes le contrôle du Gołtn, purent être tentés par des contacts avec les Byzantins, dont ils pouvaient attendre la défaite de l'émir de Duin ;

426. *Ibid.*, XL, 22-23, où l'auteur, après avoir décrit des événements qui datent de *ca* 903, ajoute : « De surcroît, Léon le césar des Romains ne fit pas montre de moins de bonté à l'égard du roi Smbat, en tant que son fils bien-aimé. Ses relations avec Smbat étaient scellées par un pacte d'amitié indissoluble et il avait l'habitude de lui envoyer tous les ans de nombreux cadeaux et honneurs. Pour sa part, en reconnaissance de cette bienveillance du césar des Romains, Smbat lui rendait dix fois ses faveurs, par de généreux présents qui seyaient à quelqu'un qui était plus noble que lui et un véritable père » (d'après la trad. p. 158).

427. Ašot II vint à Constantinople en 914. *Ibid.*, LV, 4-5 : « Il reçut là (du césar), par un trône splendide, des honneurs plus grands que tous les dignitaires ; il reçut de riches honneurs, non pas comme certains autres nobles, mais comme un surgeon de roi » (d'après la trad. p. 198), et l'auteur d'ajouter : « (le césar) l'appelait " enfant de martyr " et " mon fils bien-aimé " ». Pour le retour d'Ašot II : *ibid.*, LVI, 1-2 (trad. p. 202-203). Le séjour du roi à Constantinople est également décrit dans *Théophane Continué*, VI, p. 387.

428. *Ibid.*, L, 19 (trad. p. 179).

429. Le principal adversaire d'Ašot II fut son cousin et homonyme Ašot, qui avait eu le soutien de Yūsuf. Mais en 922, Yūsuf, tombé en défaveur, était emprisonné, et le nouveau gouverneur Subuk avait reconnu Ašot II en lui conférant le titre de *shāhanshāh* (en arménien *šahanšah*) au nom du calife : *ibid.*, LXI, 5, p. 212 ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 74.

l'archonte du Siwnik', J̌ewanšer, était semblablement intéressé par la vallée de l'Araxe sur laquelle s'ouvrait son domaine. Peu auparavant encore, en face de Duin dont elle commandait une route, la forteresse de Dariwnk' était passée avec le Kogovit aux mains de Gagik, archonte du Vaspurakan, reconnu « roi » par le calife depuis 919 et dont le pouvoir n'avait cessé de se développer, en englobant l'Anjewac'ik' et le Mokk' ; on a suggéré plus haut que la campagne de 922 avait pu correspondre à un resserrement des rapports entre Constantinople et Gagik, voire à sa promotion comme archonte des archontes, ce qui expliquerait que Yūsuf ait cru bon de lui rappeler énergiquement, dès 923 et au nom du calife, de qui il tenait sa couronne.

Tout cela signifie attacher beaucoup d'importance à la campagne de Jean Kourkouas et à sa connaissance du monde arménien. Mais son origine, comme celle de l'empereur, peut expliquer une facilité à connaître et pénétrer le milieu des *išxank'* ; et il est de toute façon certain que les relations étroites établies entre les empereurs macédoniens et les rois bagratuni avaient laissé des traces dans les services du Palais où la présence d'interprètes arméniens est attestée ; on ne peut douter qu'avant de fournir une aide militaire à Ašot II en 914, Constantinople ait pris soin d'étudier concrètement la situation.

En revanche le contexte de la nouvelle attaque lancée par le même Kourkouas contre Duin en 927/928 ne permet pas la même analyse, du moins en l'état actuel de la documentation. Elle fut plutôt, semble-t-il, l'occasion, pour le stratège byzantin, de mesurer à la fois la puissance de l'émirat de Duin et le contrôle renforcé établi par les Arabes sur la vallée de l'Araxe, sous la rude férule de Naṣr, lieutenant de Yūsuf[430]. Le roi Ašot II échappe alors à toute information, bien que, replié dans l'île de Sevan, il ait contribué en 924 à la défaite de Bashīr, le maître de Duin[431]. Gagik Arcruni, surveillé de près par les hommes de Yūsuf et seul maître de sa lignée depuis 923, organisait son empire et s'intéressait davantage au lac de Van qu'à des régions plus septentrionales, là où son beau-frère Smbat, le prince du Vayoc' jor, s'était replié dans des régions intérieures, en laissant décidément le contrôle de la route de l'Araxe aux émirs de Gołtn, forts du rattachement de Naxčawan. Quant aux archontes des Sewordi et du Xač'ēn, ils ne sont pas attestés.

Il semble donc que l'échec du siège de 927/928, bientôt suivi par la mort du roi Ašot II, ait surtout conduit à une réorientation de la politique de Constantinople, qui abandonna ses tentatives contre Duin par la vallée de l'Araxe, se contentant de surveiller de près la situation, en amont, à Qālīqalā[432]. Son action passa désormais plus au sud, par la vallée de l'Arsanias, c'est-à-dire par le Tarōn, dont l'Empire évita, on l'a vu, de heurter le « stratège » par des annexions territoriales intempestives, et elle concerna les émirats qaysites des rives du lac de Van dont la soumission semble avoir été acquise en

430. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 76-77.

431. Il paraît vain de se demander, comme le fait TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 77, ce que fut sa réaction devant le nouveau siège de Duin par les Byzantins ; sans doute la population de la ville ne fut-elle guère favorable aux assaillants, mais ses éléments arabes, mieux même musulmans, avaient été soigneusement renforcés par Naṣr, et l'on connaît la véritable *fāṭwa* que les chefs religieux de la ville prononcèrent contre les chrétiens en général et le catholicos Yovhannēs en particulier, qui dut se replier à l'abri, dans le Vaspurakan : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LXVI-LXVII (trad. p. 223-233).

432. Voir p. 379.

931 avec l'aide active et intéressée de Gagik de Vaspurakan[433]. En même temps, la reprise de Mélitène, conquise en 929/930 et tout aussitôt perdue, devenait un objectif majeur des Byzantins, cependant que, très vite, l'archonte du Vaspurakan, entre Sādjides sourcilleux et Ḥamdānides en progression, allait devoir se montrer plus prudent. On sait alors peu de choses du nouveau roi bagratuni Abas Ier, avant sa très certaine soumission à Sayf al-dawla en 940, avec les princes arméniens des confins ; la sévère défaite subie par Jean Kourkouas, non loin de là, en 938 n'y est sans doute pas étrangère[434]. Cependant Constantinople le connaissait puisque Constantin VII le désigne par sa dignité de magistre dans le chapitre 44 du *De administrando imperio.* Le monde arménien ne fut plus ensuite concerné en profondeur par les actions militaires des Byzantins qui s'orientaient vers la Mésopotamie. Après la prise de Qālīqalā en 949, la progression byzantine dans le monde arménien ne fut pas sensible avant 966 et l'annexion du Tarōn.

Ainsi, en l'état actuel des connaissances, on peut penser que la partie de la liste de la chancellerie byzantine relative aux archontes arméniens, élaborée peut-être dès le milieu ou la fin du règne de Léon VI, s'est affinée et complétée dans la période 922-940, et plus précisément entre 922 et 931, et qu'elle conserva sa valeur jusqu'aux règnes conjoints de Constantin VII et de son fils[435]. C'est en gardant cette hypothèse à l'esprit que l'on abordera la question de l'existence de deux archontes des archontes sur le sol arménien, le Bagratuni et l'Arcruni.

On commencera par souligner qu'il ne faut pas surinterpréter le vocabulaire de la chancellerie et tenir pour certain que quiconque était appelé archonte et recevait une *kéleusis* était un subordonné réel de l'Empire (pire, un « vassal ») et se considérait comme tel : on doute fort que les archontes de Caucasie orientale dont on parlera plus loin aient éprouvé un tel sentiment de dépendance à l'égard de l'empereur et, l'eussent-ils même éprouvé, on doute aussi que l'empereur ait jamais eu les moyens de mettre effectivement en œuvre une telle subordination. Le vocabulaire de la chancellerie et du Palais exprime d'abord une idéologie qui, comme toute idéologie, anticipe souvent une situation souhaitée plus qu'elle n'exprime une situation réelle ; être amis du *basileus* de Constantinople n'interdisait pas aux archontes arméniens de l'être aussi et en même temps du calife de Bagdad : ainsi les archontes des archontes bagratuni et arcruni avaient tous reçu une couronne du calife, mais cela n'empêchait pas Constantin VII d'affirmer qu'ils étaient les serviteurs de l'Empire[436]. En tout état de cause, à partir du moment où la chancellerie place les archontes arméniens (comme l'ensemble des archontes caucasiens) parmi les *ethnikoi,* au même titre, sinon au même rang, que les quatre patriarches, le calife de Bagdad, le roi de Germanie Otton Ier ou l'émir ikhšīdide d'Égypte, il est clair qu'elle les considère comme des princes qui ne relèvent pas directement de l'Empire.

433. Cette lutte contre les émirats, parallèle aux efforts déployés contre Qālīqalā, visait vraisemblablement à affaiblir l'écran protecteur qu'ils constituaient pour l'émirat central de Duin.

434. Voir n. 236 et 153.

435. JUZBAŠJAN, *État arménien* (cité n. 64), p. 81-92, date la partie bagratuni de la liste du double règne de Constantin VII et de Romain II, donc entre 944 et 959, « mais avec une pratique antérieure ».

436. *De adm. imp.*, 44, l. 45-49 (p. 200) : « L'archonte des archontes étant *doulos* du *basileus* des Romains puisque promu par lui et recevant de lui cet *axiôma,* il est évident que les *kastra* dont il est le maître, les *politeiai* et *chôria* sont au *basileus* des Romains ». On rappellera, dans un tout autre ordre d'idée, ce que les *Patria* de Constantinople ont pu révéler de l'acceptation de l'idéologie officielle du pouvoir par la population de la ville.

Archonte désigne en effet le titulaire d'une *archè*, d'un pouvoir de commandement qui peut être celui d'un fonctionnaire à l'intérieur de l'Empire ou celui du chef d'une entité politique à l'extérieur[437]. Dans le cas arménien, archonte est un bon équivalent d'*išxan*[438]. D'usage ancien, ce mot désignait, à l'époque aršakuni, au sein de la société aristocratique caractéristique de l'Arménie[439], un seigneur éminent, essentiellement un chef de lignée. La royauté disparue, il désigna plus particulièrement le prince auquel les Perses, puis les Arabes reconnurent une autorité supérieure à celle des autres et qu'ils choisissaient, dans la lignée de leur choix, pour assumer devant eux la responsabilité de leur nation ; les Arabes adoptèrent comme équivalent *baṭrīq*, mot formé sur *patrikios*. Au milieu du IXe siècle, la prééminence acquise dans les faits sur les autres familles par les Bagratuni valut à leur chef d'être désigné par un titre plus prestigieux, *baṭrīq al-baṭāriq* en arabe, *išxan išxanac'* en arménien, prince des princes ou prince-président selon les traducteurs[440], soit encore archonte des archontes. Une fois couronné, le *baṭrīq al-baṭāriq* fut aux yeux des Arabes *malik*[441], *t'agawor* ou *ark'ay* pour les Arméniens[442]. Le rétablissement de la royauté en Arménie ne signifiait pas l'octroi de l'indépendance aux Arméniens : le roi bagratuni payait tribut et un gouverneur arabe continua d'être nommé, avec des fonctions plus limitées[443]. Il faudrait une enquête approfondie dans les sources arabes pour savoir si les rois bagratuni y furent plutôt appelés *malik al-Arman*[444] ou *baṭrīq al-baṭāriq*, autrement dit pour mesurer la signification réelle de la restauration royale pour le califat. On émettra volontiers l'hypothèse que *baṭrīq al-baṭāriq* soulignait le rapport de supériorité des Bagratuni sur les autres *išxank'*, c'est-à-dire les princes arméniens chrétiens, tandis que *malik* servait à souligner leur autorité sur tous les princes du territoire arménien (et même au-delà), émirs arabes compris[445].

C'est cependant cette dernière acception que Constantinople semble avoir retenue en reconnaissant le titre d'archonte des archontes à Asot Ier et à ses successeurs ; d'après la liste de la chancellerie, le titre valait en effet pour toute la Grande Arménie et non pas pour les seuls domaines bagratuni. Et puisque Constantin VII affirme que le port du

437. Voir le texte du patriarche Nicolas, cité p. 447-448.

438. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* išxan, p. 533.

439. Voir sur ce point les remarques de N. Garsoïan dans GARSOÏAN et MARTIN-HISARD, « Unité » (cité n. 3), p. 305.

440. Le premier prince connu pour avoir été ainsi appelé fut Bagarat de Tarōn, fils d'Ašot IV Msaker : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 54. L'attestation se trouve chez AL-ṬABARĪ, p. 641, pour l'année 851/852 : « un des princes appelé Baqrāṭ b. Ashūṭ, auquel on donnait le titre de *biṭriq al-baṭarīqa...* » ; mais on ne sait pas depuis quand ce titre était en usage. *Baṭrīq* est susceptible de plusieurs pluriels, ainsi *baṭāriq*, ou *baṭāriqa*. Sur ce vocabulaire : TER-GHEWONDYAN, *Arménie*, p. 166-175.

441. Si l'on suit A. AYALON, « Malik », dans *EI*² VI, p. 245-246, *malik* désigne simplement une forme de gouvernement temporel et mondain ; le terme n'est pas chargé de la même valeur sémantique que l'arménien *t'agawor*.

442. *T'agawor* désigne le roi qui porte une couronne, en particulier l'empereur de Constantinople, lorsqu'il n'est pas simplement appelé *kaysr*, césar. *Ark'ay* signifie roi sans davantage de précision.

443. *Ibid.*, p. 53-54.

444. Ainsi chez Ibn Ḥawqal : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 59 et n. 50.

445. *Ibid.*, p. 59. On a vu, p. 389 et n. 220, qu'après la mort du roi Smbat, Constantinople imposa en 931 aux émirs qaysites le versement de ce tribut à l'Empire.

titre d'archonte des archontes résultait d'une désignation explicite par l'empereur[446], on pense que la première désignation intervint au moment, attesté par les sources, où Basile Ier établit des relations de paix et d'amitié avec son « fils bien-aimé » Ašot Ier, c'est-à-dire après le couronnement de ce dernier, qui jouissait parallèlement de la pleine confiance du calife[447]. « Archonte des archontes », pas plus qu'« archonte », ne pouvait donc impliquer une subordination à l'Empire, laquelle eût été parfaitement incompatible avec la subordination maintenue à l'égard du calife ; la désignation du Bagratuni comme archonte des archontes entérinait plutôt la reconnaissance de la puissance acquise par Ašot, entré dans la « cour des grands », et exprimait les espoirs que l'Empire plaçait en lui, voire l'aide que l'Empire était prêt à lui apporter en échange de la sienne. Si le califat disposait de moyens bien réels pour maintenir sous son autorité Ašot, puis ses successeurs, comme les événements le montrèrent, il n'en allait pas de même pour l'Empire dont les armées ne restèrent jamais longtemps sur le sol arménien. Ainsi convient-il de mesurer la signification des mots. Quelle que soit la fiction idéologique de la *douleia* exprimée par Constantin VII, c'est Basile Ier qui prit l'initiative des relations diplomatiques, se montrant en la circonstance plus demandeur qu'Ašot Ier qui n'avait rien sollicité[448] ; ce dernier fut toutefois certainement content et flatté d'une reconnaissance qui effaçait les longs souvenirs de l'impérialisme byzantin d'antan, qui lui permettait d'éclipser la curopalatie qu'avaient reçue pendant un temps ses cousins taronites, et qui n'était subordonnée à aucune condition religieuse ; les principes de coexistence énoncés par les Arméniens lors du concile de Širakawan en 862 portaient heureusement leurs fruits : l'empereur chalcédonien eut ainsi un « fils bien-aimé » qui se trouvait être monophysite[449]. Le titre d'archonte des archontes fut décerné à Smbat au plus tard entre 899 et 901 et à Ašot II en 914 : tous deux furent à cette occasion également qualifiés de « fils bien-aimés »[450].

L'expression de « fils bien-aimé », qu'emploie Yovhannēs Drasxanakertc'i, se retrouve sous la forme « fils spirituel » dans le formulaire de la chancellerie byzantine, valable au moins jusqu'au règne conjoint de Constantin VII et Romain II en 944-959. De tous les chefs cités dans l'ensemble de cette liste, trois princes et trois seulement sont appelés « fils spirituel » : l'*exousiastès* d'Alanie, l'archonte de Bulgarie et l'archonte des archontes de Grande Arménie. On vient de souligner le peu d'orthodoxie de ce dernier

446. *De adm. imp.*, 44, l. 45-49 (p. 200) : « L'archonte des archontes étant *doulos* du *basileus* des Romains puisque promu par lui et recevant de lui cet *axiôma*... »

447. Voir le texte cité n. 425. Seuls des textes arméniens tardifs parlent d'une couronne que l'empereur aurait envoyée à Ašot.

448. S'il faut prendre au sérieux l'intéressant texte hagiographique découvert par M. VAN ESBROECK, « Témoignages littéraires sur les sépultures de saint Grégoire l'Illuminateur », *An. Boll.* 89, 1971, p. 387-418, on voit qu'il traduit tout autant que l'ascendance aršakuni forgée à Basile Ier, le désir de l'Empire de s'allier les bonnes grâces du Bagratuni : sur ces points, voir MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 495.

449. *Ibid.*, p. 492-495. Même s'il y eut, dans les années précédant la restauration royale, des discussions religieuses entre Ašot et Photius, aucun texte ne permet de dire que la reconnaissance de la royauté arménienne leur fut subordonnée puisque cette royauté n'existait pas encore ; et quand bien même cela eût-il été le cas, l'inanité de ces discussions n'empêcha pas Basile de reconnaître la primauté d'Ašot et de l'appeler « fils bien-aimé ».

450. Voir n. 426 et 428.

à l'époque de Basile Ier ; combien plus surprenante et paradoxale devint donc cette filiation après que le catholicos Anania Mokacʻi, considérant le chalcédonisme « comme un cancer » et mettant fin aux conséquences à ses yeux fâcheuses de Širakawan, eut tout mis en œuvre pour l'éradiquer à partir de 943, en conduisant à terme à l'exclusion des Arméniens chalcédoniens de la nation arménienne[451] ! La filiation spirituelle ne serait donc pas une affaire d'orthodoxie chalcédonienne pour l'Empire. On peut alors se demander si elle ne repose pas plutôt sur un présupposé ecclésiastique : les trois États dont les chefs sont appelés « fils spirituels » sont ceux qui possèdent une Église nationale sur laquelle le patriarcat de Constantinople exerce ou prétend exercer une autorité ; c'est ainsi que dans le monde ibère dont l'Église ne relève pas de Constantinople, aucun prince ibère ne fut qualifié de « fils spirituel » et ne pouvait l'être. Les revendications ecclésiastiques du patriarcat de Constantinople sur les Églises de Bulgarie et d'Alanie sont connues. En ce qui concerne l'Église d'Arménie, on rappellera qu'en 924/925, après la mort du catholicos Yovhannēs, la consécration de son successeur à Constantinople fut sérieusement envisagée[452] ; l'affaire n'eut pas de suite, mais elle éclaire une dimension des relations entre les deux Églises qui n'a rien de doctrinal. Les premiers chefs de l'Église arménienne, Grégoire l'Illuminateur en tête, furent consacrés à Césarée de Cappadoce ; une émancipation de fait intervint à la fin du IVe siècle et fut sans doute justifiée par l'Église arménienne au début du VIIe siècle[453] ; mais le chef de l'Église de Constantinople qui avait hérité de la juridiction de Césarée, lors de la constitution du patriarcat, ne pouvait-il prétendre en strict droit ecclésiastique byzantin au rôle de consécrateur du catholicos arménien ? Cela pourrait expliquer que les Arméniens aient proposé de faire consacrer leur catholicos à Constantinople en 924/925[454].

Si cette interprétation de l'expression « fils spirituel », présentée à titre d'hypothèse, est juste, elle contribue à souligner la suprématie du roi bagratuni dans la hiérarchie byzantine des archontes : lui seul est « fils spirituel » parce qu'il est le chef de l'État qui correspond à la juridiction de l'Église d'Arménie. Le titre de *prôtos* que lui donne la chancellerie se trouve donc pleinement justifié et cela permet d'éclairer un dernier aspect fort débattu des relations entre Constantinople et les archontes arméniens, l'existence de deux archontes des archontes dans la liste de la chancellerie.

Le fait qu'il ait pu exister en Arménie, deux princes simultanément porteurs du titre d'archonte des archontes a souvent paru inadmissible, en sorte que, partant de l'idée que les relations entre Ašot II et Constantinople étaient tendues entre 922 et 925 et de la certitude que le successeur d'Ašot II, Abas, n'avait jamais été archonte des archontes[455], on a soutenu que ce titre avait été enlevé à Ašot II et transféré à Gagik de Vaspurakan en 924, sans que le catholicos Yovhannēs, qui arrête son *Histoire* cette année-là, ait pu

451. MAHÉ, « Confession » (cité n. 29), p. 69.

452. Voir p. 423.

453. J.-P. MAHÉ, « Le rôle et la fonction du catholicos d'Arménie du VIIe au XIe siècle » dans GARSOÏAN-MAHÉ, *Parthes* (cité n. 29), p. 79, et notamment p. 81. Voir aussi maintenant GARSOÏAN, *Le Grand Schisme* (cité n. 27).

454. Voir p. 423.

455. Voir ainsi MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 22, qui s'appuie notamment sur des travaux de H. Bartikyan. Voir aussi JUZBAŠJAN, *État arménien* (cité n. 64), p. 85.

s'en faire l'écho[456]. Or, quelle qu'ait été la politique d'Ašot II en 922/923[457], on ne sait pas ce qu'elle fut ensuite et on ne peut préjuger de ses tendances[458] ; rien, en tout cas, ne permet d'affirmer que Constantinople, même défiante, lui ait jamais retiré le titre d'archonte des archontes : sur le plan idéologique, un tel retrait ne serait-il pas aveu d'échec ? Abas est appelé simplement magistre par Constantin VII, mais le même Constantin ne connaît Gagik que comme archonte dans le *De administrando imperio*[459] ; enfin, sous Constantin VII et Romain II, le chef bagratuni, Abas ou Ašot III, était bel et bien appelé archonte des archontes dans la suscription du chrysobulle conservée par le *De cerimoniis*. Et, à vrai dire, pourquoi Constantinople n'aurait-elle pas reconnu deux archontes des archontes en Arménie, puisque le catholicos Yovhannēs V lui-même reconnaissait l'existence simultanée de deux rois, Gagik et Smbat d'abord, Gagik et Ašot II ensuite[460] ? Il donne cependant à ce dernier, à partir de 923, le titre, iranien et non arménisé, de *s̱ẖāhans̱ẖāh*[461], tout en marquant sa préférence pour Gagik, surtout depuis 920[462].

L'affirmation qu'il ne pouvait exister qu'un seul archonte des archontes a permis récemment une identification de l'archonte des archontes anonyme qui proposa au patriarche Nicolas, en 924/925, de faire consacrer à Constantinople le catholicos nouvellement élu par le synode arménien, à la suite du décès de son prédécesseur Yovhannēs V[463]. Contre l'opinion fréquemment répandue selon laquelle il s'agissait de l'archonte des archontes bagratuni Ašot II[464], K. Maksoudian, estimant que ce dernier avait été déchu de son titre en 924, propose d'y voir Gagik de Vaspurakan[465]. Il peut avoir raison, mais il peut bien avoir tort également. Encore une fois, en effet, nous ignorons tout des relations d'Ašot et de l'Empire depuis 923[466]. Quant au transfert du titre à Gagik, rien dans le ton et les allusions de la lettre de Nicolas « à un archonte des archontes » ne laisse deviner une promotion qui serait pourtant intervenue bien peu

456. *Ibid.*, p. 23, dont on ne sait s'il en conclut que le titre est resté chez les Arcruni. Voir encore VASILIEV-CANARD, II, 1, n. 1.

457. On a dit, p. 375, qu'elle était probablement moins anti-byzantine que patrimoniale.

458. L'*Histoire* du catholicos Yovhannēs s'arrête en 924 et aucune source n'en prend vraiment le relais.

459. *De adm. imp.*, 43, l. 111 (éd. p. 194). Une seconde occurence d'« Abas magistre » se trouve dans une lettre de Romain Lécapène qui n'est pas datée avec précision : voir p. 425.

460. Au sein d'un même chapitre, par exemple XLV, 2 (trad. p. 167), il cite à la fois le roi Smbat et le roi Gagik ; et il connaît à la fois le roi Gagik et le roi Ašot (LVII, 1, trad. p. 203).

461. *Ibid.*, LXII, 1 et 6 (trad. p. 213) ; LXIII, 6 (trad. p. 215) ; LXVII, 3, 10 (trad. p. 230, 231). Le catholicos dit souvent « celui qu'on appelait *šahanšah* », ce qui me paraît être une façon de souligner le caractère non arménien du titre et du terme.

462. Le catholicos n'avait pas spécialement apprécié le traitement infligé par Ašot au prince du Xač'ēn et à son fils en 920. *Ibid.*, LX, 32-34 (trad. p. 212) et LXII, 3-6 et 21 (trad. p. 214-216) ; MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 15-16.

463. NICOLAS, *Lettres*, n° 139 (éd. p. 446-451) ; WESTERINK, *Nicholas*, p. 579, ne se prononce pas sur l'identité du destinataire. La lettre a été écrite avant le 15 mai 925, date de la mort du patriarche, et après le 9 avril 924, date la plus haute retenue pour la mort du catholicos Yovhannēs V.

464. Ainsi GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, n° 762 [717], p. 273-274, où il n'est pas envisagé d'autre destinataire qu'Ašot II.

465. MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 21-23.

466. Ašot avait contribué peu auparavant à une défaite du maître de Duin.

auparavant[467] ; il y a au contraire comme une familiarité, qui s'explique mieux, s'il s'agit du Bagratuni Ašot II, par le fait que les deux hommes se connaissaient depuis 914. Le rappel par Nicolas des vains efforts de Photius (à l'endroit du futur Ašot Ier), l'allusion à l'*eugéneia* de son correspondant, l'espoir que soit réservé à son temps (non à une nouvelle famille) le bonheur de l'unité, l'insistance sur l'hétérodoxie de celui que l'« amitié » et les protestations de fidélité lient pourtant à l'empereur, la définition des Arméniens comme l'*oikeios laos* de cet archonte et de l'Arménie comme son *exousia*, tout cela semble indiquer que l'archonte des archontes en question était véritablement représentatif de sa nation et cela convient infiniment mieux au Bagratuni qu'à l'Arcruni : il est difficile d'admettre que la promotion de ce dernier par Byzance ait suffi à effacer en Arménie la prééminence historique des Bagratuni que le catholicos Yovhannēs avait lui-même toujours respectée. À aucun moment et, en tout cas, pas après 943, alors que Gagik vécut jusqu'en 949 au moins, les Bagratuni n'ont cessé d'être appelés « fils spirituel » de l'empereur, comme le montre le chrysobulle cité par le *De cerimoniis*.

Certes il s'agit là de raisonnement, non de preuve. Mais il n'y a non plus aucune preuve pour étayer un transfert du titre d'archonte des archontes du Bagratuni, ainsi déchu, à l'Arcruni, ainsi promu. En revanche, on peut trouver dans la liste de la chancellerie elle-même des éléments qui permettent d'éclairer le problème. Le Bagratuni et l'Arcruni sont répertoriés formellement sous la même étiquette d'archonte des archontes ; mais la chancellerie, tout en les appelant usuellement du même titre, établit entre eux une triple différence qui joue au bénéfice du Bagratuni. Différence fondée sur l'histoire : un titre a été acquis plus tard que l'autre. Différence fondée sur la géographie : leur territoire n'est pas le même, le Vaspurakan n'est pas la Grande Arménie. De là une différence claire dans la formule diplomatique réellement employée : au-delà du vocabulaire d'usage, le modèle réel des documents envoyés donne au Bagratuni non pas le titre annoncé d'archonte des archontes, mais celui de *prôtos*, le qualifie de « fils spirituel » d'empereurs qui sont nantis de trois qualificatifs, dont celui de « grand » ; l'Arcruni récemment promu reste diplomatiquement appelé archonte des archontes par des empereurs à deux qualificatifs. La conclusion la plus raisonnable à laquelle on puisse arriver est d'abord que la promotion du nouvel archonte des archontes s'est accompagnée d'une nouvelle désignation diplomatique de l'ancien : *prôtos*. « Premier » par rapport à qui ? Pas par rapport aux autres archontes, car le Bagratuni n'est pas le premier archonte parmi les archontes, mais leur chef ; plus vraisemblablement par rapport à un « second », celui qui le suit et qui vient d'être récemment promu. L'Empire a l'habitude de créer des titres pour s'adapter à des situations nouvelles ; dans l'ensemble de la liste de la chancellerie, *prôtos* en tout cas est un titre propre, utilisé pour le seul Bagratuni. Il peut correspondre au fait qu'en 923 Ašot II s'est vu conférer par le calife le titre de *s͟hāhans͟hāh* qui marquait sa prééminence sur les autres rois[468] ; tout en jugeant le titre étrange, le catholicos Yovhannēs l'a pourtant adopté ; la chancellerie byzantine a pu l'adapter. Plus fondamentalement enfin, il convient de prendre en compte la définition géographique des deux archontats. La définition du territoire du Vaspurakan ne pré-

467. Voir n. 458.
468. En l'occurrence l'anti-roi Ašot promu par Yūsuf et le roi arcruni.

sente, on l'a vu, aucune difficulté ; on a souligné le contexte politique qui a vu l'émergence de ce terme après 591 : le Vaspurakan est la partie principale de l'ancienne Persarménie. La définition de la Grande Arménie est loin d'être aussi claire. Certes, on a retenu plus haut celle qu'en donnaient les Arméniens et qui fonde toujours la juridiction du catholicos ; mais elle n'est pas nécessairement celle des Byzantins ; en effet bien des indices permettent de dire que les Byzantins, dès la fin du IVe siècle et la partition du royaume aršakuni qu'ils appelaient Grande Arménie, ont donné le nom de Grande Arménie à la seule partie qu'ils annexaient : *totum pro parte* ; ils semblent en tout cas l'avoir fait en 591[469].

Ainsi je ne crois pas à l'unicité de la fonction d'archonte des archontes, encore moins à un quelconque transfert de ce titre. Il y eut, à partir d'un certain moment (sans doute, dans le contexte de la campagne de Jean Kourkouas), un premier archonte des archontes et un second archonte des archontes. Aux yeux des Byzantins qui ne les confondaient pas, l'un exerçait son autorité sur l'ancienne « Romarménie », si l'on peut forger un tel mot ; l'autre sur l'ancienne Persarménie, Siwnik' exclu ; le premier détenait toutefois la primauté sur le second. À l'un comme à l'autre put être adressée la lettre du patriarche Nicolas ; je pense que ce fut plutôt au « fils spirituel », c'est-à-dire au « premier », au Bagratuni.

Il reste encore à vérifier si cette conclusion éclaire une dernière mention d'archonte des archontes : elle se trouve dans une lettre non datée de Romain Lécapène mentionnant le magistre Abas et l'archonte des archontes Gagik, ce qui donne la fourchette de datation de 929-943/944[470]. Faisant état d'une première démarche qui aurait dû être accomplie par le spatharocandidat et proxime Constantin et grâce à l'intermédiaire de l'archonte des archontes Gagik, l'empereur propose à son correspondant d'entrer dans l'alliance romaine et il invite celui qui deviendrait ainsi un « ami », soit à « se réfugier » à Constantinople, soit à vivre « dans ces régions » en recevant le titre d'« archonte des archontes », ordre étant alors donné « à Gagik et au magistre Abas et aux autres archontes de l'Orient qui sont dans ces régions de se soumettre à vos ordres et à votre volonté »[471].

La tradition a transmis cette lettre avec un nom de destinataire, un émir d'Égypte, manifestement faux[472] et son identité est sujette à discussions. M. Canard, voyant dans la lettre comme une volonté de « punir Abas et Gagik de leur condescendance envers les Arabes », l'interprétait volontiers dans un contexte proche de l'année 940 et, ne trouvant aucun prince arménien à qui l'empereur pût envisager de soumettre à la fois le

469. YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, XVI, 49 (trad. p. 94). Sur les différentes définitions de la Grande Arménie par les Byzantins : N. G. Garsoïan dans GARSOÏAN et MARTIN-HISARD, « Unité » (cité n. 3), p. 304 ; EAD., « 'Αρμενία μεγαλή » (cité n. 71), notamment p. 240.

470. ROMAIN LÉCAPÈNE, *Lettres*, p. 406-409. DÖLGER, *Regesten*, n° 630, le date de 935/936. L'édition n'étant pas d'accès facile, on peut se reporter à la traduction partielle de VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 425-427.

471. ROMAIN LÉCAPÈNE, *Lettres*, p. 408-409 : τιμήσομέν σε ἄρχοντα τῶν ἀρχόντων, καὶ κελεύσομεν τῷ τε Κακικίῳ καὶ τῷ μαγίστρῳ 'Απασηκίῳ, καὶ τοῖς λοιποῖς τῶν τῆς 'Ανατολῆς ἄρχουσι, τοῖς οὖσιν ἐν τοῖς μέρεσιν αὐτοῖς ὑπείκειν τῷ λόγῳ καὶ τῇ βο λῇ σου. La traduction de M. Canard me paraît incorrecte lorsqu'il rend τοῖς οὖσιν ἐν τοῖς μέρεσιν αὐτοῖς par « qui sont dans nos territoires » ou διάγειν ἐν τοῖς μέρεσιν αὐτοῖς par « vivre dans nos territoires ».

472. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 425 et 427.

Bagratuni et l'Arcruni, il suggérait de chercher le destinataire parmi les émirs musulmans, proposant le futur Nāṣir al-dawla réfugié en Anjewacʻikʻ en 935 ou en difficulté en 939, ou encore l'émir Daysam qui eut du mal à s'affermir en Ādharbaydjān entre 937 et 941/942[473]. K. Juzbašjan est plutôt d'avis de voir dans le correspondant de l'empereur un prince arménien, mais sans pouvoir préciser lequel[474]. Quelle que soit la date de la lettre, on est bien en peine en effet de trouver un *išxan* arménien dont l'autorité puisse être admise du Bagratuni et de l'Arcruni, compte tenu de la prééminence historique du premier et de la puissance du second. En revanche l'hypothèse d'un émir musulman paraît d'autant plus séduisante que la lettre fait miroiter aux yeux de son lecteur la grandeur et les richesses de l'Empire, sans insister sur son caractère chrétien. Romain Lécapène cherche manifestement à convaincre de s'allier à lui quelqu'un qui semble avoir pris conscience de cette grandeur et de ces richesses, ce qui pourrait le conduire ensuite à chercher refuge en terre byzantine ou à rester « dans ces régions » avec le fameux titre d'archonte des archontes. Les deux branches de l'alternative étant possibles et également admises par l'empereur, on doit bien admettre que le choix du repli en terre impériale apporterait tout de même quelque chose à l'empereur dans les régions concernées. Aussi la lettre de Romain Lécapène fait-elle fort penser aux tractations qui accompagnèrent l'annexion de Tekis et la formation du thème de Mésopotamie, ou à celles qui virent Grigor devenir stratège du Tarōn[475]. Je chercherais donc plutôt le correspondant de Romain du côté d'un puissant, suffisamment connu d'Abas, de Gagik et autres archontes d'Orient, pour qu'ils en admettent l'autorité, mais dont le territoire (que ce nouvel « ami » y reste ou non) soit également susceptible d'intéresser très concrètement l'Empire. Ainsi je me demande s'il ne s'agit pas de l'émir de Mélitène, Abū Ḥafṣ, dont on sait qu'il accepta de se rallier à l'Empire, en 929/930, après de longues discussions avec Jean Kourkouas[476]. Peu après ce ralliement et à l'instigation de Gagik, Romain Lécapène lança son expédition contre les émirats qaysites. Peu après encore, Mélitène sortit de l'alliance byzantine, ce qui peut expliquer que la lettre n'ait pas eu de suite concrète. Abū Ḥafṣ aurait pu choisir de laisser l'émirat aux Byzantins, ce qui leur aurait parfaitement convenu, puisque cet émirat était sur la frontière ; il préféra rester sur place et participer aux actions militaires des Byzantins. Les sources byzantines taisent les avantages proposés à l'émir pour obtenir son ralliement ; on ne peut douter qu'il y en eut et qu'ils faisaient l'objet des négociations : pourquoi pas la promesse d'une large autorité régionale, en partie à conquérir sur les Arabes, en partie à faire admettre aux Arméniens, d'où la nécessité de les préparer à la chose, via Gagik ?

Cette hypothèse en est une, parmi d'autres. Rien, dans la lettre, ne justifie l'hypothèse qu'il s'agissait de « punir » Abas et Gagik ; il n'est pas question non plus d'enlever à Gagik un titre d'archonte des archontes, récemment acquis, pour le transférer une nouvelle fois à un autre ; on croit difficilement à une telle « valse » du titre. Il s'agit plutôt de créer un grand commandement régional au bénéfice de cet « émir » : « archonte

473. *Ibid.*, p. 288-289, 427-429.

474. JUZBAŠJAN, *État arménien* (cité n. 64), consacre à ce texte qu'il traduit en arménien moderne le second appendice de son livre, p. 268-275.

475. Voir p. 378.

476. Voir p. 390 et n. 227.

des archontes » appelle une définition territoriale que la lettre laisse dans le vague[477]. Quant à Abas, il n'y avait rien d'infamant à ce qu'il fût désigné comme magistre ; dans l'Empire, la dignité prime la fonction, surtout aux plus hauts échelons, et celle de magistre ne préjuge en rien de l'*archè* reconnue à Abas, qui était à peine arrivé au pouvoir si la lettre vise bien l'émir de Mélitène et a donc été écrite dans les années 928/929.

Le dossier des archontes arméniens mentionnés dans le *De cerimoniis* contient donc toujours des zones d'ombre, mais inégalement sombres.

Ce qui est sûr est qu'il existait, pour Constantinople, à la date où le texte fut écrit, une hiérarchie à trois niveaux des princes arméniens, qui reflétait exactement les réalités politiques successives d'un monde où la place éminente des Bagratuni, affirmée à la fin du IXe siècle, avait été mise en question, dans les années 910, par l'émergence de l'empire princier des Arcruni du Vaspurakan : archonte des archontes de Grande Arménie, archonte des archontes du Vaspurakan, et les autres archontes. Rien n'annonçait encore l'émergence d'un royaume du Siwnik‘ et d'un royaume du Xač‘ēn. Rien, pas même le titre de stratège pourtant conféré déjà au prince du Tarōn, ne laissait pressentir d'ultérieures annexions ; rien, sauf peut-être, à travers le projet d'un grand commandement territorial, resté, oh combien !, obscur. Le retour dans l'aire arménienne des territoires du sud du Kur était en revanche dûment enregistré et entériné.

Ce qui est pratiquement sûr est que la liste reflète plutôt une situation caractéristique des années 922-931 et qu'elle correspond à une pratique diplomatique qui, sans avoir pu être confirmée dans tous les cas, est plausible. L'absence de l'archonte du Gełakuni, l'existence de deux archontes des archontes, dont l'un est supérieur à l'autre, l'absence des émirs arabes soumis à rude pression jusqu'en 931, vont dans ce sens. La chancellerie connaissait donc Ašot II de Grande Arménie et Gagik Ier du Vaspurakan, Grigor du Tarōn ou son fils Bagrat, Atom d'Anjewac‘ik‘, J̌ewanšer du Siwnik‘ et Smbat Ier du Vayoc‘ jor, Sahak ou Sewaday II du Xač‘ēn, et elle pouvait sans doute faire ce que nous ne pouvons pas, nommer le prince du Kogovit, le prince du Mokk‘ et deux archontes des Sewordi en plus d'Amran. Quelles que soient ses origines, la liste fut en tout cas mise à jour en 944-959.

Les aspects ecclésiastiques enfin ne sont pas absents du document. À titre d'hypothèse, on suggère que la chancellerie estimait que le patriarche de Constantinople pouvait se prévaloir de droits, hérités de Césarée de Cappadoce, sur le chef de l'Église d'Arménie. Pas plus à ce dernier qu'aux chefs des deux Églises voisines d'Ibérie et d'Albanie le Palais de Constantinople ne donnait le titre de catholicos, mais seulement celui de « guide », *kathègètès*, dont l'origine m'échappe et dont l'emploi n'est pas concrètement attesté[478]. La chancellerie, en plaçant sur un pied d'égalité les trois catholicos, prenait aussi parti, consciemment ou non, dans la question des rapports entre l'Église d'Arménie et celle d'Albanie.

477. On ne perdra pas de vue que le régime politique de l'Armīniya, même après la restauration royale, maintient l'existence d'un gouverneur arabe.

478. Le catholicos Yovhannēs a conservé le texte d'une lettre qu'il avait adressée aux empereurs de Constantinople en 914 (LIV, 26-60 ; trad. p. 192-197), en réponse à une lettre du patriarche Nicolas qui lui donne le titre de « catholicos de Grande Arménie » ; mais nous ne possédons pas de lettre du Palais adressée au catholicos.

II. **La Caucasie occidentale**

Dans la liste de la chancellerie de Constantinople, le groupe des archontes arméniens est suivi d'un second ensemble d'archontes qui relèvent tous du monde géorgien, sauf un :

Εἰς τὸν κουροπαλάτην 'Ιβερίας, βούλλα χρυσῆ δισολδία·

« Κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς ὁ δεῖνα τὸν ἐνδοξότατον κουροπαλάτην. »

῎Εχει δὲ περὶ αὐτὸν ὁ κουροπαλάτης ἑτέρας ἐξουσίας δ'·

εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Βεριασάχ, 'Ιβηρία·

εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Καρνατάης, 'Ιβηρία·

εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Κούελ, 'Ιβηρία·

εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ 'Ατζαρᾶ, 'Ιβηρία·

« Κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς ὁ δεῖνα. »

Εἰς τὸν ἐξουσιοκράτορα 'Αλανίας, βούλλα χρυσῆ δισολδία·

« 'Εν ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος, τοῦ ἑνὸς καὶ μόνου ἀληθινοῦ Θεοῦ ἡμῶν. Κωνσταντῖνος καὶ 'Ρωμανός, πιστοὶ ἐν αὐτῷ τῷ Θεῷ βασιλεῖς 'Ρωμαίων, πρὸς ὁ δεῖνα τὸν ἐξουσιαστὴν 'Αλανίας καὶ πνευματικὸν ἡμῶν τέκνον. »

Εἰς τὸν ἐξουσιαστὴν 'Αβασγίας, βούλλα χρυσῆ δισολδία·

« Κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς ὁ δεῖνα τὸν περιφανῆ ἐξουσιαστὴν 'Αβασγίας. »

À la différence de la première partie de la liste, tout entière consacrée aux archontes arméniens, on ne peut prétendre que cette seconde partie soit le reflet de la situation politique de l'ensemble du monde géorgien. Si le curopalate, ses quatre grands et l'archonte d'Abasgie appartiennent bien à ce monde, l'*exousiastès* d'Alanie qui s'intercale entre eux n'a rien de géorgien, tandis que l'un des princes géorgiens les plus importants du temps, le chorévêque de K'axeti, se retrouve dans la dernière partie de la liste de la chancellerie, sous la désignation d'« archonte de *Tzanaria* ». En revanche les archontes de ce second groupe ont pour caractéristique commune d'appartenir à la Caucasie occidentale ; la chancellerie suit donc maintenant un ordre géographique.

Le terme grec d'Ibérie qui apparaît dans la liste à propos du curopalate et des « quatre puissances qui sont autour de lui » est l'équivalent de Kartli en géorgien, Virk' en arménien, D̲jurzān en pahlavi, puis en arabe. Sur le plan géographique, l'Ibérie correspond à l'ensemble des régions qui forment les bassins supérieur et moyen du Kur, au sud du Caucase, c'est-à-dire à la partie orientale de la Géorgie. La chaîne des monts Lixi, détachée du Caucase et prolongée par la chaîne du Łado[479], la sépare de la Géorgie occidentale qui s'étend triangulairement sur les bords de la mer Noire, au pied et dans les piémonts du Caucase. Le nom d'Abasgie, tiré du grec *Abasgia*, d'Apxazeti en géorgien, d'Ap'xazet'i en arménien, a longtemps désigné sa seule partie septentrionale ; depuis le IXe siècle, il correspond à l'ensemble de la Géorgie occidentale.

479. La chaîne du Lixi ou chaîne de Surami, orientée nord-est/sud-ouest, se détache du Caucase dans la région de la Dvaleti ; elle se franchit notamment à la passe de Suram (999 m). Après un coude, qui se traduit à l'est par le défilé de Borǰom qu'emprunte le Kur, la dernière partie de cette chaîne prend le nom de chaîne du Łado ou d'Ač'ara ou de Mesxeti et elle se termine dans le promontoire de Batum.

A. L'« Ibérie » de la chancellerie byzantine

D'un strict point de vue géographique, la Géorgie orientale peut sembler facile à circonscrire par les montagnes qui délimitent le bassin versant du Kur et de ses affluents et qui sont autant de lignes de partage des eaux. Le Caucase au nord, les monts Lixi à l'ouest sont ainsi des limites claires. Mais ces limites sont plus indécises au sud du Kur en raison de la complexité de l'orographie. Vers l'est, la limite entre le cours moyen du Kur et son cours inférieur est marquée pour les géographes par la grande dépression triangulaire du Shīrwān qui commence au-delà des derniers grands affluents du Kur, l'Alazani et l'Iori, et dans laquelle confluent Kur et Araxe.

Cependant une telle définition géographique de la Géorgie orientale ne peut servir à définir de manière satisfaisante l'Ibérie historique. Dans une acception politique, l'Ibérie/Kartli désigne en effet d'abord le royaume qui prit naissance au lendemain de l'expédition d'Alexandre sous la dynastie des Parnavaziani et se prolongea avec des fortunes et des dynasties diverses jusqu'au VIe siècle, avant de renaître au Xe sous la dynastie des Bagrat'oniani, branche géorgienne des Bagratides, et de s'affirmer au XIe siècle.

Depuis le IVe siècle avant J.-C., la géographie historique de ce royaume a bien évidemment changé. Le cœur en a toujours été la vallée moyenne du Kur, entre le défilé de Borǰom au pied du Lixi[480] et le confluent du Kur et de l'Aragvi venu du Caucase ; cette région centrale est souvent appelée Kartli Intérieur. Au nord du Kur et à l'ouest de l'Aragvi, elle s'étend plus ou moins profondément dans les piémonts du Caucase, selon les époques. Au sud du Kur, elle est délimitée par la chaîne du Trialeti qui s'étend entre Borjom à l'ouest et Tbilisi à l'est. C'est là, dans ce Kartli Intérieur, que se dressèrent les capitales successives de l'Ibérie, Armazi, Mcxeta et, à partir du début du VIe siècle, Tbilisi. Autour de ce noyau central, d'autres régions dont il n'est pas toujours aisé de préciser les confins ont fait partie du royaume ou lui ont été liées selon les époques. C'est le cas, vers l'est, entre l'Aragvi et l'Alazani supérieur, de la grande région géorgienne de K'axeti, progressivement étendue plus au sud, autour du seul Iori, jusqu'au Kur. La K'axeti fut partie intégrante et fondamentale du royaume jusqu'au VIe siècle[481]. Au-delà de la K'axeti et entretenant des rapports étroits avec elle, le Hereti, sur le cours moyen et inférieur de l'Alazani et sur le cours inférieur de l'Iori, surtout peuplé dans les piémonts du Caucase, faisait partie de l'antique royaume d'Albanie[482]. Au sud de la chaîne du Trialeti, l'appartenance politique et ethnique des territoires situés entre l'Ibérie Intérieure et le cœur de la Grande Arménie est une source de discussions sans fin. De part et d'autre d'un chaînon axial, parfois appelé chaîne de J̌avaxeti, ces territoires sont en effet drainés vers le Kur, axe traditionnel de l'Ibérie : ils le sont, vers l'est, par le réseau du Xrami et de la Debeda aux multiples affluents ; ils le sont, vers l'ouest, par la rivière de Panavari. À ces territoires, étendus jusqu'à la rive droite du Kur supérieur au K'larǰeti, la *Géographie arménienne* du VIIe siècle donna le nom d'ensemble de Gugark', en en fai-

480. Voir n. 478.

481. C'est la *Tzanaria*, étudiée p. 489.

482. Voir p. 496, le territoire de l'archonte d'Albanie.

sant un élément du patrimoine arménien passé aux Ibères[483]. Une dernière région, enfin, entretint des rapports historiques variables avec le Kartli Intérieur et le royaume d'Ibérie ; il s'agit de la vaste région montagneuse qui commence au sud-ouest, au défilé de Borǰom, et s'appuie sur le Łado ; elle correspond essentiellement au bassin supérieur du Kur, mais la géographie et l'histoire la lient intimement aussi, de l'autre côté de la chaîne de l'Arsiani, à la vallée du Č'oroxi ; ici encore, la complexité orographique de cette région en a fait un territoire de marches, en partie byzantin à l'époque de Justinien, de plus en plus divisé entre aires arménienne et ibère ensuite, jusqu'à relever au IXe siècle de la seule mouvance de princes ibères. C'est à cette dernière région et à elle seule que la chancellerie byzantine applique, *totum pro parte*, le nom d'« Ibérie » dans le *De cerimoniis*, nom qui passa ensuite au thème formé au XIe siècle sur la partie de ce territoire annexée par Basile II. Ce transfert du nom d'Ibérie, opéré par les seuls Byzantins, correspond à un mouvement historique précis, qui se déroula aux abords immédiats de l'Empire à partir du IXe siècle : l'établissement de la branche géorgienne des Bagratides dans cette région, sa consolidation et l'affirmation de ses droits à relever l'héritage de la dernière lignée des rois d'Ibérie éteinte au VIIIe siècle[484]. Les cinq archontes ibères visés par la chancellerie, dans le *De cerimoniis*, appartiennent tous à cette seule et unique région et à cette seule et unique famille.

1. *Territoire et contexte*

L'extrémité orientale des chaînes pontiques, les prolongements du Taurus, leur butée sur la chaîne du Łado ont créé un relief complexe dans l'« Ibérie » de la chancellerie byzantine[485]. Elle forme d'une certaine façon comme un château d'eau allongé, en partie structuré par la chaîne de l'Arsiani, en partie bloqué par la chaîne pontique septentrionale ; le Kur y prend sa source dans la région de K'ola et coule vers le nord-est, en recevant sur sa gauche la rivière d'Erušeti et la rivière d'Axalcixe. Le Č'oroxi (Akampsis des Grecs, Çoruh des Turcs) y naît également, mais suit un parcours tourmenté avant de réussir à se jeter au nord dans la mer Noire, après avoir reçu sur sa droite le complexe réseau de l'Oltu (la rivière d'Oltisi) et de ses affluents, puis le réseau des rivières

483. Voir n. 100. Sur le Gugark' : *Géographie arménienne*, p. 65 A, carte XXII et commentaire, p. 200-204, où l'on trouvera une présentation du problème, avec la bibliographie nécessaire. Jusqu'à la fin du IVe siècle, ce territoire, dirigé par un *p'it'iaxši* (ou vitaxe), avait été lié au royaume arsacide de Grande Arménie avant d'être rattaché au monde ibère dont il faisait encore partie au début du VIIe siècle : GARSOÏAN, *Epic Histories, s. v.* Gugark', p. 466 (avec bibliographie) ; B. MARTIN-HISARD, « Christianisme et Église dans le monde géorgien », dans *Histoire du christianisme*, III, p. 1169-1239, notamment p. 1174-1175 (article cité désormais MARTIN-HISARD, « Christianisme » 1).

484. On indiquera donc avec des guillemets (« Ibérie » et « Ibères ») l'Ibérie et ses habitants tels que les conçoivent les Byzantins.

485. À l'étude traditionnelle de TOUMANOFF, *Studies*, p. 437-498 (sous le titre « The Armeno-Georgian Marchlands »), on préférera les trois articles, éclairants et précieux, de R. EDWARDS, « Medieval Architecture in the Oltu-Penek Valley : a Preliminary Report on the Marchlands of the Northeast Turkey », *DOP* 39, 1985, p. 15-37 ; « The Fortifications of Artvin : a Second Preliminary Report on the Marchlands of Northeast Turkey », *DOP* 40, 1986, p. 65-182 ; « The Vale of Kola : a Final Preliminary Report on the Marchlands of Northeast Turkey », *DOP* 42, 1988, p. 119-141 ; respectivement cités EDWARDS, « Report » 1, 2, 3. Ils ont été utilisés par HEWSEN, *Geography*, p. 200-204, mais aussi p. 133-135, où l'on trouvera une large bibliographie.

d'Imerxevi et d'Art'anuǰi, la rivière d'Ač'ara enfin. Un long chaînon montagneux sépare au sud les bassins du Kur et du Č'oroxi des bassins de l'Araxe et de l'Euphrate supérieur.

L'historiographie géorgienne contemporaine, relayée en son temps par C. Toumanoff, a forgé l'expression de T'ao-K'larǰeti pour désigner ces hautes régions. Cependant, bien rares ont été les moments, au cours du temps, où l'évolution politique a ainsi dessiné une formation duelle. La proximité de l'Empire byzantin, le remaniement et le déplacement des familles seigneuriales arméniennes, la plus ou moins grande capacité d'expansion des maîtres du Kartli Intérieur, l'expansion perse, puis la domination arabe ont constamment eu une incidence sur ces hautes régions dont elles ont fréquemment remanié la géographie historique. Ici, plus encore qu'ailleurs peut-être, l'unité de vie a d'abord été celle de la vallée fluviale que les crêtes de ses bassins versants séparaient de la vallée voisine[486]. Pour l'époque étudiée ici, une expression telle que « Samcxe-K'larǰeti-T'ao », et même mieux « Samcxe-J̌avaxeti-K'larǰeti-T'ao », conviendrait mieux que « T'ao-K'larǰeti » pour décrire et comprendre l'histoire de ces régions et de leurs annexes, qui confinaient au thème byzantin de Chaldie au nord et au nord-ouest, à l'émirat arabe de Qālīqalā au sud-ouest, au royaume des Bagratuni à l'est et au sud-est, à la principauté royale d'Apxazeti au nord. Avec ses quatre termes, l'expression a le mérite de mieux épouser les réalités historiques et, ce faisant, de souligner l'hétérogénéité de ce qui a constitué la principauté familiale ibère des Bagrat'oniani, sous la houlette du « curopalate d'Ibérie » des Byzantins, lesquels semblent avoir ignoré qu'il existait aussi pour les Géorgiens un « roi d'Ibérie » ou plutôt un « roi des Kartvéliens ».

Le Samcxe correspond à la partie nord de l'« Ibérie » des Byzantins, c'est-à-dire au bassin de la rivière d'Axalcixe qui se jette dans le Kur, un peu en amont de la ville d'Ac'quri[487]. Flanqué des monts Łado au nord, le Samcxe était dominé vers l'intérieur par la forteresse d'Ojrqe (l'actuelle Abastumani). À l'ouest, le haut défilé de Goderji (2 025 m) qui tranche le cercle des montagnes mettait le Samcxe en communication avec le bassin de la rivière d'Ač'ara, dernier affluent de la rive droite du Č'oroxi, au pied du Łado. L'embouchure du Č'oroxi marquait la frontière entre la Chaldie byzantine et l'Abasgie ; à l'est se trouvaient « la tourme de l'Akampsis et du Mourgoulè »[488], ainsi que Kôlôrin[489]. Sur la rive droite, un peu au-delà du Łado, le territoire de l'Empire s'arrêtait à Sôtèrioupolis où commençait l'Apxazeti[490]. Plusieurs monastères se développèrent au Xe siècle, comme celui de Zarzma, dans les régions intérieures et sauvages du Samcxe. Au sud, les hautes montagnes du Šavšeti et d'Erušeti bordaient l'Ač'ara et le Samcxe et les séparaient du K'larǰeti ; la route qui les traversait et reliait le Samcxe au

486. Cette unité géographique s'appelle en géorgien *qevi*, littéralement : « la vallée ».

487. Voir la carte, p. 530. HEWSEN, *Geography*, p. 134-135, n. 28. La rivière d'Axalcixe porte actuellement le nom de Kvabliani ; elle reçoit à droite les eaux drainées par la rivière de Pocxovi, dont le cours supérieur appartient au J̌avaxeti.

488. Ce territoire est cité dans le *De adm. imp.*, 46, l. 119, p. 220. Voir BRYER-WINFIELD, p. 347. Le Mourgoulè correspond à la vallée de la petite rivière de Murgul-su, la région est connue de la *Géographie arménienne* sous le nom de Mrul : HEWSEN, *Geography*, p. 210 n. 262.

489. *De adm. imp.*, 46, l. 15, p. 214. BRYER-WINFIELD, p. 335 et 346-347. Le Kôlorin pourrait être le Nigal ou Nigali de la *Géographie arménienne* (*ibid.*, n. 261), et des textes géorgiens.

490. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 362 : Sôtèrioupolis apparaît avec un stratège dit aussi de Bourzô dans le *Taktikon* de l'Escorial. BRYER-WINFIELD, p. 347.

K'larǰeti était gardée au Samcxe par la forteresse de Q'veli, la byzantine Tyrokastron[491], au K'larǰeti par T'beti au sud. Constantin VII, reprenant le vocabulaire de Procope et des auteurs de l'Antiquité, en désignait les habitants sous le noms de *Mischioi*, les Mesches[492].

Au sud de l'Ač'ara et du Samcxe, la chaîne de l'Arsiani séparait le J̌avaxeti, drainé vers l'est, et le K'larǰeti, drainé vers l'ouest.

Le J̌avaxeti correspondait à une partie du bassin supérieur du Kur sur lequel se trouvaient les villes de C'unda et de Tmogvi. Sur la rive gauche, le J̌avaxeti était plutôt appelé Erušeti et parfois Bas-J̌avaxeti. Sur la rive droite, le J̌avaxeti propre, ou encore Haut-J̌avaxeti, englobait le bassin de la rivière de Panavari, avec la ville d'Axalkalaki[493] ; la *Géographie arménienne* considérait cette dernière partie comme un élément du Gugark'[494]. La rivière de Panavari constituait depuis l'antiquité un axe majeur de circulation, vers le Trialeti et Tbilisi au nord-est[495], vers l'Ayrarat et le Širak arméniens au sud-est[496], et, à travers le Samcxe, vers l'Apxazeti et le Kartli Intérieur au nord. Le J̌avaxeti était prolongé au sud par l'Art'ani et le K'ola, qui, à l'est de l'Arsiani, s'organisaient autour du Kur supérieur et de ses sources, à peu de distance du lac Palakac'io (Çildir en turc) et de l'Ayrarat arménien[497].

Flanquant à l'ouest le J̌avaxeti et l'Art'ani, le territoire du K'larǰeti correspondait géographiquement au bassin inférieur du Č'oroxi ; la chaîne de l'Arsiani le limitait à l'est et au sud[498]. Mais si la très basse vallée du Č'oroxi, à partir de l'endroit où le fleuve se fraie un passage à travers la chaîne pontique, fait bien géographiquement partie du K'larǰeti, elle relevait historiquement, au IXe siècle, du thème de Chaldie qui séparait le K'larǰeti de la mer[499] ; ainsi le K'larǰeti ibère, étroitement pressé par la chaîne pontique à l'ouest, était en fait surtout formé par le bassin de l'Imerxevi et de son affluent la rivière d'Art'anuǰi ; on lui rattachait le plus souvent, au nord, l'ensemble montagneux du Šavšeti qui le séparait de l'Ač'ara[500]. Le Č'oroxi lui-même a peu attiré l'habitat, à l'exception de Tuxarisi au sud. Fondée au Ve siècle et refondée par les Bagrat'oniani au début du IXe siècle, la forteresse d'Art'anuǰi était le centre historique du K'larǰeti et Constantin VII lui a consacré, sous le nom d'Ardanoutzi, des pages célèbres[501]. La pros-

491. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 348 n. 4.

492. *De adm. imp.*, 46, l. 48, p. 216.

493. EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485), p. 180.

494. *Géographie arménienne*, p. 57 A et 65 A, cartes IX p. 58 A, XXII p. 68 ; HEWSEN, *Geography*, p. 134 n. 27.

495. Sur ces confins du nord-est, en Trialeti, devait grandir la forteresse qui fit la fortune de la famille de Liparit' : K'ldek'ari ; voir n. 699.

496. Voir p. 374.

497. Sur Art'ani : EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485), p. 176-178. Sur le K'ola : ID., « Report » 3 (cité n. 485), p. 119-126.

498. L'Arsiani, orienté sud-ouest/nord-est, sépare le bassin des deux grands affluents du Č'oroxi, l'Imerxevi et l'Oltu.

499. Voir n. 488 et 489.

500. Sur la géographie de ces régions : EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485) ; HEWSEN, *Geography*, p. 134 n. 22 et 24. Sur Art'anuǰi : EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485), p. 171-174.

501. *De adm. imp.*, 46, notammment l. 42-48, p. 216 ; EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485), p. 171-174.

périté de la région d'Art'anuǰi était le fruit d'une lente mise en valeur liée, à partir du IXe siècle, aux premières grandes fondations monastiques opérées dans les montagnes du Šavšeti par le moine Grigol, à Xancta et Šat'berdi, non loin de l'ancien monastère d'Op'iza[502].

Le dernier territoire qui composait l'« Ibérie » des Byzantins commençait au sud du K'larǰeti et de l'Arsiani. Le T'ao correspondait au bassin moyen du Č'oroxi. Serré sur la rive gauche par la chaîne pontique dans la région appelée Parxali[503], il était surtout développé sur la rive droite, dans le bassin de l'Oltu dont il épousait le contour des bassins versants. Il laissait ainsi à l'ouest (et au thème de Chaldie) la ville de Sper/Syspiritis sur le Č'oroxi et englobait le Tortum (la rivière d'Oški) qui se jetait dans la rivière d'Olti à l'ouest, ainsi que le Penek (la rivière de Bana) et la rivière de Panask'ert'i à l'est et au nord[504]. Comme le Gugark', le T'ao n'a cessé de poser des questions aux savants, en particulier celle de la correspondance entre le T'ao des sources géorgiennes et le Tayk' de la *Géographie arménienne* ainsi que celle de sa division en un Bas-T'ao ou T'ao Inférieur et un Haut-T'ao ou T'ao Supérieur[505]. Au terme des minutieuses études topographiques, archéologiques et architecturales de R. Edwards, on distinguera avec lui — de part et d'autre du chaînon montagneux détaché de l'Arsiani qui provoque la boucle de l'Oltu et, traversant la vallée de Tortum, s'en va former la ligne de partage des eaux entre Č'oroxi et Euphrate — un Bas-T'ao de tradition géorgienne au nord-ouest et un Haut-T'ao de tradition arménienne au sud-est ; pour éviter toute confusion, on parlera de T'ao occidental (pour le T'ao Inférieur) et de T'ao oriental (pour le Supérieur), par rapport à ce chaînon[506]. Ainsi les vallées de l'Oltu et du Penek relevaient du T'ao oriental, lequel constituait une partie du Tayk' arménien, quatorzième territoire de la *Géographie arménienne*, écrite à une époque antérieure au développement des Ibères dans ces régions[507] ; là se trouvaient les villes de Bana et d'Oltisi. En revanche, au nord-ouest, Oški sur la rivière de Tortum et Xaxuli plus tard, Išxani sur le bas Oltu, T'aosk'ari, K'almaxi, Panask'ert'i relevaient du T'ao occidental, plus proche du monde géorgien[508].

Vers le sud, le T'ao oriental s'étendait jusqu'à la chaîne au-delà de laquelle les eaux coulent vers l'Araxe et l'Euphrate. C'était la région de la Phasianè ou Basean[509], où se dressait la Théodosioupolis byzantine, la Karin arménienne, devenue en arabe Qālīqalā.

502. B. MARTIN-HISARD, « Du T'ao-K'lardžeti à l'Athos : moines géorgiens et réalités sociopolitiques, IXe-Xe siècles », *Bedi Kartlisa* 41, 1983, p. 34-46.

503. Dans cette région, la chaîne pontique porte le nom de Parxar en arménien, Paryadrès en grec, Parxali en géorgien : TOUMANOFF, *Studies*, p. 450-451 ; HEWSEN, *Geography*, p. 210 n. 256-257.

504. Sur la géographie de ces régions : EDWARDS, « Report » 1 (cité n. 485).

505. Cette division apparaît à propos d'événements du VIIIe siècle dans une source géorgienne du XIe. La *Chronique du Kartli*, éd. p. 251, décrit l'installation d'Adarnase, père du futur curopalate Ašot' Ier, dans diverses régions, dont le « T'ao Inférieur ». TOUMANOFF, *Studies*, p. 454-456 ; HEWSEN, *Geography*, p. 204-208.

506. Ce chaînon n'a pas été repéré par TOUMANOFF, *Studies*, comme le montre clairement sa carte des « Armeno-Georgian Marchlands » ; *ibid.*, p. 439, il distingue un T'ao Inférieur au nord-est (c'est-à-dire au nord surtout) et un T'ao Supérieur au sud-ouest (c'est-à-dire au sud), par rapport à l'Arsiani.

507. *Géographie arménienne*, p. 65 A et carte XXIII p. 68 A. C'est cette région du T'ao Supérieur que Skylitzès appelle l'Ibérie Intérieure au XIe siècle : HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 160.

508. EDWARDS, « Report » 1 (cité n. 485), p. 35-36 ; ID., « Report » 3, p. 137-138.

509. GARSOÏAN, *Epic Histories*, *s. v.* Basean, p. 454.

Avant le IXe siècle, l'histoire de ce territoire quadripartite, Samcxe-J̌avaxeti-K'lar̆jeti-T'ao, a été d'une grande complexité ; elle se trouve, heureusement, hors de notre propos[510]. Lorsqu'une branche ibère des Bagratides commença à en prendre le contrôle à la fin du VIIIe siècle, ces régions marquaient la limite septentrionale de l'expansion des Arabes. À l'exception de Théodosioupolis, ils n'avaient eu que peu de moyens pour contrôler effectivement et en permanence ces zones montagneuses. Jusque dans les années 770, elles avaient longtemps appartenu, pour leur partie méridionale du Tayk', au patrimoine des Mamikonean que les Bagratuni évincèrent ensuite peu à peu ; dans les années 850, un prince bagratuni du nom de Grigor dominait la région de Sper et menaça même à un moment les environs de la ville byzantine de Païpert/Bayburt[511]. Les parties septentrionales avaient progressivement noué des rapports plus étroits avec l'Ibérie au Ve et au VIe siècle ; elles ne semblaient pas avoir dépassé l'état de fractionnement où les avait trouvées la conquête arabe[512] lorsque la branche ibère des Bagratides y fit son apparition[513] et développa progressivement son emprise depuis les régions du nord (J̌avaxeti, puis K'lar̆jeti) en direction du sud, comme on le verra plus loin.

À cette époque, Qālīqalā commençait à se développer en émirat, dans sa haute plaine, à 2 000 m d'altitude ; la puissante forteresse, construite à la fin du IVe siècle par les Byzantins lors de la partition de l'Arménie[514], constituait, depuis le milieu du VIIIe siècle, le poste militaire le plus septentrional des Arabes parmi les *t̲h̲ug̲h̲ūr* qui marquaient la zone frontière avec l'Empire[515]. On ne sait pas exactement comment et jusqu'où se construisit et s'exerça sa domination, d'une part sur le haut Euphrate à l'ouest et vers la route qui menait par Satala à Trébizonde, à Mélitène ou à la Cappadoce, d'autre part sur le haut Araxe à l'est et vers les routes qui conduisaient à Duin ou à Manazkert[516]. Les Arabes y détenaient au Xe siècle les villes d'Abnikon (Awnik) et de Mastaton[517]. Il avait dû falloir un certain temps aux maîtres de Qālīqalā pour contenir

510. On trouvera dans EDWARDS, « Report » 3 (cité n. 485), p. 126-141, une esquisse de cette histoire, plus claire que la longue étude de TOUMANOFF, *Studies*, p. 437-499.

511. Sur ce prince bagratuni, que l'on a cru parfois pouvoir nommer Grigor Išxanik avec le surnom de Gałabar : T'OVMA ARCRUNI, III, 13 (éd. p. 194, trad. p. 258 et n. 6) ; LAURENT-CANARD, p. 148.

512. D'après AL-BALĀD̲H̲URĪ, p. 554, les Arabes d'Ḥabib b. Maslama avaient conclu des traités impliquant versement d'un tribut avec le J̌avaxeti, le Samcxe, le Šavšeti, le K'lar̆jeti et l'Art'ani ; il n'est pas question du T'ao et cette absence permet de penser que ces traités n'ont pas été signés immédiatement après la prise de Qālīqalā, après laquelle le conquérant gagna le lac de Van (*ibid.*, p. 550-551), mais après la reddition de Tbilisi (p. 554) dont le récit précède la mention des traités.

513. Les traditions géorgiennes sont très confuses sur les origines de l'implantation des Bagrat'oniani. Une des traditions, contenue dans la dernière partie de la *Vie des rois kartvéliens*, rapporte l'installation en Erušeti et Art'ani du bagratide Adarnase qui hérita ensuite d'une partie du J̌avaxeti et du K'lar̆jeti. Il est difficile de concilier cette tradition avec celle de la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani* qui fait d'Ašot' Ier, fils d'Adarnase, le vrai fondateur de la puissance bagratide dans cette partie de l'Ibérie au tout début du IXe siècle. EDWARDS, « Report » 3 (cité n. 485), p. 131-133.

514. Sur la date de la fondation de Théodosioupolis, on se reportera aux conclusions décisives de GARSOÏAN, « 'Αρμενία μεγάλη » (cité n. 71), n. 31 p. 245-246.

515. Voir n. 5, 86-88. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 88-91. La ville, conquise par Ḥabib b. Maslama, atteinte par les armées de Constantin V en 750/751, avait été reprise et repeuplée par le gouverneur d'Armīniya Yazīd b. Usayd en 756/757.

516. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 90.

517. *Ibid.* HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 79-80.

le clan bagratuni qui tenait Sper et qui avait fini par se rapprocher de Michel III vers 853[518] ; Bšir et Zkʻri qui apparaissent vers 859 dans une source arménienne doivent être deux généraux arabes en poste à Qālīqalā[519].

L'action d'un stratège de Michel III dans la région de Bayburt et de Sper vers le milieu du IXe siècle illustre le renforcement de la présence byzantine qui s'était déjà traduit, quelques décennies auparavant, par la création du thème de Chaldie, au début du IXe siècle[520]. Trébizonde était le pivot de cette nouvelle circonscription qui s'étendait à l'est sur les rives de la mer Noire et les pentes de la chaîne pontique jusqu'à l'embouchure du Č'oroxi. Au-delà de la chaîne, en amont de Sper et confinant au T'ao, le thème couvrait la haute vallée du Č'oroxi avec Bayburt/Païpert et contenait ou plutôt surveillait l'émirat de Qālīqalā à travers l'ancienne Tzanique byzantine, future Chaldie intérieure, qui s'interposait entre l'émirat et Trébizonde[521].

On connaît mal l'activité des premiers stratèges de Chaldie avant 895, date à laquelle est attestée une tentative byzantine contre Qālīqalā, la première depuis presque un siècle et demi[522] ; le seul résultat fut de déterminer les Arabes à fortifier la ville et le plat pays en transformant notamment des églises en forteresses[523] ; on pourrait penser que ce renforcement des Arabes visait aussi à se prémunir contre les rois bagratuni dont l'autorité, aux dires du catholicos Yovhannēs Drasxanakertcʻi, se faisait sentir vers 890, sous le nouveau roi Smbat, « jusqu'à la ville de Karin, l'extrémité du Kłarǰkʻ, les rives de la grande mer et la frontière de l'Egr »[524] ; mais l'autorité prêtée à Smbat par l'auteur dans cette direction est en fait celle des Bagrat'oniani ; il ne faut en effet jamais oublier les conceptions politiques du catholicos pour qui le roi Smbat détenait une autorité supérieure sur l'ensemble du monde caucasien en général, et sur toute la famille des Bagratides, Bagratuni et Bagrat'oniani, en particulier[525].

C'est donc dans les années 890-895 qu'un rapport nouveau s'est installé entre les Arabes de Qālīqalā, les Byzantins de Chaldie et les Bagratides du T'ao et du K'larǰeti. On évoquera d'abord brièvement quelques faits indispensables pour replacer, plus loin, le développement des Bagrat'oniani dans une perspective historique.

Après 895 et la réalisation de nouvelles fortifications par les Arabes, Qālīqalā fut visée par plusieurs campagnes byzantines, d'abord sous Léon VI, puis sous Romain Lécapène. La première, qui eut lieu en 901, mit en œuvre des contingents importants

518. Ce rapprochement se fit par l'intermédiaire du prince arcruni Gurgēn Apupelčʻ (voir p. 385) : Tʻovma Arcruni, III, 13 (éd. p. 194-195, trad. p. 258-259).

519. *Ibid.*, III, 14 (éd. p. 203, trad. p. 267) ; Ter-Ghewondyan, *Emirates*, p. 89.

520. Oikonomidès, *Listes*, p. 349 ; Bryer-Winfield, p. 316 n. 1.

521. Bryer-Winfield, p. 2-10, ainsi que la carte « Byzantine Pontos ».

522. Elle est mentionnée par Tʻovma Arcruni, III, 22 (éd. p. 231) qui la situe par rapport au tremblement de terre qui frappa Duin : « Dans la seconde année qui suivit, l'armée grecque attaqua la ville de Karin, mais fit d'elle-même demi-tour et l'abandonna. La même année mourut le prince de Tarōn... » ; Ter-Ghewondyan, *Emirates*, p. 63. L'élimination de l'État paulicien a sans doute rendu possible le retour à des actions au-delà de la frontière.

523. *De adm. imp.*, 45, l. 44-45, p. 206.

524. Yovhannēs Drasxanakertcʻi, XXXI, 15 (trad. p. 139) qui fait cette constatation avant de parler du tremblement de terre de 892.

525. Voir n. 576.

sous la direction du patrice et stratège des Arméniaques, Lalakôn[526] ; elle fut suivie, en 902, de l'expédition du magistre et domestique des Scholes Katakalôn qui atteignit Théodosioupolis, mais sans y rester[527] ; toutes deux se traduisirent par une large dévastation de la plaine de Qālīqalā. Ces deux campagnes, surtout la seconde, firent sur le moment forte impression à Constantinople où Aréthas de Césarée les exalta en présence même de l'empereur[528] ; toutefois, quoi qu'on en ait dit, la forteresse resta aux Arabes[529]. Le principal résultat de ces expéditions, et il n'est pas mineur, fut que la ville, dont le plat pays avait été sévèrement ravagé et allait l'être encore, dépendit de plus en plus de caravanes pour son ravitaillement[530]. Ces aspects-là ont été peu mis en lumière ; et pourtant ce sont eux qui expliquent l'importance des Ibères.

Sous Romain Lécapène, deux campagnes byzantines visèrent encore la forteresse détenue par les Arabes. L'une fait partie de la grande expédition menée par Jean Kourkouas contre Duin en 922[531] : sur son passage, il ravagea la Phasianè[532]. L'autre, plus difficile à dater, relève de l'action locale du stratège de Chaldie, le patrice Théophile Kourkouas, frère de Jean[533]. On ne saurait dissocier l'action de ce dernier du contexte de sa nomination comme stratège ; il remplaça en effet le stratège Bardas Boïlas qui s'était révolté en 922-923, avait pris Païpert et envisageait de renverser Romain Lécapène[534] ; la même année, le *ḥādjib* Muḥammad b. Naṣr vint depuis Mossoul prendre le commandement de *ghāzī* musulmans de Qālīqalā[535]. L'année 923 fut donc, sans aucun doute, critique pour le pouvoir byzantin en Chaldie, mais aussi pour la politique engagée depuis l'année précédente au cœur de l'Arménie : Duin avait été atteinte, mais non prise ; des contacts avaient été noués qu'il fallait confirmer ; or, à cette époque, la voie de l'Arsanias par le Tarōn restait peu sûre et toujours surveillée par l'émirat de Mélitène. Dans la mesure où, dès 927, Jean Kourkouas put intervenir de nouveau à Duin en passant par le Basean[536], on peut supposer soit que le stratège Théophile nouvellement

526. *De adm. imp.*, 45, l. 43-50, p. 206. Lalakôn est appuyé par les stratèges de Colonée, de Mésopotamie et de Chaldie. Il aurait libéré les églises devenues forteresses et ravagea la Phasianè.

527. *Ibid.*, l. 50-55, p. 206-208. Constantin VII précise que Katakalôn arriva jusqu'à, et même dans Théodosioupolis : ἐλθὼν ἐν τῷ κάστρῳ Θεοδοσιουπόλεως (l. 52) ; cependant, l'empereur souligne ensuite qu'il ravagea les environs et la Phasianè avec ses forteresses, avant de repartir « en ayant porté un grand coup aux Saracènes ».

528. R. J. H. JENKINS, B. LAOURDAS, C. MANGO, « Nine Orations of Arethas from Cod. Marc. gr. 524 », *BZ* 47, 1954, p. 1-40 ; la campagne de Lalakôn est suggérée dans le discours 6, p. 34, l. 61-62 ; celle de Katakalôn dans le discours 5, p. 31, l. 107-108 (qui font de Théodosioupolis le témoin de la fortune impériale) : voir le commentaire de VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 117 et n. 3, pour qui ce dernier texte confirme le passage des *Taktika* de Léon VI (XVIII, 14, PG 107, col. 181) où est évoqué un stratège qui a « très récemment enlevé Théodosioupolis tenue par les Saracènes et l'a soumise à notre Empire ».

529. Le texte de Constantin VII ne laisse aucun doute à ce sujet et nuance l'interprétation radicale que l'on est tenté de donner du passage des *Taktika* de Léon VI, cité n. 528.

530. *De adm. imp.*, 45, l. 88, l. 89, l. 91, p. 208, qui fait allusion aux *karbania* qui ravitaillent la ville.

531. Voir n. 20, 164 et p. 382.

532. *De adm. imp.*, 45, l. 55-58, p. 208.

533. *De adm. imp.*, 45, l. 58-61, p. 208, parle des pillages de Théophile durant son premier mandat.

534. Sur cette révolte : BRYER-WINFIELD, p. 316 et n. 9.

535. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 249 et II, 2, p. 147 (traduction du passage d'Ibn al-Athīr, sous l'année 310 h. : 1er mai 922/20 avril 923) ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 89.

536. Voir n. 213.

promu n'avait pas tardé à agir pour réaffirmer l'autorité impériale contestée à Bayburt et pour répondre aux menaces arabes venues de Qālīqalā, en préparant ainsi la campagne de son frère, soit que son action a fait partie de cette campagne[537]. La présence byzantine se fit donc sentir plus fortement en Chaldie et à ses abords, dans la période 923-927 ; peut-être est-ce à cette époque que les Byzantins édifièrent, en face de Qālīqalā et contre elle, la ville éphémère de Hafdjīdj[538]. Dès lors, aucun fait précis ne s'attache à l'histoire de l'émirat avant l'année 939/940 où une campagne de Sayf al-dawla poussa les Byzantins à détruire en hâte Hafdjīdj[539] et l'année 949 qui vit la reddition de l'émir de Qālīqalā, en août/septembre, à la suite des actions du stratège Théophile Kourkouas et du protospathaire et stratège Jean Arrhabonitès[540].

Tels sont donc le cadre géographique et le contexte historique dans lesquels on peut replacer l'action des Bagrat'oniani, qui inscrivirent géographiquement leur domination comme un coin, progressivement avancé entre le thème de Chaldie et l'émirat de Qālīqalā. Domination dont l'importance s'imposa à Constantinople, comme le montrent la liste du *De cerimoniis*, mais aussi les deux minutieux chapitres du *De administrando imperio* que Constantin VII leur a consacrés[541].

2. *Aux origines de la curopalatie d'« Ibérie »*

La chancellerie de Constantinople emploie une formule surprenante lorsqu'elle parle du « curopalate d'Ibérie », puisqu'elle lie ainsi une dignité à un territoire ; de même, lorsque Constantin VII précise à propos des Ibères : « Je veux dire ceux du curopalate »[542], il fait de la curopalatie non pas une dignité personnelle, mais un véritable commandement s'exerçant sur des hommes. L'historiographie géorgienne contemporaine en a bien conscience, qui fait figurer sur ses cartes un « curopalatinat des Kartvéliens » (*Kartvelta sak'urop'alat'o*) !

La formation et les débuts de ce que l'on appellera plutôt la principauté des Bagrat'oniani sont connus principalement par la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, texte écrit dans la première moitié du XIe siècle comme première version officielle de l'histoire de la famille, par la *Vie de Grigol*, qui date du milieu du Xe, ainsi que par des passages de la *Chronique du Kartli*, qui a été écrite à la fin du XIe siècle et tend à représenter une seconde version officielle. Dans des conditions encore peu claires, une branche de la famille des Bagratides, dont le tronc principal s'épanouissait en Arménie, prit corps essentiellement au K'larǰeti[543] ; pour la *Chronique*, ce fut vers la fin du VIIIe siècle, par

537. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 89, ne propose pas de date.

538. VASILIEV-CANARD, II, 1, p. 284, et II, 2, p. 122-123 : la ville fut détruite dès 939 par Sayf al-dawla. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 79-80 et 195.

539. Voir n. 24. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 84 et 90.

540. *De adm. imp.*, 45, l. 133-142, p. 212.

541. Le chapitre 45 est consacré aux Ibères et au rôle du curopalate vis-à-vis de Théodosioupolis ; le chapitre 46 évoque l'importance économique d'« Ardanoutzi », c'est-à-dire Art'anuǰi, et sa place au sein des diverses lignées qui composent la famille ibère et raconte comment une rupture entre les Ibères et l'Empire, à la suite d'une imprudente tentative byzantine pour s'emparer de la ville, fut évitée en 923 par Romain Lécapène.

542. *De adm. imp.*, 45, l. 1-2, p. 204.

543. Voir n. 513.

l'intermédiaire d'un héritage qui donna très tôt à la famille une large assise géographique[544]. Selon la première version, la principauté est surtout née au début du IXe siècle lorsqu'un membre de la famille, Ašot', qui avait tenu des fonctions à Tbilisi et même à Bardavi, fut chassé par les Arabes et s'enfuit vers l'Empire byzantin ; mais, ayant battu les Arabes en J̌avaxeti, il s'installa au Šavšeti et au K'larǰeti, alors déserts, et restaura Art'anuǰi[545]. Il était ainsi suffisamment loin de Tbilisi pour échapper à un contrôle trop strict de l'émir[546] et assez proche de Trébizonde et de l'Empire, mais pas trop. D'après la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, il mourut en 826[547]. Le titre de curopalate est une caractéristique de cet Ašot', dit Ier, et de sa lignée, et il est évidemment d'origine byzantine.

Dans l'Empire byzantin, la curopalatie n'était pas, au début du IXe siècle, la dignité qu'elle tendit à devenir à la fin du même siècle. Depuis le Ve siècle, l'ancienne *cura palatii*, subordonnée au *castrensis*, était devenue un office de cour indépendant, d'importance égale à celle du *castrensis*, et elle conférait à son unique titulaire des fonctions effectives ; son importance s'accrut au VIe siècle au point de paraître équivalente à la dignité de césar[548]. À partir de ce moment, on connaît peu de curopalates à l'intérieur de l'Empire byzantin et jusqu'au XIe siècle ; ce sont à peu près tous des parents de l'empereur[549]. Ainsi affirme-t-on que le titre de curopalate, porté par un seul titulaire à la fois, se dévalua progressivement et cessa de comporter des attributions spéciales[550]. Il faut nuancer ces vues ; car, outre un prince du Tarōn qui aurait porté ce titre dans la seconde moitié du IXe siècle[551], ce même titre de curopalate fut, au témoignage des sources géorgiennes, régulièrement accordé par Constantinople à des princes ibères, depuis le début du IXe siècle jusqu'en 1060[552]. Il y a donc place pour une histoire de la

544. Selon la *Chronique du Kartli*, éd. p. 251, qui relaie la *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 243, le Bagrat'oniani Adarnase qui contrôlait l'Erušeti et l'Art'ani, s'était allié par mariage à une branche de l'ancienne famille royale installée au K'larǰeti et accrut par héritage son pouvoir au Šavšeti, en Ač'ara, au Nigali et dans le T'ao occidental. La *Chronique* est écrite alors que la dynastie des Bagrat'oniani est solidement installée et reconnue comme dynastie royale au Kartli ; elle s'attache donc à établir des liens légaux avec la dynastie précédente. Rappelons que, plus au sud, le T'ao oriental échappait, depuis 772, à la lignée arménienne des Mamikonean au profit des Bagratuni.

545. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 376-377.

546. Sur la formation de l'émirat de Tiflīs, voir p. 362.

547. Mort en « l'an 6330 de la Création, chronikon 46 du 13e cycle, le 26 du mois de janvier » soit le 26 janvier 826, d'après la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 377. On ne retient pas la datation de 830, qui résulte d'une trop ingénieuse reconstruction de C. TOUMANOFF, « Date of the Death of the curopalate Ashot the Great of Iberia », *Le Muséon* 69, 1956, p. 83-84.

548. J. B. BURY, *The Imperial Administrative System in the Ninth Century*, Londres 1911 (réimpr. New York s. d.), p. 33-34. R. GUILLAND, « Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin : le curopalate », *Byzantina* 2, 1970, p. 185-249 ; repris dans ID., *Titres et Fonctions de l'Empire byzantin*, Londres 1976, notamment p. 188-189 ; Justinien nomma curopalate son neveu Justin, ce qui le désignait comme son successeur et lui aurait donné, d'après OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 293, le commandement de la garde.

549. BURY, *Administrative System* (cité n. 548), p. 34, en connaît sept, Justin compris, dont seulement deux au IXe siècle et un au Xe : Michel (Rhangabè) gendre de Nicéphore Ier, Bardas oncle de Michel III, Léon Phocas frère de Nicéphore II. De même GUILLAND, « Curopalate » (cité n. 548), p. 189-190 et 198-199 ; le duc des Arméniaques et curopalate Léon Lalakôn appartient à la fin du Xe siècle.

550. *Ibid.*, p. 189-190.

551. Voir n. 119-120.

552. Avant de devenir roi du Kartli (1072-1089), Giorgi II était curopalate (depuis 1060 environ). Le titre n'apparaît plus ensuite.

curopalatie des Ibères[553] ; elle est à écrire et nous ne proposerons ici que les quelques pistes, jalonnées de beaucoup d'hypothèses, que suggèrent les sources géorgiennes pour ses origines ; sans doute le byzantiniste serait-il rassuré si des sources émanant de Constantinople pouvaient les confirmer ; en l'état actuel des connaissances, cela n'est pas possible ; du moins pourra-t-on observer que non seulement les textes géorgiens ne proposent rien qui soit aberrant, mais qu'ils contribuent à éclairer les sources byzantines lorsque celles-ci apparaissent.

La *Vie et Histoire des Bagrat'oniani* fait remonter la curopalatie des Bagrat'oniani à Ašot' et permet de suivre la collation du titre à ses successeurs :

1. Ašot' Ier († 826).
2. Son second fils Bagrat' Ier († 876).
3. Le fils du curopalate Bagrat', Davit Ier, qui mourut assassiné († 881).
4. Le cousin du curopalate Davit Ier, Gurgen († 891), fils d'Adarnase le fils aîné d'Ašot' Ier.
5. Le fils du curopalate Davit Ier, Adarnase Ier, qui fut aussi roi des Kartvéliens († 923).
6. Le second fils du curopalate Adarnase Ier, Ašot' II († 954)[554].

Du côté byzantin, la première mention de l'octroi de la dignité de curopalate à des Ibères concerne Adarnase, « honoré de la curopalatie par Léon »[555] ; le port de cette dignité est confirmé par le catholicos arménien Yovhannēs qui, au moment de son avènement au pontificat en 897/898, parle du « grand curopalate d'Ibérie Atrnerseh »[556].

Les sources géorgiennes ne sont pas toutes explicites sur l'origine du titre d'Ašot'. Si l'on suit la *Chronique*, le titre a bien été donné par l'empereur à une date qui se situe entre 807 et 826, alors qu'Ašot' a succédé à son père au K'lar̂jeti[557]. C'est donc par anticipation que la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani* appellerait Ašot' curopalate dès son

553. Bury et Guilland, s'appuyant sur les seules sources byzantines, tiennent Adarnase pour le premier curopalate ibère ; de même OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 292.

554. La série continue au-delà d'Ašot' II, mais elle ne nous concerne plus ici. Sur ces curopalates : *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 378-380. Les dates sont celles que donne cette source. La *Chronique du Kartli* donne déjà le titre de curopalate à Adarnase, père d'Ašot' ; quant à la *Vie des rois kartvéliens*, elle donne aussi ce titre à des membres de la lignée royale précédente, par la grâce de l'empereur Maurice.

555. *De adm. imp.*, 45, l. 35-36, p. 206.

556. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXVI, 14 (trad. p. 150).

557. La *Chronique du Kartli*, non sans quelque confusion entre Léon III (allusion à l'expédition de Maslama en 717) et Léon V, montre Ašot', dont le départ de Tbilisi n'a pas été mentionné, succédant à son père et recevant le titre de curopalate à un moment d'affaiblissement des Arabes à Tbilisi : « Après la mort d'Adarnase, le Seigneur renforça la royauté du curopalate Ašot' ; il dominait le Kartli et ses confins. À cette époque en effet, Maslama avait pénétré en Grèce et il en revint, vaincu et couvert de honte. Alors le roi des Grecs concéda à Ašot' la curopalatie. Les Saracènes étaient vaincus et le curopalate Ašot' se renforça. Il ne resta plus de Saracène à Tbilisi, sauf Yaḥyā b. Shu'ab » (éd. p. 252). Précédemment avait été racontée la restauration de Tbilisi, détruite par les Khazars, grâce au gouverneur Khuzayma b. Khāzim (802/803 - 806/807), et non pas Khālid b. Yazīd (827-832), comme le pense M. Canard : LAURENT-CANARD, p. 394. L'énergique gouvernement de Khuzayma fut sans doute la cause du départ d'Ašot'. L'affaiblissement des Arabes de Tbilisi est en partie dû à l'action des Ṣanāriyya (voir p. 493). Quant au personnage appelé (selon les manuscrits) Yaḥyā ou 'Alī b. Shu'ab (ou plutôt b. Sa'd), il est attesté dans la région de Tbilisi avec pour compagnon Ismā'īl, père d'Isḥāq, futur émir *de facto* de Tiflīs, dès 832/833 sans doute.

départ de Tbilisi ; en tout cas, l'auteur affirme ensuite que, après son établissement à Art'anuǰi, « Dieu lui donna la souveraineté et la fortifia par la volonté du roi des Grecs »[558]. Toutes les sources confirment en effet qu'Ašot' sut très vite se doter d'un grand pouvoir, au-delà de ce qui constituait son patrimoine, vers le T'ao d'une part[559] et à travers le Gugark' d'autre part[560].

Ainsi, à une date antérieure à 826, l'Empire aurait reconnu la puissance qui commençait à naître aux portes de la Chaldie, déjà ou bientôt constituée en thème ; cette reconnaissance a pu être concrétisée par la collation du titre de curopalate, on en proposera plus loin une explication. Si l'on retient que, jusqu'au Xe siècle, le titre n'eut qu'un seul titulaire, on pourrait admettre, très hypothétiquement, qu'il aurait été accordé après 811[561] par un empereur que l'on ne saurait préciser, mais qui peut être celui qui créa aussi le thème de Chaldie.

À la mort d'Ašot', le passage de son titre à l'un de ses fils n'allait pas de soi, aucun titre n'étant héréditaire à Byzance et la collation nécessitant un acte impérial[562]. Bagrat', comme son père, tint effectivement la curopalatie d'une décision impériale[563] et l'on a pu établir que cette collation fut postérieure à 853 et à l'expédition de Bug͟hā[564], dans un contexte d'expansion territoriale des Bagrat'oniani que les textes mettent en évidence[565] et qui fit d'eux des rivaux potentiels des Bagratuni au Gugark'[566]. Les textes laissent entendre que, si Constantinople était décidée à accorder ce titre, ce sont les trois frères qui choisirent le puîné pour en être le bénéficiaire, trois frères présentés comme associés dans le gouvernement de leurs biens patrimoniaux[567]. Aucune raison n'est don-

558. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 376. La *Vie de Grigol* ne parle pas de l'établissement d'Ašot' qu'elle appelle « le pieux souverain, le grand Bagrat'oniani Ašot' curopalate » (éd. p. 268).

559. En revenant de Constantinople, le moine Grigol apprend, en arrivant au T'ao, et bien avant d'atteindre Išxani, la mort du curopalate.

560. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani* , éd. p. 277 : « Il rétablit ensuite son pouvoir sur le pays jusqu'aux portes de la ville de Bardavi et, de multiples manières, Dieu donna au curopalate Ašot' victoire et grande gloire dans les guerres. » La *Chronique du Kartli*, éd. p. 253, montre son action en direction du Kartli Intérieur qu'il domine jusqu'au Ksani.

561. C'est en 811 que le curopalate Michel Rhangabè devint empereur.

562. GUILLAND, « Curopalate » (cité n. 548), p. 218.

563. *Vie de Grigol*, éd. p. 272, qui ne précise pas la date : « À cette époque, par la volonté de Dieu, par la volonté de ses frères et par ordre du roi des Grecs, Bagrat' curopalate reçut la curopalatie à la place de son père Ašot' curopalate. »

564. MARTIN-HISARD, « Constantin » (cité n. 17).

565. En 826, Ašot' Ier laissait trois fils mineurs, ce qui permit à l'émir de Tiflīs d'étendre sa domination, par le biais fiscal, jusqu'en terre bagratide ; *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 378 : « Après la mort d'Ašot', leur père, les Saracènes enlevèrent aux fils d'Ašot' la région extérieure qu'ils possédaient, car ils étaient mineurs. Mais lorsqu'ils eurent l'âge, Dieu leur rendit toutes les possessions de leur père. Tant qu'ils furent mineurs, ils furent élevés dans la forteresse d'Art'anuǰi. Tous les *qevni* du Šavšeti, du K'larǰeti et du Nigali payaient l'impôt aux Saracènes. Et ils conquirent, à partir d'Art'anuǰi, tous les biens patrimoniaux de leur père. Ils établirent Bagrat' comme curopalate et Dieu fit prospérer leur souveraineté. » D'après la *Chronique du Kartli*, éd. p. 257, après 853, le plus jeune des frères, Guaram, « avait conquis le J̌avaxeti, le Trialeti, le T'aširi, l'Aboci et l'Art'ani ». Selon la *Vie de Grigol*, éd. p. 272, une fois Bagrat' curopalate, « le royaume des trois souverains frères s'agrandit, car, avec l'aide de Dieu, ils conquirent par leur épée de nombreuses régions et chassèrent les fils d'Agar. »

566. Voir n. 101.

567. Voir le texte de la *Vie de Grigol* , cité n. 563.

née pour expliquer ce choix, qui se reproduira plus tard avec Ašot' II, second fils d'Adarnase. Or, comme, dans ce dernier cas, on sait que le fils aîné hérita alors du titre de roi des Kartvéliens, on peut penser que choisir un cadet comme curopalate ménageait l'indépendance ou l'apparence d'indépendance de la famille et que le véritable chef était l'aîné au regard des Ibères[568] ; c'est ce que tend à prouver le fait que le frère aîné, Adarnase, garda le contrôle de la capitale, Art'anuǰi[569]. La répartition territoriale concrète entre les trois frères de même que les principes de cette répartition nous échappent largement[570]. Cependant, d'après les sources, l'autorité du dernier fils, Guaram, s'étendait surtout à l'est de la chaîne de l'Arsiani, depuis le J̌avaxeti et l'Art'ani jusqu'à l'Aboci, sur les territoires dits « extérieurs » du Gugarkʻ arménien[571] ; il contrôlait aussi le Samcxe[572]. Avec Art'anuǰi, Adarnase tenait évidemment le K'larǰeti, et il est donc raisonnable de supposer qu'il dominait la vallée du Č'oroxi, avec l'Ač'ara, le Nigali et le Šavšeti, c'est-à-dire le cœur historique de la principauté[573]. Reste le T'ao dont on admettra que, en totalité ou en partie, il devait être le lot du nouveau curopalate ; on ignore jusqu'où il s'étendait vers le sud, vers l'ouest et même vers l'est à ce moment ; mais on peut suggérer que le titre de curopalate s'attacha à celui des frères qui gouvernait des territoires anciennement rattachés à l'Empire dans le cadre de l'Arménie byzantine et reconquis par les Ibères. Ainsi la tripartition de l'héritage d'Ašot' aurait-elle été non seulement celle de territoires, mais probablement aussi celle de titres : à l'aîné, le cœur du patrimoine et un principat tout théorique ; au second, le T'ao et la curopalatie ; au dernier, le Gugarkʻ et un autre titre que les sources géorgiennes lui donnent, sans en expliquer l'origine, celui de *mampali*, qui en ferait le successeur des anciens vitaxes, comme l'a judicieusement établi Toumanoff[574].

C'est ainsi que l'on proposera finalement l'hypothèse selon laquelle la curopalatie des Ibères est apparue lorsque l'expansion des Bagrat'oniani s'est faite, certes hors des frontières de l'Empire du IXe siècle, mais à l'intérieur de ses frontières du IVe siècle, toujours revendiquées. On ne peut apprécier ce que représentait exactement ce titre pour les Ibères ; mais il est probable que le prince ainsi honoré était perçu à Constantinople comme le gardien militaire et local avancé de cet Empire, un vrai détenteur d'une *cura*

568. On verra plus bas que cette remarque permet de comprendre le rôle de Davit, frère du futur curopalate, en 923. Je ne partage donc pas le point de vue de TOUMANOFF, *Studies*, p. 488, qui voit dans Bagrat' le successeur unique des fonctions de son père.

569. Cela ressort de la *Vie de Grigol* et du fait que son fils Sumbat' détenait aussi la ville (*Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 43).

570. Pour TOUMANOFF, *Manuel*, p. 116, et *Studies*, p. 488-489, l'aîné Adarnase devait tenir tout ce qui est à l'ouest de l'Arsiani, sauf le T'ao Inférieur et le Šavšeti ; le curopalate Bagrat' le T'ao Inférieur et sans doute le K'ola, le benjamin Guaram gouvernait le Samcxe et « les territoires extérieurs », du J̌avaxeti au Trialeti. Mais on voit mal comment le pouvoir d'Adarnase pouvait s'exercer depuis Art'anuǰi sur ce que Toumanoff appelle le T'ao Supérieur (c'est-à-dire pour lui le sud-ouest : voir n. 506), avec le domaine de Bagrat' au milieu.

571. Voir n. 566.

572. *Vie de Grigol*, éd. p. 287-290 ; MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 579 et n. 186.

573. On s'explique bien ainsi qu'il ait épousé une femme originaire d'Apxazeti. Le fils de Gurgen devait fonder de son vivant l'évêché de T'beti au Šavšeti.

574. TOUMANOFF, *Studies*, p. 263 (11) et 489, qui observe que le titre de *mampali* qualifia le dernier vitaxe de Gugarkʻ au VIIIe siècle ; voir n. 483. *Mampali* est un titre un peu inférieur à celui de roi, *mepe*.

palatii, précieux sur les rives du Č'oroxi où se trouvait le noyau de ses biens, comme le note justement Toumanoff[575].

Le titre de curopalate a pu être accordé à Bagrat' après 862, lorsque Bardas, curopalate depuis 859, fut promu césar par Michel III. Rédigé peu auparavant, le *Taktikon* Uspenskij en faisait alors la troisième dignité (*axiôma*), après celles de césar et de nobilissime, mais ne formalisait pas de distinction entre dignité et charge[576].

Les curopalates suivants furent désignés à l'époque macédonienne, mais les sources ne permettent pas de préciser quand et comment furent nommés le fils de Bagrat', Davit († 881)[577], puis son cousin Gurgen fils d'Adarnase († 891). Ils ne portèrent ce titre que brièvement, ce qui peut expliquer que les sources byzantines n'en aient pas parlé, mais on peut constater que ce maintien de la dignité chez les Bagrat'oniani correspond à l'absence de titulaire byzantin connu. Le passage de la curopalatie de la lignée de Bagrat' à celle d'Adarnase fut motivé par une situation complexe[578], qui tend à prouver qu'il « fallait » un curopalate, pour les Ibères, mais aussi pour les Byzantins. L'attaque byzantine contre Qālīqalā en 895, mentionnée plus haut, impliquait la certitude, antérieurement acquise à Constantinople, d'appuis locaux et c'est ici le lieu de signaler les liens matrimoniaux qui renforçaient l'alliance entre la famille du roi bagratuni Ašot Ier († 890) et les trois lignées des Bagrat'oniani[579] : parenté par le sang et parenté par alliance se conjuguaient pour faire du nouveau roi arménien, Smbat, un très puissant chef de famille.

D'après les textes géorgiens, le fils de Davit l'Assassiné, Adarnase, avait pris le titre royal dès 888[580] ; il ne restait plus à cette date que deux des trois lignées primitives bagrat'oniani et les problèmes territoriaux nés de la disparition de la troisième peuvent expliquer la guerre qui sévit entre le curopalate Gurgen et son neveu, le nouveau roi Adarnase, et qui se solda par la mort de Gurgen en 891[581]. Mais ils ne sont sûrement pas seuls à l'expliquer et les questions de titulature, derrière lesquelles se cachent des

575. TOUMANOFF, *Studies*, p. 488.

576. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 47, l. 6. Le *Taktikon*, qui est bref, donne la liste des préséances sans distinguer par le vocabulaire, au sein des dignités (*axiômata*), celles qui sont accordées par insigne et que l'on tend à appeler « dignités » *stricto sensu*, et celles qui sont accordées par la parole impériale et que l'on appelle plutôt fonctions ou charges. Cela ne signifie pas que le monde byzantin n'ait pas eu conscience de cette distinction.

577. Davit fut nommé entre la mort de son père et la sienne, entre 876 et 881, donc à l'époque de Basile Ier. Il était le fils aîné de Bagrat' ; son frère cadet Adarnase était mort en 874 et l'on ignore tout du dernier frère, Ašot', en dehors de la date de sa mort (885) : *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 378 et 379.

578. En dehors d'une fille, Davit avait un fils, Adarnase, qui était encore mineur lorsqu'il mourut assassiné par son cousin Nasr, fils du *mampali* Guaram. Or Nasr était en bons termes avec Constantinople puisqu'il se réfugia dans l'Empire. Il est possible que la désignation d'un nouveau curopalate n'ait pas eu lieu avant la mort de Nasr en 888. Le dernier frère de feu Davit Ier, Ašot', étant mort en 885, et la lignée de Guaram s'étant éteinte avec la mort de Nasr, la curopalatie ne pouvait revenir qu'à la première lignée. Si cette présentation des faits est correcte, la désignation de Gurgen a été faite par Léon VI. Il faut encore noter que, pendant la curopalatie de Gurgen, son frère cadet Sumbat' († 889), maître d'Art'anuǰi, porta les dignités d'*anthypatos* et de patrice : *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 378.

579. Deux sœurs du roi Ašot' Ier avaient épousé les deux frères, Bagrat' (le curopalate) et Guaram ; une troisième avait épousé le fils d'Adarnase (et curopalate) Gurgen. Son frère Abas avait épousé une fille d'Adarnase.

580. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 379 : il prend ce titre après avoir vengé la mort de son père.

581. Les deux lignées étaient liées par mariage puisque, depuis une date que l'on ignore, Adarnase († 896), fils du curopalate défunt Gurgen, avait épousé la sœur du nouveau curopalate, son homonyme Adarnase ; deux fils naquirent de ce mariage : Davit et Gurgen dit le Grand, ainsi qu'une fille, Dinar.

enjeux de pouvoir, ne sauraient être exclues. En effet non seulement la première lignée détenait la curopalatie avec Gurgen, mais son frère avait pris le titre de *mampali* devenu vacant avec la fin de la troisième lignée[582] et il transmit ce titre à son fils Bagrat' dès 889[583]. La concentration des titres dans une seule lignée peut expliquer la réaction d'Adarnase.

Dès lors, avec la mort de Gurgen en 891, la première lignée garda le titre de *mampali*, tandis que la curopalatie finit par revenir à la seconde lignée, en la personne d'Adarnase, seul fils de Davit l'Assassiné, devenu roi entre temps, titre qui lui fut reconnu ou confirmé par son voisin et allié le roi de Grande Arménie, Smbat, en 897[584]. La curopalatie lui était acquise au plus tard en 897/898[585]. Adarnase l'a donc reçue entre 891 et 897, à l'époque de Léon VI. On ne peut que rapprocher ce fait du contexte de l'année 895 qui vit le retour des Byzantins et leur offensive contre Qālīqalā, offensive qui se renouvela en 901 et 902[586]. Le souvenir de cette promotion par Léon VI a été conservé à Byzance et l'on verra plus loin qu'il s'est très certainement accompagné d'un accord précis[587]. On le comprend aisément : le fait qu'Adarnase ait dû, en fait, reconquérir la curopalatie pour sa lignée ne pouvait laisser le Palais indifférent. Les domaines du curopalate et roi Adarnase, augmentés de l'Art'ani[588], étaient devenus plus importants dans l'arrière-pays de Théodosioupolis et le liaient toujours plus au monde arménien, lien peut-être concrétisé par un mariage[589].

La lignée du défunt curopalate Gurgen avait dû entre-temps s'agrandir en J̌avaxeti[590]. On n'insistera pas ici sur les relations souvent tendues qui existèrent entre les deux lignées, notamment entre Adarnase et son neveu Gurgen dit le Grand, petit-fils de l'ancien curopalate Gurgen[591], ni sur celles, à tout le moins complexes, qu'elles

582. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 380. Il semble porter ce titre après la mort de Guaram en 882, Nasr en étant par force exclu (voir n. 578).

583. *Ibid.*

584. Après la mort du roi arménien Ašot I[er], Adarnase appuya efficacement le pouvoir de son fils Smbat auquel le calife finit par envoyer une couronne royale ; peu après, Smbat donna à son tour une couronne royale à Adarnase « et il l'établit sur le pays des Virk' et il lui accorda la seconde place dans son royaume » ; on est alors en 897 : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXVI, 15 (trad. p. 151). L'auteur l'appelle ensuite régulièrement « roi des Virk' ».

585. Un colophon de l'Évangéliaire d'Adiši, copié à Šat'berdi en 897/898, demande de prier « pour notre roi divinement exalté Adarnase curopalate, pour son fils divinement accordé l'*eristavi* Davit, sa femme et leurs enfants » : W. DJOBADZE, *Early Medieval Georgian Monasteries in historic Tao, Klarjet' and Savset'i*, Stuttgart 1992, p. 42. DÖLGER, *Regesten*, n° 526, date d'après 895 environ la lettre, citée dans le *De adm. imp.*, 43, l. 39, p. 190, adressée par Léon VI au prince du Tarôn Krikorikos et « à Adranasè curopalate d'Ibérie ».

586. Voir p. 364.

587. Voir n. 555 et n. 619.

588. C'est en Art'ani qu'Adarnase avait infligé une défaite définitive au curopalate Gurgen.

589. Ainsi, en 897, le roi Smbat menacé par Afshīn, trouva-t-il refuge « dans les forteresses du Tayk', possession de son cher ami le curopalate Atrnerseh » : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXVII, 2 (trad. p. 151). TOUMANOFF, *Manuel*, p. 108 (3, 21) ne donne pas le nom de l'épouse du roi Smbat I[er] ; cependant, YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XLI, 5 (trad. p. 159), traite Atrnerseh (et il s'agit bien du curopalate et roi) de beau-père du roi ; le roi Smbat aurait donc épousé la fille du curopalate.

590. C'est à peu près à cette époque que Liparit', venu de Géorgie occcidentale, s'installa au Trialeti : *Chronique du Kartli*, éd. p. 258. L'Aboci était passé entre les mains des rois arméniens. TOUMANOFF, *Studies*, p. 490-492, avec des variantes de vocabulaire.

591. Voir n. 579.

entretinrent avec les rois bagratuni. Le rôle fondamental des domaines du curopalate dans la politique byzantine à l'égard de Qālīqalā dès l'époque de Léon VI a été parfaitement relevé par Constantin VII qui ne manque pas de souligner par la suite l'ambiguïté de la politique du curopalate, son « affection et amitié » (ἀγάπην καὶ φιλίαν) pour les habitants de la ville émirale, mais aussi pour ceux de Manzikert et de toute la Perse[592]. Il ne faut pas être grand économiste pour comprendre que si Art'anuǰi était devenu, comme l'affirme l'empereur, un centre commercial non seulement pour Trébizonde, mais aussi pour l'Arménie et la Syrie[593], les Ibères ne pouvaient ignorer l'existence de la route qui reliait Qālīqalā aux émirats qaysites du lac de Van.

Le roi et curopalate Adarnase mourut en 922/923 en laissant quatre fils dont l'aîné, Davit, reçut le titre de roi et le second, Ašot' II, celui de curopalate[594]. Entre-temps, une crise avait failli provoquer une grave rupture entre les Ibères et l'empereur, qui céda à leurs revendications. Son étude permet de comprendre plus concrètement ce que la curopalatie des Ibères représentait pour l'Empire au début du Xe siècle et d'apprécier la place que le *De cerimoniis* lui ménage dans sa diplomatie.

3. *La crise de 922/923 et ses lendemains*

On ne peut situer exactement la mort d'Adarnase par rapport aux événements contemporains qui affectèrent l'Empire byzantin, en Chaldie et sur ses marges : ravages de la Phasianè par l'armée de Jean Kourkouas marchant sur Duin, révolte du stratège de Chaldie Bardas Boïlas et nomination de Théophile Kourkouas, renforcement de la défense arabe à Qālīqalā[595]. La crise n'est connue que par le chapitre 46 du *De administrando imperio*[596].

À la mort du curopalate Adarnase, Gurgen le Grand avait fait demander à Constantinople la dignité de magistre ou celle de curopalate (l. 87-89), à la grande inquiétude de ses cousins, les quatre fils du défunt, et principalement de l'aîné Davit, que l'on appellera ici le « roi » Davit[597]. Or Romain Lécapène avait chargé le patrice Constantin d'aller « faire magistre Kourkénios l'Ibère » (l. 52-53) et d'apporter une *kéleusis* et des présents à un autre Bagrat'oniani, le magistre Davit dit le Grand (l. 95-97), maître de ce qui semble avoir été l'Ač'ara et le Nigali (l. 117-119). Gurgen était alors en mauvais termes avec son cousin et beau-père que la source byzantine appelle Asôtios Kiskasis, maître d'Art'anuǰi et patrice (l. 57-58)[598]. Mal conseillé, Constantin crut possible d'aller

592. *De adm. imp.*, 45, l. 64-73, p. 208. L'empereur lui reproche de ne pas vouloir participer au blocus de la ville.

593. *Ibid.*, 46, l. 44-45, p. 216.

594. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 380 : « Le roi des Kartvéliens Adarnase fils de Davit l'Assassiné mourut en chronikon 143 ; il laissa quatre fils : Davit qui devint roi des Kartvéliens après son père, le curopalate Ašot', le magistre Bagrat' et Sumbat' qui fut nommé curopalate après ses frères. »

595. Voir n. 531-535.

596. *De adm. imp.*, 46, p. 214-222.

597. Constantin VII le désigne uniquement par sa dignité de magistre ; mais comme l'histoire met en scène un autre magistre, également appelé Davit, on préfère lever toute ambiguïté et distinguer le premier en lui donnant, entre guillemets, son titre royal.

598. D'après les l. 10-15, Gurgen lui enleva Art'anuǰi et le dédommagea en lui donnant en échange Tyrokastron/Q'veli (au Samcxe) et l'Ač'ara, mais il semble que ce soit après ces événements, puisque, au moment des faits, Ašot' est toujours en possession d'Art'anuǰi.

se faire donner Art'anuǰi par Ašot' Kiskasis. Il prit une forte armée en Chaldie, entra en Ibérie où il fut arrêté, puis relâché par le « roi » Davit inquiet (l. 74-82)[599]. Constantin, ayant remis à Gurgen la dignité de magistre[600], prit possession d'Art'anuǰi et informa Romain Lécapène des événements, en lui demandant une aide militaire et, si possible, l'envoi du domestique des Scholes en personne, c'est-à-dire Jean Kourkouas (l. 119-128). Mais, dans une lettre de protestation, le nouveau magistre Gurgen et le « roi » Davit menacèrent de rompre avec l'Empire et de s'allier aux Arabes contre les Byzantins :

> « Si Ta Majesté accepte cela et pénètre à l'intérieur de notre pays, nous rejetterons (notre) servitude envers Ta Majesté, nous nous rangerons du côté des Saracènes et nous aurons ensuite guerres et hostilités avec les Romains et nous conduirons en force une armée contre le *kastron* d'Ardanoutzi et sa région et la Romanie elle-même »[601].

La lettre des « archontes » inquiéta, et même terrifia Romain Lécapène, qui, redoutant que les Ibères ne mènent une armée saracène contre l'Empire, désavoua Constantin avec cet ordre :

> « Quitte le *kastron* et emmène Asôtios, fils du défunt Adranase le curopalate, et conduis-le ici pour que nous l'honorions de la dignité de curopalate qu'avait son père »[602].

Constantin, ayant quitté le *kastron*, alla remettre sa *kéleusis* à Davit le Grand et repartit par l'Ibérie en emmenant Ašot'. « Il le conduisit dans la ville et il fut gratifié de la curopalatie par l'empereur »[603].

La crise fut brève, mais elle est révélatrice.

La tension entre Gurgen le Grand et les quatre fils d'Adarnase n'a rien de surprenant et, si l'on connaît moins bien les raisons du conflit entre Gurgen et son beau-père[604], on peut noter que tous portent ou demandent à porter des dignités byzantines, parmi les plus hautes : patrice, magistre, curopalate. Intégrés à la hiérarchie aulique, les Bagrat'oniani apparaissent, au service de l'Empire, comme des alliés militaires qui s'interposent entre les Arabes et lui, les Arabes ne pouvant être que ceux de l'émirat de Théodosioupolis. Dans ce service, on les voit agir ensemble, de même qu'on les voit réclamer solidairement le respect de l'intégrité d'un territoire, l'Ibérie, qui doit bien être défini par des frontières, puisqu'on peut y « entrer », « pénétrer à l'intérieur ». L'empereur, que Constantin VII dit « terrifié » (πτοηθείς), donne l'ordre du repli, mais il ajoute ce que la lettre de protestation ne demandait pas : l'immédiate promotion d'Ašot' II comme curopalate, comme si c'étaient d'abord les fils du curopalate défunt qu'il fallait satisfaire.

Ainsi, en 923, l'empereur ne peut se permettre de se brouiller avec les Ibères, notamment « ceux du curopalate ». On a déjà vu plus haut qu'une protestation du curopalate Adarnase auprès du même Romain Lécapène, peu avant sa mort, avait été rapi-

599. Εἰσῆλθεν ἐν Ἰϐηρίᾳ (l. 79).

600. Ἐτίμησεν αὐτὸν μάγιστρον (l. 94). Il est encore dit (l. 121-122) : Ἐτίμησεν τὸν Κουρκένην μάγιστρον... καὶ... ὁ Κουρκένιος ἀπεδέξατο τὸ μαγιστρᾶνον καὶ εὐφήμησεν τὸν βασιλέα.

601. L. 130-135.

602. L. 145-148.

603. L. 164-165.

604. On peut seulement noter qu'Ašot' dit Kiskasis, bien que fils du *mampali* Bagrat' mort en 909, n'avait pas hérité du titre.

dement suivie d'effet[605]. Les Ibères sont peut-être officiellement des serviteurs, mais ils sont certainement beaucoup plus.

À l'époque où Adarnase avait reçu la curopalatie, le *Taktikon* Uspenskij intégrait depuis un demi-siècle ce titre à la *taxis* des préséances. Juste après sa promotion, alors que celle du dernier curopalate byzantin connu date de 859, le *Traité de Philothée* continue à désigner formellement, en 899, la curopalatie comme une dignité, toujours au troisième rang après celles de nobilissime et césar[606]. Le cérémonial de remise des insignes est bien décrit et, comme pour le nobilissime et le césar, il a comme particularité de se dérouler dans une église[607]. Une cérémonie de promotion d'un curopalate est également décrite dans le *De cerimoniis*[608]. Mais les deux textes ne sont pas exactement comparables[609] ; car le *De cerimoniis* parle de deux moments successifs dans la cérémonie : l'un, au palais et avec l'empereur, comporte la remise des insignes dans une « église du Seigneur » ; l'autre, à peine décrit, a lieu à Sainte-Sophie et fait intervenir le patriarche qui prononce une prière qui semble rituelle[610].

Ce dernier aspect de la cérémonie n'a pas attiré l'attention des commentateurs. C'est pourtant lui qui éclaire un passage de *Théophane Continué* racontant la visite d'un curopalate à Constantinople :

> « À cette époque aussi, le curopalate ibère arriva dans la ville et parcourant le milieu de l'agora, splendidement ornée, il fut reçu avec grande gloire et honneur. Il fut également conduit dans la Sainte-Sophie de Dieu dont il admira la beauté, la grandeur et la profusion de la décoration. En effet on l'avait ornée et drapée de tissus d'or et de toutes sortes d'ornements, et c'est dans cet état qu'on l'y fit pénétrer. Et lui, frappé de l'œuvre admirable et gigantesque du temple et s'extasiant devant sa précieuse ornementation, dit que ce saint lieu était vraiment la demeure de Dieu, et il rentra ensuite chez lui »[611].

Les indications chronologiques qui accompagnent le texte permettent de penser que le curopalate dont il s'agit est Ašot' II[612] et que cette visite fut celle au cours de

605. Voir p. 380 et n. 145.

606. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 97, l. 7-11 ; p. 137, l. 2 ; pas plus que le césar ou le nobilissime, le curopalate ne figure dans la liste des appelés à table (*ibid.*, p. 143 s.).

607. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 96 : « L'insigne, un chitôn rouge avec ornements en or, une chlamyde et une ceinture est solennellement remis par l'empereur de sa main, dans une église du Seigneur ; le titulaire donne comme sportule le double de ce que donne le magistros, plus une livre au deutéros. » La cérémonie est suivie de la promotion de dignitaires. *Ibid.*, n. 49 : cette description pourrait être celle de la promotion de Bardas.

608. *De cer.*, I, 45, p. 229-231. VOGT, *Texte*, II, 54 (45), p. 37-38 ; ID., *Commentaire* II, p. 53-55 ; pour cet auteur, la cérémonie doit être celle de la nomination de Michel au début du IXe siècle ; c'est aussi l'opinion de BURY, *Administrative System* (cité n. 548), p. 35, dont l'un des arguments est que la description présuppose l'existence de deux empereurs dont l'un jeune. Le texte est suivi d'une notice additionnelle sur la promotion en privé.

609. OIKONOMIDÈS, *Listes*, p. 96 n. 49, trouve que la cérémonie du *De cerimoniis* a moins d'éclat que celle décrite par Philothée et la croit plus ancienne.

610. Citons la dernière partie du texte dans la traduction de VOGT, *Texte*, II, p. 38 : « (Le curopalate), par l'étroit passage de la Chalcé, s'en va au Puits sacré et allume des cierges. Le patriarche sort et fait une prière. Le curopalate communie et rentre chez lui. »

611. *Théophane Continué*, VI, § 9 p. 402

612. Le chroniqueur place l'événement après (sans précision) la mort de la femme de Romain Lécapène (20 février, indiction 10, donc en 922) et après le couronnement de Sophie, femme du co-empereur Christo-

laquelle il fut promu. Le passage à Sainte-Sophie fait en effet partie du cérémonial et la crise décrite plus haut justifie le soin apporté à une cérémonie qui était sans doute également destinée à convaincre le visiteur de l'exceptionnelle grandeur chrétienne de l'Empire et à raffermir sa loyauté envers lui. L'événement fut assez frappant pour que le chroniqueur en ait conservé la trace. On y verra un signe de la gravité de la crise qui prenait ainsi fin.

L'Euchologe constantinopolitain a gardé le texte d'une prière de *procheirèsis*, identique pour un césar, un nobilissime et un curopalate, prononcée à l'occasion de ce que l'on a appelé un « sacrement de l'institution »[613] ; elle n'est pas datée, mais on peut conjecturer qu'il s'agit de la prière évoquée dans le *De cerimoniis* ; elle a ceci de remarquable qu'elle considère le curopalate, ainsi que les deux autres dignitaires, comme le détenteur d'une véritable *archè*, s'exerçant sur des hommes. On retrouve, très normalement, cet esprit dans la brève lettre 91 du patriarche Nicolas, non datée et adressée à un personnage anonyme, qualifié de « fils spirituel bien-aimé, le très célèbre curopalate »[614]. La lettre répond à une missive dans laquelle le curopalate s'excusait de ce que « la difficulté des affaires » l'ait empêché d'entrer en rapports avec le patriarche ; entre 923, date de la venue d'Ašot' à Constantinople où il eut l'occasion de rencontrer le patriarche lors de la cérémonie de promotion, et mai 925, date de la mort de Nicolas, il y a peu de place pour cet échange épistolaire et ce besoin de contacts ; on pense donc que le curopalate auquel Nicolas écrit est Adarnase, que la lettre peut dater du premier patriarcat et suivre de peu la promotion du curopalate[615]. Les quelques lignes du patriarche relèvent d'un véritable miroir des princes :

> « (Vivre comme Dieu l'approuve) est le devoir de tout être humain mais surtout de ceux qui tiennent de Dieu le commandement et qui sont comme Dieu à l'égard de ceux qui, créés et sujets comme eux, leur sont confiés. Qu'est-ce à dire ? Que, si tu commandes en père et non en tyran, si tu veilles sur (tes) sujets comme sur (tes) propres enfants, si tu vénères la justice, si tu pourvois au salut de ceux qui sont sous ta providence, en un mot, pour être bref, si tu com-

phore. Le chroniqueur ne précise pas le temps qui s'est écoulé entre le décès de la femme de Romain, le couronnement de Sophie et la visite du curopalate. On ignore la date exacte de la mort d'Adarnase et aucune source ne confirme qu'il serait venu à Constantinople, notamment peu avant sa mort. Le texte correspond donc vraisemblablement à la venue d'Ašot' II qui, elle, est attestée. C'est aussi l'opinion de WESTERINK, *Nicholas*, p. 563 ; mais, pour lui, le texte de *Théophane Continué* conduit à dater la visite de février 922 (ce qui est très discutable), et Westerink souligne une contradiction avec les sources géorgiennes.

613. Éd. : M. ARRANZ, *L'Eucologio costantinopolitano agli inizi del secolo XI, Hagiasmatarion & Archieratikon*, Rome 1996, p. 338 ; le plus ancien manuscrit contenant cette prière, le Paris B. N. Coislin gr. 213 est daté de 1027. Sur ce texte : M. ARRANZ, « Couronnement royal et autres cérémonies de cour. Les Sacrements de l'Institution de l'ancien Euchologe constantinopolitain III-1 », *OCP* 56, 1990, p. 83-133, notamment p. 102-103, avec bref commentaire p. 129-131.

614. NICOLAS, *Lettres*, n° 91, p. 352-355.

615. Dans son commentaire, p. 563, et non sans hésitations, Westerink identifie plutôt le curopalate à Ašot' II, le ton didactique de la lettre du patriarche s'appliquant mieux à un « débutant ». Mais la lettre peut dater du premier patriarcat (901-907), Adarnase a pu souhaiter établir des rapports avec le nouveau patriarche et en être empêché par les difficultés nées avec les attaques d'Afshīn contre le roi Smbat et prolongées par les premières menaces de Yūsuf : à cette situation s'applique bien l'expression : ἡ τῶν πραγμάτων δυσχέρεια (l. 4, p. 352).

mandes tes sujets comme quelqu'un qui tient de Dieu le pouvoir et qui est l'image de l'Archonte de tout commandement et seigneurie[616], alors les prières que j'ai faites pour toi auront été efficaces »[617].

On pourrait sans doute penser que ces lignes sont adressées à un archonte qui, étant également curopalate, est désigné par sa dignité, selon les pratiques byzantines ; mais, si on les rapproche de la prière conservée par l'Euchologe, on dira plutôt qu'elles sont adressées à un curopalate qui est par là-même un archonte, un détenteur de commandement. C'est dans ce sens que va un dernier texte qui permet de compléter la définition de la curopalatie des Ibères. Il s'agit d'un traité en forme de chrysobulle qui fut conclu entre le curopalate d'Ibérie Ašot' II et l'empereur Romain Lécapène et dont Constantin VII a conservé une analyse[618] :

« Le chrysobulle de notre beau-père comporte d'abord que ledit curopalate a promis, comme il l'a confirmé par serment en l'écrivant de sa propre main, de rester dans la fidélité de notre Empire, de combattre nos ennemis et de protéger nos amis, de soumettre l'Orient à notre Empire, de se rendre maître de *kastra* et de faire de grandes œuvres à notre service. Et notre beau-père lui a promis que, s'il garde cette fidélité, soumission et bienveillance, il restera sans mutation, tant lui que ceux de sa famille, en son commandement et en sa domination ; (l'empereur) ne modifiera pas les frontières de ses territoires, mais, selon les accords conclus avec les empereurs précédents, il s'y tiendra et il ne les violera pas ; et il n'empêchera pas (le curopalate) de détruire Théodosioupolis et les autres *kastra* des ennemis, qu'il en fasse le siège, seul ou avec notre armée. »

Le chrysobulle s'appuie sur des accords antérieurs, et l'on pense évidemment à un accord intervenu entre Léon VI (co-régnant avec Alexandre) et Adarnase, lorsqu'il reçut la curopalatie, comme les sources byzantines en ont gardé le souvenir et peut-être la trace, après des années de conflits au sein de la famille bagrat'oniani[619] ; cet accord fixait des frontières. Le bénéficiaire du chrysobulle, dont la titulature semble être réduite au titre de curopalate, tient son pouvoir de l'empereur qui s'est engagé à ne pas le destituer, ni lui ni sa famille qui se trouve donc impliquée[620]. Il contrôle, en tant que tel, un territoire extérieur à l'Empire qui lui a reconnu des frontières précises et renouvelle son engagement de les respecter[621]. Ce titre lui est concédé contre une fonction précise : la protection des intérêts de l'Empire, l'expansion de son territoire en Orient. L'allusion à Théodosioupolis n'est pas aussi claire qu'il peut y paraître : pourquoi l'empereur aurait-il interdit une destruction de la ville par les Ibères sinon parce que ceux-ci envisageaient

616. Cf. *Col.* 2, 10 : le Christ « tête de toute principauté et de toute puissance ».

617. L. 14-23, p. 354.

618. *De adm. imp.*, 45, l. 104-118, p. 210 ; DÖLGER, *Regesten*, n° 585. Le traité est cité par Constantin VII dans le cadre d'un conflit qui oppose le curopalate et lui-même pour le contrôle de la Phasianè ; il s'agit donc d'Ašot' II († 954) qui persiste à demander la Phasianè sur la base de « chrysobulles du bienheureux empereur, kyr Romain, et de notre Majesté, dont il a envoyé des copies par l'intermédiaire du protospathaire Zourbanélès, son azat. »

619. Voir n. 555 et 581.

620. ... διαμείνῃ ἀμετασάλευτος καὶ αὐτὸς καὶ οἱ τοῦ γένους ἐν τῇ τούτου ἀρχῇ καί ἐξουσίᾳ (l. 111-112). Dans la mesure où le chapitre commence par le récit de l'implantation des Bagrat'oniani, ou plutôt « des Ibères du curopalate », dans ces régions, on pense qu'il faut interpréter *génos* (n. 620) dans le sens de famille large.

621. ... στέρξει καὶ οὐχὶ περαιτέρω ὑπερβήσεται (l. 115).

de le faire[622] ? Ceci renvoie donc à une époque où les Ibères n'avaient pas encore établi de relations amicales avec les habitants de la ville, à une époque où les Byzantins ne pensaient pas pouvoir la prendre eux-mêmes, mais préféraient rester dans le vague quant à son destin dans le cas d'une conquête qu'ils souhaitaient mais ne croyaient possible que par les Ibères : on est là exactement dans le contexte de l'échec de l'attaque byzantine de 895, que confirmèrent l'impossibilité de tenir la ville en 902 et, plus tard encore, l'action de Jean Kourkouas en 922. Mais lorsqu'il cite le chrysobulle, Constantin VII, dans un autre contexte, prend soin de préciser son interprétation de ce passage : détruire la ville et les *kastra* n'aurait conféré au curopalate aucun droit de souveraineté sur eux[623].

Si, comme nous le pensons, la reprise du titre de curopalate par Adarnase dans un contexte de crise interne peut expliquer un accord précis avec Léon VI, à bien plus forte raison les circonstances de l'avènement d'Ašot' II, précédé de bruits et menaces de violation de frontières par les uns, de transfert d'alliance par les autres peuvent-elles expliquer ce chrysobulle d'un Romain Lécapène, inquiet pour le développement d'une politique orientale menée par l'épée des Kourkouas et par la diplomatie. On a cru pouvoir lire le passage de *Théophane Continué* comme le signe de ce déploiement de séduction qui caractérise souvent la diplomatie byzantine ; la délivrance d'un chrysobulle en bonne et due forme, en lieu et place de simples accords, va dans le même sens.

Ainsi, l'expression « curopalate d'Ibérie », qui figure dans la notice de la chancellerie conservée par le *De cerimoniis*, relève-t-elle d'une longue histoire dont les premiers jalons ont été fournis par les sources géorgiennes et dont les développements touchent de près l'évolution de l'Empire byzantin.

La curopalatie est apparue chez les princes bagrat'oniani qui gouvernaient avec leur famille des territoires dont certains avaient appartenu à la Romanie pré-arabe et qu'ils détachèrent du *dār al-islām* en une lente construction, d'abord au début du IXe siècle, plus décisivement après l'expédition de Bug͟hā. Prolongement de l'antique *cura palatii* et des fonctions qu'elle impliquait tant que l'Empire resta sur la défensive dans la région de Trébizonde, elle garda toujours la réelle valeur archontale à laquelle les Ibères étaient attachés ; cela apparaît bien dans le chapitre 48 du Livre II du *De cerimoniis* : « curopalate » est l'un des titres reconnus à l'un des chefs étrangers indépendants avec lesquels Constantinople était en relations, ce titre est accordé au gardien d'une marche extérieure dont le Palais aurait volontiers fait — et dont il fera — une marche intérieure. Cette perspective, purement byzantine, d'intégration ou de reconquête se voit dans la dimension de dignité palatine qui s'attache à la fin du IXe siècle à la curopalatie et qui fait du *symmachos* un *doulos* susceptible de recevoir une *kéleusis*. Mais comment ne pas noter que, dans le *De cerimoniis*, ce palatin est dit *endoxotatos* et que sa prétendue *kéleusis* porte une bulle d'or de deux sous ? Et comment ne pas noter encore que les Bagrat'oniani ont dissocié, en deux circonstances précises, la curopalatie, tenue de l'« étranger », de la fonction de chef de lignée, interne au monde géorgien : une première fois à la mort du premier curopalate Ašot' Ier en 826, une seconde fois à la mort d'Adarnase en 922/923, quatrième curopalate mais aussi « roi des Kartvéliens » ? En

622. ... οὐδὲ κωλύσει αὐτὸν καταστρέψαι τὴν Θεοδοσιούπολιν καὶ τὰ λοιπὰ κάστρα (l. 116).
623. L. 122-124.

cette dernière circonstance, il est frappant de constater que la menace de rupture que les Ibères brandirent contre Romain Lécapène ne fut pas proférée par celui qui allait devenir le cinquième curopalate, mais par son frère aîné, héritier du titre de roi, en accord avec le chef de la seconde lignée des Bagrat'oniani, Gurgen, auquel les sources géorgiennes donnent le titre d'*eristavi eristavta*[624]. Sans doute a-t-on relevé que les différents Bagrat'oniani portent à peu près tous maintenant des dignités byzantines ; mais aucune n'a l'ambiguïté de la curopalatie.

On peut ainsi spéculer sur l'origine des cérémonies de promotion de curopalate et les lier à la promotion de Michel Rhangabè ou à celle de Bardas, seuls titulaires connus de cette dignité au sein de l'Empire au IXe siècle[625] ; mais on peut aussi se demander si le développement de la cérémonie de promotion ne s'explique pas par l'importance croissante des curopalates ibères, surtout si l'on tient compte du fait qu'un siècle environ sépare le curopalate Bardas du titulaire byzantin suivant. Entre les deux, les sources byzantines ont montré que l'Empire avait dû compter avec les curopalates ibères.

4. *Le curopalate et les quatre archontes d'« Ibérie »*

La chancellerie du Palais fait état de l'existence de quatre *exousiai*, « autorités », dont les détenteurs ou archontes entourent le curopalate d'« Ibérie » ; l'expression *exousia*, utilisée pour désigner l'autorité d'un chef étranger n'est employée que pour les Ibères et elle ne figure pas dans la liste des termes employés par l'empereur pour honorer les chefs de nations et cités au chapitre 46 du livre II du *De cerimoniis*. Il y a là un terme spécifique qui pourrait correspondre au terme géorgien *eristavi* dont l'emploi se généralise dans le monde géorgien. Le chrysobulle de Romain Lécapène a montré que le curopalate exerçait son pouvoir avec sa famille ; c'est donc au sein des Bagrat'oniani qu'il convient de chercher ces quatre archontes.

Depuis le début du VIIIe siècle, l'épanouissement de la famille a été remarquable, ce qui lui a permis d'asseoir largement et d'enraciner profondément son pouvoir sur les hommes et les terres[626]. Elle est plus concentrée depuis la fin du IXe siècle ; sur les trois lignées issues d'Ašot' Ier, il n'en reste plus que deux, celle qui descend du fils aîné Adarnase (ou lignée 1) et celle qui descend du fils cadet et curopalate Bagrat' (ou lignée 2). La précision et l'exactitude des connaissances dont fait preuve Constantin VII lorsqu'il parle de la famille bagratide en 923 montrent que Constantinople en connaît bien à cette date les ramifications[627].

En 923, la lignée 1 est éclatée entre les deux branches (A et B) issues du curopalate Gurgen († 891) et de son frère le *mampali* Sumbat' († 889) :

— la branche A est principalement représentée, par ordre de générations mâles, d'abord par Davit le Grand († 943) et par son neveu Ašot' Kiskasis († 932), dont il a

624. *Eristavi* signifie littéralement « chef d'une armée ou d'un peuple » ; le terme est souvent traduit par prince ou par duc. Un *eristavi* est toujours, en théorie, subordonné à une autorité supérieure. Le titre *eristavi eristavta* (c'est-à-dire *eristavi* des *eristavni*, souvent traduit par prince des princes) est particulièrement élevé.

625. Voir n. 608 et 609.

626. MARTIN-HISARD, « Aristocratie » (cité n. 44), p. 13-34.

627. Voir les tableaux généalogiques de TOUMANOFF, *Manuel*, p. 116-119.

déjà été question ; ils sont respectivement fils et petit-fils du *mampali* Sumbat'. Avec Ašot' Kiskasis, on peut encore mentionner ses deux frères, Gurgen (qui est peut-être déjà mort) et Adarnase, moine sous le nom de Basile († 945) ; Davit le Grand avait un fils, Sumbat', († 988)[628] ;

— la branche B est celle de Gurgen le Grand († 941), petit-fils du curopalate Gurgen, auquel Romain Lécapène délivra la dignité de magistre et que les textes géorgiens appellent du titre prestigieux d'*eristavi eristavta*[629].

La lignée 2 est formée par la phratrie des quatre fils du curopalate Adarnase : Davit († 947), Ašot' le curopalate († 954), Bagrat' le magistre († 945), Sumbat' († 958) ; seuls les deux derniers ont une descendance : le magistre Bagrat' a un fils nommé Adarnase († 961)[630], et Sumbat' un fils nommé Bagrat' († 975)[631].

Entre ces rameaux bagrat'oniani, les liens matrimoniaux sont multiples : le père de Gurgen le Grand (1 B) avait épousé la sœur du curopalate Adarnase (2) ; le curopalate Adarnase (2) et Davit le Grand (1 A) étaient fils de deux sœurs et donc cousins germains par leurs mères[632] ; Gurgen le Grand (1 B) avait épousé la fille d'Ašot' Kiskasis (1 A)[633] ; Sumbat' fils de Davit le Grand (1 A) épousa la fille du magistre Bagrat' (2). On mentionnera encore le mariage qui unit Adarnase (2) à la fille de Davit le Grand (1 A)[634] : leur fils n'est autre que le célèbre curopalate Davit le Grand, bien connu de Basile II. De manière curieuse, on ne connaît pas les épouses des quatre fils du curopalate Adarnase.

Compte tenu de la gravité de la crise intervenue en 923 entre les Bagrat'oniani et le pouvoir impérial, et compte tenu aussi de la datation proposée plus haut pour la partie arménienne de la liste de la chancellerie, on cherchera à identifier les quatre archontes à l'intérieur de cette période de crise. Rien n'interdit formellement de chercher plus haut dans le temps, comme l'a fait Toumanoff qui a retenu les années 920-922 et privilégié l'époque du curopalate Adarnase ; mais l'exercice s'avère difficile[635]. On peut aussi chercher plus bas, mais on verra qu'en aucun cas on ne peut dépasser 932.

Alors que le curopalate est simplement dit d'« Ibérie », la chancellerie de Constantinople attribue des territoires précis aux quatre archontes qui l'entourent : *Bériasach*, *Karnataès*, *Kouél*, *Atzara*. On peut les identifier avec une relative précision, ce qui permet d'attribuer les deux derniers à la lignée 1, les deux autres à la lignée 2.

628. Les deux frères sont mentionnés dans le *De adm. imp.*, 46, l. 6-8, p. 214, Sumbat', *ibid.*, l. 38-39, p. 216.

629. On parlera plus loin de la sœur et des filles de Gurgen le Grand.

630. D'après le *De adm. imp.*, 45, l. 126, p. 210, Adarnase était cité dans un chrysobulle délivré par Constantin VII lui-même au curopalate Asot' II, après la prise de Théodosioupolis en 939. Il est encore cité en 46, l. 40-41, p. 216. Il deviendra curopalate, sans doute en 958, titre qu'il transmetta à son fils (voir n. 635).

631. Ce Bagrat', inconnu de Constantin VII, porta le titre de roi en 958 et le transmit à son fils Gurgen et à son petit-fils Bagrat'.

632. *De adm. imp.*, 46, l. 35-37, p. 216.

633. *Ibid.*, l. 1-12, p. 214.

634. *Ibid.*, l. 41, p. 216.

635. TOUMANOFF, *Studies*, p. 493 et n. 252, avec un raisonnement bien compliqué pour établir sa datation et des présupposés discutables : voir n. 659.

a) Les archontes d'*Atzara* et de *Kouél*

Atzara et *Kouél* ne posent pas de problème d'identification. Il s'agit dans le premier cas de la région ou *qevi* d'Ač'ara, dans le second de Q'veli, la forteresse principale du Samcxe[636].

En 923, l'archonte d'Ač'ara était Davit le Grand, détenteur de la dignité de magistre[637] ; Constantin VII le connaissait assez pour ne pas ignorer, sans en comprendre le sens, le titre géorgien de *mampali* qu'il portait et pour lui donner le qualificatif de Grand[638]. En tant que *mampali*, Davit devait posséder des territoires dans la région de l'ancien Gugark', mais l'on n'en sait rien de précis. En revanche, en 923, Constantinople avait des visées sur le territoire de l'Ač'ara qui jouxtait l'extrémité littorale du thème de Chaldie et que Davit refusa de lui céder. À un moment que l'on ne peut préciser, après 923 et avant 932, la région d'Ač'ara tomba entre les mains de Gurgen le Grand[639].

Gurgen le Grand, en 923, est précisément l'archonte de *Kouél*, forteresse que les Byzantins appellent encore Tyrokastron et dont le nom, Q'veli en géorgien, éclipse celui de la région, le Samcxe[640]. Elle est en effet probablement encore tout illustrée du nom du martyr Gobron/Mikael qui mena vaillamment la résistance de la garnison lors du siège que lui livra le Sādjide Yūsuf en 912[641] ; le texte de l'hagiographie, composée peu après à la demande de l'évêque de T'beti, fait de Gurgen le Grand le seigneur de Q'veli. L'homme est un personnage dont on a déjà eu l'occasion de mesurer l'importance ; le titre géorgien d'*eristavi eristavta* qui est le sien correspond à la puissance qu'il n'a cessé de développer, déployant notamment depuis 914 une activité loin vers l'est, aux confins du monde arménien, et bien documentée pour cette raison jusqu'en 924 par l'*Histoire* du catholicos Yovhannēs[642]. L'annexion de l'Ač'ara, dont on vient de parler, est encore un signe de cette puissance. Dès avant 923, ses visées sur Art'anuǰi inquiétaient son beau-père, Ašot' Kiskasis. Sans doute avait-il déjà, par son mariage, acquis des biens au K'larǰeti et au Šavšeti. C'est lui en tout cas qui, dans cette région de grands monastères, Op'iza, Šat'berdi et Xancta, achève la construction de la seconde église de Xancta que

636. Voir n. 641.

637. *Ibid.*, l. 3, 95 et 117-119, p. 214, p. 218 et 220 ; voir n. 488 et p. 431. C'est également l'opinion de TOUMANOFF, *Studies*, p. 495.

638. *De adm. imp.*, 46, l. 3, p. 214 : « David le mampalis, ce qui signifie " très saint " » ; voir n. 574. Le qualificatif de « grand » (c'est-à-dire aîné) devait être en usage dans la famille bagrat'oniani elle-même, dont le stock onomastique est relativement réduit, pour le distinguer de son petit-cousin Davit, frère du curopalate Ašot' ; ils portaient non seulement le même nom, mais aussi la même dignité de magistre.

639. Gurgen la donna à son beau-père Ašot' Kiskasis pour le dédommager de lui avoir enlevé Art'anuǰi ; il la lui reprit plus tard : *De adm. imp.*, 46, l. 14 et 20-21, p. 214. En 923, Ašot' était toujours maître d'Art'anuǰi et il mourut en 932. On ignore dans quelles circonstances l'Ač'ara passa à Gurgen : il peut s'agir de l'entrée (volontaire ou forcée ?) de Davit au monastère où il mourut le 20 février 943, alors que son fils Sumbat' devait être encore très jeune.

640. On ne saurait suivre TOUMANOFF, *Studies*, p. 494, pour qui Q'veli est une forteresse du J̌avaxeti ; à partir de là, le savant construit un raisonnement compliqué au terme duquel, « by the process of elimination », l'archonte de Q'veli se trouve être Davit, fils du curopalate Adarnase.

641. *Passion de Gobron.*

642. Ainsi YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, L, 17 (trad. p. 179) ; LVIII, 12 (trad. p. 205), LX, 12 (trad. p. 209-210), LXII (trad. p. 213-214).

son oncle Ašot' († 918) avait fondée[643]. Non loin se trouvent encore les deux évêchés de la région : le monastère-évêché d'Axiza d'ancienne fondation[644] et le prestigieux siège d'Anča[645]. Plus au nord, le même oncle de Gurgen, Ašot', avait fondé l'évêché de T'beti[646]. Telle est la région que visita, en ces décennies-là, le continuateur anonyme de T'ovma Arcruni[647]. La puissance de Gurgen était encore soutenue par une habile politique matrimoniale hors d'« Ibérie ». Sa sœur Dinar avait épousé Adarnase, « archonte d'Albanie » c'est-à-dire prince du Hereti ou Shakkī[648]. Ses trois filles, nées de son mariage avec la fille d'Ašot' Kiskasis, étaient respectivement mariées à Bagrat' fils de « l'*exousiastès* d'Abasgie » K'ost'ant'i, à Abas frère du roi arménien Ašot' II, à Vasak archonte du Vayoc' jor.

On comprend qu'al-Mas'ūdī qui visita les régions caucasiennes vers 922-924 ait mentionné la principauté de Q'veli/Samcxe[649].

Ainsi deux des archontes d'Ibérie sont bien identifiables : Gurgen de Q'veli et Davit d'Ač'ara. Ce sont les deux chefs des deux branches de la première lignée bagrat'oniani et ils sont bien connus de Constantinople qui leur reconnaît à tous deux la dignité de magistre, laquelle suit immédiatement celle de curopalate. La liste de la chancellerie correspond à une situation antérieure à la réunion de l'Ač'ara et du Samcxe entre les mains du seul Gurgen, qui eut lieu après 923 et avant 932. L'absence d'un archonte du K'larǰeti ou d'Art'anuǰi dans la liste de la chancellerie est remarquable et on ne peut l'expliquer avec certitude. Parmi les hypothèses possibles, on avancera l'idée que, la tentative d'Ašot' Kiskasis de livrer la ville à l'Empire en 923 ayant entraîné la crise que l'on sait, il a été mis en marge de la famille[650] ; c'est peut-être ce qui a favorisé ensuite sa spoliation par son beau-père qui ne l'aimait guère.

b) Les archontes de *Bériasach* et de *Karnataès*

L'identification des toponymes *Bériasach* et *Karnataès* est plus délicate. Celle qu'Honigmann proposa autrefois est souvent encore retenue. Comme l'avait déjà bien

643. *Vie de Grigol*, éd. p. 277. W. DJOBADZE, *Early Medieval Georgian Monasteries in historic Tao, Klarjet' and Šavšet'i*, Stuttgart 1992, p. 24-39, notamment 33-36, et p. 218-231, fig. 83 et pl. 346 : d'une sculpture qui devait appartenir au mur nord de l'église il reste un Ašot' barbu, portant un manteau brodé de lions et qui devait tenir le modèle de l'église.

644. DJOBADZE, *Monasteries* (cité n. 643), p. 22-23 ; EDWARDS, « Report » 2 (cité n. 485), p. 70, fig 11-19. La fondation daterait de la création du catholicat du Kartli, à la fin du Ve siècle.

645. Sur le siège d'Anča : DJOBADZE, *Monasteries* (cité n. 643), p. 54 ; MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 584.

646. *Ibid.* Le premier titulaire, St'epane, est à l'origine de la rédaction de la *Passion de Gobron*.

647. T'OVMA ARCRUNI, IV, 7 (éd. p. 293 ;) : « J'ai vu de mes yeux et je suis arrivé jusqu'en ces pays éloignés des Kłarǰk' et des Šušet'k' et près de la montagne du Caucase, à Ahiz, jusqu'aux passages du Kur, à travers le Tayastan et toutes ces régions du nord et de l'est. » Ahiz, non identifié par Thomson dans sa traduction, p. 355, est Axiza ; le Caucase est ici le Łado et les régions citées sont le K'larǰeti, le Šavšeti et le T'ao.

648. Voir n. 982.

649. Pour la date, voir n. 57. AL-MAS'ŪDĪ, § 499, I, p. 180 : « Près du royaume des Géorgiens, est la principauté de Samtzkhé, dont la population chrétienne, mélangée de païens, ne reconnaît pas de roi. »

650. Pour TOUMANOFF, *Studies*, p. 493 et 494, le K'larǰeti est représenté dans la liste par *Bériasach* (voir plus bas), possession du frère d'Ašot' Kiskasis, Gurgen, qui mourut en 923 ; rappelons que pour lui la liste date de la période 920-922.

noté Markwart, la forme du premier nom reprend l'expression arménienne *Verin ašxarh*, qui signifie « Pays d'En-haut », ce qui traduit exactement l'expression géorgienne *Zena-sopeli*[651]. Or *Zena-sopeli* est l'ancienne appellation du Kartli Intérieur, comme le dit clairement la *Vie des rois kartvéliens* : « Il appela Zena-sopeli la région qui s'étend de l'Aragvi et d'Armazi jusqu'à T'asisk'ari ; on l'appelle maintenant Kartli Intérieur »[652]. Honigmann a localisé le *Bériasach* à l'intérieur du Kur, au sud de la boucle, ainsi que le montre l'une des cartes qu'il a établies[653]. Non sans logique, compte tenu du texte que l'on vient de citer, il a identifié *Karnataès* avec T'asisk'ari, qui désigne le défilé de Borǰom traversée par le Kur au pied du Łado[654].

Ainsi, pour Honigmann, les archontes de *Bériasach* et de *Karnataès* se trouvent possessionnés au nord et à l'est de l'ensemble précédent. Aucune identification des personnes n'est proposée.

On peut faire plusieurs objections à Honigmann.

La première est que T'asisk'ari/Borǰom correspond à une zone bien restreinte, un lieu-dit, qui n'est jamais cité dans les sources que comme un point de repère géographique pour définir une limite du Kartli Intérieur comme on l'a vu, ou pour marquer la limite du Samcxe. On n'y connaît aucune ville, forteresse, église, habitat, rien qui soit comparable à l'Ač'ara ou au Samcxe. La seconde objection est que le Kartli Intérieur est principalement développé sur la rive nord du Kur et non sur la rive sud, dans la boucle où Honigmann l'a localisé. Ce faisant, il tenait effectivement compte d'un fait historique bien documenté : depuis le début du Xe siècle, le Kartli Intérieur appartient aux Apxazes qui le contrôlent à partir d'Upliscixe, sur le Kur. Mais rien ne permet de dire qu'ils ne tenaient que le nord du Kartli Intérieur[655], et, en tout cas, jamais on ne voit le nom de Pays d'En-haut appliqué à la seule rive méridionale.

De surcroît, on ne connaît aucun prince bagrat'oniani agissant dans les régions proposées par Honigmann et à cette période, sinon en vertu d'une alliance avec les Apxazes. Enfin, comme ces régions ne jouent aucun rôle, ni à l'époque considérée ni plus tard, dans les relations entre Constantinople, le curopalate et sa famille, alors que d'autres, essentielles, comme le T'ao, sont à cet égard fondamentales, on ne retiendra pas les propositions d'Honigmann.

Toumanoff lui-même les avait déjà écartées, au profit d'autres identifications. Partant des mêmes considérations étymologiques que Honigmann, il proposa de voir dans *Verin ašxarh* non pas le *Zena-sopeli* de la *Vie des rois kartvéliens*, mais une région désignée par une autre expression géorgienne de même sens, *Zemo-kueq'ana*, trouvée dans la *Chronique du Kartli*, et dont il réduisit l'acception au seul K'larǰeti[656]. Quant à *Kar-*

651. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 148 n. 2.

652. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 10. L'expression *Zena-sopeli*, avec cette acception, se retrouve dans des hagiographies anciennes, comme celle d'Abibos. Cette acception se retrouve encore dans la *Géographie arménienne*, p. 57 ; voir HEWSEN, *Geography*, p. 135 n. 29.

653. HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte *Armenia byzantina c. annum 1050*. C'est cette interprétation que reprend Maksoudian dans son explication du toponyme Vur : YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, XLI, 6, p. 287.

654. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 148 n. 3.

655. Voir p. 461.

656. TOUMANOFF, *Studies*, p. 494. *Chronique du Kartli*, éd. p. 298 : « Ils traversèrent le Pays d'En-haut et descendirent au Kartli. » Toumanoff n'ignore pas qu'à la fin du XIe siècle, quand ce texte est écrit, le Pays d'En-

natadès, cela désignerait le T'ao, réduit à la partie que Toumanoff qualifie de Supérieure, au sud-ouest, là où se trouve un lieu-dit T'asisk'arni[657]. Pour lui, cette partie du T'ao appartenait à Gurgen le Grand. Il découle de cette construction que le reste du T'ao, qu'il appelle Inférieur, au nord-est, appartient au curopalate avec le K'ola qui le flanque.

Ainsi la liste de la chancellerie, correspondant aux années 920-922, présente, pour Toumanoff, le curopalate Adarnase, au T'ao du nord-est, entouré de quatre grands qui sont respectivement Davit le Grand en Ač'ara, le futur « roi » Davit fils du curopalate au J̌avaxeti/Q'veli, Gurgen frère d'Ašot' Kiskasis au K'larǰeti, Gurgen le Grand au T'ao du sud-ouest.

De ce tableau, difficile à suivre dans sa construction, on ne retient, on l'a vu plus haut, que l'identification de Davit le Grand comme archonte d'Ač'ara et une partie de l'identification de *Karnataès*, comme on va le voir. Pour le reste, que l'on soit en 920-922 ou après 923, Q'veli — c'est-à-dire le Samcxe — appartient à Gurgen le Grand ; les textes sont nets et incontournables. Dès lors Gurgen ne peut être en plus l'archonte de *Karnataès*, et le futur « roi » Davit ne saurait être celui de Q'veli. D'autre part, l'identification *Bériasach*/K'larǰeti est infiniment discutable. En troisième lieu la géographie historique du T'ao selon Toumanoff doit être rectifiée[658]. Enfin la datation 920-922 est particulièrement mal fondée et elle ne permet pas de comprendre pourquoi ce serait précisément dans ces années-là que le Palais aurait fait dresser semblable liste[659] ; on gardera la datation 923-932, et plus particulièrement 923-924, amplement justifiée par les faits.

Avant de reprendre la question de l'identification des derniers toponymes, on voudrait souligner que les deux premiers archontats, Ač'ara et Samcxe, dont les titulaires se laissent nommer sans ambiguïté, montrent que la lignée 1 des Bagrat'oniani était implantée au nord de l'« Ibérie ». Or, l'histoire du patrice Constantin venant de Chaldie en « Ibérie » en 923 et tombant immédiatement entre les mains du « roi » Davit n'est possible que si Davit tient des positions plus au sud, c'est-à-dire au T'ao ; en effet la route intérieure qui permet d'aller de Chaldie en « Ibérie » et à Art'anuǰi, surtout en cette période où Théodosioupolis est arabe, suit la vallée du Č'oroxi par Bayburt et Sper avant de pénétrer dans le T'ao occidental[660]. On émettra donc l'hypothèse que la lignée 2 est possessionnée au T'ao. Dès lors, comme Toumanoff, on peut identifier *Karnataès* avec une place forte du T'ao, T'aoskari ou T'aosk'arni (actuel Tavuskar), qui se trouve dans la région montagneuse qui borde au nord le cours inférieur de l'Oltu[661].

haut (par opposition au Pays d'En-bas qui est l'Apxazeti) désigne l'ensemble de l'« Ibérie », mais il estime que le K'larǰeti est le pays montagneux « par excellence » (*sic*), ce qui est tout à fait discutable. Pour l'identification de l'archonte : voir n. 650.

657. TOUMANOFF, *Studies*, p. 493-494 ; *ibid.*, p. 452 n. 56.

658. Voir n. 506.

659. La seule raison avancée par Toumanoff pour dater la liste de la fin de la curopalatie d'Adarnase est d'ordre externe : c'est ainsi qu'est datée par Dölger une partie du passage de la même liste relative aux archontes bulgares et seule cette datation est possible puisque c'est seulement en 920-922 que le curopalate a eu quatre États différents sous ses ordres, correspondant aux quatre grands de l'époque ; on vient de dire que ce dernier point est inexact.

660. C'est la route que suit Grigol de Xancta lorsqu'il rentre de Constantinople en 826.

661. HEWSEN, *Geography*, p. 209 n. 251 et carte XXIII p. 68 A (où la région figure sous le nom de Čakk'). Une église y est attestée dans la première moitié du x[e] siècle.

C'est là une partie du T'ao occidental (ou T'ao Inférieur selon Edwards[662]) où se localisaient plusieurs sites importants, comme Panask'ert'i et sans doute K'almaxi, une des plus anciennes forteresses bagrat'oniani[663]. Quant à *Bériasach*, le « Pays d'En-haut », ce ne serait ni le Kartli Intérieur, ni le K'larǰeti, mais bien le T'ao supérieur ou une partie de ce T'ao, qu'un texte géorgien du XIe siècle appelle les « régions d'en-haut » et que possédait le célèbre curopalate Davit le Grand, à la fin du Xe siècle[664]. Ce sont là les régions bagrat'oniani les plus proches de l'émirat de Théodosioupolis, celles où la politique byzantine fut contrariée par « le curopalate et ses frères » dès l'époque de Romain Lécapène[665], celles que Constantin VII dut se résoudre à laisser s'accroître jusqu'à la vallée de l'Araxe, après la prise de Théodosioupolis en 939[666].

Peut-on identifier plus précisément les deux archontes de *Karnataès* et de *Bériasach* parmi les trois frères du curopalate ? Pour celui de *Bériasach*, on proposera le magistre Bagrat'. C'est en effet son fils Adarnase qui participe plus tard le plus activement aux actions du curopalate du côté de Théodosioupolis[667] ; son père pourrait donc être archonte au T'ao Supérieur.

L'identité de l'archonte de *Karnataès* est plus discutable et deux hypothèses sont possibles.

La première consiste à attribuer l'archontat à Sumbat' qui porte, du moins en 935-937, la dignité d'*anthypatos*, preuves de ses relations avec Constantinople, sous Romain Lécapène[668]. Cela exclut l'aîné, le « roi » David, et ce n'est pas sans fondement. En effet, à l'intérieur du monde clos des Ibères, il est difficile de considérer le « roi » comme le subordonné du curopalate, comme l'implique la formule περὶ αὐτόν de la chancellerie. On en veut pour preuve l'inscription suivante, malheureusement mutilée, gravée entre 935 et 937 sur un mur intérieur de l'église d'Išxani au T'ao occidental[669] :

> « En *chronikon* 137, le 7 du mois de septembre, avec l'aide du Christ et la bénédiction de la sainte Église catholique, par ordre d'Adarnase roi des Kartvéliens, notre bienheureux père Basili fut établi évêque et il servit cette sainte église pendant dix-neuf ans avec un zèle remarquable et dans une foi absolue, et il rendit son âme à Dieu le 26 décembre, un vendredi ; que le Christ accorde le repos à son âme ! Après lui, sur l'ordre de nos célèbres dignes rois — que Dieu bénisse nos rois ! — Davit roi des Kartvéliens et Ašot' curopalate et Bagrat' magistre et

662. Voir p. 433 et n. 506.

663. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 244.

664. B. MARTIN-HISARD, « La *Vie de Jean et Euthyme* et le statut du monastère des Ibères sur l'Athos », *REB* 49, 1991, p. 67-142, notamment p. 87 l. 117.

665. *De adm. imp.*, 45, l. 71-94, p. 208 ; l'expression « le curopalate et ses frères » est répétée à deux reprises l. 70-71 et 79-80.

666. Un des objets du chapitre 45 du *De administrando imperio* est de justifier auprès de Romain II la cession de la Phasianè aux Ibères par Constantin VII, lequel évoque d'abord un chrysobulle qu'il leur a délivré pour leur consentir la souveraineté sur les places que le curopalate et son neveu Adarnase auraient enlevées aux Arabes (l. 124-127, p. 210) et évoque ensuite sa décision (prise sous une forme non spécifiée, après 939) de leur accorder la Phasianè jusqu'à la vallée de l'Araxe, bien que les Ibères n'aient en réalité rien fait (l. 171-175, p. 214).

667. Voir n. 667.

668. Voir le texte commenté quelques lignes plus loin.

669. DJOBADZE, *Monasteries* (cité n. 643), p. 191-217, notamment p. 209-211. L'ancien évêché arménien d'Išxani, attesté au VIIe siècle, a été restauré au début du IXe par le curopalate Ašot' Ier pour Saba, disciple de Grigol de Xancta.

Sumbat' antipatrice — que Dieu les exalte ! — s'adressèrent aux gens de Trébizonde et firent consacrer comme archevêque d'Išxani notre vénérable et digne père St'epane par les mains de Basili, patriarche des Grecs, revêtu de Dieu et vénérable, le dimanche 1er mars, — que Dieu le fasse prospérer ! — Amen. Car à cette époque le bienheureux catholicos du Kartli... »

Le calendrier perpétuel permet de dater la mort de l'évêque Basili d'Išxani du vendredi 26 décembre 934 et la consécration de son successeur St'epane du dimanche 1er mars 935. L'épiscopat de Basili, d'une durée de 19 ans, aurait donc bien commencé en chronikon 137, soit 913, sous le curopalate Adarnase. L'inscription fut gravée du vivant des quatre frères, sans doute peu après la consécration de St'epane, puisque le roi Davit mourut en 937. Le « patriarche des Grecs », Basile, n'est pas un inconnu ; il s'agit du métropolite de Trébizonde, personnage assez ambitieux, qui fit partie des correspondants de Nicolas Mystikos[670] et auquel on doit la restauration du trône épiscopal de sa cathédrale[671].

L'inscription est intéressante à plus d'un titre. Retenons ici qu'Adarnase est désigné comme roi et sans sa dignité de curopalate ; celle-ci est en effet considérée comme inférieure au titre de roi, ainsi que le montre l'ordre dans lequel les quatre frères apparaissent ensuite : Davit le roi en premier, suivi du curopalate Ašot' et des deux autres dignitaires. Ainsi Davit a-t-il préséance sur son frère. D'où l'hypothèse qu'il pourrait ne pas figurer dans l'entourage de son frère cadet curopalate. Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'ait aucun domaine propre, peut-être dans la région même d'Išxani, sur le Č'oroxi et dans la vallée du Tortum où devait grandir Oški, en une situation stratégique qui lui permit d'arrêter le patrice Constantin. Il est de même possible que le domaine propre du curopalate Ašot' II ait été au T'ao oriental, dans la vallée du Penek, à Bana, ville construite par son père, le curopalate et roi Adarnase, qui en fit un siège épiscopal avec comme premier évêque K'virik'e[672].

Toutefois, les liens de Davit avec l'Empire existent bel et bien en 923 (n'est-il pas magistre ?) ; or Davit n'apparaît nulle part, en sorte que, selon une seconde hypothèse, c'est Sumbat', le plus jeune des frères, qu'il faudrait exclure de la liste des archontes ; en ce cas, l'archonte de T'aosk'ari serait Davit qui contrôlerait de ce fait l'ensemble du T'ao occidental ; mais on en doute pour les raisons hiérarchiques évoquées plus haut.

Quelle que soit l'identification retenue, l'inscription de l'église d'Išxani montre bien le comportement collégial des quatre Bagrat'oniani de la lignée 2, dans une affaire qui met en cause leurs relations avec l'Empire : les quatre frères ont décidé ensemble de faire consacrer l'évêque d'Išxani à Trébizonde ; en revanche la lignée 1 des Bagrat'oniani n'est pas intervenue, indice que les problèmes du T'ao ne sont pas considérés comme les

670. NICOLAS, *Lettres*, nos 114, p. 400 (de 915 ou 916 ; GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, no 678) et 128, p. 422-426 (entre 914 et 918 : *ibid.*, no 667). Dans la lettre 74, p. 322, adressée probablement à un exarque patriarcal vers 913 (GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, no 774), l'évêque visé, qui aurait tenté de donner à son siège métropolitain le statut d'archevêché, au sens honorifique du terme, est sans doute déjà ce même Basile : WESTERINK, *Nicholas*, p. 556-557.

671. G. MILLET, « Les monastères et les églises de Trébizonde », *BCH* 19, 1895, p. 419-459, notamment p. 422.

672. *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 379 ; *Chronique du Kartli*, éd. p. 261. DJOBADZE, *Monasteries* (cité n. 643), p. 78-85 ; EDWARDS, « Report » 1 (cité n. 485), p. 27-32.

siens. L'inscription permet ainsi de souligner les rapports entre le T'ao et Trébizonde, à l'époque du métropolite Basile, rapports qui sont confirmés plus tard, à la fin du siècle[673] ; l'inscription mutilée ne permet pas de dire si les Bagrat'oniani se sont adressés à lui en raison d'une vacance du siège catholical du Kartli, comme on peut le penser ; mais on peut se demander si les liens ecclésiastiques entre Trébizonde et le T'ao et le fait que Basile soit qualifié de « patriarche » par les Ibères ne participent pas du contexte qui poussa Basile à demander le statut archiépiscopal pour son siège[674].

Ainsi les cinq archontes d'« Ibérie » connus par la chancellerie du Palais de Constantinople seraient-ils le curopalate Ašot' II, deux de ses frères — l'archonte de T'aosk'ari Sumbat' (ou Davit ?) et l'archonte du Pays d'En-Haut Bagrat' — et leurs deux cousins, têtes des deux branches de la lignée 1 — l'archonte de Q'veli Gurgen le Grand et l'archonte d'Ač'ara Davit le Grand. Ces identifications ne sont plus possibles après 932, quand Ač'ara et Q'veli sont réunis. Le curopalate tient ainsi autour de lui les chefs des deux lignées.

Une telle association est attestée en d'autres circonstances. Ainsi, en 951, quand Giorgi Merč'uli eut fini d'écrire la *Vie de Grigol*, composée à la demande du curopalate Ašot' II, il data son œuvre en la plaçant dans le cadre général de la principauté bagrat'oniani large : « sous le prince des Kartvéliens Ašot' curopalate, fils du roi des Kartvéliens Adarnase ; sous l'*eristavi eristavta* Sumbat' fils du roi Adarnase, sous le magistre Adarnase fils du magistre Bagrat' et sous l'*eristavi* Sumbat' fils de Davit *mampali* »[675] ; ce dernier personnage appartient à la première lignée, les trois autres à la seconde.

C'est cette association des deux lignées que l'on a vue à l'œuvre dans la protestation formulée en 923 par Gurgen le Grand et le « roi » Davit contre les empiètements du protospathaire Constantin. Elle déboucha sur la promotion d'Ašot' comme curopalate, promotion accordée à Constantinople, au cours d'une cérémonie impressionnante qui eut un caractère religieux ; elle fut assortie de l'octroi d'un chrysobulle qui garantissait l'indépendance territoriale des Bagrat'oniani rassemblés autour du curopalate et qui définissait leur rôle militaire aux avant-postes de la reconquête byzantine en Orient. Le contexte était alors celui que créaient en Chaldie les grands desseins de Romain Lécapène, épaulé par les Kourkouas dans la première partie de son règne. Ašot' curopalate : un titre ambigu qui avait une valeur de commandement, mais aussi un parfum palatin et qui s'appliquait dans la seule « Ibérie » reconnue par Constantinople, aux frontières de la Chaldie, dans une région qui avait été en partie du ressort de l'Empire.

673. Sur les liens entre les Ibères du T'ao et la ville de Trébizonde à l'époque de la fondation de Lavra et d'Iviron : J. LEFORT *et alii*, *Actes d'Iviron. I. Des origines au milieu du XIe siècle*, Archives de l'Athos XIV, Paris 1985, p. 15, 20 ; MARTIN-HISARD, « Du T'ao » (cité n. 502).

674. Voir n. 671 et WESTERINK, *Nicholas*, p. 557. Ce titre de « patriarche des Grecs » qui figure dans l'inscription a plongé Djobadze dans la perplexité.

675. *Vie de Grigol*, éd. p. 319. Le texte ne mentionne aucun « roi », ce qui est normal ; en effet, d'après la *Vie et Histoire des Bagrat'oniani*, éd. p. 380, le « roi » Davit, mort en 937, n'eut pas de successeur avant 958, date de la mort de son frère Sumbat' (devenu curopalate après Ašot' II) ; le titre de roi est alors porté par son fils Bagrat' et celui de curopalate par son neveu Adarnase. J'ignore la raison de cette interruption.

B. L'ABASGIE/APXAZETI

Bien que séparée de l'Ibérie par l'Alanie dans la liste de la chancellerie, l'Abasgie doit être étudiée immédiatement après elle, tant les liens entre les deux territoires sont nombreux et complexes. Le territoire dénommé Abasgie par Constantinople au Xe siècle s'étend, en bordure de la mer Noire et au sud du Caucase, depuis la Zichie et le fleuve Nikopsis jusqu'à l'embouchure du Č'oroxi[676]. Il a pris le relais, dans l'histoire de l'Empire, de l'ensemble composé du royaume de Lazique et de ses dépendances (Souanie, Skymnie, Apsilie, Missimianie, Abasgie), que Justinien intégra à la province du Pont Polémoniaque créée en 535 par la Novelle 28. À cette époque, le terme Abasgie avait un sens restreint et désignait la partie extrême de ces régions pontiques, au nord de la vallée du Kodor, avec les deux villes littorales, Sébastopolis/Cxumi et Pityus/Bič'vinta. Au Xe siècle et depuis déjà près de deux siècles, le terme a pris une acception plus large puisqu'il couvre l'ensemble de ce qui fut l'empire de Lazique, entérinant ainsi le mouvement qui, vers la fin du VIIIe siècle, conduisit un chef local d'Abasgie, dénommé Leon, à étendre son autorité jusqu'à la chaîne du Lixi et à assumer le titre de roi des Apxazes ; cette évolution, décrite par les seules soures géorgiennes, est confirmée, sur le plan géographique du moins, par les sources byzantines du Xe siècle puisque, pour elles, la nouvelle Abasgie correspond globalement à la Géorgie occidentale, à l'ouest de la chaîne du Lixi et du Łado. Pour éviter toute ambiguïté entre ces deux Abasgies, on utilisera le terme géorgien d'Apxazeti pour parler de la seconde, celle dont les maîtres apparaissent dans les sources géorgiennes et arméniennes avec le titre de « roi des Apxazes » et que les Arabes appellent al-Abkhāz. Leur histoire est mal éclairée par les sources et on ne peut que regretter la disparition d'une *Histoire des Apxazes* dont l'existence est mentionnée à la fin du XIe siècle[677]. On ne dispose en matière de source directe que du *Divan des Rois*[678].

Issue du fondateur du royaume que l'on appellera pour cette raison Leon Ier[679], la lignée des Apxazes s'est consolidée grâce à ses trois fils, Teodosi Ier († 825 ou 836/837), Demet're Ier († 861 ou 871/872) et Giorgi Ier († 868 ou 877/878) ; une période de

676. *De adm. imp.*, 42, l. 108-110, p. 188 : « À partir de la frontière de la Zichie, c'est-à-dire du fleuve Nikopsis, la région littorale est le territoire de l'Abasgie jusqu'au *kastron* de Sôtèrioupolis ; cela fait trois cents milles. » On verra plus bas que Sôtèrioupolis relève de l'Empire byzantin.

677. Présentation succincte, avec éléments de bibliographie, dans MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 561-562.

678. Voir n. 49. Le *Divan des Rois* donne la durée des règnes des rois à partir de Leon et jusqu'à l'avènement en 978 de l'auteur du texte, Bagrat', héritier par sa mère de la couronne des Apxazes, avant de bénéficier, par son père, du double héritage bagrat'oniani du curopalate Davit le Grand et du roi d'Ibérie Gurgen (voir n. 631 et 632) ; il omet une dynastie qui s'est brièvement intercalée ; ses précisions n'ont pas empêché l'établissement de chronologies différentes, notamment celle de C. TOUMANOFF, « Chronology of the Kings of Abasgia and Other Problems », *Le Muséon* 69, 1956, p. 74-90, reprise dans les tableaux de TOUMANOFF, *Manuel*, p. 62-65, et celle qui figure dans les EHG 2, p. 416-444, notamment p. 429 (la version russe, p. 280-306, reste discrète sur les dates).

679. Ce premier Leon qui régna 45 ans, aurait pris le titre royal en 786 (EHG), vers 790 (Toumanoff), et meurt en 798 (EHG), en 810/811 (Toumanoff). Par la suite on donne en premier la date des EHG, puis celle de Toumanoff.

troubles vint ensuite avec une brève dynastie formée de Ioane Ier et de son fils Adarnase Ier[680]. Vers 882[681], alors que Padla Ier gouverne la K'axeti en Géorgie orientale[682], la lignée primitive revint au pouvoir avec Bagrat' Ier, fils de Giorgi Ier, aidé de Constantinople et, peut-être, des Ossètes[683] ; il aurait régné douze ans († *ca* 892/893)[684] ; son fils K'ost'ant'i Ier lui aurait succédé pendant trente-neuf ans, en fait probablement plutôt trente ans : la fourchette *ca* 892/893-*ca* 922/923 est plausible ; il est en tout cas mort avant 925[685]. À sa mort, ses deux fils, apparemment associés, lui succèdent ; mais, après une période de troubles qui l'oppose brièvement à son demi-frère Bagrat' II, Giorgi II règne jusqu'au-delà du milieu du Xe siècle[686], nanti d'une nombreuse descendance (deux filles et cinq fils, dont trois porteront le titre royal).

Les rois qui peuvent être chronologiquement concernés par la liste de la chancellerie sont donc K'ost'ant'i Ier (*ca* 892/893-*ca* 922/923) et ses fils, Bagrat' II et surtout Giorgi II (*ca* 922/923-957).

D'une histoire complexe et parfois obscure, on ne retiendra que quelques traits.

680. Cette dynastie est absente du *Divan des Rois*. Giorgi Ier étant mort sans enfant, sa femme écarta son neveu Bagrat' fils de Demet're Ier, qui se réfugia à Constantinople, et imposa un prince local, Ioane Šavliani, auquel succéda son fils Adarnase. Pour EHG, cette dynastie règne de 868 à 881 ; pour TOUMANOFF, *Manuel*, p. 221, de 877 à 887 ; cette dernière date est fausse puisque le successeur d'Adarnase, Bagrat' Ier, est déjà roi en 885 (voir note suivante) ; le reste de la chronologie n'est donc plus fondé ensuite.

681. La *Chronique du Kartli*, éd. p. 261, est claire : c'est après la mort du curopalate Bagrat' en 881, après celle du *mampali* Guaram en 881/882 et un certain temps avant celle de Nasr en 885 ; le plus vraisemblable est *ca* 882.

682. Voir n. 907.

683. Un chef ossète Baqat'ar, sans doute un roi participe à une campagne des Apxazes en 885 et meurt dans la défaite : *Chronique du Kartli*, éd. p. 261.

684. EHG : † 893 ; Toumanoff : † 899. Son règne est particulièrement difficile à dater : Z. V. ANTCHABADZE, *Iz istorii srednevekovoj Abxazii VI-XVII vv* (Histoire de l'Apxazi médiévale, (VIe-XVIIe siècles), Soukhoum 1959, p. 123-124, propose *ca* 894, ce qui paraît vraisemblable.

685. Les sources géorgiennes appellent ce roi K'ost'anti (et non pas K'ost'ant'ine) ; le catholicos Yovhannēs Kostandin ; il n'est jamais nommé par Nicolas Mystikos (voir n. 707). D'après le *Divan des Rois*, le règne de K'ost'ant'i aurait duré 39 ans ; la datation de Toumanoff (899-915/916) qui le réduit à moins de vingt ans est difficile à soutenir ; EHG, p. 429, proposait 893-922 (soit 29 ans). Une autre datation du règne, 893-929 (soit 37 ans), a été proposée par M. Lordkipanidze dans *Matiane Kartlisa*, Perevod, vvedenie, primečanija M. D. LORDKIPANIDZE (Chronique du Kartli, traduction, introduction et notes de M. D. Lordkipanidze), Tbilisi 1976, p. 73, et par G. V. Culaja, *Letopis' Kartli*, Perevod, vvdenie i primečanija G. V. CULAJA (Chronique du Kartli, Traduction, introduction et notes de G. V. Culaja), Tbilisi 1982, p. 88 ; cette datation est impossible, car, avant sa mort en mai 925, le patriarche Nicolas a eu le temps d'adresser deux lettres (46 et 162) au successeur de K'ost'ant'i ; selon la *Chronique du Kartli*, éd. p. 265, la mort de K'ost'ant'i est intervenue avant la mort de K'virik'e, elle-même antérieure à un raid sāǰide qui ne saurait avoir dépassé 929. On retiendra donc comme plausible, pour le règne de K'ost'ant'i, *ca* 892/893-*ca* 922/923, soit trente ans et non trente-neuf ; il a peut-être été associé au pouvoir du vivant de son père. Toumanoff, ayant pris en compte les chefs apxazes antérieurs au règne du roi Leon Ier, est conduit à considérer K'ost'ant'i Ier comme un K'ost'ant'i III, ce qui n'a pas lieu d'être pour la généalogie royale.

686. Dater le règne de Giorgi II est particulièrement épineux, et il suffit de dire ici qu'il durait encore en 950. Le *Divan des Rois* lui donne un règne de 45 ans, après lequel s'écoulent encore 28 ans avant l'avènement de Bagrat' III en 978 ; la chronologie est donc difficile à établir ! C'est ce qui avait conduit Toumanoff à faire mourir K'ost'ant'i de manière anticipée en 915/916 ; donc Giorgi en 957 (soit après 45 ans), le reste devenant logique. EHG suggère 922-957, soit 35 ans ; Lordkipanidze et Culaja (cités n. 685) : 929-957, soit 28 ans. On propose plutôt *ca* 923-957.

D'abord les liens des Apxazes et des Bagrat'oniani, scellés par des mariages[687] ; on mentionnera surtout celui qui, en unissant K'ost'ant'i Ier à la fille du curopalate Adarnase, fit de lui le beau-frère des quatre frères Davit, Ašot', Bagrat' et Sumbat' ; c'est de ce mariage que naquit le futur roi Giorgi II, qui est donc leur neveu.

On retiendra ensuite les liens entre les Apxazes et l'Empire. Le pouvoir des rois des Apxazes est né d'une rupture avec l'Empire[688], rupture à laquelle Constantinople essaya, une fois au moins et vainement, de remédier, en 837[689]. Une autre tentative, tout aussi malheureuse, en 842, eut peut-être les mêmes objectifs[690]. Sous Basile Ier en tout cas, Constantinople avait fini par reconnaître le nouvel état de fait puisqu'elle fournit une armée à Bagrat' Ier pour l'aider à reprendre vers 881/882 le pouvoir dont sa famille avait été spoliée[691]. Elle ne reconnut toutefois jamais le titre royal des nouveaux chefs de l'Apxazeti.

À cette époque, l'Apxazeti représentait une puissance certaine, acquise au lendemain de la campagne de Bug̲h̲ā et de la disparition de l'émirat de Tiflīs, comme l'a bien relevé al-Mas'ūdī[692]. Cette puissance se manifesta dès les années 870, lorsque le roi Giorgi Ier s'efforça d'étendre son pouvoir au-delà du Lixi afin de prendre le contrôle du Kartli Intérieur où la domination de l'émir avait laissé se développer de petites familles aristocratiques, mais pas de véritables lignées. Cette politique conduisit les Apxazes à des conflits avec les princes de K'axeti et avec les Bagratuni, également attirés par ce vide politique relatif ; plus tard intervinrent aussi les Bagrat'oniani. À travers des fortunes diverses, les Apxazes du roi K'ost'ant'i avaient réussi, au début du Xe siècle, à se consolider dans la partie occidentale du Kartli Intérieur et à se faire reconnaître par les rois arméniens[693]. Ils y coexistaient avec les K'axes : vers 929, la frontière suivait la vallée du

687. Teodosi Ier a épousé la fille du curopalate Ašot' Ier. Adarnase Ier Šavliani et Bagrat' Ier ont épousé successivement la fille du bagrat'oniani Guaram (dernier fils du curoplate Ašot' Ier). K'ost'ant'i Ier a épousé la fille du curopalate Adarnase ; sa fille a épousé Ašot' Kiskasis, son fils Bagrat' II a épousé une fille de Gurgen le Grand.

688. Ainsi la *Chronique du Kartli*, éd. p. 251, affirme-t-elle qu'un certain Leon tenait de Byzance son pouvoir en Abasgie ; son neveu Leon, le fondateur du royaume, aurait rompu avec les Grecs et conquis toute la Géorgie occidentale. Lorsque le futur martyr Abo de Tbilisi séjourna en Apxazeti, à l'époque du calife al-Mahdī (775-785), le pays était encore sous l'autorité d'un *mtavari*, c'est-à-dire d'un archonte, qui dépendait de Constantinople : *Passion d'Abo*, p. 59-60.

689. Une expédition confiée en 837 par Théophile à son beau-frère Bardas et à Théophobe contre les Apxazes tendait au rétablissement de l'autorité byzantine sur ce pays, mais elle échoua : *Théophane Continué*, III, 39, p. 137 ; LAURENT-CANARD, p. 67 n. 108. L'expédition a pu coïncider avec l'avènement du roi Demet're II.

690. *Théophane Continué*, IV, 39, p. 203 ; LAURENT-CANARD, p. 252, évoquant les doutes émis par H. Grégoire sur l'existence de cette seconde expédition, conduite par Théoctiste.

691. *Chronique du Kartli*, éd. p. 261 : « Bagrat', fils du roi des Apxazes Demet're, était arrivé en Grèce, à Constantinople. Le roi des Grecs lui confia une armée et le fit partir par mer ; il gagna l'Apxazeti en bateau et tua Adarnase fils de Ioane ; il s'empara de l'Apxazeti et il épousa sa femme, la fille de Guaram. »

692. L'autorité de l'émir Isḥāq de Tiflīs s'étendait jusqu'en Apxazeti par le biais fiscal. Après sa défaite, Demet're avait subi un grave revers en tentant de s'opposer à l'avance esquissée par Bug̲h̲ā au Kartli Intérieur. Mais la défaite subie ensuite par Bug̲h̲ā ne lui permit pas de reconstruire à Tiflīs un émirat important. AL-MAS'ŪDĪ, § 498, I, p. 180 : « Les Musulmans de la marche de Tiflis ont perdu depuis lors tout leur prestige, les principautés du voisinage se sont soustraites à leur obéissance et ont séparé à leur profit la plupart des villages qui entouraient la ville. »

693. Dès le troisième tiers du IXe siècle, Giorgi Ier avait conquis tout ou partie du Kartli Intérieur et créé un apanage pour l'un de ses neveux. Le roi arménien Smbat, profitant sans doute des troubles intérieurs qui

Ksani[694], ce qui laissait aux K'axes la ville et métropole religieuse de Mcxeta, et aux Apxazes la ville d'Upliscixe. Des rapports d'alliance s'étaient noués entre eux[695] ; déjà, une charte d'immunité, établie en Apxazeti peu après 893 en faveur du monastère de Saint-Šio, au Kartli Intérieur, portait les souscriptions du roi des Apxazes K'ost'ant'i, de son fils Bagrat' et des « rois des K'axes Palle et K'virik'e »[696]. Le Kartli Intérieur constitua une sorte d'apanage confié par Giorgi II à son fils aîné, K'ost'ant'i, à une date incertaine, peut-être vers 942[697].

Dans l'ancienne Lazique, Kutaisi, sur le Rioni, était la capitale du roi des Apxazes ; le Palais royal contrôlait des institutions déjà développées à la fin du IXe siècle[698] ; on devine que ce ne fut pas sans la résistance de quelques familles locales comme celle de Liparit'[699]. Les sources écrites géorgiennes évoquent aussi brièvement le développement du christianisme, surtout sous le roi Giorgi II qui fonda le siège épiscopal le plus important du royaume, Č'q'ondidi, et sous lequel continua à se développer le culte de saint Georges[700].

Telle est l'Apxazeti qu'al-Mas'ūdī décrivait, chrétienne et proche des Géorgiens et des Alains[701].

secouèrent l'Apxazeti, s'en empara dans une expansion attestée par YOVHANNES DRASXANAKERTC'I, XXX 15-16 (trad. p. 139) ; le roi K'ost'ant'i tenta de reconquérir ces régions (*ibid.*, XLI, p. 158-160 et *Chronique du Kartli*, éd. p. 262) ; le conflit se termina par la rétrocession du Kartli à K'ost'ant'i, le tout avant 912. L'expédition ultérieure de Yūsuf n'eut d'effets que ponctuels. Sans mentionner la rétrocession du Kartli intérieur, YOVHANNES DRASXANAKERTC'I s'intéresse surtout à l'alliance des deux princes et évoque en XLI, 10 (trad. p. 159), les vêtements royaux et la couronne donnés par Smbat à K'ost'ant'i. La *Chronique du Kartli*, éd. p. 262, cite Upliscixe, dans la vallée du Kur, comme le centre de la région ; Upliscixe fut démantelée par Yūsuf en 912. La ville restaurée appartenait encore aux Apxazes sous le roi Giorgi II qui y installa son fils K'ost'ant'i (la date traditionnelle de 916-918 semble devoir être repoussée aux années 930). Les deux aspects de l'accord conclu entre Smbat et K'ost'ant'i ne pouvaient que déplaire à Adarnase l'Ibère.

694. Comme le montre la fondation par les K'axes de la forteresse de Loc'obanni sur la rive droite du Ksani, à l'époque du roi Giorgi II et du chorévêque Padla II : *Chronique du Kartli*, p. 265.

695. Peu avant la mort de K'ost'ant'i, roi des Apxazes, le chef des K'axes, le chorévêque K'virik'e Ier, avait fait appel à lui contre le prince du Hereti, Adarnase (voir n. 981). K'ost'ant'i en profita pour aller vénérer l'icône de saint Georges dans son grand sanctuaire d'Alaverdi en K'axeti. Sur les rapports entre la région de Mcxeta et les K'axes, on se reportera au témoignage des actes du proche monastère de Saint-Šio : B. MARTIN-HISARD, « Les biens d'un monastère géorgien (IXe-XIIIe siècle). Le témoignage des actes du monastère Saint-Šio de Mghvime », dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, II : *VIIIe-XVe siècle*, V. Kravari, J. Lefort, C. Morrisson éd., Réalités byzantines 3, Paris 1991, p. 113-152.

696. Sur cette charte : *ibid.*, p. 142-143. Sur les rois des K'axes, Padla Ier et K'virik'e Ier : voir p. 493.

697. *Chronique du Kartli*, éd. p. 266 ; les Sallārides seraient déjà les maîtres de Bardha'a et de l'Ādharbaydjān, ce qui est acquis en 941/942, et le prince de K'axeti est toujours Padla II dont il faudrait dès lors prolonger le gouvernement au-delà des dates traditionnelles (voir n. 915). La révolte de K'ost'ant'i devait entraîner un conflit au cours duquel Giorgi II fut soutenu à la fois par les Bagrat'oniani et par le prince de K'axeti ; il rompit ensuite avec ce dernier et ne signa la paix avec lui qu'à l'article de la mort.

698. C'est ce que montre la charte citée n. 696.

699. C'est pendant la période de la dynastie intermédiaire, dans la seconde moitié du IXe siècle, que Liparit', qui était originaire d'Argueti, au nord-est de Kutaisi, alla s'installer au sud du Kur, au Trialeti où il fonda la forteresse de K'ldek'ari, base de la puissance de sa famille jusqu'au XIe siècle, voir n. 495.

700. MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 562-563. On peut encore citer les évêchés de Mokvi, de Bedia.

701. AL-MAS'ŪDĪ, § 498, I, p. 179 : « Près du pays des Alains, un peuple connu sous le nom d'al-Abkhâz pratique la religion chrétienne et, de nos jours, obéit à un roi ; son territoire s'étend jusqu'au Caucase ; mais il

Telle est la famille royale dont le chef était appelé par la chancellerie de Constantinople *exousiastès* d'*Abasgia*. Cette désignation peut dater de l'époque de Basile Ier ; le titre d'*exousiastès*, assorti du qualificatif de *péridoxos*, est en tout cas celui qu'utilise le patriarche Nicolas dans les trois lettres qu'il adressa à des chefs de l'Apxazeti au début du Xe siècle[702]. La chancellerie, selon une pratique déjà notée pour le curopalate d'Ibérie, leur adresse des *késeuseis* émanant des « despotes », mais munies d'une bulle d'or de deux sous. À l'époque de Romain Lécapène, le prince d'Apxazeti, probablement Giorgi II, portait la dignité de magistre[703]. Il partage le titre de commandement qui lui est reconnu, *exousiastès*, avec le prince d'Alanie et avec l'émir d'Ifrīqiya ; l'indépendance absolue de ce dernier à l'égard de Constantinople ne saurait être mise en doute ; l'indépendance du roi d'Alanie se lit dans le *De administrando imperio*[704] ; on est donc fondé à considérer que la *kéleusis* adressée au prince d'*Abasgia* reflète plus une fiction d'autorité qu'une réalité, tandis que la dignité de magistre vise à incorporer fictivement dans la hiérarchie palatine un prince indépendant dont l'autorité s'exerce sur le territoire d'une ancienne province byzantine. Il y a là des analogies significatives avec la curopalatie d'« Ibérie ».

La nature des relations qui existent entre Constantinople et Kutaisi apparaît dans la très brève lettre 162 du patriarche Nicolas, qui doit dater de la première moitié de l'année 925 :

> « À Géôrgios, *exousiastès* d'Abasgie.
>
> Aux hommes bien nés, particulièrement ceux auxquels Dieu a donné de commander, il sied, dans la mesure où ils diffèrent des autres, de briller tout autant en vertu, de ne pas seulement se glorifier de leur bonne souche corporelle, mais bien davantage d'être embellis d'une splendeur spirituelle. C'est ce que j'entends dire à ton sujet, mon fils, et je me réjouis de ce que j'entends et je prie celui qui est l'auteur de tous les biens, notre Dieu, que tu sois toujours plus orné de ces nobles qualités, que tu te distingues maintenant en la vie présente comme un bel exemple de commandement temporel et que, après avoir quitté cette vaine existence, tu donnes à tes enfants qui te succéderont dans ton pouvoir et contempleront ce que tu as établi de n'apparaître en rien inférieurs à la vertu et à la bénédiction de leur père.
>
> Au sujet de ce que tu as écrit sur les Bulgares, par je ne sais quels desseins de Dieu, le mal de l'inimitié persiste et le bien de la paix ne s'est pas interposé.
>
> Toi donc, mon enfant, selon l'impériale requête et demande, préservant une pure amitié, garde en toi le zèle de l'alliance militaire ; et si la nécessité l'exige, tu exécuteras ce qui te sera demandé en noble ami, pour que ta vertu se manifeste en cela aussi ainsi que la pureté de l'amitié »[705].

Le vocabulaire de la lettre respecte les fictions de la chancellerie, lorsque Nicolas évoque l'éventualité d'une requête impériale (κατὰ τὴν βασιλικὴν ἀξίωσίν τε καὶ

ne peut lutter contre les Alains. Après les Abkhazes se trouve le royaume de Géorgie. » Le royaume de Géorgie qu'il évoque est la principauté des K'axes : voir p. 494.

702. NICOLAS, *Lettres*, nos 46, p. 264-266 ; 51, p. 278-280 ; 162, p. 486-487 ; le traducteur anglais a traduit *exousiastès* tantôt par « prince » tantôt par « despot ». La chancellerie le qualifie de *périphanè*.

703. *De adm. imp.*, 45, l. 77, p. 208.

704. Voir plus loin.

705. NICOLAS, *Lettres*, no 162, p. 486-487 ; GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, no 761, date le texte de 924/925, suivi par WESTERINK, *Nicholas*, p. 585-586 : la lettre évoquerait l'ouverture des négociations entre Constantinople et la Bulgarie en novembre 924. Il semble que la lettre fasse plutôt état de l'échec des négociations, attesté en janvier-avril 925.

δήλωσιν) ; mais la réalité est celle d'une alliance (τῆς φιλίας), tout particulièrement militaire (τῆς συμμαχίας). La lettre montre aussi que Constantinople n'ignore ni l'existence d'une lignée ancienne de princes des Apxazes qui se succèdent héréditairement[706] ni leur piété. Dans deux lettres antérieures, Nicolas a déjà eu l'occasion de louer cette piété des princes des Apxazes. La lettre 51, sans doute adressée à K'ost'ant'i Ier[707], fait ainsi allusion au zèle manifesté par l'*exousiastès* pour le salut des Alains et le baptême de leur prince[708] et elle exprime la reconnaissance du patriarche pour « l'hospitalité, le service et autres encouragements » dont bénéficia l'archevêque Pierre envoyé en Alanie[709]. La lettre 46, vraisemblablement adressée à Giorgi II et donc très proche de 922/923, est une lettre de consolation pour la mort de son père et Nicolas se dit certain de l'aide que le nouveau prince apportera à l'archevêque d'Alanie[710].

On reviendra plus loin sur ce que ces lettres apportent au dossier des rapports entre l'Alanie et Constantinople. On soulignera seulement ici l'excellence des relations dont elles témoignent entre le patriarche Nicolas et les deux souverains, tous deux appelés « fils » par le patriarche. Ce terme de parenté ne se retrouve pas dans la formule de la chancellerie, alors que cette dernière l'emploie sous la forme « fils spirituel » pour le prince d'Alanie. On a déjà évoqué la question de la filiation spirituelle en avançant l'hypothèse qu'elle caractérisait politiquement les princes que Constantinople considérait comme de la mouvance, théorique du moins, du patriarcat[711]. La notice patriarcale de Constantinople, composée par Léon VI et par Nicolas Mystikos, au cours de son premier patriarcat, montre des changements dans la géographie ecclésiastique du patriarcat. À des noms anciens correspondent des réalités nouvelles : l'éparchie de Lazique n'équivaut plus à l'ancienne Lazique dont la métropole, Phasis, avait quatre suffragants, tous situés dans la Lazique telle que Procope la décrivait au VIe siècle[712] ; elle correspond à une Lazique nouvelle ayant Trébizonde pour métropole et sept évêchés suffragants, tous nouveaux, tous situés dans le nouveau thème de Chaldie. De même l'ancien archevêché autocéphale de Sébastopolis en Abasgie a disparu, tandis qu'est apparu un nouvel archevêché autocéphale, sis à Sôtèrioupolis, à la frontière de la nouvelle Apxazeti[713].

706. Voir aussi la lettre 46 de Nicolas, l. 8-10 (p. 266). L'ancienneté de la lignée des rois peut justifier le qualificatif d'illustre que l'on ne retrouve pas pour les princes d'Alanie.

707. NICOLAS, *Lettres*, n° 51, p. 278-280 : « À l'illustre *exousiastès* d'Abasgie ». Sur le destinataire : *ibid.*, p. 548-549, où la lettre est datée de 914-916. GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, n° 654.

708. Le prince des Apxazes est probablement K'ost'ant'i, père de Giorgi. Les éditeurs ont daté la lettre 51 de 914-916.

709. Ainsi, l. 9-11, p. 278 : « Une preuve de ta piété est le zèle divin que tu as déployé et que tu déploies encore pour le salut du peuple des Alains et pour leur adoption de la vérité. Car nous avons appris par différentes personnes bien informées de tes heureuses entreprises que, avec Dieu, tu as manifesté beaucoup d'attention envers l'illumination de l'archonte d'Alanie et envers ceux qui avec lui ont été jugés dignes du saint baptême. »

710. NICOLAS, *Lettres*, n° 46, p. 264-266 : « À mon très excellent et bien-aimé fils, l'illustre *exousiastès* d'Abasgie ». GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, n° 690.

711. Voir p. 421-422.

712. Phasis avait pour suffragants Rhodopolis, Saisinè, Pétra et Zigana : DARROUZÈS, *Notitiae*, p. 206. Des évêques de Phasis, Pétra et Zigana souscrivaient encore les actes du concile Quinisexte.

713. DARROUZÈS, *Notitiae*, p. 212 et notice 7, l. 556-563 et l. 87, p. 284 et 273. Sôtèrioupolis sera plus tard uni à l'archevêché d'Alanie.

Ainsi la fixité du vocabulaire ne saurait cacher une transformation considérable : l'abandon implicite de toute revendication sur les anciens sièges épiscopaux de la Lazique du VIe siècle, lesquels encadraient probablement surtout des fonctionnaires impériaux, civils ou militaires. La chrétienté et les évêchés de la nouvelle Apxazeti n'apparaissent plus dans le ressort de Constantinople[714]. Le chef de la nouvelle Apxazeti n'est donc pas considéré comme le fils spirituel de l'empereur, ce qui n'empêche évidemment pas le patriarche de manifester à son égard des sentiments paternels.

Dès lors se pose plus largement le problème de l'organisation ecclésiastique de l'Apxazeti, c'est-à-dire celui de ses rapports avec l'Église du Kartli. Pour le XIe siècle, où les rois des Apxazes furent aussi les rois des Kartvéliens et lorsque l'Église catholicale de Mcxeta s'affirma, il semble certain que la juridiction du catholicos s'étendait à l'Apxazeti. Il est difficile de se prononcer sur le siècle précédent, compte tenu de la situation politique du monde géorgien, des incertitudes et des lacunes certaines de la liste des catholicos du Kartli, et de l'absence de toute source permettant d'apprécier dans quelles conditions réelles ils exerçaient leur fonction[715]. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'à l'heure où fut composé le chapitre 48 du livre II du *De cerimoniis*, le Palais de Constantinople reconnaissait l'existence d'une Église d'Ibérie dont il désignait le chef comme « le catholique d'Ibérie », plus formellement appelé « guide ». Entre lui et les deux autres « catholiques », le Palais ne marquait aucune différence de rang[716].

Ce qui vient d'être dit ne suffit pas à rendre compte de l'importance de l'Apxazeti pour Constantinople, importance qui se voit dans le titre de commandement reconnu à ses chefs, dans les éloges qu'ils reçoivent et, si notre analyse est juste, dans l'absence de toute revendication ecclésiastique. Si l'élan de la reconquête en terre arménienne sous Romain Lécapène et le problème spécifique de l'émirat de Théodosioupolis expliquent le poids des Bagratides ibères dans la politique byzantine, on ne saurait en dire autant du roi d'Apxazeti, même si le patriarche Nicolas a rêvé en 914 d'une union pan-caucasienne pour répondre aux attaques de Yūsuf[717] et même si le territoire d'Apxazeti a pu parfois offrir un refuge à des princes arméniens en fuite[718] ; aucune action militaire en direction de Tiflīs n'a jamais été à l'ordre du jour à Constantinople. En revanche la lettre 162 du patriarche Nicolas montre que Constantinople attend bien, le cas échéant, une aide militaire des Apxazes, mais sur un autre front, le front bulgare. Comme on imagine difficilement des contingents apxazes s'embarquer pour s'en aller guerroyer outre-mer, il faut bien chercher d'autres modalités géographiques d'assistance militaire. On les trouvera en Alanie : l'Apxazeti est le pays dont le prince tient entre ses mains la clé des relations entre les Alains et l'Empire.

714. MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 562-563. Voir un point de vue différent dans G. DAGRON, « Le christianisme byzantin du VIIe au milieu du XIe siècle », dans *Histoire du christianisme*, IV, p. 220.

715. Entre Arseni mort en 887 et Mikael attesté en 951, les seuls noms connus sont ceux d'Evsuki et de Basili : MARTIN-HISARD, *ibid.*, p. 576-584.

716. Dans cette formule, il semble qu'« Ibérie » soit compris au sens large et non au sens d'Ibérie des Bagrat'oniani.

717. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LIV, notamment 4 et 10 (trad. p. 189-191). Le patriarche dit avoir écrit au chef des Apxazes pour l'inciter à faire cause commune avec le catholicos d'Arménie.

718. T'OVMA ARCRUNI, III, 13 (éd. p. 198, trad. p. 262).

C. L'ALANIE

En plaçant le maître de l'Alanie entre les archontes d'« Ibérie » et le maître de l'Apxazeti, la chancellerie de Constantinople semble lier son importance dans la politique byzantine aux régions occidentales de la Caucasie. Cette importance doit être grande puisque la formule utilisée par le Palais et mise sous le nom des deux empereurs Constantin VII et Romain II est la plus solennelle de toutes celles qui concernent le monde caucasien :

> « À l'*exousiokratôr* d'Alanie, une bulle d'or de deux sous : " Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, de notre Dieu véritable un et unique, Constantin et Romain, croyants en ce Dieu, empereurs des Romains, à Un Tel *exousiastès* d'Alanie et notre fils spirituel ". »

L'invocation trinitaire qu'accompagne une affirmation de monothéisme et la titulature des deux souverains apparentent cette adresse à celles que le Palais réserve au pape de Rome (seconde formule), aux rois francs, à l'archonte de Bulgarie (ancienne formule), au khagan des Khazars et au roi de Francie ; cependant, au sein de ce groupe, l'archonte des Alains est devancé par les archontes des Khazars qui ont droit à une bulle de trois sous. Le prince alain, qui porte dans le classement administratif le titre d'*exousiokratôr*, reçoit dans la correspondance réelle le même titre que le prince apxaze, celui d'*exousiastès*, mais il n'a droit à aucun qualificatif [719]. En revanche, il partage avec le *prôtos* de Grande Arménie et l'archonte de Bulgarie le titre de parenté « fils spirituel ». Ainsi, la formule rapproche le maître de l'Alanie d'autres princes, tous chrétiens sauf le maître de la Khazarie, mais sans les confondre avec eux ; s'il n'a pas de lustre personnel, sa parenté avec l'empereur est cependant étroite ; ce dernier ne lui envoie pas de *kéleuseis*, mais des documents qui ressemblent fort à des chrysobulles. Comme pour les archontes du monde arménien, leur rédaction au nom de Constantin et Romain ne signifie pas que ce type de document date de la seule période 944-959.

Des lettres de Nicolas Mystikos et le *De administrando imperio* sont les seuls autres textes byzantins du Xe siècle qui mentionnent les Alains et ils confirment l'impression laissée par la formule de la chancellerie : pour Constantinople, l'Alanie relève du domaine occidental de la politique caucasienne de l'Empire.

Alors qu'il n'hésite pas à consacrer des chapitres entiers aux Petchénègues, aux Khazars et aux Russes, l'impérial auteur du *De administrando imperio* n'en accorde aucun à l'Alanie ou aux Alains ; mais quelques mentions éparses permettent de comprendre l'intérêt que Constantinople leur porte. L'Alanie, à l'est du Dniepr, est présentée dans un double rapport avec le territoire des Petchénègues[720] et avec celui de la Khazarie dont elle borde les régions les plus prospères[721]. Son chef, l'*exousiokratôr*[722], semble avoir

719. Un sceau du Xe siècle, au nom de « Gabriel exousiocrator d'Alanie » montre la préférence du chef des Alains pour *exousiokratôr* : G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, p. 429-431 ; le sceau porte au droit un buste de la Vierge de face avec le Christ en médaillon sur la poitrine. Le titre est encore attesté au début du XIIe siècle, dans l'*Alexiade*.

720. *De adm. imp.*, 37, l. 38, p. 168.

721. *Ibid.*, 10, l. 5-8, p. 64.

722. *Ibid.*, 10, l. 4, p. 62 ; 11, l. 3, p. 64.

toute liberté de choisir « amitié et paix » avec l'empereur ou alliance avec les Khazars[723] ; mais, à la différence de ce qui se passe pour les Khazars ou les Petchénègues, le *De administrando imperio* ne propose aucun moyen, financier ou militaire, pour infléchir les choix du chef des Alains dont l'indépendance de comportement paraît totale ; il ne serait peut-être pas exagéré de dire que Constantinople paraît tributaire de la politique du bien nommé *exousiokratôr*. Or cette politique a des conséquences concrètes non seulement pour la sécurité de Cherson et des Klimata[724], mais aussi, si l'on en croit le patriarche Nicolas, pour la politique balkanique de l'Empire, comme le prouve la diplomatie impériale en 922[725].

Le territoire de l'Alanie peut certainement être atteint depuis la Crimée ; mais le *De administrando imperio* précise la localisation de l'Alanie non par rapport aux steppes, mais bien par rapport au Caucase et même à la Caucasie méridionale, plus précisément encore par rapport à la Zichie ; au-delà de ce territoire littoral, auquel fait suite l'Abasgie/Apxazeti sur la côte, se trouvent, en allant « vers le haut », c'est-à-dire vers le nord, la Kasachie, puis les montagnes du Caucase, puis l'Alanie[726]. Une localisation identique est formulée à la même époque par al-Mas'ūdī[727].

Que la politique de Constantinople en Alanie s'exerce non par les steppes, mais bien par la Caucasie du sud-ouest apparaissait, comme on l'a déjà noté, dans la place accordée à l'Alanie par la notice de la chancellerie, et il est bien vrai que le contexte géographique permet au chef des Alains de nouer avec les Apxazes des contacts réels dont le début du Xe siècle donne des preuves concrètes.

Traverser le Caucase dans sa partie occidentale n'était pas plus impossible au Moyen Âge que maintenant[728]. De chaque côté du massif de l'Elbruz (5 593 m, 5 629 m), au nord duquel passe la ligne de partage entre les eaux qui se jettent dans la mer Noire (bassin du Kuban) et celles qui gagnent la mer Caspienne (bassin du Terek), plusieurs passes mettent en relation la Caucasie méridionale et la Caucasie septentrionale. Les deux routes principales, connues et pratiquées au Moyen Âge, étaient les plus occidentales, qui permettaient de gagner au nord la vallée du Kuban. La première remontait la vallée du Kodor[729] ; par sa haute vallée orientale, le voyageur gagnait le défilé de Klukhor (ou de Tsebelda), à 2 782 m d'altitude, et pouvait atteindre au nord la vallée de la Teberda, affluent du Kuban ; la haute vallée occidentale du Kodor permettait de rejoindre à Sobłi une autre route qui venait d'Abasgie et de la région de Pityus par la vallée du Bzyb et qui, franchissant le Caucase à la passe de Marukha à 2 746 m, conduisait à la vallée de

723. C'est ce que souligne le chapitre 10, l. 5-9, p. 64, qui met en évidence la capacité de nuisance des Alains à l'égard des Khazars.

724. *Ibid.* 11, l. 10-13, p. 64.

725. NICOLAS, *Lettres*, n° 23 : adressée en 922 à Syméon, la lettre évoque la menace d'une coalition de Russes, de Petchénègues, d'Alains et de Turcs/Hongrois (l. 19-21, 68-69, p. 158 et 160).

726. *De adm. imp.*, 42, l. 13, p. 182 et l. 99-102, p. 186. « Vers le haut » : ἄνωθεν.

727. AL-MASŪDĪ, § 481, I, p. 174 : « Dans le voisinage des Alains, entre le Caucase et la Méditerranée, on rencontre les Kashak. » Les Kashak sont les Circassiens ou Čerkesses : MIQUEL, *Géographie*, II, p. 267.

728. En dépit de son ancienneté, la très classique étude de Raoul Blanchard garde toute sa valeur : R. BLANCHARD, « La Caucasie », dans *Asie Occidentale*, Géographie Universelle VIII, P. Vidal de la Blache et L. Gallois éd., Paris 1929, p. 13-58.

729. Elle était jalonnée par Tzachar, encore appelé Sidéron, et Bouchloos.

la Marukha[730]. Plus à l'est, la haute vallée de l'Enguri permettait encore de franchir le Caucase à 3 161 m d'altitude, au col de Nakla, presqu'au droit de l'Elbruz, et d'atteindre la vallée du Baksan, drainée vers le Terek. Enfin la haute vallée du Rioni (ou Rača) permettait depuis Kutaisi, capitale de l'Apxazeti médiévale, d'accéder au col de Mamisson, à 2 829 m d'altitude, au-delà duquel les deux cours supérieurs de l'Ardon formaient la région de Dvaleti.

Constantinople entretenait des relations avec les Alains par la Géorgie occidentale depuis le VIe siècle au moins, avant l'émergence des Khazars. L'arrivée des Huns Sabirs dans la région du Kuban et près de la Caspienne avait accentué le repli des Alains vers les piémonts nord du Caucase occidental[731] ; l'Empire n'ignorait pas au VIe siècle que les Alains qui couvraient la partie occidentale du Caucase avaient ou avaient eu une capacité d'action plus à l'est, jusqu'à la Passe d'Ibérie dite le plus souvent Porte des Alains[732], mais aussi Portes Caspiennes[733] ; au tout début du VIe siècle, les Perses avaient acquis le contrôle de cette Porte, le roi Kavād s'étant montré plus avisé que l'empereur Anastase[734] ; on ignore qui la détenait quand les Arabes arrivèrent en Caucasie[735]. C'était en tout cas la Géorgie occidentale qui permettait les relations que Constantinople entretenait avec les Alains au milieu du VIe siècle[736], en 557-560 et jusqu'en 573[737]. L'influence du khaganat turc d'Asie centrale, qui apparaît en ces mêmes décen-

730. ANTCHABADZE (cité n. 684), p. 11-13.

731. J. MAENCHEN-HELFEN, *The World of the Huns. Studies in their History and Culture*, Berkeley-Los Angeles-Londres 1973, p. 432-440.

732. PROCOPE, *Bella*, VIII, 3, 4. Cette localisation des Alains par Procope est confirmée par une alliance conclue par les Lazes avec les Alains et les Sabirs contre les Ibères, un peu avant 540, ce qui suggère que leur opérations transiteraient par la Passe d'Ibérie : PROCOPE, *Bella*, II, 29, 29. Cet accord est resté lettre morte, en ce qui concerne les Alains, juqu'en 556. La Porte des Alains correspond à un défilé de la vallée supérieure du Terek.

733. L'expression Portes Caspiennes est ambiguë dans les sources classiques depuis le Ier siècle ap. J.-C. ; elle désigne soit la Passe d'Ibérie qui permet de franchir les *Montes Caspii* (c'est-à-dire la partie centrale du Caucase) et que l'on appelle encore Portes Caucasiennes ou Porte des Alains (en iranien Dar-e-Alān, en arabe Bāb al-Lān), soit le défilé qui longe la mer Caspienne (en iranien Darband, en arabe Bāb al-Abwāb), soit la passe de Rayy en Médie. PLINE, *Histoire naturelle* VI, 15, 40, date cette ambiguïté de l'expédition de Corbulon : « Il faut corriger à cet endroit une erreur fréquente même chez ceux qui récemment ont servi Corbulon en Arménie... Car ils appelèrent Caspiennes les Portes d'Ibérie que nous avons dit être appelées Caucasiennes et, ayant dessiné le site et l'ayant envoyé de là, ils ont inscrit ce nom et on disait que la menace du prince Néron tendait jusqu'aux Portes Caspiennes... » L'ambiguïté persiste à l'époque byzantine : Priskos distingue clairement les Portes d'Ibérie et les Portes Caspiennes (PRISKOS, fr. 41 et 47, éd. Blockley p. 346 et 352-354), de même Ménandre (voir n. 738), alors que PROCOPE, *Bella*, I, 10, 1-4, appelle Portes Caspiennes la passe par laquelle les Alains peuvent se rendre en Ibérie. Ptolémée appelait les Portes d'Ibérie Portes Sarmates (*Géographie*, VI, 8, 5), d'où le nom de Sarmates parfois appliqués aux Alains (voir plus bas). Voir G. GNOLI, « Il nome degli Alani nelle iscrizioni sassanidi : considerazioni linguistiche e storiche sul tema dell'opposizione tra Iran esterno e Iran interno », dans *Il Caucaso* (cité n. 3), p. 830-861, notamment p. 836-837.

734. PROCOPE, *Bella*, I, 10, 10-12.

735. Voir p. 487.

736. AGATHIAS, III, 15, 9 et IV, 9. En 556 un corps d'Alains avec trois chefs sert dans l'armée romaine de Lazique ; la même année le stratège Sôtèrichos vient porter une somme d'or en Alanie via le pays des Missimianes et Bouchloos : *PLRE* III B, *s. n. Soterichus* 1, col. 1180-1181. Depuis 551, les Perses bloquaient la route du Rioni.

737. Sur le rôle du chef des Alains Sarôsios dans la politique byzantine : *PLRE* III B, *s. n. Saroes*, col. 1115.

nies, explique les divers mouvements que l'on connaît ensuite aux abords du Caucase et à travers la chaîne[738] et le rôle dont les sources byzantines créditent les Alains, intermédiaire incontournable dans la traversée de la montagne, à l'ouest du moins[739]. Leur rôle est moins net dans la période suivante[740], occulté d'abord par l'arrivée des Khazars, par les problèmes liés à l'expansion arabe ensuite. Les sources byzantines ne les mentionnent pas alors, oublieuses apparemment des renforts fournis par les Alains et les Apxazes aux Byzantins, lors du siège de Théodosioupolis par Ḥabīb b. Maslama[741]. Et pourtant, quand le besoin s'en fit sentir, à la fin du VIIIe siècle, c'est par une route de l'ancienne Abasgie que Constantinople chercha à renouer le contact[742] ; Alains et Apxazes entretenaient alors une « antique amitié »[743]. Une dernière mention des Alains, aux côtés de Thomas le Slave, en 821-823, avec les Apxazes et les Ibères peut encore être relevée[744].

Il faut attendre la fin du IXe siècle et la première moitié du Xe pour retrouver des rapports soutenus entre Byzance et les Alains : on les a notés, réels et positifs, dans la perspective des guerres bulgares en 922, preuve qu'ils sont antérieurs ; on les connaît encore dans un autre domaine, celui de l'œuvre de christianisation déployée en Alanie par le monde byzantin à la fin du IXe ou au début du Xe siècle et dans laquelle l'Apxazeti tint un rôle qui fut plus déterminant qu'on ne l'a souligné. Un moine de l'Olympe de Bithynie, Euthyme, et un archevêque grec du nom de Pierre furent les agents principaux de cette action. Le dossier de la christianisation des Alains comprend cinq lettres du patriarche Nicolas à l'archevêque Pierre[745], deux aux princes d'Apxazeti K'ost'ant'i Ier et Giorgi II[746], de courts passages d'une dernière lettre[747], ainsi que, sous toutes réserves, une lettre à Euthyme[748].

738. La première clause du traité de 562 conclu entre les Perses et les Byzantins engage les Perses à ne laisser passer ni Huns ni Alains ni autres peuples barbares par la Passe d'Ibérie et par la passe des bords de la Caspienne : MÉNANDRE, 6, 1, éd. Blockley p. 70.

739. Sur les contacts de Constantinople avec les Turcs à travers le Caucase occidental tels que les raconte Ménandre : *PLRE* III B, *s. n. Zemarchus* 3, col. 1416-1417.

740. On n'en trouve pas mention dans les campagnes d'Héraclius.

741. AL-BALĀḎHURĪ, p. 550.

742. L'épisode est longuement rapporté par Théophane, rétroactivement sous l'année 6209 : p. 391-395. M. CANARD, « L'aventure caucasienne du spathaire Léon, le futur empereur Léon III », *REArm.* 8, 1971, p. 353-357 ; réimpr. *Byzance et les Musulmans du Proche Orient*, Londres 1973.

743. THÉOPHANE, p. 391 l. 31.

744. C'est l'une des rares affirmations contenues dans les sources sur cette révolte dont P. Lemerle n'ait pas contesté la véracité : P. LEMERLE, « Thomas le Slave », *TM* 1, 1973, p. 255-297, notamment p. 285-286 ; réimpr. *Essais sur le monde de Byzance*, Londres 1980.

745. NICOLAS, *Lettres*, nos 52, p. 280-286 ; 118, p. 406-408 ; 133, p. 432-434 ; 134, p. 436 ; 135, p. 436-442 (= GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, nos 657, 658, 655, 659, 689). Selon les éditeurs, elles forment deux groupes : d'abord 52 (qui ne serait pas parvenue à son destinataire) et 133, toutes deux proches du départ de Pierre, répondent à une lettre où il se plaignait que le patriarche l'ait oublié ; puis 118, 134 et 135, où l'on voit que le moral de Pierre est au plus bas.

746. NICOLAS, *Lettres*, no 51, p. 278-280 à <Constantin Ier> ; no 46, p. 264-266 à Georges II (= GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, nos 654 et 690).

747. *Ibid.*, no 9, notamment l. 264-269, p. 68, le rôle joué en Alanie par Euthyme (= GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes*, no 691). La lettre est postérieure à 917.

748. Un moine Euthyme est le destinataire de la lettre 148, p. 464 ; il peut s'agir du moine Euthyme envoyé pour soutenir l'archevêque Pierre : *ibid.*, p. 582. Comme dans les lettres à Pierre, le patriarche évoque leur éloignement géographique.

Tout est loin d'être clair dans ce dossier ; la chronologie reste incertaine et les différentes étapes de la christianisation — prédication, conversion et baptême, fondation d'un évêché d'Alanie, enracinement en profondeur du christianisme — n'ont pas toujours été suffisamment distinguées.

Parmi les certitudes acquises figure le rôle joué en Alanie avant 917 par un moine de l'Olympe de Bithynie, Euthyme ; sans préciser dans quelles circonstances il œuvra, Nicolas définit son rôle comme celui d'un premier évangélisateur[749]. Une seconde certitude est l'envoi en Alanie d'un archevêque, Pierre, spécialement ordonné à cette fin par le patriarche[750]. Une troisième certitude est que Pierre entra assez vite en conflit avec l'aristocratie alaine à propos de pratiques matrimoniales[751]. Enfin, à un certain moment, le patriarche décida de renvoyer Euthyme et d'autres compagnons en Alanie pour aider Pierre, dont il redoutait toutefois une réaction d'hostilité.

La datation des lettres du dossier alain reste incertaine.

— Les éditeurs datent le départ de Pierre du début de l'année 914, mais une datation est possible jusqu'en 918, et même plus tard jusqu'en 919/920[752].

— Ayant fixé le départ en 914, les éditeurs datent de 914/916 la lettre 51 par laquelle Nicolas remercie K'ost'ant'i d'Apxazeti de l'hospitalité et de l'aide qu'il a accordées à Pierre ; or la chronologie des souverains apxazes sur laquelle ils se fondent est loin d'être sûre et une datation jusqu'en 922/923 est possible, tout comme une datation bien antérieure[753].

749. La date de 917 est fournie par la lettre 9 de Nicolas, postérieure à 917 et portée à son destinataire, Syméon de Bulgarie, par « un kathigoumène des ascètes de l'Olympe » ; « dans la puissance du très saint Esprit, il sema la parole de foi chez les Alains et Dieu lui avait accordé de remplir un ministère égal à celui des apôtres » (p. 68, l. 265-269) ; ce personnage est nommé Euthyme dans la lettre 135 où Nicolas rappelle son action à Pierre : « avant vous, il fut un héraut de piété pour ce peuple et c'est lui qui sema la graine de l'enseignement » (l. 95-97, p. 442).

750. À l'archevêque qui se plaint, Nicolas rappelle dans la lettre 135, l. 17-26, p. 436-438, qu'avant de l'ordonner il l'a prévenu des difficultés qu'il rencontrerait : « c'est seulement après que tu aies affirmé qu'avec la bienveillance d'en-haut, tu ne te souciais en rien des obstacles physiques ni d'aucun danger que j'ai imposé mon humble main sur toi ». Dans la lettre 46, l. 21-22, p. 266, Nicolas l'appelle « l'archevêque d'Alanie ».

751. Le conflit est évoqué dès la lettre 52 qui parle, l. 75-76, p. 284, de pratiques matrimoniales contraires à la règle de l'Église et d'autres pratiques païennes ; Nicolas fait appel au caractère récent de la conversion pour rappeler à Pierre l'économie qui s'impose : « le passage de la vie païenne à la rigueur évangélique ne s'accepte pas facilement » (l. 78-79, p. 284) ; il lui conseille d'être plus rigoureux et intransigeant avec le peuple, plus patient avec ceux qui appartiennent au groupe dirigeant et « qui ont un grand pouvoir pour s'opposer au salut de tout le peuple » ((l. 81-90, p. 284-286). Le sujet est repris dans la lettre 133, l. 61-65, p. 434, qui parle d'un « mariage illicite » (ἄθεσμος), mais indissoluble parce que déjà consommé : Pierre doit surtout éviter que le cas se renouvelle et agir par d'incessants conseils donnés au « chef du peuple » (τῷ τε ἡγεμόνι τοῦ ἔθνους) et au coupable. Le problème n'apparaît plus ensuite.

752. La lettre 133, l. 29, p. 432, et l. 47-53, p. 434, rappelle qu'au moment du départ de Pierre, Nicolas vivait quasi en enfer et qu'à l'heure où il écrit, il est toujours isolé et à la merci de calomnies ; si cela semble bien correspondre au second patriarcat de Nicolas (*ibid.*, p. XXIX) et si la situation de celui-ci était certes difficile en février 914, elle le resta avec des hauts et des bas pendant toute la régence de Zoé jusqu'à l'hiver 918/919 et elle le fut encore de mars 919 à 920, moment où les rapports de Nicolas avec Romain Lécapène se stabilisèrent (*ibid.*, p. XXIV-XXV).

753. La datation des éditeurs repose sur la chronologie de Toumanoff qui date le règne de K'ost'ant'i Ier (qu'ils appellent Constantine III) de 899-915/916. On a vu (n. 685) que les dates, très discutées, du règne de K'ost'ant'i pouvaient être *ca* 892/893- *ca* 922/923.

— Les éditeurs datent encore les quatre premières lettres de Nicolas à Pierre d'une époque correspondant au règne de K'ost'ant'i (914/916) ; mais, outre que la mort de K'ost'ant'i peut être retardée, on ne voit pas pourquoi la correspondance ne se serait pas poursuivie sous Giorgi d'Apxazeti.

— Enfin aucune raison n'est avancée, et pour cause, pour dater au plus tard de 918 la dernière lettre de Nicolas à Pierre, lui annonçant l'arrivée d'Euthyme ; on peut simplement dire qu'Euthyme, qui n'est pas mentionné dans la lettre de Nicolas à Giorgi, est retourné en Alanie avec des compagnons avant mai 925[754].

On doit noter la fragilité de la chronologie qui a cours. On ne saurait lui en substituer une autre qui serait totalement sûre ; du moins propose-t-on d'allonger la période en question. On ne peut préciser la date du départ de Pierre à partir de 914 ni préjuger du temps écoulé — un ou deux ans ? plus ? — entre ce départ et la rédaction des sombres lettres 52 et 133, antérieurement à 918 ou 920[755] ; la lettre 51 à K'ost'ant'i a dû suivre de quelques mois le départ et l'arrivée de Pierre. Les trois lettres 118, 134 et 135, plus sereines du côté de Nicolas, reflètent un contexte postérieur à 918/920[756] (et même à 923), postérieur aussi à la lettre 46 écrite à Giorgi ; celle-ci évoque en effet en termes vagues l'éventuelle aide que le prince pourrait apporter à Pierre, aide purement matérielle, ce qui est peu compatible avec l'état de détresse morale de Pierre, révélée dans les trois lettres en question[757]. En 922 en tout cas, le patriarche semblait considérer les Alains comme appartenant toujours au monde païen[758] ; c'est peut-être la raison qui le détermina à renvoyer Euthyme en Alanie. La dernière lettre à Pierre (n° 135), est probablement postérieure à la lettre 162, adressée à Giorgi dans les premiers mois de 925[759].

Ainsi le dossier de la christianisation des Alains peut contribuer à éclairer les premières années du règne de Romain Lécapène. Pour mieux le comprendre, en dépit de ses faiblesses chronologiques, il faut s'interroger sur les débuts de la christianisation en Alanie. Si les lettres de Nicolas permettent de penser que, bien qu'encore fragile, la

754. La lettre 135 annonce à Pierre l'arrivée d'Euthyme venu l'aider et lui demande d'éviter tout conflit avec lui ; or Euthyme était négociateur en Bulgarie vers septembre 917 ; donc la lettre serait soit antérieure à cette date et prouverait qu'Euthyme, ne s'entendant pas avec Pierre, serait parti, soit postérieure ; dans ce dernier cas, la lettre doit être datée non pas de 918, mais de la période 918-mai 925. Si la lettre 148 (citée n. 747) est bien adressée à Euthyme, elle ne peut être datée.

755. Voir n. 745 et 752. Nicolas dit avoir *écrit déjà à deux ou trois reprises à Pierre qui se plaint d'être oublié* avant la lettre 52 qui serait donc la quatrième. Dans ces deux lettres, il affirme la persistance de ses difficultés et même l'état de suspicion dans lequel il est tenu.

756. Nicolas n'évoque plus jamais ses difficultés personnelles. En revanche la dépression de Pierre (lettre 118, l. 13, p. 408) ou son acédie (lettre 135, l. 83, p. 440) semble avoir fait des progrès, ce qui se comprend s'il est absent depuis longtemps.

757. Lettre 46, l. 21-22, p. 266 : « Au sujet de l'archevêque d'Alanie, je ne sais que t'écrire, mon enfant... Si, chez un tel peuple et en terre étrangère, il manque de quelque chose de nécessaire et de ce qui peut soulager la vie, tu y pourvoiras volontiers... » Nicolas n'a pas l'air de bien savoir en quel état se trouve Pierre.

758. Dans la lettre 23, citée n. 725, adressée en 922 à Syméon de Bulgarie, Nicolas considère la coalition des Russes, des Petchénègues, des Turcs/Hongrois et des Alains comme une coalition de nations païennes (l. 19-21, l. 68-69, p. 158 et 160).

759. Voir n. 706. La lettre qui parle de la question bulgare ne fait aucune allusion à l'Alanie.

conversion du roi et d'une partie de l'aristocratie était acquise à l'époque de Pierre[760], elles ne disent pas depuis quand et elles laissent ouverte la question du moment décisif et des conditions de la pénétration du christianisme. Nicolas va soulignant le rôle évangélisateur du moine Euthyme, mais dire cela n'explique pas à quel titre, quand et dans quelles conditions ce moine de Bithynie a agi dans des territoires situés au-delà des frontières de l'Empire. Le patriarche ne dit rien non plus de la conversion et du baptême du roi ; il ne les attribue en aucun cas ni à Euthyme ni à Pierre. En revanche, la lettre 51 adressée à K'ost'ant'i donne de bonnes raisons de penser que l'action des rois des Apxazes et notamment de K'ost'ant'i a été essentielle dans cette histoire. En effet, avant de remercier K'ost'ant'i du bon accueil ménagé à l'archevêque, Nicolas commence par louer son zèle divin chez les Alains et ses succès religieux et il ressort de la lettre que le baptême du roi et d'une partie de son entourage est alors acquis, sans aucun doute possible[761] ; on est ainsi fondé à penser que prédication et baptême sont liés à l'action des Apxazes. Au nombre des personnes bien informées de ces faits, auxquelles Nicolas fait allusion, il n'est pas impossible de compter le moine Euthyme dont l'action évangélisatrice a pu s'inscrire dans ce cadre et qui a pu se faire l'écho du zèle du roi auprès de Nicolas à son retour à Constantinople, à une date que nous ignorons[762] ; c'est alors seulement que Nicolas aurait envoyé un archevêque[763]. Ainsi la date de *ca* 903-913, pour le baptême du roi, autrefois proposée par V. Grumel en tenant compte du témoignage d'Ibn Rusta, peut fort bien être retenue[764]. Il serait aventureux de prétendre que la fondation de l'archevêché autocéphale de Sôtèrioupolis, attesté pour la première fois en 901-907 dans la notice 7 élaborée par Léon VI et le patriarche Nicolas, a préludé à l'envoi de l'archevêque Pierre ; mais le nouvel archevêché a sans doute servi de tremplin à cette mission qui passa par le territoire de l'Apxazeti, sous le roi K'ost'ant'i, entre 914 et 918/920 ; on sait que Sôtèrioupolis fut plus tard uni à la métropole d'Alanie, sous Alexis Comnène[765]. La date de 914, pour ce passage, est la plus vraisemblable ; on sait que la situation du monde caucasien, à cette époque qui est celle de l'arrestation du roi Smbat par Yūsuf, avait particulièrement préoccupé Nicolas, qui adressa au catholicos d'Arménie Yovhannēs une lettre inquiète dans laquelle il le pressait d'œuvrer pour rassembler les chrétiens de l'ensemble du monde caucasien, mettre un terme à leurs divisions et les

760. Voir n. 751.

761. Lettre 51, l. 7-11, p. 279 : « Une manifestation de ta piété est le zèle divin que tu as manifesté et que tu manifestes pour le salut du peuple des Alains et leur discernement de la vérité. Car nous avons appris par différentes personnes qui connaissaient tes heureuses entreprises (κατορθώματα) que, avec Dieu, tu as manifesté beaucoup d'attention pour l'illumination de l'archonte d'Alanie et pour ceux qui, avec lui, ont été jugés dignes du saint baptême. » L'allusion à l'archevêque vient plus loin, ce qui tend à prouver qu'il est arrivé après.

762. Si l'on ignore le rapport que le mont Olympe de Bithynie entretenait précisément avec les Apxazes, en revanche la présence de Géorgiens (K'axes, puis Ibères) sur l'Olympe est attestée dès les dernières décennies du IXe siècle : MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 573 et n. 139.

763. Si tel est le cas, on comprend qu'il ait été heureux du bon accueil que lui ménagea K'ost'ant'i.

764. Selon IBN RUSTA, p. 167 : « Le prince des Alains est de conviction chrétienne, mais tous ses sujets sont païens et adorent des idoles ». V. GRUMEL, « La date de la conversion des Alains et l'archevêché d'Alanie », *EO* 33, 1934, p. 57-58 ; et surtout ID., *Regestes*, n° 654 (Chronologie), qui, sans reposer clairement la question de la date de la conversion, tend à la placer peu avant 914-916.

765. FEDALTO, *Hierarchia*, I, p. 406, avec la bibliographie.

stimuler à la résistance[766] ; dans cette lettre il dit avoir également écrit au prince d'Apxazeti — c'est-à-dire K'ost'ant'i — pour qu'il participe à ce grand mouvement[767]. Qu'il ait peu après tenté d'élargir le monde chrétien en direction de l'Alanie paraît dans la logique de telles préoccupations ; cette région n'est en tout cas pas mentionnée dans la lettre du patriarche.

D'après al-Mas'ūdī, les Alains avaient, en 931, chassé évêques et prêtres envoyés par Constantinople[768]. Les problèmes soulevés par la christianisation en profondeur de la société alaine et le caractère peu souple de Pierre qui transparaît au fil des lettres de Nicolas peuvent expliquer cette réaction païenne qui ne dura pas, comme l'attestent la sigillographie d'une part[769], et l'expédition de l'Alain Bēr, à la fin des années 930 ou au début des années 940, d'autre part[770]. Mais l'information de l'historien musulman tend à montrer que, dès avant 931, il y avait en Alanie non seulement un archevêque, mais bien plusieurs évêques : peut-être s'agit-il du groupe conduit par Euthyme et envoyé en renfort peu avant 925, dans la chronologie élargie que nous avons envisagée ; le risque de mécontenter Pierre devait être mineur eu égard aux avantages escomptés : l'enracinement de la foi, certes, mais aussi l'enracinement d'une présence byzantine et la réactualisation d'une tradition de contacts et d'alliance en vigueur au VIe siècle.

Une fois de plus, les années 922-925 apparaissent comme des années d'une grande densité diplomatique. Si le dossier de la christianisation des Alains permet de comprendre la place que le *De cerimoniis* ménage au chef de l'Alanie en Caucasie méridionale de l'ouest, aux côtés du chef de l'Apxazeti et particulièrement dans la période 913-925, le *De administrando imperio* souligne pour sa part le rôle de ce chef en Caucasie du nord, face aux Khazars dans les steppes, et, plus à l'ouest une fois encore, dans la politique balkanique de l'Empire. La recherche dira sans doute un jour ce que furent l'évolution et les transformations de cet ensemble de peuples que les Byzantins couvrent imperturbablement, depuis le IVe siècle, du nom unique d'Alains[771]. On voudrait simplement mettre en évidence ici les quelques informations que les sources écrites non byzantines donnent sur ces mêmes peuples aux fins de mesurer, autant qu'il est possible de le faire, la manière dont la chancellerie byzantine du Xe siècle appréciait les réalités du temps.

766. Voir p. 417 et n. 427 : c'est après cette lettre et la réponse de Yovhannēs que le roi Ašot II se rendit à Constantinople ; le catholicos préféra s'abstenir. Le texte de la lettre de Nicolas a été conservé en arménien : YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, LIV, 2-15 (trad. p. 189-191).

767. *Ibid*, 10, (trad. p. 190) : « Nous avons envoyé une lettre comme celle-ci à votre curopalate et au chef de l'Abasgie, en leur conseillant de vous écouter, d'oublier leurs inimitiés, de chercher l'amitié, l'unité et la coexistence pacifique entre eux comme avec les princes arméniens et albanais, de venir ensemble et unanimes se battre contre l'impie ennemi... » Voir n. 717.

768. AL-MAS'ŪDĪ, § 479, I, p. 173.

769. Sur le sceau de l'*exousiokratôr* Gabriel au Xe siècle : SCHLUMBERGER, *Sigillographie* (cité n. 719) ; sur d'autres sceaux de métropolitains de la fin du Xe siècle et du XIe siècle : V. LAURENT, *Sceaux*, V, 1, p. 613 et n. 797.

770. Sur l'expédition de Bēr, voir n. 795.

771. On reviendra plus loin sur la question de l'*Azia* qui apparaît dans la dernière partie de la liste du *Livre des cérémonies* consacrée aux archontes du monde caucasien.

Au cours de l'époque considérée, les Alains apparaissent dans les sources géorgiennes sous le nom d'*Ovsni*, sous lequel perce la forme contemporaine « Ossètes »[772]. La *Vie des rois kartvéliens*, qui leur fait une place considérable au début, les considère comme un peuple étranger aux peuples de Caucasie[773], mais elle leur reconnaît, depuis des temps immémoriaux, un territoire qui ressemble fort à celui que suggèrent les sources byzantines : la partie occidentale du Caucase, à l'ouest du Terek[774]. On sait que la *Vie des rois kartvéliens* qui se concentre sur l'histoire de la Géorgie orientale n'a rien d'une véritable chronique, mais s'apparente plutôt aux épopées perses ; cela ne l'empêche pas de reposer sur une mémoire fidèle qui attribue pendant longtemps aux Ossètes le seul rôle d'envahisseurs et les saisit surtout à Darial, la Porte des Alains[775]. Toutefois la *Vie des rois kartvéliens* cesse de mentionner les Ossètes à partir de la seconde moitié du Ve siècle, après la grande expédition attribuée à Vaxt'ang Gorgasali, le roi du Kartli qui serait parti affronter les Ossètes, aurait mis à mort le champion Baqat'ar, c'est-à-dire leur roi, sur les bords du fleuve Terek, à Darial même[776], et aurait pénétré profondément au-delà du Caucase pour ravager l'Ossétie avant de revenir par l'Apxazeti, mettant ainsi fin à des déprédations qui n'avaient cessé de s'aggraver. Les Ossètes ne sont plus mentionnés ensuite, sinon encore brièvement à la fin du VIe siècle[777]. La chronologie de la *Vie des rois kartvéliens*, bien que très lâche eu égard à ce type de source, et les faits rapportés, bien que sur un mode épique, vont donc dans le même sens que les données des sources byzantines évoquées plus haut : il y a peut-être des Ossètes dans la partie centrale du Caucase, mais leur action y est de moins en moins sensible, au point que les Ibères eux-mêmes n'en parlent plus ; ils ne se montrent pas davantage préoccupés par Darial.

Il faut attendre la *Chronique du Kartli* et l'époque de Bughā pour qu'il soit de nouveau question des Ossètes, au-delà de Darial, non plus à cause de leurs invasions réelles ou potentielles, mais en raison de leur valeur militaire[778]. Quelques décennies plus tard, en 885, on retrouve mention d'un Baqat'ar, aux côtés des Apxazes[779] ; la permanence de ce nom de Baqat'ar, que portent les rois des Ossètes, est d'autant plus intéressante que le personnage considéré agit, non plus à Darial comme au Ve siècle, mais à l'ouest. L'épi-

772. GNOLI, « Il nome » (cité n. 733), p. 842 et n. 66 ; V. I. ABAEV, « Alans », dans *Enc.Iran.* I, 1985, p. 801-803.

773. Dans la *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 11-12, les Ossètes sont les descendants de peuples, globalement appelés par le texte les Khazars, qui, en des temps mythiques, ont fait irruption au sud du Caucase. Ils sont donc d'une souche qui les différencie des peuples de Caucasie méridionale, tous issus d'un même ancêtre.

774. *Ibid.*, p. 12 : « à l'ouest de la rivière Lomek'i, jusqu'à l'ouest de la montagne » ; la partie orientale est le domaine dévolu à leurs « cousins », les Lesghiens.

775. Voir n. 732-733.

776. Baqat'ar est le nom de tous les rois des Alains : voir n. 779.

777. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 218.

778. *Chronique du Kartli*, éd. p. 256 et 257 : les « Montagnards » (c'est-à-dire les Tsanars, voir p. 491) ont interdit à Bughā l'accès de l'Ossétie ; ce qui ne l'empêche pas peu après (sans doute au début de l'année suivante) de faire venir par Darial des familles d'Ossètes et de les installer comme garnison à Dmanisi, au sud-ouest de Tbilisi.

779. *Ibid.*, p. 261 : il s'agit du dernier épisode de la guerre qui oppose le dernier fils de Guaram, Nasr (beau-frère du roi des Apxazes) à ses cousins bagrat'oniani ; Nasr a l'appui des Apxazes eux-mêmes soutenus par Constantinople ; les Arméniens soutiennent ses cousins (le curopalate Gurgen) et le futur curopalate Adarnase dont Nasr a tué le père (voir p. 442). Allié des Apxazes, Baqat'ar est appelé *mtavari* des Ossètes.

sode relaté, qui place Apxazes et Ossètes dans un camp qui a le soutien de Constantinople, précède de peu l'avènement de K'ost'ant'i d'Apxazeti, vers 892, et il rend crédible la connaissance que l'on peut avoir sur le Bosphore du possible début d'une œuvre de christianisation au nord du Caucase. Les Ossètes ne réapparaissent ensuite dans les sources géorgiennes que dans les années 1030, en lien toujours plus étroit avec l'Apxazeti[780]. Cette réapparition est parallèle à celle que l'on constate dans les sources byzantines dans la première moitié du XIe siècle, elle aussi en liaison avec l'Apxazeti et pour des nécessités militaires[781] ; même Psellos est sensible aux contacts établis entre Constantinople et l'Alanie : s'il estime peu cette dernière, du moins lui reconnaît-il une constante fidélité à l'Empire[782]. On ignore comment s'établissaient ces contacts ; la vallée du Rioni restait un chenal possible, mais les défilés plus occidentaux, d'accès plus rapides depuis la côte, devaient avoir la faveur des Byzantins.

Ainsi, depuis la fin du Ve siècle, les Ossètes ne sont plus présentés dans les sources géorgiennes en rapport avec Darial, mais bien avec les Apxazes.

Les sources arméniennes des IXe et Xe siècles ne sont pas d'une grande richesse au sujet des Alains[783]. Au début du VIIe siècle, la *Géographie arménienne* les nommait parmi d'autres peuples situés sans grandes précisions géographiques en Sarmatie, entre le Don et la Volga ; dans un seul manuscrit de ce texte, les Alains apparaissaient sous la forme des « Alains Aš-Tigor » et sous celle, plus simple, des « Alains »[784] ; quant à la Porte des Alains, *Alanac' duṛ*, elle était citée comme sise dans le territoire des Canark'[785]. Bien des efforts ont été faits pour introduire des corrections dans ce texte difficile, affirmer ou tenter de démontrer que tel ou tel lieu cité relevait de l'Alanie, que tel ou tel peuple entrait ou n'entrait pas dans la composition du groupe des Alains[786]. En ce qui nous

780. La *Chronique du Kartli*, éd. p. 295, fait connaître dans cette période les liens matrimoniaux établis entre le roi bagrat'oniani Giorgi Ier et son fils Bagrat' IV avec la lignée royale des Ossètes, représentée par le roi Urdure, son fils Dorṭoleli et sa fille Borena qui épousa Bagrat' IV ; leur fille Marta/Mariam fut un temps élevée à Constantinople par Théodora ; elle épousa plus tard Michel VII, puis Nicéphore Botaniate.

781. B. MARTIN-HISARD, « L'Athos, l'Orient et le Caucase au XIe siècle », dans *Mount Athos and Byzantine Monasticism*, A. Bryer, M. Cunningham éd., Birmingham 1996, p. 239-248, notamment p. 246-247 : Aldè, femme du roi des Apxazes Giorgi, était une Alaine et avait donné à Constantinople le port d'Anak'opi au nord de l'Apxazeti (SKYLITZÈS, éd. p. 448) ; quant à Constantin Monomaque, il avait pour maîtresse une Alaine de sang royal qui n'avait pas l'heur de plaire à Michel Psellos.

782. MICHEL PSELLOS, *Chronographie*, éd. trad. E. Renauld, Paris 1967, II, p. 45 : « C'était là un royaume qui n'était pas précisément auguste et qui ne jouissait pas d'une haute considération ; mais il donna toujours à l'empire romain le gage de la fidélité. »

783. Voir en dernier lieu le petit dossier rassemblé par R. A. GABRIELJAN, *Armjano-alanskie otnošenija (I-X vv)* (Les relations arméno-alaines, Ier-Xe s.), Erevan 1989, notamment p. 83-86. On en exclura ce qu'il attribue à l'*Histoire* de Šapuh Bagratuni, historien du IXe siècle dont l'œuvre est perdue et que l'on confond trop souvent encore avec un beaucoup plus tardif Pseudo-Šapuh qui n'a rien d'un historien : R. W. THOMSON, « The Anonymous Story-Teller (also known as " Pseudo-Šapuh ") », *REArm.* 21, 1988-1989, p. 171-232, notamment p. 171-173.

784. *Géographie arménienne*, p. 55 et 55 A. La version courte a réduit à 17 lignes environ les 52 lignes de la description de la version longue qui n'est connue que par un unique manuscrit ; seule cette dernière version distingue les Alains et les « Alains Aš-Tigor ».

785. Sur ce peuple et sur la *Tzanaria*, voir p. 489.

786. Renvoyons en dernier lieu aux notes de HEWSEN, *Geography*, carte VI p. 56 et p. 115-116 (n. 56-70), p. 245-246 (n. 76 A-87 A).

concerne ici, on soulignera que, malgré son nom, la Porte des Alains n'est pas entre les mains des Alains, mais d'un autre peuple bien distinct, celui des Canark', dont on retrouvera plus loin le rôle dans la formation de la principauté géorgienne de K'axeti sous le nom arabe de Ṣanāriyya[787]. Quant au contenu de la *Géographie arménienne*, le seul reflet que l'on en puisse trouver dans les sources arméniennes ultérieures est l'affirmation que les Alains habitent en Sarmatie[788]. Ceci posé, les Alains sont totalement absents chez T'ovma Arcruni, sauf dans une Continuation où l'expression « Porte des Alains » sert simplement à désigner les limites atteintes par la domination arménienne[789]. Il en va de même chez le catholicos Yovhannēs, dans l'œuvre duquel, en dehors d'une évocation des Alains au Ier siècle[790], ce peuple n'apparaît que dans l'expression « Porte des Alains » ; ainsi le roi Smbat, à la fin du IXe siècle, est-il présenté comme étendant son empire « jusqu'aux pieds des montagnes du Caucase, c'est-à-dire (sur) les Gugark' et les Canark' jusqu'à la Porte des Alains où il se saisit aussi de la forteresse qui gardait la passe »[791] ; l'autorité des Arméniens sur les peuples des vallées du Caucase est encore assurée quelques années plus tard lorsque le roi des Apxazes K'ost'ant'i fait une tentative dans leur direction[792] ; mais elle disparaît avec la mort du roi Smbat[793], bien qu'Ašot II ait pu bénéficier encore de la bienveillance « du grand chorévêque qui gouvernait la région de Gugark' qui est près des Portes des Alains »[794]. Le catholicos Yovhannēs ne prête donc aucune attention aux Alains et ignore même leur conversion, développée loin de sa juridiction. Movsēs Kałankatuac'i ne les mentionne pas non plus après le IIIe siècle. Step'anos Asołik' les ignore aussi, sauf sous le nom de Sarmates, et dans le contexte d'une expédition qui met en cause les Apxazes durant le règne du roi arménien Abas[795].

787. Voir p. 494.

788. Voir n. 733 et 795.

789. T'OVMA ARCRUNI, IV, 3 (éd. p. 284, trad. p. 346) : le Sādjide Yūsuf interroge Gagik Arcruni sur « toute l'Arménie jusqu'aux Portes des Alains et des Caspiens » ; THOMSON, *ibid.*, n. 2, fait remarquer que Porte des Alains est une expression banale pour désigner les confins les plus éloignés de l'Arménie. Par Arménie, il faut entendre ici le territoire soumis au roi bagratuni Smbat.

790. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, VII, 4 et 7 (trad. p. 78-79).

791. *Ibid.*, XXXI, 15 (trad. p. 139). Gugark' et Canark' correspondent aux populations qui forment la principauté du chorévêque de K'axeti.

792. *Ibid.*, XLI, 1 (trad. p. 159) où il est question « des Gugarac'ik' qui vivent près des Portes des Alains » et qui restent fidèles à Smbat. Compte tenu du texte précédemment cité, le terme de Gugarac'ik' couvre Gugark' et Canark'.

793. *Ibid.*, LII, 1 (trad. p. 185) où Yovhannēs décrit la rapide décomposition du royaume de Smbat dont les populations périphériques antérieurement contrôlées s'émancipent, y compris « les peuples du nord qui vivent aux pieds du Caucase » et qui vont dès lors, avec les autres, ravager le royaume ; les « peuples du nord » désignent les peuples qui sont au nord de l'Arménie, c'est-à-dire les Canark' et, plus globalement, les Virk' ou Ibères.

794. *Ibid.*, LIX, 2, (trad. p. 206).

795. Après avoir dit qu'Abas allait arrêter les incursions des Géorgiens et des Sarmates, STEP'ANOS ASOŁIK, III, 7 (trad. p. 26-28), cite l'exemple de « Bêr, le prince des Aphkhaz, ... venant du pays des Sarmates », qui s'en alla attaquer l'église de Kars, non encore consacrée, fut battu et fait prisonnier, ce qui donna lieu ensuite à un traité de paix. L'église des Saints-Apôtres de Kars, alors capitale des Bagratuni, ayant été construite entre 930 et 937 (S. DER NERSESSIAN, *L'art arménien*[2], Paris 1989, p. 105), la campagne ne doit pas être éloignée de 937 ; Saint-Martin, suivi par F. Macler dans la traduction du texte (p. 28 n. 3), datait cette expédition de 943, sans doute à cause de la mention du catholicos Anania Mokac'i qui suit ce récit ; cette mention ne date pas néces-

Les sources arméniennes n'attribuent donc pas de rôle particulier aux Alains dans la vie de la Caucasie méridionale, dans la période étudiée, sinon dans les années 930 ou au début des années 940, avec l'expédition de Bēr. Celle-ci confirme ou éclaire ce qui a déjà été dit : il y a une relation étroite entre Apxazes et Alains ; quant aux motifs officiellement religieux de l'expédition[796], ils n'ont pas lieu d'intriguer si l'on veut bien se souvenir du caractère récent de l'introduction du christianisme en Alanie ; néophytes et prosélytes vont souvent de pair ; l'expédition est même une excellente confirmation de ce que la réaction païenne de 931 en Alanie n'a été que provisoire[797].

On s'arrêtera en dernier lieu au témoignage des sources arabes, en veillant à distinguer ce qui concerne les Alains d'une part, la Porte des Alains/Bāb al-Lān de l'autre, les sources précédentes ayant montré que les premiers n'étaient pas forcément les maîtres de la seconde[798].

Pour Ibn Khurdādhbih, le *shāh* des Alains était au VIIe siècle tributaire ou allié des Perses[799], lesquels, selon al-Balādhurī et Ibn al-Faqīh, avaient édifié Bāb al-Lān au VIe siècle[800]. Ḥabīb b. Maslama conclut la paix avec les habitants de la Porte des Alains[801], mais les Arabes durent faire une expédition contre les Alains en 662/663[802]. À partir des premières décennies du VIIIe siècle, les Khazars ayant attaqué les Alains en 721/722, les Arabes reprirent la Porte, qui leur avait donc échappé, peut-être au bénéfice des Khazars, et la dépassèrent pour mener campagne en terre alaine[803] ; on comprend donc que les Alains, dès l'année suivante, leur aient versé capitation et impôt foncier[804]. La Porte dut encore être reprise aux Khazars en 727/738 par Maslama[805]. Une garnison régulière fut établie à Bāb al-Lān à ce moment-là[806] ou une vingtaine d'années plus tard, vers 756-757[807] : Bāb al-Lān devint ainsi un *ribāṭ*, un point avancé

sairement l'expédition, mais au mieux le traité qui met fin à la guerre. L'affirmation de Step'anos selon laquelle le roi Abas, frère et successeur d'Ašot II, mit fin lors de son avènement aux incursions des Géorgiens et des Sarmates doit faire référence aux turbulences qui ont affecté les Apxazes après la mort du roi K'ost'ant'i (voir n. 685) ; elles ne pouvaient laisser indifférents les Alains dont le rôle en Apxazeti est ici souligné ; en 925, le pouvoir du roi des Apxazes était rétabli (voir le témoignage du texte cité n. 705) ; comme Baqat'ar en 885 (voir n. 776), Bēr (peut-être une abréviation de Baqat'ar ?) était un allié militaire des Apxazes.

796. STEP'ANOS ASOŁIK, III, 7 (trad. p. 27) : « Il envoie un ambassadeur au roi d'Arménie pour lui dire de ne pas faire bénir l'église suivant la croyance orthodoxe de Saint-Grégoire ; car, ajoutait-il, il venait faire cette cérémonie suivant le rite de Chalcédoine. »

797. Voir n. 769.

798. MIQUEL, *Géographie*, II, p. 266-267.

799. IBN KHURDĀDHBIH, p. 13.

800. AL-BALĀDHURI, p. 547. IBN AL-FAQĪH, p. 344.

801. AL-BALĀDHURI, p. 554.

802. AL-ṬABARI, p. 586.

803. AL-YA'QŪBI, *Histoires*, p. 478. AL-ṬABARI, p. 589, parle de campagne dans le pays d'al-Lān et au-delà.

804. Cette tradition provient du *Ta'rikh al-islām* de l'historien arabe du XIIe siècle, al-Dhahabī : D. M. DUNLOP, « Bāb al-Lān », dans *EI²* I, p. 860.

805. AL-YA'QŪBI, *Histoires*, p. 479 : « En l'année 109, Maslama fit une expédition contre les Turcs, leur enleva Bāb al-Lān et eut une rencontre avec le Khaqān. »

806. AL-MAS'ŪDĪ, § 480, I, p. 173, pour qui la garnison permanente date de Maslama b. 'Abd al-Malik, donc de la période 710-715, 725-729 ou 730-732.

807. AL-BALĀDHURI, p. 560 : « (Yazīd) s'empara de Bāb al-Lān et y établit une garnison de *ribāt*... formée de troupes régulières. Il soumit les Ṣanāriyya et leur fit payer l'impôt foncier. »

de la domination arabe, permettant, comme en 735/736, des attaques contre les Alains[808].

On ne rencontre plus guère ensuite les Alains dans les sources qui sont à notre disposition, sinon, entre 842 et 847, sur le trajet de l'interprète Sallām qui arriva chez eux, en provenance de Sāmarrā et de Tiflīs, après être passé par le Sarīr[809]. Quant à la Porte des Alains, elle nous échappe, masquée à nos yeux, semble-t-il, par l'écran des Ṣanāriyya ou par celui du *ṣāḥib al-Sarīr* dont le pouvoir, selon Ibn al-Faqīh, s'étendait alors « entre Bāb al-Lān et Bāb al-Abwāb »[810]. Dès lors, les auteurs arabes ne cesseront de mettre Alains et Sarīr en rapport de voisinage, qu'il s'agisse d'Ibn Khurdādhbih[811], d'Ibn Rusta ou d'al-Mas'ūdī.

Ibn Rusta, ou sa source, s'est attaché à décrire des Alains dont le roi « est de conviction chrétienne », si ses sujets ne le sont pas, avec quatre tribus dont l'une particulièrement noble ; la Porte des Alains semble marquer l'extrémité de la principauté[812]. Quelques décennies plus tard, al-Mas'ūdī est plus précis sur le plan politique[813] : il donne au roi des Alains le titre obscur de *Karkundādj*, nomme la capitale Maghaṣ[814], évoque les liens matrimoniaux qui unissent le roi des Alains et celui du Sarīr, sa force militaire et son rayonnement politique, la réaction païenne aussi[815] ; à l'extrémité de la principauté, la forteresse de Bāb al-Lān, érigée par les Perses pour contenir les Alains, possède une garnison dont l'origine remonterait à celle qu'établit Maslama et qui reçoit épisodiquement son ravitaillement de Tiflīs[816].

Quel qu'en soit le maître, ni al-Mas'ūdī ni Ibn Rusta ne voient en la Porte des Alains une source éventuelle de dangers pour la Caucasie méridionale, dans la vie de

808. AL-ṬABARĪ, p. 593 : ils leur enlèvent trois forteresses.

809. Voir p. 510.

810. IBN AL-FAQĪH, p. 347.

811. IBN KHURDĀDHBIH, p. 95 : « En dehors d'al-Bāb (al-Abwāb), sont les principautés de Sowar, d'al-Lakz, d'al-Lân, de Fylân, de Masqaṭ, celle du Possesseur du Trône et la ville de Samandar. »

812. IBN RUSTA, p. 167 : « En quittant par la gauche la principauté des Sarir, on traverse pendant trois jours de marche des montagnes et des plaines verdoyantes, et l'on arrive à la principauté des Alains. Le roi est de conviction chrétienne, mais tous ses sujets sont païens et adorent des idoles. Après dix jours de marche à travers une région de cours d'eau et de forêts, on arrive à la citadelle appelée Porte des Alains, située sur la cîme d'une montagne. Une route accède au pied de cette montagne, entourée d'une chaîne de hauteurs très escarpées. Ce château, pourvu d'un mur d'enceinte, est gardé, nuit et jour, par un millier d'hommes qui sont relevés chaque jour. Les Alains comprennent quatre tribus, dont la plus noble, celle dans laquelle on choisit le prince, se nomme Dukhsas. Le souverain des Alains porte le titre protocolaire de Baghayar. » Dans un autre passage, p. 99, l'auteur confondant l'Aragvi avec le Kur supérieur, fait venir le Kur « de la région des Alains ».

813. AL-MAS'ŪDI, § 479-482, I, p. 173-174.

814. V. MINORSKY, « The Alan Capital of Mägäs », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 13/4, 1932, p. 221-238 ; ID., *Sharvān*, p. 107 : Maghaṣ serait au voisinage de l'actuelle Vladikavkaz, bien placée pour des actions dans le Daghestan ou à Darial.

815. AL-MAS'ŪDI, § 480, I, p. 173 : « Le roi des Alains a une escorte de 30 000 cavaliers ; c'est un prince valeureux et puissant qui jouit d'une certaine autorité politique auprès des autres princes. ». Sur le paganisme : voir n. 768.

816. *Ibid.*, § 479 et 480, p. 173 : « Entre le royaume des Alains et le Caucase, il y a une citadelle et un pont sur une rivière considérable... Lorsque Maslama b. 'Abd al-Malik b. Marwân arriva dans le pays et qu'il en eut soumis les habitants, il plaça une garnison arabe [dont les descendants] gardent encore de nos jours ce poste [important]. » L'affirmation d'al-Mas'ūdī, toute en nuances, implique des périodes de rupture de liens entre la forteresse et Tiflīs, comme ce fut le cas, pour une brève période sous le roi arménien Smbat (voir n. 790-792).

laquelle elle ne joue guère de rôle, pas plus que les Alains eux-mêmes dont le rayon d'action s'étend plutôt au nord du Caucase occidental[817]. Là, derrière le Caucase, les Alains se retrouvent, au milieu du Xe siècle, lorsqu'il s'agit de fixer la limite nord du domaine arabe[818]. C'est là qu'ils étaient déjà à l'époque sassanide avec les « Khazars, Turcs divers, as-Sarîr et autres tribus d'infidèles »[819]. C'est toujours là qu'Ibn Ḥawqal les place sur sa carte de l'Armīniya, avec la mention : « régions des Alains, du mont Caucase, des Sarir et des nations avoisinantes »[820].

Ainsi les éléments écrits que l'on a pu retrouver concernant les Alains dans les dernières décennies du IXe siècle et les premières du Xe sont cohérents entre eux. Dans la perspective qui nous intéresse ici, ils justifient la place faite au maître de l'Alanie par la chancellerie byzantine, à côté de l'archonte d'Apxazeti, et ils montrent que Constantin VII avait de bonnes raisons de mettre en évidence, dans le *De administrando imperio,* l'importance militaire de l'indépendant chef des Alains ; cette importance est surtout présentée par lui dans la perspective de nécessités diplomatiques dans les steppes, en Crimée et dans les Balkans ; mais le dossier de la christianisation comme la liste du *De cerimoniis* montrent que le lien avec l'Apxazeti est clairement perçu. Ce lien, on l'a dit, devint particulièrement opératoire pour l'Empire en mal de mercenaires, à partir du XIe siècle. Après une longue éclipse, Constantinople a ainsi renoué avec une tradition plus ancienne, attestée au VIe siècle. Il est donc possible qu'un fructueux travail de christianisation venu d'Apxazeti au début du Xe siècle, voire dès la fin du IXe, ait préludé à cette reprise de contacts et que cette reprise se soit développée au temps du patriarche Nicolas et de Romain Lécapène. C'est en tout cas la double hypothèse que nous proposons ; elle peut expliquer l'importance du titre d'*exousiastès* employé par la chancellerie à la fois pour le chef de l'Apxazeti et pour celui de l'Alanie.

III. **La Caucasie orientale : l'Arrān et ses marges**

Les neuf derniers chefs, ou groupes de chefs, étrangers pris en compte par la chancellerie de Constantinople sont placés sur un même et modeste pied d'égalité : tous sont de simples archontes ; ils ont droit à un seul et même type de document palatin : tous reçoivent des mandements :

Εἰς τὸν ἄρχοντα Ἀλβανίας·
εἰς τὸν ἄρχοντα τῶν Κρεβατάδων, ἤγουν τὸν λεγόμενον Κρεβατᾶν·
εἰς τὸν ἄρχοντα Κηδωνίας·
εἰς τοὺς ἄρχοντας Τζαναρίας·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Σαρβᾶν, οἵτινες κεῖνται μέσον Ἀλανίας καὶ Τζαναρίας·

817. Ainsi les Alains apparaissent-ils encore chez al-Mas'ūdī à propos des Čerkesses : § 481-482, I, p. 174, ou à l'ouest du Caucase, comme les Khazars : § 493, I, p. 177.

818. AL-IṢṬAKHRĪ, p. 513 : « ce qui entoure (l'Arménie, l'Arrān et l'Ādharbaydjān) est le pays des Alains et les montagnes du Caucase ».

819. AL-MAS'ŪDĪ, § 442, I, p. 159.

820. IBN ḤAWQAL, p. 325 et carte 15.

εἰς τοὺς ἄρχοντας Ἀζίας, ἐν ᾧ εἰσιν αἱ Κασπεῖαι πύλαι·
εἰς τὸν ἄρχοντα Χρύσα·
εἰς τὸν ἄρχοντα Βρέζαν·
εἰς τὸν ἄρχοντα Μωκᾶν (ἰστέον ὅτι ἀπὸ Μωκᾶν ἐστιν ἡ Μαιώτης λίμνη)· ἐπιγραφὴ εἰς πάντας τοὺς προειρήμενους·
« Κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς ὁ δεῖνα τὸν ἄρχοντα τῆσδε... »

Ce passage est suivi de la référence aux trois catholicos caucasiens, dont le troisième est le catholicos d'Albanie avec lequel s'achève la partie caucasienne de la liste de la chancellerie.

Le territoire sur lequel s'exerce l'autorité de ces archontes n'est pas situé dans un ensemble plus vaste, tel « Arménie » ou « Ibérie » ; le déterminant géographique est annoncé dans la formule officielle de chancellerie par un article au féminin. À l'exception d'*Albania*, les termes géographiques qui définissent ces archontats ne sont attestés ni dans les sources gréco-latines classiques ni dans les sources grecques byzantines et leur identification est tout sauf évidente. Dans trois cas au moins, le texte a introduit, dans la définition des territoires, une précision géographique en forme de proposition relative, ainsi « l'archonte de *Sarban* qui se trouvent (*sic*) entre Alanie et Tzanarie », « les archontes d'*Azia* dans lequel (*sic*) se trouvent les Portes Caspiennes » et « l'archonte de *Môkan* : il faut savoir que le lac Méotide commence à *Môkan* ». Ces précisions ne sont pas, on l'a marqué, exemptes de fautes grammaticales qu'il est difficile d'imputer à la chancellerie du Palais. On peut donc formuler deux hypothèses : la première est que la chancellerie avait donné aux endroits adéquats des précisions qui ont été ensuite déplacées par un copiste ; la seconde est que ces précisions sont des gloses, marginales ou non, introduites par un copiste, soucieux de localiser des archontats peu ou plus connus de son temps, et déplacées ensuite, à l'intérieur du texte, en de mauvais endroits, par un second copiste, mauvais géographe[821]. Entre les deux hypothèses, textes primitifs et officiels déplacés ou interpolation maladroite d'anciennes gloses, on choisira plutôt la seconde, pour la raison que d'autres passages du *De cerimoniis* portent la trace de semblable introduction de gloses par des copistes[822]. Dès lors et dans un premier temps, on ne tiendra pas compte des précisions apportées par ces gloses et l'on s'attachera à identifier les archontats à partir de la carte géopolitique du monde caucasien oriental à la fin du IXe siècle et dans la première moitié du Xe siècle, carte que les sources arabes permettent de dresser. En effet, sauf à admettre que la chancellerie byzantine ait exceptionnellement fait preuve dans ce passage d'un irréalisme total, il paraît évident que les neuf archontats ou groupes d'archontats qu'elle connaît doivent figurer dans cette carte. On remarquera de surcroît que les désinences *-ia* et *-an* qui caractérisent les noms des archontats (à l'exception d'*Albania*) semblent être des adaptations de la désinence arabe *-iya* pour les unes et de la désinence iranienne *-ān* ou *-istān* pour les autres, qui sont caractéristiques des noms de pays en arabe et en iranien[823]. Le recours aux sources arabes

821. On peut aussi penser à des gloses introduite directement dans le texte par un scribe qui ignorait la grammaire.

822. VOGT, *Commentaire*, I, Paris 1935, p. XVII, qui parle de « gloses, les unes marginales, les autres, plus nombreuses, introduites souvent assez maladroitement, dans le texte... »

823. Ainsi Armīniya, Arrān ou Djurzān, Dāghistān.

s'impose donc plus que jamais et c'est sur elles principalement que repose la carte de la Caucasie orientale de l'époque étudiée.

Compte tenu de la localisation méridionale et occidentale des archontats étudiés jusqu'ici et étant donné la mention finale du catholicos d'Albanie, on cherchera tout naturellement les archontats de ce dernier groupe du côté du territoire de l'ancien royaume d'Albanie, dont il a déjà été question. À partir de ce royaume et autour de lui, de nouvelles formations politiques sont en effet apparues au cours du Moyen Âge. Pour en comprendre l'émergence et en apprécier l'importance, un retour à quelques notions de géographie physique et à quelques considérations historiques ne sera pas superflu[824].

A. GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

Des données simplifiées de géographie physique permettent de mettre en évidence en Caucasie centrale et orientale plusieurs ensembles régionaux originaux[825].

Malgré la hauteur de ses reliefs, le Caucase central détient la grande voie des communications transcaucasiennes. En effet, la chaîne principale du Caucase y est précédée, au nord, de massifs distincts, ainsi le Kazbek (5033 m), entre lesquels des fleuves coulent vers la Caspienne, comme l'Ardon et surtout le Terek dont la vallée supérieure s'épanouit en un bassin qui enveloppe partiellement le Kazbek au sud et que l'on appelle le Xevi[826] ; à travers des défilés, on peut remonter ces fleuves depuis le nord et pénétrer ainsi au cœur du Caucase. Le plus important de ces défilés, sur le Terek et à l'est du Kazbek, est le défilé de Darial, déjà évoqué. Or, au sud du Kazbek, la chaîne est ébréchée par le col de la Croix dans la région où la montagne porte le nom de chaîne de Mtiuleti[827] : ce col permet donc de relier le Xevi à la vallée de l'Aragvi, qui se jette au sud dans le Kur, à l'endroit où s'élève la capitale historique du royaume de Kartli /Ibérie, Mcxeta, à quelques kilomètres en amont de Tbilisi. Entre le Caucase occidental, que quelques passes permettent de franchir dans des conditions difficiles, et le Caucase oriental, dont on va parler et qui, à l'est du Kazbek, s'épanouit en une véritable forteresse[828], l'axe Terek-Darial-col de la Croix-Tbilisi constitue depuis toujours la grande voie transcaucasienne, celle qu'explorèrent, depuis chaque extrémité, Khazars et Arabes[829].

824. De même que pour les archontes arméniens (voir n. 64) et les archontes de Caucasie occidentale (voir notamment n. 635 et 651), les archontes de Caucasie orientale ont fait l'objet, depuis le XIXe s. au moins, d'identifications diverses, générales ou ponctuelles, qui n'ont pas souvent été rapportées aux réalités historiques et géopolitiques du début du Xe s., ni justifiées en référence à celles-ci ; c'est sur ce terrain que j'ai principalement travaillé. La plupart des identifications retenues dans la suite de l'article sont soit devenues classiques (*Tzanaria, Sarban, Khrysa, Môkan*), soit issues de suggestions de C. Zuckerman dans ce même volume p. 531-594 (*Kèdonia, Brézan*), et j'ai cherché à approfondir la raison d'être de leur mention dans le contexte historique de la source étudiée. D'autres étaient demeurées floues (*Albania*) ou avaient été commentées d'une manière difficilement recevable (*Krébatan*) ou restaient intrigantes (*Azia*) ; dans ces derniers cas, j'ai cherché à les préciser en proposant, à titre d'hypothèse, des identifications nouvelles.

825. BLANCHARD, *Caucasie* (cité n. 278) ; plus récent : P. THOREZ, « Caucasus and Iran. I. Physical Geography, Population and Economy », dans *Enc.Iran.* V, p. 84-91.

826. *Xevi*, qui correspond à la graphie ancienne *qevi*, signifie en géorgien vallée.

827. *Mtiuleti* signifie en géorgien région de la montagne ; voir n. 882.

828. Selon l'heureuse expression de BLANCHARD, *Caucasie* (cité n. 728), p. 36.

829. Voir p. 490.

À l'est du Kazbek, le Caucase se divise globalement en deux branches ou crêtes divergentes qui enserrent, parfois sur 150 km de large, la haute région du « pays des montagnes », le « Dāghistān »[830].

De la branche méridionale se détachent des contreforts, comme la chaîne de K'axeti, entre lesquels coulent vers le sud l'Iori, l'Alazani et leurs affluents supérieurs[831]. L'érosion a ménagé quelques passes (ainsi le col de Kodor) dans cette haute crête, que ponctuent sur une longue distance de hauts sommets de plus de 4 000 mètres et qui surplombe la vallée de l'Alazani en l'alimentant de nombreux petits affluents[832]. La crête s'étire vers le sud-est jusque dans la chaîne Caspienne dont l'altitude diminue progressivement, ce qui en facilite la traversée, et elle disparaît dans la basse presqu'île d'Apcheron.

À l'est du confluent de l'Iori et de l'Alazani, au sud de la chaîne Caspienne, précisément là où les sources géorgiennes médiévales placent l'extrémité orientale des territoires kartvéliens, un effondrement a formé la grande dépression steppique du Shirwān où confluent le Kur et l'Araxe[833] ; une série de rivières endoréiques qui descendent abruptement du Caucase[834] attirent la vie, chacune dans sa partie supérieure.

Quant au grand plateau ondulé du Daghestan lui-même, il est traversé par une ligne de partage des eaux qui se termine sur les bords de la Caspienne ; le passage resserré qu'il y ménage et qui est connu sous le nom de Darband, de Portes Caspiennes ou de Bāb al-Abwāb coupe en deux l'étroite plaine littorale. Au nord de la ligne de partage des eaux, les vallées des quatre Koy-su creusent le plateau en convergeant vers le nord-est pour former le Sulak, tandis que de petites rivières égratignent le piémont caspien. Au sud de cette ligne, le Samur, né lui aussi au cœur du plateau, décrit une ample boucle avant de gagner la Caspienne. Plus au sud encore, la plaine littorale est découpée par une série de petites rivières qui gagnent brutalement la mer, sans entamer profondément le plateau du Daghestan ; la plus méridionale est le Sumgaït, dont l'embouchure marque la naissance de la presqu'île d'Apcheron.

Ainsi s'individualisent plusieurs régions géographiques qui furent aussi, selon les temps, des régions historiques : le Xevi sur le haut Terek ; la K'axeti des hautes vallées de l'Iori et de l'Alazani ; le Daghestan dans lequel chaque vallée ou ensemble de vallées abritait une unité ethnique, comme les Dido, les Avars et les Andi autour des Koy-su, ou les Lesghiens du Samur[835] ; le Sharwān et ses abords, tel le Layzān, que le Kur grossi de l'Araxe sépare historiquement de l'Ādharbaydjān ; entre K'axeti et Sharwān, le Hereti, nom géorgien d'une région encore appelée Shakkī en arabe, Šak'ē en arménien, avec la ville de Qabāla ; la plaine méridionale du littoral caspien enfin, protégée au nord par Darband, et découpée par diverses rivières[836].

830. On utilisera désormais la forme devenue usuelle de Daghestan.

831. Pour plus de précisions, voir n. 900.

832. Le dernier de ses affluents en aval est l'Egri-čay, au coude caractéristique.

833. Sharwān est la forme usitée dans les sources arabes médiévales ; elle a cédé ensuite la place à la forme Shirwān. On trouve donc les deux graphies.

834. C'est le cas du Tūriyān-čay, du Gök-čay, du Gardaman-čay et de l'Akh-su qui n'arrivent pas jusqu'au Kur ; seul le Pir-saqat atteint la Caspienne, au sud de la presqu'île d'Apcheron.

835. Voir A. BENNIGSEN et H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, « Une république musulmane : le Daghestan, aperçu démographique », *Revue d'Études Islamiques* 23, 1955, p. 1-55.

836. On revient plus loin, p. 504, sur le découpage de la plaine caspienne.

La géographie historique de ce vaste ensemble n'a cessé d'évoluer.

À l'exception de la K'axeti qui releva le plus souvent du Kartli et à l'exclusion du Daghestan, cet ensemble fit partie, littoral caspien inclus, de l'antique royaume d'Albanie, l'Ałuank' des Arméniens, dont Kabałak/Qabāla fut un centre, et qui disparut en tant que royaume dans la seconde moitié du Ve siècle. L'Albanie s'étendit également, au sud, dans le triangle formé par le Kur et l'Araxe[837], où s'établit au début du VIe siècle le centre politique de Partaw/Bardha'a[838]. Dès lors, on comprend que, dans sa partition mythique de la Caucasie, la *Vie des rois kartvéliens* distingue le territoire au sud du Kur auquel elle réserve le nom de Rani, des territoires du nord, Movak'ani le long du Kur et Hereti[839].

Pour la *Géographie arménienne* en revanche, l'Ałuank' originel comprend les seuls territoires du nord du Kur, entre Ibérie et Caucase, et s'il s'étend aussi sur la rive droite du Kur, c'est par annexion des territoires arméniens d'Arc'ax et d'Utik'[840]. Les territoires qui bordent la Caspienne depuis l'embouchure du Kur jusqu'à Darband n'entraient pas dans la définition de l'Ałuank'[841]. Cette définition correspond à celle de l'historien arménien du IXe siècle, Łewond, qui donne les noms des dix régions de l'Ałuank' victimes d'un raid des Khazars dans la seconde moitié du VIIIe siècle[842].

Les sources arabes permettent de suivre des évolutions plus fines. Ainsi les auteurs du IXe siècle témoignent de l'éclatement de l'Albanie en plusieurs unités au sein de l'Armīniya administrative et ils n'appellent Arrān qu'un territoire très restreint au sud du Kur qui semble surtout correspondre au domaine des Mihranides de Gardman[843]. Cependant, pour les historiens de la conquête, l'Arrān, dont la soumission fut dévolue à Salmān b. Rabī'a, s'étend aussi au nord[844]. Dans la géographie arabe du Xe siècle en revanche, l'Arrān semble avoir conquis une nouvelle identité puisque, à l'intérieur d'un ensemble géographique qui comprend aussi Ādharbaydjān et Armīniya, il correspond à un plus vaste territoire qui s'étend de Darband à Tbilisi[845] ; il forme ainsi, de part et d'autre du Kur, comme « une île entre la mer Caspienne et l'Araxe »[846] ; la liste de ses

837. Sur les discussions concernant les frontières historiques du royaume d'Albanie, voir n. 364.

838. Voir n. 365. MINORSKY, *Sharvān*, p. 11 et 14.

839. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 5, 9.

840. Voir p. 406.

841. Voir HEWSEN, *Geography*, carte X p. 60.

842. ŁEWOND, chap. 31 (éd. p. 132) : Hējar, K'ała, Ostan-i Marzban, Haband, Gełavu, Šak'ē, Bex, Xeni, Kambexsan, Xułmaz.

843. Selon IBN KHURDĀDHBIH, p. 122, qui divise en quatre l'Armīniya, l'Arménie 1 comprenait, au moment de la conquête, le Sīsadjān (ou Siwnik'), l'Arrān, Tiflīs, Bardha'a (c'est-à-dire Partaw), Baylaqān (c'est-à-dire le P'aytakaran ou sa ville principale), Qabāla, le Sharwān. L'auteur décrit ainsi un ensemble oriental empiétant sur l'Arménie (avec le Siwnik') et le Kartli (avec Tiflīs) ; le reste est formé d'éléments de l'antique Albanie, au nord du Kur (avec Qabāla et le Sharwān) et au sud (avec Bardha'a et Baylaqān) ; l'Arrān proprement dit semble alors désigner les régions à l'ouest de Bardha'a, c'est-à-dire le Gardman des Mihranides, sans que l'on sache si le Shakkī s'y rattache de l'autre côté du Kur. AL-YA'QŪBĪ, p. 232, définit une Arménie 3 comme comprenant Bardha'a, Baylaqān et Bāb al-Abwāb.

844. Voir AL-BALĀDHURĪ, p. 554-555.

845. À l'intérieur d'un même *iqlīm*, AL-IṢṬAKHRĪ, p. 516, définit l'Arrān par des frontières qui vont « de Bâb al-Abwâb à Tiflis ». IBN ḤAWQAL, p. 325, 337-340, fait de même, tout en parlant aussi de « deux Arrân ».

846. AL-MUQADDASĪ, p. 535.

nombreuses villes, donnée par les géographes, en confirme l'extension[847] ; le fait nouveau et le plus remarquable est le rattachement de Tiflīs à l'Arrān. Ces villes étaient autant de jalons sur des routes soigneusement indiquées, voire dessinées, par les géographes et dont Bardha'a constituait le nœud[848]. L'Arrān des Arabes, politiquement centré sur Bardha'a, est donc susceptible d'une très large acception qui permet de réunir Bardha'a, Tiflīs et Bāb al-Abwāb.

Tel est le cadre dans lequel ou aux abords duquel on cherchera à identifier les derniers archontats de Caucasie connus de la chancellerie de Constantinople ; on rappellera cependant que, conformément aux réalités des IXe et IXe siècles, la chancellerie a placé dans l'ensemble arménien, où ils ont été analysés, deux régions du sud du Kur, Xač'ēn et Utik'.

B. Les structures politiques

Comme on l'a dit, à la différence des deux ensembles précédents, les archontats connus de Constantinople dans la partie orientale de la Caucasie ne sont pas tous identifiables avec une égale certitude. On a donc suivi un plan à base géographique pour essayer de les localiser ; il mène du mieux assuré au plus hypothétique.

1. « *Môkan* » et « *Brézan* »

C'est aux confins méridionaux de l'Arrān, en Ādharbaydjān, que l'on peut tout d'abord trouver trace de ce que la chancellerie byzantine appelle le *Môkan* et le *Brézan*.

L'histoire des régions caucasiennes est depuis toujours étroitement liée à celle de l'Ādharbaydjān et cela est particulièrement vrai de l'Arrān ; en effet, pour les empires iraniens dont l'autorité s'étendait jusqu'à l'Ādharbaydjān[849], le contrôle de l'Arrān et du défilé de Darband qui s'ouvre ou se ferme sur les steppes fut une nécessité vitale. Et c'est bien d'Ādharbaydjān que vinrent les Arabes chargés de la conquête de l'Arrān. Mais l'Ādharbaydjān est un monde lui-même hétérogène et les historiens arabes montrent bien que, dès l'époque de la conquête et malgré la rapide soumission du *marzban* d'Ādharbaydjān, plusieurs régions exigèrent des solutions particulières ; ce fut le cas de toute sa partie septentrionale qui confine à l'Arrān, au sud du cours inférieur du Kur et de l'Araxe : c'est là ce que les Arméniens appelaient le P'aytakaran, voire le Kazbk'[850] et

847. Ibn Hawqal, p. 525, donne une liste de quinze villes appartenant à l'Arrān : trois grandes (Bardha'a qui est la métropole, Bāb al-Abwāb et Tiflīs), treize moyennes (Baylaqān, Warthān, Bardīdj où l'on traverse le Kur, Shamākhiya, Sharwān, Lāhīdj, Shābarān, Qabala, Shakkī, Djanza, Shamkūr et Khūnān). La liste d'al-Muqaddasī, p. 534-535, comprend aussi Bākū et al-Abkhāz.

848. On confrontera la carte dessinée par Ibn Hawqal, I, entre les p. 326 et 327, avec la carte qui accompagne le texte d'al-Muqaddasī dans le manuscrit de Berlin, reproduite dans la récente traduction anglaise de B. A. Collins : carte XIV.

849. On garde la forme Ādharbaydjān pour les réalités médiévales afin de souligner leurs différences sur le plan territorial avec les réalités de l'actuelle République d'Azerbaïdjan qui s'étend au nord du Kur.

850. Garsoïan, *Epic Histories, s. v.* Kazbk' et P'aytakaran/Balasakan, p. 471 et 487. On reconnaît dans le premier terme la *Kaspianè* des sources grecques classiques. Sur le P'aytakaran : *Géographie arménienne*, p. 59 et 59 A, 65 A et carte XXI (p. 67 A), p. 72 et carte XXV (p. 73) : le P'aytakaran, défini comme la onzième pro-

les Iraniens le Mūqān[851]. Le même nom de Mūqān se retrouve pour désigner la rive gauche du Kur, en raison sans doute de la similitude des conditions géographiques[852].

Steppe formée par les alluvions du Kur et de l'Araxe, le Mūqān est géographiquement bien défini : Kur et vallée inférieure de l'Araxe au nord ; cours inférieur de la petite rivière du Kara-su, affluent de l'Araxe, à l'ouest ; littoral montagneux de la mer Caspienne à l'est ; au sud, la montagne de Talish[853]. Le Mūqān comporte plusieurs villes, toutes intérieures : Barzand, Warthān et Badhdh sur l'Araxe, Mūqān même. La région constitue une sorte de poche au nord de l'Ādharbaydjān et contrôle l'accès à l'Arrān, plus précisément, un accès latéral ; car, sans doute pour des raisons géographiques, il ne semble pas avoir existé de route régulière franchissant le Kur inférieur en aval du confluent de l'Araxe ; en revanche la route venue d'Ardabīl au sud traversait l'Araxe à Warthān, gagnait Baylaqān et Bardha'a, puis traversait le Kur, en amont du confluent de l'Araxe, à Bardīdj, sur la rive droite du Kur ; la carte qui accompagnait l'œuvre d'Ibn Ḥawqal est claire à ce sujet[854] ; toutefois l'existence d'une route longeant la Caspienne, depuis l'Ādharbaydjān jusqu'à Bākū est attestée au milieu du Xe siècle[855]. Plus au nord et à l'est, la ville même de Mūqān était à l'écart de cet axe routier[856].

Fortement iranisé avant l'arrivée des Arabes, le Mūqān avait acquis, sous le nom de Kazbk' ou de P'aytakaran[857], une individualité qui se voit, au moment de la conquête, dans le traité de capitulation spécifique qui fut concédé à ses habitants et dont le texte, particulièrement long, a été conservé[858] ; l'identité du Mūqān est assez forte pour qu'il soit encore cité, au début du IXe siècle, sous le nom de *Boukania*, par Théophane, à propos d'événements de la fin du VIIe siècle[859]. Malgré le traité, la soumission ne fut pas vraiment acquise[860] ; au début du IXe siècle, mal intégré sans doute dans la construction

vince de la Grande Arménie, est dit avoir été rattaché à l'Atrpatakan ; il est encore appelé Balasakan dans la description de la Perse où il appartient, à côté de l'Atrpatakan, au *k'usti Kapkoh* (région du Caucase) ; HEWSEN, *Geography*, n. 149 A, p. 253-255.

851. MINORSKY, *Sharvān*, p. 499 ; V. MINORSKY, « Ādharbaydjān », dans *EI*² I, p. 194-197 (avec carte) ; ID., « Mūḳān », *ibid.*, VII, p. 497-499. MIQUEL, *Géographie*, II, p. 262.

852. C'est ce qui correspond au Movak'ani des Géorgiens (voir n. 839). Ainsi AL-MAS'ŪDĪ, § 500, I, p. 181, distingue explicitement le royaume d'al-Mūqāniyya qui a été annexé par les maîtres du Sharwān et la principauté (*mulk*) d'al-Mūqāniyya « sur la côte de la mer des Khazars ».

853. Cette montagne forme l'actuelle frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan.

854. IBN ḤAWQAL, p. 350 et carte 15 : c'est la route que suivit Salmān b. Rabī'a au moment de la conquête : AL-BALĀDHURI, p. 554-555 ; AL-MUQADDASĪ, p. 540 (que l'on corrigera avec la traduction anglaise), p. 336-337, donne des distances : d'Ardabīl à Barzand 2 étapes, de Barzand à Warthān 2 étapes, de Warthān à Baylaqān 1 étape, de Baylaqān à Bardha'a 2 étapes, de Bardha'a à Bardīdj 1 étape, de Bardīdj à Shamākhī 2 étapes, et de là encore 10 étapes jusqu'à Bāb.

855. ABŪ DULAF, § 13, p. 295 [35].

856. On ne la confondra pas avec la ville homonyme, située dans le Mūqān de la rive gauche.

857. Voir n. 847.

858. AL-ṬABARĪ, p. 583, où l'expression « le Mūḳān des Montagnes du Caucase » serait plus correctement rendue par « le Mūḳān des Montagnes de Kazbk' ».

859. THÉOPHANE, p. 363, l. 29-30, qui évoque l'expédition du stratège Léonce qui soumit aux Romains « l'Arménie, l'Ibérie, l'Albanie, la *Boukania* et la Médie » ; la Médie (sous-entendu Atropatène) correspond à l'Ādharbaydjān ; la *Boukania* est le Mūqān des Arabes, et non une région au sud du Tayk' : *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*, trad. comm. C. Mango et R. Scott, Oxford 1997, p. 507 n. 4.

860. Des campagnes furent nécessaires en 645 et en 741.

califale, le Mūqān fit partie des régions dont la population soutint la révolte de Bābak, en particulier dans la ville de Badhdh, mais aussi à Barzand[861]. Barzand est mentionnée tout au long du Xe siècle comme une ville de taille moyenne, dont les qualités ne tranchent pas sur celles des autres villes[862], sinon peut-être sur le plan commercial[863]. En revanche, la ville de Mūqān semble avoir connu, au cours du Xe siècle, un développement qui la faisait considérer comme « un sujet d'orgueil dans l'islām », au point qu'elle apparaît désormais dans les itinéraires[864].

Mūqān est sans aucun doute un terme ambigu dont on ne peut toujours déterminer, dans les sources, s'il renvoie à la ville ou à la région, ainsi quand Ibn Khurdādhbih mentionne, dans l'ouvrage qu'il compose en 846, un Shakla, maître de Mūqān à son époque[865]. Ville ou région, il y avait assurément des formes d'autonomie à/au Mūqān. On ne peut exclure que le choix d'Ardabīl comme capitale par le Sādjide Yūsuf ait laissé plus de liberté au nord de l'Ādharbaydjān ; en tout cas, en 937, on voit le *Mūqān* Lashkarī b. Mardī s'opposer à Daysam tandis que l'on a mention d'un *iṣpabadh* de Mūqān, Ibn Dalūla[866]. Est-ce de cette époque que date la tradition rapportée par al-Muqaddasī, de l'existence de la forteresse (*qal'a*) d'al-Khasra, proche de la ville de Mūqān, objet de la vaine convoitise de nombreux rois[867] ? Les attaques des Russes à travers la Caspienne en 913 et 943 ont pu contribuer à accentuer l'importance de la région de Mūqān[868]. Le lien entre Mūqān et Caspienne est souligné sur la carte de la région qui accompagne la description d'Ibn Ḥawqal[869].

Ainsi, sans forcer le texte grec, il y a de fortes chances pour qu'on puisse retenir l'identification de l'archonte du *Môkan* comme étant celle d'un chef de la ville ou de la région de Mūqān et l'archonte du *Brézan*, cité immédiatement après lui, comme celle d'un chef de Barzand. À la différence des archontats jusqu'ici étudiés, on ne connaît pas assez l'histoire du Mūqān au début du Xe siècle pour apprécier la réalité des liens que Constantinople entretiendrait avec lui et en comprendre la nature. La présence de la *Boukania* chez Théophane montre que la région n'était pas ignorée et le soutien apporté par l'empereur Théophile à Bābak a pu entretenir cette connaissance. Pour la suite, on ne peut vraiment rien dire ; toutefois on aura l'occasion de suggérer plus bas que des intérêts commerciaux se cachent peut-être derrière cette dernière partie de la liste.

861. MADELUNG, « Dynasties », p. 228. R. N. FRYE, « Barzand », dans *EI*² I, p. 1104.

862. La ville, qui semble avoir été finalement détruite par Bābak, fut reconstruite par Afshīn ; IBN ḤAWQAL, p. 329, la range au nombre des villes moyennes, agréables et aux ressources abondantes.

863. AL-MUQADDASĪ, p. 540, la présente comme « le marché des Arméniens, le centre commercial de la province, excellent et utile. »

864. Ibn Ḥawqal n'en fait pas grand cas, alors que, pour AL-MUQADDASĪ, p. 337-538, avec les deux cours d'eau qui l'entourent, ses beaux vergers et ses plaisantes campagnes, ses notables généreux et nobles, elle est digne d'être comparée à Tabrīz ; le géographe précise sa situation entre Ardabīl et le Djīlān. Une carte de HEWSEN, *Geography*, p. 67 A (carte XXI), peut laisser penser que la ville de Mūqān n'était pas éloignée de l'ancien site de la ville arménienne de Balasakan, et moins éloignée du rivage de l'époque qu'elle ne le serait actuellement.

865. IBN KHURDĀDHBIH, p. 119.

866. MINORSKY, *Mūḳān* (cité n. 851), p. 497.

867. AL-MUQADDASĪ, p. 539.

868. Sur ces attaques, voir p. 508.

869. Les explications qui accompagnent cette carte précisent que le nom de Mūqān a été porté « dans une langue de terre pénétrant dans la mer ».

La notice sur l'archonte du *Môkan* dans le *De cerimoniis* est accompagnée d'une précision géographique : « Il faut savoir qu'à *Môkan* commence le lac Méotide » ; la précision est bien placée, si l'on se souvient que l'idée d'une communication entre la mer Caspienne et le lac Méotide, c'est-à-dire la mer d'Azov, impliquée dans cette note, était encore suffisamment vivace au Xe siècle pour qu'al-Mas'ūdī lui-même ait pris la peine de la réfuter[870] ; en revanche, il est peu probable que les milieux gouvernementaux de l'Empire aient fait preuve d'une telle ignorance ; et l'on voit là un indice à l'appui de l'hypothèse que les notes géographiques de la liste sont des gloses tardives, qui ne reflètent pas l'état des connaissances géographiques des bureaux de Constantinople, mais celles d'un simple scribe.

2. *« Kèdonia » et « Tzanaria »*

Les deux notices sur la *Kèdonia* et la *Tzanaria* font pénétrer dans l'histoire complexe et toujours mal connue des hauts piémonts méridionaux du Caucase central.

Les Arabes prirent très vite la mesure de la complexité ethnique du Caucase central et oriental dont ils s'approchèrent dès 641-642. Leur premier soin semble avoir été de faire ce que leurs prédécesseurs sassanides avaient fait avant eux : barrer les défilés de tous les accès par lesquels les peuples caucasiens du Daghestan étaient susceptibles de fondre sur les plaines et tenir sous surveillance les chefs de ces peuples. Il n'est que de lire Ibn Khurdādhbih pour trouver évoquées les 360 Portes ou « châteaux-forts qui gardent les chemins dans les montagnes », ou encore al-Balādhurī selon qui 360 villes jalonnaient un mur de briques construit par les Sassanides entre le territoire du Sharwān et la Porte des Alains[871]. La liste serait longue : Bāb Sūl ou Bāb al-Abwāb, Bāb al-Lān, Bab al-Dūdāniyya ou al-Diduwāniyya, Bāb al-Durdhūqiyya, Bāb al-Shakkī, Bāb al-Shābarān, Bāb Ṣāḥib al-Sarīr, Bāb Fīlānshāh, Bāb Kārūnān, Bāb Ṭabarsaranshāh, Bāb Lirānshāh, Bāb L.bānshāh, Bāb Anūshirwān. Même écho chez al-Mas'ūdī, admiratif devant les « 72 peuplades qui ont chacune leur roi et parlent une langue différente de celle de leurs voisins »[872]. Al-Balādhurī n'ignore pas non plus les liens que les souverains sassanides établirent avec « les rois de la montagne du Caucase » ; ils tenaient de Khusrau Ier leur titre royal et « il (les) confirma... dans leurs royaumes » en concluant avec eux « un traité de paix contre paiement d'un tribut » : ainsi « le Khāqān de la Montagne qui est le Ṣāḥib al-Sarīr qu'on appelle aussi Wahrazānshāh, le Fīlānshāh, le Ṭabarsaranshāh, le roi d'al-Lakz appelé Djurshānshāh, le roi de Masqaṭ dont le royaume a disparu, le Līrānshāh, le Sharwānshāh »[873].

Rien d'étonnant donc à rencontrer ces peuples dans les récits de conquête, au milieu du VIIe siècle comme par delà le milieu du VIIIe siècle, tant l'établissement d'un équilibre des forces nécessita d'opérations ; les premières eurent lieu sous les premiers conquérants, Ḥabīb b. Maslama et Salmān b. Rabī'a, les autres sous les gouverneurs Maslama b. 'Abd al-Malik ou Marwān b. Muḥammad. Leur tâche fut d'autant plus ardue que la présence des Khazars sur les arrières de ces peuples contribuait à leur instabilité.

870. AL-MAS'ŪDI, § 295, I, p. 112.
871. IBN KHURDĀDHBIH, p. 122 ; AL-BALĀDHURI, p. 547. Voir aussi IBN AL-FAQĪH, p. 344.
872. AL-MAS'ŪDI, § 442, I, p. 159.
873. AL-BALĀDHURI, p. 549.

Parmi tous ces peuples, il en est un qui a pu être deviné dans la mention de l'archonte de *Kèdonia*, cité par la chancellerie de Constantinople ; il s'agit des Dūdāniyya, proches voisins d'un peuple pour lequel la construction d'aucune Porte n'est mentionnée, les Ṣanāriyya (usuellement appelés Tsanars), dont les chefs sont présents dans la liste de la chancellerie en tant qu'« archontes de *Tzanaria* », immédiatement après l'archonte de *Kèdonia*.

Selon al-Balā<u>dh</u>urī, Ḥabīb b. Maslama, après avoir accordé un traité de capitulation aux habitants de Tiflīs et conclu la paix avec les habitants d'un certain nombre d'autres lieux (<u>Kh</u>ā<u>kh</u>īt, <u>Kh</u>ū<u>kh</u>īt, Bāb al-Lān), « conclut la paix aussi avec les Ṣanāriyya et les Dūdāniyya moyennant paiement d'un tribut »[874]. Mais Dūdāniyya et Ṣanāriyya n'ont pas pesé du même poids dans la politique arabe ni dans l'histoire médiévale des régions caucasiennes.

Les Dūdāniyya appartiennent aux peuples du Daghestan méridional contre lesquels les Sassanides s'étaient prémunis par des Portes, on vient de le voir. Ils n'avaient pas l'importance d'un autre peuple, al-Lakz (usuellement appelés Lesghiens), fameux au XIXe siècle pour leurs guerres contre les Russes et que l'on trouve actuellement dans la haute vallée du Samur[875] ; si l'on peut admettre qu'ils occupaient aussi cette vallée au Moyen Âge, on pense que leur rayon d'action devait être plus grand et qu'ils faisaient sentir largement leur autorité autour d'eux, vers le sud et jusqu'en direction de la Caspienne ; ainsi la *Vie des rois kartvéliens* leur accordait-elle, sous le nom de *Lek'ni*, un droit originel à la maîtrise de l'ensemble du Caucase oriental, de la mer Caspienne à la vallée du Terek[876]. Au Xe siècle, un passage d'al-Maʿsūdī pourrait laisser penser que le géographe les assimile aux Dūdāniyya[877] ; mais sans doute faut-il plutôt comprendre que les Lesghiens avaient alors étendu une large autorité sur les peuples voisins, dont les Dūdāniyya, mentionnés parce qu'ils ne se confondaient pas exactement avec eux et parce qu'ils devaient avoir une importance particulière. Le conservatoire de peuples qu'est le Caucase connaît toujours, sous le nom de Dido, ces anciens Dūdāniyya, qui vivent, en cinq petits groupes, dans les régions les plus élevées et inaccessibles du Daghestan, du côté des Koy-su[878]. Les Géorgiens du Moyen Âge les connaissaient sous le même nom, *Didoni*, et leur attribuaient de nombreuses incursions au sud en compagnie des *Durjuk'ni* et des *Lek'ni*. Au moment de la conquête arabe, ils devaient déjà habiter ces mêmes régions qui surplombent, à travers la région montagneuse de Tušeti,

874. AL-BALĀ<u>DH</u>URĪ, p. 554. Un peu plus haut (p. 547), le même auteur a eu l'occasion de préciser que « les Dūdāniyya étaient un peuple qui prétendait descendre des Banū Dūdān b. Ḥasan b. <u>Kh</u>uzayma ». Voir aussi IBN AL-FAQĪH, p. 348. Les peuples plus orientaux signèrent des traités avec Salmān b. Rabīʿa.

875. R. WIXMAN, « Lezgh », dans *EI*² V, p. 734-735 ; W. BARTHOLD, [A. BENNIGSEN], « Daghistan », dans *EI*² II, p. 86-91 ; BENNIGSEN-CARRÈRE D'ENCAUSSE, *République* (cité n. 835).

876. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 5.

877. AL-MASʿŪDĪ, § 445, I, p. 160 : « Le boulevard principal du Shirwān est la principauté des Lesghiens (al-Lakz), tribu innombrable qui habite les sommets les plus élevés de ces montagnes et compte un certain nombre d'infidèles qui ne reconnaissent pas l'autorité du roi du Shirwān ; on les appelle Didos (Dūdāniyya) ; ils sont païens et complètement indépendants d'un (quelconque) pouvoir royal ; dans leurs mariages et leurs transactions commerciales, ils observent des usages curieux. »

878. C. QUELQUEJAY, « Dido », dans *EI*² II, p. 258 ; BARTHOLD [BENNIGSEN], « Daghistan » (cité n. 875) ; BENNIGSEN-CARRÈRE D'ENCAUSSE, « République » (cité n. 835).

la haute vallée de l'Alazani à laquelle on accédait par la passe dite de Kodor, peut-être Bāb al-Dūdāniyya. Ils avaient pour voisins orientaux les Durdhūqiyya[879].

Toute information écrite fait défaut à propos des Dūdāniyya, entre le moment de la conquête arabe et le témoignage d'al-Masʿūdī cité plus haut[880] ; ce dernier a le mérite de montrer que le peuple a continué d'exister et même d'agir, au point de préserver son indépendance par rapport au *shāh* du Sharwān, pourtant la grande puissance du temps. Cependant, si l'on admet que la forme byzantine *Kèdonia* résulte du remplacement d'un delta initial par un kappa, comme le propose C. Zuckerman, alors le *De cerimoniis* constitue une seconde preuve de l'indépendance et de l'importance, au moins relative, des Dido dans la première moitié du xe siècle. Comme pour le Mūqān, on n'a aucune preuve concrète des liens que présuppose la liste de la chancellerie ni aucun indice sur leur nature, à moins que les spécificités commerciales évoquées par le géographe arabe n'aient pas relevé du seul domaine du folklore, mais qu'elles aient aussi exprimé une réelle valeur économique.

S'ils n'ont pas eu la fortune historique des Lesghiens ou des Ṣanāriyya, ce peut être en raison du cadre difficile dans lequel ils vivaient ; ce peut être aussi, du moins à l'époque étudiée, en raison de l'importance prise par les Ṣanāriyya eux-mêmes, qui ont pu contribuer à les fixer et à les neutraliser.

Le poids des Ṣanāriyya fut en effet incontestable. Il vint en premier lieu de leur implantation géographique sur la route de Bāb al-Lān. Sans discuter, faute de compétence, de l'origine ethnique de ce peuple dont la première mention se trouverait chez Ptolémée[881], on peut tout de même dire que, lorsque l'histoire les appréhende vraiment au début du viie siècle, ils vivaient dans la haute vallée du Terek ou Xevi, en aval de laquelle se trouve le défilé contrôlé par la forteresse de Darial. Absents des sources géorgiennes, y compris des récits de conversion, pour toute l'époque antérieure au viie siècle, ils étaient peut-être englobés dans ce que les textes géorgiens appellent globalement les *Mtiulni*, ces « peuples de la montagne »[882], qui campaient, pour ainsi dire, dans les vallées qui mènent à Tbilisi par l'Aragvi ou, à l'est, vers la K'axeti, par l'Iori. Les débordements menaçants des « peuples de la montagne » sont souvent évoqués dans les traditions géorgiennes, car ils pesèrent lourdement sur la vie des populations établies plus bas, Kartvéliens (ou Ibères) de la région de Tbilisi, K'axes des vallées supérieures de l'Iori et de l'Alazani, toutes populations qui signèrent des traités de capitulation avec les Arabes. C'est ainsi à la date de 642 que la signature d'un traité qui leur est propre fait apparaître les Ṣanāriyya pour la première fois dans les sources médiévales comme une

879. Les Durdhūqiyya (*Durjuk'ni* des Géorgiens), qui passent aux yeux de certains pour les ancêtres des Tchétchènes-Ingouches, devaient se trouver dans des vallées affluentes du Terek, en aval de la passe de Darial.

880. Voir n. 877.

881. Pour une approche rapide : LAURENT-CANARD, p. 47 et 62 n. 68, 63 n. 70. EHG 2 (russe), p. 256-258. G. G. MKRTUMJAN, *Gruzinskoe feodal'noe knjažestvo Kaxeti v VIII-XI vv i ego vzaimootnošenija c Armenej* (La principauté féodale géorgienne de K'axeti aux viiie-ixe siècles et ses relations avec l'Arménie), Erevan 1983, p. 50-61.

882. Le nom de *Mtiulni* (de *mta* : la montagne) s'applique dans les sources aux peuples des pentes méridionales les plus élevées du Caucase central, là où la chaîne qui limite le Xevi au sud porte le nom de Mtiuleti (n. 827) ; il couvre des populations qui se distinguent par les différentes vallées qu'elles occupent et qui forment le réseau supérieur de l'Aragvi et de l'Iori, comme l'Erco et le Tianeti.

entité politique spécifique, distincte à la fois des habitants de Bāb al-Lān et de ceux de la K'axeti[883]. Avant 635 toutefois, la *Géographie arménienne* les mentionne, sous le nom de Canark', dans une longue énumération de peuples, ou plus exactement elle mentionne « le Canark'ay dans lequel (sont) la Porte des Alains et une autre Porte dite Cicen, d'après un peuple de même nom »[884] ; plus que d'un peuple, il est donc question d'un territoire qui sert à localiser la Porte des Alains, sans préciser le rapport entre le peuple et cette Porte ; on voit bien qu'il peut s'agir du Xevi, mais avec une extension difficilement appréciable[885].

Pendant un siècle environ, il ne semble plus être question des Ṣanāriyya dans les textes et l'on pensera volontiers que le traité n'eut pas une grande efficacité, pas plus qu'il n'en avait eu à la même époque à Tbilisi[886]. Entre temps, il est vrai, l'attention des Arabes s'était surtout portée plus à l'est ; Marwān, que préoccupait le risque d'invasions khazares par la plaine de la Caspienne, s'imposa en 737 dans le Caucase oriental au roi des Lakz, puis au *Sharwānshāh*, au *Fīlānshāh* et au *Ṭabarsarānshāh*, ensuite aux Dūdāniyya[887], en 739 au maître du Sarīr[888]. Dès lors, ces différents peuples ou rois firent moins l'objet de campagnes délibérées que d'un contrôle constant, opéré à partir des Portes et facilité par le renforcement de la domination arabe dans les piémonts dans le courant du IXe siècle.

Ce calme n'est pas indépendant non plus de l'évolution des Ṣanāriyya qu'on liera volontiers au destin de Bāb al-Lān. L'établissement d'une garnison permanente à la Porte, devenue *ribāṭ*, vers 722 ou vers 756-757, ne put qu'introduire un changement dans l'existence des Ṣanāriyya mieux assujettis[889]. Entre le *ribāṭ* qui marque le point le plus avancé de la domination arabe et Tiflīs provisoirement mieux assujettie[890], les Ṣanāriyya passèrent du statut de tributaires à celui de *dhimmī*, astreints au paiement du *kharādj*. On peut comprendre leur révolte, peu après, en 775 : leur première grande révolte, d'autant plus grave qu'elle se combina avec les actions des Khazars, capables en cette période de frapper Tiflīs[891]. Une autre révolte, violente elle aussi, intervint au tout

883. Sur ce traité, voir n. 874.

884. *Géographie arménienne*, p. 55, qui est le texte de la version longue dont je nuance la traduction d'après l'édition de Soukry, p. 26 ; la version courte donne un texte à peu près identique et appelle aussi la seconde Porte Cicen.

885. Cette extension dépend en particulier de l'identification retenue pour la Porte Cicen ; pour Eremyan, ce serait le défilé de la Croix (n. 827) : HEWSEN, *Geography*, p. 116-117 n. 71 et 72.

886. C'est au début du VIIIe siècle surtout que la domination arabe s'est renforcée à Tbilisi avec la signature d'un nouveau traité de paix accordé par al-Djarrāḥ : AL-BALĀDHURĪ, p. 554. Voir aussi O. CKITIŠVILI, « About the history of Arab-Georgian socio-economic and political interrelations (7th-8th centuries) », *Revue des Études Géorgiennes et Caucasiennes* 1, 1985, p. 127-140. Cependant Tbilisi ayant été attaquée et peut-être en partie détruite par les Khazars, entre 790 et 800, il faut attendre le tout début du IXe siècle pour que la présence arabe se confirme à Tbilisi, devenue Tiflīs, prise par Sa'd b. al-Haytham b. Shu'ba : LAURENT-CANARD, p. 434. C'est probablement le moment où le bagrat'oniani Ašot' choisit de se replier au K'larǰeti.

887. Les campagnes de Marwān sont précisément décrites dans les sources arabes : AL-BALĀDHURĪ, p. 559 ou AL-ṬABARĪ, p. 595.

888. AL-ṬABARĪ, p. 596.

889. Voir n. 805-807.

890. Voir n. 882.

891. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 480 : « Puis les Ṣanāriyya se révoltèrent en Arménie [c'est-à-dire en Armīniya]. Abū Dja'far envoya contre eux al-Ḥasan b. Qaḥṭaba comme gouverneur d'Arménie. Il leur fit la guerre,

début du IXe siècle et secoua une partie du Kartli[892]. Sous al-Ma'mūn, une expédition arabe fut encore organisée, peu après 827[893]. Dès ces premières décennies du IXe siècle, il est clair que l'action des Ṣanāriyya ne se limite plus au seul cadre du Xevi, mais implique plus largement déjà une partie du Kartli, tandis que la lutte contre eux est dévolue à la garnison de Tiflīs.

De nouvelles campagnes furent encore nécessaires vers 839 et vers 845, à l'époque où Tiflīs était passée entre les mains de l'émir Isḥāq ; mais, entre les deux campagnes, des liens s'étaient établis entre l'émir et les Ṣanāriyya[894], liens sans lesquels l'émir n'aurait sans doute pas eu l'influence caucasienne que les textes arabes lui prêtent[895]. En 853 enfin, les Ṣanāriyya infligeaient à l'armée de Bughā la lourde défaite qui le contraignit à refluer vers Bardha'a. Le bruit de cette victoire traversa les temps ; en l'évoquant au début du Xe siècle, l'historien arménien T'ovma Arcruni en profite pour présenter les Canark' (c'est-à-dire les Tsanars), donnant ainsi le premier tableau que nous ayons[896] : peuples des hauteurs, librement gouvernés par un chef chargé de coordonner des tribus vivant dans l'harmonie et qui semblent avoir recouvré une totale indépendance, fiscale du moins, à l'égard du califat ; des peuples qui diffèrent, en tout cas, des tribus hétérogènes de la montagne[897]. Le titre du chef n'est pas précisé, mais on voit que son choix s'opère en dehors de toute règle astreignante.

mais il ne put venir à bout d'eux. Il écrivit alors à Abū Dja'far pour lui faire savoir qui étaient les Ṣanāriyya et combien ils étaient nombreux. Abū Dja'far lui envoya 'Amr b. Ismā'īl al-Ḥārithī à la tête de 20 000 hommes. Il eut une rencontre avec les Ṣanāriyya, leur livra un violent combat et resta plusieurs jours à guerroyer contre eux. Puis Dieu accorda aux musulmans la victoire sur les Ṣanāriyya. Il en tua en un seul jour 1 600, puis il s'en retourna à Tiflīs et fit exécuter les prisonniers qu'il avait ramenés avec lui. Il envoya des troupes à la poursuite des Ṣanāriyya partout où ils se trouvaient. » Voir LAURENT-CANARD, p. 499 n. 40.

892. La révolte qui suit de peu le rétablissement de l'autorité arabe à Tiflīs a lieu sous Hārun al-Rashīd pendant le dur gouvernement de Khuzayma b. Khāzim. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 483 : « Alors le Djurzān et les Ṣanāriyya entrèrent en rebellion ; (Khuzayma) envoya contre eux une armée qui fut massacrée. Il expédia alors contre eux Sa'd b. al-Haytham b. Shu'ba b. Ẓāhir al-Tamīmī à la tête d'une armée considérable. Sa'd combattit les Djurzān et les Ṣanāriyya, les chassa du pays et s'en retourna à Tiflīs. »

893. *Ibid.*, p. 486 : « Khālid lui dit : « Les Ṣanāriyya sont-ils soumis à ton obéissance ? » « Ils ne le sont pas », répondit Muḥammad b. 'Attāb. Alors Khālid marcha contre eux, leur livra un combat en Djurzān, les mit en fuite et s'empara de leurs troupeaux. Puis il les invita à faire la paix et la leur accorda, moyennant livraison de 3 000 juments et 20 000 moutons. »

894. *Ibid.*, p. 488, vers 839, après la mort de Bābak, le gouverneur d'Armīniya « combattit les Ṣanāriyya, puis se rendit à Tiflīs où Isḥāq b. Ismā'īl eut une attitude loyale à son égard et lui fit des cadeaux » ; mais (p. 489), vers 845, sous le calife al-Wāthiq, le gouverneur « fit la guerre aux Ṣanāriyya et à Isḥāq jusqu'à ce qu'il l'eût expulsé du pays, mit les Ṣanāriyya en déroute et tint solidement le pays. »

895. Voir n. 905.

896. T'OVMA ARCRUNI, III, 10 (éd. p. 175) : « (Buła) s'élança contre les régions du Nord, dans le pays que l'on appelle Canak' (*sic*). Ils habitent dans des lieux sûrs de la montagne, vivant en paix sans être troublés par des ennemis extérieurs, tributs et impôts royaux restant entre leurs mains ; mais ils établissent à leur gré une personne pour les diriger ; et ils sont dans l'harmonie et la concorde et ils vivent les uns près des autres et ils sont installés tribu par tribu (*azg*). Et près de chez eux se trouve la montagne du Caucase dans laquelle vivent des tribus, chacune différant de l'autre par la langue, au nombre de soixante-douze. » Le récit de la campagne est au passé ; mais cette description qui la précède au présent. Le terme de « royal » est employé plus loin par T'ovma au sens de « qui appartient au calife ».

897. Voir n. 882 : ce sont globalement les peuples du Daghestan.

C'est après la première révolte des Tsanars, en 775, que la *Chronique du Kartli* fait apparaître sur le sol géorgien, au début du IXe siècle, à côté du Bagrat'oniani Ašot' et de Leon Ier roi des Apxazes, un chef nouveau : Grigol, *mtavari* de la K'axeti[898], assez puissant pour aller affronter Ašot' au Kartli Intérieur dans la vallée du Ksani, avec l'aide « des *Mtiulni* et des *C'anarni* »[899]. Ce texte est le premier qui établisse un lien entre les Tsanars et la K'axeti.

À l'est de la vallée de l'Aragvi et de son affluent le Pšavi, au nord du Kur, le nom de K'axeti s'applique à la région la plus orientale du monde géorgien ; elle correspond aux cours moyens et supérieurs de l'Iori et de l'Alazani, sur lesquels se greffent de nombreuses vallées adjacentes qui sont autant d'unités de vies, des *qevni*[900] : on peut en dénombrer de sept à dix[901]. L'axe historique de la K'axeti a été le cours supérieur de l'Iori, avec le *qevi* de Tianeti à sa source ; plus au sud, Žaleti surveille un accès à la vallée de l'Aragvi et, au-delà, au Ksani ; en aval la ville d'Ujarma garde la route de Tbilisi vers l'Arrān et surveille le sud, c'est-à-dire la K'uxeti, dont le centre, plutôt désertique, a vu grandir le foyer monastique de Gareǯa, mais qui tire sa valeur de la vallée du Kur que jalonnent Tbilisi, Rustavi et Xunani. Dans la partie occidentale du bassin du haut Alazani, les habitats s'éloignent de la vallée et jalonnent la route qui longe la chaîne de K'axeti : Alaverdi, Iq'alto, Telavi, Veliscixe et Vežini ; la partie orientale, traversée par les torrents descendus du Caucase et illustrée par les villes de Nek'resi et Gavazi, fait l'objet de rivalités avec le territoire voisin du Hereti/Shakkī.

L'étendue du territoire de la K'axeti rend difficile d'admettre que, dès le début, le *mtavari* Grigol ait contrôlé tout cet ensemble[902] ; l'aide que lui prêtent *Mtiulni* et Tsanars, à l'occasion d'une campagne sur le Ksani, permet de chercher le cœur de sa domination sur le haut Iori, entre Ujarma et Žaleti, en position de contrôle de la route qui mène de Tbilisi à la Porte des Alains.

Quelques décennies après la mention du *mtavari* Grigol, mais avant 853, la *Chronique du Kartli* mentionne deux personnages, nantis du titre nouveau de chorévêque et liés à un territoire nouveau, le Gardabani : Dači fils de Ioane Kuabulisje, puis Samoel Donauri[903], qui se succèdent sans règle claire de dévolution. Bien que le Gardabani soit situé au sud du Kur, dans le Gugark' des Arméniens[904], la capacité d'action que les

898. *Chronique du Kartli*, éd. p. 252. Le terme de *mtavari* correspond exactement à archonte.

899. C'est là la première et dernière occurrence du mot *C'anarni* dans toute la *Chronique*, dont le récit va jusqu'à la fin du XIe siècle.

900. La région est structurée par deux chaînes issues du Caucase : la chaîne du Kartli qui sépare le Pšavi, principal affluent de gauche de l'Aragvi, de l'Iori jusqu'à la latitude de Mcxeta ; puis la chaîne de K'axeti prolongée par le Gombori qui sépare l'Iori de l'Alazani ; depuis Mcxeta, une zone montagneuse orientée ouest-est relie ces deux chaînes, et borde ainsi, plus au sud, la basse région de la K'uxeti entre Iori et Kur. Qevi et Xevi sont le même mot ; voir n. 826.

901. La *Géographie arménienne*, p. 57 et 57 A, en cite dix. Au début du IXe siècle, ŁEWOND, XXXI (éd. p. 132), en racontant le raid khazar de 764, en cite sept, mais n'emploie pas le mot de K'axeti. Voir MKRTUMIAN, *Kaxeti* (cité n. 881), p. 16-18.

902. Pour EHG 2, p. 393, Grigol avait unifié K'axeti et K'uxeti et même conquis le Gardabani. La notion d'unification n'a guère de sens en cette période de grande instabilité politique.

903. *Chronique du Kartli*, p. 254. Les dates reproduites par TOUMANOFF, *Manuel*, p. 565, ont été établies au XVIIIe siècle sans base scientifique : Grigol, 786-827 ; Dači, 827-839 ; Samoel 839-861.

904. Avec la ville de Xunani, le Gardabani des sources géorgiennes se trouve sur la rive droite du Kur, au sud-est de Tbilisi et au nord-ouest du lac de Sevan, dans une région dont les Arméniens font la partie la plus

textes donnent au chorévêque, jusque sur l'Alazani, implique une certaine autorité sur la K'axeti méridionale. On le voit aussi en excellents termes avec l'émir Isḥāq[905], et en opposition déclarée et victorieuse à Bug̲h̲ā ; il est donc, comme le *mtavari* Grigol, l'allié ou le voisin, puis le chef des Ṣanāriyya, avec lesquels les habitants du Gardabani ne se confondent pas[906].

En affaiblissant la présence arabe au centre du Kartli, la disparition du puissant émirat de Tiflīs en 853 a contribué au renforcement de ses voisins. On pourrait donc s'étonner de la disparition des Ṣanāriyya dans les sources arabes, si elle n'était compensée et même expliquée par l'importance croissante des chorévêques ; la *Chronique du Kartli* en mentionne deux : Gabriel, frère du précédent Samoel Donauri, puis Padla Arevmaneli, qui était chorévêque en 881[907]. Pour la première fois le titre de chorévêque a un déterminant : Gabriel est dit « chorévêque des K'axes » ; la puissance croissante de Padla est soulignée, ainsi que son expansion au Gardabani, qui se produisit alors qu'une royauté renaissait en Arménie[908].

À Padla Ier succéda K'virik'e Ier que l'on suppose être son fils[909] : tous deux sont signataires en 893 d'une charte avec le roi des Apxazes[910]. C'est probablement K'virik'e qui s'inclina devant l'expansion du pouvoir du roi Smbat[911], du moins sur la partie occidentale de son territoire, et qui, témoin des guerres qui opposèrent le roi des Apxazes K'ost'ant'i et le roi arménien Smbat à l'extrême fin du IXe siècle, dut céder en 912 devant la puissance de Yūsuf, qui s'empara de ses deux forteresses : Ujarma et, en amont, Boč'orma[912].

L'élimination de Smbat et, mieux encore, le retrait sād̲j̲ide entre 917 et 922 laissèrent le champ libre aux K'axes comme aux Apxazes ; on voit ainsi K'virik'e Ier agir à l'est, au Hereti, et, avec l'aide des Apxazes, imposer au patrice Adarnase la signature de la paix dans l'église de Mcxeta, J̌vari[913]. Mais on le voit aussi, en accord avec le roi bagratuni Ašot II, agir dans le Gardman qui borde la partie méridionale de sa principauté[914]. Il n'est pas absent non plus à l'ouest, comme le montre la fondation (ou la restauration)

orientale du Gugark'. Il ne faut pas le confondre avec le territoire appelé Gardman par la *Géographie arménienne* et qui le borde à l'est : HEWSEN, *Geography*, p. 138 n. 54 ; voir n. 370.

905. On a vu, n. 895, que les sources arabes montraient aussi un lien entre Isḥāq et les Ṣanāriyya.

906. La *Chronique du Kartli* distingue les *Gardabanelni* des *Mtiulni* à qui elle impute la défaite de Bug̲h̲ā. Pour MKRTUMJAN, *Kaxeti* (cité n. 881), p. 30 et n. 66, p. 54, les *Gardabanelni* désignaient, aux IVe et Ve siècles, non seulement des populations de la rive droite du Kur venues du Gardman arménien, mais aussi des peuples montagnards voisins des Tsanars. EHG 2, p. 393-394, fait de ces deux chorévêques une « famille princière du Gardabani » qui aurait pris le pouvoir en K'axeti et considère comme synonymes dans les sources du IXe siècle *Gardabanelni* et Tsanars.

907. *Chronique du Kartli*, éd. p. 257, 259, 262, qui qualifie Padla d'« homme de sagesse et d'expérience ». Dates traditionnelles (voir n. 903) : Gabriel 861-881 ; Padla 881-893.

908. *Ibid.*, p. 262 : « Le chorévêque Padla devenait puissant et il soumit les *Gardabanelni.* »

909. *Ibid*, p. 262. Dates traditionnelles : 891-918. En fait, d'après les sources, la mort de K'virik'e est plus proche de 929.

910. Voir n. 696.

911. Voir n. 791.

912. *Chronique du Kartli*, éd. p. 263.

913. *Ibid.*, p. 265 ; c'est sans doute cette expansion de K'virik'e qui attira une réaction sād̲j̲ide, laquelle se traduisit par la dévastation de la K'axeti et par le pillage de Mcxeta et de l'église de la Croix.

914. Voir n. 794.

de la forteresse de Loc'obanni, sur la rive droite du Ksani, par le successeur de K'virik'e Ier, Padla II ; le chorévêque contrôle ainsi, avec Mcxeta, une partie du Kartli Intérieur, aux confins du Kartli apxaze ; il s'interpose donc entre Tbilisi et Darial[915] ; on comprend que le roi Giorgi II ait fait appel à lui vers 944/945 contre son fils K'ost'ant'i, révolté au Kartli[916]. Leurs bonnes relations ne durèrent pas puisque Giorgi II devait plus tard soutenir une révolte du Gardabani contre le nouveau chorévêque K'virik'e II[917].

C'est donc sous Padla Ier et dans le dernier quart du IXe siècle que Gardabani et K'axeti, celle-ci incorporant les Tsanars, ont été placés sous une même autorité, appelée chorévêque, terme qui n'a encore trouvé aucune explication satisfaisante[918]. Le chorévêque des K'axes des sources géorgiennes est le *kuriskūs* des Ṣanāriyya des sources arabes, l'archonte de *Tzanaria* des sources byzantines, le chorévêque des Canark' et parfois des Gugark' de l'historien arménien Yovhannēs. Le sens de l'évolution politique est claire si les étapes de l'évolution géographique ne le sont pas toujours[919]. Nous ignorons les modalités exactes du rapprochement des Ṣanāriyya, des K'axes et des habitants du Gardabani, mais l'étendue du pouvoir du chorévêque des K'axes est un fait au début du Xe siècle ; il entoure par l'est, par le sud et par le nord ce qui reste de l'émirat de Tiflīs.

Les Arabes n'ignorent pas cette principauté dans la première moitié du Xe siècle. Le principal témoignage est celui d'al-Mas'ūdī, plus complexe qu'on ne l'a dit jusqu'à présent. Il parle en effet du royaume d'al-Ṣanāriyya, entre Tiflīs et la Porte des Alains, avec son *kuriskūs*, sa population chrétienne et sa prétention à être d'origine arabe[920], affirmation dont l'approfondissement demanderait le secours d'un arabisant[921]. Mais al-Mas'ūdī parle aussi d'une autre principauté, celle d'al-Ḏjurziyya[922]. L'identification peut

915. *Ibid.*, p. 265. Les dates traditionnelles de Padla II, 918-929, sont fausses puisque Padla II était encore vivant en 944/945.

916. *Ibid.*, p. 266. Cette alliance est évoquée « trois ans après » l'avènement des Sallārides en Āḏharbayḏjān, qui est daté de 941/942.

917. Dates traditionnelles : 929-976 ; le début du règne est en fait à placer après 945.

918. EHG 2, p. 388-390 ; MKRTUMJAN, *Kaxeti* (cité n. 881), p. 57-59.

919. EHG 2, p. 394-395, parle d'un « élargissement ethnique des Tsanars sur le territoire de la K'axeti historique » après unification des populations du Caucase central. MKRTUMJAN, *Kaxeti* (cité n. 881), p. 90, affirmant, sans aucun fondement, que Padla est un Tsanar, parle de « dynastie des Tsanars ».

920. AL-MAS'ŪDĪ, § 499, I, p. 180 : « Entre la marche de Tiflīs et la Qal'at Bāb al-Lān dont nous avons déjà parlé, se trouve le pays des Sanariens dont tous les souverains portent généralement le nom de *kuriskūs*. Ces peuples pratiquent la religion chrétienne. Ces Sanariens se vantent d'être des Arabes, descendants de Nizār b. Ma'add, par Mudar, et d'appartenir à une fraction de la branche de 'Uqayl qui, anciennement, se serait établie dans cette contrée, où ils exercent leur prépondérance sur de nombreuses peuplades. » Et, après avoir évoqué l'existence au Yémen d'autres descendants de 'Uqayl, l'auteur ajoute : « Les Sanariens prétendent dans des récits très détaillés qu'ils se sont séparés autrefois du reste de leur tribu en même temps que ces 'Uqaylites du pays de Ma'rib que nous venons de nommer. » Je ne suis pas sûre que MIQUEL, *Géographie*, I, p. 269 et n. 3, ait raison d'identifier ce *kuriskūs* avec « le sanari connu sous le nom de Sennacherib » qui rend hommage au *shāh* du Layzān, cité par IBN ḤAWQAL, p. 342. Le seul Sennacherib alors connu est le prince du Xač'ēn.

921. Sur l'origine et la généalogie des Nizār : TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 181 et 29-32. À ces tribus du Nord appartiennent les Sulamī qui furent en assez grand nombre introduits en Armīniya au tournant du VIIIe et du IXe siècle : voir n. 395.

922. AL-MAS'ŪDĪ, § 498, I, p. 179 : « Après les Abkhazes, se trouve le royaume d'al-Ḏjurziyya, habité par la grande nation chrétienne des Ḏjurzān. Le prince qui la gouverne aujourd'hui est appelé al-Manbaghī et réside dans un endroit appelé Masdjid Dhī l-Qarnayn. »

faire hésiter[923] ; pourtant le géographe, qui vient de parler de « la principauté de Samtzkhé »[924], place al-Djurziyya « après les Abkhazes » et donne à la résidence de son chef le nom de Masdjid Dhī l-Qarnayn qui n'est autre que Mcxeta[925]. Il ne peut donc être question d'identifier al-Djurziyya avec le royaume bagrat'oniani d'Ibérie[926], ni avec aucune autre formation politique proche de l'Arménie ; car Mcxeta, à la date où écrit al-Mas'ūdī, appartient au chorévêque de K'axeti. Le terme employé dans le texte arabe pour désigner le maître de ce territoire est *al-manbaghī*, qui doit correspondre au géorgien *mampali*, construit sur *mepe*, roi, mais désignant un moindre pouvoir.

On est donc conduit à formuler l'hypothèse d'une dualité dans le gouvernement de la principauté de K'axeti. C'est ce que suggérait la souscription de la charte de 893 conjointement par les rois des K'axes, Padla et K'virik'e ; dualité ou association au pouvoir du chorévêque en titre et de son fils et successeur qui serait porteur du titre de *mampali*. La notice de la chancellerie de Constantinople s'inscrirait bien dans cette hypothèse puisqu'elle mentionne, pour une période qui correspond à la première moitié du Xe siècle, « les archontes de *Tzanaria* ». On voit, à cette occasion, que c'est à la terminologie des Arabes, non à celle des Géorgiens, que la chancellerie byzantine a emprunté la sienne pour désigner ces archontes.

Al-Mas'ūdī souligne encore le caractère très chrétien d'al-Djurziyya. S'agissant des K'axes, on n'en est pas surpris. Non seulement la tradition fait reposer sainte Nino, l'apôtre de la conversion, en K'axeti, mais la principauté possède avec Mcxeta la métropole religieuse du monde géorgien, siège normal des catholicos ; son territoire est également marqué par la présence de foyers monastiques anciens dont le renouveau est bien attesté à partir du IXe siècle : Zedazeni, Młvime, Alaverdi, Gareǰa pour ne citer que les plus importants[927]. Selon une tradition géorgienne, le christianisme des K'axes était bien connu à Constantinople, dès la fin du IXe siècle, grâce au moine k'axe Ilarion pour la sépulture duquel Basile Ier fit construire, à Romana, près de Constantinople, le monastère des Saints-Apôtres où s'installa un petit groupe de moines k'axes jusqu'alors établis sur l'Olympe de Bithynie[928]. Cette tradition religieuse peut contribuer à établir pour nous un pont entre l'Empire et les archontes de *Tzanaria*, d'autres traditions permettant même de faire remonter de tels contacts au milieu du IXe siècle[929].

3. « *Albania* »

Dans son énumération des régions qui font partie du territoire de l'Ałuank' au nord du Kur, la *Géographie arménienne* mentionne le Šak'ē[930] ; c'est là la région sur laquelle s'exerce le commandement du prince que la chancellerie de Constantinople désigne, au

923. MIQUEL, *Géographie*, I, p. 268.
924. Voir n. 649.
925. LAURENT-CANARD, p. 648 n. 31.
926. MINORSKY, *Sharvān*, p. 161 n. 1.
927. MARTIN-HISARD, « Christianisme » 2 (cité n. 45), p. 567-569.
928. *Ibid.*, p. 573 et n. 141 ; EAD., « La pérégrination du moine géorgien Hilarion au IXe siècle », *Bedi Kartlisa* 39, 1981, p. 101-138.
929. MARTIN-HISARD, « Constantin » (cité n. 17).
930. *Géographie arménienne*, p. 59 et 59 A.

Xe siècle, comme l'archonte d'*Albania* ; il est appelé *išxan* ou roi d'Ałuank' par les sources arméniennes, *mtavari* du Hereti par les sources géorgiennes, tandis que les sources arabes parlent du *baṭrīq* du Shakkī[931]. La chancellerie a conservé pour ce personnage un déterminant géographique évocateur de l'ancien royaume, puis du marzbanat perse dont le Šak'ē/Hereti/Shakkī avait fait partie. On le retrouve dans le titre de « catholicos d'Albanie », avec une acception territoriale beaucoup plus large.

Depuis le début du IXe siècle, la partie de l'ancien royaume d'Albanie qui se trouvait au sud du Kur a suivi une évolution propre qui a conduit à l'émergence progressive d'un *išxan* d'Ałuank', selon la terminologie arménienne, l'archonte de *Xatziénès* de la chancellerie[932]. La partie nord du royaume a connu une autre évolution et son originalité se reflète dans la géographie politique géorgienne qui distingue ethniquement le pays de Rani, issu de l'ancêtre mythique Bardos et situé au sud du Kur, des deux pays situés au nord : le Hereti, issu d'Heros et correspondant à une grande partie de la vallée de l'Alazani jusqu'à son confluent avec l'Iori, et le Movak'ani, issu de Movak'an et allant de ce confluent jusqu'à la mer[933].

Le territoire du Shakkī s'étend entre le Caucase au nord, la vallée de l'Alazani au sud jusqu'à son confluent avec son dernier affluent oriental, l'Egri ou Agri-čay, « la rivière qui coule en biais » ; il s'étend à l'est jusqu'au bassin de l'Aldjigän-čay, au-delà duquel se trouve la région de Qabāla, entre le Tūriyān-čay et le Gök-čay[934]. La dépression du Shirwān marque, à l'est, sa frontière avec le pays homonyme. Sur la rive gauche de l'Alazani, le Shakkī devait approximativement commencer à l'Eli-su. La ville même de Šak'ē, siège épiscopal de l'Église d'Albanie, se trouvait au sud-ouest de l'actuelle Nukhī, Nuxp'at'i des sources géorgiennes médiévales[935]. La description du Shakkī ne serait pas complète si l'on n'évoquait ses défilés qui donnent accès à la vallée du Samur, au Daghestan, en particulier Bāb al-Shakkī qui passait pour avoir été fortifiée par Khusrau Ier[936] ; entre le Shakkī et la vallée du Samur se trouvait la région du Fīlān[937].

Mais le Shakkī, comme la K'axeti, est une formation politique progressivement construite ; et il faut donc opposer à la définition étroite du Shakkī que l'on vient de donner une définition politique plus large, que recouvre mieux le terme géorgien de Hereti. À certaines époques, la domination du maître du Shakkī s'étendit plus à l'ouest vers le cours supérieur de l'Alazani au contact direct de la K'axeti et couvrit également au sud le Kambeč'an, c'est-à-dire le bassin inférieur assez désolé de l'Iori, entre Alazani et Kur, sans doute aussi ses prolongements à l'est. Le prince faisait donc face directe-

931. La seule étude existant sur ce territoire est celle de T. PAPUAŠVILI, *Heretis ist'oriis sak'itxebi* (Questions d'histoire du Hereti), Tbilisi 1970, notamment p. 171-238 pour la période des VIIIe-XIIe siècles ; elle a été largement exploitée dans EHG 2, p. 402-416 (en russe : p. 269-280).

932. Voir p. 412-415.

933. Voir n. 839. Bardos, Heros et Movak'an sont les frères de Kartlos et de Haos.

934. HEWSEN, *Geography*, p. 145 n. 74-78. V. MINORSKY-[C. E. BOSWORTH], « Shakki », *EI²* IX, p. 260-263. Sur la principauté de Qabāla : MINORSKY, *Sharvān*, p. 83-84. Les ruines de Qabāla se trouvent près du confluent des deux branches du Tūriyān-čay ; voir TER-GHEWONDYAN, « Notes » (cité n. 403).

935. Z. M. BUNIATOV, « De la localisation des villes-forteresses du Moyen-Age : Bad et Chaki », *REArm.* 3, 1966, p. 225-231 ; ARTAMONOV, *Khazars*, p. 177, 209.

936. Voir n. 873.

937. LAURENT-CANARD, p. 652 n. 57 ; le Fīlān était sous le contrôle du Sarīr au Xe siècle.

ment à la partie sud-kurique de l'ancienne Albanie. Ce fut le cas vraisemblablement à partir des premières décennies du IXe siècle.

Les débuts de l'époque arabe au Shakkī sont peu documentés. Vers 645/646, le Shakkī et le Kambeč'an dépendaient d'un même maître, sans doute un subordonné du *marzban* perse de Bardha'a, qui se soumit sans histoire à Salmān b. Rabī'a[938]. La région semble s'être ensuite montrée fidèle jusqu'au début du IXe siècle, du moins les auteurs arabes n'en ont-ils pas grand chose à dire[939].

La tradition géorgienne de la *Vie des rois kartvéliens* est un peu plus explicite. Elle évoque un dépeuplement provoqué par les campagnes des Arabes dans le Caucase, mais elle n'explique pas pourquoi le roi du Kartli, Arčil, dans la seconde moitié du VIIIe siècle, serait allé s'installer dans ces régions de la rive gauche de l'Alazani, y aurait construit ou restauré des forteresses, K'asri, Lak'uast'i et surtout Nuxp'at'i, tout en faisant progresser le christianisme[940]. C'est encore là que, peu après, il aurait installé trois frères, venus d'Arménie, en qui il est d'usage de voir des Bagrat'oniani[941]. On ne peut que mettre ces affirmations en rapport avec le nom d'une forteresse du Shakkī, attestée au Xe siècle, Sunbaṭman, toponyme à support onomastique bagratide qui évoque le nom du premier prince connu du Shakkī, Sahl i-Sumbatean, qui apparaît nommément dans la documentation sous la date de 822[942].

Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'histoire de Sahl i-Sumbatean, magistralement éclairée par V. Minorsky[943], sinon pour en souligner quelques aspects négligés par le savant et qui nous intéressent parce qu'ils éclairent la dissociation des deux parties de l'Arrān, de part et d'autre du Kur, jusqu'alors unies dans une histoire commune depuis

938. AL-BALĀDHURĪ, p. 547 : « (Salmān b. Rabī'a) franchit le Kur et conquit Qabala. Le maître de Shakkan et d'al-Qambīzān conclut la paix avec lui contre versement d'un tribut. » On peut aussi se reporter à K. HITCHINS, « The Caucasian Albanians and the Arab Caliphate in the seventh and eighth Centuries », *Bedi Kartlisa* 42, 1984, p. 234-245.

939. Vers 725/726, al-Djarrāḥ hiverne à Shakkī : *ibid.*, p. 557. Peu après, c'est à Qabala qu'est emprisonné Sa'īd b. Amr al-Ḥarashī, d'après AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 478.

940. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p. 243-244 : « Il s'installa en C'uketi et il construisit K'asri ; il construisit une forteresse dans le *qevi* de Lak'uast'i. Il trouva en C'uketi des *mtavarni* auxquels le roi Vaxt'ang avait concédé le C'uketi ; il y en avait alors un qui était *eristavi* sur les Tušes, les Xunzes et tous les païens de la montagne et qui s'appelait Abuxuasro. Il ne voulut pas lui enlever le C'uketi. Il construisit une ville forte à Nuxp'at'i entre deux rivières ; les gens de Nuxp'at'i avaient été auparavant des païens féroces et sauvages, mais le Sourd en avait tué beaucoup, et Arčil les baptisa par la force. » Le C'uketi est en amont du confluent de l'Iori, sur la rive gauche de l'Alazani ; K'asri (sans doute dérivé de l'arabe *qaṣr*, forteresse) n'est pas identifié. Lak'uast'i ou Lagoeti est sur la rive gauche de l'Alazani. Le Tušeti est une région du Caucase, à l'est de l'Alazani.

941. *Ibid.* : « Les neveux d'Adarnase l'Aveugle, qui avaient brûlé les yeux de leur oncle, quittèrent le T'aron pour la K'axeti ; c'étaient trois frères et ils s'installèrent là par ordre d'Arčil, car toute la bordure du Caucase du côté de l'Arrān se trouvait inhabitée, le Hereti et la K'axeti avaient été épargnés à cause de leurs forêts et de leurs bois. Les trois frères s'installèrent jusqu'à Gulgula. » Sur ce texte : MINORSKY, « Caucasica IV », 1, p. 505.

942. *Ḥudūd al-'alām*, § 36, 32, p. 402 : après avoir cité la ville de Sūq al-Djabal au Shakkī, l'auteur cite « Sunbāṭmān, a town at the farther end of Shakkī with a strong fortress. These two (last-named) towns are prosperous. » Minorsky, dans son commentaire, p. 400, propose de situer Sunbāṭmān aux environs de Nukhī, c'est-à-dire Shakkī-ville. Il est tentant d'y voir la ville fondée par Arčil dans laquelle se seraient installés les nouveaux venus.

943. C'est la première des études publiées dans « Caucasica IV ». L'article de TER-GHEWONDYAN, « Notes » (cité n. 403) n'ajoute rien sur ce sujet. Voir encore TOUMANOFF, *Studies*, p. 352 n. 50.

la fin du IVe siècle. On ignore quelle était la base de Sahl lorsqu'il intervint victorieusement avec ses frères, en 822, contre des Arabes de Bardha'a, retranchés dans le Xač'ēn, après avoir pillé Amaras[944] ; mais la source qui en parle fait allusion à ses frères et cela permet d'identifier raisonnablement Sahl à ce maître du Shakkī, illicitement marié au cours d'une cérémonie bénie par le catholicos Dawit', ce qui fut reproché à ce dernier par un frère du marié[945] : le catholicos, ancien évêque de Kabałak, appartenait à la maison du maître du Shakkī ; et le frère est qualifié d'*išxan*, prince. La seigneurie de Sahl fut donc probablement de nature familiale à ses origines[946] et elle trouva appui sur le clergé, à son plus haut niveau. En racontant cet épisode de 822, Movsēs donne à Sahl le qualificatif de Eṛanšahik et comme il raconte ensuite seulement l'assassinat du dernier *išxan* mihranide d'Ałuank', Varaz Trdat, Minorsky voit dans l'appellation d'Eṛanšahik un titre donné par anticipation[947]. Or Eṛanšahik n'est pas un titre de commandement[948], mais un nom de famille et même un nom dynastique, tout comme Mihranide. En effet, selon les conceptions politiques anciennes conservées par Movsēs, les Mihranides du Gardman, dont Varaz Trdat est le dernier représentant mâle, s'étaient imposés au VIIe siècle en faisant assassiner les membres de la vieille lignée royale arménienne des Eṛanšahik, à l'exception d'un seul, Zarmihr[949]. Sahl passe donc pour un représentant de cette famille et un descendant de ce Zarmihr[950]. À partir de 822 donc, alors que l'héritage mihranide se poursuit, au sud du Kur, chez les princes du Xač'ēn et conduit à la restauration de la royauté en faveur de Yovhannēs Senek'erim au Xe siècle[951], c'est un héritage royal plus ancien et plus vénérable, celui des Eṛanšahik, qui réapparaît avec Sahl, au nord du Kur, et conduit lui aussi, comme on va le voir, à la restauration d'une autre royauté[952]. On comprend mieux que Constantinople ait utilisé pour les membres de cette lignée l'appellation d'archonte d'*Albania*.

L'émergence de Sahl est exactement contemporaine de celle de Bābak, puisque c'est également en 822 que Bābak réussit à s'établir au Siwnik' ; de là, il contrôla l'Arc'ax et

944. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 20 (éd. p. 326) : « Alors le brave et illustre Sahl i- Smbatean Eṛanšahik, avec ses très puissants frères et ses armées, s'élançant ensemble contre eux au petit matin, les étendait raides morts çà et là et libérait les prisonniers comme des dents d'un lion. » Amaras est l'un des évêchés de l'Arc'ax. MINORSKY, « Caucasica IV », p. 508-509, le considère comme déjà maître du Shakkī.

945. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 24 (éd. p. 345-346) : « *Tēr* Dawit', 28 ans, de l'évêché de Kabałak. Il bénit le mariage illicite du *tēr* de Šak'ē et le frère laïque de ce seigneur lui dit : " D'où viens-tu, seigneur ? " Et il répondit : " De la maison de ton frère ". Et l'*išxan* dit à Dawit' : " Que ta langue qui a béni ne parle plus et que ta main droite se dessèche ! " Et cela se produisit immédiatement et il ne fut pas guéri jusqu'au jour de sa mort. » Dawit' a été catholicos de *ca* 820 à *ca* 848, mais on ne peut dater l'épisode.

946. Cette remarque permet de comprendre les traditions géorgiennes, évoquées plus haut qui placent trois frères aux origines de la seigneurie du Shakkī.

947. MINORSKY, « Caucasica IV », p. 508-509, n'exclut pas une complicité de Sahl dans cet assassinat.

948. Contrairement à ce que dit MINORSKY, *Sharvān*, p. 13.

949. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, II, 17 (éd. p. 172) ; ces pages appartiennent aux strates anciennes de l'œuvre, réutilisées par Movsēs au Xe siècle. Sur l'ancienne lignée royale des Eṛanšahik : TOUMANOFF, *Manuel*, p. 68.

950. Un autre Eṛanšahik, nommé Vač'agan, est mentionné dans son œuvre au début du VIIIe siècle (III, 17 ; éd. p. 320).

951. Voir p. 415.

952. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 69-70.

une partie de l'Utik', dont le Baylaqān avec difficultés[953]. Les sources font silence sur Sahl entre 822 et 835. À cette date, deux sources arabes mentionnent la rébellion de Sahl en Arrān, concrétisée par une action contre le gouverneur d'Armīniya récemment nommé par al-Afshīn qui était en charge, depuis 835, de la guerre contre Bābak[954]. Les débuts de cette révolte ne sont pas précisés, mais on peut la mettre en relation avec celle qui a dressé la ville de Shakkī contre le gouverneur arabe, Khalīd b. Yazīd (828-833), envoyé par al-Ma'mūn et dont le *Ta'rīkh al-Bāb* se fait l'écho[955]. On sait que ce gouverneur, dont les descendants seront maîtres du Sharwān dans la seconde moitié du IXe siècle[956], fit montre d'une grande familiarité à l'égard des *baṭāriq* d'Armīniya, dont la liberté déjà grande s'accrut sous son successeur[957]. L'action de Sahl, mentionnée par les sources arabes vers 835, fut suivie d'une autre, en 838, selon Movsēs[958]. Cette année-là, Sahl arrêta Bābak et le livra à al-Afshīn.

Rien ne permet d'affirmer que la carrière de Sahl avait été linéaire de 822 à 838 ; bien au contraire. D'après une source arabe du Xe siècle exhumée par M. Canard et inconnue de Minorsky, Sahl avait été, à un certain moment, prisonnier et victime de Bābak[959]. C'est cette circonstance, autant que les promesses faites par al-Afshīn à qui-

953. Voir n. 334. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 20 (éd. p. 327). Bābak y avait été appelé à une date non précisée par un Step'anos Ablasad (Iṣtifānūs des sources arabes), un Ałuan selon STEP'ANOS ŌRBELEAN, XXXIII (trad. p. 96), mais d'origine autrement inconnue ; Step'anos fut assassiné par des habitants de la région révoltés contre Bābak ; au bout d'une douzaine d'années, des proches de Step'anos réussirent à le venger et à mettre en place son neveu, fils de sa sœur et d'un prêtre, Abu Musē. Bābak en fuite envoya son frère 'Abdallāh se réfugier auprès d'Abu Musē qui le livra. MINORSKY, « Caucasica IV », p. 512-514 ; LAURENT-CANARD, p. 357-381.

954. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 488 : « Al-Afshîn... avait donné le commandement de l'Arménie à Moḥammed b. Sulaymân al-Azdî al-Samarqandî qui y vint alors que Sahl s'était révolté en Arrân et s'était emparé par la force de cette province. Moḥammed pénétra dans son pays, mais Sahl b. Sunbât l'attaqua de nuit et le mit en déroute. » AL-BALĀDHURĪ, p. 561 : « Le prince Sahl b. Sunbât se révolta contre le préfet de Ḥaydar b. Kâ'ûs al-Afshîn pour l'Arménie ; son secrétaire fut tué et lui-même n'échappa que de peu à la mort. »

955. MINORSKY, *Sharvān*, § 2, p. 23 : « In 205/820... the people of Shakkī revolted against (Khalīd b. Yazīd) and killed his 'āmil in that place. Khalīd marched against them and, though they attacked him by night, he defeated them and killed many of them. They sued for peace and he granted it to them, on condition that they paid 500 000 dirhams yearly. Then he took hostages from them and left them ». La date de 820 donnée par le *Tarīkh* doit être rectifiée puisque Khalīd fut gouverneur de 827/828 à 832/833 : LAURENT-CANARD, p. 438.

956. Voir p. 507.

957. AL-BALĀDHURĪ, p. 561 : « Leur esprit de rébellion contre le pouvoir et leur appétit de domination sur les populations sujettes qui leur étaient voisines ne firent que croître. »

958. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 21 (éd. p. 330) : « En l'année 286 de l'ère arménienne, 20 000 cavaliers venus à l'improviste de Bagdad faisaient une incursion dans le pays des Ałuank'. Alors Sahl i-Sumbatean qui était de la maison zarmirhakan des rois, ayant le concours du grand prince (*nahapet*) Gēorg, s'élance contre eux tel un aigle fondant sur de petits oiseaux sans secours, et, les dispersant çà et là, les jetant à terre dans la plaine, il les expulsa. » Gēorg est saint Georges.

959. La source est un extrait du *Livre de la Création et de l'Histoire* d'al-Maqdisī ; LAURENT-CANARD, p. 373 : « Mais Sahl fils de Sunbât, un chrétien, un des princes (*baṭrīq*) arméniens, le connaissait, car il avait été prisonnier de Bâbek et avait voulu racheter sa liberté en offrant une grosse somme d'argent, mais Bâbek avait refusé d'accepter ce rachat et avait sous ses yeux violé sa mère, sa sœur et sa femme, car le démon le poussait à commettre cette action à l'égard de ceux qu'il faisait prisonniers avec leurs femmes. » Cette information précise le sens des propos que Sahl adresse à Bābak, selon al-Ṭabarī : « Tu connais les choses de chez moi et mon pays ; il n'est pas un prince de la région qui ne soit de ta famille. Tu as eu des enfants de chez eux », et l'auteur d'expliquer que Bābak n'avait de cesse d'obtenir de gré ou de force toutes les belles princesses dont il entendait parler (*ibid.*, p. 632).

conque arrêterait Bābak, qui décida Sahl à agir contre ce dernier. Il se targue alors d'être totalement indépendant du califat[960], mais sur un territoire dont on ne peut mesurer l'étendue : le Shakkī certainement[961], mais, l'arrestation de Bābak ayant eu lieu au sud du Kur[962], il est vraisemblable que son autorité s'était étendue sur les deux rives de ce fleuve, Baylaqān excepté, et qu'elle couvrait depuis le Shakkī des terres arméniennes ainsi que des régions géorgiennes[963]. Reconnaissant, le calife lui conféra, avec une couronne de prince, le titre de *baṭrīq*[964], ce que Movsēs commente ainsi : « Il reçut le principat sur les Arméniens, les Virk' et les Ałuank' pour commander, en prince, sur tous, royalement »[965]. Il n'y aurait, dans cette formule, d'« obvious exaggerations », comme le dit Minorsky[966], que si on l'interprétait au sens d'une autorité consentie sur l'ensemble de ces trois peuples, alors qu'il s'agit d'une autorité sur des territoires au peuplement hétérogène.

On ignore quand mourut Sahl. Selon une source arménienne, il vivait encore lors de l'expédition de Bughā, mais al-Ṭabarī ne mentionne alors que son fils Mu'āwiya, envoyé par l'émir à Sāmarrā en 852/853[967]. L'existence, peu crédible, d'un second fils de Sahl, Atrnerseh, a été évoquée plus haut[968]. Pendant quelques décennies, l'obscurité plane sur le Shakkī.

Vers 893/894, à l'époque où al-Afshīn emmenait en captivité le catholicos arménien Gēorg, le Shakkī était dirigé par Hamam, connu de toutes les sources arméniennes en raison du rôle décisif qu'il joua dans la libération de Gēorg. On ignore ses liens avec Sahl et Mu'awiya ; il pourrait être le fils de ce dernier[969]. Dans son œuvre, le catholicos Yovhannēs montre celui qu'il appelle « le grand prince d'Orient » intervenant en faveur de Gēorg auprès d'al-Afshīn alors que ce dernier était arrivé à P'aytakaran, c'est-à-dire Baylaqān[970] ; son rayon d'action était donc large, indépendant et voisin de celui que le

960. D'après AL-ṬABARĪ, p. 632, pour attirer Bābak en fuite, Sahl lui aurait dit : « Tu connais ma situation : il n'y a pas entre le gouvernement du calife et moi de rapports administratifs ; tu n'entres pas chez un de ceux qui dépendent du calife ».

961. T'OVMA ARCRUNI, III, 11 (éd. p. 191, trad. p. 255), l'appelle maître du Šak'ē.

962. D'après al-Dīnawarī, traduit par M. Canard dans LAURENT-CANARD, p. 370-371, Bābak venait de Badhdh et avait traversé l'Araxe dans l'intention de gagner l'Empire byzantin, lorsque Sahl se porta à sa rencontre.

963. On verra plus loin que les successeurs de Sahl se heurtèrent aux maîtres géorgiens de la K'axeti. On ne peut exclure non plus une expansion vers l'amont de l'Alazani.

964. AL-ṬABARĪ, p. 637 : la couronne que le fils de Sahl, Mu'āwiya, lui rapporta est dite *tādj al-baṭāriq*.

965. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 21 (éd. p. 330). Principat : *išxanut'iwn* ; en prince : *išxanut'eamb* ; royalement : *ark'ayabar*.

966. MINORSKY, « Caucasica IV », p. 510.

967. AL-ṬABARĪ, p. 643. TOUMANOFF, *Manuel*, p. 69.

968. Voir n. 402-404. TER-GHEWONDYAN, « Notes » (cité n. 403), p. 325, qui postule l'existence de ce fils en le confondant avec Atrnerseh du Siwnik', réunit ensuite sous un seul nom deux personnages différents, Hamam du Š'akē et Grigor du Xač'ēn, et crée ainsi un Grigor-Hamam dont aucune source ne parle sous ce double nom. Voir aussi EHG 2, p. 407 qui parle d'un « Grégoire ou Hamami ».

969. Sur la base de sources que je n'identifie pas, TOUMANOFF, *Manuel*, p. 69, en fait le fils de Mu'āwiya, le fait mourir en 895 (?) et lui attribue un frère Pipē Ier qui lui aurait succédé de 895 à *ca* 913, date à laquelle le fils de Hamam, Atrnerseh, lui succède ; Movsēs mentionne un frère de Hamam, mais sans lui donner de nom. MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 270, le considère aussi comme le petit-fils de Sahl.

970. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, XXXIII, 20-23 (trad. p. 144) ; Yovhannēs, alors simple évêque et chargé de réunir la rançon du catholicos, s'était adressé à Hamam sur l'ordre du roi Smbat.

roi Smbat avait acquis en 893 sur ses voisins du nord[971]. Ce « grand prince d'Orient » est aussi « roi d'Albanie », comme le dit Step'anos Asołik qui emploie, pour dire « roi », non le terme banal d'*ark'ay*, mais celui, plus prestigieux, de *t'agawor*[972]. Hamam avait en effet pris le titre de roi des Ałuank', à l'instar d'Ašot Ier[973], à une date discutable[974].

Au moment où Hamam intervint en faveur de Gēorg, la famille des Yazīdides issue des fils de Khālid b. Yazīd avait consolidé son implantation au sud du Kur et surtout aux frontières orientales du Shakkī : Muḥammad avait fondé Gandja en 859 entre Shamkūr et Bardha'a ; depuis 861, Yazīd s'était rendu indépendant dans le Layzān, immédiatement à l'est de Qabāla, et Haytham dans le Sharwān, et leurs deux lignées se développaient dans la partie orientale de l'ancienne Albanie[975]. On ne trouve, dans l'histoire du Sharwān, telle que la présente le *Ta'rīkh al-Bāb*, aucune trace d'une action des Yazīdites vers l'ouest, en sorte que l'on est conduit à se demander si, depuis l'accord intervenu entre Khālid b. Yazīd (828-833) et le Shakkī (avec Sahl ?), il n'y a pas eu une forme de partage, plus ou moins tacite, entre Yazīdides et Shakkī : le titre de roi des Ałuank', pris par Hamam, répondrait ainsi, peut-être avec leur accord, à ceux de *Layzānshāh* et de *Sharwānshāh*, pris quelques années auparavant par ses voisins arabes. On verra plus loin, en effet, que le territoire du Shakkī comptait des musulmans dans sa population et qu'il y avait une grande mosquée dans la ville en 985[976]. Le territoire de Qabāla n'est pas documenté à ce moment. Au début du Xe siècle, le Shakkī, devenu le nouveau royaume des Ałuank', était ainsi inscrit géographiquement, au nord du Kur, entre Qabāla et le Sharwān à l'est et la K'axeti à l'ouest.

Il ne semble pas que les Sādjides se soient beaucoup aventurés dans ces régions du nord du Kur, pas plus al-Afshīn en 897 que Yūsuf ensuite. En effet, en 909/910, quand les premières menaces de Yūsuf s'exerçaient contre Smbat, le catholicos Yovhannēs dit avoir erré d'une ville à l'autre en Orient, chez les Ałuank', et avoir trouvé un refuge chaleureux auprès du roi Atrnerseh « qui gouverne dans les régions nord-orientales du Cau-

971. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I , XXXII, 15 (trad. p. 139), délimite précisément à l'est l'aire de la domination de Smbat en 893, à la veille de l'attaque d'al-Afshīn : elle suit une ligne qui part de la Porte des Alains, gagne Tbilisi au sud et longe la vallée du Kur jusqu'à Samk'or.

972. STEP'ANOS ASOŁIK, III, 3 (trad. 2, p. 14).

973. MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, III, 22 (éd. p. 335-336) : « Le pieux Hamam qui devint aussi roi *(t'agawor)* des Ałuank' restaura la royauté disparue de la maison des Ałuank' de la même manière qu'Ašot Bagratuni (restaura) la royauté des Arméniens ; ils firent cela la même année. Et le même Hamam, en raison de (ses) grands péchés envers Dieu, qui, à cause de cette vie frivole, prenant sur lui-même la dette du sang de son frère, accomplissait de très grandes bonnes œuvres envers les églises et envers tous les nécessiteux et les indigents, fit aussi libérer le grand catholicos Gēorg à très grands frais de la prison des impies Tačik' et, le traitant avec grandeur, le renvoya sain et sauf chez les Arméniens. » STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, LV (trad. p. 172) : « Lorsque, par la suite des temps, les Ardzrouni donnèrent le signal (du soulèvement contre l'autorité légitime) en prenant la couronne à l'encontre de Sembat roi d'Arménie, Atrnerseh, *bdechkh* d'Ibérie, la prit également, ainsi qu'Hamam en Aghouanie. »

974. D'après Movsēs, l'événement a lieu la même année que le couronnement d'Ašot Ier, donc en 884 ; d'après Step'anos Ōrbēlean, le fait eut lieu sous le règne de Smbat Ier et dans une atmosphère de révolte ; TOUMANOFF, *Manuel*, p. 69, place l'événement en 893.

975. Voir p. 507.

976. Voir n. 979. Sur la mosquée : AL-MUQADDASĪ, p. 536 : « Shakki est dans une plaine. Les chrétiens y sont en majorité. La mosquée cathédrale est dans le souk des musulmans. »

case »[977]. Fils de Hamam auquel il avait succédé, à une date inconnue de la seconde décennie du siècle sans doute[978], Atrnerseh gouvernait encore en 943 : al-Masʿūdī le cite, dans *Les Prairies d'or*, entre les Ṣanāriyya et Qabāla[979]. Chrétien, il gouvernait aussi des musulmans, tout comme, au même moment, à Qabāla, le musulman ʿAnbasa, dit ʿAnbasa le Borgne, qui transmettra son pouvoir à son fils, commandait à une population chrétienne[980].

Au début de son règne, des conflits de frontière se produisirent entre le Shakkī/Hereti et le chorévêque de K'axeti allié aux Apxazes ; la guerre qui les opposa, entre 917 et 922, montre le développement du Hereti vers l'ouest puisque « le patrice Adarnase » tenait Vežini à l'ouest de l'Iori, Ariši et Gavazi à l'est de l'Alazani, non loin de Nek'resi, sur la route d'Alaverdi[981].

L'importance des maîtres du Hereti se mesure au fait qu'Atrnerseh avait épousé une princesse bagrat'oniani, Dinar, la sœur de Gurgen le Grand[982]. Il en eut un fils, Išxanik', qui lui succéda ; ce mariage eut des conséquences religieuses considérables puisque la *Chronique du Kartli* attribue à l'action de Dinar l'abandon du monophysisme et l'adoption du chalcédonisme au Hereti[983] ; c'est sans doute la raison pour laquelle des auteurs arméniens, comme Movsēs ou Yovhannēs, et le catholicos arménien Anania Mokacʿi, le pourfendeur du chalcédonisme, exaltent plutôt la mémoire du premier roi, Hamam, dit le Pieux[984]. Ainsi, jusqu'à Išxanik', une partie au moins des Ałuankʿ du Shakkī ne partageaient pas les idées chalcédoniennes répandues dans l'Église d'Albanie. Išxanik', en revanche, soutint les catholicos chalcédoniens d'Albanie, Sahak et Gagik[985]. On ne connaît pas la date de la mort d'Atrnerseh, qui est probablement l'archonte d'Albanie

977. YVOHANNĒS DRASXANAKERTCʿI, XXXXIV, 8 (trad. p. 166), avec ce jugement : « These people were of our fold, and flocks of our pasture ».

978. Dans la charte de fondation de la cathédrale de Tatʿew, en 906, on trouve dans les souscriptions : « Grigor, Esaï et Atrnerseh, princes d'Aghouanie, certifions ce document » ; voir STEPʿANOS ŌRBĒLEAN, XLIII (trad. p. 139). Atrnerseh ne semble pas à cette date se distinguer d'autres princes, qui peuvent être ses frères.

979. AL-MASʿŪDI, § 500, I, p. 180-181 : « Près du royaume des Sanariens, on rencontre les Shakkî, peuplade chrétienne, au milieu de laquelle vivent des Musulmans qui se livrent au commerce ou à diverses industries. Leur roi, à l'époque où nous composons cet ouvrage, s'appelle Adarnasah b. Hammâm. Vient ensuite le royaume de Qabala dont la capitale est occupée par des Musulmans, tandis que la campagne et les villages environnants sont habités par des Chrétiens. Le prince actuellement régnant s'appelle ʿAnbasa le Borgne. Ce pays est un repaire de brigands, de bandits et de gens sans aveu. »

980. Sur la principauté de Qabāla : MINORSKY, *History*, p. 83. En 982, les *Ḥudūd al-ʿālam*, § 36, 34, p. 144, définissent Qabāla comme « a town between Shakkī, Bardāʿ and Shirvān, prosperous and pleasant. From it come many beaver-furs. » À cette date, Qabala appartient à un descendant de ʿAnbasa que le *Taʾrīkh al-Bāb*, § 13, p. 29, appelle ʿAbd al-Barr b. ʿAnbasa.

981. *Chronique du Kartli*, éd. p. 265. Sur cette guerre, voir n. 695.

982. Sur ce mariage, voir n. 648.

983. *Chronique du Kartli*, éd. p. 266 : « En Hereti, tous les dirigeants étaient hérétiques avant le règne d'Išxanik'. Mais Išxanik' était le fils de la sœur de Gurgen *eristavi eristavta*, et sa mère, la reine Dinar, les convertit à l'orthodoxie. »

984. Je n'ai pu vérifier la référence donnée par MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 290, à la lettre d'Anania, intitulée « Sur la révolte de la maison des Ałuankʿ » et éditée dans la revue *Ararat*, 1897, p. 129-144, notamment p. 131. C'est peut-être celle que traduit TER-GHEWONDYAN, « Notes » (cité n. 403), p. 327 : « À cette époque le trône de la royauté était occupé par Išxanik, fils de *Tēr* Atrnerseh, petit-fils du bienheureux Hamam pieux roi des Ałuankʿ. »

985. Voir p. 518.

connu de Constantinople[986]. Mais en 955, son fils « Ishdjaniq, seigneur de Shakkī, qui s'appelait Abū ʿAbd al-Malik » fait partie des princes soumis à al-Marzubān[987].

4. « *Sarban* », « *Khrysa* » et « *Krébatan* »

Les piémonts orientaux du Caucase, dans ses contreforts méridionaux comme dans les régions qui bordent la Caspienne, ont connu une évolution originale à l'intérieur de l'ensemble que les géographes arabes appellent l'Arrān ; très iranisés à l'époque sassanide, ils ont été le théâtre d'une forte implantation de tribus arabes, chez lesquelles des traditions politiques perses réapparurent dans le courant des IXe et Xe siècles et elles s'y développèrent au point de gagner une partie du Daghestan[988]. L'histoire de ces régions, à partir du IXe siècle, a peu concerné les milieux arméniens et géorgiens qui n'en ont, de ce fait, pratiquement pas parlé et, s'il n'y avait eu à la fin du Xe siècle l'anonyme géographe persan des *Ḥudūd al-ʿālam* et au début du XIIe siècle l'anonyme auteur du *Taʾrīkh al-Bāb*, originaire de Darband, ces régions du *dār al-islām* n'auraient été connues que par les quelques villes qui jalonnent les itinéraires des géographes arabes.

La géographie historique de ces régions est d'une singulière complexité et il n'est pas facile de passer des rares données de la *Géographie arménienne* qui reflète l'époque sassanide à celles des sources arabes[989]. La géographie naturelle est commandée par le Caucase et les rivières qui y naissent. On a noté plus haut les éléments les plus caractéristiques : diminution progressive de l'altitude du Caucase dans la chaîne Caspienne jusqu'à sa disparition dans la presqu'île d'Apcheron ; dorsale qui divise en deux le réseau hydrographique du Daghestan juqu'à Darband ; endoréisme des rivières, morcellement de la plaine caspienne[990].

Le Sharwān des géographes correspond au bassin effondré entre le Caucase et le Kur ; il commence, à l'est du Shakkī et de Qabāla, au bassin du Gök-čay et s'étend jusqu'à la Caspienne. Cette définition convient, en partie seulement, à l'historien. Au Xe siècle en effet, la partie centrale du Shirwān/Sharwān correspondait à la région qui s'étend entre le piémont caucasien et le Kur, avec la ville de Shamākhī sur le haut Pirsaqat[991]. Sa partie la plus occidentale, sur le cours supérieur du Gardamān avec Lāhīdj, formait le Layzān, ancienne principauté sassanide[992]. La partie basse, sur la rive gauche du Kur, était le Mūqān, peu propice à l'habitat mais de grande valeur stratégique, puisque la route qui venait de Bardhaʿa y traversait le Kur à Bardīdj[993]. Le Mūqān se ter-

986. La date usuellement retenue est 944 : PAPUAŠVILI (cité n. 931), p. 197 ; TOUMANOFF, *Manuel*, p. 69-70. EHG 2, p. 407 retient 940.

987. IBN ḤAWQAL, p. 347.

988. MINORSKY, *Sharvān*, p. 13-15.

989. Dans sa version courte, la *Géographie arménienne*, p. 57 A, ne parle que de la partie caspienne de ces régions pour évoquer le mur de Darband, les Tʿawaspʿarkʿ, les Mazskʿutʿan, les Šruan auxquels la version longue, p. 57, ajoute les Xsorwan, ceci pour ne citer que des noms à peu près identifiables. Même en se limitant à ces noms, les commentaires de Eremyan, rappelés et parfois discutés par HEWSEN, *Geography*, p. 119-123, sont loin de contribuer à éclairer la transition de l'époque sassanide à l'époque arabe.

990. Voir p. 482.

991. MINORSKY, *Sharvān*, p. 74 : à 40 km à l'est de l'Akh-Su. W. BARTHOLD - [C. E. BOSWORTH], « Shīrwān », *EI*2 IX, p. 505-506, notamment 505. Shamākhī ou Shammakhī ou Shamākhiya est l'actuelle Shemakha.

992. MINORSKY, *Sharvān*, p. 76 ; cette origine sassanide fonde les prétentions ultérieures des Yazīdides.

993. Il s'agit du Mūqān du nord. Minorsky propose de situer Bardīdj à environ 34 km de Bardhaʿa et

minait sur la côte à Bākū. La vie du Sharwān médiéval eut tendance à se détourner des régions peu attrayantes de la vallée du Kur pour se reporter vers les piémonts, là où un défilé, au nord de Shamākhī, permettait de franchir le Caucase et d'accéder à la plaine de la Caspienne. À l'époque sassanide, en tout cas, ce que l'on appelait Sharwān était le Šruan que la *Géographie arménienne* situe au nord du Caucase, entre les vallées du Gilgina et du Shabran ou Shābarān[994]. Ainsi le toponyme historique de Sharwān aurait-il glissé du versant nord-est au versant sud-ouest du Caucase.

Les plaines de la Caspienne ne manquaient pas d'intérêt ; en bordure de la mer s'étendent jusqu'au défilé de Darband des contrées réputées fertiles, irriguées du sud au nord par une série de rivières : Gilgina, Velveli, Shabran, Qudiya ; puis viennent le Samur et encore le Kuras et le Rubas. À condition de contrôler le défilé de Darband qui s'ouvre au nord vers le monde des steppes et ses peuples en quête de territoires à piller ou à coloniser, les riverains de la Caspienne pouvaient vivre paisiblement, en bordure d'une mer dont l'animation commerciale commença surtout à l'époque arabe[995].

Les rivières ont permis d'y distinguer, à l'époque médiévale, différents territoires ou principautés. La partie la plus méridionale de la plaine caspienne, entre le Sumgaït et le Gilgina, au nord de la presqu'île d'Apcheron, forme le Xsorwan de la *Géographie arménienne*[996], encore attestée à l'époque arabe sous le nom de Khayzān[997]. Dans cette région, sur la rive gauche du Gilgina, se trouvait l'un des murs érigés par les Sassanides après 508 pour barrer la voie caspienne aux peuples du nord[998].

Le Sharwān caspien, du Gilgina au Shabran, portait plutôt, à l'époque arabe, le nom de Shābarān, comme la rivière sur laquelle se trouvait l'ancienne capitale, également appelée Shābarān, mais aussi Shāwarān, dont la construction est attribuée à Khusrau Ier[999]. Au nord de la rivière se trouvait un second mur sassanide du VIe siècle[1000]. Il y avait dans la région deux villes distinctes : Shābarān et al-Abkhāz[1001] ; cette dernière se trouvait à environ 25 km au nord-ouest[1002].

100 km de Shamākhī, sur la rive droite du Kur, en face de l'actuel village de Körpi-känd, « le village du pont » : *Ḥūdud al-'ālam*, p. 403.

994. HEWSEN, *Geography*, p. 119 n. 88, et carte VII p. 56 A.

995. X. DE PLANHOL, « Caspian Sea », dans *Enc.Iran.* V, p. 48-61, notamment 51-55, où il revient sur l'idée, erronée mais historiographiquement persistante, qu'il existait une route commerciale qui reliait la Chine et l'Asie centrale au monde méditerranéen, à travers la Caspienne puis la Caucasie méridionale.

996. HEWSEN, *Geography*, p. 120 n. 89, et carte VII p. 56 A.

997. D'après MINORSKY, « Caucasica IV », p. 525, le nom de Khayzān se retrouverait dans celui du village de Khizi, à 70 km au nord-ouest de Bākū. On évitera de confondre le Khayzān avec le Khursān.

998. Sur ces murailles, voir n. 1012. HEWSEN, *Geography*, p. 120 n. 90 : il s'agit d'un rempart avec deux murs à 220 m l'un de l'autre.

999. MINORSKY, *Sharvān*, p. 77-78. IBN AL-FAQĪH, p. 504 : « Kîsrâ Anûshirwân fonda la ville d'ash-Shâbirân, celle de Masqat et celle de Karkara. » On retrouve la même tradition chez AL-BALĀDHURĪ, p. 547, et chez IBN KHURDĀDHBIH, p. 543.

1000. Voir n. 1012. HEWSEN, *Geography*, p. 121 n. 100.

1001. AL-IṢTAKHRĪ, p. 515, 517, les distingue l'une de l'autre en énumérant à la suite Shamākhī, Sharwān, al-Abkhāz à deux jours de route et Shābarān. Il parle encore et en même temps, p. 517, du *Sharwānshāh* et de l'*Abkhāzshāh*. AL-MUQADDASI, p. 535-536, 540, les connaît également et précise que Shābarān « n'a pas de forteresse et la rivière est à l'extérieur de la ville » et qu'al-Abkhāz est une ville « agréable ». Les ruines de Shābarān sont encore visibles, avec une muraille allant de la mer jusqu'au Bābā-dagh. La région de Shābarān et, plus au sud, celle de Masqaṭ appartiennent à l'actuel district de Qubba : V. MINORSKY, « Ḳubba », dans *EI*² V, p. 287-288.

1002. MINORSKY, *Sharvān*, p. 90.

Sur la Qudiya se trouvait encore la forteresse de Khurs ou Khirs, dont le nom se retrouve dans la région du Khursān ou Khirsān qui a dû correspondre à la région de Qubba et peut-être même se confondre avec le Shābarān[1003]. Aux premiers temps arabes du moins, le Khursān dépendait du roi des Lakz dont l'autorité s'étendait jusqu'à la mer ; ce fut peut-être encore le cas plus tard[1004]. La haute vallée du Samur était en effet le domaine des Lesghiens et, à travers le territoire du Fīlān, on pouvait gagner le Shakkī[1005].

Entre le Khirsān au sud et la vallée du Samur, se trouvait l'ancien pays des Massagètes, le Masqaṭ, avec sa forteresse attribuée à Khusrau Ier[1006]. Au nord du Samur, qu'un pont bien connu des géographes arabes permettait de franchir, le Ṭabarsarān correspondait aux vallées du Kuras et du Rubas[1007].

La succession géographique de ces différentes régions est claire dans le récit d'une campagne de Maslama, au début du VIIIe siècle, fait par al-Ya'qūbī[1008].

Cependant la plaine littorale se rétrécit progressivement au nord jusqu'à devenir une étroite plage, dans le défilé de la Caspienne. C'est là le site de la ville et de la citadelle de Darband. De la mer à la montagne, la ville de Darband s'étend entre deux murs fortifiés qui relient la citadelle à la mer où ils ménagent un port[1009]. À partir de la citadelle un système de fortifications s'étendait vers l'ouest, sur près de 40 km, assurant la protection de Darband. Cet étroit défilé, connu dans l'antiquité classique sous le nom de Portes Caspiennes, est appelé Č'or en arménien, Sūl ou Bāb al-Abwāb en arabe[1010]. Ces fortifications, dont les origines sont antérieures aux Sassanides, sont unanimement attribuées par les auteurs arabes admiratifs à Khusrau Ier[1011]. Dans leur souci de protection de l'Atrpatakan/Ādharbaydjān, les Sassanides s'étaient montrés en effet particulièrement attentifs à la protection en profondeur des plaines de la Caspienne, car, au-delà de Darband, commençait le domaine des nomades de la steppe[1012]. Au début du VIIe siècle, les Khazars s'emparèrent de Darband en 627 mais y renoncèrent en 643. Les Arabes durent

1003. MINORSKY, *Sharvān*, p. 81-82. *Ḥudud al-'alām*, p. 411.

1004. AL-BALĀDHURĪ, p. 558 ; MINORSKY, *Sharvān*, p. 81-82 : Marwān donna le gouvernement des Lakz à Khashram al-Sulamī, nom que l'on retrouve en 953/954.

1005. MINORSKY, *Sharvān*, p. 80.

1006. HEWSEN, *Geography*, p. 121 n. 103. Le Masqaṭ s'appelait encore Vardan : MINORSKY, *Sharvān*, p. 78-79. Selon al-Balādhurī, p. 549, la principauté du *shāh* de Masqaṭ, établie par les Sassanides, n'existait plus de son temps.

1007. LAURENT-CANARD, p. 496-497. HEWSEN, *Geography*, p. 120 n. 93.

1008. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 478 : « Maslama arriva à Khayzân... Puis il partit pour le Shirwân... Il alla ensuite à Masqat... Il envoya ses cavaliers dans le pays d'al-Lakz. Il envoya des troupes vers Ṭabarsarân. »

1009. Depuis la mer, le terrain se relève lentement, puis rapidement, vers l'intérieur pour gagner le mont Jalghan au sommet duquel se trouve la citadelle. MINORSKY, *Sharvān*, p. 87-89 ; DUNLOP, « Bāb al-Abwāb », dans *EI*[2] I, p. 858-859. En dernier lieu et très précis : E. KETTENHOFEN, « Darband », dans *Enc.Iran.* VII, p. 13-19.

1010. HEWSEN, *Geography*, p. 122-123 n. 105-106. La *Géographie arménienne* est la première attestation connue du nom de Darband. Voir aussi n.733.

1011. MIQUEL, *Géographie*, II, p. 262-263.

1012. KETTENHOFEN, « Darband » (cité n. 1009), p. 15, rejette l'hypothèse de A. Trever de la construction par les Sassanides d'une série de murailles successives au fur et à mesure de leur avance sur les bords de la Caspienne. Darband était une forteresse sassanide dès le Ve siècle et fut reconstruite au tournant du Ve et du VIe siècle. Les murailles qui la précèdent sont postérieures à cette phase.

sans cesse batailler pour l'imposer comme frontière aux Khazars ; l'histoire des campagnes des uns et des contre-campagnes des autres est bien connue[1013] ; mais on oublie trop facilement que la condition première de cette stabilisation et de sa durée fut l'assujettissement des différentes régions que l'on vient de présenter et qui formaient autant d'unités politiques[1014] ; il y eut ensuite une progressive intégration des différents princes locaux dans les structures politiques arabes, mais aussi une arabisation de la population. Au terme de cette évolution, ces régions appartenaient pleinement au système routier de l'Empire arabe selon un itinéraire qui reliait Bardha'a à Bāb al-Abwāb sur 90 parasanges, soit environ 450 km et que les géographes arabes décomposent ainsi : Bardha'a-Bardīdj, une étape ; Bardīdj-Shamākhī, 14 parasanges, soit 2 étapes ; Shamākhī-Shirwān, 3 étapes ; Shirwān-al-Abkhāz, 2 étapes ; al-Abkhāz-le pont du Samur, 12 parasanges ou 2 étapes ; le pont du Samur-Bāb, 20 parasanges ou 3 étapes[1015].

L'implantation arabe et la concentration politique furent en effet particulièrement fortes dans cet ensemble de régions[1016] : au Xe siècle, à l'exception du territoire de Bāb al-Abwāb que dominait la famille des Hāshimides et son *Darbandshāh*, les deux versants orientaux du Caucase relevaient de la seule autorité de la famille mazyadide et du *Sharwānshāh*. Ce n'est pas ici le lieu de retracer cette histoire que Minorsky a bien étudiée à partir du milieu du IXe siècle[1017]. Pour la période antérieure[1018], un des aspects les plus intéressants, encore mal connu, est le passage du centre de gravité du Sharwān de la région caspienne à la région des piémonts orientaux, au voisinage du Shakkī et de Qabāla et l'effacement de Shābarān devant Shamākhī.

Le nom de cette dernière ville viendrait de celui d'un chef du Sharwān au nom arabe, al-Shamākh b. Shudja', qui donna son nom à la ville dans les années 797-799[1019]. Ensuite la révolte de Bābak, dont on a dit les incidences sur le Shakkī, et l'expédition

1013. Voir DUNLOP, ainsi qu'ARTAMONOV, *Khazars*, plus sommaire, mais clair, ou encore P. B. GOLDEN, « Khazars », dans *EI*² IV, p. 1205-1214. La dernière grande incursion méridionale des Khazars date de 795 ; mais les hostilités continuèrent, avec une période particulièrement tendue entre 901 et 912, alors que les Khazars devaient désormais faire face à l'expansion russe vers la Volga et la Caspienne.

1014. Pour AL-BALADHŪRĪ, p. 549 et 555, les Sassanides, non contents de fonder les villes de Shābarān, Masqaṭ et plus tard al-Bāb, auraient reconnu ou établi un certain nombre de royaumes avec leurs *shāhs* que l'historien énumère du nord vers le sud : celui de la Montagne ou Wahrazān ou *ṣāḥib al-Sarīr*, le Filān, le Ṭabarsarān, al-Lakz ou Djurshān, Masqaṭ, le Līrān et Sharwān. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 477 : « Salmân pénétra dans le Shirwân dont le roi fit la paix avec lui. Puis il continua jusqu'à ce qu'il arrivât au pays de Masquṭ dont les habitants conclurent la paix avec lui. Firent de même le roi d'al-Lakz, les habitants d'al-Shabarân et ceux du Fîlân ».

1015. AL-IṢṬAKHRĪ, p. 517, où il faut corriger la distance qu'il donne de Bardha'a à Bardīdj (7 parasanges au lieu de 18). IBN ḤAWQAL, p. 531, a remplacé al-Abkhāz par Layidjān, ce qui rend l'itinéraire incompréhensible. AL-MUQADDASĪ : LAURENT-CANARD, p. 540. Une étape d'un jour correspond à environ 7 parasanges, soit 35 km. Sur cet itinéraire : MINORSKY, *Sharvān*, p. 76 n. 2.

1016. MADELUNG, « Dynasties », p. 243-246.

1017. MINORSKY, *Sharvān*. Malgré MADELUNG, « Dynasties », l'histoire de la transition du VIIe au IXe siècle reste à approfondir.

1018. Les rois mihranides des Ałuank', attestés jusqu'au début du IXe siècle, ne semblent pas avoir détenu d'autorité sur ces régions du nord du Kur qui eurent leur évolution propre après la chute des Sassanides.

1019. La tradition est rapportée par AL-BALĀDHURĪ, p. 560 : « D'après un groupe de cheikhs de Bardha'a, ash-Shammakiyya qui est dans le gouvernement du Shirwân doit son nom à ash-Shammâkh b. Shudja' qui fut roi (*malik*) du Shirwân tandis que Sa'îd b. Sâlim al-Bâhilî était gouverneur d'Arménie », c'est-à-dire entre 797 et 799. MINORSKY, *Sharvān*, p. 75 n. 3, pense qu'il a peut-être restauré un habitat ancien.

de Bughā contribuèrent assurément à désorganiser ces régions où s'installa peu à peu, dans la seconde moitié du IXe siècle, l'autorité d'un clan familial issu du gouverneur arabe Yazīd b. Mazyad al-Shaybānī et de son fils, également gouverneur, Khālid[1020]. Les trois fils de celui-ci contrôlèrent une bonne partie de l'Arrān[1021], l'un au sud du Kur, et surtout les deux autres au nord : Yazīd et Haytham dominèrent l'un le Layzān, l'autre le Sharwān, et relevèrent les titres iraniens de *Layzānshāh* et de *Shārwanshāh* dès 861[1022]. Les deux lignées restèrent d'abord distinctes jusqu'à l'annexion du Sharwān, en 917, par le chef du Layzān Abū Ṭahir Yazīd (916-948). Avant cette date, tout indique que l'expansion du Sharwān se faisait non pas au sud du Caucase, mais en direction des rives de la Caspienne, vers Darband et contre les Khazars[1023] ; il est possible que l'affirmation des Sādjides en Ādharbaydjān et en Armīniya ait contribué à orienter cette expansion vers des zones non conflictuelles. On connaît mal, voire pas du tout, durant cette période, l'évolution des régions les plus méridionales de la Caspienne : Ṭabarsarān, Masqaṭ, Shābarān et Khursān, et même Khayzān. Quant au Layzān, bloqué par la puissance du Shakkī qui le flanquait à l'ouest et sans doute sous la menace des Lakz du Caucase, il aurait eu un avenir limité s'il n'avait annexé le Sharwān.

Le développement du Layzān et du Sharwān sous l'impulsion des Yazīdides, à partir de la seconde moitié du IXe siècle, est contemporain de celui que connut la région de Darband avec les Hāshimides. L'implantation de ces derniers est plus ancienne, mais la famille ne s'affirme de manière héréditaire qu'à partir de 869, lorsque Hāshim b. Surāqa devint émir de Bāb à la demande de la population et mena entre 869 et 885 plusieurs actions contre le Sarīr[1024]. Ses fils lui succédèrent, ʿAmr pendant un an, puis Muḥammad dont le gouvernement (886-916) fut troublé par les actions des Khazars et les attaques du chef du Sarīr ; Muḥammad connut une première captivité en 905, puis une seconde en 909/910 ou 912/913, malgré l'aide du *Sharwānshāh*. La ville de Bāb fut alors reconstruite par les Sādjides. C'est le troisième fils de Hashīm, ʿAbd al-Malik, qui gouverna de 916 à 939. Il eut de nombreuses difficultés avec les habitants mêmes de la ville et avec les Khazars.

L'année même où ʿAbd al-Malik accédait au pouvoir[1025], Abū Ṭahir Yazīd, profitant de l'éclipse du Sādjide Yūsuf, réunissait entre ses mains Layzān et Sharwān. Il dota sa

1020. L'histoire de cette famille est racontée dans le *Taʾrīkh al-Bāb*, § 9-10 (trad. MINORSKY, *Sharvān*, p. 23-28, avec commentaire p. 58-62) ; TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 27-28 ; MADELUNG, « Dynasties », p. 243-249 ; Khālid b. Yazīd fut gouverneur d'Armīniya à deux reprises entre 813 et 832, et encore deux fois entre 841 et 845. On a évoqué plus haut la révolte de Shakkī contre Khālid.

1021. MINORSKY, *Sharvān*, p. 24-25. Muḥammad, gouverneur d'Armīniya, notamment en 856, organisa ensuite son pouvoir autour de Djanza qu'il avait fondé, au sud du Kur, en 859 ; mais on ignore le destin ultérieur de sa lignée dans cette région où l'on voit se développer ensuite les Sewordi.

1022. MINORSKY, *Sharvān*, p. 25. Haytham dut s'opposer aux gens du Sarīr. Après lui gouvernèrent son fils Muḥammad, son petit-fils Haytham et le fils de ce dernier ʿAlī. À Yazīd succédèrent son fils Muḥammad et son petit-fils Abū Ṭahir Yazīd.

1023. Abū Ṭahir Yazīd annexa le Sharwān en profitant de l'affaiblissement de son cousin ʿAlī, battu par les Khazars en 912.

1024. MINORSKY, *Sharvān*, p. 69. MADELUNG, « Dynasties », p. 243-249. TER-GHEWONDYAN, *Emirates*, p. 30. Hāshim était le descendant d'un Najm b. Hāshim, chef (*ṣāḥib*) de Bāb al-Abwāb sous le calife Hārun al-Rashīd (786-809).

1025. ʿAbd al-Malik dut commencer par éliminer son neveu, Abū l-Najm, fils de Muḥammad.

principauté d'une nouvelle capitale à laquelle il donna son nom, Yazīdiya, et il l'édifia près de ou à l'emplacement de l'ancienne ville de Shamākhī et sous la protection du château de Gulistān[1026]. Le Layzān, tout en faisant désormais partie du Sharwān, garda une certaine autonomie et orienta son action contre Darband[1027]. Le *shāh* du Sharwān avait annexé le Mūqān de la Caspienne au tout début du Xe siècle[1028] : dès 913 le *shāh* affronta le premier raid russe sur Bākū[1029]. La puissance du *shāh* du Sharwān favorisa la stabilisation des peuples de la proche montagne : Dūdāniyya et Lakz[1030]. La fin de la dynastie sādjide en 929 renforça l'autorité d'Abū Ṭahir Yazīd, qui gouverna jusqu'en 948.

On a pu, sans trop d'hésitations, identifier l'archonte du *Sarban* au *shāh* du Sharwān. L'« archonte de *Khrysa* » à un chef du Khursān/Khirsān. On propose enfin de voir dans l'archonte des *Krébatadoi*, dit le *Krébatan* le *shāh* de Darband. Cette suggestion suppose d'une part le remplacement du delta initial de Darband par un kappa (comme on l'a vu pour Kèdonia/Dido/Dūdāniyya), et d'autre part la permutation des deux lettres, rho et epsilon : ainsi Darband - Derbatan - Kerbatan - Krebatan. Il y a une indéniable part de conjecture dans une telle hypothèse ; mais elle est moins grande qu'il n'y paraît. Car si le *shāh* du Sharwān était connu à Constantinople, il est difficile de croire que le *shāh* de Darband ne l'ait pas été. Et il semble justifié, dans ce cas, de rattacher à son nom, la glose « chez lequel sont les Portes Caspiennes » : les données de la géographie et la grammaire vont dans ce sens.

On pourra s'étonner de trouver le champ des relations extérieures de Constantinople étendu jusque sur les rives de la Caspienne ; mais on n'oubliera pas l'importance économique et politique que la Caspienne est alors en train de prendre et que les raids russes révèlent[1031]. Sans doute n'existe-t-il aucun autre indice que ce texte de la chancellerie, si du moins notre hypothèse est bonne, pour parler de telles relations ; il n'en existe pas davantage pour d'autres archontes de Caucasie orientale. Pourtant on peut évoquer, à la date de 955, le seigneur d'un petit territoire du sud de la plaine caspienne, le Khayzān, assujetti à l'impôt par al-Marzubān, et devant lui verser, aux dires d'Ibn Ḥawqal, 300 000 dirhams et 100 pièces de brocart byzantin[1032]. Les voies du commerce sont multiples et la présence de ces tissus peut s'expliquer de diverses manières, mais ils n'en attestent pas moins, à leur façon, la présence de Constantinople dans ces régions orientales.

1026. MINORSKY, *Sharvān*, p. 75, propose de l'identifier à une forteresse citée dans les *Ḥudud al-ʿālam*, § 36, à un parasange de Shamākhī.

1027. Abū Ṭahir le confia à son fils Muḥammad qui devint ensuite son co-régent. Au milieu du Xe siècle, IBN ḤAWQAL, p. 342, parle du Layzān comme d'une vraie principauté.

1028. Le témoignage d'AL-MASʿŪDĪ, § 445, I, p. 160, est très clair sur la structure de la principauté du *Shirwānshāh* : « Contigu au Shirwân, un autre royaume qui se rattache aussi aux monts du Caucase, porte le nom de Layzân, et son roi le titre de Layzanshâh. Il est sous la domination du Shirwân qui l'a subjugué de nos jours, ainsi qu'une troisième principauté, celle d'al-Mûqâniyya. »

1029. Voir p. 486.

1030. Voir le texte d'al-Masʿūdī cité n. 877. MIQUEL, *Géographie*, II, p. 260 et n. 4.

1031. Voir p. 365.

1032. LAURENT-CANARD, p. 223 n. 59.

5. « *Azia* »

Les personnages les plus problématiques dans la liste des archontes de la chancellerie de Constantinople sont ceux qu'elle appelle archontes d'*Azia*. La difficulté vient de ce que le terme géographique d'*Azia* est un *hapax* dans les sources byzantino-grecques et n'a d'autre attestation que dans la *Chronique de Cambridge*, écrite en hébreu à Constantinople vers 940[1033]. Aucun terme géorgien, arménien, arabe ne s'impose non plus comme matrice d'*Azia*. La tradition du texte, quelles que puissent être les erreurs des glossateurs, fournit cependant une information géographique précieuse ; en effet, la note qui a été transmise après l'archonte du *Sarban* (« qui se trouvent entre *Alania* et *Tzanaria* ») et qu'introduit un pronom relatif dont l'antécédent est nécessairement au pluriel, semble ne pouvoir s'appliquer qu'aux archontes de l'*Azia*[1034]. Le nom de ceux-ci est en revanche suivi par une proposition relative, introduite par un pronom dont l'antécédent ne peut être qu'un nom singulier, masculin ou neutre : « dans lequel sont les Portes Caspiennes » ; la place de cette relative nous a paru devoir se trouver là où existe le défilé le plus usuellement appelé Portes Caspiennes, à Darband/Krébatan ; rappelons cependant que l'identification Krébatan/Darband étant une hypothèse, le rattachement de la dernière proposition relative à Krébatan l'est, par voie de conséquence, également.

Cet extrait du *De cerimoniis*, mentionnant les archontes d'un territoire inconnu, du moins sous la forme grecque que revêt son nom, a suscité beaucoup d'intérêt. L'hypothèse a été depuis longtemps avancée que les Byzantins, depuis le Xe siècle au moins, établissaient une distinction entre l'Alanie dirigée par un *exousiokratôr* et la partie plus méridionale du territoire des Alains dans laquelle se trouveraient les Portes Caspiennes (identifiées sans hésitation à la Porte des Alains ou Porte d'Ibérie, ce qui est discutable) : ce serait l'*Azia*, nom en lequel se retrouve celui de *Ās*, c'est-à-dire les Ossètes. On trouvera dans ce même volume de nouveaux éléments, fort intéressants et judicieux, qui éclairent cette thèse, désormais affinée, et qui posent clairement le problème de la distinction historique des Alains et des Ossètes[1035].

D'autres hypothèses anciennes, cherchant vainement le pays du Sarīr parmi les archontats de la liste de la chancellerie, avaient attiré mon attention sur cette principauté ; son absence dans la liste est étrange, s'agissant de la Caucasie orientale et eu égard à l'importance historique du Sarīr ainsi qu'à la quasi-perfection de la carte que dessine la chancellerie de Constantinople[1036]. C'est cette autre piste qui a été ici explorée ; car elle préserve l'idée qui a guidé le commentaire de ces notices caucasiennes et

1033. C. ZUCKERMAN, « On the Date of the Khazars' Conversion to Judaism and the Chronology of the Kings of the Rus Oleg and Igor. A Study of the Anonymous Khazar Letter from the Genizah of Cairo », *REB* 53, 1995, p. 237-270.

1034. Les seuls autres antécédents au pluriel sont soit les archontes de Tzanarie, ce qui est exclu compte tenu du contenu de la glose, soit les *Krebatadoi* dont la seconde forme, *Krebatan*, est au singulier et dont on a proposé d'identifier l'archonte (lui aussi au singulier) au *Darbandshāh*.

1035. Voir l'article de C. ZUCKERMAN, p. 531-594. On trouvera également sur ce sujet des éléments de bibliographie dans LAURENT-CANARD, p. 64 n. 83 et p. 654. On remarquera cependant que *Azia* n'est pas *Asia*.

1036. Ainsi RUNCIMAN, *Romanus*, p. 171-173, avait en son temps déjà évoqué le Sarīr, sans toutefois le rechercher spécifiquement sous l'*Azia*.

qui s'est révélée pour l'instant fructueuse : les formations politiques citées par la chancellerie doivent correspondre à des États attestés dans les sources locales et on doit pouvoir retrouver leurs noms, plus ou moins déformés, dans ces sources. Aucune source arabe, géorgienne ou arménienne, persane plus tard, ne mentionne une principauté nommée *Azia*. En revanche, quiconque est un peu familier de l'histoire des régions caucasiennes ne saurait ignorer l'État du Sarīr, dont le maître, *al-ṣāhib al-Sarīr*, est cité avec respect dans toutes les sources arabes, narratives et géographiques, de la période considérée. Or tous les archontes cités dans la dernière partie de la liste byzantine semblent devoir relever de la seule Caucasie orientale. Ces deux considérations ont guidé l'exploration de la piste *Azia*/Sarīr.

Dès le IXe siècle, Ibn Khurdādhbih se fait l'écho de traditions qui remontent au milieu du siècle et qui évoquent l'existence d'un chef, stratégiquement bien placé dans le Caucase : *al-ṣāḥib al-Sarīr*, « le Maître du Trône ». L'auteur, qui écrit en 846, dit tenir directement ses informations d'un voyageur arabe bien connu, Sallām ; entre 842 et 847, Sallām fut chargé par le calife al-Wāthiq (842-847) d'une mission d'information au Nord ; il quitta Sāmarrā et vint à Tiflīs où l'émir Isḥāq lui remit une lettre pour le souverain du Sarīr, qui lui en donna une pour le chef des Alains, qui lui en donna une pour le *Fīlānshāh* qui à son tour lui en donna une pour le *tarkhān* des Khazars[1037]. Si la suite du récit de Sallām peut faire naître le scepticisme[1038], le début ne suscite pas le doute ; Sallām a donc gagné le Sarīr depuis Tiflīs, certainement par la route de Darial, étant donné les bonnes relations que l'émir entretenait avec les Ṣanāriyya qui en contrôlaient la voie d'accès. La géographie politique ne peut être davantage précisée, mais la succession des différents pôles politiques est claire en ce milieu du siècle : Tiflīs, Ṣanāriyya probablement, Sarīr, Alains, Khazars.

Au-delà de 860, le Sarīr était assez puissant pour s'opposer pendant plusieurs années à l'émir de Darband[1039]. Quand l'historiographie arabe se fait plus précise, c'est pour nous permettre de découvrir qu'à la fin du IXe siècle le Sarīr était perçu comme suffisamment important pour que son prince soit cité le premier par al-Balādhurī parmi les différents rois du Caucase oriental confirmés par Khusrau Ier et avec un titre complexe : « le khāqān de la montagne (*khāqān al-djabal*) qui est le Maître du Trône (*al-ṣāḥib al-Sarīr*) qu'on appelle aussi Wahrazānshāh »[1040]. Et le contemporain de cet historien, al-Ya'qūbī, d'évoquer une tradition qui lie, plus étroitement encore, le Sarīr au grand Khusrau Anūshirwān[1041]. C'est que, pour ces deux auteurs, le Sarīr appartient

1037. Ibn Khurdādhbih dit en tenir le récit de Sallām lui-même ; le récit a été repris par IBN RUSTA, p. 167-172, par AL-MUQADDASI, trad. angl., p. 318-320. MIQUEL, *Géographie*, I, p. XVIII-XIX ; II, p. 498-503. Ainsi dans la version d'Ibn Rusta : « Nous partîmes de Sāmarrā, munis d'une lettre de Wathiq billah à Ishaq ibn Isma'il, le seigneur de l'Arménie, résidant à Tiflis, qui l'invitait à faciliter notre voyage. Ishaq nous remit une lettre pour le Maître du trône ; celui-ci écrivit à notre sujet au seigneur des Alains ; ce dernier transmit notre requête au Filan-Shah, lequel écrivit à son tour au Tarkhan, roi des Khazars... » *Fīlānshah* devient Faylān-shāh chez al-Muqaddasī.

1038. C'est le cas chez Ibn Rusta : MIQUEL, *Géographie*, II, p. 503.

1039. Voir n. 1022.

1040. AL-BALĀDHURĪ, p. 549. Voir n. 873.

1041. AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 479 : au début des années 730, « Marwân b. Muḥammad marcha vers la forteresse où se trouvait le roi d'al-Sarīr. Al-Sarīr est un trône d'or qui avait été envoyé à ce roi par un des rois

alors, depuis les années 730, à l'histoire des Arabes ; absent en effet des premiers temps de la conquête et non mentionné parmi les *s̱h̄āh* qui présentèrent leur soumission à Maslama, le chef du Sarīr établit les bases de ses relations ultérieures avec les Arabes dans les premières décennies du VIIIe siècle, sous Marwān b. Muḥammad, et sans doute parce qu'alors la maîtrise de Bāb al-Abwāb était mieux assurée[1042]. Les clauses de l'accord montrent que le Sarīr avait une puissance et une richesse bien supérieures à celles des autres royaumes de la montagne. Al-Ṭabarī connaît lui aussi le traité conclu entre Marwān b. Muḥammad et le Sarīr[1043] et c'est lui qui nous apprend qu'Isḥāq de Tiflīs avait épousé la fille du Maître du Sarīr[1044].

Car, bien qu'apparemment absent de l'histoire des Arabes, le Sarīr reste présent dans leurs sources ; il est même de plus en plus présent. Au tout début du Xe siècle, Ibn al-Faqīh rapporte la tradition selon laquelle l'Arminīya qui s'étend « jusqu'au Caucase, au royaume d'as-Sarīr et au royaume d'al-Lakz » comptait treize principautés[1045], mais il cite uniquement « celle du *ṣāḥib al-Sarīr*, située entre Bāb al-Lān et Bāb al-Abwāb et qui n'a que deux voies d'accès, l'une par le pays des Khazars, l'autre par [l'Arminīya] ; ce royaume compte 18 000 villages »[1046] ; de son temps, le *ṣāḥib* passait pour avoir étendu sa domination jusqu'en Arrān[1047] et pour contrôler, avec le Fīlān, près de 250 défilés du Caucase jusqu'à Bāb al-Lān[1048], ce qui ne l'empêchait pas de s'étendre également, au-delà de Bāb al-Abwāb, en direction de Samandar[1049].

Pratiquement au même moment, et sur la base de sources qui peuvent remonter jusqu'au milieu du IXe siècle[1050], Ibn Rusta précise la situation du Sarīr à la fois par rapport aux Khazars[1051] et par rapport aux Alains[1052] et il souligne en outre sa maîtrise des

de Perse. On dit que c'était Anūshirwān qui le lui avait envoyé et c'est pourquoi il avait reçu ce nom d'al-Sarir d'après ce trône. Ce roi fit la paix avec Marwan moyennant livraison de 1 500 garçons aux cheveux noirs. »

1042. AL-BALĀḎHURĪ, p. 558 : « (Marwān) pénétra dans le territoire d'al-Sarīr, attaqua ses habitants et y conquit des forteresses. Le roi d'al-Sarīr se soumit à lui et obéit à ses ordres ; Marwān lui accorda la paix contre livraison chaque année de 1 000 têtes de bétail, de 500 jeunes garçons et 500 jeunes filles aux cheveux et aux sourcils noirs et aux longs cils et 100 000 boisseaux de blé à verser dans les magasins aux grains de Bāb al-Abwāb. Il lui prit aussi des otages. » AL-YA'QŪBĪ, *Histoires* : texte cité à la n. 1041.

1043. AL-ṬABARĪ, p. 595, sous l'année 119 h., en termes peu différents.

1044. *Ibid.*, sous l'année 238 h.

1045. IBN AL-FAQĪH, p. 343.

1046. *Ibid.*, p. 347.

1047. *Ibid.* : « L'Arrān est le premier royaume en Arminīya, il compte 4 000 villages dont la plupart appartiennent au Ṣāḥib al-Sarīr ».

1048. *Ibid.*, p. 343 : « (La montagne depuis Bāb al-Abwāb) compte 360 forteresses : jusqu'à Bāb al-Lān, il y a, aux mains des Musulmans, 110 châteaux qui s'étendent jusqu'au territoire de Ṭabarsarān ; le reste des châteaux se trouve sur celui des Fīlān et du Maître du trône jusqu'à Bāb al-Lān. »

1049. *Ibid.*, p. 353.

1050. Voir n. 56.

1051. IBN RUSTA, p. 165 : « En venant du territoire des Khazars, on y parvient en douze jours de marche. On traverse une steppe, puis on fait l'ascension d'une haute montagne et l'on chemine à travers des vallées. Après trois jours, on arrive à la forteresse du roi, enceinte fortifiée de seize parasanges carrés, installée au sommet d'une montagne et entourée d'un rempart de pierres. Le roi possède un trône d'or et un trône d'argent. Les habitants de cette forteresse sont tous chrétiens, mais tout le reste de la population de la principauté est païen. »

1052. *Ibid.*, p. 167 : « En quittant par la gauche la principauté des Sarir, on traverse pendant trois jours de marche des montagnes et des plaines verdoyantes et l'on arrive à la principauté des Alains. »

défilés de la montagne (il y en aurait 20 000 !), le caractère polyethnique de sa population et ses curieuses pratiques funéraires[1053] ; selon lui, ces différents peuples obéissent à un même roi, nommé Awār[1054] ; celui-ci possède une immense forteresse de 760 km² contenant ses deux trônes[1055], et une autre, d'origine sassanide, abritant son trésor[1056]. Le texte d'Ibn Rusta mentionne encore, à douze étapes « à droite » de la forteresse du Sarīr, la ville ou le territoire de Khaydān dont le prince s'appelle Adarnase[1057].

Al-Mas'ūdī qui visita personnellement l'Armīniya vers 922-924 reprend la tradition de l'héritage sassanide du Sarīr d'une manière qui en dit long sur l'éclat de cet État ; car, si l'on n'est pas obligé de croire à ces traditions, le fait que le géographe les évoque montre qu'elles circulaient : ancienne, la dynastie qui tenait le Sarīr de son temps s'affirmait à la fois comme l'héritière symbolique des *shāhanshāh* sassanides[1058] et l'héritière charnelle d'un roi sassanide cher aux traditions nationales iraniennes, Bahrām V Gōr[1059]. Cette dernière revendication l'apparentait ainsi aux *shāh* du Sharwān, parenté qui n'a pas échappé à al-Mas'ūdī[1060]. L'auteur voit dans le Sarīr « une peuplade voisine de la montagne (du Caucase) » qui se montrait susceptible, au VIe siècle, d'attaquer les piémonts méridionaux, tout comme les Khazars, Alains, Turcs[1061]. En 922, toutefois, le roi du Sarīr, considéré comme chrétien et maître de nombreux esclaves[1062], semble avoir

1053. *Ibid.* p. 165 : « Leur territoire comprend 20 000 défilés, habités par des peuplades de toutes races, qui vivent dans des métairies et des villages. Tous adorent un crâne. » L'auteur s'attarde ici sur la coutume de l'exposition des morts, pratiquée, dit-il, depuis 300 ans.

1054. IBN RUSTA, p. 166.

1055. *Ibid.* ; voir n. 1051 ; MIQUEL, *Géographie*, II, p. 266. Ce serait le Khunzakh d'al-Mas'ūdī : voir n. 1063-1064.

1056. IBN RUSTA, p. 166 : « Le prince des Sarir possède une forteresse nommée Alal-et-Ghumiq, très solide : il y enferme son trésor. Elle lui fut concédée, dit-on, par Anushirwan. ». Minorsky, dans son commentaire des *Ḥudud al-'ālam*, p. 449-450, l'identifie à l'actuel Qumiq sur la branche droite du Koy-su.

1057. IBN RUSTA, p. 166 : « À travers des montagnes élevées et des marécages..., on arrive à Khaydan. Leur prince qui se nomme Adarnase pratique sérieusement trois religions », islam, judaïsme et christianisme, selon les jours, en attendant, dit-il, d'avoir trouvé la vraie croyance.

1058. AL-MAS'ŪDĪ, § 478, I, p. 172 : après sa défaite par les Arabes en 636, le dernier roi sassanide Yazdgard III avait confié son trône d'or, ses trésors et ses biens à un homme de confiance chargé de les déposer dans la principauté (qui devint le Sarīr) où il comptait pouvoir se rendre et les utiliser. Le messager exécuta sa mission, mais Yazdgard ayant été tué ailleurs, « il s'empara du pouvoir royal qui, par la suite, devint héréditaire dans sa famille ; il fut nommé Ṣāḥib al-Sarīr ».

1059. *Ibid.*, § 444 et 478, I, p. 160 et 172 : le messager de Yazdgard était « un descendant de Bahrām Gōr ». Sur Bahrām V Gōr, roi sassanide du Ve siècle (420-438), dans les traditions iraniennes : E. YARSHATER, « Iranian National History », dans *CHIran* 3, p. 359-477, notamment p. 381-382. On lira ainsi les longues pages que lui a consacrées al-Ṭabarī et qui mettent en évidence sa glorieuse victoire contre le *khaqān* des Turcs, son séjour en Arménie, sa piété pour le temple du feu d'Ādharbaydjān, sa générosité en matière fiscale, ses voyages en Inde, sa campagne contre la Chine : en traduction française, TABARI, *Les prophètes et les rois, de Salomon à la chute des Sassanides*, extrait de la Chronique de Tabari traduite par H. Zotenberg, Bibliothèque de l'islam, Paris 1984, p. 203-221.

1060. MADELUNG, « Dynasties », p. 244. AL-MAS'ŪDĪ, § 444, I, p. 160 : le *Sharwānshāh* est « un descendant incontesté de Bahrām V Gōr, dont dépend aussi le roi des Avars » ; d'après le § 478, I, p. 172, C. Pellat semble avoir traduit al-Sarīr par Avars.

1061. *Ibid.*, § 442, I, p. 159 ; de là la muraille érigée par Khusrau Ier.

1062. *Ibid.*, § 477 et 478, I, p. 172.

reporté son activité, depuis la montagne, en direction des plaines du Nord[1063]. Le Sarīr est la seule principauté du Caucase, avec celle des Alains, pour laquelle al-Mas'ūdī mentionne une capitale, que Minorsky a pensé pouvoir identifier à Khunzakh dans l'actuel pays avar[1064]. Les liens étaient étroits avec le pays des Alains : liens de proximité, mais aussi et depuis peu, diplomatiques et matrimoniaux[1065]. Aucun des deux princes, au témoignage d'al-Mas'ūdī, ne contrôlait directement la forteresse de Bāb al-Lān[1066].

Al-Iṣṭakhrī n'ignore pas non plus le Sarīr[1067], ni Ibn Ḥawqal qui dépend étroitement de lui. Pour ce dernier, les gens du Sarīr, qui confine à la Khazarie, sont chrétiens et l'auteur, qui reprend des traditions sur l'origine du trône, souligne l'existence d'une trêve entre cet État et les Khazars d'une part, les musulmans de l'autre[1068]. La distance qui sépare le Sarīr de Darband est précisée[1069], fait important puisque Bāb al-Abwāb sert de port aux habitants du Sarīr[1070]. La conscience que le Sarīr est aux frontières du *dār al-islām* est claire[1071] ; ainsi s'explique la carte d'Ibn Ḥawqal qui inscrit au nord de l'axe du Caucase et de Bāb al-Abwāb : « Régions des Alains, du mont Caucase, des Sarir et des régions avoisinantes »[1072].

1063. *Ibid.*, § 478, I, p. 172 : « Indépendamment de la capitale qui s'appelle Khunzakh, ce royaume renferme 12 000 villages, d'où le prince tire autant d'esclaves qu'il veut. Le pays est très montueux, ce qui le rend inaccessible, et constitue une des chaînes du Caucase ; aussi le roi a-t-il l'avantage dans ses incursions contre les Khazars, parce que ce peuple habite en plaine tandis que lui occupe la montagne. »

1064. *Ḥudūd al-'ālam*, § 49 et p. 448. Cette capitale est aussi mentionnée, plus tard, par Ibn al-Athīr (voir n. 1078) ; mais on peut hésiter sur l'exactitude de la traduction : est-ce Khunzakh ou H.mradj (LAURENT-CANARD, p. 651 n. 50) ?

1065. AL-MAS'ŪDĪ , § 479, I, p. 173 : « Le royaume d'al-Lân confine au Sarir... Le roi des Alains et celui du Sarir ont contracté alliance dans ces derniers temps en se donnant mutuellement leur sœur en mariage. »

1066. Pour al-Mas'ūdī (texte cité n. 816), la citadelle est toujours aux mains [des descendants — mot ajouté au texte dans la traduction] de la garnison établie au début du VIIIe siècle par Maslama ; on hésitera sur le rôle de Maslama et la continuité de l'occupation de la citadelle ; mais on ne pense pas qu'al-Mas'ūdī ait inventé le détail de l'approvisionnement (« la plupart du temps », donc pas constamment) de cette garnison par Tiflīs à 5 jours de là, à travers une terre infidèle ; rappelons que les relations entre Tiflīs et ses voisins chrétiens étaient bonnes.

1067. MIQUEL, *Géographie*, II, p. 265 n. 5. DUNLOP, p. 95-96.

1068. IBN ḤAWQAL, p. 384 : « Entre cette ville [Samandar] et la frontière de Sarir, il y a deux parasanges : des relations pacifiques existent entre le seigneur de Sarir et le prince de Samandar. La population de Sarir est chrétienne. On prétend que ce trône (*sarīr*) appartenait à un roi des Perses ; il est en or ; lorsque le pouvoir des Perses disparut, ce trône fut apporté dans ces lieux en même temps que des trésors de même espèce, par un prince de la postérité de Bahram. Ainsi, de nos jours encore, l'autorité est détenue chez eux, avec les noms de Sarir. On dit aussi que ce trône fut fabriqué il y a de très nombreuses années pour un des Chosroès. Les habitants de Sarir et les musulmans vivent en paix. » Et un peu plus loin encore (p. 385) : « Sarir est un nom de principauté et de région, qui ne s'applique pas à un peuple ni à un groupe ethnique. »

1069. *Ibid.*, p. 389 : « De Samandar à Bab al-Abwab, quatre journées. Trois journées séparent le royaume de Sarir et Bab al-Abwab. » On a vu à la note précédente que la frontière de la région de Sarīr est à environ 10 km de Samandar.

1070. *Ibid.*, p. 332 : « Bab... est dans la mer Caspienne le port des Sarir, des Alains... »

1071. *Ibid.*, p. 313 : évoquant une région païenne dans laquelle les musulmans ont reçu délégation du prince pour se gouverner eux-mêmes, l'auteur ajoute : « C'est une coutume que j'ai observée dans de nombreuses régions des frontières où le pouvoir est entre les mains d'infidèles, comme les pays des Khazars, des Sarir et des Alains ».

1072. IBN ḤAWQAL, p. 325 et carte 15.

Si al-Muqaddasī ne parle qu'accessoirement du Sarīr[1073], le compilateur des *Ḥudūd al-'ālam* s'y est intéressé[1074] ; on ignore où il a emprunté l'histoire des mouches « grosses comme des perdrix » qui indisposent la population, mais on trouve chez lui la référence à quatre villes de la principauté : la Forteresse du roi que citaient Ibn Rusta et al-Mas'ūdī[1075], deux autres villes très prospères, non identifiables,[1076] et une dernière ville, Khandān ou Khaydān, où résident les généraux du roi[1077].

La principauté du Sarīr reste à bien des égards mystérieuse. D'après les traditionnistes arabes, son nom est en réalité le surnom donné à un État préexistant, en raison de la possession d'un trône particulièrement prestigieux. Le Sarīr existait donc avant le VIIe siècle, mais sous une autre dénomination.

Si l'on tente d'esquisser quelques éléments d'histoire, on dira volontiers que l'État correspondant au futur Sarīr fut sans doute renforcé au VIIe siècle par le reflux d'Iraniens qui étaient nombreux en Arrān au moment de l'arrivée des Arabes ; ils y développèrent une légende d'origine qui, dès le IXe siècle, avait contribué à l'éclipse du nom de l'État. La paix de 738 fut un moment important, évoqué encore au XIIe siècle par Ibn al-Athīr dans ses *Annales* sous l'année 121 h. (738/739)[1078] et au XVe siècle par l'historien arabe Abū l-Maḥāsin[1079]. Mais aucun autre épisode de guerre entre le Sarīr et les Arabes n'est ensuite mentionné, au VIIIe et au IXe siècle, avant les tentatives du premier contre le *shāh* de Darband au tout début du Xe siècle. L'argument *a silentio* n'est jamais déterminant, mais il semble que, si le Sarīr avait joué un rôle dans les guerres arabo-khazares, les sources arabes l'auraient mentionné. En revanche, très vraisemblablement, l'arrêt des expéditions des Khazars vers le sud du Caucase profita au Sarīr ; la dernière qui soit attestée, en 799/800, montre en effet, dans sa tradition géorgienne, que les deux cols qui sont plus tard définis comme des voies d'accès au Sarīr étaient empruntés par les Khazars[1080] : arrivés en K'axeti par « la route de

1073. AL-MUQADDASĪ, p. 318, en parle lorsque, évoquant la muraille de Gog et Magog qu'il situe à l'est de la Caspienne, il reprend le récit d'Ibn Khurdādhbih sur le voyage de l'interprète Sallām.

1074. *Ḥudūd al-'ālam*, § 49, p. 161, avec commentaire p. 447-450.

1075. *Ibid*, § 49 : « The King's castle (Qal'a-yi malik) is an extremely huge castle on the summit of a mountain and he is said to possess an extremely grand throne of red gold ». Dans son commentaire, Minorsky propose de l'identifier à Khunzakh.

1076. *Ibid.*, § 49 : R.bkh.s (ou R.nj.s.) et M.sq.ṭ. ; dans son commentaire, p. 449-450, Minorsky met le premier nom en rapport avec le fleuve Rubas et le second avec Masqut.

1077. *Ibid.*, § 49 : « Khandān (Khaydān ?) is the town serving as a residence for the generals (sipāh-sālārān) of that king ». On fera un rapprochement avec le texte d'Ibn Rusta, cité n. 1057, qui mentionne le territoire de Khaydān et son prince Adarnase.

1078. IBN AL-ATHĪR, dans LAURENT-CANARD, p. 596 : « Marwān... vint à la forteresse de Bayt al-Sarīr ; il tua et fit des prisonniers ; puis il alla à une seconde forteresse, tua et fit des prisonniers, et entra à Ghumīk qui est une place forte dans laquelle se trouvent la résidence du roi et son trône. Le roi s'enfuit devant lui et vint à une forteresse appelée Khayzadj dans laquelle est le trône d'or. Marwān partit contre lui et l'assiégea durant l'été et l'hiver. Puis il conclut la paix moyennant livraison de 1 000 têtes de bétail chaque année et de 100 000 boisseaux de grains. »

1079. M. Canard ne précise pas à quel ouvrage de l'historien il a emprunté le texte qu'il traduit dans LAURENT-CANARD, p. 596 (sans doute son *Histoire de l'Égypte*) et qui reprend le récit d'Ibn al-Athīr sans donner le nom des forteresses.

1080. Sur cette attaque : DUNLOP, p. 183-184 ; ARTAMONOV, *Khazars*, p. 251. L'attaque des Khazars fut sollicitée par le fils du commandant de Bāb al-Abwāb, dont le père avait été destitué et exécuté. Les Khazars,

Lek'eti »[1081], ils allèrent détruire Tbilisi et ravager ses environs[1082], avant de repartir par la route de Darial. Une dizaine d'années auparavant, la *Passion d'Abo de Tbilisi* montrait aussi que la passe de Darial permettait de gagner le pays khazar depuis Tbilisi[1083].

C'est donc dans la première moitié du IXe siècle que, sans doute délivré de la pression des Khazars, le Sarīr, s'imposant à l'émir de Tiflīs et suscitant des interrogations sur ses origines, acquit la puissance dont les sources arabes le créditent et qui se manifesta progressivement vers le nord et vers Darband. La consolidation de la K'axeti/*Tzanaria* ne doit pas être étrangère à cette orientation. Certes l'histoire de la K'axeti est mal éclairée par les sources, puisque le corpus géorgien se préoccupe surtout du Kartli *stricto sensu* ; cependant, il est difficile de croire que les princes de K'axeti auraient pu développer la politique qu'ils menèrent vers le sud et vers l'ouest si leurs frontières septentrionales avaient été en permanence menacées par les « peuples de la montagne », par les « peuples du nord ». On ne peut d'ailleurs exclure que la pénétration du christianisme au Sarīr, attestée par al-Mas'ūdī, ait contribué à cette stabilisation. Comme le montrait déjà le voyage de Sallām au milieu du IXe siècle, une partie du territoire du Sarīr se trouvait entre Tiflīs (et donc la *Tzanaria*) et les Alains.

On ne peut localiser l'État du Sarīr que par approximation. Cependant, le *ṣāḥib al-Sarīr* des sources médiévales, le *khāqān* de la Montagne, dont on atteignait le territoire au-delà de Darband, devait contrôler une principauté qui s'enfonçait profondément vers l'ouest, dans les hauteurs du Caucase et à travers ses multiples défilés jusqu'aux abords de Bāb al-Lān. Elle devait donc, en partie du moins, correspondre au territoire le plus septentrional des Avars actuels. Par Avars du Caucase, en arménien Awrhazk', on désigne un peuple d'origine ancienne, parlant une langue caucasienne et, probablement, sans la moindre parenté avec les Avars des steppes qui parlent un dialecte turco-mongol[1084]. Les Avars du Caucase occupent les bassins des Koy-su de la République du Daghestan, et sur leur territoire s'étend le plateau de Khunzāq. C'est donc là que Minorsky, après d'autres chercheurs, a situé la capitale du Sarīr, Khunzakh[1085]. C'est avec les anciens Avars du Caucase que le peuple du Sarīr des sources arabes médiévales

répondant en masse, se répandirent jusqu'au Kur avant de refluer au bout de 70 jours. L'attaque est attestée par AL-YA'QŪBĪ, *Histoires*, p. 483, et par AL-ṬABARĪ, p. 600. Le récit de l'expédition khazare qui ouvre la *Chronique du Kartli*, p. 249-250, en dépit de difficultés de datation, se rapporte à cette campagne, contrairement à la date classique de 731 établie au XVIIIe siècle et reprise par M. F. Brosset, laquelle n'a aucun fondement scientifique.

1081. Au-delà de Darband : l'armée a donc traversé le Caucase oriental.

1082. Le verbe géorgien employé dans le texte, *šemusra*, implique une réelle destruction. C'est seulement ensuite que, d'après la *Chronique*, les Arabes reprennent la ville et en font un centre permanent à partir duquel ils lèvent l'impôt sur les environs, ce qui a dû se placer sous le second gouvernement de Khuzayma (802/803-806/807) comme le confirment les sources arabes.

1083. *Passion d'Abo*, éd. p. 58 : fuyant Tbilisi, le prince Nerse, accompagné d'Abo, « franchit la Porte d'Ossétie qu'on appelle Darialan... et il pénétra dans le pays du Nord où vivent et campent les fils de Magog qui sont les Khazars ». Il leur fallut ensuite trois mois pour gagner l'Apxazeti. Sur ces trajets, le texte ne fait aucune allusion aux Ossètes/Alains.

1084. Sur les Avars de l'actuel Daghestan et leur ancienneté : H. CARRÈRE D'ENCAUSSE et A. BENNIGSEN, « Avares », dans *EI²* I, p. 777-778. L'article publié en hongrois à Budapest par K. CZEGLEDY, « Kaukazusi hunok, kaukazusi avarok », *Antik tanulmanyok* 2, 1955, p. 121-138, me reste inaccessible.

1085. Voir n. 1064.

est maintenant identifié[1086]. On a vu plus haut qu'Ibn Rusta appelait Awār le Maître du Sarīr ; son autre nom, *khāqān* de la Montagne, est ainsi parfaitement justifié.

Il est probable que l'État du Sarīr a absorbé, plus au sud, le Fīlān, dont le *ṣāḥib* porte également le titre, ainsi que le territoire appelé Wahrazān ou Wahrarzān et sans doute encore d'autres terres[1087]. Principauté polyethnique ou plutôt confédération, elle était voisine de celle des Lakz/Lesghiens que les premières sources arabes lui associent volontiers. La ligne de partage des eaux qui traverse le haut plateau du Daghestan put aussi partager ces deux formations. Du côté du piémont méridional, la localisation proposée par Minorsky sur ses cartes[1088] rapproche donc à juste titre le Sarīr des Ṣanāriyya, tandis que les Lesghiens étaient, comme on l'a vu, aux franges du Sharwān. Vers la Caucasie septentrionale, le Sarīr se trouvait donc au double contact des Alains et des Khazars, comme le disent les sources du Xe siècle.

Tel est le Sarīr qui pourrait être l'*Azia* de la liste de la chancellerie, mais on ne peut l'affirmer avec une absolue certitude dans la mesure où deux questions au moins restent encore à éclaircir.

La première question est celle de l'origine du nom *Azia*. Le faire dériver d'un *al-ṣāḥib*, qui se prononce *aṣ-ṣāḥib*, pourrait être tentant[1089] ; mais ce serait également audacieux ; non seulement il faudrait en effet des compétences linguistiques que je ne possède pas pour soutenir une telle hypothèse, mais surtout le nom *Azia* n'a peut-être, pour ne pas dire probablement, rien à voir avec le mot *ṣāḥib*, ni avec le mot *sarīr*. *Al-Sarīr*, « Le Trône », est, on l'a dit, le surnom donné par les Arabes à un État dont il faudrait retrouver le nom réel. La *Vie des rois kartvéliens*, dans son tableau de l'origine des peuples de Caucasie, évoque un peuple qu'elle met en étroits rapports de parenté avec les Lesghiens et qui est installé à côté de lui, dans une gorge du Caucase oriental où son chef Xozonix fonde une ville nommée Xozanixeti[1090]. À l'heure actuelle, des commentateurs de ce passage rapprochent le nom de Xozanixeti de Khunzakh et voient dans le peuple de Xozonix les ancêtres des Avars du Caucase et donc du Sarīr[1091]. Ainsi existait-il, quand le texte géorgien fut composé avant le XIe siècle, un peuple vivant au profond des montagnes du Daghestan, dans le nom duquel se laissait entendre le son Xoz-, Khoz-, encore présent dans Khunzakh et qui peut s'entendre également dans Wahrazān. Je pense que l'on peut chercher dans cette direction pour découvrir le nom de l'État gouverné par le Maître du Trône et, partant, l'origine du nom *Azia*.

1086. C. E. BOSWORTH, « al-Ḳabḳ », dans *EI²* IV, 1978, p. 356-365, notamment p. 357 ; MINORSKY, *Sharvān*, p. 98-98 ; MIQUEL, *Géographie*, II, p. 265-266 ; BARTHOLD [BENNIGSEN], « Daghistan » (cité n. 875), p. 87. Voir aussi n. 1054.

1087. Ainsi Ibn al-Athīr considère que le Ghumīq relève du Sarīr (voir n. 1082), alors qu'al-Masʿūdī, § 477, I, p. 172, en fait une principauté distincte.

1088. La carte dressée pour le commentaire des *Ḥudūd al-ʿālam*, est reproduite dans MINORSKY, *Sharvān*, p. 173 ; voir aussi p. 174.

1089. La prononciation est liée à la lettre solaire ṣad (translittérée ṣ et prononcée comme un s emphatique) et à la lettre aspirée ḥā' (translittérée ḥ).

1090. *Vie des rois kartvéliens*, éd. p.12.

1091. Voir ainsi le commentaire de G. V. Culaja, p. 56 n. 68, à sa traduction russe de la *Vie des rois kartvéliens*, parue à Moscou en 1979. Avars et Lesghiens ont en effet une parenté linguistique à l'intérieur des langues caucasiennes.

Si l'*Azia* correspond bien au Sarīr, on comprend mieux son absence dans le *De administrando imperio* et dans le jeu diplomatique que les Byzantins mènent avec les peuples des steppes ; l'*Azia* de la chancellerie est en effet perçue surtout dans sa dimension caucasienne, ce que confirmerait dès lors la précision apportée à sa localisation, « entre Alanie et Tzanarie ».

On peut aussi s'interroger sur la raison pour laquelle la liste de la chancellerie parle d'archontes d'*Azia* au pluriel, et non pas d'un archonte, alors que le *ṣāhib* a une prééminence absolue dans les sources arabes. On peut en partie l'expliquer par le caractère confédéral de la principauté qu'il dirige, ou par l'existence, signalée dans les sources, de plusieurs généraux. Quant à la raison pour laquelle le *ṣāḥib* se trouve ainsi éclipsé, ou plutôt absorbé dans la liste de la chancellerie, on l'ignore, sauf à invoquer son trop grand éloignement dans le nid d'aigle de Kh̲unzak̲h̲, ou bien sa politique, décrite comme très orientale par les Arabes et laissant sans doute une certaine autonomie à chacun des territoires plus occidentaux qui composent la principauté.

L'hypothèse ici explorée reste donc une hypothèse. L'importance du Sarīr dans la carte géopolitique du Caucase entre le milieu du IXe et le milieu du Xe siècle, la localisation que les sources arabes permettent d'en donner, son identification avec le pays des Avars du Caucase et la place de l'*Azia* parmi les principautés de Caucasie orientale dans la liste de la chancellerie sont les arguments les plus forts en sa faveur.

6. *Le catholicos d'Albanie*

La chancellerie de l'Empire byzantin n'ignore pas la dimension ecclésiastique des relations extérieures, comme le montre la mention des trois chefs des trois Églises caucasiennes à la suite des archontes et sous un même titre de « guide » et même « très pieux guide »[1092]. Le Palais connaît le titre de catholicos qu'ils portent depuis la fin du Ve siècle[1093].

On ne reviendra pas sur ce qui a été dit de l'égalité de traitement, égalité formelle en tout cas, entre les trois catholicos dont l'un, celui d'Arménie, n'est pas chalcédonien[1094]. De même que la chancellerie est en rapport avec le calife de Bagdad dont elle connaît la dimension religieuse, elle est en rapport avec les catholicos caucasiens, probablement en raison de leur dimension nationale et de la proximité des territoires sur lesquels s'exerce leur juridiction : pour la chancellerie, c'est cela qui semble compter, plus que leurs positions dogmatiques[1095].

En raison d'études récentes, on ne croit pas utile d'insister sur les catholicos d'Arménie et d'Ibérie[1096]. À la fin du IXe siècle et dans la première moitié du Xe, les catholicos de l'Église arménienne sont bien connus : Gēorg II Gaṙnecʻi (878-898) qui

1092. Voir p. 361.

1093. Sur ce titre : N. G. GARSOÏAN, « L'Église arménienne » dans *Histoire du Christianisme*, III, p.1125-1167, et B. MARTIN-HISARD, « Christianisme » 1 (cité n. 483), p. 1203-1209.

1094. On rappellera cependant que le catholicos Yovhannēs manifestait de la tolérance pour le chalcédonisme (voir n. 282), ce qui n'est pas sans importance si la liste a été établie avant 925.

1095. La liste étudiée ne montre en effet aucun rapport entre Constantinople et les chefs des autres Églises orientales, notamment le catholicos nestorien.

1096. Voir les publications citées aux n. 27, 29, 45 et 1090.

fut victime d'al-Afshīn et libéré avec l'aide du prince Hamam de Šak'ē[1097], Maštoc' Ełivardec'i (898-899), Yovhannēs V Drasxanakertc'i (899-924/925), Step'anos II (925), T'eodoros Ier (925/926-936/937) et Ełišē Ier (936/937-943/944), tous trois originaires du Ṛštunik', et Anania Mokac'i (943/944-966)[1098]. Depuis 894, la métropole religieuse du catholicat n'était plus Duin ; les pontifes résidèrent d'abord à Vałaršapat, puis, après une période d'errance sous l'effet des attaques sādjides, ils trouvèrent protection en 929, à Ałt'amar, auprès des rois du Vaspurakan, Gagik Ier (908-938) et son fils, avant de revenir en terre bagratuni à Argina, au Širak, en 950. Leur autorité s'exerçait sans conteste sur l'ensemble de la Grande Arménie[1099].

La situation dans l'Église ibère est moins bien documentée à la même époque, tant en ce qui concerne la liste des pontifes que les dates de leurs pontificats. Arseni Ier, originaire du Samcxe et réputé avoir gouverné vingt-sept ans, était en fonction avant 882 et a donc été, en partie du moins, contemporain du catholicos arménien Gēorg II. Ses successeurs dont la liste n'est pas nécessairement exhaustive ne sont que des noms : Evsuki, Basili Ier et Mikael, dont on sait qu'il était catholicos en 951, donc à l'époque d'Anania Mokac'i. Le siège catholicosal était normalement à Mcxeta, passé sous contrôle des princes du K'axeti à une date que l'on ne peut préciser ; mais rien ne permet d'affirmer que les catholicos y résidèrent effectivement en permanence. On sait enfin que se pose à cette époque la question de la transformation du statut ecclésiastique des évêchés d'Apxazeti[1100]. L'inscription gravée dans l'église d'Išxani en 935-937 montre que les « Ibères » n'hésitaient pas à recourir au métropolite de Trébizonde[1101].

L'Église d'Albanie a été moins étudiée[1102], sauf dans ses rapports ecclésiastiques et dogmatiques avec l'Église d'Arménie qui affirmait posséder des droits prééminents sur elle[1103]. L'Églie d'Albanie, qui était au début du VIIe siècle proche du chalcédonisme des Ibères, resta brièvement séparée de l'Église d'Arménie et elle fut, non sans mal, ramenée au monophysisme au début du VIIIe siècle[1104]. On sait qu'à la faveur de la tolérance établie en 862 par le concile de Širakawan le chalcédonisme se développa en Albanie jusqu'à la vive reprise en main du catholicos arménien Anania[1105]. À la fin du IXe siècle et dans la première moitié du Xe, les catholicos successifs de l'Église d'Albanie furent Samuel et Yovhannēs IV, contemporains du catholicos arménien Gēorg II (878-898)[1106], puis Simēon II et Dawit' V[1107] ; les pontificats successifs des deux frères Sahak et Gagik et de leur successeur Dawit' sont mieux datés et documentés en raison de la crise qui les opposa au catholicos arménien Anania Mokac'i[1108].

1097. Voir p. 500.

1098. On suit ici la datation établie par MAKSOUDIAN, *Yovhannēs*, p. 21, qui diffère de celle de MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 534, notamment pour la mort de Yovhannēs V.

1099. Voir n. 72.

1100. Voir p. 465.

1101. Voir p. 456-457.

1102. Signalons le précieux dossier réuni par THIERRY, *Karabagh* (cité n. 367).

1103. MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), *passim*.

1104. *Ibid.*, p. 462 et 464.

1105. *Ibid.*, p. 507-511.

1106. Samuēl gouverna vingt-et-un ans ; Yovhannēs huit ans et demi.

1107. Simēon II : 908-925 et Dawit' V : 925-931 ; les dates gardent une part d'incertitude.

1108. Sahak, qui gouvernait sans doute depuis 931, mourut en 949, son frère Gagik en 959.

Il est difficile, voire impossible, de préciser la structure de l'Église albanienne à la fin du IXe et au début du Xe siècle[1109]. On connaît les noms de neuf évêchés, en plus du siège catholical fixé à Partaw/Bardha'a en 552. Cinq se trouvaient entre Kur et Araxe : Amaras[1110], Mec Kołmank'/Mec Kueank'[1111], Mec Irank'[1112], Hoš[1113], Gardman[1114]. Trois étaient au nord du Kur : Baxałat[1115], Kapałak/Qabāla[1116], Šak'ē[1117]. Un évêché, situé à l'est du Kur, Bałasakan, cesse très tôt d'être mentionné[1118]. Il ne semble pas que la liste des évêchés ait été plus longue[1119].

En admettant que tous ces sièges (à l'exception du dernier) aient été régulièrement pourvus de titulaires, on voit que le catholicos d'Albanie exerçait sa juridiction sur des chrétiens qui relevaient de formations politiques très diverses : Xac'ēn, Sewordi, Shakkī, Qabāla, et que rien d'autre n'unissait sinon la juridiction ecclésiastique qui s'exerçait sur eux.

En guise de conclusion

Au terme de cette enquête, on peut identifier la plupart des formations politiques connues par la chancellerie du Palais dans les régions caucasiennes et on peut même, souvent, donner un nom à ceux qui les dirigèrent dans la première moitié du Xe siècle[1120].

L'archonte des archontes de Grande Arménie est le roi bagratuni d'Arménie, Smbat Ier (890-914) ou l'un de ses fils, Ašot II (914-928) et Abas Ier (928-952/953).

L'archonte des archontes d'Aspourakan/Basparakan est le roi arcruni du Vaspurakan, Gagik Ier (*ca.* 919-*ca* 943/944) ou son fils Derenik (*ca* 943/944-957/958).

1109. HEWSEN, *Geography*, p. 143-144, compte dix évêchés pour le VIIe siècle.

1110. Siège d'origine des catholicos Yovhannēs II (2e moitié du VIIe s.), Yovsēp' Ier et Dawit' Ier (tous deux du VIIIe s.). Sur Amaras : GARSOÏAN, *Epic Histories*, s. n. Amaraz/Amaras, p. 439 ; HEWSEN, *Geography*, p. 144.

1111. Siège d'origine de Dawit' III (2e moitié du VIIIe s.), de Yovsēp' II (milieu du IXe s.), de son successeur Samuēl, de Sahak II (1re moitié du Xe s.). Sur sa localisation, voir HEWSEN, *Geography*, carte X p. 60, 199 n. 214.

1112. Siège d'origine du catholicos Abas (VIe s.). HEWSEN, *Geography*, carte X p. 60, 144, 199 n. 213.

1113. HEWSEN, *Geography*, p. 143.

1114. Siège d'origine des catholicos Nersēs (fin VIIe-début VIIIe s.), T'eodoros (2e moitié du VIIIe s.) et Petros (après 950). HEWSEN, *Geography*, p. 144.

1115. HEWSEN, *Geography*, p. 143-144.

1116. Siège d'origine des catholicos Matt'ēos II (2e moitié du VIIIe s.), de Dawit' IV (1re moitié du IXe s.), de Dawit' VII (2e moitié du Xe s.).

1117. Siège d'origine du catholicos Ełiazar (fin VIIe s.). Sur le Šak'ē et l'archontat d'*Albania*, voir p. 495-503.

1118. HEWSEN, *Geography*, p. 255.

1119. MAHÉ, « Église arménienne » (cité n. 29), p. 464 n. 42, parle de l'octroi au catholicos d'Albanie Viroy par le catholicos d'Arménie Komitas de « sept évêchés supplémentaires » à la suite du retour de Viroy au monophysisme ; mais le texte géorgien qu'il cite à l'appui (ARSÈNE SAPARELI, *De la séparation des Kartvéliens et des Arméniens*, éd. Z. Alexije, Tbilisi 1980, VI, p. 82, l. 27-28) dit seulement : « Il plaça sous l'autorité du catholicos des Hères sept évêchés », ce qui semble pouvoir signifier simplement la confirmation de sa juridiction, laquelle ne semble avoir jamais dépassé le chiffre de huit sièges ; la suite du texte (l. 31) laisse penser qu'il y a eu un accroissement de la taille des circonscriptions.

1120. Pour les catholicos, voir p. 517-519.

L'archonte du *Kokovit* est un *išxan* du Kogovit, dans la dépendance des Arcruni.

L'archonte du *Tarô* est l'*išxan* bagratuni du Tarōn, c'est-à-dire le patrice (puis magistre) et stratège du Tarōn Grigor Ier (*ca* 896/898-*ca* 929) ou l'un de ses fils, Bagrat (*ca* 929-*ca* 940), également patrice et stratège du Tarōn, et Ašot (*ca* 940-*ca* 966/967).

L'archonte du *Moex* est l'*išxan* ou *tēr* bagratuni du Mokk', comme Grigor ou Gurgēn en 902.

L'archonte d'*Auzan* est l'*išxan* arcruni d'Anjewac'ik', par exemple Atom (897-*ca* 938).

L'archonte du *Synès* est l'*išxan* du Siwnik', Jagik Ier ou son fils J̌ewanšer Ier.

L'archonte du *Baitzôr* est le *gaherēc'* du Vayoc' jor, alors Smbat Ier (908-940/949) ou son fils Vasak (940/949-960).

L'archonte de *Khatziénès* est l'*išxan* du Xač'ēn, alors Sahak ou Sewaday Ier († 922), son petit-fils Sewaday II ou le fils de celui-ci, Yovhannēs Senek'erim, qui prit probablement le titre de roi, sans doute avant 959.

Les archontes des *Serbotioi* sont les *išxank'* des Sewordi, parmi lesquels Amran en 922.

Le curopalate d'Ibérie est le prince bagrat'oniani Ašot' II (923-954), fils du curopalate et roi des Ibères, Adarnase.

Les quatre *exousiai* autour du curopalate sont les *eristavni* bagrat'oniani de la première lignée à Q'veli (*Kouél*) et en Ač'ara (*Atzara*) et ceux de la seconde lignée, frères du curopalate, à T'aosk'ari (*Karnataès*) et au Pays d'En-haut (*Bériasakh*), c'est-à-dire respectivement Gurgen le Grand († 941) et Davit le Grand († 943), Smbat' († 958) [ou Davit († 937)] et Bagrat' († 945).

L'*exousiokratôr* d'Alanie est le roi des Alains, en Caucasie occidentale.

L'*exousiastès* d'Abasgie est le roi des Apxazes, K'ost'ant'i Ier (*ca* 892/893-*ca* 922/923) ou son fils Giorgi II (*ca* 922/923-957).

L'archonte d'*Albania* est l'*išxan* des Aɫuank', encore appelé *mtavari* du Hereti ou *baṭrīq* du Shakkī, qui prit le titre royal à la fin du IXe ou au début du Xe siècle, ainsi Atrnerseh (début Xe et jusque *ca* 943) ou son fils Išxanik.

L'archonte dit *Krébatan* pourrait être le *shāh* hāshimide de Darband, notamment 'Abd al-Malik (916-939).

L'archonte de *Kèdônia* est le chef des Dido/Dūdāniyya au Daghestan.

Les archontes de *Tzanaria* sont les chorévêques de K'axeti, peut-être K'virik'e Ier († *ca* 929) et son fils Padla II, ou ce dernier et son fils K'virik'e II (*ca* 945-976), dont la domination, dans la partie orientale du monde géorgien, recouvre l'ancien territoire des Ṣanāriyya/Canark'.

L'archonte du *Sarban* devrait être le *shāh* yazīdide de Sharwān, notamment Abū Ṭahir Yazīd (916-948) ou son fils Muḥammad (948-956).

L'archonte d'*Azia* pourrait être le *ṣāḥib al-Sarīr*, dans le Daghestan et jusque dans le Caucase central.

L'archonte de *Khrysa* est un chef yazīdide du Khursān, dans la dépendance du *shāh* de Sharwān.

L'archonte du *Brézan* est sans doute le chef de Barzand, et l'archonte du *Môkan* certainement le chef du Mūqān, tous deux au nord de l'Ādharbaydjān médiéval.

La liste ainsi établie met en évidence trois types d'incertitudes. Les premières sont d'ordre territorial et caractérisent uniquement la Caucasie orientale. En second lieu,

dans cette même région, mais aussi pour certains territoires arméniens et pour l'Alanie, on est parfois resté incapable de mettre un nom propre sur tel ou tel archonte. Enfin, la chronologie des chefs connus est souvent frappée d'indécision. Pourtant, telle qu'elle est, avec son imperfection, la liste est parlante. La chancellerie de Constantinople n'a pas dans ses archives des noms de formations politiques introuvables, mais ceux de formations bien réelles au Xe siècle ; on a tenté d'en esquisser, quand cela était possible (c'est le cas le plus fréquent), l'origine, souvent récente, et le développement ; on a essayé de souligner l'intérêt que ces formations pouvaient avoir pour Constantinople et de trouver la trace de relations directes.

On découvre ainsi l'existence de plusieurs domaines géographiques bien différenciés dans la politique que mène Constantinople en Caucasie et pour laquelle elle semble faire fi des clivages doctrinaux.

Le domaine arménien est celui qui se laisse, à tous égards, le mieux cerner. On peut y saisir à l'œuvre le premier moment d'une politique, celle de Romain Lécapène qui, prolongeant des pistes ouvertes par Léon VI, tente, à partir de 922 et jusqu'en 931 surtout, une pénétration en profondeur du monde arménien ; elle explique en grande partie la qualité du reflet de la société politique arménienne qui transparaît dans le *De cerimoniis* : une société dans laquelle on a suggéré la possible coexistence de deux archontes des archontes, l'un supérieur à l'autre, dualité fondée sur des traditions remontant au VIe siècle ; une société limitée à des formations chrétiennes, même si l'on n'a pas exclu la possibilité, en un très bref moment, d'une récupération au service de l'Empire de l'émirat de Mélitène ; une société qui entérine le retour récent dans l'aire arménienne de régions qui en avaient été éloignées depuis le Ve siècle.

À ce domaine arménien se relie le domaine des « Ibères » de Caucasie occidentale, non pas tant en raison de solidarités familiales que favorise le régime de tolérance religieuse régnant en Armīniya depuis 862, qu'à cause du problème de l'émirat arabe de Qālīqalā/Théodosioupolis. Son élimination conditionne la politique arménienne de Romain Lécapène, mais semble ne pouvoir se faire qu'avec l'appui militaire de la principauté familiale des Bagrat'oniani, progressivement construite aux marges de la nouvelle Chaldie, sur des terres qui furent, en partie du moins autrefois, de la mouvance de Constantinople. La curopalatie accordée aux « Ibères », incontournables gardiens des marches extérieures de l'Empire, surtout depuis 895, exprimerait ainsi les droits historiques de Constantinople, en combinant le pouvoir réel et indépendant d'un commandement garanti par chrysobulle et une dignité intégrant à l'Empire. La crise de 923 le démontre amplement et la liste de la chancellerie ne peut concerner qu'une situation antérieure à 935.

Plus au nord, en Caucasie occidentale, c'est un axe Apxazeti-Alanie qui se dégage, dans une diplomatie qui, au début du Xe siècle, est liée à la situation dans les steppes et dans les Balkans ; elle s'appuie sur une christianisation, peut-être récupérée par l'Empire. L'axe n'a de valeur que prolongé vers Constantinople, par la mer ou par la Chaldie littorale, aux marges de laquelle est apparu le nouvel évêché de Sôtèrioupolis.

C'est la Caucasie orientale qui réserve les plus grandes surprises. La diplomatie de Constantinople s'y ouvre largement à des formations politiques non chrétiennes. Là plus que jamais, on évitera le piège que tend l'idéologie des *basileis* avec leur pratique de l'envoi de mandements. Lorsqu'il n'est pas adressé à quelqu'un qui porte une dignité impériale, dûment envoyée et acceptée, comme c'est le cas chez les Bagrat'oniani ou

dans certaines parties du monde arménien, la *kéleusis* n'exprime pas la réalité de la domination de Constantinople et l'acceptation qui en serait faite ; tout comme le chrysobulle donne, fictivement et formellement, à son contenu la couleur d'un privilège gracieusement délivré par l'empereur, alors qu'il est souvent le fruit de négociations, l'envoi d'une *kéleusis* ne signifie pas la soumission de son récipiendaire. À notre connaissance, aucun prince de Caucasie orientale ne porte de dignité byzantine et la diplomatie impériale ne peut guère viser en ces régions à créer un réseau de sujets dociles sur lesquels s'appuyer pour faire avancer une domination effective. On n'a d'ailleurs trouvé aucune preuve concrète de liens politiques spécifiques ou d'intérêts communs qui pourraient expliquer une telle diplomatie. Dans leurs rêves les plus fous, quels empereurs de Constantinople ont jamais imaginé pouvoir dominer sérieusement les régions du Sharwān ou la forteresse montagneuse du Daghestan que gardent des peuples étranges ? Et pourtant, on est frappé de la minutie de la liste et, si nos hypothèses sont justes, d'une précision et d'une exactitude d'autant plus remarquables qu'il s'agit là principalement d'espaces non chrétiens et parfois non musulmans. On peut alors se demander, et ce serait une tout autre enquête, si la dernière partie de la liste ne révèle pas la prise de conscience à Constantinople de l'intérêt économique que présentent ces pays proches de la Caspienne et que les travaux de W. Heyd ont depuis longtemps mis en évidence[1121]. Le brocart de Rūm qui se vendait dans le Khayzān en 955 est un indice bien mince ; mais, lorsqu'on le rapproche du développement commercial de Trébizonde et d'Art'anuǰi, de l'animation économique que les géographes arabes du xe siècle mettent en évidence dans ces régions, du rôle croissant de la Volga et de la Caspienne que les Russes, bien connus et présents à Constantinople, explorent, en 913[1122] et encore en 943[1123], on est en droit de se demander si le domaine de la Caucasie orientale, si présent dans la liste de la chancellerie, ne relève pas d'une analyse de la diplomatie de Constantinople qui dépasse le champ du politique au sens étroit du mot.

1121. W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Âge*², Amsterdam 1967, notamment I, p. 44-47.

1122. Al-MAS'ŪDĪ, § 458-461, qui, dans son souci de convaincre son lecteur que décidément il n'y a pas de communication entre la mer Caspienne et la mer Noire, raconte longuement comment après l'an 300 h. (913) des vaisseaux russes arrivèrent par la Volga à la Caspienne et se déployèrent sur la mer, lançant des détachements de cavalerie au-delà des côtes, à l'est comme à l'ouest ; l'Adharbaydjān ne fut pas épargnée jusqu'à Ardabīl. « Tout en guerroyant avec les habitants... de la région frontière de Bardha'a, de l'Arrân, du Baylakân et de l'Azerbaïdjan et contre un général envoyé par ibn Abî s-Sâdj, les Russes poussèrent jusqu'à la côte du naphte, connue sous le nom de Bakû qui fait partie du royaume de Shirwân. 'Alî b. al-Haytham était alors roi du Shirwân. » Il pousuit en racontant comment les méfaits des Russes durèrent plusieurs mois avant qu'ils ne repartent par la Volga où ils furent attaqués et vaincus par des musulmans.

1123. Bardha'a fut conquise et occupée pendant pendant un an et Darband fut attaquée. Voir DUNLOP, p. 239-240, avec les références aux sources arabes.

Abréviations

Éditions et traductions de sources

ABŪ DULAF = *Abū Dulaf Mis'ar ibn Muhalhil's Travels in Iran (circa AD 950)*, éd. trad. V. Minorsky, Le Caire 1955 ; réimpr. *Studies on the Travel Accounts of Ibn Faḍlān (1st half 10th century) and Abū Dulaf (1st half 10th century)*, F. Sezgin éd., Islamic Geography 169, Francfort 1994, p. 255-438.

AL-BALĀDHURĪ = AL-BALĀDHURĪ, *Le livre de la conquête des pays*, trad. fr. partielle : M. Canard dans LAURENT-CANARD, p. 547-565[1124].

Chronique du Kartli = *Mat'iane Kartlisa*, éd. *Vie du Kartli*, p. 249-317.

DARROUZÈS, *Notitiae* = *Notitiae Episcopatuum Ecclesiae Constantinopolitanae*, éd. J. Darrouzès, Paris 1981.

De adm. imp. = *Constantine Porphyrogenitus. De administrando imperio*, éd. Gy. Moravcsik, trad. angl. R. J. H. Jenkins (New Revised Edition), CFHB I, Washington 1967.

De cer. = CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De cerimoniis*, Bonn.

Divan des Rois = trad. fr. E. TAKAISHVILI, « Les sources des notices du patriarche de Jérusalem, Dosithée », *Journal Asiatique* 210, 1927, p. 357-368, notamment p. 359-360.

Géographie arménienne = *The Geography of Ananias of Širak* (AŠXARHAC'OYC'). *The Long and the Short Recensions*, trad. comm. R. H. Hewsen, Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients Reihe B Nr. 77, Wiesbaden 1992.

Ḥudūd al-'ālam = *Ḥudūd al-'ālam (The Regions of the World). A Persian Geography 372 A.H.-982 A.D.*, éd. trad. V. Minorsky, Londres 1937.

IBN AL-FAQĪH = IBN AL-FAQĪH AL-HAMADĀNĪ, *Abrégé du Livre des Pays*, trad. H. Massé (†), Damas 1973.

IBN ḤAWQAL = IBN ḤAWQAL, *Configuration de la terre*, trad. G. Wiet, Paris-Beyrouth 1964.

IBN KHURDĀDHBIH = IBN KHURDĀDHBIH, *Le livre des routes et des royaumes*, éd. trad. fr. M. J. de Goeje, Bibliotheca Geographorum Arabicorum VI, Leyde 1889, p. 138-144 ; réimpr. Islamic Geography XXXIX, Francfort 1992.

IBN RUSTA = IBN RUSTA, *Les atours précieux*, trad. G. Wiet, Le Caire 1955.

AL-IṢṬAKHRĪ = AL-IṢṬAKHRĪ, *Le Livre des Routes et des Royaumes*, trad. fr. partielle M. Canard dans LAURENT-CANARD, p. 513-518.

ŁEWOND = *Patmut'iwn Łewondeay meci vardapeti Hayoc'* (Histoire de Łewond, le grand vardapet des Arméniens), éd. K. Ezean, Saint-Pétersbourg 1887.

AL-MAS'ŪDĪ = MAS'ŪDĪ, *Les Prairies d'Or*, trad. C. Pellat, 3 vol., Paris 1962.

1124. Traduction anglaise complète : P. K. HITTI et F. C. MURGOTTEN, *The Origins of the Islamic State*, New York 1916-1924.

MLHG = *Jveli kartuli agiograpiuli lit'erat'uris jeglebi* (Monuments de la Littérature Hagiographique Géorgienne Ancienne) I et II, I. Abulaje éd., Tbilisi 1963-1967.

MOVSĒS KAŁANKATUAC'I = MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, *Histoire de l'Albanie*, éd. V. Arak'elyan, Erevan 1983 ; trad. : *The History of the Caucasian Albanians by Movsēs Dasxuranči*, trad. angl. C. F. J. Dowsett, London Oriental Studies 8, Londres 1961.

AL-MUQADDASĪ = AL-MUQADDASĪ, *La meilleure répartition pour la connaissance des provinces*, trad. fr. partielle M. Canard, dans LAURENT-CANARD, p. 534-541[1125].

NICOLAS, *Lettres* = NICHOLAS I PATRIARCH OF CONSTANTINOPLE, *Letters*, éd. trad. R. J. H. Jenkins et L. G. Westerink, CFHB VI, Washington 1973.

Passion d'Abo = éd. MLHG I, p. 46-81.

Passion de K'ost'ant'i = éd. MLHG I, p. 164-172 ; trad. à paraître dans B. MARTIN-HISARD, « Constantin le K'axe : Constantinople et le monde géorgien au milieu du IXe siècle », dans *Arméniens et autres chrétiens d'Orient face à Byzance*, colloque tenu à Montpellier les 22-24 janvier 1998 (actes à paraître).

Passion de Gobron = éd. MLHG I, p. 172-183 ; trad. : B. MARTIN-HISARD, « Brebis, boucs/loups et chiens. Une hagiographie géorgienne anti-arménienne du début du Xe siècle », *REArm.* 23, 1992, p. 209-235, notamment p. 220-233.

ROMAIN LÉCAPÈNE, *Lettres* = I. SAKELLION, « 'Ρωμανοῦ βασιλέως τοῦ Λακαπηνοῦ 'Επιστολαί », *Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς 'Εταιρίας* 2, 1885, p. 406-409.

SKYLITZÈS = SKYLITZÈS, *Synopsis historiarum*, éd. Thurn, CFHB 5, Berlin-New York.

STEP'ANOS ASOŁIK = STEP'ANOSI TARŌNEC'I ASOŁIK, *Patmut'iwn Tiezerakan* (Histoire universelle d'Étienne de Tarōn Asołik), éd. S. Malxazeanc', Saint-Pétersbourg 1885 , trad. : *Histoire Universelle* par Étienne Asołik de Tarōn, 1re partie, trad. E. Dulaurier, Paris 1883 ; 2e partie, livre III (888-1004), trad. F. Macler, Paris 1917.

STEP'ANOS ŌRBĒLEAN = STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, *Patmut'iwn nahangin Sisakan* (Histoire de la province de Sisakan), éd. K. Šahnazareanc', Tiflis 1911 ; trad. : *Histoire de la Siounie par Stéphannos Orbelian*, trad. M. F. Brosset, Saint-Pétersbourg 1866.

AL-ṬABARĪ = *Les Annales des Prophètes et des Rois*, trad. fr. partielle M. Canard dans LAURENT-CANARD, p. 581-646[1126].

T'OVMA ARCRUNI = T'OVMA ARCRUNI, *Patmut'iwn tann Arcruneac'* (Histoire de la maison des Arcruni), éd. K'. Patkanean, Saint-Pétersbourg 1888, réimpr. *Thomas Artsruni. History of the House of Artsrunik'*. A fac simile reproduction with an introduction by R. W. Thomson, Delmar 1991 ; trad. : *Thomas Artsruni. History of the House of Artsrunik'*, trad. comm. R. W. Thomson, Detroit 1985.

1125. Cette traduction est plus facile d'accès que la traduction anglaise plus récente : AL-MUQADDASI, *The Best Divisions for Knowledge of the Regions. A Translation of Ahsan al-Taqasim fi Ma'rifat al-Aqalim*, trad. B. A. Collins, Reading 1994.

1126. Les *Annales* doivent être consultées désormais dans la traduction anglaise fondée sur le manuscrit arabe, publiée en 38 volumes : *The History of al-Ṭabarī*, E. Yar-Shater éd. Bibliotheca Persica, New York, et non plus dans la traduction française de H. Zotenberg (4 vol., Paris 1867-1874), fondée sur un résumé des *Annales* fait en persan par le vizir sāmānide al- Ba'lamī en 963. J'ai dû me contenter ici de la traduction partielle de M. Canard, plus commode d'accès.

Vie de Grigol = éd. MLHG II, p. 248-319.

Vie des rois kartvéliens = *Kartvelta mepeta cxovreba*, éd. *Vie du Kartli*, p. 3-244.

Vie du Kartli = *Kartlis cxovreba* I, éd. S. Q'auxčišvili, Tbilisi 1955 ; trad. : *Rewriting Caucasian History. The Medieval Armenian Adaptation of the Georgian Chronicles, The Original Georgian Texts and The Armenian Adaptation*, trad. comm. R. W. Thomson, Oxford Oriental Monographs, Oxford 1996.

Vie et Histoire des Bagrat'oniani = éd. *Vie du Kartli*, p. 372-386.

AL-YA'QŪBĪ = AL-YA'QŪBĪ, *Le Livre des Pays*, trad. G. Wiet, Le Caire 1937.

AL-YA'QŪBĪ, *Histoires* = trad. fr. partielle M. Canard dans LAURENT-CANARD, p. 477-491.

YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I = YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, *Patmut'iwn Hayoc'* (Histoire des Arméniens), éd. J.-B. Emin, Tbilisi 1912 (réimpr. Delmar 1980) ; trad. : *Yovhannēs Drasxanakertc'i, History of Armenia*, trad. comm. K. H. Maksoudian, Atlanta 1987.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ARTAMONOV, *Khazars* = M. I. ARTAMONOV, *Istorija Xazar* (Histoire des Khazars), Leningrad 1962.

BRYER-WINFIELD = A. BRYER et A. WINFIELD, *The Byzantine Monuments and Topography of the Pontos*, Dumbarton Oaks Studies XX, Washington 1985.

CANARD, *H'amdanides* = M. CANARD, *Histoire de la dynastie des H'amdanides de Jazîra et de Syrie*, I, Alger 1951.

CHIran 3-4 = *The Cambridge History of Iran*, Cambridge, III : *The Seleucid, Parthian and Sasanian Periods*[2], E. Yarshater éd., 1993 ; IV : *The Period from the Arab Invasion to the Saljuqs*, R. N. Frye éd., 1975.

DÖLGER, *Regesten* = F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, 1. Teil : *Regesten von 565-1025*, Munich 1924.

DUNLOP = D. M. DUNLOP, *The History of the Jewish Khazars*, Princeton 1954.

EHG 2 = *Sakartvelos ist'oriis nark'vevebi* (Études d'Histoire Géorgienne), II : *Sakartvelo IV-X sauk'unebši* (La Géorgie du IVe au Xe siècle), Š. Mesxia éd., Tbilisi 1973 ; trad. russe revue : *Gruziya v 4-10 vekax*, M. D. Lordkipanidze et D. L. Musxelišvili éd., Tbilisi 1988.

Enc.Iran. = *Encyclopaedia Iranica*, E. Yarshater éd., Londres depuis 1982.

FEDALTO, *Hierarchia*, I = G. FEDALTO, *Hierarchia Ecclesiastica Orientalis*, I : *Patriarchatus Constantinopolitanus*, Padoue 1988.

GARSOÏAN, *Epic Histories* = *The Epic Histories attributed to P'awstos Buzand* (*Buzandaran Patmut'iwnk'*), trad. comm. N. G. Garsoïan, Harvard Armenian Texts and Studies 8, Cambridge Mass. 1989.

GRUMEL-DARROUZÈS, *Regestes* = *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, I : *Les Actes des Patriarches*, fasc. 2 et 3 : *Les Regestes de 715 à 1206*, par V. Grumel, 2e éd. revue et corrigée par J. Darrouzès, Paris 1989.

HAKOPYAN = T'. X. HAKOPYAN, *Hayastani Patmakan Ašxararhagrut'yun*[2] (Géographie historique de l'Arménie), Erevan 1968.

HEWSEN, *Geography* = *The Geography of Ananias of Širak* (AŠXARHAC'OYC'). *The Long and the Short Recensions*, trad. comm. R. H. Hewsen, Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients Reihe B Nr. 77, Wiesbaden 1992.

Histoire du christianisme, III-IV = *Histoire du christianisme*, sous la direction de J.-M. Mayeur, Ch. (†) et L. Piétri, A. Vauchez, M. Venard, III : *Les deux Églises. L'Occident latin et l'Orient byzantin (432-610)*, L. Piétri éd., Paris 1998 ; IV : *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, G. Dagron, P. Riché, A. Vauchez éd., Paris 1993.

HONIGMANN, *Ostgrenze* = E. HONIGMANN, *Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches von 363 bis 1071*, Bruxelles 1935.

HÜBSCHMANN = H. HÜBSCHMANN, *Die altarmenischen Ortsnamen*, Strasbourg 1904 (réimpr. Amsterdam 1969).

LAURENT-CANARD = J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, édition mise à jour par M. Canard, Lisbonne 1980.

MADELUNG, « Dynasties » = W. MADELUNG, « The Minor Dynasties of Northern Iran », dans *CHIran* 4, p. 198-249.

MAKSOUDIAN, *Yovhannēs* = *Yovhannēs Drasxanakertc'i, History of Armenia*, trad. comm. K. H. Maksoudian, Atlanta 1987.

MINORSKY, « Caucasica IV », 1-2 = V. MINORSKY, « Caucasica IV. 1. Sahl ibn-Sunbāṭ of Shakkī and Arrān. 2. The Caucasian Vassals of Marzubān in 344/955 », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 15/3, 1953, p. 504-514, 514-529 ; repris dans *The Turcs, Iran and the Caucasus in the Middle Ages*, Collected Studies Series, Londres 1978 (n° VII).

MINORSKY, *Sharvān* = V. MINORSKY, *A History of Sharvān and Darband in the 10 th-11 th Centuries*, Cambridge 1958.

MINORSKY, *Studies* = V. MINORSKY, *Studies in Caucasian History*, Londres 1953.

MIQUEL, *Géographie*, I-II = A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11e siècle. Géographie et géographie humaine dans la littérature arabe des origines à 1050*, Paris 1967-1975.

OIKONOMIDÈS, *Listes* = N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972.

RUNCIMAN, *Romanus* = S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his Reign*, Cambridge 1963.

TER-GHEWONDYAN, *Arménie* = A. N. TER-GEVONDJAN, *Armenija i Arabskij Xalifat* (L'Arménie et le califat arabe), Erevan 1977.

TER-GHEWONDYAN, *Emirates* = A. N. TER-GHEWONDYAN, *The Arab Emirates in Bagratid Armenia*, trad. N. G. Garsoïan, Lisbonne 1976.

TOUMANOFF, *Manuel* = C. TOUMANOFF, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de la Caucasie chrétienne (Arménie, Géorgie, Albanie)*, Rome 1976.

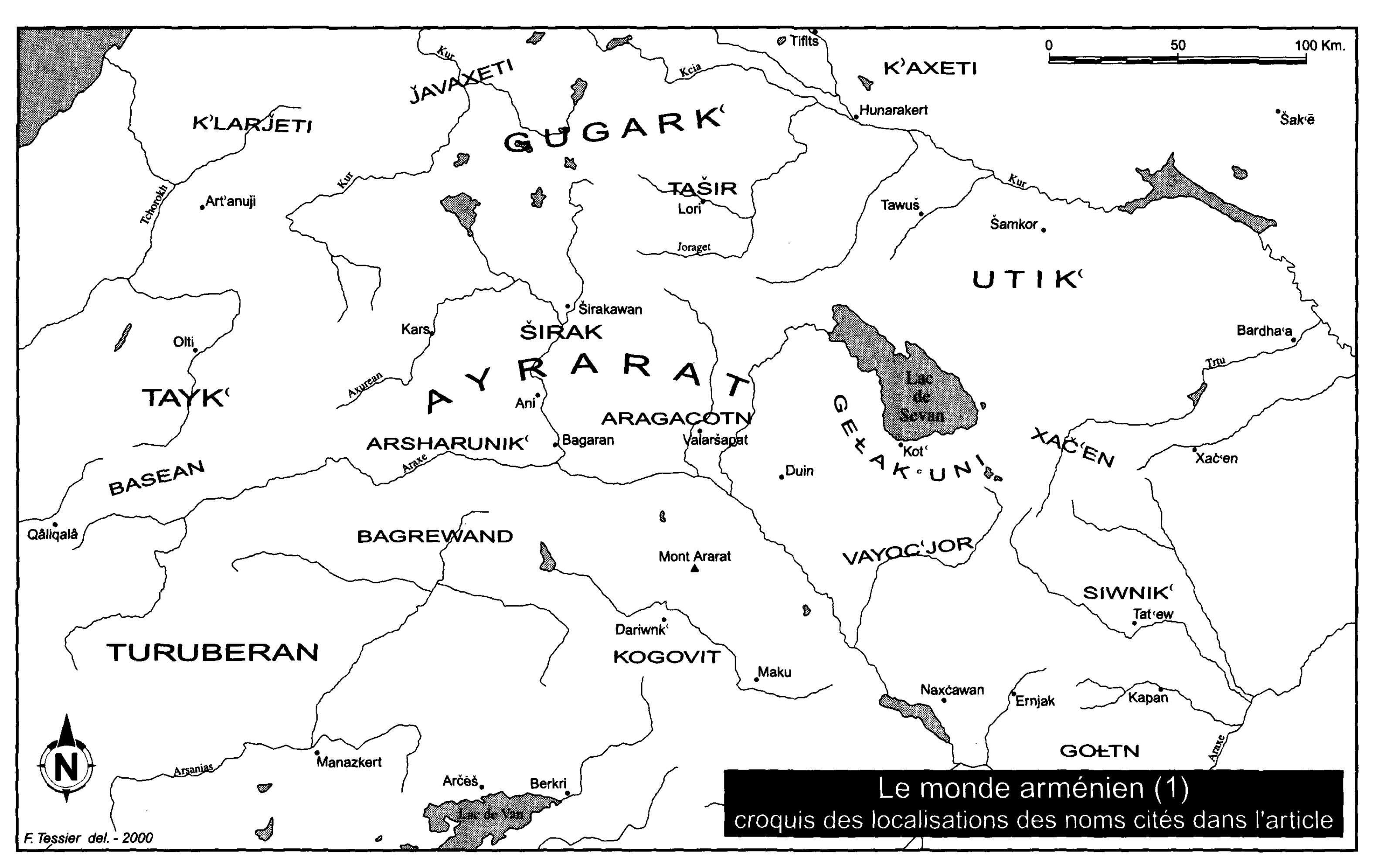
TOUMANOFF, *Studies* = C. TOUMANOFF, *Studies in Caucasian History*, Washington 1963.

TREVER, *Albanie* = K. V. TREVER, *Očerki po istorii i kul'ture Kavkazskoj Albanii, iv do n. è -vii v n. è.* (Recherche sur l'histoire et la culture de l'Albanie du Caucase, IVe av. notre ère-VIIe après), Moscou-Leningrad, 1959.

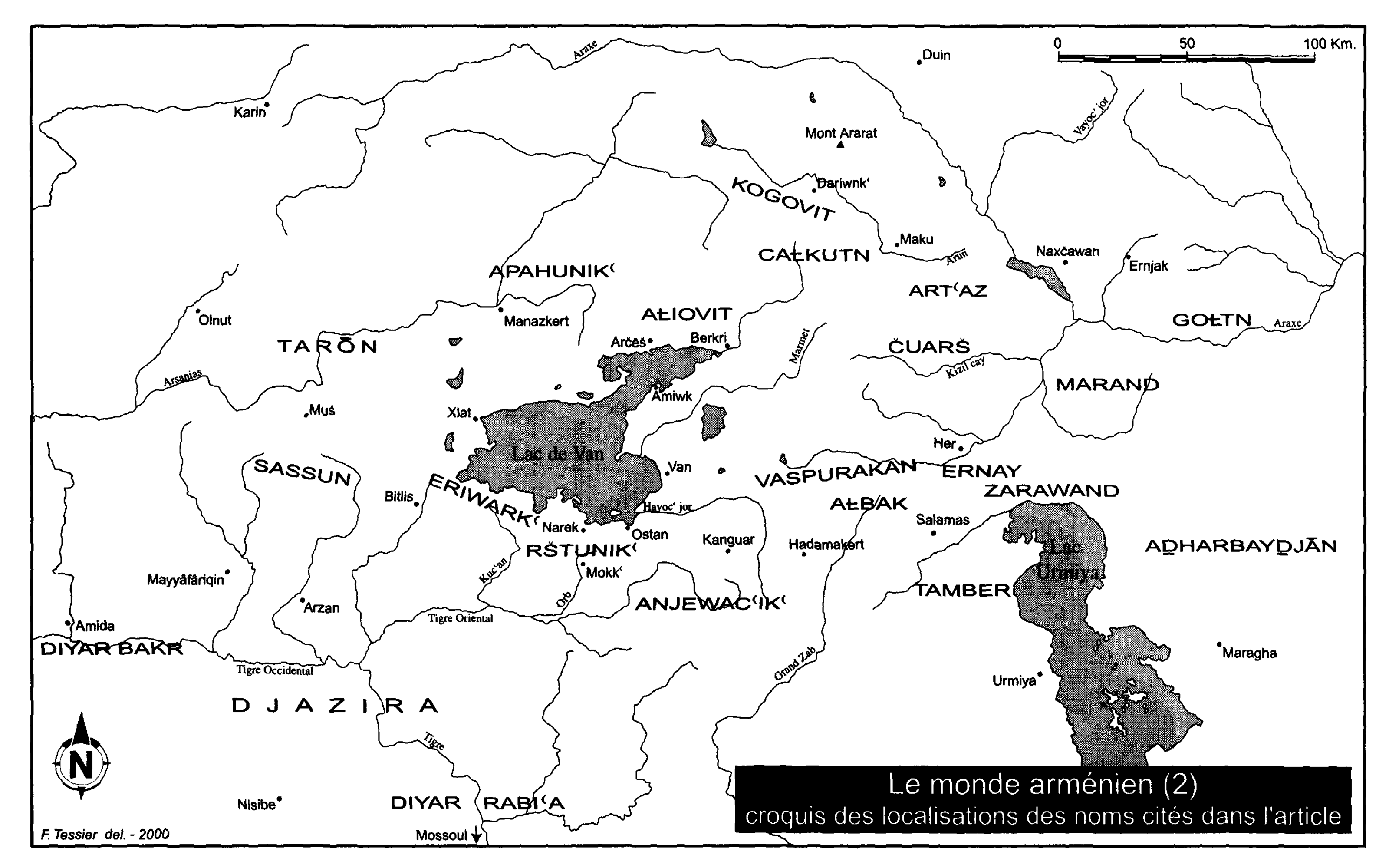
VASILIEV-CANARD, I-II, 1-2 = A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes,* I : *La dynastie d'Amorium (820-867),* éd. fr. H. Grégoire et M. Canard, Bruxelles 1935. II, 1re partie : *La dynastie macédonienne 867-959,* éd. fr. M. Canard, Bruxelles 1968 ; 2e partie : *Extraits des sources arabes,* trad. M. Canard, Bruxelles, 1950.

VOGT, *Texte, Commentaire,* I-II = A. VOGT, *Constantin VII Porphyrogénète. Le Livre des Cérémonies. Livre I,* 4 tomes. Texte : I-II, Paris 1967²-1939 ; Commentaire : I-II, Paris 1967²-1940.

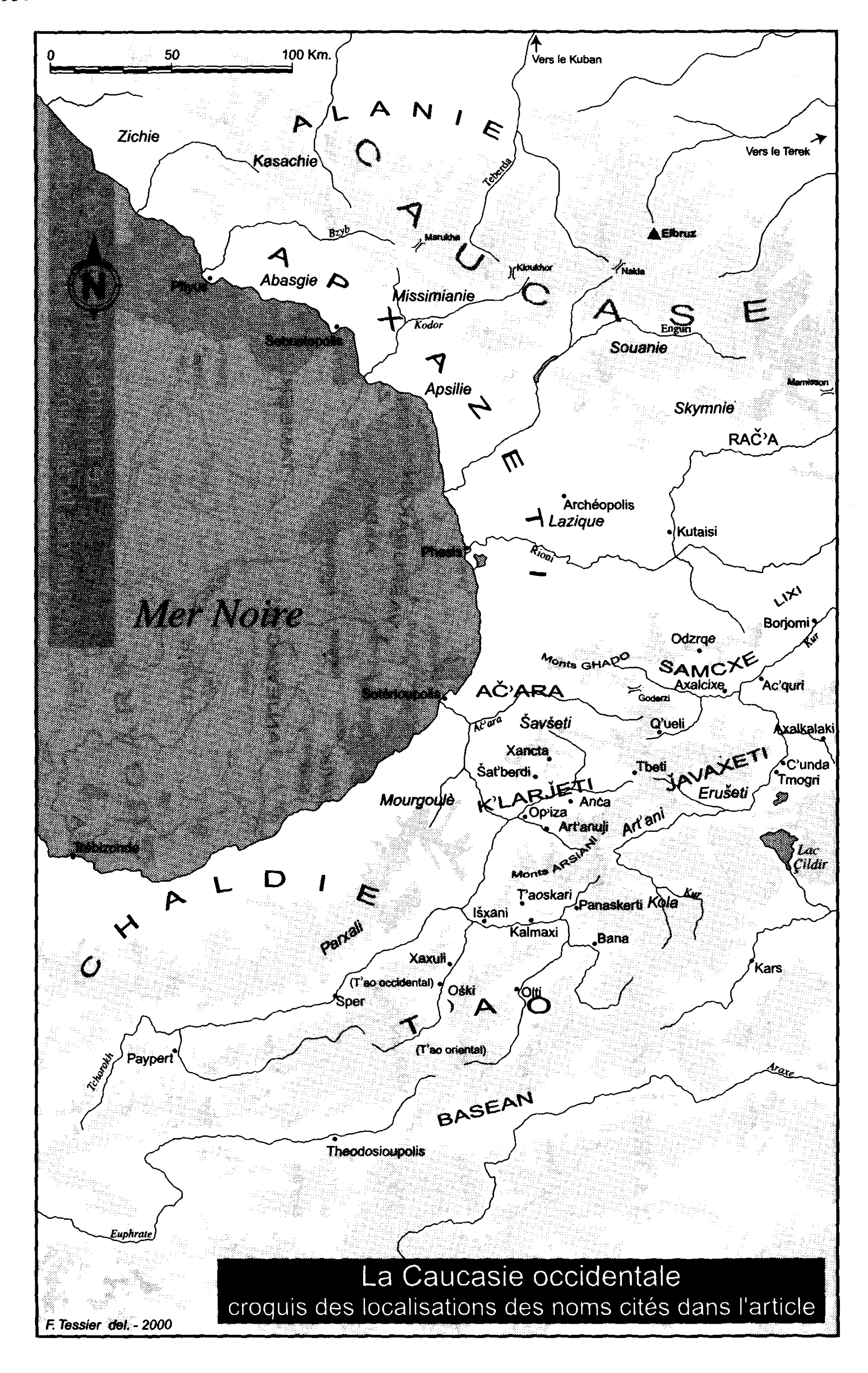
WESTERINK, *Nicholas* = NICHOLAS I PATRIARCH OF CONSTANTINOPLE, *Letters,* éd. trad. R. J. H. Jenkins et L. G. Westerink, CFHB VI, Washington 1973.



Le monde arménien (1)
croquis des localisations des noms cités dans l'article



Le monde arménien (2)
croquis des localisations des noms cités dans l'article
0 50 100 Km.
Duin
Araxe
Karin
Mont Ararat
Dariwnk'
KOGOVIT
Maku
CAŁKUTN
Naxčawan
Ernjak
Vayoc' jor
APAHUNIK'
ART'AZ
Olnut
Manazkert
AŁIOVIT
GOŁTN
TARŌN
Arčeš
Berkri
ČUARŠ
Marmet
Kizil çay
Arsanias
Amiwk
MARAND
Muš
Xlat
Her
Lac de Van
Van
VASPURAKAN
ERNAY
SASSUN
ZARAWAND
Bitlis
ERIWARK'
Hayoc' jor
AŁBAK
Narek
Salamas
Ostan
Kanguar
Hadamakert
Lac Urmiya
ADHARBAYDJĀN
RŠTUNIK'
Mayyâfâriqin
Mokk'
Kuc'an
TAMBER
Orb
ANJEWAC'IK'
Arzan
Amida
Tigre Oriental
DIYAR BAKR
Tigre Occidental
Maragha
Grand Zab
Urmiya
DJAZIRA
Tigre
N
Nisibe
DIYAR RABI'A
F. Tessier del. - 2000
Mossoul



La Caucasie occidentale
croquis des localisations des noms cités dans l'article

À PROPOS DU *LIVRE DES CÉRÉMONIES*, II, 48

I. Les destinataires des lettres impériales en Caucasie de l'Est
II. Le problème d'Azia/Asia, le pays des Ases
III. L'Albanie caucasienne au Xe siècle

par Constantin ZUCKERMAN

Cette étude commence par un bref commentaire, géographique et historique, des données du *Livre des cérémonies* sur les rapports diplomatiques entre Byzance et les pays de l'est du Caucase. La suite comporte deux grands dossiers. Partant d'un passage corrompu, et par conséquent négligé, du *De cer.* II, 48, ainsi que des indications mal comprises de la *Lettre anonyme de Cambridge*, on tente d'abord d'établir la place, sur la carte mais aussi sur l'échiquier politique de la Caucasie, d'un État méconnu, l'Asia, pays des Ases. Traditionnellement intégré par les savants au royaume d'Alanie, il se présente ici comme une entité politique indépendante. Une nouvelle analyse des données de la *Géographie arménienne* clarifie la distinction géographique et tribale entre les Alains et les Ases : elle situe les premiers à l'ouest des seconds, à l'inverse d'un schéma récent. Elle jette aussi une nouvelle lumière sur les origines de l'avatar moderne des Ases, le peuple des Ossètes. Le second dossier s'articule autour du nom le mieux connu du passage commenté, *Albania*. L'ancien royaume albanais a acquis une certaine notoriété en Occident pour sa résistance à l'armée de Pompée le Grand ; mais que représente-t-il mille ans plus tard ? La réponse à cette question passe par une relecture systématique des sources, en premier lieu d'un petit pamphlet peu exploité, *Sur l'insurrection de la maison d'Albanie*, dû au catholicos arménien Anania Mokac'i (941/943-965). L'histoire dynastique et ecclésiastique de l'Albanie au Xe siècle apparaît sous un nouvel angle. En fin d'exposé, le lecteur trouvera des cartes, indispensables pour situer les différents pays cités dans le texte de Constantin VII et dans le commentaire.

I. Les destinataires des lettres impériales en Caucasie de l'Est

Le chapitre II, 48 du *Livre des cérémonies,* qui décrit le protocole des échanges épistolaires avec les puissances étrangères, contient une liste des intitulés à inscrire sur les lettres adressées par l'empereur byzantin aux chefs des pays caucasiens. La liste commence par l'Arménie et l'Ibérie, dont on dénombre plusieurs potentats régionaux, se poursuit par l'Alanie, soumise à un *exousiokratôr,* et par l'Abasgie, soumise à un *exousiastès,* puis répertorie les archontes suivants (voir carte 1) :

εἰς τὸν ἄρχοντα 'Αλβανίας·
εἰς τὸν ἄρχοντα τῶν Κρεβατάδων, ἤγουν τὸν λεγόμενον Κρεβατᾶν·
εἰς τὸν ἄρχοντα Κηδωνίας·
εἰς τοὺς ἄρχοντας Τζαναρίας·
εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Σαρβᾶν, οἵτινες κεῖνται μέσον 'Αλανίας καὶ Τζαναρίας·
εἰς τοὺς ἄρχοντας 'Αζίας, ἐν ᾧ εἰσιν αἱ Κασπεῖαι πύλαι·
εἰς τὸν ἄρχοντα Χρύσα·
εἰς τὸν ἄρχοντα Βρέζαν·
εἰς τὸν ἄρχοντα Μωκᾶν (ἰστέον ὅτι ἀπὸ Μωκᾶν ἐστιν ἡ Μαιώτης λίμνη).

Cette section, qui fait l'objet de notre commentaire, est délimitée par l'intitulé des lettres impériales auxdits archontes : κέλευσις ἐκ τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν πρὸς ὁ δεῖνα τὸν ἄρχοντα τῆσδε. Vient ensuite l'intitulé des lettres aux catholicos d'Arménie, d'Ibérie et d'Albanie[1], qui clôt l'ensemble de la partie caucasienne du chapitre.

Certains pays sur la liste sont aisément reconnaissables ; les noms des autres se présentent sous une forme déformée ou corrompue. La recherche, notamment, d'un pays ou d'une ethnie en Caucasie de l'Est au nom proche de Κρεβατᾶς, -τάδων ne produit aucun résultat probant[2]. On remarque cependant le lien entre le nom de l'entité politique en question et l'appellation de son souverain, et c'est parmi les noms dynastiques que l'on découvre le mystérieux Κρεβατᾶς. La liste des princes tributaires de l'émir d'Azerbaïdjan Marzubān, datée de 955, fait apparaître Abū l-Haydjā' b. Rawwād, maître d'Ahar et de Warzuqān ; ces cantons montagneux sont compris entre l'Araxe, son affluent Qara-su et l'affluent de ce dernier, Ahar[3]. Le nom complet du prince est Abū l-Haydjā' Ḥusayn b. Muḥammad ; il appartient au clan des Banū Rawwād dont le fon-

1. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De cerimoniis,* éd. J. J. Reiske, réimpr. Bonn 1829, p. 688.

2. Le principal commentaire de notre passage appartient à L. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Études de géographie ancienne et ethnographie asiatique,* II, Paris 1852, p. 244-248, qui identifie le pays, non sans hésitation, au royaume de Qabāla au nord du Kur (p. 244). Il est suivi par S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his Reign,* Cambridge 1929, p. 171. H. GRÉGOIRE, « Varia nova », *Nouvelle Clio* 5, 1953, p. 450-474, voir p. 466-467, identifie les Κρεβατάδες au peuple des Kuwarwat, voisins des Lakz d'après une chronique éditée et traduite par V. MINORSKY, *Studies in Caucasian History,* Londres 1953, p. 21 (trad.). Minorsky ignorait pourtant l'identité des Kuwarwat ; leur assimilation aux Kabardins par Grégoire constitue un anachronisme.

3. La liste est conservée par IBN ḤAWQAL (IBN HAUQAL), *Configuration de la terre (kitab surat al-ard),* trad. J. H. Kramers et G. Wiet, I-II, Paris-Beyrouth 1964, p. 347 ; elle est commentée par V. MINORSKY, « Caucasica IV : Sahl ibn Sunbāt of Shakkī and Arrān. The Caucasian Vassals of Marzubān in 344/955 », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 15, 1953, p. 504-529, réimpr. dans ID., *The Turks, Iran and the Caucasus in the Middle Ages,* Londres 1978, voir p. 524-525, et la carte, p. 507.

dateur éponyme s'est installé dans la région au milieu du VIIIe siècle. L'appellation dynastique (ar-)Rawwād(ī) se trouve, selon nous, à l'origine de la forme (Κ)ρεϐατ(ᾶς) et l'intitulé de la lettre impériale peut être traduit : « Au chef des Rawwādides, appelé al-Rawwādī ». L'ascension politique de la famille n'est attestée dans les sources arabes que sous le père d'Abū l-Haydjā', Muḥammad b. al-Ḥusayn al-Rawwādī, qui tente une expansion en Azerbaïdjan pendant la captivité de l'émir Marzubān, entre 949 et 953[4]. Or, la rédaction du *De cer.* II, 48 peut être située entre 946 et 948 et se fonde souvent sur un matériau diplomatique antérieur à ces dates[5]. Notre texte, légèrement antérieur à la captivité de Marzubān, serait alors la première attestation d'un état rawwādide, destiné à s'étendre, dans les années 970-980, sur l'ensemble de l'Azerbaïdjan.

Τζαναρία est le pays des Tsanares, peuple installé à l'origine dans une gorge montagneuse au sud de la passe de Darial. Aguerris dans la lutte contre les Arabes depuis le VIIIe siècle, les Tsanares étendent ensuite leur pouvoir vers le sud-est, bien au-delà de leur territoire tribal. À l'époque de Constantin Porphyrogénète, la Tsanarie des sources arméniennes et arabes ainsi que du *Livre des cérémonies* correspond à la K'axeti (Kakheti) de la *Chronique géorgienne*. Son chef porte le titre inhabituel de chorévêque (quelquefois rendu par *korikozi* en géorgien, *kuriskus* en arabe, *k'orepiskopos* en arménien)[6]. L'intitulé au pluriel employé par la chancellerie byzantine (εἰς τοὺς ἄρχοντας) renvoie pourtant à une pluralité de chefs tribaux. Cela traduit le caractère assez lâche des structures étatiques chez les Tsanares, dont témoigne notamment leur description par l'historien arménien T'ovma Arcruni (vers 910) : « Exempts chez eux d'impôts et de redevances royales, ils se contentent d'un seul maître, choisi suivant qu'il leur plaît, et vivent d'accord..., mais séparés en tribus distinctes »[7].

Κηδωνία représente, à nos yeux, une graphie corrompue de *Δηδωνία, pays des Dido, tribus montagnardes installées à l'est des Tsanares, à travers la chaîne du Caucase (voir la forme arabe mal vocalisée *Dudaniyya*). Selon al-Mas'ūdī, les Dido sont des Lesghiens païens non soumis à Shīrwān[8].

La forme grécisée Χρύσα correspond, comme le note bien Hrač' Bart'ikyan, à Khursān des sources arabes (*Χυρσαν), principauté au pays d'al-Lakz (Lesghiens). C'est

4. Voir l'aperçu de W. MADELUNG, dans *The Cambridge History of Iran*, IV, R. N. Frye éd., Cambridge 1975, p. 235-236.

5. Sur la date de la rédaction du chapitre, voir C. ZUCKERMAN, « Le voyage d'Olga et la première ambassade espagnole à Constantinople : 946 », dans ce volume.

6. Voir G. G. MKRTUMJAN, *Gruzinskoe feodal'noe knjažestvo Kaheti v VIII-XI vv. i ego vzaimootnošenija s Armeniej* (La principauté féodale géorgienne de K'axeti aux VIIIe-XIe siècles et ses rapports avec l'Arménie), Erevan 1983, en particulier p. 50-89 ; cf. M. D. LORDKIPANIDZE, « Kaheti », dans *Očerki istorii Gruzii* (Aperçu de l'histoire de la Géorgie), II, Tbilisi 1988, p. 251-269.

7. T'OVMA ARCRUNI, *Patmut'iwn tann Arcruneac'*, III, 10, éd. K'. Patkanean, Saint-Pétersbourg 1887, p. 175 ; trad. M. BROSSET, *Collection d'historiens arméniens*, I, Saint-Pétersbourg 1874, p. 143 ; cf. THOMAS ARTSRUNI, *History of the House of the Artsrunik'*, trad. R. W. Thomson, Detroit 1985, p. 240.

8. AL-MAS'ŪDĪ, *Les prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue par Ch. Pellat, I, Paris 1962, § 445, p. 160. VIVIEN DE SAINT-MARTIN et RUNCIMAN (cités n. 2) identifient Κηδωνία à Kaytaq, petite principauté située au nord de Derbend et dépendant des Khazars ; sur ce pays, voir V. MINORSKIJ, *Istorija Širvana i Derbenda X-XI vekov*, Moscou 1963 (traduction, revue et corrigée par l'auteur, de V. MINORSKY, *A History of Sharvān and Darband in the 10th-11th Centuries*, Cambridge 1958), p. 126-129.

le pays de Xrsan dans Ełišē, Xsorwan dans la *Géographie arménienne*. Il se situe dans la partie extrême de l'embranchement sud-est de la chaîne caucasienne, entre Shīrwān et les Dido[9].

Le pays de Μωκᾶν (Mūqān) — qui a pour capitale une ville homonyme — se situe sur la côte ouest de la mer Caspienne, au sud de la ville de Bakou[10]. Βρέζαν est Barzand, ville voisine de Mūqān à l'intérieur du pays. Barzand, « a flourishing and prosperous town with running waters and many fields etc. », et Mūqān, « a town with a district lying on the sea-shore etc. », apparaissent dans le même ordre que dans le *Livre des cérémonies* dans la description du royaume d'Azerbaïdjan faite par le traité géographique persan *Ḥudūd al-ʿālam,* rédigé en 982[11].

La mention de Mūqān s'accompagne d'une glose : « il faut savoir qu'à partir de Mūqān est/commence le lac de Méotide ». Cette formule elliptique fait écho à la vieille notion d'une liaison entre la mer Caspienne et la mer Noire, reprise par les géographes arabes. Selon Ibn Ḥawqal (vers 988), par exemple, la mer Caspienne « n'est en communication avec aucune des mers se trouvant sur la surface du globe, sous forme d'accroissement ou de mélange ; toutefois, elle reçoit les eaux du fleuve des Russes, nommé Atil (la Volga), auquel se relie une autre branche de ce fleuve (le Don), qui s'écoule dans le canal qui sort du territoire de Constantinople (la mer Noire conçue comme une extension du Bosphore, C.Z.) »[12]. À Byzance, où les traités géographiques sont rares, on trouve une description confuse d'un lien entre Atil, Tanaïs (le Don) et la Méotide dans la *Chronographie* de Théophane[13]. Ibn al-Faqīh (vers 902/903) présente la contrée de Mūqān comme un repère marquant au sud de la mer Khazare (Caspienne) : celle-ci va du pays des Khazars « jusqu'au Mūqān, au Ṭabaristān, au Khʷārazm (la Chorasmie) et à Bāb al-Abwāb (Derbend) »[14]. L'auteur de notre glose présente l'itinéraire dans le sens inverse : à partir de Mūqān en direction du nord, jusqu'à la Méotide.

Le Σαρϐᾶν ne peut être que Shīrwān (Sharwān), principauté côtière au sud de Derbend, qui affirme son indépendance à l'égard du califat dans le dernier tiers du IXe et

9. H. BART'IKYAN, *Kostandin Ciranacin* (Constantin Porphyrogénète), Erevan 1970, p. 313 (n. 102) ; les sources arméniennes sont étudiées par AKOPJAN (cité *infra* n. 139), p. 91-95, les sources arabes et persanes par MINORSKIJ (cité n. 8), p. 114-115. VIVIEN DE SAINT-MARTIN et RUNCIMAN (cités n. 2) identifient Χρύσα à la vallée de Kasara ou Khasri, voire à la Circassie, ce qui n'est nullement vraisemblable.

10. V. MINORSKY, « Mūqān », dans *EI²*, VII (1993), p. 497-499, note « une certaine autonomie de Mūqān » dans les années 930-960. Une contrée du même nom mais bien distincte est connue au nord du fleuve Kur (p. 498). VIVIEN DE SAINT-MARTIN (cité n. 2) identifie le Μωκᾶν du *Livre des cérémonies* à cette contrée, bien que rien n'indique qu'elle possédait une autonomie politique ; RUNCIMAN (cité n. 2) y voit le Mūqān côtier.

11. *Ḥudūd al-ʿālam. The Regions of the World. A Persian Geography (372 A. H. — 982 A. D.),* trad. V. Minorsky, Londres 1937, p. 142 (chap. 35, 5-6) ; pour l'identification, voir BART'IKYAN (cité n. 9), p. 313 (n. 103).

12. IBN ḤAWQAL, *Configuration de la terre*, trad. Kramers-Wiet p. 378, et la carte, p. 8-9 et entre p. 12 et 13. Sur cette conception géographique, qui situe la Méotide beaucoup plus au nord qu'elle ne l'est en réalité, voir T. M. KALININA, « Vodnye kommunikacii severa i juga Vostočnoj Evropy v predstavlenijah arabskih geografov IX-X vv. », dans *Novgorodskie arheologičeskie čtenija* (Novgorod Archaeological Conference), V. L. Janin (Yanin) et P. G. Gajdukov (Gaidukov) éd., Novgorod 1994, p. 200-203.

13. THÉOPHANE, *Chronographie*, éd. C. De Boor, Leipzig 1883, p. 356-357 ; cf. J. MARQUART, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, Leipzig 1903, p. 152-154.

14. IBN AL-FAQĪH AL-HAMADĀNĪ, *Abrégé du Livre des pays*, trad. H. Massé, Damas 1973, p. 10.

qui monte brièvement en puissance dans le second quart du Xe siècle[15]. Shīrwān est le grand voisin septentrional de Mūqān et de Barzand. Ses voisins du nord-ouest sont les Dido. Peu avant la visite en Caucasie du géographe arabe al-Mas'ūdī (vers 942), le Shīrwānshāh Muḥammad b. Yazīd s'empare de la principauté montagneuse de Khursān, notre Χρύσα[16]. Shīrwān, le pays-charnière à l'est du Caucase, est donc bien à sa place au milieu de la liste. En revanche, l'indication qu'il se trouve entre l'Alanie et la Tsanarie n'a pas de sens : ni l'un ni l'autre de ces pays n'a avec Shīrwān de frontière commune[17].

On aurait pourtant tort d'imputer à l'auteur de la liste cette erreur géographique grossière. La notice sur Shīrwān ne tient pas grammaticalement. Le manque d'agencement entre la première partie au singulier (εἰς τὸν ἄρχοντα τοῦ Σαρϐᾶν) et la seconde au pluriel (οἵτινες κεῖνται) montre que le texte est corrompu. Or, avant de le corriger dans l'un ou l'autre sens, il faut noter que la notice suivante, consacrée à l'Azia, est mal formulée elle aussi : εἰς τοὺς ἄρχοντας 'Αζίας (féminin), ἐν ᾧ (masculin/neutre) εἰσιν αἱ Κασπεῖαι πύλαι. Ces incohérences accumulées, géographiques et grammaticales, suggèrent la solution la plus économique. Il faut reconnaître qu'une partie de la description de l'Azia a été déplacée et reconstruire la notice ainsi : εἰς τοὺς ἄρχοντας 'Αζίας, οἵτινες κεῖνται μέσον 'Αλανίας καὶ Τζαναρίας, ἐν ᾧ εἰσιν αἱ Κασπεῖαι πύλαι (« Aux chefs de l'Azia qui siègent entre l'Alanie et la Tsanarie, à l'endroit où sont les Portes Caspiennes »). Une localisation aussi précise du pays s'explique par sa position stratégique due, nous le verrons, à une expansion récente. On imagine aussi aisément l'origine de la corruption. La phrase οἵτινες κεῖνται μέσον 'Αλανίας καὶ Τζαναρίας, omise par un copiste, a dû être ajoutée en marge ou au-dessus de la ligne, puis attachée à la notice précédente quand le manuscrit a été recopié. Il est aussi possible que la correction ait figuré dans le mémento préparé en vue de la composition du *Livre des cérémonies*, et que l'erreur se soit produite lors de l'insertion de la notice dans l'ouvrage.

La localisation de l'Azia sur le Darial (Portes Caspiennes) a été bien reconnue par L. Vivien de Saint-Martin ; pour S. Runciman, ce serait plutôt « some unidentified

15. Sur le Shīrwān, voir l'étude magistrale de MINORSKIJ (cité n. 8), p. 106 s. (qui ne tient pas compte de notre passage).

16. AL-MAS'ŪDĪ, *Les prairies d'or*, § 446, p. 161. Selon la *Chronique de Shīrwān*, 9, trad. Minorskij (cité n. 8), p. 49, le règne de Muḥammad b. Yazīd commence en 948, ce qui amène Minorskij à conclure (p. 84-85) que la notice sur les conquêtes de ce prince a été insérée par al-Mas'ūdī lors d'une révision tardive de son ouvrage, rédigé primitivement en 943. Or l'indication explicite d'al-Mas'ūdī (§ 444, p. 160) que Muḥammad b. Yazīd est le Shīrwānshāh en 332 h. (942/943) invalide cette hypothèse. C'est donc la *Chronique de Shīrwān* qui se trompe sur la chronologie du règne, auquel elle est postérieure de plus d'un siècle. La conquête de Khursān par Muḥammad b. Yazīd date de *ca* 942 au plus tard.

17. VIVIEN DE SAINT-MARTIN (cité n. 2), p. 244-246, oppose cette observation à J. SAINT-MARTIN, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, II, Paris 1819, p. 310, qui a identifié Σαρϐᾶν à Shīrwān. Il attribue, pour sa part, le nom « Sarba » à une implantation montagneuse des Serbes, inconnue par ailleurs. RUNCIMAN (cité n. 2) identifie Σαρϐᾶν au Sarir, puissante principauté au nord du Daghestan (identification qu'il prête, à tort, à Vivien de Saint-Martin) ; sur la carte qui accompagne son ouvrage, il s'efforce d'insérer le Sarir entre l'Alanie et la Tsanarie. H. GRÉGOIRE, « L'origine et le nom des Croates et leur prétendue patrie caucasienne », *Nouvelle Clio* 4, 1952, p. 322-323, admet l'équation Σαρϐᾶν = Shīrwān et propose « de corriger <'Αλανίας εἰς> 'Αλϐανίας pour que tout soit en ordre ». Or cette solution, comme celle de Runciman, fait fi de la géographie.

country » près de la passe de Derbend (appelée également Portes Caspiennes). J. Marquart indique, d'après W. Tomaschek, que « die Alanen hätten ihr Berggebiet südlich von Kasbek 'Αχωχία, nördlich davon 'Αζία genannt » ; J. Laurent et M. Canard affirment, en revanche, que « les Alains appelaient Azia la partie de leur territoire qui était au sud du Caucase et Akhokhia celle qui était au nord », tout en renvoyant pour ces informations à Tomaschek et Marquart[18]. D'autres hypothèses sur la localisation de l'Azia, souvent tout aussi confuses, seront citées plus loin. Mais, avant de parler de l'Azia, il convient d'indiquer brièvement la portée historique des autres éléments apportés par la liste.

La liste constitue l'unique témoignage des liens diplomatiques entre Byzance et les pays, souvent minuscules, de l'est du Caucase : le domaine montagneux des Rawwādides, la Tsanarie, la Didonie, le S̱hīrwān, le K̲hursān, le Barzand, le Mūqān. Pour la ville de Barzand, c'est la seule attestation de son existence « étatique ». L'empereur adresse un mandement (κέλευσις) aux chefs de ces pays, ce qui veut dire qu'ils reconnaissent, au moins aux yeux de la chancellerie byzantine, son autorité. Il faut pourtant remonter très loin, aux années 660-680, pour trouver les traces d'une présence byzantine dans la région. Les données concordantes de la *Vie* syriaque de Maxime le Confesseur et de l'*Histoire de l'Albanie* de Movsēs Dasxuranc'i attestent une expédition majeure, menée par Constant II en personne en Azerbaïdjan et en Arménie, dans la 19e année de son règne (659-660)[19]. Cette offensive impériale mal connue met en perspective l'expédition du stratège Léontios qui parcourt, au début du règne de Justinien II (686), l'Arménie, l'Ibérie, l'Albanie, le Mūqān et la Médie (Azerbaïdjan), les transformant en tributaires de l'Empire[20]. Deux brèves périodes de détente dans l'offensive arabe, dues aux conflits intestins dans le califat, permettent à l'Empire de tenter son expansion propre dans les pays laissés « vacants » par l'effondrement de la Perse. Or depuis ces entreprises valeureuses mais sans lendemain, Byzance n'a pas exercé, sur la côte ouest de la mer Caspienne et dans les montagnes environnantes, une souveraineté

18. Voir VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *infra* n. 116 ; RUNCIMAN (cité n. 2), p. 171-172 ; MARQUART (cité n. 13), p. 168, qui ajoute, agacé, que Tomaschek, selon son habitude, ne cite pas ses sources ; J. LAURENT et M. CANARD, *L'Arménie entre Byzance et l'islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, Lisbonne 1980, p. 64 (n. 83). Un acte du patriarcat de Constantinople (MM I, 221, p. 477), de 1364, mentionne en effet les droits du métropolite d'Alanie περὶ 'Αλανίαν καὶ Καυκασίαν καὶ 'Αχωχίαν, mais ne donne aucune indication quant à la localisation de ces régions.

19. S. BROCK, « An Early Syriac Life of Maximus the Confessor », *An. Boll.* 91, 1973, p. 299-346, voir p. 313 (texte) et 319 (trad.), réimpr. dans ID., *Syriac Perspectives on Late Antiquity*, Londres 1984, n° XII ; MOVSĒS KAŁANKATUAC'I, *Patmut'iwn Ałuanic' ašharhi*, II, 22, éd. V. Arak'elyan, Erevan 1983, p. 183-186 ; témoignages rapprochés par M. V. KRIVOV, « Ob odnom maloizvestnom pohode Konstanta II v Zakavkaz'e », *VV* 48, 1987, p. 153-155.

20. THÉOPHANE, éd. De Boor p. 363, termine la liste des pays conquis par 'Αλβανίαν, Βουκανίαν τε καὶ Μηδίαν. MINORSKY (cité n. 10), p. 497, et P. PEETERS, « À propos de la version arménienne de l'historien Socrate », *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales* 2, 1934 (= Mélanges Bidez), p. 647-675, réimpr. dans ID., *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, I, Bruxelles 1951, p. 310-336, p. 316, identifient Βουκανία comme la steppe de Mūqān (*Μουκανία), région qui sépare, en effet, l'Albanie des villes côtières de l'Azerbaïdjan. Cette solution est préférable à celle que retiennent C. MANGO et R. SCOTT, *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*, Oxford 1997, p. 507 n. 4 : ils reconnaissent en Βουκανία « the canton of Bukha south of Tayk' », une localité sans importance et située beaucoup trop à l'ouest pour être insérée entre l'Albanie et la Médie.

effective. Seules les conditions particulières, tout aussi ponctuelles, qui se mettent en place dans la région vers 930, peuvent donner un sens politique aux données du *Livre des cérémonies*.

Le toponyme Περσία/Περσίς, quand il ne se rapporte pas à l'ancien Empire perse, désigne dans le *De administrando imperio* deux entités géopolitiques distinctes. La « Perse intérieure, appelée Khôrasan », reconnue par Constantin VII comme un État indépendant de Bagdad sous la houlette de son propre émir des croyants, correspond au royaume des Samanides. La Perse tout court désigne l'émirat d'Azerbaïdjan[21]. Ses premiers contacts officiels avec Byzance remontent à l'époque de Muḥammad b. Abū l-Sā<u>dj</u> Dīwdād, premier gouverneur de l'Azerbaïdjan issu de la famille sā<u>dj</u>ide (889/900-901) et fondateur d'une dynastie éphémère qui gouverne cette province du califat, avec ou sans l'accord des califes, jusqu'à ce que son fils, Abū'l-Musāfir al-Fatḥ, meure empoisonné en septembre 929[22]. Pendant une période assez brève, vers 895-898, Muḥammad entre en rébellion ouverte contre le calife al-Muʿtaḍid. C'est forcément dans ces années-là que le maître de l'Azerbaïdjan reçoit une ambassade de l'empereur byzantin (Léon VI) qui lui apporte de somptueux cadeaux, notamment des brocarts estimés à 2 000 dinars pièce et une ceinture dorée d'une valeur de 10 000 dinars. Il transmet ces présents au calife al-Muʿtaḍid, sans doute au moment de leur réconciliation[23].

L'espoir de voir l'Azerbaïdjan se détacher du califat ainsi déçu, ce pays devient pour les Byzantins une source d'hostilité latente. La menace perse explique, dans le *De administrando imperio*, l'échec de l'empereur Romain Lécapène dans sa tentative pour s'emparer de la forteresse géorgienne d'Art'anudži en 923. Romain se heurte à l'opposition des princes d'Ibérie qui, liés depuis toujours d'amitié avec les principautés arabes d'Arménie « et avec toute la Perse », peuvent provoquer une attaque de l'armée perse contre Byzance (ἐξαγάγωσι τὰ τῆς Περσίας φοσσᾶτα κατὰ Ῥωμανίας)[24]. L'offensive lancée par l'Empire sur le front oriental après la mort du tsar Syméon et la disparition du danger

21. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De administrando imperio*, éd. Gy. Moravcsik-trad. R. J. H. Jenkins², CFHB 1, Washington 1967. Khôrasan : chap. 22, l. 63 (τὴν ἐνδοτέραν Περσίδα, τὴν καλουμένην Χωρασάν) ; chap. 25, l. 63-85 (τὴν Περσίαν, ἤγουν τὸ Χωρασάν..., ὁ τῆς Περσίας ἀμηρᾶς, ἤγουν τοῦ Χωρασάν). Azerbaïdjan : chap. 44 ; 45, l. 66 ; 46, l. 138, cf. chap. 38, l. 27. Cette façon de désigner le royaume des Samanides suggère que dans *De cer.*, II, 47, où il est question des ambassadeurs ἀπὸ μεγιστάνου ἀμηρᾶ ἢ Αἰγύπτου ἢ Περσίας ἢ τοῦ Χοροσάν, il ne s'agit pas de trois pays distincts (l'Égypte, la Perse et le Khôrasan/<u>Kh</u>urāsān), mais de deux seulement, l'Égypte et la Perse ἢ τὸ Χωρασάν.

22. Voir le bref aperçu de C. E. BOSWORTH, « Sā<u>dj</u>ides », dans *EI²*, VIII (1995), p. 766-767.

23. M. HAMIDULLAH, « Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen Âge », *Arabica* 7, 1960, p. 281-300, voir p. 285-286, traduit la description des cadeaux du *qāḍī* AL-RA<u>SH</u>ĪD B. AL-ZUBAYR, *Kitāb al-<u>Dh</u>a<u>kh</u>ā'ir wa-l-tuḥaf*, 62 ; cf. A. A. VASILIEV et M. CANARD, *Byzance et les Arabes*, II, 1, Bruxelles 1968, p. 141.

24. *De adm. imp.*, éd. Moravcsik, chap. 45, l. 65-66 ; 46, l. 138-139. S. Runciman, dans CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De administrando imperio*, II : *Commentary*, R. J. H. Jenkins éd., Londres 1962, p. 179, hésite sur la date de l'aventure géorgienne de Romain Ier, la situant entre 923 et 930. Or, l'affaire se déroule, à une cadence rapide, entre la mort d'Adarnase II, curopalate d'Ibérie, en 923, et la promotion au même rang de son fils Ašot qui se rend pour l'occasion à Constantinople (chap. 46). La visite à Constantinople d'« Ibère le curopalate », qui ne peut être qu'Ašot, est décrite dans *Théophane Continué*, éd. I. Bekker, Bonn 1838, p. 402, après les événements du début 922. Cette source, qui ne fournit, certes, qu'une date approximative, confirme qu'il n'y a pas eu un grand intervalle entre la mort d'Adarnase II et l'investiture de son fils.

bulgare font éclater les hostilités au grand jour. En 927, le domestique des Scholes Jean Kourkouas investit la ville de Dwīn, siège du pouvoir arabe en Arménie défendu par les troupes de l'émir d'Azerbaïdjan, mais ne réussit pas à la prendre. En 928, il mène une campagne contre les principautés musulmanes au sud de l'Arménie et obtient leur reddition. Fin 929, Mufliḥ al-Sādjī — affranchi de Yūsuf, frère et successeur de Muḥammad b. Abū l-Sādj, il s'est emparé du pouvoir après la mort d'al-Fatḥ, fils de Muḥammad et successeur de Yūsuf — affronte Jean Kourkouas, le met en déroute et le poursuit en territoire byzantin. En 931, le domestique attaque de nouveau les principautés de Perkri et de Khilāt, tuant un grand nombre de musulmans ; Mufliḥ al-Sādjī riposte par un raid dévastateur contre le Vaspurakan, domaine de Gagik Arcruni, allié arménien de Byzance[25]. Des opérations sur d'autres fronts et la montée en puissance de Sayf al-dawla suspendent ces tentatives d'expansion, mais le souvenir des affrontements des années 927-931 pèse sur le récit de Constantin VII lorsqu'il justifie longuement les droits de l'Empire sur les principautés musulmanes du sud de l'Arménie. Il reconnaît d'abord que ces terres étaient, avant l'avènement d'Ašot Ier (couronné roi d'Arménie en 884 ou 886), sous le pouvoir de la Perse (ὑπὸ τὴν τῆς Περσίδος ἐπικράτειαν), puis affirme, au mépris de la logique de l'exposé, qu'elles appartenaient aux rois d'Arménie et n'avaient jamais été soumises à la Perse ni à l'émir des croyants (οὐδέποτε γεγόνασιν ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν τῆς Περσίδος ἢ ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν τοῦ ἀμερμουμνῆ)[26]. On note l'hésitation de l'auteur sur le statut à attribuer à la « Perse »-Azerbaïdjan, émirat autonome mais reconnaissant la suzeraineté de l'émir des croyants de Bagdad.

Depuis la disparition du dernier des Sādjides (929), l'émirat d'Azerbaïdjan vit un interrègne tumultueux qui se termine vers 942 par la conquête du pays par Marzubān b. Muḥammad, fondateur de la dynastie éphémère des Musāfirides[27]. C'est pendant ces années troubles que l'émirat perd le contrôle de ses marches septentrionales, comme en témoigne le *Livre des cérémonies*. Deux de ses villes, Barzand et Mūqān, s'érigent en États et mènent un commerce diplomatique indépendant avec l'Empire byzantin. Comme pour le fief isolé des Banū Rawwād, la géographie explique cette sécession, les deux contrées étant séparées du reste de l'émirat par des chaînes de montagnes (Qara-Dagh, Savalan-Dagh). C'est aussi l'occasion pour Shīrwān de s'emparer, peu avant 942, de la principauté voisine de Khursān, qui figure encore sur la liste du *De cer.* II, 48 comme un État souverain. Notre liste apporte ainsi la preuve que, vraisemblablement vers le début des années 930, plusieurs pays de la Caucasie de l'Est cherchent l'alliance avec Byzance pour affirmer leur indépendance à l'égard des maîtres de l'Azerbaïdjan. Byzance, de son côté, a besoin d'alliés pour sa tentative d'expansion en Arménie[28]. Ce rayonnement politique de l'Empire est de courte durée. Marzubān b. Muḥammad rétablit, en 942-943, l'unité de l'émirat et les « États » de Barzand et de Mūqān disparaissent, de même que, provisoirement, la principauté rawwādide indépendante. Marzubān

25. Le récit de ces campagnes, dû à Ibn al-Athīr, est traduit dans VASILIEV-CANARD (cités n. 23), II, 2, Bruxelles 1950, p. 150-153, cf. II, 1, p. 261-266.

26. *De adm. imp.*, éd. Moravcsik, chap. 44, l. 11-12, 116-118.

27. Voir MADELUNG (cité n. 4), p. 228-232.

28. J'étudie l'aspect diplomatique et la chronologie de cette offensive dans un article en préparation, « Sur les destinataires arméniens de deux lettres rédigées par Théodore Daphnopatès ».

est sans doute « l'émir de la Perse » qui « se lie d'un lien d'amour » avec Constantin VII à la fin du règne de ce dernier. Cet accord, imputé dans *Théophane Continué* aux revers subis par l'émir dans des accrochages avec les troupes impériales (dont on ignore tout par ailleurs), s'accompagne de l'envoi d'otages en Azerbaïdjan[29].

Le cas de l'Azia, qui va nous occuper désormais, est bien différent. Protégé par la chaîne du Caucase, ce pays n'a jamais été soumis par les Arabes. En outre, nous allons voir que le *Livre des cérémonies* n'est pas le seul à attester de ses contacts avec Byzance.

II. **Le problème d'Azia/Asia, le pays des Ases**

« L'existence des Osses est un des faits les plus remarquables dans l'histoire. »
F. Dubois de Montpéreux, *Voyage autour du Caucase*, IV, Paris 1840, p. 320.

1. *Azia = Asia de la « Lettre anonyme de Cambridge »*

La *Lettre anonyme de Cambridge*, un écrit hébraïque fragmentaire provenant de la Géniza du Caire, a été rédigée à Constantinople durant l'hiver 949/950. Dans un bref aperçu de l'histoire de la Khazarie, elle mentionne à deux reprises le pays d'Asia. La première référence remonte à l'époque du roi khazar Benjamin, aux alentours de l'an 900. Le roi de Macédoine (Byzance), irrité par la conversion des Khazars au judaïsme (peu après 861), aurait dressé contre eux plusieurs de leurs voisins dont, en premier lieu, le roi d'Asia. Mais Benjamin a pu repousser les attaques ennemies grâce à l'aide décisive de son allié, le roi des Alains (fol. II^{r}, l. 4-9). La *Lettre anonyme* se termine par une liste des pays en guerre avec les Khazars à l'époque de sa rédaction, un demi-siècle après Benjamin, et le pays d'Asia y figure toujours en première position (fol. II^{v}, l. 23)[30].

29. *Théophane Continué*, éd. Bekker p. 455-456. Un détail de ce récit n'a pas reçu, à ma connaissance, l'attention qu'il mérite : lorsque les otages impériaux arrivent dans le pays « très aride » de l'émir, ils vénèrent le tombeau de l'apôtre Thomas. Ce n'est pas le fameux sanctuaire de la ville d'Édesse, sans rapport avec l'émirat d'Azerbaïdjan. Ce ne peut être que le « tombeau de marbre » érigé, selon la tradition arménienne, par les princes Arcruni de Vaspurakan pour le corps de l'apôtre, amené d'Édesse sur une colline qui fait face à Manazkert, au-dessus du village de Bcics, dans le canton de Ṛštunik' : voir *Le Synaxaire arménien de Ter Israël (mois de Navasard)*, éd. trad. G. Bayan, PO V (1910), p. 426. La presqu'île de Manzkert, à ne pas confondre avec la fameuse forteresse, est signalée dans le canton de Ṛštunik' par la *Géographie arménienne* (éd. Soukry p. 32 de la partie arménienne) ; cf. J.-M. THIERRY, *Monuments arméniens du Vaspurakan*, Paris 1989, p. 84, 260, 270, pour les vestiges architecturaux du culte de Thomas et la situation de Manakert (forme courante) au sud-est du lac de Van. L'ambassade impériale se rend en Azerbaïdjan par Tarōn et Vaspurakan, longeant le lac de Van. Le royaume arménien de Vaspurakan est cité au nombre des pays tributaires de Marzubān dans IBN ḤAWQAL, trad. Kramers-Wiet p. 347. *Théophane Continué* reconnaît donc tacitement son appartenance à l'émirat « perse », tout en apportant l'unique attestation byzantine de la vénération du tombeau arménien de l'apôtre Thomas. A. V. NAZARENKO, « Kogda že knjaginja Ol'ga ezdila v Konstantinopol' », *VV* 50, 1989, p. 66-84, voir p. 71-72, croit que la Perse, dans ce passage, désigne l'émirat būyide d'Iraq.

30. N. GOLB (édition et traduction anglaise) et O. PRITSAK (commentaire), *Khazarian Hebrew Documents of the Tenth Century*, Ithaca-Londres 1982, p. 73-156, voir p. 112-114, 120 pour les passages cités et p. 137 sur la chronologie du règne de Benjamin ; C. ZUCKERMAN, « On the Date of the Khazars' Conversion to Judaism and the Chronology of the Kings of the Rus Oleg and Igor. A Study of the Anonymous Khazar *Letter* from the Genizah of Cairo », *REB* 53, 1995, p. 237-270, en particulier p. 254. Sur la date de la *Lettre*, voir ID. (cité n. 5).

L'identité de l'Asia a suscité plusieurs hypothèses. On a envisagé de l'identifier au pays des Oghuz, puissante tribu turque installée à l'est de la Khazarie, mais les études postérieures ont montré que les Oghuz figurent dans la *Lettre* sous le nom de Turcs[31]. O. Pritsak voit dans l'Asia le pays des Burtas, situé par les géographes arabes entre la Bulgarie de la Volga et la Khazarie. Il s'appuie sur une étymologie du nom Burtas qui serait **furt-as*, Ases du fleuve. Mais l'hypothèse de Pritsak se heurte au témoignage unanime des sources orientales, contemporaines de la *Lettre*, qui présentent les Burtas comme sujets et compagnons d'armes des Khazars[32]. Il est difficile de les transformer en ennemis jurés de la Khazarie sur la foi d'une construction étymologique qui reste toujours à démontrer (sauf si l'auteur y a depuis lors renoncé)[33].

Une analyse approfondie du problème d'Asia est due à M. I. Artamonov qui avance deux hypothèses sur l'identité du pays[34]. La première, retenue par l'auteur, s'appuie sur le rapprochement (qui remonte à Schechter, premier éditeur de la *Lettre*) entre Asia et *jasy*, ethnie attestée par les chroniques russes dans la steppe du Don. Le témoignage des chroniques porte surtout sur le XIIe siècle, mais Artamonov établit un lien entre les *jasy* et la population, en grande partie d'origine caucasienne, qui habitait la même région aux VIIIe-Xe siècles et qui est désignée par les archéologues comme porteuse de la culture de Saltovo. Les « Saltoviens » seraient le peuple d'Asia. Reste à expliquer leur hostilité à l'égard des Khazars. Saltovo étant, en effet, la principale culture archéologique de l'État khazar, Artamonov songe à une querelle intestine. Les « Saltoviens » auraient trahi les Khazars ; ils se seraient alliés avec leurs ennemis, les Pétchénègues, provoquant une action punitive d'une cruauté inouïe. Les Khazars auraient exterminé leurs sujets infidèles « de façon planifiée et tenace, dans la détermination de n'en laisser pas un seul ». La fuite de quelques « Saltoviens » chez les Pétchénègues expliquerait leur réapparition, après la chute du kaghanat khazar, sous le nom de *jasy*.

31. La première hypothèse appartient à P. K. KOKOVCOV, *Evrejsko-hazarskaja perepiska v X veke* (Correspondance judéo-khazare au Xe siècle), Leningrad 1932, p. 117 n. 1 ; *contra*, en dernier lieu, PRITSAK (cité n. 30), p. 133-134.

32. IBN RUSTA (IBN RUSTEH), *Les atours précieux*, trad. G. Wiet, Le Caire 1955, p. 157 : « Les Burdas sont soumis au prince des Khazars, auquel ils fournissent 10 000 cavaliers » ; de même dans *Ḥudūd al-ʿālam*, 50, trad. Minorsky p. 162, avec le commentaire, p. 462-465, où d'autres témoignages, notamment celui d'al-Masʿūdī, sont cités. Un aperçu des sources arabes sur les Burtas figure dans B. N. ZAHODER, *Kaspijskij svod svedenij o Vostočnoj Evrope* (Le corpus caspéen des données sur l'Europe de l'Est), I, Moscou 1962, p. 230-252.

33. PRITSAK (cité n. 30), p. 134, renvoie à son article, « The Khazar Kingdom's Conversion to Judaism », *Harvard Ukrainian Studies* 2, 1978, p. 261-281, où la justification de l'étymologie *furt-as* (p. 264) est pourtant reportée à son ouvrage à paraître (toujours non paru). Récusé par A. P. NOVOSEL'CEV, *Hazarskoe gosudarstvo i ego rol' v istorii Vostočnoj Evropy i Kavkaza* (L'État khazar et son rôle dans l'histoire de l'Europe de l'Est et de la Caucasie), Moscou 1990, p. 195, le schéma de Pritsak a été admis, à tort, par G. E. AFANAS'EV, *Donskie alany* (Les Alains du Don), Moscou 1993, notamment p. 13, et par moi-même (article cité n. 30, p. 254). Dans une préface à l'ouvrage récent d'O. B. BUBENOK, *Jasy i brodniki v stepjah Vostočnoj Evropy (VI-nacalo XIII vv.)*, Kiev 1997, Pritsak semble être favorable à une nouvelle étymologie du nom Burtas, trop complexe et trop peu probante pour être exposée ici, voir p. 4 (préface de Pritsak) et 130-133 (étymologie de Bubenok).

34. M. I. ARTAMONOV, *Istorija Hazar* (Histoire des Khazars), Leningrad 1962, p. 356-360 ; cf. A. V. GADLO, *Etničeskaja istorija Severnogo Kavkaza X-XIII vv.* (Histoire ethnique de la Caucasie du Nord au Xe-XIIIe s.), Saint-Pétersbourg 1994, p. 20-22.

Le raisonnement d'Artamonov pose le problème bien réel de l'origine des *jasy*, voire de l'élément caucasien dans la culture de Saltovo ; nous y reviendrons. Pour le reste, il est fort contestable. On n'a aucun témoignage sur une guerre civile qui aurait opposé les « maîtres » khazars à la principale composante ethnique de leur État. En outre, ce scénario s'écarte radicalement des données de la *Lettre anonyme* qu'il est censé expliquer. L'Asia de la *Lettre* se présente comme un ennemi extérieur et non pas comme un sujet rebelle ; les hostilités entre l'Asia et la Khazarie ne se résument pas à une campagne d'extermination, mais persistent pendant au moins un demi-siècle.

M. Artamonov n'était pas, semble-t-il, lui-même entièrement convaincu par la localisation de l'Asia à l'intérieur du kaghanat khazar, car après l'avoir défendue, il a développé un schéma alternatif. La seconde hypothèse d'Artamonov part du fait, bien connu des caucasologues, que Ptolémée mentionne une tribu d'*Asaioi* à côté des Alains dans la steppe Pontique, tandis que nombre de sources des XIIIe-XVe siècles citent l'ethnonyme As comme un autre nom des Alains (*infra*). Plusieurs savants en concluent que les Ases, une tribu d'origine iranienne, a été absorbée par les Alains, tribu plus puissante appartenant au même groupe ethnique, au début du Moyen Âge. Artamonov ne conteste pas cette version. Néanmoins, il fait remarquer que si l'on pouvait situer les Ases de la *Lettre anonyme* au nord du Caucase, à côté des Alains, on aurait l'explication de l'engagement décisif de ces derniers contre le pays d'Asia. En tant que voisins les plus proches, les Alains étaient bien placés pour intervenir pour le compte des Khazars, renforçant du même coup leur propre prédominance dans la région. Si l'auteur récuse, en fin de compte, l'hypothèse d'une Asia caucasienne, c'est « parce que nous n'avons aucune donnée sur un tel degré d'autonomie des Ases du Caucase du Nord au Xe siècle qui aurait permis de leur reconnaître une politique extérieure indépendante des Alains ».

La seconde hypothèse d'Artamonov fait honneur à son intuition historique, car le *Livre des cérémonies* apporte les données que ce savant appelait, pour ainsi dire, de ses vœux. Nul ne peut désormais douter de l'existence, à l'époque que décrit la *Lettre de Cambridge*, de l'État d'Azia/Asia à l'est de l'Alanie, ni de la réalité des échanges diplomatiques entre l'Azia et l'Empire. L'intrigue byzantine, source de l'hostilité des Ases à l'égard de la Khazarie, remonte, selon la chronologie suggérée par la *Lettre*, au règne de Léon VI (886-912). La localisation de l'Azia « entre l'Alanie et la Tsanarie » écarte l'identification du peuple d'Asia aux Ases-*jasy* de la steppe du Don, avec les graves contradictions internes qu'elle aurait impliquées.

Il faut désormais, en bousculant les idées reçues, scinder l'entité unique « Alains » (l'État comme l'ethnie) en Alanie d'une part et Asia d'autre part. Cette dichotomie est confirmée, pour une époque antérieure, par d'autres sources, en premier lieu par la *Géographie arménienne* (*infra*). Quant aux *jasy*, S. A. Pletneva, auteur des études fondamentales sur l'archéologie de la steppe, rapproche la composante caucasienne de la culture de Saltovo de la variante orientale de la culture dite alanique du nord du Caucase. Elle en conclut qu'une partie de la population de l'est de l'Alanie, fuyant les armées arabes qui traversent le Caucase à plusieurs reprises dans le second tiers du VIIIe siècle, trouve refuge sur le Don[35]. La précision apportée par Pletneva concernant le point de

35. S. A. PLETNEVA, *Ot kočevij k gorodam* (Des campements des nomades aux villes), Moscou 1967, p. 71 s., voir surtout la carte, p. 89 (tab. 23, 3).

départ de la migration des « Saltoviens » explique le nom des *jasy*. Ce qu'elle considère comme Alanie orientale est l'Asia, pays des Ases. Les *jasy* tardifs ont conservé le nom de la tribu dont ils sont issus.

2. *L'Azia, maîtresse des Portes Caspiennes*

Le *Livre des cérémonies* fait suivre la mention des « chefs de l'Azia » d'une précision géographique : ils « siègent entre l'Alanie et la Tsanarie, à l'endroit où sont les Portes Caspiennes ». Inutile d'insister sur le fait que les Portes Caspiennes désignent ici, selon l'usage attesté chez Procope et bien d'autres auteurs, la passe de Darial. La localisation du pays « à l'endroit » des portes avertit le lecteur que cette passe cruciale appartient aux chefs de l'Azia. Cette indication peut surprendre. Le défilé de Darial, principal axe transversal au centre de la chaîne du Caucase, a été fortifié et gardé depuis l'Antiquité par les puissances transcaucasiennes désireuses d'en interdire l'accès aux nomades septentrionaux[36]. Son passage sous l'emprise des Ases bousculerait l'équilibre traditionnel des pouvoirs. Un aperçu des témoignages sur le statut de Darial à l'époque de Constantin Porphyrogénète nous convainc, cependant, de l'exactitude de ces informations. Le traité géographique d'Ibn Rusta (vers 920) et l'*Histoire de l'Arménie* de Yovhannēs Drasxanakertc'i (vers 924) les confirment de façon décisive.

La passe montagneuse connue des auteurs classiques comme Portes des Sarmates, *portae Caucasiae, portae Iberiae* ou *portae Caspiae* apparaît, semble-t-il, sous le nom de « Porte des Alains » (*Alanan dar* ou *Dar-e Alan* = Darial) dès les premières inscriptions sassanides[37]. Les incursions dévastatrices menées par les Alains en Transcaucasie depuis le Ier siècle ap. J.-C. ont, certes, mérité cette commémoration toponymique. Pour une époque plus proche du *Livre des cérémonies*, on dispose du témoignage d'une source aussi précieuse que la *Géographie arménienne*. Ce traité anonyme, attribué jadis à Movsēs Xorenac'i et aujourd'hui à Anania Širakac'i, décrit la situation ethnique au Caucase dans le troisième quart du VIIe siècle (*infra*). Il nous est parvenu en deux versions, une longue et une abrégée mais toujours utile pour l'établissement du texte. La version longue parle des « Tsanares à qui (appartiennent) la porte des Alains ainsi qu'une autre porte qui s'appelle *K'cek'en* d'après un peuple homonyme »[38].

Ce témoignage mérite une brève digression. Dans la dernière édition du traité, due à S. T. Eremyan, les mystérieux *K'cek'en* sont devenus *Celk'an,* prenant le nom d'une tribu convertie par sainte Nino un peu au nord de Mcxeta. Par le seul fait d'une nou-

36. Voir J. MARQUART, *Eranšahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i,* Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse III, 2, Berlin 1901, p. 94-107.

37. C'est la thèse défendue par GH. GNOLI, « Il nome degli Alani nelle iscrizioni sassanidi : considerazioni linguistiche e storiche sul tema dell'opposizione tra Iran esterno e Iran interno », dans *Il Caucaso : cerniera fra culture dal Mediterraneo alla Persia,* Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo 43, Spolète 1996, p. 831-866 ; l'auteur réunit dans ses notes une vaste bibliographie sur les Alains.

38. *Géographie de Moïse de Corène d'après Ptolémée,* éd. trad. A. Soukry, Venise 1881, p. 26 de la partie arménienne.

velle ponctuation, contestable, les Tsanares se voient ôter le contrôle de la porte des **Celk'an*[39]. Mais ce remaniement devient inutile si l'on retient la leçon *Cicen* du plus ancien parmi les manuscrits de la version abrégée conservés à Maténadaran[40]. La porte des *Cicen,* comme la porte des Alains, est nommée d'après le peuple dont elle bloque l'entrée et qui est celui des Tchétchènes. On a cru pouvoir affirmer, certes, que le nom de Tchétchènes a été donné aux peuples veynakh par les Russes d'après le « nom de l'*aul* "Čečen"" [fondé par les Avars venus du Daghestan dans les années 1650, C. Z.] sur la rivière Argun où eut lieu, en 1732, le premier combat entre un détachement russe et les indigènes »[41]. Or une série de documents diplomatiques, publiés récemment, corrige cette idée reçue. Le premier contact entre la cour russe et la petite communauté montagneuse qui se définit comme Čečan remonte à 1657 ; le compte rendu d'une enquête menée en 1665 mentionne le fleuve Čečen et un bourg homonyme (qui ont, évidemment, donné le nom à l'*aul*)[42]. L'ethnonyme et le toponyme Čečen, dont l'ancienneté est désormais établie, se localisent sur le fleuve Argun, aux sources duquel se trouve la passe d'Acunta, départ d'une route majeure à travers le Caucase. Tandis que le Darial relie la Transcaucasie à la steppe nord-caucasienne, la passe d'Acunta et le défilé d'Argun (*Železnye vorota*, Portes de Fer des sources russes du Bas Moyen Âge) sont privilégiés par les voyageurs désirant se rendre vers la Volga ou dans un port au nord-ouest de la mer Caspienne. Cette passe est appelée, dans la *Géographie arménienne*, porte des Cicens-Tchétchènes, du nom de la tribu sise au nord-est des Tsanares.

On constate ainsi que la porte des Alains et la porte des Tchétchènes, plus à l'est, sont contrôlées à la fin de l'époque perse par les Tsanares, voués à ce rôle par leur position géographique. La version interpolée de la *Conversion du Kartli* semble en conserver le souvenir. Elle attribue aux Perses la construction de quatre « portes de l'Ossétie » : une grande porte en « Ossétie » même (la porte des Alains), deux en Dvaleti (cf. *infra*) et une à Parč'uani de Durjuk'eti (nom géorgien du pays veynakh qui recouvre la Tchétchénie actuelle) : c'est notre porte des Tchétchènes. La garde des citadelles aurait été

39. S. T. EREMYAN, « "Ašxarhac'oyc'i" skzbnakan bnagri verakangnman p'orj », *Patma-banasirakan Handēs*, 1972, 4, p. 209-230 ; 1973, 1, p. 238-252 ; 2, p. 261-274, voir p. 269. Eremyan déplace les Celk'an vers le nord-est par rapport à leur localisation traditionnelle — cf. la carte de R. Hewsen dans Thomson (*infra* n. 164), p. LIV — vers le confluent de l'Aragvi Blanche et de l'Aragvi des Pšaves, près du village de Zinvani, pour les rapprocher d'une petite passe montaneuse : S. T. EREMJAN, « Rasselenie gorskih narodov Kavkaza po Ptolemeju i "Armjanskoj geografii" VII v. », dans *Trudy VII meždunarodnogo kongressa antropologičeskih i etnografičeskih nauk*, VIII, Moscou 1970, p. 400-409, voir p. 405-406. Dans sa traduction anglaise du texte, Hewsen (*infra* n. 79), p. 55-57 et 116 n. 71, maintient la bonne ponctuation mais adopte la correction *Celk'an*. Tout en croyant s'aligner sur Eremyan, il identifie la porte des *Celk'an* au col de la Croix (*Krestovyj pereval*), la sortie sud de la passe de Darial qui se trouve à 40 km environ vers le nord-ouest de l'endroit indiqué pour cette porte par Eremyan.

40. EREMYAN (cité n. 39), p. 269 n. 87, cf. HEWSEN (*infra* n. 79), p. 3.

41. A. BENNIGSEN, « Čečens », dans *EI*², II (1965), p. 18(-19).

42. Voir les documents édités par E. N. KUŠEVA (publication posthume assurée par N. G. Volkova), *Russko-čečenskie otnošenija, vtoraja polovina XVI-XVII vv.* (Relations russo-tchétchènes, deuxième moitié du XVIe-XVIIe s.), Moscou 1997, nos 95 (p. 184) et 114 (p. 205-206), avec un important commentaire, p. 268, 311-317 ; cf. N. G. VOLKOVA, *Etnonimy i plemennye nazvanija Severnogo Kavkaza* (Ethnonymes et noms tribaux de la Caucasie du Nord), Moscou 1973, p. 144-145, qui cite des attestations de l'ethnonyme Čečen sur une carte de 1719 et dans des documents géorgiens des années 1720.

confiée aux montagnards, et notamment aux habitants de la gorge des Tsanares[43]. En effet, la patrie primitive des Tsanares, avant leur expansion en K'axeti, était Xevi C'anaretisa (la Gorge des Tsanares) qui mène au défilé de Darial.

Les Arabes découvrent l'importance de la porte des Alains lorsqu'ils affrontent les Khazars dans le second et le troisième quart du VIIIe siècle. Depuis l'expédition de Maslama b. 'Abd al-Malik b. Marwān en 727, ils tentent plus d'une fois d'implanter leur garnison dans la citadelle de Darial (Bāb al-Lān). Or ces tentatives dépassent à peine les limites du VIIIe siècle[44]. La révolte des Tsanares en 809 et surtout l'humiliante défaite qu'ils infligent à l'armée de Bughā « l'aîné » vers 853[45] interdisent aux Arabes l'accès du Darial. On est donc d'autant plus surpris d'apprendre par al-Mas'ūdī que la garnison installée par Maslama occuperait toujours la citadelle de Bāb al-Lān, située « entre le royaume des Alains et le Caucase », vers le milieu du Xe siècle. Cette garnison serait approvisionnée « de temps à autre » par les Arabes de la marche de Tiflis, pourtant séparée de la citadelle par cinq jours de route à travers la terre des infidèles. Al-Mas'ūdī précise dans la suite qu'« entre la marche de Tiflis et la forteresse de Bāb al-Lān » s'étale le royaume chrétien des Tsanares[46]. Ce récit, truffé de références livresques sur les origines de la forteresse, l'érige en unité extra-territoriale qui n'appartient ni au roi des Alains, pourtant présenté comme le souverain le plus puissant de la région, ni au chorévêque des Tsanares. Quant à l'attribution de la forteresse aux musulmans, elle est fort suspecte. L'auteur reconnaît le déclin du pouvoir arabe en Géorgie, réduit à une enclave aux environs de Tiflis. Son récit rejoint l'expérience du voyageur arabe Abū Dulaf qui visite Tiflis vers 950 et qui la décrit, faute de pouvoir faire une excursion dans les environs de la ville, comme « a town beyond which there is no Islam »[47]. Le petit émirat de Tiflis n'avait ni le besoin ni les moyens d'entretenir une forteresse lointaine ; et comment pouvait-il y acheminer les vivres à travers la terre des Tsanares ?

On dispose, en effet, d'un témoignage de premier ordre qui réfute les informations, sans doute biaisées, communiquées à al-Mas'ūdī par les musulmans caucasiens. D'après Yovhannēs Drasxanakertc'i (vers 924), le roi arménien Smbat (890-913) a élargi les frontières de son royaume de façon à y inclure « les Gugars et les Tsanares jusqu'à la porte des Alains, s'emparant aussi de la citadelle qui protège la porte ». Le toponyme Gugar-Gogarène, jadis la marche méridionale du royaume de Kartli, désigne chez Yovhannēs le Haut Kartli, terres géorgiennes au nord et à l'ouest de l'émirat de Tiflis. La campagne de Smbat au pays de Gugar commence à la veille de la mort de son père, le roi Ašot, en 890 et s'achève peu après[48]. Vers 905, le roi Smbat affronte le roi

43. G. PÄTSCH, « Die Bekehrung Georgiens "Mockcevay Kartlisay" (Übersetzung) », *Bedi Kartlisa* 33, 1975, p. 288-337, voir p. 299 n. 61.

44. Voir les références dans D. M. DUNLOP, « Bāb al-Lān », dans *EI²*, I (1960), p. 860 ; cf. MKRTUMJAN (cité n. 6), p. 61-72.

45. AL-YA'QŪBĪ, II, p. 521, 598, trad. Canard dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 483, 490.

46. AL-MAS'ŪDĪ, *Les prairies d'or*, § 479-480, p. 173, cf. § 499.

47. ABŪ-DULAF MIS'ĀR IBN MUHALHIL, *Travels in Iran (circa A.D. 950)*, éd. trad. V. Minorsky, Le Caire 1955, p. 35 (trad.).

48. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I (Ioannes Draschanacertensis), *Historiae Armeniae (786-925)*, éd. E. V. Zagareišvili (édition critique partielle avec une traduction géorgienne), Tbilisi 1965, p. 64 (chap. 31) et

K'onst'ant'ine d'Abkhazie qui veut s'emparer « à la fois du pays des Gugars et de ceux qui habitent près de la porte des Alains (les Tsanares) ». Vers 920, Ašot II, fils de Smbat, obtient le soutien militaire du « grand chorévêque » des Tsanares « qui s'était rendu maître de la partie de Gugar proche de la porte des Alains »[49]. Le Haut Kartli (Gugar de Yovhannēs) devient, dans les années 860-920, la pomme de discorde entre l'Ibérie, l'Abkhazie, l'Arménie et les Tsanares. Yovhannēs met en relief les confrontations dont les Arméniens sortent vainqueurs, mais ce sont les Abkhazes qui, en fin de compte, emportent le lot. Sans entrer dans les détails de la lutte[50], on constate que la porte des Alains, y compris la citadelle, appartient, vers 890, aux Tsanares. Conquise par le roi Smbat, elle ne reste pas arménienne pour longtemps. Yovhannēs nous apprend que les Tsanares s'emparent, avant 920, des terres au sud du Darial (c'est la situation décrite par al-Mas'ūdī), mais n'identifie pas la puissance qui contrôle désormais la passe.

Le géographe arabe Ibn Rusta utilise, pour les peuples au nord et à l'est de la mer Noire, une source rédigée peu avant l'expulsion des Hongrois par les Pétchénègues (vers 889)[51], mais enrichie postérieurement de quelques informations, notamment sur la conversion du roi des Bulgares de la Volga à l'islam (peu avant 922[52]) et du roi des Alains au christianisme (vers 915[53])[54]. Il faut souligner que l'un des ajouts repérables concerne justement les Alains. Plusieurs chercheurs attribuent le texte remanié, dont s'est servi Ibn Rusta, à Abū 'Abd Allāh al-Djayhānī, vizir, vers 913-922, du jeune prince sāmānide Naṣr b. Aḥmad[55]. Comme les autres géographes arabes, tel al-Mas'ūdī, Ibn

42 (chap. 30), cf. la traduction russe par M. O. DARBINJAN-MELIKJAN : Iovannes Drashanakertci, *Istorija Armenii*, Erevan 1986, et la traduction anglaise de K. H. MAKSOUDIAN : Yovhannēs Drasxanakertc'i, *History of Armenia*, Atlanta 1987. Le glissement du nom Gugar vers le nord, notamment dans Yovhannēs, est commenté par D. L. MUSHELIŠVILI, *Iz istoričeskoj geografii Vostočnoj Gruzii (Šaki i Gogarena)* (Sur la géographie historique de la Géorgie orientale [Chaki et Gogaren]), Tbilisi 1982, p. 13-15.

49. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I, éd. Zagareišvili p. 109 (chap. 41) et 233 (chap. 59).

50. En l'absence d'une véritable synthèse, on consultera les aperçus partiels (et quelquefois partiaux) de MKRTUMJAN (cité n. 6), p. 85-106, de LORDKIPANIDZE (dans l'ouvrage cité n. 6), p. 354-367, et de M. M. GUNBA, *Abhazija v pervom tysjačeletii n. e.* (L'Abkhazie au premier millénaire de notre ère), Sukhumi 1989, p. 234-249.

51. Sur cette source initiale, voir T. LEWICKI, « Les rites funéraires païens des Slaves occidentaux et des anciens Russes d'après les relations — remontant surtout aux IXe-Xe siècles — des voyageurs et des écrivains arabes », *Folia Orientalia* 5, 1963, p. 1-74, en particulier p. 2-9.

52. Selon MARQUART (cité n. 13), p. 24-26, le réviseur aurait tiré ses renseignements du récit d'Ibn Faḍlān, diplomate arabe qui a visité la Bulgarie de la Volga en 922, ce qui placerait le remaniement après 922 (opinion que j'ai adoptée dans l'article cité n. 30, p. 253 n. 58). Or, comme l'indique C. A. MACARTNEY, *The Magyars in the Ninth Century*, Cambridge 1930, p. 16, rien ne prouve que ces textes empruntent l'un à l'autre. Le réviseur pouvait disposer d'informations indépendantes sur la conversion du roi bulgare qui a eu lieu, en tout cas, quelques années avant la venue d'Ibn Faḍlān.

53. Datée jadis du premier patriarcat de Nicolas Mystikos (901-907), elle a été replacée au début de son second patriarcat (912-925) : voir NICHOLAS I PATRIARCH OF CONSTANTINOPLE, *Letters*, éd. R. J. H. Jenkins et L. G. Westerink, CFHB 6, Washington 1973, p. XXIX et 549.

54. IBN RUSTA, *Les atours précieux*, trad. Wiet p. 158 et 167.

55. Dans sa mise au point récente, CH. PELLAT, « al-Djayhani », dans *EI²*, suppl. 5-6, Leyde-Paris 1982, p. 264-266, est peut-être trop sceptique à l'égard de cette attribution.

Rusta tient au schéma classique qui confond les Alains et les Ases ; il parle de quatre tribus alaniques (*infra*). Or, contrairement à al-Mas'ūdī, il ne prétend pas que la citadelle de Darial appartient aux Arabes, mais la situe en territoire alain[56].

À cette indication tirée du chapitre sur les Alains, il faut ajouter un autre élément, qui figure dans le chapitre consacré aux Khazars. Selon Ibn Rusta, le pays des Khazars confine par un côté à « a huge mountain at the farthest end of which live the Tulas and Lugh.r and which stretches to the land of Tiflis ». V. Minorsky a reconnu dans l'ethnonyme *Tulas* le nom des **Tuwal-As*, Ases dvales, les Dvales (*Tual-ta, Tual-lag* en ossète) constituant actuellement l'une des communautés du peuple ossète[57].

L'histoire ancienne des Dvales se résume en cinq références géographiques. Pline l'Ancien situe les *Valli* dans les montagnes au sud des Portes Caucasiennes ; ils apparaissent comme Οὔαλοι dans Ptolémée, *Divali* dans la Table de Peutinger[58], *Dualk'* dans la *Géographie arménienne* (*infra*) ; l'Anonyme de Ravenne transcrit en caractères latins une forme grecque du génitif pluriel, *Dibalon*[59]. On aurait pourtant tort de tirer de la mention des Dvales dans Pline une preuve de l'ancienneté de la présence ossète dans la région. Une tradition historique cohérente, mise en relief dans une étude engagée de V. N. Gamrekeli, fait apparaître les Dvales comme une tribu caucasienne partiellement soumise et assimilée par les Ossètes dans le courant du Moyen Âge, la communauté ossète issue de ce brassage conservant le nom du peuple conquis. Une autre partie de la tribu se résorbe dans le peuple géorgien[60]. Ce double processus est entièrement achevé à l'époque du prince Wakhoucht, géographe et historien géorgien du milieu du XVIIIe siècle. Le Dvaleti qu'il connaît fait partie du territoire des Ossètes. Il se réduit sur sa carte (fig. 1) au vallon montagneux de Naro-Mamison, la partie la plus septentrionale, entièrement « ossétisée », de l'ancien Dvaleti[61].

Le traité d'Ibn Rusta apporte le premier témoignage sur la domination des Ases (= Ossètes) au nord du Dvaleti. Il est à mettre en rapport avec celui du *Mémorial des éristaves* (vers 1410), texte géorgien qui garde le souvenir de la lutte entre la population dvale du Magran Dvaleti et les conquérants ossètes venus, à une époque perçue comme

56. IBN RUSTA, *Les atours précieux*, trad. Wiet p. 167.

57. Trad. MINORSKY (cité n. 11), p. 456 (460 pour le commentaire), cf. trad. Wiet p. 156. Minorsky, à la suite de Marquart, corrige la forme *Lugh.r*, qui se retrouve dans *Ḥudūd al-'ālam*, en *Aughaz* (i. e. Abkhaz), nom restitué à partir de la leçon *Aughuna* dans al-Bakrī (fin du XIe siècle) qui utilise une source proche d'Ibn Rusta.

58. PLINE, VI, 30, éd. D. Detlefsen, *Die geographischen Bücher (II, 242-VI Schluss) der Naturalis Historia des C. Plinius Secundus*, Berlin 1904, p. 133 ; PTOLÉMÉE, *Geographia*, V, 8, 13, éd. C. Müller, II, Paris 1901, p. 919 ; *Die Peutingerische Tafel*, X, 5, éd. K. Miller, réimpr. Stuttgart 1962, cf. K. MILLER, *Itineraria Romana*, Stuttgart 1916, col. 623-624.

59. *Ravennatis Anonymi Cosmographia*, II, 12, éd. J. Schnetz, *Itineraria Romana*, II, Leipzig 1940, p. 22, l. 48.

60. V. N. GAMREKELI, *Dvaly i Dvaletija VI-XV vv. n. e.* (Les Dvales et le Dvaleti aux Ier-XVe siècles de notre ère), Tbilisi 1961 ; cf. déjà W. TOMASCHEK, « Divali », dans *RE* V, 1 (1903), col. 1231 (cité par Gamrekeli). Gamrekeli a tort de retarder le début de la pénétration ossète en Dvaleti jusqu'au XIIIe siècle (cf. *infra*) ; cf. l'aperçu mesuré de V. A. KUZNECOV, *Očerki istorii alan*[2] (Aperçu de l'histoire des Alains), Vladikavkaz 1992, p. 181-185, qui omet pourtant d'utiliser le témoignage d'Ibn Rusta.

61. *Description géographique de la Géorgie par le Tsarewitch Wakhoucht*, éd. trad. M.-F. Brosset, Saint-Pétersbourg 1842, carte nº 3 (Karthli au N. du Kour). Le pays historique des Dvales, tel qu'il est marqué sur notre carte 2 et tel qu'il apparaît encore dans le *Mémorial des éristaves* (*infra*), s'étend davantage vers le sud.

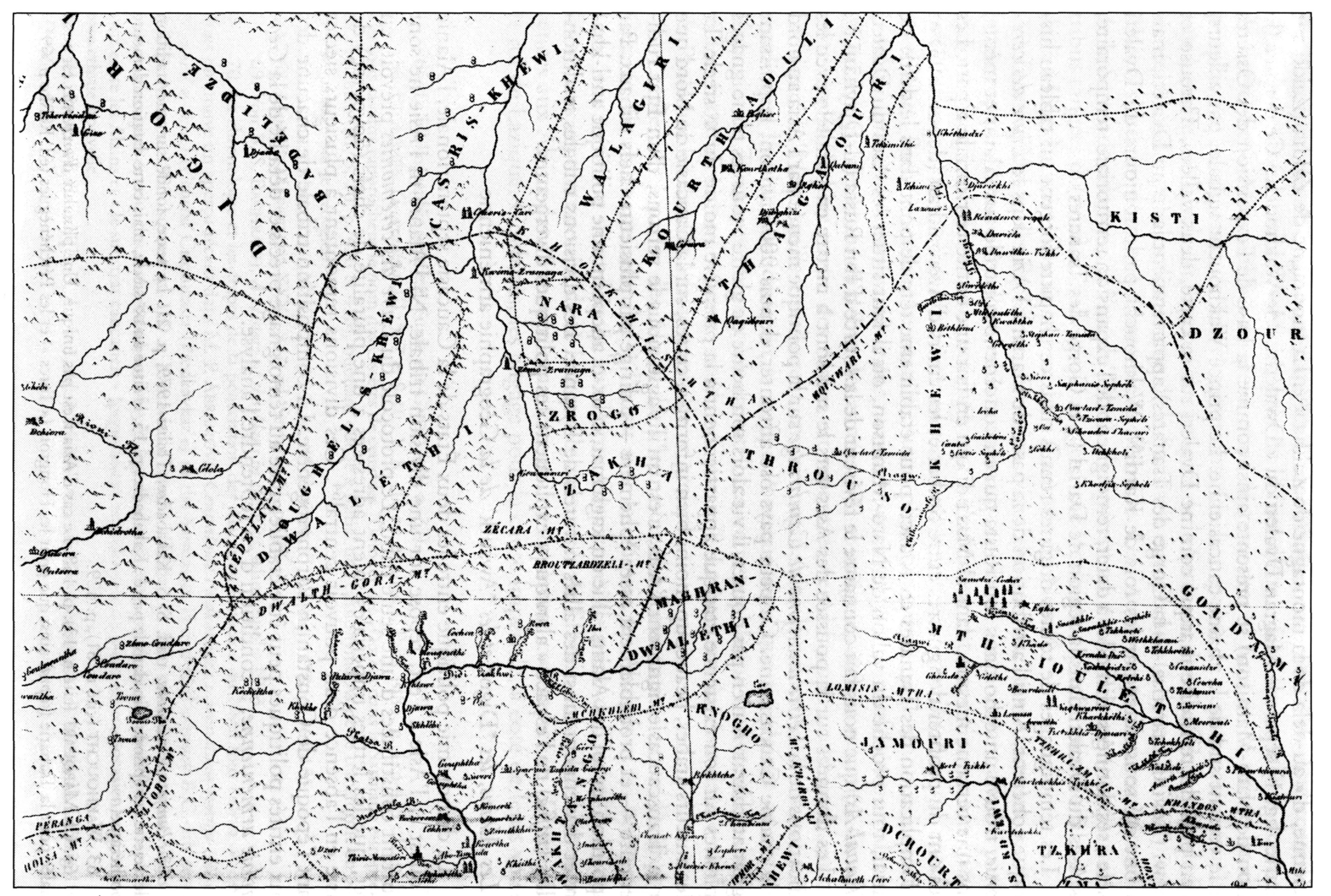


Fig. 1. — K'art'li au nord du Kur, d'après Wakhoucht (cité n. 61).

ancienne, d'« au-delà de la montagne de Zakha »[62]. La montagne de Zakha (Zakki sur la carte, fig. 1) sépare le Magran Dvaleti du « Dwaléthi » de Wakhoucht. Ce dernier (le vallon de Naro-Mamison) se présente ainsi comme la base de l'expansion des Ossètes sur le versant sud de la chaîne caucasienne. Le prince Wakhoucht signale, par ailleurs, qu'en plus du territoire marqué comme Dvaleti sur sa carte, deux vallées, Throuso et Khéwi (Xevi C'anaretisa — la Gorge des Tsanares) appartenaient jadis au Dvaleti, mais lui ont été soustraites par les rois de Kartli[63]. Wakhoucht parle toujours du Dvaleti ossète ; ses données, difficiles à dater, témoignent de l'expansion territoriale, temporaire, des Ases du Dvaleti dans la région de Darial (= la Gorge des Tsanares).

Les témoignages de toutes origines réunis dans ce chapitre forgent un tableau historique cohérent. Ainsi l'attribution de la passe de Darial à l'Azia dans le *Livre des cérémonies* trouve un écho dans Ibn Rusta qui en concède le contrôle aux Alains et même, dans une certaine mesure, dans al-Mas'ūdī qui en fait une entité territoriale à part. Les Ases ont dû profiter des guerres entre Smbat et les émirs d'Azerbaïdjan (depuis 893) et de l'implication des Tsanares en K'axeti pour établir une tête de pont dans le défilé de Darial, tout proche du vallon de Naro-Mamison, où il faut situer les Ases du Dvaleti (**Tuwal-As*) que nous fait connaître le réviseur de la source d'Ibn Rusta (al-Djayhānī ?).

Les données sur la poussée des Ases vers le sud sont à mettre en parallèle avec les indications de la *Lettre anonyme de Cambridge* sur la politique menée par l'Asia au nord de la chaîne Caucasienne. Ce petit pays ose affronter, depuis 900 environ, le puissant kaghanat khazar. À n'en pas douter, il vit alors son heure de gloire : tous les témoignages explicites sur son existence étatique appartiennent à la première moitié du Xᵉ siècle. Et si les auteurs arabes, beaucoup moins bien informés, certes, sur la Caucasie du Nord que sur la Transcaucasie, ignorent l'Asia, c'est qu'il s'agit, nous le verrons, d'un État rudimentaire — et probablement assez éphémère —, dirigé par plusieurs chefs tribaux. Par opposition au roi des Alains, allié du kaghanat, ceux-ci adoptent une politique anti-khazare et deviennent ainsi des alliés naturels de Byzance. Les divisions tribales traditionnelles (*infra*) de l'espace « alanique » expliquent ces politiques divergentes.

3. *Les Alains, les* *Digor *et les* *Awsurk' *de la* Géographie arménienne

La dichotomie politique entre les deux États de la Caucasie septentrionale, l'Alanie à l'ouest et l'Asie à l'est, repose sur une division tribale. Ni l'Alanie ni l'Asie ne sont pourtant constituées d'une seule tribu. Le protocole du *Livre des cérémonies* prévoit, en effet, que les lettres impériales soient adressées à une pluralité de chefs (ἄρχοντες) de l'Asie en l'absence d'un pouvoir central[64]. Ces divisions remontent à plusieurs siècles avant l'époque de Constantin Porphyrogénète. La composition tribale de chacune des deux entités politiques peut être établie grâce au témoignage précis et détaillé de la *Géographie arménienne*, à condition d'en reprendre l'analyse.

62. *Pamjatnik eristavov*, trad. S. S. Kakabadze, Tbilisi 1979, p. 21. Le texte, fondé sur une tradition orale, rejette cet épisode loin dans le passé ; Kakabadze, p. 15, le situe au IXᵉ siècle, mais cette datation demeure hypothétique.

63. WAKHOUCHT (cité n. 61), p. 429.

64. Cf. MARQUART (cité n. 13), p. 168. Le cas d'Azia n'est pas unique. Une pluralité d'*archontes* est aussi signalée pour la Tsanarie (*supra*) ainsi que pour les Hongrois (« Turcs ») et les Pétchénègues (éd. Reiske p. 691).

L'histoire des Ases (῎Ασιοι) dans les sources écrites commence en Asie centrale au IIe siècle av. J.-C. ; celle des Alains, près de la mer d'Aral, dans les premières décennies de notre ère[65]. Mais nul besoin pour nous de remonter si haut et de suivre les deux peuples sur les chemins de leurs migrations. Un bon point de départ pour l'étude de leur histoire médiévale est l'aperçu des peuples de la Sarmatie dans la *Géographie* de Ptolémée. L'un des peuples dominants de la Sarmatie européenne (à l'ouest du Don) est les Alains, situés au nord et à l'ouest de la Méotide. Les ᾿Ασαῖοι appartiennent aux tribus de la Sarmatie asiatique (à l'est du Don). Ils figurent au troisième rang (sur quatre) des tribus rangées du nord au sud, ce qui suggère une localisation plutôt méridionale, à l'est de la Méotide, voire dans la steppe de la Caucasie du Nord[66].

Deux siècles après Ptolémée, Ammien Marcellin attribue aux Alains un territoire beaucoup plus étendu vers l'est, mais fait remarquer que ce peuple, ayant affaibli par des victoires fréquentes les nations voisines, leur a graduellement imposé son nom (*paulatim nationes conterminas crebritate victoriarum attritas ad gentilitatem sui vocabuli traxerunt*). Pour Ammien, ce nom recouvre plusieurs tribus qu'il renonce à recenser (*Halani, quorum gentes varias nunc recensere non refert*)[67]. La confédération alanique est écrasée par les Huns au début des années 370 et intégrée, dans sa majorité, dans leur vaste empire[68]. Une partie des Alains est repoussée vers l'Europe occidentale, jusqu'à l'Afrique du Nord qu'ils envahissent en compagnie des Vandales[69]. Une autre partie recule vers le sud. Abandonnant la steppe Pontique ainsi que les plaines au nord du Kuban et du Terek aux Huns et à leurs satellites, cette population trouve refuge dans les vallées montagneuses des pentes nord du Caucase[70]. La position des Ases dans le tableau de Ptolémée les destine à faire partie de ce groupe.

Le premier à parler des Alains dans leur nouvel habitat caucasien est Procope de Césarée. Ils voisinent, selon lui, à l'ouest avec les Ziques, les Abasges et les Βροῦχοι ; à l'est, leur territoire s'étend jusqu'aux Portes Caspiennes (la passe de Darial)[71]. Ce sont les voisins septentrionaux de la Lazique byzantine et de l'Ibérie perse. Les brèves références aux Alains dans Procope manifestent une apparente contradiction. D'une part, le roi de Lazique, Goubazès, les engage pour la cause impériale, à coté de leurs voisins

65. La bibliographie utile est réunie par GNOLI (cité n. 37).

66. PTOLÉMÉE, *Geographia*, III, 5, 7 et 9-10 ; V, 8, 10, éd. Müller, I, Paris 1883, p. 423-429 ; II, p. 915. Certains savants rapprochent le nom des Ossètes de ceux des ῎Οσιοι et des ῎Οσιλοι dans la Sarmatie européenne de Ptolémée (III, 5, 10, p. 426 et 430), oubliant que le *a* initial de l'ethnonyme As ne se transforme en *o* que lors du passage par le géorgien.

67. AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 2, 13-17, éd. W. Seyfarth, II, Leipzig 1978, p. 164-165.

68. AMMIEN MARCELLIN, XXXI, 3, 1, éd. Seyfarth, II, p. 166.

69. Voir B. S. BACHRACH, *A History of the Alans in the West*, Minneapolis 1973.

70. La chronologie et les étapes de la pénétration des Alains en Caucasie du Nord font l'objet de débats dont on trouve un aperçu récent dans M. P. ABRAMOVA, *Central'noe Predkavkaz'e v sarmatskoe vremja (III v. do N. e.-IV v. n. e.)* (Central Ciscaucasia [Predkavkaz'e] in the Sarmatian Period [3rd century B.C.-4th century A.D.]), Moscou 1993, surtout p. 169 s. L'auteur va jusqu'à affirmer, p. 201, que « l'ethnonyme Alains des auteurs classiques et celui des sources du haut Moyen Âge désignent deux entités ethniques différentes » : le brassage entre les Alains et « le substrat caucasien » (populations autochtones du piémont ciscaucasien) engendrerait une ethnie nouvelle.

71. PROCOPE, *Bella* VIII, 3, 4 ; 4, 1, éd. J. Haury, réimpression assurée par G. Wirth, II, Leipzig 1963, p. 496 et 500.

les Huns Sabeires, en tant qu'« alliés des Romains de longue date »[72]. D'autre part, ils font partie, toujours en compagnie des Huns Sabeires, de l'armée perse qui envahit la Lazique par l'Ibérie. Les Alains sont alors décrits comme alliés des Perses qui font souvent la guerre aux Romains et autres ennemis de la Perse, sans que Procope fasse état d'une défection ou d'un changement de camp[73]. Ménandre le Protecteur donne des Alains une image tout aussi contradictoire. Il les présente, certes, comme des alliés fidèles de Byzance, qui lui ouvrent les cols montagneux de l'ouest du Caucase pour ses échanges diplomatiques avec les Avars et les Turcs. Leur chef (ἡγούμενος/ἡγέμων) Sarosios (ou Saroès), attesté au pouvoir entre 557 et 573, est toujours fidèle à la cause impériale[74]. Néanmoins le traité de paix byzantino-perse de 561-562 stipule, selon Ménandre, un engagement de la Perse d'interdire les incursions des Huns et des Alains, par les passes de Derbend et de Darial, dans le territoire de l'Empire ; une dizaine d'années plus tard, après l'abrogation du traité, les Sabeires et les Alains à la solde du roi perse attaquent Byzance par l'Albanie (donc par Derbend) et sont défaits par les troupes impériales[75].

La double allégeance des Alains dans le récit de Procope a été commentée par V. B. Kovalevskaja qui l'a mise en rapport avec les données de l'archéologie. Celles-ci font apparaître la prépondérance de l'apport matériel byzantin en Alanie occidentale, tandis que les traces de l'influence perse se font remarquer dans la partie orientale du pays. Mme Kovalevskaja en a déduit une division politique entre l'Alanie de l'Ouest et l'Alanie de l'Est, chaque entité choisissant son camp en fonction de sa situation géographique[76]. On pourrait citer, à l'appui de cette analyse, l'explication fournie par Procope pour le cas analogue des Huns Sabeires : ce vaste peuple (ἔθνος) n'ayant pas de pouvoir central, ses différents chefs choisissent leurs propres alliances[77]. Nos auteurs présentent les Alains comme un peuple (αὐτόνομον ἔθνος dans Procope), mais aussi comme un groupement de tribus (τὰ 'Αλανικὰ ἔθνη dans Ménandre)[78]. L'indication d'Ammien Marcellin concernant l'extension du nom des Alains aux tribus soumises explique cet usage.

La composition tribale et les limites territoriales des deux entités « alaniques » ressortent des données fournies, un siècle après Procope et Ménandre, par la *Géographie arménienne.* Rappelons qu'il existe de ce traité une version longue, conservée par un manuscrit unique, et une version abrégée dont les manuscrits se comptent par dizaines.

72. PROCOPE, *Bella* II, 29, 15 et 29, éd. Haury, I, p. 291-294.

73. PROCOPE, *Bella* VIII, 1, 4 ; 3, 4 ; 8, 28-38, éd. Haury, II, p. 488, 496, 523-525.

74. MÉNANDRE, fragm. 4 et 22 (*FHG*) = fragm. 5,1 et 10,5 éd. Blockley p. 48, 126 ; cf. *PLRE*, III, p. 1115, *s. n.* Saroes.

75. MÉNANDRE, fragm. 11 et 42 (*FHG*) = fragm. 6,1 et 18,5 éd. Blockley p. 70, cf. p. 162, où Blockley récuse, avec raison, la correction de 'Αλανῶν en 'Αλβανῶν.

76. V. B. DEOPIK [Kovalevskaja], « Severokavkazskie alany », dans *Očerki istorii SSSR : Krisis pabovladel'českoj sistemy i zaroždenie feodalizma na territorii SSSR, III-IX vv.* (Aperçu de l'histoire de l'URSS : la crise du système esclavagiste et la naissance du féodalisme sur le territoire de l'URSS, IIIe-IXe siècles), Moscou 1958, p. 616-632, voir p. 619-621.

77. PROCOPE, *Bella* VIII, 11, 23-24, éd. Haury, II, p. 538.

78. PROCOPE, *Bella* VIII, 3, 4, éd. Haury, II, p. 496 ; MÉNANDRE, fragm. 43 (*FHG*) = fragm. 19,1 éd. Blockley p. 174.

Une reconstruction de l'archétype mettant à profit les bonnes leçons de la version abrégée a été tentée par S. T. Eremyan, qui a aussi proposé maintes conjectures textuelles pertinentes ; malheureusement, l'éditeur a trop souvent cédé à la tentation de corriger le texte au lieu de l'expliquer. En revanche, la récente traduction anglaise du traité due à R. H. Hewsen met commodément les deux versions en regard et marque une tendance heureuse à se rapprocher de nouveau du texte transmis[79]. C'est la version longue, découverte il y a un peu plus d'un siècle, qui fournit une description détaillée de la Caucasie du Nord[80]. Notre analyse du passage concernant les Alains et les Ases entérine la nouvelle ponctuation établie par R. H. Hewsen.

Les deux pentes de la chaîne Caucasienne appartiennent, selon le schéma géographique classique, à la Sarmatie asiatique dont le Caucase marque la limite méridionale. L'auteur du traité énumère simultanément les peuples sis au nord et au sud de la crête. Une identification partielle de ces peuples a été tentée, après d'autres, par J. Marquart, puis, de façon systématique, par S. T. Eremyan et par R. H. Hewsen[81]. Nous empruntons à ces commentaires leurs conclusions les plus fiables. Un principe essentiel — qui n'a pas toujours été appliqué par Eremyan — consiste à respecter l'ordre géographique des peuples indiqué par leur division en groupes. La présentation est annoncée « d'ouest en est » (*i mtic' yels koys*)[82], et cette indication fait comprendre que, lorsqu'un groupe de peuples est localisé « après » ou « plus loin » (*yet, apa*) par rapport au précédent, il est à chercher plus à l'est. La localisation d'un peuple reste quelquefois hypothétique *à l'intérieur* de son groupe, mais elle ne dépasse en aucun cas les limites des groupes voisins. Nous allons nous intéresser à trois groupes de peuples, en conservant l'ordre du traité. Les résultats de notre enquête sont reportés sur la carte 2.

Le premier groupe consiste en « un peuple/tribu (*azg*) des Alains[83], *Aštigor*, qui est au sud ; habitent avec eux les *Xeburk'* et les *K'ut'etk'* [<et les *Siyimk'*> ajoute la version abrégée] et les *Argwel* et les *Mardoyl* [*Margoylk'* dans la version abrégée] et les *T'akoyr* et les Alains »[84].

a. — La forme *Aštigor* se décompose en *Aš-Tigor*. On reconnaît dans sa première composante l'ethnonyme As et, dans la seconde, le nom Digor qui désigne jusqu'à nos jours la communauté occidentale du peuple ossète[85]. La précision que les **As-Digor*

79. R. H. HEWSEN, *The Geography of Ananias of Širak (Ašxarhac'oyc')*, Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients, B 77, Wiesbaden 1992, p. 55-57 et les notes.

80. Éd. trad. A. Soukry, p. 26 de la partie arménienne.

81. MARQUART (cité n. 13), p. 169-172 ; EREMYAN et HEWSEN, cités *infra*.

82. Et non pas « from east to west », comme le traduit HEWSEN (cité n. 79), p. 55.

83. « Des Albanais » dans le texte ; la correction — que Hewsen introduit dans sa traduction sans la noter — a été défendue par V. MILLER, *Osetinskie etjudy* (Études ossètes), III, Učenye zapiski Imperatorskogo Moskovskogo Universiteta, Otdel istoriko-filologičeskij, 8, Moscou 1887 (réimpr. Vladikavkaz 1992), p. 110-111. La confusion entre l'Alanie et l'Albanie caucasienne est courante, cf. *infra* n. 97.

84. L'appartenance des Alains au premier groupe ressort de la ponctuation établie par HEWSEN (cité n. 79), p. 55. Que le lecteur russophone, qui utilise une traduction fondée sur le texte d'Eremyan — par exemple, R. A. GABRIELJAN, *Armjano-alanskie otnošenija (I-X vv.)*, Erevan 1989, p. 32 et 38-39 — soit averti que ce texte est ponctué différemment et comporte des corrections inutiles.

85. Cette observation qui remonte à MILLER (cité n. 83), p. 106, a été reprise par tous les commentateurs.

sont « une tribu des Alains » vient les distinguer des **Digor* (*Dik'ori*) du pays d'Ardoz qui figurent dans le groupe suivant. La localisation bien indiquée de ces derniers permettra de situer les premiers sur la carte, en plein accord avec la remarque de l'auteur plaçant les **As-Digor* au sud des Alains proprement dit, relégués en fin de la liste. Il faudra aussi élucider l'apparition des **As-Digor* en tête du groupe et en position dominante : les autres peuples « habitent avec eux ».

b. — Le nom *Xēburk'* serait à rapprocher de celui de Βροῦχοι, peuple situé par Procope entre les Abasges et les Alains, sur la frontière de la Zékhie[86]. La localisation indiquée par Procope est confirmée par le *Périple anonyme de la mer Noire* qui appelle Βρούχων le fleuve qui figurait comme Borgys dans le *Périple d'Arrien* (sur la frontière actuelle entre l'Abkhazie et la Russie)[87].

c. — Les *K'ut'ētk'* sont, d'après Marquart, les habitants du *K'ut'-ēti*, pays des *K'ut'k'* mentionnés au début du chapitre sur la Sarmatie asiatique comme un des peuples sis entre les Bulgares de la plaine de Kuban et la mer Noire. Ils figurent entre les *Garšk'* (Kasak, Κασαχία du *De administrando imperio*) et les *Swank'* (*Suani*), derrière le pays côtier d'Abaza (Abasgie). Fr. Westberg a reconnu en *K'ut'(k')* les Goths surnommés par Procope Tetraxites (ou Trapézites)[88], que les vestiges archéologiques situent, aux Vᵉ-VIIᵉ siècles, sur la bande côtière entre la ville moderne de Novorossijsk au nord et Lazarevskoe au sud[89]. A. V. Gadlo oppose à cette identification le fait que l'auteur de la *Géographie*, lorsqu'il parle des Goths en Europe, utilise la forme *Gudk'* et non pas *K'ut'k'*[90]. Cependant, le lien entre les Goths caucasiens et les Goths européens ne devient apparent que si les informations sur les premiers viennent, comme pour les

86. PROCOPE, *Bella* VIII, 4, 1, éd. Haury, II, p. 500. Selon MARQUART (cité n. 13), p. 171, le nom *Xeburk'* serait dérivé de celui du village de Chebi, à l'extrémité nord-est du canton de Rača, et désignerait l'ensemble du canton ; cependant, le canton de Rača figure sous son propre nom dans le troisième groupe (*infra*). EREMYAN (cité n. 39), p. 268 n. 69, transplante les *Xeburk'* au Daghestan, au mépris de l'ordre géographique de l'exposé.

87. Éd. A. DILLER, *The Tradition of the Minor Greek Geographers*, Oxford 1952, p. 129 : εἰς Βρούχοντα ποταμὸν, forme dont on tire le nominatif Βρούχων. Le rédacteur du Périple anonyme (ou de sa source) s'est sans doute trompé dans l'analyse de la forme : Βρούχων ποταμὸς ne signifie pas autre chose que le fleuve des Βροῦχοι.

88. PROCOPE, *Bella* VIII, 4, 9 - 5, 5 et 18, 22-23, éd. Haury, II, p. 501-504 et 593-584 ; voir FR. WESTBERG, « Beiträge zur Klärung orientalischer Quellen über Osteuropa », *Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg*, 5e série, 11, 1899 [1900], p. 211-245, 275-314, à la p. 309, mentionné par MARQUART (cité n. 13), p. 171 n. 5. Selon EREMYAN (cité n. 39), p. 263 et 268, les *K'ut'k'*, qu'il corrige en *K'urt'k'*, seraient les *Kurtatincy*, communauté ossète habitant la vallée de Kurtaüli à l'ouest de Darial, tandis que le nom des *K'ut'etk'* serait dérivé de celui de la petite chaîne montagneuse de Kudaro, en Ossétie du Sud. Or l'appartenance des *K'ut'etk'* au premier groupe, le plus occidental, s'oppose à l'hypothèse d'Eremyan qui les place beaucoup trop à l'est.

89. Voir M. KAZANSKI, *Les Goths (Iᵉʳ-VIIᵉ siècles après J.-C.)*, Paris 1991, p. 124-126 ; cf. A. V. P'JANKOV, A. A. STORCEVOJ, « Raskopki srednevekovogo mogil'nika Bžid I », dans *Arheologičeskie raskopki na Kubani v 1989-1990 godax*, Ejsk 1992, p. 63-65, sur la nécropole de Bžid I, près de Lazarevskoe, attribuée aux Goths par M. M. KAZANSKIJ (Kazanski) et A. V. MASTYKOVA, « Germanskie elementy v kul'ture naselenija Severnogo Kavkaza v epohu Velikogo pereselenija narodov », *Istoriko-arheologičeskij al'manah* 4, 1998, p. 102-135, à la p. 102.

90. *Géographie arménienne*, éd. Soukry p. 11, cf. p. 16 de la partie arménienne ; cf. A. V. GADLO, *Etničeskaja istorija Severnogo Kavkaza IV-X vv.* (Histoire ethnique de la Caucasie du Nord, IVᵉ-Xᵉ s.), Leningrad 1979, p. 75-79. Il faut signaler que Gadlo récuse la localisation des Goths-Tetraxites sur la côte est de la mer Noire, qui fait pourtant l'unanimité parmi les historiens et les archéologues.

seconds, d'une source écrite grecque, ce qui n'est pas le cas. L'ethnonyme Goth a la forme *Guti* en géorgien[91]. Au passage en arménien, le g s'assourdit et devient k' (ce phénomène phonétique bien connu explique aussi la divergence des formes *Aš-Tigor* et *Dik'ori*) ; l'ethnonyme **Gut'* se transforme alors en *K'ut'*, *K'ut'k'* au pluriel, et le nom du pays, **Gut'-ēti*, en *K'ut'-ēti*. Cette analyse apporte la première indication que les noms des ethnies du nord du Caucase sont passés dans la *Géographie arménienne* par l'intermédiaire du géorgien (par transmission orale plutôt qu'à travers une source écrite), ce qui n'est guère surprenant et sera confirmé par la suite.

d.e.f.g. — Les *Siyimk'*, dont le nom est conservé dans la version abrégée, sont les habitants de Σκυμία, pays soumis, selon Procope, aux rois des Lazes et situé dans l'arrière-pays de la Lazique près de la *Souania*-Souanie[92]. *Argwel* et *Mardoyl/Margoylk'* correspondent au canton d'Argveti, alias Margvi, sur la frontière entre l'Ibérie et la Lazique. *T'akoyr* est T'akveri, au nord-ouest d'Argveti[93]. Ce toponyme est attesté pour la première fois dans un texte grec contemporain de la *Géographie arménienne*. Anastase l'apocrisiaire, compagnon d'exil de Maxime le Confesseur, raconte dans une lettre qu'il a été transféré, en août 662, vers une forteresse du pays de Thakyria, près de l'Ibérie (τῆς λεγομένης Θακυρίας πλησίον Ἰβερίας)[94]. D'après Eremyan, les noms *T'akoyr*-T'akueri et *Skymia-*Skiwmik'* désignent la même contrée, correspondant au canton géorgien de Leč'xumi[95].

h. — Les Alains, éclipsés par les **As-Digor*, viennent en dernière position. Au début du même chapitre, on lit que le fleuve *Drakon* — aujourd'hui Kodor[96] —, qui sépare l'Abasgie et la Lazique, descend du pays d'Alanie[97]. Cette indication implique l'extension de l'Alanie sur la pente sud du Caucase. Surprenante au premier abord, elle se

91. *Kartlis cxovreba*, éd. S. Q'auxčišvili, I, Tbilisi 1955, p. 68. Je remercie M. Kasradze pour la vérification et la transcription.

92. PROCOPE, *Bella* VIII, 2, 23, éd. Haury p. 494 : μετὰ δὲ αὐτοὺς κατὰ τὴν μεσόγαιαν Σκυμία [c'est la leçon des manuscrits que les éditeurs corrigent, inutilement, en Σκυμνία] τε καὶ Σουανία ἐστί ; cf. EREMYAN (cité n. 39), p. 268 n. 81. HEWSEN (cité n. 79), p. 246 (n. 81A), traduit la phrase : « Skymia, "in the interior, back of [i. e. east of — R.H.H.] Souania"», mais en réalité l'indication μετὰ δὲ αὐτούς (« back of ») se rapporte aux habitants de la Lazique, pays mentionné juste avant la phrase citée, et non pas à la Souanie. La carte de Hewsen (p. 56) indique, néanmoins, *Skymia-*Skiwmik'* au sud (et non pas à l'est) de la Souanie.

93. MARQUART (cité n. 13), p. 171 ; EREMYAN (cité n. 39), p. 268.

94. R. DEVREESSE, « La lettre d'Anastase l'apocrisiaire sur la mort de S. Maxime le Confesseur et de ses compagnons d'exil. Texte grec inédit », *An. Boll.* 73, 1955, p. 5-16, voir p. 12.

95. Quelle que soit la distinction à l'origine, (Skymia)-Letchkhoumi est manifestement identique à (Thakyria)-Thacwer dans WAKHOUCHT (cité n. 61), p. 349.

96. MILLER (cité n. 83), p. 110-111 ; EREMYAN (cité n. 39), p. 264 n. 38-39. HEWSEN (cité n. 79), p. 58 et 112 (n. 32), suit l'avis exprimé par Eremyan dans une étude antérieure (citée n. 122, voir la carte) et identifie *Drakon* à Eguri/Ingur. Or, outre les considérations de Miller, cette identification est contredite par la nouvelle localisation de Zigani, une ville de la Lazique selon la *Géographie arménienne* V, 19, à l'embouchure du fleuve Okumi (= Zèganis), à une vingtaine de kilomètres au nord d'Ingur : voir N. A. BERDZENIŠVILI cité par V. LEKVINADZE, «"Pontijskij limes"», *Vestnik drevnej istorii* 1969, 2, p. 75-93, à la p. 82 n. 26 ; cf. C. ZUCKERMAN, « The Early Byzantine Strongholds in Eastern Pontus », *TM* 11, 1991, p. 527-553, en particulier p. 534 et la carte, p. 539. La frontière de la Lazique avec l'Abasgie à l'époque de la *Géographie arménienne* passe au nord de Zigani, donc par Kodor et non par Ingur. HEWSEN, *ibid.*, p. 127, cf. p. 58, situe Zigani sur le Phasis, sans faire état de sa nouvelle localisation.

97. Comme dans le cas cité *supra* (n. 83), il y a confusion entre Alanie et Albanie.

trouve pourtant confirmée par la lettre d'Anastase l'apocrisiaire (fin 665). Tandis que Maxime est interné dans la forteresse de Skhèmaris, « près du peuple que l'on appelle les Alains », Anastase est d'abord placé dans le fort de Boukolous au pays de *Mèsiana* (*Mesimiana* ou *Misimiana* dans la traduction latine d'Anastase le bibliothécaire), dans la région limitrophe (ἐν τοῖς μεθορίοις) des Alains. Très vite, il est relégué au pays de Thakyria, tandis que le fort de Boukolous est « saisi par les Alains qui, désormais, le détiennent »[98]. Le chef des Lazes transfère ensuite Anastase dans la forteresse de Phoustas, *ad partes Apsiliae et Misimianae*[99]. Phoustas apparaît, cependant, comme une ville d'Alanie dans le récit de la mission de l'apôtre André, rédigé au début du IXe siècle[100]. Le pays de Misimianie est localisé dans le cours supérieur et au sud-est du fleuve Kodor, entre la Lazique, son grand voisin du sud-ouest, et l'Apsilie au nord-ouest ; c'est là que l'on localise, avec plus ou moins de certitude, Boukolous et Phoustas[101]. D'après Agathias, Boukolous (appelée Boukhloos) est, en 556, une place forte misimienne située sur la frontière de la Lazique ; les Misimiens prêtent alors à l'officier impérial Sôtèrikhos le dessein d'en transmettre le contrôle aux Alains[102]. Un siècle plus tard, les Alains imposent ce transfert par la force des armes, sans appui de l'Empire. Ils contrôlent désormais, des deux cotés de la crête, la grande voie commerciale qui passe par le col de Klukhor. Pour l'auteur de la *Géographie*, l'Alanie s'étend donc, à travers la chaîne du Caucase, jusqu'aux sources du Kodor, tandis que le nom de Misimianie ne figure pas dans le traité.

Le deuxième groupe comporte un seul peuple : « Sont plus loin (*en yet*) les *Dik'ori(n)* au pays d'Ardoz dans les montagnes du Caucase, d'où sort le fleuve Arm(n) qui, en allant vers le nord par les vastes plaines, se jette dans l'At(i)l. » La forme *Dik'ori* reproduit le nom géorgien du pays des Digors, *Digori*, transmis par le prince Wakhoucht (cf. *supra* le toponyme *K'ut'eti* transformé en nom du peuple)[103]. Le fleuve Arm(n) ne peut être que le Terek, bien que celui-ci ne se jette pas dans la Volga (Atil) mais dans la mer Caspienne. La description du fleuve et, surtout, l'indication fournie par la tradition ossète orale permettent de situer le pays d'Ardoz dans la vallée d'Urukh (un affluent du Terek), dans la partie occidentale de l'actuelle Ossétie du Nord et dans l'est de la Kabardino-Balkarie[104].

Tous les commentateurs s'accordent à reconnaître dans les formes *(Aš-)Tigor* et *Dik'or* le même ethnonyme, Digor. Si la *Géographie arménienne* distingue deux entités digoriennes, c'est que la première est, comme le précise le texte, un « peuple des

98. *Anastasii apocrisiarii epistula*, 2, éd. Devreesse (*supra* n. 94), p. 11.

99. *Ibid.*, 4, p. 13 (le passage est conservé uniquement en traduction d'Anastase le bibliothécaire).

100. EPIPHANIUS, *De vita et actibus et morte... primi vocati inter apostolos Andreae*, PG 120, col. 244A : Simon et André partent εἰς Σαλανίαν (sic !) καὶ εἰς Φοῦσταν πόλιν, où ils accomplissent des miracles, puis s'en vont en Abasgie.

101. Voir JU. N. VORONOV, *Tajna Cebel'dinskoj doliny* (Le secret de la vallée de Tsebelda), Moscou 1975, p. 150 et *passim*.

102. AGATHIAS, *Historiae*, III, 15, 9, éd. R. Keydell, CFHB 2, Berlin 1967, p. 104.

103. WAKHOUCHT (cité n. 61), carte 5 (Iméréthi), situe la contrée de Digori au nord de Radcha, ce qui correspond, pour l'essentiel, à la localisation retenue sur notre carte.

104. Cette localisation ressort des informations recueillies par VOLKOVA (citée n. 42), p. 111. Elle apparaît nettement mieux fondée que celle, proposée jadis par Miller, situant le pays d'Ardoz dans la vallée de Vladikavkaz (*infra* n. 120).

Alains », tandis que la seconde ne l'est manifestement pas. Or les terres habitées par les deux parties de la tribu divisée sont forcément contiguës. Les *Aš-Tigor* se trouveraient donc à l'ouest du pays d'Ardoz. Ce voisinage donne un sens à l'indication du traité selon laquelle les *Aš-Tigor* sont le « peuple des Alains... qui est au sud ». La chaîne du Caucase étant orientée du nord-ouest au sud-est, la tribu la plus orientale des Alains, en l'occurrence les **As-Digor*, apparaît comme la plus méridionale.

Le troisième groupe, situé « dans les mêmes montagnes, après le peuple ardosien », comporte « les *Dajank'* [*Gačank'* dans la version abrégée], les *Dualk'*, les *Cĕxoyk'*, les *Purk'* [*Ap'urk'*] et les *Canark'* à qui (appartiennent) la porte des Alains ainsi qu'une autre porte qui s'appelle *K'cek'en [Cicen]* d'après un peuple homonyme. »

a. — Les *Dajank'*, ou mieux *Gačank'*, sont, d'après Eremyan, les habitants du canton de Rača contigu à Argveti et à T'akveri. L'ordre de l'exposé se maintient de l'ouest à l'est.

b. — On a déjà parlé des Dvales, de même que des Tsanares et des *Cicen*-Tchétchènes.

c. — Le nom de *Cĕxoyk'* a été rapproché par Eremyan de celui de Sac'xumet'i (canton au nord-ouest du Kartli), de Leč'xumi (= Skymie) ainsi que de C'xumi (la ville de Sukhumi en Abkhazie) ; cette série toponymique se rapporte au peuple autrefois puissant des Μόσχοι ou Μέσχοι (*Muski* des textes assyriens)[105], dont les derniers descendants n'ont survécu que dans la haute montagne. La *Table de Peutinger* et l'*Anonyme de Ravenne* signalent les *Musetice/Micetiton* comme voisins des Dvales[106]. Selon Procope, les Μέσχοι reconnaissent la suzeraineté des rois d'Ibérie ; sis au pied des pics inaccessibles de la chaîne Caucasienne, ils tirent leur prospérité de l'agriculture[107]. Le récit de l'ambassade de Zémarque chez les Turcs, dans Ménandre le Protecteur, témoigne d'une autre activité de cette tribu. Lorsque l'ambassadeur byzantin s'approche, sur son chemin de retour, du pays des Alains, il redoute une attaque des Ὀρομοῦσχοι, Μοῦσχοι des montagnes, qui ne sont autres que le peuple montagnard décrit par Procope[108]. Les Μέσχοι savent donc traverser les montagnes, sans doute par le col de Mamison (environ 80 km à l'ouest de Darial), pour lancer des raids au nord du Caucase. La position géographique des Μέσχοι correspond à la région où il convient de situer les *Cĕxoyk'*.

d. — Quant aux *Purk'*, ou mieux *Ap'urk'*, une conjecture heureuse a permis à Eremyan de rétablir leur vraie identité. Il suffit d'une correction très légère sur le plan paléographique pour transformer *Ap'urk'* en *Awsurk'*, à prononcer *Ōsurk'*, ce qui correspond à l'ethnonyme O(v)s, forme géorgienne du nom As, avec le suffixe géorgien *ur*, suivi de l'indicateur arménien du pluriel *k'*[109]. Eremyan situe cependant les **Awsurk'* à l'est des Tsanares, au sud des Dvales. Cette hypothèse présente l'inconvénient de placer

105. Eremyan (cité n. 39), p. 269 (*Cexoyk'* est corrigé en *C'xoymk'* dans le texte) ; Hewsen (cité n. 79), p. 116 (n. 67).

106. Mêmes références que dans les n. 58-59.

107. Procope, *Bella* VIII, 2, 24-26, éd. Haury p. 494.

108. Ménandre, fragm. 21 (*FHG*) = fragm. 10,4 éd. Blockley (p. 124). Blockley récuse, à tort selon nous, l'analyse du nom comme Ὀρο-μοῦσχοι.

109. Eremyan (cité n. 39), p. 269 et n. 84.

l'ensemble des peuples du troisième groupe au sud de la crête, et donc au sud des **Digor* du pays d'Ardoz, sans que l'on trouve parmi eux la tribu située « après le (c'est-à-dire à l'est du) peuple ardosien ». Par ailleurs, le témoignage décisif du *Livre des cérémonies* — écarté par Eremyan[110] — situe l'Azia au nord de la Tsanarie. La vraie place des **Awsurk'* est à l'est du pays d'Ardoz, dans la vallée de Vladikavkaz et dans le bassin du fleuve As(s)a, auquel les Ases ont sans doute donné leur nom.

L'ethnonyme *As* apparaît dans la *Géographie arménienne* deux fois : dans le nom *Aš-Tigor*, puis sous la forme **Awsurk'*. Dans le premier cas, l'auteur tient à souligner que les Digor associés aux Alains sont des Ases. Cette indication, non répétée à propos des Digor du pays d'Ardoz, vaut évidemment pour les deux parties de la tribu digorienne divisée. Cette scission tient probablement aux contraintes de relief qui ont aussi contribué à délimiter le territoire de l'Ossétie du Nord actuelle. Enfin, les **Awsurk'*, Ases non digoriens, se situent à l'est du pays d'Ardoz. La partie centrale de la Caucasie du Nord se trouve ainsi divisée en quatre unités tribales : les Alains, les **As-Digor* qui sont une tribu des Alains, les *(As)-*Digor* qui ne sont pas liés aux Alains et les **Awsurk'*. Ce constat nous ramène à l'indication d'Ibn Rusta selon laquelle « les Alains comprennent quatre tribus, dont la plus noble, celle dans laquelle on choisit le prince, se nomme *D.khsas* ». Ses quatre tribus alaniques — Ibn Rusta ne distingue pas les Alains et les Ases — sont les quatre tribus situées sur le même territoire dans la *Géographie arménienne*[111].

Les données de la *Géographie arménienne* se recoupent avec celles des sources grecques. Les Alains et la partie occidentale des Ases digoriens, devenue « un peuple des Alains », composent l'Alanie alliée à l'empire de Justinien. L'autre partie des Ases digoriens et les Ases « tout court » (**Awsurk'*) s'allient à l'est avec la Perse. Les archontes de l'Azia, à l'époque de Constantin Porphyrogénète, sont sans doute les chefs des deux dernières formations tribales auxquels s'ajoute(nt) le(s) chef(s) des Ases du Dvaleti. Si les textes byzantins ne parlent que des Alains et de l'Alanie — le *Livre des cérémonies* est le seul à mentionner l'Azia —, c'est qu'ils appliquent à la totalité des ressortissants de l'ancienne confédération alanique le nom de la tribu occidentale avec laquelle Byzance est en contact via la Lazique et l'Abasgie. Selon la même logique, les sources géorgiennes appliquent à cet ensemble le nom des Ases (Oses), voisins de la Géorgie.

Aux indications des sources écrites, il convient d'ajouter les résultats des recherches archéologiques. Les fouilles menées au nord du Caucase depuis la fin du siècle dernier ont dégagé une culture originale, attribuée aux Alains mais appartenant également aux Ases, dont la diffusion permet de délimiter leur territoire commun avec une précision qu'on ne trouve pas dans les textes[112]. Une série de sépultures richissimes découvertes

110. EREMYAN renvoie, certes, à *De cer.*, II, 48, dans « Rasselenie » (cité n. 39), p. 406, mais croit que « Constantin Porphyrogénète fait mention de la montagne mythique Aséa au Caucase ».

111. IBN RUSTA, *Les atours précieux*, trad. Wiet p. 167. MARQUART (cité n. 13), p. 165-167, a reconnu l'ethnonyme As dans la dernière partie du nom *D.khsas* ; Minorsky (cité n. 11), p. 445 n. 5, propose, non sans hésitation, de corriger **D.khs-As* en **Rukhs-As*, en citant comme parallèle l'ethnonyme *Roxsalani* ; cf. GADLO (cité n. 34), p. 19. Toute correction serait en fait très hasardeuse.

112. V. A. KUZNECOV, « Alanskaja kul'tura Central'nogo Kavkaza i ee lokal'nye varianty v V-XIII vekax », *Sovetskaja arheologija* 1973, 2, p. 60-74, voir la carte p. 65 (l'article révise sur plusieurs points la monographie du même auteur, *Alanskie plemena Severnogo Kavkaza* [Les tribus alaniques du Caucase du Nord], Materialy i

dans la vallée de Kislovodsk (sur le Podkumok) a permis d'y localiser le centre politique de l'Alanie occidentale associé au nom du roi Sarosios. C'est là qu'il convient de situer les **As-Digor* qui apparaissent dans la *Géographie arménienne* en position dominante et qui seraient, selon nous, la plus noble des quatre tribus alaniques dans Ibn Rusta. Quant au lien possible entre les divisions tribales et les deux variantes des antiquités « alaniques » distinguées par certains archéologues, l'occidentale (dans le cours supérieur du Kuban, du Kuma et de leurs affluents) et l'orientale (dans le bassin du haut Terek et de ses affluents), ce problème dépasse nos compétences.

4. *Les Ases, les Alains, les Ossètes*

La position des Alains et des Ases sur notre carte ne devrait pas surprendre. Louis Vivien de Saint-Martin a réuni, dans un mémoire publié en 1850, des données aboutissant au même dispositif[113]. Il cite notamment deux cartes, celle du père Archangelo Lamberti, parue en 1654, et celle de Joseph-Nicolas Delisle, dessinée à Saint-Pétersbourg en 1738 et imprimée à Paris en 1765[114], qui font apparaître l'Alanie à l'ouest du mont Elbruz, là où nous venons de localiser la tribu des Alains. La carte de Delisle étant fondée sur les renseignements et les matériaux fournis par le prince géorgien Wakhoucht, il va de soi que la *Description de la Géorgie* due à Wakhoucht situe le pays d'Alaneth « à l'ouest du Souaneth, au nord de Bedia »[115]. Vivien de Saint-Martin cite les voyageurs témoignant que le pays des Kabardins et des Balkars, à l'est de l'Elbruz et à l'ouest de l'Ossétie actuelle, est appelé par les peuples voisins Ossétie et que ses habitants sont appelés *Asi*, les nouveaux venus héritant du nom des anciens occupants. Enfin, il met pleinement en valeur le témoignage du *Livre des cérémonies* pour conclure que « l'Osséthi et l'Alanéthi actuels de la géographie géorgienne nous représentent exactement dans leur position respective le pays des Azes et celui des Alains de Constantin Porphyrogénète »[116].

Loin de pouvoir donner, avec les moyens de son temps, un schéma adéquat de l'histoire des Alains et des Ases, L. Vivien de Saint-Martin a cependant le grand mérite d'avoir distingué ces deux peuples ainsi que les États qu'ils ont créés au Moyen Âge[117].

issledovanija po arheologii SSSR, 106, Moscou 1962) ; V. B. KOVALEVSKAJA, *Kavkaz i alany* (Le Caucase et les Alains), Moscou 1984, voir la carte p. 14-15. Notre carte 4 tient compte de la diffusion des antiquités « alaniques » indiquée par Kovalevskaja. Je suis par ailleurs très reconnaissant à Mme Kovalevskaja d'avoir bien voulu commenter, *per litteris*, une première ébauche de ce texte.

113. L. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Études de géographie ancienne et ethnographie asiatique*, I, Paris 1850, p. 105-180.

114. A. LAMBERTI, *Relatione della Colchide hoggi detta Mengrellia*, Naples 1654 (carte en dépliant) ; J.-N. DE L'ISLE, *Carte Générale de la Géorgie et de l'Arménie*, Paris, Lattré, 1766 ; cf. W. E. D. ALLEN, « Two Georgian maps of the first half of the eighteenth century », *Imago Mundi* 10, 1953, p. 99-121, en particulier p. 99-100.

115. WAKHOUCHT (cité n. 61), p. 413.

116. VIVIEN DE SAINT-MARTIN (cité n. 2), p. 249.

117. Confronté aux indications contradictoires des sources tardives, dont certaines distinguent les Alains et les Ases et d'autres les présentent comme deux noms du même peuple, Vivien de Saint-Martin a adopté sous l'influence de F. Dubois de Montpéreux, grand passionné de l'histoire ossète, la théorie d'une double migration des Ases vers le Caucase. La première vague remonterait au VIIe siècle avant notre ère ; ces migrants, passant au sud de la mer Caspienne, puis par l'Azerbaïdjan et le bas Araxe, seraient les Ases qui ont toujours gardé leur identité propre. La seconde vague, plus tardive, passant au nord de la mer Caspienne, aurait amené les Ases qui se sont assimilés aux Alains.

Malheureusement, son livre, imprimé en 65 exemplaires seulement[118], a eu peu d'écho dans le monde savant. Il est resté inconnu de Vsévolod Miller, le père des études ossètes en Russie, qui ignorait aussi le témoignage du *Livre des cérémonies*[119]. Ce fait aide à comprendre la tournure que les études ossètes ont prise, en grande partie sous l'impulsion de Miller, à l'encontre de ce que l'on vient d'exposer.

Miller possédait une connaissance inégalable de l'Ossétie et de son peuple. Les données cartographiques et les témoignages des voyageurs situant l'Alanie et l'Ossétie respectivement à l'ouest et à l'est de l'Elbruz ne lui ont pas échappé. Miller a aussi tenu compte de la version longue de la *Géographie arménienne*, publiée sept ans avant son étude, et on lui doit plusieurs observations utiles sur ce texte (citées *supra*). Ne disposant, cependant, que de traductions inadéquates, il en a tiré un dispositif ethnique quasi surréaliste : les Alains à l'ouest aux sources du Kuban, les Ases plus à l'est, puis les Alains encore plus à l'est, dans le pays d'Ardoz que Miller situait dans la vallée de Vladikavkaz[120]. Cette alternance des peuples n'a fait que renforcer Miller dans sa conviction intime, héritée des pionniers de l'histoire ossète, Potocki et Klaproth, que les noms Ases et Alains sont deux appellations de la même ethnie[121].

L'Alanie occidentale, pourtant reconnue par Miller, disparaît dans certains travaux postérieurs. Ainsi, sur la carte d'Eremyan (1963), suivie de près par Hewsen, le territoire des Alains (identifiés aux Ossètes) est marqué à l'est du mont Elbruz[122]. Pour Ju. S. Gaglojti, « l'Alanie commence à l'est des sources du Kuban et de l'Elbruz »[123]. En revanche, les archéologues spécialistes de la culture « alanique » ont toujours reconnu à l'Alanie sa partie occidentale. V. A. Kuznecov, qui a étudié aux sources mêmes du Kuban les ruines de la capitale de l'Alanie médiévale[124], a aussi reconnu la distinction initiale entre les Alains et les Ases, deux peuples qui auraient fusionné, selon lui, vers le début du Moyen Âge. Cependant, ce savant a attribué l'Alanie occidentale (ainsi que la variante occidentale de la culture alanique) aux Ases, et la partie orientale aux Alains, à l'inverse du schéma préconisé par le *Livre des cérémonies*[125].

118. Vivien de Saint-Martin (cité n. 2) se défend, dans une brève préface, d'avoir la « pensée puérile d'ajouter à notre livre, par une rareté calculée, un prix factice en dehors de la valeur propre qu'on lui voudra bien reconnaître » ; il avait envisagé de le tirer à cent exemplaires, mais « une circonstance purement accidentelle » (de nature non indiquée) a réduit leur nombre.

119. L'ignorance de Miller, qui n'était pas byzantiniste, se comprend mieux que l'omission de ce témoignage-clé par JU. KULAKOVSKIJ dans son recueil des données des auteurs classiques et byzantins intéressant l'histoire des Alains : *Alany po svedenijam klassičeskih i vizantijskih pisatelej*, Kiev 1899. Le passage a ainsi échappé aux chercheurs dont la connaissance des sources byzantines se limite à Kulakovskij.

120. MILLER (cité n. 83), p. 10-11 et 102-116. Miller ignorait évidemment la *Lettre de Cambridge*, éditée pour la première fois en 1913, l'année de sa mort.

121. Pour un aperçu, un peu confus, des traductions et commentaires du chapitre de la *Géographie arménienne* consacré à la Sarmatie asiatique, voir JU. S. GAGLOJTI, *Alany i voprosy etnogeneza osetin* (Les Alains et les questions de la formation du peuple ossète), Tbilisi 1966, p. 155-166.

122. S. T. EREMYAN, *Hayastane est « Ašxarhac'oyc »* (L'Arménie selon la « Géographie [arménienne] »), Erevan 1963 (carte en dépliant) ; HEWSEN (cité n. 79), p. 56.

123. GAGLOJTI (cité n. 121), p. 147.

124. On lui doit une étude fondamentale de ce site, Nižnij Arhyz de son nom moderne : V. A. KUZNECOV, *Nižnij Arhyz v X-XII vv.*, Stavropol 1993.

125. KUZNECOV (cité n. 60), p. 30 et *passim*. Dans une étude parue antérieurement, mais qui reflète, comme me l'indique l'auteur dans une lettre datée du 14 juillet 1996, l'état actuel de sa pensée, il n'insiste plus

La confusion des idées due à l'exploitation inadéquate, voire à l'oubli, des principaux témoignages écrits relatifs à l'histoire médiévale de la Caucasie du Nord explique la démarche adoptée dans cet article. Chaque source a dû être expliquée dans son contexte propre. Les résultats de notre enquête montrent à l'évidence que les Alains et les Ases, distingués au VIIe siècle par la *Géographie arménienne*, gardent, malgré un parcours entrecroisé, leur identité distincte, au moins jusqu'au milieu du Xe siècle.

La même distinction se maintient dans les siècles suivants. Si nous abordons, pour terminer, cette période tardive, c'est parce que la thèse d'une identité entre les Alains et les Ases ou de leur fusion à l'époque des grandes invasions repose sur trois témoignages qui ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle. Ils doivent être replacés à leur tour dans un contexte qui permette d'apprécier leur valeur.

L'*Historia Mongalorum* de Jean de Plan Carpin, inspirée de son voyage chez les Mongols en 1245-1247, est le premier texte à établir l'équation *Alani sive Assi*. Celle-ci figure dans une liste de peuples qui identifie par ailleurs les Abkhazes aux Géorgiens (*Obesi sive Georgiani*)[126]. Guillaume de Rubrouck, qui se rend dans l'Empire mongol en 1253-1255 et qui connaît le récit de Jean de Plan Carpin, décrit sa rencontre avec les « Alains qui s'appellent là-bas Aas » (*Alani qui ibi dicuntur Aas*) et maintient l'équation *Alani sive Aas*[127]. Enfin, le Vénitien Iosaphat Barbaro, qui rédige vers 1490 les mémoires de son séjour à Tana (dans les bouches du Don) en 1436-1452, parle des terres dévastées des Alains « qui s'appellent dans leur langue As » (*Alani, li quali nela lor lengua se chiamano As*). Il répète plus loin l'identification *As zoè Alani*[128].

En revanche, le géographe arabe Ibn Sa'īd, contemporain de Jean de Plan Carpin et de Guillaume de Rubrouck, fait une nette distinction entre les Alains, établis en grand nombre à l'est des Abkhazes, et leurs voisins les Ases. Les deux peuples seraient, selon lui, des Turcs convertis au christianisme[129]. La localisation des Alains par rapport aux Abkhazes s'accorde avec le dispositif ethnique — les Alains à l'ouest, les Ases à l'est — de la *Géographie arménienne*. Tout aussi important est le témoignage de Jean de Gaillefontain, archevêque de Sulthanyeh, qui a rédigé en 1404 un mémoire sur les chrétiens orientaux. Cet ecclésiastique, bien informé grâce à son long séjour en Orient, distingue, sur une liste générale des peuples, les Ases et les Alains (*Assi, Alani*) ; par ailleurs, il signale trois peuples montagnards comme voisins des Géorgiens (*Ioriani*) : *Sunt etiam*

sur cette localisation, considérant désormais les Ases et les Alains comme deux appellations du même peuple : voir ID., « Durgulel' Velikij i Nižnij Arhyz », dans *Metodika issledovanija i interpretacija arheologičeskih materialov Severnogo Kavkaza* (La méthode de recherche et l'interprétation des matériaux archéologiques de la Caucasie du Nord), Ordzhonikidze 1988, p. 76-91, voir p. 77. [Je note avec tristesse que dans un article paru en 1999 — dans *Drevnosti Severnogo Kavkaza*, Moscou — M. Kuznecov adopte une démarche très proche de la nôtre, situant les Alains à l'ouest et les Ases à l'est, mais sans renvoyer à notre étude dont le texte lui a été pourtant communiqué en manuscrit dès 1996.]

126. GIOVANNI DI PIAN DI CARPINE, *Storia dei Mongoli*, VII, 9, éd. P. Daffinà, C. Leonardi, M. C. Lungarotti, E. Menestò, L. Petech, Spolète 1989, p. 290.

127. WILLELMUS DE RUBRUC, *Itinerarium*, XI, 1 et XIV, 3, éd. A. van den Wyngaert, *Sinica franciscana*, I : *Itinera et relationes fratrum minorum saeculi XIII et XIV*, Karachi-Florence 1929, p. 191 et 199, cf. p. 150.

128. IOSAPHAT BARBARO, *Viaggio alla Tana*, 7 et 42, éd. trad. E. C. Skržinskaja, *Barbaro i Kontarini o Rossii*, Leningrad 1971, p. 115 et 128.

129. Ibn Sa'īd est cité par ABOU 'L-FIDĀ' (ABOUL-FEDA), *Géographie*, trad. M. Reinaud, II, Paris 1848, p. 286-287. L'auteur se trompe, certes, en présentant les Alains et les Ases comme des Turcs ; il prête, d'ailleurs, la même origine aux Russes.

in confinibus ipsorum in montibus Duelli, Allani, Assi etc.[130] Personne ne peut douter, à la lecture du *Monument des éristaves* (*supra*), que les Dvales, bien que coincés entre les Géorgiens au sud et les Ases au nord, gardent toujours, au XIVe siècle, une identité ethnique propre. Nul besoin donc d'assimiler les Ases aux Alains.

La contradiction entre les deux groupes de témoignages est due en partie à l'influence de la tradition littéraire. Confrontés à un peuple inconnu des auteurs latins comme les Ases, les voyageurs occidentaux cherchent à lui « coller » une identité à laquelle ils peuvent se repérer. Mais il est aussi vrai que la distinction entre les deux peuples ne devait pas être évidente pour un observateur de passage. Comme la frontière politique est décalée par rapport à la frontière tribale — les Ases digoriens deviennent dans la *Géographie arménienne* « une tribu des Alains » —, Guillaume de Rubrouck n'a peut-être pas tort lorsqu'il identifie comme Alains les Ases rencontrés dans le camp d'un chef mongol. Une carte chinoise des conquêtes mongoles, imprimée en 1331, introduit, en effet, l'ethnonyme combiné *A-lan-a-sz*, typique des peuples mixtes[131]. On aperçoit, à cette époque tardive, une tendance à la fusion qu'il serait pourtant absurde de transposer au premier millénaire de notre ère et qui est vouée, par ailleurs, à rester inachevée.

Les invasions mongoles des XIIIe-XIVe siècles provoquent un remaniement de la carte ethnique de la Caucasie septentrionale. Les formations étatiques des Alains et des Ases, de plus en plus morcelées et durement éprouvées dans la lutte contre les Mongols, se réduisent comme une peau de chagrin[132]. Leur déclin favorise l'expansion vers le sud-est des tribus adygues voisines, les Kasogues des sources médiévales, dont sont issus les Circassiens et les Kabardiens[133]. Ces ethnies s'emparent des régions fertiles au nord et à l'est de l'Alanie historique, formant ainsi barrage entre les Alains à l'ouest et les Ases à l'est. Les deux peuples, voisins depuis plus d'un millénaire, se trouvent ainsi séparés.

Les voyageurs qui se rendent au XVIIe siècle en Mingrélie (la partie côtière de la Géorgie actuelle) signalent la présence, dans les montagnes au nord-est de la côte, d'un petit peuple nommé Alains. Selon le père Lamberti (vers 1654), les voisins de la Mingrélie (*gli Abcassi, gli Alani, i Suani, i Caraccioli, i Gichi, & i Circassi*) ne sont chré-

130. A. KERN, « Der "Libellus de Notitia Orbis" Iohannes' III. (de Galonifontibus ?) O. P. Erzbischofs von Sulthanyeh », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 8, 1938, p. 82-123, voir p. 108 et 113 ; cf. L. TARDY, « The Caucasian Peoples and Their Neighbours in 1404 », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* 32, 1978, p. 83-111, en particulier p. 93-94.

131. La carte est reproduite, traduite et commentée par E. BRETSCHNEIDER, *Notices of the Medieval Geography and History of Central and Western Asia*, Londres 1876, p. 184-189 (et les cartes en dépliant) ; cf. ID., *Medieval Researches from Eastern Asiatic Sources*, II, Londres 1888, p. 84-90. L'éditeur, pour sa part, admet la thèse d'une identité entre les Alains et les Ases.

132. Voir KUZNECOV (cité n. 60), p. 329-351.

133. E. N. KUŠEVA, *Narody Severnogo Kavkaza i ih svjaz' s Rossiej (vtoraja polovina XVI - 30-e gody XVII veka)* (Les peuples du Caucase du Nord et leur lien avec la Russie, deuxième moitié du XVIe s.-les années 30 du XVIIe s.), Moscou 1963, en particulier p. 162-168 ; cf. CH. LEMERCIER-QUELQUEJAY, « La structure sociale, politique et religieuse du Caucase du Nord au XVIe siècle », *Cahiers du monde russe et soviétique* 25, 1984, p. 125-148, qui signale, p. 133, l'absence de toute référence aux Ossètes dans les sources de l'époque ; A. M. NEKRASOV, *Meždunarodnye otno šenija i narody Zapadnogo Kavkaza (poslednjaja četvert' XV-pervaja polovina XVI v.)* (Les relations internationales et les peuples de l'ouest de Caucase, dernier quart du XVe s. -première moitié du XVIe s.), Moscou 1990 (avec une riche bibliographie).

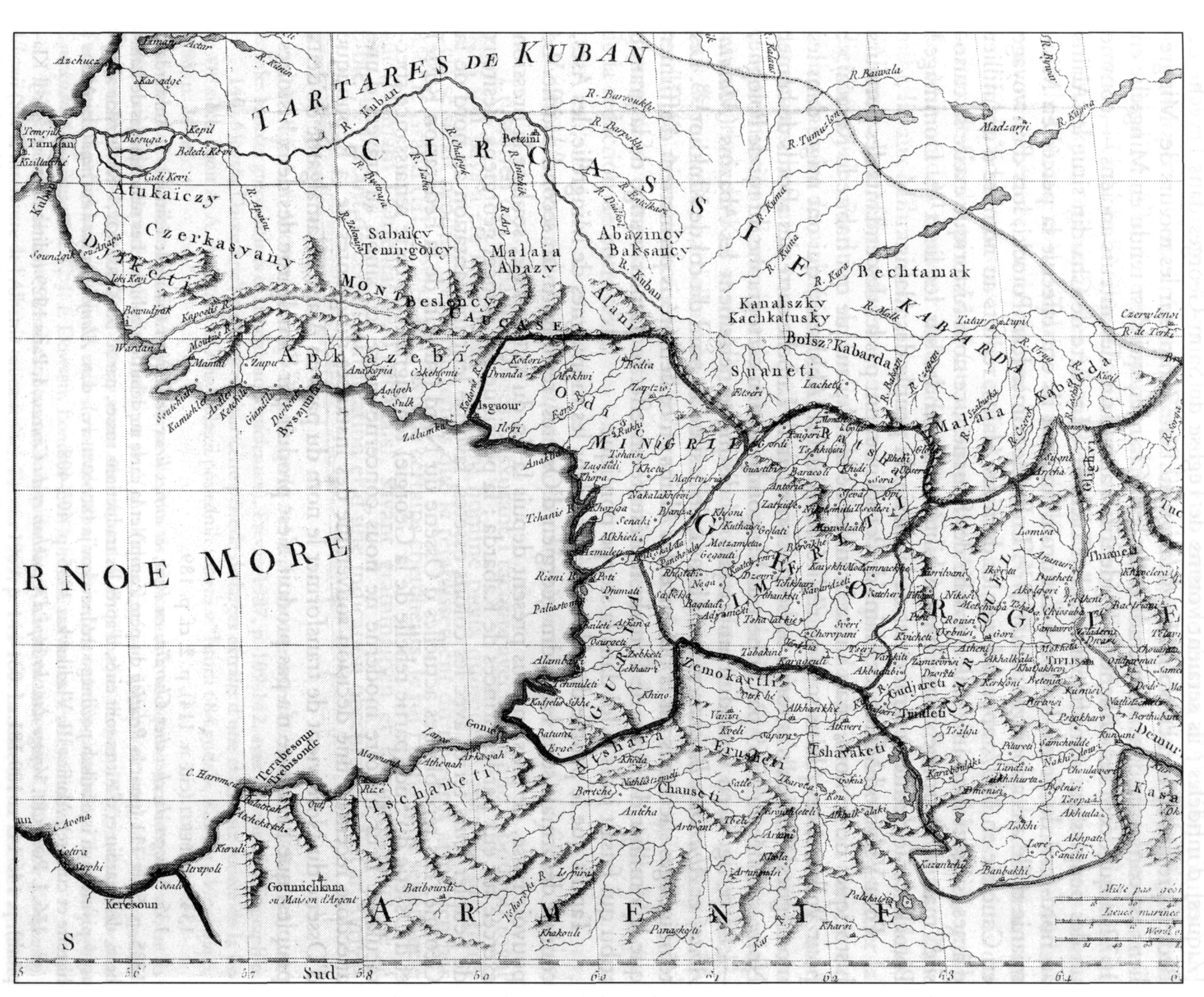


Fig. 2. — Fragment d'une carte de (D.) Robert de Vaugondy, Paris 1769 *(cliché B.N.)*.

tiens que de nom[134]. Une génération après, le père Joseph-Marie Zampi, missionnaire catholique comme Lamberti, qualifie les Abcas [Abkhazes], les Alanes et les Gighes [Ziques] d'infidèles ; ils seraient voisins de l'église de Saint-Georges dans l'évêché de Bediel, proche de la mer Noire. La *Relation* du Père Zampi sur les mœurs des Mingréliens est conservée dans les mémoires de Jean Chardin, qui s'est rendu en Mingrélie en 1672 et qui décrit les « Allanes » — identifiés aux Alains des auteurs anciens — comme un des peuples qui « confinent avec la Colchide ». La carte de Chardin situe les Alains au nord-(est) du fleuve Kodor, à l'endroit exact où ils ont effectué la percée en Misimianie mille ans auparavant (*supra*)[135]. Enfin, le comte Jean Potocki, lors d'un voyage en Caucasie en 1797, apprend que les derniers Alains, réduits au nombre d'un millier d'âmes, siègent dans une vallée proche des Souanes ; ce nom historique excite sa curiosité, mais il se trouve dans l'impossibilité de se rendre sur les lieux[136]. Dommage ! Potocki est le dernier à témoigner de la survie du peuple des Alains.

Pour Vsévolod Miller, les Alains de Potocki ne sont pas les descendants des porteurs historiques de ce nom, mais « une branche de la tribu turque qui habite le Karačaj » ; pour Volkova, ces Alains sont en réalité des Abazins (Abkhazes) qui ont migré dans les montagnes[137]. Rien n'autorise un scepticisme pareil. La belle carte des abords de la mer Noire, publiée en 1769 par Robert de Vaugondy, ancien cartographe du roi de Pologne, — notre fig. 2 en reproduit un extrait — distingue nettement les Abazins (*Malaia Abazy* et *Abazincy Bakoancy*) des Alains qu'elle situe au nord du col de Klukhor[138]. Les témoignages successifs sur la présence des Alains en ce lieu précis permettent d'affirmer que le « millier d'âmes » de Potocki représente en effet le dernier vestige de la grande tribu qui faisait jadis la loi dans la steppe pontique.

Tandis que le peuple des Alains s'éteint dans les montagnes de Mingrélie, les Ases, connus désormais sous leur nom géorgien d'Ossètes, retrouvent un second souffle. Le pouvoir russe, de plus en plus présent depuis la fin du XVIIIe siècle, soulage la pression exercée sur eux par les princes de Kabarda ; la politique des princes géorgiens, désireux de peupler leurs terres avec les colons ossètes, favorise leur implantation au nord de la Géorgie. Les républiques actuelles d'Ossétie du Nord (au sein de la Fédération Russe) et d'Ossétie du Sud (partie rebelle de la Géorgie) témoignent de cette renaissance spectaculaire. Leur histoire moderne ne nous concerne guère ici, sinon au travers d'une anecdote récente : une décision souveraine des instances dirigeantes de la République d'Ossétie du Nord vient de transformer le nom du pays en Alanie. L'amalgame de deux peuples, que l'Histoire n'a pas produit, s'est produit par l'amalgame des deux histoires.

134. LAMBERTI (cité n. 114), p. 2, cf. p. 189.

135. *Voyages du chevalier Chardin, en Perse, et autres lieux de l'Orient* (nouvelle édition), I, Amsterdam 1735, p. 55 et 111 (pour la *Relation* du père Zampi) et la carte au début du volume. Les témoignages de Lamberti, de Chardin et d'autres sont cités, d'après les traductions russes, par A. N. KARSANOV, « Kavkazskie alanyasy v pis'mennyh istočnikah pozdnego srednevekov'ja (XIV-XVIII vv.), dans *Alany : istorija i kul'tura* (Les Alains : histoire et culture), Alanica III, Vladikavkaz 1995, p. 403-408.

136. J. POTOCKI, *Voyage dans les steps d'Astrakhan et du Caucase*, I, Paris 1829 (édition annotée par J. Klaproth), p. 146-147 et 180-181.

137. MILLER (cité n. 83), p. 113-116 ; VOLKOVA (citée n. 42).

138. (D.) ROBERT DE VAUGONDY, *Carte des environs de la mer Noire où se trouvent l'Ukrayne, la petite Tartarie, la Circasie, la Géorgie et les confins de la Russie Européenne et de la Turquie*, Paris, chés l'Auteur, 1769.

III. L'Albanie caucasienne au xe siècle

Vers le milieu du ve siècle, les Sassanides créent le district d'Albanie, soumis à un *marzpan* perse. Cette création précède de peu ou coïncide avec la suppression du pouvoir royal en Albanie et regroupe, outre les terres du royaume, deux régions arméniennes, l'Utik' et l'Arc'ax. C'est ainsi que se forme l'unité, à la fois administrative et ecclésiastique, regroupant les Albanais de souche, habitants des embranchements orientaux du Caucase et de la plaine au nord du Kur, et une population arménienne ou largement arménisée sur la rive méridionale du fleuve[139]. La lignée royale des Aran- ou Eranšahik'(ides) conserve une certaine autorité au point que, vers 600, les maîtres du canton de Gardman en Utik' (au sud-ouest de l'Albanie), issus de la noble famille perse des Mihranides, trouvent utile de la massacrer — à l'exception d'un seul homme, Zarmihr, lié aux Mihranides par mariage — avant d'étendre leur pouvoir sur l'ensemble de l'Albanie. Les Mihranides se contentent du titre de princes d'Albanie sans assumer la dignité royale. Profitant de l'éclipse de l'Empire sassanide, ils vivent leurs années de gloire dans les deux derniers tiers du viie siècle[140]. Ensuite, sous la pression croissante des Arabes, la famille connaît un lent déclin qui conduit au morcellement de l'Albanie et se termine par l'assassinat du dernier descendant mâle de Mihr en 822. L'unité entre les deux rives du Kur se rétablit, pour peu de temps, dans le second quart du ixe siècle, puis de nouveau, partiellement, au début du xe siècle et est attestée encore dans le *De cer.* II, 48. Nous tâcherons de démontrer ici la réalité de cette unité fragile, d'en faire apparaître les composantes, puis de suivre son éclatement inéluctable peu après l'époque de la rédaction de notre texte.

1. *Le rétablissement du royaume albanais par Hamam. L'épopée de Sahl fils de Smbat*

L'historien de l'Albanie Movsēs Dasxuranc'i raconte avec fierté que le pouvoir royal dans son pays a été rétabli par Hamam, homme pieux quoique assassin de son frère. Cela se serait produit en même temps que le rétablissement du royaume arménien par Ašot le Grand (III, 22)[141]. De l'avis de certains chercheurs, le roi Hamam ne serait autre que Hamam l'Oriental (= l'Albanais), savant grammairien et commentateur de la Bible[142]. Partant de cette identification et d'une indication obscure de Mxit'ar Ayriva-

139. Voir A. A. Akopjan, *Albanija-Aluank v greko-latinskih i drevnearmjanskih istočnikah* (Albanie-Aluank' dans les sources gréco-latines et arméniennes anciennes), Erevan 1987, p. 109-142, avec une vaste bibliographie.

140. Movsēs Dasxuranc'i a conservé pour cette période de larges extraits d'une excellente source de la fin du viie siècle : voir A. A. Akopjan, « O hronologii poslednih sobytij v "Istorii 684 goda"», *Kavkaz i Vizantija* 6, 1988, p. 24-36.

141. Les références à l'*Histoire de l'Albanie* de Movsēs Dasxuranc'i, indiquées dans le texte, suivent la numérotation des chapitres de l'édition critique de V. Arak'elyan (*supra* n. 19) qui est aussi celle de la traduction russe (Movses Kalankatuaci, *Istorija strany Aluank*, trad. S. B. Smbatjan, Erevan 1984), mais qui devance d'une unité, à partir du chap. III, 17, celle de la traduction anglaise (Movsēs Dasxuranci, *The History of the Caucasian Albanians*, trad. C. J. F. Dowsett, Londres 1961), fondée sur les anciennes éditions.

142. En faveur de cette identification, voir en dernier lieu A. Š. Mnacakanjan, *O literature Kavkazskoj Albanii* (Sur la littérature de l'Albanie caucasienne), Erevan 1969, p. 144-160. La seule œuvre littéraire attribuée de façon plausible au roi est l'hymne (*širakan*), dit de Hamam, dont l'auteur se repentit d'avoir tué son frère sur l'ordre d'un tyran ismaélite. En revanche, aucune des sources historiques qui mentionnent le roi ne fait état de sa vaste œuvre exégétique ; aucun texte attribué à Hamam l'Oriental ne se réfère à son rang royal. Il serait, par

nec'i, selon laquelle Hamam le commentateur n'était autre que Yovhannēs Bagratuni (inconnu par ailleurs), S. G. Barxudaryan construit pour le roi Hamam une généalogie bagratide[143]. C. Toumanoff le rattache, en revanche, à l'ancienne dynastie royale d'Albanie, celle des Aranšahikides. Les deux chercheurs présument un lien de parenté entre Hamam et Sahl fils de Smbat, potentat albanais des années 820-830[144]. Quoi que l'on pense de ce lien, la résurrection de la monarchie en Albanie à la fin du IXe siècle est, en effet, indissociable de l'action de Sahl un demi-siècle auparavant.

Sahl fils de Smbat se rend célèbre en capturant, à la fin de l'été 837, le rebelle khurramite Bābak et en le livrant au calife. Les principaux récits de la capture de Bābak, ceux d'al-Dīnawarī (fin du IXe siècle) et al-Ṭabarī (début du Xe siècle), varient légèrement dans les détails. D'après le premier, Bābak est activement recherché par Sahl ; il est arrêté, malgré son déguisement, dès qu'il traverse l'Araxe. D'après le second, riche en développements livresques, Bābak avance sans dissimuler son identité et tombe entre les mains de Sahl presque par hasard ; son arrestation est différée par un jeu du chat et de la souris[145]. Al-Ṭabarī décrit la généreuse récompense décernée à Sahl par le calife (*infra*). Les deux sources se taisent pourtant sur le passé de ce prince et on comprend bien pourquoi.

Sahl fils de Smbat, le brave « prince des Eranšahik' », fait sa première apparition chez Movsēs Dasxuranc'i dans l'été 822 (III, 20). Lorsqu'un commando arabe, sorti de Bardha'a/Partav, pille le canton d'Amaras au sud-est de l'Albanie, puis repart avec les captifs et le butin pour se retrancher à Šikak'ar au Mec Arank' (au sud de Bardha'a), Sahl attaque et massacre les Arabes et libère les captifs. Cet acte de résistance s'explique sans doute par le fait, rapporté également par Movsēs Dasxuranc'i, que, la même année, le prince du Siwnik' Vasak, débordé par les pillages de l'aventurier kaysite Sawāda b. 'Abd al-Ḥamīd al-Djaḥḥāfarī, invite Bābak au Siwnik'. La rive droite de l'Araxe étant déjà contrôlée par Bābak, son entrée au Siwnik' prive la garnison de Bardha'a de toute chance de secours par les troupes d'Arménie et d'Azerbaïdjan fidèles au calife. L'action de Sahl au sud du Kur est aussi à rapprocher du récit de la *Chronique de Shīrwān* sur la rébellion des habitants du Šak'ē, chef-lieu de l'Albanie du Nord, qui tuent l'agent (*'āmil*) du gouverneur « Khālid b. Yazīd » peu après la nomination de ce dernier en 205 h. (820/821). Le gouverneur arabe en question est sans doute 'Īsā b. Muḥammad

ailleurs, difficile d'expliquer pourquoi un historien bien informé comme Asołik — qui parle du savant théologien aussi bien que du roi moins d'un siècle après la mort de ce dernier — ignore tout lien entre eux, s'ils ne font qu'un.

143. S. G. BARXUDARYAN, « Arc'axi, Šak'ii ew P'arisosi išxanut'yunnerē IX-X darerun », *Patma-Banasirakan Handēs* 1971, fasc. 1, p. 52-76, voir le stemma, p. 72 ; cf. MKHITHAR D'AÏRIVANK (XIIIe s.), *Histoire chronologique*, trad. M. Brosset, Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg, VIIe série, XIII, 5, Saint-Pétersbourg 1869, p. 86.

144. C. TOUMANOFF, « The Albanian Royal Succession » et « Problems of Aranšahikid Genealogy », *Le Muséon* 97, 1984, p. 87-94, et 98, 1985, p. 281-292, voir p. 281-286. Barxudaryan identifie Hamam (Yovhannēs Bagratuni dans son schéma) à Yovhannēs, fils de Sahl (cf. *infra*). Toumanoff ne précise pas le lien de parenté entre Sahl et Hamam, mais situe ce dernier une génération après Yovhannēs.

145. MINORSKY (cité n. 3), p. 505-510, étudie la carrière de Sahl ; les principales sources concernant la révolte de Bābak sont traduites et commentées par Canard, dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 357-381 et 601-638 (al-Ṭabarī), voir p. 370-371 (al-Dīnawarī) et 632-635.

b. Abī-Khālid, nommé en 820/821, et non le fameux Khālid b. Yazīd, qui n'occupera pas cette charge avant 827/828. Il sort victorieux d'un accrochage nocturne avec les rebelles, mais se retire après qu'ils lui ont livré des otages et se sont engagés à verser l'impôt. Sahl fils de Smbat est décrit par T'ovma Arcruni comme prince de Šak'ē (III, 11). L'expulsion des Arabes de son fief septentrional doit précéder son action au Mec Arank', au sud du fleuve. Le gouverneur 'Īsā b. Muḥammad b. Abī-Khālid, qui s'impose avec beaucoup de peine contre Sawāda, obtient un succès aussi mitigé et sans doute tout aussi éphémère contre Sahl qui reste maître de son pays, libéré de l'ingérence des percepteurs arabes[146].

Compagnon de la première heure de Bābak, Sahl le reste jusqu'au bout. Movsēs Dasxuranc'i raconte qu'en l'an 286 de l'ère arménienne (1.5.837-30.4.838) une armée arabe forte de 12 000 cavaliers, partie de Bagdad pour attaquer l'Albanie, est mise en déroute par le prince Sahl fils de Smbat, de la lignée royale de Zarmihr (III, 21). Cet exploit insolite se trouve confirmé par al-Ya'qūbī qui décrit la débâcle du gouverneur Muḥammad b. Sulaymān al-Azdī al-Samarkandī (835-838/839), nommé à son poste par Afshīn « alors que Sahl b. Sunbāt s'était révolté en Arrān et s'était emparé par la force de cette province » : l'invasion de l'Albanie par l'armée arabe se solde par un échec total[147]. Muḥammad b. Sulaymān a sans doute recours pour cette campagne aux renforts envoyés à Afshīn par le calife al-Mu'taṣim au printemps 837 ; cela explique l'indication de Movsēs sur l'origine des envahisseurs. La date fournie par Movsēs est aussi révélatrice. Elle indique qu'Afshīn, tout en renouvelant l'assaut contre le refuge de Bābak, Badhdh, sur la rive droite de l'Araxe, lance une attaque parallèle contre l'arrière-pays des rebelles sur la rive gauche ; or, tandis que Badhdh est prise fin août 837, l'armée opérant sur l'autre rive est défaite et dispersée. On comprend désormais que la dernière rencontre entre Sahl et Bābak n'a rien de fortuit. Bābak ne peut trouver refuge qu'en Albanie, seul pays non occupé par l'armée arabe, chez son sujet et compagnon d'armes Sahl. Sahl, en rébellion depuis quinze ans contre le pouvoir califal, recherche Bābak, car l'amnistie promise par Afshīn, au nom du calife, à celui qui livrera le chef de la rébellion, est sa seule chance de survie[148].

146. Voir la *Chronique de Shīrwān*, 2, trad. Minorskij p. 44, qui confond 'Īsā b. Muḥammad b. Abī-Khālid (820/821-823/824) avec Khālid b. Yazīd b. Mazyad al-Shaybānī, dont le premier exercice comme gouverneur de l'Armīniya date de 827/828-832/833 ; cf., sur la chronologie des gouverneurs, LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 436-439.

147. H. M. OUTMAZIAN, « Bābek et les princes de Siwnie », *REArm* 3, 1966, p. 205-224, voir p. 217-219, confronte les indications d'al-Ya'qūbī (éd. Houtsma p. 579, trad. dans LAURENT-CANARD, p. 488) et de Movsēs Dasxuranc'i ; croyant s'aligner sur al-Ya'qūbī, il fait remonter la campagne à 835, rejetant la date donnée par Movsēs. Or al-Ya'qūbī indique, certes, que Muḥammad b. Sulaymān al-Azdī al-Samarkandī a trouvé Sahl et le pays d'Arrān en révolte, mais n'affirme pas que le nouveau gouverneur a lancé une action militaire dès sa nomination en 835.

148. Pour un schéma différent, inspiré par la mise en scène d'al-Ṭabarī, voir Z. M. BUNIATOV, « De l'identification des villes-forteresses du Moyen Âge : Badd et Šaki », *REArm* 3, 1966, p. 225-231 (traduction d'un article publié en russe en 1961), cf. ID., *Azerbajdžan v VII-IX vv.* (L'Azerbaïdjan aux VIIe-IXe s.), Bakou 1965, p. 184-189. Buniatov fait fuir Bābak au Siwnik', sur le chemin de Byzance. C'est là qu'il rencontre un seigneur local, Sahl, maître d'une forteresse que Buniatov situe près de l'actuelle bourgade de Šaki, sur la rive gauche du Vorotan, *ca* 5 km au nord-ouest de la ville de Sisian. La transplantation, nullement imposée, de Sahl au Siwnik' laisse inexpliquées les nombreuses références qui l'attachent à l'Albanie-Arrān. Par ailleurs, la ville de Šak'ē en Albanie du Nord, siège d'un évêché, est abondamment attestée dans les sources de l'époque, tandis que Šaki au Siwnik' n'apparaît comme forteresse et comme centre de pouvoir que dans le schéma de Buniatov.

Sahl est récompensé par le calife al-Mu'taṣim à la hauteur du service rendu. Outre une prime d'un million de dirhems (augmentée de 100 000 dirhems pour son fils Mu'āwiya) et une ceinture ornée de joyaux, Sahl obtient, d'après al-Ṭabarī, la couronne et le titre de prince (*baṭrīq*) ; al-Mas'ūdī ajoute à la couronne une robe et un cheval, ainsi que l'exemption de l'impôt foncier[149]. Enfin, selon al-Maqdisī, la prime s'élève à deux millions de dirhems et Sahl se voit accorder le droit de nommer les percepteurs (*'ummāl*) de sa province (ou canton : *nāḥiya*)[150]. De quelle province s'agit-il ? D'après Movsēs Dasxuranc'i (III, 21), le calife octroie à Sahl « le pouvoir sur les (pays des) Arméniens, des Ibères et des Albanais, de les dominer tous avec le (plein) pouvoir, royalement ». Movsēs ajoute que l'année suivante, en 287 (838/839), le « seigneur des seigneurs (*teranc' tēr*) » Yovhannēs devient seigneur d'Arménie, d'Ibérie et d'Albanie[151]. Yovhannēs apparaît comme prince (*išxan*) d'Albanie dans une dédicace datée de l'an 302 (853/854) du monastère Surb Yakob au Mec Arank'[152], tandis que al-Ṭabarī signale, vers la même année, la déportation par Bug͟hā de Mu'āwiya b. Sahl b. Sunbāt, prince d'Arrān. Yovhannēs et Mu'āwiya sont manifestement deux noms, arménien et arabe, du même personnage, fils de Sahl, qui hérite du domaine de son père en 838/839[153].

Le titre modeste de Yovhannēs-Mu'āwiya dans une dédicace contemporaine et dans al-Ṭabarī nous ramène à la réalité, négligée par Movsēs Dasxuranc'i. La province de Sahl est, comme l'indique al-Ya'qūbī, l'Albanie-Arrān et son titre de prince, avec les privilèges qui l'accompagnent, ne s'applique qu'à celle-ci. La construction historique de Movsēs a pourtant une certaine logique. C'est en effet à l'époque de Yovhannēs que le titre de prince des princes (*išxan išxanac'*) est introduit en Arménie : Bagrat Bagratuni le porte vers 840 (Yovhannēs Drasxanakertc'i, 25), et c'est sans doute lui l'archonte des archontes arménien anonyme qui accompagne le calife al-Mu'taṣim en 838, lors de la

149. AL-ṬABARĪ, III, p. 1232, trad. Canard dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 637 ; AL-MAS'ŪDĪ, VII, p. 126, trad. Canard, *ibid.*, p. 375.

150. Dans la version de Cl. Huart, éditeur et premier traducteur d'al-Maqdisī — voir le *Livre de la Création et de l'histoire attribué à Abou-Zeïd Aḥmed b. Sahl al-Balkhi*, Paris 1899-1919, VI, p. 115 —, Sahl obtient « l'autorisation de nommer les gouverneurs de sa région ». M. Canard rejette cette traduction (dans une note à l'article d'OUTMAZIAN cité n. 147, p. 219 n. 50) et traduit pour sa part (dans LAURENT-CANARD, cités n. 18, p. 373) : « on décida de le nommer lui-même (*i. e.* Sahl) gouverneur de sa province ». M. Yusuf Raghib, qui a bien voulu revoir le texte original, propose de revenir à la construction de Huart, tout en indiquant qu'on n'a pas besoin de traduire comme « gouverneurs » le terme *'ummāl*, agents du pouvoir. En effet, ce terme désigne habituellement les agents employés par les gouverneurs de l'Armīniya pour la collecte des impôts.

151. La suite du passage, qui décrit les circonstances du renouvellement du titre, est très confuse, car Movsēs a mal interprété sa source. La solution élaborée par C. J. F. DOWSETT, « A Neglected Passage in the *History of the Caucasian Albanians* », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies* 19, 1957, p. 456-468, voir p. 461, va dans le bon sens (mise à part l'identification erronée de Yovhannēs avec le catholicos arménien du même nom), mais peut difficilement être présentée comme traduction du texte transmis.

152. *Corpus inscriptionum armenicarum (CIA)*, V (Arc'ax), éd. A. G. Barxudaryan, Erevan 1982, nº 1 (p. 12).

153. AL-ṬABARĪ, III, p. 1416, trad. Canard dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 643. D'après T'OVMA ARCRUNI (III, 11), Bug͟hā a déporté Sahl, fils de Smbat, maître du Šak'ē, en personne, ce qui est sans doute faux. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 283-284, après d'autres savants, tente de sauver le témoignage de T'ovma en transformant Yovhannēs-Mu'āwiya en « co-ruler » de son père.

campagne d'Amorion[154]. Movsēs Dasxuranc'i crée pour Yovhannēs un titre équivalent, seigneur des seigneurs (*teranc' tēr*). D'après le récit de T'ovma Arcruni (III, 14), Ašot, dès qu'il accède au rang de prince des princes d'Arménie (en 862), s'emploie à étendre son pouvoir sur l'Ibérie et l'Albanie voisines. Movsēs — qui dénonce les visées expansionnistes sur l'Albanie du roi Smbat, fils d'Ašot (III, 23) — prête à Sahl un domaine tout aussi étendu. La compétition pour les titres et les terres entre les trois pays transcaucasiens n'est pas née avec l'historiographie moderne. Un siècle et demi après la capture de Bābak, Movsēs écrit l'histoire albanaise du IXe siècle avec l'œil rivé sur la situation en Arménie, ce qui explique aussi le synchronisme, un peu « tiré par les cheveux », nous le verrons, qu'il établit entre le couronnement d'Ašot et celui de Hamam.

En réduisant le domaine de Sahl à l'Albanie seule[155], nous n'entendons pas minimiser ses acquis. Descendant, par Zarmihr, de l'ancienne dynastie albanaise des Aranšahikides, peut-être apparenté aux Bagratides[156], ce prince du Šak'ē, en Albanie du Nord, parvient à étendre son autorité au sud du Kur, d'abord en s'attaquant au pouvoir arabe, ensuite par la grâce du calife. L'assassinat du dernier prince mihranide, Varaz-Trdat, et de son fils, Step'anos, en 822, au monastère de Dadoï-vank', libère le titre de prince d'Albanie ; Sahl, qui intervient au même moment à Šikak'ar, à environ 50 km à l'est, a peut-être trempé dans l'assassinat[157]. Le ralliement à Bābak ne lui garantit pas le contrôle de l'ensemble de l'Albanie : plusieurs cantons au centre et à l'est de la partie méridionale du pays tombent, vers 829, entre les mains des « rebelles », Davon et Šapuh, qui les défendent avec succès contre Bābak et ses alliés (*infra*). Le revirement spectaculaire que Sahl effectue en trahissant Bābak lui permet de consolider sa position. Le titre de prince (*baṭrīq*) de son pays, l'Albanie, octroyé par le calife, établit sa suzeraineté éminente sur les autres princes albanais, à l'instar de celle exercée par le *baṭrīq* d'Arménie sur les princes arméniens. Le fait que les agents de Sahl, et non les percepteurs du gouverneur d'Armīniya, se chargent de la collecte de l'impôt dans le pays — ce privilège, rapporté par al-Maqdisī, apparaît plus réaliste que l'exemption fiscale pure et simple indiquée par al-Mas'ūdī —, traduit la réalité de son pouvoir : c'est ainsi que se

154. *Théophane Continué*, éd. Bonn p. 127. Sur le titre, voir A. TER-GHÉVONDIAN, « Le "prince d'Arménie" à l'époque de la domination arabe », *REArm* 3, 1966, p. 185-200, en particulier p. 194-195. L'auteur croit que, « lors de l'insurrection de Bābak (817-837), l'Arménie avait acquis une telle autonomie que le prince d'Arménie était devenu indépendant, avec le titre de "prince des princes"». Cependant ce titre élevé a dû être accordé par le calife, peut-être justement en liaison avec le rôle joué par Bagrat dans la mobilisation des troupes arméniennes pour la campagne d'Amorion.

155. Cf. le débat dans K. N. JUZBAŠJAN, *Armjanskie gosudarstva epohi Bagratidov i Vizantija, IX-XI vv.* (Les États arméniens à l'époque des Bagratides et Byzance, IXe-XIe s.), Moscou 1988, p. 56-57 ; cf. LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 142.

156. MINORSKY (cité n. 3), p. 506-508, appuie cette hypothèse sur le témoignage de la *Chronique géorgienne* relatif à l'installation des Bagratides en Albanie du Nord et au nom du père de Sahl, Smbat, typiquement bagratide ; Barxudaryan (*supra* n. 143) croit renforcer cette filiation supposée par des identifications pour le moins douteuses.

157. MINORSKY (cité n. 3), p. 509 : « We do not know whether the <murderer> acted on behalf of Sahl, but Sahl surely profited by the crime, as he assumed the title of the victim ». En effet, l'assassin de Varaz-Trdat appartient à la famille de la victime et hérite de ses biens (MOVSĒS DASXURANC'I, III, 20 et 23), mais, étrangement, n'aspire pas au titre de prince d'Albanie.

manifestera le pouvoir du prince des princes Ašot, en Arménie, un quart de siècle plus tard[158]. Après plus d'un siècle de déclin sous les derniers Mihranides, Sahl redonne son unité à l'Albanie.

Le statut d'exception obtenu par l'Albanie grâce à un privilège califal ne tarde pas, cependant, à lui attirer les représailles du pouvoir arabe local. En 843 ou 844, le pays est ravagé par le gouverneur Muḥammad b. Khālid b. Yazīd b. Mazyad qui fait construire, en 846/847, la ville de Gandja au nord-ouest de Bardha'a[159]. En 854/855, Bughā « l'aîné » fait reconstruire, encore plus à l'ouest, la ville de Shamkūr détruite par les Sewordik' près d'un siècle auparavant (*infra*). Ainsi la ville de Bardha'a, jadis l'avant-poste du pouvoir arabe en Albanie, devient la base d'un dispositif qui s'infiltre progressivement en amont du Kur et qui finit par couper le pays en deux. Les répercussions de cette reprise en main se laissent sentir pendant la période qui nous occupe ensuite. Aucun potentat albanais ne pourra désormais exercer un pouvoir réel sur les deux rives du Kur, à travers la barrière des villes arabes. Si la renaissance de la monarchie albanaise est préparée, nous l'avons dit, par l'œuvre de Sahl, c'est paradoxalement aussi à cause de lui que cette monarchie prendra la forme d'un État en quelque sorte virtuel.

Le couronnement du roi Hamam intervient une quarantaine d'années après la déportation du prince d'Albanie Yovhannēs-Mu'āwiya. On ne sait presque rien sur l'Albanie pendant cette période intermédiaire, sinon que le prince des princes d'Arménie et futur roi, Ašot, parvient, dans des circonstances et selon des modalités que nous ignorons, à imposer son autorité aux princes d'Albanie[160]. Selon Movsēs Dasxuranc'i, Hamam accède à la royauté *après* la captivité du catholicos arménien Gēorg II, en même temps qu'Ašot rétablit le royaume arménien. Or Ašot meurt en 890, tandis que Gēorg est capturé par l'émir d'Azerbaïdjan Afshīn en 894. Yovhannēs Drasxanakertc'i, qui a lui-même coordonné les efforts pour le rachat de Gēorg, souligne, en outre, le rôle joué par le *grand prince* d'Orient Hamam : celui-ci a non seulement intercédé auprès de l'émir mais a aussi contribué au prix du rachat (*Histoire de l'Arménie,* 33). Le sacre de Hamam est forcément postérieur au retour de Gēorg de captivité[161]. En revanche, lorsque le catholicos arménien Anania Mokac'i se réfère à l'affaire de Yunan, consacré catholicos d'Albanie pendant la captivité de Gēorg puis déposé par Gēorg à son retour, il fait état de l'intercession du *roi* Hamam auprès de Gēorg, lequel consacre Yunan de nouveau (*Sur l'insurrection de la maison d'Albanie*, p. 135 et 138, cf. *infra*). Il apparaît que Hamam assume la dignité royale peu après le rachat de Gēorg, fin 894 ou début 895.

158. Yovhannēs Drasxanakertc'i, 27 (Ašot est chargé de la collecte de tous les impôts de l'Arménie pour le compte du calife), cité par N. Garsoïan, « Independent Kingdoms of Medieval Armenia », dans *The Armenian People from Ancient to Modern Times*, R. G. Hovannisian éd., I, Londres 1997, p. 143-185 (excellente introduction à la période ici traitée), à la p. 147.

159. Movsēs Dasxuranc'i, III, 21, avec Dowsett (cité n. 151), p. 461-462.

160. Le témoignage de T'ovma Arcruni (III, 14), cité *supra*, trouve confirmation dans l'indication de Movsēs Dasxuranc'i (III, 22), cité *infra*, concernant l'intervention d'Ašot dans l'affaire du catholicos Samuēl.

161. Voir Akopjan (cité n. 139), p. 263. En revanche, Toumanoff 1985 (cité n. 144), p. 284, ne tient compte que de la première indication de Movsēs et fixe la date de l'avènement de Hamam en 884, année qu'il retient pour le couronnement d'Ašot.

L'instigateur de cet acte doit être l'émir Af<u>sh</u>īn avec qui, d'après le récit de Yovhannēs Drasxanakertc'i, Hamam entretient de bonnes relations et qui propose à la même époque une couronne royale à Vasak Išxanik, grand prince de Siwnik'[162]. Le synchronisme établi par Movsēs Dasxuranc'i entre le rétablissement du royaume arménien par Ašot (884 ou 886) et celui du royaume albanais par Hamam (894 ou 895) s'avère doublement trompeur. Le sacre de Hamam marque le démantèlement de l'« empire » d'Ašot. Trois ans plus tard le curopalate d'Ibérie, Atrnerseh, deviendra roi à son tour. Qui était Hamam ? Un descendant de la dynastie des Aranšahikides, de la lignée de Sahl, fils de Smbat, comme le croit Toumanoff ? Cette hypothèse, qui ne manque pas d'attrait — la royauté de Hamam serait peu crédible sans fondement dynastique —, ne fait qu'accentuer le silence de Movsēs Dasxuranc'i sur l'ascendance du roi ; on y reviendra.

Les données de l'histoire politique se recoupent avec celles de l'histoire ecclésiastique. Les catholicos d'Albanie, malgré leur titre qui implique une autocéphalie, ont dû la plupart du temps aller chercher, bon gré mal gré, leur consécration en Arménie. La tentative du catholicos Samuēl pour briser cette dépendance (vers 875) est mise en échec par le « bras séculier » de l'Église arménienne, Ašot le Grand (Movsēs Dasxuranc'i, III, 22). Yunan, successeur de Samuēl, doit lui aussi accepter un compromis (*supra*). Or, d'après Anania Mokac'i, les quatre successeurs de Yunan — Simēon, Dawit', Sahak et Gagik — sont consacrés en toute illégalité, sans l'accord des hiérarques arméniens (*Sur l'insurrection de la maison d'Albanie*, p 139). Depuis l'élection de Simēon en 903, les Albanais n'admettent plus l'intervention du catholicos arménien dans les affaires de leur Église. Ce fait est à mettre en rapport avec la restauration du pouvoir royal.

2. *Le roi et le grand prince*

En 910, tandis que le conflit entre le roi arménien Smbat et l'émir Yūsuf entrait dans la phase terminale qui devait aboutir à l'exécution du roi à Dwīn en 914, c'était le tour de Yovhannēs Drasxanakertc'i, désormais catholicos d'Arménie, d'être capturé puis libéré par l'émir. Yovhannēs raconte qu'il a trouvé alors refuge dans « le pays Oriental », l'Albanie (*Ałuank'*), chez le grand prince Sahak et chez « leur » roi, Atrnerseh, car eux aussi, ajoute-t-il, appartiennent à notre race et à nos ouailles (chap. 44). La dernière remarque, nettement apologétique, traduit l'embarras de Yovhannēs de se retrouver réfugié sur les terres d'une Église qui a défié son autorité, chez un catholicos albanais qui a rompu la coutume séculaire de se faire consacrer en Arménie. Mais ce n'est pas l'essentiel. Yovhannēs apporte un témoignage clé sur la composition politique de l'Albanie au début du Xe siècle. Il la présente comme un pays constitué des domaines du roi et du grand prince. Car en Albanie — comme en Géorgie, où Yovhannēs parle aussi d'un roi, Atrnerseh (Adarnase), et d'un grand prince, Gurgen — la distinction hiérarchique correspond à une division dynastique et territoriale.

Atrnerseh, le roi d'Albanie en 910, est peut-être identique au « prince d'Albanie » homonyme qui signe, après deux autres princes d'Albanie (*infra*), la charte de fondation

162. Voir STÉPHANOS ORBÉLIAN (STEP'ANOS ŌRBĒLEAN), *Histoire de la Siounie*, 55, trad. M. Brosset, I, Saint-Pétersbourg 1864, p. 172.

du monastère de Tat'ew en 355 è. arm. (906/907)[163]. Cette identification, fort conjecturale certes, car le nom est commun, impliquerait qu'Atrnerseh participe à la cérémonie de fondation comme représentant de son père, toujours roi en 906. Atrnerseh apparaît en tout cas dans la *Chronique géorgienne* comme Adarnase le patrice, maître du Hereti, qui affronte, vers 915 (?), une coalition abkhazo-k'axe (kakhète)[164], et c'est toujours lui, Atrnerseh fils de Hamam, qui est signalé comme roi du Šak'ē par al-Mas'ūdī dans les *Prairies d'or* rédigées en 943[165]. Al-Mas'ūdī situe le royaume du Šak'ē entre la Tsanarie (= K'axeti) et Qabāla (Kapałak). La *Chronique géorgienne* note les forteresses frontalières cédées par Atrnerseh aux Abkhazes et aux K'axes pour arrêter les hostilités. Ces indications réunies ont permis d'établir, pour l'époque qui est la nôtre, l'identité entre le Hereti des sources géorgiennes et le Šak'ē des sources arméniennes et arabes, et de situer sur ce territoire bien délimité au nord du Kur le domaine royal d'Atrnerseh, fils de Hamam[166].

Le grand prince Sahak, appelé Sewada, qui a lui aussi accueilli le catholicos Yovhannēs en 910, appartient à une autre lignée. D'après Movsēs Dasxuranc'i (III, 23), il descendait par sa grand-mère paternelle de la dynastie des Mihranides, anciens princes d'Albanie. Après l'assassinat du dernier prince mihranide, Varaz-Trdat, à Dadoï-vank' en 822, sa veuve a trouvé refuge dans la forteresse voisine de Xač'ēn, sans doute chez les fidèles de son mari ; elle a ensuite marié sa fille, Spram, avec Atrnerseh, fils de « Sahl, maître de Siwnik', de la race de Hayk', qui s'est emparé de force du canton de Gełam ». Comme l'a bien vu J. Marquart, le « Sahl » en question n'est autre que Sahak qui, à la mort de son père Vasak, maître du Siwnik', en 822, s'est taillé une principauté au nord du Siwnik', autour du lac Gełam/Gełak'uni (aujourd'hui Sevan)[167]. Sahak, tué sur le champ de bataille en 831/832, a eu pour héritier son fils aîné Grigor Sup'an Ier ; Atrnerseh était donc son fils cadet. Sur les listes des princes capturés par Bug͟hā « l'aîné » vers 854, Atrnerseh apparaît comme prince d'Albanie chez T'ovma Arcruni (III, 11) ; comme grand prince siégeant dans la forteresse de Xač'ēn chez Yovhannēs Drasxanakertc'i (chap. 26) ; et comme Ad͟harnarse b. Iṣhaq (= Sahak) al-K͟hāṣ͟hinī (de Xač'ēn) chez al-Ṭabarī. Il s'avère qu'Atrnerseh de Siwnik' a profité de son mariage avec la princesse mihranide pour récupérer au moins une partie du domaine de son père et, peut-être, pour se parer du titre de prince d'Albanie[168].

163. *Ibid.*, 43, p. 139.

164. Trad. R. W. THOMSON, *Rewriting Caucasian History. The Medieval Armenian Adaptation of the Georgian Chronicles. The Original Georgian Texts and The Armenian Adaptation*, Oxford 1996, p. 267. L'affrontement se serait produit peu avant la mort de K'onst'ant'ine, roi des Abkhazes, que l'on date d'habitude vers 920.

165. AL-MAS'ŪDĪ, *Les prairies d'or*, trad. revue par Pellat, § 500, p. 180, cf. *infra* sur la date de la mort d'Atrnerseh.

166. Voir MUSHELIŠVILI (cité n. 48), p. 36-40 ; la description de la principauté, puis du royaume du Hereti, à l'époque qui est la nôtre, comme « entité féodale géorgienne » (p. 36) relève, cependant, plus du sentiment patriotique de l'auteur que des données des sources.

167. MARQUART (cité n. 13), p. 457, suivi par MINORSKY (cité n. 3), p. 522.

168. R. H. HEWSEN, « The Meliks of Eastern Armenia II », *REArm* 10, 1973-1974, p. 281-300, voir p. 281-286, date l'expansion des princes de Siwnik' en Albanie du VIIIe siècle : ils contrôleraient Xač'ēn bien avant le mariage d'Atrnerseh avec Spram ; aucun témoignage, cependant, ne vient appuyer ce schéma. Quant au titre d'Atrnerseh avant son exil, c'est probablement al-Ṭabarī, le plus précis de nos trois informateurs, qui a raison en le présentant comme prince de Xač'ēn. Cette présentation est proche de celle de Yovhannēs Drasxanakertc'i qui appelle pourtant Atrnerseh « grand prince » en anticipant sur la dignité portée par son petit-fils, Sahak Sewada, contemporain de l'auteur.

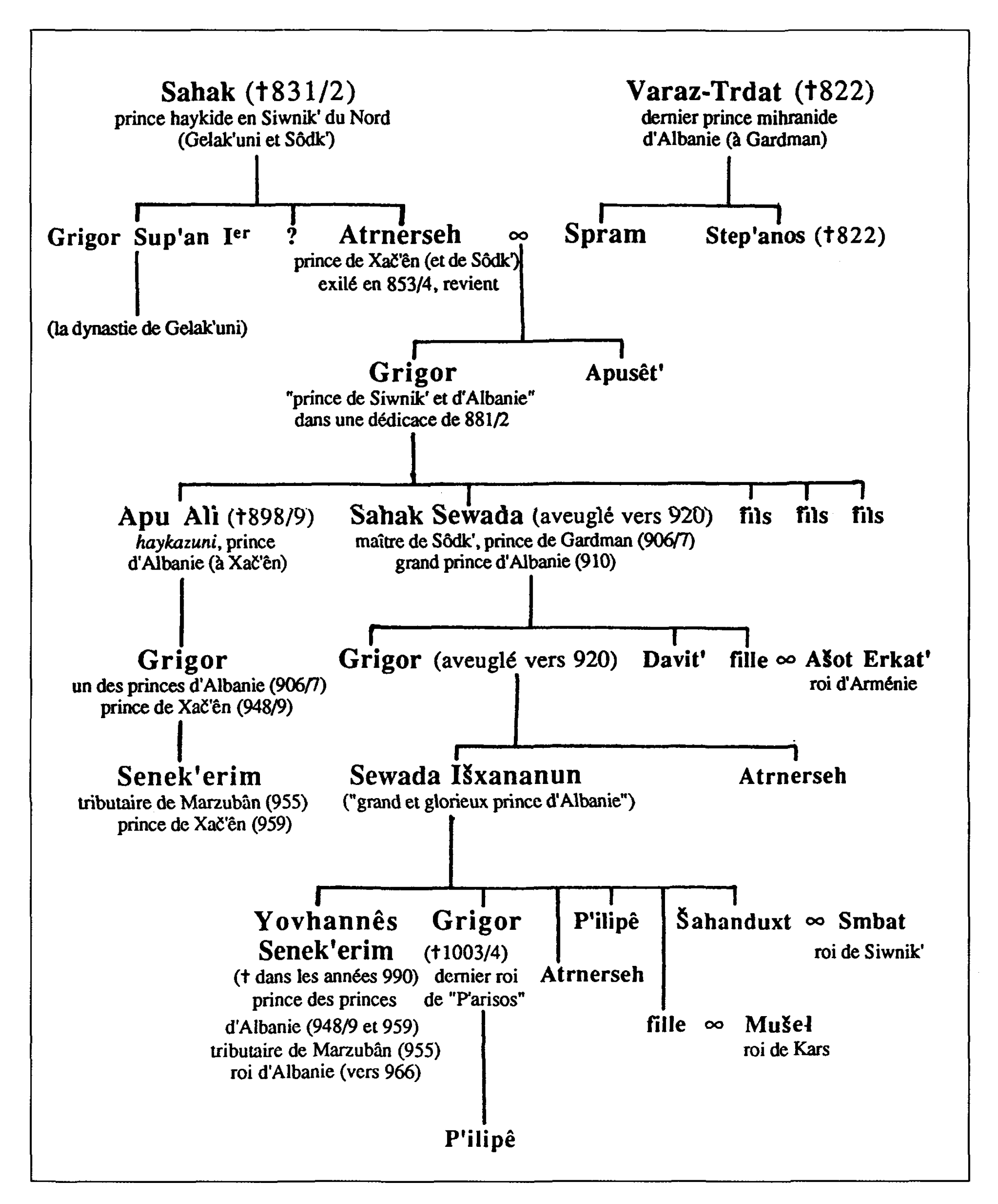


Fig. 3. — La dynastie haykide-mihranide de l'Albanie méridionale.

À en juger d'après les maigres données de Movsēs Dasxuranc'i (III, 23), le domaine hérité par Atrnerseh comportait le canton de Sōdk' au Siwnik', à l'est et au sud-est du lac Gełam, car c'est là que Spram a fondé le monastère de Noravank' pendant la captivité de son mari. Or avant son départ en captivité, Atrnerseh a fait bâtir son palais sur le site des « bains royaux » dans le village de Vay(k)unik', aux sources du fleuve T'art'ar, dans le canton albanais de Vaykunik' en Arc'ax[169]. Quelle était l'étendue de ses possessions en Albanie ? On peut s'en faire une idée par l'élimination des domaines des autres princes albanais captifs figurant sur la liste d'al-Ṭabarī. L'Albanie du Nord y est représentée par Mu'āwiya, fils de Sahl fils de Smbat, prince d'Arrān. Le domaine de Ktric, prince de Gardman, se trouve à l'ouest de l'Albanie méridionale, en Utik', tandis qu'Esayi appelé Abu Musē est implanté à l'est. Lecteur[170] fils d'un prêtre, Hovsep' (Yūsuf), Esayi arrive au pouvoir parce que sa mère était la sœur d'un prince, Step'anos, assassiné vers 830. Movsēs Dasxuranc'i (III, 20) décrit le domaine d'Esayi qui comporte une partie du Vaykunik' ainsi que sept autres cantons, qui ne se laissent pas tous situer avec certitude sur la carte, mais qui recouvrent tout l'Arc'ax oriental et une partie de l'Utik' (*infra*). Il ne reste pour Atrnerseh que l'autre partie du Vaykunik' et quelques cantons au centre et l'ouest d'Arc'ax, contigus au Sōdk' et traversés en leur milieu par le fleuve T'art'ar. C'est le territoire qui formera au siècle suivant la principauté de Xač'ēn[171].

Atrnerseh est mort après son retour d'une longue captivité, sans doute dans les années 860-870. Il a laissé deux fils, Grigor et Apusēt'. Grigor a bâti la forteresse de Hawaxałac' que l'on localise entre les fleuves Xač'ēn et Gargar, au sud-est de la forteresse de Xač'ēn[172]. La construction de Hawaxałac' devait marquer, d'après Movsēs Dasxuranc'i, une extension du pouvoir de Grigor. Une croix de la région de Sōdk', publiée de façon sommaire par S. G. Barxudaryan, porte une dédicace par Grigor, fils d'Atrnerseh, prince de Siwnik' et d'Albanie ; elle est datée de 330 è. arm. (881/882)[173]. La double désignation du prince est significative ; elle sera partagée, en quelque sorte, entre ses deux fils aînés.

Grigor avait cinq fils dont les deux aînés, les seuls dont le nom est connu, étaient Apuli ou Apu Ali (Abū 'Alī) et Sahak, appelé Sewada, futur grand prince. Apu Ali a été assassiné par son parent Smbat en 898/899. Movsēs l'appelle Apu Ali *Haykazuni*, prince d'Albanie, ce qui exprime ses doubles racines. L'attribut dynastique *Haykazunk'* appartient aux princes de Siwnik'. Yovhannēs Drasxanakertc'i (chap. 28, 40, 46-47, 58)

169. Movsēs lui attribue également la construction de la forteresse de Handu (Handaberd) dont on ignore la localisation précise.

170. Voir THOMSON (cité n. 7), p. 242 n. 3.

171. Le territoire appelé Xač'ēn (mais comprenant le canton de Sōdk') sur la carte de Eremyan, dans DARBINJAN-MELIKJAN (citée n. 48), correspond au domaine constitué par Atrnerseh ; sur la carte de R. HEWSEN, « Armenien und Georgien im 10. und 11. Jahrhundert », dans *Tübinger Atlas des Vorderen Orients (TAVO)*, B VII 16, Wiesbaden 1988, la même unité territoriale (Xač'ēn+Sōdk') porte le nom de Xač'ēn-Ałuank'. Lors du partage entre les petits-fils d'Atrnerseh, Apu Ali et Sahak, à la fin du IXe s., le premier obtient Xač'ēn et le second, Sōdk' (*infra*).

172. Voir M. HOVHANNESIAN, *Les forteresses de l'Arménie* (en arménien, page de titre en français), Venise 1970, p. 465, cf. la carte d'Arc'ax (en dépliant).

173. BARXUDARYAN (cité n. 143), p. 73.

le réserve à la seule branche de la dynastie établie sur le lac Gełam, en l'occurence à Vasak Gabur, fils de Grigor Sup'an Ier et donc cousin germain d'Atrnerseh, et à ses fils. Ainsi lorsque Movsēs Dasxuranc'i parle de l'union matrimoniale entre les Mihranides et les descendants de Hayk' (III, 23), de « Sahl »-Sahak de la race de Hayk' (*supra*), ou lorsqu'il applique à l'arrière-petit-fils de Sahak, Apu Ali, l'attribut *Haykazuni*, il n'entend pas indiquer que les princes en question sont « native Armenians », mais qu'ils appartiennent à la dynastie de Siwnik'[174].

Apu Ali porte le titre de prince d'Albanie, car c'est lui qui hérite du domaine albanais de son père. L'histoire postérieure de la famille montre que son frère cadet Sahak hérite du canton de Sōdk' (*infra*). La charte de fondation du monastère de Tat'ew (906/907) est signée par trois « princes d'Albanie », Grigor, Esayi et Atrnerseh. Esayi est le petit-fils d'Esayi Abu Musē, toujours maître de la partie orientale de l'Arc'ax (*infra*). Atrnerseh pourrait être le fils du roi Hamam (*supra*). Quant à Grigor, on le retrouve quarante ans plus tard avec le titre de prince de Xač'ēn, en tête du domaine qui comporte les possessions albanaises d'Atrnerseh, fils de Sahak (*infra*). Il ne peut être, à nos yeux, que fils d'Apu Ali et héritier de ses terres.

Sahak apparaît pour la première fois dans la charte de fondation du monastère de Tat'ew (906/907). Il y porte le titre de prince du Gardman. Bien que le Gardman soit un canton albanais, Sahak signe la charte aux côtés de princes de Siwnik' et non de ceux d'Albanie[175]. D'après Movsēs Dasxuranc'i (III, 23), Sahak a conquis le Gardman (à l'est de l'Utik'), K'usti-P'aṛnēs (à l'ouest de l'Arc'ax) et, ayant soumis les brigands, tout le Joraget (= Jorap'or, au Gugark'). La position de sa part d'héritage, le canton de Sōdk' au Siwnik', en faisait un tremplin parfait pour les conquêtes à travers la crête de Sevan. Ces conquêtes coïncident avec le déclin du roi d'Arménie, Smbat, qui, selon Movsēs, a toujours intrigué contre Sahak mais n'a pas réussi à le soumettre[176]. Entre 906 et 910, le prince de Gardman devient le grand prince d'Albanie. Qui plus est, le roi Ašot II, fils de Smbat, après son retour d'un bref exil à Byzance en 915, choisit sa fille comme femme (Yovhannēs Drasxanakertc'i, chap. 58).

Le triomphe de Sahak Sewada est de courte durée. Yovhannēs Drasxanakertc'i (chap. 58-60), pourtant très favorable à Sahak, apporte des correctifs majeurs au récit euphorique de Movsēs Dasxuranc'i. Il s'avère que Sahak a combattu les « brigands » et les « tribus sauvages » en Utik' — il s'agit en fait des Sewordik' (*infra*) — en tant que beau-père et allié d'Ašot II, en coalition avec le chorévêque des Tsanares. Ensuite il décide d'agir pour son compte et envahit le Jorap'or. Son succès initial, décrit par Yovhannēs, justifie les propos de Movsēs Dasxuranc'i qui lui attribue la conquête de tout le

174. DOWSETT (cité n. 141), p. 222, traduit « Abu Ali the native Armenian ». SMBATJAN (cité *ibid.*) laisse l'attribut *Haykazuni* sans traduction ni commentaire (p. 168). Il parle ensuite de l'union entre « la race de Mihran et les hommes arméniens » (p. 169), tandis que Movsēs se réfère non pas à l'origine arménienne des personnes en question, qui va de soi, mais à la distinction particulière des princes de Siwnik' qui font remonter leur ascendance à Sisak, fils de l'ancêtre mythique du peuple arménien, Hayk'.

175. STEP'ANOS ŌRBĒLEAN, *Histoire de la Siounie*, chap. 43, trad. Brosset, I, p. 139.

176. Cette dernière indication de Movsēs est indirectement confirmée par Yovhannēs Drasxanakertc'i qui décrit les campagnes victorieuses de Smbat au début de son règne et l'extension de son royaume « jusqu'à la ville de Hunarakert et jusqu'à Tus et Šamk'or » (chap. 31). Smbat soumet donc le nord-ouest de l'Utik' (territoire des Sewordik', cf. *infra*) mais s'arrête sur la frontière de la principauté de Gardman.

Joraget (= Jorap'or). Cependant, Ašot revient avec une armée qui, malgré son infériorité numérique, écrase les forces de Sahak. Sahak et son fils Grigor sont faits prisonniers et aveuglés. Poursuivant son avantage, Ašot conquiert, vers 919, la forteresse de Gardman. Or ce retournement de situation est suivi d'un autre, tout aussi brusque. Ašot est bientôt confronté à une rébellion d'Amram, chef des Sewordik', qui lui inflige une défaite cuisante (chap. 63), mettant ainsi fin à ses ambitions à l'est du lac Sevan.

Avant de passer à l'acte II qui sera joué sur la même scène, avec de nouveaux protagonistes, un quart de siècle plus tard, il convient de tirer la leçon du premier acte. Le titre de grand prince d'Albanie, détenu par Sahak Sewada, signifie-t-il une suzeraineté effective sur le domaine de son neveu Grigor ? Rien ne permet de l'affirmer. Que son autorité soit reconnue à l'est de l'Arc'ax est encore moins avéré. Le titre de Sahak tient à sa position, incontestable, de prince le plus puissant de l'Albanie méridionale, mais traduit sans doute aussi un lien avec le roi septentrional, Atrnerseh. Quant à la nature de ce lien, A. Krymskij fait l'hypothèse suivante. L'arrière-grand-père de Sahak Sewada ne serait autre que Sahl Smbatean ; Grigor, petit-fils de « Sahl », est identifié au roi Hamam — Hamam serait la traduction du nom Grigor en arabe —, et le roi Atrnerseh, fils de Hamam, devient l'un des fils cadets de Grigor, frère puîné du grand prince Sahak. On obtient ainsi pour l'Albanie un groupe princier unique et soudé par des liens de parenté étroits[177]. Or C. Toumanoff a bien montré le caractère arbitraire de ce schéma[178]. Deux lignées distinctes exercent le pouvoir au nord et au sud du Kur ; même si un lien de parenté les unit (par mariage ?), il nous échappe. Ce que l'on perçoit, en revanche, est le lien politique entre Atrnerseh, fils du roi « self-made » Hamam, et le grand prince « self-made » Sahak qui revendiquent tous les deux leur indépendance face au roi d'Arménie. Ce lien leur accorde une légitimation mutuelle et recrée, vers 910, l'unité du pays. L'image de l'*Ałuank'* unissant les domaines des deux potentats dans Yovhannēs Drasxanakertc'i n'a rien de subjectif : elle perdure dans les sources jusqu'au milieu du Xe siècle.

3. *La crise chalcédonienne des année 940-950. Le témoignage d'Anania Mokac'i*

Le catholicos arménien Anania Mokac'i a dû affronter pendant la plus grande partie de son pontificat une crise grave, à la fois doctrinale et disciplinaire, impliquant l'Albanie et par ricochet le Siwnik'. Il en a laissé un récit, intitulé *Sur l'insurrection de la maison d'Albanie*, dont une version abrégée et retouchée a été insérée par Step'anos Ōrbēlean dans son vaste ouvrage consacré à l'histoire du Siwnik'[179]. Le pamphlet d'Anania — unique source de Step'anos, qui le cite d'ailleurs, sur l'affaire — est souvent négligé par les chercheurs en faveur de la compilation, publiée depuis plus longtemps et de façon bien plus accessible. Or le texte originel conserve des détails précieux. Le

177. A. Krymskij, « Stranicy iz istorii Severnogo ili Kavkazskogo Azerbajdžana (klassičeskoj Albanii). Šeki », dans *Pamjati akademika N. Ja. Marra* (À la mémoire de l'académicien N. Ja. Marr), Moscou-Leningrad 1938, p. 369-384 ; cf. le stemma dans A. N. Ter-Łevondyan, « Notes sur le Šak'ē-Kambečan (Ier-XIVe s.) », *REArm* 21, 1988-1989, p. 321-331, à la p. 324, et les travaux mentionnés par Toumanoff (cité n. 144).

178. Toumanoff 1984 (cité n. 144), p. 94 ; 1985 (cité *ibid.*), *passim*.

179. Anania, catholicos d'Arménie, *Yałags apstanbut'ean tann Aluanic'*, éd. G. Tēr-Mkrtč'ean, *Ararat* 1897, p. 129-144 ; Step'anos Ōrbēlean, *Histoire de la Siounie*, chap. 52, trad. Brosset, I, p. 158-165.

témoignage d'Anania est très tendancieux — son compilateur ne fait qu'accentuer le parti pris —, mais lorsqu'il indique les dates des événements et les titres des princes impliqués, on peut sans doute lui faire confiance.

Anania indique l'an 390 è. arm. (5 avril 941-4 avril 942) comme le premier de son pontificat (p. 129), puis situe en 391 è. arm. (942/943) le début de la crise (p. 140). Ces indications s'accordent mal avec les données de Step'anos Asołik (III, 8) qui signale qu'Anania est décédé en 414 è. arm. (30 mars 965-29 mars 966) après vingt-deux ans sur le siège de catholicos, ce qui suppose une entrée en charge en 392 è. arm. (943/944). Les chroniqueurs tardifs sont d'accord sur le chiffre de vingt-deux ans, quoique les dates absolues du pontificat, indiquées seulement par Samuēl d'Ani, 394 è. arm. (945/946)-415 è. arm. (966/967), s'écartent de celles d'Asołik. Ces contradictions tiennent à un détail peu connu dans la biographie d'Ełišē, prédécesseur d'Anania. D'après une notice conservée dans la chronique de Samuēl d'Ani, le roi Gagik de Vaspurakan priva Ełišē, en 390 è. arm., (du siège catholicossal) d'Ałt'amar et lui donna (le couvent) d'Ili. Sans connaître le mémoire d'Anania, M. Brosset a conclu de cette notice que le catholicos Ełišē, nommé en 936, fut destitué en 941 et mourut en 943[180]. Si, néanmoins, tous les chroniqueurs, à l'exception de Vardan, accordent à Ełišē un pontificat de sept ans[181], c'est parce que sa destitution arbitraire par Gagik n'a pas été reconnue par Abas, roi de Grande Arménie, et que la légitimité d'Anania n'a été admise qu'après la mort d'Ełišē. Cette analyse contredit le témoignage d'Anania sur le soutien des deux rois, Gagik et Abas, à sa candidature (p. 129) ; ce n'est pas la seule fois qu'on aura à le contredire. Mais la notice de Samuēl d'Ani prouve, en tout cas, qu'Anania ne s'est pas trompé sur les dates, qu'il devait connaître mieux que personne.

Ces précisions chronologiques deviennent importantes lorsqu'on examine de près la nature de la crise. Quand l'Albanie bascule dans l'hérésie, l'inspiration vient des hautes sphères : pour arrêter la contagion, Anania dénonce l'erreur de Chalcédoine dans une lettre au roi d'Albanie (p. 130), qui n'est autre qu'Išxanak (*sic*), fils d'Atrnerseh, dont l'avènement récent et l'attachement à l'hérésie sont mentionnés peu après (p. 131). Or, d'après la *Chronique géorgienne* : « In Heret'i, down to the reign of Išxanik, they

180. SAMUĒL ANEC'I, *Hawak'munk' i groc' patmagrac'*, éd. A. Tēr-Mik'ēlean, Vałaršapat 1893, p. 99 ; cf. M. Brosset, *Collection d'historiens arméniens*, II, Saint-Pétersbourg 1876, p. 437. Brosset ne traduit pas la notice — qu'il ne considère peut-être pas, contrairement à Tēr-Mik'ēlean, comme appartenant au texte originel de la chronique —, mais il l'analyse dans une note.

181. Vardan conserve le bon chiffre de 5 ans, voir trad. R. W. THOMSON, « The Historical Compilation of Vardan Arewelc'i », *DOP* 43, 1989, p. 125-226, à la p. 188 (chap. 47). Le traducteur rejette cependant ce chiffre comme une erreur du copiste et lui préfère les données d'Asołik, de Samuēl d'Ani et de Kirakos de Ganjak qui accordent 7 ans à Ełišē. Sur la foi du mémoire d'Anania, l'année 390 a été reconnue comme la première de son pontificat par Fr. MACLER, « Anania Mokatsi, écrivain arménien du Xe siècle », *Revue de l'histoire des religions* 51, 1930, p. 5-15, voir p. 7 ; dans les travaux postérieurs, cette date cède le pas à la date traditionnelle. La date d'Anania, citée d'après Macler, est mise en rapport avec la notice de Samuēl d'Ani par J.-M. THIERRY, « Monastères arméniens du Vaspurakan VI », *REArm* 9, 1972, p. 137-178, voir p. 174-175 (cf. ID., cité n. 29, p. 324-325), qui considère pourtant cette notice comme un « texte assez confus » parce qu'elle fait intervenir Gagik Arcruni en 941, alors que, selon une opinion répandue, ce roi est mort vers 937. Or c'est précisement le mémoire d'Anania qui apporte le témoignage décisif (p. 131) sur la date de la mort de Gagik qu'il situe un an après l'éclatement de la crise, en 392 (943/4), confirmant la date indiquée par Asołik (III, 46) et admise par certains savants, avec plus ou moins de réserves.

were all at first heretics. But Išxanik was the nephew of Gurgen *erist'avt'a-erist'avi*, and his mother, Queen Dinar, converted them to Orthodoxy. At that time *salars* occupied Bardav and Adarbadagan » (trad. Thomson, p. 268). Les Sallārides ou les Musāfirides, conduits par le chef du clan Marzubān, ont pris le contrôle de l'ensemble de l'Azerbaïdjan en 942-943[182]. La crise chalcédonienne éclate, d'après Anania, en 942/943, et nous savons désormais qu'elle est la conséquence de l'avènement d'un nouveau roi en Hereti/Albanie du Nord. Les données d'al-Mas'ūdī, qui cite, dans les *Prairies d'or* (943), Atrnerseh, fils de Hamam, comme roi du Šak'ē (*supra*), ne sont pas tout à fait à jour, mais pas non plus — ce qui est réconfortant — entièrement périmées. Atrnerseh meurt en 942 (ou au tout début 943) et a pour successeur son fils Išxanik qui, sous l'impulsion de sa mère, reconnaît le concile de Chalcédoine, ce qui veut dire sans doute, dans la pratique, qu'il ordonne au catholicos Sahak d'entrer en communion avec l'Église géorgienne.

Anania ne ménage pas ses efforts pour rétablir l'orthodoxie monophysite et pour résoudre les problèmes disciplinaires annexes qui ne datent pas de son pontificat : la consécration « autocéphale » des catholicos d'Albanie et l'habitude prise par l'évêque (ou métropolite) du Siwnik', Yakob, de chercher le saint *myron* dans l'Albanie voisine plutôt que chez son catholicos, ce qui l'entraîne, à terme, à communier avec un chalcédonien[183]. Il n'obtient, cependant, de résultats réels en Albanie qu'après la mort du catholicos Sahak, en 948. Sahak est vite remplacé, certes, par son frère Gagik, consacré, comme ses prédécesseurs, sans la bénédiction du catholicos d'Arménie. Mais après une intervention d'Anania, « les princes, récusant Gagik, ont reçu (son) ordre dans un esprit équitable et ont élu quelqu'un d'autre, Yunan », qui a été dûment envoyé auprès d'Anania pour le sacre (p. 133). Anania n'indique ni qui a choisi Gagik ni qui sont les princes albanais qui ont élu Yunan, mais la suite de son récit clarifie le rapport des forces.

Yunan a tant de mal à s'imposer qu'Anania doit se rendre en Albanie en personne en 949, et c'est « dans le pays d'Albanie », « dans le canton de Xač'ēn » qu'un synode est convoqué pour régler le problème des deux catholicos concurrents (p. 134). La liste des participants commence par Gagik, « prétendu catholicos », puis se divise en deux parties. En tête de la première vient P'etros, évêque de Gardman consacré par Gagik ; suivent sept autres ecclésiastiques issus du même pays (*yaynm kołmanē)* ». La seconde partie comporte les ecclésiastiques sis « dans le pays du prince Grigor » : Yovhannēs, évêque d'At'ax — ce toponyme inconnu cache sans doute Arc'ax —, Yovhannēs, évêque de Mak'enoc', et douze prieurs et prêtres. Grigor, hôte d'Anania et instigateur du synode, est identifié comme prince de Xač'ēn. Quant à l'identité du prince du premier « pays », Anania évite de l'afficher, mais elle ne fait pas de doute. Parmi les ecclésiastiques cités dans la première partie de la liste figure Manuēl, « aumônier de Senek'erim » et prêtre du palais. Ce Senek'erim réapparaît dans le récit d'Anania dix ans plus tard avec

182. Voir A. TER-GHEWONDYAN, *The Arab Emirates in Bagratid Armenia*, trad. N. G. Garsoïan, Lisbonne 1976, p. 93-94 s.

183. Voir l'aperçu de J.-P. MAHÉ, « L'Église arménienne de 611 à 1066 », dans *Histoire du christianisme*, IV : *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, G. Dagron, P. Riché, A. Vauchez éd., Paris 1993, p. 457-547, en particulier p. 507-510.

le titre de grand prince d'Albanie (*infra*) ; la réconciliation qui intervient alors entre le prince et le catholicos explique la discrétion de ce dernier sur le rôle de Senek'erim en 948/949.

La liste des participants fournit des repères géographiques pour délimiter chacun des deux pays. Senek'erim contrôle le canton de Gardman. Les monastères de P'aṙisos et de Noravank', appartenant à son domaine, se trouvent dans les cantons de K'usti-P'aṙnēs et de Sōdk'. (Yovhannēs-)Senek'erim est, en effet, l'aîné des arrière-petits-fils de Sahak Sewada, conquérant du Gardman et du K'usti-P'aṙnēs. Son père, Sewada, apparaît dans l'*Histoire du Siwnik'* en tant que « grand et glorieux prince d'Albanie » et beau-père de Smbat, premier roi du Siwnik'[184]. En revanche, les monastères identifiables du pays du prince Grigor sont surtout situés en Arc'ax occidental (Šikak'ar, Ganjasar, Xač'ēn). Côté sud-ouest, ce domaine va jusqu'au lac Sevan puisque Grigor de Xač'ēn contrôle aussi le monastère de Mak'enoc' dans le canton de Gełam/Gełak'uni, l'un des principaux centres monastiques du Siwnik'. Le noyau commun de ces terres est l'ancien domaine d'Atrnerseh, fils de « Sahl »-Sahak et grand-père d'Apu Ali et de Sahak Sewada. Seule l'hypothèse d'une filiation directe entre Apu Ali et Grigor peut expliquer sa répartition entre les deux principautés. Senek'erim en détient le canton de Sōdk', augmenté des conquêtes de Sahak Sewada. Grigor hérite de la partie albanaise qu'il augmente des terres en Gełak'uni, sans doute lors de la désintégration de cette principauté (détenue par les descendants de Grigor Sup'an Ier, frère aîné d'Atrnerseh) dans les années 920. L'héritier d'Apu Ali devait être assez jeune lors de l'assassinat de son père en 898/899. Quant à Grigor de Xač'ēn, il mourra avant 955 (*infra*). Rien n'empêche donc d'assimiler Grigor, « prince d'Albanie » qui signe la charte de Tat'ew en 906/907, au prince de Xač'ēn homonyme de 948/949, sans chercher à insérer entre eux une génération supplémentaire.

Le synode de 949 se joue donc en famille, entre Senek'erim, partisan de Gagik, et Grigor, cousin de son grand-père, qui appuie Yunan. Step'anos Ōrbēlean dénonce Senek'erim comme le seul prince d'Albanie à ne pas accepter Yunan (trad. Brosset, p. 160), mais cette assertion est fausse. Le fait qu'aucun représentant de l'Albanie du Nord ne participe au synode marque le refus du roi Išxanik d'accréditer l'intervention d'Anania dans les affaires de l'Église albanaise. L'adhésion du roi à l'anti-catholicos aurait été signalée et aurait suffi pour mettre fin au schisme. Grigor apparaît comme le seul prince à soutenir Yunan et même son soutien finit par fléchir. L'anti-catholicos a dû se discréditer pendant les mois écoulés depuis sa consécration. Des voix s'élèvent contre lui au synode et Grigor finit par proposer à Anania un compromis : (re)consacrer Gagik, s'autorisant d'un précédent, vieux d'un demi-siècle, la reconsécration d'un autre Yunan par Gēorg II. Anania refuse, proclame la déchéance à la fois de Gagik et de Yunan — en d'autres termes, il renonce à imposer son candidat — et repart sans obtenir satisfaction.

184. MOVSĒS DASXURANC'I, III, 23, retrace les ancêtres de Yovhannēs-Senek'erim ; ses indications sont reprises dans le tableau généalogique (fig. 3). Sewada, beau-père du roi Smbat dans l'*Histoire du Siwnik'* de Step'anos Ōrbēlean (chap. 55, trad. Brosset p. 172), est toujours identifié à Sahak Sewada, cf. C. TOUMANOFF, *Les dynasties de la Caucasie chrétienne de l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle*, Rome 1990, p. 255. Cependant, Smbat règne sur le Siwnik' dans le dernier quart du Xe siècle et sa femme, Šahanduxt, est active dans les années 990 ; elle n'est donc pas une grand-tante de Yovhannēs-Senek'erim, qui aurait dû être née au début du siècle, mais sa sœur.

Dix ans plus tard, Dieu répond enfin aux prières du catholicos et les deux prélats rebelles, Yakob de Siwnik' et Gagik, meurent la même année, en 407 è. arm. (1er avril 958-31 mars 959). Anania se charge d'abord de l'ordination, scrupuleusement négociée, du primat du Siwnik', Vahan (futur catholicos d'Arménie). Une incursion ennemie retarde ensuite son voyage en Albanie, mais c'est toujours la même année — elle devait toucher alors à sa fin — qu'il prend personnellement contact avec les potentats albanais et obtient leur soutien unanime pour la candidature de Dawit', prieur du couvent de Xotakerk' (au Siwnik'), qu'il fait venir en Arménie et consacre catholicos d'Albanie en présence du roi arménien Ašot et de ses frères Mušeł et Atrnerseh[185]. Le mémoire d'Anania, sans doute rédigé au moment de la liquidation de la crise, se termine sur ce récit triomphal.

La liste des potentats contactés par Anania mentionne le roi d'Albanie Išxanak (= Išxanik), le prince des princes d'Albanie Senek'erim ainsi que sa femme et sa sœur, le prince de Xač'ēn Senek'erim fils de Grigor, le prince de Gorozu Vač'agan et le prince « des Orientaux » Gurgen (p. 144). Cette liste constitue un témoignage précieux sur la composition politique de l'ancien marzpanat d'Albanie ou plutôt sur ce qu'il compte, début 959, comme puissances chrétiennes. Mais avant de l'examiner de près, il convient d'en retenir la leçon principale. Le nom d'Albanie s'applique ici à la vaste circonscription ecclésiastique mais aussi à une entité politique duelle, plus restreinte, qui comporte un roi et un prince des princes ; leurs domaines respectifs n'ont d'autre appellation que l'*Ałuank'*. La même structure est décrite au début du siècle par le catholicos Yovhannēs. Le récit d'Anania apporte aussi la preuve que le prince des princes d'Albanie Senek'erim, héritier du grand prince Sahak Sewada, appuie, en 948/949, la politique ecclésiastique du roi Išxanik contre son propre voisin et parent Grigor de Xač'ēn. Le lien entre les deux rives du Kur reste donc réel et opérant pendant toute le première moitié du Xe siècle.

4. *La liste des tributaires de l'émir Marzubān*

Le traité géographique d'Ibn Ḥawqal contient une liste des princes transcaucasiens tributaires de l'émir d'Azerbaïdjan Marzubān[186]. Composée après le retour de Marzubān d'une longue captivité, elle fixe le taux d'imposition à partir de 344 h. (955/956) ; elle est donc antérieure de trois ou quatre ans seulement à la liste des princes albanais consultés par le catholicos Anania. Or V. Minorsky, qui a donné un commentaire magistral de la liste d'Ibn Ḥawqal, ignorait le mémoire d'Anania, ce qui fait que ses conclusions, reprises par de nombreux savants, appellent deux corrections importantes.

La première concerne l'identité de Wa<u>sh</u>aqān b. Mūsā, seigneur de <u>D</u>jurz. Minorsky a reconnu en Wa<u>sh</u>aqūn le nom arménien Vač'agan. Quant au domaine de ce prince, il a rapproché son nom de l'ethnonyme « khazar » et l'a identifié, à titre d'hy-

185. C'est, semble-t-il, l'unique mention de ce prince, ignoré de Toumanoff.

186. IBN ḤAWQAL, *Configuration de la terre*, trad. Kramers-Wiet p. 347-348.

187. MINORSKY (cité n. 3), p. 523-524, souligne que cette proposition «is purely tentative ». L'article « Musāfirides », dans *EI*², VII (1993), p. 655-657, reprise posthume de l'article de Minorsky paru dans *EI*¹, reproduit l'identification de <u>D</u>jurz à « <u>D</u>jurzānwa-Sa<u>gh</u>iyān (Gurziwān et Sa<u>gh</u>iyān à l'ouest de <u>Sh</u>īrwān) » (p. 656), proposée par l'auteur sur la base de la première édition d'Ibn Ḥawqal mais retirée dans l'article cité n. 3.

pothèse, au royaume de Qabāla, où il y avait une communauté khazare[187]. Cette solution n'a pas séduit C. Toumanoff qui a rapproché Djurz, sur le plan étymologique et géographique, de la Géorgie, et a situé Vač'agan « somewhere in the Georgian sphere of influence, apparently in Otene » (Utik')[188]. Or, la vraie identité de Washaqān b. Mūsā est révélée par la liste d'Anania : ce personnage y figure comme Vač'agan, prince de Gorozu. Gorozu, forteresse en Arc'ax oriental, est donc le mystérieux Djurz.

La forteresse de Gorozu est citée par Movsēs Dasxuranc'i (III, 20) dans le récit des exploits d'Esayi appelé Abu Musē, lecteur fils d'un prêtre et neveu par sa mère du prince Step'anos appelé Ablasad (Abū l-Asad). Allié de Bābak, Step'anos est assassiné en 829 par deux « traîtres », Davon et Šapuh, qui lui reprochent d'avoir lancé Bābak contre les *Bałakanac'ik'*, habitants du Baylakān au nord-est de l'Albanie méridionale. Les assassins s'installent pour douze ans dans la forteresse de Gorozu, à partir de laquelle ils constituent un vaste domaine comprenant les cantons de Berjor, Sisakan, Haband, Amaras, Pazkank', Mxank' et une partie de Vaykunik' (Vaykunik' Supérieur) en Arc'ax, ainsi que le canton de Tri en Utik'[189]. Entre-temps, Esayi succède à son oncle (sans pouvoir, semble-t-il, récupérer son domaine) et recueille la confiance de Bābak : d'après al-Ṭabarī, ce dernier envoie son frère 'Abdallāh chercher refuge chez Esayi après sa défaite dans l'été 837. Esayi le livre au calife. Il est décrit à cette occasion par al-Ṭabarī comme roi du Baylakān (dont il ne contrôle sans doute qu'une partie)[190]. La fin de l'usurpation des deux « traîtres » et leur « punition » par les proches de Step'anos interviennent en 841 et elles coïncident avec une invasion des gens du Baylakūn, qui sont cette fois battus et dispersés par Esayi[191]. C'est alors que celui-ci devient le maître de Gorozu.

T'ovma Arcruni nous apprend que la forteresse de Gorozu se trouvait tout près (peut-être sur la pente) de la montagne de K't'iš dont le sommet imprenable est choisi par Esayi comme lieu de dernière résistance à Bughā en 854 : l'armée arabe qui l'assiège campe « à Gorozu près de la montagne de K't'iš »[192]. On se demande pourquoi Esayi abandonne aux Arabes la place forte dont il s'était emparé treize ans auparavant ; peut-être a-t-elle trop souffert pendant la guerre civile. Mais elle ne reste pas moins le siège de la dynastie. Musē/Movsēs, fils d'Esayi, doit être le père d'Esayi qui signe en 906, avec deux autres « princes d'Albanie », la charte de fondation du monastère de Tat'ew (*supra*). Cet Esayi II est sans doute le père de Mūsā/Musē II, père de Vač'agan. La suite de la dynastie est connue grâce à deux inscriptions d'Arc'ax de l'extrême fin du Xe siècle.

188. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 289-290, cf. *infra* n. 194.

189. Sur ces cantons, voir HEWSEN (cité n. 79), p. 195-198, qui est le dernier à tenter de les situer sur la carte, p. 67.

190. AL-ṬABARĪ, III, p. 1232, trad. Canard dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 637.

191. Cet épisode est étudié par DOWSETT (cité n. 151), p. 463-465, d'après les données disparates de MOVSĒS DASXURANC'I, III, 20-21.

192. T'OVMA ARCRUNI III, 11, éd. Patkanean p. 186-187, cf. p. 178, avec THOMSON (cité n. 7), p. 251, cf. p. 242. Le débat sur la localisation de K't'iš (une montagne d'après T'ovma Arcruni, le seul auteur arménien à mentionner ce toponyme) et de Gorozu — voir HOVHANNESIAN (cité n. 172), p. 448-449, 454-455 — a abouti à leur séparation sur la carte de Hewsen (cité n. 171), qui indique K't'iš comme le chef-lieu et Goroz comme une forteresse plus petite, *ca* 15 km à l'ouest ; cf., cependant, LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 380-381, avec références.

La dédicace d'une croix (*xač'k'ar*), érigée en 456 è. arm. (997/998) sous l'évêque d'Amaras Yovhannēs, mentionne le prince des princes d'Albanie Gagik ; la dédicace d'une église, construite en 459 è. arm. (1000/1001) par Sop'i, fille de Musē, situe l'événement sous le règne (*t'agaworut'iwn*) de Gagik fils de Musē, vraisemblablement son frère[193]. Ce Musē III doit être le petit-fils de Musē II et le fils de Vač'agan, prince en 959[194]. Quant aux titres portés par le fils de Musē III, Gagik, il en sera question plus loin.

La seconde correction aux conclusions de Minorsky importe davantage pour notre propos. La liste d'Ibn Ḥawqal fait apparaître deux Senek'erim (Sanhārīb), séparés entre eux par plusieurs entrées : le premier est identifié comme fils de Sewada (Ibn Sawāda), maître d'al-Rub' (?), tandis que le second, cité sans patronyme, est décrit comme maître du Xač'ēn. Au terme d'un raisonnement complexe, Minorsky impute au compilateur de la liste une erreur gravissime qui consisterait à inscrire deux Senek'erim à la place d'un seul, maître à la fois d'al-Rub' (?) et du Xač'ēn. Ne connaissant, par Movsēs Dasxuranc'i, que Senek'erim fils de Sewada-Išxananun, prince puis roi (*infra*) d'Albanie, Minorsky est amené à inclure le Xač'ēn dans le domaine de ce prince[195]. Son analyse rejoint celle de S. Runciman qui identifie l'archonte du Xač'ēn du *De cer.* II 48 (*infra*) au roi d'Albanie[196]. Or le récit d'Anania invalide ce raisonnement. Senek'erim, fils de Sewada, est le grand prince d'Albanie. Senek'erim de Xač'ēn, personnage bien distinct, est le fils du prince Grigor. Ce constat renforce la distinction entre le territoire contrôlé par les descendants de Sahak Sewada, futur royaume de Senek'erim (Gardman, K'usti-P'aṙnēs, Sōdk'), et celui appartenant aux descendants de son frère Apu Ali (Arc'ax central = Xač'ēn, éventuellement une partie du Gełak'uni).

Le toponyme transmis dans Ibn Ḥawqal comme al-R.b' (al-Rub'?) apparaît sous une forme légèrement différente dans la *Seconde Relation* d'Abū Dulaf, voyageur qui aurait traversé, vers 950, les montagnes d'al-R.y' (al-Ray'?) et de Xač'ēn[197]. Quelle est alors la bonne forme ? L'entité géopolitique citée par Ibn Ḥawqal ne porte, dans les sources de l'époque, d'autre nom que l'*Ałuank'*. Or l'équivalent arabe courant de ce nom, al-Rān/Arrān, recouvre un territoire beaucoup plus vaste que le petit pays de Senek'erim, fils de Sewada, ce qui pourrait amener les Arabes à désigner ce pays par un nom qui se rapproche davantage de la prononciation arménienne. En ne modifiant que deux points diacritiques, on peut restituer la forme *al-Rangh, inhabituelle en arabe et susceptible d'être corrompue. Et si ce n'est qu'une hypothèse, on retiendra, en tout cas, qu'Abū Dulaf distingue entre al-R.y' et Xač'ēn.

193. *CIA* V (cité n. 152), n°s 586-587 (p. 169) et n° 604 (p. 173).

194. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 288-292, propose, pour cette dynastie, une reconstitution différente. Induit en erreur par sa localisation de Djurz (*supra*), il confond Musē II avec son homonyme, le chef des Sewordik' Movsēs, défait et aveuglé par le roi Ašot II en Utik' (cf. *infra*). Par ailleurs, son schéma chronologique ne tient pas compte des données d'Anania, ce qui l'induit à intégrer, après Vač'agan, deux princes albanais indiqués par Matthieu d'Édesse, ce qui ajoute à la confusion.

195. MINORSKY (cité n. 3), p. 522-523, 526.

196. RUNCIMAN (cité n. 2), p. 164 n. 2, cf. p. 162. La même confusion entre les deux domaines apparaît dans TOUMANOFF 1984 (cité n. 144), p. 88.

197. ABŪ-DULAF MIS'ĀR IBN MUHALHIL, éd. trad. Minorsky p. 35 (trad.), qui indique que ce sont deux formes du même nom de lieu. Les éditeurs russes du texte — voir *Vtoraja zapiska Abū Dulafa*, éd. trad. comm. P. G. Bulgakov et A. B. Halidov, Moscou 1960, p. 77 n. 75 — laissent ce toponyme sans explication.

Notre dernière remarque relative à la liste d'Ibn Ḥawqal concerne sa structure. La liste commence par le S͟hīrwāns͟hāh. Le maître du S͟hakkī/Šak'ē, Išxanik appelé Abū 'Abd al-Malik, vient en deuxième position, suivi de Senek'erim fils de Sewada, maître d'*al-Rang͟h, et de Vač'agan fils de Musū, maître de D͟jurz/Gorozu ; c'est le noyau albanais. Sont nommés ensuite le maître de Vayoc'-jor (au Siwnik'), son voisin méridional Abū l-Hayd͟jā' b. Rawwād, maître d'Ahar et de Warzuqān (*supra*), puis un certain Abū l-Kāsim al-D͟jyd͟hānī (non identifié de façon satisfaisante). Les trois dernières entrées font apparaître les descendants de Derenik (rois du Vaspurakan et des principautés adjacentes), les descendants de Smbat (rois de la Grande Arménie appelée ici Arménie Intérieure) et enfin Senek'erim de Xač'ēn. Pourquoi Xač'ēn se détache-t-il du noyau albanais, auquel il appartient historiquement et géographiquement, et se rattache-t-il à l'Arménie ? Avant de tenter une réponse à cette question (*infra*), signalons que le même phénomène se manifeste dans le *De cer.* II, 48, où Xač'ēn est la seule principauté albanaise indiquée comme appartenant à l'*Armenia*.

5. *La création du second royaume albanais. L'embarras de Movsēs Dasxuranc'i*

Le point culminant de l'*Histoire* de Movsēs Dasxuranc'i est le couronnement de Senek'erim, fils de Sewada (III, 23 fin). Movsēs insiste sur le fait que Dieu a choisi ce roi, qui a été conduit sur le trône par la main du Seigneur pour ressusciter le royaume disparu depuis longtemps (*infra*). Quant à sa légitimité terrestre, elle vient de trois sources : le « roi perse » lui octroie de riches ornements ainsi qu'une couronne et un cheval ayant appartenu à son père ; la même année, le magistre des Grecs nommé David (Dawit') lui envoie une couronne magnifique et la pourpre royale ; le *hayrap'et*, à savoir le catholicos d'Albanie, lui donne l'onction au nom du Christ.

Movsēs n'indique pas la date du couronnement, mais un *terminus post quem* évident est fourni par le récit d'Anania : début 959, Senek'erim n'est toujours qu'un grand prince. Par ailleurs, N. Adonz identifie David le magistre au prince homonyme de T'ao et date le couronnement de Senek'erim des années 966-978, avant l'octroi à David de T'ao du titre impérial de curopalate. A. Akopjan ajoute, à juste titre, qu'après l'installation des S͟haddādides à Gand͟ja en 360 h. (971/972), l'intronisation d'un roi dans l'Albanie voisine par « le roi de Perse » (l'émir d'Azerbaïdjan) serait difficilement envisageable[198]. L'identification du « magistre des Grecs » à Davit de T'ao est fort plausible — son titre élevé oblige de le chercher parmi les princes caucasiens, où on ne voit pas d'autre candidat —, tandis que sa présentation comme « magistre des Grecs » ou « grec » indique l'origine impériale des insignes qu'il transmet à Senek'erim. Quant au « roi perse », qui octroie la monture de son père, il est forcément un fils de Marzubān, mort en décembre 957, et non pas son frère et héritier désigné, Wahsūdān. Il s'agit donc d'Ibrāhīm, le seul parmi les fils de Marzubān qui a survécu à la longue guerre contre son oncle et qui parvient à évincer celui-ci de l'Azerbaïdjan en 966[199]. Si l'on pense enfin à

198. AKOPJAN (cité n. 139), p. 213-214, cite N. ADONZ, *Patmakan usumnasirut'iwnk'*, Paris 1947, p. 138-140 (*non vidi*). En faveur de l'octroi du titre de curopalate à David en 979, et non pas à son avènement en 966, cf. J. LEFORT, N. OIKONOMIDÈS, D. PAPACHRYSSANTHOU, H. MÉTRÉVÉLI, *Actes d'Iviron*, I : *Des origines au milieu du XIe siècle*, Archives de l'Athos XIV, Paris 1985, p. 22 n. 6.

199. Sur la situation en Azerbaïdjan, voir MADELUNG (cité n. 4), p. 235-236.

l'âge du cheval, le *terminus ante quem* indiqué par Akopjan se trouve renforcé par un argument de tout autre nature : en 971, le plus jeune des chevaux de Marzubān devait avoir plus de quinze ans et ne devait guère être fringant.

C'est donc peu après 966 qu'Ibrāhīm b. Marzubān, lui-même fraîchement installé et cherchant à rétablir son autorité en Transcaucasie, appuie l'aspiration de Senek'erim, fils de Sewada, au trône. L'avènement du prince des princes à une dignité supérieure apporte une promotion au prince de Gorozu — soit à Vač'agan, prince en 959, soit à son fils Musē III — qui devient à son tour prince des princes d'Albanie. C'est sans doute l'origine du titre porté, en 997, par Gagik, fils de Musē (*supra*).

Le sacre de Senek'erim est célébré par le catholicos, fraîchement intronisé lui aussi. D'après la liste de Movsēs Dasxuranc'i, analysée *infra*, il n'est autre que P'etros, ancien évêque de Gardman. Créature de Gagik et opposant d'Anania au synode de 949, il y a toute chance qu'il ait été ordonné par ce dernier peu avant sa mort en 965/966. Mais l'essentiel n'est pas là. En sacrant Senek'erim, P'etros contribue à briser la structure politique de l'Albanie, établie depuis le début du siècle, et à ériger un anti-roi contre « son » souverain, Išxanik (ou le successeur de celui-ci)[200]. Cet acte, qui n'est concevable que si P'etros n'a plus rien à perdre au nord du Kur, nous amène à remettre en question le scénario de la fin du schisme exposé par Anania.

Anania prétend avoir obtenu l'appui unanime des potentats albanais pour la désignation du catholicos Dawit' de Xotakerk'. Dans Step'anos Ōrbēlean, cet accord donne lieu à une scène touchante de pénitence des princes (trad. Brosset, p. 165). Or le récit d'Anania et son *happy end* sont fort suspects. On est surpris par la patience dont font preuve les princes d'Albanie à propos de l'élection du successeur de Gagik. Son prédécesseur Sahak a été remplacé très vite et Anania ne pouvait alors que tenter de promouvoir un anti-catholicos. En 958/959, en revanche, Anania a le temps d'arranger les affaires du Siwnik', de retourner en Arménie, puis d'entreprendre un nouveau voyage, en Albanie, et le siège de Gagik reste toujours vacant, comme si on attendait le catholicos arménien. Un autre détail qui frappe est la dimension politique conférée à la consécration de Dawit'. Le futur catholicos doit se rendre en Arménie et la cérémonie du sacre implique la présence du roi de Grande Arménie, Ašot, et de ses frères. La coutume de faire consacrer le catholicos albanais par le chef de l'Église arménienne a été rompue, on s'en souvient, suite à la restauration de la monarchie en Albanie. Cette coïncidence n'a pas échappé à Anania et, en rétablissant ses prérogatives ecclésiastiques, il tenait également à remettre le roi d'Albanie à sa place. Faut-il croire que sa façon de procéder a été approuvée par Išxanik ? Ce scénario n'a rien de vraisemblable et on a, en effet, la preuve qu'Anania a sciemment travesti la vérité historique pour donner l'image d'une victoire parfaite.

200. On ignore tout sur Išxanik après 959. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 285, évoque, avec un renvoi à Barxudaryan (cité n. 143), « une inscription arménienne » qui attesterait Išxanik comme roi d'Albanie en 962, mais il s'agit d'une bévue. Barxudaryan ne cite pas d'inscription pareille. Sa conviction, usuelle dans l'historiographie arménienne moderne, qu'Išxanik était toujours vivant en 962 repose sur deux prémisses : d'après la chronologie traditionnelle des catholicos albanais, tirée de Movsēs Dasxuranc'i, Gagik meurt en 962 après un pontificat de treize ans ; d'après Step'anos Ōrbēlean (qui ne cite pas de date), le roi Išxanik participe à l'élection du successeur de Gagik. Ce schéma a été corrigé par A. Akopjan sur la base du récit d'Anania qui est la source de Step'anos : le pontificat de Gagik se réduit à dix ans et se termine en 959 (*infra*).

La liste des catholicos albanais dans Movsēs Dasxuranc'i (III, 24) accorde, après Gagik, sept ans d'exercice à Dawit', évêque de Kapałak (Qabāla), et six ans à un autre Dawit', prieur de P'aṛisos, précisant qu'« il a été ordonné par le catholicos arménien Anania ». Le second Dawit' a été considéré comme le successeur du premier. À tort. A. Akopjan rappelle pertinemment que, d'après Anania, celui-ci a ordonné le successeur de Gagik et non pas le successeur de son successeur. Dawit', prieur de P'aṛisos, n'est autre que Dawit', prieur de Xotakerk', du récit d'Anania[201]. Quant à Dawit' de Kapałak, Akopjan le déplace en amont de la liste catholicossale (*infra*), mais rien ne justifie cette correction radicale. Dawit' de Kapałak — évêché au nord du Kur — est le véritable successeur de Gagik, vite intronisé sous l'impulsion du roi Išxanik. Movsēs Dasxuranc'i, qui écrit pour un public averti un quart de siècle après la mort de Dawit' de Kapałak, ne peut pas faire abstraction de ce pontificat. Sa remarque concernant les circonstances de l'ordination du second Dawit', dit de P'aṛisos, vient distinguer deux catholicos en exercice simultané.

L'« importation » en Albanie d'un prieur de Xotakerk' au Vayoc'-jor, un des plus vénérables lieux d'ascétisme du Siwnik' est fort significative. Anania, lors de sa reprise en main de l'église albanaise, a réussi à propulser sur le trône catholicossal un candidat extérieur qui n'a pas été touché par la dissidence ou, à plus forte raison, par l'hérésie chalcédonienne. Quant à la transformation du prieur de Xotakerk' en prieur de P'aṛisos sur la liste de Movsēs Dasxuranc'i, elle ne relève peut-être pas d'une mauvaise volonté de l'auteur. Un catholicos des années 920, successeur de Simēon, s'appelle en effet Dawit' de P'aṛisos, et il siège pendant six ans. La similitude du nom et de la durée d'exercice peut expliquer l'erreur d'un scribe qui a, dans la foulée, uniformisé l'origine des deux catholicos. La liste des catholicos albanais au Xe siècle se présente alors ainsi :

Yunan, évêque à Duin (Dwīn) : 8 ans et demi	894-903
Simēon, évêque à Duin : 21 ans..................................	903-924
Dawit', prieur de P'aṛisos : 6 ans..............................	924-930
Sahak, évêque de Mec Kuenk' : 18 ans	930-948
Gagik, évêque de Gardman : < 10 ans >	948-958
Dawit', évêque de Kapałak : 7 ans	958-965
Dawit', prieur de < Xotakerk'>, ordonné par Anania : 6 ans	959-965
P'etros, évêque de Gardman : 18 ans..........................	65-983
Movsēs, prieur de P'aṛisos : 6 ans..............................	983-989 [202]

La date du couronnement de Senek'erim retrouve alors toute son importance. Dawit' de Kapałak, rejeté en Albanie du Sud en faveur d'un autre Dawit', l'anti-catho-

201. AKOPJAN (cité n. 139), p. 215. Akopjan parle de Dawit' « le moine », sans aborder le problème de la transformation du prieur de Xotakerk' en prieur de P'aṛisos.

202. D'après Movsēs, la quatrième année de Gagik tombe en l'an 400 è. arm. (951/952) et son pontificat dure 13 ou 14 ans (selon les différents manuscrits) ; sa durée se réduit à 10 ans d'après Anania, qui indique 958 comme l'année de la mort de Gagik, voir AKOPJAN (cité n. 139), p. 214-215, cf. p. 277. Akopjan élimine, par ailleurs, l'entrée « Dawit', prieur de P'aṛisos : 6 ans » (après Simēon) et la remplace par « Dawit', évêque de Kapałak' : 7 ans ». Cette démarche ne nous apparaît pas justifiée.

licos, meurt sept ans après son élection, vers 965. La dernière chance de réconciliation entre les deux rives du Kur tient à la reconnaissance de P'etros, consacré peu auparavant comme catholicos au Sud. Or P'etros, fermement ancré dans le camp anti-chalcédonien, est sans doute rejeté par Išxanik (ou son successeur), et le schisme ecclésiastique est vite amplifié par la rupture politique.

Notre analyse a l'inconvénient d'imputer au catholicos Anania une contrevérité flagrante (même si on peut toujours prétendre qu'au moment de rédiger son pamphlet, il croyait sincèrement au ralliement du roi Išxanik à la candidature de Dawit' de Xotakerk'). En revanche, elle permet d'expliquer un trait étrange dans la composition de l'*Histoire d'Albanie* de Movsēs Dasxuranc'i. La liste des catholicos qui clôt l'ouvrage (chap. III, 24) se termine par Movsēs (983-989). Tentés par la coïncidence de nom, certains chercheurs l'identifient à l'auteur de l'*Histoire*. L'indication de la durée de son pontificat est alors considérée comme un ajout tardif et la rédaction de l'*Histoire* est datée de 985 environ[203]. Si l'on renonce à identifier deux personnages au nom on ne peut plus banal, la rédaction de l'ouvrage se situe dans les années 990. Le chapitre III, 23, résumé de la généalogie des Mihranides, conduit au couronnement de Senek'erim dans la deuxième moitié des années 960. Quant au dernier chapitre proprement événementiel, III, 22, il se termine par deux notices du début des années 940 : la conquête de l'Azerbaïdjan par les Sallārides en 942-943 et le raid russe contre Bardha'a en 944-945[204]. Le décalage entre ce chapitre et les deux suivants a suscité la théorie selon laquelle l'*Histoire d'Albanie* a été rédigée dans les années 940, à la seule exception des deux derniers chapitres, ajoutés un demi-siècle plus tard[205]. Cette théorie ne résiste pas aux critiques d'A. Akopjan : à l'évidence, non seulement les derniers chapitres du livre III, mais aussi un certain nombre de chapitres dans les deux premiers livres appartiennent au même auteur de la fin du Xe siècle qui a composé, à partir de plusieurs sources, littéraires et documentaires, l'ouvrage connu actuellement comme l'*Histoire d'Albanie*, attribué à Movsēs Dasxuranc'i[206]. Mais Akopjan n'explique pas le retard du récit événementiel par rapport aux chapitres dynastique et catholicossal. Or l'explication découle de la date à laquelle Movsēs arrête son récit.

Movsēs Dasxuranc'i coupe court à son exposé historique au moment de l'éclatement de la crise chalcédonienne. Il a auparavant passé sous silence l'émancipation de l'Église albanaise : nulle mention du fait que les catholicos Simēon, Dawit', Sahak, Gagik et Dawit' de Kapałak n'ont pas été ordonnés par un hiérarque arménien. Seule la remarque concernant l'ordination de Dawit' de « P'arisos » par Anania montre que l'auteur est conscient du problème. Cette méthode a pourtant ses limites, et plutôt que tenter de dissimuler également le schisme doctrinal, Movsēs arrête son récit. Sa démarche est une preuve de plus que la crise n'a pas été surmontée : il n'aurait pas hésité à racon-

203. Voir, en dernier lieu, AKOPJAN (cité n. 139), p. 215-216.

204. Sur les circonstances et la date du raid, voir ZUCKERMAN (cité n. 30), p. 265-266.

205. Voir SMBATJAN (cité n. 141), p. 14-15. C'est sans doute la brusque interruption du récit de Movsēs qui a poussé HEWSEN (cité n. 79), p. 142, à la conclusion paradoxale : « With the sack of Partaw by marauding band of Russian pirates... in 944 Albania ceased to exist ». En réalité, le raid contre la capitale arabe de l'Arrān a eu peu d'impact sur les principautés chrétiennes du pays.

206. Voir AKOPJAN (cité n. 139), p. 216-226, avec un aperçu bibliographique.

ter la défection des évêques et des princes albanais, s'il avait pu rapporter ensuite leur retour unanime au bercail. Or la plaie étant toujours ouverte, Movsēs ne veut pas y toucher. De même, il évite de s'étendre sur les circonstances du sacre de Senekʿerim. Dans le chapitre III, 22, Hamam fait renaître le royaume albanais disparu. Au chapitre suivant, Senekʿerim ressuscite ce même royaume « disparu depuis longtemps ». Pourquoi cette double renaissance ? Movsēs esquive la question. Il ne dit rien sur les descendants de Hamam, pas plus que sur son ascendance, pour éviter de comparer la légitimité des deux dynasties. Movsēs Dasxurancʿi est un historien peu habile qui fuit les contradictions, mais, quand on comprend sa méthode, ses silences deviennent parlants. Il arrête l'histoire de l'Albanie au début des années 940 pour ne pas raconter sa déchirure ultérieure.

Lorsqu'elle rapporte la conversion du Hereti (Albanie du Nord) à l'orthodoxie dyophysite sous le roi Išxanik et sa mère Dinari (942/3), la *Chronique géorgienne* a donc raison de la présenter comme définitive. Les deux composantes de l'Albanie, unies cinq cents ans auparavant par la réforme administrative perse, se scindent suivant l'ancienne ligne de démarcation qu'est le Kur. La rupture devient irréversible dans les années 950-960, quand la structure ecclésiastique commune, principal facteur d'unité de ce territoire morcelé, est brisée. Le grand prince d'Albanie devient alors le roi de la rive droite. La perte de l'identité commune se traduit rapidement par la perte de l'identité politique tout court et par la disparition des royaumes albanais.

6. *La fin des deux royaumes albanais*

Le royaume du Hereti/Šakʿē/Albanie septentrionale, celui de Hamam, Atrnerseh et Išxanik, est absorbé au début du XIe siècle par la Tsanarie/K'axeti. Lorsque Bagrat, roi d'Abkhazie et du Kartli, attaque en 1008 la Tsanarie/K'axeti, il s'empare aussi du Hereti et y installe comme prince (*mtʿavari*) un certain Abulal. Après le départ de Bagrat, le peuple du Hereti choisit l'alliance de Davit, chorévêque de K'axeti, qui s'empare du Hereti à son tour. Bagrat revient après la mort de Davit en 1010, occupe de nouveau le Hereti et saisit la reine Dinari. Il conquiert également la K'axeti et emmène en captivité l'héritier de Davit, Kwirike. On constate donc que, dans les premières années du XIe siècle, le royaume d'Albanie au nord du Kur tombe aux mains d'une femme, Dinari, qui porte le nom de la mère du roi Išxanik ; elle pourrait être la fille ou la petite-fille de ce roi. Bagrat profite de sa faiblesse pour installer au Hereti un prince qui lui convient, mais ne parvient pas à maintenir sa mainmise sur le pays. Peu après la mort de Bagrat en 1014, les habitants de la K'axeti et du Hereti se rebellent contre son héritier, le jeune roi Giorgi. Kwirike de K'axeti, qui regagne son pays et le transforme en royaume, porte le titre de roi des Rans (habitants d'Arrān-Albanie) et des K'axes[207].

Le royaume albanais au sud du Kur disparaît dans les mêmes années, mais dans des circonstances différentes. Stepʿanos Asołik, contemporain des faits, en donne un bref récit : « À cette époque, en 452 de l'ère (1003/1004), les princes de Pharisos issus de la

207. *Georgian Chronicles*, trad. Thomson p. 277-278, 281, cf. p. 289 ; voir MKRTUMJAN (cité n. 6), p. 104-107, 114-115, cf. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 285, qui fait abstraction de la seconde reine Dinari, considérant Abulal comme un descendant, probablement un fils, d'Išxanik ; cf. MINORSKIJ (cité n. 8), p. 117.

race de Haÿk, et qui s'étaient perpétués jusqu'à Sénéqérim et Grigor, s'éteignirent tout à fait. Leurs États furent disputés et enfin partagés entre le roi d'Arménie, Gagik, et Phatłoun, émir de Gandsak »[208]. Asołik est le premier à appeler le royaume de Senek'erim P'aṛisos, du nom du monastère évoqué plus haut et du canton voisin ; l'usage moderne qui consiste à appliquer ce nom au royaume albanais méridional et à la principauté antérieure durant toute leur histoire relève donc d'un anachronisme. Asołik signale que Grigor était un frère de Senek'erim (III, 17) ; on retrouve ici les deux fils aînés de Sewada-Išxananun mentionnés par Movsēs Dasxuranc'i. Le rôle de Gagik, roi d'Ani, dans la destruction du royaume s'explique par le fait que peu auparavant, en 1001/1002, il a privé du pouvoir royal son frère Dawit' (appélé *Anhołin*, Sans Terre), installé à Tasir au Gugark' (III, 45). C'est ainsi qu'il devient voisin de P'aṛisos. Asołik indique, par ailleurs, que Gagik accapare des terres non seulement au P'aṛisos mais aussi au Xač'ēn et au Vayoc'-jor (III, 30).

Deux autres témoignages complètent le récit d'Asołik. Le premier se lit dans la compilation historique de Vardan Arewelc'i (peu après 1267) qui confond pourtant Faḍl (P'atlun) Ier, fondateur de la dynastie shaddādide à Bardha'a, avec un des émirs tardifs de ce nom et place le récit presqu'un siècle après la date réelle des événements. Mais une fois cette distorsion éliminée par V. Minorsky (*infra*), on s'aperçoit que Vardan a puisé dans une bonne source. « In those same days a woman named Mam came from Persia with three sons to the province (*gawar*) of P'arisos, to the glorious prince Grigor. The sons gave their mother as hostage and received Šawtk' and the castle of Šamiram. From there they attacked Xlaziz the emir of Ganjak, whom they killed. They took Ganjak and ruled [there]. The eldest son Parzuan died shortly thereafter, and the next brother Lēšk'ari became ruler ; he captured Partav and Šamk'or from Salar. But his younger brother, who was called P'atlun, killed him while hunting and seized power. To him came P'ilipē, son of Grigor, on the pretext of friendship ; but he imprisoned him after the death of his father, and took from him Šašual and Šawtk'. Summoning Gagik, son of Hamam, the lord of Tanjik', he killed him and took his land. In this way he grew in strength and ruled over Xač'en and Goroz and the Sewordik'». P'atlun a combattu Gagik, roi de Joroyget (Gagik d'Ani devenu maître de Joraget après la destitution de son frère Dawit'), Kiwrike, roi d'Albanie (premier roi de K'axeti et Hereti/Albanie réunis) et Bagrat, roi de Géorgie (Bagrat III, 975-1014) [209].

Ce récit peut être remis dans son contexte et en partie contrôlé grâce aux éléments conservés dans la *Chronique* de Münedjdjim Bashı (vers 1700), provenant d'une source ancienne (vers 1075). On tirera de ce texte, édité, traduit et amplement commenté par V. Minorsky[210], des données relatives à l'histoire des trois frères, surtout des dates. Deux frères, al-Lashkarī et al-Marzubān, fils de Muḥammad b. Shaddād, se rendent en 344 h. (955) chez le maître de Dayr-zūr (?). Leur frère Faḍl, qui était jusqu'alors au service

208. ÉTIENNE ASOŁIK DE TARŌN, *Histoire universelle*, III, 48, trad. Fr. Macler, Paris 1917, p. 170. Ce petit chapitre, le dernier de l'*Histoire* d'Asołik, indique la date de sa rédaction.

209. VARDAN 56, trad. Thomson p. 194.

210. MINORSKY (cité n. 2), p. 1-78 (« New Light on the Shaddâdids of Ganja »), voir p. 12-17 pour la traduction du passage analysé ici. Notre commentaire est largement redevable à celui de Minorsky, mais s'en écarte sur certains points, notamment dans l'identification des rois chrétiens, ennemis de Faḍl-P'atlun.

de Sayf al-dawla, leur rend visite en 354 h. (965), mais refuse, malgré leurs incitations, de servir avec eux un prince chrétien. Il continue avec ses compagnons vers Gandja où il prouve son utilité au gouverneur, 'Alī al-Tāzī, en repoussant une attaque des Sewordik'. Il devient si populaire à Gandja qu'en 360 h. (971) il élimine sans difficulté le gouverneur 'Alī al-Tāzī (Xlaziz de Vardan). L'émir d'Azerbaïdjan Ibrāhīm b. Marzubān, maître d''Alī al-Tāzī, lance une armée contre lui mais ne parvient pas à le déloger. Faḍl invite ses deux frères à se joindre à lui et bientôt ils s'emparent d'une vaste région (« the whole country of Arrān and parts of Armenia ») tout en luttant contre les puissances voisines. Malgré le rôle déterminant joué par Faḍl, c'est al-Lashkarī, l'aîné, qui devient le premier émir. À sa mort en 368 (978), al-Marzubān lui succède ; il est lui-même assassiné par Faḍl en 375 (985). La source de Vardan se trompe dans les détails, mais retient manifestement l'essentiel.

Quel que soit le toponyme qui se cache derrière la forme transmise Dayr-zūr (?), le recoupement des deux récits permet de conclure que le prince chrétien qui a engagé, en 955, les frères de Faḍl est Grigor. Ce frère cadet de Senek'erim a donc son domaine propre, le canton (*gawar*) de P'arisos, mais aussi le Sōdk', où il accorde en apanage aux Shaddādides la forteresse de Sōdk' (la seconde forteresse, Berd-Šamiram, n'est pas localisée). Le départ des frères à Gandja est antérieur à la mort de Senek'erim. En effet, Movsēs Dasxuranc'i, qui relate l'avènement de Senek'erim à la dignité royale, ne dit rien sur Grigor, ce qui semble placer le début du règne de ce dernier après la rédaction de l'ouvrage (dans les années 990). La mort de Senek'erim est peut-être l'occasion pour Gagik, grand prince d'Albanie qui siège à Gorozu, de se proclamer roi (entre 997 et 1000, *supra*). Lors du partage du royaume de « P'arisos », décrit par Asołik, Faḍl s'empare sans doute de l'ancien domaine de Grigor, principalement du Sōdk' (Šašual, qui appartient aussi, d'après Vardan, au butin de Faḍl, n'est pas localisé), tandis que Gagik d'Ani, partant de Joraget, doit, logiquement, récupérer le Gardman.

La liste des conquêtes de Faḍl rapportée par Vardan comporte Tanjik', dont Faḍl assassine le prince, Grigor fils de Hamam, avant d'étendre son pouvoir sur le Xač'ēn, le Gorozu et les Sewordik'. Tanjik' se situe sans doute en Arc'ax (Movsēs Dasxuranc'i, II, 50). Quant à sa localisation précise, ignorée jusqu'à maintenant, on pourrait au moins formuler une hypothèse après la publication, par S. G. Barxudaryan, d'une épitaphe princière découverte sur le site de Gjavur-kala (que l'on identifie à l'ancienne ville de Tigranakert), dans la région d'Agdam en Azerbaïdjan[211]. La pierre tombale a été érigée pour un proche par un prince *(išxan)* nommé Hamam. Barxudaryan a identifié le Hamam de l'épitaphe au roi homonyme, en élaborant une théorie complexe sur le déplacement du centre du royaume albanais de la rive gauche (où se situe le royaume historique de Hamam) en Arc'ax, ce qui n'est nullement vraisemblable. Le véritable apport de l'inscription est d'indiquer l'existence d'un nouveau centre de pouvoir princier en Arc'ax qui, par élimination des centres connus, a toutes les chances d'être celui de Tanjik'; le Hamam de l'épitaphe serait un prince du dernier tiers du Xe siècle, père de notre Grigor. Selon la même logique, on serait tenté d'identifier cette entité politique et

211. *CIA* (cité n. 152), nº 454 (p. 136), reprenant le texte publié et commenté par BARXUDARYAN, *Tełekagir*, 1964, fasc. 1, p. 61-64.

géographique, la plus orientale en Albanie, à la principauté « des Orientaux », représentée au synode de 959 par le prince Gurgen. La proximité, par rapport à Bardha‘a, du site proposé ici pour Tanjik‘ expliquerait le fait que Faḍl élimine le prince Grigor, fils de Hamam, avant d'imposer sa suzeraineté au Xač‘ēn et au Gorozu.

Il y a certes de l'ironie dans le fait que l'unité territoriale de l'Albanie au sud du Kur se rétablit, temporairement, dans la première décennie du Xe siècle sous le pouvoir de Faḍl b. Muḥammad b. Shaddād. En même temps, le roi d'Abkhazie et de Kartli, Bagrat, met fin à l'existence du royaume albanais septentrional. Le sort de la dynastie de Gorozu, fraîchement promue à la royauté, demeure obscur[212]. Enfin, le Xač‘ēn, la plus effacée sur le plan des dignités parmi les principautés albanaises du Xe siècle, produit, au XIIe et au XIIIe siècle, la dernière dynastie des princes en Albanie qui devient, par l'extinction des autres lignées, la dernière dynastie princière arménienne[213]. Mais cette histoire tardive ne concerne qu'une bribe de l'ancien royaume d'Albanie.

7. *L'Albanie du* Livre des cérémonies

L'Albanie historique dans le *Livre des cérémonies* ressemble à un morceau de fromage suisse avec plus de trous que de pâte. Ces lacunes font conclure à l'absence de relations avec les potentats musulmans de l'Albanie-Arrān au sud du Kur, le maître de Bardha‘a en tête, qui dépendaient, certes, de l'émir d'Azerbaïdjan, mais qui auraient pu revendiquer, dans les années troublées 930-940, davantage d'autonomie. L'absence de toute référence à la principauté de Gorozu signale ce pays isolé comme le seul dans le monde arménien à ne pas avoir de contacts avec Constantinople. Le royaume de Qabāla est aussi absent, sans parler de pays comme Maskat et Derbend, au nord de la chaîne du Caucase, qui appartenaient jadis à l'Albanie. Les rapports diplomatiques de Byzance avec les pays de la Caucasie de l'Est n'étaient ni systématiques ni réguliers et les lacunes de la liste du *De cer.* II, 48 en portent le témoignage.

Quant à l'« archontat » d'Albanie, il ne peut désigner que l'entité composite, comprenant les domaines du roi et du grand prince, respectivement au nord et au sud du Kur, qui se présente comme Albanie-Ałuank‘ au sens politique étroit chez Yovhannēs Drasxanakertc‘i et Anania Mokac‘i ; les deux composantes de cette entité sont aussi rapprochées dans Ibn Ḥawqal. L'examen de la liste des catholicos — d'Arménie, d'Ibérie et d'Albanie — qui clôt la section caucasienne du *De cer.* II, 48 appuie cette conclusion. Quel rapport, en effet, entre les divisions politiques et les circonscriptions ecclésiastiques de la Transcausasie dans le manuel de Constantin Porphyrogénète ?

La réponse à cette question est sans ambiguïté pour le petit groupe géorgien, composé du curopalate d'Ibérie et des archontes de quatre cantons dont l'appartenance à l'*Iberia* est chaque fois explicitée. Ce groupe inclut toutes les entités politiques relevant, sur le plan ecclésiastique, du catholicos d'Ibérie.

212. TOUMANOFF 1985 (cité n. 144), p. 287-292, rattache à la dynastie, que nous venons de situer à Gorozu, les mystérieux « rois d'Albanie » cités par Matthieu d'Édesse : Vač‘agan, Goč‘azgaz, P‘ilipē, Dakin Sewada et le jeune Senek‘erim qui monte, par adoption, sur le trône de Siwnik‘ dans le dernier quart du XIe s. Il apparaît que cette lignée princière survit dans la discrétion sous le joug des Shaddādides ; le témoignage de Matthieu d'Édesse, confus dans les détails, ne permet pas d'en dire plus.

213. Voir R. H. HEWSEN, « The Meliks of Eastern Armenia. A Preliminary Study », *REArm* 9, 1972, p. 285-329, ainsi que l'étude du même auteur citée *supra* n. 168.

Le groupe arménien est plus complexe. En tête figurent l'archonte des archontes de Grande Arménie, appelé *prôtos*, et l'archonte du Vaspurakan, « honoré récemment du titre d'archonte des archontes ». Tous deux reçoivent des lettres impériales avec une bulle d'or d'un poids de 3 *nomismata*, avec un intitulé identique à un détail près : seul le premier est appelé fils spirituel des empereurs. Viennent ensuite les archontes de Kogovit, Tarōn, Mokk', Anjewac'ik', Vayoc'-jor et Xač'ēn, tous accompagnés de la mention *Armenia*, puis les archontes des Sewordik', sans cette mention ; la liste se clôt par l'intitulé de la lettre impériale, une κέλευσις (avec une simple bulle), qui leur est adressée. On a cru trouver dans ce groupe un ordre hiérarchique fondé sur la reconnaissance de la primauté, voire de la suzeraineté du roi (archonte des archontes pour Byzance) de Grande Arménie sur les autres archontes[214]. Cette analyse soulève plusieurs objections. Sur le plan protocolaire d'abord, la chancellerie byzantine reconnaît, certes, la préséance d'honneur de l'archonte de Grande Arménie, exprimée dans ses titres, mais elle accorde à l'archonte du Vaspurakan la même triple bulle ; or c'est la bulle qui donne la mesure du « poids » diplomatique des partenaires de Byzance. Le fait que l'empereur écrit *directement* aux chefs des neuf pays cités milite contre l'idée d'une sujétion interne ; signalons, à titre de comparaison, qu'aucun potentat arabe reconnaissant, même du bout des lèvres, le pouvoir de l'émir des croyants n'apparaît dans le *De cer.* II, 48 comme destinataire de lettres impériales. Enfin, la pratique diplomatique des rapports entre Byzance et le Tarōn, par exemple, dont le *De administrando imperio* 43 fournit un ample récit, exclut toute notion de suzeraineté éminente des Bagratides de Grande Arménie sur la principauté en question. Ce n'est donc pas la prééminence de la dynastie bagratide, très affaiblie dans le deuxième quart du Xᵉ siècle, qui crée l'unité du groupement arménien. L'explication est ailleurs : on en trouve la clé, selon nous, dans la seule entrée qui se démarque par l'absence de la mention *Armenia* : εἰς τοὺς γ' ἄρχοντας τῶν Σερβοτιῶν — mieux Σεβορτιῶν[215] — τῶν λεγομένων Μαῦρα παιδία. Une petite digression au sujet des Sewordik' est d'autant plus à sa place ici qu'ils se trouvent installés en Utik', donc en Albanie dans le sens large d'ancien district administratif perse.

Les Sewordik', Sāwardīya ou Siāwardiyya des écrivains arabes, se manifestent pour la première fois en Transcaucasie par la destruction de la ville de Shamkūr, au nord-ouest de Gandja. Al-Balādhurī (fin du IXᵉ siècle) rattache cet épisode à l'époque où Yazīd b. Usayd al-Sulamī quitte l'Arménie et note que les Sāwardīya, « tribu qui s'était (alors) rassemblée », « avait été (depuis) cause de nombreux malheurs »[216]. Il s'agit sans doute du rappel de Yazīd b. Usayd après l'invasion dévastatrice de la Transcaucasie par les Khazars, vers 765, que Yazīd n'a pas su contrer avec l'efficacité espérée. Ces années sont marquées par une série de troubles en Arménie[217], et il n'est guère surprenant que les Sewordik' participent à la destruction et au pillage.

214. Voir JUZBAŠJAN (cité n. 155), p. 81-92, en particulier p. 91.

215. MARQUART (cité n. 13), p. 39, réunit et commente, p. 36-40, 496-497, les sources arabes et arméniennes sur les Sewordik'. On ignore si la corruption du nom de la tribu — dont l'étymologie arménienne populaire, « les enfants noirs », est attestée ici — s'est produite dans la transmission orale ou dans la tradition manuscrite du *Livre des cérémonies*.

216. CANARD, dans LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 555, traduit al-Balādhurī (*Liber expugnationis regionum*, éd. M. J. De Goeje, Leyde 1863-1866, p. 203) ainsi que, p. 507, le témoignage parallèle d'Ibn al-Faqīh.

217. Voir LAURENT-CANARD (cités n. 18), p. 425-429 ; NOVOSEL'CEV (cité n. 33), p. 189-190.

Les Sāwardīya « se rassemblent » dans la région de Shamkūr, sur la rive méridionale du Kur moyen ; il n'est pas question d'une invasion. Quant à leur origine, elle est indiquée par le rapprochement, admis par plusieurs savants, entre leur nom et celui des Sabirs (Huns Sabeires), tribu bien attestée au VIe siècle au nord-est du Caucase. En 575, les généraux byzantins Koursos et Théodôros, qui avaient emporté une victoire sur les Albanais et les Sabirs, ont transplanté une partie de ces populations « de ce côté-ci du Kur (εἰς τὰ τῇδε τοῦ Κύρου) », à savoir sur sa rive droite. Les descendants des Sabirs y apparaissent près de deux cents ans plus tard comme Sāwardīya/Sewordik'[218].

On pourrait opposer à ce raisonnement les indications du *De administrando imperio* sur les Σάβαρτοι ἄσφαλοι, nom porté dans ce texte par les anciens Hongrois et qui serait toujours conservé par ceux d'entre eux ayant trouvé refuge en Perse (Azerbaïdjan) après la défaite de leur peuple par les Pétchénègues[219]. Les Σάβαρτοι connus en « Perse » à l'époque de Constantin Porphyrogénète ne sont autres que les Sāwardīya installés près de Shamkūr, mais ont-ils pour autant une vraie parenté avec les Hongrois, comme le croit l'auteur du traité ainsi que plusieurs de ses commentateurs modernes ? Cette identification mène, en effet, à une impasse chronologique. L'échec contre les Pétchénègues, noté dans le *De administrando imperio*, force les Hongrois à passer du pays de Lebedia au pays d'Atelkouzou ; il se place dans les années 880. Même si l'on fait remonter la date de la guerre aux années 850, elle suit toujours de près d'un siècle la première apparition avérée des Sāwardīya sur le Kur[220]. Il y a donc confusion dans le récit du *De administrando imperio* et, de quelque nature qu'elle soit, les guerres entre les Hongrois et les Pétchénègues sont forcément postérieures à l'installation des Sewordik' en Transcaucasie[221].

Deux géographes arabes du milieu du Xe siècle, al-Mas'ūdī et al-Iṣṭakhrī, présentent les Siāwardiyya comme une branche du peuple arménien ; le premier loue leur bravoure, le second dénonce leur violence et leurs pillages[222]. Les auteurs arméniens, en

218. MÉNANDRE LE PROTECTEUR, fragm. 41 (*FHG*) = fragm. 18,6 éd. Blockley (p. 166), avec ARTAMONOV (cité n. 34), p. 127.

219. *De adm. imp.*, 38, éd. Moravcsik p. 170-174. Dans le *Commentary* (cité n. 24), p. 147-148, Moravcsik note à propos du nom Σάβαρτοι ἄσφαλοι, qui a suscité maintes spéculations : « It is in all probability related to the name of the Savirs and means 'invincible Savartians'». La dernière hypothèse en date sur l'origine du nom et de la tribu, appartient à G. BATA, « The Turks who were called ΣΑΒΑΠΤΟΙ ΑΣΑΑΛΟΙ [sic, l. ΣΑΒΑΡΤΟΙ ΑΣΦΑΛΟΙ] », *Journal of Turkish Studies* 20, 1996, p. 177-187, voir le résumé, p. 187 : « Savartoi asfaloi... is a graecization of an Arabic "suwaārāt as-saqāliba", which means "Cavalry of the Bulghārs". This term appeared in a hypothetical Arabic text, which appears to be the precursor of this part of the DAI ». Ni la reconstitution du nom ni l'hypothèse d'un texte arabe sous-jacent au chapitre hongrois du *De administrando* n'apparaissent pourtant très probante.

220. GY. KRISTÓ, *Hungarian History in the Ninth Century*, Szeged 1996, p. 139-148, fournit un aperçu bibliographique et tente de sauver l'exactitude des informations de Constantin Porphyrogénète en avançant la date de la guerre ; cf. C. ZUCKERMAN, « Les Hongrois au pays de Lebedia : Une nouvelle puissance aux confins de Byzance et de la Khazarie *ca* 836-889 », dans *ΤΟ ΕΜΠΟΛΕΜΟ ΒΥΖΑΝΤΙΟ (9ος - 12ος αι.)*, Athènes 1997, p. 51-74, en faveur de la date traditionnelle.

221. ARTAMONOV (cité n. 34), p. 349 ; cf. P. ANTONOPOULOS, *Ο Α τοχράτορας Κωνσταντίνος Ζ' Πορφ ρογέννητος και οι Ούγγροι*, Athènes 1996, p. 93-96.

222. Les deux sources sont citées par MARQUART (cité n. 13), p. 37-38. D'après al-Mas'ūdī, les Siāwardiyya sont « eine Spezies der Armenier, tapfer und mächtig », d'après al-Iṣṭakhrī, « eine Gattung der Armenier », etc.

revanche, gardent leurs distances par rapport à cette population turbulente. Dans l'*Histoire de l'Arménie* de Yovhannēs Drasxanakertc'i, « les habitants du canton d'Utik' appelés Sewordik'» se distinguent, vers 910, par la trahison du roi Smbat (chap. 45). L'historien ne mâche pas ses mots à l'égard des gens d'Utik', brigands conquis par Ašot Ier (chap. 29), traîtres à son fils Smbat, rebelles contre Ašot II, « semblables aux bêtes féroces » mais malheureux à la guerre sous la conduite de leur chef Movsēs (chap. 59)[223], enfin vainqueurs d'Ašot II sous Amram, successeur de Movsēs (chap. 63). Mais le passage le plus révélateur est celui qui décrit la dévastation et le désarroi de l'Arménie suite à l'invasion de Yūsuf, émir de l'Azerbaïdjan, et au martyre du roi Smbat (914). Le royaume arménien affaibli devient la proie des nations qui l'environnent (*azgk' or surj zmeawk' en*) : « des Grecs et des Abkhazes et des Gugars (Ibères) et des gens d'Utik' et des nations du Nord qui habitent au pied du Caucase »[224]. Les Utiens/Sewordik' figurent parmi les ennemis extérieurs. Dans ces conditions, on n'est guère surpris de les retrouver chez le Continuateur de T'ovma Arcruni comme « Sewordik' (= enfants noirs) d'Hagar », pillards comparés aux Ismaélites[225]. Dans Yovhannēs Drasxanakertc'i (chap. 37), l'armée arabe attaque et capture, vers 900, les chefs des Sewordik', Gēorg et Arues, qui meurent ensuite de la mort des martyrs. Le même épisode est décrit par Movsēs Dasxuranc'i comme une attaque contre l'Ibérie, consécutive à la dévastation de l'Arménie, et les mêmes personnages sont présentés comme de braves généraux des Ibères (III, 22)[226]. Si les Albanais sont, au dire de Yovhannēs, « eux aussi de notre race » (chap. 44, cf. *supra*), aucune source arménienne n'en dit autant à propos des Sewordik'. D'origine obscure, ils apparaissent toujours comme un corps étranger.

On comprend désormais pourquoi le rédacteur du *De cer.* II, 48 s'est abstenu d'ajouter la mention *Armenia* à l'entrée relative aux chefs des Sewordik' : ni ethniquement ni politiquement leur pays ne fait partie de l'Arménie. Pourquoi les a-t-il placés, néanmoins, à la fin de la liste des archontes arméniens ? Pourquoi les géographes arabes, contemporains de notre source, décrivent-ils les Sewordik' comme une tribu arménienne ? Yovhannēs Drasxanakertc'i apporte la réponse à ces interrogations. Les Sewordik', brigands et rebelles endurcis, étaient aussi fermes dans leur foi. Parmi tous les princes déportés par Bug͟hā « l'aîné » à Sāmarrā en 854, le chef des Sewordik', Step'anos appelé Kon, est le seul à préférer la couronne des martyrs à l'apostasie. Le catholicos Yovhannēs le cite en exemple. Il rapporte indistinctement sa capture et celle des princes arméniens et albanais, mais le sépare des autres à la fin du chapitre, en indiquant que

223. Sur Movsēs comme chef des Sewordik', cf. MAKSOUDIAN (cité n. 48), p. 301.

224. YOVHANNĒS DRASXANAKERTC'I 52, éd. Zagareišvili p. 177. L'éditeur omet le dernier « et » (*ew*) — pourtant attesté par quatre, dont le plus ancien, des cinq manuscrits qu'elle utilise — et transforme ainsi les gens d'Utik' en « nations du Nord habitant au pied du Caucase », ce qui n'a pas de sens. Dans la traduction de Darbinjan-Melikjan, p. 182 (chap. 52), « et » (*a takže*) apparaît comme une restitution (entre crochets droits), alors qu'il fait incontestablement partie du texte. Sur l'identité des nations du Nord dans Yovhannēs (tribus montagnardes de la Caucasie de l'Est), cf. chap. 10.

225. D'après BROSSET (cité n. 7), I, p. 232 n. 2, l'expression *Sewordwoc' Hagaru* sous-entend un jeu sur l'étymologie du nom, « enfants noirs ». Il en tire une hypothèse sur l'origine arabe de la population en question ; en revanche, MARQUART (cité n. 13), p. 38, y voit une simple comparaison entre ces brigands et les Ismaélites.

226. Les deux récits sont rapprochés par MARQUART (cité n. 13), p. 496-497.

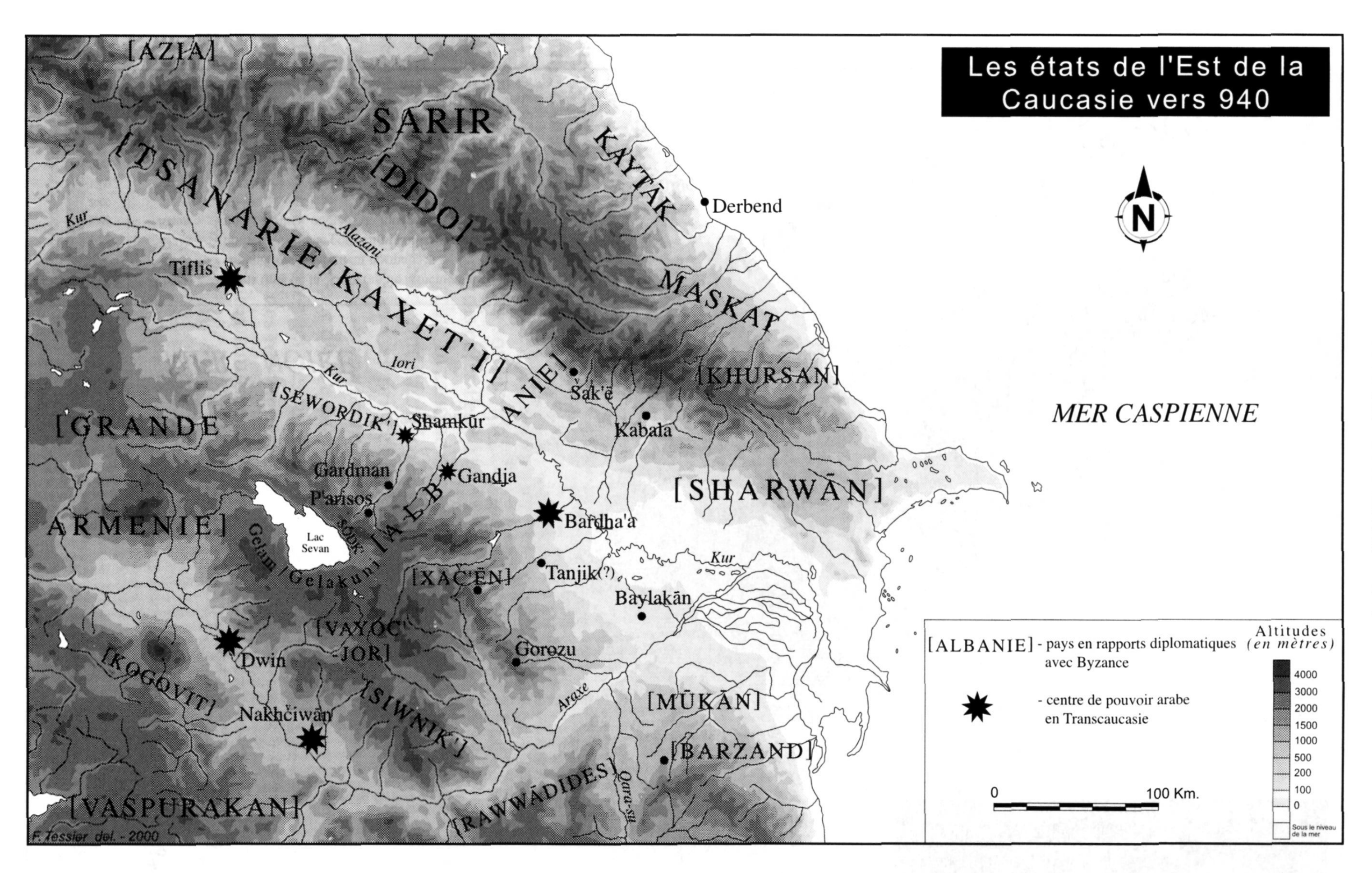
Step'anos a été amené à la cour du calife « à la suite des naxarars arméniens » (chap. 26). Un demi-siècle plus tard, les frères Gēorg et Arues subissent les pires tortures sans renier leur foi et sont inscrits dans le livre de la vie éternelle (chap. 37). Le martyre de Solomon, d'origine sewordi, au début de la campagne de Bughā, est signalé par T'ovma Arcruni ; cet auteur ne fait pourtant pas figurer Step'anos Kon dans sa liste des princes arméniens captifs (III, 11). Les données sur le christianisme des Sewordik', bien enraciné au milieu du IXe siècle, militent contre l'hypothèse de leur arrivée récente dans la région. Elles font apparaître également que les Sewordik' appartiennent à l'église arménienne. C'est un cas rare, unique au Xe siècle, d'une tribu étrangère au peuple arménien et pourtant convertie à sa confession nationale.

Le groupement arménien apparaît donc uni par la confession : il englobe les entités politiques relevant sur le plan ecclésiastique du catholicos d'Arménie. Le seul cas de décalage entre les appartenances confessionnelle et ethnique concerne les Sewordik' : le fonctionnaire de la chancellerie omet alors la mention *Armenia* mais les inclut néanmoins dans ce même groupe. Cette présentation nuancée témoigne d'une excellente connaissance de la région. Elle suggère que l'insertion de la principauté albanaise de Xač'ēn dans le groupe arménien, loin d'être gratuite, traduit le revirement ecclésiastique récent. Le prince Grigor de Xač'ēn refuse, en 948, le nouveau catholicos albanais d'obédience chalcédonienne, Gagik, et accepte l'anti-catholicos, Yunan, consacré par le chef de l'Église arménienne. La position de Grigor laisse penser qu'il n'a pas suivi le virage chalcédonien de Sahak, prédécesseur de Gagik, imposé par le roi d'Albanie Išxanik en 942/943. L'inclusion du Xač'ēn dans le groupe arménien montre, à nos yeux, que cette principauté, avec ses deux évêchés, est restée fidèle à la doctrine de l'Église arménienne et que la chancellerie impériale en est consciente.

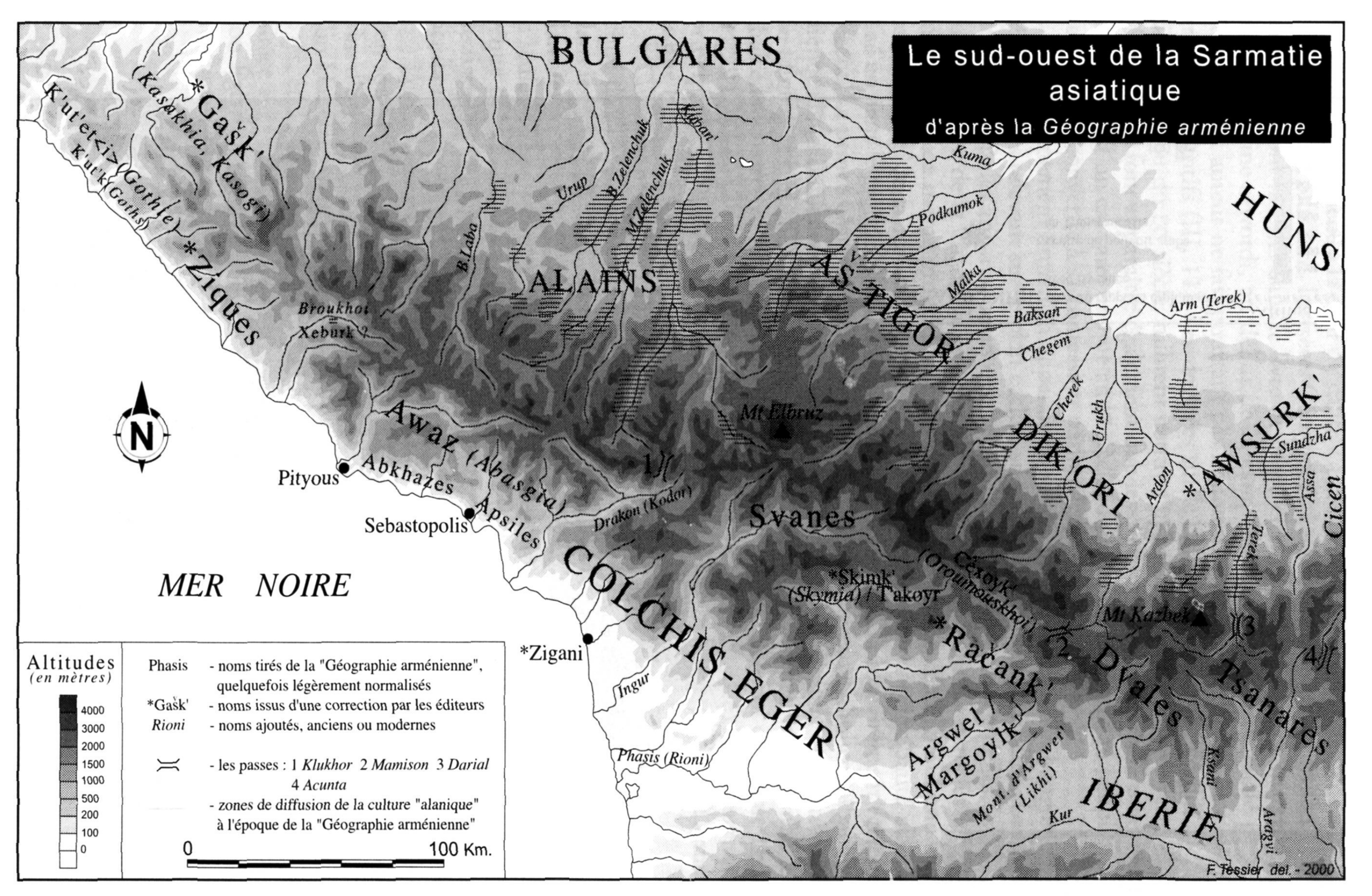
Ce raisonnement rétablit l'équivalence entre les définitions politique et ecclésiastique de l'Albanie dans le *De cer.* II, 48. L'autorité du catholicos d'Albanie se réduit, dans les années 940, à l'« archontat » d'Albanie, formation politique bipartite qui porte, dans les sources arméniennes de l'époque, le nom d'*Ałuank'*. Notre texte est d'ailleurs la seule source grecque à mentionner ce catholicos qui, malgré son titre, n'est qu'archevêque dans la hiérarchie de l'Église arménienne (depuis 608)[227]. Il n'aurait pas mérité de figurer à côté des catholicos d'Arménie et d'Ibérie s'il n'avait pas regagné son indépendance institutionnelle (en 902 ou 903) et doctrinale (en 942/943).

Le dispositif politico-religieux que reflète le *Livre des cérémonies* sera renversé, on s'en souvient, en 959. L'Albanie politique et l'Albanie ecclésiastique seront redécoupées plus d'une fois. C'est pourtant notre texte ainsi que la liste contemporaine conservée par Ibn Ḥawqal qui présentent, pour la première fois, une donnée capitale pour l'avenir du pays, et il s'agit, paradoxalement, du lien très net entre le Xač'ēn albanais et l'Arménie. Grâce à ce lien, le Xač'ēn arménien restera l'unique vestige de l'ancienne Albanie et de son Église, l'unique porteur de son nom. Ce lien n'a rien perdu de son actualité, bien au contraire : le Xač'ēn, aujourdh'ui, c'est le Karabagh.

227. Voir MAHÉ (cité n. 183), p. 500.


Les états de l'Est de la Caucasie vers 940
[AZIA]
SARIR
[TSANARIE/KAXET'I]
[DIDO]
KAYTAK
Derbend
N
Kur
Alazani
Tiflis
MASKAT
Iori
Kur
[KHURSAN]
Sak'ē
[SEWORDIK']
Shamkūr
ANIE
Kabala
MER CASPIENNE
[GRANDE
ARMENIE]
Gardman
Gandja
P'arisos
[ALB
[SHARWĀN]
Bardha'a
Lac Sevan
Gelam/Gelakuni
SODK
[XAC'ĒN]
Tanjik(?)
Kur
Baylakān
[VAYOC'
-JOR]
Dwin
Gorozu
[KOGOVIT]
Nakhčiwān
[SIWNIK']
Araxe
[MŪKĀN]
[BARZAND]
[RAWWĀDIDES]
Qara-su
[VASPURAKAN]
F. Tessier del. - 2000
[ALBANIE] - pays en rapports diplomatiques avec Byzance
- centre de pouvoir arabe en Transcaucasie
0
100 Km.
Altitudes (en mètres)
4000
3000
2000
1500
1000
500
200
100
0
Sous le niveau de la mer

Carte 1.


Le sud-ouest de la Sarmatie asiatique
d'après la *Géographie arménienne*
BULGARES
HUNS
ALAINS
AS-TIGOR
DIK'ORI
*AWSURK'
*Gašk'
(Kasakhia, Kasogi)
K'ut'et<i>(Gothie)
K'ut'k'(Goths)
*Ziques
Broukhot
Xeburk ?
Awaz (Abasgia)
Abkhazes
Apsiles
Pityous
Sebastopolis
MER NOIRE
COLCHIS-EGER
*Zigani
Svanes
*Skimk'
(Skymia) / Takoyr
Cëxoyk'
(Oroumauskhoi)
*Racank'
Dvales
Tsanares
Argwel
Margoylk'
Mont. d'Argwet'
(Likhi)
IBERIE
Cicen
Mt Elbruz
Mt Kazbek
Kuban'
Urup
B.Zelenchuk
M.Zelenchuk
B.Laba
Kuma
Podkumok
Malka
Baksan
Chegem
Arm (Terek)
Cherek
Urukh
Ardon
Sundzha
Assa
Terek
Drakon (Kodor)
Ingur
Phasis (Rioni)
Kur
Ksani
Aragvi
Altitudes
(en mètres)
4000
3000
2000
1500
1000
500
200
100
0
Phasis - noms tirés de la "Géographie arménienne", quelquefois légèrement normalisés
*Gašk' - noms issus d'une correction par les éditeurs
Rioni - noms ajoutés, anciens ou modernes
- les passes : 1 Klukhor 2 Mamison 3 Darial 4 Acunta
- zones de diffusion de la culture "alanique" à l'époque de la "Géographie arménienne"
0 100 Km.
F. Tessier del. - 2000

Carte 2.

LES ADRESSES AUX PRINCES DES PAYS SLAVES DU SUD DANS LE *LIVRE DES CÉRÉMONIES*, II, 48 : INTERPRÉTATION

par Élisabeth MALAMUT

Dans le texte du *De cerimoniis* consacré aux lettres diplomatiques envoyées aux princes slaves du Sud[1], Constantin VII énumère successivement et dans l'ordre l'*archôn* de Croatie, l'*archôn* des Serbes, l'*archôn* des Zachlumi, l'*archôn* de Kanali, l'*archôn* des Trabuni, l'*archôn* de Dioclée. Il ajoute que pour ces princes la lettre diplomatique aura la forme d'une *kéleusis.*

La *kéleusis* et la mention des adresses impériales aux princes slaves du Sud à l'extrême fin de l'énumération des souverains étrangers de l'Europe orientale (après les Bulgares, les Khazars, les Hongrois et les Petchénègues) révèlent le statut tout à fait inférieur de ces princes dans la hiérarchie byzantine des souverains étrangers.

Six princes slaves du Sud sont énumérés, en commençant par celui de Croatie et en finissant par celui de Dioclée. Ces princes et leurs ethnies font respectivement l'objet des chapitres 29 à 35 du *De administrando imperio* dans un ordre identique, excepté pour l'*archôn* de Kanali absent du *De administrando imperio.*

L'interprétation proposée ici des adresses impériales aux princes slaves du Sud se fera essentiellement à partir des renseignements fournis dans le *De administrando imperio,* la seule source de l'histoire primitive des Slaves du Sud jusqu'au milieu du XII[e] siècle, date à laquelle la *Chronique du Prêtre de Dioclée*[2], première chronique slave écrite en

1. *De cer.*, p. 691.

2. *Letopis popa Dukljanina* (Chronique du prêtre de Dioclée), éd. F. Šišić, Belgrade-Zagreb 1928 (cité désormais *Letopis popa Dukljanina*).

latin, apporte des éléments nouveaux, dont la fiabilité a néanmoins été largement contestée. Les autres sources slaves ou italiennes, certes de grand intérêt, sont encore plus tardives, telle l'*Historia Salonita* par l'archidiacre Thomas[3] du milieu du XIIIe siècle, ou la *Chronique de Dandolo*[4]. Enfin les documents diplomatiques sont extrêmement peu nombreux[5]. Ainsi les œuvres de Constantin VII et notamment le *De administrando imperio* représentent une source unique pour l'histoire des Slaves du Sud du VIIe au Xe siècle[6]. Néanmoins, la bibliographie qui s'y réfère connaît depuis plus d'un siècle des développements tout à fait remarquables, dont la dernière phase a débuté dans la décennie 80. Cela témoigne de l'intérêt de cette œuvre, mais aussi de la complexité des questions qu'elle suscite et que nous allons tenter d'exposer en suivant l'ordre des adresses du *De cerimoniis*[7].

I. L'*archôn* de Croatie

1. *Les Croates : origine et chronologie de leur arrivée dans les Balkans*

Constantin VII donne deux versions distinctes de l'origine des Croates dans le *De administrando imperio*, l'une au début du chapitre 31 où il écrit que les Croates qui habitent en Dalmatie tirent leur origine des Croates non baptisés, appelés aussi Blancs, établis de l'autre côté de la Turquie (Hongrie), près de la Francie, et frontaliers des Slaves, les Serbes non baptisés[8]. Dans l'autre version, au chapitre 30, il écrit que les Croates habitaient de l'autre côté de la Bavière, là où se trouvent encore de son temps les Croates Blancs[9].

3. F. RAČKI, *Documenta historiae chroaticae periodum antiquam illustrantia*, Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalum VII, 1877 (cité désormais *Documenta*).

4. A. DANDOLO, *Chronicon Venetum*, éd. L. A. Muratori, Rerum Italicarum Scriptores 12, 1728.

5. T. SMIČIKLAS, *Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae*, I-IX, Zagreb 1904-1911.

6. Pour l'histoire des Slaves du Sud sous le règne de Basile Ier, la *Vita Basilii*, écrite également par Constantin VII, complète les informations fournies par le *De administrando imperio*, cf. *Théophane Continué*, Bonn, p. 288-291.

7. Dans l'exposé succinct que nous faisons ici, nous avons retenu en priorité les grands moments de synthèse et de réflexion que furent successivement : 1/ la traduction et le commentaire en serbo-croate des chapitres du *De administrando imperio* sur les Slaves du Sud, cf. *Vizantijski Izvori za Istoriju Naroda Jugoslavije*, II, Belgrade 1959 (cité désormais *VIINJ*) ; 2/ le commentaire du *De administrando imperio* dans R. J. H. JENKINS, F. DVORNIK, B. LEWIS, Gy. MORAVCIK, D. OBOLENSKY, S. RUNCIMAN, *Constantine Porphyrogenitus. De administrando imperio*, II : *Commentary*, Washington-Dumbarton Oaks 1962 (cité désormais *Commentary*) ; 3/ le récent commentaire de G. G. Litavrin et A. P. Novosel'cev en 1989 dans *Konstantin Bagrjanorodnyij. Ob upravlenii imperiej, tekst, perevod, kommentarij*, éd. G. G. LITAVRIN et A. P. NOVOSEL'CEV, Moscou 1989 (cité désormais LITAVRIN-NOVOSEL'CEV) ; 4/ enfin deux articles de synthèse sur la bibliographie des dernières années par B. Ferjančić, le premier en 1996, cf. B. FERJANČIĆ, « Dolazak Hrvata i Srba na Balkansko poluostrvo (osvrt na nova tumačenja) », *ZRVI* 35, 1996, p. 117-150 (cité désormais FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*), le deuxième en 1997, cf. B. FERJANČIĆ, « Vasilije I i obnova vizantijske vlasti u IX veku », *ZRVI* 36, 1997, p. 9-30 (cité désormais FERJANČIĆ, *Vasilije*). — Ces commentaires fondamentaux exposent en détail la bibliographie sur le sujet jusqu'à la date de leur rédaction.

8. Chap. 31, l. 3-6.

9. Chap. 30, l. 61-63.

À ce sujet, la bibliographie la plus récente reprend les anciennes opinions énoncées au début du siècle par Lj. Hauptmann et reprises par B. Grafenauer, selon lesquelles le pays d'origine des Croates se trouvait dans la région de Cracovie[10], tandis que F. Dvornik le situe de façon plus générale dans le territoire de la Bohême — rappelant que les Croates de Bohême et les Tchèques avaient une histoire commune[11] —, localisation qu'ont reprise les éditeurs russes[12]. Enfin R. Novaković a pensé que les Croates Blancs, comme les Serbes Blancs, tiraient leur nom de « l'Elbe » (Albis-Bela)[13].

Quant à la chronologie de l'arrivée des Croates en Dalmatie, Constantin VII dit au chapitre 31 qu'ils sont arrivés sous le règne d'Héraclius et qu'ils ont alors reçu l'ordre de l'empereur de combattre les Avars qui avaient conquis le pays, alors qu'au chapitre 30 il n'est pas question d'Héraclius, mais de l'arrivée des Croates après la prise de Salona par les Avars, ce qui situe leur arrivée après 639. C'est à propos de cet événement que l'authenticité desdits chapitres du *De administrando imperio* a été mise en question dès le milieu du XIXe siècle par nombre de savants, sous l'autorité du grand philologue V. Jagić et de toute l'école des historiens les plus éminents de la fin du XIXe siècle, y compris C. J. Jireček[14]. En réaction, l'analyse de J. B. Bury considère le chapitre 30 comme une interpolation, et globalement aussi tout ce qui concerne l'histoire des origines et l'histoire primitive des États slaves du Sud, comme fondé sur une tradition slave rapportée par les habitants des villes côtières de la Dalmatie[15]. Après la réhabilitation et la datation desdits chapitres par les premiers éditeurs du *De administrando imperio*[16], une nouvelle génération de chercheurs, apparue ces deux dernières décennies, a mis à nouveau en question le témoignage de l'empereur Constantin VII. Moins rigide qu'au siècle dernier, cette critique accepte en partie le témoignage de Constantin VII, c'est-à-dire le chapitre 30, considéré comme une source fiable dans la mesure où il serait issu de la tradition populaire croate, mais rejette formellement le chapitre 31 : ainsi L. Margetić est convaincu que les Croates sont arrivés sur l'injonction des Francs à la fin du VIIIe siècle[17]. Les toutes dernières études inversent néanmoins cette tendance, en procédant à la fois par l'analyse rigoureuse des chapitres susdits du *De administrando imperio*, qui amène à contester l'opinion selon laquelle le chapitre 30 reposerait exclusivement

10. B. GRAFENHAUER, « Prilog kritici izvještaja Konstantina Porfirogenita o doseljavanju Hrvata », *Historijski zbornik* 5, 1952 (cité désormais GRAFENHAUER, *Prilog*), p. 36 ; *VIINJ*, p. 37-38 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 120.

11. *Commentary*, p. 97-98.

12. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 370, 375 n. 14.

13. R. NOVAKOVIĆ, *Odakle su Srbi došli na Balkansko Poluostrvo (Istorijsko-geografsko razmatranje)*, Belgrade 1977 (cité désormais NOVAKOVIĆ, *Odakle su Srbi*), p. 37.

14. *Commentary*, p. 95-96.

15. J. B. BURY, « The Treatise De Administrando Imperio », *BZ* 15, 1906, p. 560.

16. *Commentary*, p. 96-99.

17. L. MARGETIĆ, « Konstantin Porfirogenet i vrijeme dolaska Hrvata », *Zbornik Hist. zavoda JAZU* 8, 1977 (cité désormais MARGETIĆ, *Konstantin*), p. 23, 60 s. ; cet auteur est suivi par Nada Klaić dans ses dernières études, cf. N. KLAIĆ, « O problemima stare domovine, dolaska i pokrštenja dalmatinskih Hrvata », *Zgod. časopis* 39, 4, 1984, p. 255, 258 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 121-123. L'authenticité du récit concernant la migration des Croates dans le chapitre 30 à partir de la tradition croate populaire a été également soutenue par les commentateurs russes dans la nouvelle traduction du *De administrando imperio*, cf. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 376 n. 4.

sur une tradition croate[18], et par la revalorisation de l'ensemble de l'œuvre. Parmi les auteurs qui ont argumenté en ce sens, il faut mentionner notamment R. Katičić, qui rappelle que de l'ensemble des sources qui parlent de l'arrivée des Croates en Dalmatie, le récit de Constantin VII constitue la version la plus ancienne de cet événement et que d'autre part il n'y a pas de raison de privilégier le chapitre 30 aux dépens du chapitre 31, qui est un chapitre à part entière du *De administrando imperio*[19]. Le même auteur soutient l'hypothèse selon laquelle Héraclius a fait appel aux Croates en tant que « fédérés » au lendemain de la conquête de Salona par les Avars, et il a été suivi par de nombreux spécialistes[20].

2. *La Croatie*

Tandis que le pouvoir byzantin se maintenait sur une grande partie des villes de la côte dalmate, où avaient fui les Rômanoi devant l'avancée des Avars, sous la forme d'un archontat dont le siège était à Zadar, puis d'un thème sous l'autorité d'un stratège[21], les Croates se sont établis en Dalmatie, après avoir vaincu les Avars, là où ceux-ci habitaient, selon les termes des chapitres 30 et 31 du *De administrando imperio*[22], ce qui reste assez vague. Il est encore dit dans le chapitre 30 que les Croates étaient divisés en onze *županies* dont les noms sont donnés — ce sont Chléviana (Livno), Tzenzina (Cetina), Imota (Imotski), Pleva (Pliva), Pesenta, Parathalassia (Primorije), Brebir (Bribir), Nona, Tnin (Knin), Sidraga et Nina —, et qu'en plus leur *ban* (gouverneur) administrait Kribasa (Krbava), Litza (Lika) et Goutziska (Gacka)[23]. Il est également mentionné que la Croatie s'étendait du fleuve Cetina jusqu'à la frontière de l'Istria le long du littoral, jusqu'à Albunon (Labin) et plus loin que l'Istria du côté de la montagne[24] et qu'enfin à Cetina et Livno, elle était limitrophe de la Serbie[25]. Dans le chapitre 31 sont énumérés neuf *kastra* habités de la Croatie : ce sont Nona, Biograd, Belitzin (Belica), Skordona (Skradin), Chlevena (Livno), Stolpon (Stupin), Tenin

18. B. FERJANČIĆ, « Struktura 30. glave spisa De administrando imperio », *ZRVI* 18, 1978, p. 61-80 (cité désormais FERJANČIĆ, *Struktura* 30).

19. R. KATIČIĆ, *uz Početke hrvatskih početaka*, Split 1993 (cité désormais KATIČIĆ, *uz Početke*), p. 250, 261 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 124-125.

20. KATIČIĆ, *uz Početke*, p. 47-49. Cette idée avait déjà été exprimée antérieurement, cf. FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 125 n. 30 ; voir aussi V. KOŠČAK, « Dolazak Hrvata », *Historijski zbornik* 40, 1987, p. 315 ; ID., « O nekim pitanjima hrvatske povijesti u ranom srednjem vijeku », *Historijski zbornik* 37, 1, 1984, p. 216 ; I. GOLDSTEIN, *Hrvatski rani srednji vijek*, Zagreb 1995, p. 96.

21. J. FERLUGA, « L'archontat de Dalmatie », dans *Actes du Xe Congrès international des Études byzantines*, Istanbul 1957, p. 307-315, réimpr. dans J. FERLUGA, *Byzantium on the Balkans. Studies on the Byzantine Administration and the Southern Slavs from the VIIth to the XIIth Centuries*, Amsterdam 1976, p. 131-139 ; ID., « L'administration byzantine en Dalmatie », dans *Académie serbe des Sciences et des Arts, Monographies* CCXCI. Institut d'Études byzantines 6, Belgrade 1957, p. 154-162, réimpr. dans FERLUGA, *Byzantium on the Balkans...*, p. 141-151 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 133.

22. Chap. 30, l. 66-70 ; chap. 31, l. 16-19.

23. Chap. 30, l. 90-94 ; *Commentary*, p. 121 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 372-373.

24. Chap. 30, l. 113-116.

25. Chap. 30, l. 116-117. Noter l'avis de B. Koščak, selon lequel la frontière Sud de la Croatie s'étendait bien au-delà de l'embouchure de la rivière Cetina sous le règne de Branimir, voir ci-dessous.

(Knin), Kori (Karin) et Klaboka (Klobuk)[26]. Les données apparaissent divergentes dans la mesure où les territoires couverts par les *županies* et les *kastra* étaient inférieurs à la superficie donnée pour la Croatie « de Cetina à Labino ». De cette inadéquation, plusieurs interprétations ont été fournies[27]. F. Dvornik, remarquant en particulier l'absence de *županies* au nord-ouest et étant convaincu de leur existence (notamment celles de Vinodol et Modruše), justifie cette lacune par la nature même de la source utilisée par Constantin VII, dont l'auteur serait originaire d'une ville du centre de la côte dalmate, vraisemblablement Split[28]. Les éditeurs russes penchent pour une explication chronologique, selon laquelle la description des *županies* date du IXe siècle, quand le territoire de la Croatie était plus restreint, alors que les données qui étendent ses frontières jusqu'à l'Istria appartiennent au Xe siècle[29]. De toute façon, il semble bien que la source inconnue du chapitre 30 où sont énumérées les *županies* est d'origine dalmate, car elle s'avère de moins en moins précise au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, même si l'ensemble de ce chapitre contient très vraisemblablement des strates d'information d'époque différente[30]. Enfin, une autre interprétation se fonde sur l'existence aussi bien au IXe qu'au Xe siècle d'autres *županies*, que Constantin VII n'a pas mentionnées pour une raison inconnue[31]. Il faut aussi rappeler qu'il existe des tentatives de restreindre l'extension géographique de la Croatie, en particulier celle de R. Novaković, qui prend en considération seulement les *županies* et les *kastra* habités énumérés explicitement et qui pense que jusqu'en 950 les pays de Lika, Krbava et Gacka n'entraient pas dans la composition de la Croatie, mais dans celle des territoires alors occupés par les Serbes, hypothèse qui a été largement réfutée[32].

3. *Le prince* (archôn)

Dans le chapitre 29 consacré à l'histoire de la Dalmatie, Constantin VII raconte qu'au temps de Michel II le Bègue (820-829), les peuples slaves du Sud étaient devenus autonomes et indépendants et qu'ils n'avaient pas de prince à leur tête, mais des « župans », c'est-à-dire des « anciens » (*gerontes*), comme il était d'usage dans le reste des *sklavinies*[33]. Basile Ier entreprit une mission de christianisation parmi ces peuples[34] et leur donna pour les administrer les princes (archontes) « qu'ils voulaient et qu'ils avaient choisis, de la lignée qu'ils aimaient et chérissaient »[35]. Ainsi, selon Constantin VII, la

26. Chap. 31, l. 68-70 ; *Commentary*, p. 129 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 377.
27. FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 134-135.
28. *Commentary*, p. 121-122.
29. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 373 n. 26.
30. FERJANČIĆ, *Struktura* 30, p. 76.
31. I. GOLDSTEIN, *Hrvatski rani srednji vijek*, Zagreb 1995, p. 157 l. 31.
32. NOVAKOVIĆ, *Odakle su Srbi*, p. 54-56 ; ID., « Gde se nalazila Srbija od VII do XII veka » (cité désormais NOVAKOVIĆ, *Gde se nalazila Srbija*), Belgrade 1981, p. 31-33, 36, 42 : les arguments de l'auteur se fondent sur les *Annales* franques concernant la fuite de Ljudevit Posavski en 822 depuis Sisak « au milieu des Serbes, qui occupent une grande partie de la Dalmatie ». Voir à ce sujet FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 135-136.
33. Chap. 29, l. 58-66. La *Vita Basilii* (*Théophane Continué*, Bonn, p. 288) donne les mêmes informations.
34. Pour cette mission, voir Lj. MAKSIMOVIĆ, « Pokrštavanje Srba i Hrvata », *ZRVI* 35, 1996, p. 166-167.
35. Chap. 29, l. 66-78. Pour une dernière mise au point concernant l'affaiblissement de la domination byzantine sur la Dalmatie au IXe siècle et sa restauration par Basile Ier, cf. FERJANČIĆ, *Vasilije*.

structure princière des peuples slaves du Sud est apparue à la fin du IXe siècle. La genèse des États slaves du Sud paraît en fait antérieure, comme en témoigne l'analyse à ce sujet de J. Ferluga[36], qui pense, avec raison, que les préjugés de Constantin VII envers l'ensemble de la dynastie amorienne ne pouvaient lui laisser le bénéfice de l'établissement des principautés. Néanmoins il est intéressant de suivre dans le texte de Constantin VII le passage de l'organisation tribale et familiale, avec à la tête des tribus les *župans*, à la formation des États. Ces derniers avaient à leur tête des représentants de la lignée princière qui s'était imposée pour des raisons inconnues (prestige de l'origine, puissance, soutien de l'élite que représentait l'ensemble des *župans*, etc.).

En Croatie, on peut suivre, à travers certes des documents plus tardifs, l'apparition de la « strate de pouvoir », comme l'appelle J. Ferluga[37], dont certaines personnalités acquirent la célébrité, tel Dragamuž[38]. Cette élite transforma progressivement la société tribale en « États », notamment par la territorialisation des *županies*, telle qu'elle est attestée dans le *De administrando imperio*[39]. Se hisse alors au faîte du pouvoir, en Croatie, comme dans les autres États slaves du Sud, une lignée princière, que nous pouvons suivre à la mort de Borna (en 821), quand son neveu Vladislav lui succède, selon des règles de succession qui ne sont pas, avant longtemps, celles de père en fils, mais qui désignent des princes toujours à l'intérieur d'une même lignée[40].

Le nom du premier prince croate mentionné par Constantin VII est Trpimir, père de Krasimir[41]. Ce Trpimir est un prince du milieu du IXe siècle (845-864), auteur de la première charte croate connue, datée de 852. Il aurait, selon le témoignage de Constantin VII, fait la guerre au souverain bulgare Boris, et, selon le témoignage du saxon Gotšalk résidant à la cour du prince Trpimir, guerroyé aussi contre une ville byzantine de Dalmatie[42]. Enfin, sous son règne, se situerait la visite d'un certain Martin, missionnaire franc d'Aquilée[43]. Il nous semble que l'ensemble de ces circonstances explique pourquoi ce souverain croate figure comme le premier des princes mentionnés dans le *De administrando imperio*[44].

36. J. FERLUGA, « Vizantija i postanak najranijih južnoslovenskih država », *ZRVI* 11, p. 55-65 (cité désormais FERLUGA, *Vizantija i postanak*).

37. *Ibid.*, p. 58.

38. Ce grand seigneur, beau-père du fameux révolté Ljudevit, se serait rallié au prince Borna (819), cf. *Documenta*, p. 322. Pour ces événements, voir N. KLAIĆ, *Povijest Hrvata u srednjem vijeku*, Zagreb 1990 (cité désormais KLAIĆ, *Povijest*), p. 49.

39. Voir ci-dessus.

40. FERLUGA, *Vizantija i postanak*, p. 59. Selon l'auteur, le duc Višeslav, dont une inscription de l'église de la Sainte Croix à Nin datée de la fin du VIIIe s., ou du tout début du IXe, porte le nom, pourrait être le grand-père de Vladislav.

41. *De adm. imp.*, 31, l. 43.

42. *VIINJ*, p. 43 ; sur la guerre avec Boris, cf. *De adm. imp.*, 31, l. 60-65. On a proposé la date de 853-854, cf. *VIINJ*, p. 44 ; KLAIĆ, *Povijest*, p. 59. Sur le témoignage de Gotšalk, cf. KLAIĆ, *Povijest*, p. 57.

43. Pour la mission de Martin et l'emprise du clergé franc en Croatie à cette époque, voir *Commentary*, p. 127. Pour d'autres identifications proposées, voir *VIINJ*, p. 43.

44. Nous suivons ici l'identification proposée par V. Klaić sur les princes mentionnés dans le chapitre 31, cf. *VIINJ*, p. 45 n. 138 : le Krešimir (Krešimir II) mentionné l. 76 et successeur de Tomislav (910-928), est distinct de Krešimir I, fils de Trpimir du milieu du IXe siècle, dont Constantin VII mentionne le nom quelques lignes plus tôt (l. 44). Voir aussi à ce sujet *Commentary*, p. 127.

Sous le règne de Basile Ier se situe pour Byzance le retour de son influence dans la péninsule Balkanique grâce à l'expédition réussie de Dubrovnik en 868, qui permit de rétablir son autorité sur les villes dalmates et sa souveraineté sur l'arrière-pays slave. Ainsi le rôle politique de Basile Ier transparaît à la fois quand il envoie des prêtres christianiser les Croates, quand il prévoit un arrangement entre les villes dalmates et les Croates sur la question du tribut et quand il est capable d'imposer son candidat, Zdeslav, sur le trône croate (878-879)[45].

Pour en revenir à l'*archôn* de Croatie, mentionné dans le *De cerimoniis*[46] avant tous les autres princes des États slaves du Sud, de nombreuses hypothèses ont été avancées. R. Katičić pense que l'origine de ce protocole doit être attribuée au règne d'Héraclius, quand les Croates sont arrivés comme fédérés dans la péninsule Balkanique en accord avec l'Empire byzantin. La même hiérarchie se trouve dans le *De administrando imperio* concernant l'histoire des Slaves du Sud[47]. L. Margetić pense que la liste des adresses du *De cerimoniis* est apparue dans les dernières années du règne de Basile Ier ou au tout début du règne de son fils Léon VI, et que l'*archôn* de Croatie d'alors, Branimir (879-892), aurait mené une politique probyzantine[48]. V. Košćak pense également que la liste des adresses est contemporaine de l'*archôn* Branimir, qui aurait à cette époque étendu la domination croate au sud de la Cetina, englobant la Paganie[49]. Enfin, J. Ferluga est d'avis que cette liste des adresses est due à Léon VI, et date plutôt des dernières années du règne[50]. Il s'agirait donc d'un rejeton de la lignée de Trpimir, qui a régné après la mort de Branimir, soit Mutimir (892-910), soit Tomislav (910-928). Enfin, notons que B. Ferjančić, qui situait dans des études antérieures les adresses aux princes slaves du Sud du *De cerimoniis* après 945[51], s'est ensuite rallié à l'opinion de J. Ferluga et voit dans cette liste une conséquence des succès de Basile Ier dans la péninsule Balkanique[52].

Il nous paraît, quant à nous, probable que cet *archôn*, qui, à cette époque, a un rang dans la hiérarchie plus élevé que le prince des Serbes, doive être identifié à l'*archôn* qui a fait la puissance de la Croatie à cette époque, c'est-à-dire Tomislav (910-928). S'il est curieux néanmoins que son nom n'apparaisse justement pas dans le chapitre 31 du *De administrando imperio*, en revanche celui de son fils y figure, c'est-à-dire Krešimir II, dont il est dit justement que son règne (928-945) coïncide avec le déclin de la puissance croate. De celle-ci l'empereur nous donne une image très positive et gratifiante, avec les arguments suivants.

45. *De adm. imp.*, 30, l. 121-142 ; FERJANČIĆ, *Vasilije*, p. 19-20.

46. *De cer.*, p. 691 l. 8.

47. KATIČIĆ, *uz Početke*, p. 49 ; l'auteur est d'avis que c'est sous le règne de Basile Ier que les Serbes ont acquis une plus grande importance.

48. L. MARGETIĆ, « Marginalia uz rad V. Košćaka 'Pripadnost istočne obale...' », *Historijski zbornik* 35, 1, 1983, p. 275, 282.

49. V. KOŠĆAK « Pripadnost istocne obale Jadrana do splitskih sabora 925-928 », *Historijski. zbornik* 33-34, 1980-1981, p. 333 ; ID., *O nekim pitanjima* (cité n. 20), p. 227.

50. J. FERLUGA, « Bizantijsko cartsvo i južnoslovenske države od sredine X veka », *ZRVI* 13, 1971 (désormais FERLUGA, *Biz. Cartsvo*), p. 86.

51. *De cer.*, p. 691 l. 12 ; B. FERJANČIĆ dans *VIINJ*, p. 78 n. 292.

52. FERJANČIĆ, *Vasilije*, p. 26.

— Le nom « Croates » signifie « ceux qui possèdent beaucoup de terres »[53]. C'est certes une fausse étymologie. Néanmoins, si cette mention se relie à l'information du chapitre 30, selon laquelle une partie des Croates de Dalmatie a émigré en « Illyrie et Pannonie »[54], on comprend mieux cette paraétymologie[55]. Les avis divergent sur la date et la forme de cette migration. Selon N. Klaić, qui suit ici l'analyse de F. Šišic[56], cet événement se réfère à Tomislav, qui « a réussi, semble-t-il, à vaincre le dualisme géographique », en réunissant la Slavonie, une principauté succédant à la principauté franque de Braslav en Pannonie supérieure, à la Croatie[57], ce qui permet de comprendre une autre assertion de Constantin VII : « du côté de la montagne, les Croates sont voisins des Hongrois »[58]. Certains auteurs ont lié cette information du chapitre 30 à une autre période et ont pensé que le prince de ces Croates, qui avaient migré en Pannonie, n'était autre que Ljudevit, qui s'était établi à Sisak vers 814 et qui portait le titre d'« *archôn* de la Croatie de Pannonie »[59].

— D'après Constantin VII, les Croates, à leur apogée, avaient une armée puissante de 100 000 fantassins et de 60 000 cavaliers et une flotte également importante de 180 navires[60]. Si ces chiffres ont été certes contestés comme étant exagérés, il n'en reste pas moins que de cette époque date la victoire des Croates sur les Bulgares, qui s'étaient avancés sous la conduite d'Alogobotur dans leur territoire sur l'ordre de Syméon et furent massacrés (926)[61].

Ainsi, selon nous, la première place donnée au prince de Croatie dans les adresses du *De cerimoniis* se justifie à l'époque de la gloire de la Croatie, c'est-à-dire pendant le règne de Tomislav (910-928), ou à la rigueur pendant celui de son fils Krešimir II (928-945). Mais, après cette date, il est exclu que l'empereur se réfère en priorité à l'*archôn* de Croatie, alors que la mainmise du très puissant *ban* Perbounias inaugure une autre époque pour la Croatie, celle où l'institution du banat devient pratiquement égale à l'institution princière[62].

53. Chap. 31, l. 6-7.

54. Pour la Pannonie, il s'agit de la région située entre la Save et la Drave, cf. KLAIĆ, *Povijest*, p. 73.

55. Chap. 30, l. 75-77.

56. Voir le commentaire de F. Šišić dans *Letopis popa Dukljanina*, p. 434 et n. 42.

57. KLAIĆ, *Povijest*, p. 72-74. La simple domination de la Slavonie par Tomislav permettrait de comprendre l'existence d'ambassades envoyées au nom de l'amitié par le prince de Pannonie à l'*archôn* de Croatie (*De adm. imp.*, 30, l. 75-77). Selon l'auteur, il s'agit de domination, mais non de conquête, qui aurait signifié l'impossibilité d'une structure autonome pour cette principauté. Voir aussi *Commentary*, p. 99.

58. *De adm. imp.*, 13, l. 7-8.

59. MARGETIĆ, *Konstantin*, p. 28-39 ; M. SUIĆ, « Ocjena radnje L. Margetića : Konstantin Porfirogenet i vrijeme dolaska Hrvata », *Zbornik Hist. zavoda JAZU* 8, 1977, p. 93 ; *Commentary*, p. 119 ; KLAIĆ, *Povijest*, p. 73 n. 9. Sans donner de date précise, B. Ferjančić pense que la migration de ces Croates est antérieure au règne de Tomislav, car leur *archôn* ne pouvait être indépendant au temps de l'union politique de ladite Croatie de Pannonie avec la Croatie dalmate (FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 136).

60. *De adm. imp.*, 31, l. 71-75.

61. *Ibid.*, 32, l. 126-128 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 382.

62. Ce sont les bans qui décident alors de la succession des princes et signent avec eux les documents, cf. KLAIĆ, *Povijest*, p. 75.

II. L'*archôn* de Serbie

Bien que l'on trouve mention des Serbes dans l'ensemble des chapitres du *De administrando imperio* concernant la Dalmatie et les peuples slaves du Sud (29-36), il faut remarquer que le chapitre 32 leur est spécialement consacré. Une étude récente de la structure de ce chapitre[63], qui contient la « Chronique dite de Constantin VII sur les souverains serbes »[64] ou *Chronique des Princes*, permet désormais de considérer qu'il s'agit d'une compilation de divers éléments hétérogènes : la partie des informations concernant l'origine des Serbes, leur arrivée dans la péninsule Balkanique et les circonstances de cette arrivée proviennent d'un texte inconnu, commun, semble-t-il, à d'autres chapitres relatant ou mentionnant les mêmes faits, mais remanié ou écourté par l'auteur de la chronique. La *Chronique* proprement dite débute avec l'amorce du retour des Serbes dans leur patrie et leur changement de décision, une fois arrivés au Danube. Elle se poursuit ensuite par l'histoire des souverains serbes depuis le début du VIIIe siècle jusqu'à l'avènement de Časlav (931 ?). Intégrée sans remaniements par le rédacteur (Constantin VII ou un membre de son entourage), elle date vraisemblablement du règne de Romain Lécapène. À la suite, deux notes, commençant sous la forme caratéristique des notes du *De administrando imperio* par la conjonction *oti*, ont été ajoutées par le rédacteur du chapitre 32 : la dernière concerne les *kastra* habités de Serbie, y compris ceux de Bosnie. Nous examinerons donc rapidement d'abord l'origine géographique des Serbes, leur arrivée dans la péninsule Balkanique et l'extension de leur pays à l'époque considérée, en mentionnant là encore la bibliographie qui se réfère à ces questions, puis nous tenterons de relever les particularités des princes de Serbie, qui pourront peut-être nous aider à dater les adresses du *De cerimoniis*.

1. *Les Serbes et la Serbie*

Il est dit dans le chapitre 32 que les Serbes sont issus des Serbes non baptisés, appelés aussi Blancs, établis de l'autre côté de la Hongrie, dans un lieu appelé par eux Boïki. La Serbie Blanche confine à la Francie et à la Grande Croatie, appelée aussi Blanche. Lors du partage successoral de cette Serbie Blanche entre deux frères, l'un d'eux s'enfuit auprès de l'empereur Héraclius, qui lui donna, pour s'établir, dans le thème de Thessalonique le lieu dit *ta Servlia*, qui depuis lors porte ce nom. Après quelque temps, les Serbes décidèrent de retourner dans leur pays d'origine et l'empereur les laissa partir, mais, quand ils eurent traversé le Danube, ils se repentirent et demandèrent à Héraclius par l'intermédiaire du stratège de Belgrade de leur donner un autre pays pour s'établir. Puisque la Serbie, la Paganie, le pays des Zachlumi, la Terbunie et le pays de Kanali étaient sous la domination des Romains et qu'ils avaient été dévastés par les Avars, l'empereur Héraclius installa les Serbes dans ces pays. Quand la Bulgarie se trouvait sous le pouvoir des Romains, mourut l'*archôn* serbe, qui s'était réfugié auprès d'Héraclius[65].

63. Lj. MAKSIMOVIĆ, « Struktura 32. glave spisa *De administrando imperio* », *ZRVI* 21, 1982, p. 25-32 (cité *infra* MAKSIMOVIĆ, *Struktura* 32).

64. G. OSTROGORSKI, « Porfirogenitova hronika srpskih vladara i njeni hronološki podaci », *Historijski časopis* 1-2, 1948, p. 24-29 (= G. OSTROGORSKI, *Vizantija i Sloveni*, Sabrana Dela IV, Belgrade 1970, p. 79-86).

65. Chap. 32, l. 1-31. Pour le commentaire, nous suivons de près FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 126 s.

Ce passage a été considéré par les anciens commentateurs de ce chapitre comme une invention pure et simple de Constantin VII, qui ne savait rien de l'origine des Serbes et qui aurait alors calqué son récit sur ce qui est dit dans le chapitre 30 à propos des Croates[66]. Cette opinion est reprise récemment par L. Margetić, qui pense que les Serbes se sont établis dans la péninsule Balkanique en même temps que les Croates à la fin du VIIIe siècle[67]. La question de la volonté délibérée de Constantin VII de donner des informations falsifiées a été tranchée par R. Novaković qui soutient la thèse de l'authenticité de l'ensemble du *De administrando imperio* en rappelant que le but ultime de l'empereur était d'enseigner à son fils Romain II ce qu'il fallait pour bien gouverner[68]. Enfin, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'étude récente de la structure du texte permet là encore de considérer que le passage incriminé appartient à une source commune à divers chapitres du *De administrando imperio* sur l'arrivée des Croates et des Serbes[69].

En ce qui concerne le lieu d'origine des Serbes, la Serbie Blanche, il s'agit d'une région située au-delà de la Hongrie, entre l'Elbe et la Pologne, ce qui laisse le champ libre à beaucoup d'interprétations, d'autant que le terme « Boïki » a donné lieu à des identifications diverses, liées à son origine philologique. Certains (Schafarik) ont localisé Boïki en Galicie orientale, d'autres (Skok, Rački, Grafenauer) l'ont situé en Bohême[70]. D'autres encore ont vu dans les Serbes Blancs les Serbes de Pologne dont Constantin VII parle ensuite à propos de Michel Višević, prince des Zachlumi[71]. Le témoignage, enfin, de Mas'ūdī sur la localisation de la Serbie Blanche a convaincu de nombreux savants de son identification avec la région de la Vistule, en Galicie orientale[72], ce qui est en quelque sorte corroboré par le fait que nous savons par ailleurs que la Serbie Blanche était limitrophe de la Croatie Blanche[73].

Nous ne nous attarderons pas sur le premier établissement serbe dans les Balkans, rapporté par Constantin VII, c'est-à-dire Servlia dans le thème de Thessalonique — où l'on connaît une ville appelée Servija —, qui s'avère être une question presque aussi épineuse que celle de l'origine des Serbes, ni sur le stratège de Belgrade, qui aurait été, toujours selon Constantin VII, l'intermédiaire auprès d'Héraclius pour l'établissement

66. Ces auteurs (F. Rački, Lj. Hauptmann, B. Grafenhauer en particulier) font confiance à l'authenticité du chapitre 30, considéré par eux comme issu de la tradition populaire croate ; voir la bibliographie et la critique argumentée de ces positions dans *VIINJ*, p. 46 n. 144.

67. MARGETIĆ, *Konstantin*, p. 75-80.

68. NOVAKOVIĆ, *Odakle su Srbi*, p. 38.

69. MAKSIMOVIĆ, *Struktura* 32, p. 26-27 : il faut distinguer deux parties dans ce texte « commun », l'une (l. 2-16), simplement insérée par l'auteur de la Chronique, l'autre modifiée et rédigée (l. 16-29), constituant le début de la *Chronique des Princes*, qui correspond aux événements en relation directe avec Byzance.

70. Voir la bibliographie dans *VIINJ*, p. 46.

71. *Ibid.*, p. 47.

72. *Ibid.* Constantin VII, en localisant la Serbie Blanche aux limites de la Francie, devait vraisemblablement confondre avec les Serbes de Polabi. D'ailleurs cette localisation de la Serbie Blanche en Polabi a été reprise récemment par R. Novaković, cf. NOVAKOVIĆ, *Odakle su Srbi*, p. 32 ; voir aussi FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 127-129. Et il ne faut pas oublier que cette interprétation n'est pas éloignée de celle de F. Dvornik, qui continue à penser que la Serbie Blanche doit être trouvée sur le cours supérieur de l'Elbe, cf. *Commentary*, p. 96.

73. Chap. 31, 1-5.

définitif des Serbes dans les Balkans[74]. En revanche, nous examinerons les données très composites de l'empereur concernant les territoires occupés par les Serbes après leur arrivée dans la péninsule Balkanique.

Constantin VII distingue très clairement les pays qu'ont occupés les Serbes — c'est-à-dire les territoires qu'il nomme *sklavinies* au chapitre 30, quand il délimite leurs frontières[75] — de la Serbie pour l'histoire de laquelle il insère la *Chronique des Princes* et dont il connaît mal les frontières[76]. Des habitants de ces pays (Serbie, Paganie, pays des Zachlumi, Trabunie et Konavlje), l'empereur dit, dans les chapitres particuliers qui leur sont consacrés[77], que ce sont des Serbes ou qu'ils tirent leur origine des Serbes.

Il est admis généralement que la Serbie proprement dite de Constantin VII correspond plus ou moins à la région appelée plus tard dans les sources Raška[78], même si les opinions divergent sur le fait de savoir si la ville de Ras était ou non comprise dans cet État. En effet, dans la *Chronique des Princes*, il est dit que, lorsque les fils du prince serbe Mutimir raccompagnèrent à la frontière serbo-bulgare le fils du souverain bulgare Boris, qui avait été fait prisonnier, ils allèrent jusqu'à Ras[79]. Il semble que non loin de Ras, un peu plus à l'ouest, était située la ville de Dostinik, qui était, sur la route de Serbie en Bulgarie, la première place forte et peut-être même la capitale de la Serbie à l'extrême fin du IXe siècle[80]. Les précisions néanmoins manquent pour délimiter exactement le territoire de la Serbie à cette époque : sans doute une région centrée à la fois sur la Drina supérieure et ses affluents (Piva, Tara, Lim, Uvac), comprenant la ville de Tuzla (anciennement dénommée Salines) et s'étendant jusqu'à la Save, et sur la Morava supérieure avec Ras (?) et l'Ibar (?)[81]. Néanmoins cette conception de la Serbie élargie dans sa partie orientale s'est heurtée à une interprétation plus restrictive, surtout si l'on considère que les *kastra* habités de la liste de Constantin VII sont plutôt situés à l'ouest du Lim[82]. L'avènement de Časlav coïncida probablement avec un rétrécissement temporaire de la superficie de la Serbie, qui, dans la deuxième décennie du Xe siècle, avait même étendu

74. Pour l'ensemble de ces questions, cf. *VIINJ*, p. 47-49 ; *Commentary*, p. 131-133 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 129-132.

75. Chap. 30, l. 94-112. Il faut remarquer que la Dioclée n'apparaît pas dans le chapitre 32 (l. 21-22) comme territoire occupé par les Serbes à leur arrivée, mais que dans le chapitre extrêmement court qui lui est consacré dans le *De adm. imp.* (chap. 35), son peuplement est dit avoir eu la même histoire que celui des autres pays.

76. Chap. 30, l. 118-120. Voir à ce sujet, FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 138-139, notamment sur les tentatives récentes d'élargir encore plus l'espace ethnique primitif des Serbes (R. Novaković, maintes fois cité ; B. JANKOVIĆ, *Etnički prostor Srba na Balkanu u srednjem veku u svetlu archeoloških i pisanih izvora. Etnički prostor Srba*, I, Belgrade 1993, p. 24).

77. Chap. 32-34. Néanmoins rien n'est dit de tel au chap. 35 sur la Dioclée.

78. Sur une opinion différente, cf. NOVAKOVIĆ, *Gde se nalazila Srbija*, p. 109, 141.

79. Chap. 32, l. 53. De plus, il n'est pas précisé s'il s'agit de la ville elle-même ou de la région, cf. *VIINJ*, p. 52.

80. Chap. 32, l. 74-77 : Klonimir venant de Bulgarie, tente de s'emparer du pouvoir et commence par prendre la ville de Dostinik en 897, cf. *VIINJ*, p. 53.

81. *Commentary*, p. 134. La superficie de la Serbie était peut-être moins importante que celle donnée ici. Notons que Ras n'est pas mentionné parmi les *kastra* habités de Serbie.

82. C'est l'opinion de R. Novaković (voir n. 83). Il faut souligner que la plupart des *kastra* habités de Serbie n'ont pu être précisément localisés, cf. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 382.

sa domination sur la Paganie, c'est-à-dire sur les territoires littoraux depuis la Neretva jusqu'à la Cetina[83].

On sait qu'à l'ouest la Serbie était au milieu du Xe siècle frontalière de la Croatie à Cetina et Livno[84]. Par ailleurs, elle était séparée de la côte adriatique par la Zachlumie, la Terbunie et la Dioclée[85]. C'est vraisemblablement à la fin du règne de Časlav, à l'époque où la Croatie connaissait de grands troubles après 945, que la Serbie a pu s'étendre au nord-ouest aux dépens de la Croatie et c'est à cette époque que la Bosnie serait entrée dans la composition territoriale de la Serbie, comme l'indique expressément la dernière note du chapitre 32[86]. Cette idée d'intégration de la Bosnie vers 949 a été proposée par F. Šišič et reprise par F. Dvornik[87]. De plus, il faut rappeler les informations du Prêtre de Dioclée, selon lesquelles Časlav aurait combattu sur la Drina le magnat hongrois Kiš[88], qui conforte notre opinion d'une extension de la Serbie à cette époque, étant entendu que la Bosnie se limitait alors aux régions de la vallée du fleuve de même nom[89].

2. L'archôn *des Serbes*

L'*archôn* des Serbes est dans le récit de Constantin VII issu du chef de lignée qui conduisit depuis leur pays d'origine l'ensemble des Serbes dans la péninsule Balkanique et demanda la protection d'Héraclius. Ce sujet revient à chaque introduction des principautés considérées comme peuplées de Serbes, c'est-à-dire la Serbie, mais aussi la Zachlumie, la Terbunie et Konavlje, la Paganie[90]. Le récit sur les origines de la lignée princière paraît avoir des bases peu solides, si l'on considère qu'aucune chronologie ne peut être établie avant le règne de Vlastimir (vers 840). Ce dernier, en revanche, affirme son pouvoir princier après une crise des institutions vraisemblablement identique à la crise croate entre les représentants des anciennes structures (*župans*) et les représentants du nouvel État (les princes)[91]. De même qu'en Croatie, le rôle de Basile Ier est évoqué pour l'établissement de la lignée princière. Le pouvoir byzantin s'est alors immiscé dans

83. Pour l'étendue de la Paganie, cf. chap. 30, l. 104-105. Pour le rétrécissement de la Serbie sous Časlav, cf. NOVAKOVIĆ, *Gde se nalazila Srbija*, p. 61-68 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 146.

84. Chap. 30, l. 116-117. Elle a donc pu s'étendre au sud jusqu'au fleuve Vrbas, voir la bibliographie à ce sujet dans FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 141.

85. Chap. 30, l. 95-104.

86. Chap. 32, l. 150. Voir FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 142. Cette dernière note indépendante de la *Chronique des Princes* peut dater en effet du règne de Constantin VII. Rappelons que pour l'ensemble de ces chapitres, excepté le chapitre 30 (rédigé après 955-961), la date de la rédaction finale proposée par J. B. Bury en 948-949 a été généralement acceptée, cf. *Commentary*, p. 97.

87. *Commentary*, p. 99. Une autre opinion veut que la Bosnie fut une terre incluse dans la Serbie baptisée, cf. S. M. ĆIRKOVIĆ, « Nasljeni gradovi Konstantina Porfirogenita u najstarija organisacija », *ZRVI* 37, 1998, p. 23-32.

88. *Letopis popa Dukljanina*, p. 316, 440. La suite des événements aurait été néanmoins fatale à Časlav, dans sa lutte contre le roi hongrois.

89. Cette opinion de l'extension de la Serbie et de sa domination possible sur les autres pays serbes à cette époque a été défendue depuis longtemps, cf. *VIINJ*, p. 57-58. Pour la controverse récente à ce sujet, cf. FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 143-144.

90. Chap. 32, l. 7-10 ; chap. 33, l. 8-10 ; chap. 34, l. 5 ; chap. 36, l. 5-7.

91. NOVAKOVIĆ, *Gde se nalazila Srbija*, p. 51.

les intrigues de la cour serbe et dans les luttes pour le pouvoir, comme l'a mis en relief la récente étude de B. Ferjančić. Selon l'auteur, en effet, le passage du chapitre 29 du *De administrando imperio,* selon lequel Basile a établi les archontes que les Serbes voulaient et de la lignée qu'ils désiraient[92], doit être lié à l'arrivée au pouvoir des fils du prince Vlastimir et à leur gouvernement collectif de la Serbie avec l'accord de l'empereur[93]. Il convient d'ailleurs de rappeler que c'est dans la famille de Mutimir et de ses frères que sont apparus les premiers noms chrétiens, ainsi Étienne, fils de Mutimir, et Petar, fils de Goïnik[94] : or c'est justement Basile Ier qui a envoyé des prêtres pour christianiser les Serbes à leur demande[95]. Par ailleurs, on apprend également du *De administrando imperio* qu'à partir de Basile Ier les princes serbes sont issus de la même lignée. À l'intérieur de cette lignée issue de Vlastimir, Byzance s'efforçait de mettre sur le trône serbe les représentants qui lui étaient favorables et hostiles à la Bulgarie, car désormais la Serbie détient un rôle stratégique entre les deux puissances[96].

Si l'on considère maintenant les princes qui se sont succédé en Serbie à partir du règne collectif des trois fils de Vlastimir, nous savons d'abord que cette collégialité s'est achevée lorsque Mutimir a pris seul en main les destinées de la Serbie en évinçant du trône ses frères Strojimir et Goïnik, en les livrant à la Bulgarie et en gardant sous tutelle Petar, le fils de Goïnik, qui s'est bientôt enfui en Croatie. Peut-on penser que la liste des adresses du *De cerimoniis* puisse dater du règne dudit Petar (891-917), quand, revenu de Croatie, il a chassé Priveslav, le fils de Mutimir, et, avec l'aide de Byzance, a éliminé ses concurrents et affirmé sa puissance à tel point qu'il a étendu la domination serbe sur la Paganie ? Rappelons que ses rapports privilégiés avec Byzance se sont illustrés en 917 avec l'ambassade de Léon Rabdouchos, alors stratège de Dyrrachium, auprès de Petar Goïnik, justement en Paganie[97]. En faveur de cette hypothèse joue le fait que la Paganie n'est pas mentionnée dans la liste des adresses, puisque ce territoire aurait alors perdu son autonomie[98].

Néanmoins, la place hiérarchique de l'*archôn* des Serbes dans les adresses du *De cerimoniis* après l'*archôn* de Croatie nous laisse penser qu'il s'agit plutôt d'une période où la Croatie était forte et la Serbie en retrait. Si nous rappelons les dates du règne de Tomislav (910-928) et de Krešimir II (928-945), cela nous conduit soit au début du règne du prince Časlav (927 ?, 931 ?) soit au règne du prince Zacharias, qui était un protégé de Romain Ier Lécapène et avait séjourné à Constantinople et qui sous son impul-

92. Chap. 29, l. 76-78.
93. FERJANČIĆ, *Vasilije,* p. 24.
94. Dj. Sp. RADOJIČIĆ, « La date de la conversion des Serbes », *Byz.* 22, 1952, p. 253-255 ; Lj. MAKSIMOVIĆ, « The Christianisation of the Serbs and the Croats », dans *The Legacy of Saints Cyril and Methodius to Kiev and Moscow. Proceedings of the Int. Congress of the Millenium of the Conversion of Rus to Christianity (Thessalonique 26-28 nov. 1988),* Thessalonique 1992, p. 175.
95. Chap. 29, l. 74-75.
96. FERJANČIĆ, *Vasilije,* p. 25.
97. Chap. 32, l. 82-86.
98. J. FERLUGA, « Lista adresa za strane vladare iz knige o ceremonijama », *ZRVI* 12, 1970, p. 165. Retenons que V. Koščak tient un raisonnement contraire sur ce point, en datant la liste des adresses du règne de Basile Ier, à l'époque où l'archonte croate Branimir aurait étendu sa domination sur le sud de la Dalmatie, cf. V. KOŠĆAK, *Pripadnost.* (cité n. 49), p. 333.

sion avait voulu s'emparer du trône une première fois, avant d'y parvenir, cette fois aidé par les Bulgares auprès desquels il était retenu prisonnier[99]. La plupart des historiens datent de 920[100] la première tentative infructueuse de Zacharias pour prendre le pouvoir à Paul Branović (dont on sait sûrement qu'il est monté sur le trône de Serbie en 917-918), et de 923 son avènement. Cette chronologie a été discutée et resserrée aussi bien par V. H. Zlatarski que par G. Ostrogorski qui sont d'avis que le règne de Paul n'a pas excédé trois ans et qui par conséquent datent la chute de Paul et l'avènement de Zacharias de 921[101]. Si cette dernière hypothèse était retenue, on devrait dater la première expédition bulgare contre la Serbie de 921 ou du début 922. La deuxième expédition qui eut pour conséquence l'anéantissement et la désertification de la Serbie est de toute façon postérieure à 923 (après le traité de paix byzantino-bulgare). Quant à l'avènement de Časlav « sept ans après », il serait dans cette optique de 930-931, à moins que les sept ans se réfèrent à la mort de Syméon le Bulgare, ce qui donnerait 934, ou encore, comme le pense G. Ostrogorski, à la chute de Paul Branović, ce qui donnerait alors la date haute de 927 pour son avènement[102].

Toute cette chronologie est évidemment très importante pour savoir qui se cache derrière l'adresse du *De cerimoniis*. De toute façon, que ce soit Zacharias, le fils de Priveslav, ou Časlav, le fils de Klonimir, il s'agit de cousins à l'intérieur d'une même lignée princière. Et quand Byzance appuie l'un ou l'autre prétendant au trône, il s'agit toujours de cette lignée, qui a été reconnue, nous l'avons vu, dès le règne de Basile Ier[103]. Par ailleurs, à la date supposée de la rédaction des adresses aux princes sud-slaves du *De cerimoniis*, c'est-à-dire au cours du règne de Romain Lécapène, il faut noter l'importance encore primordiale des *župans* en Serbie, qui, le cas échéant, traitaient directement avec les puissances étrangères et avaient un rôle d'élection, quand le trône princier était vacant[104]. Ils reflétaient encore, selon J. Ferluga, l'organisation ancienne tribale en même temps que son crépuscule[105].

III. L'*archôn* des Zachlumi

L'*archôn* des Zachlumi[106] occupe la troisième position dans les adresses du *De cerimoniis* aux princes slaves du Sud. Cela correspond exactement à la place du chapitre qui est consacré dans le *De administrando imperio* aux Zachlumi et à leur territoire[107], chapitre qui suit immédiatement celui consacré aux Serbes occupant la Serbie.

99. Chap. 32, l. 100-108.
100. Et même après le 17 décembre 920, date de l'avènement de Romain Lécapène.
101. *VIINJ*, p. 55.
102. *VIINJ*, p. 56-57.
103. Chap. 29, l. 75-78.
104. Chap. 32, l. 120.
105. FERLUGA, *Vizantija i postanak*, p. 61.
106. Il faut noter que ce pays est toujours désigné par le nom de ses habitants dans les œuvres de Constantin VII (*chôra tôn Zachloumôn)* et n'a pas de dénomination territoriale correspondante.
107. Chap. 33.

Dans ce chapitre, une première note commençant par *oti* est un extrait adapté d'un texte datant du règne de Romain Lécapène sur l'histoire de la Dalmatie. Après une introduction sur les circonstances de l'arrivée dans la péninsule Balkanique des occupants sous le règne d'Héraclius[108], Constantin VII, selon son habitude, donne l'origine étymologique des Zachlumi, et la signification qu'il propose — derrière les montagnes — semble bien correspondre à l'emprunt du nom vieux slave *Za Hlm* ou *Hum* (derrière les montagnes)[109]. Constantin VII donne le nom de deux villes sur cette montagne, Chlum et Bona, qui, selon les éditeurs russes, sont les deux appellations pour la forteresse appelée plus tard Blagaja[110]. La délimitation du pays des Zachlumi n'est pas donnée ici, mais au chapitre 30 : il s'étend de Raguse à la rivière Oronte, c'est-à-dire la Neretva. Il est frontalier de la Terbunie, de la Paganie, de la Croatie et de la Serbie[111].

La deuxième note du chapitre 33 commençant également par *oti* se réfère à Michel Višević, seul prince mentionné dans ce chapitre, mais justement célèbre par ses actions relatées dans la *Chronique des Princes* au chapitre 32 : on y apprend que Michel Višević était jaloux des rapports privilégiés du prince serbe Petar Goïnik avec le stratège de Dyrrachium, Léon Rabdouchos, et du fait qu'il avait pris sous son contrôle la Paganie[112]. De plus, on sait grâce à la *Chronique de Raguse* que Petar Goïnik avait dépossédé son voisin le *ban* de Bosnie[113]. Aussi Michel Višević a-t-il trahi le prince serbe que Byzance avait suborné pour s'allier aux Hongrois et attaquer les Bulgares[114]. L'événement est daté précisément de la bataille d'Acheloos, c'est-à-dire de 917, mais Michel Višević, qui prit alors le parti des Bulgares, était déjà connu pour son attitude hostile à Byzance. Jean le Diacre raconte qu'en 913 il avait capturé le fils du doge vénitien, qui était allé à Constantinople, et l'avait remis aux Bulgares[115]. Il était alors désigné comme prince (*dux Sclavorum*). Il apparaît par la suite, en 926, dans les Chroniques italiennes, notamment les *Annales Barenses*, les *Annales Beneventani* et Lupus Protospatharius, comme ayant occupé la ville byzantine de Siponto en Apulie, avec cette fois le titre de *rex Sclavorum*[116]. Néanmoins, l'occupation de la ville de Siponto a été interprétée non comme une agression contre Byzance, mais, au contraire, comme une aide contre les Arabes. Ce qui expliquerait alors sa présence, un an plus tôt, au concile de Split, en 925[117], aux côtés de Tomislav alors allié à Byzance, comme en témoigne une lettre du pape Jean X adressée à Tomislav, *rex Chroatorum*, et Michel, *dux Chulmorum*[118]. Est-ce à cette

108. Chap. 33, l. 1-10.

109. Chap. 33, l. 10-15. Pour l'étymologie, voir *Commentary*, p. 137.

110. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383.

111. Chap. 30, l. 100-104.

112. Chap. 32, l. 83-86.

113. *Chronica Ragusina Iunii Restii...*, éd. S. Nodilo, Zagreb 1893, p. 26 ; S. RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his reign*, Cambridge 1929, p. 205. Il est vrai que Michel Višević semble également avoir participé à cette spoliation.

114. Chap. 32, l. 86-89.

115. *Documenta*, p. 388 ; *Commentary*, p. 137 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383.

116. *Documenta*, p. 393 ; *Commentary* p. 137-138 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383. Michel Višević n'a jamais été couronné et n'a jamais reçu du pape le titre de roi : il s'agit sans doute d'une confusion avec Tomislav.

117. *Commentary*, p. 138 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383.

118. *Documenta*, p. 189.

époque, où sa présence à Split trahit un rapprochement avec Byzance, qu'il est honoré des titres d'*anthypatos* et de *patrikios*, dont témoigne justement le chapitre 33 du *De administrando imperio* consacré au pays des Zachlumi[119] ? Cette question a été déjà largement débattue[120]. Mais il ne faut pas oublier qu'en 925 la Serbie a été pillée et réduite à l'état de désert par Syméon et qu'il n'y a plus de prince. Le rôle de Michel Višević est alors essentiel dans cette sphère balkanique où la pression de Syméon sur Byzance reste forte, malgré ses récents déboires[121].

La note suivante du chapitre 33 du *De administrando imperio* se réfère aux origines de Michel Višević, qui est issu des Serbes non baptisés habitant la Vistule et appelés pour cela *Litziki*[122], ce qui semble rattacher son origine aux Slaves de Pologne. Plusieurs interprétations contradictoires ont été avancées. Certains ont pensé que Michel Višević était bien serbe et que la Serbie Blanche devait être recherchée bien plus à l'est que ce que l'on pensait. V. Koščak, lui, a pensé que la Vistule était le lieu d'origine des Croates et que par conséquent Michel Višević a régné sur le pays des Zachlumi « comme une partie de l'État croate allié ». Opinant dans le même sens, F. Dvornik considère que Michel Višević n'était justement pas serbe, d'où son hostilité vis-à-vis des princes de Serbie, et que non seulement la dynastie princière zachlumiane, mais encore la tribu entière des Zachlumi ont migré non avec les Serbes, mais avec les Croates. Il estime donc que les premières données de Constantin Porphyrogénète dans ce chapitre seraient erronées[123]. R. Novaković, qui situe la Serbie Blanche en Polabi, est d'avis que Michel Višević est issu d'un tout autre pays, sans doute d'un groupe ethnique particulier que l'empereur appelle *Litziki*, peut-être apparenté aux Croates Blancs, et qu'il est arrivé avec ces derniers dans la péninsule Balkanique. R. Novaković rejoint ici les idées de F. Dvornik[124]. En dernier lieu, B. Ferjančić reprend d'abord l'hypothèse qui consiste à dissocier l'origine des Zachlumi de celle de Michel Višević. Et il avance comme principal argument le style de ce chapitre, où ce qui est dit de l'origine des Zachlumi fait partie d'une note et où ce qui concerne l'origine de la lignée (*génèa*) de Michel Višević fait partie d'une autre note. Mais ensuite il revient sur l'idée d'une origine commune serbe des Zachlumi et de Michel Višević dans la mesure où au début du chapitre 33 l'empereur auteur ne sépare pas le prince de son peuple, les Zachlumi, dont il dit qu'ils sont serbes depuis le temps où leur prince sollicita la protection d'Héraclius[125].

119. Chap. 33, l. 16.

120. Voir la bibliographie dans LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383. Pour F. Dvornik, l'occupation de la ville de Siponto s'est faite en accord avec Byzance pour chasser les Arabes, qui s'y étaient établis, cf. *Commentary*, p. 138.

121. Notamment avec les Croates, voir ci-dessus.

122. Chap. 33, l. 16-19. Pour la lecture Litziki au lieu de Ditziki, voir *Commentary*, p. 139 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383.

123. *Commentary*, p. 139.

124. Pour toute la bibliographie, voir *Commentary*, p. 139, et LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 383-384, notamment sur les interprétations à base philologique. Voir aussi FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 147.

125. Chap. 33, l. 8-10 ; FERJANČIĆ, *Dolazak Hrvata*, p. 148.

IV. L'*archôn* de Kanali

Le prince de Kanali est cité en quatrième position, avant l'*archôn* de Terbunie, dans les adresses du *De cerimoniis* aux princes slaves du Sud. Or ce prince n'est mentionné nulle part ailleurs. En effet, dans le chapitre 34 du *De administrando imperio*, une note commençant par la conjonction *oti* spécifie que le pays de Kanali (du terme romain dont la forme slave est Konavlje)[126] est sous la dépendance de la Terbunie[127]. Une paraétymologie du terme « Kanali » est incluse dans la même note de ce chapitre. D'autre part, la première note de ce chapitre consacré aux Terbuniotes et Kanalites mentionne qu'ils étaient issus des Serbes Blancs et que, sous le règne du prince de Serbie, Vlastimir, c'est-à-dire autour de 850, le fils du *župan* de Terbunie a reçu en mariage la fille du prince serbe Vlastimir et a été élevé par lui au rang de prince[128]. Ce qui signifie qu'avant cette date il y avait un *župan* en Terbunie et vraisemblablement un *župan* également à Konavlje. Nous avons analysé plus haut l'agencement du chapitre 32, avec des strates de texte distinctes et des informations, sous forme de notes d'époques différentes compilées par le rédacteur (Constantin VII ou un membre de sa cour). Le chapitre 34 semble agencé de la même façon avec trois notes commençant par *oti*. Et comme dans le chapitre 32, il semble bien que la première note soit d'époque antérieure aux deux autres. Pour conforter notre hypothèse, examinons les autres passages du *De administrando imperio* où nous trouvons mention de Konavlje.

Le chapitre 29 consacré à la Dalmatie rappelle l'indépendance qu'ont acquise les nations sud-slaves sous le règne de Michel d'Amorion : parmi elles se trouvent les Kanalites[129]. Encore dans le même chapitre les Kanalites participent à l'envoi des contingents par les nations sud-slaves dans l'expédition byzantine conduite par Nicétas Ooryphas pour assiéger Bari en 869[130]. Nous ne les trouvons pas, en revanche, mentionnés dans le chapitre 30 à propos de la délimitation géographique des différentes sklavénies sud-slaves, alors qu'est citée l'*archontia* de Terbunie[131]. De même, le territoire des Kanalites est cité dans le texte de la *Chronique des Princes* au chapitre 32 à propos de l'établissement des Serbes et des Croates, à côté des autres territoires sud-slaves[132]. On retrouve aussi l'entité géographique de Kanali dans le chapitre 35, toujours dans le développement concernant l'installation des Serbes et des Croates[133]. La chronologie du texte primitif concernant l'établissement des Serbes et des Croates — qui a été adapté dans tel ou tel chapitre — semble pouvoir remonter à Romain Lécapène ou même plus haut, si l'on en croit l'analyse de Lj. Maksimović, qui montre que cette partie a été modifiée et insérée par l'auteur de la *Chronique*.

126. *VIINJ*, p. 62 n. 222.
127. Chap. 34, l. 15. Pour Trabunie-Terbunie, voir ci-dessous.
128. Voir ci-dessous.
129. Chap. 29, l. 57.
130. Chap. 29, l. 109-112. Quand l'expédition byzantine arrive à Bari en 869, Louis II a déjà levé le siège ou lève le siège à ce moment, à la suite de disputes entre les Francs et les Byzantins, cf. *Commentary*, p. 104-105.
131. Chap. 30, l. 98-99.
132. Chap. 32, l. 22.
133. Chap. 35, l. 9.

Si nous résumons l'ensemble de ces données, nous pouvons dire qu'en 850, il existait un *župan* des Kanalites, qui s'était établi en Dalmatie en même temps que les chefs des autres tribus sous le règne d'Héraclius. L'ethnie participe comme les autres ethnies au siège de Bari en 869. Les chapitres du *De administrando imperio* qui en font mention sont dus au rédacteur-auteur Constantin VII, mais il est sûr que l'empereur a compilé des notes d'époques différentes : toutes celles qui mentionnent le peuple des Kanalites au moment de leur établissement dans la péninsule Balkanique semblent être les plus anciennes et de plus concernent la haute époque (VIIe-IXe siècle). En revanche la note du chapitre 34 mentionnant leur dépendance envers la Terbunie serait selon nous une information du temps de Constantin VII. C'est ce que confirme l'absence de mention des Kanalites au chapitre 30, qui selon l'avis de tous les spécialistes semble être une interpolation postérieure à la mort de l'empereur (959).

En conclusion, l'adresse du *De cerimoniis* à un prince de Konavlje date de Léon VI ou de Romain Lécapène[134]. Ensuite pour des raisons non connues, le pays s'est affaibli, et c'est le prince de Terbunie qui a eu la mainmise sur le pays de Konavlje, comme l'indique le chapitre 34 et le confirme le chapitre 30, en ne mentionnant pas l'*archontia* de Kanali. La *Chronique du Prêtre de Dioclée* mentionne Konavlje simplement comme une *župa* du pays de Terbunie[135].

Il n'est pas facile de situer exactement Konavjle, puisque justement le chapitre 30 ne mentionne pas ses délimitations et que la liste des *kastra* habités est commune avec la Terbunie[136].

V. L'*archôn* de Terbunie

Le pays est appelé « Trabounia » ou « Terbounia » (forme slave Trebinje) dans les œuvres de Constantin VII et la forme grecque continuera à être employée par les souverains slaves[137]. Après avoir adapté le récit unique, dont nous avons parlé, sur l'arrivée des Terbouniotes et Kanalites dans la péninsule Balkanique, en ayant rappelé qu'ils tiraient leur origine des Serbes non baptisés, le chapitre 34 du *De administrando imperio* raconte qu'une fois marié à sa fille, le fils du *župan* de Terbunie a été gratifié par le prince de Serbie du titre de prince (*archôn*). Le prince serbe en question étant Vlastimir, cette promotion a donc eu lieu entre 830 et 852 : nous constatons que le seul élément daté et historique du pays de Terbunie est lié à ce prince Vlastimir, le premier prince « historique » de Serbie, qui a marqué son règne par sa lutte contre les Bulgares et leur chef Presiam[138].

134. Sur les conclusions de J. Ferluga concernant les adresses dans le *De cerimoniis*, cf. J. FERLUGA, « Die Adressenliste für auswärtige Herrscher aus dem Zeremonienbuch Konstantin Porphyrogennetos », dans *Byzantium on the Balkans...* (cité n. 21), p. 290 ; ID., *Biz. Cartsvo*, p. 86. Sur cette proposition chronologique, voir aussi LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 385-386.

135. *VIINJ*, p. 61 ; *Letopis popa Dukljanina*, p. 326.

136. Chap. 34, l. 19-20.

137. Pour les étymologies diverses données au nom de ce pays, cf. *Commentary*, p. 140 ; LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 385-386 (les auteurs pensent qu'il faut abandonner définitivement l'étymologie « tvrd » pour « treba »). Pour les formes Trav, Terv et Trib, etc., voir FERLUGA, *Byzantium on the Balkans...* (cité n. 21), p. 372.

138. Chap. 32, l. 35-40 ; voir à ce sujet G. OSTROGORSKI, *Porfirogenit.* (cité n. 64), p. 25-27 (= Sabrana Dela IV, p. 80-81).

Néanmoins, comme le montre justement le commentaire de la nouvelle édition russe[139], il y a quelque chose de contradictoire dans le fait que cette promotion au rang de prince a assuré l'indépendance de ce souverain (*autexousios*) et que par ailleurs les princes de Terbunie sont dits en même temps avoir toujours été sous la domination du prince de Serbie[140]. Doit-on pour autant mettre en doute le témoignage de Constantin Porphyrogénète sur le processus de la transformation de cette *županie* en principauté, qui témoigne, comme ailleurs, mais avec des modalités différentes, de la promotion de certains *župans* dans la strate souveraine[141] ? De plus, la conception byzantine de la hiérarchie, sous forme pyramidale, pouvait tout à fait admettre des soumissions indirectes de territoires à travers un chef, qui était soumis à Byzance[142].

Le pays de Terbunie, dont la capitale était la ville de même nom, est délimité dans le chapitre 30 du *De administrando imperio*, depuis Décatéra (Kotor) à Raguse, et sa frontière continentale touche à la Serbie[143]. Les *kastra* habités ont été pour la plupart identifiés[144].

VI. L'*archôn* de Dioclée

L'*archôn* de Dioclée est cité en dernier parmi les principautés sud-slaves du *De cerimoniis*, ce qui correspond également à l'ordre de sa mention dans le *De administrando imperio*, puisque le dernier chapitre, consacré aux Pagani, ne correspond pas à une principauté.

Le chapitre 35 du *De administrando imperio* concernant la Dioclée paraît commencer comme les autres chapitres, avec le rappel de la désertification par les Avars et de son repeuplement au temps de l'empereur Héraclius, mais ensuite il n'est pas question de l'origine des habitants ni de l'arrivée des tribus avec le prince serbe qui a demandé la protection d'Héraclius, comme c'est le cas pour tous les autres peuples des pays slaves du Sud, ce qui a induit l'hypothèse que les gens de Dioclée n'étaient pas serbes, mais croates[145]. Le problème est évidemment de savoir si le rédacteur a oublié de dire que les Dukljanes étaient serbes ou s'il l'a omis volontairement. Ensuite la note se termine comme la plupart des notes que nous avons vues, par l'explication étymologique du nom du pays[146]. Une deuxième note très courte mentionne trois villes de Dioclée, qui n'ont pas été identifiées[147]. C'est le chapitre 30 du *De administrando imperio* qui donne le cadre géographique du territoire, depuis les forteresses de Dyrrachium jus-

139. LITAVRIN-NOVOSEL'CEV, p. 386.

140. Chap. 34, l. 8-12.

141. FERLUGA, *Vizantija i postanak*, p. 58.

142. *Ibid.*, p. 60.

143. Chap. 30, l. 98-100.

144. *Commentary*, p. 140 ; *VIINJ*, p. 63. Ils figurent tous dans la *Chronique du Prêtre de Dioclée* (XXX, p. 325). Voir aussi S. M. ĆIRKOVIĆ, *Naseljeni* (cité n. 87), p. 17-21.

145. C'est l'opinion qui, notamment, a été défendue par Lj. Hauptmann, cf. *VIINJ*, p. 63.

146. Ch. 35, l. 9-11 : si le pays tient son nom de la ville comme Constantin VII l'indique, il n'est pas vrai que Dioclétien ait fondé celle-ci, cf. *VIINJ*, p. 63.

147. *Commentary*, p. 141.

qu'à Décatéra, frontalier de la Serbie du côté des montagnes[148]. Mais dans ce chapitre, comme dans le chapitre 35, rien n'est dit de proprement historique sur la Dioclée. Or il paraît étrange que la Dioclée, appelée également Zéta, n'ait pas été autrement traitée par le rédacteur Constantin VII, quand on sait qu'au XI[e] siècle, ce fut le premier centre d'expansion des Serbes et que le prince de Dioclée prit même le titre de roi en 1077. De même au chapitre 30, la Dioclée n'est pas citée comme principauté à l'égal de la Terbunie et du pays des Zachlumi, même si l'on sait, par le chapitre 29, que l'empereur a nommé des princes auprès de tous les peuples sud-slaves, qui ont reçu le baptême, c'est-à-dire les Croates, les Serbes, les Zachlumi, les Terbuniôtes, les Kanalites, les Dioklètianes[149] : seuls en étaient exclus les Arentanes ou Pagani, parce qu'ils n'avaient pas reçu le baptême, ce qui explique très logiquement pourquoi il n'y a pas de mention d'*archôn* de ce peuple dans le *De cerimoniis.*

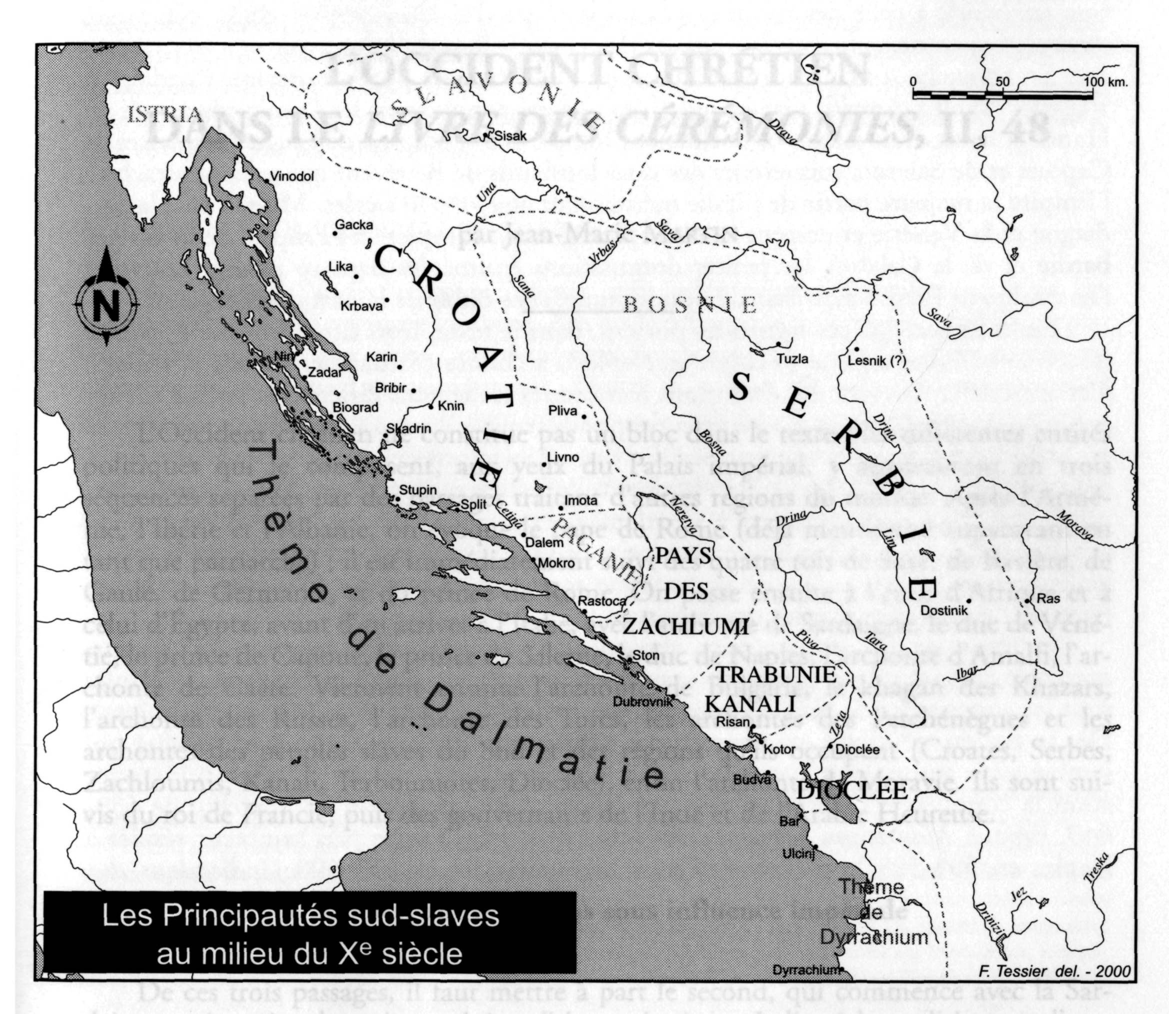
Conclusion

L'analyse historique que nous avons menée à partir du court texte du *De cerimoniis* malgré ses zones d'ombre, en particulier pour ce qui est de la Dioclée et de son prince à cette époque, nous a permis de situer un moment historique pour les États slaves du Sud. Nous avons pu mettre en évidence que ces adresses se référaient à un protocole datant du règne de Romain Lécapène. Cette époque était tout d'abord caractérisée par la puissance de la Croatie, dont un ensemble d'informations provenant du *De administrando imperio* permet d'imaginer une structure étatique déjà bien établie, territorialement et militairement, qui a dû coïncider avec une extension géographique et même une domination politique sur d'autres États[150]. La Serbie, citée en deuxième position, était importante aux yeux des Byzantins, parce qu'elle constituait un enjeu politique face aux Bulgares à cette époque. Les pays littoraux occupés par les Serbes, mais relativement autonomes à cette époque du prince de Serbie, jouissaient eux aussi d'une structure princière, y compris le pays de Kanali, qui plus tard sera intégré à la principauté de Terbunie. En dehors du statut politique et de la puissance de ces principautés fixés par le texte du *De cerimoniis,* une étude attentive du *De administrando imperio* nous a permis également de constater que cette époque coïncidait avec la disparition de la structure tribale, même si les *župans* ont encore un pouvoir au sein de la société, dont ils sont à la fois des relais hiérarchiques et des intermédiaires obligés pour conforter la lignée princière. Enfin, pour Byzance, il est certain que ces États princiers sud-slaves étaient considérés comme une zone de confins de la domination byzantine face aux Francs, aux Hongrois et surtout aux Bulgares, d'où l'usage des *kéleuseis* dans la diplomatique.

148. Chap. 30, l. 95-98.

149. Chap. 29, l. 63-65.

150. La carte que nous avons dressée correspond à une époque ultérieure, puisqu'elle est fondée sur les frontières des principautés données dans le chapitre 30 du *De administrando imperio,* sous réserve d'erreurs dues principalement au manque d'information et à la difficulté de tracer une quelconque frontière linéaire pour cette époque. Il nous était cependant tout à fait impossible de reconstituer, même approximativement, l'état antérieur, qui correspond aux adresses du *De cerimoniis* et où la place primordiale revenait à la Croatie. Notre texte aura permis néanmoins de s'en faire quelque idée.



Les Principautés sud-slaves au milieu du Xe siècle

L'OCCIDENT CHRÉTIEN DANS LE *LIVRE DES CÉRÉMONIES*, II, 48

par Jean-Marie Martin

L'Occident chrétien ne constitue pas un bloc dans le texte : les différentes entités politiques qui le composent, aux yeux du Palais impérial, y apparaissent en trois séquences séparées par des passages traitant d'autres régions du monde. Après l'Arménie, l'Ibérie et l'Albanie, on évoque le pape de Rome (déjà mentionné auparavant en tant que patriarche) ; il est immédiatement suivi des quatre rois de Saxe, de Bavière, de Gaule, de Germanie, et du prince de Rome. On passe ensuite à l'émir d'Afrique et à celui d'Égypte, avant d'en arriver à l'Italie, avec l'archonte de Sardaigne, le duc de Vénétie, le prince de Capoue, le prince de Salerne, le duc de Naples, l'archonte d'Amalfi, l'archonte de Gaète. Viennent ensuite l'archonte de Bulgarie, le khagan des Khazars, l'archonte des Russes, l'archonte des Turcs, les archontes des Petchénègues et les archontes des peuples slaves du Sud et des régions qu'ils occupent (Croates, Serbes, Zachloumis, Kanali, Terbouniotes, Dioclée), enfin l'archonte de Moravie. Ils sont suivis du roi de Francie, puis des gouvernants de l'Inde et de l'Arabie Heureuse.

I. **Les territoires italiens sous influence impériale**

De ces trois passages, il faut mettre à part le second, qui commence avec la Sardaigne et énumère de petites unités politiques situées en Italie ; à leurs dirigeants, l'empereur s'adresse en choisissant la forme de la κέλευσις (mandement) : il les considère donc comme ses sujets.

Il n'y a pas coïncidence entre ces entités politiques et les territoires italiens qui, aux VIe et VIIe siècles, ont échappé à l'invasion lombarde pour rester dans l'Empire : la partie la plus consistante de l'Italie byzantine des VIe-VIIIe siècles, l'Exarchat et la Pentapole, est désormais intégrée au royaume d'Italie ; l'ancien duché de Rome, représenté à la fois

par le pape et le prince de Rome, n'appartient pas à cette liste et n'est plus rattaché, même en théorie, au territoire impérial. En font en revanche partie intégrante — et n'ont donc pas à être mentionnés — les deux thèmes de Langobardie (Pouille), constitué en 892[1], et de Calabre, institué entre 938 et 956 après que la région a servi de lieu de repli au stratège de Sicile[2], île dont les Aghlabides achèvent la conquête en 902 en s'emparant de Taormine[3]. Cette fiction administrative explique sans doute pourquoi la Sicile ne figure pas non plus dans notre texte ; on sait qu'elle est passée de la domination aghlabide à celle des Fatimides ; sous le règne d'al-Manṣūr (946-953), elle prend une relative autonomie sous la dynastie des émirs kalbites[4].

En revanche sont mentionnés d'une part les chefs de petits territoires (Sardaigne, Vénétie, Naples, Amalfi, Gaète) qui n'ont pas été conquis par les Lombards ni par les Francs et n'ont donc jamais officiellement rompu avec l'Empire, de l'autre les princes de Capoue et de Salerne, successeurs des ducs lombards de Bénévent qui avaient arraché à l'Empire la majeure partie de l'Italie méridionale aux VIe-VIIe siècles. Mises à part la Sardaigne et la Vénétie et compte tenu de l'intégration complète à l'Empire de la Langobardie et de la Calabre, les petites dominations énumérées dans ce passage couvrent l'ensemble de l'Italie méridionale non franque, sans oubli de la part du rédacteur.

Les dirigeants de ces territoires portent, dans le texte, trois titres différents : prince (Capoue et Salerne), duc (Vénétie et Naples), archonte (Sardaigne, Amalfi et Gaète). Ces trois titres reflètent des évolutions historiques réellement différentes, même si l'appellation, très vague, d'archonte ne correspond en général pas à la titulature que portent en réalité ceux qui en sont gratifiés. Le titre princier est celui que se donnent (on y reviendra) les successeurs des ducs lombards de Bénévent depuis que le duc Arichis II a refusé, en 774, de se soumettre à Charlemagne qui venait de conquérir Pavie et de se proclamer roi des Lombards ; ce titre latin, qui n'a sans doute pas grand sens pour un hellénophone, visait à traduire la complète souveraineté (semblable à celle des empereurs de l'Antiquité) de celui qui le portait.

Le terme de duc, au contraire, appartient ici au vocabulaire byzantin de l'époque exarchale (même s'il est encore en usage bien après) : les ducs de Vénétie et de Naples sont les successeurs de fonctionnaires qui portaient le même titre (ou un équivalent). Dès la fin du VIe siècle, on rencontre à *Opitergium* (Oderzo) un patrice et duc qui semble avoir autorité sur l'ensemble de la Vénétie restée byzantine ; il réside à Héraclée après la conquête d'Oderzo par les Lombards[5] ; une inscription de Torcello, de 639-640, évoque *Mauricium gloriosum magistro militum*[6]. D'autre part semblent résider à Naples en 598-599 le *magister militum* Maurentius et en 599-600 Gudiscalcus *dux*

1. V. VON FALKENHAUSEN, *La dominazione bizantina nell'Italia meridionale dal IX all'XI secolo*, Bari 1978, p. 24 et 78-79.

2. *Ibid.*, p. 30.

3. Voir en dernier lieu A. AHMAD, *A History of Islamic Sicily*, Islamic Surveys, Édimbourg 1975, p. 17.

4. *Ibid.*, p. 27-28.

5. Ch. DIEHL, *Études sur l'administration byzantine dans l'Exarchat de Ravenne (568-751)*, BÉFAR 53, Paris 1888 (réimpr. anast. New-York, s.d.), p. 24.

6. CESSI I, 14.

Campaniae[7]. Plus tard, le pape Honorius Ier (625-638) écrit au *magister militum* Anatolius, qui manifestement siège aussi à Naples[8] ; le pape Grégoire II loue au consul Théodore l'île de Capri, deux *casalia* situés dans cette île et le monastère Saint-Pancrace près de Misène[9] ; une inscription grecque des années 720 cite l'ὕπατος καὶ δούξ Théodore[10]. Il semble que ces titres changeants se rapportent tous au commandant militaire qui a en charge soit la Vénétie, soit l'ensemble du duché de Naples.

Quant aux trois « archontes », ils gouvernent des territoires qui ne sont jamais formellement sortis de l'Empire, mais qui ont pris leur autonomie vis-à-vis des entités administratives dont ils dépendaient quand ils étaient sous la souveraineté réelle de l'empereur (Amalfi et Gaète sont sorties du duché de Naples au IXe siècle) ; on exposera plus loin l'évolution particulière de la Sardaigne, seule région de l'exarchat de Carthage non conquise par les musulmans.

A. Les princes de Capoue et de Salerne

En 774, on l'a dit, pour manifester son indépendance complète vis-à-vis du conquérant franc du royaume lombard, Arichis II échange le titre traditionnel de *vir gloriosissimus, summus dux gentis Langobardorum* contre celui de *piissimus atque excellentissimus princeps gentis Langobardorum*[11]. Outre la notion de souveraineté complète inhérente au mot *princeps*, il faut remarquer que le qualificatif *excellentissimus* était celui que se donnaient les rois lombards. Le fils d'Arichis II, Grimoald III, qui a été otage de Charlemagne, revient au qualificatif de *gloriosissimus*, mais conserve l'appellation de *princeps Langobardorum gentis* ; son successeur Grimoald IV introduit la formule alternative *Beneventane provincie princeps*[12].

7. Grégoire le Grand, MGH et CC VIII, 12 ; MGH IX, 17, 53, 65, 68, 119, 124, 131, 133, 159, 162, CC IX, 17, 53, 65, 69, 120, 125, 132, 134, 160, 163 ; MGH et CC X, 5.

8. MGH, *Ep.* III, p. 696 no 5. Deusdedit, p. 364 = *Liber Censuum*, I, p. 351.

9. Deusdedit, p. 371 et 373 = *Liber Censuum*, I, p. 352, 371, 353.

10. Capasso, *Monumenta*, I, p. 48 et II, 2, p. 215. J. Gay, *L'Italie méridionale et l'empire byzantin depuis l'avènement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071)*, BÉFAR 90, Paris 1904, p. 17.

11. Il se rapproche un moment de Byzance : à la fin de 787, Constantin VI lui aurait envoyé une ambassade composée de deux spathaires et du *dioikètès* de Sicile, chargés d'habits tissés d'or, d'une épée, et aussi de peignes et de ciseaux pour lui raser la barbe (ornement national des Lombards) avant de le faire patrice : *Codex Carolinus*, MGH, *Ep.* III, n. 83, p. 617. Les lettres envoyées par le pape à Charlemagne expriment de fréquentes craintes d'une alliance byzantino-bénéventaine ; mais ces tentatives n'ont pas eu de suite sur le moment, la puissance franque étant trop proche. Voir O. Bertolini, « Carlomagno e Benevento », dans *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben*, I : *Persönlichkeit und Geschichte*, H. Beumann éd., Düsseldorf 1965, p. 609-671.

12. Voir notamment E. Garms-Cornides, « Die langobardischen Fürstentitel (774-1077) », dans *Intitulatio II. Lateinische Herrscher- und Fürstentitel im neunten und zehnten Jahrhundert*, H. Wolfram éd., Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, Ergänzungsband 24, Vienne-Cologne-Graz 1973, p. 341-452. Voir également H. Belting, « Studien zum beneventanischen Hof im 8. Jahrhundert », *DOP* 16, 1962, p. 141-193. W. Deeters, « Pro salvatione gentis nostrae. Ein Beitrag zur Geschichte der langobardischen Fürsten von Benevent », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 49, 1969, p. 387-394. H. H. Kaminsky, « Zum Sinngehalt des Princeps-Titels Arichis II. von Benevent », *Frühmittelalterliche Studien* 8, 1974, p. 81-92.

À la suite de dix ans de guerre civile, la principauté de Bénévent est partagée en deux (sous les auspices des souverains carolingiens) en 849[13] : il y a désormais un prince de Bénévent et un prince de Salerne. En 900, d'autre part, le comte de Capoue Aténolf, qui dépendait jusqu'alors du prince de Salerne, s'empare de Bénévent et y reçoit le titre princier[14], transférant ainsi son ancien comté d'une principauté à l'autre. De 900 à 981, Aténolf de Capoue et ses successeurs sont donc princes de Bénévent ; toutefois, ils résident souvent à Capoue : de cette période ont été conservés quarante-trois actes princiers établis à Capoue, quinze seulement faits à Bénévent[15] ; ce rapport n'a certes pas de signification précise : très nombreux sont les actes en faveur du Mont-Cassin établis dans la cité de Capoue, proche du monastère ; il n'empêche que la principauté avait, en réalité, deux capitales. En 981, enfin, les Bénéventains chassent le prince Landolf et le remplacent par son cousin Paldolf. Landolf s'installe à Capoue ; il y a désormais, et jusqu'à la conquête normande de la seconde moitié du XIe siècle, trois principautés : Bénévent, Salerne et Capoue. Le texte du *De cerimoniis* reflète, évidemment, la situation de la période 900-981 ; simplement, il donne au prince de Bénévent le titre de prince de Capoue, ce qui s'explique facilement, comme on l'a vu.

La diplomatique des princes lombards du Midi a fait l'objet de bonnes études[16]. Les princes de Bénévent, en dépit de leur nouveau titre, reprennent pour l'essentiel aux VIIIe et IXe siècles les formes de la diplomatique ducale, et il en va de même pour les princes de Salerne ; au contraire, la dynastie capouane introduit en 900 à Bénévent un type de formulaire inspiré de celui de la chancellerie franque. On a conservé un bon nombre de préceptes princiers, qui permettent de connaître précisément la titulature officielle des princes, notamment pendant la période 900-960 à laquelle nous nous limiterons (mais il n'y a pas de véritable changement par la suite)[17].

À Salerne, le titre normal est : *X Dei providentia* (ou *previdentia*) *Langobardorum gentis princeps*[18], avec parfois l'adjonction, devant le nom, de *vir gloriosissimus*[19]. À Bénévent[20], la titulature est presque toujours : *X divina ordinante providentia Langobardorum*

13. *Radelgisi et Siginulfi divisio ducatus Beneventani*, dans MGH, *Leges* IV (in-f°), p. 221-225. Nous préparons une nouvelle édition de ce texte.

14. N. Cilento, *Le origini della signoria capuana nella Longobardia minore*, Studi Storici 69-70, Rome 1966, p. 147-148.

15. R. Poupardin, *Étude sur les institutions politiques et administratives des principautés lombardes de l'Italie méridionale (IXe-XIe siècles) suivie d'un catalogue des actes des princes de Bénévent et de Capoue*, Paris 1907, catalogue, nos 71-142.

16. R. Poupardin, « Étude sur la diplomatique des princes lombards de Bénévent, de Capoue et de Salerne », *Mélanges de l'École française de Rome* 21, 1901, p. 117-180. K. Voigt, *Beiträge zur Diplomatik der langobardischen Fürsten von Benevent, Capua und Salerno (seit 774)*, Göttingen 1902. Voir aussi H. Taviani-Carozzi, *La principauté lombarde de Salerne (IXe-XIe siècle). Pouvoir et société en Italie lombarde méridionale*, Collection de l'École française de Rome 152, Rome 1991, II, p. 1123-1151.

17. Nous n'avons pu consulter certains de ces actes, mais en avons vu la plus grande partie.

18. *RNAM* 45 (946) ; *CDC* 202 (959).

19. *CDC* 179 (950).

20. Actes étudiés : Poupardin, *Étude sur les institutions* (cité n. 15), pièces justificatives VI (901), VII (930), VIII ([915-934]), IX (943), X (948), XI et XII (952). Gattola, *Hist.*, p. 28 (902), 105-106 (925), 52 (943). Gattola, *Acc.*, p. 44-45 et p. 44 (902), p. 47 et p. 45-46 (928), p. 52-53 (943), p. 53-54 (944), p. 56-57 (951), p. 55-56 et p. 84 (952). *IS* VIII, col. 51 (927), 48-50 (936). *Chronicon S. Sophiae*, III, 41 (917 ?), I,

gentis princeps (ou : *X et Y divina ordinante providentia Langobardorum gentis principes*) ; plusieurs actes font ensuite allusion à la *principalis excellentia* ; enfin, dans les formules de datation, il arrive qu'on donne aux princes les qualificatifs de *gloriosus*, *gloriosissimus*, *excellens*, *eximius* ; la *rogatio* se réfère à la *potestas* princière. On voit que, à Salerne comme à Bénévent, on insiste sur la pleine souveraineté du prince, qui tient son pouvoir directement d'une décision divine.

Cette volonté est toutefois tempérée dans la réalité, à certaines époques, du fait que ces petits États sont amenés à se placer sous la protection de l'un ou de l'autre empire. L'influence occidentale se fait sentir surtout à l'époque de Charlemagne, puis dans la seconde moitié du IXe siècle, lorsque Louis II, puis Guy et Lambert de Spolète sont présents dans le Midi, enfin à partir des années 960, après le couronnement impérial d'Otton Ier[21].

L'influence byzantine, au contraire, est sensible après la conquête de la Pouille lombarde par Byzance, à la fin du IXe siècle et dans la première moitié du Xe. Le nom donné au nouveau thème de Langobardie semble traduire la volonté impériale d'intégrer à l'Empire toute la *Longobardia minor*. En 887, le stratège Théophylacte soutient le gastald Marin, rebelle à l'autorité du prince de Bénévent Aion, qui occupe Bari avant que le stratège Symbatikios ne riposte en entrant à Bénévent en octobre 891 ; c'est probablement alors que le thème de Langobardie est créé[22] ; l'occupation de Bénévent se poursuit jusqu'en 895 : les Byzantins en sont chassés par Guy de Spolète. On connaît un acte de l'abbé de S. Vincenzo al Volturno, peut-être établi en 887[23] et daté des années des empereurs Léon et Alexandre et de celles du prince Aion ; un acte privé fait à Capoue en 889-890 est également daté des années des « grands empereurs » Léon et Alexandre[24].

À l'extrême fin du IXe siècle, l'Empire lance une offensive diplomatique en direction de Salerne. En 893[25], dans un acte fait à Matera, en territoire impérial, et normalement daté du règne de Léon et d'Alexandre, le *prepositus* de S. Vincenzo al Volturno veut concéder en *livello* des biens du monastère à un protospathaire, fils de protospathaire, au nom lombard ; il en demande l'autorisation au prince de Salerne, Guaimar Ier, qui envoie un *missus* pour valider la transaction : il y a là, comme Gay l'avait vu[26],

40 (923), III, 40 (938), éd. *IS* X, 2 col. 472-473, 440-441, 471-472 (nous avons préparé une nouvelle édition de ce cartulaire, sous presse). *CV* 85 (914), 86 (916). BORGIA, *Memorie*, I, p. 359 (950). Dans les deux actes du *CV* on trouve une forme aberrante ; nous reviendrons sur le n° 86 ; l'*intitulatio* du n° 85 est : *Landulfus et Atenulfus divina misericordia largiente Longobardorum principes*.

21. J.-M. MARTIN, « Éléments préféodaux dans les principautés de Bénévent et de Capoue (fin du VIIIe siècle-début du XIe siècle) : modalités de privatisation du pouvoir », dans *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècles). Bilan et perspectives de recherche*, Collection de l'École française de Rome 44, Rome 1980, p. 553-586 : p. 556-557. ID., « L'empire vu de Bénévent (jusqu'au début du XIIe siècle) », dans *Forschungen zur Reichs-, Papst- und Landesgeschichte*, K. Borchardt et E. Bünz éd., I, Stuttgart 1998, p. 101-114.

22. FALKENHAUSEN, *La dominazione* (cité n. 1), p. 24-25.

23. *CV* 74 ; voir FALKENHAUSEN, *La dominazione* (cité n. 1), p. 23-24.

24. E. CUOZZO et J.-M. MARTIN, « Documents inédits ou peu connus des archives du Mont-Cassin (VIIIe-Xe siècles) », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge* 103, 1991, p. 115-210, n° 39.

25. *CV* 76.

26. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 177-178.

collaboration des pouvoirs impérial et princier dans des zones dont l'appartenance politique n'est pas nette.

Dans un acte établi à Salerne en août 899[27], Guaimar Ier, *princeps et imperialis patricius*, qui accomplit alors la vingt-troisième année de son règne et s'est associé son fils Guaimar II, explique son nouveau titre : « quia concessum est mihi a sanctissimis et piissimis imperatoribus Leone et Alexandro per berbum et firmissimum preceptum bulla aurea sigillatum integram sortem Benebentane probincie, sicut divisum est inter Sichenolfum et Radelchisum principem, ut liceret me exinde facere omnia, quod voluero, sicut antecessores mei omnes principes fecerunt. » Cette déclaration est intéressante, car elle semble traduire une vision politique en tout point semblable à celle que laisse deviner le passage du *De cerimoniis* : le prince est souverain, comme ses prédécesseurs, d'où son titre ; mais il a reçu des empereurs, avec le titre de patrice, le territoire de sa principauté (tel qu'il a été défini en 849 lors du partage entre Siconolf de Salerne et Radelchis de Bénévent).

Deux actes faits en 900 et 902[28] donnent encore à Guaimar Ier le double titre de prince et de patrice, que son fils Guaimar II s'attribue également en 903[29]. Enfin, une série d'actes privés s'échelonnant de mai 908 à juin 913 sont datés des années du prince Guaimar [II], fils du patrice (ou patrice impérial, ou prince et patrice) Guaimar [Ier][30] ; de mars 917 à juillet 923, on donne les années de Guaimar [II] prince et patrice, revêtu de la même dignité et de la même fonction que son père[31]. En revanche, à partir de novembre 926[32], le formulaire ne traite plus le père et le fils que de princes : cette année-là, avec son oncle Landolf Ier de Bénévent, Guaimar II, profitant de revers militaires subis par les Byzantins, envahit la Langobardie byzantine[33] : la soumission théorique à Constantinople a pris fin.

Les rapports entre l'Empire et les princes de Bénévent sont un peu plus difficiles à saisir. Sous l'année 915, les *Annales Beneventani*[34] notent : *Primus annus patriciatus domni Landolfi antipati patricii et principis*, juste avant d'attribuer à ce Landolf Ier tout le mérite de l'expulsion des Sarrasins de leur base du Garigliano, en réalité due à une coalition réunissant, outre les chefs des petites entités politiques du Midi, le *basileus*, le pape et les Francs[35] ; en 943, elles signalent la mort de Landolf Ier, *princeps et antipatus*

27. *CDC* 111. Guaimar a reçu le titre de patrice à Constantinople : *Erchemperti Historia Langobardorum Beneventanorum*, MGH, *SRLI*, p. 231-264 : 67, p. 260. *Chronicon Salernitanum. A critical edition with studies on literary and historical sources and on language*, Studia Latina Stockholmiensia 3, U. Westerbergh éd, Stockholm-Lund, 1956, 133, p. 144.

28. GATTOLA, *Acc.*, p. 45. *CDC* 115 ; voir 1373.

29. *CDC* 117.

30. *CDC* 124, 125, 128, 129, 130, 132.

31. *CDC* 133, 135, 136, 137, 138, 140, 141.

32. *CDC* 144.

33. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 209.

34. O. BERTOLINI, « Gli Annales Beneventani. Contributo allo studio delle fonti per la storia dell'Italia meridionale nei secoli IX-XII. In appendice una nuova edizione degli Annales Beneventani e del Catalogus Beneventanus Sanctae Sophiae », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo* 42, 1923, p. 9-163.

35. P. FEDELE, « La battaglia del Garigliano dell'anno 915 ed i monumenti che la ricordano », *Archivio della R. Società Romana di Storia Patria* 22, 1899, p. 181-211. O. VEHSE, « Das Bündnis gegen die Sarazenen

patricius, la vingt-huitième année de son patriciat. Dès 909, Landolf, envoyé à Constantinople par son père Aténolf Ier pour préparer une expédition commune, aurait, ainsi peut-être que son frère Aténolf II, reçu le titre de patrice ; il aurait été promu à la dignité d'ἀνθύπατος πατρίκιος après la bataille du Garigliano[36].

Dans deux actes datés respectivement de 916 et 917[37], Landolf Ier et Aténolf II indiquent leur dignité de patrice ; dans celui de 916, ils vont jusqu'à renoncer à leur titre princier, se disant : *Landulfus divina ordinante providentia et Atenulfus Longobardorum gentis antipatus patricius et patricius* ; la *principalis excellentia* est transformée en *antipatricii* (*sic*) *excellentia* ; seule, en fin de précepte, la formule de datation indique les années de *principatus* de l'un et de l'autre. Notons toutefois que l'empereur n'est pas mentionné dans cet acte, au demeurant interpolé selon son éditeur (mais nous ne pensons pas que les éléments de la titulature aient été remaniés). Après ces années qui suivent immédiatement la victoire du Garigliano, les princes n'ont pas continué à se parer de leurs dignités impériales. Landolf Ier a sans doute attisé la révolte anti-byzantine de 921 en Pouille ; il demande au patriarche Nicolas Mystikos d'intervenir pour le faire nommer stratège de Langobardie[38], ce qui peut laisser à penser qu'il compte profiter d'une telle nomination pour renforcer son propre pouvoir sur des territoires désormais impériaux, mais autrefois bénéventains ; sa demande n'est pas agréée.

Cette crise et l'échec des prétentions de Landolf en Pouille ne mettent pas un terme définitif aux références impériales dans les documents privés de la principauté. Déjà, un acte bénéventain de 912[39] est daté des années des empereurs Alexandre et Constantin et de celles du patriciat des princes Landolf et Aténolf ; un document capouan de 914[40] cite les années de Constantin VII, du patriciat de Landolf et du prince Aténolf, un acte fait à Bénévent en 920[41] celles de l'empereur Constantin, de Landolf *antipatus patricius* et prince, d'Aténolf patrice et prince. Mais, encore après la crise de 921, l'évêque de Bénévent date en 928[42] un document du règne des « grands empereurs » Romain, Constantin et Christophe, de Landolf *antipatus patricius* et prince et d'Aténolf, prince ; il est vrai que l'évêque de Bénévent est également titulaire du siège de Siponto, cité sans doute déjà intégrée à la Langobardie byzantine[43] ; on continue jusqu'en 955 à dater certains actes privés bénéventains et capouans des années de règne de Constantin VII, sui-

vom Jahre 915 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 19, 1927, p. 181-204. N. Cilento, « Le incursioni saraceniche nell'Italia meridionale », *Archivio Storico per le Province Napoletane* n.s. 38, 1959, p. 109-122, rééd. dans Id., *Italia meridionale longobarda*², Milan-Naples 1971, p. 135 s.

36. Gay, *op. cit.* (n. 10), p. 160 ; Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 1), p. 34.

37. Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 1), p. 34 n. 54 (*CV* 86 et Gattola, *Acc.*, p. 46 s.).

38. Nicolas Ier, *Lettres*, nº 82, p. 338-342. Voir Gay, *op. cit.* (n. 10), p. 205 ; Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 1), p. 34-35. J.-M. Martin, *La Pouille du VIe au XIIe siècle*, Collection de l'École française de Rome 179, Rome 1993, p. 697.

39. *CDC* 131.

40. *CV* 84.

41. *RNAM* 7.

42. *Chronicon S. Sophiae*, VI, 1, éd. *IS* X, 2, col. 506-507.

43. J.-M. Martin, « Le culte de saint Michel en Italie méridionale d'après les actes de la pratique (VIe-XIIe siècles) », dans *Culto e insediamenti micaelici nell'Italia meridionale fra tarda Antichità e Medioevo*, C. Carletti et G. Otranto éd., Bari 1994, p. 375-404 : p. 392.

vies de celles des princes[44] ; cet usage n'est pas systématique[45]. Il semble qu'il disparaisse complètement après 955 ; Paldolf Ier Tête-de-Fer, dont le règne personnel commence en 961, se tourne définitivement vers l'Occident ottonien[46].

On voit au total que l'influence politique byzantine, telle qu'on peut la mesurer dans le domaine de la diplomatique, s'exerce d'abord très brièvement à Bénévent dans les années 890, puis de façon consistante pendant la décennie 910-920, de façon résiduelle enfin jusqu'aux années 950 ; à Salerne, elle commence dans les années 890, culmine autour de 900 et survit, atténuée, jusque dans les années 920.

B. Les ducs de Vénétie et de Naples

Les responsables politiques des territoires n'ayant jamais officiellement quitté l'Empire, même s'ils s'en sont en fait peu à peu détachés, posent évidemment moins de problèmes.

1. *La Vénétie*

Le duché vénète n'est jamais officiellement sorti de l'Empire, même s'il constitue depuis le VIIIe siècle une puissance indépendante. L'évolution de la titulature de son chef a été réinterprétée par l'historiographie locale, notamment par la chronique composée par Jean Diacre au début du XIe siècle ; d'autre part, les actes vénitiens antérieurs au XIe siècle sont rares. Jean Diacre expose[47] que sous le règne de l'empereur Anastase [II] (4 juin 713 - fin août 715) et du roi (des Lombards) Liutprand (juillet-août 712 - printemps 744) — soit en 713-715 — l'ensemble des Vénètes, réunis avec le patriarche (de Grado) et les évêques, avait décidé de ne plus se contenter du gouvernement des tribuns et de se donner un duc[48] ; ils auraient, à Héraclée, nommé duc un certain Paulitio ; celui-ci, étant mort en 727 à Cittanova après vingt ans et six mois de règne, aurait eu pour successeur le duc Marcellus[49]. Selon le catalogue des ducs[50], celui-ci aurait, au terme d'un règne de neuf ans et vingt et un jours, eu pour successeur le duc Ursus (onze ans et cinq mois) ; après l'assassinat de ce dernier, le territoire aurait été gouverné pendant cinq ans par des *magistri militum* : Leo (un an), Felix (un an), Deusdedi (deux ans), Iubianus *ypatus* (un an), Iohannes (un an) ; après le règne de l'*hypatus* Deusdedi (treize ans), le titre de *dux* se serait imposé avec Galla pour ne plus disparaître.

44. Ainsi *CV* 88 (Capoue, [936 ?]), 87 (939). Borgia, *Memorie*, III, p. 23-31 (Bénévent, [944-945] ; il s'agit de la notice d'un plaid tenu en présence du prince Landolf). P. M. Tropeano, *Codice diplomatico Virginiano*, Montevergine 1977-1986, 10 vol., nº 2 ([Bénévent], 948). *CV* 96 (Bénévent, 949), 97 (Bénévent, 950), 94 (Bénévent, 955).

45. Voir *CV* 92 (Capoue, 945), 101 et 102 (947), 95 (950), 93 (Capoue, 954).

46. Martin, « Éléments préféodaux » (cité n. 21), p. 560. Id., « L'empire » (cité n. 21), p. 103.

47. Monticolo, p. 91.

48. *Ibid.* : « omnes Venetici, una cum patriarcha et episcopis convenientes, communi consilio determinaverunt quod dehinc honorabilius esse sub ducibus quam sub tribunis manere. »

49. *Ibid.*, p. 94.

50. *Ibid.*, p. 178.

En fait, la légende du duc Paulitio semble avoir pour origine un certain nombre d'actes des IXe et Xe siècles[51] qui évoquent, à l'époque du roi Liutprand, la fixation d'une frontière par accord entre un *dux* Paulitio et un *magister militum* Marcellus ; le second titre ne pouvant être porté que par un fonctionnaire byzantin, il semble bien que le premier soit, au contraire, un duc lombard de Trévise[52]. Qu'aux VIIIe et IXe siècles on ne fasse pas une distinction aussi nette que le pense Jean Diacre entre les titres de *dux* et de *magister militum* est notamment prouvé par le fait que le testament du duc Giustiniano Partecipazio, établi en 829[53], évoque la *filia domno Mauricio magistro militi qui fuit dux Venec[iarum].* Toutefois l'évolution tend à privilégier le titre ducal et à rejeter celui de *magister militum* à l'époque où le territoire était sous domination impériale effective ; un plaid tenu en 804 en Istrie carolingienne[54] évoque, dans le passé, le *tempus Constantini seu Basilii magistri militum,* ainsi que *Stephanus magister militum, Mauricius ypatus seu Basilius magister militum, Theodorus ypatus* ; il fait même allusion, d'une façon générale, au *magister militum Grecorum* (qui régissait autrefois le territoire vénitien) alors que le gouvernant actuel, Giovanni Galbaio, a droit au titre ducal.

Il est possible qu'Ursus ait été en fait, de 726 à 737, le premier duc choisi par la population locale et qu'après un retour à des *magistri militum* élus pour peu de temps, on soit revenu à un gouvernement autochtone plus ferme avec le duc Deusdedi en 742, peu avant la disparition définitive de l'exarchat[55]. En tout cas, au IXe siècle, le duc est normalement nommé à vie ; depuis le règne de Maurizio Galbaio (764-787), qui s'associe son fils, et jusqu'en 1032, il s'adjoint un collègue (souvent son fils)[56].

L'évolution de la titulature n'est toutefois pas exempte de tâtonnements. À s'en tenir aux actes faits en Vénétie, le titre le plus normal, à la fin du VIIIe et au IXe siècle, est celui de *dux* ; mais il est assez souvent accompagné de la dignité d'*hypatus* ou *consul* : une lettre de 770-772 cite *Mauricius consul et imperialis dux huius Venetiarum provinciae*[57]. En 819[58], Agnello et Giustiniano Partecipazio se disent *per divinam gratiam Venecie provincie duces,* et chacun souscrit comme *dux Venetiarum* ; mais en 829[59], établissant son testament, Giustiniano adopte la titulature d'*imperialis hypatus et dux Venetiarum provincie,* dont le premier élément lui a été officiellement concédé par l'empereur. En 853[60], dans le testament de l'évêque d'Olivolo Ursus, Pietro Tradonico

51. *Pactum Lotharii* § 26 : CESSI I, 55 = MGH, *Capit.* II, p. 129 s. (840), repris par des traités postérieurs : CESSI II, 14 = MGH, *Capit.* II, p. 138 s. ; CESSI II, 62 = MGH, *DD* II, 1, 300 (983) ; CESSI II, 69 = MGH, *DD* II, 2, 100 (992) ; CESSI II, 74 (996).

52. Voir G. P. BOGNETTI, « Natura, politica e religioni nelle origini di Venezia », dans *Le origini di Venezia,* Florence 1964, p. 1-33 : p. 15 ; rééd. dans ID., *L'età longobarda,* IV, Milan 1968, p. 499-524 : p. 510. Cessi voulait au contraire identifier Paulitio à l'exarque Paul (723-726).

53. CESSI I, 53.

54. CESSI I, 40.

55. Voir M. PAVAN et G. ARNALDI, « Le origini dell'identità lagunare », dans *Storia di Venezia dalle origini alla caduta della Serenissima,* I : *Origini. Età ducale,* L. Cracco Ruggini, M. Pavan (†), G. Cracco et G. Ortalli éd., Rome 1992, p. 409-456 : p. 432-433.

56. G. RAVEGNANI, « Insigne del potere e titoli ducali », *ibid.,* p. 829-846.

57. CESSI I, 30.

58. CESSI I, 44.

59. CESSI I, 53.

60. CESSI I, 60.

souscrit en tant que consul impérial (*domno excellentissimo Petro imperialis co[n]solis*), alors qu'il avait reçu la dignité de spathaire, son fils Giovanni comme *gloriosus dux Veneciarum.* En 880[61], Orso Partecipazio s'intitule *divino fretus auxilio imperialis prothospatarius* (titre qui lui a été officiellement conféré) *et Veneticorum dux* ; de même, en 900[62], Pietro Tribuno se dit *Domino protegente imperialis protospatarius* (titre reçu) *et Veneticorum dux.* Mis à part la dignité impériale qui lui est parfois conférée, la titulature ducale se fixe définitivement dans le courant du IXe siècle ; il arrive parfois qu'on ajoute au mot *dux* une épithète (*excellentissimus* et *eminentissimus* en 971[63]), mais c'est rare. Notons encore qu'en 976 l'épouse de Pietro Orseolo est qualifiée d'*olim ducatrix Venetie*[64]. Enfin, la manifestation de la volonté divine dans la nomination ducale, exprimée depuis la première moitié du IXe siècle, devient plus claire : en 982[65], Tribuno Memmo est *divina gratia dux Venecie.* Quant aux actes faits hors du duché, ils reconnaissent le titre ducal et lui en adjoignent parfois un autre[66].

On a vu que la souveraineté clairement affichée par les ducs ne les empêchait pas d'accepter les dignités impériales, dont la remise est, semble-t-il, systématiquement notée dans la chronique de Jean Diacre. Obelerio (804-811) reçoit le *spatharii honor* du patrice Nicétas, son fils Beato est fait *hypatos* par l'empereur (*ab imperatore honore ypati condecoratus est*), à son retour de Constantinople ; Giustiniano Partecipazio, envoyé à Constantinople par son père, reçoit également de l'empereur le titre d'*hypatos.* Pietro Tradonico (836-864) est fait spathaire par le patrice Théodose, qui passe un an dans le duché ; des envoyés impériaux confèrent, avec de nombreux dons, la dignité de protospathaire à Orso Ier Partecipazio (864-881) ; Pietro Tribuno reçoit le même titre, de même que Pietro, fils d'Orso II Partecipazio et que le fils de Pietro II Candiano, qui, l'un et l'autre, vont à Constantinople. Mais, de 942 à 1008, les ducs ne portent plus de titres impériaux[67] : un peu plus tard que les princes lombards, les ducs vénètes, comblés de dignités impériales à l'époque où Byzance voulait contrebalancer dans la région la proximité de l'Empire carolingien, cessent d'en recevoir aux deux derniers tiers du Xe siècle. Ajoutons qu'on ne connaît plus de κέλευσις adressée au duc de Vénétie après 827[68].

Dernier point : les actes vénitiens ne semblent pas être systématiquement datés des années de règne des *basileis* au début du IXe siècle[69] ; ils le sont au contraire de 829 à 982[70], mais cessent de l'être à la fin du Xe siècle[71] ; la datation impériale est de nouveau

61. CESSI II, 15.
62. CESSI II, 25.
63. CESSI II, 49. À la fin du IXe siècle, le pape Jean VIII qualifie volontiers le duc vénète de *gloriosus* : CESSI II, 5, 7 et 8 (876), 12 (877).
64. CESSI II, 54.
65. CESSI II, 61.
66. Voir par exemple CESSI I, 56 = MGH, *D. Karol.* III, 62 (841) : *Petrus dux ac spatarius Veneticorum* (Pietro Tradonico est en effet spathaire) ; voir *supra* n. 63.
67. MONTICOLO p. 103-104, 106, 113-114, 125, 132, 133. RAVEGNANI, *op. cit.* (n. 56), p. 839-842.
68. DÖLGER 293, 399, 412.
69. CESSI I, 44 (819).
70. CESSI I, 53, 60 ; II, 15, 25, 31, 40, 41, 49, 57, 61.
71. CESSI II, 65, 66, 81.

utilisée en l'an mil[72], mais la fin du Xe siècle est manifestement marquée par un certain recul de l'influence byzantine.

2. *Naples*

La titulature napolitaine suit une évolution en gros semblable ; mais la situation politique du duché méridional est aussi un peu plus complexe. Si, depuis Étienne II (754/755-766/767) le duc est un représentant de l'aristocratie locale, il est plus ou moins contrôlé pendant un temps (ce que permet la situation géographique de la ville) par le patrice de Sicile[73]. Un acte privé de 763[74] évoque trois personnages : Georgius *dux* ; Gregorius *consul et dux, imperialis protospatharius*[75] ; enfin Stephanus [II] *eminentissimus consul*, en fonctions au moment où est fait l'acte ; il s'agit des deux derniers agents nommés à l'époque de l'exarchat et du premier duc local, confirmé par le patrice de Sicile, mais qui n'a pas reçu de dignité. On a conservé des sceaux des ducs André (sans doute André Ier, 672/673-677/678), Georges (729/730-739/740) et Grégoire (soit Grégoire Ier, 739/740-754/755, soit Grégoire II, 766/767-793/794), le premier de belle facture, les deux autres nettement moins soignés ; on y lit à l'avers le monogramme cruciforme de Θεοτόκε βοήθει, cantonné des quatre syllabes ΤΩ | CΩ | ΔΟV|ΛΩ ; au revers, sur plusieurs lignes horizontales, le nom du duc suivi de la titulature : [Β(ασιλικῷ)] ὑπ(άτῳ) (καὶ) δουκὶ Νεαπόλεως pour André, δουκὶ Νεαπόλεως pour les deux autres[76].

Les textes du IXe siècle continuent à donner au responsable politique du petit territoire napolitain des titres variés : à une date que nous fixons hypothétiquement en 784, on le traite de *iudex*[77]. Les *Gesta episcoporum Neapolitanorum* exposent que Théophylacte (794/795-800/801) « consulatum regebat Parthenopensem »[78], donnent à Anthime (800/801-817/818) le titre de *Neapolitanorum consul* et exposent qu'à sa mort l'usurpateur Théoctiste s'est proclamé *magister militum* et que le protospathaire Théodore lui a succédé[79] ; Bonus (831) et André (836) y sont appelés consuls et le second, également, duc[80], alors que le texte du *pactum de Liburia* de 836 lui donne le titre de *magister militum*[81]. Pour les *Gesta*, Serge Ier (839/40-863/64) est duc[82] ou consul[83], alors que l'auteur de la *Vie* d'Athanase traite Serge III (vers 870) de *iudex*[84].

72. CESSI II, 88.

73. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 18-19.

74. CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 262.

75. Le texte, manifestement fautif, donne la leçon *ex spatharius*, que Gay (*op. cit.* n. 10, p. 17) corrige en « spathaire » ; nous pensons que « protospathaire » est plus probable.

76. CAPASSO, *Monumenta*, II, 2, p. 243-244 ; nous en devons l'analyse et la datation à Jean-Claude Cheynet.

77. MGH, *Leges* IV (in-fo), p. 213-215 = CAPASSO, *Monumenta*, II, 2, p. 135-143. Il s'agit du plus ancien *pactum de Liburia* conservé, dont nous préparons une nouvelle édition.

78. *GEN* 46, MGH, *SRLI*, p. 427 ; 42, CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 203.

79. *GEN* 50, MGH, *SRLI*, p. 428 ; 42, CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 205. Notons une fois pour toutes la fréquente confusion, en Italie méridionale, des dignités et des fonctions.

80. *GEN* 57, MGH, *SRLI*, p. 431 ; 44, CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 209-210.

81. MGH, *Leges* IV (in-fo), p. 216-221 = CAPASSO, *Monumenta*, II, 2, p. 147-156.

82. *GEN* 63, MGH, *SRLI*, p. 433 ; 44, CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 210.

83. *GEN* 64, MGH, *SRLI*, p. 434 ; CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 210.

84. *Vita Athanasii episcopi Neapolitani*, 7, MGH, *SRLI*, p. 447.

Le Xe siècle, enfin, nous a laissé des actes ducaux[85]. Le titre est normalement *consul et dux*, ou encore *Neapolitanorum consul et dux*[86]. À partir de 944, le duc fait explicitement dériver son pouvoir de Dieu (*in Dei nomine*[87], *Domini gratia*[88]) ; en 975 se fixe la formule : *in Dei nomine eminentissimus consul et dux*[89]. Ajoutons qu'à partir de 1053 le consul et duc se dit de nouveau, également, *magister militum*, titre rare qui avait, semble-t-il, complètement disparu depuis la première moitié du IXe siècle ; on se demande s'il ne faut pas mettre cet ajout en rapport avec la présence, à partir de 1030, de la *militia* normande à Aversa[90]. En tout cas, la scolie du *De cerimoniis* qui donne au duc de Naples le titre de μαστρομίλης peut soit évoquer le souvenir d'une époque déjà très ancienne, soit au contraire avoir été ajoutée après le milieu du XIe siècle. En revanche, un seul duc de Naples se donne un titre impérial : dans un acte de 975, Marin II (968-976), qui a aidé les Byzantins contre Otton Ier et Paldolf Tête-de-Fer, se dit *in Dei nomine eminentissimus consul et dux atque imperiali anthipatus patricius*[91].

Disons, pour terminer, que les actes napolitains sont très régulièrement datés des années de règne des *basileis*[92] et que, à la fin du texte du traité qu'il conclut avec les Lombards en 933, le duc Jean III s'engage à en respecter les clauses *salva fidelitate sanctorum imperatorum*. L'expédition menée contre les Napolitains par le stratège de Langobardie Marianos Argyre en 956 ne semble pas avoir eu de conséquences sérieuses dans ce domaine[93].

C. Les archontes d'Amalfi, de Gaète et de Sardaigne

Les « archontes » d'Amalfi et de Gaète gouvernent de minuscules territoires qui se sont émancipés de l'autorité du duc de Naples longtemps après la fin de la domination byzantine réelle dans la région.

1. *Amalfi*

Amalfi, conquise par le prince de Bénévent Sicard en 838, se libère l'année suivante sans pour autant réintégrer le duché de Naples. Contrairement aux actes napolitains,

85. Éd. Capasso, *Monumenta*, II, 2, p. 1-84 ; ajoutons le dernier *pactum de Liburia* (933) : *ibid.*, p. 144-146 = MGH, *Leges* IV (in-f°), p. 215-216.
86. N° 1 (907).
87. N° 2 (944).
88. Nos 3 et 4 (949 et 951).
89. Nos 5-11 (975-1036). Voir *infra* n. 113.
90. Voir en dernier lieu E. Cuozzo, « La *militia Neapolitanorum* : un modello per i *milites* normanni di Aversa », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge* 107, 1995, p. 31-38.
91. N° 5. Voir Gay, *op. cit.* (n. 10), p. 314 et 321. Les ducs Jean III et Marin II auraient envoyé aux empereurs Constantin VII et Romain II un *missus*, l'archiprêtre Léon ; il aurait rapporté de Constantinople une *historiam continentem certamina et victorias Alexandri regis Macedoniae*, que le duc fit traduire en latin : Capasso, *Monumenta*, I, p. 339-340.
92. Voir Falkenhausen, *La dominazione* (cité n. 1), p. 12.
93. *Ibid.*, p. 83.

ceux du territoire amalfitain ne sont pas datés par les années de règne des empereurs, mais seulement par celles des gouvernants locaux[94]. Au IXe siècle, ceux-ci se donnent le titre de *prefecturius* : un document de 860 est fait au temps de *Maurus gloriosus eximius prefecturius et [...] a Deo servata civitate Amalfi*[95] ; un acte de 875 est écrit *temporibus domni Pulchari magnifici prefecturii a Deo servata civitate Amalfi*[96] ; un troisième, de 883, est rédigé *temp(oribus) d(omni) iudicis Sergii magnifici prefecturii Amal(phie)*[97]. Toutefois, au début du Xe siècle, le patriarche Nicolas Mystikos s'adresse à l'« archonte d'Amalfi »[98].

Au Xe siècle, la titulature subit une double évolution. En 907, Manson a reçu la dignité de spatharocandidat[99], mais en 920 Mastalus [Ier] et son fils Léon se disent seulement *gloriosissimi iudices*[100]. En 939 et 953 on donne à Mastalus [Ier] le nouveau titre de patrice impérial, qu'il a dû recevoir officiellement, peut-être en 921 ou en 923, son fils Léon devenant protospathaire[101]. En 957, Mastalus [II] est devenu *gloriosus dux*[102]. Serge Ier, qui arrive au pouvoir à la faveur d'une révolte en 957-958[103], conserve le titre ducal : en 960, lui-même et son fils Manson Ier sont *gloriosissimi duces*[104]. Pendant la seconde moitié du Xe siècle et les premières années du XIe, les actes conservés permettent de suivre précisément l'évolution de la titulature de Manson Ier : en 966-969, il est *gloriosus dux*[105] ; à partir de 972, il est également patrice impérial (à la même époque que Marin II de Naples)[106] ; depuis 979, son fils Jean Ier lui est associé, avec le simple titre ducal[107] ; en 1003, enfin, il est gratifié du nouveau titre d'*antipatus patricius* ; il a

94. Voir U. SCHWARZ, *Amalfi im frühen Mittelalter (9.-11. Jahrhundert). Untersuchungen zur Amalfitaner Überlieferung*, Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom 49, Tübingen 1978, p. 237-254. V. VON FALKENHAUSEN, « Il ducato di Amalfi e gli Amalfitani fra Bizantini e Normanni », dans *Istituzioni civili e organizzazione ecclesiastica nello Stato medievale Amalfitano*, Amalfi 1986, p. 9-31 : p. 16.

95. R. FILANGIERI DI CANDIDA, *Codice diplomatico Amalfitano*, Naples 1917-1951, II, p. 293-294 no 584.

96. SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » I, p. 112-113 no 1.

97. *Ibid.*, p. 82-83 no 1 ; nous ne sommes pas sûr que le mot *iudex* ait été bien lu : l'acte n'est connu que par des transcriptions.

98. NICOLAS Ier, *Lettres*, no 145, p. 458-460 : « τῷ ἠγαπημένῳ περιβλέπτῳ πνευματικῷ τέκνῳ τῷ ἐνδοξοτάτῳ ἄρχοντι 'Αμάλφης » ; voir FALKENHAUSEN, « Il ducato di Amalfi » (cité n. 94), p. 21-22.

99. SCHWARZ, *Amalfi* (cité n. 94), p. 31. FALKENHAUSEN, « Il ducato di Amalfi » (cité n. 94), p. 18.

100. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 250.

101. *CP* 32 ; SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » I, p. 83 no 2. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 250. Entre 940 et 946, l'autre co-régnant, Jean, devient aussi patrice : SCHWARZ, *Amalfi* (cité n. 94), p. 35.

102. *CP* 31.

103. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 250.

104. SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » I, p. 83-84 no 3.

105. *CP* 29 (966) ; SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » II, p. 52-53 no 10 et p. 53-55 no 11 (967) ; *CDC* 952 (967).

106. *CDC* 270 (972), 291 et 292 (976) ; SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » II, p. 57-58 no 13 (973), p. 58-59 no 14 (975).

107. SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » I, p. 85 no 5 (984), no 6 (994) ; II, p. 59-61 no 15 (979), p. 64-65 no 17 (982), p. 66-68 no 19 (983), p. 68-70 no 21 (984), p. 70-71 no 22 (985), p. 71-72 no 23 (985), p. 73-75 no 24 (986), p. 76-78 no 26 (988), p. 81-82 no 30 (990), p. 84-85 no 36 et p. 85 no 37 (995) ; *CP* 27 et 30 (984), 28 (993). Dans un acte ducal de 988 (*CP* 79), il a pour associés, outre Jean, ses petits-neveux Adelferius, Ademarius et Léon, fils de Serge II, également honoré du titre de patrice impérial.

comme associés son fils Jean Ier et son petit-fils Serge III[108]. Des sources littéraires évoquent le patrice d'Amalfi[109].

Nous ne possédons apparemment pas d'actes ducaux antérieurs au règne de Manson Ier ; ceux-ci ne font que confirmer les titulatures qu'on vient d'indiquer, avec toutefois l'ajout significatif de la formule *Domini gratia*[110]. Le sceau de plomb de Manson Ier porte l'inscription : Μάνσωνι πατρικίῳ καὶ δουκὶ 'Αμάλφης[111].

On voit que l'influence byzantine s'exerce ici assez faiblement, par la remise de dignités impériales à des « archontes » qui ont pris le titre ducal et prétendent le tenir de Dieu ; ces dignités sont attestées d'une part au second quart, d'autre part dans les trois dernières décennies du Xe siècle. Il faut ajouter qu'Amalfi est devenue au Xe siècle une puissance navale de premier ordre, qui entretient au demeurant de bons rapports avec l'Empire : selon Liutprand de Crémone, des Amalfitains et des Gaétans auraient soutenu Constantin VII contre ses beaux-frères en 940 et, en 968, des navires amalfitains et vénitiens auraient participé à la campagne syrienne de Nicéphore II Phocas[112].

2. *Gaète*

Gaète, lieu de repli de l'évêque de *Formiae* après l'invasion lombarde, constituait une enclave du duché de Naples (avec lequel elle pouvait communiquer par mer), située entre le Patrimoine de saint Pierre et la principauté de Bénévent. Il semble qu'en 839 l'*hypatus* de Gaète soit encore soumis au duc de Naples[113] : dans un acte fait à Gaète, l'*hypatus* Constantin, fils du comte Anatole, reconnaît l'autorité du « grand empereur » Théophile, de Constantin, *excellentissimus patricius et monostratigus* (de Sicile ?), enfin d'André, *eminentissimus consul et dux noster* (le duc de Naples). Mais il s'en émancipe, échappant également à une mainmise pontificale. La datation par les années de règne des *basileis* n'est pas une pratique régulière : en 845 en tout cas, un acte fait à Gaète ne les cite pas[114] ; de telles mentions, déjà sporadiques, cessent définitivement en 934[115]. Mais on ne date pas non plus alors par les années des dirigeants locaux, à une exception près, en 867, qui a l'avantage de montrer que la pleine souveraineté pratique est

108. SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » II, p. 86 n° 39 (1003).

109. SCHWARZ, *Amalfi* (cité n. 94), p. 37 et n. 137.

110. *CP* 79 (988), 13 (1004) ; SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » II, p. 62-63 n° 16 ([982 ou 997], p. 78-80 n° 27 (988), p. 82-83 n° 31 (990). Voir SCHWARZ, *Amalfi* (cité n. 94), p. 37.

111. SCHWARZ, *Amalfi* (cité n. 94), p. 37.

112. *Liutprandi Antapodosis* V, 21, dans *Liutprandi opera*, éd. J. Becker, MGH, *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*, p. 143. *Liutprandi Relatio de legatione Constantinopolitana* 45, *ibid.*, p. 199. Voir FALKENHAUSEN, « Il ducato di Amalfi » (cité n. 94), p. 13.

113. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 22-23, qui s'appuie sur *CDCajet.* 5. Voir en outre P. FEDELE, « Di un preteso Duca di Gaeta nel secolo ottavo », *Archivio Storico per le Province Napoletane* 29, 1904, p. 774-783. Sur Gaète, voir M. MERORES, *Gaeta im frühen Mittelalter (8. bis 12. Jahrhundert)*, Gotha 1911. P. SKINNER, *Family Power in Southern Italy. The duchy of Gaeta and its neighbours, 850-1139*, Cambridge 1995 ; cet auteur fournit notamment des tableaux généalogiques des familles ducales de Gaète (p. 17), Naples (p. 48) et Amalfi (p. 53).

114. *CDCajet.* 8.

115. *CDCajet.* 2 (830), 5 (839), 14 (887), 17 (899), 19 (906), 21 (909), 26 (919), 31 (924), 33 (930), 34 et 35 (933), 36 (934).

acquise[116] ; l'année précédente[117], au contraire, c'est à Naples que le *prefecturius* Théodose renonçait en faveur de Constantin et de Marin, *gloriosi ypati castri Kaietani* (qui sont son oncle et son cousin[118]), à certains *casalia*.

On a conservé un bon nombre d'actes établis par les chefs politiques de Gaète. L'évolution de leur titulature est assez semblable à celle qu'on a vue à Amalfi. Si l'*hypatus* Constantin fils du comte Anatole qui apparaît en 839[119] est peut-être le premier à porter ce titre, celui-ci ne paraît pas changer au IXe siècle[120]. Probablement emprunté à la titulature napolitaine, il faut noter que le terme d'*hypatus* désigne ici une fonction, non un titre, et qu'il est employé à une époque où il tombe en désuétude dans l'Empire[121].

En 906, Docibilis Ier se dit, plus précisément, *ypatus civitatis istius Gaietane*[122]. En 923 et en 933[123], Jean Ier se présente simplement comme *imperialis patricius*, titre qu'il a sans aucun doute officiellement reçu ; dans le premier acte, il est accompagné de l'*hypatus* Docibilis II ; dans les deux cas, les titres sont suivis du nom de la ville (*Iohannes imperialis patricius et Docibilis ypatus Deo servate civitatis Gaietane, Iohannes imperiali patricius Deo servate civitatis Gaiete*) ; seul le second mentionne les années des empereurs. En 934 enfin[124], dans le dernier acte daté par les années de règne des *basileis*, Docibilis II et son fils Jean II se proclament *gratia [Dei ?] duces et ypati Deo serbatores civitatis Gaietane* ; à Gaète comme à Amalfi, c'est apparemment — et paradoxalement — l'attribution d'une dignité impériale qui entraîne l'adoption du titre ducal sur le modèle napolitain et renforce ainsi (avec la mention, ici curieusement incomplète, de la grâce divine) les signes extérieurs de souveraineté. Le titre d'*hypatus* disparaît rapidement pour laisser toute la place à celui de duc[125], mais reparaît dix ou quinze ans plus tard sous la forme latine de *consul*[126]. Le formulaire, mal fixé dans le détail, ne change plus dans ses éléments essentiels. À partir de 978[127], enfin, il arrive que la datation soit donnée en fonction des années de *consulatus* des ducs.

3. *La Sardaigne*

Dernier archonte, en fait le premier de la série : celui de Sardaigne. Les sources de l'histoire, notamment politique, de la Sardaigne pendant le haut Moyen Âge ne sont, certes, pas abondantes, mais elles existent. Beaucoup ont été publiées entre la fin du XIXe

116. *CDCajet.* 13 : *Temporibus domini Docibili magnifico et prefecturio* (sic).
117. *CDCajet.* 12.
118. Voir *CDCajet.* 5.
119. *CDCajet.* 5.
120. Voir *CDCajet.* 12, 15, 16.
121. N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris 1972, p. 292, 296, 304, 325.
122. *CDCajet.* 19.
123. *CDCajet.* 30 et 34.
124. *CDCajet.* 36.
125. Dernier exemple : *CDCajet.* 44 (944).
126. *CDCajet.* 55 ([957 ?]), 64 (963).
127. *CDCajet.* 73.

et le début du XXe siècle[128] ; deux synthèses de valeur ont alors été produites[129] ; en revanche, les manuels plus récents n'apportent pratiquement rien[130].

Dépendant de l'exarchat de Carthage, la province de Sardaigne est, à la fin du VIe et au début du VIIe siècle, sous la coupe à la fois d'un *praeses* ou *iudex* civil et d'un *dux* ou *magister militum* : la correspondance de Grégoire le Grand mentionne l'un et l'autre[131]. Au VIIe siècle, peut-être vers 645, l'inscription de Porto Torres[132] (province de Sassari, sur la côte nord-ouest de l'île), qui évoque une victoire byzantine sur des envahisseurs lombards, l'attribue à Κωνσταντῖνος ὁ πανεύφημος ὕπατο(ς) κ(αὶ) δούξ ; mais le pape Honorius Ier (625-638) évoque encore *Theodorus quidam perversus praeses eius-*

128. Quelques documents sardes des archives du Mont-Cassin ont été publiés par GATTOLA, *Acc.* et *Hist.* Voir encore B. GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, II, Paris 1857, nos 1006-1010 ; L. TOLA, « Due carte inedite in lingua sarda dei secoli XI e XIII », *Archivio Storico Italiano* III, 13, 1871, p. 357-366 ; « Charte sarde de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille écrite en caractères grecs », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 35, 1874, p. 255-265, avec une transcription de M. K. Wescher et une notice de M. Blancard (la datation de cette charte a été ramenée de la seconde moitié du XIIe siècle à la période 1089-1103 par O. SCHULTZ, « Über die älteste Urkunde in sardischer Sprache und ihre Bedeutung », *Zeitschrift für romanische Philologie* 18, 1894, p. 138-158) ; SOLMI, « Le carte ». La plupart des inscriptions grecques de Sardaigne ont été publiées par A. TARAMELLI, « Di alcuni monumenti epigrafici bizantini della Sardegna », *Archivio Storico Sardo* 3, 1907, p. 72-107, ouvrage également publié en appendice à T. CASINI, *Le iscrizioni sarde del Medioevo, con una appendice del prof. A. Taramelli sulle iscrizioni bizantine sarde del Medioevo*, Cagliari-Sassari 1907 ; elles ont été récemment republiées par GUILLOU, *Recueil*, qui a ajouté l'inscription de Porto Torres, éditée pour la première fois en 1927 (nos 215-231). Pour les sceaux, voir SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 222-224.

129. E. BESTA, *La Sardegna medioevale*, Palerme 1908-1909 (réimpr. Bologne 1966), 2 vol. A. SOLMI, *Studi storici sulle istituzioni della Sardegna nel Medio Evo*, Cagliari 1917.

130. A. BOSCOLO, *La Sardegna bizantina e alto-giudicale*, Storia della Sardegna antica e moderna, A. Boscolo éd., IV, Sassari 1978. *Storia dei Sardi e della Sardegna*, I : *Dalle origini alla fine dell'età bizantina*, M. Guidetti éd., Milan 1987, p. 335-349 (A. Guillou). On peut encore consulter J. DAY, B. ANATRA, L. SCARAFFIA, *La Sardegna medioevale e moderna*, Storia d'Italia, G. Galasso éd., 10, Turin (UTET) 1984, p. 56-67, et V. LEONTOVITSCH, « Verbindungslinien zwischen den öffentlich-rechtlichen Institutionen des mittelalterlichen Sardiniens und dem öffentlichen Recht des byzantinischen Reiches », dans *Atti dello VIII Congresso internazionale di Studi Bizantini (Palermo, 3-10 aprile 1951)*, II, Rome 1953, p. 334-349. La période suivante a au contraire suscité d'importants travaux récents.

131. Spesindeo, *praeses :* GRÉGOIRE LE GRAND, MGH IX, 195 = CC IX, 196 (juillet 599) ; MGH XI, 12 = CC XI, 12 (octobre 600). *Iudex* de Sardaigne : GRÉGOIRE LE GRAND, MGH V, 38 = CC V, 38 (1er juin 595). Théodore, *dux* ou *magister militum :* GRÉGOIRE LE GRAND, MGH I, 46 et 47 = CC I, 46 et 47 (juin 591) ; MGH I, 59 = CC I, 59 (juillet 591). Zabarda, *dux :* GRÉGOIRE LE GRAND, MGH IV, 25 = CC IV, 25 (mai 594). Eupaterius, *dux :* GRÉGOIRE LE GRAND, MGH IX, 70 = CC IX, 71 (novembre-décembre 598) ; MGH IX, 195 = CC IX, 196 (juillet 599).

132. GUILLOU, *Recueil*, no 230. Un épisode postérieur — et pacifique — des rapports lombardo-sardes nous a été signalé par Mgr Victor Saxer, que nous remercions vivement. Il s'agit de la translation du corps de saint Augustin de Sardaigne (où il avait été transporté plus tôt) à Pavie, dans la basilique S. Pietro in Ciel d'Oro, effectuée sous le règne de Liutprand (712-744). Le fait est rapporté par plusieurs sources (voir la notice d'A. TRAPÈ dans la *Bibliotheca Sanctorum*, I, col. 588-589) : le martyrologe de Bède (PL 94, col. 1023), le *Chronicon de sex aetatibus mundi* du même auteur (MGH, *AA* XIII, p. 247-333 : p. 321), l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre (VI, 48, MGH, *SRLI*, p. 181), enfin la *Vita Beati Augustini* écrite au XIIe siècle par Philippe de Harvengt (PL 203, col. 1205-1234 : col. 1230-1231). Selon ce dernier auteur, les reliques auraient été placées dans la basilique de Pavie un 11 octobre et la translation aurait eu lieu 280 ans après la mort du saint en 430 (soit en 710, ce qui ne correspond pas tout à fait au règne de Liutprand). Selon Paul Diacre, la translation serait à peu près contemporaine de la prise de Narni par les Lombards, survenue pendant le pontificat de Grégoire II (715-731).

dem Sardiniae[133]. Un manuscrit en onciale latine porte dans les marges d'une de ses pages un certain nombre de mentions en onciale grecque, dont la suivante : + Φλ. Πανκράτιος σὺν Θ(εῷ) ἀπὸ ἐπάρχ(ων) δοὺξ Σαρδινίας δῆλα ποιῶ τὰ ὑποτεταγμένα. Ἐπίπερ θεοστυγεῖς κ(αὶ) κρ[....][134]. D'après l'écriture, une telle mention ne peut être postérieure au début du IXe siècle et doit plutôt être reportée au VIIIe, voire au VIIe[135]. On doit enfin attribuer de préférence à la première moitié du VIIIe siècle le sceau de l'ὕπατος καὶ δούξ Théodote[136] : à l'avers, le monogramme cruciforme de Θεοτόκε βοήθει est cantonné des quatre syllabes TѠ | ΔΟV|ΛѠ | COV[137] ; au revers, un autre monogramme cruciforme donne le nom de Θεοδότῳ, une inscription circulaire indiquant son titre : + VΠATѠSΔOVKICAPΔINIAC : ὑπάτῳ (καὶ) δουκὶ Σαρδινίας.

Que le *praeses* ait ou non fini par s'effacer derrière le duc (mais la persistance du titre de *iudex* ne porte pas à le penser), l'île semble en tout cas être restée sous administration byzantine réelle jusqu'aux alentours de 800. Au IXe siècle, au contraire, période de grande activité maritime des musulmans dans la Tyrrhénienne, la présence byzantine paraît connaître une éclipse. La Corse et la Sardaigne sont attaquées en 812 ; en 820, huit navires marchands revenant de Sardaigne en Italie sont pris par des pirates[138]. Il ne semble pas qu'on puisse se fonder sur l'affirmation d'Ibn Khurradādhbīh, selon laquelle le patrice de *Sardānia* « gouverne toutes les îles de la mer »[139] ; elle s'insère en effet dans un cadre peu réaliste : selon l'auteur, « les patrices des Romains sont toujours au nombre de douze, dont six résident à Constantinople, les autres dans les provinces » ; ces derniers sont les patrices de *'Ammouria* (Amorium), d'*Ankira* (Ancyre), de l'*Arminiāk* (Arméniaques), de *Tarākia* (Thrace ou Thracésiens), de Sicile, enfin de Sardaigne.

133. PL 80, col. 478-479, n° 9.

134. Nous devons cette référence à l'amabilité d'André Jacob. Nous empruntons la transcription à C. MANGO, « La culture grecque et l'Occident au VIIIe siècle », dans *I problemi dell'Occidente nel secolo VIII (Spoleto 1972)*, Settimane di studio del Centro Italiano di Studi sull'alto Medioevo XX, Spolète 1973, II, p. 683-721 : p. 689 n. 21. Il s'agit du f° 226 v° du *cod. Laudianus gr.* 35 d'Oxford.

135. E. A. LOWE, *Palaeographical Papers 1907-1965*, L. Bieler éd., Londres 1972, p. 247, l'attribue au VIIe siècle.

136. SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 222 n° 1.

137. Et non TѠ | CѠ | ΔΟV|ΛѠ comme l'écrit Schlumberger, en contradiction manifeste avec la reproduction qu'il en donne. Ce sceau est généralement daté de la fin du VIIIe ou du IXe siècle ; nous devons à Jean-Claude Cheynet la datation plus sûre que nous proposons. En revanche appartient à la période comprise entre les deux iconoclasmes le sceau grec d'Arsène, archevêque de Sardaigne : J. NESBITT et N. OIKONOMIDÈS, *Catalogue of Byzantine Seals at Dumbarton Oaks and in the Fogg Museum of Art*, Washington 1991, n° 9.1, p. 37 ; nous devons également cette référence à Jean-Claude Cheynet. On sait enfin que la liste 3 des évêchés mentionne (n° 19) un archevêque de Sardaigne (ὁ Σαρδηνίας) ; mais cette liste, dont les éléments remontent sans doute à la fin du VIIIe et au IXe siècle, est une simple compilation : J. DARROUZÈS, *Notitiae episcopatuum Ecclesiae Constantinopolitanae*, Paris 1981 ; il ne semble pas que la Sardaigne ait jamais été rattachée, même théoriquement, au patriarcat de Constantinople.

138. *Annales regni Francorum*, dans *Q. k. R.*, I, p. 100 et 122. Voir P. GUICHARD, « Les débuts de la piraterie andalouse en Méditerranée occidentale (798-813) », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* 35, 1983, p. 55-76 : p. 63 et 66.

139. M. J. DE GOEJE, *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, VI : *Kitāb al-masālik wa'l-mamālik auctore Abu'l Kāsim Obaidallah ibn Abdallah Ibn Khordādhbeh...*, Leyde 1889, réimpr. Islamic Geography 39, F. Sezgin éd., Francfort 1992, p. 80-81.

André Miquel a montré[140] que les cinq premiers « patrices » de la liste étaient des stratèges de thèmes, mais que la Sardaigne ne représentait qu'un souvenir de l'époque justinienne ; il ajoute d'ailleurs que l'auteur ne distingue pas toujours bien les mots *biṭrīq-baṭrīq* (« patrice ») et *baṭrak* (« patriarche »).

Des documents plus fiables indiquent assez clairement que l'île est désormais gouvernée par des chefs indigènes, qui entretiennent quelques relations avec le monde franc. En 815, à Francfort, Louis le Pieux reçoit une ambassade des Sardes de Cagliari chargée de présents[141]. Une telle démarche ne peut guère s'expliquer que par l'absence de relations entre la Sardaigne et Constantinople ; en outre, le fait qu'on précise qu'elle vient de Cagliari peut signifier que le partage de l'île en judicats est déjà fait, ou du moins en train de s'opérer. Durant l'été 828, le comte et duc de Lucques Boniface, accompagné de son frère Bérard et d'autres comtes, passe par la Sardaigne — dont les habitants sont considérés comme *amici* et qui lui fournit des pilotes — au cours de son expédition navale contre l'Afrique[142].

Au début de l'année 851, le pape Grégoire IV expédie trois lettres au *iudex Sardinie* (qui a envoyé des *missi* à Rome)[143] : le titre est, on le verra, celui que se donnent, dans la langue indigène, les chefs de l'île à la fin du XIe siècle. En outre, le pouvoir ne semble plus être unique. La *Vie* du pape Nicolas Ier (858-867) dans le *Liber pontificalis* évoque, au pluriel, les *iudices* de Sardaigne[144] ; en 873, Jean VIII écrit aux *principes Sardinie* pour leur demander de libérer les Grecs vendus comme esclaves en Sardaigne par les musulmans[145] : à la pluralité des dominations est jointe la notion de pleine souveraineté des dirigeants.

Il est possible que la Sardaigne ait conservé, ou repris au Xe siècle quelques relations avec le duché de Naples : un récit hagiographique amalfitain très réaliste, rapportant des faits survenus en 991, évoque un petit bateau napolitain revenant de Sardaigne et pris par des musulmans au cours d'un raid contre les duchés d'Amalfi et de Naples[146].

140. A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle. Géographie arabe et représentation du monde : la terre et l'étranger*, Civilisations et sociétés 37, Paris-La Haye 1975, p. 444 et 378.

141. *Annales regni Francorum*, dans *Q.k.R.*, I, p. 108 : « Legati Sardorum de Carali civitate dona ferentes venerunt ». Voir GUICHARD, *op. cit.* (n. 138), p. 66.

142. *Anonymi Vita Hludowici imperatoris*, dans *Q.k.R.*, I, p. 330. *Annales regni Francorum*, *ibid.*, p. 152. Voir « Bonifacio conte e duca di Lucca », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, I, p. 94-96 (C. G. MOR) ; H. SCHWARZMAIER, *Lucca und das Reich bis zum Ende des 11. Jahrhunderts*, Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom 41, Tübingen 1972, p. 365-366.

143. MGH, *Ep.* V, p. 596 no 17, p. 597-598 no 18, p. 609 no 45.

144. *Le Liber Pontificalis*, éd. L. Duchesne, Paris 1955-1957, II, p. 162 : « Ei [papae] relatum fuit quod iudices ipsius habitatores insulae [Sardiniae] cum populo gubernationibus suis subiecto in proximis ac sanguinis sui propinquis incestas ac illicitas contraherent copulas » ; le pluriel du mot *gubernatio* semble bien indiquer qu'il s'agit de *iudices* gouvernant en même temps diverses parties de l'île et non de gouvernants se succédant à la tête de toute l'île.

145. MGH, *Ep.* VII-1, p. 288-289 no 27.

146. *Sermo de virtute sancti Constantii*, éd. dans A. HOFMEISTER, « Aus Capri und Amalfi. Der Sermo de virtute und der Sermo de transito s. Constantii und der Sarazenenzug von 991 », *Münchener Museum für Philologie des Mittelalters und der Renaissance* 4, 1924, p. 233-272 : p. 251-258 ; rééd. dans MGH, *SS* XXX-2, p. 1017-1019.

Les documents d'archives sardes nous conduisent ensuite à la seconde moitié du XIe siècle ; ils permettent de pénétrer le système de pouvoirs indigènes qui s'est sans doute mis en place depuis le IXe siècle[147]. L'île est désormais divisée en quatre « judicats » (Cagliari au sud, Arborea au centre-ouest, Logudoro ou Torres au nord-ouest, Gallura au nord-est) ; les chefs qui gouvernent ces quatre régions appartiennent tous à une unique famille, celle de Lacon-Unali. Les plus importants sans doute, les mieux documentés en tout cas, sont ceux de Cagliari (la branche vit jusqu'en 1162 environ[148]), grâce notamment à une série de chartes écrites en langue vulgaire (l'une en caractères grecs, les autres en lettres latines) qui leur donnent le titre de *iudex*[149] : la charte en caractères grecs (l'une des plus anciennes) est faite par le « ἰούδιϰη Σαλούση », qui évoque « πάτρε μέου ἰούδιϰη Τρογοτόρη » et « ἄου (*avus*) μέου ἰούδιϰι Μαριάνη »[150].

Solmi a bien montré[151] que les *iudices* de Cagliari portaient d'une part un nom personnel, de l'autre un nom attaché à leur fonction ; ces noms de fonction ne sont que deux, Torchitorius et Salusius, et sont employés, semble-t-il, en alternance régulière. D'où la difficulté d'attribuer un document à un *iudex* bien défini, sauf si on dispose également de son nom personnel (ce qui est rare dans les actes rédigés en langue sarde, plus fréquent dans les actes latins[152]), de celui de son fils ou d'un ascendant (ainsi dans l'acte cité, où le grand-père Marianus, ici désigné par son nom personnel, permet de classer dans la lignée son petit-fils Salusius, auteur de l'acte).

Les plus anciennes chartes conservées sont dues à Torchitorius, père du Salusius qu'on vient d'évoquer, et qui règne de 1058 à 1089 environ[153] ; l'acte en caractères grecs donne le nom personnel de son père, Marianus, qui ne pouvait être qu'un Salusius régnant pendant la première moitié du XIe siècle. C'est encore Solmi qui a vu qu'on pouvait remonter plus loin dans la généalogie des *iudices* de Cagliari grâce à des inscriptions grecques conservées dans plusieurs églises de la province de Cagliari (Assemini, Sant'Antioco, Villasor)[154]. Trois de ces inscriptions concernent directement notre sujet.

GUILLOU, *Recueil*, n° 215 (ancienne église S. Giovanni d'Assemini) : + Κ(ύρι)ε βωήθι τοῦ δούλου [σ]ου Τωρϰοτορήου ἄρχοντος Σαρδηνία<ς> ϰὲ τῖς δούλι<ς> σου Γετιτ[...].

Ibid., n° 223 (autrefois dans l'église, aujourd'hui détruite, de S. Sofia de Villasor, aujourd'hui au musée de Cagliari) : + Κ(ύρι)ε βοήθη τῶν δούλων τοῦ Θ(εο)ῦ Τουρϰοτουρίου βα(σιλι)ϰ(οῦ) (πρωτο)σπαθ(αρίου) ϰ(αὶ) Σαλουσίου τῶν εὐγενεστάτων ἀρχόντων ἡμῶν, ἀμήν. Μνήσθητι Κ(ύρι)ε ϰ(αὶ) τοῦ δούλλου σου Ὀρτζοϰόρ, ἀμήν.

147. Nous nous référons surtout, dans ce qui suit, à SOLMI, *Studi storici* (cité n. 129). Il affirme notamment (p. 20) que la division de l'île en quatre judicats est déjà opérée au début du XIe siècle.

148. SOLMI, *ibid.*, p. 18.

149. SOLMI, « Le carte », notamment p. 25, note que, si la diplomatique des chartes en langue sarde est celle qui reflète le mieux les conceptions politiques locales, elle n'est peut-être pas dépourvue d'influences grecques : l'invocation trinitaire et les clauses finales de malédiction peuvent avoir été empruntées à des actes grecs.

150. Voir *supra* n. 128.

151. SOLMI, « Le carte », p. 13 s.

152. *Ibid.*, p. 15.

153. SOLMI, *Studi storici* (cité n. 129), p. 142.

154. *Ibid.*, p. 131 s.

Ibid., nº 231 (église de Sant'Antioco) : [Κύριε βοήθει τῶν δούλων τοῦ Θεοῦ Τ]ωρκοτορίου προτουσπαταρίου κα[ὶ Σα]λουσήου [ἄρχο]ντος κ[αὶ συμβ]ήο[υ αὐτο]ῦ τῆς Νησπέλλα[155].

On voit que le nº 215 mentionne Torchitorius, archonte de Sardaigne, marié à Getit[...], le nº 223, les archontes Torchitorius, protospathaire impérial, et Salusius, le nº 231, le protospathaire Torchitorius, son épouse Nispella et l'archonte Salusius. Ajoutons qu'on trouve le nom d'une Νήσπελλα 'Οχώτισ[α] dans une inscription de l'église S. Pietro d'Assemini[156]. Solmi[157] fait, avec vraisemblance, de Torchitorius [II] époux de Nispella le père du Marianus de la charte en caractères grecs (qui portait le nom officiel de Salusius) : un acte sarde du XIIIe siècle, qui évoque Torchitorius époux de Sinispella en liaison avec une légende hagiographique, permet cette identification[158] ; il aurait régné vers l'an mil[159]. Quant à Torchitorius [Ier] époux de Getit[...], archonte de Sardaigne, il serait devenu protospathaire et serait le père de l'archonte Salusius (et le grand-père de Torchitorius [II] mari de Nispella-Sinispella). Il aurait donc régné vers le milieu du Xe siècle.

Ces inscriptions grecques appellent, à notre avis, un commentaire qui n'a pas encore été fait. Notons, en premier lieu, qu'elles ne sont pas les seules en Sardaigne ; mise à part celle de Porto Torres, qui date du VIIe siècle et se trouve dans le nord-ouest de l'île, toutes les autres[160] viennent des environs de Cagliari et semblent dater du Xe et du début du XIe siècle. Après la rupture du IXe siècle, on estime que, sans doute vers le milieu du Xe, Byzance a repris des relations relativement importantes avec les seuls *iudices* de Cagliari, héritiers les plus directs des fonctionnaires impériaux du haut Moyen Âge et artificiellement considérés comme les gouvernants de l'ensemble de l'île[161]. Notons qu'une inscription de Donori (province de Cagliari), apparemment datable du Xe siècle, et dont les caractères sont en relief[162], est manifestement (comme d'autres sans doute) d'importation orientale.

On remarque surtout que les trois inscriptions reproduites ci-dessus attribuent aux *iudices* de Cagliari le titre d'archonte — et plus précisément pour la première, celui d'archonte de Sardaigne — qui est celui même qu'adopte le *De cerimoniis*. L'attribution officielle de ce titre très vague (il ne s'agit, à vrai dire, même pas d'un véritable titre) nous paraît refléter une reprise de contact ; les autorités byzantines ne cherchent manifestement ni à envoyer dans l'île des fonctionnaires impériaux, comme elles le faisaient sans doute encore au VIIIe siècle, ni même à restaurer en faveur des chefs indigènes une titulature ancienne ; l'appellation d'archonte traduit la reconnaissance (au moins partielle, puisque l'Empire ignore les trois judicats mineurs) de la situation présente de l'île,

155. Transcriptions vérifiées sur les photographies.
156. GUILLOU, *Recueil*, nº 216.
157. SOLMI, « Le carte », p. 6-13 (sur critères épigraphiques). ID., *Studi Storici* (cité n. 129), p. 137-142.
158. SOLMI, « Le carte », nº XI.
159. A. Guillou date indistinctement les trois inscriptions du Xe siècle, et le nº 216 de la « fin du Xe siècle ».
160. GUILLOU, *Recueil*, nos 215-229 et 231.
161. A. Guillou, qui semble ignorer les travaux de Solmi, écrit (*Recueil*, p. 235) : « " L'archonte de Sardaigne " est le gouverneur de toute la Sardaigne ».
162. *Ibid.*, nº 222 ; elle nous a été signalée par André Jacob.

le *iudex* de Cagliari acceptant en revanche, en laissant traduire son titre en grec, de se replacer dans le cadre politique théorique de l'Empire.

Enfin, Torchitorius [Ier] a sans doute reçu, vers le milieu du Xe siècle, la dignité de protospathaire, qui ne lui est pas encore attribuée dans la première inscription ; un demi-siècle plus tard, elle a encore été conférée à son petit-fils Torchitorius [II], mais n'est plus mentionnée dans les documents de la seconde moitié du XIe siècle.

La titulature des *iudices* est encore indiquée, en grec, par leurs bulles. On n'en connaît — ce qui est logique — que deux types, l'un au nom de Torchitorius, l'autre au nom de Salusius ; leurs matrices ont été utilisées, sans modification, jusqu'au XIIIe siècle[163] ; ces sceaux ont été publiés par Schlumberger[164]. À l'avers, ils ressemblent à celui de Théodote, dont on a parlé plus haut : le monogramme cruciforme de Θεοτόκε βοήθει est cantonné des quatre syllabes TѠ | CѠ | ΔΟV|ΛѠ. Au revers, au contraire, on lit sur plusieurs lignes dans le champ, soit : + ΤΟΡΓ|ΟΤΟΡΙѠ|ΑΡΧΟΝΤΜЄΡЄΙΚ| ΑΡΑΛЄΟ|C : Τοργοτορίῳ ἄρχοντι μερείας Καραλέως, soit : + CA|ΛΟVCIѠ|ΑΡΧΟΝΤ| ΜЄΡЄΚ|ΑΡΑΛЄΟC : Σαλουσίῳ ἄρχοντι μερείας Καραλέως.

Ces sceaux inspirent plusieurs remarques. Le terme d'archonte y est, comme dans les inscriptions, celui qui sert à rendre le titre local de *iudex* ; mais on voit que, sur leurs bulles (qui, contrairement aux inscriptions, circulent, notamment à travers l'île), les archontes reconnaissent que leur pouvoir est géographiquement limité au judicat de Cagliari. En outre l'existence de sceaux en langue grecque portant le titre d'archonte nous semble encore refléter la reprise de contact avec Byzance au Xe siècle. Plus précisément, il est possible qu'on ait imité (de façon extrêmement malhabile) la matrice d'un sceau datant du VIIIe siècle, adaptant les revers au nouveau titre d'archonte[165] ; vu la pauvreté structurelle de l'onomastique officielle des *iudices* de Cagliari, de telles matrices pouvaient servir en permanence en se relayant règne après règne ; elles ont, de fait, apparemment été utilisées pendant plusieurs siècles.

Solmi[166] reprochait à Besta d'affirmer que la dépendance de la Sardaigne vis-à-vis de Byzance avait duré très longtemps, estimant pour sa part qu'elle s'était arrêtée avant le XIe siècle. Nous espérons avoir démontré que, si la soumission réelle à l'Empire avait cessé probablement dès la fin du VIIIe siècle, des contacts non négligeables avaient repris vers le milieu du Xe siècle, sans altérer l'organisation indigène de l'île. C'est sans doute ce qui justifie le bref passage du *De cerimoniis* concernant l'archonte de Sardaigne. Dans la seconde moitié du XIe siècle, c'est au contraire l'influence occidentale (de Rome, de grands monastères tels le Mont-Cassin et Saint-Victor de Marseille, plus tard des villes portuaires de la Tyrrhénienne) qui l'emporte en Sardaigne ; de même qu'ils acceptaient de rendre en grec leur titre de *iudex* par celui d'archonte, ils le traduisent désormais souvent en latin par le vocable *rex*[167].

163. SOLMI, « Le carte », p. 9-11.

164. SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 222-223 no 2-5.

165. Telle est l'opinion de Jean-Claude Cheynet, qui, outre la très mauvaise qualité d'ensemble, nous a fait remarquer que le Μ et le Ρ de ΜЄΡЄΙ(ας) avaient, sur le sceau de Torchitorius, une forme particulièrement inhabituelle et que la gravure de celui de Salusius était extrêmement défectueuse.

166. SOLMI, *Studi storici* (cité n. 129), p. 22.

167. Les archives du Mont-Cassin ont conservé quelques documents sardes des XIe et XIIe siècles. En 1066, un acte, apparemment de la région de Cagliari, porte la datation suivante : *regnante domno nostro Torckitori Rex*

II. **Le monde franc**

A. Rome

Le reste de l'Occident chrétien fait partie de l'ancien Empire carolingien, à l'évolution duquel les autorités byzantines cherchent à s'adapter. Le fait qu'il soit l'objet de deux mentions assez éloignées l'une de l'autre dans le texte traduit à l'évidence un tel *aggiornamento*, dont on trouve encore une autre trace : l'adjonction à la première liste du πρίγκιψ Ῥώμης, non pas juste après le pape, mais à la suite des rois, indique deux états successifs de la notice concernant Rome.

Dans un premier temps, on s'adresse au pape, manifestement en tant que chef politique de l'ancien duché de Rome, maintenant sorti de l'Empire et devenu Patrimoine de saint Pierre[168] ; il est, normalement, qualifié de ἁγιώτατος et les empereurs le considèrent comme leur père spirituel. Quant au *princeps*, il ne peut s'agir que d'Albéric, seul Romain à avoir porté ce titre. On sait que depuis 904 Théophylacte, représentant de l'aristocratie romaine, a pris en main l'administration fiscale et militaire du territoire, avec le double titre de *vestararius* du Saint-Siège et de *magister militum* ; il se dit en 906 *gloriosissimus dux* et négocie en 915 la grande alliance contre les Sarrasins en tant que *senator Romanorum* ; il meurt vers 925[169]. Le pouvoir passe à sa fille, la *senatrix* Marozie, qui en est dépossédée en 932 par Albéric, fils qu'elle a eu du marquis de Spolète homonyme. Albéric gouverne le territoire du futur État pontifical de 932 à sa mort, en 954[170]. Il adopte le titre de *princeps* (sans doute emprunté à ses voisins méridionaux, mais qui prend à Rome une résonance particulière) et, « à titre accessoire », de *senator omnium Romanorum* ; en revanche, il n'a ni pris, ni reçu celui de patrice[171].

Albéric est cité dans trois actes du pape Léon VII datés respectivement du 11 juillet 936, du 2 août 937 et du 9 février 938[172] ; il y est désigné sous les appellations de *gloriosissimus princeps atque omnium Romanorum senator*, de *gloriosus princeps Romanorum*, enfin de *gloriosus princeps atque omnium Romanorum senator*. Un plaid est réuni le

Sardiniae de loco Call. (Cagliari) et, plus précisément, la huitième année de *Torkotorius rex a Deo electus vel coronatus* (GATTOLA, *Hist.*, p. 154-155 = TOLA, XIe siècle, n° 7). Constantin Ier, qui règne dans le judicat de Torres de 1082 à 1124, s'intitule : *Ego quidem Gostantine gratia Dei rege bocatibo nomine de Laccon*, mais le scribe dit avoir écrit *imperando me donnu meu iudice Gostantine de Laccon* ; le sceau, enfin, porte l'inscription : + COSITANTI!NE REIGE (GATTOLA, *Hist.*, p. 155-156). On trouve d'autres exemples d'hésitation entre *rex* et *iudex* : TOLA, XIe siècle, n°s 16 et 17 (1089), 20, 22 ; le titre de *iudex* est encore employé seul : *ibid.*, n°s 8, 21 ; c'est celui qu'utilise Grégoire VII quand il s'adresse aux chefs sardes : *ibid.*, n°s 10 (1073), 11 (1074), 12 (1080).

168. Les derniers documents impériaux envoyés au pape et qualifiés, en latin, de *iussio* (traduction vraisemblable de κέλευσις) sont répertoriés par DÖLGER sous les n°s 312 (752), 314 (753), 341 et 343 (784). On parle ensuite, de façon neutre, de *litterae* ou d'*epistula*, de συλλαβαί ou de γράμματα (voir DÖLGER 409, 449, 457, 460, 464, 474, 488, 496, 497, 502, 505, 515, 545, 590, 625).

169. Voir P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIe siècle*, BÉFAR 221, Rome 1973, II, p. 968-974.

170. *Ibid.*, p. 974-998. Voir G. FALCO, *La Santa Romana Repubblica*⁴, Milan-Naples 1963, p. 191-210. « Alberico di Roma », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, I, Rome 1960 (G. ARNALDI).

171. TOUBERT, *op. cit.* (n. 169), p. 976 n. 4.

172. L. ALLODI et G. LEVI, *Il regesto Sublacense del secolo XI*, Rome 1885, n°s 17, 16, 24.

17 août 942 *per commandatione domni Alberici glorioso principe*[173] : le noyau dur du titre est bien le mot *princeps*, accompagné de l'épithète *gloriosus* ou *gloriosissimus*.

Albéric est déjà mentionné dans le chapitre précédent du *De cerimoniis*, sous l'appellation d'ἐνδοξότατος ... πρίγκιψ τῆς πρεσβυτέρας ῾Ρώμης. Il n'est pas inconnu à Constantinople : une ambassade envoyée par Romain Lécapène au pape Jean XI est arrivée à Rome peu après l'accession au pouvoir d'Albéric ; à son tour, dès le début de son règne, le *princeps* envoie une ambassade à Byzance pour négocier son propre mariage (qui ne s'est pas fait) avec une princesse impériale.

On voit d'ailleurs que le *De cerimoniis* le considère comme un étranger : comme le pape (dont il a pris la place en tant que dirigeant politique), il reçoit une correspondance diplomatique, non un mandement ; il est qualifié d'ἐνδοξότατος, traduction très probable de *gloriosissimus*. Il n'a pas de relation de parenté spirituelle avec les empereurs, qui utilisent à son endroit une titulature simplifiée.

B. Les royaumes francs

Ils ont également droit à deux notices séparées, on l'a dit. D'une part, entre le pape et le *princeps* de Rome sont cités le roi de Saxe (ῥὴξ Σαζωνίας), le roi de Bavière (ῥὴξ Βαιούρη, pays des hommes appelés Νεμίτζιοι), le roi de Gaule (ῥὴξ Γαλλίας) et le roi de Germanie (ῥὴξ Γερμανίας) ; beaucoup plus loin, le roi de Francie (ῥὴξ Φραγγίας) a droit à une notice particulièrement développée.

Plusieurs savants — Otto Meyer, Franz Dölger et, en dernier lieu, semble-t-il, Werner Ohnsorge[174] — ont déjà cherché à mettre de l'ordre dans ces mentions disparates. Résumons les thèses qu'ils exposent.

Après une introduction sur la valeur du titre de ῥήξ, Otto Meyer recourt à des sources occidentales du Xe siècle pour montrer qu'on donnait (mais dans des textes historiques) au roi de Francie Orientale les titres de roi de Saxe, de Bavière, de Germanie et même (très rarement) de Gaule. Il en déduit que les quatre rois n'en font qu'un (l'adresse est d'ailleurs unique) puisque leurs titres représentent différentes façons d'appeler le roi de Francie Orientale. Quant au ῥὴξ Φραγγίας, il s'agit probablement, plutôt que du roi de Francie Occidentale, avec lequel Byzance n'entretient pas de rapports au Xe siècle, d'une réminiscence carolingienne du IXe. L'auteur termine sur une étude de la fraternité spirituelle entre empereur byzantin et « rois » occidentaux, proclamée au IXe siècle des deux côtés.

Franz Dölger n'a pas de mal à réfuter l'idée, exprimée par Otto Meyer, selon laquelle les quatre rois de la première liste seraient une seule personne ; introduits dans ce passage du *De cerimoniis* à une période ancienne, ils doivent selon lui être distingués.

173. *Ibid.*, no 155.

174. O. Meyer, « Εἰς τὸν ῥῆγα Σαζωνίας », dans *Festschrift Albert Brackmann*, Weimar 1931, p. 123-136. Compte rendu critique de cet article par F. Dölger dans *BZ* 31, 1931, p. 439-442. W. Ohnsorge, « Drei Deperdita der byzantinischen Kaiserkanzlei und die Frankenadressen im Zeremonienbuch des Konstantinos Porphyrogennetos », *BZ* 45, 1952, p. 320-339, rééd. dans Id., *Abendland und Byzanz. Gesammelte Aufsätze zur Geschichte der byzantinisch-abendländischen Beziehungen und des Kaisertums*, Weimar 1958, p. 227-254.

Pour Dölger, la mention reflète une situation qui doit être celle des règnes de Conrad Ier et d'Henri Ier (on verra que nous adoptons une position voisine, quoique plus précise et fondée sur un raisonnement différent) : le roi de Germanie est le roi de Francie Orientale, ceux de Saxe et de Bavière sont les ducs très indépendants de ces deux régions ; en fait, la Saxe ne constitue un duché autonome que sous le règne de Conrad Ier. Quant à la Gaule, Dölger remarque que ce mot n'est pratiquement pas usité à l'époque ; il propose donc tout simplement de remplacer Γαλλίας par Ἰταλίας (ce que, dit-il, la paléographie peut autoriser), remarquant que le *De administrando imperio* évoque le ῥηγᾶτον Ἰταλίας et le ῥὴξ Ἰταλίας, que cite aussi un autre passage du *De cerimoniis*[175]. Il est regrettable que Dölger doive recourir à cet artifice, et aussi qu'il n'ait pas exercé une aussi vigilante critique à l'égard du mot « Germanie », qui n'apparaît pas du tout dans le *De administrando imperio*[176]. Quant à la mention isolée du ῥὴξ Φραγγίας, elle vise, selon lui, le roi de Francie Occidentale ; or il va de soi pour nous (comme d'ailleurs, on va le voir, pour Ohnsorge) que la particulière solennité de ce paragraphe ne peut guère, au Xe siècle, s'appliquer à un royaume bien lointain et dans lequel le pouvoir suprême est précocement contesté.

L'approche de Werner Ohnsorge est nettement plus subtile. Il commence par établir l'existence de trois documents perdus adressés par la chancellerie impériale respectivement à Louis de Provence au début de l'année 900[177], à Conrad Ier, roi de Francie Orientale, entre 911 et 916, enfin à Otton Ier en 952. À partir notamment de cette correspondance, Ohnsorge analyse la politique franque — c'est-à-dire surtout italienne — des *basileis* pendant la première moitié du Xe siècle. Pour contrer l'action des Widonides de Spolète (actifs en Italie méridionale à la fin du IXe siècle) et, accessoirement, de Bérenger de Frioul, ils soutiennent des rois d'origine carolingienne, mais non italienne, pour gouverner le royaume d'Italie et accéder ainsi à la dignité impériale : Arnulf de Carinthie, déjà roi de Francie Orientale, devenu en 894 roi d'Italie après avoir été appelé à l'aide par le pape contre Guy de Spolète, enfin couronné empereur en février 896 et mort en 899 ; puis Louis (l'Aveugle), roi de Provence depuis 887, roi d'Italie et empereur en 901, mais aveuglé en 905. C'est ensuite probablement à l'occasion du couronnement de Constantin VII que Léon VI envoie (peut-être en 912) une ambassade à Conrad Ier, élu roi de Francie Orientale en 911 et considéré comme un possible candidat à l'Empire. Les *basileis* ne peuvent toutefois empêcher le couronnement impérial de Bérenger de Frioul en 915.

Romain Ier Lécapène (920-944) prend le contrepied de cette politique en soutenant Hugues d'Arles, roi d'Italie de 926 à 947. Mais Constantin VII en revient à l'alliance « germanique » et noue des rapports avec Otton Ier, roi de Francie Orientale depuis 936 et roi d'Italie en 951 avant de devenir empereur en 962 ; on projette le mariage du fils de Constantin VII et d'une nièce d'Otton, que Constantin appelle, on le verra, « grand roi de Francie ».

175. *De adm. imp.*, 28, l. 41, p. 120 ; 26, l. 2 et 66, p. 108 et 112. *De cer.*, II, 44 (p. 661 l. 7).

176. Le *De adm. imp.* (25, l. 29, p. 104) expose seulement qu'on appelait autrefois « Germains » les Francs.

177. Ce document, déjà signalé par GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 153 s., portait sur le mariage, qui s'est réalisé, de Louis de Provence avec Anne, fille de Léon VI. De cette union est né Charles-Constantin, futur comte de Vienne.

Ohnsorge remarque, à juste titre, qu'une telle politique suppose une assez bonne connaissance du monde politique carolingien et post-carolingien, cependant passablement éloigné des canons byzantins. On n'attribue plus jamais, après 871, le titre impérial aux souverains occidentaux ; mais celui de ῥὴξ Φραγγίας lui est pratiquement équivalent (le terme géographique étant en fait intégré à la titulature) ; on le donne donc de préférence au roi d'Italie, candidat naturel au couronnement par le pape ; les autorités byzantines connaissent la pratique du couronnement impérial et savent distinguer le ῥὴξ στεπτός du ῥὴξ ἄστεπτος. On sait également à Constantinople que, depuis Charlemagne, l'empereur a théoriquement une certaine autorité sur les rois particuliers, qui règnent sur des fractions de la Francie au sens large. Si les *basileis* ont eu du mal (et pour cause) à distinguer pendant la première moitié du Xe siècle quel roi particulier pouvait devenir véritablement « roi de Francie », c'est-à-dire empereur, Constantin VII a reconnu sans hésiter en Otton un bon candidat bien avant son couronnement impérial.

Enfin, selon Ohnsorge, les rois énumérés dans la première liste occidentale du *De cerimoniis* sont ceux avec lesquels l'Empire a entretenu des relations depuis les dernières années du IXe siècle : Saxe (Otton), Bavière (Arnulf), Gaule (Louis l'Aveugle), Germanie (Conrad Ier).

Nous ne pouvons qu'approuver les étapes successives de l'excellente analyse de Werner Ohnsorge, mais éprouvons bien des réticences devant cette dernière conclusion. En fait, les quatre royaumes de la première liste sont désignés selon des critères disparates : Saxe et Bavière sont des réalités politiques contemporaines, des « duchés nationaux » du royaume de Francie Orientale ; Gaule et Germanie sont au contraire des concepts de la géographie antique, qui n'ont aucune valeur politique au Xe siècle.

Le premier roi de Francie Orientale d'origine saxonne est Henri Ier (919-936), père et prédécesseur immédiat d'Otton Ier ; dans ses actes, il se donne le titre de *rex*, mais sans précision géographique ou ethnique[178]. La mention d'un « royaume de Saxe » est donc, à notre avis, postérieure à 919 et antérieure à 952 ; nous l'attribuerions volontiers au règne d'Henri Ier. Quant au « royaume de Bavière », on doute qu'il puisse désigner le territoire gouverné par Arnulf de Carinthie, qui a régné sur l'ensemble de la Francie Orientale avant de devenir roi d'Italie et empereur. On pense plutôt à un autre Arnulf, duc de Bavière (mort en 937), qui fut pratiquement indépendant au début du règne d'Henri Ier (à l'élection de qui il n'a pas participé)[179] : la Bavière était alors « als ein besonderes Reich »[180], et il faut attendre 938 pour qu'Otton puisse véritablement exercer son pouvoir dans le duché ; en outre, cet Arnulf, qui a protégé son pays contre les

178. MGH, *DD* I.

179. G. WAITZ, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter König Heinrich I.*3, Leipzig 1885, p. 52-58 : un acte évoque le *regnum*. Les *Annales Iuvavenses maximi* (MGH, *SS*, XXX-2, p. 742-743), qui lui donnent normalement le titre de duc, exposent toutefois, à la date de 920 (en réalité 919) : « Bawarii sponte se reddiderunt Arnolfo duci et regnare eum fecerunt in regno Teutonicorum » ; en 935, elles affirment qu'il concéda à son fils Eberhard le *regnum Baiowariorum*. Son frère avait le titre de duc, sous son autorité.

180. R. KÖPKE et E. DÜMMLER, *Jahrbücher der deutschen Geschichte. Kaiser Otto der Grosse*, Leipzig 1876, p. 68. Arnulf de Bavière n'est mentionné, dans les actes d'Henri Ier, que de 926 à 930 : MGH, *DD* I, actes d'Henri Ier nos 10, 14, 19, 22.

Hongrois et fait une expédition en Bohême et une autre en Italie, peut avoir été connu à Constantinople[181]. Quant au nom de Νεμίτζιοι donné aux Bavarois, c'est évidemment le mot slave qui désigne les Allemands comme des gens dont on ne comprend pas la langue (de même que le russe *Nemec*). De fait la Bavière, qui touche à la Bohême, englobe la Carinthie et jouxte le pays des Croates, dont certains sont soumis aux Francs (on y reviendra), est proche de certains peuples slaves avec lesquels Byzance a des relations. On a donc probablement recoupé des informations en provenance d'Occident avec d'autres venant de pays slaves (Croatie ? Moravie ?).

Il faut en conséquence, à notre avis, nuancer certains autres propos de Werner Ohnsorge. Au début du Xe siècle, il est vrai, l'administration byzantine a dû faire des efforts pour s'adapter aux nouvelles réalités du monde franc, qui n'était plus soumis, comme à l'époque de Charlemagne, à un véritable μονοκράτωρ. Mais la mention d'un roi de Saxe et d'un roi de Bavière montre que cet effort la conduit à ne plus respecter les royaumes officiels : elle ne trouve plus de titulature appropriée. Nous estimons que c'est le même manque de connaissances précises qui pousse à compléter la liste en recourant aux notions antiques de Gaule et de Germanie, qui ne sont jamais entrées dans la titulature d'un roi franc ; la « Gaule » abritait d'ailleurs plusieurs royaumes (Francie Occidentale, Bourgogne qui absorbe la Provence) ; quant à la Germanie, on ne voit pas bien ce qu'elle recouvre si on lui enlève la Saxe et la Bavière ; l'addition de la Gaule et de la Germanie signifie simplement, selon nous, que Constantinople savait qu'il existait encore d'autres royaumes francs dans ces contrées, mais qu'on n'était pas en état de les individualiser.

Nous penserions volontiers que les quatre royaumes de la première liste ont été inscrits (et, pour deux d'entre eux, entièrement inventés) à l'époque d'indépendance la plus grande de la Bavière, vers 920 ou peu après, pour représenter un monde post-carolingien éclaté et mal compris. Il n'empêche que chacun de ces rois est qualifié de πεποθημένος πνευματικὸς ἀδελφός et reçoit l'épithète de περίβλεπτος.

Le paragraphe isolé consacré au ῥὴξ Φραγγίας est beaucoup plus solennel. Nous estimons, comme Werner Ohnsorge, qu'il vise précisément Otton Ier, roi de Francie Orientale depuis 936, d'Italie depuis 951 et donc candidat potentiel — mais, cette fois, très sérieux — à l'Empire, ou encore véritable empereur non encore couronné. Dans le *De administrando imperio*[182], il est affirmé que certains Croates « sont soumis à Otton, le grand roi de Francie et de Saxe » (ὑπόκεινται δὲ Ὤτῳ τῷ μεγάλῳ ῥηγὶ Φραγγίας, τῆς καὶ Σαξίας) : cela semble signifier qu'on sait que, à l'origine simple « roi de Saxe » (comme son père), il est devenu le « grand roi de Francie ». Des envoyés de Constantin VII ont assisté à la cérémonie d'investiture de Bérenger et Adalbert comme rois d'Italie accomplie par Otton en 952, après qu'il eut soumis l'Italie.

On emploie à son endroit les mêmes mots dont on usait à l'égard des quatre rois de l'autre paragraphe, mais avec de substantiels ajouts : τῷ *ἠγαπημένῳ*, πεποθημένῳ καὶ

181. WAITZ, *op. cit.* (n. 179), p. 922 et 935. L'expédition italienne de 934 visait à soutenir la candidature de son fils Eberhard à la couronne d'Italie : *Annales Iuvavenses maximi*, cité (n. 179), *s. a.* 934 : « Longobardi Eparhardum filium Arnolfi ducis in dominum acceperunt ». Voir G. FASOLI, *I re d'Italia (888-962)*, Florence 1949, p. 133.

182. *De adm. imp.*, 30 (p. 142).

πνευματικῷ ἡμῶν ἀδελφῷ ... τῷ *εὐγενεστάτῳ* περιβλέπτῳ ῥηγὶ Φραγγίας. Le roi de Francie appartient à la même catégorie que les simples rois occidentaux, mais a droit à encore plus d'égards ; la titulature des empereurs est également très développée dans la correspondance qu'ils pourraient lui adresser.

Conclusion

Au total, on est d'abord frappé par la connaissance différentielle qu'a le Palais byzantin de l'Occident chrétien. L'Italie, en dépit de sa division, est parfaitement connue, alors que le reste de la « Francie », au nord des Alpes, n'est considéré que comme le berceau compliqué d'un empire occidental par moments fragmenté, mais qui de temps en temps fournit à l'Italie franque et à Rome un « grand roi » ; accessoirement, ces régions confinent à des pays slaves connus et, de toute façon, sont gouvernées par les « frères spirituels » (les seuls) des empereurs.

À propos de tous les pays sous influence franque, l'information est mise à jour (sans suppression des états antérieurs) pour tenir compte des réalités : il nous semble que la première liste, comprenant le pape et les quatre rois de Saxe, Bavière, Gaule et Germanie puisse être datée de peu après 920 ; l'ajout du « prince de Rome » doit évidemment être postérieur à 932, mais probablement de peu ; il ne côtoie d'ailleurs pas celui du roi de Francie. Cette dernière addition, nettement séparée du reste, doit être datée de 952 ou de peu après.

Face à ce monde extérieur sympathique, mais instable dans le détail, c'est au contraire la stabilité qui prévaut chez ceux qui reçoivent des mandements de l'empereur. Ici, on procède par accumulation, depuis la Sardaigne issue de l'exarchat de Carthage (mais retrouvée au milieu du Xe siècle) jusqu'aux princes lombards imparfaitement et provisoirement introduits aux marges du monde impérial au tout début du Xe siècle, en passant par les petits territoires ayant dépendu de l'exarque de Ravenne. Cette accumulation ne remonte toutefois qu'au début de la période macédonienne. En fait, la situation réelle de ces pays et leurs relations avec Byzance évoluent rapidement à l'époque qui nous intéresse. Un point commun : tous accèdent alors — quand ce n'était pas déjà fait — à une totale souveraineté pratique, l'éventuelle réception de « mandements » impériaux ne pouvant traduire que le sentiment d'une communauté politique ancienne (ou, pour les princes lombards, la très provisoire acceptation d'une alliance) ; à Amalfi et à Gaète c'est, paradoxalement, l'acquisition de titres impériaux qui pousse *prefecturii* et *hypati* à exalter leur propre souveraineté en se proclamant ducs. L'octroi par l'Empire et l'acceptation par les intéressés de dignités impériales indiquent manifestement un degré supérieur de rapprochement. Or, à cet égard, la première moitié du Xe siècle est une période d'apogée suivie d'un rapide recul : vers le milieu du siècle, le *iudex* de Cagliari reçoit (pour la première fois sans doute) le titre de protospathaire, mais il est bien le seul de tous les princes, ducs et archontes à se parer d'une telle dignité ; plus tard, seuls les ducs d'Amalfi et de Venise, puissances maritimes de premier ordre, retrouveront l'usage de titres byzantins qui n'impliquent plus aucune allégeance réelle.

Le rêve d'intégrer les principautés lombardes à l'Empire n'est toutefois pas mort : c'est sous le règne de Nicéphore II Phocas (963-969) que le thème de Langobardie est

rebaptisé catépanat d'Italie[183] ; si cette nouveauté n'élargit pas les frontières de la province, du moins manifeste-t-elle qu'on a l'intention de le faire et est-elle suivie d'une active campagne de mise en valeur de ses régions les moins peuplées[184]. Le prince de Bénévent Paldolf Ier Tête-de-Fer, qui avait attaqué la Pouille byzantine, est fait prisonnier par les Byzantins, mais renvoyé en Italie et remis à Otton Ier au tout début du règne de Jean Tzimiscès[185]. Il faut ensuite attendre les années 1010-1020 pour que l'Empire décide de séparer, par la frontière fortifiée de Capitanate, l'Italie byzantine des principautés lombardes[186], définitivement passées dans l'orbite occidentale.

À vrai dire, au milieu du Xe siècle, la baisse globale de l'influence byzantine est sensible dans toute l'Italie ; mais l'Empire la considère manifestement, à tort, comme provisoire.

Abréviations

BORGIA, *Memorie* = S. BORGIA, *Memorie istoriche della Pontificia Città di Benevento dal secolo VIII al secolo XVIII,* Rome 1763-1769 (réimpr. anast. Bologne s.d. [1968]), 3 vol.

CAPASSO, *Monumenta* = B. CAPASSO, *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia,* Naples 1881-1892, 3 vol.

CDC = M. MORCALDI, M. SCHIANI, S. DE STEPHANO, *Codex diplomaticus Cavensis,* Naples-Milan 1873-1893 (réimpr. anast. Badia di Cava s.d. [1981]), 8 vol.

CDCajet. = *Codex diplomaticus Cajetanus,* I et II, Tabularium Casinense I-II, Mont-Cassin 1887-1891 (réimpr. anast. 1969).

CESSI = R. CESSI, *Documenti relativi alla storia di Venezia anteriori al Mille,* Padoue 1942 (réimpr. anast. 1991), 2 vol.

CP = J. MAZZOLENI et R. OREFICE, *Il Codice Perris. Cartulario amalfitano, sec. X-XV,* Amalfi 1985-1989, 5 vol.

CV = *Chronicon Vulturnense del monaco Giovanni,* éd. V. Federici, Fonti per la Storia d'Italia 58-60, Rome 1925-1938, 3 vol.

DEUSDEDIT = *Die Kanonessammlung des Kardinals Deusdedit. I. Die Kanonessammlung selbst,* éd. V. Wolf von Glanvell, Paderborn 1905.

183. FALKENHAUSEN, *op. cit.* (n. 1), p. 46-51.

184. J.-M. MARTIN, « Le système défensif byzantin en Italie méridionale », sous presse dans les actes du colloque *Il castello di Taranto nella strategia difensiva del Mezzogiorno dalla ricostruzione bizantina all'età aragonese (Taranto, 1992).*

185. GAY, *op. cit.* (n. 10), p. 313-318.

186. J.-M. MARTIN et G. NOYÉ, *La Capitanata nella storia del Mezzogiorno medievale,* Bari 1991, p. 201-230. J.-M. MARTIN, « Les problèmes de la frontière en Italie méridionale (VIe-XIIe siècles) : l'approche historique », dans *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge,* Collection de la Casa de Velázquez, 38, Collection de l'École française de Rome, 105, Rome-Madrid 1992, p. 259-276 ; p. 267-268.

DÖLGER = F. DÖLGER, *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit. A. Regesten. I. Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches. 1. Regesten von 565-1025*, Munich-Berlin 1924.

GATTOLA, *Acc.* = E. GATTOLA, *Ad historiam abbatiae Cassinensis accessiones*, Venise 1734, 2 vol.

GATTOLA, *Hist.* = ID., *Historia abbatiae Cassinensis...*, Venise 1733, 2 vol.

GEN = *Gesta episcoporum Neapolitanorum*, MGH, *Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, p. 398-436. CAPASSO, *Monumenta*, I, p. 145-232.

GRÉGOIRE LE GRAND = *Gregorii Magni Epistulae*, MGH, *Ep.* I-II (abrégé : MGH) et *S. Gregorii Magni registrum epistularum*, éd. D. Norberg, Corpus Christianorum 140-140 A, Turnhout 1982, 2 vol. (abrégé : CC).

GUILLOU, *Recueil* = A. GUILLOU, *Recueil des inscriptions grecques médiévales d'Italie*, Collection de l'École française de Rome 222, Rome 1996.

IS = F. UGHELLI et N. COLETI, *Italia Sacra*², Venise 1717-1722, 10 vol.

Liber Censuum = *Le Liber Censuum de l'Église romaine*, éd. P. Fabre et L. Duchesne, Paris 1889-1952, 3 vol.

MONTICOLO = G. MONTICOLO, *Cronache veneziane antichissime*, Fonti per la Storia d'Italia 9, Rome 1890.

NICOLAS Ier, *Lettres* = *Nicholas I Patriarch of Constantinople. Letters*, éd. et trad. anglaise R. J. H. Jenkins et L. G. Westerink, CFHB VI, Washington 1973.

Q. k. R. = *Quellen zur karolingischen Reichsgeschichte*, I², éd. R. Rau, Berlin, 1966.

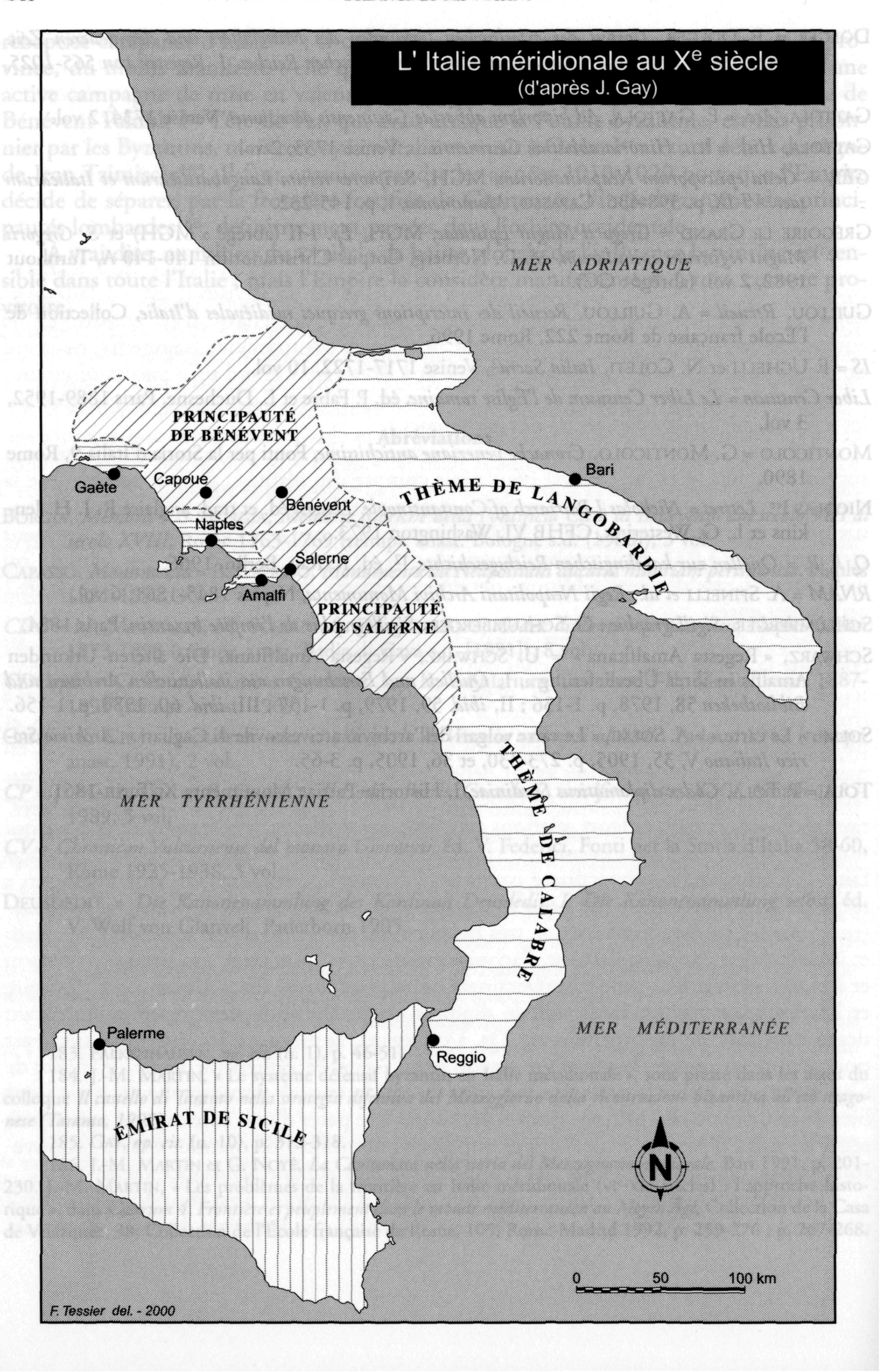
RNAM = A. SPINELLI *et al.*, *Regii Neapolitani Archivi Monumenta*, Naples 1845-1861, 6 vol.

SCHLUMBERGER, *Sigillographie* : G. SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris 1884.

SCHWARZ, « Regesta Amalfitana » = U. SCHWARZ, « Regesta Amalfitana. Die älteren Urkunden Amalfis in ihrer Überlieferung », I, *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* 58, 1978, p. 1-136 ; II, *ibid.* 59, 1979, p. 1-157 ; III, *ibid.* 60, 1980, p. 1-156.

SOLMI, « Le carte » = A. SOLMI, « Le carte volgari dell'archivio arcivescovile di Cagliari », *Archivio Storico Italiano* V, 35, 1905, p. 273-330, et 36, 1905, p. 3-65.

TOLA = P. TOLA, *Codex diplomaticus Sardiniae*, I, Historiae Patriae Monumenta X, Turin 1861.


L' Italie méridionale au Xe siècle
(d'après J. Gay)
MER ADRIATIQUE
PRINCIPAUTÉ DE BÉNÉVENT
Gaète
Capoue
Bénévent
Naples
Salerne
Amalfi
Bari
THÈME DE LANGOBARDIE
PRINCIPAUTÉ DE SALERNE
MER TYRRHÉNIENNE
THÈME DE CALABRE
Palerme
Reggio
MER MÉDITERRANÉE
ÉMIRAT DE SICILE
N
0 50 100 km
F. Tessier del. - 2000

LE VOYAGE D'OLGA ET LA PREMIÈRE AMBASSADE ESPAGNOLE À CONSTANTINOPLE EN 946*

par Constantin ZUCKERMAN

Le chapitre II, 15 du *Livre des cérémonies*[1] décrit le protocole :

— de la réception « des ambassadeurs de l'émir des croyants venus de Tarse » qui a lieu le dimanche 31 mai, dans la 4e indiction (p. 570 l. 11 - 586 l. 15) ;

— d'une nouvelle réception de ces mêmes ambassadeurs « après plusieurs jours » (p. 586 l. 15 - 588 l. 14) ;

— des jeux de l'hippodrome, organisés avec une pompe particulière en l'honneur des Tarsites, datés uniquement de la 4e indiction (p. 588 l. 15 - 590 l. 20) ;

— de la fête de la Transfiguration célébrée en présence des Tarsites et qui se termine par leur réception le 6 août (p. 590 l. 20 - 592) ;

— de la réception du Daylamite (τοῦ Δελεμίκη)[2], émir d'Amida (Ἔμετ), envoyé d'Ibn Ḥamdān (τοῦ Ἀποχαμϐδᾶ), à laquelle ont également participé les Tarsites ; cette réception, « ressemblant en tout à celle décrite précédemment » et dont seules les particularités sont notées, a lieu le dimanche 30 août (p. 593 - 594 l. 14) ;

— des réceptions d'Elga (Olga) la Ῥωσένη, princesse (ἀρχόντισσα) de la Rôsia, et de sa suite ; ces réceptions, dont la première est présentée elle aussi comme « ressemblant en tout à celle décrite précédemment », mais qui ont maints traits particuliers en raison du sexe de la visiteuse, ont lieu le mercredi 9 septembre (p. 594 l. 15 - 598 l. 2) ;

— d'une double réception des Rôs le dimanche 18 octobre (p. 598 l. 2-12).

* Les conseils de MM. Yusuf Raghib (Paris) et David Wasserstein (Tel-Aviv) m'ont été précieux dans l'analyse des sources arabes ; Mme Irène Sorlin a bien voulu lire une première version de cet article et me faire part de ses remarques. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

1. On se réfère aux pages et aux lignes de l'édition J. J. Reiske, réimpr. Bonn 1829.

2. M. CANARD, « Les Deilemites dans l'Histoire d'Aristakês de Lastivert », *REArm* 3, 1966, p. 466-469, voir p. 467, explique la forme ὁ Δελεμίκης dans le *De cer.*, II, 48, par une transition par l'arménien.

Sont notées également, en deux brèves gloses intégrées à la description de la première réception des Tarsites, les menues particularités d'une réception offerte aux Espagnols, « ressemblant en tout » à celle des Tarsites et datée du 24 octobre (p. 571 l. 11-16 ; 580 l. 9-15).

Les visiteurs sont reçus, dans tous les cas, par les empereurs Constantin (VII) et Romain (II), dont le règne conjoint (946-959) ne comporte qu'une seule 4[e] indiction, 945/946. Il est donc hors de doute que les cinq premiers événements diplomatiques ont lieu dans le courant de l'été 946. L'année 946 convient aussi pour les deux réceptions d'Olga, car le 9 septembre est, cette année-là, un mercredi et le 18 octobre un dimanche. Néanmoins, une tradition tenace place ces événements en 957, la seule année du règne de Constantin et Romain où il y a à nouveau coïncidence entre ces quantièmes mensuels et ces jours de semaine. Quant à la réception des Espagnols, on la situe habituellement en 949. Ces datations ont des implications évidentes sur la date et le mode de composition du chapitre II, 15 et, plus largement, du *Livre des cérémonies* dans son ensemble.

La date traditionnelle des réceptions en l'honneur d'Olga a été reconsidérée par G. G. Litavrin dans une série d'articles qui apportent les arguments principaux — et, à nos yeux, amplement suffisants — en faveur de l'année 946[3]. Néanmoins, la plupart des savants qui sont intervenus dans le débat suscité par ses publications ont rejeté ce nouveau schéma, d'où le constat récent d'Andrzej Poppe : « Zur Frage der Datierung der Reise Olgas nach Konstantinopel (944 oder 957) scheint sich in der Folge der langanhaltenden Diskussion das Jahr 957 als das wahrscheinlichere herausgestellt zu haben »[4]. Il apparaît donc utile de revenir ici sur la question, non tant pour reprendre la démonstration de Litavrin que pour aller plus loin. Il convient d'aborder en outre la chronologie des échanges diplomatiques entre Byzance et le califat de Cordoue (« les Espagnols »), point essentiel pour la cohésion chronologique globale du chapitre II, 15. Il faut enfin développer l'étude du contexte russe du voyage d'Olga : l'analyse des sources slaves proposée par Litavrin est contestable, et ce n'est pas un hasard si les critiques viennent surtout des slavisants.

1. *L'unité du chapitre II, 15 et le protocole des réceptions*

Le chapitre II, 15 possède une indéniable unité de conception. La première réception des Tarsites, longuement et minutieusement décrite, fournit le protocole de référence. Ce modèle est développé dans les descriptions suivantes, qui concernent le cas où

3. G. G. LITAVRIN, « O datirovke posol'stva knjagini Ol'gi v Konstantinopol' », *Istorija SSSR* 1981, fasc. 5, p. 173-182, développée dans ID., « Russko-vizantijskie svjazi v seredine X veka », *Voprosy istorii*, 1986, fasc. 6, p. 41-52 (étude citée ci-après, LITAVRIN 1986), et parallèlement dans ID., « K voprosy ob obstojatel'stvah, meste i vremeni kreščenija knjagini Ol'gi », dans *Drevnejšie gosudarstva na territorii SSSR 1985*, Moscou 1986, p. 49-57. A. V. NAZARENKO (*infra* n. 9), p. 66-67, rappelle les travaux oubliés de J. M. GESNER, *Kleine deutsche Schriften*, Göttingen 1756, p. 168-184, et de J. THUNMANN, *Untersuchungen über die Geschichte der östlichen europäischen Völker*, Leipzig 1774, p. 394-405, qui ont jadis envisagé la date de 946.

4. A. POPPE, « Theophana von Novgorod », *BSl* 58, 1997, p. 131-158, voir p. 147 n. 52 (c'est sans doute par mégarde que l'an 944 remplace 946). On peut, en effet, citer l'exemple de F. TINNEFELD, qui admet le schéma de Litavrin dans « Die russische Fürstin Olga bei Konstantin VII. und das Problem der " purpurgeborenen Kinder " », *Russia mediaevalis* 6, 1, 1987, p. 30-37, mais revient à la datation traditionnelle dans « Ceremonies for Foreign Ambassadors at the Court of Byzantium and Their Political Background », *Byzantinische Forschungen* 19, 1993, p. 193-213, voir p. 196.

les ambassadeurs assistent aux jeux de l'hippodrome ou à une fête religieuse, celui d'une réception conjointe de deux ambassades, et enfin le cas unique de la réception d'un chef d'État de sexe féminin, impliquant la présence des femmes du palais et de toute la famille impériale. Quant à la réception des Espagnols, sans particularités notables, elle ne fournit matière qu'à deux brèves remarques intégrées à la première description. L'unité du chapitre est soulignée par les renvois internes « réception ressemblant en tout à celle décrite précédemment » et par d'autres points de comparaison entre les réceptions.

Si l'on date le voyage d'Olga à Constantinople de 957, il faut admettre une des deux hypothèses suivantes : soit le chapitre II, 15 a été entièrement rédigé en 957 (ou peu après), et il est alors étrange que le rédacteur choisisse comme base une série de vieux protocoles de l'an 946 ; soit sa rédaction a commencé en 946, mais le dossier n'a été clos que fin 957. Aucun de ces schémas n'est convaincant en soi, mais ce qui les infirme davantage est la coïncidence chronologique même qui appuie l'hypothèse de 957. Le saut de 946 à 957 serait accidentel : c'est pur hasard si le rédacteur, qui aurait pu se servir des protocoles diplomatiques de toute autre année, a choisi les deux seules années du règne de Constantin VII ayant la même correspondance des jours du mois et de la semaine. Le rôle du hasard ne s'arrête pas là. Malgré le saut de onze ans, la continuité des dates mensuelles reste parfaite : la dernière réception de 946 date du 30 août et la première de « 957 », du 9 septembre ; la seconde réception des Rôs date du 18 octobre, et, le 24 octobre, l'empereur reçoit les Espagnols. Cette progression temporelle s'effectue sans que le moindre saut chronologique soit indiqué. On observe, au contraire, que le rédacteur note l'année indictionnelle pour la réception des Tarsites et se contente ensuite de donner les jours de la semaine et du mois. Dans un chapitre qui ne représente nullement une série disparate de notes mais, comme on l'a vu, une unité bien structurée, cette « illusion » de continuité a dû être recherchée par le rédacteur. L'hypothèse de l'an 957 implique donc non seulement un écart de onze ans entre les cérémonies décrites, mais aussi la volonté de le dissimuler.

G. G. Litavrin a bien souligné qu'une telle analyse suppose beaucoup trop de coïncidences pour être plausible et que la cohérence chronologique du chapitre représente le meilleur argument pour dater le voyage d'Olga de 946[5]. Or l'impact de cet argument n'est guère perceptible dans les travaux qui soutiennent, contre Litavrin, la date de 957. J. Featherstone affirme, certes, que « the description of the ceremonies for Ol'ga cannot be understood properly outside the context of those for other foreign visitors which precede it » et reproche à ses prédécesseurs de ne pas avoir « examined it carefully in the context of the entire chapter in which it occurs », mais il ne donne pas lui-même d'analyse globale et n'aborde pas le problème de l'écart chronologique entre les protocoles[6]. D'autres participants au débat font entièrement abstraction de ce dernier point[7].

5. LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 179-181.

6. J. FEATHERSTONE, « Ol'ga's Visit to Constantinople », *Harvard Ukrainian Studies* 14, 1990, fasc. 3-4 (= *ADELPHOTES : A Tribute to Omeljan Pritsak by his Students*), p. 292-312, voir p. 296-297.

7. Le problème n'est jamais posé dans les études consacrées au voyage d'Olga par deux partisans de l'an 957, A. POPPE, « Once Again Concerning the Baptism of Olga, Archontissa of Rus' », *DOP* 46, 1992, p. 271-277 (cf. ID., « Christianisierung und Kirchenorganisation der Ostslawen in der Zeit vom 10. bis zum 13. Jahrhundert », *Österreichische Osthefte*n 30, 1988, p. 457-506, aux p. 460-464), et S. A. VYSOCKIJ, « O date poezdki posol'stva Ol'gi v Konstantinopol' », dans *Drevnie slavjane i Kievskaja Rus'*, Kiev 1989, p. 154-161.

O. Pritsak va jusqu'à introduire un écart de onze ans entre les deux réceptions d'Olga, situant celle du 9 septembre en 946 et celle du 24 octobre, en 957[8].

A. V. Nazarenko, le seul qui traite à fond le problème, propose une solution radicale, qui consiste à nier en bloc l'authenticité des sous-titres du chapitre II, 15. Constatant, d'une part, que le jour du dimanche est appelé ἡμέρα α' dans un sous-titre (p. 570 l. 15) mais ἡμέρα κυριακή dans le texte (p. 593 l. 2 et 598 l. 3), et, d'autre part, qu'Elga est décrite comme ἡ 'Ρωσένη (la Russe) dans le sous-titre mais comme ἀρχόντισσα 'Ρωσίας dans le texte (p. 594 l. 15 et 18), il attribue les sous-titres à un rédacteur tardif. Ce rédacteur aurait introduit, à deux reprises, une référence erronée à la 4e indiction de même qu'une information, non répétée dans le texte, comme quoi l'ambassade des Tarsites avait pour but un échange de prisonniers. Selon Nazarenko, Constantin Porphyrogénète ne se souciait pas de préciser les dates, et son texte originel, sans les sous-titres, devait avoir « plutôt un caractère inachevé ». Rien n'empêcherait alors de replacer les ambassades arabes en 957, en restituant ainsi la cohérence chronologique du chapitre autour de la date tardive du voyage d'Olga[9]. Or cette analyse ne résiste pas à la critique, ni sur le plan textuel ni sur le plan historique. Les observations textuelles avancées par l'auteur n'autorisent nullement les conclusions qu'il en tire. Les deux façons de présenter Olga sont parfaitement interchangeables, de même que les deux façons de désigner le dimanche, et il est normal qu'on ait préféré la forme brève, ἡμέρα α', dans un sous-titre contenant une longue formule de datation. Sans ses sous-titres, le chapitre serait non seulement « inachevé », mais complètement incompréhensible. Sur le plan historique, le schéma de Nazarenko crée la plus grande confusion. Un échange de prisonniers est attesté fin 946 (voir *infra*) ; l'auteur des « faux » sous-titres aurait au moins le mérite d'avoir fait une modeste recherche historique. Mais Nazarenko rejette les informations des sous-titres. Il transforme les Tarsites en ambassadeurs des Būyides d'Iraq (qui ne contrôlaient pourtant pas la ville de Tarse). Il ne trouve par ailleurs « nullement surprenante » une réception en l'honneur de l'ambassadeur du Ḥamdānide Sayf al-dawla à Constantinople au cours de l'été 957, sans signaler que Byzance et le Ḥamdānide se trouvaient alors en pleine guerre et qu'à la date où l'ambassadeur musulman devait partir — selon son schéma — à la cour de Constantinople, le domestique des Scholes, Nicéphore Phocas, était en train de conquérir et de détruire la forteresse ḥamdānide de Ḥadaṯh[10]. La réception commune, le 30 août, de l'ambassadeur du Ḥamdānide et de ceux des « Būyides », ses ennemis jurés, devrait alors être interprétée comme une mauvaise plaisanterie de la chancellerie byzantine.

Nous sommes ainsi renvoyés au point de départ. Le lecteur qui parcourt le chapitre II, 15 en entier, et non par « fragments », y trouve un système de datation cohérent. Si seuls les deux premiers sous-titres contiennent l'indication de l'année (4e indiction), c'est que la succession rapide des autres dates rend superflue une telle pré-

8. O. Pritsak, « When and Where was Ol'ga Baptized ? », *Harvard Ukrainian Studies* 9, 1985, p. 5-24.

9. A. V. Nazarenko, « Kogda že knjaginja Ol'ga ezdila v Konstantinopol' », *VV* 50, 1989, p. 66-83 (avec une réplique de Litavrin, *ibid.*, p. 83-84), voir p. 68-73. L'auteur soutient la date traditionnelle de la réception des Espagnols, 949, sans expliquer pourquoi, dans un chapitre redevenu chronologiquement homogène, une audience vieille de huit ans est citée comme un événement présent dans tous les esprits.

10. Voir l'aperçu récent par Th. Bianquis, « Sayf al-dawla », *EI*², IX (1998), p. 107-114, à la p. 112.

cision. La date incontestable de toutes les audiences accordées aux ambassadeurs arabes (946) devrait aussi être celle des réceptions d'Olga.

Il faudrait donc un argument très fort pour rompre la cohésion du chapitre ; ceux qui datent le voyage d'Olga de 957 croient l'avoir trouvé dans un détail de la description de sa réception le 9 septembre. Cette journée se décompose en six séquences.

1) Olga est d'abord reçue par l'empereur Constantin et son fils et coempereur Romain (Romain n'est pas mentionné, mais on indique que cette réception ressemble en tout point à celle décrite précédemment, à laquelle les deux empereurs ont participé). Il s'agit d'une rapide présentation durant laquelle Olga reste debout.

2) Olga est ensuite brièvement présentée à l'impératrice et à sa belle-fille (Bertha si l'on est en 946, Théophano si l'on est en 957).

3) Après un court repos, Olga est reçue par l'empereur, l'impératrice et leurs enfants porphyrogénètes (Romain et son épouse sont donc absents). Elle peut alors s'asseoir et parler à l'empereur autant qu'elle le veut.

4) Plus tard dans la journée, Olga est invitée à dîner avec l'impératrice et sa bru.

5) Pendant ce temps, les hommes de l'ambassade dînent en présence de l'empereur (et sans doute de son fils couronné).

6) Puis tout le monde se réunit pour le dessert : ὁ βασιλεὺς καὶ Ῥωμανὸς ὁ πορφυρογέννητος βασιλεὺς καὶ τὰ πορφυρογέννητα τούτων τέκνα καὶ ἡ νύμφη καὶ ἡ ἀρχόντισσα. Cette phrase semble indiquer que les enfants porphyrogénètes invités au dessert sont ceux de Constantin VII et de Romain II. Or Romain, né en 939, ne pouvait pas avoir d'enfants en 946.

Cet argument, à première vue déterminant, se heurte, en fait, à une objection. Romain II ne pouvait pas avoir d'enfants, certes, en 946, mais il n'en avait pas non plus, autant que l'on sache, en 957. Des trois enfants de Romain connus de Skylitzès (Basile, Constantin et Anne)[11], l'aîné, Basile, avait un an à la mort de son grand-père Constantin VII, en novembre 959. Cette indication figure dans deux sources contemporaines de Romain II, le *Théophane continué* et la *Chronique dite de Syméon Logothète*, cette dernière précisant que Basile est né dans la quatorzième et avant-dernière année du règne de son grand-père[12]. Nazarenko oppose à ces informations les données confuses et contradictoires de Psellos et de Skylitzès, qui lui permettent de reculer la date de naissance de Basile à 954 ou 955 (Romain II aurait alors épousé Théophano à l'âge de 13 ou 14 ans et engendré aussitôt son premier fils) ; mais l'argument est très faible[13]. Tout aussi étrange est le cas d'Hélène, fille-fantôme de Romain II créée pour les besoins de la cause. La chronique de Thietmar de Merseburg, rédigée entre 1012 et 1018, contient

11. SKYLITZÈS, *Synopsis historiarum*, éd. I. Thurn, CFHB 5, p. 254.

12. *Théophane continué*, Bonn, p. 469 ; SYMÉON MAGISTRE, Bonn, p. 755, 757.

13. A. V. NAZARENKO, « Ešče raz o date poezdki knjagini Ol'gi v Konstantinopol' : istočnikovedčeskie zametki », dans *Drevnejšie gosudarstva Vostočnoj Evropy 1992-1993*, Moscou 1995, p. 154-168, voir p. 162-164. Selon Nazarenko, le caractère erroné des indications de Psellos et de Skylitzès n'a jamais été prouvé ; c'est pourtant à lui de démontrer leur véracité contre le témoignage des sources contemporaines des événements. Sur l'année de naissance de Romain II, voir G. OSTROGORSKY et E. STEIN, « Die Krönungsordnungen des Zeremonienbuches », *Byz.* 7, 1932, p. 185-233, à la p. 198.

une indication selon laquelle la femme grecque du prince russe Vladimir, nommée Hélène, était destinée à l'origine à l'empereur Otton III[14]. Mais tout est faux dans cette notice. La princesse byzantine donnée à Vladimir en 988 était évidemment Anne ; un projet de mariage antérieur, conçu par Otton Ier en 967 mais refusé par Nicéphore Phocas, concernait non pas Otton III mais Otton II et une fille (non nommée) de Romain II, sans doute la même Anne[15] ; enfin, le projet de mariage impliquant, de fait, Otton III et une fille de Constantin VIII se place en 995-996, huit ans après le mariage de Vladimir. Manifestement, Thietmar, qui ignorait la date du mariage de Vladimir, le nom véritable de sa femme et le nom de la fiancée convoitée par Otton III, a commis un anachronisme en expliquant, vingt ans après les faits, l'échec du projet matrimonial de son souverain. Néanmoins, A. Poppe et A. V. Nazarenko rattachent le nom d'Hélène au projet de mariage de 967-968 dans le but explicite de rendre plausible la présence d'un enfant de Romain II à une réception en 957[16]. Si l'on rejette cette démarche intéressée mais que l'on applique néanmoins le pronom τούτων à Constantin VII et à Romain II, on ne peut que supposer, avec G. Ostrogorsky et E. Stein, que Romain II a eu un enfant avant Basile, sans doute une fille, morte très jeune, qui serait restée inconnue des autres sources[17].

Mais une telle hypothèse s'accorde mal avec le contexte général du chapitre et il est préférable de lui en substituer une autre. La présence des enfants porphyrogénètes est signalée lors de deux autres réceptions des Russes, le même jour (9 septembre) au matin et le 18 octobre, mais ils sont alors identifiés comme enfants de Constantin VII (ὁ βασιλεὺς μετὰ τῆς αὐγούστης καὶ τῶν πορφυρογεννήτων αὐτοῦ τέκνων, p. 596 l. 17-18), ou bien de l'impératrice (ἡ δέσποινα μετὰ τῶν πορφυρογεννήτων αὐτῆς τέκνων, p. 598 l. 6-7), l'empereur n'étant pas présent. L'hypothétique rejeton de Romain II n'apparaît que le soir du 9 septembre[18]. Une autre anomalie, plus grave, a été signalée par Litavrin. Le soir du 9 septembre, les hommes et les femmes de la famille impériale, séparés pour le repas, se réunissent au dessert et reçoivent ensemble la princesse russe. Or l'impératrice, qui a tenu compagnie à Olga pendant le dîner, est étrangement absente de la liste des personnes qui assistent à la réception. Son absence est d'autant plus difficile à justifier que ses enfants — il s'agit, rappelons-le, de filles —, qui n'ont pas participé au dîner, sont invités au dessert. Il serait logique de conclure à une omission dans le texte et de restituer la mention de l'*augusta* à sa place protocolaire, entre les empereurs et les enfants porphyrogénètes : ὁ βασιλεὺς καὶ Ῥωμανὸς ὁ πορφυρογέννητος

14. THIETMAR VON MERSEBURG, *Chronik*, VII, 72, cf. 74, éd. R. Holtzmann et W. Trillmich, Berlin 1957, p. 432, cf. p. 436. L'informateur de Thietmar, qui a vu les sarcophages de Vladimir et de sa « femme » dans l'église Desjatinnaja (dite de Saint-Clément), a dû prendre la sépulture d'Olga-Hélène pour celle de la femme de Vladimir (malgré NAZARENKO, cité n. 9, p. 79).

15. *Reginonis abbatis Prumiensis Chronicon cum continuatione treverensi*, éd. F. Kurze, Hanovre 1890 (réimpr. 1978), p. 178 ; cf. O. KRESTEN, « Byzantinische Epilegomena zur Frage : Wer war Theophano ? », dans *Kaiserin Theophanu. Begegnung des Ostens und Westens um die Wende des ersten Jahrtausends*, V. A. von Euw et P. Schreiner éd., II, Cologne 1991, p. 403-410, voir p. 408-410.

16. La suggestion d'A. POPPE, « The Political Background to the Baptism of Rus' », *DOP* 30, 1976, p. 195-244, voir p. 230 n. 114, est développée par NAZARENKO (cité n. 9), p. 78-79.

17. OSTROGORSKY-STEIN (cités n. 13), p. 197-198, cf. KRESTEN (cité n. 15), p. 409 n. 64.

18. TINNEFELD 1987 (cité n. 4), p. 34.

βασιλεὺς <καὶ ἡ δέσποινα> καὶ τὰ πορφυρογέννητα τούτων τέκνα καὶ ἡ νύμφη καὶ ἡ ἀρχόντισσα[19]. À noter qu'ici, contrairement aux passages cités précédemment, la parenté des enfants n'est pas indiquée par un pronom de rappel (αὐτῶν), qui renverrait directement à Romain II, mais par un pronom démonstratif (τούτων), « les enfants de ceux-ci ». Cette solution de compromis entre l'obligation protocolaire de mentionner l'empereur Romain avant sa mère et la volonté du rédacteur de ne pas s'attarder sur un détail connu de tous, à savoir la filiation des enfants porphyrogénètes, rend la phase peu élégante, certes, mais évite le contresens. Une correction textuelle obéissant à la logique du contexte permet ainsi d'éviter le double inconvénient de prêter un enfant de plus à Romain II et de rompre la cohérence chronologique du chapitre II, 15.

Une correction textuelle constitue toutefois une solution extrême, et les partisans de l'année 957 n'ont pas manqué de le souligner. Or il s'avère que cette date ne peut être défendue, elle aussi, qu'au prix d'une correction, et c'est un élément de plus à joindre au dossier. G. G. Litavrin fait une observation judicieuse sur la façon dont l'impératrice et sa bru siègent pendant les deux réceptions « féminines » (séquences 2 et 4 ci-dessus). Durant la première réception, l'*augusta* siège sur le trône de Théophile, tandis que sa belle-fille occupe un siège amovible (σελλίον) placé à coté du trône (ἐκ πλαγίου). Olga entre avec les dames de sa suite et échange de brefs propos avec l'impératrice par l'intermédiaire du préposite. La deuxième réception, pour le dîner, implique un changement de dispositif. L'*augusta* et sa belle-fille prennent alors place sur le trône de Théophile (ἐκαθέσθη ἐν τῷ προῤῥηθέντι θρόνῳ ἡ δέσποινα καὶ ἡ νύμφη αὐτῆς), tandis qu'Olga, debout à côté du trône (ἐκ πλαγίου), reçoit à cette place d'honneur ses suivantes qui entrent dans la salle, puis « s'assoit là où elle était debout » à la table impériale (sur un siège qui n'est pas décrit) avec les patriciennes à ceinture. Selon Litavrin, cet arrangement convient pour Bertha, première femme de Romain II, qui avait sept ans en 946 ; en revanche, Théophano, qui devait avoir en septembre 957 dix ans de plus et être déjà enceinte de Basile, pouvait difficilement partager avec sa belle-mère le trône fait pour une seule personne[20]. J. Featherstone tourne la difficulté en corrigeant le singulier en pluriel : « the Empress and her daughter-in-law sat upon the aforementioned throne<s> »[21], mais cette correction est plus facile en anglais qu'en grec ; qui plus est, un *sellion* n'est jamais appelé trône. Selon A. V. Nazarenko, le rédacteur n'avait pas besoin de mentionner le fait que Bertha avait gardé son siège pendant le dîner ; le complément καὶ ἡ νύμφη αὐτῆς <ἐν τῷ σελλίῳ> va de soi, mais il pourrait aussi s'agir d'une omission textuelle[22]. À cette analyse s'oppose le fait, noté par Litavrin, que la différence

19. LITAVRIN 1986 (cité n. 3), p. 42. NAZARENKO (cité n. 13), p. 160-161, s'efforce de justifier l'absence de l'impératrice au dessert, mais, à nos yeux, sans succès : l'idée que l'on invite à table cinq filles de l'*augusta* sans leur mère nous apparaît inimaginable. Sur la place protocolaire de l'*augusta*, voir G. DAGRON, « Nés dans la pourpre », *TM* 12, 1994, p. 105-142, aux p. 110-111. Comme le note bien NAZARENKO (cité n. 13), p. 161-162, la place de la belle-fille (νύμφη), après les enfants porphyrogénètes, indique qu'elle n'a pas été couronnée *augusta* (contre LITAVRIN, *passim*, qui admet sans discussion l'hypothèse contraire).

20. LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 181-182.

21. FEATHERSTONE (cité n. 6), p. 304, cf. p. 306 n. 20, où l'auteur préfère l'explication selon laquelle la mention du siège de la belle-fille « has simply been missed out here, either through the author's haste or by scribal omission ».

22. NAZARENKO (cité n. 9), p. 74-75 ; ID. (cité n. 13), p. 156-159.

de hauteur entre le trône et un *sellion* est trop importante pour que ces deux sièges puissent être installés devant une même table ; mais ce n'est pas l'essentiel. Il ressort clairement de la description qu'à l'endroit même où se trouvait à l'origine le siège de Bertha, à coté du trône (ἐκ πλαγίου), on a ensuite placé Olga, d'abord debout puis assise (mais sans doute pas sur un *sellion*, réservé en principe aux membres de la famille impériale). Cette observation interdit, à nos yeux, la correction textuelle prônée par Featherstone et par Nazarenko, et laisse entière la difficulté qu'ils cherchent à esquiver.

Tels sont, en résumé, les principaux arguments tirés du *Livre des cérémonies* quant à la date du séjour d'Elga-Olga à Constantinople. L'hypothèse de 957 s'appuie sur une seule phrase, qui est problématique et dont la correction, facile, rend au chapitre II, 15 sa cohérence chronologique et, à la description des réceptions des Russes, sa logique interne. Respecter, à cet endroit, le texte transmis impose d'introduire ailleurs une correction fort peu probante, favorise des hypothèses historiques dont on vient de constater la fragilité et surtout rend énigmatique la composition du chapitre, qui semble si homogène mais qui devient ainsi chronologiquement disparate. Ce dernier point nous amène au problème posé par la réception des Espagnols, que les études modernes séparent toujours, sur le plan chronologique, des autres réceptions, quelles que soient les dates proposées. Il apparaîtra que cette approche ne s'impose pas. Après avoir ainsi complété l'analyse du chapitre II, 15, nous examinerons le contexte russe du voyage d'Olga.

2. *Les échanges d'ambassades entre Constantinople et Cordoue*

Les échanges diplomatiques entre Byzance et l'Espagne umayyade dans les années 940 sont attestés par plusieurs sources, de caractère et de date divers. Deux brèves remarques dans le *Livre des cérémonies*, deux références ponctuelles dans les sources latines et deux lettres hébraïques, étroitement liées, sont contemporaines des événements. Ces sources disparates ont en commun de mentionner les épisodes des relations byzantino-umayyades de façon occasionnelle, sans souci d'en donner un récit suivi et cohérent. Les sources arabes, en revanche, présentent les échanges dans leur continuité, mais il s'agit de compilations, voire de compilations de compilations (dont la plus riche est aussi la plus tardive) avec tout ce que cela implique pour la fiabilité des schémas chronologiques. Il convient donc de commencer par les sources contemporaines, bien qu'elles soient plus « pauvres », pour obtenir des repères sûrs permettant ensuite de mettre en ordre les données conservées par les compilateurs.

Les deux indications chronologiques les mieux assurées proviennent des sources latines :

1) Liudprand, futur évêque de Crémone, en route vers Constantinople comme ambassadeur de Bérenger, futur roi d'Italie, a rencontré à Venise l'eunuque Salomon, ambassadeur byzantin *(Grecorum nuntium)*, qui rentrait dans son pays après une mission en Espagne et en Saxe. L'eunuque était accompagné de Liutefred, ambassadeur du roi saxon Otton Ier. Salomon, Liutefred et Liudprand ont pris le même bateau le 25 août et ont débarqué le 17 septembre dans la capitale byzantine[23]. Or d'après le

23. Liudprand de Crémone, *Antapodosis* VI, 4, éd. P. Chiesa, Corpus Christianorum 156, Turnhout 1998, p. 146.

témoignage des chroniques saxonnes, Salomon a été reçu par Otton Ier à Aix-la-Chapelle le 22 avril 949, dimanche de Pâques. Il est donc évident que sa rencontre avec Liudprand a eu lieu en août 949 et qu'il s'était présenté, avec son ambassade, à la cour de Cordoue vers la fin de l'été 948, avant l'interruption de la navigation. Ces conclusions n'ont rien d'original ; elles sont depuis plus d'un siècle à la base de la chronologie du voyage de Liudprand[24]. Elles ne méritent d'être répétées que parce qu'une analyse détaillée et assez récente des échanges byzantino-umayyades, celle de A. A. Vasiliev et M. Canard, en fait entièrement abstraction. En effet, M. Canard retient pour le voyage de Liudprand l'ancienne date de 948, admise jadis par A. A. Vasiliev, ce qui l'amène à dater la mission de Salomon en Espagne de 947[25]. Cette reconstitution, qui s'accorde avec les dates fournies par l'une des sources arabes, n'est possible que si l'on passe sous silence la réception de Salomon à Aix-la-Chapelle.

2) Peu après son arrivée à Constantinople, Liudprand a été reçu par l'empereur Constantin VII. Le palais a été spécialement décoré pour l'occasion, mais, comme l'avoue Liudprand, ce n'était pas pour lui seul : « Hanc (sc. Magnauram) itaque Constantinus, cum ob Hispanorum nuntios, qui tunc eô noviter venerant, tum ob me et Liutefredum hoc modo praeparari iussit. » Il y avait donc à Constantinople une ambassade espagnole, arrivée depuis peu, qui a été admise au palais en même temps que Liutefred et Liudprand[26]. Cette ambassade espagnole, reçue au début de l'automne, a dû arriver vers la fin de la saison de navigation de l'année 949.

Le *Livre des cérémonies* mentionne une réception des Espagnols le 24 octobre. Traditionnellement identifiée à celle de Liudprand, cette réception est datée d'octobre 949. Le *Livre des cérémonies*, cependant, parle uniquement de l'arrivée et de la réception des Espagnols (τῶν 'Ισπανῶν ἐλθόντων γέγονεν δοχή, ἡ τῶν 'Ισπανῶν δοχή, ἐν τῇ ἐλεύσει τῶν 'Ισπανῶν, οἱ ἀπὸ 'Ισπανίαν ἐλθόντες πρέσβεις) et décrit la réception comme semblable en tout à celle des Tarsites. Or, comme nous l'apprend Liudprand, les Espagnols qui séjournaient à Constantinople en même temps que lui ont été reçus au palais avec deux autres ambassadeurs, celui du roi Otton Ier et celui du marquis Bérenger. Si le *Livre des cérémonies* se référait à la même réception, l'omission systématique de ces deux délégations importantes serait inexplicable. Le regroupement des audiences, limitant l'effort et les frais liés à la décoration ostentatoire du palais, est prévu, le cas échéant, dans le *De cer.* II, 15 (p. 569) ; étant donné ses incidences sur le cérémonial de réception, il mériterait d'être signalé comme une particularité notable par rapport à la réception des Tarsites. L'identification de la réception du 24 octobre, dans le *Livre des cérémonies,* à celle de l'automne 949 décrite par Liudprand ne va donc pas de soi ; bien au contraire, on a toutes les raisons de les distinguer.

Les deux lettres hébraïques qui nous renseignent sur les échanges diplomatiques entre Cordoue et Constantinople émanent de Ḥasdai b. Shaprūṭ, courtisan juif du calife

24. Voir F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, I, Berlin 1924, p. 82-83 (nos 657-658), avec les références bibliographiques et les renvois aux chroniques latines attestant la réception de Salomon à Aix-la-Chapelle en 949.

25. A. A. Vasiliev et M. Canard, *Byzance et les Arabes*, II, 1, Bruxelles 1968, p. 323-331.

26. Liudprand de Crémone, *Antapodosis* VI, 5, éd. Chiesa p. 147.

ʿAbd al-Raḥmān III. La première est sa fameuse lettre à Joseph, roi des Khazars, où il indique avoir obtenu des renseignements avérés sur la conversion du royaume khazar au judaïsme auprès de l'ambassadeur du « roi de Constantinople » venu avec une lettre et des cadeaux à la cour du calife. Un homme de confiance de Ḥasdai, Isaac bar Nathan, chargé de porter un courrier à Joseph, s'est joint ensuite à l'ambassade envoyée en retour par le calife. Il a passé six mois à Constantinople ; bien qu'aimablement reçu par l'empereur, il n'a pas été autorisé à continuer son voyage, car la mer n'était pas navigable (le séjour tombait donc dans les six mois du *mare clausum*, entre octobre et mars) et le passage terrestre en Khazarie était, aux dires des Byzantins, trop dangereux. Puis il a lui été ordonné de repartir dans son pays avec les membres de l'ambassade[27]. La deuxième lettre hébraïque, très fragmentaire, qui provient de la Génizah du Caire, s'adresse à une femme, sans doute l'impératrice Hélène. L'auteur lui demande de l'aider à obtenir un bateau de la flotte « royale » pour son émissaire qui va chez les Khazars ; il fait référence aux envoyés de « la maîtresse » qui se sont rendus récemment dans son pays. Bien que les noms de l'auteur, du destinataire et de leurs pays respectifs soient perdus, les éléments conservés permettent de relier ce texte à la tentative avortée d'Isaac bar Nathan pour gagner la Khazarie via Constantinople[28]. Enfin, un écho de cette mission peut être détecté dans une autre lettre fragmentaire, et de ce fait anonyme, de la Génizah : rédigée à Constantinople par un Khazar juif, elle retrace l'histoire de la Khazarie à l'attention d'un personnage important d'un lointain pays dont l'émissaire s'est rendu à Constantinople par la mer. Ces détails ainsi que l'analyse paléographique, qui rattache le texte au dossier de Ḥasdai b. Shaprūṭ, permettent d'identifier cet émissaire comme étant Isaac bar Nathan et de voir dans la lettre le seul résultat tangible de son séjour dans la capitale byzantine[29].

Les sources arabes sont de loin les plus riches, mais ce n'est pas le lieu de les analyser ici en détail. Les études de base demeurent celle de É. Lévi-Provençal et celle de A. A. Vasiliev et M. Canard[30] ; on les complétera par des éléments bibliographiques plus récents. Quatre sources principales nous intéressent, dont la première se distingue des trois autres.

1) Dans l'introduction à son commentaire de la *Materia medica* de Dioscoride, achevé en octobre 982, l'éminent médecin andalou Ibn D̲julḏjul retrace l'histoire de la traduction arabe du traité. Une traduction imparfaite a pu être améliorée grâce à un

27. Voir P. K. KOKOVCOV, *Evrejsko-hazarskaja perepiska v X veke*, Leningrad 1932, p. 14-15.

28. Ce texte est édité par J. MANN, *Texts and Studies in Jewish History and Literature*, I, Cincinnati 1931, p. 3-30, avec deux autres lettres du dossier ; N. Golb en donne une importante analyse et quelques compléments de lecture dans N. GOLB et O. PRITSAK, *Khazarian Hebrew Documents of the Tenth Century*, Ithaca-Londres 1982, p. 79-83.

29. Sur cette lettre, rééditée par GOLB-PRITSAK (cités n. 28), voir les remarques de Golb, p. 94-95 ; cf. C. ZUCKERMAN, « On the Date of the Khazars' Conversion to Judaism and the Chronology of the Kings of the Rus Oleg and Igor. A Study of the Anonymous Khazar *Letter* from the Genizah of Cairo », *REB* 53, 1995, p. 237-270.

30. É. LÉVI-PROVENÇAL, *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, Le Caire 1944, p. 376-382 ; VASILIEV-CANARD (cités n. 25) ; cf. l'aperçu récent d'O. KRESTEN, « Zur Chrysographie in den Auslandsschreiben der byzantinischen Kaiser », *Römische historische Mitteilungen* 40, 1998, p. 139-186, aux p. 161-167, 185-186.

manuscrit grec de Dioscoride offert, parmi d'autres cadeaux, à ʿAbd al-Raḥmān III par une ambassade byzantine. C'était, d'après le souvenir de l'auteur, en 337 h. (11 juillet 948-30 juin 949). L'empereur byzantin, qu'Ibn Djuldjul croit à tort être Romain, indiquait dans sa lettre que le calife ne tirerait profit de ce livre que s'il trouvait un homme connaissant tant le sens des mots grecs que les différentes variétés de médicaments. Ce fut impossible et l'empereur envoya donc, à la demande du calife, un moine nommé Nicolas qui arriva en 340 h. (9 juin 951-28 mai 952). Ce moine devint le favori du calife et le maître d'Ibn Djuldjul. Le récit d'Ibn Djuldjul est conservé dans l'ouvrage du médecin syrien Ibn Abī Uṣaybiʿa (mort en 1270), recueil biographique consacré aux médecins célèbres[31].

2) La chronique d'Ibn ʿIdhārī, rédigée au début du XIVe siècle, contient deux brèves notices sur les ambassades byzantines à Cordoue. L'auteur insiste sur la splendeur des réceptions que le calife leur avait accordées et date la première de l'an 334 h. (17 août 945-1er août 946) et la seconde, de 338 h. (1er juillet 949-19 juin 950)[32].

3) Ibn Khaldūn décrit dans son *Histoire universelle*, rédigée dans les années 1370, la réception magnifique offerte par ʿAbd al-Raḥmān III à une ambassade de l'empereur Constantin. Il date son arrivée de l'an 336 h. (23 juillet 947-10 juillet 948) et indique qu'un ambassadeur du calife, Hishām b. Hudhayl al-Djathilīk (qualificatif que certains commentateurs interprètent comme *catholicus* et attribuent à l'évêque de Cordoue), s'est joint à cette ambassade lors du retour de celle-ci à Constantinople et est revenu deux ans plus tard avec une nouvelle ambassade byzantine[33].

4) La même réception a été décrite par Ibn Hayyān, grand chroniqueur andalou du milieu du XIe siècle. Son récit n'est connu que grâce à un compilateur tardif, al-Maqqarī (mort en 1632), qui en cite un long extrait pour le comparer à la narration d'Ibn Khaldūn. Hormis quelques menues divergences dans l'exposé de la cérémonie, al-Maqqarī insiste sur la discordance des dates. Ibn Hayyān situe l'arrivée de l'ambassade au mois de ṣafar 338 h. (31 juillet-28 août 949) et date précisément la grande réception du samedi 11 rabīʿ I de la même année (8 septembre 949)[34]. Al-Maqqarī n'arrive pas à déterminer quelle année est exacte, celle d'Ibn Hayyān (338 h.) ou d'Ibn Khaldūn (336 h.).

À la réflexion, ces témoignages sont moins discordants qu'il n'y paraît à première vue. Les trois premières sources parlent chacune de deux ambassades byzantines. La quatrième, Ibn Hayyān, n'en mentionne qu'une seule, très solennellement reçue, mais

31. Trad. Canard, dans A. A. VASILIEV et M. CANARD, *Byzance et les Arabes*, II, 2, Bruxelles 1950, p. 185-187. A. DIETRICH, *Dioscurides Triumphans. Ein anonymer arabischer Kommentar (Ende 12. Jahrh. n. Chr.) zur Materia medica*, I-II, Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen 172-173, Göttingen 1988, édite le commentaire d'Ibn Djuldjul intégré, sans l'introduction, dans une compilation tardive : cf. II, p. 40, sur le passage analysé ici.

32. Trad. Canard, dans VASILIEV-CANARD (cités n. 31), p. 218-219.

33. Trad. Canard (d'après al-Maqqarī), dans VASILIEV-CANARD (cités n. 31), p. 274-276.

34. Trad. Canard, dans VASILIEV-CANARD (cités n. 31), p. 276-281, où le 11 rabīʿ I 338 est traduit, p. 278, comme 9 septembre 949 (la bonne date, 8 septembre, est indiquée *ibid.*, II, 1, p. 325 n. 3). Constatant que le 9 septembre 949 est un dimanche (et non pas un samedi), KRESTEN (cité n. 30), p. 165 n. 81, cf. p. 161 n. 68, parle d'incohérence des données chronologiques d'Ibn Hayyān ; or il ne s'agit que d'une traduction incorrecte de la date arabe.

il s'agit là d'un extrait qui fait suite, dans la compilation d'al-Maqqarī, à un récit parallèle d'Ibn Khaldūn faisant état de l'arrivée d'une seconde ambassade byzantine deux ans après le départ de la première. Le compilateur a sans doute jugé inutile de répéter cette information. Il n'existe aucune source qui mentionne plus de deux ambassades. Le peu que nous apprend Ibn 'Idhārī sur le déroulement de la première réception, qu'il date de 334 h., — la place du prince héritier, la position des courtisans en habits de parade — correspond aux détails fournis sur la grande réception solennelle par Ibn Hayyān (qui la place en 338 h.) et par Ibn Khaldūn (qui la date de 336 h.). C'est sans doute la raison pour laquelle É. Lévi-Provençal écarte la date indiquée par Ibn 'Idhārī et n'évoque son récit qu'accessoirement par rapport à celui d'Ibn Hayyān[35]. Cette approche est préférable à celle de Vasiliev et Canard qui, tout en reconnaissant la ressemblance entre les deux récits détaillés et la notice d'Ibn 'Idhārī, accordent néanmoins à cette dernière une valeur informative propre. Lévi-Provençal hésite, quant au nombre d'ambassades byzantines, entre deux et trois (à choisir entre les années 336, 337, 338 et 340 h.)[36].

Le recoupement de plusieurs sources permet de dégager quelques repères et de proposer une reconstitution dans l'ordre chronologique inverse.

— Ibn Djuldjul, le seul qui ne dépende pas de la tradition des chroniques, hésite légèrement sur la date de la première ambassade (948), mais non sur la date de l'arrivée du moine Nicolas (951), événement qui marque le début du projet de traduction et d'interprétation de Dioscoride dans lequel Ibn Djuldjul s'engage ensuite lui-même. Il n'y a pas de contradiction grave entre les données d'Ibn Khaldūn sur l'arrivée de la première ambassade byzantine en 336 h. (avant le 11 juillet 948) et celles d'Ibn Djuldjul qui date de 337 h. (à partir du 11 juillet 948) la remise au calife du manuscrit de Dioscoride. Les deux auteurs s'accordent également sur le temps écoulé entre le départ de la première ambassade byzantine et l'arrivée de la seconde. Qui plus est, si l'ambassadeur espagnol reçu à Constantinople à l'automne 949 — cette date, obtenue par recoupement des récits de Liudprand et des chroniques occidentales, est certaine — y est resté deux ans, son retour à Cordoue a lieu en 951. C'est donc Hishām b. Hudhayl al-Djathilīk qui a été reçu dans le Grand Palais avec Liutefred et Liudprand et c'est au cours de l'été 951 qu'il a regagné son pays, accompagné d'une ambassade byzantine et du moine Nicolas.

— Hishām b. Hudhayl al-Djathilīk arrive à Constantinople en compagnie des ambassadeurs byzantins revenant de Cordoue. Il paraît invraisemblable que ceux-ci aient pu être reçus à Cordoue le 8 septembre 949, puis soient retournés à Constantinople assez vite pour que l'envoyé du calife, venu avec eux, soit reçu en même temps que Liutefred et Liudprand, débarqués dans la capitale byzantine le 17 septembre. Les pourparlers diplomatiques ne commencent qu'après l'audience solennelle et les ambas-

35. Lévi-Provençal (cité n. 30), en particulier p. 381 n. 3. Ph. Senac, « Contribution à l'étude des relations diplomatiques entre l'Espagne musulmane et l'Europe au xe siècle : le règne de 'Abd al-Rahmān III (912-961) », *Studia islamica* 61, 1985, p. 45-55, voir p. 47-48, cf. p. 54, écarte également l'année 334.

36. D'après Vasiliev-Canard (cités n. 25), p. 324, il y a une confusion possible, dans les sources arabes, « entre deux ou même plusieurs ambassades » *après* celle de 334 h. ; Lévi-Provençal (cité n. 30), p. 380, croit que « les chroniqueurs arabes... parlent de deux, ou même de trois ambassades différentes » *au total*.

sadeurs reçus par le calife en septembre ne pouvaient pas compter reprendre la mer avant le printemps. Il est par ailleurs certain qu'une ambassade byzantine, conduite par l'eunuque Salomon, s'est rendue à Cordoue à l'automne 948. Salomon a dû passer en Espagne les mois d'hiver les plus rigoureux avant de prendre le chemin d'Aix-la-Chapelle où il a été reçu le 22 avril 949. Il est difficile d'imaginer qu'une ambassade byzantine supplémentaire soit partie pour Cordoue au printemps 949, avant le retour de la précédente[37].

— L'hypothèse de deux ambassades byzantines au total se présente donc comme la plus probable. L'accueil magnifique réservé à la première ambassade a laissé une marque profonde dans les annales du califat de Cordoue. C'est à elle que s'appliquent les longues descriptions d'Ibn Hayyān et d'Ibn Khaldūn ; c'est elle qui a présenté au calife le manuscrit illustré de Dioscoride, cher à Ibn Djuldjul ; c'est elle encore qui a donné à Ḥasdai b. Shaprūṭ des informations sur le royaume des Khazars. Peut-on aller plus loin et affirmer, intégrant le jour du mois indiqué par Ibn Hayyān, que cette ambassade ait été reçue à Cordoue le 11 rabīʿ I (en 337 h., c'était le lundi 18 septembre 948) ? Nous laissons aux spécialistes le soin d'établir l'origine et la valeur de cette date et d'expliquer les divergences entre les auteurs arabes quant à l'année de la première ambassade.

— L'ambassade byzantine à Cordoue, en 948, est précédée d'une ambassade espagnole à Constantinople. En effet, l'avertissement adressé par les Byzantins au calife, en 948, sur la difficulté d'exploiter le manuscrit de Dioscoride suggère qu'il s'agit d'une réponse à une commande passée lors de contacts antérieurs. L'analyse politique globale, proposée par É. Lévi-Provençal, aboutit à la même conclusion : ce n'est pas Constantin VII qui cherche, comme on l'affirme souvent, un éventuel soutien de ʿAbd al-Raḥmān III dans la reconquête de la Crète (soutien qui serait de toute façon inconcevable), mais le calife de Cordoue — dont l'activité diplomatique est en plein essor — qui prend l'initiative de renouer les liens avec Byzance[38]. Le *De cer.* II, 15 se réfère à la première ambassade espagnole[39]. À la différence de 949, les Espagnols sont alors reçus seuls, sans autres ambassadeurs. Reste à établir la date de l'ambassade, 946 ou 947. En l'absence d'indices extérieurs, la cohérence interne du *De cer.* II, 15 est l'unique élément pouvant nous guider. Le chapitre comporte sept protocoles de réceptions, datés du 31 mai au 18 octobre (946). Préparés par la chancellerie, ils sont annotés par le « rédacteur en chef » du *Livre des cérémonies,* Constantin VII, qui est manifestement l'auteur des remarques, introduites par ἰστέον ὅτι, sur la réception des Espagnols le 24 octobre. Si l'on date la réception de 947, il faut supposer que le rédac-

37. Le même argument milite contre la présence d'une ambassade byzantine en Espagne en 336 h. /947 chr. Le voyage, aller et retour, de Constantinople à Cordoue devait prendre une grande partie de la saison navigable ; si on ajoute à cela la lenteur des réceptions, l'hypothèse de l'envoi d'ambassades byzantines pendant deux années successives (947-948 ou 948-949) apparaît pratiquement exclue.

38. Lévi-Provençal (cité n. 30), p. 378. Plusieurs études récentes attribuent néanmoins l'initiative des échanges à Constantin VII : D. Wasserstein, « Byzantium and Al-Andalus » , *Mediterranean Historical Review* 2, 1987, p. 76-101, voir p. 82-85 ; F. Roldan Castro, P. Diaz Macias, E. Diaz Rolando, « Bizancio y al-Andalus, embajadas y relaciones », *Erytheia* 9, 1988, p. 263-283, voir p. 272-274 ; Kresten (cité n. 30).

39. Cette hypothèse est envisagée par Kresten (cité n. 30), p. 185-186, qui identifie cependant l'ambassade en question à celle de Hishām b. Hudhayl et pour qui, à la suite de Vasiliev-Canard, une ambassade byzantine en 947 marquerait le début des échanges.

teur se met au travail plus d'un an après la préparation des protocoles par la chancellerie ; en admettant que les Espagnols ont été reçus en 946, six jours après les Russes, on évite ce décalage. La seconde hypothèse est aussi la seule qui conserve aux dates indiquées dans le chapitre leur caractère cohérent. Les dates des cérémonies se succèdent sur une période de moins de cinq mois, ce qui dispense de répéter l'année. L'insertion d'une date postérieure de plus d'un an à la dernière date dans la série obligerait, en revanche, à repréciser l'année. L'absence d'une telle indication suggère que la date supplémentaire se rattache à la série et que la cérémonie du 24 octobre, comparée à celle du 31 mai, se situe au cours de la même année julienne.

Le déroulement des événements pourrait être le suivant. Au début de l'automne 946, une ambassade du calife de Cordoue arrive à Constantinople ; elle est reçue le 24 octobre et ne repart, évidemment, qu'à la réouverture de la navigation au printemps 947. Une ambassade byzantine, dont le chef ou l'un des membres éminents est l'eunuque Salomon, se rend à Cordoue en 948. Elle repart pour Constantinople en 949, en ordre dispersé. Pendant que Salomon fait le tour de l'Europe, d'autres légats accompagnent à Constantinople une seconde ambassade espagnole, conduite par Hishām b. Hudhayl al-Djathilīk. Arrivé au début de l'automne 949, celui-ci est reçu au palais avec les ambassadeurs occidentaux Liutefred et Liudprand. Hishām b. Hudhayl revient dans son pays deux ans plus tard, en 951, accompagné d'une seconde ambassade byzantine et du moine Nicolas. La reconstruction proposée tient compte des données tant des sources latines que du *Livre des cérémonies*, tout en essayant de réduire les contradictions des sources arabes.

3. *Le baptême d'Olga*

Le baptême de la princesse Olga a pris très tôt une place éminente dans la conscience historique et religieuse de la Rus'. Les chroniques le présentent comme l'événement précurseur du baptême de Vladimir, petit-fils d'Olga, et comme la *preparatio* de la conversion de la Rus'. Les reliques d'Olga sont vite transférées dans l'église Desjatinnaja, construite par Vladimir à Kiev, et exposées à la vénération des fidèles dans un sarcophage « à fenêtre »[40]. La portée de l'acte accompli par Olga ne cesse de croître avec le temps et se traduit, à l'époque moderne, par le nombre d'études qui lui sont consacrées. Le projet religieux et politique prêté à la première princesse chrétienne n'est certes pas analysé de la même façon par les différents chercheurs, mais il est en tout cas perçu comme de plus en plus subtil et élaboré. L'analyse que nous proposons ici vise à simplifier, en quelque sorte, les objectifs d'Olga et à dégager les sources de schémas explicatifs qu'elles n'appuient guère. Les sources qui mentionnent le voyage d'Olga à Constantinople sont au nombre de quatre[41].

40. S. K. KISSAS, « The Sarcophagus of St Olga of Russia », dans *The Legacy of Saints Cyril and Methodius to Kiev and Moscow* (Proceedings of the International Congress on the Millennium of the Conversion of Rus' to Christianity, Thessalonique 26-28 November 1988), A.-E. N. Tachiaos éd., Thessalonique 1992, p. 565-571.

41. Voir les derniers aperçus sur la question : G. G. LITAVRIN, « Putešestvie russkoj knjagini Ol'gi v Konstantinopol'. Problema istočnikov », *VV* 42, 1981, p. 35-48 ; D. OBOLENSKY, « The Baptism of Princess Olga of Kiev : The Problem of the Sources », dans *Philadelphie et autres études*, Byzantina Sorbonensia 4, Paris 1984, p. 159-176.

— Le premier récit, contemporain des faits, est celui du *Livre des cérémonies*. Ce texte relate les réceptions d'Olga au Palais, mais ne dit mot de son baptême. Plusieurs chercheurs croient que le christianisme d'Olga se dévoile implicitement dans les détails de la réception : elle est admise dans les chambres intérieures du Palais, elle est invitée à la table impériale, on signale la présence d'un prêtre dans sa suite[42]. Or G. G. Litavrin a bien montré le peu de portée de ces arguments. Les particularités de la réception d'Olga tiennent au fait, exceptionnel, qu'elle est un chef d'État (et non pas une simple ambassadrice) et une femme. Elle prend donc place à table avec les deux *augustae* et les patriciennes à ceinture, ce qui ne signifie d'ailleurs nullement, comme le pensent certains, qu'elle est investie de cette haute dignité palatine. La présence d'un prêtre traduit le fait, signalé dans le traité byzantino-russe de 944, que beaucoup de Russes sont chrétiens. C'est sans doute le cas de certains membres de l'entourage d'Olga, mais non pas nécessairement de la princesse elle-même : le fait qu'elle n'assiste à aucune cérémonie religieuse, pas même le dimanche, et qu'elle soit toujours appelée par son nom païen, Elga, milite contre l'hypothèse qu'elle puisse être chrétienne[43].

— Le second témoignage contemporain relatif au baptême d'Olga appartient à Adalbert, futur archevêque de Magdeburg, qui rédige, dans les années 966-968, une suite à la chronique de l'abbé Réginon. Adalbert note l'arrivée à la cour d'Otton Ier, vers la fin de l'année 959, des *legati Helenae, reginae Rugorum, quae sub Romano imperatore Constantinopolitano Constantinopoli baptizata est*. Les ambassadeurs ont demandé au roi l'envoi d'un évêque et de prêtres pour leur peuple. Adalbert accuse les Russes de mauvaise foi — leur demande serait faite *ficte, ut post claruit* — car la mission allemande, envoyée, après maints atermoiements, vers le milieu de l'année 961, s'est soldée par un échec[44]. Le malheureux évêque, qui a dû passer des mois difficiles à Kiev en 961/962, n'était autre qu'Adalbert lui-même, ce qui explique son amertume mais fait de lui un bon témoin. Adalbert est formel sur le lieu du baptême, Constantinople ; il appelle Olga par son nom chrétien, Hélène, et son récit suggère sans ambiguïté que la conversion de la reine est antérieure à l'envoi de l'ambassade auprès d'Otton. Il est donc d'autant plus surprenant qu'Adalbert situe le baptême d'Olga-Hélène sous le règne de Romain (II), qui assume le pouvoir après la mort de son père, le 9 novembre 959, donc, en tout état de cause, après que l'ambassade à Otton eut quitté Kiev.

Deux historiens, J.-P. Arrignon et D. Obolensky, ont récemment tenté de suivre à la lettre les indications chronologiques d'Adalbert. Ce choix les amène à supposer qu'Olga a envoyé l'ambassade chez Otton quand elle était encore païenne. Pour Arri-

42. Voir surtout G. OSTROGORSKIJ, « Vizantija i kievskaja knjaginja Ol'ga », dans *To Honor Roman Jakobson*, La Haye-Paris 1967, p. 1458-1473 (trad. allemande : « Byzanz und die Kiewer Fürstin Olga », dans G. OSTROGORSKY, *Byzanz und die Welt der Slawen*, Darmstadt 1974, p. 35-52) ; cf. les études citées *infra* n. 60.

43. LITAVRIN 1986 (cité n. 3), p. 44-46, cf. D. OBOLENSKY, « Russia and Byzantium in the Mid-Tenth Century : The Problem of the Baptism of Princess Olga », *The Greek Orthodox Theological Review* 28, 1983, p. 157-171, et ID., « K voprosy o putešestvii russkoj knjagini Ol'gi v Konstantinopol' v 957 g. », dans *Problemy izučenija kul'turnogo nasledija*, Moscou 1985, p. 36-47.

44. *Reginonis Chronicon cum continuatione treverensi*, éd. Kurze p. 170, 172. A. V. NAZARENKO, « Rus' i Germanija v IX-X vv. », dans *Drevnejšie gosudarstva Vostočnoj Evropy 1991*, Moscou 1994, p. 5-138, voir p. 61-80, étudie les témoignages des chroniques latines sur l'ambassade d'Olga chez Otton Ier, mais seul le continuateur de Réginon, identifié comme Adalbert, apporte des détails pertinents pour notre propos.

gnon, Olga a été baptisée à Kiev, par les ambassadeurs byzantins, fin 959 ou début 960 ; le récit sur le baptême à Constantinople serait à mettre au compte des clercs de Kiev qui auraient induit Adalbert en erreur. Quant à l'ambassade d'Olga en Saxe, elle ne viserait qu'à une réglementation commerciale, et l'envoi d'une mission ecclésiastique serait due à l'initiative d'Otton. Obolensky reste plus près d'Adalbert, puisqu'il admet Constantinople comme lieu du baptême. Il propose le scénario suivant : fâchée avec Constantin VII, Olga demande à Otton Ier un évêque et des prêtres pour œuvrer à l'illumination de son peuple, mais une lettre amicale de Romain II, annonçant la mort de son père, la fait aussitôt changer d'avis. Elle se met en route en plein hiver, au début de 960, et se fait baptiser à Constantinople au printemps. Le clergé grec qu'elle amène avec elle chasse Adalbert de Kiev un an et demi plus tard[45]. Les deux schémas ont fait l'objet de critiques pertinentes de la part de Litavrin et de Poppe[46]. Que l'ambassade chez Otton soit envoyée par une reine déjà convertie apparaît, en effet, incontestable ; par ailleurs, Olga porte le nom de baptême de la femme de Constantin VII, Hélène, ce qui serait inconcevable après l'accession de Romain II et de Théophano en 959. Romain II est associé à son père sur le trône depuis Pâques 946 et figure comme empereur dans tous les documents officiels, mais il est unique empereur au moment de la mission d'Adalbert. Pour la plupart des chercheurs, le chroniqueur situe par mégarde sous le règne du seul Romain un événement qui s'est produit sous Constantin et Romain.

— Skylitzès (fin du XIe siècle) signale le baptême d'Olga (Elga) à Constantinople, sous le règne de Constantin VII, lors d'une visite qui a lieu après la mort de son mari (τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς ἀποθανόντος), l'archonte des Rôs qui avait attaqué Byzance par la mer. Olga revient dans son pays dûment honorée (par l'empereur) pour avoir embrassé la vraie foi[47]. Cette notice se rattache au récit de la conversion de deux chefs hongrois, Boulosoudès et Gylas, et ce sont les premiers événements du règne de Constantin VII rapportés par Skylitzès après une longue description relative à la chute de Romain Lécapène et de ses fils et à la reprise du pouvoir par Constantin. La chronologie indiquée par l'ordre des événements dans Skylitzès est très approximative et il est vain de chercher dans la notice sur les Hongrois, qui regroupe les événements des années 948-955, un *terminus post quem* pour le baptême d'Olga[48]. Il serait d'ailleurs tout aussi hasardeux

45. J.-P. ARRIGNON, « Les relations internationales de la Russie kiévienne au milieu du Xe siècle et le baptême de la princesse Olga », dans *Occident et Orient au Xe siècle. Actes du IXe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (Dijon, 2-4 juin 1978)*, Paris 1979, p. 167-186, légèrement développé dans ID., « Meždunarodnye otnošenija Kievskoj Rusi v seredine X veka i kreščenie knjagini Ol'gi », *VV* 41, 1980, p. 113-124 ; D. OBOLENSKY, « Ol'ga's Conversion : The Evidence Reconsidered », *Harvard Ukrainian Studies* 12-13, 1988-1989 [1990] (= *Proceedings of the International Congress Commemorating the Millennium of Christianity in Rus'-Ukraine*), p. 145-158. Le schéma d'Obolensky s'inspire en grande partie de celui de V. PARHOMENKO, *Drevnerusskaja knjaginja svjataja ravnoapostol'naja Ol'ga (vopros o ee kreščenii)*, Kiev 1911, p. 9-19, cf. ID., *Načalo hristianstva Rusi*, Poltava 1913, p. 126-145 (cité par Obolensky).

46. LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 177-178 ; POPPE (cité n. 7), p. 273-274.

47. SKYLITZÈS, éd. Thurn p. 240 (§ 6).

48. LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 178-179, montre l'absence d'ordre chronologique strict dans le récit de Skylitzès. Il change d'avis dans ID. 1986 (cité n. 3), p. 48-49, et tire du même récit un argument pour dater de 954 ou 955 le (second) voyage et le baptême d'Olga (cf. *infra*). Or sa première analyse nous apparaît plus convaincante.

d'accorder trop de poids à l'indication du chroniqueur situant la visite d'Olga « après la mort de son mari », Igor (945)[49].

[— On cite traditionnellement, comme la plus ancienne source slave sur le voyage d'Olga, l'*Éloge* commémoratif (*Pamjat' i Pohvala*) du prince Vladimir qui contient un bref éloge de sa grand-mère, la première chrétienne de la dynastie. L'auteur, un moine nommé Iakov, raconte qu'Olga s'est convertie à Constantinople, « après la mort de son mari Igor », et qu'elle est morte le 11 juillet 6477 (969), quinze ans après son baptême[50]. On a longtemps identifié Iakov, auteur de l'*Éloge*, au moine homonyme mentionné dans la *Povest' vremennyh let* en l'an 1074, ce qui accordait au texte une relative ancienneté par rapport aux chroniques (cf. *infra*). Or l'identification des deux Iakov, due à une simple coïncidence des noms, est dépourvue de tout fondement et la date du texte demeure incertaine[51]. L'*Éloge* de Iakov est, en effet, une compilation inepte qui réunit, sans se soucier de la contradiction, deux traditions sur la conversion de Vladimir : celle qui la présente comme un phénomène autochtone, qui a lieu à Kiev sans intervention du clergé grec, et celle qui la situe dans la ville byzantine de Cherson. Le seul élément historique que cet écrit ajoute au récit des chroniques concerne les jours de la mort, et donc de la commémoraison ecclésiastique, d'Olga et de ses petits-fils Jaropolk — ce prince, assassiné par Vladimir, est mort païen, mais ses os ont été baptisés en 1044 — et Vladimir. Toute tentative pour rechercher derrière ce texte des sources anciennes demeure une pure spéculation[52]. La durée de la vie d'Olga après le baptême, telle qu'elle est indiquée dans l'*Éloge*, concorde trop bien avec l'année du baptême donnée dans les chroniques, 6463 (954/955) : on a dû la calculer à partir des données des chroniques, en soustrayant la date du voyage d'Olga de la date de sa mort. Il n'y a donc aucune raison d'accorder à l'*Éloge* une valeur intrinsèque[53].]

— Le récit de la régence d'Olga dans la *Première Chronique de Novgorod* remonte au *Načal'nyj svod* de la fin du XIe siècle ; la même source est adaptée dans la *Povest' vre-*

49. Une indication identique apparaît dans l'*Éloge* de Iakov (*infra*). NAZARENKO (cité n. 9), p. 80, fait remarquer que, dans les deux cas, cette indication vient plutôt souligner le fait qu'Olga entreprend son voyage en tant que chef de l'État russe qu'apporter une précision chronologique.

50. Éd. A. A. ZIMIN, « Pamjat' i Pohvala Iakova Mniha i Žitie knjazja Vladimira po drevnejšemu spisku », *Kratkie soobščenija Instituta Slavjanovedenija AN SSSR* 37, 1963, p. 66-75, voir p. 69-70.

51. Voir O. V. TVOROGOV, « Iakov (XI v.) », dans *Slovar' knižnikov i knižnosti Drevnej Rusi*, I (XIe - première moitié du XIVe siècle), Leningrad 1987, p. 191-192. POPPE (cité n. 7), p. 272, tout en accordant à l'*Éloge* une grande valeur historique, le date de la fin du XIIIe siècle ; or ce texte a sûrement été composé avant 1240, date de la destruction par les Mongols de l'église Desjatinnaja où le compilateur pouvait encore vénérer le sarcophage et les reliques d'Olga.

52. Pour un aperçu bibliographique peu critique, voir E. A. FET, « Pamjat' i Pohvala knjazju Vladimiru », dans *Slovar'* (cité n. 51), p. 288-290.

53. LITAVRIN, d'abord sceptique sur les indications chronologiques de l'*Éloge* (article de 1981, cité n. 3, p. 176), leur accorde ensuite de la valeur (article de 1986, cité n. 3, p. 47-48), sans pouvoir écarter toutefois la possibilité que les calculs de Iakov soient fondés sur les données des chroniques. Contre l'idée que l'*Éloge de Vladimir* ait pour base un *Éloge d'Olga*, plus qu'hypothétique, cf. *infra* n. 59. La fiabilité de l'*Éloge* en ce qui concerne la baptême de Vladimir vient d'être fortement mise en cause par A. L. PONOMAREV et N. I. SERIKOV, « 989 (6496) god - god kreščenija Rusi (filologičeskij analiz tekstov, astrologija i astronomija) », dans *Pričernomor'e v srednie veka*, II, Moscou 1995, p. 156-185, en particulier p. 157, 182.

mennyh let qui date du début du XIIe siècle[54]. Ces deux traditions fournissent une description pratiquement identique du voyage d'Olga à Constantinople, où l'histoire se mélange à la légende. On décrit l'enthousiasme de l'empereur Cem'skij (Tzimiskès) pour les qualités spirituelles et physiques d'Olga, la demande en mariage qu'il lui aurait faite, puis le baptême d'Olga par le patriarche avec l'empereur comme parrain, enfin la réponse d'Olga à l'empereur lui rappelant l'interdiction de mariage entre parrain et filleule ; cette astuce ne fait qu'ajouter à l'admiration du souverain byzantin pour sa visiteuse. Malgré sa part de légende, le témoignage des chroniques est précieux pour quelques détails factuels (cf. *infra*), et surtout parce qu'il fournit un récit continu de la régence d'Olga. Mais il faut parvenir à s'y repérer. Le passage qui décrit la visite et le baptême d'Olga est placé *sub anno mundi* 6463 (954/955) et maintes constructions savantes sont fondées sur cette date. Il est, par ailleurs, précédé de sept et suivi de huit notices annuelles vides, n'indiquant que l'année. M. N. Tihomirov a bien montré que le récit des règnes d'Igor à Vladimir remonte à un texte continu — dénommé par lui *Skazanie o russkih knjaz'jah X veka* — que le chroniqueur a découpé en notices annuelles et a gonflé artificiellement par « interpolations grossières » d'années vides. La notice placée en 6463 *a. m.* illustre ce procédé : après le voyage d'Olga à Constantinople, elle donne le récit d'une ambassade byzantine à Kiev, renvoyée bredouille, puis des rapports entre Olga et son fils Svjatoslav qui, malgré ses incitations, refuse le baptême. Ces événements s'étalent sur plusieurs années et se rattachent directement au récit suivant, placé en 6472 *a. m.*, qui décrit l'accès de Svjatoslav à la majorité ainsi que les guerres menées par lui[55]. La notice de 6463 *a. m.* se rattache également au texte qui précède, divisé de façon artificielle en trois notices annuelles (6453, 6454 et 6455 *a. m.*). Il convient donc de lire en continu le récit de la régence d'Olga, en faisant abstraction des années vides et des divisions artificielles, pour tenter d'établir une chronologie interne.

Le mari d'Olga, Igor, est exécuté par les Drevljane, tribu slave installée à l'ouest de Kiev, vers la fin de l'hiver 944/945. La mort d'Igor est correctement datée, dans la chronique, de 6453 *a. m.*, sans doute parce que la durée du règne de son fils, Svjatoslav, régence incluse, était connue du chroniqueur. La mort d'Igor est suivie de négociations entre Olga et les Drevljane et des fameuses « vengeances d'Olga », dont la narration est fortement entachée de légende. Les événements décrits s'enchaînent rapidement, probablement au cours du printemps 945[56]. Après la campagne contre les Drevljane, à

54. *Novgorodskaja Pervaja letopis' staršego i mladšego izvodov*, éd. A. N. Nasonov, Moscou-Leningrad 1950, p. 110-116 ; *Povest' vremennyh let*, éd. D. S. Lihačev, Moscou-Leningrad 1950, I, p. 40-46 ; cf. O. V. TVOROGOV, « Povest' vremennyh let i Načal'nyj svod (Tekstologičeskij kommentarij) », *Trudy otdela drevnerusskoj literatury* 30, 1976, p. 3-26.

55. M. N. TIHOMIROV, « Načalo russkoj istoriografii », *Voprosy istorii*, 1960, fasc. 5, p. 41-56, voir p. 49-56, en particulier p. 51 ; à propos des implications historiques de l'analyse de Tihomirov sur la chronologie d'Igor (dont le règne se réduit à trois ans et demi) et sur l'âge d'Olga (à peine plus que 25 ans lors de son voyage), voir ZUCKERMAN (cité n. 29), p. 260-264. On peut discuter de la date du *Skazanie* envisagée par Tihomirov (vers 990), de la valeur qu'il attribue au texte de la *Chronique d'Ustjug* — *contra* JA. S. LURI'E, « Istorija Rossii v letopisanii i vosprijatii Novogo Vremeni », dans ID., *Rossija drevnjaja i Rossija novaja*, Saint-Pétersbourg 1997, p. 12-172, voir p. 64-65 —, des dimensions qu'il prête au texte primitif, mais cela n'enlève rien à la pertinence de ses observations textuelles.

56. La *Povest' vremennyh let* ajoute au récit de la campagne contre les Drevljane, conservé dans la *Première Chronique de Novgorod*, un épisode supplémentaire, appelé « la quatrième vengeance d'Olga », qui prolonge la

nouveau soumis, Olga passe à Kiev *leto edino*, « un été seulement » (plutôt qu'« une année »). Elle part ensuite vers le nord, dans la région de Novgorod, où elle introduit des mesures administratives importantes. Ce voyage a lieu en hiver : le traîneau d'Olga est, d'après notre auteur, toujours conservé à Pskov, ce qui veut dire que, partie sur la neige durcie, elle rentre après la reprise de la navigation fluviale au printemps. Après un séjour à Kiev avec son fils, Olga entreprend un voyage à Byzance. Le récit de la régence d'Olga n'est pas l'œuvre d'un témoin contemporain, loin de là. Le caractère épique de ses vengeances et le remplacement, dans le récit du voyage, de Constantin Porphyrogénète par Jean Tzimiskès — veuf à l'époque des guerres de Svjatoslav, lorsqu'il se fait connaître des Russes, Tzimiskès peut ainsi prétendre à la main d'Olga — trahissent une composition tardive[57]. Mais il n'en reste pas moins que ce récit rapporte une tradition continue et cohérente sur la période de la régence, tradition qui mentionne un seul voyage d'Olga à Constantinople, peu après la mort de son mari. Il est parfaitement compatible avec un voyage en 946. Le décalage entre la mort d'Igor et la date du voyage et du baptême de sa veuve ne relève pas de la logique interne du récit, mais uniquement de l'introduction mécanique des années vides.

On terminera cette analyse par une observation judicieuse de L. Müller sur la nature du récit de la régence. Une tradition consacrée par l'autorité de A. A. Šahmatov, père de l'étude scientifique des chroniques russes, établit que ce récit est fondé sur un texte ecclésiastique ancien, l'*Éloge* d'Olga, à peu près contemporain du baptême de la Rus' sous Vladimir ; D. S. Lihačev fait, lui, l'hypothèse d'un texte plus conséquent et légèrement plus tardif qui décrirait les étapes de la christianisation de la Rus' depuis Olga jusqu'à Svjatoslav. Cette trame historique, puisant dans la mémoire de la communauté chrétienne de Kiev, aurait été enrichie postérieurement d'éléments folkloriques profanes. Ce schéma entérine la date du baptême d'Olga indiquée dans les chroniques et dans l'*Éloge* de Vladimir du moine Iakov, considéré comme un témoin indépendant de la même tradition ancienne (cf. *supra*)[58]. Or, comme le souligne Müller, le fond du récit de la régence d'Olga est une légende profane, à laquelle les éléments chrétiens superposés n'ajoutent aucune donnée historique de valeur. Sur le plan chronologique, le récit du baptême est placé au milieu de la régence, à sept années vides du début et huit de la fin. La date du baptême dans la chronique n'obéit donc qu'à une logique de remplissage[59]. Le récit primitif, dépourvu de dates, remonterait, dans le schéma de Tihomirov, au

campagne d'un été (*leto*). Le fait qu'il s'agit là d'une interpolation, démontrée par A. A. Šahmatov, cf. TVOROGOV (cité n. 54), p. 22-23, a échappé à NAZARENKO (cité n. 9), p. 81.

57. L'apparition de Jean Tzimiskès (969-976) comme hôte d'Olga est un anachronisme flagrant, corrigé dans plusieurs chroniques russes. Cependant, son nom apparaît dans la *Première Chronique de Novgorod* et dans la *Chronique de Lavrentij*, notre plus ancien témoin de la *Povest' vremennyh let*, ce qui prouve qu'il était présent dans le récit primitif (contre D. Ostrowski, dans FEATHERSTONE, cité n. 6, p. 294 n. 2).

58. A. A. ŠAHMATOV, *Razyskanija o drevnejših russkih letopisnyh svodah*, Saint-Pétersbourg 1908, p. 108-118. LIHAČEV (cité n. 54), II, p. 60-71, intitule son texte hypothétique *Skazanie o pervonačal'nom rasprostranenii hristianstva na Rusi*.

59. L. MÜLLER, « Die Erzählung der " Nestorchronik " über die Taufe Ol'gas im Jahre 954/55 », *Zeitschrift für Slawistik* 33, 1988, p. 785-796, voir p. 787-791, 796, cf. ID., *Die Taufe Russlands*, Munich 1987, p. 72-86. Sur la place et la date du récit du baptême dans les chroniques, cf. LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 176 ; sur la priorité du récit « profane », cf. A. G. KUZ'MIN, *Načal'nye etapy drevnerusskogo letopisanija*, Moscou 1977, p. 334-341 (cités par Müller).

Skazanie o russkih knjaz'jah X veka. La coloration christianisante de la tradition profane, laquelle constitue la trame du récit, peut être attribuée à l'auteur du *Skazanie* qui fixe pour la première fois par écrit l'histoire, déjà à moitié légendaire, des premiers princes russes.

Le respect de la date des chroniques (954/955) a suscité plusieurs constructions hypothétiques qui cherchent à s'y conformer soit en faisant baptiser Olga en 954/955 à Kiev, avant son voyage à Constantinople (placé en 957)[60], soit en ajoutant un voyage, en 954/955, qui serait l'occasion de son baptême et qui précéderait (selon les tenants de l'an 957)[61] ou suivrait (d'après les partisans de l'an 946)[62] celui décrit dans le *Livre des cérémonies.* Ces hypothèses n'ont, à nos yeux, aucune raison d'être. Le fait qu'Olga a été baptisée à Constantinople est établi par les témoignages concordants de trois sources, une latine, une grecque et une slave. Aucun texte ne fait état de deux voyages ; bien au contraire, le récit des chroniques, qui décrit la période de la régence dans sa continuité, n'en connaît qu'un seul. Nous verrons qu'il est possible de proposer une reconstitution cohérente des événements de l'an 946 et des relations byzantino-russes pendant la régence d'Olga sans recourir à des hypothèses inutiles ou tout au moins peu économiques.

Aucune de nos sources n'aborde le point capital qu'est le but du voyage d'Olga. Son baptême est au centre du récit des chroniques, mais, paradoxalement, cet acte y est présenté comme une brillante improvisation, opportunément imaginée par la princesse russe pour échapper aux avances de l'empereur. Les savants modernes prêtent à Olga d'autres desseins : l'établissement d'une hiérarchie ecclésiastique en Rus' (surtout lorsque l'on pense qu'elle arrive déjà baptisée[63]) ou l'obtention, pour son fils Svjatoslav,

60. C'est le schéma de E. E. GOLUBINSKIJ, *Istorija russkoj cerkvi,* I, Moscou 1901, p. 77, ressuscité par OSTROGORSKIJ (cité n. 42), p. 40-42, et adopté par VYSOCKIJ (cité n. 7). On peut également citer ici l'idée, plutôt étrange, d'un double baptême d'Olga, en 954/955 à Kiev et en 957 à Constantinople, avancée par A. N. SAHAROV, « Diplomatija knjagini Ol'gi », *Voprosy istorii* 1979, fasc. 10, p. 25-51, voir p. 34-37, cf. ID., *Diplomatija Drevnej Rusi, IX-pervaja polovina X v.,* Moscou 1980, p. 276-277. Saharov attribue ce schéma au métropolite MAKARIJ, *Istorija hristianstva v Rossii do ravnoapostol'nogo knjazja Vladimira,* Saint-Pétersbourg 1868, p. 247, 250, mais le savant métropolite n'affirme rien de tel : selon lui, Olga a été instruite dans la foi à Kiev et baptisée à Constantinople en 957. Une autre variation sur le thème du baptême à Kiev appartient à MÜLLER (cité n. 59) qui, à l'instar de Litavrin, date le voyage d'Olga à Constantinople de 946, mais croit qu'elle y arrive déjà baptisée, probablement en 944 et donc du vivant et avec l'accord de son mari Igor. Dans la même veine, M. Ju. BRAJČEVSKIJ, « Ol'ga i Konstantinopol' », dans *Južnaja Rus' i Vizantija,* Kiev 1991, p. 12-20, envisage un voyage commun d'Igor et d'Olga à Constantinople en 944 qui pourrait être l'occasion de leur baptême.

61. C'est le schéma de M. D. PRISELKOV, *Očerki po cerkovno-političeskoj istorii Kievskoj Rusi X-XII vv.,* Saint-Pétersbourg 1913, p. 9-12, et aussi de POPPE (cité n. 7), qui semble ignorer la prise de position de son devancier. H. RÜSS, « Ol'ga », dans *Lexikon des Mittelalters* VI (1993), col. 1395-1396, évoque la possibilité d'un baptême en 957, lors du second voyage d'Olga à Constantinople, mais ce schéma hybride relève sans doute d'une confusion.

62. Ainsi LITAVRIN 1986 (cité n. 3), suivi par V. VODOFF, *Naissance de la chrétienté russe,* Paris 1988, p. 52-53. Litavrin croit que le *Livre des cérémonies* et les chroniques russes décrivent deux voyages distincts et que Skylitzès décrit le deuxième voyage (qui aboutit au baptême) en y mêlant des souvenirs du premier (qui a eu lieu, comme il le signale, après la mort d'Igor). Les arguments en faveur de ce schéma complexe sont au nombre de trois : le poids des indications chronologiques des chroniques et de l'*Éloge* d'Iakov qui se conforteraient mutuellement (voir pourtant *supra* n. 51 et 53), l'indication tirée de la prétendue chronologie interne dans Skylitzès (cf. *supra* n. 48) et l'absence de référence au christianisme d'Olga dans le *De administrando imperio,* rédigé vers 952 (cf. *infra* n. 72).

63. C'est le cas, entre autres, de PRISELKOV et de POPPE (cités n. 61), mais aussi d'OSTROGORSKY (cité n. 42) et de MÜLLER (cité n. 59) .

de la main d'une princesse porphyrogénète[64]. Ce dernier projet n'aurait pourtant suscité que de la dérision à Constantinople ; il expliquerait, certes, l'échec de la mission d'Olga (*infra*), mais concorderait mal avec son image de femme très intelligente. La véritable raison qui a amené Olga à entreprendre un voyage à Byzance si peu de temps après la mort de son mari est formulée, sans doute d'après ses propres paroles, dans les chapitres russes du *De administrando imperio* (chap. 2, 4 et 9) : les Russes, aussi bien chez eux que lorsqu'ils descendent le Dniepr, sont exposés aux attaques constantes des Pétchénègues qui rendent le voyage des marchands de Kiev à Constantinople extrêmement pénible et dangereux. Ces entraves sur la route « des Varègues aux Grecs » s'ajoutent, d'ailleurs, au blocage complet des marchands russes par les Khazars en aval de la Volga. Il est donc probable que le problème pétchénègue est le plus urgent pour Olga lorsqu'elle vient à Constantinople accompagnée, d'après le *De cer.* II, 15, d'au moins quarante-quatre marchands. À quoi aurait servi le traité d'amitié byzantino-russe de 944, si le commerce qu'il devait faciliter ne pouvait plus s'exercer librement ?

Olga n'ignorait sans doute pas les relations privilégiées entre les Pétchénègues et Byzance, dont le *De administrando imperio* fait état ; c'était une raison supplémentaire pour présenter ses griefs contre ce peuple à Constantin VII. Le *De administrando imperio* donne aussi une bonne idée de ce que dut être, en substance, la réponse de l'empereur, quel que fût son habillage diplomatique. Une alliance avec les Russes contre les Pétchénègues n'était pas à l'ordre du jour, bien au contraire. Après le raid dévastateur de 941, les Russes étaient considérés, non sans raison, comme un danger pour l'Empire, et la menace pétchénègue qui pesait sur leur pays et dont les Byzantins se croyaient capables d'user à leur gré était le meilleur moyen de pallier ce risque. Constantin VII ne pouvait donc donner satisfaction à sa visiteuse sur ce qui devait être, selon nous, l'objet principal de leurs négociations. La mission d'Olga fut, en effet, un échec. Selon la tradition rapportée par les chroniques russes, elle rentra de Constantinople amère et fâchée. Une ambassade byzantine venue à Kiev peu après son retour — sans doute dans l'été 948, lors des préparatifs pour la campagne de Crète de 949 — lui réclama vainement les dons coutumiers et surtout des *voi v pomošč'*, un contingent auxiliaire de guerriers ; les ambassadeurs grecs repartirent bredouilles. Ce refus d'Olga traduisait bien plus qu'un simple accès de mauvaise humeur ; il constituait une violation flagrante — et, par là même, une rupture — du traité de 944, qui stipulait : « Si notre royauté désire avoir vos troupes pour combattre ceux qui s'opposent à nous, nous écrirons à votre grand prince et il nous en enverra autant que nous en désirons ; et ainsi les autres pays sauront quelle amitié existe entre les Grecs et les Russes »[65]. Le danger pétchénègue sur le Dniepr et sur la côte nord-ouest de la mer Noire contribue à la réorientation du commerce russe vers l'Occident et explique, à terme, l'apparition des ambassadeurs d'Olga

64. Ce projet matrimonial, envisagé par PARHOMENKO 1911 (cité n. 45), p. 15, a trouvé grâce aux yeux de V. T. PAŠUTO, *Vnešnjaja politika Drevnej Rusi*, Moscou 1968, p. 66, de SAHAROV 1980 (cité n. 60), p. 291-292, et de LITAVRIN 1986 (cité n. 3), p. 50-51.

65. *Povest' vremennyh let*, éd. Lihačev p. 38 ; trad. I. SORLIN, « Les traités de Byzance avec la Russie au Xe siècle (II) », *Cahiers du monde russe et soviétique* 2, fasc. 4, 1961, p. 447-475, voir p. 451. La participation des guerriers russes à l'attaque contre la Crète (*De cer.*, II, 45) ne contredit pas notre analyse. Un contingent russe, au service de Byzance, est attesté depuis le début du Xe siècle ; en outre, Olga n'était pas en état de contrôler tous les Russes qui pouvaient être attirés par le service impérial.

à la cour d'Otton I[er] en 959. Puis la poussée des Oghuz vers l'ouest, dans les années 960-970, affaiblit les Pétchénègues et modifie de nouveau les données du problème ; mais cela est une autre histoire.

Le récit des chroniques mentionne qu'Olga fit particulièrement grief à l'empereur de l'avoir trop fait attendre à son arrivée à Constantinople. Les chercheurs ont calculé que si Olga est partie avec la flottille des marchands à la date habituelle, vers le début du mois de juin, elle a pu arriver à Constantinople avant la mi-juillet ; le temps d'attente avant la première réception du 9 septembre serait alors de près de deux mois[66]. Personne, cependant, n'a noté les répercussions de cette attente sur la date de retour. En effet, la seconde réception des Russes a eu lieu le 18 octobre. À supposer qu'elle ait été la dernière et qu'Olga ait ensuite donné l'ordre de plier bagage, la flottille russe n'a pas été en mesure de quitter Constantinople avant la dernière semaine d'octobre. Or il était alors manifestement trop tard pour prendre la mer. Le trajet Constantinople-Kiev, avec une longue remontée du Dniepr à la rame, durait déjà deux mois environ pendant la saison de navigation de l'été[67]. S. A. Vysockij est donc beaucoup trop optimiste lorsqu'il situe le retour d'Olga fin octobre-début novembre, « avant la période des tempêtes d'automne et d'hiver »[68]. Dans le meilleur des cas, elle n'aurait pu arriver que vers Noël ! Si sa réception tardive a tant gêné Olga, c'est parce qu'elle l'a obligée à passer l'hiver 946/947 à Constantinople[69].

Ce constat permet de préciser la logique, ainsi que la chronologie, du baptême d'Olga. S. M. Solov'ev, grand historien russe du milieu du XIX[e] siècle, a bien reconnu qu'Olga n'était pas venue à Constantinople dans le dessein de se faire baptiser et qu'elle a été attirée vers la foi chrétienne par l'expérience qu'elle en a faite dans la capitale byzantine[70]. Ajoutons que la durée même de son séjour a joué un rôle déterminant. Olga a difficilement pu quitter Constantinople avant mars et c'est probablement vers la fin de son séjour qu'il faut situer son baptême à l'église de Sainte-Sophie, à laquelle Olga fera don d'un plat précieux[71]. Il serait injuste de considérer sa conversion comme une

66. Voir PAŠUTO (cité n. 64), p. 67, cf. SAHAROV 1980 (cité n. 60), p. 285-286.

67. Le voyage de Kiev à Constantinople aurait une durée de six à sept semaines : voir I. Ch. DIMITROUKAS, *Reisen und Verkehr im Byzantinischen Reich vom Anfang des 6. Jhr. bis zur Mitte des 11. Jhr.*, Athènes 1997, p. 603-605 ; la nécessité de ramer à contre-courant devait augmenter le voyage de retour d'une dizaine de jours.

68. VYSOCKIJ (cité n. 7), p. 158. G. G. LITAVRIN, « Vizantija i Drevnjaja Rus' v konce IX-X v. », dans *The Legacy* (cité n. 40), p. 225-232, à la p. 227, parle du retour d'Olga en novembre, mais son hypothèse du maintien de la navigation sur la route Kiev-Constantinople jusqu'au mois de novembre ne repose que sur la date supposée du retour d'Olga.

69. VYSOCKIJ (cité n. 7), p. 159-160, cf. ID., *Svetskie freski Sofijskogo sobora v Kieve*, Kiev 1989, p. 234-264, propose une nouvelle interprétation d'une série de fresques de Sainte-Sophie de Kiev qui représentent, entre autres, les jeux de l'hippodrome et les jeux des Calendes de janvier. Vysockij y voit des scènes du séjour d'Olga à Constantinople et si sa théorie est juste, elle confirmerait le fait qu'Olga a passé l'hiver à Constantinople.

70. S. M. SOLOVIEV, *Istorija Rossii s drevnejših vremen*, I, Moscou 1959, p. 158-159.

71. Le plat offert par Olga à l'église de Sainte-Sophie y a été vu, vers 1200, par l'archevêque Antoine de Novgorod, voir *Kniga Palomnik. Skazanie mest svjatyh vo Car'grade Antonija Arhiepiskopa Novgorodskogo*, éd. Hr. M. Loparev, Pravoslavnyj Palestinskij Sbornik 17, 3, Saint-Pétersbourg 1899, p. 3 et 42-43 ; comme le note l'éditeur, p. CXVIII-CXX, la description du plat par Antoine permet de l'identifier à celui qui a été offert à Olga par l'empereur le 9 septembre (p. 597 l. 22 - 598 l. 1).

simple manœuvre pour plaire aux Byzantins : le fait qu'Olga ne renie pas sa nouvelle religion après son retour à Kiev est la preuve du contraire. Tout en restant chrétienne, elle prend cependant ses distances avec l'Empire. Ceci explique l'attitude réservée à l'égard des Russes qui s'exprime dans le *De administrando imperio* ainsi qu'une indication confuse dans ce texte (chap. 9) concernant Sphendosthlabos (Svjatoslav), fils d'Iggôr archonte de Rôsia, qui a siégé (ἐκαθέζετο) jadis à Nemogardas (Novgorod). L'emploi du passé montre que Svjatoslav n'est plus à Novgorod — il a en fait regagné Kiev après la mort de son père — mais on n'indique ni son nouveau siège ni le nom d'un archonte autre qu'Igor. Olga a été reçue comme *archontissa Rôsias* de plein droit en 946, mais six ans plus tard, au moment de la rédaction du *De administrando imperio*, la chancellerie byzantine semble être moins disposée à lui reconnaître le titre suprême, qu'elle a usurpé au détriment de son fils[72].

Le fait qu'Olga ait été baptisée quelques mois après les réceptions décrites dans le *De cer.* II, 15 est enfin important pour la datation du chapitre. Comme Constantin Porphyrogénète ne fait aucune allusion au baptême, le chapitre a dû être rédigé avant cet événement, peu après la dernière réception mentionnée, celle des Espagnols, le 24 octobre 946.

Épilogue : 946, une année très chargée

Le grand événement de l'année 946 est le couronnement du jeune Romain comme (co)empereur de Byzance, le dimanche de Pâques (22 mars). Cette date ne va pas de soi. L'avènement de Romain II a d'abord été daté de Pâques 948, sur la base du récit de Skylitzès, puis une réinterprétation du même texte a amené G. de Jerphanion à situer cet événement en 945[73]. Or Jerphanion a pu, certes, montrer que Romain a été couronné avant le 31 mai 946, date de la première réception du *De cer.* II, 15 à laquelle il a assisté comme empereur, mais pour ce qui est de Skylitzès, son récit est trop confus pour qu'on puisse en tirer une date indubitable. Par la suite, N. Oikonomidès a relevé l'importance des actes notariaux d'Italie du Sud, qui comptent les années de règne de chaque empereur depuis son couronnement ; mais trompé par les fausses dates calculées par les éditeurs, il a cru que ces actes confirmaient la date de 945[74]. Plus tard, A. V. Nazarenko a repris le calcul et démontré de façon décisive que la fête de Pâques, occasion, selon Skylitzès, du couronnement de Romain II, ne pouvait être que celle de 946 : les notaires

72. L'absence de toute référence au christianisme d'Olga dans le *De administrando imperio* constitue aux yeux de LITAVRIN 1986 (cité n. 3), p. 46, un argument majeur pour repousser son baptême après 952, date de la rédaction finale du traité. Ce raisonnement est contestable. Le *De administrando imperio* passe, certes, sous silence Olga et son baptême, mais il ne parle pas davantage du baptême du chef hongrois Boultzos, dont il mentionne pourtant la visite, vers 948 (chap. 40) ; or Skylitzès (éd. Thurn p. 239) fait état de ce baptême, à Constantinople.

73. SKYLITZÈS, éd. Thurn p. 237-239 ; G. DE JERPHANION, « La date du couronnement de Romain II. Les inconvénients d'un alinéa mal placé », *Orientalia christiana periodica* 1, 1935, p. 490-495, avec la bibliographie antérieure ; cf. déjà OSTROGORSKY-STEIN (cités n. 13), p. 197 n. 3.

74. N. OIKONOMIDÈS, « La cronologia dell'incoronazione dell'imperatore bizantino Costantino VIII (962) », *Studi Salentini* 19, 1965, p. 173-176, repris dans ID., *Documents et études sur les institutions de Byzance (VIIe-XVe s.)*, Londres 1976, nº XIII.

italiens font concorder l'année de règne avec l'année indictionnelle, et la première année de Romain II coïncide avec l'indiction 4 (945/946)[75].

La révision de la date du couronnement de Romain II est importante pour notre propos. C'est l'établissement d'un second empereur — et la formation d'un nouveau collège impérial après la chute de Romain Lécapène et de ses fils — qui entraîne la rédaction du *Livre des cérémonies* et plus particulièrement la description systématique des grandes réceptions de visiteurs étrangers. Certains chercheurs croient, certes, que des protocoles de réceptions étaient rédigés régulièrement et déposés aux archives[76] — Constantin VII n'avait alors qu'à réclamer les protocoles qu'il souhaitait —, mais rien ne nous incite à partager cette opinion. Cela représenterait, en effet, beaucoup de travail pour rien. Faut-il imaginer que les services du Palais ont rédigé une description du protocole de réception des Espagnols aussi circonstanciée que celle des Tarsites et identique à deux détails près ? Le chapitre II, 15 fournit un schéma général, modulable, qui rend inutile toute autre description. C'est dans ce but, qui s'inscrit dans le projet plus vaste de faire revivre le cérémonial palatial après des années de négligence sous Romain Lécapène, que l'on décrit, pendant une période bien délimitée, les réceptions des ambassadeurs. La réception choisie comme référence, celle des Tarsites, est très probablement la première que Constantin VII et Romain II aient présidée conjointement.

Les Tarsites viennent négocier un échange de prisonniers, affaire qui va occuper Constantin VII pendant plusieurs mois. Le protocole les présente comme ambassadeurs de l'émir des croyants (le calife de Bagdad) et cela peut surprendre car le calife sans pouvoir réel, al-Muṭīʿ, n'est pas impliqué dans l'échange. D'après al-Masʿūdī, témoin des faits décrits, les négociations sont engagées par l'émir d'Égypte, Muḥammad b. Tughdj, dit al-Ikhshīd. Sujet fidèle des califes abbasides à condition qu'ils ne touchent pas à ses terres ni à ses titres, il contrôle également la marche frontière syrienne et séjourne alors à Damas, après une campagne victorieuse contre Sayf al-dawla. Il est le suzerain de l'émir de Tarse, Naṣr al-Tumlī. L'ambassade « des Tarsites » est conduite par Abū ʿUmayr ʿAdī b. Aḥmad b. ʿAbd al-Bāqī, originaire d'Adana (ville située à moins de 50 km à l'est de Tarse), qui est reçu à Constantinople le 31 mai. Or les jours d'al-Ikhshīd sont comptés. Il meurt le 11 juillet, peu après l'arrivée à Damas de l'émissaire des Tarsites, accompagné d'une ambassade byzantine. Les ambassadeurs rejoignent alors l'eunuque Kāfūr, successeur de fait d'al-Ikhshīd, au moment où il entame son repli de Syrie en Égypte, puis, de Tyr, ils repartent par bateau à Tarse, munis de 30 000 dinars pour le rachat des prisonniers. Ils ne s'y attardent pas, car les Tarsites sont de nouveau reçus au Palais impérial vers la fin du mois de juillet. Le *Livre des cérémonies* se contente d'indiquer que cette réception a lieu « plusieurs jours » après la première (avant le 6 août). Seules les sources arabes nous apprennent que les ambassadeurs ont voyagé entre-temps et qu'ils ont perdu leur suzerain. La situation politique évolue très vite après la mort d'al-Ikhshīd. L'émir de Tarse, Naṣr al-Tumlī, prête allégeance à Sayf al-dawla qui se trouve ainsi impliqué

75. NAZARENKO (cité n. 9), p. 76. Aux cinq documents cités par Nazarenko à partir des vol. I et IV de la série *Codice Diplomatico Barese* (Bari, 1897 et 1900), on en ajoutera sept autres, publiés par G. CONIGLIO, *Le pergamene di Conversano*, Codice Diplomatico Pugliese [Barese] 20, Bari 1975, p. 22-35 (nos 10-16), qui évite l'erreur de calcul des premiers éditeurs de la série.

76. Voir LITAVRIN 1981 (cité n. 3), p. 180 ; NAZARENKO (cité n. 9), p. 73.

dans les négociations. Les prisonniers musulmans sont plus nombreux que les Grecs et il manque toujours de l'argent pour les racheter, mais la générosité de l'émir ḥamdānide, qui offre une contribution de 80 000 dinars, permet de régler l'affaire. C'est pour cette mission que son chargé d'affaires (ἀποκρισιάριος), l'émir d'Amida, est présent à Constantinople à la fin du mois d'août. Il faut bien noter que Sayf al-dawla, investi par le calife al-Muṭī' et reconnaissant sa suzeraineté, n'est pas, aux yeux de Byzance, un chef d'État souverain. Il n'envoie pas d'ambassadeurs (πρέσβεις) mais seulement un chargé d'affaires, de même que les princes (ἄρχοντες) russes subalternes envoient leurs apocrisiaires à Constantinople avec Olga[77]. La réception simultanée de deux missions arabes ouvre la voie à l'échange des prisonniers, un mois plus tard, en octobre 946[78].

Arrivée vers la fin du mois de juillet, Olga voit les émissaires arabes aller et venir et elle se morfond, car chaque jour qui passe diminue ses chances de rentrer chez elle avant les intempéries hivernales. En effet, la seconde réception des Tarsites a dû avoir lieu, si l'on accepte notre reconstruction chronologique, aussitôt après leur débarquement. Porteurs de nouvelles majeures, ils sont admis à leur demande (ᾐτήσαντο οἱ φίλοι Σαρακηνοὶ θεάσασθαι καὶ συντυχεῖν τὸν βασιλέα, p. 586) et introduits au Palais par l'hippodrome, sans grandes festivités. Olga, en revanche, ne sera reçue qu'après l'aboutissement des pourparlers avec les Arabes ; la première réception en entraînera une seconde et sans doute d'autres encore car, lorsqu'elle décide de se faire baptiser, elle aura l'empereur comme parrain. Vers le début de l'automne arrive la dernière ambassade de l'année, sans doute la plus inattendue, celle du calife umayyade de Cordoue.

Entre-temps, les services de la chancellerie préparent les descriptions des réceptions diplomatiques. Celle du 31 mai leur fournit un modèle de base, complété dans les cinq mois suivants. Ce texte est annoté par Constantin Porphyrogénète pendant l'hiver, après la réception des Espagnols le 24 octobre (qui n'a pas été décrite) mais sans doute avant le baptême d'Olga. Les services du logothète du Drome préparent en même temps les

77. Le *Livre des cérémonies* n'emploie le terme ἀποκρισιάριος, dans le domaine diplomatique, qu'à ces deux occasions ainsi que, de façon moins nette, lorsqu'il parle (p. 683) des « apocrisiaires de l'émir des croyants » envoyés en réalité par un émir local (et non pas par Bagdad). Dans le dernier cas on simplifie les termes, car il s'agit, à proprement parler, des apocrisiaires d'un potentat local que le protocole diplomatique présente comme ambassadeurs de l'émir des croyants. La distinction entre πρέσβεις et ἀποκρισιάριοι aurait mérité d'être relevée par G. G. LITAVRIN, « Sostav posol'stva Ol'gi v Konstantinopole i " dary " imperatora », dans *Vizantijskie očerki*, Moscou 1982, p. 71-92 (qui traduit le second terme par *posly*, ambassadeurs) ; elle n'est pas sans intérêt pour l'étude de la structure politique de la Rus'.

78. Sur la carrière d'al-Ikhshīd, voir J. L. BACHARACH, « The Career of Muḥammad Ibn Ṭughj al-Ikhshīd, a Tenth Century Governor of Egypt », *Speculum* 50, 1975, p. 586-612, résumé dans ID., « Muḥammad b. Ṭughdj al-Ikhshīd », *EI*², VII (1993), p. 412-413 (sans recours aux sources grecques). Bacharach date la mort d'al-Ikhshīd du 21 dhū l-ḥidjdja qu'il traduit par 24 juin, au lieu de 24 juillet (cette erreur remonte à l'entrée consacrée à al-Ikhshīd dans l'*EI*¹). Cette date correspond à l'indication des chroniqueurs, dont Ibn Sa'īd, selon laquelle al-Ikhshīd est mort huit jours avant la fin du mois de dhū l-ḥidjdja. En revanche, al-Mas'ūdī, témoin de la mort de l'émir égyptien, la date du huitième jour du même mois (= 11 juillet), trad. VASILIEV-CANARD, II, 2 (cités n. 31), p. 407-408. Les données du *Livre des cérémonies* corroborent la date d'al-Mas'ūdī. À supposer que les émissaires musulmans et byzantins aient pris le bateau à Tyr vers le 15 juillet et qu'ils n'aient marqué qu'un bref arrêt à Tarse, rien n'empêche, compte tenu de la rapidité des communications en été, qu'ils aient débarqué à Constantinople vers la fin du mois. Ce serait, en revanche, un miracle qu'ils aient pu partir de Damas le 24 ou le 25 juillet et arriver à Constantinople quelques jours avant le 6 août.

matériaux qui serviront aux autres chapitres diplomatiques du *De cer.* II, notamment 46-48. Rappelons que le chapitre II, 48 ne mentionne pas le calife de Cordoue parmi les destinataires des lettres impériales ; cette omission, conséquence d'une interruption d'un siècle dans les rapports diplomatiques entre les deux pays, serait inconcevable après l'envoi d'une ambassade byzantine en Espagne en 948 (*supra*), mais également fort peu probable après la réception du 24 octobre. L'élaboration du *Livre des cérémonies* est un processus complexe, plus encore pour le livre II que pour le livre I. Les chapitres diplomatiques, qui fournissent plusieurs éléments de datation, suggèrent, cependant, que le gros du travail a été accompli assez vite. Cet ample manuel sur la cour contribue, plus que toute autre source, à l'image d'une Byzance figée dans son cérémonial immuable. Il se rapporte, néanmoins, à un moment historique précis qui est, pour l'essentiel, le début du règne conjoint de Constantin VII et de Romain II.

Addendum. Au moment où le volume allait être remis à l'imprimeur, M. Otto Kresten a pris l'heureuse initiative de communiquer à M. Gilbert Dagron les épreuves de son mémoire intitulé « " Staatsempfänge " im Kaiserpalast von Konstantinopel um die Mitte des 10. Jahrhunderts. Beobachtungen zu Kapitel II 15 des sogenannten " Zeremonienbuches " », qui doit paraître dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse* de l'Académie Autrichienne des Sciences (vol. 670, Vienne 2000). Une grande partie de ce mémoire est consacrée à une analyse des ambassades arabes dont une première ébauche figure dans un article antérieur de l'auteur (cité *supra*, n. 30) et qui diffère sur plusieurs points de la nôtre. Quant au voyage d'Olga, nous constatons avec plaisir que l'auteur s'engage, comme nous, en faveur de la date soutenue par G. G. Litavrin : 946.

LA CONSTRUCTION DE LA ΚΛΕΙΣΟΥΡΑ D'APRÈS LE NOUVEAU MANUSCRIT SINAÏTIQUE N° 50*

par Zaza ALEKSIDZÉ

Le rempart de la Κλεισοῦρα[1] ou, comme on l'appelle souvent aujourd'hui, la grande muraille d'Abkhazie, se trouve dans la République autonome d'Abkhazie. Il commence à cinq kilomètres environ au sud de Soxumi, près de l'embouchure du fleuve K'elasuri, dont il suit la rive gauche en direction du nord. Après quoi, il revient sur le littoral en longeant le fleuve Mač'ara[2]. Selon la plupart des auteurs, sa longueur totale est de cent soixante kilomètres. Cette vue a été contestée pour la première fois par Tamaz Beraje, qui montra que cette muraille ne s'étendait primitivement que du K'elasuri jusqu'au Γalijga et que « les érudits y ont adjoint artificiellement diverses constructions d'époques et de destinations différentes »[3].

De 1964 à 1971, plusieurs expéditions étudièrent spécialement la fortification. En 1973, Ju. Voronov publia le résultat de ses recherches et les plans correspondants. Il conclut que la longueur totale de la ligne fortifiée est de cinquante-huit kilomètres, mais que le rempart lui-même ne fait que vingt-cinq kilomètres[4]. Ses explications sont beaucoup plus précises que tous les travaux antérieurs. C'est donc à lui qu'on se référera ci-dessous.

Quoi qu'il en soit de sa longueur réelle, le limes du K'elasuri est véritablement sur le terrain une construction défensive impressionnante et l'on ne manque pas, habituel-

* Traduction française du géorgien par J.-P. Mahé ; les notes complémentaires du traducteur sont entre crochets.

1. [Sophocles 1887 accentue κλεισοῦρα ; Haury et Wirth 1964 réservent cette accentuation aux emplois du mot comme nom propre et accentuent le nom commun κλείσουρα ; Liddell-Scott 1968, p. 957, accentue κλεισούρα].

2. Ivaščenko 1926, p. 62 ; Adzinba 1958, p. 106.

3. Beraje 1972, p. 66-72.

4. Voronov 1973, p. 100-121 (avec toute la bibliographie).

lement, de le comparer à la grande muraille de Chine. On est même allé jusqu'à écrire (à vrai dire sans preuve suffisante) que, par sa longueur et sa puissance, ce rempart est le deuxième au monde après celui de la Chine[5].

Les sources médiévales géorgiennes mentionnent le fleuve et la muraille de K'lisura[6]. L'étymologie du mot paraît transparente. Il s'agit du grec κλεισοῦρα[7], terme employé par Procope de Césarée, à propos de la Lazique, dans le *De aedificiis* et dans le *De bello persico*, au sens de « col, défilé, ou passage resserré »[8]. On suppose le plus souvent que κλεισοῦρα est un nom commun, devenu nom propre de l'endroit où se dressait la fortification de ce type la plus importante et que le fleuve K'elasuri tire son nom de la même origine.

À cette étymologie, apparemment si claire, on pourrait objecter la difficulté de l'enchaînement sémantique : « lieu resserré > rempart construit en ce lieu > fleuve près du rempart ». Il serait peut-être plus simple de supposer l'enchaînement contraire : le rempart tire son nom du fleuve. Observons d'ailleurs que l'endroit n'a pas été choisi pour son étroitesse, ce qui expliquerait que le rempart eût été nommé en fonction du lieu. De plus, le rempart ne sert pas exclusivement à garder le passage littoral, au point qu'il ait fini par devenir synonyme de passage étroit[9].

Il y a eu un autre essai d'explication, à partir des langues kartvèles, du nom K'elasuri, appliqué au rempart et au fleuve. C'est plutôt, à vrai dire, une étymologie populaire : en tzane *mk'ele* signifie « court » et *sk'uri* « eau » ; le *k'lesuri* serait donc *mk'ele sk'uri*, c'est-à-dire une « rivière courte »[10], comme la plupart des fleuves qui descendent de la chaîne pontique vers la mer Noire.

Il se pourrait, en réalité, que ces deux étymologies aient été admises au cours de l'histoire. Sans doute est-ce la raison pour laquelle nous avons conservé deux formes du même nom, K'lisura chez l'historien Juanšer (XIe siècle) et K'elasuri, à la fin du Moyen Âge et aux temps modernes.

Quant à l'époque et aux raisons de la construction du rempart de K'elasuri, la littérature spécialisée a enregistré quelques traditions populaires. Selon un récit, noté par la comtesse Uvarova, la muraille aurait été construite par l'empereur Justinien, afin de protéger l'Abkhazie contre les populations montagnardes voisines[11]. Selon les explications recueillies par V. Pačulia, ce sont les tribus locales des Apsils (ou Apšils) qui l'ont édifiée contre les nomades arrivant des steppes de Russie méridionale par la route du Caucase[12].

5. Solov'ev et Šervašidze 1964 ; Pačulia 1968 a, p. 22 ; 1968 b, p. 58.

6. Q'auxčišvili 1955, p. 177, 203, 205, 235, 242.

7. Sophocles 1887, p. 687 [deux sens sont indiqués : 1/ synonyme de κλεῖθρον (« gorge, col entre deux montagnes ») ; 2/ équivalent du latin *clausura* (« forteresse »). Les deux sens du mot peuvent être employés comme nom commun ou comme nom propre].

8. *Georgica* 1965, t. 2, p. 102 et 220 [Haury et Wirth 1964, dans les deux indices du vol. 4, donnent les références suivantes : *De bellis* II, 29, 25 ; III, 7, 5 ; IV, 2, 17 ; *De aedificiis* III, 3, 2 ; III, 7, 5 ; IV, 2, 17 ; IV, 11].

9. Ivašenko 1926, p. 85-86.

10. Gogia 1990, p. 65-66.

11. Uvarova 1894, p. 33 ; Kudrjavcev 1922, p. 28-29 ; Gunba 1975 tente d'interpréter l'opinion d'Uvarova en exonérant les populations nord-caucasiques de « toute responsabilité » : « en ce temps-là on appelait montagnards tous les Caucasiens, en sorte qu'il n'est pas nécessaire de comprendre qu'Uvarova ait spécialement visé les tribus nord-caucasiques. »

12. Pačulia 1968 a, p. 22.

Sans aucun doute, ces deux traditions, prétendues orales, sont en réalité d'origine littéraire. Dans l'hypothèse la plus favorable, elles reflètent au mieux quelques récits de conteurs plus ou moins érudits. Il est impossible que la mémoire populaire, surtout si tard et en Abkhazie, ait gardé le moindre souvenir des Apšils ou de l'empereur Justinien. De part et d'autre, le rempart est présenté comme une barrière contre le nord. Simplement V. Pačulia rejette la « responsabilité » des tribus caucasiques sur les habitants des steppes de Russie.

Š. Inal-Ipa a procédé d'une façon plus méthodique. Il recense plusieurs traditions abkhazes sur le rempart du K'elasuri :

— ce sont les Grecs (les Byzantins) qui l'ont bâti ;
— ce sont des rois abkhazes (d'après Inal-Ipa, les souverains du royaume d'Abkhazie aux VIIIe-IXe siècles) ;
— les Grecs l'ont bâti à la demande des rois abkhazes[13].

Bien que ces traditions semblent d'abord plus vraisemblables, on se défend difficilement du soupçon qu'elles aient, elles aussi, une origine littéraire qui interdise, contrairement à l'avis d'Inal-Ipa, de les imputer à la mémoire historique populaire.

Les travaux publiés sur la date, l'origine et la destination du rempart d'Abkhazie[14] depuis les années trente du XIXe siècle peuvent se répartir en trois groupes.

1) La fortification a été édifiée par les Grecs pour protéger leurs colonies (notamment Dioscurias/Soxumi) contre les Barbares montagnards du nord. Hécatée de Milet la mentionnerait dès le VIe siècle avant J.-C., de même que, beaucoup plus tard, Ptolémée et Étienne de Byzance[15].

2) La fortification a été édifiée par les Byzantins au temps de la guerre contre les Perses. On peut l'imputer à Justinien, puisque Procope de Césarée mentionne des constructions défensives dans les défilés qu'on appelle κλεισοῦραι. Cette thèse se décline en plusieurs variantes[16].

— Pour la date : la construction remonterait au Ve siècle, ou encore, selon d'autres, ne serait pas postérieure au début du VIIIe siècle.
— Pour les maîtres d'œuvre : les travaux auraient été effectués, en collaboration avec les Byzantins, par les Abasges et les Apšils. L'ouvrage aurait été destiné à protéger l'Empire byzantin contre les incursions montagnardes du nord.
— Certains historiens abkhazes contemporains estiment que la muraille a été bâtie par les Apšils, pour prévenir les menaces éventuelles de l'est et du nord-est, et qu'elle est dirigée vers la Lazique et non en sens inverse.

3) La fortification a été édifiée par le roi Levan II Dadiani entre 1628 et 1653 pour protéger la Mingrélie contre les Abkhazes. Notons ici que Ju. Voronov a décrit avec une

13. Inal-Ipa 1976, p. 246-247.
14. Le problème est posé par Gunba 1975.
15. Dubois de Montpéreux 1839 : traduction russe, t. 1, Soxumi 1937, p. 146-147 ; Kudrjavcev 1922, p. 29.
16. Sizov 1889, p. 47-48.

Après la venue d'Héraclius, c'est-à-dire dans les années 630, les Perses n'étaient sûrement plus en état, ni en Kartli, ni encore moins, en Géorgie occidentale, de construire le moindre rempart. Peu après, ils perdirent d'ailleurs toutes leurs positions, aussi bien dans le Caucase que sur la scène internationale.

En réalité, le compilateur de la chronique des VIe-VIIe siècles insérée dans la *Conversion du Kartli* a introduit cette information sur la κλεισοῦρα au mauvais endroit dans son texte. Toutefois, il a lui-même perçu l'incohérence et nous a indiqué ailleurs la chronologie convenable : « les Perses firent aussi le rempart de K'lisura, quand ils faisaient les portes d'Hovseti ». Or, ces dernières ont été édifiées après l'abolition de la royauté en Kartli, la prise de l'Albanie et de l'Arménie par les Perses. Il faut entendre le milieu du VIe siècle, au moment des succès perses contre les Byzantins dans la guerre de Lazique.

Notre chroniqueur porte aussi un jugement sur la taille du rempart de K'elasuri. C'était, semble-t-il, la plus vaste des fortifications bâties par les Perses dans le Caucase. À titre comparatif, il cite l'édifice le plus grand existant jusqu'alors, c'est-à-dire « les Portes de Khazarie », en précisant que la muraille de la K'lisura était encore plus ample. On peut supposer que les Portes de Khazarie sont les fortifications de la Caspienne, notamment les lignes défensives de Derbend, qui comprenaient peut-être jusqu'à cinq remparts successifs. Si l'auteur inclut dans ce nombre la muraille principale de Derbend achevée par Khousrô Anuširvan, on obtient un *terminus post quem* pour la construction de la K'lisura. En effet, l'inscription pehlevie, découverte sur le mur nord de Derbend, indique que cet édifice fut achevé en 567[24]. Or, d'après notre chronique, la K'lisura fut bâtie après cette date. Mais la situation historique la plus favorable à cette réalisation se situerait plutôt dans les années cinquante du VIe siècle, quand les Perses dominaient effectivement la Lazique.

En tout cas, Ménandre le Protecteur nous livre à ce sujet une indication intéressante. Parti en 568 chez Sarosius (ou Saroës), le prince des Alains, l'ambassadeur byzantin Zémarque s'efforce de rentrer chez lui : « Sarosius conseilla à Zémarque et à ses gens de ne pas emprunter la route qui passe par le pays des Misimiens, parce que, non loin de la Svanétie, les Perses sont retranchés en embuscade. Il vaut mieux rentrer par la route dite de Dareiné... Zémarque alla en Apsilie par la route de Dareiné. Il évita la route des Misimiens, la laissant sur sa gauche. On pouvait craindre que, par cette route, les Perses ne lui tombent dessus. Il arriva à Rogatorion, puis jusqu'au Pont Euxin, puis au-delà, en bateau, jusqu'à l'embouchure du Phase, puis jusqu'à Trébizonde. Ensuite, grâce à la poste publique, il rejoignit l'empereur à Byzance »[25].

Il est difficile aujourd'hui de reconstituer entièrement cet itinéraire, mais on peut soupçonner que le lieu où les Perses s'étaient retranchés correspond aux fortifications de la K'lisura. En effet, ils ne sont pas en Svanétie, mais tout proches, et Zémarque laisse sur sa gauche la route de la Svanétie. Arrivé au bord de la mer Noire, l'émissaire byzantin ne continue pas par voie de terre, mais par mer, sans doute pour éviter la muraille du K'elasuri et les Perses qui s'y sont retranchés.

24. Artamonov 1962, p. 126.

25. Q'auxčišvili 1936, p. 236-237 ; selon Janašia 1949, p. 78, Zémarque passe par le col de K'odori. [Cf. Blockley 1985, p. 126-127, fragment 10, 5].

Essayons de savoir pourquoi Procope de Césarée ne dit rien de la construction de cet ouvrage, alors qu'il décrit avec tant de détails les guerres perso-byzantines et les édifices qui s'y rattachent. Nous adoptons le point de vue des spécialistes, qui estiment que l'information de Procope sur les κλεισοῦραι ne contient rien de spécifique ; au contraire, les éditeurs qui écrivent ce mot avec une majuscule sont dans l'erreur[26], de même que les traducteurs qui forcent le texte en y ajoutant la mention de murailles fortifiées. En fin de compte, la Porte Caspienne, où avait été construite une muraille, fut appelée *Caspia claustra*, c'est-à-dire justement Κλεισοῦρα. Procope a écrit ses œuvres en 545-553. À cette époque, il faut croire, le rempart de la K'lisura en Abkhazie n'avait pas encore été construit par les Perses. D'après ce qui précède, on peut supposer que la construction a eu lieu entre 553 et 568.

Malgré son extrême brièveté, la notice de la *Conversion du Kartli* nous apporte la réponse à toutes les questions qu'on peut se poser sur cet événement. On remarquera que la réalisation de l'ouvrage est immédiatement liée aux luttes des Perses contre les Khazars : « les Perses firent aussi le rempart de la K'lisura, quand ils faisaient les Portes d'Hovseti et ils le firent plus grand que les Portes de Khazarie, et ils mirent les Khazars en fuite. »

Dans les sources géorgiennes, arméniennes, et plus tard arabes, on désigne sous ce nom de Khazars des groupes de tribus habitant le sud de la Russie, parmi lesquelles les Khazars du VIe siècle tenaient évidemment la plus grande place. Or, les cours d'eau que l'on appelle la grande et la petite rivière de Khazarie se trouvent justement dans le secteur fortifié par le mur de la K'lisura. Toutefois, on peut supposer que, lors de sa construction, l'ouvrage n'était pas exclusivement dirigé contre les invasions nomades du nord-est. Il fut bâti à l'époque où la frontière entre les zones d'influence perse et byzantine se situait sur le fleuve K'elasuri et c'était aussi cette limite qu'il fallait protéger.

Demandons-nous enfin si le rempart, tel qu'il nous est parvenu, est bien celui des Perses au VIe siècle ou celui de Levan Dadiani au XVIIe siècle. Si l'on compare la muraille du K'elasuri et celle de Derbend, on observe entre elles des ressemblances essentielles. L'épaisseur et la hauteur des remparts sont identiques, ainsi que la forme et la hauteur des tours, l'intervalle qui les sépare, les éléments de relief laissés sans fortification entre les sections de rempart, les emplacements aménagés pour les garnisons, etc. La seule différence consiste dans le revêtement des murailles. Près de la ville et sur la bande littorale, les remparts de Derbend sont revêtus de pierres taillées. Au contraire, ceux de la K'lisura sont beaucoup plus frustes. Mais cette différence s'explique aisément. À Derbend, les Perses étaient établis à demeure depuis longtemps. Ils avaient construit ces remparts comme un patrimoine séculaire, en tenant compte de la ville toute proche[27]. En revanche, pour édifier le mur de la K'lisura, ils avaient eu moins de temps et nulle préoccupation esthétique. C'est pourquoi ils avaient utilisé les matériaux trouvés sur place, quelquefois de simples cailloux tirés de la rivière. C'est ainsi qu'on s'expliquera la hâte singulière que Ju. Voronov observa avec étonnement dans la réalisation des travaux.

26. [Haury et Wirth 1964 citent généralement les mêmes occurrences du *De aedificiis* dans l'index des noms propres et dans celui des noms communs. La majuscule paraît d'autant plus superflue que le nom propre du lieu où se trouve la κλεισοῦρα est souvent indiqué dans le contexte immédiat].

27. Trever 1959, p. 274-287.

Quant à Levan II Dadiani, on peut douter qu'il ait eu les moyens de construire une telle muraille. D'ailleurs, un tel projet n'était plus de son temps. Cependant, il utilisa sans doute le rempart déjà existant, le consolida, l'augmenta et le compléta. Il est bien évident que c'est lui qui aménagea des créneaux et des meurtrières dans les tours pour son artillerie. Arcangelo Lamberti mentionne un mur situé plus au nord et qui aurait été encore plus important ; mais il précise[28] que Levan II Dadiani bâtit ce mur en bois.

Bibliographie*

ADZINBA (I. E.) 1958 = *Monuments architecturaux d'Abkhazie*, Abgiz 1958 [en russe].

*ALEKSIDZE (Z.) 1996 = « The New Recensions of the Conversion of Georgia and the Lives of the 13 Syrian Fathers Recently Discovered on Mt Sinaï », *Il Caucaso : Cerniera fra culture dal Mediterraneo alla Persia* (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull' alto medioevo), Spolète 1996.

ARTAMONOV (M. I.) 1962 = *Histoire des Khazars*, Leningrad 1962 [en russe].

BERAJE (T.) 1972 = « Vaxušt' Bagrat'ioni et les problèmes de la géographie historique d'Odiši », *Recueil de géographie historique de la Géorgie* 4 (1972), Tbilisi, [en géorgien].

BERJENIŠVILI (N.) 1964 = *Questions d'histoire de la Géorgie*, t. 1, Tbilisi 1964 [en géorgien].

BERJENIŠVILI (N.) 1990 = *Questions d'histoire de la Géorgie : matériaux pour la géographie historique de la Géorgie*, Tbilisi 1990 [en géorgien].

*BLOCKLEY (R. C.) 1985 [éd. trad.] = *The History of Menander the Guardsman*, Liverpool 1985.

*DUBOIS DE MONTPÉREUX (F.) 1839-1845 = *Voyage autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les Abkhases, en Colchide, en Géorgie et en Arménie*, 6 vol. (in 12°) et 2 vol. de planches in folio, Paris 1839-1845 [cet ouvrage a été traduit en russe à Soxumi, 1937].

Georgica 1965, t. 2 = *Sources byzantines sur la Géorgie*, t. 2, Tbilisi 1965 [en géorgien].

GOGIA (B.) 1990 = *Sur la toponymie du littoral de la mer Noire en Abkhazie géorgienne*, Cxumi (Soxumi) 1990 [en géorgien].

GUNBA (M.) 1975 = « La muraille de K'elasuri : quand et pourquoi a-t-elle été construite ? », *Abkhazie Soviétique* (20 septembre 1975) [en russe].

*HAURY (J.) et WIRTH (G.) 1964 [éd.] = *Procopii Caesariensis opera omnia* ; *De bellis* (vol. 1-3), *De aedificiis* (vol. 4).

INAL-IPA (Š. D.) 1976 = *Questions d'histoire ethno-culturelle des Abkhazes*, Soxumi 1976 [en russe].

IVAŠČENKO (M. M.) 1926 = « La grande muraille d'Abkhazie », *Bulletin de la société scientifique abkhaze*, 1926/n° 4 [en russe].

ǰANAŠIA (S.) 1949 = « La révolution féodale en Géorgie », dans *Œuvres*, t. 1, Tbilisi 1949 [en géorgien].

28. Lamberti 1938, p. 166.

* Les ouvrages marqués d'un astérisque ont été ajoutés par le traducteur.

KUDRJAVCEV (K.) 1922 = « Les remparts de K'elasuri », dans *Recueil de matériaux pour l'histoire de l'Abkhazie*, Soxumi 1922 [en russe].

LAMBERTI (A.) 1938 = *Description de la Mingrélie*, Tbilisi 1938 [traduction géorgienne des mémoires d'un missionnaire théatin qui séjourna en Mingrélie de 1633 à 1649 ; son livre parut en 1654].

*MARTIN-HISARD (B.) 1993 = « Christianisme et Église dans le monde géorgien », dans *Histoire du christianisme*, t. 4, Paris 1993, p. 549-603.

Monuments hagiographiques géorgiens anciens 1964 = t. 1, Tbilisi [en géorgien].

PAČULIA (V.) 1968a = *Au pays de la toison d'or*, Moscou 1968 [en russe].

PAČULIA (V.) 1968b = « La grande muraille d'Abkhazie », *Le savoir, c'est la force*, 5 (1968) [en russe].

Q'AUXČIŠVILI (S.) 1936 [éd.] = *Georgica, Sources byzantines sur la Géorgie*, t. 3, Tbilisi 1936 [texte grec, avec traduction géorgienne].

Q'AUXČIŠVILI (S.) 1955 [éd.] = *La vie du Kartli*, t. 1, Tbilisi 1955 [en géorgien].

SIZOV (V. I.) 1889 = « La côte orientale de la mer Noire : expéditions archéologiques », *Matériaux pour l'archéologie du Caucase*, t. 2, 1889 [en russe].

SOLOV'EV (L.) et ŠERVAŠIDZE (L.) 1964 = « À travers la grande muraille d'Abkhazie », *Abkhazie soviétique* (16 septembre 1964) [en russe].

*SOPHOCLES (E. A.) 1887 = *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Period*, New York 1887.

*TOUMANOFF (C.) 1990 = *Les dynasties de la Caucasie chrétienne*, Rome 1990².

TREVER (K. V.) 1959 = *Études sur l'histoire et la culture de l'Albanie du Caucase*, Moscou-Leningrad 1959 [en russe].

UVAROVA (P.) 1894 = « Monuments chrétiens du Caucase », dans *Matériaux pour l'archéologie du Caucase*, t. 4, 1894 [en russe].

Vaxušt' Bagrat'ioni 1997 = *Géographie de la Géorgie*, Tbilisi 1997 [en géorgien ; réédition de l'œuvre du prince Vaxušt' (1696-1757)].

VORONOV (Ju. N.) 1973 = « La muraille de K'elasuri », *Archéologie soviétique*, 1973/n° 2, p. 100-121 [en russe].

NORME ÉCRITE ET DROIT COUTUMIER EN ARMÉNIE DU Ve AU XIIIe SIÈCLE*

par Jean-Pierre MAHÉ

Le problème d'un droit écrit en langue arménienne ne peut guère se poser avant l'invention de l'alphabet national par le moine Mesrop Maštoc' aux abords de l'an 400[1]. Auparavant, et notamment depuis l'époque hellénistique, les rois arméniens écrivaient leurs actes et leurs décrets en grec ou en araméen, comme le montrent les vestiges épigraphiques. Ainsi, Artaxias Ier (189-160 avant J.-C.) laisse sur le terrain des bornes fixant en lettres araméennes les limites des fermes et des villages[2] ; Tiridate Ier (51-75 après J.-C.) commémore en grec la reconstruction de la forteresse de Gaṙni destinée, la onzième année de son règne, à contenir l'attaque des Alains[3]. Il aurait été possible de constituer un recueil de droit local dans ces alphabets étrangers.

Le pays pouvait également adopter une législation importée, par exemple grecque ou pehlevie. À vrai dire, dans ce dernier cas, l'influence iranienne est absolument certaine, comme le montrent les nombreux emprunts de l'arménien classique au parthe ou au moyen-persan, dans le domaine du droit et des institutions. Pour ne citer que les exemples les plus simples, *awrēn* « loi », *hraman* « commandement », *hrovartak* « décret », *muṛhak* « document scellé », *uxt* « pacte, alliance », *vkay* « témoin », sont empruntés au parthe durant la période précédant l'avènement des Sassanides. De même

* Texte original d'une conférence lue en allemand le 2 décembre 1997 au Ringseminar du Sonderforschungsbereich 537 « Institutionalität und Geschichtlichkeit » de l'université technique de Dresde, sous la présidence du Professeur Gert Melville.

1. Cf. Peeters 1929, utile pour sa bibliographie. La traduction allemande (Winkler 1994) de Koriwn, *Vie de Maštoc'*, qui est la source principale sur ce grand événement, doit être lue avec discernement. En effet, au lieu de s'appuyer sur un texte critique, G. Winkler canonise sans recul suffisant l'édition d'Abełyan 1941, qui est loin d'être satisfaisante.

2. Cf. Perikhanian 1966.

3. Cf. Kettenhofen 1995, p. 113-120.

dat « jugement », *diwan* « archives », *namak* « lettre, charte », *payman* « condition », *včiṛ* « sentence » sont empruntés au moyen-persan sans doute entre 224 et l'invention de l'alphabet arménien[4].

Néanmoins, aucune source n'atteste qu'on ait eu recours en Arménie à un recueil de lois écrites en ancien pehlevi[5]. En tout cas, dès le IVe siècle, la conversion du pays au christianisme excluait l'usage de recueils de jurisprudence en moyen-persan[6]. Bien plus, alors que la littérature arménienne prend, dès la traduction de la Bible, au début du Ve siècle, un essor considérable et produit rapidement toutes sortes d'œuvres hagiographiques, historiques, homilétiques, exégétiques, grammaticales, rhétoriques, philosophiques et mathématiques, on admet généralement qu'il n'existe en arménien aucun recueil de droit civil original ou traduit d'une langue étrangère avant la fin du XIIe et le courant du XIIIe siècle[7].

Tandis que Mxit'ar Goš s'efforçait de codifier, en 1185, les usages d'Arménie Majeure en rédigeant son *Livre de jugement* (*Girk' datastani*)[8], Nersēs de Lambron, archevêque de Tarse, dotait ses compatriotes de Cilicie d'une législation civile[9], en traduisant, vers 1197, le *Code syro-romain*[10] du Ve siècle et l'*Ecloga* de Léon III[11]. Un peu plus tard, toujours en Cilicie, le connétable arménien Smbat (1208-1276) fit traduire de l'ancien français le code des Croisés, appelé *Assises d'Antioche*, qui avait été composé au temps de Bohémond IV, prince d'Antioche (1201-1233). L'original est aujourd'hui perdu ; seule subsiste la version arménienne[12]. Smbat lui-même élabora ensuite, en utilisant l'œuvre de Mxit'ar Goš, un code arméno-cilicien promulgué en 1265[13].

* * *

4. Cf. Schmitt 1983, p. 88-89.

5. Il est d'ailleurs fort douteux que de tels recueils aient existé. Notre collègue H. Gignoux nous confirme que tous les documents juridiques connus se rattachent à l'époque sassanide ; quant à la période achéménide, l'édit de Cyrus transmis dans la Bible (2 *Chroniques* 36, 23 ; *Esdras* 1, 2-4) nous en apprend plus que les inscriptions (cf. Lecoq 1997).

6. Le *Livre des mille jugements*, édité et traduit en russe par Perikhanian 1973, n'est pas un code de lois ni un traité systématique. C'est une collection de cas, un recueil de jurisprudence constitué vers 620 par Farraxvmart, fils de Vahrâm. Au moment où notre texte a été rédigé (décembre 1997), la traduction anglaise (Perikhanian et Garsoïan 1997) ne nous était pas encore parvenue. Nos analyses de la loi coutumière (*awrēnk'*) arménienne reposent donc uniquement sur les sources arméniennes elles-mêmes. Nous réservons à une autre recherche d'effectuer des comparaisons entre la coutume arménienne et les usages iraniens consignés dans ce livre, par exemple concernant le mariage et les droits des femmes (p. 100) ou bien l'héritage (p. 150).

7. Hovhannisyan (1970, et 1984 p. 484) essaie toutefois de démontrer que le *Code syro-romain* fut traduit en arménien dès le haut Moyen Âge, et non pas au XIIe s. On verra ci-dessous (n. 150) pourquoi cette hypothèse est peu vraisemblable.

8. Édité par T'orosyan (1975) ; cf. Burgmann et Kaufhold 1992, p. 143-152 ; Thomson 2000.

9. Sur les traductions juridiques de Nersēs Lambronac'i, voir Kaufhold 1997, p. 5-9. Bibliographie générale sur le droit byzantin en Arménie par Burgmann et Kaufhold 1992.

10. Édition de l'arménien avec traduction allemande par Bruns et Sachau 1880 ; autres éditions du texte arménien signalées par Kaufhold 1997, p. 6.

11. Martin-Hisard 1988-1989.

12. Édition avec traduction française par Ališan 1876 ; recension courte signalée par Kurdian 1962.

13. Édition avec traduction allemande par Karst 1905 ; autres éditions du texte arménien signalées par Kaufhold 1997, p. 4. Sur les textes juridiques ciliciens, voir Bozoyan 1993.

Il est vrai qu'avant cette époque les Arméniens disposaient d'un droit ecclésiastique écrit, énoncé dans les canons, que le catholicos Yovhannēs III Awjnec'i avait réunis en 720 dans un recueil qui fut ensuite périodiquement augmenté[14]. Mais il suffit de lire le *Livre des canons* pour se rendre compte qu'il ne constitue en aucune façon un code de droit civil. Tout d'abord on n'y observe aucun effort de systématisation. Les canons sont simplement juxtaposés dans un ordre à peu près chronologique, sans la moindre esquisse de regroupement thématique. Seuls les canons du synode tenu à Duin en 719 font figure de postface pour l'ensemble.

Cette discontinuité est assurément volontaire. Yovhannēs III Awjnec'i tenait avant tout à publier un recueil de documents authentiques ou présentés comme tels. Aux constitutions apostoliques succédaient les canons des conciles œcuméniques et locaux, puis des pères orthodoxes les plus notoires, et enfin, avec quelques omissions intentionnelles, les synodes arméniens, depuis saint Grégoire l'Illuminateur jusqu'au début du VIIIe siècle. Ce classement historique, soulignant fortement la continuité entre l'Église universelle et l'Église arménienne, légitimait les traditions canoniques de cette dernière et validait d'avance les décisions que prendraient les synodes futurs en héritiers authentiques du pouvoir juridictionnel des apôtres[15].

Quant au fond, il est clair que tous ces canons d'époque différente ne pouvaient former une législation cohérente qui se serait imposée avec une actualité et une autorité égale et homogène en toutes ses parties. Par exemple, les *Canons apostoliques*[16] prévoient l'exclusion de celui qui, prêtre ou laïc, ira consulter les devins. Les *Canons de saint Basile*[17] organisent une procédure de pénitence et de réintégration pour les pécheurs qui renonceraient à ces pratiques coupables : pendant un an, ils devront pleurer à bonne distance de l'église ; l'année suivante, ils auront au moins le droit d'entendre le bruit de la liturgie ; puis trois ans de suite, ils resteront à terre, prosternés devant les fidèles ; pendant un an ils seront autorisés à se tenir debout et enfin ils seront réintégrés. Les *Canons de Šahapivan* en 444[18] adaptent ces dispositions en abrégeant la pénitence et en prévoyant d'autres types de sanction : amendes et coups de fouet pour les paysans, amendes graduées pour les autres, avec le taux le plus élevé pour les évêques, qui seront, en outre, déchus de leur siège. Il est évident que seules ces dernières dispositions sont encore applicables au VIIIe siècle. Les précédentes ne figurent dans le *Livre des canons* qu'à titre de rappel historique et non pas de règle juridique en vigueur.

Mais une fois la distinction faite entre les normes périmées et les normes toujours actuelles, on constate que celles-ci sont loin de constituer une législation civile des biens et des personnes. Prenons, par exemple, les canons qui concernent le mariage. La plupart d'entre eux visent à interdire certaines unions, soit consanguines jusqu'au qua-

14. Édition par Hakobyan 1964 et 1971. Liste d'éditions et de traductions partielles dans Burgmann et Kaufhold 1992, p. 132-141. Il est probable que Yovhannēs III disposait déjà de collections partielles antérieures (cf. Bozoyan 1998), qu'il aurait réunies ou complétées sélectivement.

15. Cf. Mahé 1993a, p. 479 s.

16. Hakobyan, t. 1, 1964, p. 37, § 15.

17. *Ibid.*, p. 354, § 39.

18. *Ibid.*, p. 441, § 9.

trième degré de parenté[19], soit multiples à partir des troisièmes noces et au-delà[20], à prohiber le divorce, sauf en cas d'inconduite notoire et répétée de l'épouse, confirmée par plusieurs témoins[21], à définir les compensations dues à une épouse abandonnée[22], à prévoir des pénitences pour la réintégration des femmes adultères[23].

Même si ces prescriptions laissent entrevoir partiellement les droits et devoirs des époux, elles ne constituent pas un exposé systématique. Si l'on ne disposait d'aucune autre source que les canons, on serait bien en peine d'expliquer comment se décidaient et se contractaient les mariages en Arménie à cette époque, quelle était la condition de la femme mariée, les biens dont elle disposait, les liens qu'elle conservait avec sa famille d'origine, ses obligations envers son mari et les proches parents de celui-ci, etc. En fait les canons se limitent à définir, uniquement par des interdits, à quelles conditions les époux peuvent être reçus dans la communion de l'Église ; mais leur statut civil relève de la loi, qui est tout autre chose qu'un canon, et qui, d'une façon très surprenante pour nous, n'est pas écrite avant la fin du XIIe siècle.

*
* *

L'originalité du droit arménien médiéval consiste en ce contraste entre deux sortes de normes : l'une écrite, mais strictement limitée à la sphère religieuse, l'autre plus générale, mais strictement orale.

L'opposition paraît d'abord dans le vocabulaire. En face du mot *awrēn(k')* « lois », anciennement empruté au parthe[24] mais parfaitement intégré au vocabulaire national, comme tant d'autres mots de même provenance, le terme *kanon*, emprunté au grec[25], trahit d'emblée son origine chrétienne et son introduction récente dans la langue, avec d'autres vocables aussi marqués que *ekełec'i* « église », passé du grec à l'arménien par voie araméo-iranienne, ou *k'ahanay* « prêtre », qui vient directement du syriaque[26]. Pour le sens, *awrēn(k')* est indissociable de *awrinak* « exemple » et suggère par là-même une obligation coutumière. Mais cette norme s'impose avec une autorité sans réplique, perçue directement par le sujet : *awrēn ē* signifie « il est permis », mais aussi « il faut » (θεμιτόν ἐστι, δεῖ) ; *č'ē awrēn* veut dire « il est interdit ». Au contraire, le *kanon* considère plus le point de vue de la cour que celui du justiciable : c'est une règle énoncée, au nom du Saint- Esprit, par une commission d'experts, afin de guider les décisions du juge ecclésiastique.

Il peut sembler étrange de relever une telle dualité dans une société chrétienne du haut Moyen Âge. Si le roi s'est officiellement converti avec tout son peuple, si tout sanctuaire païen a été détruit, tout culte idolâtre banni, toute référence aux formes anciennes du sacré strictement interdite, la société ne devrait-elle pas se confondre avec la

19. *Ibid.*, p. 47 (*Canons apostoliques*, § 33, d'après *Lévitique* 18, 6-8 et *Deutéronome* 17, 20-22).
20. *Ibid.*, p. 182 s. (*Canons de Néocésarée*, § 9-10).
21. *Ibid.*, p. 182 s. (*Canons de Néocésarée*, § 11).
22. *Ibid.*, p. 182 s. (*Canons de Néocésarée*, § 12).
23. *Ibid.*, p. 169 (*Canons de Césarée*, § 1).
24. Cf. Schmitt 1983, p. 89.
25. Cf. Ačaṙyan, t. 2, 1973, p. 515.
26. Meillet, t. 2, 1977, p. 259-264.

communauté de l'Église et le droit civil ne devrait-il pas ne faire qu'un avec la loi chrétienne ?

La situation réelle est manifestement plus complexe. En droit le peuple est entièrement chrétien, en sorte que le christianisme est une loi — *awrēn(k')* — qui s'impose à tous. Les Arméniens ont adopté la « loi chrétienne »[27], comme les Perses adhèrent à la « loi des mages »[28], au « mazdéisme »[29], à la « loi de Zoroastre »[30]. Théoriquement, ils n'ont pas le choix, et les effectifs de l'Église devraient coïncider rigoureusement avec ceux de la société civile. Peut-être fut-ce généralement le cas au temps de la monarchie arsacide, au moins jusqu'au partage de 387, avant que la plus grande partie du pays ne fût placée sous la domination des Perses Sassanides[31]. Mais il y avait sûrement des exceptions, puisque certains canons décrivent des couples mixtes résultant soit de la conversion au christianisme d'un conjoint initialement zoroastrien, soit de l'apostasie d'un époux chrétien devenant zoroastrien[32]. Nous en connaissons des exemples avérés, même en dehors des époques de persécution religieuse[33].

Mais d'un autre côté, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, la conversion officielle des institutions et des personnes n'a pas entraîné de profondes remises en cause, ni de réorganisation complète des structures. Bien au contraire, il semblerait que l'effort pastoral de Grégoire l'Illuminateur et le génie politique du roi Tiridate aient essentiellement visé à substituer le christianisme au mazdéisme, en modifiant le moins possible l'ordre de la société ou de l'état[34].

Par exemple, le premier évêque de l'Arménie chrétienne hérite de tous les titres et prérogatives du chef de la religion mazdéenne. Il devient *k'ahanayapet* « chef des prêtres », comme son prédécesseur était *mogpet* « chef des mages ». Comme ce dernier, il est premier juge (*datawor*) du royaume et protecteur (*ǰatagov*) des pauvres[35]. De ce

27. Ełišē [éd.1957], p. 83-86 : *awrēnk' k'ristonēic', awrēnk' k'ristonēut'ean.*

28. *Ibid.*, p. 6 et 17 : *awrēnk' moguc', awrēnk' mogut'ean.*

29. *Ibid.*, p. 24 : *awrēnk' deni mazdezn* (« la loi de la religion mazdéenne »).

30. *Ibid.*, p. 19 : *awrēnk' zradaštakan patuiranin* (« la loi du commandement zoroastrien »).

31. Cf. Dédéyan 1982, p. 154.

32. Hakobyan, t. 1, 1964, p. 324 (*Canons d'Athanase*, § 82-83).

33. Ce fut, par exemple, le cas de Varsgen, fils d'Aršušay, prince (*bdeaxš*) de Gugark', qui « la huitième année du règne de Péroz », en 467, « se rendit à la cour du souverain pour y être couronné. Or, sachez qu'auparavant il était chrétien et avait pour épouse la fille de Vardan, général en chef des Arméniens... Quand il se présenta devant le roi de Perse, ce ne fut pas, en vérité, pour recevoir quelque titre, mais pour lui faire don de sa personne, en reniant entièrement le Dieu véritable et en adorant le feu... Le misérable pria le roi de lui donner une épouse, afin qu'il fût plus digne de son affection. Il disait : " La femme et les enfants qui sont aujourd'hui les miens, je les convertirai aussi à ta foi, comme je me suis converti moi-même " » (Jacob de C'urtaw, *Martyre de sainte Šušanik* [† 476], trad. Tsouladzé 1978, p. 56).

34. Cette continuité institutionnelle contraste avec les destructions spectaculaires de temples païens, relatées par l'historien Agathange (Thomson 1976, p. 314-331, § 777-790), comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (cf. Mahé 1996) ; voir aussi Manaseryan 1997, p. 150-196, qui donne une description approfondie de la situation religieuse de l'Arménie avant la conversion officielle de Trdat et des motifs politiques de ce souverain.

35. Ce titre a été relevé, à propos du catholicos Nersēs Ier (353-373), par N. Garsoïan (1985, VI, p. 24) dans les histoires épiques du *Buzandaran* IV, 3 (Garsoïan 1989, p. 109 et p. 534 s. v. *ǰatagov*). De même, aussi bien sur les sceaux sassanides que dans le code moyen iranien (Perikhanian 1973, p. 270 : 93, 4-9), le magûpat de Pârs est qualifié de « protecteur et juge des pauvres » (Garsoïan 1985, VI, p. 21).

fait, il hérite de toutes les institutions charitables, hôpitaux et hospices liés à cette fonction. Sa charge lui est concédée à titre héréditaire, comme tous les grands offices laïcs du royaume, et ce principe dynastique est si puissant que lorsque la descendance mâle de saint Grégoire disparaît, à la mort de saint Sahak le Parthe, en 438, le premier réflexe est de transférer le patriarcat à la seconde famille sacerdotale du royaume, les Albianides. Il faudra lutter pendant près de trente ans pour imposer le principe de l'élection[36].

Tout comme les patriarches descendant de saint Grégoire reçoivent comme bien patrimonial l'ancien domaine des temples païens d'Aštišat, où se dressait la « Mère de toutes les églises d'Arménie »[37], les autres membres de la hiérarchie ecclésiastique héritent des biens et des droits des sanctuaires et ministres de l'ancien culte. À vrai dire, pour que cette réforme ne prenne pas l'allure d'une spoliation qui entraînerait une interminable vengeance de sang entre les familles des *k'urm* et celles des prêtres chrétiens, saint Grégoire décide d'élever systématiquement les enfants des ministres idolâtres dans la foi chrétienne, pour les préparer à succéder à leurs parents comme prêtres du vrai Dieu[38].

La même substitution s'opère sur le plan idéologique. En tant que « Soleil de justice » (*Malachie* 3, 20) le Christ hérite de tous les attributs glorieux de l'ancien dieu solaire, Arew-Mihr[39]. Tout comme l'Aurore, Aršaloys, mère du soleil visible, est une « sainte Vierge sans tache » (*surb koys anarat*), le Christ est, lui aussi, né d'une Vierge[40]. L'office de matine (*arewagal*), c'est-à-dire la « venue du soleil »[41], lui adresse des litanies, qu'un ministre zoroastrien n'aurait probablement pas désavouées[42]. Pareillement, pour l'importante fête du Jour de l'An, le premier du mois de *nawasard*, saint Jean Précur-

36. Garsoïan et Mahé 1997, p. 81-83 ; Garsoïan 1985, X, p. 24.

37. *Buzandaran* III,14 (Garsoïan 1989, p. 86-87). Cette « Mère de toutes les églises d'Arménie » était placée sous l'autorité du chorévêque Daniel, prélat du Tarawn, ainsi que le martyrium de Saint-Jean-Baptiste, qui remplaçait le temple de Vahagn/Héraklès détruit par saint Grégoire, et les tombeaux des Grigorides. Le chroniqueur prétend que Daniel avait été consacré par saint Grégoire. Il semble qu'il s'agisse plutôt d'un hiérarque syrien installé sur le « trône de saint Thaddée », bien avant la conversion officielle du royaume arsacide.

38. Agathange, § 838-840 (Thomson 1976, p. 373-375) : « (Grégoire l'Illuminateur) ordonna de rassembler en masse les familles des prêtres païens, agents de l'abomination, ainsi que leurs enfants, de les répartir en groupes en des endroits appropriés et de leur allouer des rations alimentaires. » D'autre part, il fait ordonner leurs héritiers comme prêtres de Jésus-Christ, « leur enjoignant de n'adorer que le Seigneur Dieu, créateur du ciel et de la terre ».

39. Mahé 1992, p. 155 s. D'autres aspects plus fragiles du dieu encore enfant n'ont pas été attribués au Christ, mais subsistent dans les contes. La continuité du culte Arew-Mihr-Apollon est notamment perceptible sur le site d'Armawir, puis à Artašat, du Ve s. av. J.-C. jusqu'à l'avènement des Sassanides (cf. Moïse de Khorène II, 8, 12, 40, 49, 77 ; Mahé 1993b, p. 166, 169, 196, 203, 229). Selon Russell 1982, p. 4, à partir de l'époque sassanide les Arméniens promeuvent Vahagn comme dieu solaire, à la place de Mihr, trop impliqué dans le culte perse du feu.

40. Cf. Abeghian 1899 [1975], p. 491-493 (texte arménien, p. 39-40), citant les prières du matin : « Mère de Dieu, arche de lumière, mer de feu... » ; « le jour se lève, la bonne lumière ! Le ciel est une mer pourpre, la sainte Vierge Marie s'assied à la sainte table, le Verbe divin sur ses lèvres : Salut Marie, tu es la Vierge, tu es la voûte des cieux et tu as une ceinture d'or ».

41. L'heure où les myrrhophores arrivent au saint sépulcre, selon *Marc* 16, 2.

42. Voir l'hymne de Nersēs Šnorhali († 1173) : « Matin de lumière, Juste Soleil, fais lever sur moi ton jour. » Précédemment Step'anos Siwnec'i (VIIIe s.) écrivait « Fils Monogène, rayon de la gloire du Père » (Madoyan et Ananyan 1979, p. 30 et 86). Rappelons que la secte des Arewordi (Fils du Soleil), contemporaine de Nersēs Šnorhali, enseignait que le Soleil était le Christ à proprement parler (Bart'ikian 1968, p. 280).

seur se substitue, comme éclaireur du Christ, à l'ancien Aramazd Vanatur, c'est-à-dire Zeus Xénios[43].

Ainsi, loin de transformer l'ordre ancien, le christianisme s'y est simplement inséré en lieu et place de la religion précédente. Le même phénomène s'est également produit dans le domaine du droit : l'ancienne loi coutumière a été globalement maintenue ; puis, un siècle plus tard, quand l'écriture arménienne a été inventée, les canons sont venus s'y ajouter soit pour la réformer sur certains points précis, soit pour statuer sur des matières nouvelles.

* * *

Mais si la loi demeure essentiellement orale, elle ne saurait aujourd'hui nous être connue directement. Nous ne pouvons la percevoir que par déduction, en observant ses conséquences, notamment dans les descriptions de la société et des comportements que nous livre l'historiographie arménienne médiévale, et dans les résultats des enquêtes ethnographiques. Nous sommes ainsi conduits à formuler des hypothèses, que l'on peut vérifier d'une façon quasi expérimentale, dans tous les cas où l'ancienne loi orale entre en conflit avec une norme écrite plus récente : par exemple, une loi byzantine, un canon de l'Église ou, à partir du IXe siècle, une décision princière consignée dans une inscription lapidaire.

Le droit arménien traditionnel repose sur deux principes qui conditionnent étroitement le statut des personnes, la possession et la transmission des biens : la grande famille (*gerdastan*)[44] patriarcale et le système des classes.

La première de ces institutions, qui s'impose à toutes les couches de la société, a traversé les âges et persisté presque jusqu'à nos jours[45]. Elle a profondément marqué le vocabulaire arménien de la parenté, qui est à la fois des plus archaïques et des plus complexes, et elle a pu être observée directement par les ethnologues à la fin du siècle dernier[46]. Le principe est extrêmement simple : tous les descendants mâles d'un même ancêtre vivent dans la même maison avec leurs épouses, leurs enfants, leurs sœurs ou leurs filles non mariées. Le chef de la famille est généralement le plus âgé ou, s'il est inva-

43. Sur Aramazd Vanatur, voir Agathange, § 836 (Thomson 1976, p. 370). L'équivalence avec Zeus Xénios est assurée par 2 *Maccabées* 6, 2 : *hiwrasēr Ormzdakan dic'n Vanatri* (« le dieu hospitalier Ormzd Vanatur »). La substitution du culte de Jean Précurseur à ce rite païen du nouvel an est relatée dans le synaxaire : par exemple celui de Grigor Xlat'ec'i (XVe s.), traduit dans Mahé 1982, p. 204 ; à propos du nouvel an en général, voir *ibid.*, p. 191-192.

44. *Gerdastan* veut dire primitivement « toute la maisonnée, gens et biens » (Ačaṛyan, t. 1, 1971, p. 541). Le mot *əntanik'* (« famille ») désigne l'ensemble de ceux qui vivent sous le même toit : *ən(d)* (« sous »), *tan* (« maison »), *tanik'* (« toit ») ; cf. Meillet, t. 2, 1977, p. 30.

45. Benveniste (t. 1, 1969, p. 205) note que la « grande famille » a subsisté en Serbie jusqu'au XIXe s. Mais le milieu caucasien en général a également préservé ce mode de vie archaïque (cf. Darinsky 1900 ; Charachidzé 1968). Curieusement, ce point essentiel n'est pas traité par Toumanoff 1963, p. 33-144 (« The Social Background of Christian Caucasia »), et Adontz 1970, p. 150-153, ne l'aborde qu'évasivement à propos des droits des femmes.

46. Cf. Mahé 1984 : nous essayons de mettre en perspective les travaux de Benveniste 1969 avec les observations de l'ethnologue E. Lalayan (1864-1931).

lide ou diminué, le fils aîné, puis ses frères par ordre d'âge. C'est lui qui dispose des biens et des revenus, qui appartiennent collectivement à l'ensemble de la maison. Il n'en est pas le propriétaire, mais seulement le gardien responsable (*tēr* ou *tanutēr*), qui décide de toutes les dépenses ou transactions éventuelles. Il répartit les tâches entre les autres hommes de la famille[47].

Symétriquement son épouse divise le travail entre les autres femmes, selon une stricte hiérarchie. L'épouse du frère aîné peut revendiquer des tâches plus nobles que celles des frères cadets, qui lui doivent obéissance. Dans les familles paysannes, les jeunes filles de la maison sont normalement préposées à l'eau et sans doute, très anciennement, au concassage du grain, si l'on se fonde sur l'étymologie du mot *aȓǰik* « jeune fille », qui dérive de *ałal* « moudre »[48]. Nul ne peut disposer de la nourriture sans l'accord de la maîtresse de maison. Même les mères qui allaitent doivent lui demander la permission de donner le sein.

Pour chaque individu les structures flexionnelles de la langue arménienne distinguent rigoureusement la parenté intérieure — le père, la mère, le frère et leurs proches, destinés à rester à la maison, mais non pas la sœur, qui est vouée par le mariage à entrer dans une autre famille — et la parenté extérieure, c'est-à-dire les membres de la famille du conjoint, ainsi que les conjoints des sœurs[49]. Pour une femme mariée, qui vit dans la famille de son époux, les termes de parenté par alliance sont plus complexes et plus marqués que pour l'époux lui-même, qui ne connaît que de loin la famille de sa femme et n'a pratiquement affaire qu'à son beau-père[50].

Cependant les mots « gendre » (*p'esay*) et « bru » (*harsn*) ne désignent pas exclusivement la relation entre l'un des conjoints et les parents de l'autre, mais avec tout le clan auquel ils appartiennent. En contractant mariage, on devient gendre ou bru, non pas de ses beaux-parents, mais de toute la famille[51]. Les enfants qui naissent de cette union appartiennent au clan du mari. Toutefois, les frères de la mère (*k'eṛi* : « celui de sa sœur, l'oncle maternel »)[52] ont des obligations particulières d'affection, de protection et d'éducation à l'égard de leurs neveux[53]. Ils sont en quelque sorte les représentants qualifiés du clan de la mère face à l'enfant et aux hommes de l'autre clan.

Une solidarité de sang unit entre eux tous les membres de la grande famille et ceux qui ont contracté une alliance avec eux. Ils ont le devoir de venger les meurtres ou les

47. Pour la famille paysanne au XIXe s., voir Mahé 1984, p. 335-336 ; pour les familles princières dans l'antiquité et au Moyen Âge, voir Garsoïan 1985, X, p. 25-26, n. 48.

48. Cf. Knobloch 1984, p. 320, qui, dans plusieurs singularités du vocabulaire arménien, trouve trace d'activités spécifiquement féminines (épouillage des enfants, élevage du petit bétail, cuisine, tissage, etc.).

49. Dès l'arménien classique, le génitif *k'eṛ* (alias *k'uer*) du mot *k'oyr* (« sœur ») diverge des formes *hawr*, *mawr*, *ełbawr*, génitifs de *hayr*, *mayr*, *ełbayr* (« père, mère, frère »). En arménien moderne *k'eṛ* est remplacé par *kroǰ* avec une désinence *-oǰ* qui se rencontre dans les termes essentiels de la parenté par alliance. Sur cette opposition, fondamentale dans les langues indo-européennes, entre « maison » (= « au-dedans ») *vs* « dehors », voir Benveniste, t. 1, 1969, p. 298 s., 305, 311-313.

50. Pour le détail des faits, cf. Mahé 1984, p. 331-334.

51. *Ibid.*, p. 334.

52. De **swesriyos* « celui de sa sœur », avec les parallèles indo-européens signalés par Benveniste, t. 1, 1969, p. 231.

53. Darinsky 1900, VI, B.

autres offenses dont serait victime l'un d'entre eux. Tout particulièrement dans les familles princières il est impossible de confisquer les biens inaliénables de la collectivité sans massacrer tous les ayants droit, y compris les enfants au berceau ; autrement on s'expose à laisser croître la certitude inéluctable d'une sanglante vengeance à la génération suivante[54].

Les familles ainsi constituées se répartissent en trois classes sociales nettement différenciées[55] : les princes, ou dynastes (*išxan* ou *naxarar*), les nobles (*azat*) et les paysans (*šinakan* ou *ṛamik*)[56].

Les princes sont les membres des familles qui se partagent, à titre héréditaire, collectif et inaliénable, la propriété souveraine du territoire arménien. Dès le début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ, les documents hourrites nous laissent entrevoir une organisation sociale singulièrement morcelée par le relief et par la rudesse des conditions climatiques. Chaque vallée ou segment de vallée forme un petit pays, un monde refermé sur lui-même, d'autant plus isolé des vallées voisines que, dans l'antiquité, l'ensemble du territoire était couvert de forêts denses et impénétrables, occupant les versants des montagnes et bloquant, même en été, la plupart des ravins et des cols. Ces « pays », qu'on appelle *utne* en hittite, *ebane* en urartien, *matu* ou *nagu* en assyrien, sont à l'origine des *gawaṛ* ou cantons arméniens[57].

Le mot *gawaṛ* a été quelquefois comparé au géorgien *guari*, qui signifie, en langue classique, « clan » ou « tribu » (aujourd'hui « nom de famille »), et reflète sans doute primitivement la même entité géographique et sociale[58]. Chaque pays était constitué d'un certain nombre de grandes familles appelées « maisons », liées entre elles par diverses obligations cultuelles, économiques et militaires[59].

Remarquablement stables, les noms propres des *gawaṛ* arméniens avaient des origines extrêmement anciennes. Ainsi, les *gawaṛ* médiévaux de Słkuni, Mandakuni, Paluni, Mananaɫi, Mokk', Tayk', etc., dérivent de noms préarméniens, qui remontent parfois aux IIIe-IIe millénaires avant Jésus-Christ, ou sont encore plus anciens[60] : Sala, Manda, Pala, Mana, Muški, Taochi, etc. Les chefs de ces pays n'avaient aucun titre particulier : on les désignait simplement par des périphrases[61], comme « celui de Pala », ou « celui de Mana », etc.

54. Liste d'exemples tirés de l'historiographie médiévale dans Garsoïan 1985, X, p. 26, n. 47

55. Sur les trois classes et les différents états sociaux du royaume, le *locus classicus* est *Buzandaran* III, 21 (Garsoïan 1989, p. 97). Pour la situation au Xe s., voir Grigor Narekac'i, 3, 2 (Kéchichian 1961, p. 69). Sommairement décrit par Adontz en 1908 (cf. Adontz 1970, p. 333), le système a été d'abord analysé par Manandyan 1934 [1981], dont les conclusions sont résumées par Khérumian 1948-1949. On retiendra surtout l'interprétation de Toumanoff 1963, p. 33-144.

56. *Ṛamik* dérive du mot *eram* (« troupeau »), et *šinakan* de *šēn* (« hameau », « lieu cultivé et bâti »). D'après *Buzandaran* III, 21, qui les nomme séparément, on peut supposer que les deux termes ne sont pas exactement synonymes ; l'un et l'autre désignent des personnes du « tiers-état », assujetties à l'impôt ; mais *šinakan* s'applique spécialement aux paysans.

57. Cf. Diakonoff 1984, p. 44.

58. Cf. Ačaṛyan, t. 1, 1971, p. 527. On remarquera toutefois que l'équivalent géorgien de *gawaṛ* (« canton ») est *kueq'ana* (« monde d'en bas, terre, pays »), cf. Toumanoff 1963, p. 129, n. 227.

59. Cf. Toumanoff 1963, p. 115, n. 185.

60. Cf. Hewsen 1978-1979, p. 81-83.

61. Diakonoff 1984, p. 44.

Les familles princières sont les successeurs de ces anciens clans. Leur nom se confond souvent avec celui du *gawaṙ*. Par exemple, le *tēr* des Ṙštuni(k') est à la fois le chef du clan des Ṙštuni et le maître du canton de Ṙštunik'. Conformément aux structures de la grande famille, tous les membres possèdent collectivement un droit de souveraineté imprescriptible sur le territoire dont ils sont originaires. Leur chef n'est en réalité que le représentant autorisé de l'ensemble du clan. Il n'a pas le droit d'aliéner les biens collectifs, mais le devoir de les administrer et de les défendre en exerçant sur ses terres les prérogatives de la famille et en participant à l'effort guerrier de tous les Arméniens.

Il existe ainsi une « liste militaire » fixant le nombre des cavaliers que chaque famille princière doit fournir en cas de guerre[62]. Une « liste de préséances » (*gahnamak*, littéralement « livre des trônes ») indique, d'autre part, le rang protocolaire de chacun des chefs de famille à la cour du roi et, le cas échéant, l'office héréditaire qui revient à son clan[63]. Ainsi les Mamikonean détiennent la charge de « général en chef » (*sparapet*)[64], les Bagratuni, celles de « maître de la cavalerie » (*aspet*)[65] et de « couronneur du roi » (*t'agadir*)[66], les Grigorides celle de « patriarche et juge suprême » d'Arménie. Dans cette perspective, la royauté elle-même n'est que le plus prestigieux de ces offices, dévolue héréditairement à la famille des Aršakuni, qui possède en propre la vaste province d'Ayrarat, c'est-à-dire la vallée de l'Araxe[67].

Gardons-nous de confondre ce système, dont les racines historiques sont extrêmement lointaines, avec le féodalisme occidental. Le roi n'est pas le suzerain des princes et ceux-ci ne sont pas ses vassaux. Aucun lien d'allégeance personnelle ne les unit au monarque. Ce n'est pas de lui qu'ils tiennent leurs domaines, ni l'office héréditaire de leur famille. Alors que le féodalisme occidental dérive du déclin d'un état centralisé, le « dynastisme » arménien est une étape intermédiaire entre la confédération tribale et l'unification étatique[68].

Il est naturel que les rois aient cherché à superposer, aux liens purement ethniques et strictement paritaires qui les unissaient aux princes, des obligations plus étroites et hiérarchisées. En gratifiant certains dynastes de « bénéfices » (*pargewakan*)[69], concédés à titre personnel en échange d'une mission spécifique (*gorcakalut'iwn*)[70], ils ont essayé

62. Éditée par Adontz 1970, p. 68*-70* (trad. p. 193-195) ; commentaire par Toumanoff 1963, p. 234-241.

63. Adontz 1970, *ibid.* ; voir aussi un pseudo-*Gahnamak*, *ibid.*, p. *70-*72 ; Toumanoff 1963, p. 229-231, 241-242, 251-252.

64. Cf. Garsoïan 1989, p. 560, s. v. *sparapet.*

65. *Ibid.*, p. 509, s. v. *aspet.* On peut discuter si ce terme, malgré son étymologie, est un titre honorifique ou un office militaire réel associé au *sparapet.*

66 Ou *t'agakap* ; cf. Garsoïan 1989, p. 563, s. v. *t'agakap.*

67. Cf. Adontz 1970, p. 236-239.

68. Ce point a été récemment contesté par R. Manaseryan 1997 (p. 144-145), qui suppose que les Arsacides avaient créé aux Ier-IIe siècles ap. J.-C. un état relativement fort, où les princes ne tenaient leurs terres que du roi ; mais cet état, affaibli par les guerres des IIIe-IVe s., s'était mué en féodalité à la veille de la conversion au christianisme. L'auteur, qui ne cite aucune source précise à l'appui de cette thèse, paraît ignorer les travaux de Toumanoff 1963.

69. Cf. Toumanoff 1963, p. 119 ; Adontz 1970, p. 347.

70. Cf. Garsoïan 1989, p. 527-528, s. v. *gorcakal.*

de transformer les princes souverains (*išxan*) en satrapes ou préfets (*naxarar*)[71], qui ne soient plus les pairs, mais les subordonnés du monarque. Cette évolution n'a été que partielle et n'a pas effacé l'ancien système, même au-delà de bouleversements aussi considérables que les invasions arabes.

La deuxième classe était celle des nobles (*azat*)[72], c'est-à-dire des « hommes libres », ou plus exactement de ceux qui appartiennent à une lignée (*azn, azg*)[73], dont la coutume assure l'immunité fiscale. Ce sont eux qui servent héréditairement dans la cavalerie, le corps noble par excellence (*azatagund*)[74], et qui accompagnent le prince en cas de guerre, ou, même en temps de paix, une fois par an, à la grande parade qui se tient sur les domaines du général en chef. Contrairement aux *išxan*, ils ne sont pas maîtres souverains de la terre ; s'ils détiennent un domaine, c'est généralement à titre conditionnel, comme « engagement » (*xostak*), pour les « services » (*carayut'iwn*)[75] que leur famille doit rendre au prince.

La troisième classe est celle du peuple (*ṛamik*) ou des paysans (*šinakan*), qui cultivent une terre qui ne leur appartient pas et acquittent un tribut. Rien ne permet d'affirmer qu'ils étaient « en droit » des serfs attachés à la terre et appartenaient au seigneur ; mais il est hors de doute que les nobles et les princes tendaient à usurper ce droit : ils entendaient disposer des paysans en même temps que des fermes et des villages et s'efforçaient d'accroître leur assujettissement[76].

*
* *

Voyons maintenant dans quels cas cette loi coutumière, globalement conservée par le christianisme, entre en conflit avec des normes écrites.

L'adversaire byzantin le plus déterminé du système dynastique arménien fut l'empereur Justinien, dont les réformes promulguées en 536 provoquèrent, dès 540, une sanglante révolte, vite réprimée[77]. Malgré l'apparente réconciliation des meneurs, l'attitude des Byzantins laissa aux Arméniens une rancune tenace[78] et les poussa à s'entendre avec l'ennemi sassanide[79].

71. Sur la distinction de ces deux termes, cf. Toumanoff 1963, p. 114-115, n. 188.

72. Cf. Garsoïan 1989, p. 512, s. v. *azat.*

73. Cf. Adontz 1970, p. 333 ; Benveniste, t. 1, 1969, p. 327. Le persan *âzâta-* (« libre ») signifie proprement « né dans la lignée ». De même en latin *liberi* (« les enfants ») n'est autre que le pluriel de *liber* (« libre »).

74. Cf. Garsoïan 1989, p. 513, s. v. *azatagund.* Le terme s'oppose, en *Buzandaran* III, 20, à *ṛamikspas*, la cavalerie non-noble.

75. Cf. Toumanoff 1963, p.126 ; Garsoïan 1989, p. 518, s. v. *caṛay.*

76. Toumanoff 1963, p. 127 définit ainsi la condition des *šinakan* : « elle a évolué constamment, de celle des *coloni*, à la période artaxiade, vers un servage de plus en plus rigoureux. Demeurant personnellement libres, ils étaient attachés au sol et subordonnés aux propriétaires nobles. Cet assujettissement, consistant en diverses corvées, taxes et services militaires en cas de levées en masse, était la contrepartie des tenures (*kaluac*) qui leur étaient allouées. Il y avait aussi, en petit nombre, des esclaves prisonniers de guerre. »

77. Cf. Dédéyan 1982, p. 171.

78. *Ibid.* En 548, plusieurs princes arméniens, émigrés à Byzance et ulcérés du sort de leur patrie, tentent d'assassiner l'empereur.

79. Notamment entre 614 et 628 ; cf. Mahé 1993a, p. 462-464.

Pour accompagner une réorganisation administrative créant quatre provinces arméniennes et supprimant les pouvoirs militaires et territoriaux des princes, Justinien entreprit aussi de réformer les règles d'héritage et de mariage[80]. Il s'attaquait ainsi aux fondements mêmes de la loi coutumière et du système dynastique arménien. Accusant les Arméniens d'appliquer aux femmes des lois discriminatoires[81] et barbares en les excluant des successions, en les mariant sans dot ou en les vendant à leurs futurs époux, l'empereur ordonnait que l'on suivît « les lois romaines en toute chose »[82].

Il va de soi que la défense des droits de la femme n'était qu'un noble prétexte pour détruire le patrimoine des familles dynastiques[83], principal obstacle à la normalisation administrative entreprise par les Byzantins[84]. Car, en réalité, les femmes n'étaient pas plus que les hommes exclues de la succession familiale. Dans un système où la propriété appartient en indivision au clan dans son ensemble, nul n'est à proprement parler l'héritier de personne[85]. D'autre part, contrairement à certaines apparences, les épouses n'étaient ni achetées ni vendues, mais bien demandées et accordées en mariage.

Le mot *harsn*, qui désigne la « bru » ou la « fiancée », dérive du même radical indo-européen que le latin *poscere, postulare*, ou l'allemand *forschen*[86]. Après une première mission du prêtre du village, la demande en mariage (*xnamaxawsut'iwn*)[87] est présentée à la famille de la jeune femme par une délégation du clan du prétendant[88]. Les envoyés présentent leur demande à plusieurs reprises selon des formules rituelles[89] ou métaphoriques[90]. Même s'il est favorable au mariage, le père de la jeune fille répond évasivement

80. Cf. Dédéyan 1982, p. 170.

81. Dans l'Édit III ; Adontz 1970, p. 37*-38* (texte) et p. 142 (traduction).

82. *Ibid.*, p. 143 (traduction de la Novelle XX de Justinien qui porte ce titre) ; *ibid.*, p. 32*-34* (texte).

83. *Ibid.*, p. 151 : « la principale raison de la promulgation de cette Novelle était l'existence des domaines familiaux, le problème de la division des terres appelées γενεαρχικὰ χωρία ».

84. Voir la Novelle XXXI sur les quatre gouverneurs d'Arménie : *ibid.*, p. 34*-37*(texte) et p. 133-136 (traduction).

85. L'usage qui s'introduisit progressivement de créer des apanages (*sephakanut'iwn*) pour les cadets (*sepuh*) était, évidemment, la ruine du système dynastique. Il s'institua d'abord sous forme de bénéfice (droit personnel), avant de devenir un droit réel, dans des circonstances qui ne sont pas entièrement élucidées, ni quantitativement ni chronologiquement (*ibid.*, p. 358-359).

86. Cf. Ačaṙyan, t. 2, 1977, p. 62.

87. Ce mot appartient à la langue moderne. Toutefois *xnamexaws* (« qui demande en mariage », pour lui-même ou au nom d'un autre) est attesté dès le VIIe s.

88. Selon l'usage des campagnes au XIXe s. (cf. Mahé 1984, p. 332, n. 13). Pour le haut Moyen Âge, voir Moïse de Khorène II, 50 (le jeune Artašēs prie son tuteur d'envoyer demander la main de Sat'inik), et II, 65 (Vardgēs demande — directement ou indirectement, le texte ne le dit pas — la sœur du roi Eruand), Mahé 1993b, p. 204 et 218.

89. Selon Lalayan 1983, p. 141, on peut dire : « Untel, apporte ta fille Unetelle, selon la loi des prophètes et donne-la, selon les canons des 318 patriarches (de Nicée), au fils des Untel ».

90. Abeghian 1899 [1975], p. 522 (p. 58, en arménien) cite la formule que les délégués disent au père de la jeune fille : « Nous sommes venus pour prendre une poignée de cendre dans ton foyer et la mélanger à notre foyer ». On notera que dans le rituel géorgien de demande en mariage (qui se déroule progressivement, comme en Arménie), « l'accueil des médiateurs à proximité du foyer est le signe qu'on leur fait bonne figure, c'est-à-dire qu'il devient possible que leur demande soit acceptée » (Charachidzé 1986, p. 197). Dans ce cas, la conversation qui suit est purement rituelle, puisqu'on sait d'avance, d'après la coutume, quelles seront questions et réponses.

la première fois, alléguant qu'il doit consulter la famille. Les fois suivantes (jusqu'à la quatrième)[91], il coupe court en cas de refus, ou tergiverse pour manifester un accord implicite. Les délégués évoquent alors un certain montant de cadeaux à la famille, sur lesquels on se met d'accord, non sans marchander. Ces cadeaux ne constituent pas le prix d'achat de la fiancée. Dans le contexte caucasien, il s'agit plutôt, à l'origine, d'une sorte de compensation pénale pour éviter la vengeance de sang qui résulterait normalement du rapt de la jeune femme[92]. La famille de celle-ci se récrie d'ailleurs que leur fille n'a pas de prix ou que les moyens du prétendant, fût-il roi, n'y suffiraient pas[93]. L'affaire se conclut par un enlèvement convenu ou simulé[94], accompagné du paiement de l'amende coutumière. La mariée possède une dot qui consiste en bijoux et en biens meubles (*awžit*)[95], éventuellement en revenus de biens fonciers (*paštatakan*)[96], ou en domaines, à condition qu'ils lui restent acquis à titre personnel, sans passer au clan du mari.

Les édits de Justinien ignoraient ces réalités et visaient simplement à utiliser les mariages et les successions pour forcer les familles dynastiques à sortir de l'indivision et à doter leurs filles en biens fonciers. De cette façon, le partage des patrimoines aurait, en quelques générations, privé l'aristocratie des domaines qu'elle possédait depuis des temps immémoriaux, non point comme simples biens immobiliers, mais comme principautés souveraines avec des droits de justice et d'administration concurrençant directement les prérogatives des fonctionnaires impériaux.

Mais la coutume ancestrale devait aussi se heurter aux normes écrites des canons. Pourtant, l'Église avait accepté cette loi coutumière dans ses structures essentielles. En effet, le clergé ne forme pas une classe distincte, mais s'intègre aux deux classes supérieures[97]. Le patriarche est un prince, comme la plupart des évêques[98]. Les contours des

91. Cette nécessaire insistance s'exprime peut-être métaphoriquement dans l'expression « battre et marteler la porte du roi Eruand », employée par Moïse de Khorène II, 65 (Mahé 1993b, p. 218) à propos de la demande en mariage du jeune Vardgēs. En tout cas cette image souligne le caractère rituel de la démarche.

92. Darinsky 1900, IV B, p. 27-29. Charachidzé 1986 (p. 198-199) montre que, chez les Géorgiens, ces cadeaux rituels peuvent être remplacés par des compensations symboliques, par exemple si les frères de la fiancée frappent la chaîne du foyer du fiancé, commettant une offense équivalente à l'enlèvement de l'épouse, en sorte que les deux clans soient quittes l'un envers l'autre.

93. Moïse de Khorène II, 50 (Mahé 1993b, p. 204) : « Smbat envoie demander au roi des Alains d'accorder leur jeune princesse Sat'inik à Artašēs. Le roi des Alains répond : " Mais le preux Artašēs, comment donnera-t-il mille fois mille et dix mille fois dix mille s'il reçoit des Alains la noble demoiselle ? " ». Artašēs décide alors d'enlever sa fiancée au lasso.

94. Même le mariage le plus paisible, où le fiancé et ses compagnons en armes viennent chercher la fiancée chez elle pour l'escorter chez ses beaux-parents, est, originellement, un simulacre d'enlèvement.

95. En lui-même, le mot signifie simplement « cadeau » (Ačaṙyan, t. 4, 1979, p. 610).

96. Perikhanian 1986-1987, p. 50-51 : « C'est un adjectif substantivé reposant sur un ancien *pasča-data* /*i*-, litt. " après-don "..., biens et cadeaux qui suivent la mariée..., fournis par sa famille », et qu'elle reprend en cas de divorce, comme, par exemple, les villages mèdes restitués par Tigrane à Anoyš, la première femme d'Aždahak (cf. Moïse de Khorène I, 30 ; Mahé 1993b, p. 149).

97. Khérumian 1948-1949, p. 21 ; Adontz 1970, p. 366.

98. Toumanoff 1963, p. 139 : « du point de vue des préséances, les évêques étaient au même rang que les princes, et le chef des évêques au même rang que le roi. »

diocèses correspondent d'ailleurs exactement à ceux des principautés dynastiques[99]. On est évêque des Bagratuni, des Arcruni et des Mamikonean, etc. En outre, les religieux et les autres membres du clergé bénéficient d'une immunité fiscale qui fait d'eux des « *azat* dans le Christ »[100]. Aux charges qu'ils exercent sont liés des biens fonciers qu'ils transmettent à leurs descendants[101] en même temps que le sacerdoce. Il y a ainsi de véritables familles sacerdotales. Cet aspect des mœurs ecclésiastiques arméniennes est explicitement dénoncé en 692 par les Byzantins dans les canons du *Concile in Trullo*[102].

La meilleure preuve que l'Église d'Arménie adopte pour l'essentiel l'ordre traditionnel des classes est que les canons des synodes locaux prévoient des sanctions différentes pour les *šinakan*, les *azat* et les *naxarar*.

Mais si soucieuse que fût l'Église de respecter les règles traditionnelles, certains usages étaient absolument incompatibles avec le christianisme. Mentionnons, par exemple, la polygamie, les mariages consanguins de type zoroastrien, les divorces ou autres coutumes païennes désormais prohibées. Un exemple typique d'opposition entre les canons de l'Église et la loi ancestrale se présente à propos des coutumes funéraires[103]. Confirmant les dispositions des patriarches Nersēs Ier (353-373) et Sahak Ier (387-438), le premier synode de l'Église arménienne, en 444, ordonne : « Ceux qui, nobles ou vilains, se frappent par deuil, à côté des défunts, et qui pleurent avec désespoir, faisant fi des obsèques célébrées avec des bénédictions pleines d'espérance..., ceux-là donc s'opposent aux canons apostoliques : qu'ils soient anathèmes, tant les pleureuses qui se frappent que ceux qui les commanditent, qu'ils n'aient pas le droit d'entrer pour un an dans l'église, qu'on leur inflige une amende de cent dram pour les nobles et de cinquante pour les vilains, puis qu'on en distribue le produit aux pauvres ! En effet, puisqu'ils ont courroucé Dieu et troublé l'âme du mort, c'est par des donations aux pauvres qu'ils obtiendront la réconciliation divine et la paix du défunt. Si celui-ci avait interdit qu'on célèbre son deuil en se frappant et que sa famille ait néanmoins préposé des pleureuses, que les organisateurs du deuil et celles qui l'accomplissent soient bannis des bénédictions de l'Église... ! »[104].

Cette moralisation indispensable des usages les plus archaïques et les plus barbares ne remettait pas en cause les structures profondes de la société, généralement acceptées et consacrées par les canons de l'Église. Parfois la réglementation canonique va plus loin, quand elle rappelle que les candidats aux dignités ecclésiastiques ne doivent pas être

99. Cf. *ibid.*, p. 38. Toutefois certaines grandes familles dynastiques avaient plusieurs évêques ; par exemple, des Mamikonean dépendaient trois évêques, celui « des Mamikonean » (diocèse de Tarawn), l'évêque de Tayk' et celui de Bagrawand.

100. Selon la Lettre de Łazar P'arpec'i (fin du Ve s. ; cf. Thomson 1991, p. 250), qui n'est pas une simple allusion à *1 Corinthiens* 9, 1, mais un point de droit attesté par les *Canons de saint Sahak*, § 38 (Hakobyan, t. 1, 1964, p. 395).

101. Sauf cas particuliers ; par exemple, selon les *Canons de Vač'agan* (roi d'Albanie caucasienne), § 6 (Hakobyan, t. 2, 1971, p. 95), un clerc indigne est privé du bien symbolisant son « engagement » (*xostak*) ; ce dernier revient alors à l'Église.

102. § 33 (Featherstone 1995, p. 110-111) ; cette conséquence du dynastisme arménien est faussement interprétée par le concile comme une attitude judaïsante.

103. Voir à ce sujet Mahé 1983, p. 252-257.

104. *Canons de Šahapivan*, § 11 (Hakobyan, t. 1, 1964, p. 443-444).

choisis en fonction de leurs origines sociales mais en raison de leurs mérites personnels, « même s'il s'agit d'un individu des moins honorables et des plus méprisés, pourvu qu'il ait le zèle de la sainteté et de la loi divine »[105]. Cependant, même si, grâce à l'Église et contre la pression de la coutume, un homme de basse origine peut parvenir au rang d'*azat* ou à l'épiscopat, le système des classes en lui-même n'est pas remis en question.

À partir du IXe siècle un troisième type de documents écrits nous permet de saisir sur le vif les coutumes locales : il s'agit d'inscriptions lapidaires énonçant des décisions judiciaires ou fiscales, prises par des rois ou des princes[106]. Tantôt le texte rappelle seulement la norme traditionnelle. Par exemple, les villages d'Aruč et de Koš, dans la plaine de l'Ayrarat, s'étant disputé la répartition des eaux d'une rivière, un certain Grigor fait graver, sur l'église d'Aruč, en 867, au nom du prince Smbat VIII Bagratuni, la sentence suivante : « J'ai réparti l'eau entre Koš et Aruč selon la proportion originelle, une part et demi pour Koš et une part pour Aruč »[107]. Tantôt, au contraire, le texte énonce une exception. Par exemple, dans une autre inscription d'Aruč, gravée en 987, le roi Smbat Ier Bagratuni déclare exempter de l'octroi la charge des portefaix ou des bêtes de somme qui entrent dans le bourg[108]. On voit bien, dans ce cas, la nécessité de l'écrit : à défaut d'un document spécifiant l'exception, la norme orale traditionnelle s'appliquerait automatiquement.

*
* *

Si le droit coutumier a subsisté pendant des siècles, complété ou amendé par le droit canonique ou par de brèves dispositions écrites énonçant l'exception dans quelques circonstances spécifiques et purement locales, comment expliquer que la situation se retourne à la fin du XIIe siècle[109] et qu'on veuille désormais un droit exclusivement écrit, soit emprunté à l'étranger, comme le *Code syro-romain,* l'*Ecloga* de Léon VI ou les *Assises d'Antioche,* soit doté d'un contenu plus typiquement national, comme le *Livre de jugement* de Mxit'ar Goš ?

On pourrait argumenter que la transition du droit canonique à la codification écrite des lois civiles a été préparée, au début du XIIe siècle, par la rédaction du *Pénitentiel* de Dawit' Ganjakec'i (v. 1070-1139), prêtre de la principauté de Xač'ēn en Ałuank' (Albanie caucasienne), tombée à l'époque sous dépendance étrangère (shaddâdides kurdes jusqu'en 1075, puis seldjuks). La coexistence entre les chrétiens arméniens et leurs maîtres était assez tendue. Les confesseurs étaient souvent confrontés à des situations compliquées résultant de l'enlèvement de femmes ou de mariages mixtes. S'y ajoutaient des pratiques de pureté rituelle de la vaisselle et des aliments[110]. Répondant à la

105. *Ibid.*, § 15 (Hakobyan, t. 1, p. 456).
106. Un aperçu d'ensemble du contenu des inscriptions arméniennes est donné dans la brillante synthèse d'Avagyan 1986, p. 8-15.
107. *Ibid.*, p. 12.
108 Avagyan 1978, § 95, p. 242-243.
109. En France, c'est à partir du XIIIe s. que la coutume commence à être codifiée (cf. Martin 1988, p. 68 s. « Le roi et la coutume »).
110. Cf. Dowsett 1961 (CSCO 217), p. II-IV.

demande d'un jeune confrère, le prêtre Ark'ayut'iwn, Dawit' s'efforce de résoudre des questions posées par la confession, en interprétant l'Écriture et les canons pour définir et graduer les pénitences. La plupart des manuscrits intitulent son ouvrage « Questions diverses concernant les paroles de la confession et les cas qui se sont présentés » ; on trouve aussi le titre « Conseils canoniques »[111].

Toutefois, s'il est vrai que Dawit', pour trancher des situations spécifiques, s'inspire des canons antérieurs et d'une réflexion personnelle sur l'Écriture, ses avis reflètent parfois indirectement la loi civile. Par exemple, il prévoit[112] que les ravisseurs, directement ou indirectement responsables de la mort de leurs victimes, seront considérés comme des meurtriers et condamnés à mort. Il prescrit de marquer au front les empoisonneurs de la « flétrissure du renard » (*ałuesadrošm*)[113], traditionnellement appliquée aux hérétiques. Cependant, bien que certains chapitres traitent de matières civiles (homicide[114], infanticide et avortement[115], empoisonnement[116], vol[117], usure[118], prostitution[119], responsabilité[120]), on a très justement observé que Dawit' s'intéresse plus à l'âme du criminel qu'à sa punition corporelle[121]. Par exemple, pour les voleurs[122] et les incendiaires, même si leur crime a provoqué la mort[123], il ne prévoit que des sanctions canoniques. Quant aux esclaves fugitifs, il s'oppose résolument à la loi civile musulmane, en prescrivant aux chrétiens de les cacher et de ne pas les dénoncer, fût-ce au prix de mensonge et de corruption. Il convient seulement d'éviter les faux serments[124].

Très proche de la vie de ses contemporains, son ouvrage a souvent été considéré comme ouvrant la voie à la codification du droit civil arménien. Mais ce n'est pas là son propos. C'est avant tout un livre ecclésiastique et il serait excessif d'y voir un code (*datastanagirk'* ou *awrēnsgirk'*). Bien que Mxit'ar Goš s'en soit parfois littéralement inspiré[125], il y a une rupture qualitative entre son œuvre et celle de Dawit'. Cette révolution ne tient pas seulement à la cohabitation des Arméniens avec l'étranger (qui avait déjà marqué la vie des Arméniens, au moins depuis le VIIIe siècle), mais surtout à un mode différent d'administration de la justice.

Il est frappant de constater que, dans la littérature arménienne du Ve siècle, quand il est question de la vie nationale, le mot *datawor* « juge » s'applique essentiellement à

111. *Ibid.*, p. V. Sur les conseils canoniques aux confesseurs et autres écrits disciplinaires arméniens, voir Hatzuni 1932.
112. *Pénitentiel*, ch. 58.
113. *Ibid.*, ch. 53.
114. *Ibid.*, ch. 39, 40, 48, 58.
115. *Ibid.*, ch. 40, 48, 57.
116. *Ibid.*, ch. 53, 74.
117. *Ibid.*, ch. 79.
118. *Ibid.*, ch. 83.
119. *Ibid.*, ch. 75.
120. *Ibid.*, ch. 39, 42, 43.
121. Cf. Dowsett 1961 (CSCO 217), p. XI, dont nous résumons ici l'argumentation.
122. *Pénitentiel*, ch. 79.
123. *Ibid.*, ch. 60.
124. *Ibid.*, ch. 45.
125. Cf. Dowsett 1961 (CSCO 217), p. XII, qui donne une liste de parallèles littéraux.

Dieu, le « Juge des juges »[126], équitable, fort et patient, rendant justice aux veuves[127] et, seulement par délégation divine, à des juges ecclésiastiques, comme, par exemple, le chorévêque Daniel, qui a reçu de saint Grégoire l'office de justice suprême sur toute la province de Tarawn[128]. Il y eut donc, dès le IVe siècle, une justice ecclésiastique, qui commença à organiser ses tribunaux.

Cependant il est évident que l'exécution de certaines sentences exigeait le concours du bras séculier, c'est-à-dire du roi et des princes. En outre, ces derniers étaient eux-mêmes appelés à prononcer des décisions judiciaires[129]. Le roi Tiridate promulgue des édits contre les contempteurs des dieux[130] et condamne saint Grégoire pour son insubordination[131] ; une fois converti, il décrète, au contraire, des poursuites contre les idolâtres[132]. Le roi Arsace II crée une ville franche, où se réfugient en masse les délinquants, voleurs, assassins, pillards, faux-témoins et suborneurs d'épouses. Les plaintes se multiplient ; le roi fait la sourde oreille et l'on gémit que justice est morte[133].

Comment était normalement rendue cette justice royale ou princière ? Nous ne le savons pas exactement. Pour l'essentiel, elle consistait en une confrontation de l'accusé avec le souverain, sans procédure strictement définie et sans autre norme que les décrets du prince ou la coutume ancestrale. Plusieurs textes historiques nous décrivent la comparution devant le roi de Perse, du roi d'Arménie, du patriarche ou de divers seigneurs. L'interrogatoire et l'énoncé de la sentence ont alors lieu en présence d'une assemblée de nobles (*atean*), qui ne participent pas directement à la décision judiciaire, bien que leurs réactions et leur attitude pendant l'audience influencent le roi sassanide[134]. Ils sont en quelque sorte témoins de la procédure.

D'une façon plus générale, à côté d'une justice ecclésiastique, sans doute plus formaliste, avec des juges professionnels et une norme écrite, mais strictement limitée aux matières canoniques, l'application de la loi coutumière devait relever de l'autorité des princes et de la pression de la société dans son ensemble. Quiconque enfreignait la norme s'exposait à un châtiment codifié par l'usage et promptement administré, sans autre forme de procès qu'une simple vérification des faits en présence du prince ou de son représentant (*gorcakal*)[135].

Cette situation devait durer jusqu'à la fin de l'empire sassanide, et même au-delà, pendant les premiers temps de la domination arabe. En effet, ce n'est pas avant le début

126. *Buzandaran* V, 4 (Garsoïan 1989, p. 182), dans un discours du catholicos Nersēs au roi Pap.

127. *Ibid.*, IV, 13 (Garsoïan, p. 137), également dans un discours du catholicos au roi.

128. *Ibid.*, III, 14 (Garsoïan, p. 186 et p. 521 s., s.v. *datawor*).

129. Khérumian 1948-1949, p. 19, observe : « les *naxarar* et les *azat* exerçaient eux-mêmes le droit de justice sur leurs vassaux et leurs paysans... Les catholicos s'étaient principalement occupés de la codification et de la législation [canonique], les nobles jugeant selon la coutume et la tradition ».

130. Agathange, § 126-131 (Thomson 1976, p. 138-142).

131. *Ibid.*, § 50 s. (Thomson, p. 62).

132. *Ibid.*, § 870 (Thomson, p. 404).

133. *Buzandaran* IV, 12 (Garsoïan 1989, p. 135) ; texte cité par Hovhannisyan 1984, p. 483, qui s'efforce contre toute probabilité de démontrer l'existence d'un droit civil écrit à cette époque !

134. Voir, par exemple, la comparution du catholicos Sahak devant « la grande assemblée » en présence du roi Vṛam (Movsēs Xorenac'i III, 64-65 ; Mahé 1993b, p. 314-316). Même cas pour le catholicos Giwt devant Peroz (Łazar P'arpec'i, éd. Tiflis 1904, p. 113 ; Thomson 1991, p. 166).

135. Cf. Garsoïan 1989, p. 527 s., s.v. *gorcakal*.

du VIIIe siècle que le califat met en place une administration directe[136] qui assujettit les chrétiens à des juges musulmans. Mais, dès le siècle suivant, les Arméniens recouvrent leur indépendance et les dynastes, leurs anciens pouvoirs[137].

Les changements survenus au XIe siècle sont d'une tout autre ampleur. La conquête byzantine s'accompagne, une fois de plus, d'un plan concerté de déracinement de l'aristocratie, de la hiérarchie de l'Église et des institutions traditionnelles. Tandis que les rois et les dynastes sont forcés de quitter le pays et d'échanger leurs domaines ancestraux contre des terres en Cappadoce[138], une nouvelle administration et une hiérarchie ecclésiastique chalcédonienne sont mises en place en Arménie[139]. Ainsi, les tribunaux d'Église, comme la justice civile coutumière, doivent s'effacer devant le nouvel ordre impérial.

En 1064, la prise d'Ani par les Seldjukides marque le début de la déroute byzantine[140] et une brusque accélération de la diaspora arménienne[141]. Bien que la conquête géorgienne permette, à partir de 1121, à l'aristocratie caucasienne de se rétablir, les implantations musulmanes persistent et l'invasion mongole, à partir de 1230, met bientôt tous les habitants en présence de juges étrangers[142]. Parallèlement, autour de la principauté, puis du royaume de Cilicie (1073-1375)[143], les Arméniens du Proche Orient côtoyaient de nombreuses nationalités et devaient faire valoir leurs droits devant toutes sortes de tribunaux.

C'est à ces circonstances que font allusion les premiers rédacteurs ou traducteurs de recueils juridiques. Ainsi, Nersēs de Lambron rapporte, dans le colophon du *Code syro-romain* : « Au temps du catholicossat arménien de Grigor, qui était le troisième du nom parmi ses prédécesseurs et siégeait à Hṛomklay, en l'an 642 (+ 551 = 1193), la dix-huitième année de son patriarcat, les habitants des villes et des provinces s'adressèrent à Sa Sainteté pour demander des lois civiles. En effet, les princes (*išxan*) et les juges (*datawor*) musulmans qui étaient dans les villes refusaient de juger les cas des Arméniens, mais ils renvoyaient ceux qui réclamaient justice à leurs propres lois (= les lois arméniennes), car c'était le premier ordre des Melikʿ aux juges des villes que de juger les peuples d'après leurs propres lois »[144].

La situation décrite est parfaitement claire. Tant que les Arméniens étaient jugés par leurs princes ou leurs tribunaux ecclésiastiques, ceux-ci n'avaient aucune difficulté à leur appliquer la coutume ou le droit canonique arménien. Mais dès lors qu'ils vivent sous la sujétion de princes et de juges étrangers, les tribunaux se conforment à la règle générale dans le Proche Orient médiéval ou antique : la cour ne connaît pas la loi. À moins qu'il ne s'agisse d'affaires fiscales ou politiques mettant en jeu directement les intérêts

136. Dédéyan 1982, p. 195.
137. *Ibid.*, p. 215-217.
138. *Ibid.*, p. 284-285.
139. Mahé 1993a, p. 513, 527-531.
140. Dédéyan 1982, p. 241.
141. *Ibid.*, p. 394 s.
142. *Ibid.*, p. 299-302 ; cf. Thomson 2000, p. 11-16.
143. *Ibid.*, p. 302-313.
144. Kaufhold 1997, p. 8 (d'après le manuscrit de Maraš nº 14).

du souverain, c'est au justiciable de produire la loi civile selon laquelle il doit être jugé en raison de sa nationalité. Mais comme leur loi n'est pas écrite, les Arméniens ne peuvent engager de procédure et sont privés de toute possibilité d'action devant les tribunaux.

Mxit'ar Goš déplore, lui aussi, les conséquences de l'absence de droit arménien écrit à son époque : « Bien souvent nous avons entendu des blâmes, non seulement d'étrangers, mais même de chrétiens, prétendant qu'il n'y a pas de code conforme à l'évangile... C'est pourquoi nous avons décidé... de fixer dans un code les lois et les canons, car il est indispensable que le droit soit écrit... En raison de l'absence de code, on peut craindre que (les Arméniens) n'aillent s'adresser aux étrangers, ce que dénonce le prophète... et que flétrit l'apôtre... D'autre part, nous voyons aujourd'hui maints évêques, docteurs, prêtres ou autorités laïques rendre des sentences iniques sous l'effet de la partialité, de la corruption ou de l'ignorance. C'est pourquoi, pour corriger ces errements, nous avons composé ce *Livre de jugement* »[145].

L'environnement décrit n'est pas tout à fait le même que celui qui prévaut en Euphratèse ou aux confins de la Cilicie. Mxit'ar Goš se trouve sous la juridiction de Step'anos, catholicos d'Ałuank' (l'Albanie caucasienne). Les populations arméniennes qui l'entourent jouissent, sous la protection des princes de Xač'ēn, d'une certaine autonomie qui leur permet de réclamer justice aux autorités laïques ou ecclésiastiques de leur nation[146]. Mais il existe peu de juges compétents. À supposer même qu'ils soient impartiaux et désintéressés, ils versent dans l'arbitraire par ignorance de la règle. Et cela est d'autant plus grave qu'ils sont concurrencés par les juges musulmans ou païens, à qui les chrétiens arméniens sont de plus en plus tentés de s'adresser, au grand regret de Mxit'ar.

Un chapitre spécial du code s'efforce d'expliquer pourquoi « il ne faut pas que ceux qui croient au Christ aillent en justice devant ceux qui n'y croient pas ». L'auteur énumère les mécomptes auxquels on s'exposerait, selon lui, en fréquentant les tribunaux musulmans : faux témoins, faux serments, détournements d'héritage et autres prévarications[147]. Pour écarter cette détestable concurrence, il faut que les cours épiscopales arméniennes soient dotées d'une norme écrite.

Le *Code syro-romain*, traduit par Nersēs de Lambron, semble avoir contenu, notamment sur l'héritage des femmes, beaucoup de dispositions qui, malgré leur origine étrangère et leur incompatibilité avec les coutumes ancestrales, s'étaient depuis longtemps imposées aux Arméniens soumis à l'administration byzantine[148]. D'autres règles rejoignaient la législation canonique[149]. Comparé à la rédaction syriaque du texte, l'arménien compte plus d'articles et porte des traces de remaniement[150]. On aura peut-être voulu l'adapter au public auquel il était destiné. Néanmoins, le texte conserve un aspect

145. Mxit'ar Goš, ch. 2 (T'orosyan 1975, p. 2-4).

146. Dédéyan 1982, p. 378-380. Mxit'ar Goš, ch. 3 (T'orosyan 1975, p. 5-6), contient une lettre au catholicos Step'anos, où il affirme que le canon corrige l'âme, tandis que le code corrige le corps.

147. Mxit'ar Goš, ch. 9 (T'orosyan 1975, p. 21-22).

148. Hovhannisyan 1970, p. 167-168.

149. *Ibid.*, p. 169-172.

150. En tout cas, la traduction arménienne est postérieure à la version syriaque (Kaufhold 1997, p. 6). Rappelons (d'après Bozoyan 1993, p. 56) que le traducteur arménien connaît les États d'Orient fondés au XIIe siècle par les Croisés : il s'agit donc bien de Nersēs Lambronac'i, contrairement à ce que prétend Hovhannisyan 1970.

violemment exotique. Les termes de droit byzantin sont souvent reproduits tels quels, puis glosés en arménien, par exemple *epitrop* (ἐπίτροπος), *diatʻik* (διαθήκη), *nawmaws* (νόμος), *kurator* (κουράτωρ), *p̣rostimon* (πρόστιμον), *p̣royg* (προίξ)[151].

Quant au code de Mxitʻar Goš, l'auteur énumère des sources très composites, professant avoir emprunté non seulement aux canons et à l'Écriture sainte, mais aux lois des autres peuples, païens, musulmans ou chrétiens[152]. Il y ajoute une expérience personnelle des pratiques de pénitence[153] ou de direction spirituelle. Cependant les règles qu'il propose s'inscrivent dans la coutume traditionnelle. Par exemple, il rappelle que les *šinakan* ne doivent service à leur seigneur que dans la mesure où celui-ci leur fournit la terre et l'eau ; que si un fugitif est puni et ramené avec sa famille au domaine qu'il avait quitté, ses enfants, nés ailleurs, sont libres de leur mouvement après la mort du père[154].

Composé par un simple particulier, le code de Mxitʻar Goš était si adapté aux usages réels de la société à laquelle il était destiné qu'il connut une large circulation et fut, pour prix de sa popularité, plusieurs fois remanié. Il servit de loi à la diaspora arménienne de Pologne à partir du XIVe siècle. Casimir IV l'approuva par un décret de 1469 et une traduction latine en fut présentée au roi Sigismond Ier Jagellon en 1519 pour la fête de l'Annonciation. En Caucasie même la notoriété de ce code s'étendit au-delà de la communauté arménienne[155]. Le roi de Kartli, Vaxtang VI, le fit traduire en géorgien vers 1703-1709[156].

*
* *

Quand on essaie de définir les rapports du droit écrit et de la tradition orale en Arménie, depuis les premiers canons jusqu'aux codes législatifs des XIIe-XIIIe siècles, on s'aperçoit que l'écrit n'est pas un simple enregistrement de l'oral, mais plutôt une sorte de greffe sur un organisme vivant. En général le législateur s'est efforcé de clarifier, d'adapter à des cas concrets, mais aussi de réformer et de moraliser une coutume particulièrement impérieuse et fortement ancrée dans les structures sociales.

Cette évolution a été souvent conditionnée par des facteurs extérieurs, plutôt que des nécessités intellectuelles. Les guerres et les invasions étrangères ont ruiné peu à peu l'ancienne aristocratie des dynastes et des princes. À la fin de notre période, elle ne subsiste plus, avec de profondes mutations, que dans les territoires protégés, jusqu'aux invasions mongoles, par le royaume de Géorgie. Après 1230, elle s'effondre presque entièrement, sauf dans quelques ilôts, comme la principauté de Xačʻēn, où vivait Mxitʻar Goš. Du même coup, le système des classes disparaît, la propriété souveraine du sol change de mains, la grande famille patriarcale se confine à la classe paysanne. Entretemps apparaissent les juridictions étrangères, avec des normes écrites et des modes spécifiques d'administration de la justice.

151. Hovhannisyan 1970, p. 175.
152. Mxitʻar Goš, ch. 10 (Tʻorosyan 1975, p. 22-23) ; cf. Thomson 2000, p. 23-32.
153. Éclairée d'autre part par les conseils canoniques de Dawitʻ Ganjakecʻi, cf. *supra* n. 121.
154. Mxitʻar Goš, ch. 21 (Tʻorosyan 1975, p. 44 ; voir la traduction latine de ce même article sous le règne de Sigismond Ier Jagellon, p. LXXXI)
155. Tʻorosyan 1975, p. LXXVII-LXXXIX.
156. *Ibid.*, p. LXXXIX-C.

Ainsi, loin d'être un mouvement spontané, la codification du droit arménien est plutôt une réponse à ces circonstances externes. C'est pourquoi, à beaucoup d'égards, elle emprunte plus à autrui qu'elle ne se nourrit de son héritage national. Pourtant les innovations du législateur ne pouvaient prospérer que si elles s'inscrivaient dans ce qui subsistait du cadre coutumier traditionnel. Cela vaut plus particulièrement pour Mxit'ar Goš, qui écrivait en Arménie Majeure ; mais c'est aussi partiellement vrai en Cilicie et en Euphratèse, où les Arméniens, coupés du sol ancestral, s'éloignaient inéluctablement des coutumes anciennes.

Au terme de cette évolution, la dualité qui caractérise la période archaïque, entre droit canonique écrit et coutume orale, règle implicite et exception gravée dans la pierre, n'est que partiellement réduite : même très évoluée, la coutume persiste comme une limite invisible bornant le champ toujours plus vaste de la législation écrite.

Bibliographie

ABEGHIAN (M.) 1899 [1975] = *Der armenische Volksglaube*, Leipzig 1899 [réimpression dans M. Abełyan, *Œuvres*, t. 7, Erevan 1975, p. 453-579, trad. arménienne (p. 11-102) par D. Sak'ayan].

ABEŁYAN (M.) 1941 [éd.] = *Koriwn, Vie de Maštoc'*, Erevan 1941 [en arménien ; édition de la rédaction longue de Koriwn et traduction en arménien oriental].

AČAṚYAN (H.) 1971-1979 = *Dictionnaire étymologique de l'arménien*, 4 vol., Erevan 1971-1979 [en arménien].

ADONTZ (N.) 1970 = *Armenia in the Period of Justinian*, Lisbonne 1970 [traduction par N. G. Garsoïan de l'ouvrage paru en russe en 1908].

Agathange = cf. THOMSON (R. W.) 1976.

ALIŠAN (Ł.) 1876 = *Les Assises d'Antioche*, Venise 1876.

AVAGYAN (S. A.) 1978 = *Lexicologie des inscriptions lapidaires*, Erevan 1978 [en arménien].

AVAGYAN (S. A.) 1986 = *Recherches épigraphiques*, Erevan 1986 [recueil d'articles publiés en arménien par Ṛ. Išxanyan, après la mort de l'auteur (1983)].

BART'IKIAN (H.) 1968 = « Les Arewordi (Fils du Soleil) en Arménie et en Mésopotamie, et l'Épître du Catholicos Nersēs le Gracieux », *REArm.* 5 (1968), p. 271-288.

BENVENISTE (É.) 1969 = *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris 1969.

BOZOYAN (A.) 1993 = « Les documents juridiques du royaume arménien de Cilicie », *Actes du colloque « Les Lusignans et l'Outre-mer »* , Poitiers 1993, p. 54-58.

BOZOYAN (A.) 1998 = « Les étapes de canonisation des lois ecclésiastiques arméniennes », Colloque à l'université Paul-Valéry de Montpellier, 22-24 janvier 1998 (sous presse).

BRUNS (K. G.) et SACHAU (E.) 1880 = *Syrisch-römisches Rechtsbuch aus dem fünften Jahrhundert*, Leipzig 1880.

BURGMANN (L.) et KAUFHOLD (H.) 1992 = *Bibliographie zur Rezeption des byzantinischen Rechts im alten Russland sowie zur Geschichte des armenischen und georgischen Rechts*, Francfort-sur-le-Main 1992 [la bibliographie sur l'Arménie (p. 89-187) a été préparée par A. Bozoyan].

CHARACHIDZÉ (G.) 1968 = *Le système religieux de la Géorgie païenne*, Paris 1968.

CHARACHIDZÉ (G.) 1986 = *Prométhée ou le Caucase*, Paris 1986.

DARINSKY (A.) 1900 = *Die Familie bei den kaukasischen Völkern*, Stuttgart 1900.

DÉDÉYAN (G.) 1982 [rééd.] = *Histoire des Arméniens*, Toulouse 1982.

DIAKONOFF (M.) 1984 = *The Pre-History of the Armenian People*, New York 1984.

DOWSETT (C. J. F.) 1961 [éd. trad.] = *The Penitential of David of Ganjak* (CSCO 216-217), Louvain 1961.

Ełišē 1957 = cf. TĒR MINASEAN (E.) 1957.

FEATHERSTONE (M.) 1995 [éd. trad.] = « The Canons of the Council in Trullo », dans Nedungatt (G.)-Featherstone (M.), *The Council in Trullo Revisited*, Rome 1995, p. 41-186 [réédition du texte grec avec l'ancienne version latine et une traduction anglaise].

GARSOÏAN (N. G.) 1985 = *Armenia between Byzantium and the Sasanians*, Londres 1985 [recueil de XII articles parus entre 1967 et 1983].

GARSOÏAN (N. G.) 1989 [trad.] = *The Epic Histories Attributed to P'awstos Buzand*, Cambridge 1989.

GARSOÏAN (N. G.) 1997 = cf. PERIKHANIAN.

GARSOÏAN (N. G.) et MAHÉ (J.-P.) 1997 = *Des Parthes au Califat. Quatre leçons sur la formation de l'identité arménienne*, Paris 1997.

HAKOBYAN (V.) 1964. 1971 [éd.] = *Canons arméniens*, 2 vol., Erevan 1964 et 1971 [en arménien].

HATZUNI (V.) 1932 = « Disciplina armena », dans *Studi storici sulle fonti del diritto canonico orientale*, Vatican 1932, p. 141-168.

HEWSEN (R. H.) 1978-1979 = « Introduction to Armenian Historical Geography. I.- The Nature of the Problem », *REArm.* 13 (1978-1979), p. 77-97.

HOVHANNISYAN (S. H.) 1970 = « Le code dit syrien ou syro-romain et le droit arménien », *Patmabanasirakan Handes* (1970, nº 2), p. 159-178, Erevan [en arménien].

HOVHANNISYAN (S. H.) 1984 = « Les sources du droit », dans *Histoire du peuple arménien*, t. 2, Erevan 1984, p. 480-485 [en arménien].

KARST (J.) 1905 = *Sempadscher Kodex aus dem 13. Jahrhundert oder Mittelarmenisches Rechtsbuch*, 2 vol., Strasbourg 1905.

KAUFHOLD (H.) 1997 = *Die armenischen Übersetzungen byzantinischer Rechtsbücher (I.- Allgemeines ; II.- Die « Kurze Sammlung », « Sententiae Syriacae »)*, Francfort-sur-le-Main 1997.

KÉCHICHIAN (I.) 1961 [trad.] = *Grégoire de Narek. Le Livre de prières* (SC 78), Paris 1961.

KETTENHOFEN (E.) 1995 = *Tirdād und die Inschrift von Paikuli*, Wiesbaden 1995.

KHÉRUMIAN (R.) 1948-1949 = « Esquisse d'une féodalité oubliée », *Vostan* (Paris) 1, 1 (1948-1949), p. 7-56.

KNOBLOCH (J.) 1984 = « Le langage des femmes en indo-européen d'après les isoglosses arméniennes, grecques et albanaises », *REArm.* 18 (1984), p. 317-325.

KURDIAN (H.) 1962 = « Assizes of Antioch », *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1962, p. 134-137.

LALAYAN (E.) 1983 = *Œuvres*, t. 1, Erevan 1983 [en arménien].

LECOQ (P.) 1997 = *Les inscriptions de la Perse achéménide*, Paris 1997.

MADOYAN (A. G.) et ANANYAN (G. G.) 1979 = *Chrestomathie de la poésie arménienne antique et médiévale*, Erevan 1979 [en arménien].

MAHÉ (J.-P.) 1982 = « Le crime d'Artawazd et les Kaǰk' ou le mythe du temps profané », *REArm.* 16 (1982), p. 175-206.

MAHÉ (J.-P.) 1983 = « Échos mythologiques et poésie orale dans l'œuvre de Grigor Narekac'i », *REArm.* 17 (1983), p. 249-278.

MAHÉ (J.-P.) 1984 = « Structures sociales et vocabulaire de la parenté et de la collectivité en arménien contemporain », *REArm.* 18 (1984), p. 327-345.

MAHÉ (J.-P.) 1992 = « Le soleil et la lune dans la mythologie arménienne », dans C. Paris, *Caucasologie et mythologie comparée*, Paris 1992, p. 149-175.

MAHÉ (J.-P.) 1993a = « L'Église arménienne de 611 à 1066 », dans *Histoire du christianisme*, t. 4, Paris 1993, p. 457-547.

MAHÉ (A. et J.-P.) 1993b = *Moïse de Khorène. Histoire de l'Arménie*, Paris 1993.

MAHÉ (J.-P.) 1996 = « Loys hawat (" foi lumineuse "), du mazdéisme au christianisme arménien », dans J. Santrot, *Arménie. Trésors de l'Arménie ancienne des origines au IVe siècle*, Paris-Nantes 1986, p. 256-263.

MANANDYAN (H.) 1934 [1981] = *Le féodalisme dans l'Arménie ancienne*, Erevan 1934 [en arménien ; réimpression dans *Œuvres*, t. 4, Erevan 1981, p. 187-436].

MANASERYAN (R.) 1997 = *L'Arménie d'Artawazd à Trdat le Grand*, Erevan 1997 [en arménien].

MARTIN (F. O.) 1988 = *Les lois du roi*, Paris 1988².

MARTIN-HISARD (B.) 1988-1989 = « La version arménienne de l'*Ecloga* de Léon III », *REArm.* 21 (1988-1989), p. 145-158.

MEILLET (A.) 1961. 1977 = *Études de linguistique et de philologie arméniennes*, t. 1, Lisbonne 1961 ; t. 2, Louvain 1977.

PEETERS (P.) 1929 = « Pour l'histoire des origines de l'alphabet arménien », *REArm.* 9 (1929), p. 203-237.

Pénitentiel (de Dawit' Ganjakec'i) = cf. DOWSETT (C. J. F.) 1961.

PERIKHANIAN (A.) 1966 = « Une inscription arménienne du roi Artašēs, trouvée à Zanguézour (Siwnik') », *REArm.* 3 (1966), p. 17-29.

PERIKHANIAN (A.) 1973 [éd. trad.] = *Mâtakdân î Hazâr Dâtastân. Sasanidskij Sudebnik* (*Livre des mille jugements*), Erevan 1973 [texte pehlevi et traduction russe].

PERIKHANIAN (A.) 1986-1987 = « Un terme pour la dot en iranien et en arménien », *REArm.* 20 (1986-1987), p. 47-53.

PERIKHANIAN (A.) et GARSOÏAN (N.) 1997 [trad.] = *The Book of A Thousand Judgements (A Sasanian Law-Book)*, Costa Mesa Ca et New York 1997 [traduction anglaise de Perikhanian 1973 par N. Garsoïan].

RUSSELL (J. M.) 1982 = « Zoroastrian Problems in Armenia : Mihr and Vahagn », dans Th. J. Samuelian, *Classical Armenian Culture*, Chico Ca 1982.

SCHMITT (R.) 1983 = « Iranisches Lehngut im Armenischen », *REArm.* 17 (1983), p. 73-112.

TĒR MINASEAN (E.) 1957 [éd.] = *Etišē. La guerre de Vardan et des Arméniens*, Erevan 1957 [en arménien].

THOMSON (R. W.) 1976 [éd. trad.] = *Agathangelos. History of the Armenians*, Albany NY 1976.

THOMSON (R. W.) 1991 [éd. trad.] = *The History of Łazar P'arpec'i*, Atlanta Ga 1991.

THOMSON (R. W.) 2000 [trad.] = *The Lawcode* [*Datastanagirk'*] of Mxit'ar Goš, Amsterdam 2000.

T'OROSYAN (X.) 1975 [éd.] = *Mxit'ar Goš. Girk' datastani* (le code de Mxit'ar Goš), Erevan 1975 [en arménien].

TOUMANOFF (C.) 1963 = *Studies in Christian Caucasian History*, Washington 1963.

TSOULADZÉ (S.) 1978 = « Le martyre de la sainte reine Chouchanik », *Bedi Kartlisa* (Paris) 36 (1978), p. 56-70.

WINKLER (G.) 1994 = *Koriwns Biographie des Mesrop Maštoc'* (OCA 245), Rome 1994.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

ARTICLES



F-87350 PANAZOL
N° Imprimeur : 0016503-00
Dépôt légal : Novembre 2000